

LA SAINTE

B I B L E

La sainte
BIBLE

qui contient

le Vieux et le Nouveau
T E S T A M E N T

Revue et corrigée sur le texte hébreu et grec
par les pasteurs et les professeurs de l'Église de Genève,
avec les

arguments et les réflexions

sur les chapitres de l'Écriture Sainte et des notes

par

J. F. Ostervald,

pasteur de l'Église de Neuchâtel

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée
à Neuchâtel

de l'imprimerie d'Abraham Boyve et compagnie.

MDCCXLIV

Édition du XXI^e siècle

Avis au lecteur

Dans cette édition, nous avons dû procéder à quelques modifications

L'original, qui date de 1744, comporte des signes typographiques qui n'existent plus de nos jours. La lettre (s) est écrite à la manière d'un (f), le tilde (~) se trouve sur des caractères inhabituels tels que le (m) et cætera.

Il est écrit dans un français du dix-huitième siècle utilisé à l'époque en Suisse. Celui du vingt et unième a changé partout, de même en France où sont copiés ces textes : construction des phrases, orthographe des mots, accentuation et cætera.

Il est difficile de respecter la mise en page de l'époque. Les deux livres qui forment cet ouvrage ont une dimension de 42x26,5 cm pour une épaisseur cumulée de plus de 12,5 cm. Nous avons adapté ladite mise en page au format A4 actuel.

Nous n'avons pu reproduire les enluminures et autres images. Elles sont donc absentes du présent ouvrage.

Dans l'édition de 1744, des lettres (a, b, c, ...) renvoient à des versets parallèles dans l'Ancien ou le Nouveau Testament. Ces renvois sont dans les marges gauches et droites.

Dans cette même édition, les explications de textes sont données en pied de colonnes sous la forme (*) Vers. 5, (*) Vers. 17 et cætera.

Nous avons tout groupé en fin de chaque chapitre, en gardant les lettres (a, b, c, ...) pour les versets parallèles et en utilisant des chiffres (1, 2, 3 ...) pour les explications de texte, ce qui a permis de concentrer ces données et d'augmenter l'espace utile pour le texte.

Cela donne en fin de chapitre : (a) v1, (b) v4, ..., suivis des références ou (1) v7, (2) v9, ..., suivis des explications.

Nous ne l'avons logiquement pas fait dans le « Discours préliminaire ».

Les formes orthographiques de 1744 ont été remplacées par celles du XXI^e siècle pour faciliter la lecture, alors que le style linguistique de l'époque est laissé en l'état.

L'avertissement et le discours préliminaire du texte original sont composés de longues phrases aux nombreuses prépositions séparées par d'autant de point-virgules. Nous avons diminué la longueur de ces phrases en remplaçant lesdits points virgules par des points finaux.

D'autres points-virgules qui étaient suivis de la préposition « et » ont été supprimés là où le sens de la phrase ne s'en trouvait pas altéré.

Nous n'avons pas reproduit les livres apocryphes. Le paragraphe 5 de l'avertissement écrit par les éditeurs de cette Bible en explique la raison.

Il en est de même pour le prédicat « Saint » utilisé pour la désignation des Apôtres. Nous sommes d'avis qu'il faut limiter son usage à Dieu seul et à sa parole. Nous pensons que cela est un reliquat de la méthode qui attribue ledit prédicat à beaucoup de personnes vivantes ou disparues. Là où nous le trouvions nécessaire pour la compréhension, nous avons introduit le mot « Apôtre ».

Exemple : une phrase qui commence par « Saint Paul » dans l'édition originale commence par « L'Apôtre Paul » dans le présent document. Nous avons aussi remplacé ledit mot « Saint » par « saint » là où il signifie « chrétiens » ou « sanctifié » dans le sens appartenant à Dieu, car le mot « Saint » avec une majuscule ne peut appartenir qu'à Dieu seul et à sa parole parlée ou écrite.

Le terme « sainte vierge » est remplacé par « Marie », le nom de la mère de Jésus.

Orthographe de quelques mots

La première lettre s'écrit en majuscule

Ancien et Nouveau Testaments

Ciel, la demeure de Dieu

Dieu

Écriture, synonyme de Bible

Écriture-Sainte, ibidem

Église, église spirituelle de Dieu

Esprit, quand il s'agit de Dieu

Évangile

Juifs et autres ethnies

Loi, la Loi donnée à Israël, c'est l'ensemble des lois données à Israël

Maître, pour désigner Dieu ou Jésus

Messie, c'est-à-dire Jésus

Pâques, au pluriel, pour célébrer l'abolition de la pâque juive et célébrer la résurrection de Jésus

Pentecôte

Père, quand il s'agit de Dieu

Rédempteur

Saint, Sainteté, sa Sainteté, Dieu et Jésus

Saint-Esprit, partie de la trinité divine

Sauveur, c'est Jésus

Seigneur, Dieu et Jésus

Souverain, Dieu et Jésus

Testaments, l'Ancien et le Nouveau

Très-Haut, synonyme de Dieu

Tous les livres de la Bible

Avis au lecteurs

La première lettre s'écrit en minuscule

apôtre

autel

chrétien

ciel, celui que l'on voit depuis la terre

dieu ou dieux, faux dieux, idoles

esprit, dans esprit de Dieu

fil de l'homme

loi, lorsqu'il s'agit d'une loi faisant partie de la Loi

pâque, la pâque juive instaurée par Dieu à la sortie
du pays d'Égypte

parole : la parole de Dieu

pharisien

providence

royaume de Dieu

royaume des cieux

sadducéen

saint, adjectif : la sainte Bible, le saint Évangile

sainteté, qualité : la sainteté de l'Évangile

seigneur, titre donné à un humain

temple, lieu de culte

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

Lorsqu'on publia la Liturgie des églises de Neuchâtel, il y a environ trente ans, on fit connaître dans la préface qu'on s'était principalement proposé de rétablir la lecture de l'Écriture Sainte dans le service public et que pour rendre cette lecture plus utile, on avait jugé nécessaire de joindre aux chapitres qu'on lisait dans l'église des arguments qui en indiquassent le contenu et des réflexions qui en montrassent l'usage. On ne rapportera pas ici les raisons qu'on eut d'en user de la sorte. On dira seulement que quand on travailla à ces arguments et à ces réflexions, on n'avait aucune pensée que cet ouvrage, qui n'était destiné que pour l'usage particulier des églises de Neuchâtel, dût jamais voir le jour. Mais les copies s'en étant répondues et l'*Illustre Société* établie à Londres, pour la Propagation de la doctrine chrétienne, les ayant fait traduire et imprimer en anglais en l'an 1716, on se vit engagé à les publier en français, ce qui fut exécuté en l'an 1720.

Quelque temps après, on prit la résolution en Hollande, d'imprimer une Bible où les arguments et les réflexions fussent joints à chaque chapitre afin que ceux qui lisent les livres saints pussent faire cette lecture avec plus de commodité. On fit part de ce dessein à M. Ostervald, Pasteur de l'église de Neuchâtel et auteur de ces arguments et de ces réflexions et on le pria de faire en sorte que les chapitres des livres des Rois et des Chroniques où les mêmes histoires sont rapportées et qui avaient été mis en harmonie dans l'édition de Neuchâtel fussent rangés dans leur ordre naturel et eussent chacun son argument et ses réflexions à part. Il y consentit et il donna une nouvelle forme à cet endroit de son ouvrage. Ensuite de quoi on vit paraître la belle édition de la Bible, qui fut imprimée à Amsterdam en l'an 1724.

Depuis, les exemplaires de cette Bible étant devenus rares, on a pensé à la réimprimer à Neuchâtel. Ce dessein ayant été communiqué à Mr. Ostervald, il a revu tout son travail et il y a apporté divers changements. Il a corrigé les fautes qui s'étaient glissées dans l'édition de Hollande. En conservant la version qui est reçue dans nos églises, il y a fait des corrections qui paraissaient nécessaires et changé des

expressions et des manières de parler qui ne sont plus en usage et qui pouvaient causer de l'obscurité. Il a aussi ajouté en plusieurs endroits des notes sur le texte et des éclaircissements et outre cela de nouveaux arguments et de nouvelles réflexions sur un grand nombre de chapitres où l'on n'en avait point mis d'abord à cause qu'on ne les lit pas dans le service public, tels que sont ceux qui ne contiennent que des dénombremens et des généalogies. Il y a cependant quelques chapitres qui n'ont point de réflexions parce qu'il aurait été difficile de dire quelque chose de bien précis et de bien certain sur ces chapitres-là qui de l'aveu de tout le monde ont des difficultés. On a imité en cela des docteurs célèbres qui ont pris le parti du silence où le sens ne leur paraissait pas tout à fait clair. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, qui doit être à l'usage de toutes sortes de personnes, on a dû éviter de rien avancer qui ne fut certain et incontestable et d'entrer dans un détail et dans des discussions qui ne feraient qu'embarrasser les lecteurs.

Ceux qui pourraient être surpris qu'il y ait des chapitres partagés en deux lectures sont priés de considérer qu'on a été obligé d'en user ainsi lorsque les chapitres étaient fort longs et qu'ils contenaient beaucoup de matière, cela pour ne pas trop prolonger le service et afin que les réflexions n'étant pas trop chargées, ni trop étendues, le peuple pût plus aisément les retenir.

Les éditeurs de cette Bible y ont joint les livres apocryphes, qui n'étaient pas dans l'édition d'Amsterdam et ils les ont imprimés tels qu'ils sont dans la Bible de Mr. Martin. Mais Mr. Ostervald n'a point travaillé sur ces livres-là et les arguments qui s'y trouvent ne sont pas de lui.

Mais comme ce serait en vain qu'on fournirait aux chrétiens des secours pour lire l'Écriture Sainte avec fruit, s'ils ne s'appliquaient pas à cette lecture, ou s'ils ne la faisaient pas avec les dispositions nécessaires, on a jugé qu'il ne serait pas hors de propos de donner quelques instructions sur ce sujet dans un *Discours préliminaire*.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Où l'on donne quelques instructions sur la lecture de l'Écriture Sainte

I - Réflexions sur la lecture de l'Écriture Sainte.

D'abord, on ne peut s'empêcher de déplorer la négligence de tant de personnes qui ne lisent point l'Écriture. On ne parlera pas ici de cette multitude innombrable de chrétiens parmi lesquels la Bible est un livre presque entièrement inconnu, leurs conducteurs n'en permettant la lecture qu'à de certaines personnes et avec de grandes précautions, comme s'il y avait du danger à mettre la parole de Dieu entre les mains de tout le monde.

Que cette lecture est fort négligée.

Mais sans entrer dans ces considérations, on se contentera de dire que parmi ceux-là mêmes à qui l'on recommande la lecture des livres saints, le plus grand nombre ne s'y applique point. Il est vrai que plusieurs ne sont pas en état de le faire, n'ayant pas appris à lire. C'est là un grand mal et il est honteux aux chrétiens que le nombre de ceux qui ne savent pas lire ait été jusqu'ici si grand parmi eux. On peut dire encore que bien des gens ne lisent pas la parole de Dieu, parce qu'étant pauvres, ils ne peuvent se procurer ce divin livre. Ce serait à qui Dieu a donné le moyen d'y pourvoir, en consacrant quelque partie à un usage aussi pieux, que le serait celui de fournir des Bibles à ces gens-là. On pourrait ajouter qu'un grand nombre de domestiques et d'autres personnes qui sont en service ne peuvent vaquer à cette lecture, qui leur serait pourtant si nécessaire, parce que leurs maîtres ne leur en donnent pas le temps. Mais on ne saurait assez condamner tant de chrétiens qui sont en état de lire la parole de Dieu et qui ne daignent pas le faire.

Que cette négligence est très condamnable.

Dieu par un effet de sa profonde sagesse et de sa grande bonté a fourni aux hommes un moyen très parfait de s'instruire : c'est la révélation. Il a inspiré les Prophètes et les Apôtres et il a voulu que leurs écrits fussent conservés, afin que la vérité y subsistât toujours dans toute sa pureté et qu'elle ne fût pas altérée par l'oubli, par l'inconstance, par la négligence et par la malice des hommes. Ainsi, l'Écriture est le don le plus précieux que Dieu nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ne faut-il pas faire bien peu d'estime de Dieu et de ses dons, pour ne pas se prévaloir de celui-ci ? Et ne faut-il pas être bien présomptueux pour s'imaginer qu'on peut se passer d'un secours que Dieu lui-même a jugé si nécessaire ?

Les premiers chrétiens faisaient un usage ordinaire de l'Écriture Sainte et comme elle était lue régulièrement dans leurs assemblées, ils la lisaient aussi avec beaucoup d'assiduité dans leurs familles. Mais dans la suite, à mesure que l'ignorance et la superstition s'introduisaient, on abandonna l'Écriture.

On n'en donna plus de connaissance au peuple, on conserva bien la coutume d'en lire quelque portion dans l'église, mais cette lecture se faisant dans un langage que le peuple n'entendait pas, elle était absolument inutile. Enfin, l'usage particulier de la parole de Dieu cessa entièrement, en sorte que cette divine lumière fut comme éteinte pendant plusieurs siècles. Il y a environ deux cents ans qu'elle fut tirée de dessous le boisseau où elle avait été cachée si longtemps. Le peuple fut rétabli en divers lieux de la chrétienté dans le droit de lire l'Écriture, mais la plupart de ceux qui pourraient jouir de ce droit ne s'en prévalent pas.

Les maux qui arrivent de cette négligence.

C'est de cette indifférence que l'on a pour la lecture des livres sacrés que procède l'ignorance dans laquelle le commun des chrétiens est engagé. C'est ce qui fait qu'ils n'ont que des connaissances fort superficielles des vérités et des devoirs du christianisme et que plusieurs en ont même des idées tout à fait fausses. C'est là la source de tant d'erreurs qui ont la vogue et de tant de sentiments libertins et impies qui se répandent de plus en plus, car dès qu'on laisse là l'Écriture, qui est l'unique règle de notre foi, pour suivre ses propres raisonnements, on ne peut manquer de s'égarer. C'est pour avoir abandonné l'Écriture qu'on a vu en divers lieux des personnes qui se croient inspirées et parvenues au plus haut degré de la perfection tomber dans les sentiments les plus extravagants et même quelques fois les plus contraires à la pureté des mœurs. C'est enfin, à cette même cause que l'on doit attribuer le relâchement et la vie toute charnelle et toute mondaine des chrétiens. Tout cela vient de ce qu'on ne lit pas l'Écriture Sainte et qu'on n'en fait pas l'usage pour laquelle elle nous a été donnée.

Il est vrai qu'on pourrait suppléer en quelque manière à cette négligence des chrétiens en faisant lire la parole de Dieu dans les assemblées religieuses. Et si l'on s'étonne de ce que le peuple ne la lit pas, il y a encore plus de sujets de s'étonner que pendant si longtemps on n'ait pas pensé à rendre à la lecture des livres saints le rang qu'elle a toujours tenu dans le culte public, tant parmi les Juifs, que parmi les chrétiens. Mais quand même l'Écriture serait lue régulièrement dans l'église, cela ne suffirait pas, à moins que les chrétiens ne la lussent aussi dans leurs maisons. Les déclarations formelles de la parole de Dieu, la pratique de l'église, tant sous le Vieux que sous le Nouveau Testament et plusieurs raisons, que ce n'est pas ici le lieu de rapporter, établissent cette nécessité. La lecture particulière a même des avantages que la lecture publique n'a pas. En lisant en particulier on peut lire plus à loisir, considérer les choses avec plus d'attention, y revenir plus d'une fois et s'en faire une juste application.

C'est aussi le moyen de mieux profiter de ce qu'on entend en public, n'étant pas possible de bien comprendre ce qui se dit dans les instructions publiques et dans les sermons lorsqu'on ne possède pas l'Écriture. Outre cela, la lecture particulière nourrit la piété et la dévotion, mais ceux qui négligent cette lecture tombent infailliblement dans l'indifférence et dans le dégoût pour les choses divines, ce qui ne peut être suivi que du relâchement dans les devoirs de la piété et de l'abandonnement à ses passions.

II - Des livres de l'Écriture Sainte.

Pour passer maintenant à la manière dont l'Écriture doit être lue, on fera ici quelques réflexions. Premièrement, sur les livres de l'Écriture Sainte et sur ses différentes parties et en second lieu sur les dispositions qu'il faut apporter à cette lecture.

Des livres du Vieux Testament et de leur utilité.

Chacun sait que l'Écriture comprend le Vieux et le Nouveau Testament. Pour ce qui est des livres du Vieux Testament, qui ont été écrits avant la venue de Jésus-Christ, comme c'est la partie de la Bible qu'on lit le moins et que même une infinité de personnes ne la lisent point du tout, il est nécessaire de montrer ici l'utilité de ces livres là. On se trompera fort de croire qu'ils n'aient été donnés que pour les Juifs et que leur utilité ait cessé par rapport aux chrétiens.

L'Apôtre Paul dit,

*Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction.*¹

Parlant de ce qui était arrivé au peuple d'Israël, il dit,

*Que ces choses sont des exemples pour nous et qu'elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps.*²

Jésus-Christ lui-même exhorte ses disciples, à sonder les Écritures, car, dit-il,

*c'est par elles que vous croyiez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi*³.

Quand notre Seigneur parle ainsi, il recommande la lecture et la méditation des écrits de Moïse et des Prophètes et c'est ce qu'il fait en plusieurs autres endroits. C'est de la connaissance de ce qui est rapporté dans ces écrits que dépend l'intelligence des principaux articles de la religion chrétienne. On en a une preuve bien forte et bien remarquable dans les citations continuelles que Jésus-Christ et les Apôtres font des histoires, des oracles et des passages du Vieux Testament. Il y a même des livres entiers dans le Nouveau Testament, que l'on ne saurait entendre si l'on n'a pas lu le Vieux Testament avec quelque attention, c'est ce qu'on peut dire surtout de l'épître aux Hébreux qui n'est autre chose qu'une comparaison entre la Loi et l'Évangile.

Mais pour mieux reconnaître l'utilité des livres du Vieux Testament, il faut faire attention à ce que ces livres contiennent. Il y en a de trois sortes, savoir des

livres historiques, des livres dogmatiques et moraux et des livres prophétiques.

Des livres historiques.

Les livres historiques sont les premiers en ordre. Ils commencent à la Genèse et ils finissent au livre d'Ester. On les appelle Historiques parce qu'à la réserve de quelques endroits des livres de Moïse qui contiennent les lois que Dieu avait données aux Juifs, l'on n'y retrouve que des histoires. On y voit ce qui est arrivé de plus considérable dans le monde par rapport à la religion et au peuple de Dieu depuis la création jusqu'au retour de la captivité de Babylone. C'est par ces livres qu'il faut commencer.

Il est à remarquer sur ce sujet que Dieu a voulu d'abord instruire son église par l'histoire. Cette manière d'instruire est la plus simple et la plus claire, elle est proportionnée à la portée de tout le monde. Les histoires sont toujours faciles à comprendre et à retenir. Les enfants même les entendent sans peine et c'est aussi par là qu'on doit jeter les fondements de leur instruction.

D'ailleurs, c'est sur l'histoire et sur des faits que toute la religion est fondée. C'est de l'histoire que l'on tire des preuves invincibles de la vérité et de la divinité de l'Écriture. Outre cela, les histoires du Vieux Testament renferment les doctrines et les devoirs de la religion. Elles nous proposent plusieurs beaux exemples où nous pouvons considérer la providence de Dieu, sa sagesse, sa bonté, sa justice, son amour envers les gens de bien, sa colère sur ceux qui l'offensent.

Le chapitre XI de l'épître aux Hébreux est remarquable sur ce sujet. Paul, voulant montrer quelle est la nature de la foi et quels en sont les effets, rassemble dans ce chapitre les exemples de foi, d'obéissance et de constance que l'on trouve dans la vie des patriarches et des personnes illustres qui ont vécu avant Jésus-Christ. Par où l'on peut reconnaître, combien la lecture et la méditation des histoires du Vieux Testament est utile aux chrétiens.

Des livres dogmatiques et moraux.

Les livres du Vieux Testament qu'on appelle dogmatiques et moraux sont le livre de Job, les Psaumes et les écrits de Salomon.

Ces livres ne sont pas tout à fait si clairs que les livres historiques. On trouve, par exemple, dans le livre de Job et dans les Proverbes quelques endroits dont le sens n'est pas aisé à découvrir, ce qui vient le plus souvent du défaut des versions et de la difficulté qu'il y a d'exprimer dans les langues de notre temps des sentences extrêmement concises et des manières de parler figurées et fort différentes des nôtres. Mais si ces livres ont quelque obscurité dans ces endroits-là, cela n'empêche pas qu'on ne puisse les lire avec un grand fruit.

En général, on y trouve ces trois choses : la doctrine, la morale et des sentiments de dévotion et de

piété. On y voit les principales doctrines de la religion, telles que sont celles-ci : qu'il y a un Dieu créateur du monde, que c'est lui qui gouverne tout par sa providence, qui dispense les biens et les maux, qui protège les gens de bien, qui punit les méchants, que ce Dieu tout juste rendra à chacun selon ses œuvres et d'autres doctrines semblables qui sont proposées dans ces livres et particulièrement dans celui de Job et dans les Psaumes avec beaucoup de clarté et soutenues par des exemples très instructifs. Ces livres contiennent d'admirables maximes de morale et des préceptes fort utiles sur les principaux devoirs de la religion, sur la justice, sur la charité, la pureté et la tempérance, sur la patience et sur les autres vertus. On y trouve et surtout dans les Psaumes, de beaux sentiments de piété et d'excellents modèles de dévotion. On y voit combien nous devons être touchés de la grandeur de Dieu, avec quel respect il faut adorer cet être suprême, avec quelle attention et quel plaisir on doit méditer les merveilleux ouvrages de la création et de la Providence, avec quelle ardeur et quelle reconnaissance nous devons célébrer ses perfections et le remercier de ses bienfaits, l'estime que nous devons faire des saintes lois du Seigneur et les avantages incomparables que la piété procure à ceux qui s'y adonnent. Nous y apprenons à nous confier en Dieu, à l'invoquer dans l'adversité, à nous soumettre avec résignation à sa volonté, à recourir à sa miséricorde par la repentance quand nous l'avons offensé. Ainsi, la lecture de ces livres-là est très propre pour diriger et pour enflammer la dévotion.

Des livres prophétiques.

Les livres prophétiques sont les écrits des prophètes, depuis Esaïe jusqu'à Malachie. On les nomme prophétiques parce qu'ils contiennent principalement des prophéties ou des prédictions. Ce n'est qu'il n'y ait pas dans ces livres des histoires très remarquables, comme dans Jérémie, dans Daniel et dans Jonas et qu'ils ne renferment aussi diverses instructions morales, telles que sont les exhortations et les remontrances des prophètes. Mais les prophéties sont la principale partie de ces livres-là. Et ces prophéties sont de trois sortes. Il y en a qui regardent Jésus-Christ et l'Église Chrétienne, il y en a d'autres qui concernent les Juifs et il y en a enfin qui marquent ce qui doit arriver aux autres peuples et dans les empires du monde.

Quand on lit ces oracles des prophètes, on y trouve d'abord de l'obscurité, mais cela ne doit pas surprendre. Il faut considérer premièrement que toute prophétie doit être obscure, au moins à certains égards avant l'événement. Non seulement il n'était pas nécessaire pour le salut des fidèles de ce temps-là que les oracles fussent clairs pour eux et qu'ils les entendissent parfaitement, mais le sens en a dû être caché. La profonde sagesse de Dieu et les merveilles de sa Providence paraissent avec bien plus d'éclat quand on fait réflexion qu'il a accompli

ses desseins et les prédictions des prophètes sans que les hommes le sussent et par des moyens auxquels personne n'aurait pensé. D'ailleurs si ces prédictions eussent été tout à fait claires dans toutes les circonstances les hommes auraient pu mettre des obstacles à l'exécution des desseins de Dieu, à moins qu'il n'eût fait des miracles continuels et changé l'ordre du monde. Ainsi, c'est avec une grande sagesse qu'il a répandu quelque obscurité sur les prophéties.

Il faut savoir après cela que ce qui était obscur est devenu clair par l'événement. La plupart des oracles qui regardaient la venue de Jésus-Christ, ses souffrances, son règne, la réjection des Juifs et la vocation des gentils sont maintenant faciles à entendre. Les prédictions qui se rapportaient aux Juifs et qui marquaient la ruine de Jérusalem et leur dispersion qui devait arriver premièrement par les Assyriens et les Babyloniens et ensuite par les Romains peu après la venue de notre Seigneur, ces prédictions-là n'ont aucun embarras, l'événement les ayant parfaitement éclaircies. Pour ce qui est de celles qui concernaient les autres peuples et les empires du monde, telles que sont les prophéties d'Esaïe, depuis le chapitre XIII et les célèbres prédictions de Daniel, elles sont plus difficiles à entendre parce que la plupart de ceux qui les lisent ne savent pas l'histoire de ces peuples et de ces temps là, mais elles sont tout à fait claires pour ceux à qui cette histoire est connue. Outre cette obscurité qui vient des choses mêmes dont les prophètes parlent, il y en a une autre qui naît du style de ces hommes divinement inspirés. Ils s'exprimaient d'une manière figurée. Ils employaient diverses images et des façons de parler fort éloignées de l'usage de notre temps. Mais avec quelque secours, tel qu'est celui qu'on a tâché de donner dans cet ouvrage et dès qu'on est un peu accoutumé au langage des prophètes, on peut aisément voir ce qu'ils veulent dire. Après tout, s'il y a des endroits dans leurs écrits que l'on ne comprend pas bien, on peut sans préjudice de salut en ignorer le sens.

Mais on a grand tort de négliger comme on fait la lecture des prophéties.

Si les chrétiens les lisaient et les méditaient, ils en verraient sortir une lumière qui les frapperait. Ils y découvriraient des beautés qui leur sont inconnues et ils se sentiraient tout autrement pénétrés de la vérité et de l'excellence de la religion qu'ils ne le sont. En effet, on ne saurait rien imaginer qui puisse nous convaincre avec plus d'évidence et avec plus de force qu'il y a un Dieu qui conduit toutes choses et qui nous parle dans les Écritures, que ces prophéties si anciennes qui étaient déjà entre les mains des Juifs telles que nous les avons plusieurs siècles avant la venue de notre Seigneur et qui ont été si exactement accomplies. C'est pourquoi l'Apôtre Pierre recommande aux chrétiens la lecture et la méditation des prophéties comme un moyen tout à fait propre à affermir leur foi.

Nous avons ainsi la parole des prophètes qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher comme à une lampe qui éclairait dans un lieu obscur en attendant que le jour vînt à luire et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs ⁴.

Des livres du Nouveau Testament.

Le Nouveau Testament est la partie de l'Écriture dont il importe le plus aux chrétiens d'avoir la connaissance. à comparer le Vieux Testament avec le Nouveau, ce dernier est le plus clair et le plus parfait. Car quoique la doctrine de l'Évangile soit la même dans le fond que celle de Moïse et des prophètes, il est pourtant certain que les vérités divines, les devoirs, les promesses, les menaces sont proposés avec plus de clarté et de force dans le Nouveau Testament ⁵. Non seulement l'Évangile a dissipé les ombres de la loi et mis en évidence ce qui n'était révélé qu'en partie avant Jésus-Christ, mais il nous enseigne plusieurs choses que les anciens fidèles ignoraient et que les prophètes eux-mêmes ne connaissaient pas comme notre Seigneur le remarque dans l'Évangile. De là viens que Paul appelle ces choses-là des Mystères, ou des choses cachées qui avaient été inconnues dans les siècles précédents. Il ne faut pas être surpris si l'on trouve dans l'Évangile plus de lumière que dans la loi. C'est Moïse et ce sont les prophètes qui parlent dans le Vieux Testament, mais dans le Nouveau Testament, c'est Jésus-Christ le fils de Dieu, duquel Dieu a dit :

C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le. ⁶

Paul marque cette différence lors qu'il dit

Que Dieu a autrefois parlé à nos pères à diverses fois et en plusieurs manières par les prophètes, mais qu'il nous a parlé dans les derniers jours par son fils. ⁷

De l'Évangile.

Le Nouveau Testament comprend l'Évangile avec les Actes et les Épîtres. De ces deux parties, l'Évangile est la première en ordre et en dignité. Nous y trouvons premièrement les discours de notre Sauveur tels qu'ils sont sortis de sa bouche sacrée, la doctrine très sainte et très parfaite qu'il a enseignée aux hommes pour leur apprendre à connaître Dieu et à le servir en esprit et en vérité, les devoirs dont il recommande l'observation à ses disciples, les peines et les récompenses de la vie à venir et tout cela dans un degré d'évidence et de force qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On y lit le récit de ses miracles dans lesquels on voit éclater sa puissance divine et en même temps sa grande bonté, car ces miracles n'ayant été que des bienfaits. On doit faire une grande attention aux miracles de notre Seigneur quand on lit l'Évangile, puisque c'est la voie que Dieu choisit pour montrer aux hommes que Jésus est le Messie. Nous voyons enfin dans l'Évangile la vie toute sainte de ce grand Sauveur, son zèle et son obéissance à la volonté de son Père, sa grande charité envers les hommes, sa douceur, son humilité, sa

sincérité, sa pureté, sa patience, son renoncement au monde. Toutes ces vertus qui brillent dans sa vie sont réunies dans sa mort et cela au plus haut degré. Enfin, l'Évangile joint à l'histoire de la mort de Jésus-Christ celle de sa résurrection et de son ascension qui sont le fondement de notre foi et de notre espérance.

Il paraît de là que l'Évangile est la partie la plus considérable de Nouveau Testament. Aussi a-t-on toujours regardé dans l'église la lecture de l'Évangile comme très importante et tout de même que les Juifs, quoi qu'ils fussent les écrits des prophètes et qu'ils les reçussent comme divins, avaient une vénération singulière pour la loi de Moïse et lui donnaient le premier rang, les chrétiens ont aussi toujours eu pour l'Évangile un respect particulier. De là vient l'ancienne coutume de se lever et d'être debout quand on lit l'Évangile dans l'église et celle d'expliquer l'Évangile tout les dimanches de l'année.

On voit dans les Actes des Apôtres comment l'Évangile fut prêché après l'ascension de Jésus-Christ, tant à Jérusalem et dans les lieux voisins, qu'en plusieurs endroits du monde. La lecture de ce livre est fort utile et comme il ne contient que des histoires, il est assez clair.

Des Épîtres.

Les Épîtres qui sont des lettres que les Apôtres ont écrites aux églises de leur temps ou à certaines personnes font aussi parties des livres sacrés du Nouveau Testament. L'Apôtre Pierre ⁸ nous apprend que du vivant des Apôtres, on mettait déjà les Épîtres de Paul dans le rang des divines Écritures. Ce serait se tromper grossièrement de croire que l'Évangile suffit et que l'on peut se passer des Épîtres. On trouve dans les Épîtres l'explication de plusieurs articles qui y sont éclaircis plus particulièrement que dans l'Évangile, en sorte que l'Évangile est plus clair, à divers égards quand on y joint les Épîtres.

En effet, Jésus-Christ ne trouvait pas toujours à propos de s'expliquer nettement et précisément sur divers points. Il enveloppait souvent sa pensée sous des expressions figurées ou sous des similitudes qui avaient quelque obscurité et qui ne devaient être claires qu'après son ascension ⁹. Il y avait même diverses choses que Jésus-Christ ne disait pas à ses Apôtres pendant qu'il était au monde et qui par conséquent ne se trouvent pas dans l'Évangile. Voici comment il leur parlait :

J'ai plusieurs choses à vous dire, vous ne pouvez pas les porter maintenant ; mais quand l'esprit sera venu, il vous annoncera les choses à venir ¹⁰.

Les Apôtres furent beaucoup plus éclairés après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit qu'ils ne l'étaient auparavant. Ainsi, nous trouvons dans leurs écrits de grandes lumières et diverses choses très utiles et même tout à fait nécessaires pour notre instruction.

Ce qu'il y a de principal à observer pour bien entendre les Épîtres, c'est l'occasion et les vues dans

lesquelles les Apôtres les ont écrites. Ils y traitent divers sujets selon que le temps où ils vivaient et les besoins des églises le demandaient, mais ce qu'ils disent sur ces sujets-là sert à éclaircir plusieurs points de la religion. En général, ils s'y proposent de conserver dans les églises chrétiennes qui avaient été fondées depuis peu la pureté de la doctrine et la pureté des mœurs et de munir les fidèles contre les erreurs que diverses personnes sorties d'entre les Juifs ou d'entre les païens s'efforçaient de répandre et par lesquelles elles corrompaient la doctrine et la morale de l'Évangile. Le grand but des Apôtres dans toutes les Épîtres est de porter les chrétiens à persévérer dans la foi et dans une vie sainte. Elles finissent toutes par des exhortations à la pratique des vertus et des devoirs de la religion. Il y en a même qui n'ont été écrites que dans cette vue, telles sont particulièrement les Épîtres qu'on appelle Catholiques, dans lesquelles, à la réserve de certains endroits où les Apôtres touchent quelques articles de doctrine, on ne trouve que des préceptes de morale et des exhortations à la sainteté.

III - Avec quelles dispositions il faut lire l'Écriture.

On voit par ce qui vient d'être dit que la lecture du Vieux et du Nouveau Testament est une source abondante d'instruction et d'édification. Mais pour en tirer cette utilité, il faut que l'esprit et le cœur soient bien disposés quand on les lit. On pourrait lire l'Écriture, même avec assiduité et le faire cependant sans aucun fruit si on ne lisait que pour lire et par besoin d'acquiescement. Il en est de la lecture comme de la prière et des autres actes de la religion qui ne servent de rien et qui tournent même en péché lors qu'on n'y apporte pas les dispositions qui doivent les accompagner.

Avec attention.

La première est l'attention. C'est-à-dire que quand on lit, il faut que l'esprit soit libre, tranquille et vide d'autres pensées. On doit surtout prendre garde que le cœur ne soit pas possédé par les passions, car c'est principalement du cœur et des passions que procèdent les distractions et le manque d'attention dans la lecture, aussi bien que dans la prière, l'esprit revenant toujours aux choses dont le cœur est occupé. À cause de cela, il est bon de choisir pour la lecture un temps où l'on ne soit pas occupé par d'autres choses et particulièrement le matin. Il importe aussi de se recueillir avant que de commencer la lecture et de s'exciter à l'attention en pensant sérieusement à ce qu'on va faire et en considérant que quand nous lisons l'Écriture Dieu nous parle et que c'est par le moyen de sa parole qu'il veut nous conduire à la vie éternelle et nous rendre heureux.

Outre cela, pour lire avec attention, il faut lire à loisir. Certaines personnes se piquent de lire beaucoup et de parcourir les livres de l'Écriture en peu de temps, mais la lecture ne devient profitable que par l'attention qu'on y donne, par la méditation et par

les réflexions qu'on y fait. Il en est de la lecture, qui est la nourriture de l'âme, comme de la nourriture du corps qui ne peut conserver la vie et les forces, à moins qu'elle ne soit mâchée et digérée.

Ainsi, il faut éviter la précipitation, ne rien faire à la hâte et se donner le loisir de bien considérer et de bien peser ce qu'on lit. Pour cet effet, les lectures ne doivent pas être trop longues et il vaut mieux ne pas tant lire à la fois, quoi que pourtant il y ait quelque différence à faire à cet égard. Quand on lit des histoires, on peut lire davantage et aller plus vite. Une histoire est plus liée, elle ne transporte pas l'esprit d'un sujet à un autre, la suite de la narration attache, elle soutient l'attention et l'on retient aussi mieux ce qu'on a lu. Mais lors qu'on lit des chapitres de doctrine ou de morale, comme dans le livre de Job, dans les Proverbes et dans les Épîtres, on ne peut pas faire de si longues lectures parce que chaque verset demande une considération particulière, ainsi il faut lire moins et plus lentement.

Avec assiduité.

On doit lire fréquemment et assidûment. Ce n'est que par une lecture fréquente qu'on peut se rendre l'Écriture familière et en acquérir une connaissance suffisante. En la lisant souvent et régulièrement, on a occasion de la méditer toujours davantage. Mais ceux qui ne la lisent que rarement ne se rempliront jamais l'esprit et moins encore le cœur de ce qui est contenu dans les livres sacrés. Outre cela, une lecture assidue et exacte donne toujours plus de goût pour la parole de Dieu, étant certain que plus on la lit, plus on la médite et plus on y trouve d'onction et de beauté, plus elle éclaire l'esprit, plus elle réjouit et sanctifie le cœur. Un chrétien doit donc faire de cette divine parole son étude ordinaire, la méditer jour et nuit et comme il prend tous les jours la nourriture du corps, il doit aussi donner chaque jour à son âme la nourriture céleste qui fait vivre éternellement.

Avec discernement.

Il faut lire avec discernement, et cela, tant pour bien entendre le sens de l'Écriture que pour en comprendre l'usage. Autrement on la lirait sans fruit et on pourrait même se tromper dangereusement. Premièrement, on a besoin de discernement pour bien juger comment et en quel sens ce qu'on lit est la parole de Dieu. Tout de même qu'il y a des actions qui sont récitées dans l'Écriture, non pour que nous les imitions, mais plutôt pour nous en donner de l'horreur; aussi on y trouve bien des choses qui n'ont pas été mises par écrit pour servir de règle à nos sentiments et à notre conduite. Les auteurs sacrés rapportent quelquefois les discours et les sentiments des méchants. On trouve dans Malachie ces paroles :

*C'est en vain qu'on sert Dieu et que gagne-t-on à garder ce qu'il a commandé ?*¹¹

Et on lit dans une des Épîtres de Paul, cette maxime des profanes et des gens sensuels :

Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.

Mais quand on lit ces endroits-là et d'autres semblables, il faut se souvenir, que ce sont des impies qui parlent de la sorte. Les personnes mêmes dont la piété est louée dans l'Écriture n'ont pas toujours parlé et agi d'une manière conforme à la piété. Ainsi, quand on lit que David jura d'exterminer la maison de Nabal ¹², il faut penser qu'il pécha en cela. Les discours des amis de Job ¹³, quoique très beaux et très instructifs, ne sont pas à approuver en tout ; car il est dit que Dieu fut irrité contre eux, parce qu'ils n'avaient pas parlé comme il faut.

Ce discernement est aussi nécessaire pour juger en quel sens ce qu'on lit doit être pris, sans quoi l'on s'abuserait souvent. Par exemple, lors que Moïse dit que Dieu endure le cœur de Pharaon ¹⁴, l'on pourrait croire que l'endurcissement des hommes vient de Dieu et qu'il en est la cause, ce qui serait un sentiment détestable et blasphématoire. Quand Paul dit que Jésus-Christ nous a affranchis de la loi, qu'il a aboli l'obligation qui était contre nous dans les ordonnances de la loi, qu'on est justifié sans les oeuvres de la loi ¹⁵, il faut savoir dans quel sens il le dit, autrement on tomberait dans la fausse et pernicieuse pensée de croire que les chrétiens sont dispensés de garder la loi morale et que les bonnes oeuvres ne sont pas nécessaires. On entend tous les jours les pécheurs et les libertins s'autoriser et s'excuser par des passages de l'Écriture pris dans un sens faux. Les hommes ignorants et peu affermis tordent ce divin livre à leur propre perdition ¹⁶, comme le disait déjà Pierre en son temps. Les exemples en sont infinis. Cela fait voir combien il importe de lire l'Écriture avec un sage et juste discernement.

L'un des principaux moyens de ne pas se tromper sur le sens de l'Écriture c'est d'avoir toujours devant les yeux le but des auteurs sacrés, d'examiner à quelle occasion et dans quelle vue ils parlent, de faire attention à la liaison du discours, à ce qui précède et à ce qui suit et de confronter ce qu'on lit avec d'autres endroits qui peuvent servir à l'éclaircir. On se tromperait fort si l'on prenait tous les versets de l'Écriture séparément, comme si c'étaient autant de sentences détachées et qui eussent chacune leur sens à part à peu près comme les sentences du livre des Proverbes. Il ne faut jamais perdre de vue le dessein et le but du discours si l'on veut découvrir le véritable sens de la parole de Dieu. C'est à quoi l'on doit surtout prendre garde dans les livres et dans les chapitres dogmatiques et en particulier dans les Épîtres, et c'est aussi par cette considération que l'on a été obligé d'étendre les arguments de ces chapitres là.

Si le discernement dont on vient de parler est nécessaire pour entendre l'Écriture, il ne l'est pas moins pour en découvrir l'usage. Il faut savoir sur cela que le grand but de l'Écriture et de l'usage auquel elle est destinée c'est de produire en nous la foi et l'amour de Dieu et de nous conduire à la vie éternelle.

Ces choses sont écrites,

dit l'Apôtre Jean,

afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le fils de Dieu et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom ¹⁷.

Paul dit encore :

Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Écritures donnent nous retenions l'espérance ¹⁸.

C'est là l'effet naturel de toutes les parties de la révélation. Les doctrines et les vérités nous sont proposées afin que nous les recevions avec foi, qu'elles purifient nos cœurs et qu'elles nous portent à aimer Dieu et à le craindre. Les commandements ne nous sont donnés qu'afin que nous les observions. Les promesses et les menaces ne tendent sinon à nous détourner du mal et à nous porter au bien. C'est à cela que servent les exemples que l'Écriture nous met devant les yeux.

Ainsi dans toutes les lectures qu'on fait, il faut toujours y chercher ce qu'il y a de propre, premièrement à nous éclairer et à nous instruire et ensuite à nous sanctifier et à nous conduire à Dieu, en sorte, que ce que nous lisons nous excite toujours davantage à la piété et nous dispose de plus en plus à bien vivre. De plus, il importe que chacun remarque dans l'Écriture ce qui peut le concerner en particulier et ce qui a du rapport à ses besoins et à l'état dans lequel il se trouve. C'est dans cette juste application qu'on se fait à soi-même de ce que la parole de Dieu contient que consiste le légitime usage de ce livre. L'Apôtre Jaques l'enseigne, lors qu'il dit :

Qu'il en est de celui qui écoute la parole, comme d'un homme qui regarde son visage dans un miroir, que les auditeurs oublieux, après s'être regardés dans ce miroir oublient aussitôt comment ils sont faits au lieu que les auditeurs sages et fidèles sont ceux qui considèrent et méditent attentivement cette parole et qui mettent en pratique ce qu'elle ordonne ¹⁹.

Par où cet Apôtre montre que l'obéissance et la pratique est le but auquel il faut rapporter l'Écriture Sainte, que nous ne devons la lire et l'écouter que dans la vue de devenir plus gens de bien et que celui qui n'en fait pas cet usage se trompe et s'abuse lui-même.

Avec soumission et obéissance de foi.

L'Écriture doit être lue avec soumission et obéissance de foi. En effet, puisque c'est Dieu qui nous y parle, tout ce que nous avons à faire c'est en premier lieu de bien nous assurer de sens de l'Écriture et de la bien entendre, ce qui n'est jamais difficile dans les choses nécessaires pour le salut et après cela de recevoir avec soumission tout ce qu'elle nous dit et d'y conformer notre croyance et notre conduite. Ainsi, quand nous lisons les histoires qui y sont rapportées, nous devons les croire aussi fermement que si nous voyons les événements dont elles nous font

le récit et nous le devons d'autant plus qu'il n'y a point d'histoire qui ait autant de preuves de sa vérité qu'en a l'histoire sainte.

Lorsque l'Écriture nous propose des doctrines et qu'elle nous ordonne de les croire, il faut les recevoir avec une pleine persuasion. Et quand même il y aurait dans ces doctrines-là quelque chose dont nous ne pourrions pas bien comprendre les raisons ou la manière, cela ne devrait pas nous faire de la peine, ni ébranler notre foi. Il faut considérer qu'il y a des vérités certaines, évidentes et dont on ne saurait douter et qui cependant lors qu'on veut les approfondir ont des difficultés que personne ne résoudra jamais. Ainsi, il est de la sagesse aussi bien que de la piété dans ces occasions-là de se défaire de l'esprit de curiosité et de laisser là les vains raisonnements et les recherches téméraires qui ne feraient que nous jeter dans le doute et dans l'incrédulité. Dieu a parlé, il n'en faut pas davantage.

Quand nous lisons les commandements et les lois que Dieu nous donne dans sa parole pour servir de règle à notre conduite, notre devoir est de croire que l'observation de ces lois est absolument nécessaire et de nous y conformer. C'est ici, surtout où le sens de l'Écriture n'est jamais obscur et où il est impossible de se tromper, à moins qu'on ne s'aveugle volontairement. Ainsi, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se soumettre humblement et en simplicité de cœur à tout ce qu'il plaît à Dieu de nous commander, nous souvenant toujours qu'il a une souveraine autorité sur nous et qu'il ne nous prescrit rien qui ne tende à notre bonheur. Quand même ce que Dieu nous commande nous paraîtrait désagréable et fâcheux et serait opposé à nos passions et à nos inclinations les plus chères ; il suffit que Dieu ait parlé et qu'il ait dit : vous ferez ceci pour qu'il faille le faire ; vous ne ferez pas cela pour qu'il faille s'en abstenir. Il faut alors imposer silence aux passions et ne point écouter les suggestions de notre propre cœur, car ce ne sont que les passions qui nous font trouver des difficultés dans ce que Dieu ordonne et qui nous suggèrent de fausses raisons pour nous dispenser d'obéir. Et si pour cela il faut résister à nos penchants et à nous faire violence à nous-mêmes c'est par là que nous ferons voir que la foi et l'amour de Dieu sont le principe de notre conduite. Ce n'est même qu'en résistant à nos inclinations et en surmontant nos répugnances que notre obéissance peut-être éprouvée et que nous pouvons montrer que nous soumettons notre volonté à celle du Seigneur. Mais il est dangereux et tout à fait contraire à la foi de raisonner quand Dieu commande et de contester, soit sur la nature, soit sur la nécessité de nos devoirs. C'est pour bannir tous ces faux raisonnements, tous ces vains prétextes, par lesquels on prétend éluder les déclarations les plus expresses de la parole de Dieu que les Apôtres ont accoutumé de dire lorsqu'il s'agit des lois par lesquelles nous serons jugés :

Ne vous abusez point. Ne vous séduisez point vous-mêmes par de vains discours.

Enfin, cette soumission doit avoir lieu à l'égard des promesses et des menaces. Cela veut dire que lors que l'Écriture nous parle de la félicité de la vie à venir ou des peines qui sont réservées aux méchants, nous ne devons pas plus douter de la certitude de ces promesses et de ces menaces que si nous en voyions déjà l'accomplissement et que si le grand jour des peines et des récompenses était déjà arrivé. C'est là un des principaux effets de la foi :

Elle rend présentes les choses qu'on espère et elle donne une pleine conviction de celles qu'on ne voit point ²⁰.

Voilà en quoi consiste cette obéissance de foi qui doit accompagner la lecture de l'Écriture Sainte. Sans cela, on la lit et on l'écoute en vain.

La parole ne sert de rien lors qu'elle n'est pas mêlée avec la foi en ceux qui l'entendent ²¹.

Avec piété et dévotion.

La dernière disposition qu'on doit apporter à cette lecture c'est la piété et la dévotion. Cette disposition est la principale et elle renferme toutes les autres. Il faut que celui qui lit l'Écriture aime la vérité et la vertu, qu'il ait le cœur porté au bien et une intention sincère de connaître la volonté de Dieu et de la faire. Cette droiture d'intention est ce que notre Seigneur appelle dans l'Évangile

un cœur honnête et bon qui fait que l'on retient la parole et qu'on en rapporte le fruit avec persévérance ²².

C'est ce qui rend l'esprit attentif et ce qui donne ce sage discernement qui est si nécessaire pour bien connaître ce que Dieu veut que nous sachions et que nous fassions pour être sauvés. Avec cette intention on entre toujours dans le vrai sens de l'Écriture et on en découvre les beautés. Jésus-Christ nous l'apprend par ces paroles si remarquables :

Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra ma doctrine ²³.

Dieu se révèle à ceux qui le cherchent et c'est dans leurs cœurs qu'il répand les plus vives lumières de son esprit et les connaissances les plus salutaires.

Après cela, la lecture de l'Écriture Sainte demande un cœur plein de dévotion. La dévotion est nécessaire dans la prière de l'aveu de tous ceux qui ont quelque religion. Elle ne l'est pas moins dans la lecture. Quand Dieu nous parle dans sa parole, nous ne devons pas moins être pénétrés de ces sentiments tendres et affectueux, de respect, de zèle, de joie et d'amour, que la dévotion produit, que nous devons l'être quand nous lui parlons dans nos prières. La prière ne doit jamais être séparée de la lecture. On ne saurait mieux se disposer à écouter la voix de Dieu qu'en l'invoquant et en tenant son cœur élevé à lui. C'est en priant et en implorant avec humilité le secours du Saint-Esprit que l'on obtient cette grâce qui fléchit le cœur à l'amour de Dieu et à l'observation de ses lois. Ce n'est aussi que par là que la lecture de l'Écriture Sainte peut nous devenir salutaire et nous conduire au but pour lequel le

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Seigneur l'a faite rédiger par écrit. Dieu veuille que les réflexions qu'on vient de faire et celles qui sont

répandues dans le corps de cet ouvrage produisent cet effet sur ceux qui les liront !

- (1) Épître aux Romains 15.4
- (2) I Corinthiens 10.11
- (3) Évangile de Jean 5.39
- (4) Épître de Pierre 1.19
- (5) Matthieu 8.17 ; Pierre 1.10, 12 ; Éphésiens 3.4, 6
- (6) Matthieu 17.5.
- (7) Hébreux 1.2
- (8) Pierre 3.26
- (9) Matthieu 13.11
- (10) Jean 16.12-13
- (11) Malachie 3.14
- (12) I Samuel 15

- (13) Job 42.7
- (14) Exode 7.3
- (15) Épîtres aux Romains et aux Galates, Colossiens 2.14
- (16) II Pierre 2.16
- (17) Jean 20.31
- (18) Épître aux Romains 15.4
- (19) Jaques 1
- (20) Hébreux 11.2
- (21) Hébreux 4.2
- (22) Luc 7.15
- (23) Jean 7.17

Conseils de lecture donnés par celui qui a numérisé la présente Bible

Il faut parfois partitionner des chapitres ou des Psaumes. Il suffit parfois de deux ou trois versets pour avoir suffisamment de matière à méditer toute une journée : le sermon sur la montagne, Matthieu 5, 6 et 7, en est un exemple remarquable. Le Psaume 119 et ses 176 versets est un autre exemple.

Lisez en alternance et un peu à la fois pour pouvoir méditer ce que vous avez lu, exemple :

- les lundis, mercredis et vendredis un passage de l'Ancien Testament ;
- les mardis, jeudis et samedis, un passage du Nouveau Testament ;
- les dimanches, un passage d'un Psaume.

Bonne lecture et que Dieu vous bénisse !

INDICE

Des noms de tous les livres du Vieux et du Nouveau Testament selon l'ordre où ils sont rangés dans la Bible, avec le nombre de leurs chapitres.

LE VIEUX TESTAMENT

I Moïse ou Genèse	L	Précheur ou Écclésiaste	XII
II Moïse ou Exode	XL	Cantiques de Salomon	VIII
III Moïse ou Lévitique	XXVII	Esaïe	LXVI
IV Moïse ou Nombres	XXXVI	Jérémie	LII
V Moïse ou Deutéronome	XXXIV	Les Lamentations de Jérémie	V
Josué	XXIV	Ézéchiel	XLVIII
Juges	XXI	Daniel	XII
Ruth	IV	Osée	XIV
I Samuel	XXXI	Joël	III
II Samuel	XXIV	Amos	IX
I Rois	XXII	Abdias	I
II Rois	XXV	Jonas	IV
I Chroniques	XXIX	Michée	VII
II Chroniques	XXXVI	Nahum	III
Esdras	X	Habacuc	III
Néhémie	XIII	Sophonie	III
Ester	X	Aggée	II
Job	XLII	Zacharie	XIV
Psaumes	CL	Malachie	VI
Proverbes ou Sentences de Salomon	XXXI		

LE NOUVEAU TESTAMENT

L'Évangile selon Matthieu	XXVIII	la II aux Thessaloniens	III
L'Évangile selon Marc	XVI	la I à Timothée	VI
L'Évangile selon Luc	XXIV	la II à Timothée	IV
L'Évangile selon Jean	XIX	à Tite	III
Les actes des apôtres	XXVIII	à Philemon	I
Les Épîtres		aux Hébreux	XIII
de Paul aux Romains	XVI	de Jacques	V
la I aux Corinthiens	XVI	la I de Pierre	V
la II aux Corinthiens	XIII	la II de Pierre	III
aux Galates	VI	la I de Jean	V
aux Éphésiens	VI	la II de Jean	I
aux Philippiens	IV	la III de Jean	I
aux Colossiens	IV	de Jude	I
la I aux Thessaloniens	V	L'apocalypse ou révélation de Jean	XXII

La Genèse, premier livre de Moïse

Argument

Le livre de la Genèse a été ainsi nommé, parce que Moïse y décrit l'origine de toutes choses. Il commence par la création du monde et il s'étend jusqu'à la mort de Joseph, ce qui comprend l'espace d'environ 2400 ans.

CHAPITRE I

Le premier chapitre contient l'histoire de la création du monde.

1. Dieu ^a créa, au commencement, les cieux et la terre.

2. Et la terre était sans forme et vide et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme et l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux.

3. Et Dieu dit : ^b Que la lumière soit et la lumière fut.

4. Et Dieu vit que la lumière était bonne et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres.

5. Et Dieu nomma la lumière jour et les ténèbres nuit. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le premier jour.

6. Puis Dieu dit : ^c Qu'il y ait une étendue entre les eaux et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu donc fit l'étendue et ^d sépara les eaux qui sont au dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au dessus de l'étendue ; et ainsi fut.

8. Et Dieu nomma l'étendue cieux. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le second jour.

9. Puis Dieu dit : ^e Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu et que le sec paroisse ; et ainsi fut.

10. Et Dieu nomma le sec, terre. Il nomma aussi l'amas des eaux, mers et Dieu vit que cela était bon.

11. Puis Dieu dit : Que la terre pousse son jet, savoir de l'herbe portant semence et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre ; et ainsi fut.

12. La terre donc produisit son jet, savoir de l'herbe portant de la semence selon son espèce et des arbres portant des fruits qui avaient leur semence en eux-mêmes selon leur espèce et Dieu vit que cela était bon.

13. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le troisième jour.

14. Puis Dieu dit : ^f Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux pour séparer la nuit d'avec le jour et qui servent de signes et pour les saisons et pour les jours et pour les années ;

15. Et qui soient pour luminaires dans l'étendue des cieux afin de luire sur la terre ; et ainsi fut.

16. Dieu donc fit deux ^g grands luminaires : le plus grand luminaire pour dominer sur le jour et le moindre pour dominer sur la nuit ; il fit aussi les étoiles.

17. Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux pour luire sur la terre ;

18. Et pour dominer sur le jour et sur la nuit et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres ; et Dieu vit que cela était bon.

19. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le quatrième jour.

20. Puis Dieu dit : Que les eaux produisent en toute abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie et que les oiseaux volent sur la terre vers l'étendue des cieux.

21. Dieu donc créa les grands poissons et tous les animaux vivants et qui se meuvent, que les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espèce et tout oiseau ayant des ailes selon son espèce ; et Dieu vit que cela était bon.

22. Et Dieu les bénit, disant : ^h Croissez et multipliez et remplissez les eaux dans les mers et que les oiseaux multiplient sur la terre.

23. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le cinquième jour.

24. Puis Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce ; et ainsi fut.

25. Dieu donc fit les bêtes de la terre selon leur espèce et les animaux domestiques selon leur espèce et les reptiles de la terre selon leur espèce et Dieu vit que cela était bon.

26. Puis Dieu dit : ⁱ Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux et sur les animaux domestiques et sur toute la terre et sur tout reptile qui rampe sur la terre.

27. Dieu donc créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu : ^j il le créa mâle et femelle.

28. Et Dieu les bénit et leur dit : ^k Croissez et multipliez et remplissez la terre et l'assujettissez et dominez sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux et sur toute bête qui se meut sur la terre.

29. Et Dieu dit : ^l Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence et qui est sur toute la terre et tout arbre qui a en soi du fruit d'arbre portant semence, ce qui vous sera pour nourriture.

30. Mais j'ai donné à toutes les bêtes de la terre et à tous les oiseaux des cieux et à tout ce qui se meut sur la terre qui a vie en soi toute herbe verte pour manger ; et ainsi fut.

31. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait et voilà il était très bon. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le sixième jour.

RÉFLEXIONS

Le premier chapitre de la Genèse nous enseigne la première vérité de la religion : c'est qu'il y a un

Dieu qui a créé le Ciel et la terre et toutes les choses qui y sont, que c'est lui qui a donné à toutes les créatures la nature et les qualités qu'elles ont et que c'est par sa volonté que le monde subsiste dans l'ordre admirable que l'on y remarque.

Mais nous apprenons surtout dans ce chapitre que Dieu a fait l'homme à son image, qu'il lui a donné la domination sur les autres créatures et une âme spirituelle et immortelle capable de connaître et d'aimer son créateur.

Ainsi notre devoir est de reconnaître et d'adorer la puissance, la grandeur et la sagesse de Dieu qui paraissent dans tous ses ouvrages, de célébrer sa bonté envers nous et de lui rendre continuellement les actions de grâces, l'amour et l'obéissance que nous lui devons si justement.

- (a) v1 : Psaumes 33.6 et 136.5 ; Jean 1.1 ; Actes 14.15 et 17.24 ; Hébreux 11.3 ; Écclésiaste 18.1
 (b) v3 : II Corinthiens 4.6
 (c) v6 : Jérémie 10.12 et 51.15
 (d) v7 : Psaume 148.4
 (e) v9 : Job 38.8 ; Psaumes 33.7, 104.6 et 136.6
 (f) v14 : Psaume 136.7
 (g) v16 : Psaume 136.7, 8 et 9
 (h) v22 : Ci-dessous 8.17
 (i) v26 : Ci-dessous 5.1 ; I Corinthiens 11.7 ; Éphésiens 4.24 ; Colossiens 3.10
 (j) v27 : Matthieu 19.4
 (k) v28 : Ci-dessous 9.2
 (l) v29 : Ci-dessous 9.3

CHAPITRE II

Dieu, après avoir créé le monde en six jours, consacre le septième jour, versets 1-6.

Il met Adam dans le paradis terrestre et il lui défend de manger du fruit d'un arbre qui est appelé l'arbre de la connaissance du bien et du mal, versets 7-17.

Il crée la femme et institue le mariage, versets 18-25.

1. Les cieux ^a donc et la terre furent achevés et toute leur armée.

2. Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite ^b et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite.

3. Et Dieu bénit le septième jour et il le sanctifia parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.

4. Telles sont les origines des cieux. et de la terre lors qu'ils furent créés quand l'Éternel Dieu fit la terre et les cieux.

5. Et toutes les plantes des champs avant qu'il y en eût en la terre et toutes les herbes des champs avant qu'elles eussent poussé. Car l'Éternel Dieu ne faisait point pleuvoir sur la terre et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre.

6. Et aucune vapeur ne montait de la terre qui arrosât toute la surface de la terre ¹.

7. ^c Or l'Éternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre et il avait soufflé dans ses narines

une respiration de vie, et l'homme ^d fut fait en âme vivante.

8. Aussi l'Éternel Dieu avait planté un jardin en Éden du côté d'Orient et il y avait mis l'homme qu'il avait formé.

9. Et l'Éternel avait fait germer de la terre tout arbre désirable à la vue et bon à manger et l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

10. Et un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin et de là il se divisait en quatre fleuves.

11. Le nom du premier est Pisçon, c'est celui qui coule dans tout le pays de Havila où l'on trouve de l'or.

12. Et l'or de ce pays-là est bon, c'est là aussi que se trouve le bdellion ² et la pierre d'onyx.

13. Et le nom du second fleuve est Guihon, c'est celui qui coule dans tout le pays de Cus.

14. Et le nom du troisième fleuve est Hiddekel, c'est celui qui coule vers l'orient de l'Assyrie. Et le quatrième fleuve est l'Euphrate.

15. L'Éternel Dieu prit donc l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder.

16. Puis l'Éternel Dieu commanda à l'homme disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.

17. Toutefois pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point, car au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.

18. Or l'Éternel Dieu avait dit ; Il n'est pas bon que l'homme soit seul, ^e je lui ferai une aide semblable à lui.

19. Car l'Éternel Dieu avait formé de la terre toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux des cieux. Puis il les avait fait venir vers Adam afin qu'il vît comment il les nommerait et que le nom qu'Adam donnerait à tout animal vivant fût son nom.

20. Et Adam donna les noms à tous les animaux domestiques et aux oiseaux des cieux et à toutes les bêtes des champs, mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui.

21. Et l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam et il s'endormit et Dieu prit une de ses côtes et il resserra la chair à la place.

22. Et l'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam et la fit venir vers Adam.

23. Alors, Adam dit : ^f A cette fois celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair. On la nommera hommesse ³, car elle a été prise de l'homme.

24. ^g C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère et il se joindra à sa femme et ils seront une même chair.

25. Or Adam et sa femme étaient tous deux nus et ils n'en avaient point de honte.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer trois choses dans ce chapitre.

La première, que le monde ayant été créé en six jours, Dieu se reposa le septième jour et qu'il le consacra afin que la célébration du jour de repos servît dans la suite à conserver parmi les hommes la mémoire de la création du monde.

Il faut remarquer, en second lieu, qu'Adam fut mis dans le paradis terrestre pour y être heureux et que Dieu pour éprouver son obéissance lui donna une loi accompagnée de menaces en lui défendant sous peine de mort de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Cette conduite de Dieu marque sa grande bonté envers l'homme innocent, mais cela montre aussi que l'homme ne pouvait pas être indépendant, qu'il était obligé de se soumettre aux lois de son créateur et que ce n'était que par l'obéissance qu'il pouvait avoir part aux effets de l'amour de Dieu.

En troisième, ce que Moïse rapporte de l'institution du mariage nous engage à reconnaître la grande sagesse et la bonté de Dieu qui paraissent dans cet ordre qu'il établit au commencement pour la conservation et pour le bien du genre humain.

Cela nous oblige à respecter le mariage comme un état sacré et dont Dieu est l'auteur et à nous éloigner de tout ce qui est contraire à une si sainte institution et particulièrement de l'impureté et de toute sorte de souillure.

(a) v1 : Exode 20.11 et 31.17

(b) v2 : Deutéronome 5.14 et Hébreux 4.4

(c) v7 : Écclésiaste 17.1

(d) v7 : I Corinthiens 15.45

(e) v18 : Écclésiaste 17.5

(f) v23 : I Corinthiens 2.8

(g) v24 : Matthieu 19.5 ; Marc 10.7 ; I Corinthiens 6.16 ; Ephésiens 5.31

(1) v6 : Hébreux : Mais une vapeur ou un brouillard s'élevait de la terre et arrosait toute la surface de la terre.

(2) v12 : C'est là aussi que se trouvent les perles.

(3) v23 : Hébreux : On la nommera Ischa, qui veut dire femme. C'est en hébreu le même nom que celui d'Isch, qui signifie homme, mais avec une terminaison féminine. Il n'y a point de mot dans notre langue qui puisse exprimer ce nom.

CHAPITRE III

Après que Moïse a rapporté l'histoire de la Création du monde, il récite dans ce chapitre,

1. Comment Adam et Ève tombèrent dans le péché, versets 1-13 ;

2. Comment Dieu les punit en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du paradis terrestre, versets 14-24.

1. Or le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits et il dit à la femme : Quoi ! Dieu aurait-il dit : Vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?

2. Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin.

3. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et

vous ne le toucherez point de peur que vous ne mouriez.

4. Alors le serpent dit à la femme : ^a Vous ne mourrez nullement ;

5. Mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux ¹ connaissant le bien et le mal.

6. La femme donc voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger et qu'il était agréable à la vue et que cet arbre était désirable pour donner de la science en prit du fruit ^b et en mangea et en donna aussi à son mari qui était avec elle et il en mangea.

7. Et les yeux de tous deux furent ouverts et ils connurent qu'ils étaient nus et ils cousirent ensemble des feuilles de figuiers et ils s'en firent des ceintures.

8. Alors, ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Éternel Dieu ² qui se promenait par le jardin et Adam et sa femme se cachèrent de devant la face de l'Éternel Dieu parmi les arbres du jardin.

9. Mais l'Éternel Dieu appela Adam et lui dit : Où es-tu ?

10. Et il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai craint parce que j'étais nu et je me suis caché.

11. Et Dieu dit : Qui t'as montré que tu étais nu ? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'ai défendu de manger ?

12. Et Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi m'a donné de l'arbre et j'en ai mangé.

13. Et l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme répondit : Le serpent m'a séduite et j'en ai mangé.

14. Alors l'Éternel Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et entre toutes les bêtes des champs : Tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie.

15. Et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la semence de la femme : cette semence t'écrasera la tête et tu lui blesseras au talon.

16. Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, tu enfanteras en travail tes enfants, ^c tes désirs se porteront à ton mari ³ et il dominera sur toi.

17. Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme et que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avais donné ce commandement disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi, tu en mangeras en travail tous les jours de ta vie.

18. Et elle te produira des épines et des chardons et tu mangeras l'herbe des champs ⁴.

19. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été pris, car tu es poudre et tu retourneras en poudre.

20. Et Adam appela sa femme Ève ⁵ parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

21. Et l'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des robes de peaux et les en revêtit.

22. Et l'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main et ne prenne aussi de l'arbre de vie et qu'il n'en mange et ne vive pour toujours.

23. Et l'Éternel Dieu le fit sortir du jardin d'Éden pour labourer la terre de laquelle il avait été pris.

24. Ainsi, il chassa l'homme et il logea des chérubins vers l'orient du jardin d'Éden avec une lame d'épée de feu qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de vie.

RÉFLEXIONS

Le but de ce chapitre est de nous apprendre comment le péché et la mort sont entrés dans le monde et cette histoire du péché d'Adam a été rédigée par écrit afin qu'il parût que Dieu n'est pas l'auteur du péché, mais que l'homme y est tombé volontairement et par sa faute.

Outre cela, on voit dans la chute de notre premier père combien il est dangereux de ne pas croire ce que Dieu a dit, de prêter l'oreille aux tentations et de suivre les désirs de la chair et avec quel soin nous devons veiller sur nous-mêmes et obéir à toutes les lois du Seigneur, même dans les choses qui paraissent de moindre importance.

Ce qui arriva à Adam et à Ève après leur péché et la punition que Dieu leur infligea en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du jardin d'Éden fait voir que les menaces de Dieu ne sont jamais vaines et qu'il ne peut laisser la désobéissance de l'homme impunie.

Mais Dieu fit paraître en même temps sa miséricorde en promettant que la semence de la femme écraserait la tête du serpent, ce qui voulait dire que Dieu délivrerait les hommes du péché et de la mort qui étaient entrés au monde par la séduction du diable. Nous devons bénir Dieu de ce qu'il a accompli cette promesse en envoyant Jésus-Christ pour détruire les œuvres du démon et pour nous procurer l'entrée dans le paradis céleste où il nous prépare un bonheur qui ne finira jamais.

(a) v4 : II Corinthiens 11.3

(b) v6 : I Timothée 2.14

(c) v16 : I Corinthiens 14.34

(1) v5 : Ou, comme Dieu.

(2) v8 : Ou, un grand bruit.

(3) v16 : Tu te retireras vers ton mari.

(4) v18 : C'est-à-dire : ce que les plantes produiront.

(5) v20 : C'est-à-dire : vivante.

CHAPITRE IV

Moïse récite la naissance de Caïn et d'Abel, le meurtre que Caïn commit en tuant Abel son frère et la punition de Caïn, versets 1-15.

Il fait ensuite le dénombrement des descendants de Caïn et il rapporte la naissance de Seth qui fut

un autre fils d'Adam et de qui les patriarches sont descendus, versets 16-29.

1. Or Adam connut Ève sa femme et elle conçut et enfanta Caïn et elle dit : J'ai acquis un homme par l'Éternel.

2. Elle enfanta encore Abel son frère et Abel fut berger et Caïn laboureur.

3. Or il arriva au bout de quelque temps que Caïn offrit à l'Éternel en oblation des fruits de la terre.

4. Et qu'Abel aussi offrit des premiers nés de son troupeau et de leur graisse. Et l'Éternel eut égard à Abel et à son oblation.

5. Mais il n'eut point égard à Caïn ni à son oblation et Caïn fut fort irrité et son visage en fut abattu.

6. Et l'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère et pourquoi ton visage est-il abattu ?

7. Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu ? Mais si tu ne fais pas bien, la peine du péché est à la porte. Or ses désirs se rapportent à toi ¹ et il est sous ta puissance.

8. Et Caïn parla à Abel son frère. Et comme ils étaient aux champs, ^a Caïn s'éleva contre Abel son frère et le tua.

9. Et l'Éternel dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Et il lui répondit : Je ne sais, suis-je le gardien de mon frère ? Moi ?

10. Et Dieu dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.

11. Maintenant donc, tu seras maudit, même par la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère.

12. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit, tu seras aussi vagabond et fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit à l'Éternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter ².

14. Voici, tu m'as chassé aujourd'hui de dessus la terre et je serai caché de devant ta face et je serai vagabond sur la terre et il arrivera que quiconque me trouvera me tuera.

15. Et l'Éternel lui dit : Partant quiconque tuera Caïn sera puni sept fois au double et l'Éternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât point ³.

16. Alors, Caïn sortit de devant la face de l'Éternel et habita au pays de Nod, vers l'orient d'Éden.

17. Puis Caïn connut sa femme qui conçut et enfanta Hénoc et il bâtit une ville et appela la ville du nom de son fils, Hénoc.

18. Puis Hيراد naquit à Hénoc et Hيراد engendra Méhujaël et Méhujaël engendra Méhusçaël et Méhusçaël engendra Lémec.

19. Et Lémec prit deux femmes. Le nom de l'une était Hada et le nom de l'autre Tsilla.

20. Et Hada enfanta Jabal qui fut père de ceux qui demeurent dans les tentes et des pasteurs.

21. Et le nom de son frère fut Jubal qui fut père de tous ceux qui touchent le violon et les orgues ⁴.

22. Et Tsilla aussi enfanta Tubal-caïn qui forgeait toute sorte d'instruments d'airain et de fer et la sœur de Tubal-caïn fut Nahama.

23. Et Lémec dit à Hada et Tsilla ses femmes : Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez mes paroles : Je tuerai un homme si je suis blessé, même un jeune homme si je suis meurtri.

24. Car si Caïn est vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois.

25. Et Adam connut encore sa femme qui enfanta un fils et l'appela Seth ⁵, car Dieu m'a, dit-elle, donné un autre fils au lieu d'Abel que Caïn a tué.

26. Et un fils naquit aussi à Seth et il l'appela Enos ⁶. Alors, on commença à appeler du nom de l'Éternel ⁷.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous propose deux exemples remarquables :

Le premier est celui d'Abel, lequel, comme le dit l'apôtre Paul dans Hébreux 11.4,

offrit par la foi un plus excellent sacrifice que Caïn et obtint le témoignage d'être juste,

mais qui nonobstant sa piété fut exposé à l'envie et à la cruauté de son frère qui même le tua. C'est ainsi que Dieu voulut faire voir dès le commencement du monde qu'il n'agrée de service que celui que les gens de bien lui rendent et que cependant il permet quelquefois qu'ils soient opprimés par les méchants, ce qui faisait voir dès lors que ce n'était pas dans cette vie qu'il fallait attendre la récompense de la piété.

L'autre exemple est celui de Caïn dans la personne duquel nous avons une image des impies et de ceux qui haïssent leurs frères, aussi bien que des maux qui arrivent par l'envie et par la jalousie. L'on voit de plus dans les frayeurs dont Caïn fut agité après son crime qu'une mauvaise conscience est ordinairement travaillée par des remords. La généalogie des descendants de Caïn a été conservée pour marquer la distinction qu'il y eut dans la suite entre la postérité impie de Caïn et celle de Seth, fils d'Adam, duquel les patriarches et le Messie sont descendus.

(a) v8 : Matthieu 23.35 ; I Jean 3.12 ; Jude 11

(1) v7 : Il se retirera vers toi.

(2) v13 : Mon péché est trop grand pour m'être pardonné.

(3) v15 : Ou, Dieu fit un signe, ou un prodige pour Caïn afin de l'assurer qu'aucun qui le trouverait ne le tuerait point.

(4) v21 : Le psaltérion et des instruments de musique. Les orgues n'étaient pas connues en ce temps-là.

(5) v25 : C'est-à-dire : substitué, établi.

(6) v26 : C'est-à-dire : homme infirme ou misérable.

(7) v26 : Ou : on commença à se réclamer du nom de l'Éternel.

CHAPITRE V

Moïse fait dans ce chapitre le dénombrement des patriarches et leur généalogie depuis Adam jusqu'à Noé.

1. C'est ici le dénombrement de la postérité d'Adam depuis le jour que Dieu créa l'homme, ^a et il le fit à sa ressemblance.

2. Il les créa donc mâle et femelle et il les bénit et il leur donna le nom d'homme au jour qu'ils furent créés.

3. Ainsi, Adam vécut cent trente ans et engendra un fils à sa ressemblance selon son image et il lui donna le nom de Seth.

4. ^b Et les jours d'Adam après qu'il eût engendré Seth furent huit cents ans et il engendra des fils et des filles.

5. Tout le temps donc qu'Adam vécut fut neuf cent trente ans, puis il mourut.

6. Seth aussi vécut cent cinq ans et engendra Enos.

7. Et Seth vécut, après qu'il eut engendré Enos, huit cent sept ans et il engendra des fils et des filles.

8. Tout le temps donc que Seth vécut fut neuf cent douze ans, puis il mourut.

9. Et Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans engendra Kenan.

10. Et Enos après qu'il eut engendré Kenan vécut huit cent quinze ans et il engendra des fils et des filles.

11. Tout le temps donc qu'Enos vécut fut neuf cent cinq ans, puis il mourut.

12. Et Kenan ayant vécu soixante et dix ans engendra Mahalaléel.

13. Et Kenan après qu'il eut engendré Mahalaléel vécut huit cent quarante ans et il engendra des fils et des filles.

14. Tout le temps donc que Kenan vécut fut neuf cent dix ans, puis il mourut.

15. Mahalaléel aussi vécut soixante-cinq ans et il engendra Jéred.

16. Et Mahalaléel après qu'il eut engendré Jéred vécut huit cent trente ans et il engendra des fils et des filles.

17. Tout le temps donc que Mahalaléel vécut fut huit cent quatre-vingt-quinze ans, puis il mourut.

18. Et Jéred ayant vécu cent soixante-deux ans engendra Hénoc.

19. Et Jéred après avoir engendré Hénoc vécut huit cents ans et il engendra des fils et des filles.

20. Tout le temps donc que Jéred vécut fut neuf cent soixante-deux ans, puis il mourut.

21. ^c Hénoc aussi vécut soixante-cinq ans et engendra Méthuscela.

22. Et Hénoc après qu'il eut engendré Méthuscela marcha avec Dieu trois cents ans et il engendra des fils et des filles.

23. Tout le temps donc qu'Hénoc vécut fut trois cent soixante-cinq ans.

24. Ainsi ^d Hénoc chemina avec Dieu et il ne parut plus parce que Dieu le prit.

25. Et Méthuscela ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans engendra Lémec.

26. Et Méthuscela après qu'il eut engendré Lémec vécut sept cent quatre-vingt-deux ans et il engendra des fils et des filles.

27. Tout le temps donc que Méthusela vécut fut neuf cent soixante-deux ans, puis il mourut.

28. Lémec aussi vécut cent quatre-vingt-deux ans et il engendra un fils :

29. Et il l'appela Noé ¹ en disant : Celui-ci nous soulagera de notre œuvre et du travail de nos mains sur la terre que l'Éternel a maudite.

30. Et Lémec après qu'il eut engendré Noé vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans et il engendra des fils et des filles.

31. Tout le temps donc que Lémec vécut fut sept cent soixante-dix-sept ans, puis il mourut.

32. Et Noé âgé de cinq cents ans engendra Sem, Cam et Japhet.

RÉFLEXIONS

Nous avons deux réflexions principales sur ce chapitre.

1. La première, sur la longue vie des patriarches. Dieu voulut qu'ils véussent fort longtemps afin que le monde se peuplât par ce moyen plus promptement et que la connaissance et la mémoire de la création y fussent plus facilement et plus sûrement conservées.

2. La seconde réflexion est celle que Paul fait dans l'épître aux Hébreux XI.5 où il dit qu'Hénoc fut enlevé et ne vit point la mort parce qu'il avait été agréable à Dieu pendant sa vie. Dieu voulut ainsi récompenser la piété de ce patriarche et apprendre aux hommes de ce temps-là qu'il y avait pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. C'est de quoi nous avons des preuves encore plus claires dans l'Évangile et surtout dans l'ascension de Jésus-Christ. Ainsi ceux qui imiteront Hénoc dans sa piété, qui marcheront comme lui avec Dieu et s'étudieront à lui être agréables par une vie sainte et religieuse seront reçus après leur mort dans le lieu où ce patriarche fut enlevé et où notre Seigneur est allé nous préparer une place.

(a) v1 : Ci-dessus 1.26 ; ci-dessous 9.6 ; Écclésiaste 17.1

(b) v4 : I Chroniques 1.1

(c) v21 : Jude 14

(d) v24 : Hébreux 11.5 ; Écclésiaste 44.16

(1) v29 : C'est-à-dire : consolateur.

CHAPITRE VI

Dieu voyant l'extrême corruption des hommes prend la résolution d'envoyer le déluge, versets 1-12,

et il commande à Noé de bâtir une arche pour s'y retirer avec sa famille et avec les bêtes, versets 13-22.

1. Or il arriva quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre et qu'ils eurent engendré des filles,

2. Les fils de Dieu voyant que les filles des hommes étaient belles en prirent pour leurs femmes de toutes celles qu'ils choisirent.

3. Et l'Éternel dit : Mon esprit ne contestera point à toujours avec les hommes, car aussi ils ne sont que chair, leurs jours donc seront de six vingt ans.

4. En ce temps-là, il y avait des géants sur la terre, même après que les fils de Dieu se furent joints avec les filles des hommes et qu'elles leur eurent donné des enfants. Ce sont ces puissants hommes qui de tout temps ont été des gens de renom.

5. Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très grande sur la terre et ^a que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mal en tout temps,

6. Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il en eut un grand déplaisir dans son cœur.

7. Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui se meut, même jusqu'aux oiseaux des cieux, car je me repens de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel.

9. Ce sont ici les générations de Noé. ^b Noé fut un homme juste et plein d'intégrité en son temps, marchant avec Dieu.

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam et Japhet.

11. Et la terre était corrompue devant Dieu et remplie d'extorsion.

12. Dieu donc regarda la terre et voici elle était corrompue, car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

13. Et Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est venue devant moi, car ils ont rempli la terre d'extorsion et voici je les détruirai avec la terre.

14. Fais-toi une arche de bois de gopher. Tu feras l'arche par loges et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.

15. Et tu la feras d'une telle manière : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées et sa hauteur de trente coudées.

16. Tu donneras du jour à l'arche et tu feras son comble d'une coudée de hauteur et tu mettras la porte de l'arche à son côté et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

17. Et voici, je ferai venir un déluge d'eaux sur la terre pour détruire toute chair qui a esprit de vie en soi sous les cieux et tout ce qui est sur terre expirera.

18. Mais j'établirai mon alliance avec toi et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils et ta femme et les femmes de tes fils avec toi.

19. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche pour les conserver en vie avec toi, savoir le mâle et la femelle.

20. Des oiseaux selon leur espèce, des bêtes selon leur espèce et de tous les animaux qui se meuvent selon leur espèce : il en entrera de tous,

deux de chaque espèce avec toi afin que tu les conserves en vie.

21. Prends aussi avec toi de toute nourriture et fais-en ta provision afin qu'elle serve pour ta nourriture et pour celle des animaux.

22. ^c Et Noé fit toutes les choses que Dieu lui avait commandées ; il les fit ainsi.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer dans ce chapitre,

1. en premier lieu que le mariage des descendants de Seth avec les filles qui étaient de la postérité de Caïn fut la cause des impuretés, des injustices et des autres crimes qui se multiplièrent sur la terre, même parmi ceux qui descendaient de Seth, ce qui obligea Dieu à envoyer le déluge. Cela montre que le commerce avec les méchants et les impies est très dangereux et qu'en particulier l'impureté et la sensualité ont été de tout temps la source de bien des maux et que ce péché, de même que la violence et l'injustice attirent sur les hommes la colère du ciel.

2. La bonté et la patience de Dieu envers les habitants du premier monde paraissent en ce qu'il leur donna cent et vingt ans pour se repentir et en ce qu'il les fit avertir par le moyen de Noé et par la construction de l'arche du déluge qui allait arriver. C'est ainsi que Dieu a usé de tout temps d'un grand support envers les hommes et qu'il leur donne toujours le temps et les avertissements nécessaires afin qu'ils préviennent ses jugements.

3. Dans l'ordre que Dieu donna à Noé de bâtir l'arche, l'on doit considérer le soin que Dieu a de ceux qui le craignent et le moyen admirable dont il voulut se servir par un effet de sa sagesse pour conserver les hommes et les bêtes afin de repeupler la terre après le déluge.

4. Enfin, l'on voit dans ce chapitre la foi et l'obéissance de Noé, lequel,

étant divinement averti des choses qui ne se voient point encore, craignit et bâti l'arche, par laquelle il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qui est par la foi.

Cette réflexion que Paul fait au chapitre XI de l'épître aux Hébreux nous engage à être les imitateurs de la foi de ce patriarche, à marcher dans l'intégrité comme lui et à profiter de la patience de Dieu qui nous invite à la repentance afin que nous puissions éviter les jugements qui doivent tomber sur les méchants et être sauvés avec ceux qu'il recevra un jour dans son royaume céleste.

(a) v5 : Ci-dessous 8.21
(b) v9 : Écclésiaste 44.17
(c) v22 : Hébreux 11.7

CHAPITRE VII

Ce chapitre contient l'histoire du déluge duquel Noé fut garanti ayant été conservé dans l'arche avec sa famille et avec les bêtes qu'il y avait fait entrer.

1. Et l'Éternel dit à Noé : Entre, toi et toute ta maison dans l'arche, car je t'ai vu juste devant moi en ce temps.

2. Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, mais des bêtes qui ne sont point nettes, un couple, le mâle et la femelle ;

3. Tu prendras aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, afin d'en conserver la race sur toute la terre.

4. Car dans sept jours, je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits et j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j'ai faite.

5. ^a Et Noé fit toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

6. Et Noé était âgé de six cents ans quand le déluge des eaux vint sur la terre.

7. Noé donc entra et ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui dans l'arche à cause des eaux du déluge.

8. Des bêtes nettes et des bêtes qui ne sont point nettes et des oiseaux et de tout ce qui se meut sur la terre.

9. Elles entrèrent deux à deux vers Noé dans l'arche, savoir le mâle et la femelle, comme Dieu le lui avait commandé.

10. Et il arriva qu'au septième jour, les eaux du déluge furent sur la terre.

11. En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, au dix-septième jour du mois, en ce jour-là, toutes les fontaines du grand abîme furent rompues et les bondes des cieux furent ouvertes.

12. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

13. En ce même jour-là, Noé et Sem, Cam et Japhet, fils de Noé, entrèrent dans l'arche, avec la femme de Noé et les trois femmes de ses fils avec eux.

14. Eux et toutes les bêtes selon leur espèce et tous les animaux domestiques selon leur espèce et tous les reptiles qui se meuvent sur la terre selon leur espèce et tous les oiseaux selon leur espèce et tout petit oiseau ayant des ailes, de quelque sorte que ce soit.

15. Il vint donc de toute chair qui a en soi esprit de vie un couple à Noé dans l'arche.

16. Même le mâle et la femelle de toute chair y vinrent, comme Dieu lui avait commandé, puis l'Éternel ferma l'arche sur lui.

17. Et le déluge se répandit pendant quarante jours sur la terre et les eaux crurent et élevèrent l'arche et elle fut élevée de dessus la terre.

18. Et les eaux se renforcèrent et s'accrurent fort sur la terre et l'arche flottait au-dessus des eaux.

19. Et les eaux se renforcèrent prodigieusement sur la terre et toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous les cieux furent couvertes.

20. Les eaux se renforcèrent de quinze coudées plus haut, ainsi les montagnes furent couvertes.

21. Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et de tous les reptiles qui se traînent sur la terre et tous les hommes.

22. Toutes ces choses qui étaient sur le sec et qui avaient respiration de vie en leurs narines moururent.

23. Tout ce donc qui subsistait sur la terre fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles et jusqu'aux oiseaux des cieux. Et ils furent exterminés de dessus la terre. ^b Noé demeura de reste et ce qui était avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux se maintinrent sur la terre par cent cinquante jours.

RÉFLEXIONS

L'histoire du déluge est tout à fait mémorable et c'est ici l'exemple le plus remarquable que Dieu ait donné de sa justice depuis la création du monde. C'est aussi un événement très certain et dont la mémoire a été conservée parmi tous les peuples et dans les auteurs les plus anciens, aussi bien que dans les livres sacrés. L'apôtre Pierre nous enseigne quel est l'usage que nous devons faire de cette histoire, lorsqu'il dit :

Si Dieu n'a point épargné le monde ancien, s'il a sauvé Noé, lui huitième héraut de la justice, et s'il a amené le déluge sur le monde des méchants, le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui l'honorent et réserver les impies pour être punis au jour du jugement, II Pierre 2, versets 5-9.

L'on doit faire de sérieuses réflexions sur ce grand exemple. Nous y voyons que Dieu est juste, que ses menaces s'exécutent toujours et que le grand nombre des pêcheurs ne met point les hommes à couvert de sa vengeance. Nous devons de plus considérer que, comme ceux qui n'étaient pas dans l'arche périrent, de même ceux qui auront négligé d'entrer dans la voie du salut et de profiter de la patience de Dieu périront infailliblement. C'est de quoi Jésus-Christ nous avertit dans l'Évangile en disant :

Qu'il en sera du jour de sa venue comme des jours de Noé, auxquels les habitants du premier monde vivaient dans la sécurité et ne pensèrent point au déluge jusqu'à ce qu'il vînt et les fit tous périr, Luc 17, versets 26-27.

C'est ainsi que les pêcheurs seront surpris lorsque Jésus-Christ viendra pour juger le monde et pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

(a) v5 : Matthieu 24.38 ; Luc 17.26 ; I Pierre 3.20
(b) v23 : I Pierre 3.20 ; II Pierre 2.5

CHAPITRE VIII

Moïse récite dans ce chapitre comment Noé sortit de l'arche après que les eaux du déluge se furent retirées et comment il offrit un sacrifice à Dieu, ensuite de quoi Dieu rétablit l'ordre de la nature.

1. Or Dieu se souvint de Noé et de toutes les bêtes et de tous les animaux qui étaient avec lui dans l'arche. Et Dieu fit passer un vent sur la terre et les eaux s'arrêtèrent.

2. Car les sources de l'abîme et les bondes des cieux avaient été fermées et la pluie des cieux avait été retenue.

3. Et les eaux se retiraient de plus en plus de dessus la terre et au bout de cent cinquante jours elles diminuèrent.

4. Et au dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux allaient en diminuant de plus en plus jusqu'au dixième mois et au premier jour du dixième mois, les sommets des montagnes se montrèrent.

6. Puis il arriva qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre de l'Arche qu'il avait faite.

7. Et il lâcha le corbeau qui sortit allant et revenant jusqu'à que ce les eaux séchassent sur la terre.

8. Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.

9. Mais le pigeon ne trouvant pas sur quoi asseoir la plante de son pied retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur toute la terre. Et Noé avançant sa main le reprit et le retira à soi dans l'arche.

10. Et quand il eut attendu encore sept autres jours, il lâcha le pigeon hors de l'arche.

11. Et sur le soir le pigeon revint à lui et voici il avait dans son bec une feuille d'olivier qu'il avait arrachée et Noé connut que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre.

12. Et il attendit encore sept autres jours, puis il lâcha le pigeon qui ne retourna plus vers lui.

13. Et il arriva que l'an six cent et un de l'âge de Noé, au premier jour du premier mois, les eaux se séchèrent de dessus la terre et voici, la surface de la terre se séchait.

14. Et au vingt-septième jour du second mois, la terre fut sèche.

15. Alors, Dieu parla à Noé disant :

16. Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi.

17. Fais sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair, tant des oiseaux que des bêtes et tous les animaux qui se meuvent sur la terre : Qu'ils peuplent en abondance la terre et qu'ils croissent et qu'ils se multiplient sur la terre.

18. Noé donc sorti, ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui.

19. Toutes les bêtes, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui rampe sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.

20. Et Noé bâtit un autel à l'Éternel et pris de toute bête nette et de tout oiseau net et il offrit des holocaustes sur l'autel.

21. Et l'Éternel flaira une odeur qui l'apaisa et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes, ^a car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse. Et je ne détruirai plus tout ce qui vit comme je l'ai fait ;

22. Mais tant que la terre durera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à remarquer ici, c'est que Dieu après avoir donné des marques terribles de sa sévérité dans le déluge, donna des témoignages de sa bonté, non seulement envers Noé et sa famille, mais aussi envers tout le genre humain, en rétablissant le monde dans l'état et dans l'ordre où nous le voyons encore aujourd'hui.

Et puisque nous jouissons de ces effets de la bonté de Dieu, nous devons l'en remercier et être incités à l'aimer et à le craindre par la considération de sa miséricorde aussi bien que par celle de sa justice qui paraissent l'une et l'autre d'une manière si sensible dans ce qui arriva lors du déluge universel.

(a) v21 : Ci-dessus 6.5 ; Matthieu 15.9

CHAPITRE IX

On voit ici trois choses.

1. *Les lois que Dieu donna après le déluge à Noé et au genre humain, particulièrement à l'égard de la nourriture qui fut alors changée et du meurtre, versets 1-7.*

2. *La promesse que Dieu fit de ne plus envoyer de déluge universel, versets 8-19.*

3. *Ce qui arriva à Noé lorsqu'ayant été surpris par le vin, Cam son fils se moqua de lui. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la mort de Noé, versets 20-23.*

1. Et Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit : ^a Croissez et multipliez et remplissez la terre

2. Et que toutes les bêtes de la terre, tous les oiseaux des cieux avec tout ce qui se meut sur la terre et tous les poissons de la mer vous craignent et vous redoutent, ils sont remis entre vos mains.

3. Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira pour nourriture : ^b Je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte ¹.

4. ^c Toutefois, vous ne mangerez point de chair avec son âme qui est son sang.

5. Et en effet je redemanderai votre sang, savoir le sang de vos âmes, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes et de la main de l'homme, même je redemanderai l'âme de l'homme de la main de son frère.

6. ^d Qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu, ² car Dieu a fait l'homme à son image.

7. ^e Vous donc, croissez, multipliez ; croissez en toute abondance sur la terre et multipliez sur elle.

8. Dieu parla aussi à Noé et à ses fils qui étaient avec lui, disant :

9. ^f Et quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous

10. Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux que des animaux domestiques et de toutes les bêtes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche, jusqu'à toutes les bêtes de la terre.

11. J'établis donc mon alliance avec vous et nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre.

12. Dieu dit encore : C'est ici le signe que je donne de l'alliance qui est entre moi et vous et entre toute créature vivante qui est avec vous pour durer à toujours :

13. Je mettrai mon arc dans la nuée et il sera pour signe de l'alliance entre moi et la terre.

14. Et quand il arrivera que j'aurai couvert de nuée la terre, l'arc paraîtra dans la nuée.

15. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous et avec tout animal qui vit en toute chair. Et les eaux ne feront plus de déluge pour détruire toute chair.

16. L'arc sera donc dans la nuée et je le regarderai afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle qui est entre Dieu et tout animal vivant en quelque chair qui soit sur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé : C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.

18. Et les fils de Noé qui sortirent de l'arche furent Sem, Cam et Japhet. Et Cam fut le père de Canaan.

19. Ce sont là les trois fils de Noé desquels toute la terre fut peuplée.

20. Et Noé qui était laboureur commença de planter la vigne.

21. Et il but du vin et il fut enivré et se découvrit au milieu de sa tente.

22. Et Cam, le père de Canaan ayant vu la nudité de son père sorti et le rapporta à ses deux frères.

23. Alors Sem et Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père et leurs visages étaient tournés en arrière de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur père.

24. Et Noé réveillé de son vin sut ce que le plus petit de ses fils lui avait fait.

25. C'est pourquoi il dit : Maudit soit Canaan, il sera le serviteur des serviteurs de ses frères.

26. Il dit aussi : Bénit soit l'Éternel Dieu de Sem et que Canaan leur soit fait serviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japhet ³ et qu'il loge dans les tabernacles de Sem et que Canaan leur soit fait serviteur.

28. Et Noé vécut après le déluge trois cent cinquante ans.

29. Tout le temps que donc que Noé vécut fût neuf cent cinquante ans, puis il mourût.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces instructions :

1. La première, que nous devons garder inviolablement les lois que Dieu donna à Noé après le déluge, user sobrement des créatures dont Dieu nous a accordé l'usage et nous éloigner de la cruauté et de l'injustice.

2. La seconde, que l'alliance que Dieu traita avec Noé et avec tout le genre humain en promettant de ne plus envoyer de déluge et de conserver le monde dans son état a toujours subsisté depuis ce temps-là et qu'ainsi nous devons reconnaître et célébrer la grande bonté du Seigneur envers nous, de laquelle nous ressentons les effets.

3. La troisième instruction est que si le monde ne doit plus être détruit par le déluge, il le sera par le feu du dernier jour, selon ce que dit Pierre :

Si le monde ancien est péri étant couvert d'un déluge d'eau, les cieus et la terre sont réservés pour le feu au jour du jugement, épître de Pierre 3.7.

4. Sur ce qui est dit à la fin de ce chapitre que Noé fut surpris par le vin, il faut considérer que cela lui arriva innocemment, parce qu'il ne connaissait pas l'effet que le vin peut produire, l'usage ayant été inconnu jusqu'alors. Ainsi cet exemple, bien loin d'excuser l'intempérance montre de l'éviter très soigneusement. Ce qui est récité des fils de Noé nous apprend que Dieu bénit les enfants qui honorent leurs pères, mais qu'il maudit ceux qui manquent de respect envers eux.

(a) v1 : Ci-dessus 1.28 et 8.17

(b) v3 : Ci-dessus 1.29

(c) v4 : Lévitique 17.14

(d) v6 : Matthieu 16.52 ; Apocalypse 13.10

(e) v7 : Ci-dessus 1.28 et 8.17

(f) v9 : Ésaïe 54.9

(1) v3 : Comme tout ce que les plantes et les arbres produisent.

(2) v6 : Si quelqu'un répand le sang de l'homme, son sang sera répandu par l'homme.

(3) v27 : Que Dieu étende ou multiplie Japhet.

CHAPITRE X

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants de Sem, de Cam et de Japhet, les trois fils de Noé, par le moyen desquels la terre fut peuplée après le déluge.

1. Or ce sont ici les générations des enfants de Noé, Sem, Cam et Japhet, auxquels naquirent des enfants après le déluge.

2. ^a Les enfants de Japhet sont Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mesech et Tiras.

3. Et les enfants ¹ de Gomer, Asçkenas, Riphath et Togarna.

4. Et les enfants de Javan, Elisça, Tarscis, Kittim et Dodaniom.

5. C'est de ceux-là que sont descendus les peuples qui partagèrent entre eux les îles des nations par leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.

6. ^b Et les enfants de Cam sont Cus, Mitsraim, Put et Canaan.

7. Et les enfants de Cus, Seba, Havila, Sabtah, Rahma et Sebteca. Et les enfants de Rahma, Sceba et Dedan.

8. Et Cus engendra Nimrod qui commença d'être puissant sur la terre.

9. Il fut un puissant chasseur devant l'Éternel. De là est venu ce qu'on dit : Comme Nimrod le puissant chasseur devant l'Éternel.

10. Et le commencement de son règne fut Babel, Erec, Accad et Calne au pays de Scinhar.

11. Il sortit de ce pays-là en Assyrie et il bâtit Ninive et les rues de la ville et Calah.

12. Et Refen entre Ninive et Galah qui est une grande ville.

13. Et Mitsraim engendra Ludim, Hanamim, Lahabim, Naphtuhim,

14. Pathrusim, Casluhim (desquels sont sortis les Philistins) et Caththorim.

15. Et Canaan engendra Sidon son fils aîné et Heth.

16. Les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens.

17. Les Héviens, les Harkiens et les Siniens.

18. Les Arvadiens, les Tsemariens et les Hamathiens. Et ensuite les familles des Cananéens se sont dispersées.

19. Et les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, jusqu'en Gaza, en tirant vers Sodome et Gomorre, Adma et Tseboin jusqu'à Lesa.

20. Ce sont là les enfants de Cam, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.

21. Et des enfants naquirent à Sem, père de tous les enfants d'Héber et frère de Japhet qui est le plus grand.

22. ^c Les enfants donc de Sem sont Hélam, Assur, Arpasçad, Lud et Aram.

23. Et les enfants d'Aram, Hus, Hul, Guether et Mas.

24. Et Arpasçad engendra Scelab et Scelab engendra Héber.

25. Et à Héber naquirent deux fils : le nom de l'un fut Péleg, car en son temps la terre fut partagée et le nom de son frère fut Joktan.

26. Et Joktan engendra Almodad, Sceleph, Hattarmaveth et Jerah,

27. Hadoram, Uzal, Dikla,

28. Hobal, Abimael, Sceba,

29. Ophir, Havila et Johab. Tous ceux-là sont les enfants de Joktan.

30. Et leur demeure était depuis Mesça, quand on vient en Sephar, montagne d'Orient.

31. Ce sont là les enfants de Sem, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.

RÉFLEXIONS

Quoi qu'il n'y ait que des noms d'hommes et de peuples dans ce chapitre, il ne laisse pas d'être très remarquable.

Nous voyons ici, premièrement l'origine de toutes les nations et le commencement des empires.

En second lieu, ce que Moïse y rapporte sert à établir la généalogie des patriarches desquels notre Seigneur est descendu.

Ainsi, ce chapitre nous fournit de belles et de fortes preuves de la vérité de l'histoire sainte et de la divinité de la religion. Ce que Moïse dit ici étant parfaitement conforme à ce que les histoires les plus anciennes et les plus certaines rapportent touchant les divers peuples du monde et les pays qu'ils ont habités.

- (a) v2 : I Chroniques 1.5
 (b) v6 : I Chroniques 1.8
 (c) v22 : I Chroniques 1.22

(1) v3 : C'est-à-dire : les descendants et ainsi dans la suite.

CHAPITRE XI

Moïse raconte dans ce chapitre que les hommes ayant entrepris de bâtir la ville et la tour de Babel, Dieu confondit leur langage, ce qui fut cause qu'ils se dispersèrent sur toute la terre, versets 1-9.

Moïse marque aussi quels furent les descendants de Sem, fils de Noé, jusqu'à Abraham, versets 10-32.

1. Alors toute la terre avait le même langage et une même parole.

2. Mais il arriva comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouvèrent une campagne au pays de Scinhar où ils habitèrent.

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques et les cuisons au feu. Et ils eurent des briques au lieu de pierres et le bitume leur fut au lieu de mortier.

4. Et ils dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux et acquérons-nous de la réputation, de peur que nous ne soyons dispersés sur la terre.

5. Alors, l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.

6. Et l'Éternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple et tous ont un même langage et ils commencent à travailler et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté ¹.

7. Venez donc descendons et confondons là leur langage afin qu'ils ne s'entendent point les uns les autres.

8. Ainsi, l'Éternel les dispersa de là par toute la terre et ils cessèrent de bâtir la ville.

9. C'est pourquoi son nom fut appelé Babel, car l'Éternel y confondit le langage de toute la terre et de là il les dispersa sur toute la terre.

10. ^a C'est ici la postérité de Sem. Sem âgé de cent ans engendra Apacsçad, deux ans après le déluge.

11. Et Sem, après qu'il eut engendré Apacsçad, vécut cinq cents ans et il engendra des fils et des filles.

12. Et ^b Apacsçad vécut trente-cinq ans et il engendra Scelah.

13. Et Apacsçad après qu'il eut engendré Scelah, vécut quatre cent trois ans et il engendra des fils et des filles.

14. Et Scelah ayant vécu trente ans engendra Héber.

15. Et Scelah, après qu'il eut engendré Héber, vécut quatre cent trois ans et il engendra des fils et des filles.

16. ^c Et Héber ayant vécu trente-quatre ans engendra Péleg.

17. Et Héber, après qu'il eut engendré Péleg, vécut quatre cent trente ans et il engendra des fils et des filles.

18. Péleg aussi vécut trente ans et il engendra Réhu.

19. Et Péleg, après qu'il eut engendré Réhu, vécut deux cent et neufs ans et il engendra des fils et des filles.

20. Réhu aussi ayant vécu trente-deux ans engendra Sérug.

21. Et Réhu, après qu'il eut engendré Sérug, vécut deux cent sept ans et il engendra des fils et des filles.

22. Et Sérug, ayant vécu trente ans engendra Nacor.

23. Et Sérug, après qu'il eut engendré Nacor vécut deux cents ans et il engendra des fils et des filles.

24. Et Nacor ayant vécu vingt-neuf ans engendra Taré.

25. Et Nacor, après qu'il eut engendré Taré, vécut cent dix-neuf ans et il engendra des fils et des filles.

26. ^d Taré aussi vécut soixante et dix ans et il engendra Abram, Nacor et Haran.

27. Et c'est ici la postérité de Taré : Taré engendra Abram, Nacor et Haran et Haran engendra Lot.

28. Et Haran mourut en la présence de Taré son père au pays de sa naissance, à Ur des Caldéens.

29. Et Abram et Nacor prirent des femmes : le nom de la femme d'Abram fut Saraï et le nom de la femme de Nacor fut Milca, fille de Haran, père de Milca et de Jisca.

30. Mais Saraï était stérile et elle n'avait point d'enfant.

31. Et Taré prit son fils Abram et Lot fils de son fils, lequel était fils de Haran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils et ils sortirent ensembles d'Ur des Caldéens ^e pour aller au pays de Canaan. Et ils vinrent jusqu'à Caran et ils y demeurèrent.

32. Et les jours de Taré furent deux cent cinq ans et il mourut à Caran.

RÉFLEXIONS

Le récit que Moïse fait de la dispersion qui arriva lorsque les descendants de Noé bâtirent la tour de Babel nous instruit :

1. de la suite de l'histoire sainte et de la manière dont les hommes se répandirent dans les divers pays du monde,

2. que Dieu voulut disperser ainsi ceux qui prétendaient se garantir du déluge en bâtissant cette tour pour punir leur orgueil et leur impiété. Il le fit aussi afin que la terre fût plus promptement habitée et peuplée.

Pour ce qui est de la généalogie des descendants de Sem, il faut remarquer ces deux choses :

1. l'une que quoique la vie des hommes fut alors plus courte qu'elle ne l'avait été avant le déluge, elle était cependant beaucoup plus longue qu'elle ne l'est maintenant.

2. l'autre que cette généalogie a été conservée pour faire voir qu'Abraham est descendu de Sem, fils de Noé.

(a) v10 : I Chroniques 1.17

(b) v12 : I Chroniques 1.18

(c) v16 : I Chroniques 1.19

(d) v26 : Josué 24.2 ; I Chroniques 1.26

(e) v31 : Josué 24.2 ; Néhémie 9.7 ; Actes 7.4

(1) v6 : Ou : Et maintenant ne les empêchera-t-on de faire tout ce qu'ils ont projeté ?

CHAPITRE XII

C'est ici que commence l'histoire du patriarche Abraham. Nous y voyons :

1. comment il quitta sa patrie sur l'ordre de Dieu pour venir au pays de Canaan que le Seigneur promit de lui donner, versets 1-9,

2. que la famine l'obligea de s'en aller en Égypte où Sara sa femme fut enlevée et ensuite rendue par le roi Pharaon, versets 10-20.

1. Et l'Éternel avait dit à Abram : ^a Sors de ton pays et de ton parentage et de la maison de ton père et viens au pays que je te montrerai.

2. Et je te ferai devenir une grande nation et je te bénirai et je rendrai ton nom grand et tu seras bénédiction.

3. Je bénirai ceux qui te béniront et je maudirai ceux qui te maudiront, ^b et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.

4. Abram donc sortit comme l'Éternel lui avait dit et Lot alla avec lui. Et Abram était âgé de soixante-quinze ans quand il sortit de Caran.

5. Abram prit aussi Saraï sa femme et Lot fils de son frère et tout le bien qu'ils avaient acquis et les personnes qu'ils avaient eues à Caran et ils sortirent pour venir au pays de Canaan et ils y entrèrent.

6. Et Abram passa au travers de ce pays jusqu'au lieu de Sichem et jusqu'en la plaine de Moré et il y avait alors des Cananéens dans ce pays.

7. Et l'Éternel apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram dressa là un autel à l'Éternel qui lui était apparu.

8. Et il passa de là vers la montagne qui est à l'orient de Beth-el et il y tendit ses tentes ayant Beth-el à l'occident et Haï à l'orient ; il dressa encore là un autel à l'Éternel et il invoqua le nom de l'Éternel.

9. Puis Abram partit de là marchant toujours et s'avançant vers le midi.

10. Mais la famine étant survenue au pays, Abram descendit en Égypte pour y demeurer quelque temps. Car la famine était grande au pays.

11. Et il arriva, comme il était prêt d'entrer en Égypte, qu'il dit à Saraï sa femme : Voici, je sais que tu es une belle femme.

12. Et il arrivera que lorsque les Égyptiens t'auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là, et ils me tueront, mais ils te laisseront vivre.

13. Dis donc que tu es ma sœur afin que je sois bien traité à cause de toi et qu'ils me sauvent la vie à ta considération.

14. Il arriva donc, sitôt qu'Abram fut venu en Égypte, que les Égyptiens virent que cette femme était fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi et la louèrent devant le roi et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon.

16. Lequel fit du bien à Abram à cause d'elle, de sorte qu'il eut des brebis, des bœufs, des ânes, des servantes, des ânesses et des chameaux.

17. Mais l'Éternel frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison à cause de Saraï femme d'Abram.

18. Alors Pharaon appela Abram et lui dit : Qu'est-ce que tu m'as fait ? Que ne m'as-tu averti qu'elle était ta femme ?

19. Pourquoi as-tu dit c'est ma sœur ? Et je l'avais prise pour être ma femme, mais maintenant, voici ta femme, prends-là et t'en va.

20. Et il donna charge à ses gens d'aller reconduire Abram, sa femme et tout ce qui lui appartenait.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer dans ce chapitre :

1. Que Dieu appela Abraham et traita alliance avec lui dans la vue de conserver la vraie religion parmi ses descendants et de faire naître un jour le Messie de sa postérité.

2. Qu'Abraham obéit à la vocation de Dieu et qu'il crut à ses promesses, que cependant ces promesses ne s'accomplirent pas d'abord, qu'il fut exposé à plusieurs traverses, qu'il habita au pays de Canaan comme étranger et que la famine le contraignit d'aller en Égypte où il fut en danger d'être privé de sa femme. L'apôtre Paul nous montre quelles sont les réflexions que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit au chapitre XI de l'épître de Paul aux Hébreux :

Par la foi Abraham étant appelé pour aller au lieu qu'il devait posséder partit ne sachant où il allait. Par la foi, il habita comme étranger dans la terre promise.

Ainsi, nous devons apprendre de cet exemple d'Abraham à suivre notre vocation, à obéir à tout ce que Dieu nous commande, quelque difficile qu'il nous paraisse, à vivre en ce monde comme des étrangers, ne cherchant point ici bas notre véritable patrie, mais la cherchant dans le ciel et

attendant comme Abraham notre père, la cité qui est à venir, de laquelle Dieu est l'architecte et fondateur, Hébreux XI.

3. Les plaies dont Dieu frappa le roi d'Égypte parce qu'il avait enlevé Sara dans l'intention de l'épouser montrent que l'adultère est un crime très odieux au Seigneur. On voit même par les reproches que Pharaon fit à Abraham que ce prince savait que ce crime était très grand. Il est cependant à remarquer que le roi d'Égypte fit beaucoup de bien à Abraham et que ce patriarche emporta de grandes richesses de ce pays-là et ce fut ainsi qu'il commençait à éprouver les effets de la protection et de la bénédiction de Dieu sur lui.

(a) v1 : Actes 7.3

(b) v3 : Ci-dessous 18 et 22.18

CHAPITRE XIII

Abraham et Lot, étant retournés d'Égypte au pays de Canaan, se séparèrent ne pouvant demeurer dans un même lieu à cause de leurs grands biens, versets 1-9.

Lot s'établit à Sodome et Abraham demeure dans le pays de Canaan duquel Dieu lui promit de nouveau la possession, versets 10-18.

1. Abram donc étant sorti de l'Égypte monta vers le Midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait et Lot était avec lui.

2. Et Abram était très riche en bétail, en argent et en or.

3. Et il s'en retourna par le même chemin qu'il était venu, du Midi jusqu'à Bethel, jusqu'au lieu où il avait dressé ses tentes au commencement, entre Beth-el et Haï.

4. ^a Dans ce même lieu où était l'autel qu'il avait bâti au commencement et où Abram avait invoqué le nom de l'Éternel.

5. Lot aussi qui marchait avec Abram avait des brebis, des bœufs et des tentes.

6. Et le pays ne les pouvait porter pour demeurer ensemble, ^b car leur bien était si grand qu'ils ne pouvaient demeurer l'un avec l'autre.

7. Ce qui excita une querelle entre les bergers du bétail d'Abram et les bergers du bétail de Lot. En ce temps-là, les Cananéens et les Phérésiens demeuraient au pays.

8. Et Abram dit à Lot : Je te prie, qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens. Car nous sommes frères.

9. Tout le pays n'est-il pas à ta disposition ? Sépare-toi, je te prie, d'avec moi. Si tu choisis la

gauche, je prendrai la droite et si tu prends la droite, je m'en irai à la gauche.

10. Alors Lot élevant les yeux vit toute la plaine du Jourdain, qui (avant que l'Éternel détruisit Sodome et Gomorre) était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme un jardin de l'Éternel et comme le pays d'Égypte.

11. Et Lot choisit pour soi toute la plaine de Jourdain et alla du côté d'Orient, ainsi, ils se séparèrent l'un d'avec l'autre.

12. Abram donc demeura au pays de Canaan et Lot demeura dans les villes de la plaine et il y dressa ses tentes jusqu'à Sodome.

13. Or les habitants de Sodome étaient méchants et ils étaient de grands pécheurs devant l'Éternel.

14. Et l'Éternel dit à Abram, (après que Lot se fut séparé d'avec lui) : Lève maintenant tes yeux et regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient et l'Occident.

15. ^c Car je te donnerai et à ta postérité pour jamais tout le pays que tu vois.

16. Et je ferai que ta postérité sera comme la poussière de la terre. Que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi ta postérité.

17. Lève-toi donc et promène-toi dans le pays, dans la longueur et dans la largeur, car je te le donnerai.

18. Abram donc ayant remué ses tentes vint demeurer dans les plaines de Mamré qui est en Hébron et il bâtit là un autel à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Les grands biens que Dieu accorda à Abraham doivent être considérés comme un effet de la bénédiction qu'il lui avait promise, ce qui nous fait voir que les promesses de Dieu s'exécutent toujours et qu'il accorde quelques fois à ceux qui le craignent les bénédictions de la vie présente.

Le débat qui arriva entre les gens de Lot et ceux d'Abraham et la modération qu'Abraham fit paraître en donnant à Lot son neveu le choix d'aller où il lui plairait nous avertissent d'éviter les divisions qui naissent d'ordinaire des biens du monde et de nous prévenir les uns les autres pour avoir la paix en renonçant même à ce qui pourrait nous être plus avantageux.

Le choix que Lot fit du pays de Sodome qui était très fertile et très agréable, mais dont les habitants étaient déjà alors fort corrompus et menacés des jugements de Dieu, nous montre qu'il ne faut pas toujours regarder aux avantages et aux commodités de la vie, qu'il est périlleux d'habiter dans les lieux où l'aise et l'abondance règnent et que l'on doit surtout fuir le commerce des méchants.

Enfin, nous voyons dans la réitération des promesses que Dieu fit à Abraham la fermeté de l'amour que Dieu porte à ses enfants et la bonté avec laquelle il soutient leur foi dans les épreuves par où il les fait passer.

(a) v4 : Ci-dessus 12.8
 (b) v6 : Sous 36.8
 (c) v15 : Ci-dessous 12.7 ; sous 15.18 et 26.4 ; Deutéronome 34.4

CHAPITRE XIV

C'est ici l'histoire de la guerre qu'il y eut entre le roi de Sodome et ses voisins et le roi d'Elam et ses alliés dans laquelle le roi de Sodome fut vaincu et Lot pris avec tout son bien, versets 1-12,

mais Abraham défait le roi d'Elam et délivra Lot, versets 13-17.

Comme il revenait de cette défaite, Melchisédec lui vint au devant et lui présenta du pain et du vin et Abraham lui donna la dîme de tout le butin qu'il avait fait, versets 18-24.

1. Or, il arriva au temps d'Amraphel roi de Scinhar, d'Arjoc roi d'Ellasar, de Kedor-lahomer roi d'Helam et de Tidhal roi des nations,

2. qu'ils firent la guerre contre Berah roi de Sodome et contre Birsah roi de Gomorre et contre Scinab roi d'Adma et contre Seember roi de Tseboïm et contre le roi de Bélah qui est Tsohar.

3. Tous ceux-ci se joignirent dans la vallée de Siddim qui est la mer salée.

4. Ils avaient été assujettis douze ans à Kedor-lahomer, mais au treizième ils s'étaient révoltés.

5. À la quatorzième année donc Kedor-lahomer vint avec les rois qui s'étaient joints à lui et ils battirent les Rephains en Hasçteroth de Carnaïm et les Zuzins en Ham et les Emins dans la plaine de Kirjathaim.

6. Et les Horiens dans leur montagne de Sehir jusqu'aux campagnes de Paran au-dessus du désert.

7. Puis ils retournèrent et vinrent à Hen de Mispat qui est Kadés et ils battirent tout le pays des Hamalékites et des Amorrhéens qui habitaient dans Hatsatson-tamar.

8. Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorre, le roi d'Adma, le roi de Tseboïm et le roi de Bélah, qui est Tsahar, sortirent et rangèrent leurs troupes dans la vallée de Siddim contre les autres rois.

9. C'est-à-dire contre Kedor-lahomer roi de Helam et contre Tidhal roi des nations et contre Amraphel roi de Scinhar et contre Arjoc roi d'Ellasar, quatre rois contre cinq.

10. Or il y avait dans la vallée de Siddim beaucoup de puits de bitume. Et les rois de Sodome et de Gomorre s'enfuirent et y tombèrent et ceux de leurs gens qui échappèrent s'enfuirent sur la montagne.

11. Les rois prirent donc toutes les richesses de Sodome et de Gomorre et tous leurs vivres, puis ils se retirèrent.

12. Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram qui demeurait dans Sodome et tout son bien et ils s'en allèrent.

13. Un homme qui s'était sauvé en vint avertir Abram Hébreu qui demeurait dans les plaines de

Mamré Amorrhéen, frère d'Escol et frère de Haner, qui avaient fait alliance avec Abram.

14. Quand donc Abram eut appris que son frère avait été fait prisonnier, il arma trois cent et dix-huit de ses serviteurs qui étaient nés dans sa maison. Et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan.

15. Et ayant partagé ses troupes, il se jeta sur les rois durant la nuit, lui et ses serviteurs et les battit et les poursuivit jusqu'à Hobar qui est à gauche de Damas.

16. Et il ramena toutes les richesses qu'on avait prises et même il ramena Lot son frère avec ses biens, les femmes et le peuple.

17. Et le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui comme il s'en retournait après la défaite de Kedor-lahomer et des rois qui étaient avec lui dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale.

18. ^a Melchisedec aussi, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin, (et il était sacrificateur du Dieu fort, souverain).

19. Et il bénit Abram en disant : Béni soit Abram par le Dieu fort, souverain, possesseur des Cieux et de la terre.

20. Et béni soit le Dieu fort, souverain qui a mis tes ennemis entre tes mains et Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.

21. Et le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes et prends les richesses pour toi.

22. Et Abram dit au roi de Sodome : J'ai levé ma main à l'Éternel le Dieu fort, souverain, possesseur des Cieux et de la terre, disant :

23. Si je prends aucune chose qui t'appartienne, depuis le moindre fil jusqu'à une courroie de soulier, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

24. J'accepte seulement ce que les jeunes gens ont mangé et la part des hommes qui sont venus avec moi, Haner, Escol et Mamré, qui prendront leur part du butin.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer la défaite du roi de Sodome comme un châtement de Dieu sur les habitants de cette ville qui étaient très corrompus et comme un avant-coureur de leur ruine.

Ce qui arriva à Lot qui fut pris dans cette guerre fait voir que ceux qui demeurent avec les méchants sont souvent enveloppés dans les jugements que Dieu déploie sur eux et qu'ainsi il est dangereux de s'engager dans leur commerce.

La victoire qu'Abram remporta est une preuve de la bénédiction dont Dieu favorisait ce patriarche et de sa protection envers Lot. Cela montre aussi qu'il est permis de faire la guerre pour une cause légitime et pour une juste défense.

Enfin, ce qui est dit ici de Melchisedec, roi de Salem et sacrificateur du Dieu fort, prouve que le vrai Dieu était connu et adoré dans ce pays-là. Cela doit aussi nous faire souvenir de ce que Paul dit dans l'épître aux Hébreux, chapitre VII, que ce Melchisedec, qui bénit Abraham et à qui ce patriarche donna

la dîme de tout, représentait Jésus-Christ notre Seigneur, le roi et le sacrificateur de l'Église qui devait régner sur toutes choses et exercer un sacerdoce infiniment plus parfait que celui des sacrificateurs juifs et de Melchisedec lui-même.

(a) v18 : Hébreux 7.1

CHAPITRE XV

Dieu réitère les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité nombreuse qui posséderait le pays de Canaan, versets 1-7, et lui confirme cette promesse par un signe, versets 8-21.

1. Après ces choses, la parole de l'Éternel fut adressée à Abram dans une vision disant : Abram, ne crains point, je suis ton bouclier et ta très grande récompense.

2. Et Abram répondit : Seigneur Éternel, que me donneras-tu ? Je passe ma vie sans avoir d'enfant et Dammesec Elihezer est l'intendant de ma maison.

3. Abram dit encore : Voici, tu ne m'as point donné d'enfant et voilà le serviteur qui est né dans ma maison sera mon héritier.

4. Et voici, la parole de l'Éternel lui fut adressée disant : Celui-ci ne sera point ton héritier, mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton héritier.

5. Et après l'avoir mené dehors, il lui dit : ^a Lève maintenant les yeux vers le ciel et compte les étoiles si tu peux les compter : C'est ainsi que sera ta postérité.

6. ^b Et Abram crût à l'Éternel et l'Éternel lui imputa cela à justice.

7. Il lui dit encore : Je suis l'Éternel qui t'ai fait sortir d'Ur des Caldéens afin de te donner ce pays pour le posséder.

8. Et il dit : Seigneur Éternel, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai ?

9. Et il lui dit : Prends une génisse de trois ans et une chèvre de trois ans et un bélier de trois ans et une tourterelle et un pigeon.

10. Il prit donc toutes ces choses et les partagea par le milieu et il mit chaque moitié vis-à-vis de l'autre, mais il ne partagea point les oiseaux.

11. Alors une volée d'oiseaux se jeta sur ces bêtes mortes, mais Abram les chassa.

12. Et comme le soleil se couchait, Abram fut surpris d'un profond sommeil et voici il fut saisi d'une frayeur causée par une grande obscurité qui tomba sur lui.

13. Et l'Éternel dit à Abram : ^c Sache certainement que ta postérité habitera comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point et qu'elle servira aux habitants du lieu et qu'elle y sera affligée pendant quatre cents ans.

14. Mais aussi, je jugerai la nation à laquelle tes descendants seront assujettis. Et ensuite, ils sortiront avec de grand biens.

15. Et toi tu t'en iras vers tes pères en paix dans une bonne vieillesse et tu seras enseveli.

16. Et en la quatrième génération, ils retourneront ici, car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble.

17. Et lorsque le soleil fut couché, il y eut une obscurité ténébreuse et voici un four fumant et un brandon de feu qui passa entre les choses qui avaient été partagées.

18.^d En ce jour-là l'Éternel traita alliance avec Abram disant : J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, c'est-à-dire, le fleuve d'Euphrate :

19. Les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens.

20. Les Héthiens, les Phéréziens, les Réphaïns.

21. Le Amorrhéens, les Cananéens, les Guirgas-ciens et les Gébusiens.

RÉFLEXIONS

L'on voit trois choses dans ce chapitre :

1. Que Dieu réitéra les promesses qu'il avait faites à Abraham et les confirma par un signe miraculeux.

2. Qu'Abraham ayant crû à Dieu, cela lui fut imputé à justice.

3. Que Dieu lui déclara que ces promesses ne s'accompliront pas durant sa vie et que même sa postérité serait affligée pendant quelque temps.

Les réflexions que nous devons faire sur cela sont donc :

1. que Dieu par un effet de sa bonté a de tout temps trouvé à propos de fortifier la foi de ceux qu'il aime par des signes extérieurs, ce qu'il fait encore par les sacrements desquels nous devons faire un très grand cas.

2. que tous ceux, qui à l'imitation d'Abraham, croient en Dieu et lui obéissent, seront justifiés comme ce patriarche le fut.

3. que les enfants de Dieu ont souvent dans ce monde les afflictions en partage et que ce ne sera qu'après cette vie qu'ils verront le parfait accomplissement des promesses que Dieu leur a faites.

(a) v5 : Romains 4.18

(b) v6 : Romains 4.3 ; Galates 3.6 ; Jacques 2.23

(c) v13 : Actes 7.6

(d) v18 : Ci-dessus 12.7 et 13.15 ; ci-dessous 4.26 ; Deutéronome 34.4 ; I Rois 4.21 ; II Chroniques 9.26

CHAPITRE XVI

On voit dans ce chapitre :

1. La naissance d'Ismaël fils d'Agar, versets 1-4.

2. La fuite d'Agar qui sortit de la maison d'Abraham et la prédiction qu'un ange fit à Agar qu'Ismaël serait un prince puissant et qu'il aurait une postérité nombreuse, versets 5-16.

1. Or Saraï femme d'Abram ne lui avait point encore fait d'enfant, mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar.

2. Et elle dit à Abram : Voici maintenant l'Éternel m'a rendue stérile : Viens, je te prie, vers ma

servante, peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.

3. Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar sa servante égyptienne et la donna pour femme à Abram son mari, après qu'il eut demeuré dix ans au pays de Canaan.

4. Il vint donc vers Agar et elle conçut. Et Agar, voyant qu'elle avait conçu, méprisa sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram : L'outrage qu'on me fait rejaillit sur toi ¹. J'ai mis ma servante dans ton sein, mais depuis qu'elle a vu qu'elle était enceinte, elle me regarde avec mépris : Que l'Éternel soit juge entre moi et toi.

6. Alors Abram répondit à Saraï : Voici ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la maltraita et elle s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'ange de l'Éternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au désert, près de la fontaine qui est sur le chemin de Sçur.

8. Et il lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu ? et où vas-tu ? Et elle répondit : Je fuis de devant ma maîtresse.

9. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Retourne à ta maîtresse et t'humilie sous elle.

10. L'ange de l'Éternel lui dit encore : Je multiplierai tellement ta postérité qu'elle ne se pourra compter, tant elle sera grande.

11. L'ange de l'Éternel lui dit aussi : Voici tu as conçu et tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël, car l'Éternel a entendu ta voix dans ton affliction.

12. Et il sera semblable à un âne sauvage ² : Il lèvera sa main contre tous et tous lèveront la main contre lui : Et il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères.

13. Alors elle appela le nom de l'Éternel qui lui parlait : Tu es le Dieu fort qui m'a vu. Car elle dit : N'ai-je pas aussi vu ici celui qui me voyait ?

14. C'est pourquoi on a appelé ce puits ^a le puits du vivant qui me voit. Il est entre Kadès et Bered.

15. Agar donc enfanta un enfant à Abram. Et Abram appela son fils, qu'Agar lui avait enfanté Ismaël ³.

16. Or Abram était âgé de quatre-vingt-six ans quand Agar lui enfanta Ismaël.

RÉFLEXIONS

Le mariage d'Abraham avec Agar doit être regardé comme une des choses que Dieu tolérerait alors, à cause de l'étaient où les hommes se rencontraient, mais qui était opposées à la première institution du mariage et à cause de cela sont absolument défendues par les lois de l'Évangile. Les divisions qui arrivèrent à cette occasion dans la famille d'Abraham montrent que ces sortes de mariages avaient d'ordinaire des suites funestes.

Cependant, il faut remarquer que Dieu prit soin de l'enfant d'Agar et qu'il promit de le bénir parce qu'il était fils d'Abraham et ce fut aussi ce qui arriva, la

postérité d'Ismaël ayant été très puissante et très nombreuse et ayant subsisté longtemps dans les siècles suivants, comme nous l'apprenons de l'histoire.

(a) v14 : Ci-dessous 24.62 et 25.21

(1) v5 : Je suis outragée à cause de toi.

(2) v12 : Il sera un homme sauvage, c'est-à-dire qui habitera à la campagne. Voyez Genèse 21.21.

(3) v15 : C'est-à-dire : Dieu m'a exaucé.

CHAPITRE XVII

Dieu confirme de nouveau l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham et les promesses qu'il lui avaient faites et pour l'en assurer, il lui change son nom, versets 1-9.

Il lui donne la loi de la circoncision, versets 10-14, il lui promet la naissance d'Isaac, versets 15-22 et Abraham obéissant à l'ordre de Dieu fut circoncis avec toute sa maison, versets 23-27.

1. Puis Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Éternel lui apparut et lui dit : Je suis le Dieu fort, tout-puissant. Marche devant ma face et en intégrité.

2. Et je ferai alliance avec toi et je te multiplierai très abondamment.

3. Alors Abram tomba sur sa face et Dieu lui parla et lui dit :

4. Quant à moi, voici mon alliance est avec toi et tu deviendras père d'une multitude de nations.

5. Et tu ne seras plus appelé Abram ¹, mais ton nom sera Abraham ² : Car je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6. Et je te ferai croître très abondamment et je te ferai devenir des nations, même des rois sortiront de toi.

7. J'établirai donc mon alliance entre moi et toi et entre ta postérité après toi dans leurs âges pour être une alliance éternelle, afin que je sois ton Dieu et le Dieu de ta postérité après toi.

8. Et je te donnerai et à ta postérité après toi le pays où tu demeures comme étranger, tout le pays de Canaan en possession perpétuelle et je leur serai Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham : Mais toi, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité après toi dans leurs âges.

10. C'est ici l'alliance que j'ai faite avec vous et avec ta postérité après toi : Vous la garderez. Tout mâle d'entre vous sera circoncis.

11. Et vous circoncirez la chair de votre prépuce et ^a cela sera pour un signe de l'alliance qui est entre moi et vous.

12. ^b Tout mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né en la maison que l'esclave acheté par argent pour tout étranger qui n'est point de ta race.

13. On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né en ta maison et celui qui est acheté de ton argent et mon alliance sera dans votre chair pour être une alliance perpétuelle.

14. Et le mâle incirconcis duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise sera retranché du milieu de ses peuples, parce qu'il aura violé mon alliance.

15. Dieu dit aussi à Abraham : quant à Saraï ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraï³, mais son nom sera Sara⁴.

16. Et je la bénirai et même je te donnerai un fils d'elle. Je la bénirai et elle deviendra des nations et des rois de peuples sortiront d'elle.

17. Alors Abraham se prosterna la face en terre et il sourit en disant en son cœur : Naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans ? Et Sara âgée de quatre-vingt-dix ans aurait-elle un enfant ?

18. Et Abraham dit à Dieu : Je te prie, qu'Ismaël vive devant toi.

19. Et Dieu dit : ^c Certainement Sara te femme t'enfantera un fils et tu l'appelleras Isaac⁵, et j'établirai mon alliance avec lui pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.

20. Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : Voici, je l'ai béni et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il engendrera^d douze princes et je le ferai devenir une grande nation.

21. Mais j'établirai mon alliance avec Isaac que Sara t'enfantera dans un an, en cette même maison.

22. Et après que Dieu eut achevé de parler, il remonta de devant Abraham.

23. Et Abraham prit son fils Ismaël et tous ceux qui étaient nés dans sa maison et tous ceux qui avaient été achetés de son argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison et il circoncit la chair de leur prépuce en ce même jour-là, comme Dieu lui avait dit.

24. Et Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit la chair de son prépuce.

25. Et Ismaël son fils était en l'âge de treize ans lorsqu'on circoncit la chair de son prépuce.

26. Abraham et Ismaël son fils furent circoncis en un même jour.

27. Et toutes les personnes de sa maison, tant ceux qui étaient nés en la maison que ceux qui avaient été achetés des étrangers par argent, furent circoncis avec lui.

RÉFLEXIONS

La principale instruction que nous devons tirer de ce chapitre qui contient l'institution de la circoncision est celle que Paul nous donne au chapitre IV de l'épître aux Romains. Cet apôtre remarque que lorsqu'Abraham reçut le signe de la circoncision, il avait déjà été justifié auparavant par la foi, ci-dessus 15.6, d'où il conclut que ce n'est ni la circoncision, ni aucune cérémonie extérieure qui rendent les hommes agréables à Dieu et qu'il n'y a qu'une foi sincère et

accompagnée de l'obéissance qui produise cet effet.

Cependant, cette même histoire montre qu'il ne faut pas mépriser ou négliger les signes extérieurs de l'alliance divine et en particulier les cérémonies et les sacrements que Dieu a établis pour fortifier notre foi et pour confirmer ses promesses, qu'au contraire nous devons les respecter, les observer religieusement et en faire un usage qui serve à nous affermir dans la foi et dans l'amour de Dieu et à nous exciter de plus en plus à la piété.

(a) v11 : Actes 7.8 ; Romains 4.11

(b) v12 : Lévitiques 12.3 ; Luc 2.21

(c) v19 : Ci-dessous 18.10 et 21.2

(d) v20 : Ci-dessous 25.12, 16

(1) v5 : C'est-à-dire : père élevé.

(2) v5 : C'est-à-dire : père d'une grande multitude.

(3) v15 : C'est-à-dire : ma dame ou ma princesse.

(4) v15 : C'est-à-dire : dame ou princesse.

(5) v19 : C'est-à-dire : rire ou ris.

CHAPITRE XVIII

Trois anges apparaissent à Abraham qui lui promettent la naissance d'Isaac et qui l'avertissent que Dieu allait détruire Sodome et Gomorre, versets 1-22.

Abraham intercède auprès du Seigneur pour les habitants de Sodome, mais inutilement, Dieu lui ayant fait comprendre que la corruption de ces gens-là était parvenue à son comble et que leur ruine était arrêtée et inévitable, versets 23-33.

1. Puis l'Éternel apparut à Abraham dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente pendant la chaleur du jour.

2. Car levant ses yeux, il regarda^a et voici trois hommes parurent près de lui et dès qu'il les eût aperçus, il courut au-devant d'eux de la porte de sa tente et il se prosterna en terre :

3. Et il dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point, je te prie, la tente de ton serviteur.

4. Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau et lavez vos pieds, cependant reposez-vous sous un arbre.

5. Et j'apporterai un morceau de pain afin de fortifier votre cœur, ensuite vous passerez outre, car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine, pétris-les et fais des gâteaux.

7. Puis Abraham courut à son troupeau et il y prit un veau tendre et bon et il le donna à un serviteur qui se hâta de l'apprêter.

8. Ensuite, il prit du beurre et du lait et le veau qu'on avait apprêté et il le mit devant eux. Il se tenait auprès d'eux sous l'arbre et ils mangèrent.

9. Et ils lui dirent : Où est ta femme Sara ? Et il répondit : La voilà dans la tente.

10. Et un d'entre eux dit : ^b Je ne manquerai pas de revenir vers toi dans un an en ce même temps où nous sommes : et voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'écoutait à la porte de la tente, laquelle était derrière lui.

11. Or Abraham et Sara étaient vieux et avancés en âge et Sara n'avait plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir.

12. Et Sara rit en soi-même disant : Étant vieille, aurai-je cette satisfaction ? ^c Mon seigneur est fort âgé.

13. Et l'Éternel dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Serait-il vrai que j'aurais un enfant étant vieille comme je suis ?

14. Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel ? Je reviendrai vers toi en cette saison, en même temps où nous sommes, et Sara aura un fils.

15. Et Sara nia d'avoir ri disant : Je n'ai point ri, car elle avait peur. Mais il dit : Ce n'est pas ainsi, car tu as ri.

16. Et ces hommes se levèrent de là et regardèrent vers Sodome et Abraham marchait avec eux pour les conduire.

17. Et l'Éternel dit : Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ?

18. Puisqu' Abraham doit certainement être une nation grande et puissante ^d et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui ?

19. Car je le connais et je sais qu'il commandera à ses enfants et à sa maison après lui de garder la voie de l'Éternel pour faire ce qui est juste et droit afin que l'Éternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il a dit.

20. Et l'Éternel dit : Parce que le cri de Sodome et de Gomorre est augmenté et que leur péché est très grief.

21. Je descendrai maintenant et je verrai s'ils ont entièrement fait toutes ces choses dont le cri est venu jusqu'à moi et si cela n'est pas, je le saurai.

22. Ces hommes donc, partant de là allaient vers Sodome, mais Abraham se tint encore devant l'Éternel.

23. Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr même le juste avec le méchant ?

24. Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les feras-tu périr aussi ? Ne pardonneras-tu point à la ville à cause de cinquante justes s'il y étaient ?

25. Il ne sera pas dit de toi que tu fasses mourir le juste avec le méchant et que le juste soit traité comme le méchant ? Non, cela ne sera pas dit de toi. ^e Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il point justice ?

26. Et l'Éternel dit : Si je trouve cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham répondit disant : Voici maintenant, j'ai eu la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que poudre et que cendre.

28. Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquante justes, détruiras-tu toute la ville pour cinq qui man-

queraient ? Et il lui répondit : Je ne la détruirai point si j'y trouve quarante-cinq justes.

29. Et Abraham continua de lui parler en disant : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que quarante ? Et il dit : Je ne détruirai point la ville à cause de ces quarante.

30. Et Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne pas s'irriter si je parle encore : Peut-être s'en trouvera-t-il trente ? Et il lui dit Je ne la détruirai point si j'en trouve trente.

31. Et Abraham dit : Voici maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.

32. Et Abraham dit : Je prie que le Seigneur ne se fâche point, je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'y en trouvera-t-il dix ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause d'eux.

33. Et l'Éternel s'en alla quand il eût cessé de parler à Abraham. Et Abraham retourna en son lieu.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente quatre réflexions principales.

1. La première est celle que Paul fait dans l'épître aux Hébreux, sur ce qu' Abraham reçut les trois anges qui lui apparurent :

N'oubliez pas, dit-il l'hospitalité, car par elle, quelques-uns ont logé des anges chez eux sans le savoir, Hébreux XIII.13.

2. La deuxième réflexion est qu'il s'est écoulé plusieurs années sans que le fils que Dieu avait promis à Abraham naquît, mais que les anges lui annoncèrent qu'Isaac naîtrait cette année-là. C'est ainsi que les promesses de Dieu se trouvent toujours véritables quoiqu'il diffère de les exécuter.

3. Il est à remarquer en troisième lieu que Dieu étant sur le point de détruire Sodome voulut le faire connaître à Abraham afin que ce patriarche reconnût que cette ruine procédait de Dieu et qu'il fût engagé par là à craindre toujours le Seigneur, à se confier en lui et à faire régner la piété dans sa famille. On voit par là que Dieu se communique à ceux qui le servent fidèlement. Cela nous montre aussi que la considération des jugements de Dieu doit nous inciter à le craindre, que le devoir des pères est de recommander surtout à leurs enfants de marcher dans les voies du Seigneur et que Dieu bénit la postérité des hommes droits.

4. La quatrième réflexion regarde l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome et le refus que Dieu fit de leur pardonner parce qu'il n'y avait pas dix justes dans cette ville. Apprenons de là que nous devons prier les uns pour les autres et tâcher en particulier de détourner la colère de Dieu de dessus ceux qui en sont menacés, que Dieu a beaucoup d'égard aux prières et à la piété des justes et qu'il épargne quelque fois les villes et les peuples pour l'amour d'eux, mais que lorsque le nombre des gens de bien est fort diminué et que le crime et l'impiété prévalent, les prières des justes sont inutiles et que rien ne garantit les pécheurs de la vengeance céleste.

- (a) v2 : Hébreux 13.2
 (b) v10 : Ci-dessus 17.19 ; Sous 21.2 ; Romains 9.9
 (c) v12 : I Pierre 3.6
 (d) v18 : Ci-dessus 12.3 ; Sous 22.18 et 26.4 ; Actes 3.25 ; Galates 3.8
 (e) v25 : Romains 3.6

CHAPITRE XIX

Ce chapitre contient l'histoire de la destruction de Sodome et des lieux voisins qui furent consumés par le feu du ciel, versets 1-28.

Lot ayant été préservé de cette destruction se retire à Tsohar avec ses deux filles, versets 29-38.

1. Or sur le soir les deux anges vinrent à Sodome. Et Lot qui était assis à la porte de Sodome, les ayant vus, se leva pour aller au-devant d'eux et il se prosterna le visage en terre.

2. Et il leur dit : ^a Voici, je vous prie, Messieurs, retirez-vous dans la maison de votre serviteur et y logez cette nuit : lavez aussi vos pieds et vous vous lèverez de bon matin et vous continuerez votre route. Non, dirent-ils, mais nous passerons cette nuit dans la rue.

3. Mais il les pressa tant qu'ils se retirèrent chez lui. Et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin et fit cuire des pains sans levain et ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils s'allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome environnèrent la maison, depuis le plus jeune jusqu'aux vieillards, tout le peuple depuis un bout jusqu'à l'autre.

5. Et appelant Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais-les sortir afin que nous les connaissions.

6. Alors Lot sortit de sa maison pour leur parler à la porte et ayant fermé la porte après soi ;

7. Il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal.

8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point connu d'homme, je vous les amènerai ¹ et vous les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce qu'ils sont venus à l'ombre de mon toit.

9. Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent encore : Cet homme seul est venu pour habiter ici comme étranger et il nous jugera ? Maintenant nous te traiterons plus mal qu'eux ^b : Et ils firent violence à Lot et s'approchèrent pour rompre la porte.

10. Mais ces hommes avançant leurs mains firent entrer Lot dans la maison et fermèrent la porte.

11. Ils ^c frappèrent ensuite d'éblouissement les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand qu'ils se lassèrent à chercher la porte.

12. Alors, ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne, ou un gendre, ou des fils, ou des filles, ou quelque autre de tes proches dans la ville ? Fais-les sortir de ce lieu.

13. Car nous allons détruire ce lieu parce que le cri des péchés de ses habitants s'est élevé devant l'Éternel et il nous a envoyés pour le détruire.

14. Lot donc sortit et parla à ses gendres qui devaient prendre ses filles et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu, car l'Éternel va détruire la ville, mais il semblait à ses gendres qu'il se moquait.

15. Et sitôt que l'aube de jour fut levée, les anges pressèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent ici de peur que tu ne périsses dans la punition que je vais faire de la ville.

16. Et comme il tardait, ces hommes le prirent par la main, ils prirent aussi par la main sa femme et ses deux filles, parce que l'Éternel l'épargnait et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville.

17. Or dès qu'ils les eurent fait sortir de la ville, l'un dit : Sauve ta vie, ne regarde point derrière toi et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine. Sauve-toi sur la montagne de peur que tu ne périsses.

18. Et Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie :

19. Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi et tu as signalé ta miséricorde envers moi en me sauvant la vie. Mais je ne me pourrais sauver sur la montagne que le mal ne m'atteigne et que je ne meure.

20. Voici, je te prie, il y a ici près une ville où je puis m'enfuir et elle est petite, je te prie, que je m'y sauve. N'est-elle pas petite et mon âme vivra ?

21. Et il lui dit : Voici, je t'accorde encore cette grâce de ne détruire point la ville dont tu as parlé.

22. Hâte-toi, sauve-toi là, car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré. C'est pour cette raison que cette ville fut appelée Tsohar ².

23. Comme le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsohar.

24. ^c Alors l'Éternel fit pleuvoir des Cieux sur Sodome et sur Gomorre du soufre et du feu de la part de l'Éternel.

25. Et il détruisit ces villes-là et toute la plaine et tous les habitants des villes et le germe de la terre.

26. ^d Mais la femme de Lot regarda derrière lui et elle devint une statue de sel.

27. Et Abraham se levant de bon matin vint au lieu où il ^e s'était tenu devant l'Éternel.

28. Et regardant vers Sodome et Gomorre et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter une fumée comme la fumée d'une fournaise.

29. Mais lorsque Dieu détruisait les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham et il fit partir Lot afin qu'il ne fût point dans cette ruine quand il détruisit les villes où Lot habitait.

30. Et Lot monta de Tsohar et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsohar et il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous selon la coutume de tous les pays.

32. Viens, donnons du vin à notre père et couchons avec lui afin que nous conservions la race de notre père.

33. Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là. Et l'aînée vint et coucha avec son père, mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Et le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père, donnons-lui encore cette nuit du vin à boire, puis va et couche avec lui et nous conserverons la race de notre père.

35. Et cette nuit-là donc, elles donnèrent encore du vin à boire à leur père. Et la plus jeune se leva et coucha avec lui, mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi, les deux filles de Lot conçurent de leur père.

37. L'aînée enfanta un fils et appela son nom Moab³. C'est lui qui est le père des Moabites jusqu'à ce jour.

38. Et la plus jeune aussi enfanta un fils et appela son nom Ben-hammi⁴. C'est lui qui est père des enfants de Hammon jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer sur la mémorable histoire de la destruction de Sodome et des autres villes voisines :

1. que ce qui entraîna les habitants de ces villes-là dans ces crimes affreux, ce fut, comme le dit un prophète, Ézéchiel 16.49, l'orgueil, l'abondance, l'aise et l'oisiveté, aussi bien que la dureté envers les misérables. Ainsi, cet exemple fait voir combien il est dangereux d'être trop à son aise et de se livrer aux plaisirs et en particulier à quels excès la sensualité et l'impureté peut porter les hommes.

2. que le terrible jugement que Dieu exerça sur Sodome est une preuve du jugement et de la condamnation qu'il réserve à tous les impies et en particulier à ceux qui se livrent à des passions infâmes. C'est ce que Pierre nous enseigne lorsqu'il dit :

Que si Dieu a condamné à une entière destruction les villes de Sodome et de Gomorre, les réduisant en cendre et les mettant en exemple pour ceux qui vivraient dans l'impiété, il réserve aussi tout les injustes pour être punis au jour du jugement et principalement ceux qui suivent les désirs de la chair et les cupidités infâmes, II Pierre 2.6, 9 et 10.

3. Le même apôtre remarque sur cette histoire :

Que Dieu délivra le juste Lot de l'embrasement de Sodome, que cet homme de bien qui habitait parmi ces abominables affligeait tous les jours son âme juste à cause de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait de leurs méchantes actions et que c'est ainsi que Dieu sait délivrer de la tentation et de l'affliction ceux qui l'honorent, versets 7, 8 et 9.

4. On voit dans cette histoire que les gendres de Lot furent enveloppés dans la destruction de Sodome pour s'être moqué des avertissements que Lot leur avait donnés et que sa femme fut changée en une statue de sel parce qu'elle tourna ses yeux

et son cœur du côté de cette ville d'où elle était sortie. Ces deux exemples nous apprennent à profiter des avertissements que Dieu nous fait donner, à craindre ses menaces et à le suivre quand il nous appelle, sans regarder aux choses du monde. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lorsqu'il dit dans l'Évangile :

Souvenez-vous de la femme de Lot, Luc 17.32.

Enfin, ce qui arriva à Lot lui-même et à ses deux filles après qu'il fut échappé de la ruine de Sodome nous montre que nous devons être toujours et partout sur nos gardes, éviter les occasions de pécher et nous éloigner particulièrement de l'intempérance à cause des suites funestes qu'elle a ordinairement.

(a) v2 : Hébreux 13.2

(b) v9 : II Pierre 2.8

(c) v24 : Deutéronome 29.23 ; Ésaïe 13.19 ; Jérémie 50.40 ; Ézéchiel 16.49 ; Osée 11.8 ; I Pierre 2.6 ; Jude 7

(d) v26 : Luc 17.32

(e) v27 : Ci-dessous 18.22

(1) v8 : Ou : Je vous les amènerais plutôt et vous les traiterez comme il vous plaira.

(2) v22 : C'est-à-dire : petite.

(3) v37 : C'est-à-dire : né de mon père.

(4) v38 : C'est-à-dire : fils de mon peuple.

CHAPITRE XX

Abraham étant allé demeurer à Guéar, Abimelec, roi de ce lieu-là, lui enlève sa femme et la lui rend ensuite par le commandement de Dieu.

1. Et Abraham s'en alla de là au pays de midi et demeura entre Kadès et Sçur et habita comme étranger à Guéar.

2. Et Abraham dit de Sara sa femme : C'est ma sœur. Abimelec donc roi de Guéar envoya des gens pour enlever Sara.

3. Mais Dieu pendant la nuit apparut en songe à Abimelec et lui dit : Voici, tu es mort à cause de la femme que tu as prise, car elle a un mari.

4. Or Abimelec ne s'était point approché d'elle. Il répondit donc : Seigneur, puniras-tu aussi de mort la nation juste ?

5. Ne m'a-t-il pas dit, C'est ma sœur ? Et elle-même aussi n'a-t-elle pas dit, C'est mon frère ? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur et avec des mains pures.

6. Et Dieu lui dit en songe : Je sais aussi que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur, aussi j'ai empêché que tu ne péchasses contre moi. Et c'est pour cela que je ne t'ai point permis de la toucher.

7. Maintenant donc, rend la femme à cet homme, car il est prophète et il priera pour toi et tu vivras. Mais si tu ne la rends pas, sache que tu mourras de mort et tout ce qui est à toi.

8. Et Abimelec se leva de bon matin et appela tous ses serviteurs et il leur fit entendre toutes ces choses et ils furent saisis de crainte.

9. Puis Abimelec appela Abraham et lui dit : Que nous as-tu fait ? Et en quoi t'ai-je offensé que tu aies

fait venir sur moi et sur mon royaume un si grand péché ? Tu m'as fait des choses qui ne se doivent pas faire.

10. Abimelec dit aussi à Abraham : Qu'as-tu vu qui t'ai obligé de faire cela ?

11. Et Abraham répondit : Je l'ai fait parce que je disais en moi-même, sans doute il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci et ils me tueront à cause de ma femme.

12. Mais aussi à la vérité, elle est ma sœur, fille de mon père, bien qu'elle ne soit point fille de ma mère et elle m'a été donnée pour femme.

13. Or il est arrivé que quand Dieu m'a conduit çà et là, hors de la maison de mon père, je lui ai dit : C'est ici la faveur que tu me feras : Dans tous les lieux où nous viendrons, ^a dis de moi : C'est mon frère.

14. Alors Abimelec prit des brebis, des bœufs, des serviteurs, des servantes et il les donna à Abraham et il lui rendit Sara sa femme.

15. Et il lui dit : Voici, mon pays est à ta disposition, habite où il te plaira.

16. Et il dit à Sara : Voici, j'ai donné à ton frère mille pièces d'argent ; voici il t'est un voile sur les yeux devant tous ceux qui sont avec toi et devant tous les autres. C'est ainsi qu'elle fut reprise.

17. Et Abraham pria Dieu et Dieu guérit Abimelec, sa femme et ses servantes et elles enfantèrent.

18. Car l'Éternel avait entièrement rendu stérile toute la maison d'Abimelec à cause de Sara femme d'Abraham.

RÉFLEXIONS

1. Ce qui arriva à Abraham lorsqu'Abimelec lui enleva sa femme et la punition que Dieu envoya à cause de cela à ce prince nous fait voir qu'Abraham était exposé à bien des traverses, mais que Dieu l'accompagnait partout et le couvrait de sa protection.

2. Il paraît en second lieu de cette histoire que le vrai Dieu était connu dans le pays où Abraham était alors et que même on y avait quelque crainte de la divinité, c'est ce que l'apparition de Dieu à Abimelec et la réponse de ce roi prouvent clairement.

3. L'obéissance d'Abimelec qui rendit Sara aussitôt que Dieu lui eut fait connaître qu'elle était femme d'Abraham et l'horreur que ce prince avait pour l'adultère montrent qu'il craignait d'offenser Dieu et ce roi s'élèvera en jugement contre tant de princes chrétiens qui étant si clairement avertis de la volonté de Dieu n'y ont aucun égard et s'abandonnent au péché et en particulier à toutes sortes d'impuretés et de dissolutions.

4. Enfin, la guérison que Dieu accorda à Abimelec, après qu'il eut rendu Sara et qu'Abraham eut prié pour lui, nous apprend que Dieu pardonne les péchés commis par ignorance, qu'il fait cesser le châtement aussitôt qu'on évite de pécher et que les prières et l'intercession des gens de bien ont une grande efficace devant lui.

(a) v13 : Ci-dessus 12.13

CHAPITRE XXI

Ce chapitre raconte :

1. La naissance d'Isaac, versets 1-8.

2. L'occasion pour laquelle Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham avec Agar sa mère et la manière dont Dieu conserva la vie à Ismaël, versets 9-21.

3. L'alliance d'Abraham avec le roi Abimelec, versets 22-34.

1. Et l'Éternel visita Sara, ^a comme il l'avait dit et il lui fit ainsi qu'il en avait parlé.

2. ^b Sara donc conçut et enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse, dans la saison que Dieu lui avait dit.

3. Et Abraham appela son fils (qui lui était né et que Sara lui avait enfanté) Isaac.

4. Et Abraham circoncit son fils Isaac âgé de huit jours ^c comme Dieu lui avait commandé.

5. Or Abraham était âgé de cent ans quand Isaac son fils lui naquit.

6. Et Sara dit : Dieu m'a donné un sujet de rire et tous ceux qui l'apprendront riront avec moi.

7. Elle dit aussi : Qui eût dit à Abraham que Sara allaiterait des enfants ? Car je lui ai enfanté un fils en sa vieillesse.

8. Et l'enfant crût et fut sevré. Et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.

9. Et Sara vit que le fils d'Agar Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, se moquait.

10. Et elle dit à Abraham : ^d Chasse cette servante et son fils, car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils, avec Isaac.

11. Et cela déplut fort à Abraham à l'occasion de son fils.

12. Mais Dieu dit à Abraham : N'aie point de chagrin à l'occasion de cet enfant ni de ta servante. Dans toutes les choses que te dira Sara, obéis à sa parole, ^e car c'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.

13. Et toutefois je ferai devenir le fils de ta servante une nation, parce qu'il est de ta race.

14. Alors Abraham se leva de bon matin et prit du pain et une bouteille d'eau et il les donna à Agar en les mettant sur son épaule : il lui donna aussi son enfant et la renvoya. Et elle se mit en chemin et fut errante au désert de Beer-scebah.

15. Or quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle mit son enfant sous un arbrisseau.

16. Et elle s'éloigna de lui à distance d'un trait d'arc et s'assit vis-à-vis. Car elle dit : Que je ne voie point mourir cet enfant. Et s'étant assise vis-à-vis, elle éleva la voix et pleura.

17. Et Dieu entendit la voix du jeune garçon et l'ange de Dieu appela des Cieux Agar et lui dit : Qu'as-tu Agar ? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix du jeune garçon du lieu où il est.

18. Lève-toi, lève ce jeune garçon et prends-le par la main, car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu ouvrit ses yeux et elle ayant vu un puits d'eau s'y en alla et remplit la bouteille d'eau et donna à boire à ce jeune garçon.

20. Et Dieu fut avec ce jeune garçon qui devint grand et habita au désert et il fut tireur d'arc.

21. Et il demeura au désert de Paran. Et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte.

22. Et il arriva qu'en ce temps-là, Abimelec accompagné de Picol, chef de son armée, parla à Abraham disant : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais.

23. Maintenant donc, jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants, ni aux enfants de mes enfants et que tu me traiteras et le pays auquel tu as habité comme étranger avec la même bonté avec laquelle je t'ai traité.

24. Et Abraham répondit : Je le jurerai.

25. Mais Abraham fit ses plaintes à Abimelec à l'occasion d'un puits d'eau dont les serviteurs d'Abimelec s'étaient emparés par violence.

26. Et Abimelec dit : Je n'ai point su qui a fait cela et tu ne m'en as point aussi averti et je n'en ai point ouï parler à ce jour.

27. Alors Abraham prit des brebis et des bœufs et les donna à Abimelec et ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham mit à part sept jeunes brebis de sa bergerie.

29. Et Abimelec dit à Abraham : Que veulent dire ces sept brebis que tu as mises à part ?

30. Et il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main afin qu'elles me servent de témoignage que j'ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Beer-scebah¹, car tous les deux y jurèrent.

32. Ils traitèrent donc alliance à Beer-scebah. Puis Abimelec se leva avec Picol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.

33. Et Abraham planta une chênaie en Beer-scebah et il invoqua là le nom de l'Éternel, le Dieu fort d'éternité.

34. Et Abraham habita longtemps comme étranger au pays des Philistins.

RÉFLEXIONS

1. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la naissance d'Isaac qui naquit à Abraham quoique ce patriarche et Sara sa femme fussent d'un âge fort avancé. On voit dans cet événement l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à Abraham de lui donner un fils qui serait son héritier et qui aurait part à l'alliance divine. On y remarque de plus la vertu de la foi, puisque comme Paul le dit au chapitre XI de l'épître aux Hébreux,

ce fut par la foi aux promesses de Dieu qu'Abraham et Sara eurent ce fils qui leur avait été promis.

2. Sur ce que Dieu voulut qu'Ismaël sortit de la maison d'Abraham et qu'il ne fut pas son héritier, Paul remarque dans l'épître aux Romains 9 et aux Galates 4.22 et 23, que tous ceux qui descendaient

d'Abraham n'étaient pas réputés ses enfants et n'appartenaient pas à l'élection divine, que Dieu fait part de ses grâces à qui bon lui semble et dans la mesure qu'il le trouve à propos et que la naissance charnelle, nom plus que la simple profession de religion ne servent de rien à ceux qui n'ont pas une véritable foi. Il est cependant à remarquer que Dieu prit soin d'Ismaël et qu'il le bénit parce qu'il descendait d'Abraham bien qu'il fût exclu des avantages qui avaient été promis à Isaac. Dieu distribue ses faveurs dans un degré différent et il ne laisse pas de faire du bien à ceux-là même qui sont exclus de certains privilèges particuliers.

3. Enfin, l'alliance qu'Abraham traita avec Abimelec montre qu'il est permis aux personnes qui craignent Dieu de contracter des alliances pour leur sûreté et que ces alliances doivent être gardées inviolablement.

(a) v1 : Ci-dessus 11.19, suite illisible

(b) v2 : Galates 4.22, suite illisible

(c) v4 : Ci-dessus 17.10

(d) v10 : Galates 4.30

(e) v12 : Romains 9.7 ; Hébreux 11.18

(1) v31 : C'est-à-dire : le puits du serment.

CHAPITRE XXII

Ce chapitre contient l'histoire du sacrifice d'Abraham, versets 1-19,

et le dénombrement des enfants de Nacor son frère, versets 20-24.

1. Il arriva après ces choses, que Dieu éprouva Abraham et lui dit : Abraham. Et il répondit : Me voici.

2. Il lui dit encore : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, savoir Isaac et va-t-en au pays de Morija pour^a l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai.

3. Abraham donc s'étant levé de bon matin bâta son âne et prit deux de ses serviteurs avec lui et Isaac son fils. Et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin et s'en alla au lieu que Dieu lui avait dit.

4. Au troisième jour, Abraham, levant ses yeux, vit le lieu de loin.

5. Et il dit à ses serviteurs : Demeurez ici avec l'âne. Nous marcherons l'enfant et moi jusque-là et nous adorerons l'Éternel, ensuite nous reviendrons vers vous.

6. Et Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac son fils et prit le feu en sa main et un couteau et ils s'en allèrent tous deux ensemble.

7. Alors Isaac parla à Abraham son père et dit : Mon père. Abraham répondit : Me voici mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois, mais où est la bête pour l'holocauste ?

8. Alors Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de la bête pour l'holocauste. Et ils marchèrent tous deux ensemble.

9. Et étant venus au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham bâtit là un autel et ayant rangé le bois,^b

et il lia Isaac son fils et le mit sur le bois qu'il avait dressé sur l'autel.

10. Puis Abraham avançant la main, prit le couteau pour égorger son fils.

11. Mais l'ange de l'Éternel lui cria des cieus, disant Abraham, Abraham. Et il répondit : Me voici.

12. Et il lui dit : Ne mets point ta main sur l'enfant et ne lui fais point de mal. Car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puisque tu n'as point épargné ton fils, ton unique pour moi.

13. Et Abraham levant ses yeux regarda et voici derrière lui un bélier qui était retenu à un buisson par les cornes. Alors Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils.

14. Et Abraham appela ce lieu-là : l'Éternel y pourvoira. C'est pourquoi on dit aujourd'hui : Il y sera pourvu sur la montagne de l'Éternel.

15. Et l'ange de l'Éternel cria des cieus à Abraham pour la seconde fois :

16. Disant : J'ai juré par moi-même, dit l'Éternel : Parce que tu as fait cela et que tu n'as point épargné ton fils, ton unique,

17. Certainement je te bénirai et je multiplierai très abondamment ta postérité comme les étoiles des cieus et comme le sable qui est sur le bord de la mer et ta postérité possédera la porte de tes ennemis.

18. ° Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.

19. Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble en Béerscébah, car Abraham habitait en Béerscébah.

20. Or après ces choses-là, quelqu'un vint rapporter à Abraham disant : Voici, Milca a aussi enfanté des enfants à Nacor ton frère.

21. Savoir Huts son premier né et Buz son frère et Kémuel père d'Aram.

22. Et Kéfed et Hazo et Pildas et Jidlaph et Béthuel :

23. Et Bétuhel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frère d'Abraham.

24. Et sa concubine, nommée Réuma, engendra aussi Tébah, Gaham, Tahas et Mahaca.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer avec une grande attention cette belle histoire. Nous y voyons :

1. La vérité de ce que Paul et Jacques nous enseignent en Hébreux 11.17 et Jacques 2.20-21, qu'Abraham fit paraître sa foi par les œuvres lorsque Dieu l'éprouva et lui commanda d'offrir son fils unique. Par là, nous voyons bien clairement que la véritable foi porte ceux qu'elle anime à faire tout ce que Dieu leur ordonne, qu'ainsi nous ne saurions plaire à Dieu, ni être justifié, si la foi ne produit en nous l'obéissance à ses commandements et la pratique des bonnes œuvres.

2. Cet admirable exemple de l'obéissance d'Abraham qui exécuta les ordres que Dieu lui avait donnés et qui obéit dans une chose aussi difficile que celle-ci nous montre qu'il faut aimer Dieu par-dessus tout,

être prêts à lui sacrifier ce que nous avons de plus cher, nous soumettre à sa volonté, même dans les épreuves les plus fâcheuses et nous confier toujours en sa providence.

3. Il faut faire une attention particulière aux assurances réitérées que Dieu donna de sa faveur à Abraham, en lui faisant dire par son ange, après que ce patriarche eut fait son devoir dans cette occasion :

Maintenant je connais que tu crains Dieu, parce que tu n'as point épargné ton fils unique, parce que tu as fait cela, certainement je te bénirai.

Quoi que nous nous devions tout entiers à Dieu et que ce que nous faisons pour lui ne mérite aucune récompense, il ne laisse pas d'avoir pour agréable ce que nous tâchons de faire pour lui marquer que nous l'aimons et de le récompenser abondamment. Enfin, les témoignages qu'Abraham donna de son amour envers Dieu, en lui offrant Isaac, doit nous faire penser à cet amour infini que Dieu nous a marqué en livrant pour nous à la mort son fils unique Jésus-Christ notre Seigneur et nous inciter à l'aimer et à lui en rendre nos plus ardentes actions de grâce.

(a) v2 : Hébreux 11.17

(b) v9 : Jacques 2.21

(c) v18 : Ci-dessus 12.3 et 18.18 ; Sous 26.4 ; Actes 3.25 ; Galates 3.8 ; Écclésiastes 44.22

CHAPITRE XXIII

Sara étant morte, Abraham achète des Héthiens un champ pour l'enterrer.

1. Or Sara vécut cent vingt-sept ans ; ce sont là les années de sa vie.

2. Et elle mourut en Kirjath-Arbah, qui est Hébron au pays de Canaan. Et Abraham y vint pour en faire le deuil et pour la pleurer.

3. Et s'étant levé de devant son mort, il parla aux Héthiens disant :

4. Je suis étranger et habitant parmi vous ; donnez-moi une possession où j'ai droit de sépulcre parmi vous, afin que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux.

5. Et les Héthiens répondirent à Abraham et lui dirent :

6. Monseigneur, écoute-nous : Tu es parmi nous un grand prince, enterre ton mort dans celui de nos sépulcres qui te plaira le plus. Nul de nous ne te refusera son sépulcre afin que tu enterres ton mort.

7. Alors Abraham se leva et se prosterna devant le peuple du pays, c'est-à-dire devant les Héthiens :

8. Et il leur dit : S'il vous plaît que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux, écoutez-moi et intercédez pour moi envers Héphron, fils de Tsohar :

9. Afin qu'il me donne sa caverne de Macpéla qui est à l'extrémité de son champ. Qu'il me la cède devant vous pour le prix qu'elle vaut et que je la possède pour en faire un sépulcre.

10. Or Héphron était assis parmi les Héthiens. Et Héphron donc Héthien répondit à Abraham (en la présence des Héthiens qui l'écoutaient, savoir tous ceux qui entraient par la porte de la ville) disant :

11. Non, Monseigneur, écoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y est : Je te la donne en présence des enfants de mon peuple, enterres-y ton mort.

12. Et Abraham se prosterna devant le peuple du pays :

13. Et il parla à Héphron devant tout le peuple du pays et dit : Mais, s'il te plaît, je te prie, écoute-moi : Je te donnerai l'argent du champ, reçois-le de moi et j'y enterrerai mon mort.

14. Et Héphron répondit à Abraham, lui disant :

15. Monseigneur, écoute-moi. La terre vaut quatre cents sicles d'argent entre moi et toi. Mais qu'est-ce que cela ? Enterre donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Héphron lui paya l'argent dont il avait parlé en présence des Héthiens, savoir quatre cents sicles d'argent qui avaient cours entre les marchands.

17. Et le champ d'Héphron qui était à Macpéla, au-devant de Mamré, tant le champ que la caverne qui y était et tous les arbres dans le champ et dans tous ses confins tout autour,

18. Fut acquit en propriété à Abraham en présence des Héthiens, savoir de tous ceux qui entraient par la porte de la ville.

19. Et après cela, Abraham enterra sa femme dans la caverne du champ de Macpéla, au-devant de Mamé qui est Hébron, au pays de Canaan.

20. Le champ donc et la caverne qui y est fut assuré par les Héthiens à Abraham afin qu'il le possédât pour y faire son sépulcre.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre nous apprend premièrement qu'on ne doit pas négliger les devoirs de la sépulture et qu'il ne faut pas s'affliger excessivement pour les morts.

Mais la principale réflexion que cette histoire nous présente est qu'Abraham voulut que sa femme fut enterrée dans le pays de Canaan et qu'il y acheta un sépulcre. C'est là une marque de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu donnerait ce pays à sa postérité. Nous devons apprendre de là à nous confier aux promesses de Dieu et en particulier à celles qu'il nous a faites de ressusciter nos corps et qui ont été confirmées d'une manière si expresse par la sépulture et par la résurrection de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXIV

C'est ici l'histoire du mariage d'Isaac avec Rebecca, fille de Béthuel et petite-fille de Nacor, frère d'Abraham.

1. Et Abraham devint vieux et avancé en âge et l'Éternel avait béni Abraham en toutes choses.

2. Abraham donc dit au plus ancien des serviteurs de sa maison qui avait le gouvernement de tout ce qui lui appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse :

3. Et je te ferai jurer par l'Éternel, le Dieu des cieux et le Dieu de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite :

4. Mais tu t'en iras en mon pays et vers mon parentage et tu y prendras une femme à mon fils Isaac.

5. Et ce serviteur répondit : Peut-être que la femme ne voudra point me suivre en ce pays. Me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils au pays dont tu es sorti ?

6. Abraham lui dit : Garde-toi bien d'y ramener mon fils.

7. L'Éternel, le Dieu des cieux, qui m'a pris de la maison de mon père et du pays de mon parentage et qui m'a parlé et juré disant ^a : Je donnerai à ta postérité ce pays, enverra lui-même son ange devant toi et tu prendras une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Que si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire. Quoi qu'il en soit, ne ramène point mon fils là.

9. Alors le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son maître et s'engagea par serment à faire ce qu'il avait dit.

10. Et le serviteur ayant pris dix chameaux d'entre ceux de son maître se mit en chemin, car il avait tout le bien de son maître en son pouvoir. Il partit donc et s'en alla en Mésopotamie, en la ville de Nacor.

11. Et il fit se reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps que celles qui allaient puiser de l'eau sortaient.

12. Et il dit : Ô Éternel, Dieu d'Abraham mon maître, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui et sois favorable à mon seigneur Abraham.

13. Voici, je suis près de cette fontaine et les filles des habitants de la ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse, je te prie, ta cruche afin que je boive et qui me répondra : Bois et même je donnerai à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac et je connaîtrai par là que tu as été favorable à mon seigneur.

15. Et avant qu'il eût achevé de parler, voici Rebecca fille de Béthuel, fils de Milca, femme de Nacor, frère d'Abraham, sortait ayant sa cruche sur son épaule.

16. Et la jeune fille était très belle à voir, elle était vierge et nul homme ne l'avait connue : Elle descendit donc à la fontaine et ayant rempli sa cruche, elle remontait.

17. Alors le serviteur courut au-devant d'elle et lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu d'eau de ta cruche à boire.

18. Et elle lui dit : Monseigneur, bois. Et incontinent elle ôta sa cruche de dessus son épaule et la prit en sa main et elle lui donna à boire.

19. Et après qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : J'en puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20. Et ayant vidé promptement sa cruche dans l'abreuvoir, elle courut encore au puits pour en puiser de l'autre et elle en puisa pour tous ses chameaux.

21. Et cet homme s'étonnait de ce qu'elle faisait, sans rien dire, voulant savoir si l'Éternel aurait fait prospérer son voyage ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or qui pesait un demi-sicle et deux bracelets pour mettre sur les mains de cette fille, pesant dix sicles d'or.

23. Et il lui dit : De qui es-tu fille ? Je te prie, fais-le moi savoir : Y a-t-il dans la maison de ton père du lieu pour me loger ?

24. Et elle lui répondit : Je suis fille de Béthuël, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.

25. Et elle dit aussi : Il y a chez nous beaucoup de paille et de fourrage et aussi du lieu pour y loger.

26. Et cet homme s'inclina et se prosterna devant l'Éternel :

27. Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Abraham mon maître qui a toujours été miséricordieux envers mon seigneur. Lorsque j'étais en chemin, l'Éternel m'a conduit en la maison des frères de mon seigneur.

28. Et la jeune fille courut et rapporta ces paroles dans la maison de son père.

29. Or Rebecca avait un frère, nommé Laban, qui courut vers cet homme près de la fontaine.

30. Car aussitôt qu'il eut vu la bague et les bracelets aux mains de sa sœur et qu'il eut entendu les paroles de Rebecca sa sœur qui avait dit : Cet homme m'a ainsi parlé, il le vint trouver et voici, il était près des chameaux vers la fontaine.

31. Et il lui dit : Entre, béni de l'Éternel, pourquoi te tiens-tu dehors ? J'ai préparé la maison et un lieu pour tes chameaux.

32. L'homme donc entra dans la maison et on désharnacha les chameaux et on leur donna de la paille et du fourrage ; on donna aussi de l'eau tant pour laver les pieds de cet homme que les pieds de ceux qui étaient avec lui.

33. Et on lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point que je n'aie dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit : Parle.

34. Il dit donc : Je suis serviteur d'Abraham.

35. Or l'Éternel a comblé de bénédictions mon seigneur et il est devenu grand, car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux et des ânes.

36. Et Sara, femme de mon seigneur lui a enfanté dans sa vieillesse un fils auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer en disant : Tu ne prendras point de femme à mon fils des filles des Cananéens, dans le pays duquel j'habite.

38. Mais tu iras à la maison de mon père et vers ma parenté et tu prendras une femme pour mon fils.

39. Et je dis à mon seigneur : Peut-être que la femme ne me suivra pas.

40. Et il me dit : L'Éternel, devant la face duquel j'ai marché, enverra son ange avec toi et fera prospérer ton voyage et tu prendras une femme à mon fils de ma parenté et de la maison de mon père.

41. Si tu vas vers ma parenté, tu seras alors quitte de l'exécration du serment que je t'ai fait faire et si on ne te la donne pas, tu seras quitte de l'exécration du serment que je t'ai fait faire.

42. Je suis donc venu ici aujourd'hui à la fontaine et j'ai dit : Ô Éternel, Dieu de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer le voyage que j'ai entrepris :

43. Voici, je me tiendrai près de la fontaine : Qu'il arrive donc que la fille qui sortira pour y puiser et à qui je dirai : Donne-moi, je te prie, à boire un peu de l'eau de ta cruche :

44. Et qui me répondra : Bois et même j'en puiserai pour tes chameaux, soit la femme que l'Éternel a destinée au fils de mon seigneur.

45. Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici Rebecca est sortie ayant sa cruche sur son épaule et elle est descendue à la fontaine et a puisé de l'eau. Et je lui ai dit : Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle a ôté sa cruche de son épaule et elle m'a dit : Bois et même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bu et elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47. Et je l'ai interrogée en disant : De qui es-tu fille ? Elle a répondu : Je suis fille de Béthuël, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Alors je lui ai mis une bague sur le front et des bracelets sur ses mains.

48. Ensuite je me suis incliné et prosterné devant l'Éternel et j'ai béni l'Éternel, le Dieu de mon maître Abraham, qui m'a conduit par le droit chemin, afin que je prisse la fille du frère de mon seigneur pour son fils.

49. Maintenant donc, si vous êtes véritablement portés à faire cette grâce à mon seigneur, déclarez-le moi, sinon, faites-le moi aussi savoir et je me tournerai à droite ou à gauche.

50. Et Laban et Béthuël répondirent disant : Cette affaire est procédée de l'Éternel ; nous ne pouvons dire ni bien ni mal.

51. Voici, Rebecca est entre tes mains, prends-la et t'en va et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Éternel en a parlé.

52. Et aussitôt que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Éternel.

53. Le serviteur tira ensuite des bagues d'argent et d'or et des habits et les donna à Rebecca : Il donna aussi des présents exquis à son frère et à sa mère.

54. Et ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui et y logèrent cette nuit. Et quand ils furent levés de bon matin, le serviteur dit : Renvoyez-moi à mon seigneur.

55. Et le frère et la mère lui dirent : Que la fille demeure avec nous au moins dix jours et après elle s'en ira.

56. Et il leur dit : Ne me retardez point, puisque l'Éternel a fait prospérer mon voyage. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.

57. Alors ils dirent : Appelons la fille et sachons de sa propre bouche quel est son sentiment.

58. Ils appelèrent donc Rebecca et lui dirent : Veux-tu aller avec cet homme ? Et elle répondit : J'irai.

59. Ainsi, ils laissèrent aller Rebecca leur sœur et sa nourrice avec le serviteur d'Abraham et ses gens.

60. Et ils bénirent Rebecca et lui dirent : Tu es notre sœur, sois fertile en mille et mille générations et que ta postérité possède la porte de ses ennemis.

61. Et Rebecca et ses servantes se levèrent et montèrent sur les chameaux et suivirent cet homme-là. Ce serviteur donc prit Rebecca et s'en alla.

62. Or Isaac ^b revenait du puits du vivant qui me voit, car il demeurait au pays du midi.

63. Et Isaac était sorti aux champs sur le soir pour prier et levant ses yeux il regarda et voici des chameaux qui venaient.

64. Rebecca aussi levant ses yeux vit Isaac et se jeta en bas de dessus le chameau.

65. (Car elle avait dit au serviteur : Qui est cet homme-là qui vient le long du champ au-devant de nous ? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur,) et elle prit un voile et s'en couvrit.

66. Et le serviteur récita à Isaac toutes les choses qu'il avait faites.

67. Alors Isaac mena Rebecca dans la tente de Sara sa mère et il la prit pour sa femme et il l'aima. Ainsi Isaac se consola de la mort de sa mère.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur cette histoire est d'y remarquer la foi et la piété d'Abraham qui ne voulut pas que son fils épousât une femme cananéenne et idolâtre, mais qui voulut le marier dans sa famille.

On y voit aussi la piété de son serviteur dans les prières qu'il adressa à Dieu pour le succès de son voyage et dans les louanges et les actions de grâce qu'il lui présenta après qu'il eut réussi dans son dessein.

Ceci doit nous servir d'instruction et d'exemple et nous apprendre que toutes les entreprises et en particulier les mariages doivent se faire selon Dieu et suivant les règles de la religion et de la piété afin d'obtenir par ce moyen sa bénédiction.

(a) v7 : Ci-dessus 12.7, 13.15 et 15.18 ; ci-dessous 26.4

(b) v62 : Ci-dessus 16.14 ; sous 25.1

CHAPITRE XXV

Il est parlé dans ce chapitre :

1. *du mariage d'Abraham avec Kétura sa seconde femme, versets 1-6 ;*

2. *de la mort d'Abraham, versets 7-11 ;*

3. *des descendants d'Ismaël et de sa mort, versets 12-18 ;*

4. *de la naissance d'Esau et de Jacob, les fils d'Isaac, versets 19-26 ;*

5. *et enfin de la manière dont Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob son frère, versets 27-34.*

1. Or Abraham prit une autre femme nommée Kétura.

2. ^a Qui lui enfanta Zimram, Jokșan, Medan, Madien, Jisça et Sçuah.

3. Et Jokșan engendra Sceba et Dedan. Et les enfants de Dedan furent Assçurim et Letuscim et Leummin.

4. Et les enfants de Madien furent Hephah, Hopher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là sont des enfants de Kétura.

5. Et Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac.

6. Mais il fit des présents aux fils de ses concubines et les sépara durant sa vie, les envoyant vers le levant au pays d'Orient.

7. Et tout le temps que vécut Abraham fut de cent soixante et quinze ans.

8. Abraham donc, ayant perdu de ses forces, mourut dans une heureuse vieillesse, étant fort âgé et rassasié de jours et il fut recueilli vers ses peuples.

9. Et Isaac et Ismaël ses fils l'enterrèrent en la caverne ^b de Macpéla, au champ d'Hébron, fils de Tsohar Héthien, qui est vis-à-vis de Mamré :

10. Qui est le champ qu'Abraham avait acheté des Héthiens. Ce fut donc là que fut enterré Abraham avec Sara sa femme.

11. Or après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac son fils. Et Isaac habitait près ^c du puits du vivant qui me voit.

12. Ce sont ici les générations d'Ismaël fils d'Abraham, qu'Agar l'Égyptienne, servante de Sara avait enfanté à Abraham.

13. Et ce sont ici les noms des enfants d'Ismaël, desquels ils ont été nommés dans leurs générations. ^d Le premier né d'Ismaël, Nébajoth, puis Kédar, Abdéel, Mibsam.

14. Misçmah, Duma, Massa.

15. Hadar, Tema, Jetur, Naphis et Kedma.

16. Ce sont là les enfants d'Ismaël et ce sont là leurs noms, selon leurs villages et selon leurs châteaux, ^e ayant été les douze princes de leurs peuples.

17. Et le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans. Après quoi ayant perdu ses forces, il mourut et il fut recueilli vers ses peuples.

18. Et ses enfants habitèrent depuis Havila jusqu'à Sçur qui est vis-à-vis de l'Égypte, quand on

vient vers Assur. Car le pays qui était échu à Ismaël^f était à la vue de tous ses frères.

19. Or ce sont ici les générations d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.

20. Et Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rebecca, fille de Bétuhel syrien, de Paddn-Aran, sœur de Laban syrien.

21. Et Isaac pria instamment l'Éternel pour sa femme parce qu'elle était stérile. Et l'Éternel fut fléchi par ses prières^g et Rebecca sa femme conçut.

22. Mais les enfants s'entrepoussaient dans son ventre et elle dit : S'il est ainsi, pourquoi suis-je ? Et elle alla consulter l'Éternel.

23. Et l'Éternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre et deux peuples sortiront de tes entrailles et seront divisés. Et un peuple sera plus fort que l'autre^h et le plus grand servira au moindre.

24. Et lorsque le temps qu'elle devait accoucher fut arrivé, voici il y avait deux jumeaux en son ventre.

25. Celui qui sortit le premier était roux et tout velu, comme un manteau de poil et ils l'appelèrent Ésaü¹.

26.ⁱ Et après sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Ésaü : C'est pourquoi il fut appelé Jacob². Et Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent.

27. Depuis, les enfants devinrent grands et Ésaü était un habile chasseur et homme de campagne, mais Jacob était un homme simple se tenant dans les tentes.

28. Et Isaac aimait Ésaü, car la venaison était sa viande, mais Rebecca aimait Jacob.

29. Or comme Jacob cuisait du potage, Ésaü survint des champs étant fort las.

30. Et Ésaü dit à Jacob : Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, de ce roux-là, car je suis fort las. C'est pour cela qu'on l'appela Édom³.

31. Mais Jacob lui dit : Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse.

32. Et Ésaü répondit : Voici je m'en vais mourir, de quoi me servira le droit d'aînesse ?

33. Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui.^j Et il lui jura, ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob.

34. Et Jacob donna à Ésaü du pain et le potage de lentilles et il mangea et but et se leva et s'en alla. Ainsi Ésaü méprisa son droit d'aînesse.

RÉFLEXIONS

Dans Hébreux 11.13-16, Paul remarque sur la mort d'Abraham, qu'il mourut, aussi bien que les autres patriarches, sans avoir vu l'accomplissement des promesses de Dieu et ayant été étranger et voyageur sur la terre, ce qui fait voir que Dieu leur réservait la patrie céleste.

La multiplication de la postérité d'Ismaël prouve la vérité des promesses qui avaient été faites à Abraham.

Le choix que Dieu fit de Jacob et de sa postérité, préférablement à Ésaü son frère aîné et à ses descendants nous enseigne, comme Paul le remarque dans l'épître aux Romains 9.10-13, que Dieu est

libre dans la distribution de ses grâces, qu'il les répand sur ceux qu'il trouve à propos et que tous ceux qui descendaient des patriarches n'étaient pas pour cela réputés le peuple de Dieu.

Enfin, le mépris qu'Ésaü fit de son droit d'aînesse en le vendant à Jacob, par un principe de sensualité et par une humeur profane, doit nous apprendre à estimer par-dessus toutes choses la grâce de Dieu et à ne pas préférer les biens et les plaisirs de la terre aux biens spirituels et célestes. C'est à quoi Paul nous exhorte lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux 12.16 :

Que nul ne soit fornicateur ou profane comme Ésaü, lequel pour une viande vendit son droit d'aînesse.

(a) v2 : I Chroniques 1.32

(b) v9 : Ci-dessus 23.17

(c) v 11 : Ci-dessus 16.24 et 24.62

(d) v13 : I Chroniques 1.29

(e) v16 : Ci-dessus 17.10

(f) v18 : Sus 16.12

(g) v21 : Romains 9.10

(h) v23 : Romains 9.12

(i) v26 : Osée 12.4, Matthieu 1.2

(j) v33 : Hébreux 12.16

(1) v25 : C'est-à-dire : velu.

(2) v26 : C'est-à-dire : supplantateur, ou qui tient un autre par le talon.

(3) v30 : C'est-à-dire : roux.

CHAPITRE XXVI

Isaac se retire à cause de la famine au pays des Philistins où Dieu lui réitère ses promesses et lui fait ressentir des effets de sa protection et de sa faveur, versets 1-14.

Il est ensuite obligé de quitter ce pays-là, à cause que les Philistins lui portaient envie, versets 15-22

et il vint à Béersçébah ; il y bâtit un autel à l'Éternel et il y fait alliance avec Abimelec roi de Guélar, versets 23-35.

1. Or il y avait une famine au pays, outre la première famine^a qui avait été du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelec, roi des Philistins, à Guélar.

2. Car l'Éternel lui était apparu et lui avait dit : Ne descend point en Égypte, demeure au pays que je te dirai.

3. Fais quelque séjour dans ce pays-ci et je serai avec toi je te bénirai.^b Car je te donnerai et à ta postérité tous ces pays-ci et je ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham.

4. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux et je donnerai à ta postérité ces pays^c et toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence.

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix et a gardé ce que je lui avais ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois.

6. Isaac donc demeura à Guélar.

7. Et quand les gens du lieu s'enquirent qui était sa femme, il répondit : C'est ma sœur. Car il craignait de dire : C'est ma femme, de peur, (disait-il)

que peut-être les habitants du lieu ne me tuent à cause de Rebécca, car elle était belle à voir.

8. Or il arriva, après qu'il eut passé quelques jours, qu'Abimelec roi des Philistins regardait par la fenêtre et voici, il vit Jacob qui se jouait avec Rebecca.

9. Alors Abimelec appela Isaac et lui dit : Certainement, voici c'est ta femme et comment as-tu dit : C'est ma sœur ? Et Isaac lui répondit : Parce que j'ai dit en moi-même, il est à craindre que je ne meure à cause d'elle.

10. Et Abimelec dit : Que nous as-tu fait ? Il s'en est peu fallu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme et que tu ne nous aies fait tomber dans un grand péché.

11. Abimelec donc fit une ordonnance à tout le peuple disant : Celui qui touchera cet homme ou cette femme sera certainement puni de mort.

12. Et Isaac sema en cette terre-là et trouva cette année-là le centuple. Car l'Éternel le bénit.

13. Cet homme donc devint grand et son bien allait toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fût devenu fort riche.

14. Et il eut des troupeaux de brebis et de bœufs et un grand nombre de serviteurs, ce qui fit que les Philistins lui portèrent envie.

15. Tellement qu'ils bouchèrent les puits que les serviteurs de son père Abraham avaient creusés, du temps de son père Abraham et ils les remplirent de terre.

16. Abimelec aussi dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous, car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac donc partit de là et s'établit dans la vallée de Guérar et habita là.

18. Et Isaac creusa encore les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham et il leur donna les mêmes noms desquels son père les avait appelés.

19. Les serviteurs d'Isaac donc creusèrent dans cette vallée et y trouvèrent un puits d'eau vive.

20. Mais les bergers de Guérar eurent quelque démêlé avec les bergers d'Isaac, disant : L'eau est à nous : C'est pourquoi il appela le puits Hesek ¹ : parce qu'ils avaient contesté avec lui au sujet de ce puits.

21. Ensuite, ils se creusèrent un autre puits pour lequel aussi ils se querellèrent et il l'appela Sitnah ².

22. C'est pourquoi il partit de là et creusa un autre puits pour lequel ils ne disputèrent point. C'est pourquoi il l'appela Rehoboth ³, disant : Depuis que maintenant l'Éternel nous a mis au large, nous fructifions dans ce pays.

23. Et de là il monta en Béerscébah.

24. Et l'Éternel lui apparut en la même nuit et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham ton père, ne crains point, car je suis avec toi et je te bénirai et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Alors il bâtit là un autel à l'Éternel et il y dressa ses tentes et les serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits.

26. Et Abimelec vint à lui de Guérar et Ahuzat, son ami, et Picol, chef de son armée.

27. Mais Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez et que vous m'avez chassé d'avec vous ?

28. Et ils répondirent : Nous avons vu clairement que l'Éternel est avec toi et nous avons dit : Qu'il y ait maintenant un serment avec imprécation entre nous, c'est-à-dire, entre nous et toi et nous traiterons alliance avec toi.

29. Si jamais tu nous fais aucun mal, comme nous ne t'avons point touché et comme nous ne t'avons fait que du bien, t'ayant laissé aller en paix, toi qui es maintenant béni de l'Éternel.

30. Et il leur fit un festin et ils mangèrent et burent.

31. Et ils se levèrent de bon matin et ils s'engagèrent l'un et l'autre par serment, puis Isaac les renvoya et ils s'en allèrent d'avec lui en paix.

32. Il arriva en ce même jour que les serviteurs d'Isaac vinrent lui parler de ce puits qu'ils avaient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau.

33. Et il l'appela Scibha ⁴. C'est pour cela que la ville a été nommée Béerscébah jusqu'à ce jour.

34. Or Ésaü, âgé de quarante ans, épousa Judith, fille de Bééri Héthien et Basmath fille d'Éélon Héthien.

35. ^d Qui causèrent une grande amertume d'esprit à Isaac et Rebecca.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans la vie d'Isaac, de même que dans celle d'Abraham, un mélange de prospérité et d'adversités. Les grandes richesses d'Isaac et l'alliance qu'il traita avec Abimelec sont des effets de la bénédiction du Seigneur sur ce patriarche.

Mais les dangers auxquels il fut exposé dans le pays des Philistins et les fréquentes contestations qu'on lui suscita sont des adversités par ou Dieu l'éprouvait et voulait l'obliger à se retirer de ce pays-là.

Tous les hommes et les enfants de Dieu en particulier ont tantôt la prospérité et tantôt l'adversité en partage, mais en quelque lieu et en quelque état que les gens de bien se trouvent, Dieu les accompagne toujours de sa protection et de sa faveur et il les délivre de toutes leurs afflictions.

(a) v1 : Sus 12.10

(b) v3 : Sus 13.15 et 15.18

(c) v4 : Sus 12.3, 10.18 et 22.18

(d) v35 : Sous 27.46

(1) v20 : C'est-à-dire : contestation, débat.

(2) v21 : C'est-à-dire : inimitié.

(3) v22 : C'est-à-dire : largeur, lieux spacieux.

(4) v33 : C'est-à-dire : serment ou abondance.

CHAPITRE XXVII

Moïse raconte comment Jacob obtint par surprise la bénédiction qu'Isaac son père voulait donner à Ésaü, versets 1-29;

ce qu'Ésaü ayant appris, il en eut une vive douleur et résolu de tuer Jacob son frère, versets 30-41.

Cela obligea Rebecca d'envoyer Jacob en Mésopotamie, versets 42-46.

1. Et il arriva, quand Isaac fut devenu vieux et que ses yeux furent si ternis qu'il ne pouvait plus voir, qu'il appela Ésaü son fils aîné et lui dit : Mon fils. Et il lui répondit : Me voici.

2. Et il lui dit : Voici maintenant, je suis fort âgé et je ne sais point le jour de ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, prends tes armes et ton arc et vas-t-en aux champs et prends-moi de la venaison.

4. Et apprête m'en des viandes d'appétit, comme je les aime et apporte-les moi afin que je mange et que mon âme te bénisse avant que je meure.

5. Or Rebecca écoutait pendant qu'Isaac parlait à Ésaü son fils. Ésaü donc s'en alla aux champs pour prendre à la chasse quelque chose qu'il pût apporter.

6. Et Rebecca parla à Jacob son fils et lui dit : Voici, j'ai entendu ton père qui parlait à Ésaü ton frère et qui lui disait :

7. Apporte-moi de la venaison et apprête-m'en des viandes d'appétit, afin que j'en mange et je te bénirai devant l'Éternel avant que de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obéi à ma parole et fais ce que je te vais commander.

9. Va maintenant à la bergerie et prends deux des meilleurs chevreaux et j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton père, comme il les aime.

10. Et tu les porteras à ton père afin qu'il les mange et qu'il te bénisse avant sa mort.

11. Et Jacob répondit à Rebecca sa mère : Voici, Ésaü mon frère est fort velu et je n'ai point de poil.

12. Si mon père vient à me tâter, il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper et j'attirerai sur moi sa malédiction et non point sa bénédiction.

13. Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction que tu crains soit sur moi, obéi seulement à ma parole et va me prendre ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc et il le prit et il l'apporta à sa mère et sa mère en apprêta des viandes d'appétit, comme son père les aimait.

15. Puis Rebecca prit les plus riches habits d'Ésaü son fils aîné, qu'elle gardait dans la maison et elle en revêtit Jacob son cadet.

16. Et elle couvrit de peaux de chevreaux les mains de son fils et son coup qui étaient sans poil.

17. Ensuite elle donna à son fils Jacob ces viandes d'appétit et le pain qu'elle avait apprêté.

18. Il vint donc vers son père et lui dit : Mon père : Et il répondit : Me voici, qui es-tu mon fils ?

19. Et Jacob dit à son père : Je suis Ésaü, ton fils aîné, j'ai fait ce que tu m'avais commandé. Lève-toi,

je te prie, et assieds-toi, et mange de ma chasse afin que ton âme me bénisse.

20. Et Isaac dit à son fils : Qu'est ceci ? Comment en as-tu pu trouver si tôt, mon fils ? Et il dit : L'Éternel ton Dieu m'en a fait rencontrer.

21. Et Isaac dit à Jacob : Mon fils approche-toi, je te prie, et je te tâterai afin que je sache si tu es mon fils Ésaü lui-même ou si tu ne l'es pas.

22. Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui l'ayant tâté, dit : Cette voix est la voix de Jacob, mais ces mains sont les mains d'Ésaü.

23. Et il le méconnut, car ses mains étaient velues comme les mains de son frère Ésaü et il le bénit.

24. Il dit donc : Es-tu mon fils Ésaü même ? Il répondit : Je le suis.

25. Il lui dit aussi : Apporte-moi à manger de ta chasse afin que mon âme te bénisse et il lui en apporta et il en mangea. Il lui apporta aussi du vin et il but.

26. Puis Isaac son père lui dit : Approche-toi, je te prie, et viens me baiser mon fils.

27. Et il s'approcha de lui et le baisa. Et Isaac, ayant senti l'odeur de ses habits, le bénit en disant : Voici l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni.

28. Que ^a Dieu te donne de la rosée des cieux et de la graisse de la terre et une grande abondance de froment et du meilleur vin !

29. Que les peuples te servent et que les nations se prosternent devant toi ! Sois le maître de tes frères et que les fils de ta mère se prosternent devant toi ! ^b Quiconque te maudira soit maudit et quiconque te bénira soit béni !

30. Et il arriva aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob était à peine sorti de devant son père Isaac, que son frère Ésaü revint de la chasse.

31. Il apprêta aussi des viandes d'appétit et les ayant apportées à son père, il lui dit : Que mon père se lève et mange de la chasse de son fils afin que ton âme me bénisse.

32. Et Isaac son père lui dit : Qui es-tu ? Et il dit : Je suis ton fils aîné, Ésaü.

33. Et Isaac sentit une extraordinaire émotion et il dit : Qui est et où est donc celui qui a pris de la chasse et m'en a apporté et j'ai mangé de tout ce qu'il m'a présenté avant que tu vinsses ? Et je l'ai béni et aussi il sera béni.

34. Et aussitôt qu'Ésaü eut entendu les paroles de son père, il jeta un cri fort grand et très amer. Il dit à son père : Donne-moi aussi ta bénédiction, mon père.

35. Mais il dit : Ton frère m'est venu surprendre et il a emporté ta bénédiction.

36. Et Ésaü dit : C'est avec raison qu'on l'a appelé Jacob, car il m'a déjà supplanté deux fois. ^c Il m'a enlevé mon droit d'aînesse et voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Ensuite il dit : N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi ?

37. Et Isaac répondit à Ésaü et lui dit : Voici, je l'ai établi ton seigneur et je lui ai donné tous ses

frères pour serviteurs et je l'ai fourni de froment et du meilleur vin. Et que te ferai-je donc mon fils ?

38. Et Ésaü dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction mon père ? Béni moi aussi mon père. ^d Et Ésaü élevant la voix pleura.

39. Et Isaac son père répondit et lui dit : ^e Voici ta demeure sera dans un terroir gras, arrosé de la rosée des cieus d'en haut.

40. Et tu vivras par ton épée et tu serviras ton frère, mais le temps viendra qu'étant devenu maître, tu briseras son joug et le secoueras de dessus ton cou.

41. Et Ésaü haïssait Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donné et il dit en son cœur : ^f Les jours du deuil de mon père approchent et alors je tuerai Jacob mon frère.

42. Et on rapporta à Rebecca les discours d'Ésaü, son fils aîné et elle envoya appeler Jacob son second fils et elle lui dit : Voici, Ésaü ton frère ¹ se console dans l'espérance qu'il a de te tuer.

43. Maintenant donc, mon fils, obéi à ma parole. Lève-toi et sauve-toi à Caran, vers Laban mon frère :

44. Et demeure avec lui quelque temps jusqu'à ce que la fureur de ton frère se passe,

45. Et que sa colère s'apaise envers toi et qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. J'enverrai ensuite pour te tirer de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ?

46. Et Rebecca dit à Isaac : ^g La vie m'est devenue ennuyeuse à cause de ces Héthiennes. Si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce pays, à quoi me sert la vie ?

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur cette histoire que Jacob obtint la bénédiction de son père par une tromperie et que cependant Dieu permit que cela arrivât ainsi et qu'il voulut que cette bénédiction eût lieu parce qu'Ésaü en était indigne et parce que les promesses qui avaient été faites à Abraham et à Isaac devaient s'accomplir en Jacob. C'est de la sorte que Dieu permet des choses qu'il n'approuve pas et qu'il se sert des péchés que les hommes commettent pour l'exécution de ses desseins, bien qu'il ne soit pas l'auteur de ces péchés-là.

Pour ce qui est de l'affliction qu'Ésaü fit paraître lorsqu'il vit que son père ne voulait pas changer ni révoquer la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob, elle ne peut être regardée comme une repentance salutaire parce qu'elle ne procédait que de son humeur charnelle et de la jalousie et du dépit dont il était animé contre son frère, lequel il voulut même tuer et à cause de cela. Cette affliction fut inutile.

Voici la réflexion que Paul fait à ce sujet :

Que nul ne soit impur ou profane comme Ésaü, qui voulant demander la bénédiction fut rejeté, quoiqu'il l'eût demandée avec larmes, Hébreux 12.16-17.

C'est là un exemple dont nous devons profiter et où nous avons une image du désespoir dont les méchants seront travaillés lorsqu'ils seront exclus du royaume de Dieu.

Enfin, la retraite de Jacob, qui s'en alla en Mésopotamie pour fuir la colère d'Ésaü son frère, nous enseigne à éviter prudemment les dangers et à céder en son temps à la malice et à l'injustice de ceux qui cherchent à nous nuire. Au reste, cette fuite de Jacob, qui fut une rude épreuve pour lui et pour Isaac son père et qui semblait être un obstacle à son bonheur, fut un moyen dont la providence se servit pour le rendre plus heureux, plus riche et plus puissant qu'il ne l'aurait été dans la maison paternelle, comme la suite de cette histoire le montrera. Voilà comment Dieu fait quelquefois tourner en bien ce qu'on regarde comme un grand malheur et c'est ce qui doit être pour les gens de bien un puissant motif à se reposer sur la providence de Dieu.

- (a) v28 : Hébreux 11.20
- (b) v29 : Ci-dessus 12.3
- (c) v36 : Ci-dessus 25.33
- (d) v38 : Hébreux 12.17
- (e) v39 : Hébreux 11.20
- (f) v41 : Abdias 10
- (g) v46 : Ci-dessus 26-35

(1) v42 : Menace de te tuer.

CHAPITRE XXVIII

Jacob s'en va en Mésopotamie par l'ordre d'Isaac son père pour s'y marier dans la famille de Laban frère de sa mère, versets 1-10.

Dieu lui apparait en chemin pendant la nuit, dans la vision d'une échelle qui s'étendait de la terre au ciel et il lui promet de le bénir, versets 11-16 ;

de quoi Jacob témoigna sa reconnaissance en adorant Dieu dans ce lieu-là et en faisant le vœu de lui donner la dîme de tout ce qu'il posséderait, versets 17-22.

1. Isaac donc appela Jacob et le bénit et lui fit ce commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Canaan.

2. Lève-toi, ^a va en Paddan-Aram, à la maison de Béthuel, père de ta mère et de là prends-toi une femme des filles de Laban, frère de ta mère.

3. Et que le Dieu fort, tout-puissant, te bénisse, qu'il te fasse croître et qu'il multiplie ta race afin que tu deviennes une assemblée de peuples !

4. Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité, afin que tu obtiennes en héritage le pays, où tu as été étranger, que Dieu a donné à Abraham !

5. Isaac donc fit partir Jacob qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuel Syrien, frère de Rebecca, mère de Jacob et d'Ésaü.

6. Et Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob et qu'il l'avait envoyé Paddan-Aram afin qu'il prît une femme

de ce pays-là pour lui et qu'il avait fait ce commandement en le bénissant : Ne prends point de femme d'entre les filles de Canaan ;

7. Et que Jacob avait obéi à son père et à sa mère et s'en était allé en Paddan-Aram.

8. Ésaü voyant donc que les filles de Canaan déplaçaient à Isaac son père,

9. S'en alla vers les Ismaélites et pris pour femme (outre les autres qu'il avait) Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nébajoth.

10. Jacob donc partit de Béer-scébah et s'en alla à Caran.

11. Et il se rencontra en un certain lieu où il passa la nuit parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres du lieu et en fit son chevet et il s'endormit au même lieu.

12. Alors il songea et voici, il vit en songe une échelle qui était appuyée sur la terre et dont le haut touchait jusqu'aux cieux et voici les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle.

13. ^b Et voici, l'Éternel se tenait sur l'échelle et lui dit : Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham ton père et le Dieu d'Isaac : Je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors.

14. ^c Et ta postérité sera comme la poussière de la terre et tu t'étendras de l'Occident à l'Orient et du Septentrion au Midi et ^d toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.

15. Et voici, je suis avec toi et je te garderai partout où tu iras et je te ramènerai en ce pays. Car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement l'Éternel est en ce lieu et je n'en savais rien.

17. Et il eut peur et dit : Que ce lieu est vénérable ! C'est ici la maison de Dieu et c'est ici la porte des cieux !

18. Et Jacob se leva de bon matin ^e et prit la pierre dont il avait fait son chevet et il la dressa pour monument et ^f il versa de l'huile sur le sommet de cette pierre.

19. Et il appela ce lieu-là Béth-el ¹ au lieu qu'au paravant cette ville s'appelait Luz.

20. Et Jacob fit un vœu en disant : Si Dieu est avec moi et s'il me garde dans le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir,

21. Et si je retourne en paix à la maison de mon père, certainement l'Éternel me sera Dieu.

22. Et cette pierre, que j'ai dressée comme un monument, sera la maison de Dieu et je te donnerai entièrement la dîme de tout ce que tu m'auras donné.

RÉFLEXIONS

L'ordre qu'Isaac donna à Jacob son fils d'aller en Mésopotamie pour s'y marier et les prières qu'il fit pour le succès de son voyage sont des preuves de la piété de ce patriarche et de la ferme confiance

qu'il avait aux promesses de Dieu. On voit l'effet de ces prières d'Isaac dans ce qui arriva à Jacob aussitôt qu'il fut parti pour aller en Mésopotamie et surtout dans la vision de cette échelle qui lui apparut en songe pour l'assurer que Dieu serait avec lui partout où il irait.

Cet exemple fait voir que le Seigneur accompagne ses enfants en tous lieux et qu'il emploie ses anges pour leur sureté et pour leur défense.

Il faut faire attention après cela à la piété de Jacob qui ne demanda à Dieu que du pain pour manger et des habits pour se couvrir et fit vœu de consacrer à Dieu le lieu où il eut cette vision et la dîme de tout son bien.

Imitons un si bel exemple, soyons contents pourvu que Dieu nous donne la nourriture et les vêtements et faisons-nous un devoir inviolable de lui témoigner notre pitié et notre reconnaissance, soit en lui consacrant quelque portion de nos biens, soit par tous les autres moyens qui peuvent être en notre pouvoir.

(a) v2 : Osée 12.13

(b) v13 : Sous 35.1 et 48.3

(c) v14 : Deutéronome 12.20 et 19.8

(d) v14 : Sus 12.3, sous 18.18, 22.18 et 26.4

(e) v18 : Sous 31.13

(f) v18 : Sous 34.14

(1) v19 : C'est-à-dire : la maison de Dieu

CHAPITRE XXIX

Jacob arrive chez Laban son oncle et il épouse ses deux filles Léa et Rachel.

1. Jacob donc se mit en chemin et s'en alla au pays des Orientaux.

2. Et il regarda et voici il vit un puits dans un champ et là même trois troupeaux de brebis qui se reposaient près du puits, car on y abreuvait les troupeaux et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits.

3. Et lorsque tous les troupeaux étaient assemblés, on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits et on y abreuvait les troupeaux et ensuite on remettait la pierre en son lieu sur l'ouverture du puits.

4. Et Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes de Caran.

5. Et il leur dit : Ne connaissez-vous point Laban fils de Nacor ? Et ils répondirent : Nous le connaissons.

6. Il leur dit : Se porte-t-il bien ? Ils lui répondirent : Il se porte bien et voici Rachel sa fille qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit : Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux : Abreuvez-les et les ramenez paître.

8. Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés et qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits afin d'abreuver les troupeaux.

9. Et comme il parlait encore avec eux, Rachel arriva avec les troupeaux de son père, car elle était bergère.

10. Et aussitôt que Jacob eut vu Rachel, fille de Laban frère de sa mère et le troupeau de Laban frère de sa mère, il s'approcha et il roula la pierre de dessus l'ouverture du puits et il abreuva le troupeau de Laban frère de sa mère.

11. Et Jacob baisa Rachel et élevant sa voix, il pleura.

12. Et Jacob apprit à Rachel qu'il était frère de son père et qu'il était fils de Rebecca et elle courut le rapporter à son père.

13. Et aussitôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob fils de sa sœur, il courut au-devant de lui et l'embrassa et le baisa et le fit venir dans sa maison et Jacob récita à Laban tout ce qui lui était arrivé.

14. Et Laban lui dit : Certainement, tu es mon os et ma chair ¹ et il demeura avec lui un mois entier.

15. Après quoi Laban dit à Jacob : Me serviras-tu sans aucune récompense parce que tu es mon frère ? Dis-moi quel sera ton salaire.

16. Or Laban, avait deux filles dont l'aînée s'appelait Léa et la plus jeune Rachel.

17. Mais Léa avait les yeux tendres et Rachel avait la taille belle et elle était belle à voir.

18. Et Jacob aimait Rachel et il dit : Je te servirai sept ans pour Rachel ta plus jeune fille.

19. Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne que si je la donnais à un autre, demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui ne lui semblèrent que comme peu de jour, parce qu'il l'aimait.

21. Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli et je viendrai vers elle.

22. Laban donc rassembla tous les gens du lieu et fit un festin.

23. Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille et l'amena à Jacob qui vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa sa servante à Léa sa fille pour servante.

25. Mais au matin, voici Jacob reconnut que c'était Léa et il dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait ? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel ? Et pourquoi m'as-tu trompé ?

26. Laban répondit : On ne fait pas ainsi dans ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée.

27. Achève la semaine de celle-ci et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept années.

28. Jacob donc fit ainsi et il acheva la semaine de Léa et Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.

29. Et Laban donna Bilha sa servante à Rachel sa fille pour servante.

30. Il vint donc aussi vers Rachel et il aima plus Rachel que Léa et il servit chez Laban encore sept autres années.

31. Et l'Éternel voyant que Léa était haïe la rendit féconde, mais Rachel était stérile.

32. Et Léa conçut et enfanta un fils qu'elle appela Ruben ². Car elle dit : Parce que l'Éternel a regardé mon affliction, maintenant mon mari m'aimera.

33. Elle conçut encore et enfanta un fils et dit : Parce que l'Éternel a entendu que j'étais haïe, il m'a encore donné ce fils et elle l'appela Siméon ³.

34. Et elle conçut et enfanta un fils et dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, car je lui ai donné trois fils : C'est pourquoi on l'appela Lévi ⁴.

35. De plus, elle conçut et accoucha d'un fils et dit : À présent je louerai l'Éternel : ^a C'est pourquoi elle l'appela Juda ⁵ et elle cessa d'avoir des enfants.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur ce chapitre, c'est que Dieu, selon ses promesses, accompagna Jacob dans son voyage, qu'il le conduisit heureusement dans la maison de Laban, où il se maria et qu'il lui donna par ce moyen plusieurs enfants qui furent les chefs et les pères du peuple d'Israël.

Pendant il faut se souvenir que les mariages de Jacob, qui épousa plusieurs femmes, étant contraires à la première institution du mariage, Dieu ne les approuvait point, quoi qu'il les tolérât et les permit, pour des raisons prises du naturel des hommes de ce temps-là et des desseins de la providence.

C'est pourquoi aussi ces désordres qui se commettaient alors dans les mariages ont été abolis par la loi de Jésus-Christ qui a rétabli en leur entier les loix du mariage et de la chasteté, comme nous le voyons dans l'Évangile.

(a) v35 : Matthieu 1.2

(1) v14 : C'est-à-dire : tu es mon parent et mon sang.

(2) v32 : C'est-à-dire : fils de la vision ou du regard.

(3) v33 : C'est-à-dire : exaucé.

(4) v34 : C'est-à-dire : attaché ou uni.

(5) v35 : C'est-à-dire : louange ou loué.

CHAPITRE XXX

Moïse rapporte la naissance des enfants que Jacob eut de ses femmes, versets 1-24.

Ensuite Jacob après avoir demeuré plusieurs années chez Laban son beau-père voulut s'en retourner dans son pays, mais Laban l'engagea à demeurer encore avec lui moyennant un salaire dont ils convinrent, versets 25-43.

1. Alors Rachel voyant qu'elle ne donnait point d'enfant à Jacob porta envie à Léa sa sœur et dit à Jacob : Donne-moi des enfants, autrement je suis morte.

2. Et Jacob se mit fort en colère contre Rachel et dit : Te suis-je au lieu de Dieu qui t'a empêché d'avoir des enfants ?

3. Et elle dit : Voici ma servante Bilha, viens vers elle et elle enfantera sur mes genoux et j'aurai des enfants par elle.

4. Elle lui donna donc Bilha sa servante pour femme et Jacob vint vers elle :

5. Et Bilha conçut et enfanta un fils à Jacob.

6. Et Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur et il a exaucé ma voix en me donnant un fils et elle l'appela Dan ¹.

7. Et Bilha, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob.

8. Et Rachel dit : J'ai fortement lutté contre ma sœur, aussi j'ai eu la victoire et elle donna à cet enfant le nom de Nephthali ².

9. Alors Léa, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit Zilpa sa servante et la donna à Jacob pour femme.

10. Et Zilpa, servante de Léa, enfanta un fils à Jacob.

11. Et Léa dit : Une troupe est arrivée, et elle l'appela Gad ³.

12. Zilpa, servante de Léa, enfanta encore un second fils à Jacob.

13. Et Léa dit : C'est pour me rendre bienheureuse. Car les filles me diront bienheureuse et elle l'appela Asçer ⁴.

14. Et Ruben étant allé aux champs au temps de la moisson des blés y trouva des mandragores et les apporta à Léa sa mère. Et Rachel dit à Léa : Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.

15. Et elle répondit : Est-ce peu de chose que tu m'aies ôté mon mari que tu veuilles encore prendre les mandragores de mon fils ? Et Rachel répondit : Que Jacob dorme donc cette nuit avec toi pour les mandragores de ton fils.

16. Lors donc que Jacob revint des champs au soir, Léa alla au-devant de lui et lui dit : Tu viendras vers moi, car je t'ai loué pour les mandragores ⁵ de mon fils et il dormit avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça Léa et elle conçut et enfanta à Jacob un cinquième fils.

18. Et elle dit : Dieu m'a récompensée après que j'ai donné ma servante à mon mari et elle l'appela Issachar ⁶.

19. Et Léa conçut encore et donna un sixième fils à Jacob.

20. Et Léa dit : Dieu m'a donné un bon douaire. Maintenant mon mari demeurera avec moi, car je lui ai donné six enfants. Elle l'appela Zabulon ⁷.

21. Ensuite elle enfanta une fille et elle l'appela Dina ⁸.

22. Et Dieu se souvint de Rachel et Dieu l'ayant exaucée la rendit féconde.

23. Alors elle conçut et enfanta un fils et dit : Dieu a ôté mon opprobre.

24. Et elle l'appela Joseph ⁹ en disant : l'Éternel me donne encore un autre fils.

25. Et après que Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : Donne-moi mon congé afin que je retourne en mon lieu et en mon pays.

26. Donne-moi mes femmes et enfants pour lesquels je t'ai servi et je m'en irai, car tu sais le service que je t'ai rendu.

27. Et Laban lui répondit : Écoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, j'ai reconnu par expérience que l'Éternel m'a béni à cause de toi.

28. Il lui dit aussi : Prescris-moi le salaire que tu exigés de moi et je te le donnerai.

29. Et il lui répondit : Tu sais comme je t'ai servi et ce qu'est devenu ton bétail avec moi.

30. Car tu avais peu de chose avant que je vinsse, mais ton bien s'est fort accru et l'Éternel t'a béni aussitôt que j'ai mis le pied chez toi et maintenant quand serai-je aussi quelque chose pour ma maison ?

31. Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob lui répondit : Tu ne me donneras rien, mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux et je les garderai.

32. Je passerai aujourd'hui parmi tes troupeaux et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées et tous les agneaux roux et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres et ce sera là mon salaire.

33. Et à l'avenir, ma justice me rendra témoignage : Quand tu viendras reconnaître mon salaire, tout ce qui ne sera point picoté ou tacheté entre les chèvres et tout ce qui ne sera point roux entre les agneaux sera tenu pour un larcin s'il est trouvé chez moi.

34. Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite, que la chose soit comme tu l'as dit.

35. Et en ce jour-là, il sépara les boucs marquetés et tachetés et toutes les chèvres picotées et tachetées, toutes celles où il y avait du blanc et tous les agneaux roux et il les mit entre les mains de ses fils.

36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob. Et Jacob paissait le reste des troupeaux de Laban.

37. Mais Jacob prit des verges vertes de peuplier, de coudrier et de châtaignier et il en ôta l'écorce en découvrant le blanc qui était aux verges.

38. Et il mit les verges qu'il avait pelées au-devant des troupeaux dans les auges et dans les abreuvoirs où les brebis venaient boire et elles entraient en chaleur quand elles venaient boire.

39. Les brebis donc entraient en chaleur à la vue des verges et elles faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées.

40. Et Jacob partagea les agneaux et fit que les brebis du troupeau de Laban avaient en vue les brebis marquetées et tout ce qui était roux et il mit ses troupeaux à part et il ne les mit point auprès des troupeaux de Laban.

41. Et il arrivait que toutes les fois que les brebis hâtives venaient en chaleur, Jacob mettait les verges dans les abreuvoirs devant les yeux du troupeau afin qu'elles entrassent en chaleur en regardant les verges.

42. Mais quand les brebis étaient tardives, il ne les mettait point. Et les tardives appartenaient à Laban, mais les hâtives étaient pour Jacob.

43. Ainsi cet homme s'accrut fort en biens et il eut de grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

RÉFLEXIONS

Sur ce chapitre, de même que sur le précédent, il faut remarquer que :

1. ce grand nombre d'enfants qui naquirent à Jacob servirent à rendre sa postérité extrêmement nombreuse, quoique cependant Dieu n'approuvât pas tous les mariages qu'il avait contractés ainsi qu'il a déjà été dit.

On y voit même, par la jalousie et les divisions qu'il y avait entre les femmes de Jacob, aussi bien que par les mœurs dérégliées de la plupart de ses enfants, que ces sortes de mariages avaient des suites fâcheuses.

2. quoique Laban fut mal intentionné contre Jacob et qu'il ne le retint que pour son intérêt, Dieu bénit Jacob encore plus qu'auparavant et qu'il augmenta considérablement ses biens et ses troupeaux. Au reste, les moyens dont Jacob se servit pour multiplier ses troupeaux n'auraient pas été légitimes si Dieu, pour le récompenser des injustices que Laban lui faisait, ne l'eût autorisé à les mettre en usage, ainsi que cela est dit dans le chapitre suivant.

Dieu, pour accomplir ce qu'il a résolu, permet quelquefois que les hommes emploient des moyens qui ne seraient pas innocents en d'autres circonstances, il tire le bien du mal et le péché même contribue à l'exécution de ses desseins, mais cela n'autorise en aucune façon à faire ce qui est mauvais.

Et les chrétiens surtout, qui sont beaucoup plus éclairés que les hommes ne l'étaient du temps des patriarches, ne doivent jamais se départir de ce que les règles les plus exactes de la piété, de la pureté et de la justice prescrivent.

(1) v6 : C'est-à-dire : juge.

(2) v8 : C'est-à-dire : lutte.

(3) v11 : C'est-à-dire : troupe.

(4) v13 : C'est-à-dire : heureux.

(5) v14 : Ou : des fleurs de bonnes odeurs. Voyez Cantiques 7.13.

(6) v18 : C'est-à-dire : la récompense de mon mari.

(7) v20 : C'est-à-dire : habitation.

(8) v21 : C'est-à-dire : cause ou jugement.

(9) v24 : C'est-à-dire : ajouté ou accroissement.

CHAPITRE XXXI

Jacob, ayant demeuré vingt ans chez Laban son beau-père, s'en retourne en Canaan par le commandement de Dieu avec sa famille et tout son bien, sans le dire à Laban, versets 1-21.

Laban en ayant été averti le poursuivit, mais Dieu l'empêcha de faire aucun mal à Jacob, tellement qu'il le laissa aller en paix et que même ils traitèrent alliance l'un avec l'autre, versets 22-55.

1. Après cela, Jacob entendit les discours des enfants de Laban qui disaient : Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père et il a acquis toutes ces richesses de ce qui était à notre père.

2. Et Jacob remarqua que le visage de Laban n'était plus tel à son égard qu'il était auparavant.

3. Et l'Éternel dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères et vers ton parentage et je serai avec toi.

4. Jacob donc envoya appeler Rachel et Léa pour venir aux champs vers les troupeaux.

5. Et il leur dit : Je connais que le visage de votre père n'est plus tel à mon égard qu'il était autrefois, cependant le Dieu de mon père a été avec moi.

6. Et vous savez que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7. Mais votre père s'est moqué de moi et a changé mon salaire dix fois, néanmoins Dieu ne lui a pas permis de me faire aucun mal.

8. Quand il disait ainsi : Les picotées seront ton salaire, alors toutes les brebis ont fait des agneaux picotés. Et quand il disait : les marquetées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés.

9. Dieu a donc ôté le bétail à votre père et me l'a donné.

10. Car il arriva au temps que les brebis entraient en chaleur, que je levai mes yeux et je vis en songe et voici les boucs qui couvraient les chèvres étaient marquetés, picotés et tachetés.

11. Et l'ange de Dieu me dit en songe : Jacob. Et je répondis : Me voici.

12. Et il dit : Lève maintenant tes yeux et regarde : Tous les boucs qui couvrent les chèvres sont marquetés, picotés et tachetés. Car j'ai vu ce que t'a fait Laban.

13. Je suis le Dieu fort de Beth-el^a où tu oignis la pierre que tu dressas pour monument quand tu fis là un vœu. Maintenant donc, lève-toi, sors de ce pays et retourne au pays de ton parentage.

14. Alors Rachel et Léa répondirent et lui dirent : Avons-nous encore quelque portion et quelque héritage dans la maison de notre père ?

15. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères puisqu'il nous a vendues et que même il a entièrement mangé notre argent ?

16. Car toutes les richesses que Dieu a ôtées à notre père nous appartenaient et à nos enfants. Maintenant donc fait tout ce que Dieu t'a dit.

17. Ainsi Jacob se leva et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux.

18. Et il emmena tout son bétail et le bien qu'il avait acquis et tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis en Paddam-Aram pour venir vers Isaac son père au pays de Canaan.

19. Or comme Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les marmousets¹ qui étaient à son père.

20. Et Jacob se déroba de Laban le Syrien, car il ne lui dit point qu'il voulait s'enfuir.

21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenait et il partit et passa le fleuve et s'avança vers la montagne de Galaad.

22. Et au troisième jour, on rapporta à Laban que Jacob s'était enfui.

23. Alors il prit ses frères avec lui et le poursuivit durant sept jours et l'atteignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu apparut à Laban le Syrien en songe la nuit et lui dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien, ni en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avait planté ses tentes sur la montagne. Et Laban tendit aussi les siennes avec ses frères sur la montagne de Galaad.

26. Et Laban dit à Jacob : Qu'as-tu fait ? Tu t'es dérobé de moi, tu as emmené mes filles comme des prisonnières de guerre.

27. Pourquoi t'es-tu enfui en cachette et t'es-tu dérobé de moi, sans m'en donner avis, car je t'eusse conduit avec joie et chansons au son des tambours et de la harpe ?

28. Tu ne m'as pas seulement laissé baiser mes fils et mes filles : tu en as usé follement.

29. J'avais en main le pouvoir de vous faire du mal, mais le Dieu de votre père m'a parlé la nuit passée et m'a dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien, ni en mal.

30. Or maintenant je vois que tu t'es retiré si promptement parce que tu souhaitais avec passion de revoir la maison de ton père. Mais pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ?

31. Et Jacob répondit à Laban : Je me suis retiré parce que je craignais, car je disais en moi-même qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles.

32. Mais que celui que tu trouves avoir tes dieux ne vive point. Reconnais devant nos frères s'il y a quelque chose qui t'appartienne chez moi et prends-le. Car Jacob ignorait que Rachel les eût dérobés.

33. Alors Laban vint dans la tente de Jacob et dans celle de Léa et dans la tente des deux servantes et il ne les trouva point. Or étant sorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel.

34. Mais Rachel prit les idoles et les ayant mis dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus. Et Laban fouilla toute la tente et ne les trouva point.

35. Et elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui, car j'ai ce que les femmes ont accoutumé d'avoir. Et il fouilla, mais il ne trouva point les marmousets.

36. Et Jacob se mit en colère et querella Laban et prenant la parole, il lui dit : Quel est mon crime ? Quel est mon péché pour me poursuivre avec tant de chaleur ?

37. Tu as fouillé tout mon ménage : Qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maison ? Fais-le voir ici devant mes frères et devant les tiens et qu'ils soient juges entre nous deux.

38. J'ai été avec toi ces vingt ans : Tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté, je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Que s'il y en a eu qui aient été déchirées par les bêtes sauvages, je ne te les point rapportées, j'en ai moi-même porté le dommage^b et tu me les redemandais, même ce qui avait été dérobé le jour et ce qui avait été dérobé la nuit.

40. Le hâle me consumait le jour et la gelée pendant la nuit et le sommeil fuyait de mes yeux.

41. Je t'ai servi ces vingt ans passés dans ta maison, quatorze pour tes deux filles et six pour tes troupeaux et tu m'as changé dix fois mon salaire.

42. Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham et la frayeur d'Isaac² n'eût été pour moi, sans doute tu m'eusses maintenant renvoyé à vide. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains et il t'a repris la nuit passée.

43. Et Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles et ces enfants sont mes enfants et ces troupeaux sont mes troupeaux et tout ce que tu vois est à moi. Et que ferais-je aujourd'hui à mes filles ou aux enfants qu'elles ont enfantés ?

44. Maintenant donc, viens, traitons ensemble une alliance qui serve de témoignage entre toi et moi.

45. Et Jacob prit une pierre et la dressa pour monument.

46. Et il dit à ses frères : Amassez des pierres. Et ayant apporté des pierres, ils en firent un monceau et mangèrent sur ce monceau de pierres.

47. Et Laban l'appela Jégar Sahadutha³ et Jacob l'appela Galhed⁴.

48. Après, cela, Laban dit : Ce monceau sera aujourd'hui témoin entre toi et moi : C'est pourquoi il fut nommé Galhed.

49. Il fut aussi appelé Mitspa⁵, parce que Laban dit : Que l'Éternel veille sur moi et sur toi quand nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50. Si tu maltraites mes filles et si tu prends une autre femme que mes filles, il n'y aura personne qui en soit témoin entre nous. Regarde, Dieu sera témoin entre moi et toi.

51. Et Laban dit encore à Jacob : Regarde ce monceau de pierres et vois le monument que j'ai dressé entre moi et toi.

52. Ce monceau de pierres et ce monument seront témoins que je ne passerai point ce monceau de pierres pour aller à toi et qu'aussi tu ne passeras point ce monceau et ce monument pour venir me faire du mal.

53. Le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nacor, le Dieu de leur père juge entre nous. Et Jacob jura par la frayeur d'Isaac son père.

54. Et Jacob offrit un sacrifice sur la montagne et il invita ses frères pour manger du pain. Ils mangèrent donc du pain et passèrent la nuit sur la montagne.

55. Et Laban se levant de bon matin baisa ses fils et ses filles et les bénit et s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna chez lui.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente les réflexions suivantes.

1. La première, que Dieu, selon ses promesses, accorda à Jacob de grandes richesses pendant qu'il demeura chez Laban son beau-père.

2. La seconde, que Dieu ordonna à Jacob de retourner au pays de Canaan qu'il devait posséder,

l'ayant auparavant préparé lui et sa famille à quitter la Mésopotamie par l'injustice et la dureté avec laquelle Laban en avait usé à leur égard.

3. La troisième, que Laban irrité du départ de Jacob avait eu d'abord intention de lui nuire, mais que Dieu lui ayant défendu de faire aucun mal à Jacob, ils se réconcilièrent et qu'ils firent alliance ensemble. C'est ainsi que Dieu bénit ceux qu'il aime, qu'il les conduit, qu'il les préserve des dangers qui les menacent et qu'il apaise en leur faveur le cœur de leurs ennemis.

4. Il faut encore remarquer que Rachel, en partant de chez son père, prit les marmousets ou les idoles qu'il y avait dans la maison, de quoi Laban lui fit de grands reproches. Cela montre que, quoique le vrai Dieu fût connu dans la famille de Laban, l'idolâtrie commençait à s'y établir et qu'ainsi il était nécessaire que Jacob et sa famille se retirassent de ce pays-là et qu'il revint dans le lieu où Isaac son père demeurait pour y servir Dieu avec pureté.

(a) v13 : Ci-dessus 28.18

(b) v39 : Exode 22.12

(1) v19 : Hébreux, téraphim. Des images ou des idoles.

(2) v42 : Le Dieu qu'Isaac mon père craint ou adore.

(3) v47 : C'est-à-dire : le monceau du témoignage.

(4) v47 : Ce qui signifie la même chose en langue syrienne.

(5) v49 : C'est-à-dire : une guérite, un lieu d'où l'on examine ce qui se passe.

CHAPITRE XXXII

Jacob, apprenant que son frère Ésaü son frère venait à lui avec quatre cents hommes, implore le secours de Dieu et envoie des présents à Ésaü pour l'apaiser, versets 1-23.

Un ange lutte avec Jacob, le bénit, lui donne le nom d'Israël et l'assure que Dieu le protégerait, versets 24-32.

1. Et Jacob continua son chemin ^a et les anges de Dieu lui vinrent au devant.

2. Et aussitôt que Jacob les eut vus, il dit : C'est ici le camp de Dieu et il appela ce lieu-là Mahanajim ¹.

3. Et Jacob envoya des messagers devant lui vers Ésaü son frère au pays de Séhir, au territoire de l'Idumée.

4. Et il leur donna ce commandement disant : Vous parlerez ainsi à Ésaü mon seigneur : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai habité comme étranger chez Laban et j'y ai demeuré jusqu'à présent.

5. Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes et j'envoie des gens pour l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui.

6. Et les messagers retournèrent à Jacob disant : Nous sommes venus vers ton frère Ésaü et le voici qui vient au-devant de toi ayant quatre cents hommes avec soi.

7. Alors Jacob eu une grande peur et il fut fort en peine, c'est pourquoi ayant partagé le peuple qui

était avec lui et les brebis et les bœufs et les chameaux en deux bandes, il dit :

8. Si Ésaü vient attaquer une de ces bandes, l'autre qui demeurera de reste, échappera.

9. Jacob dit aussi : Ô Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac ! Ô Éternel qui m'a dit : ^b Retourne en ton pays et au lieu de ta naissance et je te ferai du bien ;

10. Je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs et de la vérité que tu as gardée dans tes promesses envers ton serviteur, car j'ai passé avec mon bâton ce fleuve du Jourdain, mais maintenant je retourne avec ces deux bandes.

11. Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Ésaü, car je crains qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe et qu'il mette à mort la mère avec les enfants.

12. Cependant, tu as dit : ^c Certainement, je te ferai du bien et je ferai devenir ta postérité comme le sable de la mer qu'on ne saurait compter à cause de son grand nombre.

13. Et il passa la nuit en ce lieu-là et il prit de ce qu'il avait sous la main pour en faire un présent à Ésaü son frère.

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt moutons,

15. Trente femelles de chameaux qui allaitaient avec leurs petits, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânon.

16. Et il mit entre les mains de ses serviteurs chaque troupeau à part et leur dit : Passez devant moi et faites qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre.

17. Et il donna cette charge au premier disant : Quand Ésaü mon frère te rencontrera et te demandera disant : À qui es-tu et où vas-tu et à qui sont ces choses qui sont devant toi ?

18. Alors tu diras : Je suis à ton serviteur Jacob : C'est un présent qu'il envoie à Ésaü mon seigneur et il vient lui-même après nous.

19. Et il fit le même commandement au second et le même au troisième et le même à tous ceux qui allaient après le troupeau disant : Vous tiendrez ces discours à Ésaü quand vous le rencontrerez.

20. Et vous direz : Voici même ton serviteur Jacob est derrière nous. Car il disait : Je l'apaiserai par ce présent qui ira devant moi et après cela je verrai sa face : peut-être qu'il me regardera favorablement.

21. Le présent donc marcha devant lui, mais il demeura cette nuit-là avec sa troupe.

22. Et s'étant levé cette nuit-là, il prit ses deux femmes et ses deux servantes et ses onze enfants et il passa le gué de Jabbok.

23. Il les prit donc et leur fit passer le torrent. Il fit aussi passer tout ce qu'il avait.

24. Or Jacob étant demeuré seul, un homme lutta avec lui jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée.

25. Et quand cet homme-là vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de sa hanche, ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob fut démise pendant que l'homme luttait avec lui.

26. Et cet homme lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point que tu ne m'aies béni.

27. Et il dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob.

28. Alors il dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël ², car tu as été le plus fort.

29. Et Jacob l'interrogea disant : Je te prie, apprends-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là.

30. Et Jacob nomma le lieu Péniel ³, car j'ai vu, dit-il, Dieu en face à face et mon âme a été délivrée.

31. Et le soleil se leva aussitôt qu'il eut passé Péniel et il était boiteux d'une hanche.

32. C'est pourquoi jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle retirant qui est à l'endroit de l'emboîture de la hanche, parce que cet homme-là toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob, à l'endroit du muscle retirant.

RÉFLEXIONS

1. L'exemple de Jacob qui, dans la crainte où il était qu'Ésaü ne la maltraitât, implore le secours du Seigneur et tâche d'apaiser son frère par sa soumission, nous apprend à recourir à Dieu dans les dangers et à joindre la prudence à la prière en faisant tous nos efforts pour adoucir ceux qui sont irrités contre nous et pour les porter à la réconciliation.

2. Il paraît que Jacob était fort riche en bétail, puisque dans le présent qu'il fit à son frère, il y avait un si grand nombre de chameaux et d'animaux domestiques.

3. Comme Jacob rendit grâce à Dieu avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance de la protection et de toutes les bénédictions qu'il lui avait accordées jusqu'alors, nous devons à son imitation remercier Dieu et nous humilier devant lui dans le sentiment de ses grâces envers nous et de notre indignité.

4. Pour ce qui est de la lutte de Jacob avec l'ange, il faut savoir que Dieu voulait assurer par là Jacob qu'il n'avait rien à craindre de son frère Ésaü et qu'il serait plus fort que tous ceux qui voudraient lui nuire, ce fut pour la même raison que l'ange donna à Jacob le nom d'Israël qui signifie celui qui a prévalu luttant avec Dieu.

Cependant, il est à remarquer que l'ange rendit Jacob boiteux afin qu'il eût en cela pendant toute sa vie une preuve de ce qui lui était arrivé dans cette occasion et qu'il reconnut que celui avec qui il avait lutté était un ange de Dieu et que s'il en avait été vainqueur, c'était parce que Dieu l'avait bien voulu ainsi.

5. Enfin, il faut remarquer sur cette histoire avec le prophète Osée, Osée 12.4-5, que ce fut en pleurant, en priant et en demandant grâce que ce patriarche fut le plus fort dans cette lutte, par où nous voyons quelle est l'efficace de la prière lorsqu'elle est faite avec foi, avec ardeur et avec persévérance.

(a) v1 : Sous 48.16

(b) v9 : Sus 31.13

(c) v12 : Sus 28.23

(1) v2 : C'est-à-dire : les deux camps.

(2) v28 : C'est-à-dire : celui qui a été le plus fort avec Dieu ou contre Dieu.

(3) v30 : C'est-à-dire : la face de Dieu ou la vue de Dieu.

CHAPITRE XXXIII

Moïse récite premièrement ce qui se passa dans l'entrevue de Jacob et d'Ésaü, versets 1-16, et en second lieu l'arrivée de Jacob en Sichem où il bâtit un autel au Seigneur, versets 17-20.

1. Et Jacob levant les yeux regarda. Et voici, Ésaü venait et quatre cents hommes avec lui. Alors il divisa les enfants en trois bandes, sous Léa, sous Rachel et sous les deux servantes.

2. Et il mit à la tête les servantes avec leurs enfants, Léa et ses enfants après et Rachel et Joseph au dernier rang.

3. Et il passa devant eux et se prosterna en terre sept fois jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère.

4. Mais Ésaü courut au-devant de lui et l'embrassa en se jetant sur son cou, il le baisa et ils pleurèrent.

5. Et levant les yeux, il vit les femmes et les enfants et il dit : Qui sont ceux-là ? Sont-ils à toi ? Et il répondit : Ce sont les enfants que Dieu par sa grâce a donnés à ton serviteur.

6. Et les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants et se prosternèrent.

7. Léa aussi s'approcha et ses enfants et ils se prosternèrent. Et ensuite Joseph et Rachel s'approchèrent et ils se prosternèrent.

8. Et il dit : Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9. Et Ésaü dit : J'en ai abondamment, mon frère. Garde ce qui est à toi.

10. Et Jacob répondit : Non, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, reçois ce présent de ma main, car j'ai vu ta face comme si j'eusse vu la face de Dieu et tu as été apaisé envers moi.

11. Reçois, je te prie, le présent qui t'a été offert, car Dieu m'en a donné par sa grâce et j'ai de tout. Il le pressa donc tant, qu'il le prit.

12. Et Ésaü dit : Partons et marchons et je marcherai devant toi.

13. Et Jacob dit : Mon seigneur sait que ces enfants sont tendres et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent, que si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra.

14. Je te prie que mon seigneur marche devant ton serviteur et je m'en irai tout doucement au pas du bétail qui est devant moi et de ces petits enfants jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séhir.

15. Et Ésaü dit : Je te prie, que je fasse demeurer avec toi quelques-uns des gens qui sont avec

moi. Et il répondit : Pourquoi cela ? Je te prie que je trouve grâce avec mon seigneur.

16. Ainsi Ésaü s'en retourna ce jour-là à Séhir par le même chemin qu'il était venu.

17. Et Jacob s'en alla à Succoth et il y bâtit une maison pour soi et il y fit des cabanes pour son bétail, c'est pourquoi il nomma le lieu Succoth ¹.

18. Et Jacob arriva en bonne santé au pays de Canaan venant de Paddan-Aram et il se campa devant la ville.

19. Ensuite il acheta une portion du champ, dans lequel il avait dressé sa tente, de la main des enfants d'Hémor, père de Sichem et il en paya cent pièces d'argent.

20. Et il dressa là un autel qu'il appela : Le Dieu fort, le Dieu d'Israël.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Jacob apaisa son frère Ésaü, par son respect et par sa soumission et comment Dieu le garantit et le conduisit heureusement au pays de Canaan. Nous devons reconnaître ici que Dieu exauce et délivre ceux qui se confient en lui, qu'il change en leur faveur le cœur de leurs ennemis et que la douceur et l'humilité ont beaucoup de force pour adoucir les personnes irritées.

Le soin qu'eut Jacob de bâtir un autel dans le lieu où il s'établit est un effet de sa piété. À son imitation, nous devons nous acquitter avec soin des devoirs de la religion et témoigner par ce moyen à Dieu notre reconnaissance pour tous les biens qu'il nous fait.

(1) v17 : C'est-à-dire : les tentes.

CHAPITRE XXXIV

Sichem enlève Dina fille de Jacob et l'obtient en mariage à condition que tous les habitants de la ville de Sichem soient circoncis, versets 1-24,

ce qui ayant été fait, deux des fils de Jacob prirent ce temps-là pour tuer les habitants de Sichem, versets 25-31.

1. Or Dina, qui était la fille que Léa avait enfanté à Jacob, sortit pour voir les filles du pays.

2. Et Sichem fils d'Hémor Hévien, prince du pays, la vit et la ravit et coucha avec elle et il lui fit violence.

3. Et son cœur demeura fortement attaché à Dina, fille de Jacob et il aima la jeune fille et il lui parla selon son cœur.

4. Sichem aussi parla à Hémor son frère et lui dit : Prends cette fille et fais que je l'aie pour femme.

5. Or Jacob apprit qu'il avait violé Dina sa fille et ses fils étaient avec son bétail aux champs. Ainsi Jacob se tut jusqu'à ce qu'ils fussent revenus.

6. Alors Hémor, père de Sichem, vint pour parler à Jacob.

7. Et aussitôt que les enfants de Jacob eurent appris ce qui était arrivé, ils revinrent des champs et

furent extrêmement fâchés et fort irrités à cause de l'action infâme que cet homme avait commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne se devait point faire.

8. Et Hémor leur parla et leur dit : Sichem mon fils a beaucoup d'affection pour votre fille, donnez-là lui, je vous prie, pour femme.

9. Et alliez-vous avec nous, donnez-nous vos filles et prenez nos filles pour vous.

10. Et habitez avec nous et le pays sera à votre disposition : Demeurez-y et y trafiquez et le possédez.

11. Sichem aussi dit au père et aux frères de la fille : Que je trouve grâce devant vous et je donnerai tout ce que vous me direz.

12. Imposez-moi un grand douaire et de grands présents et je les donnerai comme vous me direz et donnez-moi la jeune fille pour femme.

13. Alors les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à Hémor son père en parlant à dessein de les tromper, (parce qu'il avait violé Dina leur sœur.)

14. Ils lui dirent : Nous ne pouvons faire cela, ni donner notre sœur à un homme incirconcis, car ce nous serait un opprobre.

15. Mais nous consentirons à ce que vous voulez, sous cette condition, si vous devenez semblables à nous en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous.

16. Alors nous vous donnerons nos filles et nous prendrons les vôtres pour nous et nous habiterons avec vous et nous ne serons plus qu'un peuple.

17. Mais si vous ne voulez pas écouter la demande que nous vous faisons d'être circoncis, nous prendrons notre fille et nous nous en irons.

18. Et leurs discours plurent à Hémor et à Sichem fils d'Hémor.

19. Et le jeune homme ne différa point à faire ce qu'on lui avait proposé, car la fille de Jacob lui agréait beaucoup et il était le plus considéré de tous ceux de la maison de son père.

20. Hémor donc et Sichem son fils vinrent à la porte de leur ville et parlèrent aux gens de la ville et leur dirent :

21. Ces gens-ci sont fort paisibles, ils sont avec nous, qu'ils habitent au pays et qu'ils y trafiquent. Et voici le pays est d'une assez grande étendue pour eux, nous prendrons pour nos femmes leurs filles et nous leur donnerons les nôtres.

22. Mais ils ne consentiront d'habiter avec nous, pour n'être qu'un seul peuple, qu'à condition que tout mâle qui est parmi nous soit circoncis, comme ils sont circoncis.

23. Leur bétail et leurs biens et toutes leurs bêtes ne seront-ils pas à nous ? Donnons-leur seulement cette satisfaction et qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville obéirent à Hémor et Sichem son fils et tout mâle qui sortait par la porte fut circoncis.

25. Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient dans la douleur, que deux des enfants de Jacob, Si-

méon et Lévi, frères de Dina, ayant pris leur épée entrèrent dans la ville et ^a tuèrent tous les mâles.

26. Ils tuèrent aussi du tranchant de l'épée Hémor et son fils et ils prirent Dina de la maison de Sichem et sortirent.

27. Et les enfants de Jacob se jetèrent sur ceux qui avaient été tués et pillèrent la ville parce qu'ils avaient violé leur sœur.

28. Et ils prirent leurs troupeaux, leurs ânes et tout ce qui était en la ville et aux champs.

29. Et tous leurs biens et tous leurs petits enfants et ils emmenèrent prisonnières leurs femmes et ils les pillèrent et ils prirent tout ce qui était dans les maisons.

30. Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez troublé en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants du pays, tant Cananéens que Phérésiens : Et pour ce qui est de moi, nous sommes en petit nombre, ils s'assembleront donc contre moi et ils me frapperont et ils me détruiront moi et ma maison.

31. Et ils répondirent : Devions-nous souffrir qu'on fît de notre sœur comme d'une prostituée ?

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que cette histoire nous donne.

1. Ce qui arriva à Dina en allant voir les Sichémmites nous apprend à fuir les occasions de tomber dans la tentation ou d'y faire tomber les autres.

2. La vengeance que les fils de Jacob tirèrent de l'outrage fait à leur sœur doit être regardée comme une perfidie et une action lâche, cruelle et même impie puisqu'ils se servirent de la religion pour tuer les Sichémmites, aussi fut-elle blâmée par Jacob qui reprocha cette violence à ses fils même au lit de la mort. Genèse 49.5-7.

3. Il faut remarquer que quoique cette action fût injuste, Dieu la permit afin de punir Sichem du crime qu'il avait commis.

4. Nous voyons ici que l'impureté a souvent des suites funestes et qu'il est très dangereux de suivre les mouvements de la vengeance.

5. Enfin, il faut considérer cet événement comme une épreuve que Dieu envoya à Jacob et comme un moyen dont la providence se servit pour empêcher que ce patriarche ne s'arrêtât pour lors dans ce pays.

(a) v25 : Sous 49.6

CHAPITRE XXXV

Jacob ôte les idoles de sa maison et va à Béth-hel où il bâtit un autel au Seigneur et où Dieu lui réitère les promesses qu'il avait faites, versets 1-15.

Après cela, il part de Béth-hel. Rachel sa femme meurt en enfantant Benjamin et il arrive à Hébron

avec toute sa famille vers son père Isaac dont la mort est rapportée ici, versets 16-29.

1. Or Dieu dit à Jacob : Lève-toi, monte à Béth-hel et demeure là et y dresse un autel au Dieu fort ^a qui t'est apparu lorsque tu fuyais de devant Ésaü ton frère.

2. Jacob donc dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Ôtez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous et purifiez-vous et changez de vêtements.

3. Et levons-nous et allons à Béth-hel et je ferai là un autel au Dieu fort qui m'a répondu au jour de ma détresse et qui a été avec moi pendant mon voyage.

4. Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient et les bagues qui étaient pendues à leurs oreilles et il les enterra sous un chêne qui était auprès de Sichem.

5. Ensuite ils partirent. Et Dieu frappa de terreur les villes qui étaient autour d'eux tellement qu'ils ne poursuivirent point les enfants de Jacob.

6. Ainsi Jacob et tout le peuple qui était avec lui vinrent à Luz qui est au pays de Canaan et qui est appelé Béth-hel.

7. Et il bâtit là un autel et il appela ce lieu-là le Dieu fort de Béth-hel, car Dieu lui était ^b apparu lorsqu'il fuyait de devant son frère.

8. Alors mourut Débora la nourrice de Rebecca et elle fut ensevelie au-dessous de Béth-hel, sous un chêne qui fut appelé Allon-bacuth ¹.

9. Et Dieu apparu encore à Jacob lorsqu'il venait de Paddan-Aram et il le bénit,

10. Et lui dit : ^c Ton nom est Jacob, mais tu ne seras plus appelé Jacob, car ton nom sera Israël.

11. Dieu lui dit aussi : Je suis le Dieu fort, tout-puissant, augmente et multiplie, une nation, même une multitude de nations viendront de toi, même des rois sortiront de tes reins.

12. Et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac et je le donnerai à ta postérité après toi.

13. Et Dieu remonta d'avec lui du lieu où il lui avait parlé.

14. Et Jacob ^d dressa un monument au lieu où Dieu lui avait parlé, un monument de pierres et il fit une aspersion et y répandit de l'huile.

15. Jacob donc appela le lieu, où Dieu lui avait parlé, Béth-hel.

16. Et ils partirent de Béth-hel et il y avait encore quelque petit espace de pays pour venir à Éphrat, lorsque Rachel enfanta et elle fut dans un grand travail.

17. Et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit : Ne crains point, car tu auras encore un fils.

18. Et en expirant, (car elle mourut) elle nomma l'enfant Beno-ni ², mais son père l'appela Benjamin ³.

19. C'est ainsi que mourut ^e Rachel et elle fut ensevelie au chemin d'Éphrat qui est Beth-léhem.

20. Et Jacob dressa un monument sur sa sépulture. Et c'est le monument de la sépulture de Rachel qui subsiste encore aujourd'hui.

21. Après cela Israël partit et il dressa ses tentes au-delà de Migdal-Heder.

22. Et il arriva pendant qu'Israël demeurait en ce pays-là que ^f Ruben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père et Israël en fut averti. Or Jacob avait douze fils.

23. Les fils de Léa ^g étaient Ruben premier-né de Jacob, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon.

24. Les fils de Rachel Joseph et Benjamin.

25. Les fils de Bilha, servante de Rachel, Dan et Nephthali.

26. Les fils de Zilpa, servante de Léa, Gad et Asser. Ce sont là les enfants de Jacob qui lui naquirent en Paddan-Arram.

27. Et Jacob vint à Isaac son père, en la plaine de Mamré en Kirjath-arbah, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient habité comme des étrangers.

28. Et le temps que vécut Isaac fut cent quatre-vingt ans.

29. Ainsi Isaac ayant perdu ses forces mourut et fut recueilli avec ses peuples, âgé et rassasié de jours et Ésaü et Jacob ses fils l'ensevelirent.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer dans ce chapitre, c'est :

1. Que les fréquents changements d'habitation de Jacob et les afflictions dont Dieu le visita, particulièrement par la mort de Rachel, que les patriarches n'avaient point d'état fixe dans le pays de Canaan, ni de bonheur assuré sur la terre et que leur patrie était le ciel.

2. Nous voyons ici que partout où Jacob allait, Dieu lui apparaissait et lui réitérait ses promesses et les assurances de sa protection, ce qui doit nous faire reconnaître que Dieu est partout avec ceux qui le craignent et qu'il ne retire jamais son amour de dessus eux.

3. Nous avons un bel exemple de piété et de reconnaissance dans le soin que Jacob eut de bannir l'idolâtrie de sa famille en faisant enterrer les idoles que les gens portaient avec eux et d'accomplir le vœu qu'il avait fait de servir Dieu à Béth-hel où Dieu lui apparut lorsqu'il alla en Mésopotamie.

4. Le crime infâme que Ruben commit et qui est rapporté dans ce chapitre fut un grand sujet d'affliction pour Jacob son père et qui l'en punit en lui ôtant son droit d'aïnesse, Genèse 49.3-4 et I Chroniques 5.1.

5. Enfin, Moïse nous a appris qu'Isaac parvint à un âge extrêmement avancé et qu'il eut la consolation avant sa mort de revoir Jacob son fils comblé des bénédictions du ciel. Ce fut là une preuve bien sensible de l'amour de Dieu envers Isaac et une douce récompense que Dieu accorda en ce monde à sa piété.

(a) v1 : Sus 28.13

(b) v7 : Sus 28.19
(c) v10 : Sus 32.28
(d) v14 : Sus, premier chiffre indéchiffrable 2.18
(e) v19 : Sous 48.7
(f) v22 : Sous 49.4
(g) v23 : Sous 46.8

(1) v8 : C'est-à-dire : le chêne du deuil ou des pleurs.
(2) v18 : C'est-à-dire : fils de ma douleur.
(3) v18 : C'est-à-dire : fils de ma droite.

CHAPITRE XXXVI

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants d'Ésaü, frère de Jacob.

1. Or ce sont ici les générations d'Ésaü qui est Édom.

2. Ésaü prit ses femmes des filles de Canaan, savoir Hada, fille d'Élon Héthien et Aholibama, fille de Hana et petite-fille de Tsibhon Hévien.

3. Il prit aussi Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Né-bajoth.

4. ^a Et Hada enfanta à Ésaü Éliphez et Basmath enfanta Réhuël.

5. Et Aholibama enfanta Jésus et Jahlam et Korah. Ce sont là les enfants d'Ésaü qui lui naquirent au pays de Canaan.

6. Et Ésaü prit ses femmes et ses fils et ses filles et toutes les personnes de sa maison et tous les troupeaux et ses bêtes et tout le bien qu'il avait acquis au pays de Canaan et il s'en alla en un autre pays loin de Jacob son frère.

7. Car leurs biens étaient si grands qu'ils n'eussent pas pu demeurer ensemble et le pays où ils habitaient comme étrangers ne les eût pu contenir à cause de leurs troupeaux.

8. ^b Et Ésaü habita sur la montagne de Séhir. Ésaü est Édom.

9. Et ce sont ici les générations d'Ésaü, père des Iduméens, sur la montagne de Séhir.

10. Ce sont ici les noms des enfants d'Ésaü : Éliphez, fils de Hada, femme d'Ésaü ; Réhuël, fils de Basmath, femme d'Ésaü.

11. Et les enfants d'Éliphez furent Theman, Omar, Tsepho, Gatham et Kénaz.

12. Et Timnah fut concubine d'Éliphez, fils d'Ésaü et enfanta Hamalek à Éliphez. Ce sont là les enfants de Hada, femme d'Ésaü.

13. Et ce sont ici les enfants de Réhuël : Nahtah, Zérah, Sçamma et Miza. Ceux-ci furent enfants de Basmath, femme d'Ésaü.

14. Et ceux-ci furent les enfants d'Aholibama, fille de Hana, petite-fille de Tsibhon, et femme d'Ésaü, qui enfanta à Ésaü Jésus, Jahlam et Korah.

15. Ce sont ici les ducs des enfants d'Ésaü. Des enfants d'Éliphez premier-né d'Ésaü : le duc Theman, le duc Omar, le duc Tsepho, le duc Kénaz.

16. Le duc Korah, le duc Gahtan, le duc Hamalek. Ce sont là les ducs d'Éliphez au pays d'Édom, qui furent enfants de Hada.

17. Et ce sont ici les ducs des enfants de Réhuël, fils d'Ésaü : le duc Nahath, le duc Zérah, le duc

Sçamma et le duc Miza. Ce sont là les ducs sortis de Réhuël au pays d'Édom qui furent enfants de Basmath, femme d'Esau.

18. Et ce sont ici les ducs des enfants d'Aholibama, femme d'Esau : le duc Jésus, le duc Jahlam, le duc Korah, qui sont les ducs sortis d'Aholibama, fille de Hana, femme d'Esau.

19. Ce sont là les enfants d'Esau qui est Édom et ce sont là leurs ducs.

20. ^c Ce sont ici les enfants de Séhir Horien qui avaient habité au pays : Lotan, Sçobal, Tsibhon et Hana ;

21. Disçon, Etsér et Disçan qui sont les ducs des Horiens, enfants de Séhir au pays d'Édom.

22. Et les enfants de Lotan furent Hori et Heman et Tilnah était sœur de Lotan.

23. Et ce sont ici les enfants de Sçobal : Halvan, Manahath, Hebal, Sepho et Onam.

24. Et ce sont ici les enfants de Tsibhon : Aja et Hana. C'est Hana est celui qui trouva les mulets ¹ au désert, quand il paissait les ânes de Tsibhon son père.

25. Et ce sont ici les enfants de Hana : Disçon et Aholibama fille de Hana.

26. Et ce sont ici les enfants de Disçan : Hemdan, Esçban, Jithran et Kéran.

27. Et ce sont ici les enfants d'Etsér : Bilhan, Zahan et Hakan.

28. Et ce sont ici les enfants de Disçan : Huts et Aran.

29. Ce sont ici les ducs des Horiens : le duc Lotan, le duc Sçobal, le duc Tsibhon, le duc Hana.

30. Le duc Dusçon, le duc Etsér, le duc Disçan. Ce sont là les ducs des Horiens comme ils étaient établis au pays de Séhir.

31. ^d Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'Édom avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël.

32. Bélah donc, fils de Béhor, régna en Édom et le nom de la ville était Dinhaba.

33. Et Bélah mourut et Jobab, fils de Zérah de Botsra, régna en sa place.

34. Et Jobab mourut et Husçam, du pays des Thémanits, régna en sa place.

35. Et Husçam mourut et Hadad, fils de Badad, régna à sa place, qui défit Madian au territoire de Moab et le nom de sa ville était Havith.

36. Et Hadad mourut et Samla de Masreka régna en sa place.

37. Et Samla mourut et Sçaül de Rehoboth du fleuve régna en sa place.

38. Et Sçaül mourut et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place.

39. Et Bahal-hanan, fils de Hacbor, mourut et Hadar régna en sa place et le nom de sa ville était Pahu et le nom de sa femme Méhétabéel, qui était fille de Matred et petite fille de Mézahab.

40. Et ce sont ici ^e les noms des ducs d'Esau, selon leurs familles, selon leurs lieux, selon leurs noms : le duc Timnah, le duc Halua, le duc Jeteth,

41. Le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
42. Le duc Kénaz, le duc Théman, le duc Mibtsar,
43. Le duc Magdiel et le duc Hiram. Ce sont là les ducs d'Édom, selon leurs demeures au pays de leur possession. C'est Esau le père d'Édom.

RÉFLEXIONS

Il paraît dans ce chapitre, qu'après qu'Esau se fut séparé de Jacob son frère, il acquit de grands biens et qu'il eut une postérité nombreuse et puissante qui subsistât longtemps dans un état florissant quoi qu'il n'eût pas part à l'alliance divine comme Jacob son frère. Ce fut ainsi que les promesses qui lui avaient été faites par Isaac son père s'accomplirent.

Dieu qui dispense ses bénédictions selon son bon plaisir ne les répand pas sur tous les hommes dans la même mesure, mais qu'il n'y a personne qu'il en prive entièrement.

- (a) v4 : I Chroniques 1.35
(b) v8 : Josué 24.4
(c) v20 : I Chroniques 1.38
(d) v31 : I Chroniques 1.43
(e) v40 : I Chroniques 1.51

(1) v24 : ou les enfants, peuple dont il est parlé dans Genèse 14.5 et Deutéronome 2.10

CHAPITRE XXXVII

C'est ici que commence l'histoire de Joseph l'un des fils de Jacob.

1. Nous voyons dans ce chapitre que Joseph eut des songes qui marquaient l'élévation où il parviendrait un jour.

2. Que ses frères, poussés par la jalousie et par la haine qu'ils avaient contre lui, voulurent le faire mourir, qu'ils le vendirent pour être mené en Égypte et qu'ils firent croire à Jacob leur père que Joseph avait été déchiré par des bêtes.

1. Or Jacob demeura au pays où son père avait habité comme étranger, c'est-à-dire au pays de Canaan.

2. Ce sont ici les générations de Jacob. Joseph, étant âgé de dix-sept ans, paissait avec ses frères les troupeaux et était jeune enfant de Bilha et entre les enfants de Zilpa, femme de son père. Et Joseph rapporta à leur père leurs méchants discours ¹.

3. Or Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu en sa vieillesse, et il lui fit une robe bigarrée.

4. Et ses frères voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous le haïssaient et ne pouvaient lui parler sans aigreur.

5. Et Joseph eut un songe qu'il récita à ses frères, ce qui fit qu'ils le haïrent encore beaucoup plus.

6. Il leur dit : Écoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu.

7. Voici nous lions des gerbes au milieu d'un champ et alors il me sembla que ma gerbe se leva et se tint debout et que vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe.

8. Alors ses frères lui dirent : Régneras-tu donc sur nous ? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles.

9. Il eut un autre songe et il leur dit : Voici, j'ai eu encore un songe, voici, il me semblait que le soleil et la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi.

10. Et quand il le récita à son père et à ses frères, son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu ? Faudra-t-il que nous venions moi, ta mère et tes frères nous prosterner en terre devant toi ?

11. Et ses frères eurent de l'envie contre lui, mais son père retenait ses discours.

12. Or ses frères s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem.

13. Et Israël dit à Joseph : Tes frères ne paissent-ils pas les troupeaux à Sichem ? Viens, que je t'envoie vers eux. Et il répondit : Me voici.

14. Et il lui dit : Va maintenant, vois si tes frères et les troupeaux se portent bien et rapporte-moi ce qui se passe. Ainsi, il l'envoya de la vallée d'Hébron et il vint jusqu'à Sichem.

15. Et un homme le trouva errant par les champs et cet homme l'interrogea et lui dit : Que cherches-tu ?

16. Et il répondit : Je te prie, enseigne-moi où ils paissent.

17. Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons à Dothaïn. Joseph donc alla après ses frères et il les trouva à Dothaïn.

18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il s'approchât d'eux, ils conspirèrent contre lui pour le mettre à mort.

19. Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici ce maître songeur vient :

20. Maintenant donc, venez, tuons-le et le jetons dans une de ces fosses et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré : Et nous verrons ce que deviendront ses songes.

21. Ruben entendit cela et il le délivra de leurs mains, disant : ^a Ne lui ôtons point la vie.

22. Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang, jetez-le dans cette fosse qui est au désert et ne mettez point la main sur lui. Il disait cela afin qu'il le délivrât de leurs mains pour le rendre à son père.

23. Aussitôt donc que Joseph fut venu à ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de cette robe bigarrée qui était sur lui.

24. Et ils le saisirent et le jetèrent dans la fosse. Or la fosse était vide et il n'y avait point d'eau.

25. Ensuite ils s'assirent pour manger du pain. Et levant les yeux ils regardèrent et voici une troupe d'Ismaélites qui paissaient et qui venait de Galaad et leurs chameaux portaient des drogues et du baume et de la myrrhe et ils allaient porter ces choses en Égypte.

26. Et Juda dit à ses frères : De quoi nous servirait-il de tuer notre frère et de cacher son sang ?

27. Venez, et vendons-le aux Ismaélites et ne mettons point notre main sur lui, car il est notre frère et notre chair. Et ses frères lui obéirent.

28. Et comme les marchands madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la fosse et ils le vendirent aux Ismaélites vingt pièces d'argent et ^b ces gens-là emmenèrent Joseph en Égypte.

29. Et Ruben retourna à la fosse et voici Joseph n'y était plus : Alors il déchira ses vêtements :

30. Et il retourna vers ses frères et il dit : L'enfant ne se trouve point et moi, moi, où irai-je ?

31. Et ils prirent la robe de Joseph et ayant tué un bouc d'entre les chèvres, ils trempèrent la robe dans le sang du bouc.

32. Ensuite ils envoyèrent la robe bigarrée à leur père et lui firent dire : Nous avons trouvé ceci, reconnais maintenant si c'est la robe de ton fils ou non.

33. Et il la reconnut et dit : C'est la robe de mon fils ^c une mauvaise bête l'a dévoré, certainement, Joseph a été déchiré.

34. Et Jacob déchira ses vêtements et il mit un sac sur ses reins et il pleura son fils plusieurs jours.

35. Et tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler, mais il rejeta toute consolation et il dit : Certainement, je descendrai vers mon fils dans le sépulcre en pleurant. C'est ainsi que son père le pleurait.

36. Et les Madianites le vendirent en Égypte à Potiphar, eunuque ² de Pharaon, prévôt de l'hôtel.

RÉFLEXIONS

L'histoire de Joseph est l'une des plus belles et des plus remarquables de l'Écriture sainte et où l'on découvre le plus sensiblement que la providence conduit tous les événements avec une sagesse admirable

et que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu, Romains 8.28.

1. Dieu voulut marquer longtemps à l'avance, par les songes de Joseph, la gloire où il serait élevé, afin que ni lui, ni ses frères ne pussent douter que cette élévation ne vint de Dieu.

2. On voit dans la haine dont les frères de Joseph étaient animés contre lui que la vertu et l'innocence sont souvent exposées à l'envie et à la jalousie et que les passions font commettre de très grands crimes.

3. La conduite des frères de Joseph, tant envers lui qu'envers leur père, à qui ils causèrent une si grande affliction, fait voir qu'ils étaient la plupart extrêmement méchants et dénaturés, c'est ce qu'on remarque aussi en plusieurs endroits de ce livre.

4. Il est à remarquer que Dieu sauva cependant la vie à Joseph par le moyen de Ruben et de Juda et que Dieu voulut qu'il se trouvât alors des marchands qui emmenèrent Joseph en Égypte où il devait être élevé à une grande puissance. Nous devons reconnaître dans cette histoire que les voies de la providence sont admirables et qu'elle se sert de la malice même des hommes pour l'exécution de ses desseins, ce qui doit servir de consolation à tous les gens de bien qui sont exposés à la souffrance par l'injustice des méchants.

(a) v21 : Sous 42.22
 (b) v28 : Psaume 105.17 ; Actes 7.9 ; Sus 10.13
 (c) v33 : Sous 44.28

(1) v2 : Ou, leurs actions infâmes et méchantes.
 (2) v36 : C'est-à-dire : officier.

CHAPITRE XXXVIII

Moïse rapporte dans ce chapitre le mariage de Juda et l'inceste qu'il commit avec Tamar sa belle-fille.

1. Il arriva qu'en ce temps-là Juda descendit d'avec ses frères et se retira vers un homme Hadullamite qui avait nom Hira.

2. ^a Et Juda y vit la fille d'un Cananéen qui avait nom Sçuah et il la prit et vint vers elle.

3. Et elle conçut et enfanta un fils et on le nomma Her.

4. Et elle conçut encore et enfanta un fils et elle le nomma Onan.

5. Elle enfanta encore un fils et elle le nomma Sçéla. Et Juda était à Kézib quand elle accoucha de celui-ci.

6. Et Juda fit épouser à Her, son premier-né, une fille qui avait nom Tamar.

7. ^b Mais Her le premier-né de Juda était méchant devant l'Éternel et l'Éternel le fit mourir.

8. Alors Juda dit à Onan : Viens vers la femme de ton frère et prends-là pour femme comme étant son beau-frère et suscite des enfants à ton père.

9. Mais Onan sachant que les enfants ne seraient pas à lui se souillait toutes les fois qu'il venait voir la femme de son frère afin qu'il ne donna pas des enfants à son frère.

10. Et ce qu'il faisait déplut à l'Éternel : C'est pourquoi il le fit mourir.

11. Et Juda dit à Tamar sa belle-fille : Demeure veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce Sçéla mon fils soit grand, car Juda disait : Il faut prendre garde qu'il ne meure aussi bien que ses frères. Ainsi Tamar s'en alla et demeura dans la maison de son père.

12. Et après plusieurs jours, la fille de Sçuah, femme de Juda, mourut. Juda depuis s'étant consolé, monta vers les tondeurs de ses brebis à Timnath, avec Hira Hadullamite, son intime ami.

13. Et quelqu'un fit savoir à Tamar ce qui se passait et lui dit : Voici, ton beau-père monte à Timnath pour tondre ses brebis.

14. Alors elle quitta ses habits de veuve et se couvrit d'un voile et s'en enveloppa et s'assit dans un carrefour qui était sur le chemin tirant à Timnath, parce qu'elle voyait que Sçéla était devenu grand et qu'elle ne lui avait point été donnée pour femme.

15. Et quand Juda la vit, il s'imagina que c'était une prostituée, car elle avait couvert son visage.

16. Et il se détourna vers elle au chemin où elle était et il dit : Permits, je te prie, que je vienne vers toi, car il ne savait pas que ce fut sa belle-fille. Et

elle lui répondit : Que me donneras-tu afin que tu viennes vers moi ?

17. Et il dit : Je t'enverrai un chevreau du troupeau. Et elle répondit : Ce sera donc à cette condition que tu me donnes des gages jusqu'à ce que tu m'envoies ce chevreau.

18. Et il dit : Quel gage est-ce que je te donnerai ? Et elle répondit : Ton cachet, ton mouchoir et ton bâton que tu as en ta main. Et il les lui donna et il vint vers elle et elle conçut de lui.

19. Ensuite elle se leva et s'en alla et ayant quitté son voile, elle reprit ses habits de veuve.

20. Et Juda envoya un chevreau du troupeau par l'Hadullamite son intime ami afin qu'il reprît le gage qu'il avait donné à cette femme, mais il ne la trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avait été, disant : Où est cette femme de mauvaise vie qui était dans le carrefour sur le chemin ? Et ils répondirent : Il n'y a point eu ici de femme débauchée.

22. Et il retourna à Juda et lui dit : Je ne l'ai point trouvée et même les gens du lieu m'ont dit : Il n'y a point eu ici de femme de mauvaise vie.

23. Et Juda dit : Qu'elle garde le gage de peur que nous ne tombions dans le mépris : Voici je lui ai envoyé ce chevreau mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or il arriva qu'environ trois mois après on fit rapport à Juda disant : Tamar ta belle-fille est tombée dans la paillardise et voici, elle est même enceinte. Et Juda dit : Faites-là sortir et qu'elle soit brûlée.

25. Et comme on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père : Je suis enceinte de l'homme à qui appartiennent ces choses. Elle dit aussi : Reconnaiss, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir et ce bâton.

26. Alors Juda les ayant reconnus dit : Elle est plus juste que moi, c'est parce que je ne l'ai point donnée à Sçéla mon fils. Et il ne la connut plus.

27. Et comme elle était sur le point d'accoucher, ^c il parut qu'il y avait deux jumeaux dans son ventre :

28. Et dans le temps qu'elle enfantait, l'un d'eux donna la main et la sage-femme la prit et y lia un fils d'écarlate disant : Celui-ci sort le premier.

29. Mais cet enfant ayant retiré sa main, voici son frère sortit. Et elle dit : Quelle brèche as-tu faite ! La brèche soit sur toi. ^d Et on le nomma Pharez ¹.

30. Ensuite son frère sortit qui avait sur la main le fil d'écarlate et on le nomma Zara ².

RÉFLEXIONS

On continue à voir dans ce chapitre que Jacob avait des enfants dont la conduite était très déréglée. Les enfants qui ont des pères vertueux n'héritent pas toujours de leur piété et il peut se trouver des personnes vicieuses parmi ceux qui ont l'avantage de connaître Dieu et de vivre dans son alliance.

Cette histoire montre aussi que la sensualité et l'impureté entraînent les hommes dans de grands

crimes et que Dieu déteste toute sorte de souillure. On y remarque de plus que les méchants et les hypocrites condamnent les autres avec beaucoup de sévérité pendant qu'ils sont eux-mêmes autant et plus coupables. Juda voulait qu'on brûlât sa belle-fille et il s'était souillé d'un crime infâme.

Au reste, les deux enfants que Tamar mit au monde sont compris dans la généalogie de Jésus-Christ, comme cela se voit au premier chapitre de l'Évangile selon Matthieu.

- (a) v2 : I Chroniques 2.3
 (b) v7 : Nombres 26.19
 (c) v27 : I Chroniques 2.4
 (d) v29 : Matthieu 1.3

- (1) v29 : C'est-à-dire : rupture ou ouverture.
 (2) v30 : C'est-à-dire : éclatant ou Orient.

CHAPITRE XXXIX

Joseph étant au service de Potiphar, Dieu le bénit, en sorte que son maître le fit intendant de sa maison, versets 1-6.

Mais parce qu'il ne voulut pas consentir aux désirs infâmes de la femme de Potiphar, elle l'accusa et il fut mis en prison où Dieu continua de prendre soin de lui, versets 7-23.

1. Or quand on eut amené Joseph en Égypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel, Égyptien, l'acheta des Ismaélites, qui l'y avaient amené.

2. ^a Et l'Éternel était avec Joseph et il prospérait dans toutes ses affaires et il demeurait dans la maison de son maître égyptien.

3. Et son maître vit que l'Éternel était avec lui et que l'Éternel faisait prospérer toutes choses entre ses mains.

4. Joseph donc trouva grâce devant son maître et il le servait et son maître l'établit sur sa maison et lui remit tout ce qui lui appartenait.

5. Et il arriva que depuis qu'il lui eut remis le soin de sa maison et de tout ce qu'il avait, que l'Éternel bénit la maison de cet Égyptien à cause de Joseph. Et la bénédiction de l'Éternel fut sur toutes les choses qui étaient à lui, tant dans sa maison qu'aux champs.

6. Et il remit tout ce qui était à lui entre les mains de Joseph, tellement qu'il ne s'informait de rien, sinon du pain qu'il mangeait ¹. Or Joseph était de belle taille et beau à voir.

7. Il arriva donc après ces choses que la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : couche avec moi.

8. Mais il refusa et il dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend aucune connaissance des choses qui sont dans sa maison et il m'a remis en main tout ce qui lui appartenait.

9. Il n'y en a point de plus grand dans cette maison que moi et il ne m'a rien interdit que toi parce que tu es sa femme : Comment ferai-je un si grand mal et pécherais-je contre Dieu ?

10. Et bien qu'elle en parlât à Joseph tous les jours, cependant il ne voulut point l'écouter, ni coucher avec elle, ni être avec elle.

11. Mais il arriva un jour qu'il était venu à la maison pour faire ce qu'il avait à faire et qu'il n'y avait aucun des domestiques dans la maison,

12. Qu'elle le prit par sa robe et lui dit : Couche avec moi, mais il lui laissa sa robe entre les mains et s'enfuit et sortit du logis.

13. Alors, aussitôt qu'elle eut vu qu'il lui avait laissé sa robe et qu'il s'en était fui dehors,

14. Elle appela les gens de la maison et leur parla, disant : Voyez, on nous a amené un homme hébreu pour nous déshonorer, il est venu à moi pour coucher avec moi, mais j'ai crié à haute voix.

15. Et aussitôt qu'il a entendu que j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit et il s'en est enfui et est sorti du logis.

16. Et elle garda l'habit de Joseph jusqu'à ce que son maître fût revenu à la maison.

17. Alors elle lui parla en ces termes, disant : Le serviteur hébreu que tu nous as emmené est venu à moi pour me déshonorer.

18. Mais comme j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit et s'en est fui dehors.

19. Aussitôt que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme qui lui dit : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, il entra dans une grande colère.

20. Ainsi, le maître de Joseph le prit et le mit ^b dans une étroite prison dans le lieu où les prisonniers de roi étaient renfermés. Il fut donc là en prison.

21. ^c Mais l'Éternel fut avec Joseph et il étendit sa bonté sur lui et il lui fit trouver grâce envers le maître de la prison.

22. Et le maître de la prison remit à Joseph le soin de tous les prisonniers et il ne se faisait rien que par son ordre.

23. Et le maître de la prison ne revoyait rien de tout ce que Joseph avait entre les mains, parce que l'Éternel le faisait prospérer en tout ce qu'il entreprenait.

RÉFLEXIONS

Nous voyons ici que Joseph ne fut pas plutôt arrivé en Égypte qu'il s'attira par sa sagesse et par sa fidélité la confiance de son maître et qu'il y éprouva cette bénédiction de Dieu qui accompagne toutes les personnes vertueuses. Mais il y fut aussi exposé à une tentation dangereuse à laquelle cependant il résista par la crainte qu'il avait de pécher contre Dieu.

La piété et la sagesse que Joseph fit paraître dans cette occasion sont un exemple qui doit avoir beaucoup de force sur l'esprit des chrétiens pour les détourner du péché et surtout de l'impureté.

L'on voit dans ce qui arriva à Joseph lorsqu'il fut accusé par la femme de son maître et mis en prison que les personnes impudiques se portent facilement au mensonge, à la vengeance et à toutes sortes de

crimes et que l'innocence est quelquefois calomniée et opprimée.

Mais les douceurs que Joseph trouva dans sa prison nous montrent que Dieu est toujours avec les justes et que lors même qu'ils sont persécutés le plus injustement, il ne les abandonne jamais.

(a) v2 : Sous 21 ; Actes 7.9

(b) v20 : Psaume 105.18

(c) v21 : Actes 7.9

(1) v6 : Il n'avait d'autre soin que de manger.

CHAPITRE XL

Joseph explique les songes de deux officiers de Pharaon, qui étaient en prison avec lui. Il prédit à l'un d'eux qu'il serait rétabli dans sa charge et à l'autre qu'on le ferait mourir et il pria le premier de le tirer de prison, versets 1-19.

Ce que Joseph avait prédit arriva, mais cet officier qui sortit de prison, oublia Joseph en sorte qu'il demeura encore deux ans emprisonné, versets 20-23.

1. Après ces choses, il arriva que l'échanson du roi d'Égypte et le panetier offensèrent le roi d'Égypte leur seigneur.

2. Et Pharaon se mit en colère contre ces deux eunuques ¹, c'est-à-dire contre son grand échanson et contre son panetier.

3. Et il les fit mettre en garde dans la maison du prévôt de l'hôtel, dans la prison étroite, au lieu où Joseph était renfermé.

4. Et le prévôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joseph qui les servait et ils furent quelques jours en prison.

5. Et tous deux firent un songe, chacun en une même nuit et chacun selon la signification de son songe, tant l'échanson que le panetier du roi d'Égypte.

6. Alors Joseph, venant les voir le matin et les regardant, remarqua qu'ils étaient fort tristes.

7. Et il interrogea les eunuques de Pharaon (qui étaient avec lui dans la maison de son maître) et leur dit : D'où vient que vous avez aujourd'hui si mauvais visage ?

8. Et ils lui répondirent : Nous avons eu des songes et il n'y a personne qui les expose. Et Joseph leur dit : Les interprétations ne viennent-elles pas de Dieu ? Je vous prie, récitez-les moi.

9. Et le grand échanson récita son songe à Joseph et lui dit : Il me semblait en songeant que je voyais un cep devant moi,

10. Et que ce cep avait trois sarments. Or il semblait qu'il voulait fleurir et que sa fleur sortait et que les grappes avaient des raisins murs.

11. Et la coupe de Pharaon était en ma main et je prenais les raisins et je les pressais dans la coupe de Pharaon et je lui donnais la coupe en sa main.

12. Et Joseph lui dit : Voici l'interprétation de ton songe : Les trois sarments sont trois jours.

13. Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête et te rétablira en ton premier état et tu donneras la coupe à Pharaon en sa main selon ton premier emploi, lorsque tu étais échanson.

14. Mais souviens-toi de moi quand ce bonheur te sera arrivé et aie, je te prie, la bonté de faire mention de moi à Pharaon et fais-moi sortir de cette maison.

15. Car certainement j'ai été dérobé du pays des Hébreux et même je n'ai rien fait ici qui dû me faire mettre en cette fosse.

16. Alors le maître panetier voyant que Joseph avait interprété ce songe-là en bien lui dit : J'ai aussi songé et il me semblait qu'il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête :

17. Et dans la plus haute corbeille il y avait toutes sortes de viandes du métier de boulanger pour Pharaon et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête.

18. Et Joseph répondit et dit : Voici l'interprétation de ce songe. Les trois corbeilles sont trois jours.

19. Dans trois jours Pharaon élèvera ta tête de dessus de toi et te fera pendre à un bois où les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.

20. Et au troisième jour, qui était le jour de la naissance de Pharaon, le roi fit un festin à tous ses serviteurs ² et il fit sortir de prison le grand échanson et le maître panetier qui étaient du nombre de ses serviteurs.

21. Et il rétablit le grand échanson et il présenta la coupe à Pharaon.

22. Mais il fit pendre le maître panetier selon que Joseph leur avait interprété leurs songes.

23. Cependant le grand échanson ne se souvint point de Joseph, mais il l'oublia.

RÉFLEXIONS

La réflexion générale que ce chapitre nous fournit est que les deux songes des deux officiers furent envoyés de Dieu afin que cela servît dans la suite à faire connaître Joseph à ce prince et à le tirer de sa prison, en quoi il faut admirer la providence qui préparait ainsi les choses pour la délivrance et pour l'élévation de Joseph.

On voit dans la conduite de l'échanson, qui oubliât Joseph, le procédé ordinaire de ceux qui sont dans la prospérité, ils oublient les misérables, même ceux à qui ils ont le plus d'obligation.

Cependant il faut considérer que Dieu ne voulait pas que Joseph sortit de prison par le moyen de cet officier, mais qu'il voulait éprouver encore sa vertu pendant deux ans afin de le délivrer ensuite par une voie plus merveilleuse et de l'élever à un degré de puissance à laquelle il ne serait pas parvenu s'il n'avait été mis plus tôt en liberté.

Ceci fait bien voir que les
voies de Dieu ne sont pas nos voies

qu'il ne se sert pas toujours pour la délivrance de ceux qu'il aime des moyens qu'ils jugeraient eux-mêmes les plus convenables et que s'il diffère de les tirer de la souffrance, il ne le fait que pour les délivrer d'une manière plus glorieuse.

(1) v2 : C'est-à-dire : officier

(2) v20 : hébreux : et il leva la tête du grand échanson et la tête du grand panetier au milieu de ses serveurs.

CHAPITRE XLI

Pharaon ayant eu deux songes, Joseph les explique en lui disant qu'il y aurait sept années d'abondance et ensuite sept années de famine, versets 1-32.

Il lui conseille, après cela, de faire amasser du blé pendant les sept années d'abondance afin que l'on pût en fournir au peuple lorsque la famine viendrait, versets 33-37.

Pharaon élève Joseph au gouvernement de l'Égypte, versets 38-49.

Joseph se marie et il lui naît deux fils, savoir Manassé et Ephraïm, versets 50-57.

1. Mais au bout de deux ans entiers, Pharaon songea et il lui semblait qu'il était près du fleuve.

2. Et voici sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et en bon point, montaient hors du fleuve et paissaient dans les marais.

3. Et voici sept autres vaches, laides à voir et maigres montaient hors du fleuve après les autres et se tenaient auprès des autres jeunes vaches sur le bord du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches, belles à voir et grasses. Alors Pharaon se réveilla.

5. Et il se rendormit et songea pour la seconde fois. Et il lui semblait que sept épis, bien nourris et beaux, sortaient d'un même tuyau.

6. Ensuite il lui semblait que sept autres épis, minces et flétris par le vent d'Orient, germaient après ceux-là.

7. Et les épis minces engloutirent les sept épis bien nourris et pleins de grains. Et Pharaon s'éveilla. Et voila le songe.

8. Et sur le matin son esprit fut effrayé et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Égypte et leur récita ses songes, mais il n'y avait personne qui les lui interprêtât.

9. Alors le grand échanson parla à Pharaon disant : Je me souviens aujourd'hui de mes fautes.

10. Lorsque Pharaon se mit en colère contre ses serveurs et nous fit mettre le grand panetier et moi en prison dans la maison du prévôt de l'hôtel :

11. Alors nous fîmes lui et moi un songe en une même nuit, chacun songeant ce qui lui était arrivé selon l'interprétation qui nous fût donnée de nos songes.

12. Or il y avait là avec nous un garçon hébreu, serviteur du prévôt de l'hôtel et nous lui récitâmes nos songes et il nous les interpréta, donnant à chacun l'interprétation qui convenait à nos songes.

13. Et la chose est arrivée comme il nous l'avait interprété. Car le roi me rétabli en mon premier état et fit pendre l'autre.

14. ^a Alors Pharaon envoya appeler Joseph et ils le firent sortir en hâte de la prison et on le rasa et on lui fit changer de vêtements, ensuite il vint vers Pharaon.

15. Et Pharaon dit à Joseph : J'ai fait un songe et il n'y a personne qui l'interprète. Or j'ai appris que tu sais très bien interpréter les songes.

16. Et Joseph répondit à Pharaon disant : Ce sera Dieu et non pas moi qui répondra touchant ce qui concerne la prospérité de Pharaon.

17. Et Pharaon dit à Joseph : Comme je songeais, il me semblait que j'étais sur le bord du fleuve.

18. Et voici, sept jeunes vaches grasses et en bon point et fort belles sortaient du fleuve et paissaient dans les marais.

19. Et voici, sept autres vaches montaient après celle-là, chétives, si laides et si maigres que je n'en ai jamais vu de semblables en laideur dans tout le pays d'Égypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres et laides dévorèrent les sept premières jeunes vaches grasses ;

21. Qui entrèrent dans leur ventre sans qu'on connût qu'elles y fussent entrées. Car elles étaient aussi laides à voir qu'au commencement. Alors je me réveillai.

22. Je vis aussi en songeant et il me semblait que sept épis sortaient d'un même tuyau, pleins de grains et beaux.

23. Puis voici sept épis, petits, minces et flétris par le vent d'Orient, qui germaient après.

24. Mais les épis minces engloutirent les sept beaux épis. Et j'ai dit ces songes aux magiciens, mais aucun ne me les a expliqués.

25. Et Joseph répondit à Pharaon : Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une même chose : Dieu a déclaré ce qu'il va s'en faire.

26. Les sept belles vaches sont sept ans et les sept beaux épis sont sept ans : C'est un même songe.

27. Et les sept jeunes vaches maigres et laides qui montaient après celle-là sont sept ans et les sept épis vides et flétris par le vent d'Orient sont sept années de famine.

28. C'est ce que j'ai dit à Pharaon que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

29. Voici sept ans viennent auxquels il y aura une grande abondance dans tout le pays d'Égypte.

30. Et ces années-là seront suivies de sept ans de famine. Alors on oubliera toute l'abondance précédente au pays d'Égypte et la famine consumera le pays.

31. Et on ne reconnaîtra plus la première abondance au pays à cause de la famine qui viendra après, car elle sera très grande.

32. Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de Dieu et que Dieu l'accomplira bientôt.

33. Or maintenant que Pharaon choisisse un homme entendu et sage et qu'il l'établisse sur le pays d'Égypte.

34. Que Pharaon aussi fasse ceci : Qu'il établisse des commissaires sur le pays et qu'il prenne la cinquième partie du revenu du pays durant les sept années d'abondance.

35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront et que le blé qu'on amassera demeure sous la puissance de Pharaon pour nourriture dans les villes et qu'on le garde.

36. Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.

37. Et la chose plut à Pharaon et à tous ses serviteurs.

38. Et Pharaon dit à ses serviteurs : Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci qui eut l'esprit de Dieu ?

39. Et Pharaon dit à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu ni si sage que toi.

40. ^b Tu seras sur ma maison et tout mon peuple te baisera la bouche ¹ : Je serai seulement plus grand que toi quant au trône.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'ai établi sur tout le pays d'Égypte.

42. Alors Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit en celle de Joseph et il le fit revêtir de fin lin et il lui mit un collier d'or au cou.

43. Et il fit monter sur un char, qui était le second après le sien et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille. Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte.

44. Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon, mais sans toi, nul ne lèvera la main ou le pied dans tout le pays d'Égypte.

45. Et Pharaon appela le nom de Joseph Tsaphenath-Pahaneah ² et il lui donna pour femme Asenath, fille de Potipherah, gouverneur d'On. Et Joseph alla visiter le pays d'Égypte.

46. (Or Joseph était âgé de trente ans quand il se présenta devant Pharaon roi d'Égypte.) Étant sorti de devant Pharaon il passa par tout le pays d'Égypte.

47. Et la terre rapporta très abondamment pendant les sept années de fertilité.

48. Et Joseph amassa tous les vivres de ces années qui furent au pays d'Égypte et il resserra les vivres dans les villes, savoir en chaque ville les vivres du territoire d'alentour.

49. Joseph donc amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer, tellement qu'on cessa de le mesurer, parce qu'il était sans nombre.

50. Et avant que la première année de la famine vînt, ^c il naquit deux enfants à Joseph, qu'Asenath, fille de Potipherah, gouverneur d'On, lui enfanta.

51. Et Joseph nomma le premier-né Manassé ³ : Car Dieu, dit-il, m'a fait oublier tous mes travaux et toute la maison de mon père.

52. Et il nomma le second Éphraïm ⁴ : Car Dieu, dit-il, m'a fait fructifier au pays de mon affliction.

53. Alors finirent les sept années de l'abondance qui avait été au pays d'Égypte.

54. ^d Et les sept années de la famine commencent comme Joseph l'avait prédit. Et la famine fut dans tout le pays, mais il y avait du pain dans tout le pays d'Égypte.

55. Ensuite tout le pays d'Égypte fut affamé et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Égyptiens : Allez à Joseph et faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc étant dans tout le pays d'Égypte, Joseph ouvrit tous les greniers qui étaient chez les Égyptiens et il leur distribua du blé. Et la famine augmentait au pays d'Égypte.

57. On venait aussi de tout pays en Égypte vers Joseph pour acheter du blé, car la famine était fort grande par toute la terre.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions principales à faire sur les songes de Pharaon.

1. On y voit la connaissance que Dieu a de l'avenir et en même temps le soin qu'il avait du peuple d'Égypte et surtout de la famille de Jacob à la subsistance de laquelle il voulait pourvoir par le moyen de Joseph.

2. Ces songes doivent être considérés comme un moyen dont Dieu se servit pour délivrer Joseph et pour le faire connaître à Pharaon par l'interprétation de ses songes et par les conseils pleins de sagesse qu'il lui donna. Nous avons vu ensuite que Joseph, après avoir été jusqu'alors dans la souffrance, fut élevé au gouvernement de l'Égypte. Ce fut ainsi qu'il parvint à la gloire qui lui avait été promise autrefois, que Dieu récompensa sa vertu et son innocence qui avaient été si longtemps opprimées et fit voir qu'il ne l'avait exercé par tant d'adversités que pour rendre sa vertu plus pure et pour le faire jouir ensuite d'une très grande prospérité.

Le mariage de Joseph et la naissance de ses deux fils furent, comme il le reconnut lui-même par les noms qu'il leur donna, une nouvelle bénédiction que Dieu lui accorda, lui faisant trouver, dans un pays étranger, le repos et la douceur qu'il n'avait pas rencontrés dans la maison paternelle.

(a) v14 : Psaume 105.2

(b) v40 : Psaume 105.21 ; Actes 7.10

(c) v50 : Sous 46.20 et 48.5

(d) v54 : Psaume 105.16

(1) v40 : ou : prendra les armes à ton commandement.

(2) v45 : C'est-à-dire : celui qui révèle les choses cachées.

(3) v51 : C'est-à-dire : oublié ou oublié.

(4) v52 : C'est-à-dire : fructifiant.

CHAPITRE XLII

Les fils de Jacob viennent acheter du blé en Égypte et se présentent devant Joseph. Joseph les reconnaît, mais il ne se donne pas à connaître à eux, versets 1-6.

Il les fait mettre en prison et il retient Siméon afin de les obliger à lui emmener Benjamin, versets 7-24.

Cependant, il les renvoie avec du blé et il leur fait rendre leur argent. Eux étant de retour auprès de leur père, ils lui rendent compte du succès de leur voyage, versets 25-38.

1. Et Jacob, sachant qu'il y avait du blé à vendre en Égypte, dit à ses fils : ^a Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres ?

2. Il leur dit encore : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé en Égypte, descendez-y pour en acheter afin que nous vivions et que nous ne mourions point.

3. Alors dix frères de Joseph descendirent pour acheter du blé en Égypte.

4. Mais Jacob n'envoya point Benjamin, frère de Joseph, avec ses frères, car il disait en soi-même : Il faut prendre garde que quelque accident mortel ne lui arrive.

5. Et les fils d'Israël arrivèrent en Égypte pour acheter du blé avec ceux qui y allaient, car la famine était grande dans le pays de Canaan.

6. Or Joseph commandait dans le pays et c'est lui qui faisait distribuer le blé à tous les peuples des pays. Les frères de Joseph vinrent donc et se prosternèrent devant lui la face en terre.

7. Et Joseph ayant vu ses frères les reconnut, mais il contrefit l'étranger avec eux et il leur parla rudement en leur disant : D'où venez-vous ? Et ils répondirent : Du pays de Canaan pour acheter des vivres.

8. Joseph donc reconnu ses frères, mais eux ne le reconnurent point.

9. Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait faits et leur dit : Vous êtes des espions, vous êtes venus ici pour épier les lieux faibles du pays.

10. Et ils répondirent : Non, Monseigneur, mais tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres.

11. Nous sommes tous enfants d'un seul homme, nous sommes gens de bien, tes serviteurs ne sont point des espions.

12. Et il leur dit : Cela n'est pas, mais vous êtes venus pour remarquer les lieux faibles du pays.

13. Et ils répondirent : Nous sommes douze frères, tes serviteurs, enfants d'un même homme, au pays de Canaan, dont le plus jeune est aujourd'hui avec notre père et l'autre n'est plus.

14. Et Joseph leur dit : C'est là ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions.

15. Vous serez éprouvés par ce moyen, vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que votre jeune frère ne soit venu ici.

16. Envoyez-en un d'entre vous qui amène votre frère, mais vous serez prisonnier et j'éprouverai par ce moyen si vous avez dit la vérité, autrement, vive Pharaon, que vous êtes des espions.

17. Et ainsi il les fit mettre en prison pour trois jours.

18. Et au troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci et vous vivrez, je crains Dieu :

19. Si vous êtes des gens de bien, que l'un de vous qui êtes frères demeure lié dans sa prison et

allez vous-en, emportez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. ^b Et amenez-moi votre jeune frère et vous ferez voir que vos paroles ont été véritables et vous ne mourrez point. Et ils firent ainsi.

21. Et ils se dirent l'un à l'autre : Vraiment nous sommes coupables à l'égard de notre frère, car nous avons vu l'angoisse où il était quand il nous demandait grâce et nous ne l'avons point exaucé, c'est pour cela que nous nous trouvons dans cette détresse.

22. Et Ruben leur répondit, disant : ^c Ne vous disais-je pas bien, ne commettez point ce péché contre l'enfant ? Et vous ne m'écoutez point, c'est pourquoi, voici, son sang nous est redemandé.

23. Et ils ne savaient pas que Joseph entendait, parce qu'il leur parlait par un truchement.

24. Et il se détourna d'eux pour pleurer, ensuite étant retourné vers eux, il leur parla de nouveau et il prit Siméon et le fit lier devant leurs yeux.

25. Et Joseph commanda qu'on remplît leurs sacs de blé et qu'on remit l'argent dans le sac de chacun d'eux et qu'on leur donnât de la provision pour leur chemin. Et c'est ce qui fut fait.

26. Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes et s'en allèrent.

27. Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtellerie, alors il vit son argent, qui était à l'entrée de son sac.

28. Et il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu et en effet, le voici dans mon sac. Et ils furent comme hors d'eux-mêmes et la frayeur les saisit, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ?

29. Et ils vinrent au pays de Canaan vers Jacob leur père et ils lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, disant :

30. L'homme qui commande dans tout le pays nous a parlé fort rudement et nous a pris pour des espions.

31. Mais nous avons répondu : Nous sommes des gens de bien, nous ne sommes point des espions.

32. Nous étions douze frères, enfants de notre père, l'un n'est plus et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père au pays de Canaan.

33. Et cet homme, qui est le seigneur du pays nous a dit : Je connaîtrai à ceci que vous êtes des gens de bien : Laissez-moi l'un de vos frères et prenez du blé afin de pourvoir à la faim de vos familles et vous en allez.

34. Et amenez-moi votre jeune frère. Alors je connaîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien et je vous rendrai votre frère et vous trafiquerez au pays.

35. Et comme ils vidaient leurs sacs, voici, chacun trouva le paquet de son argent dans son sac et ils virent les paquets de leur argent, eux et leur père et ils eurent peur.

36. Alors Jacob leur père leur dit : Vous m'avez privé d'enfants, Joseph n'est plus et Siméon n'est plus et vous voulez emmener Benjamin ! Toutes ces choses sont faites contre moi.

37. Et Ruben parla à son père et lui dit : Fais mourir mes deux enfants si je ne te le ramène, confie-le moi et je te le ramènerai.

38. Et il répondit : Mon fils ne descendra point avec vous, car son frère est mort et celui-ci est resté seul : ^d Si quelque accident mortel lui arrivait en chemin, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous présente trois réflexions :

1. Nous voyons dans l'arrivée des frères de Joseph en Égypte et dans les hommages qu'ils lui rendirent l'accomplissement des songes qu'il avait eu. On y voit aussi que Dieu l'avait envoyé en Égypte pour faire subsister la famille de Jacob et pour attirer cette famille en ce pays-là.

2. La conduite de Joseph envers ses frères marque, d'un côté, de l'affection pour eux, puisqu'il leur fit donner autant de blé qu'ils voulurent et qu'il leur fit rendre leur argent, mais on y voit en même temps une grande prudence en ce qu'il ne se fit pas connaître et qu'il retint Siméon. Il en usa ainsi, non par ressentiment contre ses frères, mais pour les obliger à revenir et à amener Benjamin, pour attirer par ce moyen son père en Égypte et parce qu'il se défiait d'eux avec raison, craignant que s'il leur eût dit qu'il était Joseph, ils n'eussent caché cela à leur père.

3. Il faut faire bien de l'attention à ce que les frères de Joseph dirent lorsqu'ils furent mis en prison. Jusqu'alors ils n'avaient pas senti si vivement la grandeur du crime qu'ils avaient commis contre lui, il y avait plus de vingt ans, mais la détresse où ils se virent alors les fit souvenir de celle où ils avaient vu Joseph et de l'inhumanité avec laquelle ils l'avaient traité.

La conscience du pécheur peut être insensible pendant quelque temps, mais tôt ou tard elle se réveille et lui cause d'étrange remords et c'est surtout ce qui arrive aux méchants dans l'adversité.

(a) v1 : Actes 7.12

(b) v20 : Sous 43.5

(c) v22 : Sus 37.21-22

(d) v38 : Sus 44.23

CHAPITRE XLIII

Jacob étant contraint par la famine de renvoyer ses fils en Égypte consent que Benjamin y aille avec eux, versets 1-15.

Étant arrivés en Égypte, ils se présentent devant Joseph qui les reçut favorablement et les fit manger avec lui, versets 16-34.

1. Or la famine était fort grande sur la terre.

2. Et comme les enfants de Jacob eurent achevé de manger les vivres qu'ils avaient amenés

d'Égypte, leur père leur dit : Retournez pour nous acheter un peu de vivres.

3. Et Juda lui répondit et lui dit : Cet homme-là nous a fort protestés disant : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous.

4. Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Égypte et nous t'achèterons des vivres.

5. Mais si tu ne l'envoies pas, nous ne descendrons point, car cet ^a homme-là nous a dit : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous.

6. Et Israël dit : Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère ?

7. Et ils répondirent : Cet homme-là s'est enquis avec soin de nous et de notre parentage et nous a dit : Votre père vit-il encore ? N'avez-vous point de frère ? Et nous lui avons déclaré selon qu'il nous avait demandés. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère ?

8. Et Juda dit à Israël son père : Envoie l'enfant avec moi ¹ et nous nous mettrons en chemin et nous nous en irons et nous vivrons et nous ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits enfants.

9. J'en réponds, ^b redemande-le moi : Si je ne te le ramène et si je ne te le représente, je serai toujours sujet à la peine que tu voudras m'imposer.

10. Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déjà de retour une seconde fois.

11. Alors Israël leur père leur dit : Si la chose va ainsi, faites-le, prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux et portez à cet homme un présent, quelque peu de baume et quelque peu de miel, des drogues, de la myrrhe, des dates et des amandes.

12. Et prenez de l'argent en double et rapportez celui qui a été remis à l'entrée de vos sacs : Peut-être cela s'est fait par erreur.

13. Et prenez votre frère et vous mettez en chemin et retournez vers cet homme.

14. Or le Dieu fort tout-puissant vous fasse trouver grâce devant cet homme-là afin qu'il relâche votre autre frère et Benjamin ! Et s'il faut que je sois privé d'enfants, que j'en sois privé.

15. Alors ils prirent le présent et ayant pris de l'argent au double en leurs mains et Benjamin, ils se mirent en chemin et ils descendirent en Égypte. Puis ils se présentèrent devant Joseph.

16. Alors Joseph vit Benjamin avec eux et dit à son maître d'hôtel : mène ces hommes dans la maison et tue quelque bête et l'apprête, car ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joseph lui avait dit et amena ces hommes dans la maison de Joseph.

18. Et ces hommes-là eurent peur de ce qu'on les conduisaient dans la maison de Joseph et ils dirent : Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis en nos sacs dans notre premier voyage : Cet

homme veut se décharger et se jeter sur nous, nous prendre pour esclaves et se saisir de nos ânes.

19. Ensuite ils s'approchèrent du maître d'hôtel de Joseph et lui parlèrent à la porte de la maison.

20. Disant : Hélas, Monseigneur !^c Nous descendirent la première fois pour acheter des vivres.

21. Et lorsque nous arrivâmes à l'hôtellerie et que nous eûmes ouvert nos sacs, voici l'argent de chacun de nous était à l'entrée de son sac, notre même argent, selon son poids et nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains pour acheter des vivres, mais nous ne savons qui a pu remettre notre argent dans nos sacs.

23. Et il dit : Tout va bien pour vous, ne craignez point : Votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs, votre argent est parvenu jusqu'à moi. Et il leur amena Siméon.

24. Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph et il leur donna de l'eau et ils lavèrent leurs pieds, il donna aussi à manger à leurs ânes.

25. Et ils préparèrent leur présent en attendant que Joseph revînt sur le midi, car ils apprirent qu'ils mangeraient là du pain.

26. Alors Joseph revint à la maison et ils lui présentèrent dans la maison le présent qu'ils avaient en leurs mains et ils se prosternèrent devant lui jusqu'en terre.

27. Et il s'enquit d'eux comment ils se portaient et il leur dit : Votre père, ce bon vieillard, dont vous avez parlé, se porte-t-il bien ? Vit-il encore ?

28. Et ils répondirent : Ton serviteur notre père se porte bien, il vit encore. Et en se baissant profondément, ils se prosternèrent.

29. Et élevant ses yeux, il vit Benjamin son frère, fils de sa mère et dit : Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé ? Et il dit : Mon fils, Dieu te fasse miséricorde.

30. Et Joseph se retire incontinent, car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère et il cherchait un lieu pour pleurer et entrant dans son cabinet il pleura.

31. Et s'étant lavé le visage, il sortit de son cabinet et se faisant violence, il dit : Mettez le pain.

32. Et on servit Joseph à part et eux à part et les Égyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part, parce que les Égyptiens ne pouvaient manger du pain avec les Hébreux, car c'était une abomination aux Égyptiens.

33. Ils s'assirent donc en sa présence, l'aîné selon son droit d'aînesse et le plus jeune selon son âge. Et ces hommes étaient extrêmement surpris.

34. Et il leur fit porter des mets qu'il fit ôter de devant lui, mais la portion de Benjamin, était cinq fois plus grosse que toutes les autres et ils burent et firent bonne chère avec lui.

RÉFLEXIONS

Ce qui arriva à Jacob lorsqu'il fut contraint de renvoyer ses fils en Égypte fut une nouvelle épreuve

que Dieu lui envoya. Il fit paraître dans cette occasion sa tendresse pour ses enfants et en même temps sa constance et sa foi. Il y donna surtout un bel exemple de piété et de résignation en recommandant ses fils à la protection de Dieu et en se soumettant à être privé de ses enfants si Dieu le voulait. C'est ainsi que nous devons obéir aux ordres de la providence et nous résigner à tous les événements.

Ce que Joseph dit à ses frères lorsqu'ils furent arrivés en Égypte et la manière dont il les traita fait voir qu'il avait une extrême tendresse pour son père et pour Benjamin et qu'il aimait toujours ses frères nonobstant tout ce qu'ils avaient fait contre lui.

Ce caractère de bonté et de douceur est la vraie marque des gens de biens, non seulement ils aiment leurs proches avec la plus grande tendresse, mais ils ne conservent aucun ressentiment des injures qu'ils ont reçues et ils sont toujours prêts à faire du bien à ceux qui les ont le plus offensés.

(a) v5 : Sus 42.2 ; Sous 44.23

(b) v9 : Sous 44.32

(c) v20 : Sus 42.3

(1) v8 : Le jeune homme ou ton plus jeune fils. Benjamin était marié, voir Genèse 46.21.

CHAPITRE XLIV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. *L'ordre que Joseph donna à son maître d'hôtel, au départ de ses frères, de mettre son gobelet dans le sac de Benjamin afin d'avoir un prétexte de les faire arrêter, versets 1-15.*

2. *Le discours que Juda tint à Joseph pour le fléchir et pour l'engager à le retenir en Égypte en la place de Benjamin, versets 16-34.*

1. Et Joseph commanda à son maître d'hôtel, disant : Empli de vivres les sacs de ces gens autant qu'ils en pourront porter et remets l'argent de chacun à l'entrée du son sac.

2. Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune avec l'argent de son blé. Et il fit comme Joseph lui avait dit.

3. Le matin, dès qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes.

4. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, avant qu'ils fussent beaucoup éloignés, Joseph dit à son maître d'hôtel : Va, poursuis ces hommes et quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien ?

5. N'est-ce pas le gobelet dans lequel mon seigneur boit et par lequel il devine infailliblement¹ ?

6. Et le maître d'hôtel les atteignit et leur dit les mêmes paroles.

7. Et ils lui répondirent : Pourquoi monseigneur parle-t-il ainsi ? Dieu garde tes serviteurs de commettre une telle chose !

8. Voici, nous t'avons rapporté au pays de Canaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos

sacs et comment déroberions-nous de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître ?

9. Que celui de tes serviteurs à qui l'on trouvera ce que tu cherches meure et nous serons même esclaves de monseigneur.

10. Et il leur dit : Qu'il soit maintenant ainsi fait selon vos paroles : Que celui à qui l'on trouvera le gobelet soit mon esclave et vous serez traités comme innocents.

11. Et incontinent chacun posa son sac.

12. Et il les fouilla en commençant depuis le plus grand et finissant au plus jeune. Et le gobelet fut trouvé dans le sac de Benjamin.

13. Alors ils déchirèrent leurs habits et chacun rechargé son âne et ils retournèrent à la ville.

14. Et Juda, avec ses frères, vint en la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent en terre devant lui.

15. Et Joseph dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que je suis devine infailliblement ?

16. Et Juda lui dit : Que dirions-nous à monseigneur ? Comment parlerons-nous ? Et comment nous justifierons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici nous sommes tous les esclaves de monseigneur, tant nous que celui à qui on a trouvé le gobelet.

17. Mais il leur dit : Dieu me garde de faire cela. L'homme à qui l'on a trouvé le gobelet me sera esclave, mais vous remontez en paix vers votre père.

18. Alors Juda s'approcha de lui, disant : Hélas Monseigneur ! Que ton serviteur dise un mot et que Monseigneur l'écoute et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur, car tu es comme Pharaon.

19. Monseigneur interrogea ses serviteurs disant : Avez-vous père ou frère ?

20. Alors nous répondîmes à monseigneur : Nous avons notre père qui est âgé et un jeune fils qui lui est né dans sa vieillesse et qui est le plus jeune, dont le frère est mort, et celui-ci est resté seul de sa mère et son père l'aime.

21. Or tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi et je serai bien aise de le voir.

22. Et nous dûmes à monseigneur : Cet enfant ne pourrait laisser son père, car s'il le laisse, son père mourra.

23. ^a Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus mon visage.

24. Or il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon père, nous lui rapportâmes les paroles de monseigneur.

25. Ensuite notre père nous dit : Retournez et nous achetez un peu de vivres.

26. Et nous dûmes : Nous ne pouvons y descendre, mais si notre jeune frère est avec nous, nous y descendrons, car nous ne pouvons voir cet homme que notre jeune frère ne soit avec nous.

27. Et ton serviteur mon père nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants :

28. L'un s'en est allé et j'ai dit : ^b Certainement il a été déchiré et je ne l'ai point vu jusqu'à présent.

29. Que si vous m'ôtez aussi celui-ci et que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

30. Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon père, si le jeune homme, dont l'âme est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous,

31. Il arrivera qu'aussitôt qu'il aura vu que le jeune homme n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur notre père dans le sépulcre.

32. De plus ton serviteur a répondu de ramener le jeune homme pour obliger mon père à le laisser aller et il a dit : ^c Si je ne te le ramène, je serai toujours sujet à la peine que mon père voudra m'imposer.

33. Ainsi maintenant je te prie, que ton serviteur soit esclave de monseigneur au lieu du jeune homme et qu'il remonte avec ses frères.

34. Car comment remonterai-je vers mon père si le jeune homme n'est avec moi ? Ha ! que je ne voie l'affliction de mon père.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ce que Joseph fit à l'égard de ses frères, en donnant ordre que Benjamin fut arrêté, comme un nouveau moyen qu'il mit prudemment en usage avant que de se faire connaître à eux, afin de les éprouver encore une fois de reconnaître leurs véritables sentiments et de leur faire encore mieux sentir le péché qu'ils avaient commis contre lui.

Après cela le discours tendre et touchant de Juda à Joseph est très remarquable. On y voit l'extrême détresse où il était avec ses frères et un aveu sincère que Dieu les punissait justement. C'est là l'effet des afflictions, elles sont très propres à réveiller la conscience et à humilier les hommes et Dieu s'en sert avec beaucoup de sagesse pour les amener à la connaissance et au sentiment de leurs péchés.

(a) v23 : Sus 43.3 et 5

(b) v28 : Sus 37.33

(c) v32 : Sus 43.9

(1) v5 : Ou : et il reconnaîtra infailliblement que vous l'avez emporté.

CHAPITRE XLV

Joseph se fait connaître à ses frères et il leur ordonne d'aller quérir leur père et de l'amener en Égypte, versets 1-24.

Jacob ayant appris que Joseph vivait encore se dispose à partir pour y aller, versets 25-28.

1. Alors Joseph ne pût plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents et il cria : Faites sortir tout le monde. Et nul ne demeura avec lui quand il se fit connaître à ses frères.

2. Et en pleurant, il éleva la voix et les Égyptiens l'entendirent et la maison de Pharaon l'ouït aussi.

3. Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph, mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne lui pouvaient répondre car ils étaient troublés de sa présence.

4. Joseph dit encore à ses frères : Je vous prie, approchez-vous de moi. Et ils s'approchèrent et il leur dit : ^a Je suis Joseph votre frère que vous avez vendu pour être mené en Égypte.

5. Et maintenant ^b ne vous affligez point et n'ayez point de regret de ce que vous m'avez vendu pour être mené ici, puisque Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie.

6. Car voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre et il y en aura encore cinq pendant lesquels on ne pourra ni labourer ni moissonner.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous pour vous faire subsister sur la terre et vous faire vivre par une grande délivrance.

8. Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu qui m'a établi pour père à Pharaon et pour seigneur sur toute sa maison et pour commander dans tout le pays d'Égypte.

9. Hâtez-vous d'aller vers mon père et dites-lui : Ainsi a dit ton fils Joseph, Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte, descend donc vers moi et ne t'arrête point.

10. Et tu habiteras dans la terre de Goscen et tu seras près de moi, toi et tes enfants et les enfants de tes enfants et tes troupeaux et tes bœufs et tout ce qui est à toi.

11. Et je t'entretiendrai là, car il y a encore cinq années de famine, de peur que tu ne périsses par la pauvreté, toi et ta maison, et tout ce qui est à toi.

12. Et voici, vous voyez de vos yeux et Benjamin mon frère voit aussi de ses yeux que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche.

13. Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Égypte et tout ce que vous avez vu et hâtez-vous ^c de faire descendre ici mon père.

14. Alors il se jeta sur le cou de Benjamin son frère et pleura. Benjamin pleura aussi sur son cou.

15. Et il baisa tous ses frères et pleura sur eux. après cela ses frères parlèrent avec lui.

16. Aussitôt on entendit un grand bruit dans la maison de Pharaon et on dit : Les frères de Joseph sont venus. Ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs.

17. Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères, faites ceci, chargez vos bêtes et aller, retournez au pays de Canaan :

18. Et prenez votre père et vos familles et revenez vers moi et je vous donnerai du meilleur du pays d'Égypte et vous mangerez la graisse de la terre.

19. Or tu as la puissance de commander. Faites ceci, prenez avec vous du pays d'Égypte des chariots pour vos petits enfants et pour vos femmes et amenez votre père et venez.

20. Ne regrettez point vos meubles, car le meilleur de tout le pays d'Égypte sera à vous.

21. Et les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été dit et Joseph leur donna des chariots selon

l'ordre qu'il avait reçu de Pharaon, il leur donna aussi de la provision pour le chemin.

22. Et il leur donna à tous des robes de rechange et à Benjamin il donna trois cents pièces d'argent et cinq robes de rechange.

23. Il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait dans le pays d'Égypte et dix ânesses qui portaient du blé, du pain et de la nourriture à son père pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses frères qui partirent et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin.

25. Ainsi ils remontèrent d'Égypte et vinrent à Jacob leur père au pays de Canaan.

26. Et ils lui rapportèrent disant : Joseph vit encore et même il commande sur tout le pays d'Égypte. Et il tomba presque en défaillance bien qu'il ne les crût point ¹.

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Et il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter. Et l'esprit revint à Jacob leur père.

28. Alors Israël dit : C'est assez, Joseph mon fils vit encore. J'irai et je le verrai avant que je meure.

RÉFLEXIONS

1. L'on voit dans ce qui se passa lorsque Joseph se fit connaître à ses frères l'exemple d'une extrême bonté et d'une grande douceur. La conduite et les discours de Joseph marquent qu'il avait tellement oublié ce que ses frères avaient fait contre lui, que non seulement il leur pardonna et ne leur en fit aucun reproche, mais qu'il les consola et qu'il ne voulut pas qu'ils s'affligeassent.

2. On découvre ici la piété de Joseph en ce qu'il reconnaît que tout le mal que ses frères lui avaient fait avait été permis et dirigé par la providence pour le bien de leurs familles. L'on y remarque encore le soin que Joseph eut de son père en pourvoyant à son voyage et à son entretien dans l'Égypte. Ce sont là de beaux exemples de douceur, de pardon et de piété que chacun doit imiter.

3. On voit enfin ici que Jacob après avoir pleuré Joseph comme mort eut la consolation d'apprendre qu'il vivait et qu'il gouvernait l'Égypte. C'est de la sorte que Dieu fait succéder la joie à l'affliction et qu'il console les siens après les avoir fait passer par diverses épreuves.

(a) v4 : Actes 7.13

(b) v5 : Sus 19.20-21

(c) v13 : Actes 7.14

(1) v26 : Et il était tout hors de lui-même, car il ne les croyait pas.

CHAPITRE XLVI

Moïse rapporte dans ce chapitre le voyage de Jacob, qui s'en alla du pays de Canaan en Égypte, avec toute sa famille.

1. Israël donc partit avec tout ce qui lui appartenait et vint à Beer-scébah et offrit des sacrifices au Dieu de son père.

2. Et Dieu parla à Israël en vision de nuit disant : Jacob, Jacob. Et il répondit : Me voici.

3. Il dit encore : Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père, ne crains point de descendre en Égypte, car je te ferai devenir une grande nation.

4. Je descendrai avec toi en Égypte et je t'en ferai aussi infailliblement remonter et Joseph mettra sa main sur tes yeux.

5. ^a Ainsi Jacob partit de Beer-scébah et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père et leurs petits enfants et leurs femmes sur les chariots que Pharaon avait envoyé pour le porter.

6. Ils emmenèrent aussi leur bétail et le bien qu'ils avaient acquis au pays de Canaan. ^b Et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Égypte.

7. Et il amena avec soi en Égypte ses enfants et les enfants de ses enfants avec lui, ses filles et les filles de ses filles et toute sa famille.

8. Or ce sont ici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte, Jacob et ses enfants. ^c Le premier né de Jacob fut Ruben,

9. ^d Et les enfants de Ruben étaient Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi.

10. ^e Et les enfants de Siméon étaient Jémuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaul fils d'une Cananéenne.

11. ^f Et les enfants de Lévi étaient Guersçon, Kehath et Mérari.

12. ^g Et les enfants de Juda étaient Her, Onan, Scela, Pharez et Zara. ^h Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan. ⁱ Les enfants aussi de Pharez furent Hetsron et Hamul.

13. ^j Et les enfants d'Issacar étaient Tolah, Puva, Job et Simrom.

14. Et les enfants de Zabulon étaient Sered, Elon et Jahléel.

15. Ce sont là les enfants de Léa qu'elle enfanta à Jacob en Paddam-Aram, avec Dina sa fille, ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.

16. ^k Et les enfants de Gad étaient Tsiphjon, Haggi, Sçuni, Etsbon, Heri, Arodi et Areli.

17. ^l Et les enfants d'Asçer étaient Jimna, Jisçui, Bériha et Serah leur sœur. Les enfants de Bériha, Heber et Malkiel.

18. Ce sont là les enfants de Zilpa que Laban avait donné à Léa sa fille et elle les enfanta à Jacob et ils faisaient seize personnes.

19. Les enfants de Rachel, femme de Jacob, furent Joseph et Benjamin.

20. ^m Et Joseph eut des fils au pays d'Égypte, Manassé et Ephraïm, qu'Aseneth, fille de Potipherah gouverneur d'On, lui enfanta.

21. ⁿ Et les enfants de Benjamin étaient Belah, Beker, Asçbel, Guera, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, Huppim et Ard.

22. Ce sont là les enfants de Rachel qu'elle enfanta à Jacob, qui sont en tout quatorze personnes.

23. Et les enfants de Dan étaient Huscim.

24. ^o Et les enfants de Nephthali étaient Jatséel, Guni, Jetser et Scillem.

25. Ce sont là les enfants de Bilha que Laban donna à Rachel sa fille et elle les enfanta à Jacob, ils faisaient sept personnes en tout.

26. ^p Toutes les personnes, qui vinrent en Égypte, qui appartenaient à Jacob et qui étaient nés de lui, (sans les femmes des enfants de Jacob) étaient en tout soixante-dix.

27. Et les enfants de Joseph qui lui étaient nés en Égypte furent deux personnes. ^q Toutes les personnes, donc de la maison de Jacob qui vinrent en Égypte furent soixante-dix.

28. Or Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph pour l'avertir de lui venir au devant en Goscen. Ils vinrent donc dans la contrée de Goscen.

29. Et Joseph fit atteler son chariot et monta au devant d'Israël son père en Goscen et se fit voir à lui et il se jeta sur son cou et pleura quelque temps sur son cou.

30. Et Israël dit à Joseph : que je meure à cette fois puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore.

31. Puis il dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai et je ferai savoir à Pharaon votre arrivée et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père qui étaient au pays de Canaan sont venus vers moi :

32. Et ces hommes sont berger, car ils se sont toujours mêlés de bétail, ainsi ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs et tout ce qui est à eux.

33. Or il arrivera que Pharaon vous fera appeler et vous dira : Quel est votre métier ?

34. Alors vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de garder le bétail, dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos pères, afin que vous demeuriez dans la terre de Goscen. Car les Égyptiens ont en abomination les bergers ¹.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer que Jacob étant sur le point de partir pour l'Égypte, Dieu lui apparut, qu'il lui ordonna d'y aller et qu'il lui promit de le bénir en ce pays-là et d'en faire revenir sa postérité. Cet ordre était nécessaire parce que le départ de Jacob pour aller en Égypte avec sa famille paraissait contraire aux promesses que Dieu lui avait faites de lui donner le pays de Canaan.

Mais la volonté de Dieu était que les enfants d'Israël fussent pendant quelque temps en Égypte et c'est ce qu'il avait déjà fait connaître à Abraham, Genèse 15.13-14.

Jacob obéit aux ordres du Ciel, marquant par là sa foi aussi bien que sa soumission à la providence.

Le dénombrement de la famille de Jacob, qui ne consistait alors qu'en septante personnes, sert à faire voir que ses descendants multiplièrent extrêmement en Égypte.

Dans l'entrevue de Jacob et de Joseph, l'on doit remarquer le respect de Joseph envers son père, leur tendresse réciproque et la consolation et la joie

dont les afflictions où ils avaient été exposés furent suivies.

- (a) v5 : Actes 7.15
- (b) v6 : Josué 24.4 ; Psaume 105.23 ; Ésaïe 52.4
- (c) v8 : Exode 1.2 et 6.14
- (d) v9 : Exode 6.14 ; I Chroniques 5.3
- (e) v10 : Exode 6.15 ; I Chroniques 4.24
- (f) v11 : Exode 6.16 ; I Chroniques 6.1 et 6.16
- (g) v12 : I Chroniques 2.3
- (h) v12 : Sus 38.7 et 38.10
- (i) v12 : I Chroniques 2.5
- (j) v13 : I Chroniques 7.1
- (k) v16 : I Chroniques 5.1
- (l) v17 : I Chroniques 7.30
- (m) v20 : Sus 41.50
- (n) v21 : I Chroniques 7.6 et 8.1
- (o) v24 : I Chroniques 7.13
- (p) v26 : Deutéronome 10.22
- (q) v27 : Actes 7.14

(1) v34 : hébreux : Les bergers des brebis.

CHAPITRE XLVII

1. Joseph présente ses frères et ensuite son père à Pharaon qui leur permet d'habiter dans le pays de Goscen, versets 1-12.

2. La famine continuant, le peuple d'Égypte vend son bétail et ses terres à Pharaon, versets 13-27.

3. Jacob sentant que sa fin approchait fait promettre à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan, versets 28-31.

1. Et Joseph vint et fit entendre cela à Pharaon, disant : Mon père et mes frères avec les troupeaux et leurs bœufs et tout ce qui est à eux sont venus du pays de Canaan et voici ils sont dans la contrée de Goscen.

2. Et il prit une partie de ses frères (il en prit cinq) et il les présenta à Pharaon.

3. Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quelle est votre occupation ? Ils répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers comme l'ont été nos pères.

4. Ils dirent aussi à Pharaon : Nous sommes venus habiter comme étrangers dans ce pays, car il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs, et même il y a une grande famine au pays de Canaan. Maintenant donc, nous te prions, que tes serviteurs demeurent dans la contrée de Goscen.

5. Et Pharaon parla à Joseph disant : Ton père et tes frères sont venus vers toi.

6. Le pays d'Égypte est à ta disposition, fait habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays, qu'ils demeurent dans la terre de Goscen. Et si tu connais qu'il y ait parmi eux des gens forts et robustes, tu les établiras sur tous mes troupeaux.

7. Alors Joseph amena Jacob son père et le présenta à Pharaon et Jacob bénit Pharaon.

8. Et Pharaon dit à Jacob : Quel âge as-tu ?

9. Jacob répondit à Pharaon : Les jours de mes pèlerinages sont cent trente ans, les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais et n'ont

point atteint les jours des années de la vie de mes pères du temps de leurs pèlerinages.

10. Jacob donc bénit Pharaon et sortit de devant lui.

11. Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères et il leur donna une possession au pays d'Égypte dans le meilleur endroit du pays, dans la contrée de Rahmeses, selon l'ordre qu'en avait donné Pharaon.

12. Et Joseph entretint de pain son père et ses frères et toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles.

13. Or il n'y avait point de pain dans tout le pays, car la famine était très grande. Et le pays d'Égypte et le pays de Canaan ne savaient que faire à cause de la famine.

14. Et Joseph amassa tout l'argent qu'on trouva dans le pays d'Égypte et au pays de Canaan pour le blé qu'on achetait et il porta cet argent à l'hôtel de Pharaon.

15. Et l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan manqua. Et tous les Égyptiens vinrent à Joseph disant : Donne-nous du pain et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux parce que l'argent a manqué ?

16. Joseph répondit : Donnez votre bétail et je vous en donnerai pour votre bétail puisque l'argent a manqué.

17. Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs et pour des ânes. Ainsi il leur fournit du pain pour tous leurs troupeaux cette année-là.

18. Cette année finie, ils revinrent l'année suivante et lui dirent : Nous ne cacherons point à monseigneur que l'argent et les troupeaux de bêtes ont manqué : Tout est entre les mains de monseigneur, il ne reste rien à prendre à monseigneur que nos corps et nos terres.

19. Pourquoi mourrions-nous devant tes yeux ? Quand à nous et à nos terres, achète-nous et nous et nos terres pour du pain et nous serons les serviteurs de Pharaon et nos terres seront à lui : Donne-nous aussi de quoi semer afin que nous vivions et ne mourrions point et que la terre ne soit point désolée.

20. Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres d'Égypte, car les Égyptiens vendirent chacun son champ à cause de la famine qui avait augmenté et la terre fut à Pharaon.

21. Et il fit passer le peuple ¹ dans les villes, depuis une extrémité des confins d'Égypte jusqu'à l'autre.

22. Il n'y eut que les terres des sacrificateurs que Joseph n'acquit point, car Pharaon avait fait un établissement pour les sacrificateurs et ils mangeaient la portion que Pharaon leur avait donnée. C'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres.

23. Et Joseph dit au peuple : Voici je vous ai acquis aujourd'hui, vous et vos terres à Pharaon. Voici,

je vous donne de la semence afin que vous semiez la terre.

24. Et quand le temps de la récolte viendra, vous en donnerez la cinquième partie à Pharaon et les quatre autres seront à vous pour semer les champs et pour votre nourriture et pour celle de ceux qui sont dans vos maisons et de vos petits enfants.

25. Et ils dirent : Tu nous as sauvés la vie : Que nous trouvions seulement grâce envers toi, monseigneur et nous serons esclaves de Pharaon.

26. Et Joseph fit une loi qui dure jusqu'à ce jour sur les terres d'Égypte de payer à Pharaon la cinquième partie : Il n'y eut que les terres des sacrificateurs qui ne furent point à Pharaon.

27. Israël donc habita au pays d'Égypte en la contrée de Gosçen et ils en jouirent et s'accrurent et ils multiplièrent beaucoup.

28. Et Jacob vécut au pays d'Égypte dix-sept ans. Et les années de la vie de Jacob furent de cent quarante-sept ans.

29. Or le temps de la mort d'Israël approchant, il appela Joseph son fils et il lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce envers toi, mets présentement ta main sous ma cuisse et jure-moi que tu me feras une faveur et que tu me tiendras parole. Je te prie, ne m'enterre point en Égypte.

30. Mais que je dorme avec les pères. Tu me transporteras donc d'Égypte et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je ferai selon ta parole.

31. Et il dit : Jure-le-moi. Et il lui jura et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer dans ce chapitre :

1. La manière favorable dont Pharaon reçut Jacob et sa famille, en quoi l'on voit des marques de la bénédiction qui accompagnait Jacob et comment Dieu fléchit le cœur des rois en faveur de ceux qu'il aime.

2. L'ordre avec lequel Joseph distribua du blé aux Égyptiens pendant la famine marque sa prudence et il fit aussi paraître sa bonté et son équité en leur laissant la récolte de leurs terres après avoir réservé la cinquième partie pour le roi.

Cependant, cet exemple n'autorise point ceux qui gouvernent à fouler les peuples, ni à rien faire surtout dans des temps de disette qui soit contraire à la justice et à l'équité.

1. Le désir qu'eut Jacob d'être enseveli au pays de Canaan est une belle preuve de la foi qu'il avait en Dieu et de l'assurance dans laquelle il mourrait que Dieu donnerait ce pays-là à sa postérité.

C'est de la sorte que les fidèles vivent et meurent dans une espérance ferme que Dieu ne manquera pas d'accomplir, même après leur mort les promesses qu'il leur a faites.

(1) v21 : Ou : Il acquit, il assujettit le peuple. Voyez le verset 23.

CHAPITRE XLVIII

Jacob étant malade à mort bénit Éphraïm et Manassé, les deux fils de Joseph, en préférant Éphraïm qui était le cadet à Manassé qui était l'aîné, versets 1-20.

Il prédit aussi que Dieu retirerait les enfants d'Israël d'Égypte et qu'il les ferait retourner au pays de Canaan, versets 21-22.

1. Or il arriva après ces choses qu'on vint dire à Joseph : Voici ton père est malade. Alors, il prit ses deux fils avec soi, Manassé et Éphraïm.

2. Et on le fit savoir à Jacob et on lui dit : Voici, Joseph ton fils qui vient vers toi. Alors, Israël reprenant des forces s'assit sur le lit.

3. Et Jacob dit à Joseph : Le Dieu fort, tout puissant ^a s'est apparu à moi à Luz au pays de Canaan et m'a béni.

4. Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier et je te ferai devenir une assemblée de peuples et je donnerai ce pays à ta postérité après toi en possession perpétuelle.

5. Or maintenant les deux enfants ^b qui te sont nés en pays d'Égypte avant que je vinsse vers toi sont à moi : Éphraïm et Manassé seront miens comme Ruben et Siméon.

6. Mais les enfants que tu auras après eux seront à toi et ils porteront le nom de leurs frères dans leurs héritages.

7. ^c Or quand je revenais de Paddam, je perdis Rachel qui mourut au pays de Canaan en chemin, n'y ayant plus que quelque petit espace de pays pour venir à Éphrat et je l'enterrai là sur le chemin d'Éphrat qui est Bethléem.

8. Et Israël vit les deux fils de Joseph et dit : Qui sont ceux-ci ?

9. Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés ici. Alors, il dit : Amène-les moi, je te prie, afin que je les bénisse.

10. Or les yeux d'Israël étaient si appesantis à cause de sa vieillesse qu'il ne pouvait voir. Et il les fit approcher de lui et il les baisa et les embrassa.

11. Et Israël dit à Joseph : Je ne croyais point voir ton visage et voici Dieu m'a fait voir et toi et ta famille aussi.

12. Et Joseph les retira d'entre les genoux de son père et il se prosterna le visage en terre.

13. Joseph donc les prit tous deux, Éphraïm à sa droite, à la gauche d'Israël et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël et il les fit approcher de lui.

14. Et Israël avança sa main droite et la mit sur la tête d'Éphraïm qui était le cadet et il mit sa main gauche sur la tête de Manassé. Il posa ainsi ses mains de propos délibéré, bien que Manassé fût l'aîné.

15. ^d Et il bénit Joseph disant : Que le Dieu devant la face duquel mes pères Abraham et Isaac ont marché, le Dieu qui me nourrit depuis que je suis au monde jusqu'à ce jour ;

16. ^e Que l'ange qui m'a délivré de tout mal bénisse ces enfants et qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac et qu'ils multiplient très abondamment sur la terre.

17. Alors, Joseph voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Éphraïm en eut du déplaisir et soutenant la main de son père il tâcha de la lever de dessus la tête d'Éphraïm pour la mettre sur la tête de Manassé.

18. Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi mon père, car celui-ci est l'aîné, mets ta main droite sur sa tête.

19. Mais son père refusa de la faire disant : Je le sais bien mon fils, je le sais bien. Celui-ci deviendra aussi un peuple et même il sera grand, mais toutefois son frère qui est le cadet sera une multitude de nations.

20. Et en ce jour-là, il les bénit et dit : Israël bénira en toi disant : Dieu te fasse comme à Éphraïm et Manassé ! Ainsi il mit Éphraïm devant Manassé.

21. Et Israël dit à Joseph : Voici, je m'en vais mourir, mais Dieu sera avec vous et vous fera retourner au pays de vos pères.

22. ^f Et je te donne de plus qu'à tes frères cette part de mon bien que j'ai gagnée avec mon épée et mon arc sur les Amorrhéens.

RÉFLEXIONS

Les derniers discours que Jacob tint à Joseph avant que de mourir sont très édifiants.

On y découvre une foi et une piété ardente, une vive reconnaissance pour toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu aussi bien qu'une grande tendresse pour Joseph.

Le désir qu'eut Jacob de bénir les enfants de Joseph et l'excellente prière par laquelle il les recommanda à Dieu montre qu'il regardait la bénédiction céleste comme la source de tout le bonheur de ses enfants, ce qui est un bel exemple pour les mourants et particulièrement pour les pères de famille qui sont près de leur fin.

La préférence que Jacob donna par une inspiration divine à Éphraïm qui était le cadet sur Manassé qui était l'aîné fait voir que Dieu accorde ses faveurs à qui il plaît et qu'il le fait cependant toujours avec sagesse, avec justice et avec bonté. Au reste cette bénédiction de Jacob eut son accomplissement, la tribu d'Éphraïm ayant été puissante dans la suite et ayant même donné le nom aux dix tribus d'Israël.

(a) v3 : Sus 28.13

(b) v5 : Sus 41.50 et 46.20

(c) v7 : Sus 35.19

(d) v15 : Hébreux 11.21

(e) v16 : Ci-dessus 31.42 et 32.1

(f) v22 : Josué 13.7, 16.1, 17.1 et 24.8

CHAPITRE XLIX

Ce sont ici les derniers discours de Jacob dans lesquels il prédit ce qui arriverait à ses douze fils et à leur postérité.

Il réitère ensuite les ordres qu'il avait donnés à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan et il meurt.

1. Et Jacob appela ses fils et dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours.

2. Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez, dis-je, Israël votre père.

3. Ruben, tu es mon premier-né, ma force et le commencement de ma vigueur, grand ^a en dignité et grand en force.

4. ^b Tu t'es débordé comme l'eau. Tu n'auras point la prééminence car tu es monté sur la couche de ton père et tu as souillé mon lit en y montant.

5. Simon et Lévi sont frères, instruments de violence dans leurs ¹ demeures,

6. Que mon âme n'entre point dans leur conseil secret, que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée. ^c Car ils ont tué les gens en leur colère et ils ont enlevé des bœufs pour leur plaisir ².

7. Que leur colère soit maudite, car elle a été violente et leur fureur, car elle a été rude : ^d Je les diviserai en Jacob et les disperserai en Israël.

8. Juda, quand à toi, ^e tes frères te loueront, ta main sera sur le cou de tes ennemis, les fils de ton père se prosterneront devant toi.

9. ^f Juda est un jeune lion : Mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie, il s'est courbé et s'est couché comme un lion qui est en sa force et comme un vieux lion. Qui le réveillera ?

10. ^g Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds ³, jusqu'à ce que le Scilo ⁴ vienne et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples.

11. Il attache à la vigne son ânon et le petit de son ânesse à un fort bon cep : Il lavera son vêtement dans le vin et son manteau dans le sang des raisins.

12. Il a les yeux vermeils de vin et les dents blanches de lait ⁵.

13. ^h Zabulon se logera au port des mers et il sera au port des navires et ses côtés s'étendront vers Sidon.

14. Issacar est un âne gros et fort qui se tient couché entre les barres des étables ⁶.

15. Il a vu que le repos était bon et que le pays était délicieux et il baissera son épaule pour porter et il s'assujettira à payer des tributs.

16. Dan jugera son peuple aussi bien que les autres tribus d'Israël.

17. Dan sera un serpent sur le chemin et un céreste dans le sentier, mordant les pâturons du cheval afin que celui qui le monte tombe à la renverse.

18. Ô Éternel ! J'ai attendu ton salut.

19. Quant à Gad, des troupes viendront le ravager, mais aussi il ravagera à la fin.

20. Le pain qui viendra d'Ascer sera excellent et même il fournira les délices royales.

21. Nephthali est une biche lâchée, il fait de beaux discours ⁷.

22. ⁱ Joseph est un rameau fertile, un rameau fertile près d'une fontaine. Ses branches ont couvert la muraille.

23. On lui a donné beaucoup d'amertume, on a tiré contre lui et les archers ont été ses ennemis.

24. Mais son arc est demeuré en sa force et ses bras et ses mains ont été renforcés par la main du puissant de Jacob et la pierre d'Israël.

25. Cela est procédé du Dieu fort de ton père qui t'aidera et du tout-puissant qui te comblera des bénédictions des cieus en haut, des bénédictions de l'abîme en bas, des bénédictions du lait des mamelles et de la matrice.

26. Les bénédictions de ton père ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré quand on remonterait ⁸ jusqu'au bout des collines éternelles : elles seront sur la tête de Joseph et sur le sommet de la tête de celui qui est Nazarien comme ses frères ⁹.

27. Benjamin est un loup qui déchirera : Au matin il dévorera la proie et sur le soir il partagera le butin.

28. Ce sont là les douze tributs d'Israël et c'est ce que leur dit leur père en les bénissant et il bénit chacun d'eux de la bénédiction qui lui était propre.

29. Il leur fit aussi ce commandement et leur dit : Je m'en vais être recueilli vers mon peuple, enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est au champ d'Hébron Héthien.

30. ^j Dans la caverne qui est au champ de Macpéla qui est vis-à-vis de Mamré au pays de Canaan, laquelle Abraham acquit d'Hébron Héthien avec le champ pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.

31. C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara sa femme, c'est là qu'on a enterré Isaac et Rebecca sa femme et c'est là que j'ai enterré Léa.

32. On a acquis des Héthiens le champ et la caverne qui y est.

33. Et quand Jacob eut achevé de donner les ordres à ses fils, il retira ses pieds au lit et expira, ainsi il fut recueilli vers ses peuples.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans les dernières paroles de Jacob.

1. On voit premièrement dans les vœux qu'il fait pour ses fils et dans les bénédictions qu'il leur donne sa tendresse pour eux, cependant on remarque que comme un père sage il reproche à quelques-uns d'entre eux les méchantes actions dont ils s'étaient rendus coupables.

2. Ce patriarche fait paraître ici sa grande piété envers Dieu et la ferme espérance qu'il avait en lui, même aux approches de la mort.

3. Il prédit ce qui devait arriver dans la suite aux douze tribus, mais la plus considérable de ces prédictions est celle qui regarde la tribu de Juda et qui marque

Que le sceptre ne se retirerait point de Juda jusqu'à ce que le Scilo vînt.

C'est là un oracle qui se rapporte au Messie et qui désigne le temps de sa venue.

4. Enfin les ordres que Jacob donna encore une fois à ses fils de l'enterrer au pays de Canaan montrent qu'il mourrait dans une ferme persuasion que sa postérité habiterait ce pays-là et le posséderait et que les promesses que Dieu lui avait faites s'accompliraient infailliblement.

(a) v3 : Sus 35.22

(b) v4 : I Chroniques 5.1

(c) v6 : Sus 34.25

(d) v7 : Josué 19.1 et 21.5-7, le reste est illisible

(e) v8 : Ci-dessus 29.35

(f) v9 : I Chroniques 5.2

(g) v10 : Matthieu 2.6 ; Jean 1.45

(h) v13 : Josué 19.10 et 16

(i) v22 : I Chroniques 5.1

(j) v30 : Ci-dessus 23.16

(1) v5 : Ou : dans leurs traités, dans leurs conventions.

(2) v6 : Ou : ils ont renversé les murailles par leur volonté, dans leur passion.

(3) v10 : De sa postérité, comme Deutéronome XXVIII.57

(4) v10 : Celui qui doit être envoyé.

(5) v12 : Il a les yeux plus vermeils que le vin et les dents plus blanches que le lait.

(6) v14 : Entre deux bâts, entre deux fardeaux.

(7) v21 : Nephtali est un tronc qui pousse et qui donne des rameaux.

(8) v26 : Ou : elles s'étendent jusqu'à la fin des collines éternelles.

(9) v26 : Ou : du prince, du chef de ses frères.

CHAPITRE L

Moïse récite trois choses.

1. *Comment Joseph alla ensevelir son père au pays de Canaan, versets 1-14.*

2. *La prière que ses frères lui firent de leur pardonner ce qu'ils avaient fait autrefois et ce que Joseph répondit à cette prière, versets 15-21.*

3. *La mort de Joseph, versets 22-26.*

1. Alors Joseph se jeta sur la face de son père et pleura sur lui et le baisa.

2. Et Joseph commanda aux médecins qu'il avait à son service d'embaumer son père et les médecins embaumèrent Israël.

3. Et on employa quarante jours à l'embaumer, car c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours. Et les Égyptiens en firent le deuil soixante et dix jours.

4. Or le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux qui étaient de la maison de Pharaon disant : Je vous prie, si j'ai trouvé grâce envers vous, faites savoir ceci à Pharaon,

5. ^a Que mon père m'a fait jurer et m'a dit : Voici, je m'en vais mourir, tu m'enseveliras dans le sépulcre que je me suis acquis au pays de Canaan : Maintenant donc, je te prie, que je monte et que j'y enterre mon père et je reviendrai.

6. Et Pharaon répondit : Monte et enseveli ton père, comme il t'y a engagé par serment.

7. Alors Joseph monta pour enterrer son père et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon et tous les anciens du pays d'Égypte montèrent avec lui.

8. Et toute la maison de Joseph et ses frères et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs petits enfants et leurs troupeaux et leurs bœufs dans la terre de Gosçen.

9. Il eut aussi des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp.

10. Et lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad qui est au-delà du Jourdain, ils firent de fortes grandes et extraordinaires lamentations et Joseph pleura son père pendant sept jours.

11. Et les Cananéens habitants du pays voyant ce deuil dans l'aire d'Achad dirent : Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens, c'est pourquoi l'aire fut nommée Abel-Mitsraïm ¹, elle est au-delà du Jourdain.

12. Les fils donc de Jacob accomplirent ainsi ce qu'il leur avait commandé.

13. ^b Car ses fils le transportèrent au pays de Canaan et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpéla vis-à-vis de Mamré, ^c laquelle Abraham avait acquise d'Hébron Héthien avec le champ pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.

14. Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Égypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.

15. Mais les frères de Joseph voyant que leur père était mort dirent entre eux : Peut-être que Joseph aura de la haine contre nous et ne manquera point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. C'est pourquoi ils envoyèrent dire à Joseph : ton père avant que de mourir nous a fait ce commandement.

17. Vous parlerez ainsi à Joseph : Je te prie, pardonne maintenant à tes frères leur crime et leur péché, car ils t'ont fait du mal. Or maintenant, je te supplie, pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton père. Mais Joseph pleura quand on lui fit ce discours.

18. Et ses frères étant venus vers lui se jetèrent à ses pieds et lui dirent : Voici, nous sommes tes serviteurs.

19. Et Joseph leur dit : ^d Ne craignez point, car suis-je en la place de Dieu ?

20. Vous aviez dessein de me faire du mal, mais Dieu a pensé en bien pour me faire ce que vous voyez maintenant et conserver par mon moyen la vie à un grand peuple.

21. Ne craignez donc point maintenant : Je vous entretiendrai, vous et vos familles, et il les consola et il parla selon leur cœur.

22. Joseph donc demeura dans l'Égypte, lui et la maison de son père et il vécut cent et dix ans.

23. Et Joseph vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. ^e Malkir aussi, fils de Manassé eut des enfants qui furent élevés sur les genoux de Joseph.

24. Joseph dit ensuite à ses frères : ^f Je m'en vais mourir et Dieu ne manquera point de vous visiter et il vous fera remonter de ce pays au pays qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.

25. Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël et leur dit : Certainement Dieu vous visitera et alors vous ^g transporterez mes os d'ici.

26. Puis Joseph mourut âgé de cent et dix ans et on l'embauma et on le mit dans un cercueil en Égypte.

RÉFLEXIONS

1. Le soin qu'eut Joseph d'ensevelir Jacob au pays de Canaan est une marque de son obéissance aux volontés de son père aussi bien que de sa piété et de la persuasion qu'il avait que les enfants d'Israël retourneraient dans ce pays-là.

2. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner nous fait voir que les personnes coupables sont toujours en crainte, même longtemps après leur péché et la manière pleine de bonté et de piété dont Joseph répondit à cette prière nous met devant les yeux un rare et touchant exemple de piété, de clémence et de douceur qui doit faire bien de l'impression sur nous.

3. Ce que Moïse rapporte dans ce chapitre nous apprend que Dieu fit parvenir Joseph à une vieillesse heureuse et avancée, qu'il lui fit voir la prospérité de sa famille et que pour quelques années d'affliction qu'il avait eues en sa jeunesse, il lui accorda une longue et constante prospérité.

Voilà comment le Seigneur après avoir exercé ses enfants par diverses épreuves leur accorde de la tranquillité et du repos et enfin la grâce d'une mort heureuse en attendant qu'il récompense leur foi et leur piété dans la vie à venir.

4. Enfin il faut rappeler ici la réflexion que Paul fait sur la mort de Joseph lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux

Que ce fut par la foi que Joseph mourant ordonna que ses os fussent transportés au pays de Canaan, Hébreux 11.22.

Cela marquait qu'il mourait dans la ferme persuasion que les enfants d'Israël sortiraient d'Égypte et qu'ils posséderaient ce pays que Dieu avait promis à leurs pères.

C'est ainsi que les promesses de Dieu soutiennent les fidèles et dans la vie et dans la mort.

(a) v5 : Ci-dessus 47.29

(b) v13 : Actes 7.16

(c) v13 : Ci-dessus 23.16

(d) v19 : Ci-dessus 45.5

(e) v23 : Nombres 32.39

(f) v24 : Hébreux 11.22

(g) v25 : Exode 13.19 ; Josué 24.32

(1) v11 : C'est-à-dire : le deuil d'Égypte ou des Égyptiens.

L'Exode, deuxième livre de Moïse

Argument

Ce livre est appelé Exode, ce qui signifie « Sortie », parce qu'il commence par l'histoire de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte. On y lit ce qui arriva à ce peuple depuis la mort de Joseph jusqu'à ce que le tabernacle fût dressé dans le désert, ce qui comprend l'espace d'environ 140 ans.

CHAPITRE I

Le roi d'Égypte entreprend de détruire les enfants d'Israël en commandant aux sages-femmes de tuer tous les mâles des Hébreux dès leur naissance et en ordonnant qu'on les noyât dans le fleuve.

1. Or ce sont ici les noms des enfants d'Israël ^a qui entrèrent en Égypte avec Jacob. Ils y entrèrent chacun avec sa famille.

2. Ruben, Siméon, Lévi et Juda,

3. Issacar, Zabulon et Benjamin,

4. Dan et Nephtali, Gad et Ascer.

5. Toutes les personnes ^b qui étaient nées de Jacob étaient soixante et dix avec Joseph qui était en Égypte.

6. ^c Or Joseph mourut et tous ses frères et toute cette génération-là.

7. ^d Et les enfants d'Israël multiplièrent extraordinairement et s'accrurent et ils devinrent très puissants, tellement que le pays en fut rempli.

8. Depuis il s'éleva un nouveau roi qui n'avait point connu Joseph.

9. Et il dit à son peuple : Voici le peuple des enfants d'Israël est plus grand et plus puissant que nous.

10. Venez, agissons prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, que s'il arrivait une guerre, ils ne se joignent aussi à nos ennemis, qu'il ne combatte contre nous et qu'il ne se retire de ce pays.

11. Ils établirent donc sur le peuple des commissaires d'impôts pour l'accabler de charges : Et le peuple bâtit des villes de munitions à Pharaon, savoir Pithom et Rahamses.

12. Mais plus on l'affligeait, plus il croissait et multipliait et les Égyptiens voyaient avec chagrin les enfants d'Israël.

13. Et les Égyptiens faisaient servir les enfants d'Israël avec rigueur.

14. Tellement qu'ils leur rendirent la vie amère par une rude servitude en les employant à faire du mortier, des briques et toutes sorte d'ouvrage qui se fait aux champs : Tout le service qu'on tirait d'eux était avec rigueur.

15. Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-femmes hébraïques dont l'une avait nom Sciphra et l'autre avait nom Puha.

16. Et il leur dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux et que vous les verrez sur leur siège, si c'est un fils, mettez-le à mort, mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu et ne firent pas ce que le roi d'Égypte leur avait dit, car elles laissèrent vivre les fils.

18. Alors le roi d'Égypte appela les sages-femmes et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils ?

19. Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : Parce que les femmes des Hébreux ne sont point comme celles d'Égypte, car elles sont vigoureuses, elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles.

20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes et le peuple multiplia et il devint très puissant.

21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il leur édifia des maisons ¹.

22. Alors le Pharaon fit ce commandement à tout son peuple et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

RÉFLEXIONS

1. La multiplication des enfants d'Israël dans l'Égypte et les moyens barbares que Pharaon employa pour les détruire nous font voir l'accomplissement de ce que Dieu avait dit aux patriarches, que leur postérité se multiplierait extrêmement en Égypte, mais qu'elle y serait affligée et qu'ensuite Dieu l'en retirerait.

2. Il faut reconnaître ici la sagesse et la bonté de Dieu qui avait béni les enfants d'Israël en Égypte et ne voulant pas qu'ils y demeuraient toujours, permit cette persécution, afin qu'ils quittassent sans peine ce pays-là. Dieu permet que ses enfants soient affligés et persécutés en ce monde, il en use ainsi pour les éprouver et afin qu'ils ne se fassent pas de la peine d'en sortir.

3. Le refus que firent les sages-femmes d'exécuter les ordres cruels de Pharaon et la récompense que Dieu leur donna montrent qu'il ne faut pas obéir aux ordres des princes lorsque ces ordres sont contraires à la justice et à la conscience et que Dieu ne manque jamais de récompenser la piété et le zèle de ceux qui lui obéissent plutôt qu'aux hommes.

(a) v1 : Genèse 46.8

(b) v5 : Genèse 46.27

(c) v6 : Genèse 50.26

(d) v7 : Actes 7.17

(1) v21 : Il établit leurs maisons ou leurs familles.

CHAPITRE II

On voit ici :

1. La naissance de Moïse et la manière dont il fut garanti de la mort, versets 1-10.

2. *L'attachement qu'il fit paraître pour ceux de sa nation en tuant un Égyptien, versets 11-14.*

3. *Sa retraite au pays de Madian, versets 15-22.*

4. *La mort du roi d'Égypte et l'état déplorable où le peuple d'Israël était alors, versets 23-25.*

1. Or un homme de la maison de Lévi s'en alla et épousa une fille de Lévi.

2. ^a Laquelle conçut et enfanta un fils et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois.

3. Mais ne le pouvant tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret fait de joncs et l'enduisit de bitume et de poix, ensuite elle y mit l'enfant et le posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.

4. Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui en arriverait.

5. ^b Or la fille de Pharaon descendit au fleuve pour se laver et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre.

6. Et l'ayant ouvert elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion et elle dit : C'est un des enfants des Hébreux.

7. Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Irai-le appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux et elle t'allaitera cet enfant ?

8. Et la fille de Pharaon lui répondit : Va. Et la jeune fille s'en alla et appela la mère de l'enfant.

9. Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaite et je te donnerai ton salaire et la femme prit l'enfant et l'allaita.

10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon qui l'adopta pour son fils et elle le nomma Moïse, parce (dit-elle) que je l'ai tiré des eaux.

11. ^c Et il arriva dans le temps que Moïse fut devenu grand qu'il sortit vers ses frères et qu'il vit leurs travaux. Il vit aussi un Égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères.

12. Et ayant regardé çà et là et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable.

13. Et il sortit le second jour et voici deux hommes Hébreux se querellaient et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain ?

14. Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer comme tu as tué l'Égyptien ? Et Moïse craignit et il dit : Certainement le fait est connu.

15. Or Pharaon ayant appris ce fait-là chercha de faire mourir Moïse ^d. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon et s'arrêta au pays de Madian et s'assit auprès d'un puits.

16. Or le sacrificateur de Madian avait sept filles qui vinrent puiser de l'eau et elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père.

17. Mais des bergers survinrent et les chassèrent. Alors Moïse se leva et les garantit et abreuva leur troupeau.

18. Et quand elles furent retournées chez Réhüel leur père il leur dit : Comment êtes-vous revenues si tôt aujourd'hui ?

19. Elles répondirent : Un homme Égyptien nous a délivrées de la main des bergers et même nous a puisé abondamment de l'eau et a abreuvé le troupeau.

20. Alors il dit à ses filles : Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme ? Appelez-le et qu'il mange du pain.

21. Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là qui donna Séphora sa fille à Moïse.

22. ^e Et elle enfanta un fils et il le nomma Guersçon ¹, car il dit : J'ai séjourné dans un pays étranger.

23. Or il arriva longtemps après que le roi d'Égypte mourut et les enfants d'Israël qui gémissaient à cause de la servitude où ils étaient crièrent et le cri que la servitude leur faisait pousser monta jusqu'à Dieu.

24. Dieu donc entendit leurs gémissements et Dieu se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob.

25. Ainsi Dieu regarda les enfants d'Israël et connut leur état.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse, par une providence de Dieu toute particulière, fut conservé en vie et élevé à la cour de Pharaon par la princesse d'Égypte.

On doit admirer dans cet événement les merveilles de la providence qui garantit ainsi Moïse de la mort et qui voulut que l'exposition de cet enfant servit à son élévation et que celui qui devait un jour délivrer le peuple d'Israël de la tyrannie des Égyptiens fût élevé par la fille du prince même qui avait entrepris de détruire les Israélites.

Ce que Moïse fit en tuant un Égyptien est une action extraordinaire qui ne doit point être tirée à conséquence, puisque Moïse était un homme envoyé de Dieu et appelé à retirer les Israélites d'Égypte. Il se peut aussi que Moïse ne pût garantir la vie de celui qui était attaqué ou même la sienne propre qu'en tuant l'Égyptien.

L'apôtre Paul remarque sur cette histoire :

Que par la foi, Moïse étant déjà grand refusa d'être appelé le fils de la fille de Pharaon et qu'il choisit plutôt d'être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir pour un peu de temps des délices du péché.

Enfin, la longue durée et le redoublement de la servitude des Israélites nous montrent que Dieu laisse quelquefois longtemps ceux qu'il aime dans la souffrance avant que de les délivrer, mais que ni la longueur, ni la rigueur des maux qu'ils endurent ne doivent jamais leur faire perdre courage.

(a) v2 : Ci-dessus : 6.20 ; Nombres 26.59 ; I Chroniques 23.13 ; Actes 7.20 ; Hébreux 11.23

(b) v5 : Actes 7.21 ; ; Hébreux 11.23

(c) v11 : Hébreux 11.24

(d) v15 : Actes 7.29

(e) v22 : Ci-dessous 18.2-3

(1) v22 : C'est-à-dire : étranger

CHAPITRE III

Dieu apparaît à Moïse dans un buisson-ardent qui brûlait sans se consumer et lui dit qu'il l'avait choisi pour retirer son peuple d'Égypte, versets 1-10,

Et comme Moïse ne pouvait croire que Dieu voulait se servir de lui pour cela, Dieu l'assure de sa protection et du soin qu'il avait de ce peuple. Il lui ordonne d'aller parler aux Israélites et à Pharaon et il lui prédit quel serait le succès de sa commission, versets 11-22.

1. Or Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian et menant le troupeau derrière le désert, il vint en la montagne de Dieu jusqu'à Horeb.

2. ^a Et l'ange de l'Éternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson et il regarda et voici le buisson était tout en feu, mais le buisson ne se consumait point.

3. Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant et je verrai cette grande vision et pourquoi le buisson ne se consume point.

4. Et l'Éternel vit que Moïse s'était détourné pour regarder et Dieu l'appela du milieu du buisson disant : Moïse, Moïse. Et il répondit : Me voici.

5. Et Dieu dit : N'approche point d'ici, déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte.

6. ^b Il dit aussi : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse cacha son visage parce qu'il craignait de regarder vers Dieu.

7. Et l'Éternel dit : ^c J'ai très bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu le cri qu'ils ont jeté à cause de leurs exacteurs et j'ai connu leurs douleurs.

8. Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et pour le faire remonter de ce pays-là en un pays bon et spacieux, en un pays où coulent le lait et le miel, au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérezziens, les Héviens et les Jébusiens.

9. Et maintenant voici, le cri des enfants d'Israël est venu jusques à moi et j'ai vu aussi la manière dont les Égyptiens les oppriment.

10. Maintenant donc, viens et je t'enverrai vers Pharaon et tu retireras mon peuple, savoir le peuple d'Israël hors d'Égypte.

11. Alors Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je, moi, pour que j'aille vers Pharaon et que je retire les enfants d'Israël hors d'Égypte ?

12. Et Dieu dit : Va, car je serai avec toi et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé. Quand tu auras retiré mon peuple hors d'Égypte, vous servirez Dieu près de cette montagne.

13. Et Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, alors s'ils me disent : Quel est son nom ? Que leur dirai-je ?

14. Alors Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Il dit aussi : Tu diras aussi aux enfants d'Israël, celui qui s'appelle JE SUIS, m'a envoyé vers vous.

15. Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'Éternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous, c'est ici mon nom éternellement et c'est ici mon mémorial dans tous les âges.

16. Va et assemble les anciens d'Israël et leur dit : L'Éternel, le Dieu de vos pères m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et m'a dit : Certainement je vous ai visité et j'ai vu ce qu'on vous fait en Égypte.

17. Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Égypte où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérezziens, des Héviens et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel.

18. Et ils obéiront à ta parole et tu iras toi et les anciens d'Israël vers le roi d'Égypte et vous lui direz : L'Éternel le Dieu des Hébreux est venu au devant de nous, maintenant donc, nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert et que nous sacrifions à l'Éternel notre Dieu.

19. Or je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main-forte :

20. Mais j'étendrai ma main et je frapperai l'Égypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle et après cela il vous laissera aller.

21. Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Égyptiens et il arrivera que quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide.

22. ^d Mais chaque femme demandera à sa voisine et à l'hôtesse de sa maison des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles, ainsi vous dépouillerez les Égyptiens.

RÉFLEXIONS

Voici les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre. La première regarde la manière dont Dieu appela Moïse et lui fit connaître qu'il l'avait choisi pour être le libérateur du peuple d'Israël. La vision que Moïse eut de ce buisson qui brûlait sans se consumer était une merveille dont Dieu voulut se servir pour attirer son attention et pour le persuader que Dieu était là présent. On voit ensuite que Dieu parla à Moïse et qu'il lui dit que le temps était venu auquel il voulait délivrer son peuple de la tyrannie de Pharaon et accomplir les promesses qu'il avait faites autrefois à Abraham, Isaac et Jacob. Cela devait servir à confirmer Moïse dans sa vocation et à persuader les Israélites eux-mêmes que Moïse leur était envoyé de la part de Dieu et que le temps de leur délivrance était venu.

Par là nous voyons que Dieu est toujours fidèle dans son alliance et dans ses promesses et qu'il est

impossible qu'il abandonne jamais son Église ni ses enfants.

Une autre considération qu'il faut faire regarde la résistance de Moïse qui ne pouvait se résoudre à aller vers Pharaon, ni croire que Dieu délivrerait son peuple par son moyen. On doit regarder cette résistance, non comme une désobéissance, mais comme un effet de l'humilité de Moïse et de la crainte qu'il avait de ne pas réussir et comme une infirmité qui peuvent se rencontrer dans ceux qui craignent Dieu.

Cependant, ce que Dieu dit à Moïse et les promesses qu'il lui fit de l'assister fait voir qu'il faut obéir à Dieu en tout ce qu'il ordonne et croire tout ce qu'il nous promet, quelque difficulté que nous voyons dans l'exécution de ses promesses.

(a) v2 : Actes 7.30

(b) v6 : Matthieu 22.32 ; Marc 12.26 ; Luc 20.37 ; Actes 7.31

(c) v7 : Actes 7.34

(d) v22 : Ci-dessous 11.2 et 12.35

CHAPITRE IV

Dieu confirme Moïse dans sa vocation par deux signes miraculeux et par des promesses réitérées de son secours, versets 1-17.

Ensuite Moïse part pour s'en aller en Égypte et comme il était en chemin, un ange l'oblige à circoncire son fils. Aaron lui vient au devant et ils font connaître aux enfants d'Israël que Dieu voulait les délivrer, versets 18-31.

1. Et Moïse répondit et dit : Mais voici ils ne me croiront point et ils n'obéiront point à ma parole, car ils diront : L'Éternel ne t'est point apparu.

2. Et l'Éternel lui dit : Qu'est-ce que tu as en ta main ? Il répondit : Une verge ¹.

3. Il dit : Jette-la par terre, et il la jeta par terre et elle devint un serpent et Moïse s'enfuit de devant ce serpent.

4. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main et saisi sa queue : (Et il étendit sa main et le saisi et elle redevint verge en sa main.)

5. Fais cela devant eux afin qu'ils croient que l'Éternel, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, t'es apparu.

6. Et l'Éternel lui dit encore : Mets maintenant ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein, puis il la tira et voici, sa main était blanche de lèpre comme la neige.

7. Dieu dit : Remets ta main dans ton sein, et l'ayant retirée hors de son sein, voici, elle était devenue comme son autre chair.

8. Que s'il arrive qu'ils ne te croient point et n'obéissent point à la voix du premier signe, ils croiront à la voix du dernier signe.

9. Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux signes et qu'ils n'obéissent pas à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve et tu la répandras sur la terre

et les eaux que tu auras prises du fleuve deviendront du sang sur la terre.

10. Et Moïse répondit à l'Éternel : Hélas, Seigneur ! Ni d'hier, ni d'avant-hier je ne suis point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur, car j'ai la bouche et la langue pesante.

11. Et l'Éternel lui dit : ^a Qui a fait la bouche de l'homme ? Ou qui a fait le muet ou le sourd ou le voyant ou l'aveugle ? N'est-ce pas moi l'Éternel ?

12. Va donc maintenant et je serai avec ta bouche ^b et je t'enseignerai ce que tu auras à dire.

13. Et Moïse répondit : Hélas Seigneur ! Envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer.

14. Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Moïse et il lui dit : Aaron le lévite, n'est-il pas ton frère ? Je sais qu'il parlera très bien. Et même le voici qui sort au-devant de toi et quand il te verra il se réjouira dans son cœur.

15. ^c Tu lui parleras donc et tu mettras ces paroles en sa bouche et je serai avec ta bouche et avec la sienne et je vous enseignerai ce que vous aurez à dire.

16. Et il parlera pour toi au peuple et ainsi il sera ta bouche et tu lui seras à la place de Dieu ².

17. Tu prendras aussi cette verge en ta main avec laquelle tu feras ces signes.

18. Ainsi donc Moïse s'en alla et retourna vers Jéthro son beau-père et il lui dit : Je te prie, que je m'en aille et que je retourne vers mes frères qui sont en Égypte pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix.

19. Or l'Éternel dit à Moïse au pays de Madian : Va et retourne en Égypte, car tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts.

20. Ainsi, Moïse prit sa femme et ses fils et les mit sur un âne et retourna au pays d'Égypte. Et Moïse prit aussi la verge de Dieu en sa main.

21. Et l'Éternel avait dit aussi à Moïse : Puisque tu t'en vas et que tu retournes en Égypte, prends garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main ³ : Tu les feras devant Pharaon, mais j'endurcirai son cœur et il ne laissera point aller son peuple.

22. Tu diras donc à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, Israël est mon fils, mon premier-né.

23. Et je t'ai dit : Laisse aller mon fils afin qu'il me serve et tu as refusé de le laisser aller. Voici, je vais faire mourir ton fils, ton premier-né.

24. Or il arriva que comme Moïse était sur le chemin dans une hôtellerie, l'Éternel le rencontra et chercha à le faire mourir.

25. Et Séphora prit un couteau ⁴ tranchant et en coupa le prépuce de son fils et le jeta à ses pieds et dit : Certainement, tu m'es un époux de sang.

26. Alors l'Éternel le laissa et Séphora dit : Tu m'es un époux de sang à cause de la circoncision.

27. Et l'Éternel dit à Aaron : Va t'en au-devant de Moïse au désert. Il y alla donc et le rencontra en la montagne de Dieu et il le baisa.

28. Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Éternel qui l'avait envoyé et tous les signes qu'il lui avait commandé de faire.

29. Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron et ils rassemblèrent tous les anciens d'Israël.

30. Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Moïse et fit les signes devant le peuple.

31. Et le peuple crût et ils apprirent que l'Éternel avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur affliction et se prosternèrent en terre et ils l'adorèrent.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre regarde les divers refus que Moïse fit d'aller au roi d'Égypte et ce que Dieu lui dit pour l'engager à lui obéir.

Cela nous apprend que quand Dieu nous appelle, nous devons suivre notre vocation sans rien craindre et sans écouter ce que la chair suggère pour nous en détourner.

Les promesses que Dieu fit à Moïse d'être avec lui, les signes par lesquels il confirma ces promesses et le pouvoir qu'il lui donna de faire des miracles nous font voir que Dieu ne manque jamais de donner les forces et les moyens nécessaires pour exécuter ses ordres et qu'il est toujours avec ses serviteurs lorsqu'il les envoie.

Ce qui arriva à Moïse lorsque Dieu l'obligea à circoncire son fils tendait à lui apprendre que Dieu voulait que la circoncision, qui était une marque de son alliance avec les enfants d'Israël, fût observée.

De là nous devons recueillir que les commandements de Dieu, même ceux qui ne regardent que des choses extérieures et indifférentes de leur nature, doivent être gardés inviolablement.

(a) v11 : Psaume 94.9

(b) v12 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Luc 12.12

(c) v15 : Ci-dessus 7.2

(1) v2 : ou un bâton

(2) v16 : LXX et Vulgate : Tu seras pour lui dans les choses qui regardent Dieu.

(3) v21 : que je t'ai donné le pouvoir de faire.

(4) v25 : Hébreux : un caillou tranchant.

CHAPITRE V

Moïse et Aaron s'étant présentés devant le roi d'Égypte, il ne voulut point les écouter et il ordonna que les enfants d'Israël fussent traités avec plus de sévérité, versets 1-18.

Ce qui fit que le peuple d'Israël murmura contre Moïse et que Moïse lui-même se plaignit à Dieu du mauvais succès qu'il avait eu, versets 19-23.

1. Après cela, Moïse et Aaron vinrent et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, laisse aller mon peuple afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert.

2. Mais Pharaon dit : Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix pour laisser aller Israël ? Je ne

connais point l'Éternel et même, je ne laisserai point aller Israël.

3. Et ils dirent : Le Dieu des Hébreux est venu au devant de nous, nous te prions que nous allions maintenant le chemin de trois jours au désert et que nous sacrifions à l'Éternel notre Dieu, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée.

4. Et le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ? Allez maintenant à votre travail.

5. Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre et vous les faites chômer de leur travail.

6. Et Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs qui étaient sur le peuple et à ses commissaires, disant :

7. Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant, mais qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille.

8. Cependant, vous leur imposerez la quantité des briques qu'ils faisaient auparavant, sans rien diminuer, car ce sont des gens de loisir : aussi crient-ils, disant : Allons et sacrifions à notre Dieu.

9. Qu'on accable ces gens de travaux et qu'ils s'y occupent et qu'ils ne s'amuse point à des paroles de mensonge.

10. Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent et dirent au peuple : ainsi a dit Pharaon, je ne vous donnerai plus de paille.

11. Allez vous-mêmes et prenez de la paille où vous en trouverez, quoi qu'on ne diminue rien de votre travail.

12. Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Égypte pour amasser du chaume au lieu de la paille.

13. Et les exacteurs les pressaient disant : Achetez vos ouvrages, chaque jour, comme quand la paille vous était fournie.

14. Même les commissaires des enfants d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche de faire des briques, hier et aujourd'hui, comme auparavant ?

15. Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs ?

16. On ne donne point de paille à tes serviteurs et toutefois on nous dit : Faites des briques. Et voici tes serviteurs sont battus et on impute la faute à ton peuple.

17. Et il répondit : Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir, c'est pourquoi vous dites : Allons, sacrifions à l'Éternel.

18. Or, maintenant allez, travaillez, car on ne vous donnera point de paille et vous rendrez toujours la quantité de briques.

19. Et les commissaires des enfants d'Israël virent qu'ils étaient dans un mauvais état, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques de la tâche de chaque jour.

20. Et en sortant de devant Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron qui se trouvèrent devant eux.

21. Et ils leurs dirent : Que l'Éternel vous regarde et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.

22. Alors Moïse retourna vers l'Éternel et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fais maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé ?

23. Car depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple et tu n'as point délivré ton peuple.

RÉFLEXIONS

Le courage avec lequel Moïse, qui s'était d'abord fait de la peine d'aller parler au roi d'Égypte, exécuta sa commission, est une preuve de son obéissance et de son zèle et un exemple qui apprend aux serviteurs de Dieu à suivre leur vocation, sans craindre les hommes.

La réponse fière et impie de Pharaon fait voir que jamais il n'aurait laissé sortir les enfants d'Israël de son pays si Dieu ne l'y eût contraint par les effets de sa puissance. Ainsi, l'endurcissement de ce prince fut l'occasion de toutes les merveilles que Dieu fit par le moyen de Moïse et attira sur l'Égypte tous les fléaux dont elle fut accablée.

La rigueur dont Pharaon usa contre le peuple d'Israël était une épreuve que Dieu envoyait à Moïse et aux Israélites afin de voir s'ils croiraient toujours en ses promesses, quoique la première commission de Moïse eut un succès contraire à celui qu'ils attendaient. Cela montre aussi que lorsque l'affliction redouble, c'est souvent alors qu'elle est prête à finir.

Enfin, l'on voit dans les murmures du peuple contre Moïse et Aaron, l'impatience et l'ingratitude ordinaire des hommes. Ils se défont des promesses de Dieu lorsqu'il tarde à les accomplir et ils perdent courage dans le temps qu'il se prépare à leur faire du bien et qu'il leur donne les assurances les plus fortes de son amour.

CHAPITRE VI

Dieu envoie une seconde fois Moïse vers les enfants d'Israël pour les assurer qu'il les délivrerait, mais ils ne voulurent point l'écouter, versets 1-9.

Dieu lui commande ensuite d'aller encore avec Aaron son frère parler à Pharaon, versets 10-13.

L'auteur sacré ajoute la généalogie de Moïse et d'Aaron, versets 14-27.

1. Et l'Éternel dit à Moïse : Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon, car il les laissera aller, y étant contraint par une main forte, même contraint par une main forte, il les chassera de son pays.

2. Dieu parla encore à Moïse et lui dit : Je suis l'Éternel.

3. Je suis apparu comme le Dieu fort, tout-puissant, à Abraham, à Isaac et à Jacob, mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Éternel ¹.

4. Et j'ai aussi établi mon alliance avec eux pour leur donner le pays de Canaan, qui est le pays où ils ont voyagé, auquel ils ont habité comme étrangers.

5. Aussi j'ai entendu les sanglots des enfants d'Israël que les Égyptiens tiennent esclaves et je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel et je vous retirerai de dessous les charges des Égyptiens et je vous délivrerai de leur servitude et je vous rachèterai à bras étendu et par de grands jugements.

7. Et je vous prendrai pour mon peuple et je vous serai Dieu et vous connaîtrez que je suis l'Éternel votre Dieu qui vous retire de dessous les charges des Égyptiens.

8. Et je vous ferai entrer au pays pour lequel j'ai levé ma main que je le donnerai à Abraham, à Isaac et à Jacob et je vous le donnerai en héritage : Je suis l'Éternel.

9. Moïse donc parla en cette manière aux enfants d'Israël, mais ils n'écoutèrent point Moïse à cause de l'angoisse de leur esprit et à cause de la servitude où ils étaient.

10. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

11. Va et parle à Pharaon roi d'Égypte qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays.

12. Alors Moïse parla devant l'Éternel et dit : Voici les enfants d'Israël ne m'on point écouté et comment Pharaon m'écouterait-il, moi qui suis incirconcis des lèvres ? ²

13. Cependant l'Éternel parla à Moïse et à Aaron et leur donna ordre d'aller trouver les enfants d'Israël et Pharaon roi d'Égypte pour retirer les enfants d'Israël du pays d'Égypte.

14. Ce sont ici les chefs des maisons de leurs pères. ^a Les enfants de Ruben premier-né d'Israël, Hénioç et Pallu, Hetsron et Carmi. Ce sont là les familles de Ruben.

15. ^b Et les enfants de Siméon, Jémuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaul, fils d'une Cananéenne. Ce sont là les familles de Siméon.

16. ^c Et ce sont ici les noms des enfants de Lévi, selon leurs générations, Guersçom, Kehath et Mérari. Et les années de la vie de Lévi furent cent trente-sept.

17. ^d Les enfants de Guersçom, Libni et Scimhi selon leurs familles.

18. ^e Et les enfants de Kehath, Hamram, Jitshar, Hebron et Huziel. et les années de la vie de Kéhath furent cent trente-trois.

19. ^f Et les enfants de Mérari, Malhi et Musci. Ce sont là les familles de Lévi selon leurs générations.

20. ^g Or Hamram prit Jokbed sa tante ³ pour femme qui lui enfanta Aaron et Moïse. Et les années de la vie de Hamram furent cent trente-sept.

21. Et les enfants de Jitshar, Coré, Nepheg et Zicri.

22. Et les enfants de Huziel, Misçael, Eltsaphan et Sithri.

23. ^h Et Aaron épousa Eliscébah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui lui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

24. Et les enfants de Coré, Assir, Elkana et Abiasaph. ce sont là les familles des Corites.

25. Mais Eleazar, fils d'Aaron, prit pour sa femme une des filles de Puthiel qui lui enfanta Phinéas. ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs familles.

26. Or c'est là cet Aaron et c'est ce Moïse auxquels l'Éternel dit : Retirez les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

27. Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon roi d'Égypte pour retirer les enfants d'Israël d'Égypte, c'est ce Moïse et cet Aaron.

28. Il arriva donc qu'au jour que l'Éternel parla à Moïse au pays d'Égypte,

29. Quand, dis-je, l'Éternel parla à Moïse disant : Je suis l'Éternel, dis à Pharaon roi d'Égypte toutes les paroles que je t'ai dites :

30. Alors Moïse dit devant l'Éternel : Voici, je suis incirconcis de lèvres et comment Pharaon m'écouterait-il ?

RÉFLEXIONS

En lisant ce chapitre, on doit y remarquer principalement deux choses :

1. Que Dieu fit donner de nouvelles assurances de son secours aux enfants d'Israël, quoiqu'ils eussent murmuré contre Moïse, par où l'on peut voir combien Dieu est bon, même envers ceux qui l'offensent et qui reconnaissent mal ses grâces.

2. Que les enfants d'Israël refusèrent d'écouter Moïse parce que les premières démarches qu'il avait faites vers Pharaon avaient rendu leur condition encore plus triste et que Moïse lui-même craignait de retourner vers ce roi étant rebuté par la difficulté de l'entreprise.

Quand les hommes ne voient pas d'abord les effets des promesses de Dieu et qu'ils sont dans la souffrance, la grandeur de l'affliction et leur infirmité les jettent dans l'impatience, dans la défiance et dans la crainte.

Mais ce sont des tentations qu'il faut surmonter en se représentant que Dieu n'abandonne jamais les siens et que les desseins de sa providence s'exécutent toujours infailliblement.

La généalogie de Moïse et d'Aaron est ici rapportée parce que c'étaient des personnes illustres et parce que dans la suite les sacrificateurs et les autres ministres de la religion furent pris de leur famille.

(a) v14 : Genèse 46.9 ; Nombres 26.5 ; I Chroniques 5.3

(b) v15 : Genèse 46.10 ; Nombres 26.12 ; I Chroniques 4.24

(c) v16 : Genèse 46.11 ; Nombres 3.17 et 26.57 ; I Chroniques 6.1-16 et 23.6

(d) v17 : I Chroniques 6.17 et 23.7

(e) v18 : I Chroniques 6.18 et 23.12

(f) v19 : I Chroniques 6.19 et 23.21

(g) v20 : Ci-dessus 2.1 ; Nombres 26.59

(h) v23 : Nombres 3.2 et 26.60 ; I Chroniques 6.3 et 24.1

(1) v3 : Ou : N'ai-je pas été connu d'eux par mon nom d'Éternel ?

(2) v12 : Qui ai la parole empêchée.

(3) v20 : Ou sa cousine.

CHAPITRE VII

Moïse et Aaron vont encore vers le roi d'Égypte et ce prince ayant refusé de laisser sortir les enfants d'Israël, Moïse changea en sa présence son bâton en un serpent, ensuite il changea les eaux en sang, ce qui fut la première des dix plaies dont Dieu frappa l'Égypte. Mais les magiciens de Pharaon ayant contrefait ces deux miracles, ce prince persista dans sa résolution.

1. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour tenir la place de Dieu vers Pharaon et Aaron ton frère sera ton prophète.

2. Tu diras toutes les choses que je t'aurai commandées et ^a Aaron ton frère parlera à Pharaon afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays.

3. Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon et je multiplierai mes signes et mes miracles au pays d'Égypte.

4. Et Pharaon ne vous écouterait point, mais je mettrai ma main sur l'Égypte et je retirerai mes armées, savoir mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Égypte par de grands jugements.

5. Alors les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Égypte et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux.

6. Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel leur avait commandé, ils firent ainsi.

7. Or Moïse était âgé de quatre-vingt ans et Aaron de quatre-vingt et trois quand ils parlèrent à Pharaon.

8. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

9. Quand Pharaon vous parlera et vous dira : Faites un miracle, alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et la jette devant Pharaon et elle deviendra un dragon.

10. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs et elle devint un dragon.

11. Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs, ^b et les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements.

12. Ils jetèrent donc chacun leurs verges et elles devinrent des dragons, mais la verge d'Aaron englutit leurs verges.

13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

14. Et l'Éternel dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est appesanti, il a refusé de laisser aller le peuple.

15. Va t'en dès le matin vers Pharaon, voici, il sortira vers l'eau, tu te présenteras donc devant lui sur le rivage du fleuve et tu prendras en ta main la verge qui a été changée en serpent.

16. Et tu lui diras ; L'Éternel, le Dieu des Hébreux m'avait envoyé vers toi, disant : Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve au désert et voici, tu ne m'as point écouté jusqu'ici.

17. Ainsi a dit l'Éternel : À ceci tu sauras que je suis l'Éternel, voici, je m'en vais frapper de la verge qui est en ma main les eaux du fleuve et elles seront changées en sang.

18. Et le poisson qui est dans le fleuve mourra et le fleuve deviendra puant et les Égyptiens se travailleront beaucoup pour boire des eaux du fleuve.

19. L'Éternel dit aussi à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs rivières, sur leurs ruisseaux et sur leurs marais et sur tous les amas de leurs eaux et elles deviendront du sang et il y aura du sang par tout le pays d'Égypte, dans les vaisseaux de bois et de pierre.

20. Moïse et Aaron firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron ayant levé la verge en frappa les eaux du fleuve, Pharaon et ses serviteurs le voyant, ° et toutes les eaux qui étaient au fleuve furent changées en sang.

21. Le poisson aussi qui était dans le fleuve mourut et le fleuve en devint puant, tellement que les Égyptiens ne pouvaient boire des eaux du fleuve et il y eut du sang par tout le pays d'Égypte.

22. Les magiciens firent la même chose par leurs enchantements. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, tellement qu'il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

23. Et Pharaon leur ayant tourné le dos vint en sa maison et n'appliqua point encore son cœur à cela.

24. Or les Égyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve.

25. Et il se passa sept jours depuis que l'Éternel eut frappé le fleuve.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que Moïse ayant commencé à faire des signes qui devaient convaincre Pharaon de la puissance de Dieu et l'obliger à obéir à ses ordres, ce prince n'en fut cependant pas touché, parce que Dieu permit que les magiciens d'Égypte imitassent ces signes, ce qu'ils firent en trompant Pharaon par des miracles faux et apparents qui ressemblaient en quelque façon à ceux de Moïse, mais qui n'étaient qu'adresse et imposture.

Ce fut aussi ce qui endurecit le roi d'Égypte, quoique pourtant il put déjà reconnaître dans les miracles de Moïse la différence entre ces miracles et ce que les magiciens faisaient.

C'est de la sorte que pour éprouver les hommes, Dieu permet qu'ils aient des occasions d'où ils

peuvent prendre prétexte de s'endurcir, mais cependant en les éprouvant de cette manière, il leur donne toujours des moyens suffisants de distinguer la vérité du mensonge et de connaître leur devoir.

(a) v2 : Ci-dessus 4.14
(b) v11 : Il Timothée 3.8
(c) v20 : Psaumes 78.44 et 105.29

CHAPITRE VIII

Moïse frappe l'Égypte de la seconde plaie qui fut celle des grenouilles, versets 1-14,

de la troisième qui fut celle des poux et que les magiciens ne purent contrefaire, versets 15-19

et de la quatrième qui fut celle des insectes, versets 20-32.

1. Après cela, l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve.

2. Que si tu refuses de le laisser aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles tous tes pays.

3. Et le fleuve produira une infinité de grenouilles qui monteront et entreront dans ta maison et dans la chambre où tu couches et sur ton lit et dans la maison de tes serviteurs et parmi ton peuple et dans tes fours et dans tes mets.

4. Ainsi les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple et sur tous tes serviteurs.

5. L'Éternel donc dit à Moïse : Dis à Aaron : Étends ta main avec ta verge sur les fleuves, sur les rivières et sur les marais et fais monter les grenouilles sur le pays d'Égypte.

6. Ainsi Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Égypte.

7. Et les magiciens firent la même chose par leurs enchantements et firent monter des grenouilles sur le pays d'Égypte.

8. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron et dit : Fléchissez l'Éternel par vos prières afin qu'il retire les grenouilles de dessus moi et de dessus mon peuple et je laisserai aller le peuple afin qu'ils sacrifient à l'Éternel.

9. Et Moïse dit à Pharaon : Glorifie-toi sur moi : Pour quel temps fléchirai-je par mes prières l'Éternel pour toi et pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin qu'il extermine les grenouilles loin de toi et de tes maisons ? Il n'en demeurera que dans le fleuve.

10. Alors il répondit : Pour demain. Et Moïse dit : Il sera fait selon ta parole, afin que tu saches qu'il n'y a nul tel que l'Éternel notre Dieu.

11. Les grenouilles donc se retireront de toi et de tes maisons et de tes serviteurs et de ton peuple, il n'en demeurera que dans le fleuve.

12. Alors Moïse et Aaron sortirent d'avec Pharaon. Et Moïse cria à l'Éternel à l'occasion des grenouilles qu'il avait fait venir sur Pharaon.

13. Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse. Ainsi les grenouilles moururent, tellement qu'elles

ne furent plus dans les maisons, ni dans les villages, ni à la campagne.

14. Et ils les amassèrent par monceaux et la terre en devint puante.

15. Mais Pharaon voyant qu'il avait du relâche appesantit son cœur et ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

16. Et l'Éternel dit à Moïse : Étends ta verge et frappe la poussière de la terre et elle deviendra des poux par tout le pays d'Égypte.

17. Et ils firent ainsi et Aaron étendit sa main avec sa verge et frappa la poussière de la terre et elle devint des poux sur les hommes et sur les bêtes : Toute la poussière du pays devint des poux en tout le pays d'Égypte.

18. Et les magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantements pour produire des poux, mais ils ne purent. Les poux donc furent tant sur les hommes que sur les bêtes.

19. Alors les magiciens dirent à Pharaon : C'est ici le doigt de Dieu. Toutefois le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

20. Puis l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin et te présente devant Pharaon. Voici, il sortira vers l'eau et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve.

21. Car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes maisons un mélange d'insectes et les maisons des Égyptiens seront remplies de ce mélange et la terre aussi sur laquelle ils seront.

22. Mais je distinguerai en ce jour-là la terre de Goscen où se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes afin que tu saches que je suis l'Éternel au milieu de la terre.

23. Et je mettrai de la différence entre ton peuple et mon peuple. Demain ce signe se fera.

24. Et l'Éternel le fit ainsi : Et un grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon et dans chaque maison de ses serviteurs et dans tout le pays d'Égypte : La terre fut gâtée de ce mélange d'insectes.

25. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron et dit : allez, sacrifiez à votre Dieu dans ce pays.

26. Mais Moïse dit : Il ne serait pas à propos de faire ainsi, car ce que nous sacrifierions à l'Éternel notre Dieu serait une abomination pour les Égyptiens. Voici, si nous sacrifions l'abomination des Égyptiens, ne nous lapideraient-ils pas ?

27. Nous irons le chemin ^a de trois jours au désert et nous sacrifierons à l'Éternel notre Dieu, comme il nous dira.

28. Alors Pharaon dit : Je vous laisserai aller pour sacrifier au désert à l'Éternel votre Dieu, pourvu seulement que vous n'alliez pas plus loin. Fléchissez l'Éternel pour moi par vos prières.

29. Et Moïse dit : Voici, je sors d'avec toi et je fléchirai par mes prières l'Éternel afin que le mélange

d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais que Pharaon ne continue point à se moquer en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Éternel.

30. Alors Moïse sortit d'avec Pharaon et fléchit l'Éternel par prières.

31. Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse et le mélange d'insectes se retira de Pharaon et de ses serviteurs et de son peuple, il ne resta plus un seul insecte.

32. Mais Pharaon appesantit son cœur encore une fois et ne laissa point aller le peuple.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer ici :

1. premièrement que les premières plaies dont Dieu frappa les Égyptiens étaient légères, mais qu'il en envoya de nouvelles et de plus rudes pour dompter l'obstination de Pharaon ;

2. que ces plaies devaient le toucher d'autant plus que les magiciens d'Égypte, qui avaient d'abord imité les premiers miracles de Moïse ne purent plus imiter les derniers, qu'ils y reconnurent la toute puissance de Dieu et que même ce roi fut contraint de recourir à l'intercession de Moïse et d'Aaron pour faire cesser ces plaies.

3. On voit que nonobstant cela Pharaon persista dans sa résolution et refusa toujours de laisser sortir les Israélites de son pays.

Tout cela fait voir que Dieu n'était point l'auteur de l'endurcissement de ce roi, qu'au contraire Dieu faisait ce qui était nécessaire pour le faire fléchir et qu'ainsi c'était Pharaon lui-même qui endurcissait son cœur, comme cela est dit plusieurs fois dans ce chapitre et dans la suite.

On découvre en cela d'un côté la bonté et la patience de Dieu qui emploie les châtiments et divers moyens pour tirer les pécheurs de leur endurcissement et qu'il les épargne longtemps avant de les détruire.

On y découvre d'un autre côté l'endurcissement des hommes qui ne profitent ni des châtiments, ni du support du Seigneur.

Il faut au reste remarquer que les Israélites furent exempts de cette plaie dont Dieu punit les Égyptiens. C'était là une autre merveille qui devait frapper Pharaon et tous ses sujets et c'est de la sorte que Dieu donne à ceux qu'il aime des témoignages de sa faveur et qu'il les épargne dans le temps qu'il déploie sa colère sur les méchants.

(a) v27 : Ci-dessus 3.12-18

CHAPITRE IX

Dieu frappe l'Égypte de la cinquième plaie qui fut la mortalité sur le bétail, versets 1-7 ;

de la sixième qui fut celle des ulcères, versets 8-12 ;

de la septième qui fut un orage accompagné de grêle et de tonnerre, versets 13-35.

1. Alors l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon et dits-lui : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve ;

2. Car si tu refuses de le laisser aller et si tu le retiens encore,

3. Voici la main de l'Éternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les chevaux que sur les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis, savoir une très grande mortalité.

4. Et l'Éternel distinguera le bétail des Israélites d'avec le bétail des Égyptiens en sorte que rien de ce qui est aux enfants d'Israël ne mourra.

5. Et l'Éternel assigna un terme disant : Demain, l'Éternel fera ceci dans le pays.

6. L'Éternel donc fit cela dès le lendemain et tout le bétail des Égyptiens mourut, mais du bétail des enfants d'Israël, il n'en mourut pas une bête.

7. Et Pharaon envoya voir et voici, il n'y avait pas une seule bête morte de bétail des enfants d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'appesantit et il ne laissa point aller le peuple.

8. Alors, l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains de cendres de fournaise et que Moïse les répande vers les cieux en la présence de Pharaon.

9. Et ces cendres deviendront de la poussière sur tout le pays d'Égypte et il s'en fera des ulcères bourgeonnants en pustules tant sur les hommes que sur les bêtes en tout le pays d'Égypte.

10. Ils prirent donc de la cendre de fournaise et se tinrent devant Pharaon et Moïse la répandit vers les cieux et il s'en forma des ulcères bourgeonnants en pustules dans les hommes et sur les bêtes.

11. Et les magiciens ne purent se tenir devant Moïse à cause des ulcères, car les magiciens avaient des ulcères comme tous les Égyptiens.

12. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon et il ne les écouta point selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

13. Puis l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin et te présente devant Pharaon et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux, Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve.

14. Car à ce coup je m'en vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur et sur tes serviteurs et sur ton peuple afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur toute la terre.

15. Car maintenant si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple et tu aurais été effacé de la terre.

16. ^a Mais maintenant, je t'ai fais subsister pour ce sujet, afin que tu fasses voir ma puissance et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.

17. T'élèves-tu encore contre mon peuple pour ne le laisser point aller ?

18. Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain à cette même heure une si grosse grêle qu'il n'y en a point eu de semblable en Égypte depuis le jour qu'elle a été fondée jusqu'à maintenant.

19. Maintenant donc, envoie rassembler ton bétail et tout ce que tu as à la campagne, car la grêle

tombera sur tous les hommes et sur les bêtes qui se trouveront à la campagne et qu'on n'aura pas fait retirer dans la maison et ils mourront.

20. Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Éternel fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes.

21. Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Éternel laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne.

22. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main vers les cieux et il y aura de la grêle en tout le pays d'Égypte, sur les hommes et sur les bêtes et sur toutes les herbes des champs au pays d'Égypte.

23. Moïse donc étendit sa verge vers les cieux et l'Éternel fit tonner et grêler et le feu se promenait sur la terre et l'Éternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Égypte.

24. Et il y eut de la grêle avec du feu parmi la grêle qui était si prodigieuse qu'il n'y en avait point eu de semblable en tous les pays d'Égypte depuis qu'elle était devenue nation.

25. Et la grêle frappa dans tout le pays d'Égypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes.

26. Il n'y eut que la contrée de Goscen, où étaient les enfants d'Israël, où il n'y eut point de grêle.

27. Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron et leur dit : J'ai péché cette fois, l'Éternel est juste, mais moi et mon peuple sommes méchants.

28. Fléchissez par prières que ce soit assez et que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler, car je vous laisserai aller et on ne vous arrêtera plus.

29. Alors Moïse dit : Aussitôt que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers l'Éternel et les tonnerres cesseront et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre ^b est à l'Éternel.

30. Mais quand à toi et à tes serviteurs, je sais que vous ne craignez pas encore l'Éternel Dieu.

31. Or le lin et l'orge avaient été frappés. Car l'orge était en épis et le lin était en tuyau.

32. Mais le blé et l'épeautre ne furent point frappés parce qu'ils étaient cachés.

33. Moïse donc étant sorti de la ville d'avec Pharaon étendit les mains à l'Éternel et les tonnerres cessèrent et la grêle et la pluie ne tomba plus sur la terre.

34. Et Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessés continua encore de pécher

35. Le cœur donc de Pharaon s'endurcit et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, premièrement, qu'à mesure que Pharaon s'obstinait à ne pas laisser sortir les Israélites, les menaces de Moïse devenaient plus fortes et les plaies plus rudes et plus terribles et que Dieu qui aurait pu détruire tout d'un coup ce prince et toute l'Égypte, les punit peu à peu pour faire voir sa puissance, sa bonté et sa justice et pour rendre son nom célèbre par toute la terre.

Dieu qui est juste et bon use d'un grand support, il punit les hommes par degrés et il n'en vient pas d'abord aux derniers châtiments.

L'on voit ici de nouvelles et de plus fortes preuves du prodigieux endurcissement de Pharaon et de son extrême impiété. Lorsqu'il se sentait pressé par les fléaux de Dieu, il confessait qu'il était coupable et il promettait de laisser aller le peuple, si Moïse faisait cesser les plaies, mais dès qu'il en était délivré, il refusait de faire ce qu'il avait promis.

Tel est le caractère des méchants, ils semblent s'amollir quand Dieu les châtie, ils promettent de s'amender, mais ils retombent dans l'endurcissement et violent leurs promesses dès que le danger est passé et qu'ils ont du relâche. C'est là une considération très importante et dont chacun doit bien profiter.

(a) v16 : Romains 9.17

(b) v29 : Psaume 24.1

CHAPITRE X

Moïse frappe l'Égypte de la huitième plaie qui fut celle des sauterelles, versets 1-20.

Après cela, Dieu envoya la neuvième plaie qui fut celle des ténèbres. Pharaon en fut tellement touché qu'il consentit que les Israélites sortissent pourvu que leur bétail restât. Mais Moïse n'ayant pas voulu accepter cette condition, Pharaon lui défendit de plus se présenter devant lui, versets 21-29.

1. Et l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs^a afin que je mette les signes que je m'en vais faire au dedans de lui.

2. Et afin que tu racontes, ton fils et le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Égypte et les signes que j'aurai fait au milieu d'eux et vous saurez que je suis l'Éternel.

3. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et lui dirent : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face ? Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve.

4. Car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je m'en vais faire venir demain des sauterelles en tes pays,

5. Qui couvriront toute la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre et qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé et qui brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs,

6. Et qui rempliront tes maisons et les maisons de tous tes serviteurs et les maisons de tous les Égyptiens, ce que tes pères n'ont point vu, ni les pères de tes pères, depuis le jour qu'ils ont été sur la terre jusqu'à ce jour. Et ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'avec lui.

7. Et les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il en piège ? Laisse

aller ces gens et qu'ils servent l'Éternel leur Dieu. Ne connais-tu déjà pas que l'Égypte est perdue ?

8. Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon et il leur dit : Allez, servez l'Éternel votre Dieu. Qui sont ceux qui iront ?

9. Et Moïse répondit : Nous irons avec nos gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs, car nous avons à fêter une fête solennelle à l'Éternel.

10. Alors il leur dit : Ainsi l'Éternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits enfants. Regardez, car le mal est devant vous.

11. Il n'en sera pas ainsi : Mais vous autres hommes, allez maintenant et servez l'Éternel, car c'est ce que vous demandez. Et on les chassa de devant Pharaon.

12. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur le pays d'Égypte pour faire venir les sauterelles afin qu'elles montent sur le pays d'Égypte et broutent toute l'herbe de la terre et tout ce que la grêle a laissé.

13. Moïse donc étendit sa verge sur le pays d'Égypte et l'Éternel fit passer sur le pays un vent oriental tout ce jour-là et toute la nuit et au matin, le vent oriental avait amené les sauterelles.

14. Et il fit monter les sauterelles sur tout le pays d'Égypte et il les posa dans toutes les contrées d'Égypte ; elles étaient en très grand nombre. Il n'y en avait point eu avant elles de semblables et il n'y en aura point de semblables après elles.

15. Et elles couvrirent la surface de la terre de tout le pays, tellement que la terre en fut couverte et elles broutèrent toute l'herbe de la terre et tous les fruits des arbres que la grêle avait laissé et il ne demeura aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs en tout le pays d'Égypte.

16. Alors Pharaon fit appeler en diligence Moïse et Aaron et dit : J'ai péché contre l'Éternel votre Dieu et contre vous.

17. Or maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché seulement pour cette fois et fléchissez l'Éternel votre Dieu par prières afin qu'il retire de dessus moi seulement cette mort.

18. Il sortit donc d'avec Pharaon et fléchit l'Éternel par prières.

19. Et l'Éternel fit lever un vent contraire très fort, occidental, qui enleva les sauterelles et les enfonça dans la mer rouge : Il ne resta pas une seule sauterelle dans toutes les contrées de l'Égypte.

20. Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.

21. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main vers les cieux et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Égypte, si épaisses qu'on les puisse toucher de la main.

22. Moïse donc étendit sa main vers les cieux et il y eut des ténèbres fort obscures en tout le pays d'Égypte pendant trois jours.

23. De sorte que l'on ne se voyait pas l'un l'autre et nul ne se leva du lieu où il était pendant trois jours,

mais tous les enfants d'Israël jouirent de la lumière dans le lieu de leurs demeures.

24. Alors Pharaon appela Moïse et dit : Allez, servez l'Éternel, que seulement vos brebis et vos bœufs demeurent, même vos petits enfants iront avec vous.

25. Mais Moïse répondit : Tu nous laisseras aussi prendre les sacrifices et les holocaustes que nous servons à l'Éternel notre Dieu.

26. Et même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en demeure un ongle, car nous en prendrons pour servir l'Éternel notre Dieu et nous ne savons pas avec quoi nous devons servir l'Éternel jusqu'à ce que nous soyons parvenus en ce lieu-là.

27. Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon de sorte qu'il ne voulut point les laisser aller.

28. Et Pharaon lui dit : Retire-toi de devant moi et donne-toi garde de voir plus ma face, car au jour où tu verras ma face, tu mourras.

29. Alors Moïse répondit : Tu as bien dit, je ne verrai plus jamais ta face.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans ce chapitre, outre ce qui a été dit sur les précédents, c'est que Pharaon étant effrayé des jugements de Dieu, et même sollicité par ses sujets à laisser sortir les enfants d'Israël, consentit qu'une partie du peuple s'en allât, mais qu'il ne voulut pas qu'ils emmenassent leur bétail, ce qui attira sur lui la dernière et la plus terrible de toutes les plaies.

La conduite de ce prince est une image de celle des pécheurs, qui au lieu de se rendre et d'obéir absolument et sans réserve à tout ce que Dieu demande d'eux, ne veulent obéir qu'en partie et ne peuvent se résoudre à renoncer tout à fait à leurs passions et à leurs intérêts.

Nous voyons encore ici à quel point Pharaon était endurci, puisque ni la bonté de Dieu, ni ses jugements, ne pouvaient le dompter et que quoi qu'il promit à Moïse de ne plus s'obstiner si Dieu le délivrait de ces plaies, il oubliait toutes ses promesses aussitôt que les plaies avaient cessés et qu'il en vint même jusqu'à menacer Moïse de le faire mourir.

Rien ne peut amollir les hommes qui en sont venus à un certain degré d'aveuglement et de malice : Si même ils paraissent touchés et humiliés dans la détresse, ils reprennent leurs premiers sentiments dès qu'elle est passée et c'est ainsi que les pécheurs obstinés courent à la ruine et s'affermissent de plus en plus dans le mal.

Cela doit nous inspirer à tous une salutaire frayeur de tomber dans un pareil endurcissement.

(a) v1 : Ci-dessus 9.14

CHAPITRE XI

Dieu dit à Moïse qu'il allait envoyer la dixième plaie sur l'Égypte, qui serait la mort des premiers-nés et qu'après cela le peuple d'Israël sortirait avec

liberté et il ordonne que les Israélites empruntent des vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens et qu'ils les emportent.

1. Or l'Éternel avait dit à Moïse : Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon et sur l'Égypte, et après cela il vous laissera aller d'ici, il vous laissera aller tout-à-fait et certainement il vous chassera.

2. Parle maintenant, le peuple l'entendant afin que chacun demande à son voisin et chacune à sa voisine des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or.

3. ^a Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple devant les Égyptiens. Et même Moïse était estimé comme un fort grand homme au pays d'Égypte, tant par les serviteurs de Pharaon que par le peuple.

4. Et Moïse dit : Ainsi a dit l'Éternel, environ minuit je passerai au travers de l'Égypte.

5. Et tout premier-né mourra au pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui devait être assis sur le trône jusqu'au premier-né de la servante qui est au moulin, même tout premier-né des bêtes.

6. Et il y aura un si grand bruit dans tout le pays d'Égypte qu'il n'y en eut jamais et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

7. Mais parmi tous les enfants d'Israël, un chien ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, afin que vous sachiez que Dieu aura mis de la différence entre les Égyptiens et les Israélites.

8. Et tous tes serviteurs viendront vers moi et se prosterneront devant moi disant : Sors, toi et tout le peuple qui est sous toi et après cela je sortirai. Ainsi Moïse sortit d'avec Pharaon dans une très grande indignation.

9. L'Éternel donc avait dit à Moïse : Pharaon ne vous écouterait point afin que mes miracles soient multipliés dans la pays d'Égypte.

10. Et Moïse et Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, tellement qu'il ne laissa point aller les enfants d'Israël hors de son pays.

RÉFLEXIONS

1. La première réflexion que nous devons faire ici pour notre instruction est que les Israélites purent emporter légitimement les vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens parce qu'ils le firent par l'ordre de Dieu qui, étant le maître absolu de toutes choses, donne le bien du monde à qui il lui plaît et qui dans cette occasion voulut dédommager les Israélites des injustices que les Égyptiens leur avaient faites.

2. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit, c'est que l'endurcissement de Pharaon ne doit être attribué qu'à sa malice désespérée. Aussi bien qu'il soit dit à diverses fois dans cette histoire que Dieu endurcit le cœur de Pharaon, cela ne signifie pas que Dieu fût l'auteur de l'obstination de ce prince, cela marque seulement que Dieu savait qu'il s'endurcirait certainement, qu'il le permettrait et qu'il ferait même des choses dont ce prince abuserait et d'où il prendrait occasion de s'endurcir davantage.

Dieu permet sagement et justement que les pécheurs s'endurcissent et qu'ils aient des occasions de s'affermir dans le mal, mais il n'est en aucune façon la cause de l'endurcissement et du péché. Leur perte vient uniquement d'eux-mêmes puisque Dieu, bien loin d'en être la cause, emploie des moyens très efficaces pour les empêcher d'y tomber.

(a) v3 : Ci-dessous 12.36

CHAPITRE XII, versets 1-28

La première partie de ce chapitre contient l'institution de la Pâque.

1. Et l'Éternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte, disant :

2. Ce mois vous sera le commencement des mois, il vous sera le premier des mois de l'année.

3. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au dixième jour de ce mois, chacun prenne un agneau ou un chevreau, selon les familles des pères, un agneau ou un chevreau, chacun pour sa famille.

4. Mais si la famille est moindre qu'il ne faut pour manger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin qui est près de sa maison, selon le nombre de personnes, vous compterez combien il en faudra pour manger un agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger.

5. Or l'agneau ou le chevreau sera sans défaut, mâle de l'année, vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

6. Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vèpres¹.

7. Et ils prendront de son sang et ils le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.

8. Et ils mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là et ils la mangeront avec des pains sans levain et avec des herbes amères.

9. N'en manger rien à demi-cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau, mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles.

10. Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin, mais s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.

11. Et vous le mangerez ainsi, avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds et votre bâton en votre main et vous le mangerez à la hâte. C'est la pâque² de l'Éternel.

12. Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte et je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes et j'exercerai des jugements sur tous les dieux d'Égypte. Je suis l'Éternel.

13. Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous serez, car je verrai le sang et je passerai par dessus vous et il n'y aura point de plaie parmi vous pour vous détruire lorsque je frapperai le pays d'Égypte.

14. Et ce jour vous sera en mémorial et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Éternel dans vos âges, vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle.

15. Vous mangerez pendant sept jours les pains sans levain, mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons. Car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne sera retranchée d'Israël.

16. Au premier jour il y aura une sainte convocation, il y en aura aussi une au septième jour : Il ne se fera aucune œuvre en ce jour-là, seulement on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger.

17. Vous observerez donc les pains sans levain, car en ce jour-là j'aurai retiré vos troupes du pays d'Égypte, vous observerez ce jour-là dans vos âges, par ordonnance perpétuelle.

18.^a Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous mangerez le soir des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois au soir.

19. Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons, pendant sept jours, car si quelqu'un mange du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger que celui qui est né au pays.

20. Vous ne mangerez point de pain levé, vous mangerez dans tous les lieux où vous demeurez des pains sans levain.

21.^b Moïse donc appela tous les anciens et leur dit : Choisissez et vous prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon vos familles et égorgez la pâque.

22. Et vous prendrez un bouquet d'hysope et vous le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin et vous arroserez du sang qui sera au bassin le linteau et les deux poteaux. Et nul de vous ne sortira de la porte de la maison jusqu'au matin.

23. Car l'Éternel passera pour frapper l'Égypte et il verra le sang sur le linteau et aux deux poteaux et l'Éternel passera par dessus la porte et ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons pour frapper.

24. Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour toi et pour tes enfants.

25. Quand donc vous serez entrés au pays que l'Éternel vous donnera, selon qu'il en a parlé, vous observerez ce service.

26. Et quand vos enfants vous diront : Que vous signifie ce service ?

27. Alors vous répondrez : C'est le sacrifice de la pâque à l'Éternel qui passa en Égypte par dessus les maisons des enfants d'Israël quand il frappa l'Égypte et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna.

28. Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et Aaron, ils le firent ainsi.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est

1. que l'institution de la pâque a été rapportée exactement par Moïse parce que cette cérémonie tenait un rang très considérable dans la religion des Juifs ;

2. que Dieu étant sur le point de retirer son peuple de l'Égypte voulut qu'ils sacrificassent un agneau dans chaque famille, qu'ils le mangeassent et qu'ils arrosassent leurs maisons avec le sang de cet agneau afin que l'ange qui devait exterminer les premiers-nés d'Égypte épargnât les familles des Israélites.

Par cette cérémonie et par ce sacrifice solennel de la pâque, Dieu voulait faire comprendre aux enfants d'Israël que les divinités des Égyptiens n'étaient que des idoles, qu'il était le seul vrai Dieu et que c'était par sa faveur et par sa puissance qu'ils allaient être mis en liberté.

Ce fut pour conserver le souvenir de ce grand événement que Dieu leur commanda de célébrer la pâque chaque année en sacrifiant un agneau. Il leur ordonna aussi de manger du pain sans levain à la fête de pâque parce que la hâte avec laquelle ils sortirent d'Égypte les obligea de cuire leur pâte avant qu'elle fut levée.

Cette histoire est remarquable en elle-même, mais elle l'est aussi parce que nous y avons une figure très expresse de la grande délivrance que Dieu nous a accordée par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ,

le vrai agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et notre véritable pâque qui a été sacrifié pour nous,

Jean 1.29 et I Corinthiens 5.7.

(a) v18 : Lévitique 23.5-6 ; Nombres 28.16-17

(b) v21 : Hébreux 11.28

(1) v6 : Ou : sur le soir.

(2) v11 : C'est-à-dire : le passage.

CHAPITRE XII, versets 29-51

Moïse fait l'histoire de la mort des premiers-nés des Égyptiens et de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte, versets 29-42

et il répète la loi de la pâque, versets 43-51.

29. Et il arriva qu'à minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison avec tous les premiers-nés des bêtes.

30. Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs et tous les Égyptiens et il y eut un grand cri en

Égypte parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eut un mort.

31. ^c Il appela donc Moïse et Aaron de nuit et dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël et vous en allez, servez l'Éternel comme vous en avez parlé.

32. ^d Prenez aussi vos brebis et vos bœufs selon que vous en avez parlé et vous en allez et me bénissez aussi.

33. Et les Égyptiens forçaient le peuple et se hâtaient de les faire sortir du pays, car ils disaient : Nous sommes tous morts.

34. Le peuple donc prit la pâte avant qu'elle fût levée, ayant leurs mays liées avec leurs vêtements sur leurs épaules.

35. Or les enfants d'Israël avaient fait selon que Moïse leur avait dit et avaient emprunté des Égyptiens des vaisseaux d'argent et d'or et des vêtements.

36. ^e Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple envers les Égyptiens qui les leurs avaient prêtés, de sorte qu'ils dépouillèrent les Égyptiens.

37. ^f Ainsi les enfants d'Israël étant partis de Rahmesès vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied, sans les petits enfants.

38. Il s'en alla aussi avec eux un grand amas de toute sortes de gens et de brebis et de bœufs et de forts grands troupeaux.

39. Et parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte et qu'ils n'avaient pas pu tarder plus longtemps, qu'ils ne s'étaient apprêtés aucune provision, ils cuisirent par gâteaux sans levain la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, car ils ne l'avaient point fait lever.

40. ^g Or la demeure que les enfants d'Israël firent en Égypte fut de quatre cents et trente ans.

41. Il arriva donc au bout de quatre cents et trente ans, il arriva (dis-je) en ce propre jour-là que toutes les troupes de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte.

42. C'est la nuit qu'on doit observer à l'honneur de l'Éternel, parce qu'alors, il les retira du pays d'Égypte : Cette nuit-là doit être observée à l'honneur de l'Éternel par tous les enfants d'Israël en leurs âges.

43. L'Éternel dit aussi à Moïse et Aaron : C'est ici l'ordonnance de la pâque, nul étranger n'en mangera.

44. Mais tout esclave qu'on aura acheté par argent sera circoncis et alors il en mangera.

45. L'étranger et le mercenaire n'en mangeront point.

46. On la mangera dans une même maison et vous n'emporterez point de la chair hors de la maison et vous ^h n'en casserez point les os.

47. Toute l'assemblée d'Israël la fera.

48. Que si quelque étranger qui habite chez toi veut faire la pâque à l'Éternel, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis et alors il s'approchera pour la faire et il sera comme celui qui est né dans le pays, mais nul incirconcis n'en mangera.

49. Il y aura une même loi pour celui qui est né au pays et pour l'étranger qui habite parmi vous.

50. Tous les enfants d'Israël firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils le firent ainsi.

51. Il arriva en ce même jour-là que l'Éternel retira les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer dans cette histoire que Dieu dompta la fierté de Pharaon, qu'il le contraignit à laisser aller le peuple d'Israël et que ce peuple sortit d'Égypte avec une pleine liberté et avec de grandes richesses.

Ce mémorable évènement prouve que rien ne peut résister à la puissance infinie de Dieu.

On y remarque son amour envers son peuple et la vérité des promesses qu'il lui avait faites de l'affranchir de l'esclavage où il avait été si longtemps en Égypte.

Nous voyons ensuite que Dieu voulut que la mémoire d'une délivrance si admirable fût conservée par le moyen de la pâque et qu'il donna une loi très expresse par laquelle tous les Israélites étaient obligés sous peine de mort de célébrer ce sacrement toutes les années. Cela fait voir qu'on est indispensablement obligé d'observer tout ce que Dieu a institué, cela montre surtout que nous ne devons jamais perdre la mémoire des bienfaits de Dieu et principalement de ce que Jésus-Christ a fait pour nous sauver et qu'en particulier les chrétiens sont obligés de célébrer avec une singulière dévotion la Sainte Cène que notre Seigneur a lui-même établie pour être un mémorial de sa mort.

(c) v31 : Psaume 105.38

(d) v32 : Ci-dessus 10.26

(e) v36 : Ci-dessus 3.21 et 11.2 ; Psaume 105.37

(f) v 37 : Nombres 33.3

(g) v40 : Genèse 15.13 ; Actes 7.6

(h) v46 : Nombres 9.12

CHAPITRE XIII

Moïse réitère la loi touchant l'observation de la pâques, versets 1-10.

Il prescrit celle de la consécration des premiers-nés, versets 11-16.

Il marque ensuite que Dieu voulu que les enfants d'Israël prissent le chemin du désert après qu'ils fussent sortis d'Égypte, versets 17-22.

1. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. ^a Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car il est à moi.

3. Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour-là auquel vous êtes sortis d'Égypte, de la maison de servitude, car l'Éternel vous en a retiré à main-forte et qu'on ne mange point de pain levé.

4. ^b Vous sortez aujourd'hui au mois que les épis mûrissent.

5. Quand donc l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Héviens et des Jébusiens qu'il a juré à tes pères de te donner dans ce pays où coulent le lait et le miel, alors tu feras ce service en ce mois.

6. Pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain et au septième jour il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

7. On mangera pendant sept jours des pains sans levain et on ne verra point chez vous de pain levé et même on ne verra point de levain dans toutes tes contrées.

8. En ce jour-là tu feras entendre ces choses à tes enfants en disant : Ceci se fait à cause de ce que l'Éternel me fit lorsqu'il me retira d'Égypte.

9. Et ceci te sera un signe sur ta main et pour mémorial entre tes yeux, afin que la loi de l'Éternel soit en ta bouche parce que l'Éternel t'aura retiré d'Égypte par sa main-forte.

10. Tu garderas donc cette ordonnance en sa maison tous les ans.

11. Aussi quand l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens selon qu'il te l'a juré et à tes pères et qu'il te l'aura donné :

12. ^c Alors tu présenteras à l'Éternel tout ce qui naît le premier, même tous les premiers-nés des bêtes, ce que tu auras de mâle sera à l'Éternel.

13. Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau tous les premiers-nés des ânesses et si tu ne les rachètes pas, tu leur couperas le cou. Tu rachèteras aussi tout premier-né des hommes d'entre tes enfants.

14. Et quand ton fils t'interrogera un jour en disant : Que veut dire ceci ? Alors tu lui diras : l'Éternel nous a retirés par main-forte hors d'Égypte, de la maison de servitude.

15. Car il arriva que quand Pharaon s'endurcit pour ne nous laisser point aller, l'Éternel tua tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes : c'est pourquoi je sacrifie à l'Éternel tous les mâles qui naissent les premiers et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants.

16. Ceci te sera donc pour un signe sur ta main et pour des frontaux entre les yeux, que l'Éternel nous a retiré d'Égypte par main-forte.

17. Or quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le pays des Philistins, bien qu'il fût le plus proche. Car Dieu disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente quand il verra la guerre et qu'il ne retourne en Égypte.

18. Mais Dieu fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert vers la mer rouge. Ainsi les enfants d'Israël montèrent ¹ en armes du pays d'Égypte.

19. Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d'Israël en leur disant : ^d Certainement Dieu vous visitera, vous transporterez donc avec vous mes os d'ici.

20. ^e Et ils partirent de Siccoth et campèrent à Etham, qui est au bout du désert.

21. ^f Et l'Éternel marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les conduire par le chemin et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit.

22. Et il ne retira point la colonne de nuée pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit de devant le peuple.

RÉFLEXIONS

Le but de Dieu dans la loi qui prescrivait l'observation de la Pâque était de perpétuer parmi les Israélites le souvenir de leur sortie d'Égypte et cette autre loi qui les obligeait à consacrer à Dieu tous les premiers-nés était établie afin que leur postérité se souvînt que Dieu avait épargné leurs aînés lorsqu'il avait fait mourir ceux des Égyptiens.

De là nous devons apprendre à n'oublier jamais les grâces de Dieu et à lui témoigner notre reconnaissance en lui consacrant nos personnes et ce que nous avons de plus précieux.

L'ordre exprès que Dieu donna aux Israélites d'instruire leurs enfants de la merveilleuse délivrance que Dieu avait accordée à leur nation en la tirant d'Égypte marque bien clairement que le devoir des pères est de former leurs enfants à la connaissance et à la crainte de Dieu, mais que surtout ils doivent les instruire avec un soin particulier des merveilles de notre rédemption.

Il est remarqué dans ce chapitre que Dieu ne voulut pas que le peuple d'Israël allât au pays de Canaan par le chemin le plus court, mais qu'il lui fit prendre le chemin de la Mer-Rouge et du désert. Dieu en usa ainsi parce que ce peuple qui n'était point fait pour la guerre n'aurait pu alors combattre les Cananéens et afin que les Israélites allant du côté de la Mer Rouge et de là dans le désert il fit de nouvelles merveilles pour eux en leur faisant passer cette mer à pied sec en y submergeant Pharaon et en les faisant subsister d'une manière miraculeuse dans le désert.

Enfin l'on voit dans ce qui est dit ici, de la manière dont Dieu conduisit les Israélites par le moyen d'une colonne de nuée et de feu, la grande puissance du Seigneur, le soin qu'il avait de ce peuple et un exemple de protection dont il couvre ses enfants.

(a) v2 : Ci-dessous 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 3.13 et 8.17 ; Luc 2.23

(b) v4 : Ci-dessous 23.15

(c) v12 : Ci-dessous 22.30 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 8.17 ; Ézéchiel 44.30

(d) v19 : Genèse 50.25 ; Josué 24.321

(e) v20 : Nombres 33.6

(f) v21 : Ci-dessous 40.38 ; Nombres 14.14 ; Deutéronome 1.33 ; Néhémie 9.12-19 ; Psaumes 78.14 et 105.39 ; I Corinthiens 10.2

(1) v18 : Ou : en ordre et par rangs.

CHAPITRE XIV

Pharaon ayant voulu poursuivre les enfants d'Israël est noyé avec toute son armée dans la Mer Rouge que les Israélites avaient passé à pieds secs.

1. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, qu'ils se détournent et qu'ils campent devant Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tsephon : Vous camperez vis-à-vis de ce lieu-là près de la mer.

3. Alors Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont embarrassés dans le pays, le désert les a enfermés.

4. Et j'endurcirai le cœur de Pharaon et il vous poursuivra, mais je serai glorifié en Pharaon et dans toute son armée et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel. Et ils firent ainsi.

5. Or on avait rapporté au roi d'Égypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple. Et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus ?

6. Alors il fit atteler son chariot et il prit son peuple avec lui.

7. Il prit donc six cents chariots et tous les chariots d'Égypte sur tous lesquels il y avait des capitaines.

8. Et l'Éternel durcit le cœur de Pharaon roi d'Égypte qui poursuivit les enfants d'Israël. Or les enfants d'Israël ^a étaient sortis à main levée.

9. ^b Les Égyptiens donc les poursuivirent et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens à cheval et son armée les atteignirent comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-hahiroth vis-à-vis de Bahal-Tséphon.

10. Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent les yeux et voici les Égyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur et crièrent à l'Éternel.

11. Ils dirent ainsi à Moïse : Est-ce qu'il n'y a point de sépulcres en Égypte que tu nous aies emmenés pour mourir au désert ? Qu'est-ce que tu nous as fait de nous faire sortir d'Égypte ?

12. N'est-ce pas ce que nous te disions en Égypte, disant : Laisse-nous et que nous servions les Égyptiens ? Car il vaut mieux que nous les servions que si nous mourrions au désert.

13. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point, arrêtez-vous et voyez la délivrance de l'Éternel qu'il vous accordera aujourd'hui. Car pour les Égyptiens que vous avez vu aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus.

14. L'Éternel combattra pour vous et vous demeurerez dans le silence.

15. Or l'Éternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi ? Parle aux enfants d'Israël, qu'ils marchent.

16. Et toi élève ta verge et étends ta main sur la mer et la fends et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec.

17. Et quand à moi, voici, je m'en vais endurcir le cœur de Pharaon afin qu'ils entrent après eux et

je serai glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

18. Et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel quand j'aurai été glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

19. Et l'ange de Dieu, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux et la colonne de nuée partit de devant eux et se tint derrière eux,

20. Et elle se tint entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc aux uns une nuée et une obscurité et pour les autres elle éclairait la nuit et ils ne s'approchèrent point les uns les autres de toute la nuit.

21. Or Moïse avait étendu sa main sur la mer et l'Éternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'Orient qui était véhément et il mit la mer à sec et les eaux se fendirent.

22. ^d Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

23. Et les Égyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer, savoir tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval.

24. Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Éternel, étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Égyptiens et les mis en déroute.

25. Et il ôta les roues de ses chariots et fit qu'on les menaient bien pesamment. Alors les Égyptiens dirent : Fuyons-nous-en de devant les Israélites, car l'Éternel combat pour eux contre les Égyptiens.

26. Et l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur la mer et les eaux retourneront sur les Égyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval.

27. Moïse donc étendit sa main sur la mer et la mer se retourna avec impétuosité comme le matin venait. Et les Égyptiens fuyant la rencontrèrent. Ainsi l'Éternel jeta les Égyptiens au milieu de la mer.

28. ^e Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon qui étaient entrés après les Israélites dans la mer et il n'en resta pas un seul.

29. Mais les enfants d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

30. L'Éternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Égyptiens. Et Israël vit les Égyptiens morts sur le bord de la mer.

31. Ainsi Israël vit la grande puissance que l'Éternel avait déployée contre les Égyptiens et le peuple craignit l'Éternel et ils crurent à l'Éternel et à Moïse son serviteur.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce chapitre, en premier lieu :

Que Dieu en amenant les Israélites au bord de la Mer Rouge et en permettant que Pharaon les y atteignit avec son armée, les exposa à un grand danger et qu'ils en furent même extraordinairement effrayés. Mais Dieu en usa de la sorte pour manifester

sa puissance avec plus d'éclat, par la miraculeuse délivrance qu'il leur accorda en les faisant passer à pieds secs au travers de la Mer Rouge et par la totale ruine de Pharaon, qui y périt avec toute son armée.

2. L'on voit ici l'aveuglement et l'endurcissement prodigieux du roi d'Égypte qui après toutes les plaies dont Dieu l'avait frappé, non seulement voulut poursuivre les Israélites, mais osa même entrer dans la Mer Rouge après eux.

Nous devons bien remarquer dans cette histoire, - d'un côté de quoi les pécheurs obstinés sont capables et avec quel aveuglement et quelle fureur ils courent à leur ruine,

- et de l'autre la puissance magnifique que le Seigneur déploya pour la délivrance de son peuple et pour la destruction de ses ennemis.

(a) v8 : Nombres 33.3

(b) v9 : Josué 24.6

(c) v21 : Josué 4.23, Psaumes 78.13, 106.9 et 114.3

(d) v22 : Nombres 33.8, I Corinthiens 10.1, Hébreux 112.29

(e) v28 : Psaumes 78.53 et 106.11

CHAPITRE XV

Deux choses sont reportées dans ce chapitre :

Le cantique que les Israélites chantèrent après que Pharaon eut été submergé, versets 1-22.

Comment ils murmurèrent contre Moïse parce qu'ils ne trouvèrent point d'eau dans le désert et parce que les eaux de Mara étaient amères et le miracle que Moïse fit en cette occasion, versets 23-27.

1. Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel et ils dirent : Je chanterai à l'Éternel, car il s'est hautement élevé : Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

2. ^a L'Éternel est ma force et ma louange, il a été mon libérateur : C'est mon Dieu fort, je lui dresserai un Tabernacle, c'est le Dieu de mon père, je l'exalterai.

3. L'Éternel est un grand guerrier, son nom est l'Éternel.

4. Il a jeté les chariots de Pharaon dans la mer et son armée : l'élite de ses capitaines a été submergée dans la mer rouge.

5. Les gouffres les ont couverts, ils sont descendus au fond des eaux, comme une pierre.

6. Ta droite, ô Éternel, a été déclarée magnifique en ta force. Ta droite ô Éternel a brisé l'ennemi.

7. Tu as ruiné, par la grandeur de ta majesté, ceux qui s'élevaient contre toi. Tu as envoyé ta colère qui les a consumés comme du chaume.

8. Par le souffle de ta colère, les eaux ont été amoncelées, les eaux courantes se sont arrêtées comme un monceau, les gouffres ont gelé au milieu de la mer.

9. L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme en sera assouvie : Je tirerai mon épée, ma main les détruira.

10. Tu as soufflé de ton vent, la mer les a couverts, ils ont été enfoncés comme du plomb dans les eaux magnifiques.

11. Qui est semblable à toi parmi les forts ô Éternel ! Qui est comme toi magnifique en sainteté, redoutable, digne de louange et qui fait des merveilles !

12. Tu as étendu ta droite, la terre les a engloutis.

13. Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté, tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté.

14. Les peuples l'ont entendu et ils en ont tremblé, la douleur a saisi les habitants de la Palestine.

15. Alors les princes d'Édom ont été troublés et le tremblement saisira les puissants de Moab : tous les habitants de Canaan se fondront.

16. La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux : par la grandeur de ton bras ils seront rendus stupides comme une pierre, jusqu'à ce que ton peuple, ô Éternel, soit passé, jusqu'à ce que ton peuple que tu as acquis soit passé.

17. Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Éternel, dans le sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont établi.

18. ^b L'Éternel règnera à jamais et à perpétuité.

19. Car le cheval de Pharaon est entré, avec son chariot et ses gens de cheval, dans la mer et l'Éternel a fait retomber sur eux les eaux de la mer, mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.

20. Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, pris un tambour en sa main et toutes les femmes sortirent après elles avec des tambours et des flûtes.

21. Et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel, car il s'est hautement élevé, il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

22. Puis Moïse fit partir les Israélites de la Mer rouge et ils tirèrent vers le désert de Scur et ayant marché trois jours par le désert, il ne trouvaient point d'eau.

23. ^c De là ils vinrent à Mara, mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elle était amère. C'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara ¹.

24. Alors le peuple murmura contre Moïse disant : Que boirons-nous ?

25. Et Moïse cria à l'Éternel et l'Éternel lui enseigna un certain bois qu'il jeta dans les eaux et les eaux devinrent douces. Ce fut-là qu'il lui proposa des ordonnances et des statuts et ce fut-là aussi qu'il l'éprouva.

26. Et il lui dit : Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel ton Dieu et si tu fais ce qui est droit devant lui et si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai faites venir sur l'Égypte, car je suis l'Éternel qui te guéris.

27. ^d Puis il vinrent à Elim où il y avait douze fontaines d'eau et soixante et dix palmes et ils campèrent auprès des eaux.

RÉFLEXIONS

Le cantique que Moïse, Marie sa sœur et les enfants d'Israël chantèrent après que Pharaon et son armée eurent péri dans la Mer rouge, est le plus ancien de tous les cantiques. On y voit éclater leur joie et leur reconnaissance envers Dieu. Ils y célèbrent la puissance qu'il venait de déployer si magnifiquement pour leur délivrance. Ils y expriment la ferme persuasion où ils étaient que Dieu les mettraient en possession du pays de Canaan et que les habitants de ce pays-là, étonnés et intimidés, ne pourraient leur résister. C'est de la sorte et avec encore plus de zèle que nous devons célébrer les faveurs que Dieu nous accorde et principalement la bonté et la puissance qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de notre rédemption.

Nous avons vu qu'incontinent après que Dieu eut accordé aux Israélites une si grande délivrance, ils tombèrent dans le murmure et dans la défiance, parce qu'ils manquèrent d'eaux et qu'ils ne trouvèrent que des eaux amères. Cependant Dieu eut la bonté de faire un nouveau miracle en leur faveur en rendant les eaux douces. Telle est l'ingratitude des hommes. Ils oublient bientôt les bienfaits de Dieu et ils tombent facilement dans l'impatience, mais Dieu est si bon qu'il use de support envers eux et qu'il ne laisse pas de leur faire ressentir de nouveaux effets de son amour et de leur accorder des grâces dont ils sont indignes.

(a) v2 : Psaumes 18. La suite est illisible et 118.14 ; Esaïe 22.2

(b) v18 : Psaume 146.10

(c) v23 : Nombres 33.8

(d) v27 : Nombres 33.9

(1) v23 : C'est-à-dire : amertume

CHAPITRE XVI

Les Israélites murmurent contre Moïse parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger, Dieu leur envoie des cailles et de la manne qui fut leur nourriture dans le désert pendant quarante ans.

1. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël étant parti d'Elim vint au désert de Sin qui est entre Elim et Sinaï au quinzième jour du second mois après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte.

2. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron.

3. Et les enfants d'Israël leur dirent : Ha ! Que ne sommes-nous morts par la main de l'Éternel au pays d'Égypte quand nous étions assis près des potées de chair, quand nous mangions notre saoul de pain ! Car vous nous avez emmenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée.

4. Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, je vais faire pleuvoir des cieux du pain et le peuple sortira et en recueillera pour chaque jour ce qui lui en faut, afin que je l'éprouve s'il marchera ou non dans ma loi.

5. Mais le sixième jour, qu'ils apprêtent ce qu'ils auront apportés et qu'il y en ait le double de ce qu'ils recueilleront chaque jour.

6. Moïse donc et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Ce soir vous saurez que l'Éternel vous a tiré du pays d'Égypte.

7. Et au matin, vous verrez la gloire de l'Éternel, car il a entendu vos murmures contre l'Éternel. En effet, qui sommes-nous que vous murmuriez contre nous ?

8. Et Moïse dit encore : Ce sera quand l'Éternel vous aura donné ce soir de la chair à manger et qu'au matin il vous rassasiera de pain, parce qu'il a entendu vos murmures par lesquels vous avez murmuré contre lui. Car qui sommes-nous ? Vos murmures ne sont pas contre nous, mais ils sont contre l'Éternel.

9. Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous de la présence de l'Éternel, car il a entendu vos murmures.

10. Or il arriva qu'aussitôt qu'Aaron eût parlé à toute l'assemblée des enfants d'Israël, ils regardèrent vers le désert et voici, la gloire de l'Éternel se montra dans la nuée.

11. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

12. J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël, parle-leur et leur dit : Entre les deux vèpres vous mangerez de la chair et au matin vous serez rassasiés de pain et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu.

13. ^a Le soir, il monta des cailles qui couvrirent le camp et au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp.

14. Et cette couche de rosée étant évanouie, voici sur le désert une petite chose menue ^b comme de la blanche gelée sur la terre.

15. Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : C'est de la manne ¹, car ils ne savaient pas ce que c'était. Et Moïse leur dit : ^c C'est ici le pain que l'Éternel vous a donné à manger.

16. C'est ici ce que l'Éternel a commandé : Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour son manger, un homer ² par tête, selon le nombre de vos personnes, chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente.

17. Les enfants d'Israël firent donc ainsi et les uns en recueillirent plus, les autres moins.

18. Et ils le mesuraient par homer ^d et celui qui en avait recueilli beaucoup n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait et celui qui en avait recueilli peu n'en avait pas moins, mais chacun en recueillait selon ce qu'il en pouvait manger.

19. Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin.

20. Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse, car quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin et il s'y engendra des vers et elle puait et Moïse se mit en grande colère contre eux.

21. Ainsi chacun en recueillait tous les matins autant qu'il en fallait pour manger, car lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait.

22. Et au sixième jour, ils recueillirent du pain au double, deux homers pour chacun. Alors les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse.

23. Et il leur répondit : C'est ce que l'Éternel a dit : Demain est le repos, le sabbat saint à l'Éternel, faites cuire ce que vous avez à cuire et faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir et serrez tout ce qui sera de surplus pour le garder jusqu'au matin.

24. Ils le serrèrent donc jusqu'au matin comme Moïse l'avait commandé et il ne puait point et il n'y eut point de vers.

25. Alors Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui, car c'est aujourd'hui le repos de l'Éternel. Aujourd'hui vous n'en trouverez point dans les champs.

26. Pendant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat, il n'y en aura point en ce jour-là.

27. Et au septième jour quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir, mais ils n'en trouvèrent point.

28. Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ?

29. Considérez que l'Éternel a établi parmi vous le sabbat, c'est pourquoi il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours : Que chacun demeure en son lieu, que nul ne sorte de son lieu au septième jour.

30. Le peuple donc se reposa au septième jour.

31. Et la maison d'Israël nomma ce pain *Manne* ^c et elle était comme de la semence de coriandre, elle était blanche et elle avait le goût des beignets au miel.

32. Et Moïse dit : Voici ce que l'Éternel a commandé : Qu'on en remplisse un homer pour le garder dans nos âges afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert après que je vous ai retiré du pays d'Égypte.

33. Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche et mets-y un plein homer de manne et le pose devant l'Éternel pour être gardé dans nos âges.

34. Et selon que le Seigneur avait commandé à Moïse, Aaron posa la cruche devant le témoignage afin qu'elle fût gardée.

35. ^f Et les enfants d'Israël mangèrent la manne par quarante ans, jusqu'à ce qu'ils furent parvenus au pays qu'ils devaient habiter, ils mangèrent, dis-je, la manne jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières du pays de Canaan

36. Or un homer est la dixième partie d'un epha.

RÉFLEXIONS

L'on voit dans cette histoire une nouvelle preuve de l'ingratitude des enfants d'Israël, qui après tant d'expériences qu'ils avaient faites de la puissance de Dieu et de sa protection murmurèrent contre Moïse et regrettèrent même l'Égypte d'où ils étaient sortis. Cependant Dieu, par un effet de sa bonté voulut bien faire cesser ces murmures et pourvoir à leur

subsistance par le moyen de la manne qu'il envoya et qui fut leur nourriture pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert.

2. Il est à remarquer que la manne tombait chaque matin, mais qu'il n'en tombait point le jour du sabbat et qu'elle corrompait quand on en amassait pour plus d'un jour. C'étaient là tout autant de merveilles qui devaient convaincre les Israélites que c'était Dieu qui les nourrissait ainsi miraculeusement. Au reste cette histoire doit nous rappeler ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile de Jean au chapitre VI, que les enfants d'Israël n'ont pas mangé le vrai pain du ciel, que la manne qu'ils mangèrent dans le désert ne les empêcha pas de mourir au lieu que nous avons en lui la véritable pain qui est descendu du ciel et qui fait vivre éternellement.

Prions Dieu qu'il nous donne toujours cette nourriture céleste pendant que nous sommes dans le désert de ce monde et, lorsqu'il nous l'accorde, faisons-en un meilleur usage que les Juifs ne firent autrefois de la manne et de toutes les autres grâces qu'ils reçurent de la bonté divine pendant qu'ils furent dans le désert.

- (a) v13 : Nombres 11.31 ; Psaume 105.40
 (b) v14 : Nombres 11.7 ; Néhémie 9.15 ; Psaume 78.24 et 105.40
 (c) v15 : Jean 6.31 ; I Corinthiens 1.3
 (d) v18 : I Corinthiens 8.15
 (e) v31 : Nombres 11.7
 (f) v35 : Josué 5.12

- (1) v15 : hébreux : Qu'est-ce que cela ?
 (2) v16 : C'était une mesure de choses sèches.

CHAPITRE XVII

Ce chapitre a deux parties.

Moïse rapporte dans la première le miracle de l'eau que Dieu fit sortir du rocher pour apaiser les murmures du peuple, versets 1-7.

Et dans la seconde, la victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Amalékites, versets 8-16.

1. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel et ils campèrent à Réphidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

2. Et le peuple querella Moïse et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau à boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous l'Éternel ?

3. Le peuple donc eut soif dans ce lieu faute d'eau et ainsi le peuple murmura contre Moïse disant : Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte pour nous faire mourir de soif nous et nos enfants et nos troupeaux ?

4. Et Moïse cria à l'Éternel disant : Que ferai-je à ce peuple ? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident.

5. Et l'Éternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple et prends avec toi des anciens d'Israël et prends en ta main la verge^b dont tu frappas le fleuve et marche.

6. ^c Voici, je m'en vais me tenir là devant toi sur un rocher et tu frapperas le rocher et il en sortira de l'eau et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi à la vue des anciens d'Israël.

7. Et il nomma le lieu Massa¹ et Mériba² à cause du débat des enfants d'Israël et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel en disant : L'Éternel est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas ?

8. ^d Alors Amalek³ vint et livra bataille à Israël à Réphidim.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes et sors pour combattre contre Hamalek et je me tiendrai demain au sommet du coteau et la verge de Dieu sera en ma main.

10. Et Josué fit comme Moïse le lui avait commandé en combattant contre Hamalek. Mais Moïse et Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau.

11. Et il arrivait que lorsque Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort, mais quand il faisait reposer sa main, alors Hamalek était le plus fort.

12. Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre et la mire sous lui et il s'assit dessus. Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains, l'un deçà et l'autre delà. Ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant.

13. Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée.

14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Écris ceci pour mémoire dans un livre et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux.

15. Et Moïse bâtit un autel et le nomma L'Éternel mon étendard.

16. Il dit aussi : Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel, ^e l'Éternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

RÉFLEXIONS

Le miracle que Moïse fit en tirant de l'eau du rocher pour apaiser la soif et les murmures des Israélites nous engage à considérer l'incrédulité de ce peuple qui doutait toujours de la puissance de Dieu et qui se rebellait si souvent contre Moïse aussi bien que la grande patience du Seigneur qui fit ce nouveau miracle pour eux.

La victoire des enfants d'Israël sur les Amalékites fut une juste punition de Dieu sur ces ennemis de son peuple, mais on doit surtout remarquer que Dieu accorda cette victoire aux prières de Moïse afin que les Israélites reconnussent que Dieu seul en était l'auteur.

C'est ici un exemple où l'on peut voir que l'invocation du nom de Dieu et la persévérance dans la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir son secours et pour triompher de tous nos ennemis temporels et spirituels.

- (a) v1 : Nombres 20.2-4. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (b) v5 : Ci-dessus, 7.20
 (c) v6 : Nombres 20.9 ; Psaume 78.15 ; I Corinthiens 10.4
 (d) v8 : Deutéronome 25.17
 (e) v16 : I Samuel 15.2

(1) v7 : C'est-à-dire : tentation, épreuve.

(2) v7 : C'est-à-dire : débat, querelle.

(3) v8 : Les Amalékites.

CHAPITRE XVIII

Jéthro le beau-père de Moïse lui amène sa femme et ses deux fils, versets 1-12

et il lui conseille d'établir des juges et des chefs pour le gouvernement du peuple d'Israël, ce que Moïse fit, versets 13-27.

1. Or Jéthro sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Éternel avait faites à Moïse et à Israël son peuple, savoir que l'Éternel avait retiré Israël de l'Égypte,

2. Prit Séphora la femme de Moïse après qu'il l'eut renvoyée.

3. Et les deux fils de cette femme, l'un desquels s'appelait Guersçom, (parce qu'il avait dit : ^a J'ai été voyageur dans un pays étranger).

4. Et le second Elihezer, ¹ car le Dieu de mon père, dit-il, m'a été en aide et m'a délivré de l'épée de Pharaon.

5. Jéthro donc beau-père de Moïse vint vers lui avec ses enfants et sa femme au désert où il était campé près de la montagne de Dieu.

6. Et il fit dire à Moïse : C'est Jéthro ton beau-père qui vient vers toi avec ta femme et ses deux fils avec elle.

7. Et Moïse sortit au devant de son beau-père et s'étant prosterné, il le baisa et ils s'enquirent l'un de l'autre touchant leur prospérité, ensuite ils entrèrent dans la tente.

8. Et Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que l'Éternel avait faites à Pharaon et aux Égyptiens en faveur d'Israël et tout le travail qu'ils avaient souffert par le chemin et comment l'Éternel les avait délivrés.

9. Et Jéthro se réjouit de tout le bien que l'Éternel avait fait à Israël parce qu'il les avait délivrés de la main des Égyptiens.

10. Et Jéthro dit : Béni soit l'Éternel qui vous a délivré de la main des Égyptiens et de la main de Pharaon et qui a délivré le peuple de la puissance d'Égypte.

11. Je connais maintenant que l'Éternel est grand par dessus tous les dieux, car en cela même qu'ils se sont insolemment élevés, il a eu le dessus sur eux.

12. Jéthro beau-père de Moïse prit aussi pour offrir à Dieu un holocauste et des sacrifices et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse en la présence de Dieu.

13. Le lendemain, comme Moïse tenait le siège pour juger le peuple et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu'au soir,

14. Le beau-père de Moïse ayant vu tout ce qu'il faisait au peuple lui dit : Qu'est-ce que tu fais au

peuple ? D'où vient que tu es seul assis et que tout le monde se tient devant toi, depuis le matin jusqu'au soir ?

15. Et Moïse répondit à son beau-père : C'est que le peuple vient à moi pour s'enquérir de Dieu.

16. Quand ils ont quelque cause, ils viennent à moi. Alors je juge entre l'un et l'autre et je leur fais entendre les ordonnances de Dieu et ses lois.

17. Mais le beau-père de Moïse lui dit : Tu ne fais pas bien.

18. Certainement tu succomberas et toi et même ce peuple qui est à toi et tu ne saurais faire cela toi seul.

19. ^b Écoute donc mon conseil : Je te conseillerai et Dieu sera avec toi. Sois pour le peuple auprès de Dieu et rapporte les causes à Dieu :

20. Et instruis-les des ordonnances et des lois et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher et ce qu'ils auront à faire.

21. Et choisis-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête et établi sur eux des chefs de milliers et des chefs de centaines et des chefs de cinquantes et des chefs de dizaines :

22. Et qu'ils jugent le peuple en tout temps, mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires et qu'ils jugent toutes les petites causes. Ainsi, ils te soulageront et ils porteront une partie de la charge avec toi.

23. Si tu fais cela et Dieu te le commande, tu pourras subsister et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.

24. Moïse donc obéit à la parole de son beau-père et fit tout ce qu'il lui avait dit.

25. Ainsi Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux et il les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantes et chefs de dizaines,

26. Qui devaient juger le peuple en tout temps, mais ils devaient rapporter les choses difficiles à Moïse et juger de toutes les petites affaires.

27. Et Moïse laissa aller son beau-père qui s'en retourna en son pays.

RÉFLEXIONS

Jéthro le beau-père de Moïse vint le voir, non seulement pour lui ramener sa femme et ses enfants, mais surtout pour se réjouir avec lui et avec tout le peuple de ce que Dieu les avait délivrés de la servitude d'Égypte. C'était là un effet du zèle, de la piété et de la charité de Jéthro et c'est de la sorte que nous devons prendre part aux biens qui arrivent à nos frères et surtout nous réjouir lorsque la gloire de Dieu est avancée et qu'il fait paraître sa justice et sa puissance aux yeux de tout le monde.

2. Ce qui est dit dans ce chapitre de l'établissement des juges et des magistrats et des qualités qu'ils doivent avoir montre que ceux qui sont dans

les charges civiles doivent s'en acquitter avec application et avec intégrité et être craignant Dieu, vertueux, justes et surtout désintéressés et éloignés du gain déshonnête. Nous devons aussi reconnaître par là qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait des magistrats qui fassent régner l'ordre dans la société, que leur établissement vient de Dieu et que chacun doit se soumettre à eux et à leur autorité.

(a) v3 : Ci-dessus 2.22
(b) v19 : Deutéronome 1.9

(1) v4 : C'est-à-dire : mon Dieu est mon secours.

CHAPITRE XIX

Le peuple d'Israël étant arrivé au désert de Sinaï, Moïse leur dit que Dieu voulait traiter alliance avec eux et il leur ordonne de se préparer pour entendre la publication de la loi, versets 1-15.

Trois jours après, Dieu descend sur le mont de Sinaï avec des marques de sa puissance et de sa majesté, versets 16-25.

1. Au premier jour du troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, en ce même jour-là, ils vinrent au désert du Sinaï.

2. Étant donc partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï et ils campèrent au désert : Israël, dis-je, campa vis-à-vis de la montagne.

3. ^a Et Moïse monta vers Dieu, car l'Éternel l'avait appelé de la montagne pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob et tu le feras entendre aux enfants d'Israël.

4. ^b Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens et que je vous ai porté comme sur des ailes d'aigle et que je vous ai fait venir vers moi.

5. ^c Maintenant donc si vous obéissez à ma voix et si vous garder mon alliance, vous serez aussi d'entre les peuples mon plus précieux joyau, bien que ^d toute la terre m'appartienne.

6. ^e Et vous me serez un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Ce sont là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël.

7. Et Moïse vint et appela les anciens du peuple et proposa devant eux toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

8. Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit : ^f Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Éternel toutes les paroles du peuple.

9. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici je viendrai à toi dans une épaisse nuée afin que le peuple entende quand je lui parlerai et qu'il croie aussi toujours ce que tu lui diras, car Moïse avait rapporté à l'Éternel les paroles du peuple.

10. L'Éternel dit aussi à Moïse : Vas-t'en vers le peuple et sanctifie-les aujourd'hui et demain et qu'ils lavent leurs vêtements

11. Et qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car au troisième jour l'Éternel descendra sur la montagne de Sinaï à la vue de tout le peuple.

12. Or tu prescriras des bornes au peuple et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne et d'en toucher aucune extrémité. Quiconque touchera la montagne sera puni de mort.

13. Aucune main ne la touchera, mais certainement il sera lapidé ou percé de flèches, soit bête, soit homme, il ne vivra point. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne.

14. Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple et il sanctifia le peuple et ils lavèrent leurs vêtements.

15. Et il dit au peuple : Soyez prêts pour le troisième jour et ne vous approchez d'aucune femme.

16. Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres et des éclairs et une grosse nuée sur la montagne avec un son très fort de cornet, dont tout le peuple qui était au camp fut effrayé.

17. ^g Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au devant de Dieu et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

18. ^h Or le mont de Sinaï était tout en fumée parce que l'Éternel y était descendu dans le feu et la fumée montait comme la fumée d'une fournaise et toute la montagne tremblait fort.

19. Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, ⁱ Moïse parla et Dieu lui répondit par une voix.

20. L'Éternel donc étant descendu sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne, il appela Moïse au sommet de la montagne et Moïse y monta.

21. Et l'Éternel dit à Moïse : Descends, somme le peuple, qu'ils ne rompent point les bornes afin de monter vers l'Éternel, pour voir, de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.

22. Et même que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Éternel se sanctifient de peur que l'Éternel ne se jette sur eux.

23. Et Moïse dit à l'Éternel : Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommé disant : Mets des bornes en la montagne et la sanctifie.

24. Et l'Éternel lui dit : Va, descends et tu monteras toi et Aaron avec toi, mais que les sacrificateurs et le peuple ne rompent point les bornes pour monter vers l'Éternel, de peur qu'il ne se jette sur eux.

25. Moïse donc descendit vers le peuple et il le leur dit.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est que la première chose que Dieu fit après avoir délivré son peuple d'Égypte, fut de lui donner sa loi. Ce qui montre que la vue de Dieu en choisissant ce peuple et en le séparant des autres nations était d'établir la pure religion parmi eux et à les engager à le craindre. C'est là le but qu'il s'est toujours proposé : il ne nous a racheté et choisi pour être son peuple qu'afin que

nous le servions en vivant dans la justice et dans la piété.

Dieu voulut que les Juifs se préparassent et se purifiassent avant que d'entendre la publication de la loi, afin de leur apprendre que cette loi n'était donnée aux hommes que pour les sanctifier.

La manière dont elle fut publiée et l'appareil redoutable et plein de majesté dans lequel Dieu descendit sur le mont Sinaï tendait à convaincre les Israélites que c'était Dieu qui leur parlait, à leur inspirer de la crainte et à leur apprendre, et à tous les hommes, que ceux qui violeront ses commandements n'échapperont point à sa vengeance.

- (a) v3 : Actes 7.38
 (b) v4 : Deutéronome 29.2
 (c) v5 : Deutéronome 5.2
 (d) v5 : Psaume 24.1
 (e) v6 : I Pierre 2.9
 (f) v8 : Ci-dessus 24.3
 (g) v17 : Deutéronome 4.10
 (h) v18 : Deutéronome 4.11
 (i) v19 : Hébreux 12.21

CHAPITRE XX

Dieu publie les dix commandements de la loi, versets 1-17.

2. Le peuple est effrayé à l'ouïe de la voix de Dieu, versets 18-21.

3. Dieu défend de faire des idoles et il prescrit la manière de bâtir les autels, versets 22-26.

1. Alors Dieu prononça toutes ces paroles disant :
2. ^a Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
4. ^b Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieus, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre.
5. Tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras point, car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort, jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent.
6. Et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et à ceux qui gardent mes commandements.
7. ^c Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain, car l'Éternel ne tiendras pas pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
8. ^d Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier.
9. ^e Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre :
10. Mais le septième jour est le jour de repos de l'Éternel ton Dieu. tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes.
11. ^f Car l'Éternel a fait en six jours les cieus et la terre et la mer et tout ce qui est en eux et il s'est

reposé au septième jour. C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et il l'a sanctifié.

12. ^g Honore ton père et ta mère afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

13. ^h Tu ne tueras point.

14. ⁱ Tu ne commettras point d'adultère.

15. Tu ne déroberas point.

16. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

17. ^j Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

18. Or tout le peuple apercevait les tonnerres, les brandons, le son du cornet et la montagne fumante, le peuple donc voyant cela tremblait et se tenait loin.

19. ^k C'est pourquoi ils dirent à Moïse : Parle avec nous, toi-même, et nous écouterons, mais que Dieu ne parle point avec nous de peur que nous ne mourions.

20. Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez point, car Dieu est venu pour vous éprouver et afin que sa crainte soit devant vous et que vous ne péchiez point.

21. Le peuple donc se tint loin, mais Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu était.

22. Et l'Éternel dit à Moïse : Tu diras aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieus :

23. Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent et vous ne vous ferez point de dieux d'or.

24. ^l Tu me feras un autel de terre sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux, en tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai.

25. ^m Que si tu te me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point, si tu levais le fer dessus, tu le souillerais.

26. Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte en y montant.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement deux choses dans ce chapitre qui sont dignes de notre attention : savoir la publication de la loi de Dieu et la frayeur que les Israélites ressentirent lorsqu'elle fut publiée.

Sur cette loi, nous devons considérer :

premièrement quelle en est l'autorité et la majesté, Dieu lui-même l'ayant publiée autrefois avec des marques si éclatantes de sa puissance ;

en second lieu que cette loi nous regarde aussi bien que les Juifs, puisqu'elle ne contient rien qui ne soit parfaitement juste et que notre Sauveur a dit lui-même dans Matthieu V :

qu'il n'était point venu pour abolir la loi, mais qu'il était venu au contraire pour nous engager plus fortement à l'accomplir.

3. Il faut se souvenir que cette loi ne défend pas seulement les crimes qui y sont spécifiés, mais qu'elle règle nos pensées et nos désirs, aussi bien que nos actions et que Dieu nous jugera tous par cette loi telle qu'elle expliquée dans l'Évangile.

Pour ce qui est de l'extrême frayeur qu'eurent les Israélites lorsque Dieu publia sa loi, cela doit nous rappeler ce que Paul dit sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux, chapitre XII,

Que nous ne sommes pas venus à la montagne de Sinaï et que nous n'avons pas entendu cette voix terrible qui fit que les Juifs prièrent qu'elle ne leur fut plus adressée, mais que nous sommes venus à la montagne de Sion, que nous avons entendu la voix de Jésus-Christ, que si ceux qui méprisaient celui qui parlait sur la terre ne sont point échappés, nous échapperons beaucoup moins si nous méprisons celui qui parle des cieux, que notre Dieu est aussi un feu consumant et qu'ainsi nous devons le servir avec respect et avec crainte en sorte que nous lui soyons agréables.

Les lois qu'on lit à la fin de ce chapitre touchant les idoles et les autels tendent à éloigner les enfants d'Israël de l'idolâtrie, à empêcher que la religion ne fût altérée et à faire en sorte que le service divin fût célébré avec bien-séance.

- (a) v2 : Psaume 21.11
- (b) v4 : Lévitique 26.1 ; Psaume 97.7
- (c) v7 : Lévitique 19.11 ; Matthieu 5.33
- (d) v8 : Ézéchiel 20.12
- (e) v9 : Ci-dessous 23.12 et 34.21
- (f) v11 : Genèse 2.12
- (g) v12 : Matthieu 15.4 ; Éphésiens 6.2
- (h) v13 : Matthieu 5.21
- (i) v14 : Matthieu 5.27
- (j) v17 : Romains 7.7
- (k) v19 : Hébreux 12.19
- (l) v24 : Ci-dessous 27.1 et 38.1
- (m) v25 : Deutéronome 27.5 ; Josué 8.31

CHAPITRE XXI, versets 1-17

Ce chapitre et les suivants contiennent diverses lois que Dieu donna à Moïse sur le mont de Sinaï pour les prescrire au peuple d'Israël et ces lois sont la plupart politiques.

Celles qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent le droit que les maîtres ont sur leurs esclaves, la punition des meurtriers, celles des parricides, des larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère.

Ce sont ici les lois que tu leur proposeras.

2. ^a Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira six ans et au septième il sortira pour être libre sans rien payer.

3. S'il est venu avec son corps seulement, il sortira avec son corps, s'il avait une femme, sa femme aussi sortira avec lui.

4. Si son maître lui a donné une femme qui lui ait enfanté des fils ou des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, mais il sortira avec son corps.

5. Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne sortirai point pour être libre.

6. Alors son maître le fera venir devant les juges et le fera approcher de la porte ou du poteau et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira à toujours.

7. Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

8. Si elle déplaît à son maître qui ne se sera point fiancé avec elle, il la fera racheter, mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger après lui avoir été perfide.

9. Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui fera selon le droit des filles.

10. Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, ni de l'amitié qui lui est due ¹.

11. S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle sortira sans payer aucun argent.

12. ^b Si quelqu'un frappe un homme et qu'il en meure, on le fera mourir de mort.

13. Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, mais que Dieu l'ait fait rencontrer sous sa main, ^c je t'établirai un lieu où il s'enfuira.

14. Mais si quelqu'un s'est levé de propos délibéré contre son prochain pour le tuer par finesse, tu le tireras même de mon autel afin qu'il meure.

15. Celui qui aura frappé son père ou sa mère sera puni de mort.

16. Si quelqu'un dérobe un homme et le vend ou s'il est trouvé entre ses mains, on le fera mourir de mort.

17. ^d Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera maudit.

RÉFLEXIONS

Les lois que Dieu avait données aux Juifs doivent être méditées

premièrement par les juges et les magistrats afin qu'ils s'y conforment autant qu'il est possible et dans toutes les choses qui ne sont pas particulières au peuple d'Israël, au pays de Canaan et aux temps d'alors ;

en second lieu, chacun doit faire attention à ces lois puisqu'elle contiennent de très excellents préceptes de justice, d'équité, de charité et de plusieurs autres devoirs.

Sur les lois qui regardent les esclaves il faut remarquer que l'esclavage est aboli parmi les chrétiens et qu'ainsi ces lois ne nous regardent pas directement. Cependant, on peut en recueillir que l'intention de Dieu est que les serviteurs soient fidèles à leurs maîtres et que les maîtres traitent leurs serviteurs avec humanité.

Nous apprenons de plus dans ce chapitre que les meurtriers, les larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère commettent des crimes énormes, que le magistrat doit en faire la vengeance et par là nous pouvons juger que Dieu ne les laissera point impunis.

Au reste, ce sont là de ces grands crimes qui ne devraient pas être connus parmi les chrétiens, non plus que plusieurs autres dont il est parlé dans les lois de Moïse.

- (a) v2 : Deutéronome 15.12 ; Jérémie 34.14
 (b) v12 : Lévitique 24.17 ; Nombres 35.16 ; Deutéronome 19.11
 (c) v13 : Nombres 35.11 ; Deutéronome 19.2 ; Josué 20.2
 (d) v17 : Lévitique 20.9 ; Proverbes 20.20 ; Matthieu 15.4 ; Marc 7.10

(1) v10 : Ou : ni son logement.

CHAPITRE XXI, versets 18-36

Dieu prescrit les lois qui devaient être observées à l'égard de ceux qui frappaient ou qui blessaient quelque personne que ce fût, et même leurs esclaves, versets 18-27,

ou qui causaient quelque dommage par le moyen de leurs bêtes, versets 28-36.

18. Si quelques-uns ont eu une querelle et que l'un ait frappé l'autre d'une pierre ou du poing dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit,

19. S'il se lève et marche dehors s'appuyant sur un bâton, celui qui l'aura frappé sera quitte de sa peine, toutefois il le dédommagera pour ce qu'il a chômé et le fera guérie entièrement.

20. Si quelqu'un a frappé son serviteur ou sa servante et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera pas d'en faire la punition.

21. Mais s'il survit un jour ou deux, on ne fera pas de punition, car c'est son argent.

22. Si des hommes se battent et frappent une femme enceinte et qu'elle accouche et que cependant l'accident ne soit point mortel, que celui qui l'a frappée soit condamné à l'amende que le mari de la femme lui imposera et il la donnera selon qu'en ordonne les juges.

23. Mais si l'accident est mortel, tu donneras vie pour vie,

24. ^e Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26. Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur ou l'œil de sa servante et lui gâte l'œil, il le laissera aller libre pour son œil.

27. Que s'il fait tomber une dent à son serviteur ou à sa servante, il le laissera aller libre pour sa dent.

28. Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission et on ne mangera point de sa chair et le maître du bœuf sera absout.

29. Mais si le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne et que son maître en eût été averti avec protestation et qu'il ne l'eût point renfermé, en sorte qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé et même on fera mourir son maître.

30. Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie selon tout ce qui lui sera imposé.

31. Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, on le traitera selon cette même loi.

32. Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme ou femme, celui à qui est le bœuf donnera trente sicles d'argent à son maître et le bœuf sera lapidé.

33. Si quelqu'un ouvre une fosse ou si quelqu'un creuse une fosse et ne la couvre point et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34. Le maître de la fosse lui en fera satisfaction et rendra l'argent à leur maître, mais ce qui est mort sera pour lui.

35. Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant et ils en partageront l'argent et ils partageront le mort.

36. Mais s'il est notoire que le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne et que le maître ne l'ai point gardé, il restituera bœuf pour bœuf, mais le bœuf mort sera pour lui.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir de cette lecture

1. que ceux qui frappent ou blessent leur prochain ne doivent pas être impunis ;

2. que ceux qui causent quelque mal ou quelque dommage, soit volontairement, soit même par imprudence et sans aucune mauvaise intention, doivent en porter la peine et qu'ils sont surtout obligés de le réparer ;

3. que bien que l'esclavage eût lieu parmi les Juifs, Dieu ne voulait pas qu'ils traitassent leurs esclaves avec inhumanité et dureté, comme faisaient les autres peuples, d'où il paraît que les chrétiens doivent encore plus en user avec douceur envers leur domestiques.

Enfin il faut remarquer que ces paroles

Œil pour œil et dent pour dent

n'autorisent point la vengeance particulière, mais qu'elles marquent la punition que les juges devaient faire souffrir à ceux qui outrageraient et qui blessaient leur prochain et qu'au reste, bien loin de rendre le mal pour le mal, nous devons comme Jésus-Christ le remarque au chapitre V de Matthieu où cette loi est rapportée, souffrir patiemment les injures, ne point nous venger et même ne nous pas prévaloir de notre droit à la rigueur, mais imiter la douceur et la patience dont notre Sauveur nous a donné l'exemple.

(e) Lévitique 24.20 ; Deutéronome 19.21 ; Matthieu 5.38

CHAPITRE XXII

Il est parlé dans ce chapitre de la punition de ceux qui dérobent ou qui causent du dégât et de la restitution à laquelle ils sont tenus.

On y lit ensuite des lois touchant les choses qui ont été mises en dépôt ou prêtées, touchant l'impureté, l'idolâtrie, l'oppression, l'usure, le respect dû au magistrats et les prémices que les Juifs devaient offrir à Dieu.

1. Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau et qu'il le tue ou qu'il le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, ^a quatre agneaux pour l'agneau.

2. (Si le larron est trouvé perçant et est frappé à mort, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre.

3. Si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre.) Il fera donc une entière restitution et s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour son larcin.

4. Si ce qui est est dérobé est trouvé vivant entre ses mains, (soit bœuf, soit âne, soit menue bête,) il rendra le double.

5. Si quelqu'un fait du dégât dans un champ ou dans une vigne en lâchant sa bête qui paise dans le champ d'autrui, il rendra le meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.

6. Si le feu sort et qu'il trouve des épines et que le blé est en tas ou celui qui est sur la plante ou le champ soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui aura été brûlé.

7. Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vaisseaux à garder et qu'on les dérobe et enlève de sa maison, si l'on découvre le larron, il rendra le double.

8. Mais si, le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les juges pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.

9. Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication touchant un bœuf ou un âne ou une menue bête ou un habit, dont quelqu'un dira qu'elle lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les juges et celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.

10. Si quelqu'un donne à garder à son prochain quelque âne, quelque bœuf, quelque menue ou quelque grosse bête et qu'elle meure ou qu'elle se soit cassé quelque membre ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu,

11. Le serment de l'Éternel interviendra entre les deux parties pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain et le maître de la bête se contentera du serment et l'autre ne la rendra point.

12. Mais si en effet elle lui a été ^b dérobée, il la rendra à son maître.

13. Si en effet elle a été déchirée par les bêtes sauvages, il lui en apportera des preuves et ne rendra point ce qui a été déchiré.

14. Si quelqu'un emprunte de son prochain quelque bête et qu'elle se casse quelque membre ou qu'elle meure, (son maître n'y étant point présent,) il ne manquera point à la rendre.

15. Mais si son maître y est présent, il ne la rendra point, si elle a été louée, on payera seulement le louage.

16. ^c Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée et couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.

17. Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.

18. Tu ne laisseras point vivre la sorcière ¹.

19. ^d Qui aura eu la compagnie d'une bête sera puni de mort.

20. Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul sera détruit à la façon de l'interdit.

21. ^e Tu ne fouleras point ni n'opprimeras point l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

22. ^f Vous n'affligerez aucune veuve ni aucun orphelin.

23. Si vous les affligez et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri.

24. Alors ma colère s'allumera et je vous tuerai par l'épée et vos femmes seront veuves et vos enfants orphelins.

25. ^g Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu en useras point avec lui à la façon des usuriers, vous ne lui imposerez point d'intérêt.

26. Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché.

27. Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau. Où couchera-t-il ? S'il arrive qu'il crie à moi, je l'entendrai aussi, car je suis miséricorde.

28. ^h Tu ne médieras point les juges et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

29. Tu ne différeras point de m'offrir de ton abondance, de tes liqueurs, ⁱ tu me donneras le premier-né de tes fils.

30. Tu feras la même chose de ton bœuf ^j et de ta menue bête. Il sera sept jours avec sa mère ^k et au huitième jour tu me le donneras.

31. Vous me serez saints ^l et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs par les bêtes sauvages, mais vous la jetterez aux chiens.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses instructions.

La première, qui est répétée plusieurs fois, est que ceux qui ont fait tort à autrui, en quelque manière que ce puisse être, soit par le larcin, soit par la tromperie, soit même simplement par imprudence, sont obligés à faire restitution et que l'on doit rendre fidèlement les choses qui ont été confiées ou prêtées.

Nous voyons ensuite ici que le serment peut être employé pour terminer les différents et qu'on doit l'avoir en révérence, que le péché d'impureté doit être réparé par le mariage autant qu'il est possible et que Dieu voulait qu'on fit mourir les idolâtres, de même que les empoisonneuses et les devineresses et les autres personnes qui exercent des arts illécites.

Dieu déclare outre cela d'une manière très forte que c'est un grand crime que d'opprimer les orphelins, les veuves et les étrangers et que de se faire payer les pauvres avec rigueur, que ce sont là des péchés qui crient devant Dieu et qui allument sa colère.

Nous apprenons encore ici qu'on doit toujours parler des magistrats avec respect.

Enfin l'obligation où étaient les Juifs d'offrir leurs prémices à Dieu montre que la piété veut que nous destinions au service divin et à des œuvres de charité quelque portion des biens que Dieu nous accorde.

- (a) v1 : II Samuel 12.6
 (b) v12 : Genèse 31.39
 (c) v16 : Deutéronome 22.28
 (d) v19 : Lévitique 18.23 et 20.15
 (e) v21 : Lévitique 19.34
 (f) v22 : Zacharie 7.10
 (g) v25 : Deutéronome 23.20
 (h) v28 : Actes 23.5
 (i) v29 : Sus 3.2 et 12
 (j) v30 : Sous 34.19 ; Ézéchiél 44.30
 (k) v30 : Lévitique 22.27
 (l) v31 : Lévitique 22.8 ; Ézéchiél 44.31

(1) v18 : L'enchanteresse ou la devineresse.

CHAPITRE XXIII

Les lois que Dieu prescrit ici concernent :

1. *la calomnie, la droiture, l'équité et l'humanité, versets 1-5 ;*

2. *les devoirs des juges, versets 6-9 ;*

3. *l'observation du jour du sabbat et de l'année de repos, et les trois grandes fêtes des Juifs qui étaient la pâque, la pentecôte et la fête des tabernacles, versets 10-19 ;*

4. *Dieu promet ensuite d'envoyer son ange pour introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan et d'en détruire les habitants peu à peu et il défend à ce peuple d'imiter et même de tolérer en aucune manière l'idolâtrie des Cananéens, versets 20-33.*

1. Tu ne ^a sèmeras point de faux bruit et tu ne te joindras pas avec le méchant pour être faux témoins.

2. Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal et lorsque tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre jusqu'à pervertir le droit.

3. Tu ne favoriseras point le pauvre en son procès.

4. ^b Si tu rencontres le bœuf de ton voisin ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.

5. Si tu vois l'âne de celui qui te hait couché sous son fardeau, donnes-toi garde de l'abandonner, tu ne le laisseras point là.

6. Tu ne pervertiras point le droit de l'indigent qui est au milieu de toi dans son procès.

7. Tu t'éloigneras de toute parole fausse et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste, car je ne justifierai point le méchant.

8. ^c Tu ne prendras point de présent, car le présent aveugle les plus éclairés et pervertit les paroles des justes.

9. Tu ^d n'opprimeras point l'étranger, car vous savez ce que c'est que d'être étranger, ^e parce que vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

10. ^f Pendant six années tu sèmeras ta terre et tu recueilleras son revenu.

11. Mais en la septième année, tu lui donneras du relâche et tu la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple en mangent et que les bêtes des champs mangent ce qui restera. Tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers.

12. ^g Six jours durant tu travailleras, mais au septième jour tu te reposeras afin que ton bœuf et ton âne se reposent et que le fils de ta servante et l'étranger ^h reprennent leurs forces.

13. Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention des dieux étrangers et même on ne l'entendra point sortir de ta bouche.

14. Tu célébreras une fête solennelle trois fois l'année.

15. Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain, tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, ⁱ comme je t'ai commandé, dans la saison et dans le mois que les épis murissent, car en ce mois-là tu es sorti d'Égypte ^j et nul ne se présentera devant ma face à vide.

16. Et la fête solennelle de la moisson, savoir des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ et la fête solennelle de la récolte à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail.

17. ^k Trois fois l'année, tous les mâles se présenteront devant le Seigneur l'Éternel.

18. Tu n'offriras point avec du pain levé le sang de la victime qui m'est immolée et on ne gardera point la graisse du sacrifice de ma fête solennelle la nuit jusqu'au matin.

19. Tu apporteras en la maison de l'Éternel les prémices des premiers fruits de la terre. ^l Tu ne feras pas cuire le chevreau au lait de sa mère.

20. ^m Voici j'envoie un ange devant toi afin qu'il te garde dans le chemin et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé.

21. Prends garde à sa présence et écoute sa voix et ne l'irrite point, car il ne pardonnera point votre péché parce que mon nom est en lui.

22. Mais si tu écoutes attentivement sa voix et si tu fais ce que je te dirai, ⁿ je serai l'ennemi de tes ennemis et j'affligerai ceux qui t'affligeront.

23. Car mon ange marchera devant toi et il t'introduira au pays des Amorrhéens, des Héthiens, des Phéziens, des Cananéens, des Héviens et des Jébusiens et je les exterminerai.

24. Tu ne te prosterner point devant leurs dieux et tu ne les serviras point et tu n'imiteras point leurs œuvres, mais tu les détruiras entièrement et tu briseras entièrement leurs statues.

25. Vous servirez l'Éternel votre Dieu et il bénira ton pain et tes eaux, j'ôterai les maladies de devant toi.

26. ° Il n'y en aura point qui avorte ou qui soit stérile en ton pays, j'accomplirai le nombre de tes jours.

27. J'enverrai ma frayeur devant toi et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.

28. p Et j'enverrai des frelons devant toi qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi.

29. Je ne les chasserai point de devant toi dans une année, de peur que le pays ne devienne un désert et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi.

30. Mais je les chasserai peu à peu de devant toi jusqu'à ce que tu croisses en nombre et que tu te mettes en possession du pays.

31. Et le mettrai tes limites depuis la mer rouge jusqu'à la mer des Philistins et depuis le désert jusqu'au fleuve, car je livrerai entre tes mains les habitants du pays et je les chasserai de devant toi.

32. q Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

33. Ils n'habiteront point en ton pays de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi, car tu serviras leurs dieux et cela te serait un piège.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous donne les instructions suivantes :

1. de fuir la calomnie et les rapports ;
2. que les juges doivent rendre la justice avec intégrité, sans avoir égard aux personnes et surtout qu'ils ne doivent prendre aucun présent ;
3. que Dieu voulait que les Juifs célèbrent le jour du sabbat et outre cela qu'ils laissassent reposer la terre la septième année, son dessein était de leur apprendre par là à se reposer sur la providence et à être charitables envers les pauvres, ce qui est un devoir pour nous aussi bien que pour les Juifs ;
4. comme les trois fêtes solennelles des Israélites étaient destinées à conserver parmi eux le souvenir des grâces que Dieu avaient faites à leur nation, il est juste que les chrétiens s'acquittent aussi des devoirs de la reconnaissance, surtout en vue de ce que Jésus-Christ a fait pour eux.

La loi qui défend de bouillir un chevreau dans le lait de sa mère était établie contre une coutume idolâtre et superstitieuse des nations voisines du peuple d'Israël, lesquels pratiquaient cette cérémonie dans le temps qu'ils faisaient la récolte des fruits et c'est la raison pourquoi cette défense est jointe à la loi qui concerne les prémices.

La promesse que Dieu faisait aux Juifs d'envoyer son ange pour les introduire dans le pays de Canaan et l'ordre qu'il leur adressait d'écouter la voix de cet ange et de ne pas l'irriter doivent nous servir d'avertissement afin qu'il ne nous arrive pas d'irriter par

notre désobéissance le Seigneur qui est présent au milieu de nous, mais que nous le révérions et que nous obéissions à sa voix.

On voit enfin ici la bonté et la sagesse de Dieu, qui voulant introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan, envoya la terreur sur les Cananéens et ne les détruisit cependant pas tout d'un coup, de peur que le pays étant dépeuplé, les bêtes sauvages ne s'y multiplient. C'était là une preuve bien sensible du soin que Dieu avait des Israélites et un puissant motif pour ce peuple à fuir l'idolâtrie et à s'attacher inviolablement au service de Dieu.

(a) v1 : Lévitique 19.15

(b) v4 : Deutéronome 22.1-4

(c) v8 : Deutéronome 16.19

(d) v9 : Sus 22.21 ; Genèse 49.5

(e) v9 : Lévitique 19.34 ; Deutéronome 24.18

(f) v10 : Lévitique 25.3 et c. Note du copiste : le « c » renvoie probablement à la référence sus-citée.

(g) v12 : Sus 20.8

(h) v12 : Sus 31.13, 14 et 17

(i) v15 : Sus 13.4

(j) v15 : Sous 34.20 ; Deutéronome 16.16

(k) v17 : Sous 34.23 ; Deutéronome 16.16

(l) v19 : Sous 34.26 ; Deutéronome 14.21

(m) v20 : Sous 33.2

(n) v22 : Genèse 12.3

(o) v26 : Deutéronome 7.14

(p) v28 : Deutéronome 7.20 ; Josué 24.12

(q) v32 : Sous 34.15 ; Deutéronome 7.2

CHAPITRE XXIV

Moïse traite alliance avec le peuple d'Israël et l'engage solennellement à observer les lois de Dieu, versets 1-11.

Il monte ensuite sur le mont de Sinaï où il fut quarante jour et quarante nuits sans manger ni boire, comme cela est dit au chapitre XXXIV de ce livre. Pendant ce temps-là Dieu lui donne le modèle du tabernacle qu'on doit dresser et de toutes ses parties, versets 12-18.

1. Et il dit aussi à Moïse : Monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu et soixante et dix des anciens d'Israël et vous vous prosternerez de loin.

2. Et Moïse s'approchera seul de l'Éternel, mais ils ne s'en approcheront point et le peuple ne montera point avec lui.

3. Alors Moïse vint et récita au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord et dit : ^a Nous ferons toutes les choses que l'Éternel a dites.

4. Or Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel sous la montagne et il dressa douze pierres pour monument pour les douze tribus d'Israël.

5. Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël qui offrirent des holocaustes et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Éternel, savoir des veaux.

6. Et Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des bassins et il répandit l'autre moitié sur l'autel.

7. Ensuite il prit le livre de l'alliance et il le lut, le peuple l'écoutant qui dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit et nous obéirons.

8. Moïse donc prit le sang et le répandit sur le peuple et il dit : ^b Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous selon toutes ces paroles-là.

9. Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et les soixante et dix anciens d'Israël montèrent.

10. Et ils virent le Dieu d'Israël et sous ses pieds il y avait comme un ouvrage de carreaux de saphir qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

11. Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël, ainsi ils virent Dieu et ils mangèrent et burent.

12. Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne et demeure là et je te donnerai les tables de pierre et la loi et les commandements que j'ai écrits pour les enseigner.

13. Alors Moïse se leva et Josué qui le servait et Moïse monta sur la montagne de Dieu.

14. Et il dit aux anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant jusqu'à ce que nous retournions vers vous et voici Aaron et Hur sont avec vous, quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

15. Moïse donc monta sur la montagne et une nuée couvrit la montagne.

16. Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sināi et la nuée la couvrit pendant six jours et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.

17. Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel au sommet de la montagne était comme un feu consumant aux yeux des enfants d'Israël.

18. Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne ^c et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

RÉFLEXIONS

Les promesses que Moïse fit faire aux enfants d'Israël de garder la loi de Dieu et la cérémonie solennelle par laquelle ces promesses et l'alliance entre Dieu et eux furent confirmées nous obligent à considérer que puisque Dieu nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a fait connaître sa volonté, nous sommes indispensablement obligés d'observer ses lois comme nous nous y sommes solennellement engagés.

C'est ce que Paul nous apprend dans l'épître aux Hébreux, chapitre IX, où il dit :

Que Moïse, après avoir récité à tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des victimes et en fit aspersion sur le peuple disant :

C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a traitée avec vous, mais que Jésus-christ a confirmée la nouvelle alliance, non par le sang des veaux et des boucs, mais par son propre sang, s'étant offert soi-même à Dieu sans tache afin de purifier nos consciences des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant.

Par où nous devons reconnaître que l'alliance que nous avons avec Dieu est encore plus sainte que celle qu'il avait traitée avec les Israélites par le moyen de Moïse et que ceux qui la violeront doivent s'attendre à une punition très sévère.

Le séjour que Moïse fit sur la montagne de Sināi durant quarante jours, son jeûne miraculeux pendant ce temps-là et les marques que Dieu donna de sa présence par la nuée qui couvrit cette montagne prouvent que la vocation de Moïse et ses lois venaient de Dieu. Nous avons dans ce jeûne de Moïse une image de celui de Jésus-Christ notre Seigneur qui jeûna aussi quarante jours dans le désert avant que de commencer les fonctions de son ministère.

(a) v3 : Sus 19.8

(b) v8 : Hébreux 9.20

(c) v18 : Sous 34.28 ; Deutéronome 9.9-18

CHAPITRE XXV

Dieu commande à Moïse d'exhorter le peuple à contribuer pour la construction du tabernacle, versets 1-9,

et il donne le modèle de l'arche et du propitiatoire qui la couvrait, de la table sur laquelle il devait y avoir continuellement des pains, qu'on appelait les pains de proposition, et du chandelier, versets 10-30.

1. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et qu'on prenne une offrande pour moi, ^a vous recevrez mon offrande de tout homme dont le cœur me l'offrira volontairement.

3. Et c'est ici l'offrande que vous recevrez d'eux, de l'or, de l'argent, de l'airain ;

4. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres ;

5. Des peaux de moutons teintes en rouge et des peaux de couleur hyacinthe et du bois de Sittim.

6. De l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction et des drogues pour le parfum.

7. Des pierres d'onyx et des pierres de remplacements pour l'éphod et pour le pectoral.

8. Et ils me feront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux.

9. Selon tout ce que je te vais montrer, selon le modèle du pavillon et selon le modèle de tous les ustensiles. Et vous le ferez ainsi.

10. ^b Ils feront donc une arche de bois de Sittim et sa longueur sera de deux coudées et demie et sa largeur d'une coudée et demie et sa hauteur d'une coudée et demie.

11. Et tu la couvriras d'or très pur et tu la couvriras par dehors et par dedans et tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.

12. Et tu fondras quatre anneaux d'or que tu mettras à ses quatre coins, savoir deux anneaux à l'un de ses côtés et deux anneaux à l'autre côté.

13. Tu feras aussi des barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'or.

14. Ensuite tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche pour porter l'arche avec elles.

15. Les barres seront dans les anneaux de l'arche et on ne les en tirera point.

16. Et tu mettras dans l'arche le témoignage¹ que je te donnerai.

17. Tu feras aussi le propitiatoire² d'or pur dont la longueur sera de deux coudées et sa largeur d'une coudée et demie.

18. Et tu feras deux chérubins d'or : tu les feras d'ouvrage fait au marteau aux deux bouts du propitiatoire.

19. Fais donc un chérubin au bout de deçà et l'autre chérubin au bout de delà : Vous ferez les chérubins tirés du propitiatoire sur ses deux bouts.

20. Et les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire et leurs faces seront vis-à-vis l'une de l'autre et le regard des chérubins sera vers le propitiatoire.

21. Et tu poseras le propitiatoire en haut sur l'arche et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

22. Et je me trouverai là avec toi et je te dirai de dessus le propitiatoire d'entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël.

23.^c Tu feras aussi une table de bois de Sittim : sa longueur sera de deux coudées et sa largeur sera d'une coudée et sa hauteur d'une coudée et demie.

24. Tu la couvriras d'or pur et tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.

25. Tu lui feras aussi à l'entour une clôture de quatre doigts et à l'entour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.

26. Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or que tu mettras aux quatre coins qui seront à ses quatre pieds.

27. Les anneaux seront à l'endroit de la clôture pour y mettre les barres afin de porter la table avec elles.

28. Tu feras les barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'or pur afin qu'on porte la table avec elles.

29. Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses goblets et ses bassins avec lesquels on fera les aspersions, tu les feras d'or pur.

30. Et tu mettras sur cette table le pain qui sera exposé continuellement devant moi.

31.^d Tu feras aussi un chandelier d'or pur, le chandelier sera façonné au marteau, sa tige et ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs sortiront de lui.

32. Il sortira six branches de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier et trois autres de l'autre côté du chandelier.

33. Il y aura à une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur, à l'autre branche il y aura trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur : Il en sera ainsi aux six branches naissantes du chandelier.

34. Il y aura aussi au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs.

35. Un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier et un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier : Il en sera ainsi aux six branches naissantes du chandelier.

36. Leurs pommeaux et leurs branches seront de lui et tout le chandelier sera une seule pièce faite au marteau et de pur or.

37. Fais aussi ses sept lampes et on les allumera au dessus afin qu'elles éclairent vis-à-vis du chandelier.

38. Et ses mouchettes et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes seront d'or pur.

39. On le fera avec toutes ses parties d'un talent d'or pur.

40.^e Regarde donc et fais selon le modèle qui t'as été montré sur la montagne.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre et sur les suivants que Dieu prescrit aux Israélites une forme de culte de laquelle il ne leur était pas permis de s'écarter et qu'il en régla tellement toutes les circonstances qu'on ne pouvait y faire aucune innovation. Cela était nécessaire pour attacher ce peuple au service du vrai Dieu et pour l'éloigner d'un culte faux et idolâtre auquel il se serait laissé aller s'il eut eu la liberté de faire le service comme il l'aurait trouvé à propos.

2. La forme du culte que Dieu établit avait un extérieur qui frappait et était accompagné de pompe et de diverses cérémonies. En cela Dieu s'accommodait aux idées et aux sentiments des enfants d'Israël qui était un peuple grossier que son penchant aurait entraîné à servir la divinité à la manière des autres nations et qui ne se serait pas soumis à un culte célébré avec simplicité.

3. Dieu voulut qu'il y eut un tabernacle, c'était une tente où le service divin se célébrait, où le peuple s'assemblait pour les actes de la religion et où Dieu donnait des marques de sa présence. Il prescrit un modèle exact de l'arche, de la table, du chandelier et de tout ce qu'il y avait dans le tabernacle et aux environs.

Enfin, nous devons considérer que ces choses étaient établies pour les temps d'alors

et qu'elles servaient de modèle et d'image des choses célestes.

C'est la réflexion que Paul fait dans l'Épître aux Hébreux, chapitre 8.5, sur les dernières paroles de ce chapitre :

Prends garde et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

(a) v2 : Ci-dessous 35.5

(b) v10 : Sous 37.1

(c) v23 : Ci-dessous 37.10

(d) v31 : Ci-dessous 37.17

(e) v40 : Actes 7.44 ; Hébreux 8.5

(1) v16 : La loi.

(2) v17 : ou la couverture de l'arche.

CHAPITRE XXVI

On voit dans ce chapitre le patron des courtines, des tapisseries et de la couverture du tabernacle, versets 1-14,

2. des planches, des soubassements et des barres qui servaient à porter le tabernacle, versets 15-30,

3. du voile qui séparait le lieu saint où était l'autel des parfums, la table et le chandelier d'avec le lieu très saint où l'arche était posée, versets 31-35,

4. de la tapisserie qui était à l'entrée du tabernacle, versets 36-37.

1. Tu ^a feras aussi le pavillon de dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et tu les feras semées de chérubins d'un ouvrage exquis ¹.

2. La longueur d'une pièce sera de vingt-huit coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées, toutes les pièces auront une même mesure.

3. Cinq de ces pièces seront jointes l'une à l'autre et les cinq autres seront aussi jointes l'une à l'autre.

4. Fais aussi des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, au bord du premier assemblage et tu feras ainsi au bord de la dernière pièce dans l'autre assemblage.

5. Tu feras donc cinquante lacets à chaque pièce et tu feras cinquante lacets au bout de la pièce qui est dans le second assemblage : Les lacets seront à l'opposition l'un de l'autre.

6. Tu feras aussi cinquante crochets d'or et tu attacheras les pièces l'une à l'autre avec les crochets, ainsi il n'y aura qu'un seul pavillon.

7. ^b Tu feras aussi des pièces de poils de chèvres pour servir de tabernacle par dessus le pavillon. Tu feras onze de ces pièces.

8. La longueur d'une pièce sera de trente coudées et sa largeur de quatre coudées, les onze pièces auront une même mesure.

9. Et tu joindras cinq de ces pièces à part et les six autres à part, mais tu redoubleras la sixième pièce sur le devant du tabernacle.

10. Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui est attachée et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui est attachée.

11. Tu feras aussi cinquante croquets d'airain et tu feras entrer les crochets dans les lacets et tu assembleras ainsi le tabernacle tellement qu'il n'y en aura qu'un.

12. Mais le surplus qui flottera des pièces du tabernacle, savoir la moitié d'une pièce qui sera de reste, flottera sur le derrière du pavillon.

13. Et une coudée d'un côté et une coudée de l'autre de ce qui sera de surplus dans la longueur

des pièces du tabernacle flottera aux côtés du pavillon, çà et là pour le couvrir.

14. ^c Tu feras encore pour ce tabernacle une couverture de peaux de béliers teintes en rouge et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par dessus.

15. ^d Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim qu'on feras tenir debout.

16. La longueur d'un ais sera de dix coudées et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

17. Il, y aura deux tenons dans chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre et tu feras de même de tous les ais du pavillon.

18. Tu feras donc les ais du pavillon savoir vingt ais au côté qui regarde vers le Midi

19. Et au dessous des vingt ais, tu feras quarante soubassements d'argent, des soubassements sous un ais pour ses deux tenons et deux soubassements sous l'autre ais pour ses deux tenons.

20. Et vingt ais à l'autre côté du pavillon du côté du Septentrion.

21. Et leurs quarante soubassements seront d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

22. Tu feras six ais pour le fond du pavillon vers l'Orient.

23. Tu feras aussi deux ais pour les encoignures du pavillon, aux deux côtés du fond.

24. Et ils seront joints par le bas et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau : il en sera ainsi de ces deux ais qui seront aux deux encoignures.

25. Il y aura donc huit ais et seize soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

26. Et ensuite tu feras cinq barres de bois de Sittim pour les ais des côtés du pavillon.

27. Tu feras aussi cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon et cinq autres barres pour les ais du côté du pavillon, pour le fond vers le côté de l'Occident.

28. Et la barre du milieu qui sera au milieu des ais passera depuis e un bout jusqu'à l'autre.

29. Tu couvriras d'or aussi d'or les ais et tu feras leurs anneaux d'or pour mettre les barres et tu couvriras d'or les barres.

30. ^e Tu dresseras donc le tabernacle selon la forme qui t'a été montrée sur la montagne.

31. ^f Et tu feras un voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, on le feras d'ouvrage exquis semé de chérubins.

32. Et tu le mettras sur quatre colonnes de bois de Sittim couvertes d'or et ils seront sur quatre soubassements d'argent.

33. Et tu mettras le voile sous les crochets et tu feras entrer là dedans, savoir au dedans du voile, l'arche du témoignage et ce voile séparera le saint lieu d'avec le lieu très saint.

34. Et tu poseras le propitiatoire sur l'arche de témoignage au lieu très saint.

35. Tu mettras aussi la table au dehors de ce voile et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le Midi et tu placeras la table du côté du Septentrion.

36. ⁹ Et à l'entrée du tabernacle, tu feras une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

37. Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq colonnes de bois de Sittim que tu couvriras d'or et leurs crochets seront d'or et tu fondras leurs cinq soubassements d'airain.

RÉFLEXIONS

Il a été dit au chapitre précédent pourquoi Dieu voulut fixer par des lois expresses la forme du tabernacle et de toutes ses parties et pourquoi il le fit construire avec les divers ornements et la magnificence qu'on y remarquait.

Ce qu'il y a dans ce chapitre, c'est

1. que comme le tabernacle devait être souvent transporté d'un lieu à un autre, surtout pendant le séjour des Israélites dans le désert, il était fait d'une manière qu'on pouvait le démonter et le rassembler ;

2. que le service qui se célébrait dans le tabernacle et qui fut continué dans le temple de Jérusalem ne devait durer que jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Ce fut ce qui parut lorsque le voile qui fermait l'entrée du lieu très saint se déchira dans le temps de la mort de notre Seigneur, Matthieu 27.51, ce qui marquait comme Paul le dit

que le chemin des lieux saints n'étaient pas manifesté pendant que l'ancien tabernacle subsistait, que le culte légal allait prendre fin et que l'entrée dans le sanctuaire céleste serait désormais ouverte aux hommes par Jésus-Christ. Hébreux 9.11.

- (a) v1 : Ci-dessous 36.8
- (b) v7 : Ci-dessous 36.14
- (c) v14 : Ci-dessous 36.19
- (d) v15 : Ci-dessous 36.20
- (e) v30 : Ci-dessus 25.9-40
- (f) v31 : Ci-dessous 36.35
- (g) v36 : Ci-dessous 36.37

(1) v1 : ou de broderie.

CHAPITRE XXVII

Ce chapitre contient les lois touchant l'autel des holocaustes, le parvis et les lampes qui devaient être allumées pendant la nuit dans le tabernacle.

1. Tu feras aussi un autel de bois de Sittim qui aura cinq coudées de long et cinq coudées de large, l'autel sera carré et sa hauteur sera de trois coudées.

2. Tu lui feras des cornes à ses quatre coins : ses cornes sortiront de lui et tu le couvriras d'airain.

3. Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres et ses racloirs et ses bassins et ses fourchettes et ses encensoirs, tu fera tous ces ustensiles d'airain.

4. Tu lui feras une grille d'airain en forme de treillis et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.

5. Et tu le mettras au dessous de l'enceinte de l'autel en bas et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'airain.

7. Et on fera passer ses barres dans les anneaux, les barres seront aux deux côtés de l'autel pour le porter.

8. Tu le feras d'aix et il sera creux, ils le feront comme il t'a été montré sur la montagne.

9. ^a Tu feras aussi le parvis du pavillon au côté qui regarde vers le Midi, les courtines du parvis seront de fin lin retors, la longueur de l'un des côtés sera de cent coudées.

10. Il y aura vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des colonnes et leurs filets seront d'argent.

11. Ainsi du côté du Septentrion, il y aura en longueur cent coudées de courtines et ses vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des colonnes avec leurs filets seront d'argent.

12. La largeur du parvis du côté de l'Occident sera de cinquante coudées de courtines qui auront dix colonnes avec leurs dix soubassements.

13. Et la largeur du parvis du côté de devant, vers le Levant, aura cinquante coudées.

14. À l'un des côtés il y aura quinze coudées de courtines avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.

15. Et à l'autre côté quinze coudées de courtines avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.

16. Il y aura aussi une tapisserie pour la porte du parvis, de vingt coudées, faite d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, ouvrage de broderie à quatre colonnes et quatre soubassements.

17. Toutes les colonnes du parvis seront ceintes à l'entour d'un filet d'argent et leurs crochets seront d'argent, mais leurs soubassements seront d'airain.

18. La largeur du parvis sera de cent coudées et la largeur sera de cinquante de chaque côté et la hauteur de cinq coudées : Il sera de fin lin retors et les soubassements des colonnes seront d'airain.

19. Que tous les ustensiles du pavillon pour tout son service et tous ses pieux avec les pieux du parvis soient d'airain.

20. ^b Tu commanderas aussi aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge pour le luminaire afin de faire luire les lampes continuellement.

21. Aaron avec ses fils les arrangera en la présence de l'Éternel depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, hors le voile qui est devant le témoignage : Ce sera une ordonnance perpétuelle qui sera gardée par les enfants d'Israël dans leurs générations.

RÉFLEXIONS

L'autel des holocaustes était posé devant l'entrée du tabernacle et c'était sur cet autel qu'on offrait les holocaustes, c'est-à-dire les victimes qui étaient consommées par le feu.

Le parvis qui était au devant du tabernacle était une grande cour où les sacrificateurs et les lévites officiaient et où le peuple s'assemblait pour le service divin.

La loi qui concerne les lampes qui devaient brûler pendant la nuit dans le tabernacle avait été établie parce que Dieu voulait que ce saint lieu fut éclairé durant les ténèbres, de peur qu'il n'y arrivât aucun inconvénient et afin que les ministres y assistassent et le louassent continuellement.

(a) v9 : Ci-dessous 38.9

(b) v20 : Lévitiques 24.2

CHAPITRE XXVIII

Dieu choisit Aaron et ses fils pour exercer le sacerdoce et il prescrit la manière dont Aaron serait revêtu lorsqu'il célébrerait le service. Il règle aussi les vêtements des autres sacrificateurs.

1. Et fait aussi approcher de toi Aaron ton frère avec ses fils d'entre les enfants d'Israël pour m'exercer la sacrificature, savoir Aaron et Nadab, Éleazar et Ithamar, fils d'Aaron.

2. Et tu feras à Aaron ton frère des vêtements sacrés pour sa gloire et pour son ornement.

3. Et tu parleras à toutes les personnes intelligentes, à tous ceux que j'ai rempli de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le consacrer et qu'Aaron m'exerce la sacrificature.

4. Et ce seront ici les vêtements qu'ils feront : le pectoral, l'éphod, le rochet, la tunique brodée, la tiare et la ceinture. Ils feront donc les vêtements sacrés à Aaron ton frère et à ses fils pour m'exercer la sacrificature.

5. Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.

6. ^a Et ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et du fin lin retords, d'ouvrage exquis.

7. Il aura deux épaulettes qui se joindront par les deux bouts et il sera ainsi joint.

8. La ceinture brodée dont il sera ceint et qui sera par dessus sera du même ouvrage et de la même pièce d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

9. Et tu prendras deux pierres d'onix et tu graveras sur elles les noms des douze enfants d'Israël :

10. Il y aura six de leurs noms sur une pierre et les six autres seront sur l'autre pierre, selon l'ordre de leur naissance.

11. Tu graveras sur les deux pierres d'ouvrage de lapidaire de gravure de cachet les noms des enfants d'Israël et tu les enchasseras dans de l'or.

12. Et tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod afin qu'elles soient des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël.

13. Tu feras aussi des agrafes d'or.

14. Et deux chainettes de fin or à bouts en façon de cordon et tu mettras les chainettes ainsi faites à cordons dans les agrafes.

15. ^b Tu feras aussi le pectoral du jugement d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

16. Il sera carré et double et sa longueur sera d'une paume et sa largeur d'une paume.

17. Et tu feras son remplage de pierreries à quatre rangs de pierre. Au premier rang on mettra une sardoine, une topaze, une émeraude.

18. Et au second rang une escarboucle, un saphir et un jaspe.

19. Et au troisième rang un ligure, une agate et une améthyste.

20. Et au quatrième rang un chrysolite, un onyx et un béryl qui seront enchâssés dans de l'or selon leur remplage.

21. Et il y aura de ces pierres selon les noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms, on gravera sur chacune d'elle, de gravure de cachet, un nom et elles seront pour les douze tribus.

22. Tu feras donc pour le pectoral des chainettes à bouts, en façon de cordon, qui seront d'or pur.

23. Et tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.

24. Et tu mettras les deux chainettes d'or faites à cordon dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.

25. Et tu mettras les deux autres bouts des deux chainettes faites à cordon aux deux agrafes et tu les mettras sur les épaulettes de l'éphod sur le devant.

26. Tu feras aussi deux autres anneaux d'or que tu mettras aux deux autres extrémités du pectoral sur le bord qui sera du côté de l'éphod en dedans.

27. Et tu feras deux autres anneaux d'or que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joint, au dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

28. Et ils joindront le pectoral élevé par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec un cordon de pourpre afin qu'il demeure au dessus de la ceinture brodée de l'éphod et que le pectoral ne branle pas de dessus l'éphod.

29. Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfants d'Israël au pectoral du jugement quand il entrera dans le lieu saint, afin qu'il serve continuellement de mémorial devant l'Éternel.

30. Et tu mettras sur le pectoral de jugement l'urim et le tummin ¹ qui seront sur le cœur d'Aaron lorsqu'il viendra devant l'Éternel. Et Aaron portera conti-

nuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur devant l'Éternel.

31. ^c Et tu feras aussi le rochet de l'éphod entièrement de pourpre.

32. Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu et il y aura un ourlet à son ouverture tout autour, d'ouvrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire pas.

33. Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi tout autour et des clochettes d'or entremêlées tout autour.

34. En sorte qu'il y aura une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade aux bords du rochet tout autour.

35. Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service et on entendra le son lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant l'Éternel et quand il en sortira afin qu'il ne meure pas.

36. ^d Et tu feras une lame d'or pur sur laquelle tu graveras de gravure de cachet : LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

37. Tu la mettras avec un cordon d'hyacinthe sur la tiare, sur le devant de la tiare.

38. Et elle sera sur le front d'Aaron et Aaron portera ² les péchés que les enfants d'Israël auront commis dans leurs saintes oblations et dans tous les dons de leurs saintes offrandes et la lame sera continuellement sur son front pour les rendre agréables devant Dieu.

39. ^e Tu feras aussi une chemise brochée de fin lin et tu feras aussi la tiare de fin lin, mais tu feras la ceinture d'ouvrage de broderie.

40. Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises, des ceintures et des calottes pour parure et pour ornement.

41. Et tu en revêtiras Aaron ton frère et ses fils avec lui, tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras afin qu'ils exercent la sacrificature.

42. Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses.

43. Et Aaron et ses fils seront ainsi habillés lorsqu'ils entreront dans le tabernacle d'assignation pour faire le service dans le lieu saint et ils ne seront point coupables d'aucune iniquité et ils ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

RÉFLEXIONS

Les lois qui concernaient les vêtements sacrés avaient pour but d'inspirer au peuple d'Israël du respect pour le service divin et de rendre vénérables les ministres de la religion. Dieu voulait aussi obliger par là les sacrificateurs eux-mêmes à respecter le caractère dont ils étaient revêtus. C'est à quoi les engageaient surtout ces paroles qui étaient gravées sur une lame d'or attachée à la tiare du grand pontife, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

Dieu veut que la religion soit regardée avec respect, qu'on ait en révérence ceux qui en sont les ministres et ils doivent se rendre recommandables devant Dieu et devant les hommes par la gravité et par la sainteté de leurs mœurs aussi bien que par la fidélité de leurs fonctions.

C'est ce qui est particulièrement imposé aux ministres de la nouvelle alliance dont la charge est encore plus sainte que celle des sacrificateurs de l'ancienne loi.

- (a) v6 : Ci-dessous 39.2
- (b) v15 : Ci-dessous 39.8
- (c) v31 : Ci-dessous 39.22
- (d) v36 : Ci-dessous 39.30
- (e) v39 : Ci-dessous 39.27-29

(1) v30 : *Urim* signifie « lumières » ou « révélations » et *tummin* « perfections » ou « vérité ». On croit communément que c'étaient des pierres précieuses qui jetaient un éclat particulier lorsqu'on consultait Dieu et que Dieu répondait par une voix. Quelques-uns ont prétendu que c'étaient de petites figures. On n'a aucune certitude sur ce sujet. Ce qu'il y a d'assuré c'est que l'on consultait le Seigneur par l'*urim* et le *tummin*. Voyez II Samuel 28.6 etc.

- (2) v38 : Expiera.

CHAPITRE XXIX

Dieu prescrit la manière dont Aaron et les autres sacrificateurs devaient être établis dans leurs charges et il leur assigne une portion dans les sacrifices, versets 1-37.

Il ordonne le sacrifice continué qui devait être offert tous les matins et tous les soirs, versets 38-42 et il promet d'habiter au milieu des Israélites, versets 43-46.

1. Et c'est ici ce que tu leur feras quand tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature. Prends un veau du troupeau et deux béliers sans défaut,

2. Et des pains sans levain et des gâteaux sans levain pétris à l'huile et des beignets sans levain oints d'huile, tu les feras de fine farine de froment.

3. Et tu les mettras dans une corbeille et tu les présenteras dans la corbeille, tu présenteras aussi le veau et les deux béliers.

4. Alors tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation et tu les laveras d'eau.

5. Ensuite tu prendras les vêtements et tu en revêtiras Aaron, de la chemise et du rochet de l'éphod et de l'éphod et du pectoral et tu le ceindras par dessus avec la ceinture brodée de l'éphod.

6. Et tu mettras sur sa tête la tiare et la couronne de sainteté sur la tiare.

7. Et tu prendras ^a l'huile de l'onction et tu la répandras sur sa tête, tu l'oindras de cette sorte.

8. Puis tu feras approcher ses fils et tu les revêtiras des chemises.

9. Et tu ceindras de ceintures Aaron et ses fils et tu leur attacheras des mitres et la sacrificature sera entre leurs mains par ordonnance perpétuelle. C'est ainsi que tu consacreras Aaron et ses fils.

10. ^b Et tu feras approcher le veau devant le tabernacle d'assignation et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête de ce veau.

11. Et tu égorgera le veau devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12. Ensuite tu prendras du sang du veau et tu le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel, après quoi tu répandras tout le reste du sang au pied de l'autel.

13. Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles et la taie qui est sur le foie et les deux rognons et la graisse qui est sur eux et tu les feras fumer sur l'autel.

14. Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau et sa fiente hors du camp, c'est un sacrifice pour le péché.

15. Tu prendras aussi l'un des béliers et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête du bélier.

16. Ensuite tu égorgeras le bélier et prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout autour.

17. Après tu couperas le bélier par morceaux et ayant lavé ses entrailles et ses jambes tu les mettras sur les parties que tu auras ainsi coupées et sur sa tête.

18. Et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel, c'est un holocauste à l'Éternel, c'est une agréable odeur, c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

19. Après tu prendras l'autre bélier et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête.

20. Et tu égorgeras le bélier et prenant de son sang, tu le mettras sur le mol de l'oreille droite d'Aaron et sur le mol de l'oreille droite de ses fils et sur le pouce de leur main droite et sur le gros doigt de leur pied droit et tu répandras le reste du sang sur l'autel tout autour.

21. Et tu prendras du sang qui sera sur l'autel et de l'huile de l'onction et tu en feras l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi et lui et ses vêtements et ses fils et les vêtements de ses fils seront consacrés avec lui.

22. Tu prendras aussi la graisse du bélier et la queue et la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons, la graisse qui est dessus et l'épaule droite, (car c'est le béliers des consécration).

23. Tu prendras aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile et un beignet de la corbeille où seront ces choses sans levain et qui sera devant l'Éternel.

24. Et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron et sur les paumes des mains de ses fils et tu les tournoieras ¹ en offrande tournoyée devant l'Éternel.

25. Et les recevant de leurs mains, tu les feras fumer sur l'autel, sur l'holocauste pour être en bonne odeur devant l'Éternel : C'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.

26. Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécration qui est pour Aaron et tu la tournoieras

en offrande tournoyée devant l'Éternel et elle sera ta part.

27. Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée et l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été tournoyé que ce qui aura été élevé du bélier des consécration, de ce qui est à Aaron et de ce qui est pour ses fils.

28. ^c Et que cela soit par ordonnance perpétuelle pour Aaron et pour ses fils, savoir de ce qui sera offert par les enfants d'Israël, car c'est une offrande élevée quand il y aura une offrande élevée, savoir de celles qui sont faites par les enfants d'Israël, de leurs sacrifices de prospérité, leur offrande élevée sera à l'Éternel.

29. Et les saints vêtements qui seront pour Aaron seront pour ses enfants après lui afin qu'ils soient oints et consacrés dans ces vêtements.

30. Celui de ses fils qui sera sacrificateur en sa place et qui viendra au tabernacle d'assignation pour faire le service au lieu saint en sera revêtu pendant sept jours.

31. Or tu prendras le bélier des consécration et tu feras bouillir sa chair dans le lieu saint.

32. Et Aaron et ses fils mangeront à l'entrée du tabernacle d'assignation la chair du bélier ^d et le pain qui sera dans la corbeille.

33. Ils mangeront donc ces choses par lesquelles la propitiation aura été faite pour les consacrer et pour les sanctifier, mais l'étranger n'en mangeras point parce qu'elles sont consacrées.

34. Que s'il demeure de reste de la chair des consécration et du pain jusqu'au lendemain, tu brûleras ce reste-là au feu. On n'en mangeras point parce que c'est une chose consacrée.

35. Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses enfants, selon toutes les choses que je t'ai commandées, tu les consacreras pendant sept jours.

36. Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau pour en faire la propitiation et tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché, en faisant propitiation pour lui et tu l'oindras pour le consacrer.

37. Pendant sept jours tu feras propitiation pour l'autel et tu le consacreras et l'autel sera donc une chose ^e très sainte, tout ce qui touchera l'autel sera saint.

38. Or c'est ici ce que tu feras sur l'autel, c'est d'offrir chaque jour continuellement deux agneaux de l'année.

39. Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin ^f et l'autre entre les deux vêpres.

40. Avec un dixième de fine farine pétrie dans la quatrième partie d'un hin ² d'huile vierge et tu y répandras la quatrième partie d'un hin de vin pour chaque agneau.

41. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres avec un gâteau comme au matin et tu feras la même aspersion et ce sacrifice sera d'une agréable odeur, c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

42. Ce sera l'holocauste que vous offrirez continuellement dans vos âges à l'entrée du tabernacle

d'assignation devant l'Éternel où je me trouverai avec vous pour te parler.

43. Je me trouverai donc là pour les enfants d'Israël et Israël sera sanctifié par ma gloire.

44. Je consacrerai donc le tabernacle d'assignation et l'autel. Je consacrerai aussi Aaron et ses fils afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

45. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël et je serai leur Dieu.

46. Et ils sauront que je suis l'Éternel leur Dieu qui les ai tirés du pays d'Égypte pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel ton Dieu.

RÉFLEXIONS

Les cérémonies et les solennités qui furent pratiquées par le commandement de Dieu lorsque Aaron et ses fils furent installés dans leurs charges tendaient à apprendre au peuple qu'ils étaient les ministres de Dieu et que leurs fonctions étaient toutes saintes.

Dieu a donné des lois qui ne sont pas moins expresses et qui sont encore plus importantes sur ce qui doit être observé dans l'église chrétienne lorsqu'il s'agit de la vocation des pasteurs et ces lois doivent être suivies inviolablement.

2. La loi touchant le sacrifice du matin et du soir est fondée sur l'obligation où les hommes sont de servir Dieu continuellement et en particulier de lui offrir au commencement et à la fin de chaque jour le sacrifice de leurs prières et de leurs louanges.

3. Si Dieu promettait aux Israélites d'habiter au milieu d'eux, nous ne pouvons pas douter qu'il n'habite d'une manière encore plus intime et plus salutaire dans l'église chrétienne.

L'Apôtre Paul le montre lorsqu'il applique aux chrétiens cette promesse qui se lit dans ce chapitre :

J'habiterai au milieu d'eux et je serai leur Dieu et lorsqu'il les exhorte par cette considération à se séparer du monde et de ses souillures et à achever leur sanctification dans la crainte du Seigneur, II Corinthiens 16.17 et 7.1

(a) v7 : Ci-dessous 30.25

(b) v10 : Lévitique 1.3

(c) v28 : Lévitique 7.34 et 10.14

(d) v32 : Lévitique 8.31 et 24.9

(e) v37 : Matthieu 23.19

(f) v39 : Nombres 28.3

(1) v24 : On présentait les offrandes en les agitant ou en les remuant à droite et à gauche, haut et bas et de tous côtés.

(2) v40 : C'était une mesure de choses liquides.

CHAPITRE XXX

Dieu donne à Moïse le modèle de l'autel des parfums et il en marque l'usage, versets 1-10.

2. Il ordonne que tous les Israélites paient, depuis l'âge de vingt ans, un demi sicle pour les usages du tabernacle, versets 11-16.

3. Il commande de faire une grande cuve d'airain où les sacrificateurs devaient se laver les mains et

les pieds avant que de célébrer le service divin, versets 17-21.

4. Il prescrit la composition de l'huile sainte dont on devait oindre tout ce qu'il y avait dans le tabernacle aussi bien que les sacrificateurs et celle du parfum sacré, versets 22-36.

1. Tu feras aussi un autel ^a pour y faire le parfum et tu le feras en bois de Sittim.

2. Sa longueur sera d'une coudée, sa largeur d'une coudée, il sera carré, mais sa hauteur sera de deux coudées et ses cornes sortiront de lui.

3. Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus que ses côtés tout à l'entour et ses cornes et tu lui feras un couronnement d'or tout autour.

4. Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au dessous de son couronnement, à ses deux côtés, que tu mettras aux deux coins pour y faire passer les deux barres qui serviront à le porter.

5. Tu feras les barres en bois de Sittim et tu les couvriras d'or.

6. Et tu les mettras devant le voile qui est devant l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui couvre le témoignage où je me trouverai avec toi.

7. Et Aaron y fera un parfum d'aromates chaque matin, quand il accommodera les lampes, il y fera le parfum.

8. Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres, il y fera aussi le parfum, savoir le parfum qu'on fera continuellement devant l'Éternel dans vos âges.

9. Vous n'offrirez point sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni offrande et vous n'y ferez aucune aspersion.

10. Mais Aaron fera une fois l'an la propitiation sur les cornes de cet autel. Il fera donc la propitiation une fois l'an sur cet autel dans vos âges avec le sang de l'oblation pour le péché faite pour les propitiations. C'est une chose très sainte et consacrée à l'Éternel.

11. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

12. ^b Quand tu feras le compte des enfants d'Israël, selon leur nombre, chacun d'eux donnera quelque chose à l'Éternel pour racheter sa personne quand tu en feras le dénombrement et ils ne seront frappés d'aucune plaie quand tu en feras le dénombrement.

13. Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi sicle selon le sicle du sanctuaire ^c qui est de vingt oboles, le demi sicle donc sera l'oblation à l'Éternel.

14. Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis vingt ans et au dessus, feront cette offrande élevée à l'Éternel.

15. Le riche n'augmentera rien et le pauvre ne diminuera rien du demi sicle quand ils feront cette offrande élevée à l'Éternel afin de faire la propitiation pour vos personnes.

16. Tu prendras donc des enfants d'Israël l'argent des propitiations et tu l'appliqueras à l'œuvre du tabernacle d'assignation : Et il sera pour mémorial aux

enfants d'Israël devant l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

17. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

18. Fais aussi une cuve d'airain avec son soubassement d'airain pour s'y laver et tu la mettras entre le tabernacle d'assignation et l'autel et tu mettras de l'eau dedans.

19. Et Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds.

20. Quand ils entreront au tabernacle d'assignation, ils se laveront d'eau afin qu'ils ne meurent pas et quand ils approcheront de l'autel pour faire le service afin de faire fumer l'offrande faite par feu à l'Éternel.

21. Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains afin qu'ils ne meurent pas : Ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron que pour sa postérité dans leurs âges.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

23. Prends des choses aromatiques les plus exquises, de la myrrhe franche pour cinq cents sicles¹, du cinnamome odoriférant pour la moitié, savoir pour deux cent cinquante et du roseau aromatique pour deux cent cinquante :

24. De la casse pour cinq cents sicles selon le sicle du sanctuaire et un hin d'huile d'olive :

25. Et tu en feras de l'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur, ce sera l'huile de l'onction sainte.

26. Et tu oindras le tabernacle d'assignation et l'arche du témoignage.

27. La table et tous les ustensiles, le chandelier et ses ustensiles et l'autel du parfum ;

28. Et l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.

29. Ainsi tu les consacreras et ils seront une chose très sainte, tout ce qui les touchera sera saint.

30. Tu oindras aussi Aaron et ses fils et tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature.

31. Tu parleras encore aux enfants d'Israël disant : Ce me sera une huile d'onction sacrée dans vos âges.

32. On n'en oindra point la chair d'aucun homme et vous n'en ferez point d'autre de même composition, elle est sainte, elle vous sera sainte.

33. Quiconque fera une composition semblable et qui en mettras sur un étranger sera retranché d'entre ses peuples.

34. L'Éternel dit aussi à Moïse : Prends des aromates, savoir du stacte, de l'onyx, du galbanum, le tout préparé et de l'encens pur, le tout en poids égal.

35. Et tu en feras un parfum aromatique selon l'art du parfumeur. Tu y mettras du sel afin qu'il soit pur et saint.

36. Et quand tu l'auras bien pilé menu, tu en mettras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage où je me trouverai avec toi. Ce sera une chose très sainte.

37. Et quant au parfum que tu feras, vous n'en ferez point de semblable composition. Ce te sera une chose consacrée à l'Éternel.

38. Quiconque en aura fait de semblable pour en sentir l'odeur sera retranché d'entre ses peuples.

RÉFLEXIONS

L'autel des parfums était posé dans le lieu saint devant le voile. On y faisait fumer le parfum le matin et le soir et le grand sacrificateur y faisait une fois l'an, au jour des expiations, la propitiation pour le peuple en mettant du sang des victimes sur les cornes de cet autel.

2. Le demi-sicle que tous les Israélites riches et pauvres payaient était un tribut et un hommage qu'ils rendaient à Dieu et cela servait à les faire se souvenir qu'ils dépendaient de lui. Cet argent était destiné à fournir aux dépenses nécessaires pour l'entretien du tabernacle. C'est ainsi que les chrétiens doivent faire hommage à Dieu de tout ce qu'ils possèdent.

3. Dieu voulait que les sacrificateurs se lavassent avant que de faire leurs fonctions pour leur apprendre et à tout le peuple qu'il faut être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant lui.

4. La défense d'employer l'huile sainte et le parfum sacré à d'autres usages que ceux qui sont ici prescrits tendaient à inspirer un plus grand respect de la religion et pour les choses consacrées au culte divin.

(a) v1 : Ci-dessous 37.25

(b) v12 : Nombres 1.2

(c) v13 : Nombres 3.47

(1) v23 : Ou : le poids de cinq cents sicles, et ainsi de suite, comme au verset 34.

CHAPITRE XXXI

Dieu nomme les ouvriers qui doivent travailler aux ouvrages nécessaires pour le tabernacle, versets 1-11.

Il réitère la loi qui prescrivait l'observation de la loi, versets 12-17.

Il donne à Moïse les deux tables de la loi, verset 18.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

2. ^a Regarde, j'ai appelé nommément Betsaléel le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda :

3. Et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu en industrie, en intelligence, en science pour toutes sortes d'ouvrages,

4. Pour inventer tout ce qu'on peut faire en or, en argent et en airain,

5. Dans la sculpture des pierres pour les mettre en œuvre et dans la menuiserie, pour travailler en toute sorte d'ouvrage.

6. Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab fils d'Ahisamac de la tribu de Dan et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent afin qu'ils fassent toutes les choses que je t'ai commandé de faire.

7. Savoir, le tabernacle d'assignation, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est au dessus et tous les ustensiles du tabernacle,

8. Et la table et tous ses ustensiles et le chandelier pur et tous ses ustensiles et l'autel des parfums,

9. Et l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

10. Et les vêtements de service, les vêtements saints d'Aaron sacrificateur et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature,

11. Et l'huile de l'onction et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire. Et ils feront toutes les choses que je t'ai commandé de faire.

12. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

13. Tu parleras encore aux enfants d'Israël, disant : Cependant, vous garderez mes sabbats, car ^b c'est un signe entre moi et vous dans vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Éternel qui vous sanctifie.

14. ^c Gardez donc le sabbat, car il vous doit être saint. Quiconque le violera sera muni de mort, même quiconque fera aucune œuvre en ce jour-là sera retranché du milieu de ses peuples.

15. On travaillera pendant six jour, mais au septième jour, c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel : quiconque fera aucune œuvre au jour du repos sera puni de mort.

16. Ainsi les enfants d'Israël garderont le sabbat pour célébrer le jour du repos dans leurs âges par une alliance perpétuelle.

17. C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité, ^d car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre et il a cessé au septième et il s'est reposé.

18. Et après que Dieu eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna ^e les deux tables du témoignage, les deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre considérations à faire sur ce chapitre.

1. Dieu ne remit pas au peuple le choix des personnes qui devaient travailler au tabernacle, mais il nomma ceux qui devaient avoir la principale direction de cet ouvrage, afin qu'il parut que tout ce qui concernait son service se faisait par son ordre et sous son autorité.

2. On peut voir par ce chapitre et par les suivants que bien que les enfants d'Israël eussent été en Égypte dans un état d'oppression, il y avait pourtant parmi eux des personnes de l'un et de l'autre sexe qui avait de l'industrie et qui étaient en état de faire toutes sortes d'ouvrages.

3. Dieu réitéra dans cette occasion la loi touchant l'observation du sabbat, de peur que ceux qui devaient travailler au tabernacle ne fussent dispensés de se reposer ce jour-là. Et les fréquentes répétitions de cette loi, aussi bien que de la peine de mort qui était dénoncée contre ceux qui la violeraient,

montrent qu'elle était de très grande importance. La célébration continuelle de ce jour de repos faisait, en effet, souvenir les Juifs qu'ils adoraient le seul vrai Dieu créateur du monde, ce qui les préservait de tomber dans l'idolâtrie.

4. Dieu après avoir publié sa loi sur le mont de Sinaï voulut la graver sur des tables de pierres, afin que cette loi fut conservée sans aucun changement dans les siècles à venir. L'intention de Dieu a toujours été que les hommes s'attachassent à sa parole et à la révélation qu'il leur a faite de sa volonté, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher et sans y rien changer et qu'elle fût la règle invariable de leur croyance et de leur conduite.

(a) v2 : Ci-dessous 33.30

(b) v13 : Ézéchiël 20.12

(c) v14 : Ci-dessus 20.8

(d) v17 : Ci-dessus 20.12 ; Genèse 2.2-3

(e) v18 : Ci-dessous 32.16 ; Deutéronome 9.10

CHAPITRE XXXII

C'est ici l'histoire de l'idolâtrie que les enfants d'Israël commirent en adorant le veau d'or et de la punition que Moïse fit faire de ce péché.

1. Mais le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne s'assembla vers Aaron et lui dit : Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce qui est de Moïse, qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2. Et Aaron leur répondit : Mettez en pièce les bagues d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles et apportez-les moi.

3. Et aussitôt tout le peuple mit en pièce les bagues d'or qui étaient à leurs oreilles et ils les apportèrent à Aaron

4. Qui les ayant reçues de leurs mains forma l'or avec un burin ^a après qu'il en eut fait un veau de fonte. Alors ils dirent : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.

5. Ce qu'Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce veau et il cria disant : Demain il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

6. Ainsi ils se levèrent de bon matin le lendemain et ils offrirent des holocaustes et ils présentèrent des sacrifices de prospérité ^b et le peuple s'assit pour manger et pour boire et ensuite ils se levèrent pour danser.

7. Alors l'Éternel dit à Moïse : Va, descends, car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte s'est corrompu.

8. Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre, ils se sont fait un veau en fonte et ils se sont prosternés devant lui et lui sacrifiant, ils ont dit : ^c Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte.

9. L'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple, ^d voici, c'est un peuple au cou raide.

10. Or maintenant laisse-moi faire et ma colère s'allumera contre eux et je les consumerai, mais je te ferai devenir une grande nation.

11. ^e Alors Moïse supplia l'Éternel son Dieu et dit : Ô Éternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple que tu as retiré du pays d'Égypte avec une grande puissance et par une main forte ?

12. ^f Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : Il les a retirés à mauvais dessein pour les tuer dans les montagnes et pour les consumer de dessus la terre ? Reviens de l'ardeur de ta colère et te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple.

13. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël tes serviteurs ^g auxquels tu as juré par toi-même en leur disant : Je multiplierai votre prospérité comme les étoiles des cieux et je donnerai tout ce pays dont j'ai parlé à votre postérité et ils l'hériteront à jamais.

14. Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.

15. Et Moïse retourna et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage ¹ en sa main, savoir les tables écrites de leurs deux côtés, elles étaient écrites deçà et delà.

16. ^h Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, l'écriture aussi était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables.

17. Alors Josué entendant la voix du peuple qui menait du bruit dit à Moïse : Il y a un bruit de bataille au camp.

18. Et Moïse lui répondit : Ce n'est point une voix, ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni un cri de gens qui soient les plus faibles, mais j'entends une voix de personnes qui chantent.

19. Et il arriva que lorsque Moïse fût approché du camp, il vit le veau et les danses. alors la colère de Moïse s'alluma et il jeta de ses mains les tables et les rompit au pied de la montagne.

20. Après, il prit le veau qu'ils avaient fait et le fit fondre et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre, ensuite il répandit cette poudre dans les eaux et il en fit boire aux enfants d'Israël.

21. Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple que tu aies attiré sur lui un si grand péché ?

22. Et Aaron lui répondit : Que la colère ne s'allume point, tu sais que ce peuple est porté au mal.

23. Et ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

24. Alors je leur ai dit : Que celui qui a de l'or le mette en pièces. Et ils me l'ont donné et je l'ai jeté au feu et ce veau en est sorti.

25. Or Moïse vit que le peuple était dépouillé, (car Aaron l'avait dépouillé pour être en opprobre parmi leurs ennemis).

26. Moïse donc se tenant à la porte du camp dit : Qui est pour l'Éternel ? Qu'il vienne vers moi. Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui.

27. Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté, passez et repassez de porte en porte par le camp et

que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin.

28. Et, les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait dit et en ce jour-là il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent.

29. Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Éternel, chacun de vous, même en tuant son fils et son frère, afin qu'aujourd'hui vous attireriez sur vous la bénédiction.

30. Et le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché, mais je monterai à cette heure vers l'Éternel, je ferai, peut-être, propitiation pour votre péché.

31. Moïse donc retourna vers l'Éternel et dit : Hélas, je te prie, ce peuple a commis un grand péché en se faisant des dieux d'or.

32. Mais maintenant, pardonne-leur leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit ².

33. Et l'Éternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.

34. Va maintenant, conduit le peuple au lieu duquel je t'ai parlé. Voici mon ange ira devant toi et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché.

35. Ainsi l'Éternel frappa le peuple parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

1. Le grand péché des Israélites, qui nonobstant tant d'avertissements que Dieu leur avait donné d'éviter l'idolâtrie et les promesses solennelles qu'ils venaient de lui faire dans l'alliance que Moïse avait traitée avec eux, firent un veau d'or et l'adorèrent, imitant en cela l'idolâtrie des Égyptiens.

Il est à remarquer sur cela que quoi qu'ils prétendirent adorer le vrai Dieu sous la figure du veau d'or, ils commirent pourtant une véritable idolâtrie, Dieu ayant expressément défendu cela dans la loi, ce qui fait voir qu'il n'est en aucune façon permis d'adorer aucune autre image et que l'intention ne peut rendre légitime ce que Dieu a défendu.

2. La mollesse d'Aaron, qui au lieu de s'opposer, comme il le devait à cette idolâtrie, y consentit, nous montre que la complaisance et la timidité, surtout dans les personnes publiques, sont souvent la cause de bien des crimes et ont des suites tout-à-fait funestes et qu'on se rend très coupable lorsqu'on ne résiste pas fortement au mal.

3. La grande charité de Moïse qui intercédait avec tant d'ardeur pour les enfants d'Israël doit engager tous les gens de bien et surtout les serviteurs de Dieu à intercéder et à prier pour les péchés et l'égard que Dieu eut à cette intercession de Moïse fait voir que les prières des justes sont très efficaces auprès de Dieu.

4. Il faut considérer que la punition que les Lévites firent de l'idolâtrie du peuple fut très sévère, mais qu'elle était juste, puisque Dieu avait expressément ordonné qu'on fit mourir les idolâtres.

Enfin, la lecture de cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ce que l'Apôtre Paul dit à cette occasion dans I Corinthiens X :

Que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point les choses mauvaises comme les Israélites les convoitèrent et que nous ne les imitions point dans leur idolâtrie, dans leurs égarements et dans leurs dissolutions.

- (a) v4 : Psaume 106.19
- (b) v6 : I Corinthiens 10.7
- (c) v8 : I Rois 12.28
- (d) v9 : Ci-dessous 33.3 ; Deutéronome 9.13
- (e) v11 Psaume 106.23
- (f) v12 : Nombres 14.13
- (g) v13 : Genèse 12.7, 13.15, 15.18, 26.4 et 28.13 ; Deutéronome 34.4
- (h) v16 : Ci-dessus 31.18 ; Deutéronome 9.10

- (1) v15 : De la loi
- (2) v32 : C'est-à-dire : fais-moi mourir, voyez Nombres 11.15

CHAPITRE XXXIII

Quatre choses sont ici rapportées.

1. *L'humiliation du peuple d'Israël après qu'il eut commis l'idolâtrie du veau d'or, versets 1-6.*

2. *Comment le tabernacle, qui était le lieu où le peuple s'assemblait pour entendre la volonté de Dieu, fut dressé hors du camp et de quelle manière Dieu y parlait à Moïse, versets 7-11.*

3. *Moïse prie Dieu encore une fois de pardonner aux Israélites et d'être toujours avec eux, versets 12-17.*

4. *Il le prie de lui faire voir sa gloire, versets 18-23.*

1. ^b Et l'Éternel dit à Moïse : Va, monte d'ici, toi et ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte au pays duquel j'ai juré à Abraham, Isaac et Jacob, disant : ^a Je le donnerai à ta postérité.

2. Et j'enverrai un ange devant toi et je chasserai les Cananéens, les Amorrhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens ;

3. Pour vous conduire au pays où coulent le lait et le miel. Car je ne monterai point au milieu de toi, ^c (parce que tu es un peuple au cou raide) de peur que je ne te consume en chemin.

4. Et le peuple entendant ces paroles facheuses en gémit et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi.

5. Car l'Éternel avait dit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple de cou raide, je te consumerai. Maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi et je verrai ce que je te ferai.

6. Ainsi les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.

7. Et Moïse prit le tabernacle et se le dressa hors du camp, l'éloignant du camp et il l'appela le temple d'assignation ¹, et tous ceux qui cherchaient l'Éternel ² sortaient vers le tabernacle d'assignation qui était hors du camp.

8. Et aussitôt que Moïse sortait vers le tabernacle, tout le peuple se levait et chacun se tenait à l'entrée

de sa tente et regardait Moïse par derrière jusqu'à ce qu'il entrât dans le tabernacle.

9. Et aussitôt que Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte du tabernacle et l'Éternel parlait avec Moïse.

10. Et tout le peuple voyant la colonne de la nuée qui s'arrêtait à la porte du tabernacle se levait et chacun se prosternait à la porte de sa tente.

11. Et l'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son intime ami, puis Moïse retournait au camp, mais son serviteur Josué fils de Nun, jeune homme ³, ne quittait point le tabernacle.

12. Et Moïse dit à l'Éternel : Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant tu as dit : Je te connais par ton nom et même, tu as trouvé grâce devant mes yeux.

13. Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, regarde aussi que cette nation est ton peuple.

14. Et l'Éternel dit : Ma face ira ⁴ et je te donnerai du repos.

15. Et Moïse dit : Si ta face ne vient pas, ne nous fais point monter d'ici.

16. Car à quoi connaîtra-t-on que nous ayons trouvé grâce devant tes yeux et moi et ton peuple ? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous ? Car alors et moi et ton peuple nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre.

17. Et l'Éternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis, car tu as trouvé grâce devant mes yeux et je t'ai connu par ton nom.

18. Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire.

19. Et Dieu dit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, je crierai le nom de l'Éternel devant toi et je ^d ferai grâce à qui je ferai grâce et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion.

20. Et il lui dit : Tu ne pourras voir ma face, car nul homme ne peut me voir et vivre.

21. L'Éternel dit aussi : Voici un lieu près de moi et tu t'arrêteras sur ce rocher.

22. Et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher et je te couvrirai de ma main jusqu'à que je sois passé.

23. Et je tirerai ma main et tu me verras par derrière, mais ma face ne se verra point.

RÉFLEXIONS

L'exemple des Israélites qui se dépouillèrent de leurs ornements, après qu'ils eurent été punis de leur idolâtrie, nous apprend à nous humilier lorsque Dieu est irrité contre nous et que nous l'avons offensé et à donner toutes les marques possibles de la sincérité de notre repentance.

2. La manière dont Dieu parlait et se communiquait à Moïse prouve qu'il a été un très grand prophète, que ses lois et sa doctrine procédaient de Dieu et qu'ainsi nous devons les regarder avec un grand respect.

3. L'on doit aussi remarquer dans les prières que Moïse continua de faire pour les Israélites, son extrême tendresse pour eux et son grand zèle pour la gloire de Dieu. À son exemple ceux que Dieu a établis dans son église pour conducteurs ne doivent jamais cesser de prier pour ceux qui leurs sont fournis.

4. Ce que Dieu répondit à Moïse lorsque ce prophète le pria de lui faire voir sa gloire prouve ce que dit l'Apôtre Paul dans I Timothée VI

Que Dieu habite une lumière inaccessible et que nul homme ne peut le voir en cette vie.

Mais cela doit aussi nous faire reconnaître que Jésus-Christ notre Seigneur est infiniment au-dessus de Moïse,

puisqu'il a vu Dieu et qu'il était dès le commencement avec lui. Jean I.

Enfin nous devons penser que si nous ne pouvons pas voir Dieu en cette vie, nous le verrons tel qu'il est dans la vie à venir et cette espérance doit nous engager à nous purifier comme lui-même est pur, I Jean 3.2-3.

(a) v1 : Genèse 12.7, 26.4 et 28.13

(b) v2 : Ci-dessus 23.20

(c) v3 : Ci-dessus 39.2 ; Deutéronome 9.13

(d) v19 : Romains 9.15

(1) v7 : Ou : la tente de l'assemblée.

(2) v7 : C'est-à-dire : qui voulait s'informer de la volonté de Dieu par le moyen de Moïse.

(3) v11 : Son ministre, Josué avait alors 53 ans.

(4) v14 : C'est-à-dire : J'irai moi-même.

CHAPITRE XXXIV

Dieu donne à Moïse les secondes tables de la loi, versets 1-4.

Il se fait voir à lui, versets 5-8.

Il promet d'introduire les enfants d'Israël dans le pays de Canaan, il leur commande de détruire les idoles des Cananéens et il leur défend d'avoir aucun commerce avec eux, versets 9-17.

Dieu répète les lois touchant la pâque, la consécration des premiers-nés, les prémices des fruits, le sabbat et les autres fêtes solennelles, versets 18-27.

Après cela Moïse descend de la montagne et se couvre la face d'un voile parce qu'elle était devenue resplendissante et que le peuple en était ébloui, versets 28-35.

1. Et l'Éternel dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues.

2. Et sois prêt au matin et monte le matin sur la montagne de Sinaï et présente-toi là devant moi au haut de la montagne.

3. Mais que nul ne monte avec toi et même que nul ne paraisse avec toi sur la montagne même, que ni les bœufs, ni les brebis ne paissent point près de cette montagne.

4. Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières et se leva de bon matin et monta sur

la montagne de Sinaï comme l'Éternel lui avait commandé et prit en sa main les deux tables de pierre.

5. Et l'Éternel descendit dans la nuée et s'arrêta là avec Moïse ^a et cria le nom de l'Éternel.

6. Et comme l'Éternel passait par devant lui, il cria : l'Éternel, l'Éternel, le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité,

7. ^b Qui garde la miséricorde jusqu'en mille générations, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché et qui ne tient point le coupable pour innocent et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

8. Et Moïse aussitôt baissa la tête contre terre et se prosterna :

9. Et il dit : Ô Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'est un peuple de cou raide : Pardonne donc nos iniquités et notre péché et possède-nous comme ton héritage.

10. Et Dieu répondit : Voici je traite alliance et je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation et tout le peuple au milieu duquel tu es verra l'œuvre de l'Éternel, car ce que je m'en vais faire avec toi sera une chose terrible.

11. Garde ce que je te commande aujourd'hui. voici je m'en vais chasser devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.

12. ^c Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piège au milieu de toi.

13. Mais vous démolirez leurs autels et vous briserez leurs statues et vous couperez leurs bocages.

14. Car tu ne te prosterner point devant un autre dieu, parce que l'Éternel se nomme le Dieu jaloux, c'est le Dieu fort qui est jaloux.

15. ^d Prends donc garde de ne traiter point d'alliance avec les habitants du pays, de peur que quand ils viendront à se prostituer après leurs dieux et à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'appelle et que tu ne manges de son sacrifice :

16. ^e Et que tu ne prennes pour tes fils de leurs filles, lesquelles se prostituant après leurs dieux feront aussi prostituer tes fils après leurs dieux.

17. Tu ne te feras aucun dieu de fonte.

18. Tu garderas le fête solennelle des pains sans levain. Tu mangeras les pains sans levains pendant sept jours, (^f comme je t'ai commandé) en la saison du mois auquel les épis murissent. Car au mois auquel les épis murissent, tu es sorti du pays d'Égypte.

19. ^g Tout ce qui naîtra le premier m'appartiendra et même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant des bœufs que des brebis.

20. Mais tu rachètera avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne : Si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils et ^h nul ne se présentera devant ma face à vide.

21. Tu travailleras six jours, mais au septième tu te reposeras, tu te reposeras même au temps du labourage et dans celui de la moisson.

22. ⁱ Tu feras la fête solennelle des semaines au temps des premiers fruits de la moisson du froment et la fête solennelle de la récolte à la révolution de l'année.

23. ^j Tous les mâles d'entre-vous comparaitront trois fois l'an devant le dominateur l'Éternel, le Dieu d'Israël.

24. Car je dépossèderai les nations de devant toi et j'étendrai tes limites et nul ne formera des desseins contre ton pays lorsque tu monteras pour te présenter trois fois l'an devant l'Éternel ton Dieu.

25. ^k Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé, on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de pâque jusqu'au matin.

26. ^l Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de l'Éternel ton Dieu. ^m Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

27. L'Éternel dit aussi à Moïse : Écris ces paroles, car c'est suivant le teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël.

28. ⁿ Et Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits sans manger du pain et sans boire de l'eau ^o et l'Éternel écrivit sur les tables de l'alliance, savoir les dix paroles.

29. Or lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux tables du témoignage, lorsque, dis-je, il descendit de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue toute rayonnant pendant qu'il parlait avec Dieu.

30. Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse et s'étant aperçu que la peau de son visage était toute rayonnante, ils craignirent de s'approcher de lui.

31. Alors Moïse les appela et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui. Et Moïse leur parla.

32. Après cela tous les enfants d'Israël s'approchèrent et il leur commanda toutes les choses que l'Éternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï.

33. Ainsi Moïse acheva de leur parler : (^p Or il s'était mis un voile sur sa face).

34. Et quand Moïse entra vers l'Éternel pour parler avec lui, il ôta le voile jusqu'à ce qu'il sortit du tabernacle et étant sorti, il disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été commandé.

35. Et les enfants d'Israël avaient vu que le visage de Moïse, savoir la peau de son visage était rayonnante, c'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce chapitre :

1. que Dieu, ensuite des prières de Moïse, pardonna au peuple d'Israël, qu'il donna une seconde

fois les tables de la loi à ce peuple et qu'il promit de l'introduire dans le pays de Canaan. En cela nous devons reconnaître la grande miséricorde de Dieu et l'efficace de l'intercession des gens de bien.

2. Moïse rapporte que lorsqu'il demanda à voir la gloire de Dieu, il ne la vit qu'en partie et que Dieu ne lui dit autre chose dans cette occasion, sinon qu'il était miséricordieux et plein de bonté, mais qu'il était aussi juste et qu'il ne tenait point le coupable pour innocent. Dieu se fait connaître à nous en cette vie autant qu'il est nécessaire que nous le connaissions pour le craindre, c'est-à-dire comme souverainement bon et parfaitement juste, ce sont là ses deux principales perfections et ce qui nous engage surtout à le servir et à obéir à ses lois.

3. La défense que Dieu fit à son peuple de traiter alliance avec les Cananéens nous avertit que le commerce avec les méchants est très dangereux et que nous devons nous en éloigner avec soin.

4. Les lois touchant les premiers-nés, les prémices, le sabbat et les fêtes avaient été établies par une grande sagesse afin que les Israélites se souvinssent des principales grâces que Dieu leur avait accordées et pour les empêcher d'imiter les coutumes et les superstitions des idolâtres.

5. C'est une chose remarquable que lorsque les Israélites allaient aux fêtes solennelles, Dieu empêchait leurs ennemis d'entrer dans le pays. C'était une marque bien particulière de la protection divine sur ce peuple et une preuve que Dieu bénit et protège ceux qui le servent et qu'il les garantit des dangers où ils pourraient être exposés.

Enfin, ce qui est dit que Moïse avait sa face resplendissante lorsqu'il descendit de la montagne servait à assurer les enfants d'Israël qu'il leur parlait de la part de Dieu. Ce changement qui arriva en la personne de Moïse est une image de celui que la communication avec Dieu produit dans l'âme des fidèles et de la gloire dont les bien-heureux brilleront lorsqu'ils verront Dieu et qu'ils jouiront de sa présence dans le ciel.

(a) v1 : Ci-dessus 33.19

(b) v7 : Ci-dessus 20.6 ; Nombres 14.18 ; Deutéronome 5.10 ; Psau-
mes 86.15, 103.8 et 145.8 ; Jérémie 32.18

(c) v12 : Ci-dessus 23.32 ; Deutéronome 7.2

(d) v15 : Ci-dessus 23.32 ; Deutéronome 7.2

(e) v16 : I Rois 11.2

(f) v18 : Ci-dessus 12.15 et 23.15

(g) v19 : Ci-dessus 13.2 et 22.29 ; Ézéchiel 44.30

(h) v20 : Ci-dessus 23.15 ; Deutéronome 16.16

(i) v22 : Ci-dessus 23.16

(j) v23 : Ci-dessus 23-17 ; Deutéronome 16.16

(k) v25 : Ci-dessus 23.18

(l) v26 : Ci-dessus 23.19 ; Deutéronome 16.2

(m) v26 : Ci-dessus 23.19

(n) v28 : Ci-dessus 24.18 ; Deutéronome 9.18

(o) v28 : Ci-dessus 31.18 et 34.1 ; Deutéronome 4.13

(p) v33 : II Corinthiens 3.7-13

CHAPITRE XXXV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. Une répétition de la loi du sabbat, versets 1-3.
2. L'offrande que tout le peuple fit pour le tabernacle, versets 4-35.

1. Moïse donc assembla toute la congrégation des enfants d'Israël et leur dit : Ce sont ici les choses que l'Éternel a commandé de faire.

2. On travaillera pendant six jours, mais le septième jour sera saint, car c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel : Quiconque travaillera en ce jour-là sera puni de mort.

3. Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.

4. Et Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel vous a commandé de faire, disant :

5. Prenez de ce qui est chez vous une offrande élevée pour l'Éternel : ^a Quiconque sera de bonne volonté apportera cette offrande à l'Éternel, de l'or, de l'argent et de l'airain,

6. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin, des poils de chèvres,

7. Des peaux de moutons teintes en rouge et des peaux de couleur hyacinthe, du bois de Sittim,

8. De l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction et pour le parfum des choses aromatiques,

9. Des pierres d'onyx et des pierres de remplages pour l'éphod et pour le pectoral.

10. Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront et feront tout ce que l'Éternel a commandé.

11. Savoir le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements.

12. L'arche et ses barres, le propitiatoire et le voile pour tendre devant l'arche.

13. La table et ses barres et tous ses ustensiles et le pain de proposition.

14. Et le chandelier du luminaire, ses ustensiles, ses lampes et l'huile du luminaire.

15. Et l'autel du parfum et ses barres, l'huile de l'onction, le parfum des choses aromatiques et la tapisserie pour tendre à l'entrée, à savoir à l'entrée du pavillon.

16. L'autel de l'holocauste, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.

17. Les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements et la tapisserie pour tendre à la porte du parvis.

18. Et les pieux du pavillon et les pieux du parvis et leur cordage.

19. Les vêtements de service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements d'Aaron sacrificateur et les vêtements de ses enfants pour exercer la sacrificature.

20. Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de la présence de Moïse.

21. Et tous ceux dont le cœur fut ému de bonne volonté vinrent et tous ceux dont l'esprit fut porté à faire quelque libéralité apportèrent l'offrande de l'Éternel pour l'œuvre du tabernacle d'assignation et pour tout son service et pour les vêtements sacrés.

22. Et les hommes vinrent avec les femmes, tous ceux qui furent de bonne volonté apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets et toutes sortes de bijoux d'or et tous offrirent quelques offrande d'or à l'Éternel.

23. Tout homme aussi chez qui se trouvait de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres, des peaux de moutons teintes en rouge et de couleur d'hyacinthe, les apporta.

24. Tout homme qui avait de quoi faire une offrande d'argent et d'airain l'apporta pour l'offrande de l'Éternel : tout homme aussi chez qui il se trouva du bois de Sittim pour tout l'ouvrage du service l'apporta.

25. Toute femme qui avait de l'industrie fila de sa main et apporta ce qu'elle avait filé, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.

26. Toutes les femmes aussi dont le cœur fut porté à travailler de leur industrie filèrent du poil de chèvre.

27. Les principaux aussi de l'assemblée apportèrent des pierres d'onyx et des pierres de remplage pour l'éphod et pour le pectoral.

28. Et des aromates et de l'huile, tant pour le luminaire que pour l'huile d'onction, pour le parfum des choses aromatiques.

29. Tout homme donc et toute femme qui furent de bonne volonté pour apporter de quoi faire l'ouvrage que l'Éternel avait commandé par Moïse qu'on fit et tous les enfants d'Israël apportèrent des présents à l'Éternel avec une franche volonté.

30. Et Moïse dit aux enfants d'Israël : Voyez, l'Éternel ^b a appelé nommément Betsaléel le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda.

31. Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu en sagesse, en intelligence, en science pour toute sorte d'ouvrage.

32. Même pour inventer tout ce qui se peut inventer en or, en argent, en airain :

33. Dans la sculpture des pierres pour les mettre en œuvre et dans la menuiserie pour travailler en tout ouvrage exquis.

34. Et il lui a aussi donné l'adresse d'enseigner tant à lui qu'à Aholiab fils d'Ahisamac de la tribu de Dan.

35. Et il les a rempli d'industrie pour faire toute sorte de travail d'ouvrier, même d'ouvrier en ouvrage exquis et en broderie, en hyacinthe, en écarlate, en cramoisi et en fin lin et d'ouvrage de tissage, tellement qu'ils font toutes sorte d'ouvrages et qu'ils sont heureux en inventions.

RÉFLEXIONS

Moïse inculque souvent la loi du sabbat parce que l'observation de ce jour, qui revenait toutes les semaines, rappelait les Israélites à un Dieu créateur de toutes choses et les tenait éloignés du culte des idoles.

2. On voit dans ce chapitre que le peuple contribua avec abondance et avec libéralité pour la fabrication du tabernacle, que les uns donnaient de l'or,

de l'argent et des pierres précieuses, que d'autres offrirent du fin lin, des poils de chèvres et toutes sortes de matériaux et que chacun marqua dans cette occasion son zèle et sa bonne volonté.

C'est là un exemple qui doit avoir une grande force pour animer les chrétiens à s'employer de bon cœur dans tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion et à l'édification publique.

(a) v5 : Ci-dessus 25.2
(b) v30 : Ci-dessus 31.2

CHAPITRE XXXVI

Les contributions pour la fabrique du tabernacle étant achevées, les ouvriers qui étaient commis à cet ouvrage y travaillent conformément à ce que Dieu avait ordonné. On voit dans ce chapitre comment le tabernacle fut dressé.

1. Et Betsaléel et Aholiab et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et de l'intelligence pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées.

2. Car Moïse avait appelé Betsaléel et Aholiab et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et tous ceux qui se vinrent présenter volontairement pour faire cet ouvrage.

3. Lesquels emportèrent de devant Moïse toute l'offrande que les enfants d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. Or on apportait encore chaque matin quelque oblation volontaire.

4. C'est pourquoi tous les hommes intelligents qui faisaient tout l'ouvrage du sanctuaire quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient.

5. Et ils parlèrent à Moïse et dirent : Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour le service et pour l'ouvrage que l'Éternel a commandé de faire.

6. Alors par le commandement de Moïse, on fit crier par le camp : Que ni homme ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du sanctuaire. Et ainsi on empêcha le peuple de plus rien offrir.

7. Car ils avaient de tout ce qu'il fallait suffisamment pour faire tout l'ouvrage, tellement qu'il y en avait de reste.

8. Tous les hommes donc industriels, d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, ^a firent le pavillon, savoir dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et ils les firent semés de chérubins d'un ouvrage exquis.

9. La longueur d'une pièce était de vingt-huit coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées, toutes les pièces avaient une même mesure.

10. Et ils joignirent cinq pièces l'une à l'autre et cinq autres pièces l'une à l'autre.

11. Et ils firent des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, savoir au bord de celle qui était atta-

chée et ils en firent ainsi au bord de la dernière pièce dans le second assemblage.

12. Ils firent cinquante lacets en une pièce et cinquante lacets au bord de la pièce qui était dans l'autre assemblage, les lacets étant à l'opposite l'un de l'autre.

13. Puis on fit cinquante crochets d'or et on attachait les pièces l'une à l'autre avec les crochets, ainsi il n'y eut qu'un pavillon.

14. ^b Puis on fit des pièces de poils de chèvre pour servir de tabernacle par dessus le pavillon. On fit donc onze de ces pièces.

15. La longueur d'une pièce était de trente coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées et les onze pièces avaient une même mesure.

16. Et on assembla cinq de ces pièces à part et les six autres pièces à part.

17. On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui était attachée et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui était attachée.

18. On fit aussi cinquante crochets d'airain pour attacher le tabernacle afin qu'il n'y en eût qu'un.

19. ^c Et on fit pour le tabernacle une couverture de peaux de moutons teintes en rouge et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par dessus.

20. ^d Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim qu'on fit tenir debout.

21. La longueur d'un ais était de dix coudées et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

22. Il y avait deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre, on fit ainsi de tous les ais du pavillon.

23. On fit donc les ais pour le pavillon, savoir vingt ais au côté qui regardait droit vers le Midi.

24. Et au dessous des vingt ais, on fit quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais pour ses deux tenons et deux soubassements sous l'autre ais pour ses deux tenons.

25. On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon du côté du Septentrion.

26. Et leurs quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

27. Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, on fit six ais.

28. Et on fit deux ais pour les encoignures du pavillon aux deux côtés du fond,

29. Qui étaient égaux par le bas et qui étaient joints et unis par le haut avec un anneau et on fit ainsi des deux ais qui étaient aux deux encoignures.

30. Il y avait donc huit ais et seize soubassements, savoir deux soubassements sous chaque ais.

31. Et on fit cinq barres de bois de Sittim pour les ais de l'un des côtés du pavillon,

32. Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon : On fit aussi cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'Occident.

33. Et on fit que la barre du milieu passait par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.

34. Et on couvrit les ais d'or et on fit leurs anneaux d'or pour y faire passer les barres et ils couvrirent les barres d'or.

35. ^e On fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, on le fit d'ouvrage de broderie, semé de chérubins.

36. Et on lui fit quatre colonnes de bois de Sittim qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or et on leur fondit quatre soubassements d'argent.

37. ^f On fit aussi à l'entrée du tabernacle une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

38. On fit aussi ses cinq colonnes avec leurs crochets et on couvrit d'or leurs chapiteaux et leurs filets, mais leurs cinq soubassements étaient d'airain.

- (a) v8 : Ci-dessus 26.1
 (b) v14 : Ci-dessus 26.7
 (c) v19 : Ci-dessus 26.14
 (d) v20 : Ci-dessus 26.15
 (e) v35 : Ci-dessus 26.31
 (f) v37 : Ci-dessus 26.36

CHAPITRE XXXVII

Description de ce qui était dans le tabernacle de l'arche de l'alliance, de la table des pains de proposition, du chandelier et de l'autel des parfums.

1. Puis Bethsaléel fit ^a l'arche de bois de Sittim : Sa longueur était de deux coudées et demie et sa largeur d'une coudée et demie et sa hauteur d'une coudée et demie.

2. Et il la couvrit par dedans et par dehors d'or pur et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.

3. Et il lui fondit quatre anneaux d'or pour les mettre sur ses quatre coins, savoir deux anneaux à l'un de ses côtés et deux autres à l'autre côté.

4. Il fit aussi des barres de bois de Sittim et les couvrit d'or.

5. Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche pour porter l'arche.

6. ^b Il fit aussi le propitiatoire d'or pur dont la longueur était de deux coudées et demie et la largeur d'une coudée et demie.

7. Et il fit deux chérubins d'or, il les fit d'ouvrage fait au marteau, tirés des deux bouts du propitiatoire.

8. Un chérubin du bout de deçà et l'autre chérubin du bout de delà : Il fit, dis-je, les chérubins tirés du propitiatoire, savoir de ses deux bouts.

9. Et les chérubins étendaient leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire et leurs faces étaient vis-à-vis l'une de l'autre et les chérubins regardaient vers le propitiatoire.

10. ^c Il fit aussi la table de bois de Sittim, sa longueur était de deux coudées et sa largeur d'une coudée et sa hauteur d'une coudée et demie.

11. Et il la couvrit d'or à l'entour.

12. Il lui fit aussi tout autour une clôture large d'une paume et il fit autour de sa clôture un couronnement d'or.

13. Et il lui fondit quatre anneaux d'or et il mit les anneaux aux quatre coins qui étaient à ses pieds.

14. Les anneaux étaient à l'endroit de la clôture pour y mettre les barres pour porter la table.

15. Et il fit les barres de bois de Sittim et il les couvrit d'or pour porter la table.

16. Il fit aussi d'or pur des vaisseaux pour poser sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins et ses gobelets avec lesquels on devait faire les aspersions.

17. ^d Il fit aussi le chandelier d'or pur, il le fit d'ouvrage façonné au marteau, sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs étaient tirés de lui.

18. Et six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier et trois autres de l'autre côté du chandelier.

19. Il y avait en une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur et en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il fit de même aux six branches qui sortaient du chandelier.

20. Et il y avait au chandelier quatre plats en forme d'amande.

21. Et un pommeau sous deux branches tirées du chandelier et un autre pommeau sous ses deux autres branches qui en étaient tirées et un autre pommeau sous deux autres branches qui en étaient tirées, savoir des six branches précédentes du chandelier.

22. Leurs pommeaux et leurs branches en étaient tirés et tout le chandelier était une seule pièce faite au marteau et d'or pur.

23. Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes.

24. Et il le fit avec toute sa garniture d'un talent d'or pur.

25. ^e Il fit aussi l'autel des parfums de bois de Sittim, sa longueur était d'une coudée et sa largeur d'une coudée. Il était carré, mais sa hauteur était de deux coudées et ses cornes sortaient de lui.

26. Et il couvrit d'or pur tant le dessus de l'autel que ses deux côtés tout à l'entour et ses cornes et il lui fit aussi tout à l'entour un couronnement d'or.

27. Il fit aussi au dessous de son couronnement deux anneaux d'or à ses deux côtés qu'il mit aux deux coins pour y faire passer les barres qui devaient servir à le porter.

28. Et il fit les barres de bois de Sittim et il les couvrit d'or.

29. ^f Il composa aussi l'huile de l'onction qui était une chose sainte et le parfum pur composés d'aromates selon l'art de parfumeur.

- (a) v1 : Ci-dessus 25.10
 (b) v6 : Ci-dessus 25.17
 (c) v10 : Ci-dessus 25.23

(d) v17 : Ci-dessus 25.31
 (e) v25 : Ci-dessus 30.1
 (f) v29 : Ci-dessus 30.22 et suivants.

CHAPITRE XXXVIII

Description de ce qui était hors du tabernacle, de l'autel des holocaustes, de la cuve d'airain et des parvis, avec les comptes de l'or, de l'argent et de l'airain qui furent employés pour construire le tabernacle.

1. Il fit ^a aussi l'autel des holocaustes de bois de Sittim et sa longueur était de cinq coudées et sa largeur de cinq coudées, il était carré et sa hauteur était de trois coudées.

2. Et il fit ses cornes à ses quatre coins, ses cornes sortaient de lui et il le couvrit d'airain.

3. Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel, les chaudrons, les raclours, les bassins, les fourchettes et les encensoirs, il fit tous ses ustensiles d'airain.

4. Et il fit pour l'autel une grille d'airain en forme de treillis au dessus de l'enceinte de l'autel, depuis le bas jusqu'au milieu.

5. Et il fonda quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain pour mettre les barres.

6. Et il fit les barres de bois de Sittim et les couvrit d'airain.

7. Et il fit passer les barres dans les anneaux aux côtés de l'autel pour le porter avec elles, ^b le faisant d'ais et creux.

8. ^c Il fit aussi la cuve d'airain et son soubassement d'airain, des miroirs de femmes qui s'étaient assemblées par troupes et qui s'étaient rendues à la porte du tabernacle d'assignation.

9. ^d Il fit aussi un parvis, savoir pour le côté qui regarde vers le Midi et des courtines pour le parvis de fin lin retors de cent coudées.

10. Et leurs vingt piliers avec leurs soubassements d'airain, mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

11. Et pour le côté du Septentrion il fit aussi d'autres courtines de cent coudées et leurs vingt piliers et leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

12. Et pour le côté de l'Occident, il y avait des courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers et leurs dix soubassements : les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

13. Et pour le côté de l'Orient, droit vers le Levant, il mit des courtines qui avaient cinquante coudées.

14. Il fit pour l'un des côtés quinze coudées de courtines et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

15. Et pour l'autre côté il fit aussi quinze coudées de courtines (afin qu'il y en eut autant deçà que delà de la porte du parvis) et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

16. Il fit donc toutes les courtines du parvis qui étaient tout à l'entour de fin lin retors.

17. Il fit les soubassements des piliers d'airain, les crochets des piliers et les filets d'argent et leurs chapiteaux furent couverts d'argent et tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.

18. Et la tapisserie de la porte du parvis était d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées et de la hauteur (qui était à la largeur) de cinq coudées, répondant aux courtines du parvis.

19. Et ses quatre piliers avec leurs soubassements étaient d'airain et leurs crochets étaient d'argent : la couverture aussi de leurs chapiteaux et leurs filets étaient d'argent.

20. Et tous les pieux du tabernacle et du parvis étaient d'airain.

21. C'est ici le compte de ce qui fut employé au pavillon, savoir au pavillon du témoignage, comme le compte en fut fait suivant le commandement de Moïse à quoi furent employés les lévites sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur :

22. Betsaléel fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda fit toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

23. Et avec lui Aholiab fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan et les ouvriers et ceux qui travaillaient en ouvrage exquis et les brodeurs en hyacinthe, écarlate, cramoisi et fin lin.

24. Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, savoir pour tout l'ouvrage du sanctuaire qui était de l'or d'offrande fut de vingt-neuf talents et de sept cent trente sicles selon le sicle du sanctuaire.

25. Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés fut de cent talents et mille sept cent soixante et quinze sicles selon le sicle du sanctuaire.

26. Un demi sicle par tête, la moitié d'un sicle selon le sicle du sanctuaire, tous ceux qui passèrent par le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au dessus ^e furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

27. Il y eut donc cent talents d'argent pour fondre les soubassements du sanctuaire et les soubassements du voile, savoir cent soubassements de cent talents, un talent pour chaque soubassement.

28. Mais des mille sept cent soixante et quinze sicles, il fit des crochets pour les piliers et il couvrit leurs chapiteaux et il en fit des filets à l'entour.

29. L'airain de l'offrande fut de soixante et dix talents et deux mille quatre cents sicles :

30. Dont on fit les soubassements de la porte du tabernacle d'assignation et l'autel d'airain avec sa grille d'airain et tous les ustensiles.

31. Et les soubassements de la porte du parvis et tous les pieux du pavillon et tous les pieux du parvis tout autour.

RÉFLEXIONS

sur les chapitres XXXVI, XXXVII et XXXVIII

Ce qui est dit dans ces chapitres n'étant, à quelques circonstances près, qu'une répétition de ce qui a été dit dans les précédents, on doit y faire les mêmes réflexions.

La spécification de l'or, de l'argent et de l'airain qu'on employa pour le tabernacle et la somme de l'argent provenant du demi sicle que tous les Israélites payèrent par tête fait voir qu'ils étaient sortis d'Égypte avec de grandes richesses et qu'ils en consacrèrent volontairement et avec joie une partie pour l'établissement du service divin.

- (a) v1 : Ci-dessus 27.1
 (b) v7 : Ci-dessus 27.8
 (c) v8 : Ci-dessus 30.18
 (d) v9 : Ci-dessus 27.9
 (e) v26 : Nombres 1.46

CHAPITRE XXXIX

Ce chapitre contient une description des vêtements sacrés, versets 1-31.

Le tabernacle étant achevé, les ouvriers qui y avaient travaillé le présentèrent à Moïse, versets 32-43.

1. Ils firent aussi d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire et ils firent les vêtements sacrés qui étaient pour Aaron comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

2. ^a On fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

3. (Or on étendit des lames d'or et on les coupa par filets pour les brocher avec l'hyacinthe, avec l'écarlate, avec le cramoisi et avec le fin lin d'ouvrage de broderie.)

4. On fit à l'éphod des épaulettes qui s'attachaient, tellement qu'il était joint à ses deux bouts.

5. Et la ceinture brodée de laquelle il était ceint, tirée de la même pièce et de même ouvrage, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

6. On agença aussi les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or et ayant les noms des enfants d'Israël gravés de gravure de cachet.

7. Et on les mit sur les épaulettes de l'éphod afin qu'elle fussent des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

8. ^b On fit aussi le pectoral d'ouvrage de broderie comme l'ouvrage de l'éphod, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

9. On fit le pectoral carré et double. Sa longueur était d'une paume et sa largeur d'une paume de part et d'autre.

10. Et on le remplit de quatre rangs de pierres. Au premier rang on mit une sardoine, une topaze et une émeraude.

11. Et au second rang une escarboucle, un saphir et un jaspe.

12. Et au troisième rang un ligure, une agate et un améthyste.

13. Et au quatrième rang un chrysolite, un onyx et un béryl, lesquels furent enchâssées dans leurs chatons d'or, dans leurs remplages.

14. Ainsi il y avait autant de ces pierres là qu'il y avait de noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms, on grava sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom et elles étaient pour les douze tribus.

15. Et on fit sur le pectoral les chainettes à bouts, en façon de cordon et d'or pur.

16. On fit aussi deux agrafes d'or et deux anneaux d'or et on mit les deux anneaux aux deux bouts du pectoral.

17. On mit aussi les deux chainettes d'or faites à cordon dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.

18. Et on mit les deux autres bouts des deux chainettes faites à cordon aux deux agrafes sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod.

19. On fit aussi deux autres anneaux d'or et on les mit aux deux autres bouts du pectoral sur son bord qui était du côté de l'éphod en dedans.

20. On fit aussi deux autres anneaux d'or et on les mis aux deux épaulières de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joignait au dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

21. Et ils lièrent le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec un cordon d'hyacinthe afin qu'il fût au dessus de la ceinture brodée de l'éphod et que le pectoral ne branlât pas dessus de l'éphod, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. ^c On fit aussi le rochet de l'éphod d'ouvrage tissu et entièrement d'hyacinthe.

23. Et l'ouverture à passer la tête était au milieu du rochet, comme l'ouverture d'un corselet et il y avait un ourlet à l'ouverture du rochet, tout à l'entour afin qu'il ne se déchirât point.

24. Et au bord du rochet on fit des grenades d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi à fil retors.

25. On fit aussi des clochettes d'or pur et on mit les clochettes entre les grenades aux bords du rochet tout à l'entour parmi les grenades.

26. En sorte qu'il y avait une clochette et une grenade, une clochette et une grenade, tout à l'entour pour faire le service comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

27. ^d On fit aussi à Aaron et à ses fils des chemises de fin lin d'ouvrage tissu.

28. Et la tiare de fin lin et les ornements des calottes de fin lin et les caleçons de lin, de fin lin retors.

29. Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

30. ^e Et la lame du saint couronnement d'or pur sur laquelle on écrivit une écriture de gravure de cachet, savoir, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

31. Et on mit sur elle un cordon d'hyacinthe, pour l'appliquer à la tiare par dessus, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

32. C'est ainsi que fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du tabernacle d'assignation et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandé à Moïse, ils les firent ainsi.

33. Et ils apportèrent à Moïse le pavillon, le tabernacle et tous les ustensiles, ses crochets, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements.

34. La couverture de peaux de moutons teintes en rouge et la couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et le voile pour tendre devant le lieu très saint.

35. L'arche du témoignage et ses barres et le propitiatoire.

36. La table avec tous ses ustensiles et le pain de proposition.

37. Et le chandelier d'or pur avec toutes ses lampes arrangées et tous ses ustensiles et l'huile du luminaire.

38. Et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de choses aromatiques et la tapisserie de l'entrée du tabernacle ;

39. Et l'autel d'airain avec sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement ;

40. Et les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, la tapisserie pour la porte du parvis, son cordage, ses pieux et tous les ustensiles du service du pavillon pour le tabernacle d'assignation.

41. Les vêtements du service pour faire le service du sanctuaire, les saints vêtements pour Aaron sacrificateur et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature.

42. Les enfants d'Israël donc firent tout l'ouvrage, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

43. Et Moïse vit tout l'ouvrage et voici on l'avait fait ainsi que l'Éternel l'avait commandé, on l'avait fait ainsi et Moïse les bénit.

RÉFLEXIONS

On peut voir au chapitre XXVIII de ce livre les considérations qu'il y a à faire sur les vêtements sacrés.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans celui-ci, c'est que quand le tabernacle eut été achevé, tout l'ouvrage fut présenté à Moïse, qui l'ayant trouvé conforme à tous égards à ce que Dieu avait ordonné, l'approuva et bénit ceux qui y avaient travaillé et le peuple qui avait fourni ce qui était nécessaire pour amener cette entreprise à sa perfection.

En tout cela on voit l'obéissance du peuple à la volonté du Seigneur et la fidélité avec laquelle Moïse s'acquitta de la commission dont Dieu l'avait chargé.

(a) v2 : Ci-dessus 28.6

(b) v8 : Ci-dessus 28.15

(c) v22 : Ci-dessus 28.31

(d) v27 : Ci-dessus 28.39 et suivants

(e) v30 : Ci-dessus 28.36

CHAPITRE XL

L'ouvrage que Dieu avait commandé que l'on fit pour le tabernacle et pour le service divin étant achevé, Dieu ordonne que le tabernacle soit dressé et que chaque chose y soit mise en sa place, versets 1-33.

Ce qui ayant été exécuté, Dieu montra par des marques visibles de sa présence qu'il agréait tout ce qui avait été fait et qu'il voulait désormais habiter dans ce lieu là et conduire les enfants d'Israël partout où ils iraient, versets 34-38.

C'est ici que fini le livre de l'Exode.

Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation.

3. Tu y mettras l'arche du témoignage au devant de laquelle tu mettras le voile.

4. Tu apporteras aussi la table et tu y arrangeras ce qui doit y être arrangé, tu apporteras aussi le chandelier et tu allumeras ses lampes.

5. Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au devant de l'arche du témoignage et tu mettras la tapisserie à l'entrée au pavillon.

6. Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste vis-à-vis de l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation.

7. Tu mettras aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel et tu y mettras de l'eau.

8. Tu mettras aussi le parvis tout à l'entour et tu mettras la tapisserie à la porte du parvis.

9. Tu prendras aussi l'huile d'onction et tu en oindras le pavillon et tout ce qui y est et tu le consacreras et tous les ustensiles et il sera consacré.

10. Tu oindras aussi l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles et tu consacreras l'autel et l'autel sera très saint.

11. Et tu oindras la cuve et son soubassement et tu la consacreras.

12. Tu feras aussi approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation et tu les laveras d'eau.

13. Et tu revêtiras Aaron des saints vêtements et tu l'oindras et tu le consacreras et il m'exercera la sacrificature.

14. Et tu feras approcher ses fils que tu revêtiras de chemises :

15. Et tu les oindras comme tu auras oint leur père et ils m'exerceront la sacrificature et leur onction servira pour la sacrificature à toujours d'âge en âge.

16. Ce que Moïse fit selon toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées, il le fit ainsi.

17. ^a Car au premier jour du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé.

18. Et Moïse dressa le pavillon et mit ses soubassements et posa ses ais et mit ses barres et dressa ses piliers.

19. Et il étendit le tabernacle sur le pavillon et il mit la couverture du tabernacle au dessus du pavillon par le haut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

20. Il prit aussi et il posa le témoignage ¹ dans l'arche et il mit les barres à l'arche, il mit aussi le propitiatoire sur l'arche par le haut.

21. Et il apporta l'arche dans le pavillon et posa le voile de tapisserie et le mit au devant de l'arche du témoignage, comme Dieu l'avait commandé à Moïse.

22. Il mit aussi la table au tabernacle d'assignation au côté du pavillon vers le Septentrion, hors du voile.

23. Et il arrangea sur elle des rangées de pains devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

24. Il mit aussi le chandelier au tabernacle d'assignation vis-à-vis de la table au côté du pavillon, vers le Midi.

25. Et il alluma les lampes devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

26. Il posa aussi l'autel d'or au tabernacle d'assignation devant le voile.

27. Et il fit fumer dessus des choses aromatiques, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

28. Il mit aussi la tapisserie de l'entrée pour le pavillon.

29. Il mit aussi l'autel de l'holocauste à l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation et il offrit sur lui l'holocauste et le gâteau, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

30. Il posa aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel et il y mit de l'eau pour laver.

31. Et Moïse et Aaron avec ses fils en lavèrent leurs mains et leurs pieds.

32. Et quand ils entraient au tabernacle d'assignation et qu'ils approchaient de l'autel, ils se lavaient, selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

33. Il dressa aussi le parvis tout autour du pavillon de l'autel et il mit la tapisserie de la porte du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.

34. Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation et la gloire de l'Éternel remplit le pavillon.

35. Tellement que Moïse ne pût entrer au tabernacle d'assignation, ^b car la nuée se tenait dessus et la gloire de l'Éternel remplissait le pavillon.

36. Or quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient. Cela arrivait dans leurs traites.

37. Mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point jusqu'au jour qu'elle se levait.

38. ^c Car la nuée de l'Éternel était sur le pavillon le jour et le feu y était la nuit, devant les yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites.

RÉFLEXIONS

Il est utile de lire ce dernier chapitre de l'Exode parce que nous y apprenons ce que c'était que le tabernacle et quelles en étaient les parties et la disposition.

Le tabernacle était une espèce de tente qui pouvait être démontée et transportée d'un lieu à un autre.

Dans ce tabernacle, il y avait le lieu très-saint où était l'arche de l'alliance avec ses barres qui servait

à la porter et cette arche renfermait les tables de la loi. On conservait aussi dans cet endroit une cruche pleine de la manne dont les enfants d'Israël avaient mangé dans le désert, sus 16-33, Nombres 17.10 et Hébreux 9.4, et la verge d'Aaron qui avait fleuri.

Au devant du lieu très saint qui était fermé par un voile, il y avait l'autel des parfums, avec la table des pains de proposition, laquelle était du côté du Septentrion et le chandelier d'or qui était du côté du Midi.

Hors de ce lieu là et vers l'entrée était la grande cuve ou la mer d'airain, l'autel des holocaustes sur lequel on brûlait les victimes et le parvis où le peuple assistait.

Quand ce tabernacle eut ainsi été dressé et rangé, Aaron et les autres sacrificateurs, après avoir été consacré, commencèrent à y faire le service. Dieu donna des marques de sa présence par la nuée qui descendit sur le tabernacle afin de faire voir au Israélite qu'il recevait le service qu'ils viendraient lui rendre dans ce lieu là et qu'il serait présent au milieu d'eux.

Ce tabernacle subsista environ cinq cents ans, ayant souvent été transporté d'un lieu à un autre jusqu'à que le roi Salomon bâtit le temple de Jérusalem.

Ce que nous devons considérer sur cela c'est :

1. que le tabernacle avec toutes ses parties avait été fait par l'ordre de Dieu et suivant le modèle qu'il en avait donné à Moïse ;

2. que Dieu par un effet de sa grande sagesse avait réglé de la sorte ce qui regardait son service pour s'accommoder à l'état du peuple d'Israël qui était un peuple grossier et enfin que toutes ces choses étaient des ombres et des figures de ce qui devait arriver dans les temps de l'Évangile où Jésus-Christ devait venir établir un service plus parfait. C'est ce que l'Apôtre Paul nous enseigne dans l'épître aux Hébreux, chapitre 9, où il dit que le tabernacle avait été construit avec toutes ses parties et qu'après avoir été ainsi disposé, les sacrificateurs y entraient pour y faire le service, mais que Jésus-Christ, le Souverain Sacrificateur des biens à venir était venu par un tabernacle plus grand et plus excellent et nous avait acquis une rédemption éternelle dans les lieux saints.

Ces réflexions nous engagent à louer Dieu des avantages qu'il nous a accordés et à lui rendre le vrai service que Jésus-Christ notre Seigneur nous a prescrit et qui consiste à adorer Dieu en esprit et en vérité.

(a) v17 : Nombres 7.1

(b) v35 : Nombres 9.15 ; I Rois 8.10

(c) v38 : Ci-dessus 13.21 ; Nombres 14.14 ; Deutéronome 1.33 ; Néhémie 9.19 ; Psaumes 78.14 et 105.39 ; I Corinthiens 10.1

(1) v20 : La loi.

Le Lévitique, troisième livre de Moïse

Argument

Le livre du lévitique est ainsi appelé parce qu'il règle principalement les fonctions des Lévites et des sacrificateurs dans le service divin. Il contient premièrement les lois touchant les sacrifices, les oblations, la lèpre et les diverses cérémonies que le peuple d'Israël devait observer. On y voit ensuite plusieurs autres lois qui regardent le culte religieux et la conduite et les mœurs des Israélites. En lisant ces lois, il faut se souvenir qu'elles étaient particulières au peuple d'Israël et qu'elles avaient été très sagement établies pour instruire les Juifs des principaux devoirs de la religion que pour les éloigner de l'idolâtrie.

Au reste, nous devons considérer que puisque nous avons en Jésus-Christ ce qui était représenté par les cérémonies légales, nous sommes indispensablement obligés de rendre à Dieu le culte spirituel et raisonnable qui nous est prescrit dans l'Évangile.

CHAPITRE I

Ce chapitre règle ce qui concerne les sacrifices volontaires et les holocaustes, c'étaient des sacrifices où les victimes étaient brûlées toutes entières et ces sacrifices étaient de trois sortes, savoir de gros bétail, comme de taureaux ou de veaux, de menues bêtes, comme d'agneaux ou de chèvres et d'oiseaux comme de tourterelles et de pigeons.

1. Or l'Éternel appela Moïse et lui parla du tabernacle d'assignation disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre-vous fera une offrande à l'Éternel, il fera son offrande de gros et de menu bétail.

3. Si son offrande est de gros bétail pour l'holocauste, il offrira un mâle sans défaut et ^a il l'offrira à l'entrée du tabernacle d'assignation, de son bon gré en la présence de l'Éternel.

4. Et il mettra sa main sur la tête de la victime de l'holocauste et il sera agréé pour lui afin de faire propitiation pour lui.

5. Ensuite on égorgera le veau en la présence de l'Éternel et les fils d'Aaron sacrificateurs en offriront le sang et le répandront à l'entour sur l'autel qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

6. Après cela, on écorchera la victime de l'holocauste et on la mettra en pièces.

7. Alors les fils d'Aaron sacrificateurs mettront le feu sur l'autel et arrangeront le bois sur le feu.

8. Et les fils d'Aaron sacrificateurs arrangeront les pièces, la tête et la fressure sur le bois qu'on aura mis au feu sur l'autel.

9. Mais il lavera d'eau le ventre et les jambes et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel, c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu de bonne odeur à l'Éternel.

10. Que si son offrande est de menu bétail pour l'holocauste, savoir d'entre les agneaux ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans défaut.

11. Et on l'égorgera à côté de l'autel, du côté du Septentrion, en la présence de l'Éternel et les fils d'Aaron sacrificateurs en répandront le sang sur l'autel tout autour.

12. Et on mettra en pièces et sa tête et sa fressure et le sacrificateur les arrangera sur le bois qu'on mettra sur le feu qui est sur l'autel.

13. Mais il lavera d'eau les entrailles et les jambes, ensuite le sacrificateur offrira toutes ces choses et les fera fumer sur l'autel, c'est un holocauste et un sacrifice fait par feu d'agréable odeur à l'Éternel.

14. Que si son offrande est d'oiseaux pour l'holocauste à l'Éternel, il fera son offrande de tourterelles ou de pigeonneaux.

15. Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel et lui entamera la tête avec l'ongle afin de la faire fumer sur l'autel et on en fera couler le sang au côté de l'autel.

16. Et il ôtera son jabot avec sa plume et les jettera près de l'autel vers l'Orient où sont les cendres.

17. Il l'entamera donc avec ses ailes, sans le par tager et le sacrificateur le fera fumer sur l'autel, sur le bois qui sera au feu, c'est un holocauste et sacrifice fait par le feu de bonne odeur à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre qu'outre les sacrifices qui étaient de nécessité et de devoir, il y en avait de volontaires que chacun offrait de son bon gré et suivant ses moyens. Cependant, il n'était pas en la liberté des Israélites de les offrir comme ils voudraient, mais ils devaient le faire de la manière que Dieu l'avait réglé.

2. Il paraît de ce chapitre que ces sacrifices volontaires étaient très agréables à Dieu, ce qui nous montre qu'il reçoit avec bonté tout ce qu'on fait pour lui d'un cœur sincère.

3. Il est aussi à remarquer que ceux qui n'avaient pas le moyen de sacrifier du gros et du menu bétail pouvaient offrir des pigeons. Par ce moyen toutes sortes de personnes et même les pauvres étaient en état de s'acquitter de ce devoir religieux.

Dieu ne reçoit pas moins favorablement les offrandes des pauvres que celles des riches lorsqu'elles procèdent d'une bonne volonté.

(a) v3 : Exode 29.10

CHAPITRE II

Ce chapitre traite des gâteaux et des prémices qui doivent être présentés à Dieu.

1. Et quand quelque personne offrira une offrande de gâteau à l'Éternel, son offrande sera de fleur de

farine sur laquelle il versera de l'huile et il y mettra de l'encens dessus.

2. Et il l'apportera aux fils d'Aaron sacrificateurs. Et le sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine et de l'huile dont le gâteau aura été fait avec tout l'encens qui était sur le gâteau et il fera fumer son mémorial sur l'autel. C'est une offrande faite par feu et en bonne odeur à l'Éternel.

3. Mais ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et ses fils, c'est une chose très-sainte, comme venant des offrandes faites par feu à l'Éternel.

4. Et quand tu offriras une offrande de ce qui est cuit au four, que ce soient des gâteaux sans levain, de fine farine, pétris avec de l'huile et des beignets sans levain oints ou arrosés d'huile.

5. Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine pétrie dans l'huile, sans levain.

6. Et tu la mettras par morceaux et tu verseras sur elle de l'huile, car c'est une offrande de gâteau.

7. Et si ton offrande est un gâteau de poêle, elle sera faite de fine farine avec de l'huile.

8. Et tu apporteras le gâteau qui sera fait de ces choses-là à l'Éternel et on le présentera au sacrificateur qui l'apportera vers l'autel.

9. Et le sacrificateur en lèvera son mémorial ¹ et le fera fumer sur l'autel : C'est une offrande faite par feu en bonne odeur à l'Éternel.

10. Et ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et pour ses fils : C'est une chose très sainte qui vient des offrandes faites par feu à l'Éternel.

11. Quelque gâteau que vous offriez à l'Éternel, il ne sera point fait avec du levain car vous ne ferez rien fumer dans aucune offrande faite par feu à l'Éternel où il y ait du levain ou du miel.

12. Vous pouvez les offrir dans l'offrande des prémices à l'Éternel, mais ils ne seront point mis sur l'autel comme une oblation d'agréable odeur.

13. Tu saleras aussi de sel toute offrande de gâteau et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance de ton Dieu de dessus ton gâteau, mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.

14. Et si tu offres le gâteau des premiers fruits à l'Éternel, tu offriras pour le gâteau de tes premiers fruits des épis qui commencent à murir, rôtis au feu, savoir les grains de quelques épis égrenés.

15. Et tu mettras de l'huile sur le gâteau, tu mettras aussi de l'encens dessus, car c'est une offrande de gâteau.

16. Et le sacrificateur fera fumer son mémorial qui sera pris de ses grains broyés et de son huile avec tout l'encens, c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à observer sur les lois concernant les gâteaux et les prémices, c'est qu'on en faisait fumer une partie en l'honneur de Dieu et que le reste appartenait aux sacrificateurs.

Ainsi Dieu voulait par là d'un côté engager les Israélites à s'acquitter envers lui d'un devoir religieux et solennel et à reconnaître qu'ils tenaient de sa libéralité tout ce que la terre produisait et de l'autre pourvoir à la subsistance de ses ministres.

La loi de Jésus-Christ n'oblige pas moins les chrétiens à témoigner à Dieu leur reconnaissance pour ses bienfaits temporels et à fournir à leurs conducteurs spirituels ce dont ils ont besoin pour leur entretien.

(a) La est en face du verset 13, mais absente dans le verset : Marc 9.49.

(1) v9 : Ce qui doit faire souvenir de la personne qui fait l'offrande.

CHAPITRE III

Ce chapitre traite des sacrifices de prospérité que les Israélites offraient pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et pour obtenir sa faveur.

1. Et si l'offrande de quelqu'un est un sacrifice de prospérité et s'il l'offre de gros bétail, soit mâle, soit femelle, il l'offrira sans défaut devant l'Éternel.

2. Et il mettra sa main sur la tête de son offrande et on l'égorgera à l'entrée du tabernacle d'assignation. Et les fils d'Aaron sacrificateurs répandront le sang sur l'autel à l'entour.

3. ^a Puis on offrira du sacrifice de prospérité une offrande faite par feu à l'Éternel, savoir la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

4. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et ils ôteront la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

5. Et les fils d'Aaron feront fumer tout cela ^b sur l'autel, sur l'holocauste qu'on mettra sur le bois et sur le feu, c'est une offrande faite par feu de bonne odeur à l'Éternel.

6. Que si son offrande est de menu bétail pour le sacrifice de prospérité à l'Éternel, soit qu'il offre un mâle ou une femelle, il l'offrira sans défaut.

7. S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Éternel.

8. Et il mettra sa main sur la tête de son offrande et on l'offrira devant le tabernacle d'assignation. Et les fils d'Aaron répandront son sang à l'entour.

9. Et il offrira du sacrifice de prospérité une offrande faite par feu à l'Éternel en ôtant sa graisse et sa queue entière jusque contre l'échine et la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

10. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

11. Et le sacrificateur fera fumer tout cela sur l'autel. ^c C'est une viande d'offrande faite par feu à l'Éternel.

12. Que si son offrande est d'entre les chèvres, il l'offrira devant l'Éternel.

13. Et il mettra sa main sur sa tête devant le tabernacle d'assignation. Et les enfants d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

14. Ensuite il offrira son offrande, c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel. Il offrira donc la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

15. Et les deux rognons et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

16. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel, c'est une viande d'offrande faite par feu en bonne odeur. Toute graisse appartient à l'Éternel.

17. C'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges et dans toutes vos demeures que vous ne mangerez point de graisse^d ni de sang.

RÉFLEXIONS

Comme le but des sacrifices de prospérité était de rendre à Dieu des actions de grâces solennelles pour les bienfaits qu'on avait reçu de lui et d'obtenir la continuation de sa bonté, nous devons apprendre de ce chapitre que lorsque Dieu nous accorde quelque grâce particulière, nous sommes dans l'obligation indispensable de lui marquer notre gratitude et que sa faveur étant la source de toute notre félicité, notre principal soin est de nous la procurer.

(a) v3 : Exode 29.13

(b) v5 : Exode 29.25 ; Ci-dessous 6.12

(c) v11 : Ci-dessous 21.6, 17.21-22 et 22.25

(d) v17 : Genèse 9.4 ; Ci-dessous 7.23-26 et 17.10

CHAPITRE IV

Ce chapitre prescrit la manière dont on devait offrir les sacrifices pour les péchés qui avaient été commis par erreur,

soit par le souverain sacrificateur, versets 1-12,

soit par tout le peuple, versets 13-21,

soit par quelqu'un des principaux, versets 22-26,

soit par les particuliers, versets 27-35.

L'Éternel parla encore à Moïse et lui dit :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsque quelque personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel en commettant des choses qu'il ne faut point faire et lorsqu'il en aura fait quelqu'une.

3. Si le sacrificateur qui a reçu l'onction a commis un péché en faisant pécher le peuple, il offrira pour le péché qu'il aura fait un veau pris du troupeau, sans défaut, à l'Éternel, en offrande pour le péché.

4. Et il amènera le veau à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel et il mettra sa main sur la tête du veau et l'égorgera devant l'Éternel.

5. Et le sacrificateur qui a reçu l'onction prendra du sang du veau et l'apportera dans le tabernacle d'assignation.

6. Et le sacrificateur trempera son doigt dans le sang et fera l'aspersion du sang sept fois devant l'Éternel, devant le voile du sanctuaire.

7. Le sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum des choses aromatiques qui est au tabernacle d'assignation. Mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

8. Et il lèvera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, savoir la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

9. Et les deux rognons avec la graisse qui est dessus, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons,

10.^a comme on les ôte du taureau du sacrifice de prospérité. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel de l'holocauste.

11. Mais quant à la peau du veau et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles et sa fiente.

12. Et même tout le veau, il le tirera hors du camp dans un lieu net où l'on répand les cendres et il le brûlera sur du bois au feu. Il sera brûlé au lieu où on répand les cendres.

13. Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur et que la chose ait été ignorée de l'assemblée et qu'ils aient violé quelque commandement de l'Éternel en commettant des choses qui ne doivent point se faire et qu'ils se soient rendus coupables,

14. Et que le péché qu'ils ont fait soit connu, l'assemblée offrira un veau pris du troupeau en offrande pour le péché et on l'emmènera devant le tabernacle d'assignation.

15. Et les anciens de l'assemblée mettront leurs mains sur la tête du veau devant l'Éternel et on égorgera le veau devant l'Éternel.

16. Et le sacrificateur qui a reçu l'onction portera du sang du veau dans le tabernacle d'assignation.

17. Ensuite le sacrificateur trempera son doigt dans le sang et en fera aspersion devant l'Éternel, devant le voile, par sept fois.

18. Et il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant l'Éternel, au tabernacle d'assignation. Après quoi il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel de l'holocauste qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

19. Et il lavera toute la graisse et la fera fumer sur l'autel.

20. Et il fera de ce veau comme il a fait du veau pour l'offrande pour son péché. Le sacrificateur fera ainsi et fera propitiation pour eux et il leur sera pardonné.

21. Puis il tirera hors du camp le veau et le brûlera comme il a brûlé le premier veau : car c'est l'offrande pour le péché de l'assemblée.

22. Que si quelqu'un des principaux d'entre le peuple a péché, ayant violé par erreur quelqu'un de

tous les commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'on ne doit point faire et qu'il se soit rendu coupable,

23. Et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera pour sacrifice un jeune bouc mâle sans défaut.

24. Et il mettra sa main sur la tête du bouc et il l'égorgera ^b au lieu où on égorge l'holocauste devant l'Éternel : car c'est une offrande pour le péché.

25. Le sacrificateur prendra aussi avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra le reste de son sang au pied de l'autel de l'holocauste.

26. Et il fera fumer toute la graisse comme la graisse du sacrifice de prospérité. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché et il lui sera pardonné.

27. Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur en violant quelqu'un des commandements de l'Éternel et en commettant des choses qu'on ne doit pas faire et qu'il se soit rendu coupable,

28. Et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera son offrande d'une jeune chèvre sans défaut, femelle, pour le péché qu'il a commis.

29. Et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché et on égorgera l'offrande pour le péché au lieu de l'holocauste.

30. Ensuite le sacrificateur prendra du sang de la chèvre sur son doigt et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel.

31. ^c Et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de dessus le sacrifice de prospérité et le sacrificateur la fera fumer sur l'autel, en bonne odeur à l'Éternel et il fera propitiation pour lui et il lui sera pardonné.

32. Que s'il amène un agneau pour l'oblation de son péché, ce sera une femelle sans défaut qu'il amènera.

33. Et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché et on l'égorgera pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste.

34. Puis le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel.

35. Et il ôtera toute la graisse comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice de prospérité et le sacrificateur les fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices de l'Éternel faits par feu et il fera propitiation pour lui du péché qu'il a commis et il lui sera pardonné.

RÉFLEXIONS

Pour tirer du profit de cette lecture, il faut y faire ces quatre considérations.

La première, que puisque Dieu avait établi des sacrifices pour l'expiation des péchés commis par erreur, ces péchés-là, quoique ils soient moindres que

ceux que l'on commet volontairement et par malice, doivent être évités avec soin, que pour cet effet nous devons nous bien instruire de notre devoir et prendre garde à notre conduite et que lorsqu'il nous arrive de pécher par erreur et que nous venons de nous en apercevoir, il faut en avoir de la douleur et réparer ces péchés là autant que nous le pouvons.

La seconde réflexion est que les péchés des personnes publiques, telles qu'étaient les sacrificateurs et les principaux du peuple d'Israël, doivent être expiés tant parce qu'ils étaient plus griefs que parce pouvaient attirer la colère de Dieu, non seulement sur ceux qui les avaient commis, mais aussi sur tout le peuple.

La troisième considération regarde les cérémonies qui s'observaient dans ces sacrifices. Ceux qui les offraient mettaient leurs mains sur la tête des victimes pour marquer qu'elles étaient immolées à leur place, après quoi le sacrificateur prenait du sang des victimes, il en faisait aspersion devant le voile du sanctuaire et il en mettait sur les cornes de l'autel des parfums, si le sacrifice était offert pour les sacrificateurs ou pour tout le peuple, le reste du sang était répandu hors de là au pied de l'autel des holocaustes, la graisse et les reins étaient brûlés sur cet autel et on brûlait le reste du corps des bêtes hors du camp.

Enfin, nous devons considérer que ces cérémonies n'avaient point par elles-mêmes la vertu d'expier les péchés, cependant Dieu les avaient établies pour apprendre au peuple d'Israël que quand ils avaient péché, ils devaient le confesser devant Dieu et recourir à sa miséricorde et que lorsqu'on pratiquait ces cérémonies par un principe d'obéissance, Dieu s'apaisait et pardonnait les péchés qu'on avait commis contre lui.

(a) v10 : Ci-dessus 3.3

(b) v24 : Exode 29.38 et c. Note du copiste : la signification de cette lettre « c » n'est pas donnée.

(c) v31 : Ci-dessus 3.3

CHAPITRE V

Dieu ordonne la punition de ceux qui étant engagés par serment à dire la vérité ne l'auraient pas fait, verset 1.

Il prescrit ensuite la manière dont il fallait faire l'expiation pour ceux qui auraient touché une chose souillée, versets 2-3,

pour ceux qui ayant fait des serments inconsidérés ne les auraient pas accomplis, versets 4-14,

et enfin pour ceux qui par erreur auraient retenu des choses consacrées à Dieu ou violé quelqu'un de ses commandements, versets 15-19.

1. Et lorsque quelqu'un aura péché pour n'avoir pas déclaré celui qu'il a entendu qui faisait serment et une chose dont il aura été témoin, (soit pour l'avoir vue, soit pour l'avoir sue,) il portera son iniquité ¹.

2. Ou quand quelqu'un aura touché une chose souillée, soit le cadavre des animaux immondes, soit

le cadavre des bêtes immondes, soit le cadavre des reptiles immondes, bien qu'il ne s'en soit pas aperçu, il sera toutefois souillé et coupable.

3. Ou quand il aura touché la souillure de l'homme, de quelque manière qu'il se soit souillé, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il sera coupable.

4. Ou quand quelque personne aura juré en prononçant de ses lèvres un serment de faire du mal ou du bien selon tout ce que l'homme prononce en jurant, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il y ait pris garde, il sera coupable dans l'un de ces points.

5. Quand donc quelqu'un sera coupable dans l'un de ces points-là, il confessera en quoi il aura péché.

6. Et il amènera l'offrande de son délit à l'Éternel pour le péché qu'il aura commis, savoir une femelle du troupeau, soit une brebis ou une jeune chèvre pour le péché. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché.

7. Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à l'Éternel pour offrande du délit qu'il aura commis deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'offrande pour le péché et l'autre pour l'holocauste.

8. Et il les apportera au sacrificateur qui offrira premièrement celui qui est pour le péché. Et il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou sans la séparer.

9. Ensuite il fera aspersion sur un côté de l'autel du sang de l'offrande pour le péché et on exprimera ce qui reste du sang au pied de l'autel, car c'est une offrande pour le péché.

10. Et de l'autre il en fera un holocauste ^a selon l'ordonnance et le sacrificateur fera pour lui la propitiation pour le péché qu'il a commis et il lui sera pardonné.

11. Que si celui qui aura péché n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles ou deux pigeonneaux, il apportera pour son offrande la dixième partie d'un épha de fine farine et ne mettra sur elle ni huile, ni encens, car c'est une offrande pour le péché.

12. Il l'apportera au sacrificateur qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices qui sont faits par feu à l'Éternel, car c'est une offrande pour le péché.

13. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui pour le péché qu'il aura commis en l'une de ces choses là et il lui sera pardonné et le reste sera pour le sacrificateur ^b comme étant une offrande de gâteau.

14. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

15. Quand quelque personne aura commis un crime ou un péché par erreur en retenant des choses consacrées à l'Éternel, il amènera une offrande pour son délit à l'Éternel, savoir un bœuf sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras de la chose consacrée, la faisant en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, à cause de son délit.

16. Il restituera donc ce en quoi il aura péché en retenant la chose consacrée et il ajoutera un cinquième par dessus et il la donnera au sacrificateur. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui, par le bœuf de l'offrande du délit et il lui sera pardonné.

17. Et quand quelque personne aura péché et aura violé quelqu'un des commandements de l'Éternel en commettant des choses qu'on ne doit point faire, quoique sans le savoir, il sera coupable et portera la peine de son iniquité.

18. Il amènera donc au sacrificateur un bœuf sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit et le sacrificateur fera propitiation pour lui de la faute qu'il aura commise par erreur et dont il ne se sera point aperçu et ainsi il lui sera pardonné.

19. Il y a du délit, certainement il s'est rendu coupable contre l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qui vient d'être lu nous enseigne en premier lieu que c'est un crime digne des plus sévères peines de ne pas déclarer la vérité lorsqu'on est sommé par serment de la dire, qu'il faut accomplir les serments qu'on a faits autant qu'on le peut légitimement et s'abstenir de faire aucun serment téméraire et inconsidéré.

2. Les lois qui regardent divers péchés qui étaient commis par erreur et inadvertance et l'obligation qui était imposée à ceux qui y étaient tombés de les confesser et d'en faire l'expiation nous montrent que l'intention de Dieu est que l'on évite autant que cela se peut non seulement les péchés où l'on pourrait tomber de propos délibéré, mais aussi ceux que l'on pourrait commettre inconsidérément et par ignorance, ces péchés ne laissant pas de nous rendre coupable devant Dieu parce que nous sommes obligés de faire attention à notre devoir et à notre conduite.

3. Sur ce que Dieu ordonne ici que ceux qui auraient péché par erreur confesseraient leurs péchés, qu'ils offriraient des sacrifices et que s'ils ne pouvaient pas offrir des brebis, ils présenteraient des pigeons ou s'il étaient tout à fait pauvres un peu de farine, nous devons considérer que toutes sortes de péchés doivent être expiés et réparés par la confession et par une vraie repentance, que nul n'est exempt de cette obligation et que chacun doit réparer de tout son pouvoir le mal qu'il a fait.

4. Il est à remarquer enfin que ceux qui avaient pris ou retenu par erreur des choses consacrées à Dieu ne devaient pas seulement offrir un sacrifice, mais qu'ils étaient obligés de restituer ces choses là et d'y ajouter même par dessus un cinquième. Cela nous apprend que l'on est dans une obligation indispensable de restituer tout ce qu'on ne possède pas légitimement et que si ceux qui avaient retenu des choses saintes par erreur étaient tenus d'en faire une restitution si exacte jusque là qu'ils devaient même donner plus que ces choses ne valaient, le devoir de la restitution est encore plus indispensable

lorsqu'on a pris ou qu'on retient sciemment et volontairement des choses qui ne nous appartiennent pas.

(a) v10 : Ci-dessus 1.14-15
(b) v13 : Ci-dessus 2.3

(1) v1 : Lorsque quelqu'un aura péché en ce qu'ayant entendu la voix de l'adjuration ou du serment, soit pour avoir vu, soit pour avoir su la chose, ne l'aurait pas déclarée, il portera la peine de son péché.

CHAPITRE VI

Dieu ordonne

1. *que ceux qui nieraient d'avoir entre les mains un dépôt qui leur aurait été confié ou des choses qu'un autre aurait perdues et qu'ils auraient trouvés en fassent la restitution et qu'ils offrent un sacrifice pour expier leur péché.*

2. *Dieu ajoute des lois touchant les holocaustes et le feu qui devait être continuellement allumé sur l'autel pour les consumer, touchant les gâteaux dont une partie devait être offerte à Dieu et le reste devait être mangé par les sacrificateurs, touchant l'offrande que les sacrificateurs devaient présenter lorsqu'ils étaient consacrés et établis dans leurs charges et enfin touchant les sacrifices pour le péché et le droit que les sacrificateurs avaient d'en manger.*

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Quand quelque personne aura péché et aura commis un forfait contre l'Éternel en mentant à son prochain pour un dépôt ou pour une chose qu'on aura mise entre ses mains, soit qu'il l'ait ravie, soit qu'il ait trompé son prochain,

3. Ou s'il a trouvé une chose qui était perdue et qu'il mente à ce sujet ou s'il jure faussement^a sur quelqu'une de ces choses qu'il arrive à l'homme de faire et de pécher en les faisant.

4. S'il arrive donc qu'il ait péché et qu'il soit trouvé coupable, il rendra la chose qu'il aura ravie ou ce qu'il aura usurpé par tromperie ou le dépôt qui lui aura été confié ou la chose perdue qu'il aura trouvée,

5. Ou tout ce dont il aura juré faussement, il restituera le principal et il ajoutera une cinquième partie par dessus à celui à qui il appartenait. Il le donnera au jour qu'il aura été déclaré coupable.

6. Il apportera aussi au sacrificateur pour l'Éternel l'offrande pour son péché, savoir un bélier sans défaut pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit.

7. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel et il lui sera pardonné, quelque chose qu'il ait faite de toutes celles qu'il ne pouvait faire sans se rendre coupable.

8. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

9. Donne ce commandement à Aaron et à ses fils et dit leur : C'est ici la loi de l'holocauste, l'holocauste sera consumé par le feu qui est sur l'autel

toute la nuit jusqu'au matin, parce que le feu de l'autel y doit être tenu allumé.

10. Le sacrificateur donc étant vêtu de sa robe de lin mettra ses caleçons de lin sur sa chair et il lèvera les cendres après que le feu aura consumé l'holocauste sur l'autel, ensuite il les mettra près de l'autel.

11. Alors il dépouillera ses vêtements et s'étant vêtu d'autres habits, il transportera les cendres hors du camp, dans un lieu net.

12. Et quand au feu qui est sur l'autel, on l'y tiendra allumé, on ne le laissera point éteindre et le sacrificateur allumera du bois au feu tous les matins et arrangera dessus l'holocauste et y fera fumer les graisses des offrandes de prospérité.

13. On tiendra le feu continuellement allumé sur l'autel et on ne le laissera point éteindre.

14. Et c'est ici la loi de l'offrande du gâteau. Les fils d'Aaron l'offriront devant l'Éternel sur l'autel.

15. Et on lèvera une poignée de fleur de farine du gâteau et de son huile avec tout l'encens qui est sur le gâteau et on le fera fumer comme une oblation de bonne odeur sur l'autel pour mémorial à l'Éternel.

16. Et Aaron et ses fils mangeront ce qui en restera. (On le mangera sans levain au lieu saint, on le mangera au parvis du tabernacle d'assignation.

17. On s'en cuira point avec du levain.) Je leur ai donné cela pour leur portion d'entre mes offrandes qui sont faites par le feu : c'est une chose très sainte comme le sacrifice qu'on offre pour le péché et pour le délit.

18. Tout mâle d'entre les enfants d'Aaron en mangera : c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges touchant les offrandes qui sont faites par feu à l'Éternel, quiconque les touchera sera sanctifié.

19. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

20. C'est ici l'offrande d'Aaron et de ses fils qu'ils offriront à l'Éternel au jour qu'il sera oint, leur offrande ordinaire sera un dixième d'épha de fine farine de gâteau, la moitié le matin, l'autre moitié le soir.

21. Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile, tu l'apporteras ainsi rissolée et tu offriras les pièces cuites du gâteau en bonne odeur à l'Éternel.

22. Et celui d'entre ses fils qui sera oint pour sacrificateur en sa place fera cette offrande par une ordonnance perpétuelle : on la fera fumer toute entière à l'Éternel.

23. Tout le gâteau du sacrificateur sera consumé sans en manger.

24. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

25. Parle à Aaron et à ses fils et leur dit : C'est ici la loi du sacrifice pour le péché. La victime du sacrifice pour le péché sera égorgée devant l'Éternel, dans le même lieu où la victime de l'holocauste sera immolée, car c'est une chose très sainte.

26. Le sacrificateur qui offrira l'offrande pour le péché la mangera, elle se mangera au lieu très saint, au parvis du tabernacle d'assignation.

27. Quiconque touchera sa chair sera saint et s'il en rejaillit quelque sang sur le vêtement, le vêtement

sur lequel sera tombé le sang sera lavé dans le lieu saint.

28. Et le vaisseau de terre dans lequel on l'aura fait bouillir sera cassé, mais si on la fait bouillir dans un vaisseau d'airain, il sera écuré et lavé dans l'eau.

29. Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera : c'est une chose très sainte.

30. On ne mangera point pour le péché de victime^b dont on portera le sang dans le tabernacle d'assignation pour faire propitiation au sanctuaire, mais elle sera brûlée au feu.

RÉFLEXIONS

Ce qui mérite le plus notre attention dans ce chapitre, c'est la loi qui regarde ceux qui auraient entre les mains un dépôt et qui le nieraient ou qui retiendraient des choses prises par force ou par tromperie et des choses perdues. Ces personnes-là étaient obligées par la loi de Dieu, non seulement de restituer ce qu'elles retenaient injustement, mais de donner par dessus la cinquième partie de la valeur de la chose. Cette loi fait voir que le dépôt est une chose sacrée, que c'est un grand crime de nier la vérité, de vouloir retenir ce qui a été confié à notre bonne foi et de conserver ce dont on s'est emparé par la violence ou par la fraude, qu'il faut rendre les choses trouvées à celui à qui elles appartiennent, que le devoir de restitution est tout à fait indispensable et qu'il n'y peut avoir de pardon pour ceux qui refusent de restituer.

Pour ce qui est des autres lois qui concernent les holocaustes, les sacrifices pour le péché et les gâteaux et où Dieu règle quelle était la portion des sacrifices qui appartenait aux sacrificateurs, nous devons y faire cette considération particulière après l'apôtre Paul dans I Corinthiens IX, outre celles qui ont été touchées ci-dessus, c'est que puisque par la loi divine les sacrificateurs mangeaient des choses saintes, la volonté de Dieu est que les ministres de la religion soient entretenus par l'église.

(a) v3 : Nombres 5.5

(b) v30 : Hébreux 13.11 ; ci-dessus 4.5

CHAPITRE VII

Ce chapitre traite de la manière d'offrir les sacrifices pour les fautes commises, les sacrifices d'actions de grâces et ceux qui se faisaient volontairement ou ensuite d'un vœu.

Dieu défend à ceux qui étaient souillés de manger de la chair des sacrifices.

Il défend de plus de manger la graisse des bêtes qui lui étaient sacrifiées.

Il interdit absolument l'usage du sang et il règle le droit que les sacrificateurs avaient sur les sacrifices de prospérité.

1. Or c'est ici la loi de l'oblation pour le délit, c'est une chose très sainte.

2. Au même lieu où l'on égorgera l'holocauste, on égorgera la victime pour le délit et on répandra le sang sur l'autel à l'entour.

3. Ensuite on en offrira toute la graisse avec sa queue et toute la graisse qui couvre les entrailles.

4. Et on ôtera les deux rognons et la graisse qui est sur eux jusque sur les flancs et la taie qui est sur le foie et sur les deux rognons.

5. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel en offrande faite par le feu à l'Éternel, c'est un sacrifice pour le délit.

6. Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera, il sera mangé au lieu saint, car c'est une chose très sainte.

7. L'offrande pour le délit sera semblable à l'offrande pour le péché : Il y aura une même loi pour les deux sacrifices, la victime appartiendra au sacrificateur qui aura fait propitiation pour elle.

8. Et le sacrificateur qui offre l'holocauste pour quelqu'un aura la peau de la victime de l'holocauste qu'il aura offert.

9. Et tout gâteau cuit au four ou qui sera apprêté dans la poêle ou sur la plaque appartiendra au sacrificateur qui l'offre.

10. Et tout gâteau pétri à l'huile ou sec sera pour les fils d'Aaron, autant à l'un qu'à l'autre.

11. Et c'est ici la loi du sacrifice de prospérité qu'on offrira à l'Éternel.

12. Si quelqu'un l'offre pour rendre grâce, il offrira, avec le sacrifice d'action de grâces, des tourteaux sans levain pétris à l'huile et des beignets sans levains oints d'huile et de la fleur de farine rissolée en tourteaux pétris à l'huile.

13. Il offrira avec ces tourteaux du pain levé pour son offrande avec le sacrifice d'action de grâces pour ses prospérités.

14. Et il en offrira une pièce de toutes les sortes qu'il offrira pour une oblation élevée à l'Éternel et cela appartiendra au sacrificateur qui répandra le sang du sacrifice de prospérité.

15. Mais la chair du sacrifice d'action de grâces de ses prospérités sera mangée au jour qu'elle sera offerte, on n'en laissera rien jusqu'au matin.

16. Que si le sacrifice de son offrande est un vœuⁿ¹, ou une offrande volontaire, il sera mangé au jour qu'on aura offert son sacrifice et s'il y en a quelque reste, on le mangera le lendemain.

17. Mais ce qui sera demeuré de reste de la chair du sacrifice sera brûlé au feu le troisième jour.

18. Que si on mange de la chair du sacrifice de ses prospérités au troisième jour, celui qui l'aura offert ne sera point agréé et il ne lui sera point alloué, ce sera une abomination et la personne qui en aura mangé en portera la peine.

19. Et la chair de ce sacrifice qui aura touché quelque chose de souillé ne se mangera point, mais elle sera brûlée au feu : Cependant quiconque sera net mangera de cette chair là.

20. Car l'homme qui mangera de la chair du sacrifice de prospérités qui appartient à l'Éternel et

qui sera souillé, cet homme, dis-je, sera retranché d'entre ses peuples.

21. Si une personne touche quelque chose de souillé ou un reptile souillé et qu'il mange de la chair du sacrifice de prospérités qui appartient à l'Éternel, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

23. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Vous ne mangerez aucune graisse de taureau, ni d'agneau, ni de chèvre.

24. On pourra se servir pour tout autre usage de la graisse d'une bête morte ou de la graisse d'une bête déchirée, mais vous n'en mangerez point.

25. Car si quelqu'un mange de la graisse d'une bête qui doit être offerte par feu à l'Éternel, que cette personne qui en aura mangé soit retranchée d'entre ses peuples.

26. Vous ne mangerez point dans aucune de vos demeures de sang, soit d'oiseaux, soit d'autres bêtes.

27. Toute personne qui aura mangé du sang sera retranchée d'entre ses peuples.

28. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

29. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Celui qui offrira le sacrifice de ses prospérités à l'Éternel apportera à l'Éternel son offrande prise du sacrifice de prospérités.

30. Il apportera dans ses mains ce qui doit être offert par feu à l'Éternel, il apportera la graisse avec la poitrine, offrant la poitrine pour la tourner en offrande tournoyée ¹ devant l'Éternel.

31. Et le sacrificateur fera fumer la graisse sur l'autel, mais la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.

32. Vous donnerez aussi au sacrificateur, pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices de prospérités.

33. Celui d'entre les fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse des sacrifices de prospérités aura l'épaule droite pour sa part.

34. Car j'ai pris des enfants d'Israël ^a la poitrine qui doit être tournée et l'épaule qui doit être élevée de tous les sacrifices de leurs prospérités et je les ai données à Aaron sacrificateur et à ses fils par ordonnance perpétuelle les ayant prises des enfants d'Israël.

35. C'est là le droit que l'onction donne à Aaron et à ses fils sur ces offrandes de l'Éternel faites par feu depuis le jour qu'on les aura présentés pour exercer la sacrificature à l'Éternel.

36. Et c'est ce que l'Éternel a commandé qu'il leur fût donné par les enfants d'Israël depuis le jour qu'on les a oints en ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

37. Telle est donc la loi de l'holocauste du gâteau, du sacrifice pour le péché et du sacrifice pour le délit et des consécration et du sacrifice de prospérités,

38. Que l'Éternel recommanda à Moïse sur la montagne de Sinaï lorsqu'il ordonna aux enfants d'Israël d'offrir leurs offrandes à l'Éternel dans le désert du Sinaï.

RÉFLEXIONS

Les ordonnances touchant les sacrifices pour des fautes et touchant les sacrifices d'actions de grâces tendaient à apprendre aux Juifs qu'ils devaient apaiser Dieu par leur repentance quand ils avaient péché et lui témoigner leur gratitude pour les faveurs qu'ils recevaient de lui.

La loi qui concerne les vœux nous enseigne que quand on a fait un vœu à Dieu, on doit l'accomplir religieusement.

La défense qui était faite à ceux qui avait contracté quelque souillure légale de manger de la chair des sacrifices nous fait penser qu'il était encore moins permis de paraître devant Dieu quand on est souillé par le péché.

Il était défendu aux Israélites de manger de la graisse des taureaux, des agneaux et des chèvres parce qu'on faisait fumer la graisse de ces animaux-là à l'honneur de Dieu dans les sacrifices.

La loi qui interdisait absolument de manger aucun sang était le renouvellement d'une loi plus ancienne que Dieu avait donnée après le déluge.

On voit enfin dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait pourvu à la nourriture des sacrificateurs en leur assignant une portion dans les offrandes et dans les sacrifices du peuple d'Israël.

(a) v34 : Exode 29.27

(1) v30 : C'est-à-dire élevée ou tournée de tous côtés.

Note du copiste :

(n1) v16 : Le mot « vœu » est dans l'original.

CHAPITRE VIII

Moïse ayant assemblé tout le peuple revêt Aaron et ses fils des vêtements sacrés.

Il oint avec l'huile sainte le tabernacle et tout ce qui y était, aussi bien qu'Aaron et il consacre les sacrificateurs par un sacrifice solennel en observant les cérémonies que Dieu avait prescrites et qui sont rapportées au chapitre XXIX de l'Exode.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction et un veau pour le sacrifice pour le péché, deux béliers et une corbeille de pains sans levain.

3. Et convoque toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation.

4. Moïse donc fit comme l'Éternel lui avait commandé et l'assemblée fut convoquée à l'entrée du tabernacle d'assignation.

5. Et Moïse dit à l'assemblée : C'est ici ce que l'Éternel a commandé de faire.

6. Et Moïse fit approcher Aaron et ses fils et les lava d'eau.

7. Ensuite il mit sur Aaron la chemise et le ceignit de la ceinture et le revêtit du rochet et il mit sur lui

l'éphod et le ceignit avec la ceinture ouvragée de l'éphod dont il le ceignit par dessus.

8. Après il mit sur lui le pectoral après avoir mis au pectoral urim et thummim.

9. Il lui mit aussi la tiare sur la tête et il mit sur le devant de la tiare la lame d'or qui est la couronne de sainteté comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

10. Ensuite Moïse prit l'huile de l'onction et il oignit le tabernacle et toutes les choses qui y étaient et les consacra.

11. Et il en fit aspersion sur l'autel sept fois, oignant ledit autel, tous les ustensiles, la cuve et son soubassement pour les consacrer.

12. Il versa aussi de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron et il l'oignit pour le consacrer.

13. Et Moïse ayant fait approcher les fils d'Aaron les revêtit de leurs chemises et les ceignit de ceintures et leur attacha des mitres comme l'Éternel le lui avait commandé.

14. Après cela, il fit approcher le veau de l'offrande pour le péché et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du veau de l'offrande pour le péché.

15. Et Moïse l'ayant égorgé prit du sang et en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour et ayant fait propitiation pour l'autel, il répandit le reste du sang au pied de l'autel, ainsi il le consacra pour y faire propitiation.

16. Et il prit toute la graisse qui était sur les entrailles et la taie du foie, les deux rognons avec leur graisse et Moïse les fit fumer sur l'autel.

17. Mais il fit brûler au feu hors du camp le veau avec sa peau, sa chair et sa fiente, ^a comme l'Éternel lui avait commandé.

18. Il fit aussi approcher le bélier de l'holocauste et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du bélier.

19. Et Moïse l'ayant égorgé répandit le sang sur l'autel tout autour.

20. Puis il le mit en pièce et en fit fumer la tête, les pièces et la fressure.

21. Et il lava d'eau les entrailles et les jambes et fit fumer tout le bélier sur l'autel, car c'était un holocauste d'agréable odeur, c'était une offrande faite par le feu à l'Éternel, ^b comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. Il fit aussi approcher l'autre bélier, savoir le bélier des consécration et Aaron et ses fils mirent les mains sur la tête du bélier.

23. Et Moïse l'ayant égorgé prit de son sang et le mit sur le mol de l'oreille droite d'Aaron et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit.

24. Il fit aussi approcher les fils d'Aaron et mit du même sang sur le mol de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied droit et il répandit le reste du sang sur l'autel tout à l'entour.

25. Après il prit la graisse, la queue et toute la graisse qui est sur les entrailles et les deux rognons avec leur graisse et l'épaule droite.

26. Il prit aussi de la corbeille des pains sans levain, qui étaient devant l'Éternel, un gâteau sans levain et un gâteau de pain fait à l'huile et un beignet et les mis sur les graisses et sur l'épaule droite,

27. Ensuite il mit tout cela sur les paumes des mains d'Aaron et sur les paumes des mains de ses fils et il les tourna et les éleva en offrande élevée devant l'Éternel.

28. Après, Moïse les reçut d'entre leurs mains et les fit fumer sur l'autel, sur l'holocauste : Car ce sont les consécration d'agréable odeur, c'est le sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

29. Moïse prit aussi la poitrine du bélier des consécration et il l'éleva devant l'Éternel et ce fut la portion de Moïse, ^c comme l'Éternel lui avait commandé.

30. Et Moïse prit de l'huile de l'onction et du sang qui était sur l'autel et il en fit aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi il consacra Aaron et ses vêtements, ses fils et les vêtements de ses fils avec lui.

31. Ensuite Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites bouillir la chair à l'entrée du tabernacle d'assignation et vous la mangerez là ^d avec le pain dans la corbeille des consécration, comme le Seigneur me l'a commandé en disant : Aaron et ses fils mangerons ces choses.

32. Mais vous brûlerez au feu ce qui sera demeuré de reste de la chair et du pain.

33. Et vous ne sortirez de sept jours de l'entrée du tabernacle d'assignation, jusqu'au temps que les jours de vos consécration soient accomplis, car on vous consacrera pendant sept jours.

34. L'Éternel a commandé de faire tout ce qu'on a fait dans ce jour pour faire propitiation pour vous.

35. Vous demeurerez donc à l'entrée du tabernacle d'assignation sept jours, jour et nuit et vous observerez ce que l'Éternel vous a ordonné d'observer afin que vous ne mouriez pas, car il m'a été ainsi commandé.

36. Ainsi Aaron et ses fils firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

RÉFLEXIONS

On voit ici que Moïse exécuta exactement tout ce que Dieu lui avait ordonné pour l'établissement du culte religieux.

Dieu voulut que toutes ces cérémonies sacrées fussent pratiquées dans cette occasion solennelle afin que tout le peuple eut en révérence le service qui serait désormais rendu à Dieu dans le tabernacle et ceux qui le célébraient de sa part.

Les sacrificateurs eux-mêmes devaient aussi reconnaître par là qu'étant consacrés à Dieu, ils devaient se distinguer par une grande sainteté.

(a) v17 : Exode 29.14

(b) v21 : Exode 29.18

(c) v29 : Exode 29.26 ; Ci-dessus 7.33

(d) v31 : Exode 29.31-32 ; Sous 24.9

CHAPITRE IX

Aaron ayant été consacré offre des sacrifices tant pour soi-même que pour le peuple.

Ce qui étant fait, Dieu donna des marques de son approbation en apparaissant dans sa gloire et en envoyant un feu qui consuma le sacrifice.

1. Et au huitième jour, Moïse appela Aaron et ses fils et les anciens d'Israël.

2. Et il dit à Aaron : Prends un veau du troupeau pour l'offrande pour le péché et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans défaut et amène-les devant l'Éternel.

3. Et tu parleras aux enfants d'Israël disant : Prenez un jeune bouc pour l'offrande pour le péché, un veau et un agneau, tous deux de l'année, qui soient sans défaut, pour l'holocauste.

4. Et un taureau et un bélier pour le sacrifice de prospérités, pour sacrifier devant l'Éternel et un gâteau pétrit à l'huile, car aujourd'hui l'Éternel vous apparaîtra.

5. Ils prirent donc les choses que Moïse avait commandées et les amenèrent devant le tabernacle d'assignation. Et toute l'assemblée s'approcha et se tint devant l'Éternel.

6. Et Moïse dit : Faites ce que l'Éternel vous commande et la gloire de l'Éternel vous apparaîtra.

7. Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel et fais ton offrande pour le péché et ton holocauste et fais propitiation pour toi et pour le peuple et présente l'offrande pour le peuple et fais propitiation pour eux comme l'Éternel l'a commandé.

8. Alors Aaron s'approcha de l'autel et égorgea le veau de son offrande pour le péché.

9. Et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang et il trempa son doigt dans le sang et le mit sur les cornes de l'autel, ensuite il répandit le reste du sang au pied de l'autel.

10. Mais il fit fumer sur l'autel la graisse et les rognons et la taie du foie de l'offrande pour le péché comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

11. Et il brula au feu la chair et la peau hors du camp.

12. Il égorgea aussi l'holocauste et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout autour.

13. Après ils lui présentèrent la victime de l'holocauste qu'ils avaient coupée par pièce et la tête et il fit fumer ces choses-là sur l'autel.

14. Et il lava les entrailles et les jambes qu'il fit fumer sur l'holocauste sur l'autel.

15. Et il offrit l'offrande du peuple et il prit le bouc de l'offrande pour le péché pour le peuple et il l'égorgea et il l'offrit pour le péché ^a comme la première offrande.

16. Et il l'offrit en holocauste et il en fit selon l'ordonnance.

17. Ensuite il offrit l'obligation ⁿ¹ du gâteau et il en remplit la paume de sa main et il la fit fumer sur l'autel outre l'holocauste du matin.

18. Il égorgea aussi le taureau et le bélier pour le sacrifice de prospérités qui était pour le peuple et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'autour.

19. Et ils présentèrent les graisses du taureau et du bélier, la queue et les rognons et la taie du foie.

20. Et ils mirent les graisses sur les poitrines et on fit fumer les graisses sur l'autel.

21. Et Aaron fit tourner en offrande élevée devant l'Éternel les poitrines et l'épaule droite, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple et le bénit et il descendit après avoir fait l'offrande pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de prospérités.

23. Moïse donc et Aaron vinrent au tabernacle d'assignation et étant sortis bénirent le peuple et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple.

24. Car le feu sortit de devant l'Éternel et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses. Ce que tout le peuple ayant vu, ils s'écrièrent de joie et tombèrent sur leurs faces.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer sur ce chapitre, c'est qu'Aaron entra dans les fonctions de sa charge en offrant un sacrifice tant pour soi-même que pour tout le peuple d'Israël. Les sacrificateurs étant pécheurs avant que de faire la propitiation pour les péchés des autres.

C'est aussi la différence que l'apôtre Paul remarque entre les anciens sacrificateurs et Jésus-Christ lorsqu'il dit

que nous avons un souverain sacrificateur qui est saint, innocent, séparé des pécheurs et élevé par dessus les cieus et qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices premièrement pour leurs péchés et après cela pour les péchés du peuple.

Les témoignages que Dieu donna alors de sa présence devant toute l'assemblée en apparaissant dans sa gloire et en faisant descendre le feu sur les sacrifices devaient assurer les Israélites que le ministère des sacrificateurs et la forme du service que Moïse venait d'établir étaient parfaitement conforme à l'intention de Dieu et que s'ils le servaient avec fidélité ils jouiraient de sa présence et des effets de sa faveur.

(a) v15 : Sus v8

(n1) v17 : D'autres versions ont « oblation ».

CHAPITRE X

Nadab et Abihu fils d'Aaron, ayant mis du feu étranger dans leurs encensoirs pour faire fumer le parfum au lieu de prendre du feu de l'autel, Dieu les fait mourir subitement par le feu, versets 1-5.

Moïse défend à Aaron leur père et à leurs frères de les pleurer et de sortir du tabernacle, versets 6-20.

1. Or les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir et y mirent du feu et du parfum dessus et ils offrirent devant l'Éternel un feu étranger, ce qu'il ne leur avait point été commandé.

2. Et le feu sortit de devant l'Éternel et il les dévora et ils ^a moururent devant l'Éternel.

3. Alors Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait ^b parlé disant : Je serai sanctifié dans ceux qui s'approchent de moi et je serai glorifié en la présence de tout le peuple. Et Aaron se tut.

4. Et Moïse appela Miscaël et Eltsaphan, les fils de Huziel, oncle d'Aaron, auxquels ils dit : Approchez-vous, emportez vos frères de devant le sanctuaire hors du camp.

5. Alors ils s'approchèrent et ils les emportèrent avec leurs chemises hors du camp, comme Moïse en avait parlé.

6. Puis Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils : Ne découvrez point vos têtes et ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez et que l'Éternel ne s'irrite contre toute l'assemblée. Mais que vos frères, savoir toute la maison d'Israël pleure l'embrassement que l'Éternel a fait.

7. Et ne sortez pas de l'entrée du tabernacle d'assignation de peur que vous ne mouriez, car l'huile de l'onction de l'Éternel est sur vous. Et ils firent comme Moïse le leur avait dit.

8. Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

9. Vous ne boirez point de vin, ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez : C'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges.

10. Et cela afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net.

11. Et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur a prononcées par Moïse.

12. Et Moïse parla à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils qui étaient demeurés de reste : Prenez l'offrande du gâteau qui est demeuré de reste des offrandes de l'Éternel faites par le feu et mangez-la en pain sans levain auprès de l'autel, c'est une chose très sainte.

13. Vous la mangerez au lieu saint, parce que c'est la portion qui t'est assignée et à tes fils, des offrandes faites par le feu à l'Éternel, car cela ^c m'a été ainsi commandé.

14. Vous mangerez aussi la poitrine qui est tournée et l'épaule qu'on élève dans un lieu pur, toi et tes fils et tes filles avec toi, car ces choses-là t'ont été données des sacrifices de prospérités des enfants d'Israël pour ta portion et pour celle de tes enfants.

15. Ils apporteront l'épaule qu'on élève et la poitrine qu'on tourne avec les offrandes des graisses faites par feu, pour les faire tourner en offrande élevée devant l'Éternel et cela t'appartiendra et à tes fils avec toi, par une ordonnance perpétuelle, comme l'Éternel l'a commandé.

16. Or Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché, mais voici, celui-ci avait

été brûlé et Moïse se mit en colère contre Eléazar et Ithamar les fils d'Aaron qui étaient demeurés de reste, disant :

17. Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'offrande pour le péché dans le lieu saint, car c'est une chose très sainte puisqu'elle vous a été donnée pour ôter l'iniquité de l'assemblée afin de faire propitiation pour eux devant l'Éternel ?

18. Voici, son sang n'a point été porté dans le sanctuaire, ne manquez donc plus à la manger dans le lieu saint, ^d comme je l'avais commandé.

19. Alors Aaron répondit à Moïse : Voici, ils ont pour aujourd'hui offert leur offrande pour le péché et leur holocauste devant l'Éternel et ces choses me sont arrivées et si j'eusse mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela eût-il plu à l'Éternel.

20. Et Moïse l'ayant entendu approuva ce qu'il avait fait.

RÉFLEXIONS

Dieu fit mourir Nadab et Abihu, fils d'Aaron pour les punir de ce qu'ils avaient violé le commandement de Dieu en mettant dans leurs encensoirs d'autre feu que celui qu'ils devaient prendre sur l'autel et surtout pour les faire servir d'exemple et pour donner de la crainte aux autres sacrificateurs et à tout le peuple, afin que dans la suite personne ne présumât de rien changer dans la forme du service divin telle qu'elle avait été réglée par le Seigneur lui-même. D'où nous devons apprendre qu'il n'est en aucune façon permis aux hommes de servir Dieu autrement qu'il ne l'a commandé et que Dieu ne laisse point impunie la violation de ses lois.

Le Seigneur défendit à Aaron et à ses fils, sous peine de mort, de donner dans cette occasion aucune marque de deuil et même de sortir du tabernacle, parce qu'ils n'auraient pu le faire sans déshonorer la sainteté de leur caractère et sans profaner les vêtements sacrés et afin qu'ils témoignassent par là qu'ils étaient plus sensibles à ce qui touchait la gloire de Dieu qu'à leur propre intérêt et qu'ils acquiesçaient au juste jugement de Dieu sur Nadab et Abihu.

Dieu défendit alors aux sacrificateurs de boire du vin dans le temps qu'ils étaient en fonction dans le tabernacle. L'occasion à laquelle cette défense fut faite donne lieu de croire que Nadab et Abihu étaient dans le désordre par le vin lorsqu'ils offrirent un feu étranger et que ce fut pour empêcher qu'il n'arrivât plus rien de semblable à l'avenir que Dieu donna cette loi.

On peut considérer sur cela qu'il est tout-à-fait indigne des chrétiens et surtout des ministres de la religion de se laisser aller aux excès du vin et que leur vocation étant très sainte et les appelant à servir Dieu en tout temps, ils doivent vivre dans une grande tempérance.

(a) v2 : Nombres 3.4 et 26.61 ; I Chroniques 24.2

(b) v3 : Sus 8.35

(c) v13 : Sus 2.3 et 6.16

(d) v18 : Sus 6.16

CHAPITRE XI

Ce chapitre contient

1. la loi touchant les animaux nets et les animaux souillés, versets 1-30,

2. la manière dont ceux qui seraient souillés par l'attouchement de ces animaux devaient se purifier, versets 31-47.

1. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron leur disant :

2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : ^a Ce sont ici les animaux que vous mangerez d'entre toutes les bêtes qui sont sur la terre.

3. Vous mangerez d'entre les bêtes à quatre pieds de toutes celles qui ont l'ongle divisé et qui ont le pied fourché et qui ruminent.

4. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement ou qui ont l'ongle divisé seulement, comme le chameau, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé.

5. Et le lapin, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé.

6. Et le lièvre, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé.

7. Et le pourceau, car il a bien l'ongle divisé et le pied fourché, mais il ne rumine pas, il vous est souillé.

8. Vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point leur chair morte, ils vous sont souillés.

9. Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux. vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves.

10. Mais vous ne mangerez pas de ce qui n'a point de nageoires et d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves, tant de tout reptile des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux, cela vous sera en abomination.

11. Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair et vous tiendrez pour un chose abominable leur chair morte.

12. Tout ce donc qui vit dans les eaux et n'a point de nageoires et d'écailles vous sera en abomination.

13. Et d'entre les oiseaux vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils sont en abomination, savoir l'aigle, l'orfraie, le faucon,

14. Le vautour et le milan selon leur espèce,

15. Tout corbeau selon son espèce,

16. Le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier selon son espèce,

17. La chouette, le plongeon, le hibou,

18. Le cogne, le cormoran, le pélican,

19. La cigogne et le héron selon leur espèce et la huppe et la chauve-souris,

20. Et de tout reptile volant qui marche sur quatre pieds vous sera en abomination.

21. Mais voici ce que vous mangerez de tout reptile qui vole, qui marche à quatre pieds et qui a des

jambes sur ses pieds pour sauter avec elles sur la terre.

22. Ce sont ici ceux dont vous mangerez, savoir arabe selon son espèce, solham selon son espèce, hargol selon son espèce et habag selon son espèce ¹.

23. Mais tout autre reptile qui vole, qui a quatre pieds vous sera en abomination.

24. Vous vous souillerez donc si vous mangez de ces bêtes. Quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir.

25. Quiconque aussi portera de leur chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir.

26. Toute bête qui a l'ongle divisé et qui n'a point le pied fourché et ne rumine point vous sera souillée. Quiconque les touchera sera souillé.

27. Et tout ce qui marche sur ses pattes ² entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds vous sera souillé. Quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir.

28. Et qui portera la chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir, elles vous sont souillées.

29. Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles qui rampent sur la terre, savoir la belette, la souris et la tortue, selon leur espèce,

30. Le hérisson, le crocodile, le lézard, la limace et la taupe.

31. Ces choses vous sont souillées entre les reptiles. Quiconque les touchera mortes sera souillé jusqu'au soir.

32. Aussi, s'il en tombe quelque chose quand elles seront mortes, sur quoi que ce soit, il sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau ou sac. Quelque vaisseau que ce soit dont on se sert à faire quelque chose sera mis dans l'eau et sera souillé jusqu'au soir et après cela il sera net.

33. Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui sera dans ce vaisseau sera souillé et vous casserez le vaisseau.

34. Et toute viande qu'on mange sur laquelle il y aura eu de l'eau sera souillée, tout breuvage qu'on boit dans quelque vaisseau que ce soit en sera souillé.

35. Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé. Le four et le foyer seront abattus, ils sont souillés et ils vous seront souillés.

36. Toutefois, la fontaine ou le puits ou quelque amas d'eau seront nets. Qui touchera donc leur chair morte sera souillé.

37. Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se sème, elle sera nette.

38. Mais si on avait mis de l'eau sur la semence et que quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.

39. Et quand quelque bête de celles qui vous seront pour viande sera morte d'elle-même, celui qui en touchera la chair morte sera souillé jusqu'au soir.

40. Et celui qui aura mangé de sa chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir, celui qui portera la chair morte de cette bête-là lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir.

41. Tout reptile donc qui rampe sur la terre vous sera en abomination et on n'en mangera point.

42. Vous ne mangerez point entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre, de tout ce qui marche sur sa poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds, car ils sont en abomination.

43. Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne et ne vous souillez point par eux, car vous seriez souillés par eux.

44. Parce que je suis l'Éternel votre Dieu. Vous vous sanctifierez donc ^b et vous serez saints, car je suis saint. Ainsi, vous ne souillerez point vos personnes par aucun reptile qui se traîne sur la terre.

45. Car je suis l'Éternel qui vous ai fait monter du pays d'Égypte afin que je sois votre Dieu et que vous soyez saints, car je suis saint.

46. Telle est la loi touchant les bêtes et les oiseaux et tout animal qui a vie, qui se traîne dans les eaux et toute chose qui a vie, qui se traîne sur la terre.

47. Afin de discerner entre la chose souillée et la chose nette et entre les animaux qu'on peut manger et ceux dont on ne doit point manger.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que la destination entre les animaux purs et les souillés était fort ancienne et qu'elle était déjà connue avant le déluge et observée dans les sacrifices, comme on le voit dans le livre de la Genèse, chapitres 7.2 et 8.20. Dieu trouva à propos de donner des lois plus particulières sur ce sujet au peuple d'Israël. Il le fit pour distinguer ce peuple des nations voisines qui mettaient aussi de la distinction entre les animaux, soit pour la religion, soit pour les usages de la vie, mais il établit une destination différente de celle que les idolâtres observaient et cela afin de faire souvenir les Israélites, ainsi qu'il est dit dans ce chapitre, qu'ils étaient un peuple saint, consacré à Dieu et distingué des autres peuples. Outre cela, ces lois furent données pour empêcher les Juifs de tomber dans un licence brutale à l'égard du manger, pour les former à la tempérance et à la pureté, pour les tenir dans la dépendance de Dieu, même dans les choses qui regardaient la nourriture, aussi bien que pour des raisons de santé à l'égard de quelques-uns de ces animaux. Et pour rendre cette loi plus inviolable, Dieu déclare souillé ceux qui auraient simplement touché la chair morte de ces bêtes.

Les raisons de ces lois ayant cessé, elles ne nous regardent pas. L'Évangile nous enseigne qu'il n'y a aucune créature de toutes celles qui peuvent servir à notre nourriture dont nous ne puissions manger, pourvu que nous en usions avec sobriété et avec reconnaissance envers Dieu et que nous observions les règles de la prudence et celles de la tempérance chrétienne.

(a) v2 : Deutéronome 14.4 et suivants où vous avez la répétition de ces ordonnances.

(b) v44 : Sus 19.2 et 20.7 ; I Pierre 2.16

(1) v22 : C'était quatre espèces de sauterelles.

(2) v27 : Sur ses paumes ou sur la plante de ses pieds, qui ont le pied comme une main, avec des espèces de doigts.

CHAPITRE XII

C'est ici une loi qui regarde les femmes accouchées et leur purification.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et leur dit : ^a Si la femme après avoir conçu enfante un mâle, elle sera souillée sept jours, elle sera souillée comme au temps de ses mois.

3. ^b Et au huitième jour on circoncirca la chair du prépuce de l'enfant.

4. Et elle demeurera pendant trente-trois jours pour être purifiée de son sang et elle ne touchera aucune chose sacrée et elle ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5. Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines comme au temps de ses mois et elle demeurera soixante-six jours pour être purifiée de son sang.

6. Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils ou pour fille, elle présentera au sacrificateur un agneau de l'année en holocauste et un pigeonneau ou une tourterelle en offrande pour le péché à l'entrée du tabernacle d'assignation.

7. Et le sacrificateur offrira cela devant l'Éternel et fera propitiation pour elle et elle sera nettoyée du flux de son sang. Telle est la loi de celle qui enfante un mâle ou une fille.

8. Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, ^c alors elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste et l'autre pour l'offrande pour le péché et le sacrificateur fera propitiation pour elle et elle sera ainsi purifiée.

RÉFLEXIONS

Cette loi qui ne permettait pas aux femmes qui relevaient de leurs couches de venir au sanctuaire avant un certain nombre de jours et qui les obligeaient à offrir le sacrifice prescrit n'était pas seulement fondée sur des raisons d'honnêteté et de bienséance, mais elle avait pour but de leur inspirer un grand respect pour les lieux saints et de faire voir qu'il fallait être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant Dieu. Par là aussi les femmes avaient occasion de témoigner à Dieu leur reconnaissance et de lui rendre grâce.

Marie se conforma aussi à cette loi après qu'elle eût mis Jésus au monde et lorsqu'elle le présenta au temple, elle offrit l'oblation qui est ici ordonnée, ainsi que nous le lisons dans l'Évangile. Luc 2.22.

- (a) v2 : Luc 2.22
(b) v3 : Genèse 17.12 ; Luc 1.59 et 2.21 ; Jean 7.22
(c) v8 : Luc 2.24

CHAPITRE XIII

Il est parlé dans ce chapitre de la lèpre, de ses différentes espèces et de la manière dont les sacrificateurs devaient juger de cette maladie.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron disant :
2. Lorsqu'il y aura dans la peau de la chair d'un homme une tumeur ou de la gale, ou un bouton et que cela paraîtra dans la peau de sa chair comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron sacrificateur ou à un de ses fils sacrificateurs.
3. Alors le sacrificateur regardera la plaie dans la peau de la chair de cet homme et si le poil de la plaie est devenu blanc et si la plaie à la voir est plus enfoncée que la peau de sa chair, il déclarera que c'est une plaie de lèpre. ainsi le sacrificateur le regardera et le jugera souillé.
4. Mais si le bouton est blanc dans la peau de sa chair et qu'à la voir il ne soit pas plus enfoncé que la peau et si le poil n'est pas devenu blanc, le sacrificateur fera renfermer pendant sept jours celui qui a la plaie.
5. Et le sacrificateur la regardera au septième jour et s'il voit que la lèpre se soit arrêtée et qu'elle n'ait point crû dans la peau, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.
6. Et le sacrificateur la regardera encore au septième jour d'après. Et s'il voit que la plaie s'est retirée et qu'elle ne s'est pas plus répandue sur la peau, le sacrificateur le jugera pur, c'est de la gale et il lavera ses vêtements et il sera pur.
7. Mais si la gale a cru en quelque sorte que ce soit sur la peau après qu'il aura été regardé par le sacrificateur pour être jugé pur et qu'il aura été regardé pour la seconde fois par le sacrificateur,
8. Le sacrificateur le regardera encore et s'il voit que la gale ait crû sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est de la lèpre.
9. Quand il y aura une plaie de lèpre en un homme, on l'amènera au sacrificateur,
10. Qui le regardera et s'il voit qu'il y ait une tumeur blanche sur la peau et que le poil soit devenu blanc et qu'il paraisse de la chair vive dans la tumeur,
11. C'est une lèpre invétérée dans la peau de sa chair et le sacrificateur le jugera souillé et ne le fera point renfermer, car il est jugé souillé.
12. Si la lèpre boutonne fort dans la peau et qu'elle couvre toute la peau de la plaie, depuis la tête de cet homme-là jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le sacrificateur,
13. Le sacrificateur le regardera et s'il voit que la lèpre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera pur celui qui a la plaie, la plaie est devenue toute blanche, il est pur.

14. Mais le jour auquel on aura vu de la chair vive, il sera tenu pour souillé.

15. Alors le sacrificateur regardera la chair vive et le jugera souillé, la chair vive est souillée. C'est de la lèpre.

16. Que si la chair vive se change et devient blanche, alors il viendra vers le sacrificateur.

17. Et le sacrificateur le regardera et s'il voit que la plaie soit devenue blanche, le sacrificateur jugera net celui qui a la plaie, il est net.

18. Si la chair a eu dans sa peau un ulcère qui soit guéri,

19. Et qu'au lieu où était l'ulcère il y ait une tumeur blanche ou une pustule blanche roussâtre, il sera regardé par le sacrificateur.

20. Le sacrificateur donc la regardera et s'il remarque qu'à la voir elle est plus enfoncée que la peau et que son poil soit devenu blanc, alors le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie de lèpre, la lèpre a boutonné dans l'ulcère.

21. Que si le sacrificateur la regardant voit que le poil ne soit pas devenu blanc et qu'elle ne soit pas plus enfoncée que la peau, mais qu'elle se soit retirée, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

22. Que si elle s'est étendue en quelque sorte que ce soit sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie.

23. Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcère, ainsi le sacrificateur le jugera net.

24. Que si la chair a dans sa peau une inflammation de feu et que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc roussâtre ou blanc seulement,

25. Le sacrificateur le regardera et s'il voit que le poil soit devenu blanc dans le bouton et qu'à la voir il soit plus enfoncé que la peau, c'est une lèpre, elle a boutonné dans l'inflammation. Le sacrificateur donc le jugera souillé : c'est une plaie de lèpre.

26. Mais si le sacrificateur le regarde et voit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton et qu'il n'est point plus bas que la peau et qu'il s'est retiré, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

27. Et le sacrificateur le regardera au septième jour et s'il a crû en quelque sorte que ce soit dans la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie de lèpre.

28. Que si le bouton s'arrête en sa place sans croître sur la peau et s'il s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation et le sacrificateur le jugera net, c'est un feu d'inflammation.

29. Et si l'homme ou la femme a une plaie en la tête ou l'homme en la barbe,

30. Le sacrificateur regardera la plaie et si à la voir elle est plus enfoncée que la peau, ayant en soi du poil jaunâtre délié, le sacrificateur le jugera souillé, c'est la teigne, c'est de la lèpre de la tête ou de la barbe.

31. Et si le sacrificateur regardant la plaie de la teigne voit qu'à la voir elle n'est pas plus enfoncée

que la peau et n'a aucun poil noir, le sacrificateur fera enfermer par sept jours celui qui a la plaie de la teigne.

32. Et au septième jour, le sacrificateur regardera la plaie et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue et qu'elle n'a aucun poil jaunâtre et qu'à voir la teigne elle ne soit pas plus enfoncée que la peau,

33. Celui qui a la plaie de la teigne se rasera, mais il ne rasera point l'endroit de la teigne et le sacrificateur fera renfermer sept autres jours celui qui a la teigne.

34. Puis le sacrificateur regardera la teigne au septième jour et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue sur la peau et qu'à la voir elle n'est point plus enfoncée que la peau, le sacrificateur le jugera net et cet homme-là lavera ses vêtements et sera net.

35. Mais si la teigne croît en quelque sorte que ce soit dans la peau après la purification,

36. Le sacrificateur la regardera et s'il voit que la teigne ait crû dans la peau, le sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre, il est souillé.

37. Mais s'il voit que la teigne se soit arrêtée et qu'il y soit venu du poil noir, la teigne est guérie, il est net et le sacrificateur le jugera net.

38. Et si l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons blancs,

39. Le sacrificateur les regardera et s'il voit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons qui se soient retirés et blancs, c'est une tache blanche qui a boutonné dans la peau, il est donc net.

40. Et si l'homme a la tête pelée, il est chauve et néanmoins il est net.

41. Et si sa tête est pelée du côté de son visage, il est chauve et néanmoins il est net.

42. Mais si dans la partie pelée ou chauve il y a une plaie blanche roussâtre, c'est une lèpre qui a bourgeonné dans sa partie pelée ou chauve.

43. Et le sacrificateur le regardera et s'il voit que la tumeur de la plaie soit blanche roussâtre dans sa partie pelée ou chauve, semblable à de la lèpre de la peau de la chair,

44. L'homme est lépreux, il est souillé : le sacrificateur ne manquera pas de le juger souillé, sa plaie est en sa tête.

45. Or le lépreux (qui aura la plaie) aura ses vêtements déchirés et sa tête nue et il se couvrira jusque sur la lèvre de dessus et criera : ^a Le souillé, le souillé.

46. Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé souillé, il est souillé, il demeurera seul et sa demeure sera hors du camp.

47. Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit vêtement de laine, soit vêtement de lin,

48. Ou dans la chaîne ou dans la trame de lin ou de laine, ou aussi dans de la peau ou dans quelque ouvrage de pelleterie que ce soit,

49. Et si cette plaie est fort verte ou fort roussâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque chose

que ce soit qui soit fait de peau, ce sera une plaie de lèpre et elle sera montrée au sacrificateur.

50. Et le sacrificateur regardera la plaie et fera enfermer sept jours ce qui a la plaie.

51. Et au septième jour il regardera la plaie. Si la plaie est crue dans le vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans la peau, ou dans quelque ouvrage que ce soit de pelleterie, la plaie est une lèpre rongente, elle est souillée.

52. Il brûlera donc le vêtement, la chaîne, ou la trame, de laine ou de lin et toutes les choses qui sont faites de peau qui auront cette plaie, car c'est une plaie rongente, cela sera brûlé au feu.

53. Mais si le sacrificateur regarde et voit que la plaie n'est point crue dans le vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau,

54. Le sacrificateur commandera qu'on lave l'endroit ou est la plaie et le fera enfermer pendant sept autres jours.

55. Que si le sacrificateur après qu'on aura fait laver la plaie la regarde et voit que la plaie n'a point changé sa couleur et qu'elle n'est point crue, c'est une chose souillée, tu la brûleras au feu, c'est une engonçure en son envers ou en son endroit pelé

56. Que si le sacrificateur regarde et voit que la plaie s'est retirée après qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaîne, ou de la trame.

57. Que si elle paraît encore au vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit fait de peau, c'est une lèpre qui a boutonné, vous brûlerez au feu la chose où est la plaie.

58. Mais si tu as lavé le vêtement, ou la chaîne, ou la trame, ou quelque autre chose qui soit fait de peau et que la plaie s'en soit allée, il sera encore lavé et sera net.

59. Telle est la loi de la plaie de la lèpre du vêtement de laine, ou de lin, ou de la chaîne, ou de la trame, ou de quelque chose qui soit fait de peau pour la juger nette ou souillée.

(a) v45 : Lamentations de Jérémie 4.15

CHAPITRE XIV

Dieu prescrit ce qui devait être observé pour la purification des lépreux, aussi bien que pour celle des maisons qui étaient infectées de la lèpre.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. C'est ici la loi du lépreux pour le jour de la purification. Il sera amené au sacrificateur.

3. ^a Et le sacrificateur sortira hors du camp et le regardera et s'il voit que la plaie de la lèpre soit guérie au lépreux,

4. Le sacrificateur commandera qu'on prenne pour celui qui a été nettoyé deux passereaux vivants et nets, avec du bois de cèdre et du cramoisi et de l'hysope.

5. Et le sacrificateur commandera qu'on coupe la gorge à l'un des passereaux sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive.

6. Après, il prendra le passereau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope et il trempera toutes ces choses avec le passereau vivant dans le sang de l'autre passereau qui aura été égorgé sur de l'eau vive.

7. Et il en fera aspersion sept fois sur celui qui doit être déclaré pur de la lèpre et il le déclarera pur et il laissera aller le passereau vivant par les champs.

8. Et celui qui doit être déclaré pur lavera ses vêtements et il rasera tout son poil et il se lavera d'eau et il sera pur et ensuite il entrera au camp, mais il demeurera hors de sa tente pendant sept jours.

9. Et au septième jour, il rasera tout son poil, celui de sa tête, de sa barbe, des sourcils de ses yeux et enfin tout son poil, puis il lavera ses vêtements et sa chair, ainsi il sera déclaré pur.

10. Et au huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut et une brebis de l'année sans défaut et trois dixième de fine farine à faire le gâteau, pétri en l'huile et un log¹ d'huile.

11. Et le sacrificateur qui fait la purification présentera celui qui doit être déclaré pur et ces choses-là devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12. Ensuite, le sacrificateur prendra l'un des agneaux et l'offrira en offrande pour le délit avec un log d'huile et fera tourner ces choses devant l'Éternel en oblation élevée.

13. Puis il égorgera l'agneau au lieu où l'on égorge l'offrande pour le péché et l'holocauste dans le lieu saint, car l'offrande pour le délit appartient au sacrificateur, comme l'offrande pour le péché, c'est une chose très sainte.

14. Et le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros doigt de son pied droit.

15. Après le sacrificateur prendra de l'huile du log et en versera dans la paume de sa main gauche.

16. Et le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans sa main gauche et fera aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant l'Éternel.

17. Et du reste de l'huile qui sera dans sa main, le sacrificateur en mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros doigt de son pied droit, sur le sang de l'offrande pour le délit.

18. Mais le sacrificateur mettra sur la tête de celui qui doit être déclaré pur ce qui sera resté de l'huile sur sa main et ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel.

19. Ensuite le sacrificateur offrira l'offrande pour le péché et fera propitiation pour celui qui doit être nettoyé de sa souillure et ensuite il égorgera l'holocauste.

20. Et le sacrificateur offrira l'holocauste et le gâteau sur l'autel et fera propitiation pour celui qui doit être déclaré pur et il sera pur.

21. Mais s'il est pauvre et qu'il n'a pas le moyen de fournir cela, il prendra un agneau en offrande tournée pour le délit afin de faire propitiation pour soi et un dixième de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau avec un log d'huile.

22. Et deux tourterelles ou deux pigeonceaux selon qu'il pourra offrir, dont l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste.

23. Et au huitième jour de sa purification, il les apportera au sacrificateur à l'entrée du tabernacle d'assignation, devant l'Éternel.

24. Alors le sacrificateur recevra l'agneau de l'offrande pour le délit et un log d'huile et les fera tourner devant l'Éternel, en offrande tournée.

25. Et il égorgera l'agneau de l'offrande pour le délit. Puis le sacrificateur prendra du sang pour le délit et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit.

26. Ensuite le sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche.

27. Et il fera aspersion avec le doigt de sa main droite de l'huile qui est dans sa main gauche sept fois devant l'Éternel.

28. Et il mettra de cette huile qui est dans sa main sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu qui avait été arrosé du sang de l'offrande pour le délit.

29. Ensuite il mettra le reste de l'huile qui est dans sa main sur la tête de celui qui doit être déclaré pur afin de faire propitiation pour lui devant l'Éternel.

30. Puis il sacrifiera l'une des tourterelles ou l'un des pigeonceaux de ce qu'il aura pu fournir.

31. De ce dont qu'il aura pu fournir, l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste avec le gâteau. Ainsi le sacrificateur fera propitiation devant l'Éternel pour celui qui doit être déclaré pur.

32. Telle est la loi de celui qui a une plaie de lèpre et qui n'a pas le moyen de fournir à sa purification.

33. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

34. Quand vous serez entrés au pays de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoie une plaie de lèpre en quelque maison du pays que vous posséderez,

35. Celui à qui la maison appartient viendra et le fera savoir au sacrificateur, disant : Il me semble que j'aperçois comme une plaie dans ma maison.

36. Alors le sacrificateur commandera qu'on vide la maison avant qu'il y entre pour regarder la plaie, de peur que tout ce qui est en la maison soit souillé, après cela le sacrificateur entrera pour voir la maison.

37. Et il regardera la plaie et s'il voit que la plaie qui est aux parois de la maison ait quelques fossettes tirant sur le vert ou roussâtre, qui soient à les voir plus enfoncées que la paroi,

38. Le sacrificateur sortira de la maison et se tiendra à l'entrée et fera fermer la maison pendant sept jours.

39. Et au septième jour, le sacrificateur retournera et la regardera et s'il voit que la plaie se soit étendue aux parois de la maison,

40. Alors il commandera d'arracher les pierres infectées de la plaie et de les jeter hors de la ville dans un lieu souillé.

41. Il fera aussi racler l'enduit de la maison par dedans tout à l'entour et on jettera l'enduit qu'on aura raclé hors de la ville en un lieu souillé.

42. Et on prendra d'autres pierres et on les apportera au lieu des premières pierres et on prendra d'autre mortier pour crépir de nouveau la maison.

43. Mais si la plaie revient et repousse dans la maison après qu'on aura arraché les pierres et après qu'on l'aura raclée et réendue,

44. Le sacrificateur y entrera et la regardera et s'il voit que la plaie soit crue dans la maison, c'est une lèpre rongeante dans la maison, elle est souillée.

45. On démolira donc la maison, ses pierres, son bois avec tout son mortier et on les transportera hors de la ville dans un lieu souillé.

46. Et si quelqu'un est entré dans la maison pendant tout le temps que le sacrificateur l'avait fait fermer, il sera souillé jusqu'au soir.

47. Et celui qui dormira dans cette maison lavera ses vêtements, celui aussi qui mangera dans cette maison-là lavera ses vêtements.

48. Mais quand le sacrificateur y sera entré et qu'il aura vu que la plaie n'a point crû dans cette maison-là, après l'avoir fait crépir de nouveau, il jugera la maison nette, car sa plaie est guérie.

49. Alors il prendra pour purifier la maison deux passereaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope,

50. Et il égorgera l'un des passereaux sur un vaisseau, sur de l'eau vive,

51. Et il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et le passereau vivant et trempera le tout dans le sang du passereau qu'on aura égorgé et dans l'eau vive, puis il fera aspersion dans la maison sept fois.

52. Il purifiera donc la maison avec le sang du passereau et avec l'eau vive et avec le passereau vivant, le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi.

53. Après cela il laissera aller le passereau vivant hors de la ville par les champs et il fera propitiation pour la maison et elle sera nette.

54. Telle est la loi de toute plaie de lèpre et de teigne,

55. De lèpre de vêtement et de maison,

56. De tumeur de gale et de bouton,

57. Pour enseigner en quel temps une chose est souillée et en quel temps elle est nette. Telle est la loi de la lèpre.

RÉFLEXIONS sur les chapitres XIII et XIV

La lèpre dont il est parlé dans ces deux chapitres était une maladie commune dans l'Égypte d'où les enfants d'Israël venaient et dans les pays voisins et il y en avait d'une espèce qui s'attaquait aux habits et aux maisons. Les lois que Dieu donna sur ce sujet étaient en partie politiques et elles étaient établies pour empêcher que ce mal contagieux ne se répandit parmi le peuple et ne l'infectât.

Mais elles étaient aussi religieuses. C'était aux sacrificateurs à juger de la lèpre et les lépreux ne pouvaient être réputés purs que par le jugement des sacrificateurs et après avoir présenté les oblations et les sacrifices que la loi prescrivait, ce que notre Seigneur observa aussi après qu'il eût guéri un lépreux, Matthieu 8.4.

Ainsi ces lois avaient pour but d'attacher les Juifs à Dieu et à la religion et d'empêcher qu'ils n'eussent recours à des moyens illicites pour se délivrer de ce fâcheux mal.

Enfin, elles avaient un sens et un usage moral, de même que les autres lois qui concernaient les souillures et les purifications légales, c'était d'apprendre aux Juifs que ceux qui sont souillés ne peuvent plaire à Dieu.

C'est aussi l'instruction que nous devons retirer de ce chapitre en considérant que si la lèpre, qui était un mal involontaire et qui ne souillait point l'âme, séparaient et éloignait du commerce des hommes ceux qui en étaient atteints, les personnes qui vivent dans le péché ne peuvent être réputées membre de l'Église, ni avoir aucune communion avec Dieu pendant qu'elles demeurent dans cet état.

(a) v3 : Matthieu 8.4 ; Marc 1.44 ; Luc 5.14 et 17.14

(1) v9 : C'était une petite mesure des choses liquides.

CHAPITRE XV

lois touchant les souillures des hommes et des femmes et la manière de les en purifier.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron disant :

2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Tout homme qui perd sera souillé à cause de sa perte.

3. Et c'est ici la perte qui le rendra souillé. Quand il perdra ou quand sa perte sera retenue, il sera souillé.

4. Tout lit sur lequel aura couché celui qui perd sera souillé et toute chose sur laquelle il se sera assis sera souillé.

5. Quiconque aussi touchera son lit lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

6. Et qui s'assiéra sur une chose sur laquelle celui qui perd se sera assis lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

7. Et celui qui touchera la chair de celui qui perd lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

8. Et si celui qui perd crache sur celui qui est net, celui qui était net lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

9. Toute monture aussi que celui qui perd aura montée sera souillée.

10. Et quiconque touchera quelque chose qui aura été sous lui sera souillé jusqu'au soir. Et quiconque portera ces choses lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

11. Et quiconque aura été touché par celui qui perd sans qu'il ait lavé ses mains dans l'eau lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

12. Et le vaisseau de terre que celui qui perd aura touché sera cassé, mais tout vaisseau de bois sera lavé d'eau.

13. Or quand celui qui perd sera purifié de sa perte, il comptera sept jours pour sa purification et lavera ses vêtements et lavera sa chair d'eau vive et sera ainsi net.

14. Et au huitième jour, il prendra pour lui deux tourterelles ou deux pigeonneaux et il viendra devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation et il les donnera au sacrificateur.

15. Alors le sacrificateur les sacrifiera, l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste, ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel à cause de sa perte.

16. L'homme aussi duquel la perte sera sortie lavera d'eau toute sa chair et sera souillé jusqu'au soir.

17. Et tout habit ou toute peau sur laquelle il y aura de cette perte sera lavée d'eau et sera souillée jusqu'au soir.

18. Même la femme dont un tel homme aura la compagnie se lavera d'eau avec son mari et sera souillée jusqu'au soir.

19. Et quand une femme aura ses règles ayant son flux en sa chair, elle sera séparée sept jours. Et quiconque la touchera sera souillé jusqu'au soir.

20. Et toute chose sur laquelle elle aura couché durant sa séparation sera souillée et toute chose sur laquelle elle aura été assise sera souillée.

21. Quiconque aussi touchera le lit de cette femme lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

22. Et quiconque touchera une chose sur laquelle elle se sera assise lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

23. Même si quelqu'un touche le lit ou quelque autre chose sur laquelle elle aura été assise, il sera souillé jusqu'au soir.

24. Et si quelqu'un a habité avec elle, tellement que ses fleurs soient sur lui, il sera souillé sept jours et tout lit sur lequel il dormira sera souillé.

25. De même quand une femme aura une perte de sang plusieurs jours, sans que ce soit le temps de ses mois, ou quand elle perdra plus longtemps que

le temps de ses mois, elle sera souillée comme au temps de sa séparation, tout le temps de sa perte.

26. Tout lit sur lequel elle couchera pendant tout le temps de sa perte lui sera comme le lit de sa séparation. Et toute chose sur laquelle elle s'assied sera souillée, comme pour la souillure de sa séparation.

27. Et quiconque aura touché ces choses-là lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

28. Mais si elle est guérie de sa perte, elle comptera sept jours et après elle sera nette.

29. Et au huitième jour elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux et les apportera au sacrificateur à l'entrée du tabernacle d'assignation.

30. Et le sacrificateur en sacrifiera l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste, ainsi le sacrificateur fera propitiation pour elle devant l'Éternel à cause de sa perte et de sa souillure.

31. Ainsi vous séparerez les enfants d'Israël de leurs souillures et ils ne mourront point à cause de leurs souillures en souillant mon pavillon qui est au milieu d'eux.

32. Telle est la loi de celui qui perd et de celui duquel sort ce qui le souille.

33. Telle est aussi la loi de celle qui est malade de ses mois et de toute personne qui perd, soit mâle, soit femelle et de celui qui couche avec celle qui est souillée.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ces lois c'est qu'il était nécessaire que Dieu les prescrivit aux Juifs afin de les former, non seulement à la pureté extérieure et corporelle, mais aussi à l'intérieure, laquelle consiste à être chaste et continent et à fuir tout ce qui souille le corps et l'âme devant Dieu.

CHAPITRE XVI

Ce chapitre contient l'institution du sacrifice qui se faisait le jour des expiations et qui était le sacrifice le plus solennel de toute l'année.

Cette fête se célébrait le dixième jour du septième mois qui était un jour de jeûne et de repos pour tout le peuple. Ce jour-là, le souverain sacrificateur offrait un sacrifice pour ses péchés et pour ceux du peuple. Il entraînait dans le lieu très saint et y faisait aspersion avec le sang des victimes et après qu'il en était sorti, on amenait un bouc choisi par le sort sur lequel le sacrificateur faisait la confession des péchés du peuple et l'on envoyait ensuite ce bouc dans un lieu désert, c'était ce qu'on appelait le bouc Hazazel.

Le but de cette cérémonie était de marquer que les péchés des Israélites étaient expiés et ôtés, comme si ce bouc les eut emportés avec lui.

1. Or l'Éternel parla à Moïse ^a après la mort des deux enfants d'Aaron lorsque s'étant approché de l'Éternel ils moururent.

2. L'Éternel donc dit à Moïse : Parle à Aaron ton frère afin qu'il ^b n'entre point en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure, car je me montrerai dans la nuée sur le propitiatoire.

3. Aaron entrera en cette manière dans le sanctuaire, savoir après qu'il aura offert un veau du troupeau pour le péché et un bélier pour l'holocauste.

4. Il se revêtira de la chemise sacrée de lin, ayant mis les caleçons de lin sur sa chair, et il se ceindra de la ceinture de lin et il portera la tiare de lin, qui sont les vêtements sacrés, et, après avoir lavé sa chair d'eau, il s'en revêtira.

5. Et il prendra de l'assemblée des enfants d'Israël deux jeunes boucs en offrande pour le péché et un bélier pour l'holocauste.

6. Et Aaron offrira son veau pour le péché et fera propitiation tant pour soi que pour sa maison.

7. Et il prendra les deux boucs et les présentera devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation.

8. Et Aaron jettera sur les deux boucs le sort, un sort pour l'Éternel et un sort pour Hazazel ¹.

9. Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera tombé pour l'Éternel et le sacrifiera en offrande pour le péché.

10. Mais le bouc sur lequel le sort sera tombé pour Hazazel sera présenté vivant devant l'Éternel pour faire propitiation sur lui et on l'enverra au désert pour Hazazel.

11. Aaron donc offrira son veau pour le péché et fera propitiation pour soi et pour sa maison et il égorgera son veau qui est l'offrande pour le péché.

12. Puis il prendra plein un encensoir de la braise du feu de dessus l'autel, qui est devant l'Éternel, et plein ses paumes de parfum des choses aromatiques pulvérisé et il l'apportera dans le voile.

13. Et il mettra le parfum sur le feu devant l'Éternel, afin que la fumée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage, ainsi il ne mourra point.

14. ^c Il prendra aussi du sang du veau et il en fera aspersion avec son doigt au devant du propitiatoire vers l'Orient, même il fera aspersion de ce sang-là sept fois avec son doigt devant le propitiatoire.

15. Il égorgera aussi le bouc du peuple qui est l'offrande pour le péché et il apportera son sang au dedans du voile et fera de son sang comme il a fait du sang du veau en faisant aspersion vers le propitiatoire sur le devant du propitiatoire.

16. Et il fera expiation pour le sanctuaire en le nettoyant des souillures des enfants d'Israël et de leurs forfaits et de tous leurs péchés. Et il fera la même chose au tabernacle d'assignation qui est avec eux au milieu de leurs souillures.

17. ^d Et personne ne sera au tabernacle d'assignation quand le sacrificateur y entrera pour faire propitiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lorsqu'il fera propitiation pour soi et pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël.

18. Et il sortira vers l'autel qui est devant l'Éternel et il fera l'expiation pour lui et prenant du sang du veau et du sang du bouc, il le mettra sur les cornes de l'autel tout autour.

19. Et il fera aspersion sept fois sur lui du sang avec son doigt et le nettoiera et le purifiera des souillures des enfants d'Israël.

20. Et quand il aura achevé de faire expiation pour le sanctuaire et pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant.

21. Et Aaron mettant ses deux mains sur la tête du bouc vivant confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits selon leurs péchés et les mettra sur la tête du bouc et l'enverra au désert par un homme exprès.

22. Le bouc donc portera sur soi toutes leurs iniquités dans une terre inhabitée et l'homme laissera aller le bouc par le désert.

23. Et Aaron reviendra au tabernacle d'assignation et quittera les vêtements de lin dont il s'était vêtu quand il était entré dans le sanctuaire et il les mettra là.

24. Il lavera aussi son corps avec de l'eau au lieu saint et il se revêtira de ses vêtements. Et étant sorti, il offrira son holocauste et l'holocauste du peuple.

25. Il fera aussi fumer sur l'autel la graisse de l'offrande pour le péché.

26. Et celui, qui aura conduit le bouc pour Hazazel lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau, puis il rentrera au camp.

27. ^e Mais on tirera hors du camp le veau et le bouc qui auront été offerts en offrande pour le péché et desquels le sang aura été porté au sanctuaire pour y faire propitiation et on brûlera au feu leur peau, leur chair et leurs excréments.

28. Et celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau, après cela il rentrera au camp.

29. ^f Et ceci vous sera pour ordonnance perpétuelle. Le dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes ² et vous ne ferez aucune œuvre, ni celui qui est du pays, ni l'étranger qui fait son séjour entre vous.

30. Car en ce jour-là le sacrificateur fera propitiation pour vous afin de vous purifier, ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés en la présence de l'Éternel.

31. Ce vous sera donc un sabbat de repos et vous affligerez vos âmes, c'est une ordonnance perpétuelle.

32. Et le sacrificateur, qu'on aura oint et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera propitiation s'étant revêtu des vêtements de lin, savoir des vêtements sacrés.

33. Et il fera expiation pour le saint sanctuaire, pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel et pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée.

34. Ceci donc vous sera pour une ordonnance perpétuelle, pour faire propitiation pour les enfants d'Is-

raël de tous leurs péchés une fois l'année. Et on fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS

Dieu avait établi la grande fête des expiations qui se célébrait une fois toutes les années afin qu'en ce jour-là les Israélites s'humiliassent devant lui par le jeûne et par la confession de leurs péchés et qu'ils en obtinssent le pardon. C'est à quoi tendait le sacrifice solennel qu'on offrait à Dieu et l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint.

L'usage que les chrétiens doivent faire de cette lecture est marqué par l'Apôtre Paul dans son Épître aux Hébreux, particulièrement au chapitre IX et voici les réflexions qu'il y fait.

I. Que comme les péchés des Juifs étaient expiés par le sacrifice le jour des propitiations et par l'entrée du sacrificateur dans le lieu très saint, aussi Jésus-Christ a pleinement fait la propitiation de nos péchés et nous a ouvert l'entrée à la gloire céleste par son sacrifice et par son ascension au Ciel.

II. L'apôtre remarque ces différences entre les anciens sacrifices et celui de Jésus-Christ.

1. Que les sacrificateurs offraient des sacrifices pour leurs propres péchés parce qu'ils étaient pécheurs au lieu que Jésus-Christ, étant parfaitement saint et séparé des pécheurs, n'a pas besoin d'offrir aucun sacrifice pour ses péchés.

2. Que les sacrificateurs n'entraient dans le lieu saint qu'une fois l'an, ce qui marquait que l'entrée au Ciel n'était pas encore ouverte au lieu que Jésus-Christ nous a ouvert le chemin du Ciel par son sacrifice.

3. Que ces anciens sacrifices étaient réitérés chaque année, ce qui en prouvait l'insuffisance, mais que la sacrifice de notre Seigneur n'a point dû être réitéré.

4. Paul remarque de plus que le souverain sacrificateur entrait dans le sanctuaire avec le sang des victimes, mais que Jésus est entré dans le Ciel par son propre sang.

Enfin, cet Apôtre dit que le sang des bêtes ne pouvait pas par lui-même réconcilier les hommes avec Dieu, ni les sanctifier au lieu que le sang de Jésus-Christ a la vertu d'expier nos péchés et de purifier nos consciences.

Toutes ces considérations doivent nous faire sentir les avantages dont nous jouissons et la nécessité d'en profiter par la foi et par la repentance, sans quoi ce grand sacrifice de notre Sauveur nous serait inutile.

Il paraît, au reste, par cette loi qui ordonnait aux Juifs de jeûner le jour des expiations, que c'est un devoir très agréable à Dieu de s'humilier par des jeûnes solennels et d'avoir même des temps destinés à cela.

(a) v1 : Sus 10.1
(b) v2 : Exode 30.10 ; Hébreux 9.7
(c) v14 : Hébreux 9.25 et 10.4

(d) v17 : Luc 1.10
(e) v27 : Sus 6.30 ; Hébreux 13.11
(f) v29 : Sous 23.27

(1) v8 : Ce mot signifie un bouc qu'on envoie ou qu'on laisse aller libre.
(2) v29 : C'est-à-dire : vous jeûnerez.

CHAPITRE XVII

Dieu défend d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à l'entrée du tabernacle et à d'autres qu'à lui, versets 1-9.

Il défend ensuite de manger du sang et de manger des bêtes qui étaient mortes d'elles-mêmes ou qui avaient été déchirées par les bêtes sauvages, versets 10-16.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé disant :

3. Si quelqu'un de la maison d'Israël ayant égorgé un taureau ou un agneau ou une chèvre dans le camp, ou l'ayant immolé hors du camp,

4. Ne l'a point amené à l'entrée du tabernacle d'assignation pour en faire l'offrande à l'Éternel, devant le pavillon de l'Éternel, ce sang sera imputé à cet homme là, il a répandu ce sang, aussi cet homme sera retranché du milieu de son peuple,

5. Afin que les enfants d'Israël amènent leurs sacrifices qu'ils offrent à la campagne, qu'ils les amènent à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, vers le sacrificateur et qu'ils les sacrifient en sacrifice de prospérités à l'Éternel,

6. Et que le sacrificateur répande le sang sur l'autel de l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation et fasse fumer la graisse en bonne odeur à l'Éternel,

7. Et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués. Que ce soit une ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

8. Tu leurs diras donc : Quiconque des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux aura offert un holocauste ou un sacrifice,

9. Et qui ne l'aura point amené pour le sacrifier à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, cet homme-là sera retranché d'entre ses peuples.

10. ^a Si quelqu'un de la famille d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux mange de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé le sang et je le retrancherai du milieu de son peuple.

11. Car l'âme de la chair est dans le sang, aussi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel pour faire propitiation pour vos âmes, car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme.

12. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang, que l'étranger même qui fait son séjour parmi vous ne mange point de sang.

13. Si quelqu'un des enfants d'Israël et des étrangers qui font leur séjour parmi eux a pris à la chasse une bête ou un oiseau qu'on mange, il répandra leur sang et il le couvrira de poussière.

14. ^b Car l'âme de toute chair est dans son sang. Il lui tient lieu d'âme : C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair, car l'âme de toute chair est dans son sang, quiconque en mangera sera retranché.

15. Si ^c quelqu'un, tant celui qui est né au pays que l'étranger, mange de la chair de quelque bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, il lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir et après il sera net.

16. Que s'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

RÉFLEXIONS

La défense que Dieu faisait aux Juifs d'offrir des sacrifices ailleurs que dans le lieu qu'il avait choisi et qu'en présence des sacrificateurs tendait à conserver parmi les Israélites la pureté et l'uniformité du culte divin et à empêcher qu'ils n'introduisent un faux culte et qu'ils ne se laissassent aller à l'idolâtrie. Et ces précautions que Dieu avait prises dans cette vue nous montrent que la religion doit être conservée dans sa pureté et qu'il ne faut jamais se détourner de ce que Dieu nous a prescrit dans sa parole.

La défense de manger du sang et des bêtes mortes fut faite pour éloigner les Juifs du meurtre, de la cruauté et des mœurs barbares des nations idolâtres aussi bien que de la coutume qu'elles avaient de manger du sang dans le culte qu'elles rendaient aux fausses divinités. Il paraît outre cela de ce chapitre que Dieu avait interdit l'usage du sang parce que le sang étant répandu pour faire la propitiation des péchés des hommes, on devait le regarder comme un chose qui était offerte à Dieu et destinée à un usage religieux. Ainsi cette loi avait été établie avec une grande sagesse.

Ce que nous avons à considérer là-dessus, c'est que la loi de Jésus-Christ étant la loi de la charité, elle nous détourne de l'inhumanité et de l'effusion du sang encore plus fortement que la loi de Moïse n'en détournait les Juifs et qu'ainsi nous devons avoir en horreur ces crimes et tout ce qui en approche.

(a) v10 : Sus 7.26 ; Sous 16.26 ; Deutéronome 12.16 et 23 ; I Samuel 14.33

(b) Genèse 9.4

(c) Exode 22.31 ; Ézéchiel 44.31

CHAPITRE XVIII

Dieu défend aux Israélites d'imiter les Égyptiens et les Cananéens dans leurs crimes et en particulier de leurs mariages incestueux et dans les impuretés, versets 1-23.

Il déclare que c'était à cause de ces crimes que les Cananéens allaient être détruits et que si les Israélites les imitaient, ils le seraient aussi, versets 24-30.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

2. Parle aux enfants d'Israël et dit-leur : Je suis l'Éternel votre Dieu :

3. Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte où vous avez habité, ni ce qui se fait au pays de Canaan dans lequel je vous fais entrer et vous ne marcherez point selon leur lois.

4. Mais vous exécuterez mes ordonnances et vous garderez mes statuts afin de ^a les suivre. Je suis l'Éternel votre Dieu.

5. Vous garderez donc mes statuts et mes ordonnances ^b et l'homme qui les accomplit vivra par elles. Je suis l'Éternel.

6. Nul ne s'approchera de celle qui est sa proche parente pour découvrir sa nudité. Je suis l'Éternel.

7. Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère, c'est ta mère, tu ne découvriras point sa nudité.

8. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père, c'est la nudité de ton père.

9. ^c Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou hors de la maison, tu ne découvriras point leur nudité.

10. Pour ce qui est la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité, car elles sont ta nudité.

11. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père née de ton père, c'est ta sœur.

12. ^d Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père, elle est proche parente de ton père.

13. Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, car elle est proche parente de ta mère.

14. ^e Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père et tu ne t'approcheras point de sa femme, elle est ta tante.

15. ^f Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille, elle est la femme de ton fils, tu ne découvriras point sa nudité..

16. ^g Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère.

17. ^h Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille et tu ne prendras point la femme de son fils, ni la fille de sa fille pour découvrir leur nudité, elles sont tes proches parentes, c'est un crime énorme.

18. Tu ne prendras point aussi une femme avec sa sœur pour l'affliger en découvrant sa nudité sur elle pendant sa vie.

19. ⁱ Tu ne t'approcheras point de ta femme pendant la séparation de la souillure pour découvrir sa nudité.

20. ^j Tu n'auras point aussi la compagnie de la femme de ton prochain, te souillant avec elle.

21. ^k Tu ne donneras point de tes enfants pour les faire passer par le feu à l'honneur de moloch ¹ et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel.

22. ^l Tu n'auras point aussi la compagnie d'un mâle, c'est une abomination.

23. ^m Tu ne t'approcheras point aussi d'autres bêtes pour te souiller avec elles et la femme ne se prostituera point à une bête, c'est une confusion.

24. Ne vous souillez donc point par aucune de ces choses, car c'est dans toutes ces choses-là que se sont souillées les nations que je m'en vais chasser de devant vous.

25. De quoi la terre a été souillée et je punis sur elle son iniquité et la terre vomit ses habitants.

26. ⁿ Mais pour vous, vous garderez mes statuts et mes ordonnances et vous ne ferez aucune de ces abominations-là, ni celui qui est né au pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

27. Car les gens de ce pays-là, qui y ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations et la terre en a été souillée.

28. Prenez donc garde que la terre ne vous vomisse si vous la souillez comme elle aura vomi les nations qui y ont été avant vous.

29. Car si quelqu'un fait aucune de toutes ces abominations-là, ces personnes qui les auront faites seront retranchées du milieu de leur peuple.

30. Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder et vous ne ferez rien de semblable à ces coutumes abominables qui ont été pratiquées avant vous et vous ne vous souillerez point par elles. Je suis l'Éternel votre Dieu.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre est d'y remarquer dans quelles abominations l'impureté avait entraîné autrefois les Cananéens, puisque Dieu fut obligé de donner ces lois qui regardent les mariages incestueux et des crimes qui font horreur afin d'empêcher les Juifs d'imiter ces peuples abominables dans leurs débordements.

Ainsi la lecture de ce chapitre doit nous donner une grande horreur pour l'impureté, en sorte que nous nous éloignons non seulement de ce qui est défendu par ces lois de Moïse, ce qui serait très peu de chose pour des chrétiens, mais aussi de tout ce qui est contraire aux lois de l'Évangile qui nous prescrivent si expressément la pureté et la chasteté.

Il faut outre cela faire une grande attention à ce que Dieu dit sur la fin de ce chapitre que la terre que les Cananéens habitaient ne pouvait plus les porter à cause de ces crimes affreux, qu'il allait les exterminer et que s'il arrivait aux Israélites de tomber dans de semblables débordements, ils éprouveraient aussi sa vengeance.

Cela ne nous permet pas de douter que Dieu n'ai en horreur l'impureté et que les crimes qui se commettent par les habitants d'un pays ne le souillent et n'y attirent la malédiction de Dieu lorsque ces crimes y deviennent communs, lorsqu'ils demeurent impunis et qu'on ne travaille pas à en arrêter le cours.

(a) v4 : Ézéchiel 20.11 et 13 ; Romains 10.5 ; Galates 3.12

- (b) v5 : Sous 20.11
- (c) v9 : Sous 20.17
- (d) v12 : Sous 20.19
- (e) v14 : Sous 20.20
- (f) v15 : Sous 20.12
- (g) v16 : Sous 20.21
- (h) v17 : Sous 20.14
- (i) v19 : Sous 10.18
- (j) v20 : Sous 20.10
- (k) v21 : Sous 20.2 ; Deutéronome 18.10 ; II Rois 17.17 et 23.10
- (l) v22 : Sous 20.13
- (m) v23 : Sous 20.15
- (n) v26 : Sous 20.22

(1) v21 : C'était le nom d'une idole à l'honneur de laquelle les Cananéens faisaient passer leurs enfants par le feu et les brûlaient.

CHAPITRE XIX, versets 1-18

Les lois que ce chapitre contient regardent l'observation du sabbat et des fêtes, l'idolâtrie et les sacrifices, versets 1-8.

Dieu défend aux Juifs de glaner leur champ et de grappiller leurs vignes, de dérober, de jurer fausement, de retenir le salaire des ouvriers, de faire du mal aux sourds et aux aveugles, de commettre des injustices dans les jugements, de médire du prochain et de le haïr, versets 9-17.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël et dit-leur : ^a Soyez saints, car je suis saint, moi qui suis l'Éternel votre Dieu.

3. ^b Que chacun révère sa mère et son père ^c et vous garderez mes sabbats : Je suis l'Éternel votre Dieu.

4. Vous ne vous tournerez point vers les idoles et ^d vous ne vous ferez aucun dieu de fonte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

5. Si vous offrez un sacrifice de prospérité à l'Éternel, vous le sacrifierez de votre bon gré.

6. ^e On le mangera au jour du sacrifice et le lendemain, mais ce qui reste jusqu'au troisième jour sera brûlé au feu.

7. Que si on en mange au troisième jour, ce sera une abomination et il ne sera point agréé.

8. Quiconque en mangera portera la peine de son iniquité, car il aura profané la chose sainte de l'Éternel et cette personne sera retranchée d'entre ses peuples.

9. ^f Et quand vous ferez la moisson de vos terres, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ et tu ne glaneras point ce qui restera à cueillir de ta moisson.

10. Et tu ne grappilleras point ta vigne, ni ne recueilleras point les grains de ta vigne, mais tu les laisseras au pauvre et à l'étranger : Je suis l'Éternel votre Dieu.

11. ^g Vous ne déroberez point et vous ne dénierez point la chose à qui elle appartient et aucun de vous ne mentira à son prochain.

12. ^h Vous ne jurerez point par mon nom en mentant, car tu profanerais le nom de ton Dieu : Je suis l'Éternel.

13. Tu n'opprimeras ton prochain et tu ne le pilleras point. ⁱ Le salaire de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au lendemain.

14. Tu ne maudiras point le sourd et tu ne mettras rien devant l'aveugle qui le puisse faire tomber, mais tu craindras ton Dieu : Je suis l'Éternel.

15. Vous ne ferez point d'iniquité en jugement et ^j tu n'auras point d'égard à l'apparence du pauvre et tu n'honoreras point la personne de grand, mais tu jugeras justement ton prochain.

16. ^k Tu n'iras point médisant parmi ton peuple, tu ne te lèveras point contre le sang de ton prochain : Je suis l'Éternel.

17. ^l Tu ne haïras point ton prochain dans ton cœur. ^m Tu reprendras avec soin ton prochain et tu ne souffriras point de péché en lui.

18. ⁿ Tu ne te vengeras point et tu ne garderas point de ressentiment contre les enfants de ton peuple, ^o mais tu aimeras ton prochain comme toi-même : Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Toutes ces lois sont très importantes et elles regardent pour la plupart les chrétiens aussi bien que les Juifs.

Voici les devoirs auxquels elles nous engagent.

C'est d'honorer père et mère, de respecter la religion, de rendre à Dieu un service volontaire et conforme à ce qu'il a prescrit dans sa parole, d'être charitable envers les pauvres et de nous éloigner de l'avarice, particulièrement dans le temps de la moisson, des vendanges et de la récolte des fruits.

Ce chapitre nous enseigne encore que c'est un grand péché devant Dieu que de faire tort au prochain, de retenir le salaire des ouvriers, de jurer faussement, de se moquer de ceux qui ont quelque défaut corporel, tels que sont les sourds et les aveugles ou de leur faire du mal et d'avoir égard à l'apparence des personnes dans les jugements, soit pour favoriser ^{nc1} les pauvres et les nécessiteux, soit en ayant des égards pour les grands et pour les riches.

Enfin, nous voyons ici qu'il faut s'abstenir de la médisance, de la haine et de la vengeance, reprendre avec soin son prochain lorsqu'il pèche et l'aimer comme nous-mêmes.

Tous ces devoirs nous sont bien plus fortement prescrits par la loi de Jésus-Christ qu'ils ne l'étaient par celle de Moïse, ainsi ils doivent être encore plus sacrés et inviolables parmi les chrétiens.

(a) v2 : Sus 11.44 ; Sous 20.7 et 26 ; I Pierre 1.16

(b) v3 : Exode 20.12

(c) v3 : Exode 31.13 ; Sous 26.2

(d) v4 : Exode 34.17

(e) v6 : Sus 7.16

(f) v9 : Sus 23.22 ; Deutéronome 24.19

(g) v11 : Exode 20.15

(h) v12 : Exode 20.7 ; Deutéronome 6.11

(i) v13 : Deutéronome 24.15 ; Jaques 5.4 ; Job 24.10

(j) v15 : Deutéronome 1.17 et 16.19 ; Proverbes 24.23

(k) v16 : Exode 23.1

(l) v17 : I Jean 2.10 et 3.15

(m) v17 : Matthieu 18.15 ; Luc 17.3

(n) v18 : Matthieu 5.39 et 44 ; Luc 6.27 ; Romains 12.19 ; I Corinthiens 6.7 ; I Thessaloniens 5.15 ; I Pierre 3.9

(o) v18 : Matthieu 5.43 et 22.39 ; Romains 13.9 ; Galates 5.14

(nc1) Ne faudrait-il pas lire « défavoriser » ?

CHAPITRE XIX, versets 19-37

Dieu défend le mélange des espèces, il ordonne qu'on punisse les impurs, il défend de manger les premiers fruits des arbres, d'avoir recours aux devins, de se tondre la barbe et de se faire des incisions dans le deuil à la manière des idolâtres et de les imiter dans leurs impuretés.

Dieu ordonne d'honorer les personnes âgées, d'aimer les étrangers et d'avoir des poids et des mesures justes.

19. Vous garderez mes ordonnances. Tu n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres de diverse espèce. ^p Tu ne sèmeras point ton champ de diverses graines et tu ne mettras point sur toi de vêtements tissés de diverses sortes de fil, comme de laine et de lin.

20. Si quelqu'un a eu la compagnie d'une femme et que cet homme l'ait déshonorée lorsqu'elle était servante, si on ne l'a point rachetée et si la liberté ne lui a point été donnée, ils auront le fouet tous deux, mais on ne les fera point mourir, car elle n'avait pas été affranchie.

21. Et l'homme amènera son offrande pour le délit à l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, savoir un bélier pour le délit.

22. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui à cause du péché qu'il aura commis, par le bélier de l'offrande pour le délit devant l'Éternel et il obtiendra le pardon du péché qu'il aura commis.

23. Et quand vous serez entrés au pays et que vous y aurez plantés quelque arbre fruitier, vous ôterez son prépuce, qui est son premier fruit, il vous sera incirconcis pendant trois ans et on n'en mangera point.

24. Mais dans la quatrième année, tout son fruit sera une chose consacrée à la louange de l'Éternel.

25. Et la cinquième année, vous mangerez son fruit afin qu'il vous augmente son rapport. Je suis l'Éternel votre Dieu.

26. Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne vous mêlerez point de deviner, ni de prédire l'avenir.

27. ^q Vous ne tondrez point en rond les coins de votre tête et vous ne gâterez point les coins de votre barbe.

28. Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort et vous n'imprimerez point de caractères en vous. Je suis l'Éternel.

29. Tu ne souilleras point ta fille, la prostituant pour la faire commettre impureté, afin que la terre ne soit point souillée par la fornication et qu'elle ne soit remplie d'impiété.

30. ^r Vous garderez mes sabbats et vous aurez du respect pour mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.

31. ^s Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de python, ni après les devins, ne cherchez point de vous souiller par eux : Je suis l'Éternel votre Dieu.

32. Lève-toi devant les cheveux blancs et honore le vieillard et craint ton Dieu : Je suis l'Éternel.

33. Si quelque étranger habite en votre pays, vous ne lui ferez point de tort.

34. ^t L'étranger qui demeure avec vous vous sera comme celui qui est né parmi vous et vous l'aimerez comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

35. Vous ne ferez point d'iniquité dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36. Vous aurez des balances justes, les pierres à peser justes, l'épha ¹ juste et le hin ² juste. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai retirés du pays d'Égypte.

37. Gardez donc tous mes statuts et mes ordonnances et faites-les : Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il faut savoir que la plupart de ces lois avaient été données afin que les Juifs ne suivissent pas les coutumes superstitieuses et les mœurs des idolâtres.

Dieu défendait le mélange des espèces pour éloigner les Juifs de tout commerce criminel, aussi bien que de la superstition et de l'idolâtrie.

Il ne voulait pas qu'ils mangeassent les fruits que les arbres portaient les trois premières années parce que l'on ne pouvait manger les fruits d'un arbre qu'on n'en eût premièrement offert les prémices à Dieu et qu'avant la quatrième année, les fruits étant d'ordinaire de peu de valeur, on ne pouvait les lui offrir, Dieu ayant commandé qu'on lui présentât ce qu'il y aurait de meilleur en chaque espèce.

Cette loi était aussi opposée aux coutumes des idolâtres et tendait à apprendre aux Juifs que tout ce que la terre produisait venait de la libéralité de Dieu.

Les autres lois nous apprennent que c'est une extrême impiété de consulter les devins, que l'on ne doit pas s'affliger excessivement pour les morts, que l'impureté est un péché et qu'elle doit être punie, qu'il faut respecter les vieillards, faire justice aux étrangers et avoir des poids et des mesures justes.

Ce sont là des devoirs de piété, de pureté et de justice qui regardent les hommes du monde, mais que les chrétiens sont encore plus engagés à observer que les Juifs ne l'étaient.

(p) v19 : Deutéronome 22.9

(q) v27 : Sous 21.5

(r) v30 : Sus v3

(s) v31 : Sus 20.6

(t) v34 : Exode 22.21

(1) v36 : C'était une mesure de choses sèches.

(2) v36 : C'était une mesure de choses liquides.

CHAPITRE XX

Dieu commande qu'on fasse mourir ceux qui feraient passer leurs enfants par le feu en l'honneur de moloch, qui était l'idole des Hammonites, ceux qui s'adressent aux devins et les devins eux-mêmes, ceux qui maudissent père et mère, les adultères, les incestueux et ceux qui tombent dans les autres crimes énormes de l'impureté. Enfin, Moïse exhorte les Israélites à être saints, à garder les lois de Dieu et à fuir les coutumes et les mœurs des Cananéens.

1. L'Éternel parla à Moïse, disant :

2. Tu diras aux enfants d'Israël ^a : Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui demeurent en Israël, donnera de ses enfants à moloch sera puni de mort, le peuple l'assommera de pierres.

3. Et je mettrai ma face contre un tel homme et je le retrancherai du milieu de son peuple parce qu'il aura donné de sa race à moloch pour souiller mon sanctuaire et profaner le nom de ma sainteté.

4. Que si le peuple du pays ferme les yeux de quelque manière que ce soit pour ne point voir quand cet homme-là aura donné de ses enfants à moloch et pour ne point le faire mourir,

5. Je mettrai ma face contre cet homme-là et contre sa famille et je le retrancherai du milieu de leur peuple avec tous ceux qui se prostituent à son exemple en se prostituant à moloch.

6. ^b Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de python et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne-là et je la retrancherai du milieu de son peuple.

7. Sanctifiez-vous donc ^c et soyez saints, car je suis l'Éternel votre Dieu.

8. Gardez aussi mes ordonnances et exécutez-les : Je suis l'Éternel qui vous sanctifie.

9. ^d Quand quelqu'un aura maudit son père ou sa mère, on le fera mourir de mort : il a maudit son père ou sa mère, son sang est sur lui.

10. Et pour l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre, puisqu'il a commis adultère avec la femme de son prochain, on fera mourir l'homme et la femme adultère.

11. ^f L'homme qui aura couché avec la femme de son père a découvert la nudité de son père : on les fera mourir de mort tous deux, leur sang est sur eux.

12. ^g Et quand un homme aura couché avec sa belle-fille, on les fera mourir de mort tous deux : ils ont fait un horrible mélange, leur sang est sur eux.

13. ^h Quand un homme aura eu la compagnie d'un mâle, ils ont tous deux fait une chose abominable, on les fera mourir de mort, leur sang est sur eux.

14. ⁱ Quand un homme aura pris une femme et sa mère, c'est un crime énorme, il sera brûlé au feu avec elles afin qu'un crime si énorme ne se commette point au milieu de vous.

15. ^j L'homme qui se sera souillé avec une bête sera puni de mort, vous tuerez aussi la bête.

16. Et quand quelque femme se sera prostituée à quelque bête que se soit, tu tueras cette femme

avec la bête : on les fera mourir de mort, leur sang est sur eux.

17. ^k Quand un homme aura pris sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère et aura vu sa nudité et qu'elle aura vu la nudité de son frère, c'est une chose infâme, ainsi ils seront retranchés en la présence de leur peuple, il a découvert la nudité de sa sœur, il portera la peine de son crime.

18. ^l Quand un homme aura couché avec une femme qui a ses mois et qu'il aura découvert la nudité de cette femme, en découvrant son flux et lorsqu'elle aura aussi découvert le flux de sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple.

19. ^m Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père, car si quelqu'un découvre la honte de sa chair, ils porteront tous deux la peine de leur crime.

20. ⁿ Et quand un homme aura couché avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle, il portera la peine de leur péché et ils mourront sans enfants.

21. ^o Et quand un homme aura pris la femme de son frère, c'est une ordure, il a découvert la honte de son frère, ils n'auront point d'enfants.

22. ^p Ainsi gardez mes statuts et toutes mes ordonnances et exécutez-les et le pays auquel je vous fais entrer pour y habiter ne vous vomira point.

23. Vous ne suivrez point aussi les ordonnances des nations que je m'en vais chasser devant vous, car elles ont fait toutes ces choses-là et je les ai eu en abomination.

24. Et je vous ai dit : Vous posséderez leur pays et je vous le donnerai pour le posséder. C'est un pays où coulent le lait et le miel : Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai séparé d'avec les autres peuples.

25. C'est pourquoi ^q séparez la bête nette d'avec la souillée, l'oiseau net d'avec le souillé et ne rendez point abominables vos personnes en mangeant des bêtes et des oiseaux ou aucune chose qui rampe sur la terre, savoir ce que je vous ai séparé et défendu comme une chose impure.

26. Vous me serez donc saints, car je suis saint, moi l'Éternel et je vous ai séparé d'avec les autres peuples afin que vous soyez à moi.

27. ^r Quand un homme ou une femme aura un esprit de python ou sera devin, on les fera mourir de mort, on les assommera de pierres, leur sang est sur eux.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur ces lois.

La défense de brûler les enfants et de les offrir à l'idole de moloch nous fait voir à quels excès d'inhumanité les peuples idolâtres s'abandonnaient dans les services de leurs faux dieux et de quoi les hommes qui ne connaissent pas le vrai Dieu sont capables.

Il est à remarquer ensuite que la loi de Dieu condamne très expressément la divination et la magie comme des choses, non seulement vaines, mais

très criminelles et qu'il y avait peine de mort contre ceux qui consulteraient les devins et contre les devins eux-mêmes. Comme il n'y a que Dieu qui connaisse l'avenir et les choses cachées, c'est la dernière impiété de s'adresser aux devins et d'y ajouter foi.

Dieu voulait aussi qu'on fit mourir ceux qui maudiraient père ou mère, de même que les adultères et ceux qui se souilleraient par des impuretés détestables, tant hommes que femmes. Par là on peut juger combien ces crimes sont abominables et avec quelle sévérité Dieu punira en l'autre vie des chrétiens qui seraient capables de s'y adonner.

Enfin, les exhortations réitérées que Dieu adresse aux Juifs de ne pas imiter les Cananéens dans leurs débordements et à lui être un peuple saint doivent nous faire penser, nous qui sommes chrétiens, que Dieu nous ayant séparés du monde, nous ne devons pas nous conformer au siècle présent ni aux mœurs des mondains,

mais que comme celui qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans toute notre conduite, puisqu'il est écrit : Soyez saints, car je suis saint. I Pierre 15.16

C'est ainsi que l'apôtre Pierre applique aux chrétiens cette exhortation qui est contenue dans ce chapitre.

(a) v2 : Sus 18.21

(b) v6 : Sus 19.31

(c) v7 : Sus 1.44 et 19.2 ; I Pierre 1.16

(d) v9 : Exode 21.17 ; Proverbes 20.20 ; Matthieu 15.4

(e) v10 : Sus 18.20 ; Deutéronome 22.22 ; Jean 8.5. L'endroit n'est pas mentionné dans le verset.

(f) v11 : Sus 18.8

(g) v12 : Sus 18.25

(h) v13 : Sus 18.22

(i) v14 : Sus 18.17

(j) v15 : Sus 28.23

(k) v17 : Sus 18.9

(l) v18 : Sus 18.19

(m) v19 : Sus 18.12-13

(n) v20 : Sus 18.14

(o) v21 : Sus 18.16

(p) v22 : Sus 18.26

(q) v25 : Sus 11.2 ; Deutéronome 14.4

(r) v27 : Deutéronome 18.10 ; I Samuel 28.7

CHAPITRE XXI

Les lois qui sont contenues dans ce chapitre regardent la pureté des sacrificateurs. Dieu prescrit ce qu'ils devaient observer dans le deuil et dans leurs mariages. Il ordonne qu'on fasse mourir les filles des sacrificateurs si elles tombent dans l'impureté, versets 1-15,

et il défend de recevoir au service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut corporel, versets 16-24.

1. L'Éternel dit aussi à Moïse : Parle aux sacrificateurs fils d'Aaron et leur dit ^a qu'aucun d'eux ne se souille parmi son peuple pour un mort,

2. Sinon pour son proche parent qui le touche de près, savoir pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille et pour son frère.

3. Et quand à sa sœur vierge qui le touche de près et qui n'aura point eu de mari, il se souillera pour elle.

4. Et il ne se souillera point parmi son peuple pour la femme dont il sera le mari ¹ en se souillant.

5. ^b Ils ne se raseront point la tête, ni les coins de leur barbe et ils ne se feront point d'incision en leur chair.

6. Ils seront saints à leur Dieu et ne profaneront point le nom de leur Dieu, car ils offrent les sacrifices de l'Éternel faits par le feu, qui sont la viande de leur Dieu, c'est pourquoi ils seront très saints.

7. Ils n'épouseront point une femme débauchée ou déshonorée et ils n'épouseront point une femme répudiée par son mari, car ils sont consacrés à leur Dieu.

8. Tu feras donc que chacun d'eux soit saint parce qu'ils offrent la viande de ton Dieu : Ils te seront saints, car je suis saint, moi l'Éternel qui vous sanctifie.

9. Si la fille du sacrificateur se souille en commettant fornication, elle souille son père : qu'elle soit brûlée au feu.

10. Et le souverain sacrificateur d'entre ses frères sur la tête duquel de l'huile de l'onction aura été répandue et qui se sera consacré pour se revêtir des vêtements sacrés ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements.

11. Il n'ira point vers aucune personne morte, il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère.

12. Et il ne sortira point du sanctuaire et il ne souillera point le sanctuaire de son Dieu, parce que la couronne et l'huile de l'onction de son Dieu est sur lui. Je suis l'Éternel.

13. ^c Il prendra pour femme une vierge.

14. Il n'épousera point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une prostituée, mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples.

15. Il ne souillera point sa race entre ses peuples, car je suis l'Éternel qui le sanctifie.

16. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

17. Parle à Aaron et dit-lui : Si quelqu'un de ta postérité dans ses âges a quelque défaut corporel, il ne s'approchera point pour offrir la viande de son Dieu.

18. Car aucun homme qui aura un défaut n'en approchera point, savoir un homme aveugle ou boiteux, ou qui aura quelque superfluité dans ses membres,

19. Ou un homme qui aura quelque fracture aux pieds ou aux mains,

20. Ou qui sera bossu ou grêle ou qui aura quelque suffusion dans l'œil ou qui aura de la rogne ou de la gale ou qui sera rompu.

21. Nul homme donc de la postérité d'Aaron sacrificateur qui aura quelque défaut ne s'approchera pour offrir les offrandes faites par le feu à l'Éternel : Il y a un défaut en lui, il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de son Dieu.

22. Il pourra bien manger de la viande de son Dieu, savoir des choses très saintes et des choses consacrées.

23. Mais il ne s'avancera point vers le voile, il ne s'approchera point de l'autel, parce qu'il y a un défaut en lui, afin de ne souiller pas ^{nc1} mes sanctuaires, car je suis l'Éternel qui les sanctifie.

24. Moïse donc parla ainsi à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

Dieu ne voulait pas que les sacrificateurs se souillassent pour les morts, c'est-à-dire qu'ils assistassent aux funérailles des personnes mortes, ni qu'ils donnassent des marques de deuil, à moins que ce ne fût pour la mort des personnes qui leur atouchaient de plus près. La raison de cette défense est que cela les aurait rendu souillés selon la loi et incapables d'assister au tabernacle et de célébrer le service. Cette loi, de même que les autres que ce chapitre contient avait donc été donnée dans deux vues principales.

1. Pour éloigner d'autant plus le peuple et les sacrificateurs eux-mêmes de l'idolâtrie et des coutumes des idolâtres et pour les empêcher que l'on ne vit dans la personne, ou dans la famille des sacrificateurs, les mêmes dérèglements qu'on remarquaient parmi les prêtres des fausses religions.

2. Afin que la sainteté des sacrificateurs rendît la religion plus vénérable et que les Israélites apprissent par là à être saints eux-mêmes.

La loi qui excluait du service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut en leur corps tendait aussi à l'honneur de la religion et elle était d'ailleurs fondée sur ce que ces personnes-là n'étaient pas propres pour les fonctions que les sacrificateurs faisaient alors, ces fonctions demandant un corps robuste et bien disposé.

La réflexion que l'on doit faire sur cela par rapport à l'église chrétienne c'est que les pasteurs et les ministres de la religion doivent se distinguer par une vie sainte et exemplaire et surtout par une grande pureté et qu'en particulier leurs familles doivent être bien réglées, en un mot, qu'il n'y doit rien avoir en eux qui expose la religion au mépris.

(a) v1 : Ézéchiel 44.25

(b) v5 : Sus 19.27

(c) v13 : Ézéchiel 44.22

(1) v4 : Ou il ne se souillera pour la mort d'un prince de son peuple. Ou il ne se souillera point, étant un des principaux parmi son peuple.

(nc1) v23 : C'est l'ordre des mots dans l'original.

CHAPITRE XXII

Les lois que Dieu prescrit ici regardent :

1. *La pureté qui était requise dans les sacrificateurs afin qu'ils pussent manger des choses saintes, versets 1-9.*

2. *Les personnes de la famille des sacrificateurs à qui il était permis ou défendu de manger de ces choses-là, versets 10-17.*

3. Moïse y marque quelles bêtes on devait offrir à Dieu, leurs qualités, leur âge et d'autres circonstances, versets 18-33.

1. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Dis à Aaron et à ses fils quand ils devront s'abstenir des choses saintes des enfants d'Israël, afin qu'ils ne profanent point le nom de ma sainteté dans les choses qu'eux-mêmes me consacrent. Je suis l'Éternel.

3. Dis-leur : Si quelque homme de toute votre postérité dans vos âges étant souillé s'approche des choses saintes que les enfants d'Israël auront consacrées à l'Éternel, que cette personne-là soit retranchée de ma présence. Je suis l'Éternel.

4. Tout homme de la postérité d'Aaron qui sera lépreux, ou découlant, ne mangera point des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit purifié. Il en sera de même de celui qui aura touché quelque homme que ce soit qui sera devenu souillé pour avoir touché un mort ou celui qui perdra.

5. Et de celui qui aura touché quelque reptile qui le rende souillé, quelle que soit cette souillure.

6. La personne qui aura touché ces choses sera souillé jusqu'au soir et ne mangera point des choses saintes si elle n'a pas lavé son corps avec de l'eau.

7. Ensuite elle sera pure après le soleil couché et elle pourra manger des choses saintes, car c'est la nourriture.

8. ^b Il ne mangera point d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages pour se souiller par elle. Je suis l'Éternel.

9. Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder et qu'ils ne commettent point de péché à cet égard de peur qu'ils ne meurent pour avoir souillé le sanctuaire : Je suis l'Éternel qui les sanctifie.

10. Nul étranger aussi ne mangera des choses saintes, celui qui demeure chez le sacrificateur et le mercenaire ne mangeront des choses saintes.

11. Mais la personne que le sacrificateur aura acheté de son argent en mangera. Il en fera de même de celui qui sera né dans sa maison : ceux-là mangeront sa viande.

12. Que si la fille du sacrificateur est mariée à un étranger, elle ne mangera point des choses saintes présentées en offrande élevée.

13. Mais si la fille du sacrificateur étant veuve ou répudiée et sans enfants retourne en la maison de son père, comme elle y demeurerait en sa jeunesse, elle mangera de la nourriture de son père, mais nul étranger n'en mangera.

14. Que si quelqu'un par ignorance mange d'une chose sainte, il ajoutera un cinquième et il le donnera au sacrificateur avec la chose sainte.

15. Et ils ne profaneront point les choses consacrées que les enfants d'Israël auront offertes à l'Éternel,

16. Mais on leur fera porter la peine du délit parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes, car je suis l'Éternel qui les ai consacrés.

17. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

18. Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et dis-leur : Si quelqu'un de la maison d'Israël ou des étrangers qui sont en Israël offre son offrande, quelque offrande que ce soit, ou de vœu, ou volontaire, qu'on offre en holocauste à l'Éternel,

19. Il offrira de son bon gré un mâle sans défaut d'entre les taureaux, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

20. Vous n'offrirez aucune chose qui ait défaut, car elle ne serait point agréée pour vous.

21. ^c Que si un homme offre un sacrifice de prospérité à l'Éternel en s'acquittant de quelque vœu ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de taureau, ou de brebis, ce qui sera sans défaut sera agréé. Qu'il n'y ait aucun défaut.

22. ^d Vous n'offrirez point à l'Éternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un porreau, ou de la rogne, ou de la gale et vous n'en donnerez point pour le sacrifice qui se fait à l'Éternel par le feu sur l'autel.

23. Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un taureau, ou d'une brebis qui a quelque superfluité ou défaut dans ses membres, ils ne seront point agréés pour un vœu.

24. Vous n'offrirez point à l'Éternel et vous ne sacrifierez point en votre pays une bête qui ait quelque membre froissé ou cassé ou arraché ou taillé.

25. Vous ne recevrez point non plus de la main d'un étranger aucune de toutes ces choses-là pour les offrir en viande à votre Dieu, car les vices qu'elles ont seraient un défaut en elles, elles ne seraient pas agréées pour vous.

26. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

27. Quand un veau ou un agneau ou une chèvre seront nés et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les jours suivants après, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice qui se fait par le feu à l'Éternel.

28. Vous n'égorgerez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre avec son petit.

29. Quand vous offrirez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez selon votre volonté.

30. Il sera mangé le jour même et vous n'en réserverez rien jusqu'au matin. Je suis l'Éternel.

31. Gardez donc mes commandements et faites-les : Je suis l'Éternel.

32. Et vous ne profanerez point le nom de ma sainteté et je serai sanctifié parmi les enfants d'Israël. Je suis l'Éternel qui vous sanctifie,

33. Qui vous ai retirés du pays d'Égypte pour vous être Dieu. Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que Dieu exigeait une grande pureté des sacrificateurs puisque ceux qui avaient contracté quelque souillure légale, non seulement ne pouvaient pas faire leurs fonctions, mais qu'il ne leur était même pas permis de manger des choses sacrées qui étaient assignées pour

leur subsistance, comme la chair des sacrifices et les oblations du peuple. Par là, Dieu voulait leur apprendre et à tous les Juifs à avoir en révérence tout ce qui appartenait à son service. C'était pour les mêmes raisons qu'il était défendu à ceux qui n'étaient pas de la maison des sacrificateurs de manger de ce qui était destiné pour nourrir les ministres du Seigneur et leurs familles.

Enfin, Dieu voulait que les Israélites lui offrissent ce qu'ils avaient de meilleur et les bêtes qui avaient des défauts étaient rejetées parce que ceux qui les présentaient le faisaient par un principe d'avarice et manquaient de respect pour la divinité.

Tout ce qu'on fait pour Dieu doit être fait volontairement, avec plaisir et de la manière la plus parfaite qu'il est possible.

(a) v4 : Lévitique 15.2. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v8 : Sus 17.15 ; Ézéchiel 44.31

(c) v21 : Deutéronome 15.21

(d) v22 : Deutéronome 15.21 et 17.1

CHAPITRE XXIII

Dieu prescrit l'observation du sabbat, de la fête de pâque, de la fête de l'oblation des premiers fruits et de celle de la Pentecôte, versets 1-22.

Il ordonne ensuite qu'on célèbre la fête des trompettes, celle des propitiations et celle des tabernacles, versets 23-44.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel que vous publierez et les saintes convocations, ce sont ici mes fêtes solennelles.

3. ^a On travaillera six jours, mais au septième jour, qui est le sabbat du repos, il y aura une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le sabbat à l'Éternel dans toutes vos demeures.

4. Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, les saintes convocations que vous publierez en leur saison.

5. ^b Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, sera la pâque à l'Éternel.

6. Et le quinzième jour de ce même mois-là sera la fête solennelle des pains sans levain à l'Éternel. Vous mangerez des pains sans levains sept jours.

7. Le premier jour vous aurez une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

8. Mais vous offrirez à l'Éternel pendant sept jours des offrandes faites par le feu et au septième jour il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

9. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne et que vous aurez fait la moisson, alors vous apporterez au sacrificateur une poignée des premiers fruits de votre moisson.

11. Et il tournera cette poignée-là devant l'Éternel afin qu'elle soit agréée pour vous. Le sacrificateur la tournera le lendemain du sabbat.

12. Vous sacrifierez aussi au jour que vous ferez tourner cette poignée un agneau sans défaut et de l'année en holocauste à l'Éternel.

13. Et son gâteau sera de deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour offrande faite par le feu à l'Éternel en bonne odeur et son aspersion de vin sera la quatrième partie d'un hin.

14. Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi jusqu'à ce même jour-là, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu, c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

15. ^c Vous compterez aussi dès le lendemain du sabbat, savoir dès le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit faire tourner, sept semaines entières.

16. Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine, alors vous offrirez un gâteau nouveau à l'Éternel.

17. Vous apporterez de vos demeures deux pains pour en faire une offrande tournée qui seront de deux dixièmes de fine farine cuits dans du levain, ce sont les prémices à l'Éternel.

18. Vous offrirez aussi avec ce pain-là sept agneaux sans défaut et de l'année et un veau pris du troupeau et deux béliers qui seront un holocauste à l'Éternel avec leurs gâteaux et leurs aspersions, des sacrifices faits par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

19. Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché et deux agneaux de l'année pour le sacrifice de prospérités.

20. Alors le sacrificateur les fera tourner avec le pain des prémices et avec les deux agneaux en offrande tournée devant l'Éternel. Ils seront consacrés à l'Éternel pour le sacrificateur.

21. Vous publierez donc en ce même jour-là une sainte convocation. Vous n'y ferez aucune œuvre servile. C'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures d'âge en âge.

22. ^d Et quand vous moissonnerez votre terre, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson : tu les laisseras pour le pauvre et pour l'étranger. Je suis l'Éternel votre Dieu.

23. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

24. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : ^e Au septième mois, au premier jour du mois, ce sera un jour de repos pour vous, un mémorial par le son des trompettes et une sainte convocation.

25. Vous ne ferez aucune œuvre servile, mais vous offrirez des offrandes faites par le feu à l'Éternel.

26. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

27. ^f Dans ce même mois qui est le septième, le dixième jour sera le jour des propitiations, vous aurez une sainte convocation et vous jeûnerez et vous offrirez à l'Éternel des sacrifices faits par le feu.

28. En ce jour-là, vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le jour des propitiations afin de faire propitiation pour vous devant l'Éternel votre Dieu.

29. Car toute personne qui n'aura pas jeûné en ce jour-là sera retranchée d'entre ses peuples.

30. Et je ferai périr du milieu de son peuple toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour-là.

31. Vous ne ferez donc aucune œuvre. C'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

32. Ce vous sera un repos de sabbat et vous jouerez. Au neuvième jour du mois, au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre jour de repos.

33. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

34. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Au quinzième jour de ce septième mois, ⁹ la fête solennelle des tabernacles se célébrera pendant sept jours à l'honneur de l'Éternel.

35. Au premier jour, il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

36. Pendant sept jours vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu ^h et au huitième jour, vous aurez une sainte convocation et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu, c'est une assemblée solennelle. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

37. Ce sont là les fêtes solennelles que vous publierez pour être des convocations saintes pour offrir à l'Éternel des offrandes faites par le feu, savoir un holocauste, un gâteau, un sacrifice et une aspersion, chacune de ces choses à son jour.

38. Outre les sabbats de l'Éternel, et outre vos dons, et outre vos vœux et outre toutes les offrandes volontaires que vous présenterez à l'Éternel.

39. Et même au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solennelle de l'Éternel pendant sept jours. Le premier jour sera un jour de repos, le huitième aussi sera un jour de repos.

40. Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palme et des rameaux d'arbres branchus et des saules des rivières et vous vous réjouirez pendant sept jours devant l'Éternel.

41. Et vous célébrerez à l'Éternel cette fête solennelle pendant sept jours dans l'année : C'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge. Vous la célébrerez le septième mois.

42. Vous demeurerez sept jours dans des tentes, tous ceux qui seront nés d'entre les Israélites demeureront dans des tentes.

43. Afin que votre postérité sache que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des tentes lorsque je les retirai du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel votre Dieu.

44. C'est ainsi que Moïse déclara aux enfants d'Israël les fêtes solennelles de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il a été dit plusieurs fois que Dieu avait ordonné l'observation du sabbat parmi les Juifs en mémoire de la création du monde.

Le but de la pâque était de conserver le souvenir de la délivrance d'Égypte et l'oblation des premiers fruits qui se faisait en ce temps-là était un hommage solennel que les Juifs rendaient à Dieu pour les fruits que le pays de Canaan produisait.

La Pentecôte était une fête d'actions de grâces que les Juifs célébraient après la moisson pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et elle devait aussi les faire souvenir de la publication de la loi qui se fit cinquante jours après la sortie d'Égypte.

Les trois autres fêtes, savoir la fête des trompettes, celle des propitiations et celles des tabernacles étaient célébrées dans un même mois.

Celle des trompettes échoyait le premier jour du mois et on la nommait ainsi parce qu'on annonçait ce jour-là, qui était le premier jour de l'année civile, par le son des trompettes.

Celle des propitiations se célébrait le dixième jour de ce même mois. Les Juifs jeûnaient alors et l'on offrait à Dieu un sacrifice solennel comme cela a été dit au chapitre XVI de ce livre.

La fête des tabernacles commençait le quinzième jour du même mois et elle durait huit jours. Les Juifs demeuraient alors sous des tentes faites avec des branches d'arbres en mémoire de ce que leurs pères avaient habité sous des tentes dans le désert après qu'ils furent sortis d'Égypte.

Nous ne célébrons plus ces fêtes comme les Juifs, ni pour les mêmes raisons qu'eux, mais l'église chrétienne observe le jour du dimanche, qui fut celui de la résurrection de notre Seigneur et de la création du monde. Elle célèbre outre cela les fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte en mémoire des grands événements qui sont arrivés dans ces temps-là.

Les chrétiens peuvent encore consacrer certains jours ou au jeûne et à l'humiliation ou à remercier Dieu de ses bienfaits.

Mais l'esprit de toutes ces lois est en général que nous ne perdions jamais le souvenir des grâces du Seigneur et principalement de celles qui sont les plus signalées telle qu'est surtout celle de notre rédemption.

(a) v3 : Exode 20.9 et 23.12

(b) v5 : Exode 23.14 ; Nombres 28.16 ; Deutéronome 16.1

(c) v15 : Deutéronome 16.9

(d) v22 : Sus 19.9 ; Deutéronome 24.19

(e) v24 : Nombres 29.1

(f) v27 : Sus 16.29 ; Nombres 29.7

(g) v34 : Exode 23.16 ; Deutéronome 16.13

(h) v36 : Jean 7.37

CHAPITRE XXIV

On voit dans ce chapitre

1. La loi qui regarde l'huile qu'on devait faire brûler dans le sanctuaire, versets 1-4.

2. *Celles des pains de proposition, versets 5-9.*

3. *L'histoire d'un blasphémateur qui fut lapidé, versets 10-16.*

4. *La punition qui devait être infligée aux meurtriers et à ceux qui tuent les bêtes d'autrui ou qui maltraitent leur prochain, versets 17-23.*

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, pour faire brûler les lampes continuellement.

3. Aaron les arrangera devant l'Éternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du témoignage, dans le tabernacle d'assignation : c'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge.

4. Il arrangera continuellement les lampes sur le chandelier pur devant l'Éternel.

5. Tu prendras aussi de la fine farine et tu en feras cuire douze gâteaux, chaque gâteau sera de deux dixièmes.

6. Et tu les exposeras devant l'Éternel par deux rangées sur la table pure, six à chaque rangée.

7. Et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée qui sera un mémorial sur le pain et une offrande faite par le feu à l'Éternel.

8. On les arrangera continuellement chaque jour de sabbat devant l'Éternel de la part des enfants d'Israël, c'est une alliance perpétuelle.

9. ^a Et ils appartiendront à Aaron et à ses fils qui les mangeront dans le lieu très saint, car ils feront une chose très sainte d'entre les offrandes de l'Éternel faites par le feu, c'est une ordonnance perpétuelle.

10. Or il arriva que le fils d'une femme israélite qui était aussi fils d'un homme égyptien sortit parmi les enfants d'Israël et ce fils de la femme israélite et un homme israélite se querellèrent dans le champ.

11. Et le fils de la femme israélite blasphéma le nom de l'Éternel et le maudit et ils l'emmenèrent à Moïse, (or sa mère s'appelait Scéломith, fille de Dibri, de la tribu de Dan.)

12. Et ils le mirent en prison jusqu'à ce qu'on leur eut déclaré ce qu'ils en devraient faire selon la parole de l'Éternel,

13. Et l'Éternel parla aussi à Moïse disant :

14. Tire hors du camp celui qui a maudit et que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête et que toute l'assemblée le lapide.

15. Et parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Qui-conque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché.

16. Et celui qui aura blasphémé le nom de l'Éternel sera puni de mort, toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider, on fera mourir l'étranger et celui qui est né au pays qui aura blasphémé le nom de l'Éternel.

17. On punira de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit.

18. Celui qui aura frappé une bête à mort la rendra, vie pour vie.

19. Et quand quelque homme aura fait un outrage à son prochain, on lui fera comme il a fait.

20. Fracture pour fracture, ^b œil pour œil, dent pour dent, on lui fera le même mal qu'il aura fait à un autre homme.

21. Celui donc qui frappera une bête à mort en rendra une autre, mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort.

22. Vous rendrez la même justice à l'étranger comme à celui qui est né au pays, car je suis l'Éternel votre Dieu.

23. Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ils tirèrent celui qui avait maudit hors de camp et l'assommèrent de pierres. Ainsi les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS

La loi qui concerne l'huile des lampes qui devaient être allumées dans le sanctuaire avait été établie afin que ce lieu fut toujours éclairé.

Les pains de proposition que l'on mettait sur la table dans le sanctuaire étaient une reconnaissance solennelle par laquelle les Israélites témoignaient que c'était de Dieu qu'ils tenaient les biens que la terre de Canaan produisait. Ces pains étaient au nombre de douze à cause des douze tribus d'Israël et lorsqu'on les ôtaient, ils servaient pour la nourriture des sacrificateurs. Cette loi apprend aux chrétiens à être reconnaissant des biens que Dieu leur accorde.

L'histoire du blasphémateur qui fut lapidé et l'ordre que Dieu donna de faire mourir ceux qui tomberaient dans ce crime est très remarquable et doit inspirer une extrême horreur pour le blasphème et pour l'impunité.

Enfin, la loi par laquelle Dieu avait ordonné qu'on fit mourir les meurtriers et qu'on punit ceux qui maltraiteraient quelqu'un ou qui lui causeraient quelque dommage montre que ceux qui commettent ces péchés-là doivent être punis par le magistrat, que la violence, l'injustice, la colère et la vengeance sont défendus et que chacun doit s'en abstenir, non seulement par la crainte de la punition que les juges peuvent infliger, mais par le respect que l'on doit aux lois divines et parce que ces péchés sont entièrement contraires à la justice et à la charité.

(a) v9 : Exode 29.32 ; Sus 8.31 ; I Samuel 21.6 ; Matthieu 12.4
(b) Exode 21.14 ; Deutéronome 19.21 ; Matthieu 5.38

CHAPITRE XXV

Dieu ordonne

1. *de laisser reposer la terre de sept ans en sept ans, versets 1-7,*

2. *de célébrer le jubilé tous les cinquante ans et il règle à cette occasion la manière d'acheter les terres, les maisons et les esclaves, versets 8-55.*

1. L'Éternel parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : ^a Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera, ce sera un jour de sabbat.

3. Pendant six ans, tu sèmeras ton champ et durant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras son rapport.

4. Mais en la septième année, il y aura un sabbat de repos sur la terre, ce sera un sabbat à l'Éternel : tu ne sèmeras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne.

5. Tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même de ce qui sera tombé en moissonnant et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne qui ne sera point taillée, ce sera l'année de repos de la terre.

6. Mais ce qui viendra l'année du sabbat de la terre vous servira de nourriture à toi et à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels habitent avec toi.

7. Et à tes bêtes et aux animaux qui sont en ton pays, tout son rapport sera pour manger.

8. Et tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir sept fois sept ans et les jours de ces sept semaines d'années te reviendront à quarante-neuf ans.

9. Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant le dixième jour du septième mois, au jour, dis-je, des propitiations, vous ferez sonner la trompette par tout votre pays.

10. Et vous sanctifierez l'an cinquantième et vous publierez la liberté par le pays à tous ses habitants : ce sera pour vous l'année du jubilé et vous retourneriez chacun en sa possession et chacun en sa famille.

11. Cet an cinquantième vous sera l'année du jubilé, vous ne sèmerez point et ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même et vous ne vendangerez point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée.

12. Car c'est l'année du jubilé, elle vous sera sacrée, vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.

13. En cette année du jubilé vous retourneriez chacun en votre possession.

14. Or si tu fais quelque vente à ton prochain ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne saoule son frère.

15. Mais tu achèteras de ton prochain à proportion des années qui se sont écoulées depuis le jubilé : On te feras de même la vente selon le nombre des années de rapport.

16. Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes et selon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras, car on te vend le nombre des récoltes.

17. Que nul de vous donc ne saoule son prochain, mais craignez votre Dieu, car je suis l'Éternel votre Dieu.

18. Et faites mes statuts et gardez mes ordonnances et faites-les et vous habiterez sûrement dans le pays.

19. Et la terre vous donnera ses fruits dont vous mangerez et vous serez rassasiés et vous y habiterez sûrement.

20. Que si vous dites : Que mangerons-nous la septième année si nous ne semons point et si nous ne recueillons pas notre récolte ?

21. J'ordonnerai à ma bénédiction de se répandre sur vous en la sixième année et la terre rapportera pour trois ans.

22. Et vous sèmerez la troisième année et vous mangerez du rapport du passé jusqu'à la neuvième année, jusqu'à ce que son rapport soit venu, vous mangerez celui du passé.

23. La terre ne sera pas vendue absolument, car la terre est à moi et vous êtes étrangers et habitants chez moi.

24. Vous permettrez aussi dans toute la terre de votre possession le droit de rachat pour la terre.

25. Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, savoir celui qui lui sera proche parent, viendra et rachètera la chose qui aura été vendue par son frère.

26. Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut pour le rachat de ce qu'il a vendu,

27. Il comptera les années depuis la vente faite et restituera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite et ainsi il rentrera dans sa possession.

28. Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de celui qui l'aura achetée jusqu'à l'année du jubilé : alors l'acheteur en sortira au jubilé et le vendeur retournera dans sa possession.

29. Et si quelqu'un a vendu une maison à habiter dans quelque ville fermée de murailles, qu'il ait le droit de la racheter jusqu'à la fin de l'année de la vente, que le terme du droit de son rachat soit d'une année.

30. Mais si elle n'est point rachetée dans l'année accomplie, la maison qui est dans la ville fermée de murailles demeurera absolument à celui qui l'a achetée et à ses descendants et il n'en sortira point au jubilé.

31. Toutefois, les maisons des villages qui ne sont point entourés de murailles seront réputées comme un fond de terre, le vendeur pourra les racheter et l'acheteur sortira au jubilé.

32. Et pour ce qui est des villes des Lévitiques, les Lévitiques auront un droit de rachat perpétuel des maisons des villes de leurs possessions.

33. Et celui qui aura acheté quelque maison des Lévitiques sortira au jubilé de la maison vendue, car les maisons des villes des Lévitiques sont leurs possessions parmi les enfants d'Israël.

34. Mais les champs des faubourgs de leurs villes ne sera point vendu, car c'est leur possession perpétuelle.

35. Quand ton frère sera devenu pauvre et qu'il te tendra ses mains tremblantes, tu le soutiendras, même l'étranger et l'habitant afin qu'il vive avec toi.

36. Tu ne prendras point de profit de lui, ni d'intérêt, mais tu craindras ton Dieu et ton frère vivra avec toi.

37. Tu ne lui donneras point ton argent à intérêt et tu ne lui donnera point de tes vivres pour en tirer du profit.

38. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tirés du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Canaan, afin d'être votre Dieu.

39. Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui comme on se sert des esclaves.

40. Mais il sera chez toi comme serait le mercenaire et l'étranger et il te servira jusqu'à l'année du jubilé.

41. Alors il sortira d'avec toi avec ses enfants et il s'en retournera dans sa famille et il rentrera dans la possession de ses pères.

42. Car ils sont mes serviteurs parce que je les ai tirés du pays d'Égypte. C'est pourquoi ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves.

43. Tu ne lui seras point un maître rigoureux, mais tu craindras ton Dieu.

44. Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous. Vous achèterez d'elles l'esclave et la servante.

45. Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles qui seront parmi vous, lesquelles ils auront engendrées dans votre pays et vous les posséderez.

46. Et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants après vous afin qu'ils en héritent la possession et vous vous servirez d'eux pour toujours, mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère.

47. Et lorsque l'étranger ou l'habitant qui est avec toi se sera enrichi et que ton frère qui est avec lui sera devenu si pauvre qu'il se sera vendu à l'étranger ou à un habitant qui est avec toi ou à une branche de la famille de l'étranger,

48. Après s'être vendu, il aura droit de rachat pour lui et un de ses parents pourra le racheter.

49. Ou son oncle ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang d'entre ceux de sa famille le rachètera, ou s'il peut lui-même en trouver le moyen, lui-même se rachètera.

50. Et il comptera avec celui qui l'aura acheté, depuis l'année qu'il s'est vendu à lui, jusqu'à l'année du jubilé, de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu se comptera à raison du nombre d'années, le temps qu'il aura servi lui sera alloué comme les journées d'un mercenaire.

51. S'il y a encore plusieurs années, il rendra le prix de son achat à raison de ces années-là, selon le prix pour lequel il a été acheté.

52. Et s'il reste peu d'années jusqu'à l'an du jubilé, il comptera avec lui et il rendra le prix de son achat à raison des années qu'il a servi.

53. Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année. Il ne dominera point sur lui rigoureusement en ta présence.

54. Que s'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui.

55. Car les enfants d'Israël me sont serviteurs, ce sont mes serviteurs que j'ai tirés du pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur l'année sabbatique est que comme les Juifs se reposaient le septième jour de chaque semaine en mémoire de ce que Dieu avait créé le monde en six jours et s'était reposé le septième jour, il leur était ordonné pour la même raison de laisser reposer la terre tous les sept ans. Par là les Juifs reconnaissaient que la fertilité de ce pays venait de Dieu, de quoi ils avaient une preuve miraculeuse en ce que la terre rapportait pour trois ans la sixième année.

Pour ce qui est de l'an du jubilé qui revenait au bout de quarante-neuf ans, il faut savoir qu'en cette année-là, les fonds qu'ils avaient vendus retournaient à leurs anciens possesseurs, tellement qu'on ne pouvait vendre ni aliéner aucun fond pour toujours à l'exception des maisons qui étaient dans les villes et qui n'appartenaient pas aux Lévités. Les esclaves hébreux étaient aussi alors renvoyés libres. Et afin que cette loi pût être observée, Dieu avait prescrit que lorsqu'on achetait des fonds ou des esclaves, on en payerait plus ou moins selon que l'an du jubilé serait plus ou moins éloigné.

Le but de cette loi était, comme cela est dit dans ce chapitre, d'apprendre aux Israélites et à leur postérité que le pays de Canaan appartenait à Dieu qui l'avait donné à leurs pères, elle tendait à conserver la distinction des tributs et des héritages, elle pourvoyait au soulagement des nécessiteux et elle empêchait que les riches, en acquérant des terres et des esclaves pour toujours, ne privassent les petits de leurs biens et de leur liberté. Nous devons reconnaître en tout cela la grande sagesse de Dieu et la manière admirable dont ce peuple était gouverné.

Au reste, les lois que ce chapitre contient nous avertissent que tous les biens que nous possédons viennent de Dieu, que c'est un grand péché que d'opprimer les petits et que de prêter aux personnes nécessiteuses à des conditions injustes ou dures, qu'il faut traiter les pauvres et les étrangers avec équité et humanité et être charitables et désintéressés dans notre conduite.

Il paraît encore de ce chapitre que dans les ventes, l'on doit avoir égard à la valeur des choses et observer une juste proportion.

Enfin, il faut considérer que si Dieu ne voulait pas que les Juifs assujettissent ceux de leur nation à l'esclavage parce qu'ils étaient tous également les serviteurs et affranchis du Seigneur, les maîtres

chrétiens doivent beaucoup plus être doux et équitables envers leurs serviteurs qui sont les rachetés de Jésus-Christ, aussi bien qu'eux, se souvenant *que le Seigneur de leurs serviteurs et d'eux-mêmes est dans le Ciel et que devant lui il n'y a d'acception de personne.* Éphésiens VI.9

(a) v2 : Exode 23.10

CHAPITRE XXVI

Moïse recommande aux Juifs de fuir l'idolâtrie et d'observer le sabbat, versets 1-2.

Il leur propose les bénédictions que Dieu leur accorderaient s'ils obéissaient à ses commandements, versets 3-13.

Et il leur dénonce les malédictions qui tomberaient sur eux s'ils les violaient, versets 14-46.

Vous ne vous ^a ferez point d'idoles et vous ne dresserez point d'image taillée, ni de statue et vous ne mettrez point de pierre figurée dans votre pays pour vous prosterner devant elles, car je suis l'Éternel votre Dieu.

2. Vous garderez mes sabbats et vous révérez mon sanctuaire. Je suis l'Éternel.

3. Si vous marchez dans mes ordonnances et si vous gardez mes commandements et si vous les faites,

4. Je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps, la terre donnera son rapport et les arbres des champs donneront leurs fruits.

5. La saison de battre les grains durera parmi vous jusqu'à la vendange et la vendange durera jusqu'aux semailles et vous mangerez votre pain et vous serez rassasiés et vous habiterez sûrement dans votre pays.

6. Et je donnerai la paix au pays ^b et vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante et je ferai qu'il n'y aura plus de mauvaises bêtes dans le pays et l'épée ne passera point par votre pays.

7. Mais vous poursuivrez vos ennemis et ils tomberont par l'épée devant vous.

8. Cinq d'entre vous en poursuivront cent et cent en poursuivront dix mille et vos ennemis tomberont par l'épée devant vous.

9. Et je me tournerai vers vous et je vous ferai croître et multiplier et j'établirai mon alliance avec vous.

10. Vous mangerez aussi de vieilles provisions et vous tirerez les vieilles pour loger les nouvelles.

11. Même je mettrai mon pavillon au milieu de vous et mon âme ne vous aura pas en aversion.

12. ^c Mais je marcherai au milieu de vous et je serai votre Dieu et vous serez mon peuple.

13. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tirés du pays d'Égypte afin que vous ne fussiez pas leurs esclaves et j'ai rompu les bois de votre joug et je vous ai fais marcher la tête levée.

14. ^d Mais si vous ne m'écoutez pas et que vous ne fassiez pas tous ces commandements-là.

15. Et si vous rejetez mes ordonnances et que votre âme ait mes jugements en aversion pour ne pas faire tous mes commandements et pour enfreindre mon alliance,

16. Voici aussi ce que je vous ferai : Je ferai venir sur vous la frayer, la langueur et l'ardeur qui consumeront vos yeux et qui tourmenteront vos âmes et vous sèmerez en vain votre semence car vos ennemis la mangeront.

17. Et je mettrai ma face contre vous et vous serez battus devant vos ennemis et ceux qui vous haïssent domineront sur vous et vous fuirez sans qu'aucun vous poursuive.

18. Que si encore après ces choses vous ne m'écoutez pas, j'en ajouterai sept fois autant pour vous châtier à cause de vos péchés.

19. Et je briserai l'orgueil de votre force et je ferai que votre ciel sera de fer et votre terre d'airain.

20. Votre force se consumera en vain, car votre terre ne donnera plus son rapport et les arbres de la terre ne donneront plus leur fruit.

21. Que si vous marchez contre moi et qu'il ne vous plaise pas de m'écouter, j'ajouterai sur vous sept fois autant de plaies selon vos péchés.

22. J'enverrai contre vous les bêtes des champs qui vous priveront de vos enfants et détruiront vos bêtes et qui vous réduiront à un petit nombre et vos chemins seront déserts.

23. Que si vous ne vous corrigez pas après ces choses pour vous convertir à moi, mais que vous marchiez contre moi,

24. Je marcherai aussi contre vous et je vous frapperai encore sept fois autant selon vos péchés.

25. Et je ferai venir sur vous l'épée qui fera la vengeance de mon alliance qui aura été violée et quand vous vous retirerez dans vos villes, j'enverrai la mortalité parmi vous et vous serez livrés entre les mains de l'ennemi.

26. Quand je vous aurai rompu le bâton du pain, dix femmes cuiront votre pain dans un four et vous rendrons votre pain au poids, vous en mangerez et vous n'en serez point rassasiés.

27. Que si pour cela vous ne m'écoutez point mais que vous marchiez contre moi,

28. Je marcherai contre vous en ma fureur et je vous châtierai aussi sept fois autant selon vos péchés.

29. Et vous ^e mangerez la chair de vos fils et vous mangerez la chair de vos filles.

30. Et je détruirai vos hauts lieux et je ruinerai vos tabernacles et je mettrai vos cadavres sur les cadavres de vos dieux infâmes et mon âme vous sera en aversion.

31. Je réduirai aussi vos villes en désert et je désolerai vos sanctuaires et vos sacrifices ne me seront plus en bonne odeur.

32. Et je désolerai ce pays tellement que vos ennemis qui s'y établiront s'en étonneront.

33. Et je vous disperserai parmi les nations et je dégainerai l'épée après vous et votre pays sera en désolation et vos villes en désert.

34. Alors cette terre se plaira dans ses sabbats tout le temps qu'elle sera désolée et lorsque vous serez au pays de vos ennemis, la terre se reposera et se plaira dans ses sabbats.

35. Tout le temps qu'elle demeurera désolée, elle se reposera de ce qu'elle ne se sera point reposée en vos sabbats quand vous y habitiez.

36. Et pour ce qui est de ceux qui demeureront de reste d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche quand ils seront au pays de leur ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille émue les poursuivra et ils fuiront comme s'ils fuyaient de devant l'épée et ils tomberont sans que personne les poursuive.

37. Et ils s'entreheurteront l'un contre l'autre comme fuyant de devant l'épée sans que personne les poursuive et vous ne pourrez point subsister devant vos ennemis.

38. Et vous périrez parmi les nations et la terre de vos ennemis vous consumera.

39. Et ceux qui demeureront de reste d'entre vous se fondront dans les pays de vos ennemis à cause de leur iniquités et ils se fondront aussi à cause de l'iniquité de leurs pères et des leurs.

40. Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères selon les prévarications qu'ils auront commises contre moi et selon qu'ils auront marché contre moi.

41. Et moi aussi j'aurai marché contre eux et je les aurai amenés aux pays de leurs ennemis et alors leur cœur incirconcis s'humiliera et ils prendront à gré la peine de leur iniquité.

42. Et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob et de mon alliance avec Isaac et aussi de mon alliance avec Abraham et je me souviendrai de cette terre.

43. Et cette terre sera abandonnée par eux et elle se plaira dans ses sabbats quand elle aura été désolée à cause d'eux et ils prendront à gré la peine de leur iniquité parce qu'ils auront rejeté mes jugements et qu'ils auront eu en aversion mes statuts.

44. Mais cependant lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je me souviendrai d'eux, je ne les rejeterai point et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les consumer entièrement et à rompre l'alliance que j'ai faite avec eux, car je suis l'Éternel leur Dieu.

45. Et je me souviendrai en leur faveur de l'alliance que j'ai faite avec leurs ancêtres lesquels j'ai tirés du pays d'Égypte à la vue des nations pour être leur Dieu : Je suis l'Éternel.

46. Ce sont là les statuts, les ordonnances et les lois que l'Éternel donna et qu'il établit entre lui et les enfants d'Israël sur la montagne de Sinaï par Moïse.

RÉFLEXIONS

La première observation qu'il faut faire est que, quoique les bénédictions temporelles que Dieu promettait aux enfants d'Israël s'ils gardaient sa loi ne

regardent pas les chrétiens, il paraît d'ici que le bonheur des hommes dépend de l'observation des commandements de Dieu, que sa faveur se répand sur ceux qui le craignent et que la piété a les promesses de la vie présente, comme elle a celles de la vie à venir.

L'on doit ensuite faire une grande attention aux malédictions qui sont contenues dans ce chapitre. On y voit clairement tout ce qui arriva dans la suite au peuple d'Israël à cause de ses péchés, comment Dieu le châtia en diverses occasions par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux et comment il les livra enfin à leurs ennemis et les chassa du pays de Canaan, ce qui arriva surtout lorsqu'ils furent transportés en Assyrie et à Babylone et ensuite détruits par les Romains.

Dieu promet cependant de rétablir les Juifs après les avoir affligés. Ce rétablissement arriva en partie lorsqu'ils retournèrent de la captivité, mais il se fera plus parfaitement aux derniers jours lorsque cette nation se convertira.

Ce sont ici de belles et fortes preuves de la divinité de l'Écriture, l'histoire du peuple juif confirmant exactement la vérité de toutes ces prédictions qui ont été faites il y a plus de trois mille ans. Ceci doit servir d'instruction aux chrétiens et leur faire craindre les malédictions que l'Évangile dénonce aux pécheurs impénitents et qui sont infiniment plus redoutables que celles qui sont contenues dans ce chapitre.

(a) v1 : Exode 20.4 ; Deutéronome 5.8 ; Psaume 97.7

(b) v6 : Job 11.18 et 19

(c) v12 : II Corinthiens 6.16

(d) v14 : Deutéronome 28.15 ; Lamentations 2.17 ; Malachie 2.2

(e) v29 : II Rois 6.28 ; Lamentations 4.10

CHAPITRE XXVII

Ce chapitre traite du rachat des personnes et des autres choses qui avaient été consacrées à Dieu par un vœu, versets 1-29

et le Seigneur y ordonne de payer exactement et de bonne foi les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes, versets 30-33.

L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un aura fait quelque vœu important, les personnes seront à l'Éternel selon l'estimation que tu en feras.

3. Or l'estimation que tu feras d'un mâle depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans sera du prix de cinquante sicles d'argent selon le sicle du sanctuaire.

4. Mais si c'est une femme, alors ton estimation sera de trente sicle.

5. Que si c'est de quelqu'un de l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vingt ans, alors l'estimation que tu feras du mâle sera de vingt sicles et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

6. Et si c'est de quelqu'un de l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, l'estimation que tu feras d'un

mâle sera de cinq sicles d'argent et ton estimation d'une fille sera de trois sicles d'argent.

7. Et si c'est quelqu'un qui soit âgé de soixante ans et au dessus, si c'est un mâle, ton estimation sera de quinze sicles et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

8. Et s'il est plus pauvre que ne monte ton estimation, il présentera la personne devant le sacrificateur qui en fera l'estimation et le sacrificateur en fera l'estimation selon ce que pourra fournir celui qui a fait le vœu.

9. Et si c'est une bête dont on fasse offrande à l'Éternel, tout ce qui aura été donné à l'Éternel de cette sorte sera sacré.

10. Il ne la changera point et n'en mettra point une autre en sa place, savoir une bonne pour une mauvaise ou une mauvaise pour une bonne. Que s'il met en quelque sorte que ce soit une bête pour une autre bête, tant celle-là que l'autre qui aura été mise en sa place sera sacrée.

11. Et si c'est une bête souillée dont on ne fait point offrande à l'Éternel, il présentera la bête devant le sacrificateur,

12. Qui en fera l'estimation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, il en sera comme toi, ô sacrificateur, qui en aura fait l'estimation.

13. Mais s'il veut la racheter absolument, il ajoutera un cinquième par dessus ton estimation.

14. Et quand quelqu'un aura consacré sa maison pour être sacrée à l'Éternel, le sacrificateur l'estimera selon qu'elle sera bonne ou mauvaise et on se tiendra à l'estimation que le sacrificateur en aura faite.

15. Mais si celui qui l'a consacrée veut racheter sa maison, il ajoutera par dessus le cinquième de l'argent de ton estimation, ô sacrificateur, et elle lui demeurera.

16. Et si un homme consacre à l'Éternel quelque partie de son champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y sème, le chomer¹ de semence d'orge sera estimé cinquante sicles d'argent.

17. Que s'il a consacré son champ dès l'année du jubilé, on se tiendra à son estimation.

18. Mais s'il consacre son champ après le jubilé, le sacrificateur lui mettra en compte selon le nombre d'années qui restent jusqu'à l'année du jubilé et cela sera rabattu de ton estimation.

19. Et si celui qui a consacré son champ le veut racheter absolument, il ajoutera par dessus le cinquième de l'argent de ton estimation et il lui demeurera.

20. Mais s'il ne rachète point le champ et que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachètera plus.

21. Et ce champ-là ayant passé le jubilé sera sacré à l'Éternel, comme un champ d'interdit. La possession en sera au sacrificateur.

22. Et s'il consacre à l'Éternel un champ qu'il ait acheté, n'étant point des champs de sa possession,

23. Le sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du jubilé et il donnera en

ce jour-là ce que tu l'auras estimé, afin que ce soit une chose sacrée à l'Éternel.

24. Mais dans l'année du jubilé, la champ retournera à celui duquel il l'avait acheté et auquel était la possession du fond.

25. Et toute estimation que tu feras sera selon le sicle du sanctuaire : ^a le sicle est de vingt oboles.

26. Toutefois, personne ne pourra consacrer le premier-né d'entre les bêtes, ^b lesquelles appartiennent déjà à l'Éternel par droit de primogéniture, soit taureau, soit agneau ou chevreau, il est à l'Éternel.

27. Mais s'il est de bêtes souillées, il le rachètera selon ton estimation et il ajoutera par dessus son cinquième et s'il n'est pas racheté, il sera vendu selon ton estimation.

28. ^c Or nul interdit que quelqu'un aura dévoué à l'Éternel, par interdit de tout ce qui lui appartient, soit un homme, ou une bête, ou un champ de sa possession, ne se vendra ni ne se rachètera. Tout interdit sera entièrement consacré à l'Éternel.

29. Nul interdit dévoué par interdit d'entre les hommes ne se rachètera, mais on le fera mourir de mort.

30. Or toute dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres appartient à l'Éternel, c'est une chose consacrée à l'Éternel.

31. Mais si quelqu'un veut absolument racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera le cinquième par dessus.

32. Mais toute dîme de taureaux, de brebis et de chèvres, savoir tout ce qui passe sous la verge, qui est le dixième, sera consacré à l'Éternel.

33. On ne choisira point le bon ou le mauvais et on n'en mettra point d'autre en sa place, que si on le fait en quelque manière que ce soit, la bête changée et l'autre qui aura été mise en sa place sera consacrée et ne sera point rachetée.

34. Ce sont ici les commandements que l'Éternel prescrit à Moïse sur la montagne de Sinaï pour les enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que les vœux doivent être religieusement accomplis et que quand une chose a été consacrée à Dieu et à des usages saints, on ne peut les destiner à d'autres usages sans sacrilège.

L'exactitude avec laquelle Dieu voulait que les Juifs payassent les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes et la défense qu'il faisait de choisir ce qu'on avait de moindre pour payer les dîmes montre que c'est aussi un sacrilège d'user de fraude et de tromperie dans ce que l'on doit donner pour le service divin ou pour d'autres usages pieux, mais qu'il faut donner avec plaisir ce que l'on a de meilleur et de plus précieux.

Lévitique

(a) v25 : Exode 30.13 ; Nombre 3.47 ; Ézéchiél 45.12
(b) v26 : Exode 13.2, 12, 29 et 34 ; Nombres 3.13 et 8.17
(c) v28 : Josué 6.18 et 7.13. Il y a ensuite des signes indéscriposables
qui n'ont pu être reproduits.

(1) v16 : C'était la plus grande mesure des choses sèches et des liquides.

Les Nombres, quatrième livre de Moïse

Argument

Le livre des Nombres est appelé de ce nom à cause des dénombrements qui sont contenus dans les premiers chapitres. Il commence au second mois de la deuxième année après la sortie d'Égypte et il finit à l'onzième mois de la quarantième année, tellement qu'il comprend l'espace de trente-neuf ans.

Ce livre contient aussi plusieurs lois que Dieu donna aux Israélites et le récit de diverses choses mémorables qui arrivèrent pendant qu'ils furent dans le désert.

CHAPITRE I

On voit dans le premier chapitre de ce livre le dénombrement que Moïse et Aaron firent après la sortie d'Égypte de tout le peuple d'Israël et qui fut de six cent mille hommes.

1. Or l'Éternel parla à Moïse, au désert du Sinaï, dans le tabernacle d'assignation, au premier jour du second mois, la seconde année après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2. ^a Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir tous les mâles, chacun par tête,

3. Depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. Vous les compterez par leurs bandes, toi et Aaron.

4. Et il y aura avec vous un homme de chaque tribu, savoir le chef de la maison de ses pères.

5. Et ce sont ici les noms de ces hommes qui vous assisteront. Pour la tribu de Ruben, Elitsur fils de Scedeur.

6. Pour celle de Siméon, Scélumiel fils de Tsurisçaddai.

7. Pour celle de Juda, Nahasson fils de Hamminadab.

8. Pour celle d'Issacar, Nathanaël fils de Tsubar.

9. Pour celle de Zabulon, Eliab fils de Hélon.

10. Pour les enfants de Joseph, pour la tribu d'Éphraïm, Elisçamath fils de Hazmiud, pour celle de Manassé, Gamaliel fils de Pédatsur.

11. Pour la tribu de Benjamin, Abidan fils de Guidhoni.

12. Pour celle de Dan, Ahihézer, fils de Hammisçaddai.

13. Pour celle d'Ascer, Paghiel fils de Hocran.

14. Pour celle de Gad, Eliasaph fils de Déhuel.

15. Pour celle de Nephthali, Ahirah fils de Hénan.

16. C'était ceux-là qu'on appelait pour tenir l'assemblée, les principaux des tribus de leurs pères qui étaient les chefs des milliers d'Israël.

17. Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes qui avaient été nommés par leurs noms,

18. Et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour de second mois et on les enregistra chacun selon leurs familles, selon la maison de leurs pères, les comptant nom par nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, chacun par tête.

19. Selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse. et il les compta au désert de Sinaï.

20. Les descendants donc de Ruben premier-né, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères dont on fit le dénombrement par leur nom et par tête, c'est-à-dire tous les mâles depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre.

21. Ceux, dis-je, de la tribu de Ruben qui furent comptés furent quarante-six mille cinq cents.

22. Des descendants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux qui furent comptés par leur nom et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

23. Ceux, dis-je, de la tribu de Siméon qui furent comptés furent cinquante-neuf mille trois cents.

24. Des descendants de Gad, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

25. Ceux, dis-je, de la tribu de Gad qui furent comptés furent quarante-cinq mille six cent cinquante.

26. Des descendants de Juda, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

27. Ceux, dis-je, de la tribu de Juda qui furent comptés furent soixante et quatorze mille six cents.

28. Des descendants d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

29. Ceux, dis-je, de la tribu d'Issacar, qui furent comptés furent cinquante-quatre mille quatre cents.

30. Des descendants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

31. Ceux, dis-je, de la tribu de Zabulon qui furent comptés furent cinquante-sept mille quatre cents.

32. Quant aux descendants de Joseph, des descendants d'Éphraïm, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

33. Ceux, dis-je, de la tribu d'Éphraïm qui furent comptés furent quarante mille cinq cents.

34. Des descendants de Manassé selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

35. Ceux, dis-je, de la tribu de Manassé qui furent comptés furent trente-deux mille deux cents.

36. Des descendants de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

37. Ceux, dis-je, de la tribu de Benjamin qui furent comptés furent trente-cinq mille quatre cents.

38. Des descendants de Dan, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

39. Ceux de la tribu de Dan qui furent comptés furent soixante-deux mille sept cents.

40. Des descendants d'Ascer, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

41. Ceux, dis-je, de la tribu d'Ascer qui furent comptés furent quarante et un mille cinq cents.

42. Des descendants de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

43. Ceux, dis-je, de la tribu de Nephthali qui furent comptés furent cinquante-trois mille quatre cents.

44. Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze principaux d'entre les enfants d'Israël y étant, un pour chaque maison de leurs pères.

45. Ainsi tous les enfants d'Israël, dont on fit le dénombrement selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux d'entre les Israélites qui pouvaient aller à la guerre,

46. Tous ceux, dis-je, dont on fit le dénombrement, ^b furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

47. Mais les Lévites ne furent point comptés avec eux, selon la tribu de leurs pères.

48. Car l'Éternel avait parlé à Moïse et lui avait dit :

49. Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi et tu n'en feras point le compte avec les autres enfants d'Israël.

50. Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du témoignage et de tous les ustensiles et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le pavillon et tous ses ustensiles et ils serviront et ils camperont autour du pavillon.

51. Et quand le pavillon partira, les Lévites le désassembleront et quand le pavillon campera, ils

le dresseront, que si quelque autre en approche, on le fera mourir.

52. Or les enfants d'Israël camperont chacun en son quartier et chacun sous son enseigne, selon leurs bandes.

53. Mais les Lévites camperont autour du pavillon du témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël et ils prendront en leur charge le pavillon du témoignage.

54. Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandée à Moïse, ils le firent ainsi.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il y a à faire sur les dénombremments des enfants d'Israël est celle que Moïse leur proposait peu avant sa mort. Elle regarde la multiplication prodigieuse des descendants de Jacob. Ils n'étaient que soixante et dix personnes lorsqu'ils allèrent en Égypte et lorsqu'ils en sortirent, environ deux cent et dix ans après, ils se trouvèrent au nombre de six cents mille sans compter ceux qui étaient en dessous de l'âge de vingt ans, ni les femmes, ni ceux qui ne pouvaient pas aller à la guerre, non plus que les Lévites.

Ce fut ainsi que Dieu accomplit les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer. Cela relève aussi et confirme la merveille de la manière dont un si grand peuple subsista dans le désert pendant quarante ans, ce qui aurait été absolument impossible si Dieu n'y eût pourvu miraculeusement en envoyant la manne qui leur servit de nourriture pendant tout ce temps-là.

Les Lévites ne furent pas compris dans ce dénombrement parce qu'ils n'étaient pas obligés de marcher en guerre et qu'ils devaient être attachés à la garde et au service du tabernacle.

(a) v1 : Exode 30.12
(b) v46 : Exode 38.26

CHAPITRE II

On voit dans ce chapitre la disposition du camp des Israélites et l'ordre de leur marche.

1. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

2. Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour du tabernacle d'assignation, vis-à-vis de lui.

3. Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Juda camperont droit vers le Levant, distingués par leurs troupes. Et Nahasson fils de Hamminabab sera chef des descendants de Juda,

4. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont soixante quatorze mille six cents.

5. Et la tribu d'Issacar campera auprès de Juda et Nathanaël fils de Tshar sera le chef des descendants d'Issacar,

6. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante quatre mille quatre cents.

7. Puis la tribu de Zabulon et Eliab fils de Hébon sera le chef des descendants de Zabulon,

8. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante sept mille quatre cents.

9. Tous ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie de Juda sont cent quatre-vingt-six mille quatre cents, distingués par leurs troupes, ils partiront les premiers.

10. La bannière de la compagnie de Ruben par ses troupes sera vers le Midi et Elitsur fils de Sçeur sera le chef des descendants de Ruben,

11. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante six mille cinq cents.

12. Et la tribu de Siméon campera auprès de Ruben et Scelumiel fils de Tsurisçaddau sera le chef des descendants de Siméon,

13. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante neuf mille trois cents.

14. Puis la tribu de Gad et Eliasaph fils de Réhuel sera chef des descendants de Gad.

15. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante cinq mille six cents cinquante.

16. Tout ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie de Ruben sont cent cinquante et un mille quatre cent cinquante distingués par leurs troupes, ils partiront les seconds.

17. Ensuite le tabernacle d'assignation partira avec la compagnie des Lévites au milieu des compagnies qui partiront comme elles seront campées, chacune à sa place, selon leurs bannières.

18. La bannière d'Éphraïm, par ses troupes sera vers l'occident et Elisçamah, fils de Hammiud sera le chef des descendants d'Éphraïm.

19. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante mille cinq cents.

20. Et la tribu de Manassé sera auprès d'Éphraïm et Gamaliel fils de Pedatsur sera le chef des descendants de Manassé.

21. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont trente deux mille deux cents.

22. Puis la tribu de Benjamin et Abidam fils de Guidhonu sera le chef des descendants de Benjamin,

23. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont trente cinq mille quatre cent cents.

24. Tous ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie d'Éphraïm sont cent huit mille et cent, distingués par leurs troupes. Ils partiront les troisièmes.

25. Ceux qui seront de la bannière de Dan distingués par ses troupes seront vers le septentrion et Ahihezer de Hammisçaddai sera le chef des descendants de Dan.

26. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont soixante deux mille sept cents.

27. Et la tribu d'Ascer campera auprès de Dan et Paghriel fils de Hocran sera le chef des descendants d'Ascer.

28. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante et un mille cinq cents.

29. Puis la tribu de Nephthali et Ahirah fils de Henan sera le chef des enfants de Nephthali.

30. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante trois mille quatre cents.

31. Tous ceux dont on fit le dénombrement de la compagnie de Dan sont cinquante sept mille six cents. Ils partiront les derniers des bannières.

32. Ce sont là ceux dont on fit le dénombrement par les maisons de leurs pères. Tous ceux qui furent comptés des compagnies selon leurs troupes^b furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

33. Mais les Lévites ne furent point comptés avec les autres enfants d'Israël, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

34. Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse et ils campèrent ainsi selon leur bannières et ils partirent ainsi, chacun selon leurs familles et selon la maison de leurs pères.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est le bel ordre dans lequel les tribus d'Israël étaient disposées lorsqu'elles campaient et lorsqu'elles marchaient, chacune ayant son poste et son rang assigné. Cet ordre était nécessaire pour prévenir la confusion qui sans cela aurait été inévitable dans une si grande multitude.

2. Dieu ordonna que les douze tribus campassent et fussent rangées à une certaine distance autour du tabernacle. Par ce moyen, ce lieu sacré était au milieu du camp et en sureté. Les Israélites pouvaient aussi reconnaître par là que l'avantage d'avoir Dieu et son service au milieu d'eux faisait tout leur bonheur. Ainsi ce que Dieu prescrivit à cet égard était très digne de sa sagesse et tendait également à maintenir l'ordre parmi ce peuple et à l'attacher à Dieu et à la religion.

(a) v32 : Exode 38.26 ; Ci-dessus 1.46

CHAPITRE III

Moïse rapporte dans ce chapitre et dans le suivant la généalogie des sacrificateurs, le choix que Dieu fit des Lévites qui leur furent adjoints et l'office et les diverses fonctions des Lévites par rapport au tabernacle lorsqu'il fallait le transporter d'un lieu à un autre.

1. Or ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse au temps que l'Éternel parla à Moïse sur la montagne du Sinaï :

2. Et ce sont ici les noms des enfants d'Aaron :^a Nadab qui était l'ainé, Abihu, Éléazar et Ithamar.

3. Ce sont là les noms des enfants d'Aaron, sacrificateurs qui furent oints et qui furent consacrés pour exercer le sacerdoce.

4. ^b Or Nadab et Abihu moururent en la présence de l'Éternel lorsqu'il offrirent un feu étranger devant l'Éternel au désert de Sinaï et ils n'eurent point d'enfant, mais Éléazar et Ithamar exercèrent la sacrifice en la présence d'Aaron leur père.

5. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :

6. Fais approcher la tribu de Lévi et fais qu'elle se tienne devant Aaron sacrificateur afin qu'ils me servent.

7. Et qu'ils aient la charge de ce qu'il ordonnera de garder et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder devant le tabernacle d'assignation en faisant le service du pavillon.

8. Et qu'ils gardent tous les ustensiles du tabernacle d'assignation et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël pour faire le service du pavillon.

9. Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils. Ils lui sont donnés d'entre les enfants d'Israël.

10. Tu donneras donc la surintendance à Aaron et à ses fils et ils exerceront leur sacerdoce, que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

11. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

12. Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, c'est pourquoi les Lévites seront à moi.

13. Car tout premier-né m'appartient depuis que je frappai tout premier-né du pays d'Égypte : ^c je me suis consacré tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. Ils seront à moi, Je suis l'Éternel.

14. L'Éternel parla aussi à Moïse au désert du Sinaï, disant :

15. Compte les descendants de Lévi par les maisons de leurs pères et par leurs familles en comptant tout les mâles depuis l'âge d'un mois et au dessus.

16. Moïse donc les compta selon le commandement de l'Éternel ainsi qu'il lui avait été ordonné.

17. ^d Or ce sont ici les fils de Lévi selon leurs noms, savoir Guersçon, Kéhath et Mérari.

18. Et ce sont ici les noms des fils de Guersçon par leurs familles, Libni et Scimhi.

19. Et les fils de Kéhath par leurs familles étaient Hamram, litshar, Hébron et Huziel.

20. Et les fils de Mérari par leurs familles étaient Mahli et Musci. Ce sont là les familles de Lévi selon les maisons de leurs pères.

21. De Guersçon est sortie la famille des Libnites et la famille des Scimhites. Ce sont là les familles des Guersçonites,

22. Desquelles ceux dont on fit le dénombrement après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents.

23. Les familles des Guersçonites camperont derrière le pavillon vers l'Occident.

24. Et Eliasaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des Guersçonites.

25. Et les descendants de Guersçon auront en charge au tabernacle d'assignation, le pavillon, le tabernacle, sa couverture, la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation.

26. Et les courtines du parvis et la tapisserie de l'entrée du parvis qui servent pour le pavillon et pour l'autel, tout autour, avec les cordes du pavillon pour tout son service.

27. Et de Kéhath est sortie la famille des Hamramites, la famille des litsharites, la famille des Hébronites et la famille des Huziélites. Ce furent là les familles des Kéhathites

28. Dont tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus furent au nombre de huit mille six cents ayant la charge du sanctuaire.

29. Les familles des descendants de Kéhath camperont du côté du pavillon vers le Midi.

30. Et Elitsaphan, fils de Guziel, sera le chef de la maison des pères des familles des Kéhathites.

31. Et ils auront en charge l'arche, la table, le chandelier, les autels et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, avec la tapisserie et tout ce qui y sert.

32. Et le chef des chefs des Lévites sera Éléazar, fils d'Aaron sacrificateur, qui aura la charge du sanctuaire.

33. Et de Mérari est sortie la famille des Mahalites et la famille des Muscites. Ce furent là les familles de Mérari,

34. Desquelles ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent six milles deux cents.

35. Et Tsurriel fils d'Abihail sera le chef de la maison des pères des familles des Mérarites. Ils camperont du côté du pavillon vers l'Aquillon.

36. Et on donnera aux descendants de Mérari la charge des ais du pavillon, de ses barres, de ses colonnes avec tout ce qui y sert,

37. Et des colonnes du parvis tout autour, avec leurs soubassements, leurs pieux et leurs cordes.

38. Et ceux qui camperont devant le tabernacle, vers l'Orient du tabernacle d'assignation, seront Moïse et Aaron et ses fils qui auront la garde du sanctuaire pour la garde des enfants d'Israël, que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

39. Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement que Moïse et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de l'Éternel, tous les mâles de l'âge d'un mois et au dessus, furent vingt-deux mille.

40. Et l'Éternel dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël depuis l'âge d'un mois et au dessus et lève le compte de leurs noms.

41. Et tu prendras pour moi (Je suis l'Éternel) les Lévites au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël, tu prendras aussi les bêtes des Lévites au lieu de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël.

42. Moïse donc fit le dénombrement comme l'Éternel lui avait commandé. Tous les premiers-nés qui étaient entre les enfants d'Israël,

43. Et tous les premiers-nés des mâles, le compte des noms étant fait depuis l'âge d'un mois et au dessus selon qu'on en fit le dénombrement furent vingt deux mille deux cents soixante et treize.

44. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

45. Prends les Lévites au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël et les bêtes des Lévites au lieu de leurs bêtes et les Lévites seront à moi, je suis l'Éternel.

46. Et pour ce qui est de ceux qu'il faudra racheter des premiers-nés des enfants d'Israël, savoir deux cents soixante et treize, qui sont de plus que les Lévites.

47. Tu prendras cinq sicles par tête, tu les prendras selon le sicle du sanctuaire, ^e le sicle est de vingt oboles.

48. Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui ont été rachetés et qui passaient le nombre entre eux.

49. Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites.

50. Et il reçut des premiers-nés des enfants d'Israël l'argent, savoir mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire.

51. Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron et à ses fils selon le commandement de l'Éternel, selon que l'Éternel le lui avait commandé.

(a) v2 : Exode 6.23

(b) v4 : Lévitique 10.2 ; Ci-dessous 26.61 ; I Chroniques 24.2

(c) v13 : Exode 13.2, 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26. ; Ci-dessous 8.16 ; Luc 2.23

(d) v17 : Exode 6.16-17 ; Ci-dessous 16.57 ; I Chroniques 6.1 et 23.6

(e) v47 : Exode 30.13 ; Lévitique 27.25 : Ci-dessous 18.16 ; Ézéchiel 45.12

CHAPITRE IV

1. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

2. Faites le compte des fils de Kéath d'entre les descendants de Lévi, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

3. Depuis l'âge de trente ans et au dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au tabernacle d'assignation.

4. C'est ici le service des fils de Kéath au tabernacle d'assignation, d'avoir soin du lieu très saint.

5. Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront et ils détendront le voile de tapisserie et ils en couvriront l'arche tu témoignage.

6. Ensuite ils mettront au dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, ils étendront par dessus un drap de couleur d'hyacinthe et ils y mettront les barres.

7. Et ils étendront un drap de couleur d'hyacinthe sur la table des pains de proposition et ils mettront

sur elle les plats, les tasses, les bassins et les gobelets d'aspersion et le pain continuel sera sur elle.

8. Et ils étendront au dessus un drap teint en cramoisi et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

9. Et ils prendront un drap de couleur d'hyacinthe et ils en couvriront le chandelier du luminaire, avec ses lampes, ses mouchettes, ses petits plats et tous les vaisseaux d'huile desquels on se sert pour le chandelier.

10. Et ils le mettront avec tous ses vaisseaux dans une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils le mettront sur des leviers.

11. Et ils étendront sur l'autel d'or un drap de couleur d'hyacinthe et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

12. Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert au sanctuaire et ils les mettront dans un drap de couleur d'hyacinthe et ils les couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils les mettront sur des leviers.

13. Et ils ôteront les cendres de l'autel et ils étendront dessus un drap d'écarlate.

14. Et ils mettront dessus les ustensiles desquels on se sert pour l'autel, les encensoirs, les crochets, les raclours, les bassins et tous les vaisseaux de l'autel et ils étendront dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

15. Lorsqu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses vaisseaux, quand le camp partira, les descendants de Kéath ^{nc1} viendront pour le porter, mais ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. C'est là ce que porteront les descendants de Kéath ^{nc1} au tabernacle d'assignation.

16. Or Éléazar fils d'Aaron sacrificateur aura la commission de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continuel et de l'huile d'onction, la commission, dis-je, de tout le pavillon et de toutes les choses qui sont dans le sanctuaire et de ses ustensiles.

17. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

18. Ne donnez point occasion que la race des familles de Kéath soit retranchée d'entre les Lévites.

19. Mais faites leur ceci, afin qu'ils vivent et ne meurent point, lorsqu'ils approcheront des choses très saintes, Aaron et ses fils viendront qui prescriront à chacun son service et ce qu'il doit porter.

20. Et ils n'entreront point pour regarder quand on enveloppera les choses saintes de peur qu'ils ne meurent.

21. L'Éternel parla aussi à Moïse et il lui dit :

22. Fais aussi le compte des descendants de Guersçon par les maison de leurs pères et par leurs familles,

23. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, comptant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang afin de s'employer à servir au tabernacle d'assignation.

24. C'est ici le service des familles des Guersçonites, en quoi ils doivent servir et ce qu'ils doivent porter.

25. Ils porteront donc les pièces du pavillon et le tabernacle d'assignation, sa couverture, la couverture de couleur d'hyacinthe qui est sur lui par dessus et la tapisserie à l'entrée du tabernacle d'assignation.

26. Les courtines du parvis et la tapisserie de l'entrée de la porte du parvis qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, leur cordage et tous les ustensiles de leur service et tout ce qui est fait pour eux, c'est en quoi ils serviront.

27. Tout le service des descendants de Guersçon en tout ce qu'ils doivent porter et en tout ce qu'ils doivent servir, sera réglé par les ordres d'Aaron et de ses fils et vous les chargerez de garder tout ce qu'ils doivent porter.

28. C'est là le service des familles des descendants des Guersçonites au tabernacle d'assignation et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar fils d'Aaron sacrificateur.

29. Tu compteras aussi les descendants de Mérari par leurs familles et par les maisons de leurs pères.

30. Tu les comptera depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang pour s'employer au service du tabernacle d'assignation.

31. Or c'est ici la charge de ce qu'ils auront à porter pour tout le service qu'ils auront à faire au tabernacle d'assignation. Ils porteront les ais du pavillon, ses barres et ses colonnes avec ses soubassements.

32. Et les colonnes du parvis tout autour et leurs soubassements, leurs clous, leurs cordages, tous les ustensiles et tout ce dont on se sert en ces choses-là et vous les leur compterez tous les ustensiles qu'ils auront charge de porter pièce par pièce.

33. C'est là le service des familles des descendants de Mérari, pour tout ce à quoi ils doivent servir au tabernacle d'assignation, sous la conduite d'Ithamar fils d'Aaron sacrificateur.

34. Moïse donc et Aaron et les principaux de l'assemblée comptèrent les descendants des Kéhatites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères :

35. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation.

36. Et tous ceux dont on fit le dénombrement par leurs familles étaient deux mille sept cent cinquante.

37. Ce sont là ceux des familles des Kéhatites dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation que Moïse et Aaron comptèrent selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.

38. Pour ce qui est de ceux des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement par leurs familles et par leur maisons de leurs pères,

39. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation,

40. Ceux qui furent comptés par leurs familles et par les maisons de leurs pères étaient deux mille six cent trente.

41. Ce sont là ceux des familles des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation que Moïse et Aaron comptèrent selon le commandement de l'Éternel.

42. Et pour ce qui est des familles des descendants de Mérari, dont on fit le dénombrement par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

43. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour servir au tabernacle d'assignation,

44. Ceux qui furent comptés par leurs familles étaient trois mille deux cents.

45. Ce sont là ceux des familles des descendants de Mérari dont on fit le dénombrement que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel en avait donné à Moïse.

46. Ainsi tous ceux dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron et les principaux d'Israël comptèrent d'entre les Lévites par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

47. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour s'employer à ce qu'il fallait faire dans le service et à ce qu'il fallait porter du tabernacle d'assignation :

48. Tous ceux qui furent comptés étaient huit mille cinq cent quatre-vingt.

49. On en fit le dénombrement, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse, chacun selon ce qu'il devait faire au service et ce qu'il avait à porter et la charge de chacun fut telle que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS sur les chapitres III et IV

Dieu avait établi parmi les Lévites un ordre convenable ainsi qu'il l'avait fait parmi les autres tributs. Chacune des trois principales familles de la tribu de Lévi avait ses fonctions et il n'appartenait qu'à eux de le faire. Dieu le voulut ainsi pour conserver la pureté et l'uniformité dans le culte religieux et pour empêcher qu'il ne s'y fit aucun changement et qu'il n'y arrivât aucune confusion. Les Lévites furent choisis pour tenir la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels appartenaient à Dieu et comme le nombre des premiers-nés se trouva plus grand que celui des Lévites, il fallut qu'on rachetât ceux qu'il y eut de plus en payant pour chacun d'eux cinq sicles. Cela devait servir, selon l'intention de Dieu, à conserver la mémoire de la distinction que Dieu avait mise entre son peuple et les Égyptiens et qu'il épargna ceux des Israélites. Par là les enfants d'Israël devaient aussi reconnaître qu'ils appartenaient à Dieu

et qu'ils étaient dans une obligation indispensable de se consacrer à son service.

(nc1) v15 : Il y a deux orthographes différentes pour un même nom.

CHAPITRE V

Dans ce chapitre, Dieu commande :

1. *Qu'on mette hors du camp les personnes souillées, versets 1-4 ;*

2. *Que ceux qui ont fait tort à quelqu'un fasse restitution, versets 5-10 ;*

3. *Que les femmes soupçonnées d'adultère soient éprouvées par le moyen des eaux de jalousie, versets 11-31.*

Et l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Ordonne aux enfants d'Israël de mettre hors du camp tout lépreux, tout homme qui découle et tout homme souillé pour un mort.

3. Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme, vous les mettrez hors du camp afin qu'ils ne souillent pas le camp de ceux au milieu desquels j'habite.

4. Et les enfants d'Israël firent ainsi et les mirent hors du camp, les enfants d'Israël firent ainsi que l'Éternel l'avait dit à Moïse.

5. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

6. Parle aux enfants d'Israël : ^a Quand quelque homme ou quelque femme aura commis quelqu'un des péchés que les hommes peuvent commettre contre l'Éternel et que cette personne en sera trouvée coupable,

7. Alors ils confesseront le péché qu'ils auront commis et le coupable restituera la somme totale de ce en quoi il aura été trouvé coupable et il y ajoutera par dessus un cinquième et il le donnera à celui contre lequel il aura commis le péché.

8. Que si cet homme-là n'a personne qui ait le droit de retirer ce en quoi le péché aura été commis, cette chose-là sera restituée à l'Éternel et elle appartiendra au sacrificateur, outre le bélier des propitiations avec lequel on aura fait propitiation pour lui.

9. Et toute offrande élevée, de toutes les choses que les enfants d'Israël consacreront et qu'ils présenteront au sacrificateur lui appartiendra.

10. Les choses donc qui auront été consacrées par quelqu'un appartiendront au sacrificateur, ce que chacun lui aura donné lui appartiendra.

11. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

12. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsque la femme de quelqu'un se sera débauchée et qu'elle aura commis une perfidie contre son mari,

13. Et que quelqu'un aura eu sa compagnie en sorte que son mari n'en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée et qu'elle se soit souillée et qu'il n'y ait point de témoin contre elle et qu'elle n'ait point été surprise,

14. Et que l'esprit de jalousie saisisse son mari, en sorte qu'il soit jaloux de sa femme, parce qu'elle s'est souillée ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée,

15. Cet homme-là fera venir sa femme devant le sacrificateur et apportera son offrande avec elle, savoir la dixième partie d'un épha de farine d'orge, mais il ne répandra point d'huile sur elle et il n'y mettra point d'encens, car c'est un gâteau de jalousie, un gâteau de mémorial pour découvrir l'iniquité.

16. Et le sacrificateur la fera approcher et la fera tenir debout en la présence de l'Éternel.

17. Ensuite le sacrificateur prendra de l'eau sacrée dans un vaisseau de terre et de la poudre qui sera sur le pavé du pavillon et il la mettra dans l'eau.

18. Puis le sacrificateur fera tenir debout la femme en la présence de l'Éternel et il découvrira la tête de cette femme et il mettra sur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial qui est le gâteau de jalousie. Et le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui portent la malédiction.

19. Et le sacrificateur fera jurer la femme et lui dira : Si personne n'a couché avec toi et si étant sous la puissance de ton mari tu ne t'es point débauchée et souillée, tu ne recevras aucun mal de ces eaux amères qui portent la malédiction.

20. Que si étant sous la puissance de ton mari tu t'es débauchée et si tu t'es souillée et que quelqu'un d'autre que ton mari ait couché avec toi,

21. Alors le sacrificateur fera jurer la femme par un serment d'imprécation et il lui dira : Que l'Éternel te livre au milieu de ton peuple à la malédiction à laquelle tu t'es assujettie et qu'il fasse tomber ta cuisse et enfler ton ventre.

22. Et que ces eaux-là qui, portent la malédiction, entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et faire tomber ta cuisse. Alors la femme répondra : Amen, amen.

23. Ensuite le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations-là et il les effacera avec les eaux amères.

24. Et il fera boire à la femme les eaux amères de malédictions et les eaux de malédictions entreront en elle et elles deviendront des eaux amères.

25. Le sacrificateur donc prendra de la main de la femme le gâteau de jalousie et il le fera tourner devant l'Éternel et il l'offrira sur l'autel.

26. Le sacrificateur prendra aussi une poignée du gâteau pour un mémorial et il le fera fumer sur l'autel, ensuite il fera boire les eaux à la femme.

27. Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle ait commis une perfidie contre son mari, les eaux qui portent la malédiction entreront en elle et elles deviendront des eaux amères et son ventre enflera et sa cuisse tombera. Ainsi cette femme sera soumise à la malédiction du serment au milieu de son peuple.

28. Que si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle ne recevra aucun mal, elle aura des enfants.

29. Telle est la loi des jalousies lorsque la femme qui est en la puissance de son mari s'est débauchée et s'est souillée.

30. Ou lorsque l'esprit de jalousie aura saisi le mari et qu'étant jaloux de sa femme, il l'aura fait venir devant l'Éternel et que le sacrificateur lui aura fait tout ce qui est ordonné par cette loi.

31. Et le mari sera exempt de faute, mais cette femme portera son iniquité.

RÉFLEXIONS

Il y a ici trois choses à remarquer.

1. Que Dieu avait ordonné qu'on mît hors du camp les personnes souillées afin d'apprendre par là aux Israélites qu'il exigeait d'eux une grande pureté, d'où nous devons recueillir, nous qui sommes chrétiens, que l'église de Jésus-Christ doit être pure, que les pécheurs scandaleux n'y doivent pas être soufferts et qu'on doit s'éloigner de leur commerce.

Ce chapitre nous enseigne en second lieu que ceux qui ont fait tort à autrui en quelque manière que ce soit sont obligés d'en faire une exacte et entière restitution et que s'il n'y a personne à qui la restitution puisse être faite, ce que l'on devrait restituer doit être donné et consacré à Dieu. La répétition fréquente de cette loi de la restitution prouve que ce devoir est indispensable.

3. La loi des eaux de jalousie doit nous faire reconnaître l'horreur du crime de l'adultère et nous devons penser sur cela que si Dieu ne manifeste et ne punit pas les crimes de l'impureté de la manière dont il le faisait parmi les Juifs, pour des raisons particulières, prises de l'état de ce peuple, ces crimes ne lui sont pas cachés et qu'il les manifestera en une sévère vengeance au jour du jugement dernier et dans la vie à venir.

(a) v6 : Lévitique 6.2

CHAPITRE VI

Ce chapitre contient deux choses.

1. *La loi qui regarde les naziréens. On nommait ainsi certaines personnes qui se consacraient à Dieu d'une façon particulière et par des vœux, soit pour un temps, soit pour toute leur vie. Dieu marque ici à quoi ces vœux les obligeaient et ce qu'ils devaient observer, versets 1-21.*

2. *Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la bénédiction que les sacrificateurs devaient donner au peuple, versets 22-27.*

L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme auront fait expressément le vœu de naziréen, pour se faire naziréen à l'Éternel,

3. Il s'abstiendra de vin et de cervoise ¹ et il ne boira point de vinaigre qui soit fait de vinaigre ou de cervoise, ni aucune liqueur de raisin et il ne mangera point de grappe fraîches ni sèches.

4. Pendant tout le temps de son naziréat, il ne mangera rien de tout ce que la vigne rapporte, depuis les pépins jusqu'à l'écorce.

5. Pendant tout le temps du vœu de son naziréat, ^a le rasoir ne passera point sur sa tête, jusqu'à ce que les jours pour lesquels il s'est fait naziréen à l'Éternel soient accomplis. Il sera consacré et il laissera croître les cheveux de sa tête.

6. Pendant tout le temps pour lequel il s'est fait naziréen à l'Éternel, il ne s'approchera point d'un mort.

7. Il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère, ni pour son frère, ni pour sa sœur quand ils seront morts, car le naziréat de son Dieu est sur sa tête.

8. Pendant tout le temps de son naziréat, il sera consacré à l'Éternel.

9. Que si quelqu'un vient à mourir auprès de lui subitement, la tête de son naziréat sera souillée et il rasera sa tête au jour de sa purification, il la rasera au septième jour.

10. Et au huitième jour, il apportera deux tourterelles ou deux pigeonneaux au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle.

11. Alors le sacrificateur en offrira l'un pour le péché et l'autre en holocauste et il fera propitiation pour lui du défaut où il sera tombé à l'occasion du mort. Il consacrera donc ainsi sa tête en ce jour-là.

12. Et il consacrera à l'Éternel les jours de son naziréat, offrant un agneau de l'année pour le délit et les jours précédents ne seront point comptés parce que son naziréat a été souillé.

13. Or c'est ici la loi du naziréen. Lorsque les jours de son naziréat seront accomplis, on le fera venir à la porte du tabernacle d'assignation.

14. Et il fera son offrande à l'Éternel d'un agneau de l'année sans défaut en holocauste et d'une brebis de l'année sans défaut pour le péché et d'un bélier sans défaut pour le sacrifice de prospérité.

15. Et d'une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine, pétrie à l'huile et de beignets sans levain oints d'huile avec leur gâteau et leurs aspersions.

16. Le sacrificateur les offrira devant l'Éternel et il fera le sacrifice pour le péché et il offrira son holocauste.

17. Et il offrira le bélier en sacrifice de prospérité à l'Éternel avec la corbeille des pains sans levain. Le sacrificateur offrira aussi son gâteau et son aspersions.

18. ^b Et le naziréen rasera la tête de son naziréat à l'entrée du tabernacle d'assignation et il prendra les cheveux de la tête de son naziréat et il les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice de prospérité.

19. Alors le sacrificateur prendra l'épaule bouillie du bélier et un gâteau sans levain de la corbeille et un beignet sans levain et il les mettra sur les paumes des mains du naziréen après qu'il se sera fait raser son naziréat.

20. Et le sacrificateur fera tourner ces choses en offrande tournées devant l'Éternel : c'est une chose

sainte qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine tournée et l'épaule élevée. Ensuite le naziréen pourra boire du vin.

21. Telle est la loi du naziréen qui aura voué à l'Éternel son offrande pour son naziréat, outre ce qu'il pourra encore offrir. Il l'exécutera selon le vœu qu'il aura fait, suivant la loi de son naziréat.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

23. Parle à Aaron et à ses fils et dis-leurs : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël en leur disant :

24. L'Éternel te bénisse et te garde,

25. L'Éternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce,

26. L'Éternel tourne sa face vers toi et te donne la paix.

27. Ils mettront donc mon nom sur les enfants d'Israël et je les bénirai.

RÉFLEXIONS

Le vœu du naziréat et une partie des cérémonies que les naziréens observaient ont été d'un usage fort ancien, même parmi les autres nations.

Dieu ordonne que ceux qui feraient ce vœu le fissent en son honneur et il prescrit ce qu'ils devaient pratiquer, soit pour l'accomplir, soit pour en être affranchis. Cette loi ne s'observe plus aujourd'hui. Cependant les chrétiens doivent se souvenir à cette occasion qu'ils sont séparés du monde et consacrés à Dieu d'une manière encore plus expresse et plus sainte et par des vœux bien plus solennels et irrévocables que les naziréens ne l'étaient autrefois et que ces vœux les engagent particulièrement à vivre dans la tempérance et dans une grande sobriété et à se distinguer des autres hommes par des mœurs pures et par une conduite exemplaire.

Pour ce qui est de la bénédiction que les sacrificateurs prononçaient en faveur du peuple d'Israël, elle est à l'usage de l'église chrétienne. C'est un excellent modèle de prière qui nous apprend que la faveur et la bénédiction de Dieu est la source de tout notre bonheur, que nous devons implorer sans cesse cette bénédiction, tant pour nous que pour les autres et que les ministres du Seigneur en particulier doivent prier continuellement pour les troupeaux sur lesquels ils sont établis.

(a) v5 : Juges 13.7

(b) v18 : Actes 21.24

(1) v3 : De toute liqueur forte et qui peut enivrer.

CHAPITRE VII

Ce chapitre contient la spécification des offrandes que les chefs des tributs d'Israël présentèrent lorsque le tabernacle fut dressé et que l'on fit la dédicace de l'autel.

1. Et il arriva au jour que Moïse eut achevé de dresser le pavillon ^a et qu'il l'eut oint et consacré

tous les ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, après, dis-je, qu'il les eut oint et consacrés,

2. Les principaux d'Israël et les chefs des familles de leurs pères, qui sont les principaux des tributs et qui avaient assisté à faire le dénombrement, firent leur offrande.

3. Et ils amenèrent leur offrande devant l'Éternel, savoir six chariots couverts et douze taureaux, chaque chariot pour deux des principaux et chaque taureau pour chacun d'eux et ils les offrirent devant le pavillon.

4. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :

5. Prends ces choses d'eux et elles seront employées au service du tabernacle d'assignation et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon son emploi.

6. Moïse donc prit les charriots et les taureaux et il les donna aux Lévites.

7. Il donna aux descendants de Guersçon deux charriots et quatre taureaux selon leur emploi.

8. Mais il donna aux descendants de Mérari quatre charriots et huit taureaux, selon leur emploi sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.

9. Or il n'en donna point aux descendants de Ké-hath parce que le service du sanctuaire était à leur charge, ils le portaient sur les épaules.

10. Et les principaux offrirent pour la dédicace de l'autel, au jour qu'il fut oint, les principaux, dis-je, apportèrent leur offrande devant l'autel.

11. Et l'Éternel dit à Moïse qu'un des principaux apporte son offrande un jour et autre l'autre jour pour la dédicace de l'autel.

12. Au premier jour donc, Nahasson fils de Hamminadab offrit son oblation pour la tribu de Juda.

13. Et son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

14. Une tasse d'or de six sicles pleine de parfum,

15. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

16. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

17. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. telle fut l'offrande de Nahasson fils d'Hamminadab.

18. Le second jour, Nathanaël fils de Tsuhar, chef de la tribu d'Issachar offrit.

19. Et il offrit pour son offrande un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau

20. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

21. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

22. Un jeune bouc, pour l'offrande pour le péché,

23. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de

l'année. Telle fut l'offrande de Nathanaël fils de Tshar.

24. Le troisième jour, Eliab fils de Hélon, chef des descendants de Zabulon offrit.

25. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau.

26. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

27. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

28. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

29. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliab fils de Hélon.

30. Le quatrième jour, Elitsur fils de Scédeur, chef des descendants de Ruben offrit.

31. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

32. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

33. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'offrande pour le péché,

34. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

35. Et pour le sacrifice de prospérité deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elitsur fils de Scédeur.

36. Le cinquième jour, Scélumiel fils de Tsurisçad-daï, chef des descendants de Siméon offrit.

37. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

38. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

39. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

40. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

41. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Scélumiel fils de Tsurisçad-daï.

42. Le sixième jour, Eliasaph fils de Déhuel, chef des descendants de Gad offrit.

43. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

44. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

45. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

46. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

47. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliasaph fils de Déhuel.

48. Le septième jour, Elisçamath fils de Hammiud chef des descendants d'Éphraïm offrit.

49. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

50. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum.

51. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

52. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

53. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elisçamath fils de Hammiud.

54. Le huitième jour, Gamaliel fils de Pétatsur, chef des descendants de Manassé offrit.

55. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

56. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

57. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

58. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

59. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Gamaliel fils de Pétatsur.

60. Le neuvième jour, Abidan fils de Guidhoni, chef des descendants de Benjamin offrit.

61. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

62. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum.

63. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

64. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

65. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Abidan fils de Guidhoni.

66. Le dixième jour, Ahihézer, fils de Hammisçad-dai, chef des descendants de Dan offrit.

67. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

68. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

69. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

70. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

71. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Ahihézer, fils de Hammisçad-dai.

72. L'onzième jour, Paghil fils de Hocran, chefs des descendants d'Ascer offrit.

73. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

74. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

75. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

76. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

77. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. telle fut l'offrande de Paghiel fils de Hocran.

78. Le douzième jour, Ahirah fils de Hénan, chef des descendants de Nephthali offrit.

79. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicle, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,

80. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

81. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

82. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

83. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Ahirah fils de Hénan.

84. Telle fut la dédicace de l'autel qui fut faite par les principaux d'Israël lorsqu'ils furent oint, douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasse d'or.

85. Et chaque plat d'argent était de cent trente sicles et chaque bassin de soixante et dix sicles. Tout l'argent des vaisseaux montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire.

86. Douze tasses de parfum, chacune de dix sicles selon le sicle du sanctuaire. Tout l'or donc des tasses montait à six-vingt ^{nc1} sicles.

87. Tous les taureaux pour l'holocauste étaient de douze veaux avec douze béliers et douze agneaux de l'année avec leurs gâteaux et douze jeunes boucs pour l'offrande pour le péché,

88. Et tous les taureaux du sacrifices de prospérité étaient vingt-quatre veaux avec soixante béliers, soixante boucs et soixante agneaux de l'année. Telle fut donc la dédicace de l'autel après qu'il fut oint.

89. Dès lors, quand Moïse entra au tabernacle d'assignation pour parler avec Dieu, il entendait une voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire qui était sur l'arche du témoignage, savoir d'entre les deux chérubins et Dieu lui parlait.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, qu'outre les offrandes que le peuple d'Israël avait faites avec beaucoup de promptitude et de libéralité pour la construction du tabernacle, les chefs des tribus signalèrent leur zèle en offrant une grande quantité de vaisseaux d'or et d'argent, de même que les victimes pour le sacrifice lorsque le tabernacle fut achevé et qu'on fit la dédicace de l'autel.

Le culte évangélique ne demande pas des oblations de cette nature, ni des dépenses si considérables, mais les chrétiens doivent consacrer leurs biens avec un grand zèle à faire fleurir la religion et la piété et à soulager ceux qui sont dans le besoin ou dans la souffrance.

(a) v1 : Exode 40.18

(nc1) v86 : Soit en français moderne : cent-vingt.

CHAPITRE VIII

Ce chapitre contient

1. La loi touchant la manière d'allumer les lampes du tabernacle, versets 1-4.

2. Les cérémonies qui furent observées pour la consécration des Lévites que Dieu avait choisis à la place des premiers-nés du peuple d'Israël et qui devaient servir dans le tabernacle sous les sacrificateurs, versets 5-22.

3. Dieu prescrit l'âge auquel les Lévites entreiraient dans leurs fonctions et en sortiraient, versets 23-26.

L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Parle à Aaron et dis-lui : Quand tu allumeras les lampes, les sept lampes éclaireront vis-à-vis du chandelier.

3. Et Aaron le fit ainsi et il alluma ses lampes pour éclairer vis-à-vis du chandelier, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

4. Or le chandelier était fait de cette manière : il était d'or battu au marteau, d'ouvrage ^a fait au marteau, même sa tige et ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modèle que l'Éternel avait fait voir à Moïse.

5. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

6. Prends les Lévites d'entre les enfants d'Israël et purifie-les.

7. Tu leur feras ainsi pour les purifier : Tu feras d'aspersion de l'eau de purification sur eux et ils feront passer le rasoir sur toute leur chair et ils laveront leurs vêtements et ils se purifieront.

8. Puis ils prendront un veau pris du troupeau avec son gâteau de fine farine pétrie à l'huile et tu prendras un second veau pris du troupeau pour l'offrande pour le péché.

9. Alors tu feras approcher les Lévites devant le tabernacle d'assignation et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël :

10. Tu feras, dis-je, approcher les Lévites devant l'Éternel et les enfants d'Israël mettront leurs mains sur les lévites.

11. Et Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Éternel de la part des enfants d'Israël et ils seront employés au service de l'Éternel.

12. Les Lévites aussi mettront leurs mains sur la tête des veaux, puis tu en sacrifieras l'un en l'offrande pour le péché et l'autre en holocauste à l'Éternel pour faire propitiation pour les Lévites.

13. Après cela tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils et tu les présenteras en offrande à l'Éternel.

14. Ainsi tu sépareras les Lévites d'entre les enfants d'Israël et les Lévites seront à moi.

15. Après cela, les Lévites viendront pour servir au tabernacle d'assignation quand tu les auras purifiés et que tu les aura présentés en offrande.

16. Car ils me seront donnés d'entre les enfants d'Israël, je les ai pris pour moi à la place de tous ceux qui naissent les premiers, savoir à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël.

17. ^b Car tout premier-né d'entre les enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des bêtes, je me les suis consacrés au jour que je frappai tous les premiers-nés au pays d'Égypte.

18. Or j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël.

19. Et j'ai donné les Lévites à Aaron et à ses fils d'entre les enfants d'Israël pour faire le service des enfants d'Israël au tabernacle d'assignation et pour faire expiation pour les enfants d'Israël afin que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie s'ils s'approchent du sanctuaire.

20. Moïse et Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent à l'égard des Lévites tous ce que l'Éternel avait commandé à Moïse touchant les Lévites, les enfants d'Israël le firent ainsi.

21. Les Lévites donc se purifièrent et lavèrent leurs vêtements et Aaron les présenta en offrande devant l'Éternel et il fit propitiation pour eux afin de les purifier.

22. Cela étant fait, les Lévites vinrent pour faire leur service au tabernacle d'assignation en la présence d'Aaron et de ses fils, on leur fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse touchant les Lévites.

23. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

24. C'est ici ce qui concerne les Lévites. Le Lévite depuis l'âge de vingt-cinq ans et au dessus entrera au service pour être employé au tabernacle d'assignation.

25. Mais depuis l'âge de cinquante ans, il sortira du service et ne servira plus.

26. Néanmoins, il servira ses frères au tabernacle d'assignation pour faire la garde, mais il ne fera aucun service, tu en useras donc ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui regarde leurs charges.

RÉFLEXIONS

Le but de ces lois étaient de régler tellement tout ce qui se faisait dans le tabernacle et qui avait rapport au service divin, que tout s'y passât dans l'ordre et conformément aux intentions de Dieu.

Dans la consécration des Lévites, il y a principalement ces trois cérémonies à remarquer :

1. qu'ils furent consacrés par des ablutions et des purifications afin qu'il parût que leur charge était toute sainte,

2. qu'ils furent présentés à Dieu par les chefs du peuple d'Israël, lesquels mirent leurs mains sur la tête des Lévites, ce qui marquait qu'ils tenaient la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels Dieu conserva en vie lorsqu'il fit mourir les premiers-nés des Égyptiens,

et enfin que les Lévites présentèrent des victimes qui furent sacrifiées après qu'ils eurent mis leurs mains sur les têtes des victimes, par où ils reconnaissaient qu'ils étaient aussi pécheurs et qu'il fallait que leurs péchés fussent expiés afin qu'ils pussent vaquer au service divin.

L'âge auquel les Lévites entraient dans leur ministère et en sortaient était fixé de vingt-cinq à cinquante ans parce que les fonctions qu'ils faisaient demandaient de la force et de la vigueur.

Ce que l'on peut insérer de ce chapitre par rapport à l'église chrétienne c'est que la charge des ministres de Jésus-Christ et des pasteurs étant toute spirituelle et beaucoup plus sainte que celle des Lévites, elle demande une grande pureté et des dons particuliers et qu'on ne doit y admettre que des personnes qui soient en état de s'en acquitter dignement.

(a) v4 : Exode 25.32

(b) v17 : Ci-dessus 3.13 ; Exode 13.2, 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Luc 2.23

CHAPITRE IX

Les Israélites célèbrent la pâque dans le désert un an après être sortis d'Égypte et comme il y en avait d'entre eux qui étant souillés ne purent la célébrer alors, Dieu ordonne que ceux qui ne pourraient pas faire la pâque dans le temps ordinaire la feraient le mois suivant, versets 1-14.

2. On voit ici comment Dieu conduisait le peuple dans le désert par le moyen de la nuée qui était un signe de sa présence, versets 15-23.

1. L'Éternel avait aussi parlé à Moïse au désert du Sinaï, au premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2. Que les enfants d'Israël fassent la pâque en sa saison.

3. Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois entre les deux vêpres, selon toutes ses ordonnances et selon tout ce qu'il y faut faire.

4. Moïse donc parla aux enfants d'Israël afin qu'ils fissent la pâque.

5. Et ils firent la pâque au premier mois, au quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, au désert de Sinaï. Les enfants d'Israël firent tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

6. Or il y en eut quelques-uns qui étant souillés pour un mort ne purent pas faire la pâque ce jour-là et ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron.

7. Et ces hommes-là leur dirent : Nous sommes souillés pour un mort, pourquoi serions-nous privés d'offrir l'offrande à l'Éternel en sa saison, parmi les enfants d'Israël ?

8. Et Moïse leur dit : Arrêtez-vous et j'écouterai ce que l'Éternel ordonnera de vous.

9. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :

10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre-vous ou de votre postérité sera souillé pour un mort ou sera en voyage loin de votre pays, il ne laissera pas de célébrer la pâque à l'Éternel.

11. Ils la feront le quatorzième jour du second mois entre les deux vêpres et ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères.

12. Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin ^a et ils ne rompront point les os, ils la feront selon toute l'ordonnance de la pâque.

13. Mais si quelqu'un étant net, ou n'étant pas en voyage s'abstient de faire la pâque, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples, cet homme-là portera la peine de son péché parce qu'il n'aura point offert l'offrande de l'Éternel en sa saison.

14. Et lorsque quelque étranger qui habitera parmi vous fera la pâque à l'Éternel, il la fera selon l'ordonnance de la pâque et selon ce qu'il la faut faire. Il y aura une même ordonnance parmi vous pour l'étranger et pour celui qui est né au pays.

15. ^b Or au jour que le pavillon fut dressé, la nuée couvrit le pavillon à l'endroit du tabernacle du témoignage et depuis le soir jusqu'au matin on la vit sur le pavillon paraître comme un feu.

16. Cela continua toujours, la nuée le couvrait, mais la nuit elle paraissait comme du feu.

17. Or selon que la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient et les enfants d'Israël campaient au lieu où la nuée s'arrêtait.

18. Les enfants d'Israël marchaient au commandement de l'Éternel et au commandement de l'Éternel ils campaient, pendant tous les jours que la nuée se tenait sur le pavillon, ils demeuraient campés.

19. Et lorsque la nuée continuait à s'arrêter plusieurs jours sur le pavillon, les enfants d'Israël prenaient garde à l'Éternel et ils ne partaient point.

20. Et lorsque la nuée était peu de jours sur le pavillon ils campaient au commandement de l'Éternel et au commandement de l'Éternel ils partaient.

21. Et lorsque la nuée était depuis le soir jusqu'au matin et que la nuée se levait le matin, ils partaient, fut-ce de jour ou de nuit, quand la nuée se levait, ils partaient.

22. Que si la nuée continuait de s'arrêter sur le pavillon et si elle demeurait sur lui pendant deux jours ou un mois ou plusieurs jours, les enfants d'Israël demeuraient campés et ne partaient point, mais quand elle se levait, ils partaient.

23. Ils campaient donc au commandement de l'Éternel et ils partaient au commandement de l'Éternel et ils observaient ce que Dieu avait ordonné suivant le commandement de l'Éternel qui leur avait été donné par Moïse.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que comme les Juifs célébraient la pâque selon que Dieu l'avait ordonné, nous devons aussi observer religieusement toutes les ordonnances divines et en particulier celles qui regardent le service de Dieu.

La seconde, que si ceux qui étaient souillés extérieurement ne pouvaient pas faire la pâque, ceux

qui sont souillés par le péché sont beaucoup moins en état de se présenter devant Dieu et surtout de participer à la Sainte Cène.

Il est à remarquer, en troisième lieu, que Dieu voulait que les Juifs qui n'avaient pu faire la pâque dans le temps prescrit à cause de quelque souillure légitime la fissent le mois suivant après s'être purifiés. Cela montre que tout ce que Dieu a institué doit être exactement gardé, que l'on ne peut en aucune manière se dispenser des devoirs de la religion, non pas même des devoirs extérieurs, lorsque Dieu les a expressément prescrits et que si l'on est pas en mesure de s'en acquitter comme il faut, on doit se mettre incessamment dans les dispositions nécessaires en se purifiant par la repentance.

La dernière réflexion est que si c'était un glorieux avantage pour les Juifs d'être conduits dans le désert par la nuée qui leur était un symbole de la présence de Dieu, nous avons un gage bien plus exprès de son amour et de sa présence en Jésus-Christ notre Seigneur et que nous sommes beaucoup plus heureux d'être conduits par la lumière de l'Évangile qui nous marque la route que nous devons suivre pendant que nous sommes en ce monde pour parvenir à la gloire céleste.

(a) v12 : Exode 12.10 et 12.46 ; Jean 10.39

(b) v15 : Exode 40.34

CHAPITRE X

Ce chapitre a trois parties. On y voit :

1. *L'ordre que Dieu donna de faire des trompettes d'argent qui devaient servir à assembler le peuple lorsqu'il marchait en guerre et dans les jours de fête, versets 1-10.*

2. *Comment et dans quel ordre le peuple d'Israël partit du désert du Sinaï pour aller à Paran ayant l'arche de l'alliance devant eux, versets 11-28.*

3. *Que Hobab, beau-frère de Moïse, qui les avait accompagnés jusque dans ce lieu-là voulut les quitter, mais que Moïse le pria de rester avec eux. Moïse rapporte aussi les paroles qui étaient prononcées lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait dans les divers campements du peuple, versets 29-36.*

Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Fais-toi deux trompettes d'argent qui soient battues au marteau et qu'elles te servent pour convoquer l'assemblée et pour faire partir le camp.

3. Quand on en sonnera, toute l'assemblée se rendra vers toi à l'entrée du tabernacle d'assignation.

4. Et quand on sonnera d'une seule trompette, les principaux, qui sont les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront vers toi.

5. Quand vous sonnerez d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers l'Orient partiront.

6. Et quand vous sonnerez la seconde fois d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers le Midi partiront, on sonnera d'un son éclatant lorsqu'ils devront partir.

7. Et quand vous convoquerez l'assemblée, vous sonnerez, mais non pas d'un son éclatant.

8. Or les fils d'Aaron sacrificateurs sonneront des trompettes, ce qui vous sera une ordonnance perpétuelle d'âge en âge.

9. Et quand vous marcherez en bataille dans votre pays, contre votre ennemi qui viendra attaquer, vous sonnerez des trompettes d'un son éclatant et vous ferez que l'Éternel votre Dieu se souviendra ^{nc1} de vous et vous serez délivrés de vos ennemis.

10. Et dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes sur vos holocaustes et sur vos sacrifices de prospérité et elles vous serviront de mémorial devant votre Dieu : Je suis l'Éternel votre Dieu.

11. Or il arriva, le vingtième jour du second mois de la seconde année que la nuée se leva de dessus le pavillon du témoignage.

12. Et les enfants d'Israël partirent selon l'ordre de leur traite du désert de Sinaï et la nuée se posa au désert de Paran.

13. Ils partirent donc pour la première fois par le commandement de l'Éternel qu'ils reçurent par Moïse.

14. ^a Et la bannière des compagnies des descendants de Juda partit la première, selon leurs troupes et Nahasson fils de Hamminabab conduisit la bande de Juda.

15. Et Nathanaël fils de Tsuhar conduisait la bande de la tribu des descendants d'Issacar.

16. Et Eliab fils de Hélon conduisait la bande des descendants de Zabulon.

17. Et le pavillon fut désassemblé, puis les descendants de Guersçon et les descendants de Mérari qui portaient le pavillon partirent.

18. Puis la bannière des compagnies de Ruben partit selon leurs troupes et Elitsur fils de Scédeur conduisait la bande de Ruben.

19. Et Scélumiel fils de Tsurisçaddaï conduisait la bande de la tribu des descendants de Siméon.

20. Et Eliasaph fils de Dehuël conduisait la bande de la tribu des descendants de Gad.

21. Alors les Kéhathites qui portaient le sanctuaire partirent, cependant on dressait le tabernacle pendant que ceux-ci venaient.

22. Puis la bannière des compagnies des descendants d'Éphraïm partit, selon leurs troupes et Elisçamath fils de Hammihud conduisait la bande d'Éphraïm.

23. Gamaliel fils de Pédatsur conduisait la bande de la tribu des descendants de Manassé.

24. Et Abidan fils de Guidhoni conduisait la bande de la tribu des descendants de Benjamin.

25. Enfin la bannière des compagnies des descendants de Dan qui faisait l'arrière garde selon leurs troupes et Ahihézer fils de Hammisçaddai conduisait la bande de Dan.

26. Et Paghiel fils de Hocran conduisait la bande de la tribu des descendants d'Ascer.

27. Et Ahirah fils de Hénan conduisait la bande de la tribu des descendants de Nephthali.

28. Tels étaient les décampements des enfants d'Israël, selon leurs troupes, quand ils partaient.

29. Or Moïse dit à Hobab fils de Réhuel Madianite son beau-père : Nous allons au lieu dont l'Éternel a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous et nous te ferons du bien, car l'Éternel a promis de faire du bien à Israël.

30. Et Hobab lui répondit : Je n'y irai point, mais je m'en irai en mon pays et vers mon parentage.

31. Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous laisse point, car tu nous serviras de guide parce que tu sais quels sont les lieux où nous camperont dans le désert.

32. Et il arrivera, si tu viens avec nous et que le bien que l'Éternel doit nous faire arrive, que nous te ferons aussi du bien.

33. Ainsi ils partirent de la montagne de l'Éternel et ils marchèrent pendant trois jours et l'arche de l'alliance de l'Éternel alla devant eux l'espace de trois jours pour chercher un lieu où ils se reposassent.

34. Et la nuée de l'Éternel était sur eux pendant le jour quand ils partaient du lieu où ils avaient campé.

35. Et quand l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi, ô Éternel et tes ennemis seront dispersés et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi.

36. Et quand on la posait, il disait : Retourne, ô Éternel aux dix mille milliers d'Israël.

RÉFLEXIONS

Les lois qui regardaient les convocations du peuple d'Israël étaient données afin de faire régner l'ordre dans leurs assemblées, dans leurs marches et dans leurs fêtes et surtout afin qu'ils reconnussent qu'ils dépendaient absolument de Dieu et que c'était lui qui les conduisait et qui les protégeait. C'est pour cela que l'arche de l'alliance était toujours portée devant eux et c'est ce que marquent les paroles que Moïse prononçait lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait.

Nous devons aussi reconnaître que d'avoir Dieu présent parmi nous et de vivre sous sa conduite et sous sa protection, c'est ce qui fait notre sûreté et notre gloire, qu'ainsi nous ne pouvons attendre notre bonheur que de lui seul en suivant la route qu'il nous marque par sa parole et en vivant comme étant continuellement sous ses yeux.

Moïse pria Hobab son beau-frère, fils de Réhuel, nommé autrement Jéthro, Exode 2.18 et 2.31, et qui l'avait accompagné pendant quelque temps de ne pas le quitter, lui promettant de lui faire du bien lorsqu'ils seraient arrivés au pays de Canaan.

La compagnie des personnes sages et pieuses est un bien qu'on ne saurait rechercher et conserver avec trop de soin, ainsi nous devons tâcher de demeurer unis avec ces personnes-là et être disposés à leur faire part avec plaisir de tous les avantages que Dieu nous accorde.

(a) v14 : Ci-dessus 2.3

(nc1) v9 : Ne faudrait-il pas un subjonctif ici : « se souviens » ?

CHAPITRE XI

Moïse raconte l'histoire de deux murmures des enfants d'Israël.

1. *Ils se plaignent de la fatigue du voyage, de quoi Dieu les punit en consumant quelques-uns d'entre eux par le feu, versets 1-3.*

2. *Ils demandèrent de la chair et Moïse en étant affligé pria Dieu de le décharger de la conduite de ce peuple, mais Dieu lui dit de s'adjoindre soixante et dix personnes auxquelles il ferait part de son esprit. Il envoya après cela des cailles au peuple, mais pour les punir de leurs murmures et de leur convoitise, il en fit périr un grand nombre, versets 4-35.*

1. Après ces choses, il arriva que le peuple se plaignit du travail et l'Éternel l'entendit et l'Éternel l'ayant entendu, sa colère s'embrasa et le feu de l'Éternel s'alluma, parmi eux et en consuma quelques-uns à l'extrémité du camp.

2. Alors le peuple cria à Moïse et Moïse pria l'Éternel et le feu s'arrêta.

3. Et on nomma ce lieu-là Tabhéra¹ parce que le feu de l'Éternel s'était allumé parmi eux.

4. Et le peuple ramassé qui était parmi eux convoita avec beaucoup de passion de la chair et même les enfants d'Israël se mirent à pleurer disant : Qui nous fera manger de la chair ?

5. ^a Il nous souvient des poissons que nous mangeons en Égypte sans qu'il nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx.

6. Et maintenant nos âmes sont asséchées, nos yeux ne voient que de la manne.

7. ^b Or la manne était comme le grain de coriandre et sa couleur était comme celle des perles.

8. Le peuple se dispersait et la ramassait, puis il la moulait aux meules ou il la pillait dans un mortier et il la faisait cuire dans un chaudron et il en faisait des gâteaux dont le goût était semblable à celui d'une liqueur d'huile fraîche.

9. Et quand la rosée du soir tombait sur le camp, la manne descendait dessus.

10. Moïse donc entendit le peuple qui pleurait dans leurs familles, chacun à l'entrée de sa tente et alors l'Éternel entra en une fort grande colère et cela déplut aussi à Moïse.

11. Et Moïse dit à l'Éternel : Pourquoi as-tu affligé ton serviteur. Et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant toi que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple ?

12. Est-ce moi qui ait conçu tout ce peuple ou l'ai-je engendré pour me dire : Porte-le dans ton sein, comme un nourricier porte un enfant qui tête et mène-le jusqu'au pays pour lequel tu as juré à ses pères ?

13. D'où aurai-je de la chair pour en donner à tout ce peuple ? Car il pleure après moi disant : Donne-nous de la chair afin que nous en mangions.

14. Je ne puis porter moi seul tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi.

15. Que si tu me fais ainsi, je te prie, (si j'ai trouvé grâce devant toi) de me faire mourir de peur que je ne voie mon malheur.

16. Alors l'Éternel dit à Moïse : Assemble-moi soixante et dix hommes d'entre les anciens d'Israël que tu connais être les anciens du peuple et ses officiers et les amène au tabernacle d'assignation et qu'ils se présente là avec toi.

17. Puis je descendrai et je parlerai là avec toi, alors je mettrai à part de l'esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple et que tu ne la portes pas toi seul.

18. Et tu diras au peuple : Purifiez-vous pour demain et vous mangerez de la chair parce que vous avez pleuré devant l'Éternel disant : Qui nous fera manger de la chair ? Car nous étions bien en Égypte. Ainsi l'Éternel vous donnera de la chair et vous en mangerez.

19. Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours,

20. Mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et que vous en soyez dégoûtés, parce que vous avez rejeté l'Éternel qui est au milieu de vous et que vous avez pleuré devant lui disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte ?

21. Et Moïse avait dit : Il y a six cents mille hommes de pied dans ce peuple au milieu duquel je suis et tu as dit : Je leur donnerai de la chair afin qu'ils en mangent un mois entier.

22. ^c Leur tuera-t-on des brebis ou des taureaux en sorte qu'il y en ait assez pour eux ? Ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, tant qu'il y en ait assez pour eux ?

23. Et l'Éternel répondit à Moïse : ^d La main de l'Éternel est-elle resserrée ? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non.

24. Moïse donc s'en alla et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel et il rassembla soixante et dix hommes d'entre les anciens du peuple et il les fit tenir autour du tabernacle.

25. Alors l'Éternel descendit dans la nuée et parla à Moïse et ayant mis à part de l'Esprit qui était sur lui, il le mit sur ces soixante et dix hommes anciens. Et aussitôt que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent, mais ils ne continuèrent pas.

26. Or il en était demeuré deux au camp dont l'un s'appelait Eldad et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa et ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits, mais ils n'étaient point allés au tabernacle et ils prophétisèrent au camp.

27. Alors un garçon courut pour le rapporter à Moïse disant : Eldad et Médad prophétisent au camp.

28. Et Josué fils de Nun qui servait Moïse, l'un de ses serviteurs, répondit disant : Moïse, mon seigneur, empêche-les.

29. Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple fut prophète et que l'Éternel mît son Esprit sur eux !

30. Puis Moïse se retira du camp, lui et les anciens d'Israël.

31. ^e Alors l'Éternel fit lever un vent qui enleva des cailles de delà de la mer et qui les répandit environ le chemin d'une journée deçà et delà sur le camp et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre.

32. Alors le peuple se levant pendant tout ce jour-là et toute la nuit et tout le jour suivant amassa des cailles, celui qui en avait amassé le moins en avait dix chomers ² et ils les étendirent avec soin pour eux tout autour du camp.

33. Mais lorsque la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de l'Éternel s'embrasa contre le peuple et il frappa le peuple d'une très grande plaie.

34. Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava ³, car on enseveli là le peuple qui avait convoité.

35. Et de Kibroth-taava le peuple s'en alla à Hatséroth et ils s'arrêtèrent à Hatséroth.

RÉFLEXIONS

L'apôtre Paul marque l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans I Corinthiens 10.6 :

que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point des choses mauvaises, comme les Israélites les convoitèrent.

À cette réflexion générale, il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

1. Le regret que les enfants d'Israël eurent aux viandes de l'Égypte et le dégoût qu'ils témoignèrent pour la manne nous avertit de ne pas mépriser les grâces que Dieu nous fait et de ne pas préférer les choses de la terre à celles du ciel.

2. Moïse entendant les murmures des Israélites en fut si affligé qu'il pria Dieu de le décharger de son emploi, mais Dieu pour le rassurer inspira de son Esprit soixante et dix personnes, lesquelles il lui adjoignit pour le soulager dans ses fonctions et il lui promit outre cela de manifester sa puissance en donnant de la chair aux enfants d'Israël.

Les serviteurs de Dieu peuvent tomber dans le découragement lorsqu'ils trouvent de la contradiction et que les hommes se rebellent contre Dieu, mais c'est une tentation qu'ils doivent surmonter et Dieu par sa bonté et pour sa propre gloire proportionne toujours son secours à leurs besoins.

3. En troisième lieu, ce que Moïse répondit lorsqu'on vint lui dire qu'Eldad et Médad prophétisaient et le souhait qu'il fit en disant qu'il voudrait que tout le peuple fût prophète nous apprend à n'être jamais jaloux des grâces que Dieu accorde aux autres, mais plutôt à nous réjouir toutes les fois que nous voyons que la gloire de Dieu s'avance soit par nous-mêmes, soit par le moyen d'autrui.

Enfin, il faut remarquer que Dieu, pour arrêter les murmures du peuple d'Israël qui demandait de la chair leur envoya des cailles en grande abondance, mais qu'après qu'ils en eurent mangé, Dieu fit mourir un très grand nombre de ceux qui avaient murmuré. Dieu accorde quelque fois aux hommes en sa colère ce qu'ils ont demandé et ils trouvent souvent leur punition dans l'accomplissement de leurs désirs.

(a) v5 : I Corinthiens 10.6

(b) v7 : Exode 16.14 ; Psaume 78.24 ; Jean 6.31

(c) v22 : Jean 6.7

(d) v23 : Ésaïe 50.2 et 69.1

(e) v31 : Exode 16.13 ; Psaume 78.26

(1) v3 : C'est-à-dire : embrasement.

(2) v32 : C'était une grande mesure. On peut aussi traduire dix monceaux.

(3) v34 : C'est-à-dire : les sépulcres de la convoitise.

CHAPITRE XII

Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse leur frère parce qu'il avait épousé une femme Madianite, Dieu les en reprit et frappa Marie de lèpre, mais il l'en délivra à la prière de Moïse.

1. Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse à l'occasion de la femme Éthiopienne qu'il avait prise parce qu'il avait pris une femme Éthiopienne ¹.

2. Et ils dirent : Est-ce que l'Éternel n'a parlé que par Moïse ? N'a-t-il point aussi, parlé par nous ? Et l'Éternel l'entendit.

3. Or Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eut sur la terre.

4. L'Éternel donc dit incontinent à Moïse, à Aaron et à Marie : Venez vous trois au tabernacle d'assignation. Et ils y allèrent eux trois.

5. Alors l'Éternel descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée du tabernacle, puis il appela Aaron et Marie, ils vinrent eux deux.

6. Et il dit : Écoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Éternel, je me ferai connaître à lui en vision et je lui parlerai en songe.

7. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, ^a qui est fidèle dans toute ma maison.

8. Je parle avec lui bouche à bouche et il me voit en effet, non point obscurément, ni par aucune représentation de l'Éternel, pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse ?

9. Ainsi la colère de l'Éternel s'alluma contre eux et il s'en alla.

10. Car la nuée se retira de dessus le tabernacle et voici, Marie était lépreuse, blanche comme la neige et Aaron regardant Marie la vit lépreuse.

11. Alors Aaron dit à Moïse : Hélas, monseigneur, je te prie, ne mets point sur nous ce péché, car nous avons fait follement et nous avons péché.

12. Je te prie, qu'elle ne soit point comme un enfant mort dont la moitié de la chair est déjà consommée quand il sort du ventre de sa mère.

13. Alors Moïse cria à l'Éternel disant : Ô Dieu, je te prie, guéri-la, je te prie.

14. Et l'Éternel répondit à Moïse : Si son père lui avait craché, étant en colère, au visage, ne serait-elle pas couverte de honte pendant sept jours ? Qu'elle demeure sept jours hors du camp et après cela elle sera reçue.

15. Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours et le peuple ne partit point de là jusqu'à ce que Marie fût reçue dans le camp.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer sur ce chapitre

1. Que Moïse qui avait été si souvent exposé aux murmures du peuple le fut à ceux de son frère et de sa sœur, en quoi nous voyons que les gens de bien sont sujets à beaucoup de traverses et d'épreuves, même de la part de ceux qui devraient les aider et les consoler.

2. Dieu voulut dans cette occasion soutenir le ministère de Moïse par le témoignage glorieux qu'il lui rendit et qui le distinguait de tous les autres prophètes et par le châtiment qu'il envoya à Marie en la rendant lépreuse. Ce qui fait voir que Dieu ne veut pas qu'on s'oppose à ceux qui sont établis de sa part.

3. Moïse, quoiqu'offensé par Marie, pria pour elle et ce fut ensuite de ses prières qu'elle fut guérie. Cela marque la grande douceur de Moïse et c'est ainsi que nous devons faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal et prier Dieu pour eux, bien loin d'avoir du ressentiment et de nous venger. Cela prouve aussi que l'intercession des personnes charitables et pieuses apaise le Seigneur et obtient le retour de sa faveur et de sa grâce.

(a) v7 : Hébreux 3.2

(1) v1 : Hébreux : Cuscienne, c'est-à-dire Madianite ou Arabe.

CHAPITRE XIII

Le peuple d'Israël étant sur la frontière du pays de Canaan, Moïse y envoya douze espions, lesquels rapportent que le pays était très fertile, mais il y avait en eut dix d'entre eux qui découragèrent le peuple d'y aller.

1. Après cela, le peuple partit de Hatséroth et ils campèrent au désert de Paran.

2. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

3. Envoie des hommes pour épier le pays de Canaan que je donne aux enfants d'Israël, vous enverrez un homme de chaque tribu de leurs pères, tous les principaux d'entre eux.

4. Moïse donc les envoya au désert de Paran, selon le commandement de l'Éternel et tous ces hommes étaient chefs des enfants d'Israël.

5. Et ce sont ici leurs noms : De la tribu de Ruben, Sçammuah, fils de Zacur.

6. De la tribu de Siméon, Sçaphat, fils de Hori.

7. De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné.

8. De la tribu d'Issacar, Jiguel, fils de Joseph.

9. De la tribu d'Ephraïm, Osée fils de Nun.

10. De la tribu de Benjamin, Palti, fils de Raphu.

11. De la tribu de Zabulon, Gaddiel, fils de Sodi.

12. De la tribu de Joseph, savoir de la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi.

13. De la tribu de Dan, Hammiel, fils de Guemalli.

14. De la tribu d'Ascer, Séthur, fils de Micaël.

15. De la tribu de Nephtali, Nabbi, fils de Vaphsi.

16. De la tribu de Ga, Guéüel, fils de Maki.

17. Ce sont là les noms des hommes que Moïse envoya pour reconnaître le pays. Or Moïse avait nommé Osée, fils de Nun, Josué ¹.

18. Moïse donc les envoya pour épier le pays de Canaan et il leur dit : Montez d'ici vers le Midi, puis vous monterez sur la montagne.

19. Et vous verrez ce que c'est de ce pays là et quel est le peuple qui y habite, s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre.

20. Et quel est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais et quelles sont les villes dans lesquelles il habite, si c'est en des tentes ou en des villes fortes ?

21. Et quel est le pays, s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point ? Et ayez bon courage et prenez du fruit du pays. Or c'était le temps des premiers raisins.

22. Ces hommes donc étant partis, ils épièrent le pays depuis le désert de Tsin jusqu'à Réhob, à l'entrée de Hamath.

23. Ils montèrent donc vers le midi et vinrent jusqu'à Hébron où étaient Ahiman, Scesçai et Talmai, issus de Hanak. Or Hébron avait été bâtie sept ans devant Tsohar d'Égypte.

24. ^a Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Escçcol et coupèrent une branche d'un sep avec une grappe de raisins et ils étaient deux à la porter avec un levier, ils apportèrent aussi des grenades et des figes.

25. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Nahal Escçol ² à l'occasion de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent.

26. Et après avoir épié le pays, ils revinrent au bout de quarante jours.

27. Et étant arrivés, ils vinrent vers Moïse et Aaron et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël au désert de Padan à Kadès et ayant fait leur rapport et à toute l'assemblée, ils leur montrèrent du fruit du pays.

28. Ils firent donc leur rapport à Moïse et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyé. Et véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel et voici de son fruit.

29. Il y a une chose seulement, c'est que le peuple qui habite dans ce pays est robuste et les villes sont

fermées de murailles et fort grandes, nous y avons vu aussi des descendants de Hanak.

30. Les Hamalékites habitent au pays du Midi et les Hétiens, les Jébusiens et les Amorrhéens habitent dans la montagne et les Cananéens habitent le long de la mer et vers les rivages du Jourdain.

31. Alors Caleb apaisa le peuple devant Moïse et dit : Montons hardiment et possédons ce pays-là, car certainement nous serons les plus forts.

32. Mais les hommes qui étaient montés avec lui dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous.

33. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient épié disant : Le pays par lequel nous sommes passés pour l'épier est un pays qui consume ses habitants et tous ceux que nous y avons vu sont des gens d'une hauteur extraordinaire.

34. Nous y avons vu aussi des géants des descendants de Hanak, de la race des géants et nous ne paraissions que comme des sauterelles auprès d'eux.

RÉFLEXIONS

Dieu voulut que Moïse envoyât des espions au pays de Canaan pour encourager les enfants d'Israël à aller habiter ce pays qui était si fertile. C'était là un effet de la bonté de Dieu envers eux. Mais le peuple intimidé par les discours de dix espions perdit courage sans avoir égard à ce que Josué et Caleb disaient pour les engager à aller dans le pays de Canaan, ni aux promesses que Dieu leur avaient faites de leur donner ce pays-là.

Voilà quelle est souvent l'ingratitude et l'incrédulité des hommes. Dans le temps que Dieu veut les combler de ses grâces, ils ne veulent pas en profiter.

On voit surtout dans la conduite des Israélites et de ces espions qui intimidèrent le peuple, les sentiments de ceux qui au lieu de surmonter les difficultés qui se trouvent dans le chemin du Ciel et de s'animer à leur devoirs en obéissant aux commandements de Dieu et en se confiant en ses promesses, perdent courage et veulent même décourager les autres, s'imaginant que ces difficultés sont insurmontables et que les devoirs de la piété sont au dessus de nos forces.

Mais Josué et Caleb sont l'image des personnes zélées qui ne se laissent pas entrainer par la multitude mais qui demeurent toujours attachés à Dieu et à leur devoir sans se rebuter à la vue des oppositions qu'ils rencontrent et des combats qu'ils ont à soutenir.

(a) v24 : Deutéronome 1.24

(1) v17 : Osée signifie sauveur et Josué veut dire sauveur donné de Dieu.

(2) v25 : C'est-à-dire : le torrent de la grappe.

CHAPITRE XIV

Les Israélites découragés par les dix espions murmurent contre Moïse, ils parlent de retourner en Égypte et ils veulent lapider Josué et Caleb, versets 1-10.

De quoi Dieu étant irrité voulut détruire ce peuple, mais il fut fléchi par les prières de Moïse et leur pardonna en déclarant qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au dessus n'entreraient au pays de Canaan, mais qu'ils mourraient dans le désert et que Josué et Caleb seuls entreraient dans ce pays-là, versets 11-35.

Dieu frappa ensuite de mort les dix espions qui avaient soulevés le peuple et les enfants d'Israël voyant que Dieu était irrité contre eux voulurent marcher contre les Cananéens quoique Moïse le leur défendit, mais ils furent battus, versets 36-45.

1. Alors toute l'assemblée s'éleva et se mit à jeter des cris et le peuple pleura cette nuit-là.

2. Et les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron et toute l'assemblée dit : Plût à Dieu que nous fussions morts au pays d'Égypte ou en ce désert ! Plût à Dieu que nous fussions morts.

3. Et pourquoi l'Éternel nous conduit-il vers ce pays-là afin d'y tomber par l'épée ? Nos femmes et nos petits enfants seront en proie. Ne nous vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte ?

4. Et ils se dirent l'un à l'autre : Établissons-nous un chef et retournons en Égypte.

5. Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leur visage devant toute l'assemblée des enfants d'Israël.

6. Et Josué fils de Nun et Caleb fils de Jephunné, qui étaient de ceux qui avaient épié le pays, déchirèrent leurs vêtements.

7. Et ils parlèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël disant : Le pays par lequel nous avons passé pour l'épier est un fort bon pays.

8. Si nous sommes agréables à l'Éternel, il nous fera entrer en ce pays-là et il nous le donnera, c'est un pays où coulent le lait et le miel.

9. Mais ne soyez point rebelles contre l'Éternel et ne craignez point le peuple de ce pays-là, car ils seront notre pain, leur protection s'est retirée de dessus eux et l'Éternel est avec nous, ne les craignez donc point.

10. Alors toute l'assemblée parla de les lapider, mais la gloire de l'Éternel apparut à tous les enfants d'Israël au tabernacle d'assignation.

11. Et l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'irritera-t-il en me traitant avec mépris et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi après tous les signes que j'ai faits au milieu d'eux ?

12. Je le frapperai de mortalité et je le détruirai, mais je te ferai devenir un peuple plus grand et plus fort qu'il n'est.

13. Et Moïse dit à l'Éternel : Mais les Égyptiens l'entendront, car tu as fait monter ce peuple par ta force du milieu d'eux.

14. Et ils diront avec les habitants de ce pays qui auront entendu qui tu étais : Ô Éternel, au milieu de ce peuple et que tu apparaissais ô Éternel, visiblement ^b que ta nuée s'arrêtait sur eux et que tu marchais devant eux le jour dans la colonne de nuée et pendant la nuit dans la colonne de feu.

15. Quand tu auras fait mourir ce peuple comme un seul homme, les nations, dis-je, qui auront entendu parler de ton nom diront :

16. ^c Parce que l'Éternel ne pouvait pas faire entrer ce peuple au pays qu'il avait juré de leur donner, il les tués dans le désert.

17. Or maintenant, je te prie, que la grandeur de la puissance du Seigneur soit reconnue comme tu en as parlé en disant :

18. ^d L'Éternel est lent à la colère et abondant en miséricorde, il pardonne l'iniquité et le forfait et il ne tient nullement le coupable pour innocent ^e il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

19. Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple selon la grandeur de ta miséricorde et comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici.

20. Et l'Éternel dit : Je leur ai pardonné selon ta parole.

21. Mais certainement, je suis vivant et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre.

22. Car pour ce qui est de tous ces hommes qui ont vu ma gloire en Égypte et au désert et qui m'ont déjà tenté dix fois et qui n'ont point obéi à ma voix :

23. Si jamais ils voient le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donner. Tous ceux qui m'ont irrité ne le verront point.

24. ^f Mais parce que mon serviteur Caleb a été conduit d'un autre esprit et m'a suivi constamment, je le ferai aussi entrer au pays où il a été et sa postérité le possèdera en héritage.

25. Or les Hamalékites et les Cananéens habitent en la vallée, retournez demain en arrière et allez-vous en au désert par le chemin de la Mer Rouge.

26. L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron disant :

27. ^g Jusqu'à quand supporterai-je cette assemblée méchante qui murmure contre moi ? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël par lesquels ils murmurent contre moi.

28. Dis-leur, ^h Je suis vivant, dit l'Éternel, si je ne vous fais ce que j'ai entendu que vous avez dit.

29. Vos cadavres tomberont dans ce désert ⁱ et pour ce qui est de tous ceux d'entre vous dont on a fait le dénombrement selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans et au dessus qui avez murmuré contre moi,

30. Si jamais vous entrez au pays pour lequel j'ai levé ma main, jurant que je vous ferais habiter, ^j excepté Caleb le fils de Jéphunné et Josué fils de Nun.

31. Mais j'y ferai entrer vos petits enfants desquels vous avez dit qu'ils seraient en proie et ils sauront ce que c'est que du pays que vous avez méprisé.

32. Mais pour vous, vos cadavres tomberont dans ce désert.

33. Et vos enfants iront paissant dans ce désert quarante ans et ils porteront la peine de vos prostitutions jusqu'à ce que vos corps morts soient consumés dans le désert.

34. Selon le nombre des jours pendant lesquels vous avez épié le pays, savoir quarante jours, chaque jour pour chaque année, ^k vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans et vous connaîtrez que j'ai interrompu le cours de mes bénédictions sur vous.

35. Je suis l'Éternel qui l'ai dit, si je ne fais ceci à toute cette méchante assemblée, à tous ceux qui se sont assemblés contre moi, ils seront consumés en ce désert et ils y mourront.

36. En effet, les hommes que Moïse avait envoyés pour épier le pays et qui étant de retour avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée en décrivant fort ce pays :

37. Ces hommes-là qui avaient si fort décrié le pays ^l moururent étant frappés devant l'Éternel.

38. Il n'y eut que Josué fils de Nun et Caleb fils de Jephunné qui survécurent d'entre ceux qui étaient allés épier le pays.

39. Or Moïse dit ces choses-là à tous les enfants d'Israël et il y eut un grand deuil parmi le peuple.

40. Puis s'étant levé de bon matin, ils montèrent sur le haut de la montagne disant : Nous voici et nous monterons au lieu dont l'Éternel a parlé, car nous avons péché.

41. ^m Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Éternel ? Cela ne réussira point.

42. N'y montez point de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis, car l'Éternel n'est point au milieu de vous.

43. Car les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous et vous tomberez par l'épée parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Éternel, l'Éternel aussi ne sera point avec vous.

44. Toutefois, ils s'obstinèrent de monter sur le haut de la montagne. Mais l'arche de l'alliance de l'Éternel et Moïse ne sortirent pas du milieu du camp.

45. Alors les Hamalékites et les Cananéens qui habitaient sur cette montagne-là descendirent et les taillèrent en pièces jusqu'en Horma.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici le péché des Israélites qui se soulevèrent contre Moïse, comme ils l'avaient fait tant de fois, l'amour que Moïse avait pour eux et qui le porta à intercéder dans cette occasion en leur faveur et la punition que Dieu fit de leur péché. Tous les Israélites qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans périrent en effet dans le désert pendant les quarante ans qu'ils y passèrent et il n'y eut que Josué et Caleb qui entrassent dans le pays de Canaan. Mais comme Éléazar fils d'Aaron y entra aussi, ainsi qu'on le voit dans Josué 14.1 et 24.33,

on pourrait douter si les sacrificateurs et les Lévites qui n'avaient pas été comptés dans le dénombrement du peuple furent compris dans cette punition. La principale réflexion que cette histoire nous fournit est que comme l'incrédulité des Juifs fut cause qu'ils n'entrèrent pas au pays de Canaan et qu'ils moururent dans le désert, nous devons craindre que l'incrédulité ne nous prive de l'entrée du Ciel.

L'apôtre Paul nous propose cette réflexion dans l'épître aux Hébreux 3 et 4,

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs comme le firent ceux qui péchèrent et dont les corps tombèrent dans le désert et à qui il jura en sa colère qu'ils n'entreraient point dans son repos. Nous voyons qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité.

Craignons donc que quelqu'un d'entre nous ayant abandonné la promesse d'entrer dans son repos ne s'en trouve privé. Étudions-nous à entrer dans ce repos de peur que quelqu'un ne tombe dans une semblable rébellion.

La punition divine qui tomba sur ces dix espions qui avaient découragé le peuple et la promesse que Dieu fit à Josué et à Caleb de les faire entrer eux seuls dans le pays de Canaan montrent que ceux qui sont les auteurs de scandales et qui entraînent les autres dans le péché en porteront la peine, mais que Dieu bénit et favorise ceux qui lui sont fidèles.

Enfin, le mauvais succès qu'eurent les enfants d'Israël lorsqu'ils voulurent combattre les Cananéens fait voir que ce que l'on entreprend contre la volonté de Dieu ne réussit jamais.

(a) v13 : Exode 32.12. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v14 : Exode 13.21

(c) v16 : Deutéronome 9.28

(d) v18 : Exode 34.6 ; Psaumes 86.15 et 103.8

(e) v18 : Exode 20.5 ; Deutéronome 5.10

(f) v24 : Josué 14.8-9

(g) v27 : Psaume 106.26 ; Hébreux 3.17

(h) v28 : Ci-dessous 26.65 et 32.11

(i) v29 : Deutéronome 1.35 ; Hébreux 3.17

(j) v30 : Josué 14.6

(k) v34 : Psaume 95.10

(l) v37 : I Corinthiens 10.10 ; Jude 5

(m) v41 : Deutéronome 1.41 et suivants, où ce commandement de l'Éternel est déclaré.

CHAPITRE XV

Ce chapitre a quatre parties.

1. Dieu règle ce qui regarde les gâteaux et les aspersion qui doivent être offerts tant par les Israélites que par les étrangers et il commande d'offrir les prémices de la pâte, versets 1-21.

2. Il prescrit de quelle manière les péchés commis par erreurs devaient être expiés, versets 22-29.

3. Il ordonne qu'on fasse mourir ceux qui pécheraient par fierté, ce qui fut même exécuté alors en la personne d'un homme qui avait amassé du bois un jour de sabbat, versets 30-36.

4. Dieu commande aux Juifs de mettre des bandes ou des franges à leurs habits afin qu'ils se souvinssent toujours de sa loi, versets 37-41.

1. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous entrez au pays où vous devez demeurer et que je vous donne,

3. Et que vous voudrez faire un sacrifice par le feu à l'Éternel, un holocauste ou un autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu ou volontairement ou dans vos fêtes solennelles pour faire une offrande de bonne odeur à l'Éternel, de taureaux ou de menu bétail.

4. Tous ceux qui offriront présenteront pour leur oblation à l'Éternel un gâteau de fleur de farine d'un dixième, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile,

5. Et la quatrième partie d'un hin de vin pour l'aspersion, c'est ce que tu feras sur l'holocauste ou sur quelque autre sacrifice pour chaque agneau.

6. Que si c'est pour un bélier, tu feras un gâteau de deux dixièmes de fleur de farine pétrie avec la troisième partie d'un hin d'huile.

7. Et la troisième partie d'un hin de vin pour l'aspersion que tu offriras en bonne odeur à l'Éternel.

8. Que si tu sacrifies un veau en holocauste ou quelque autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu important, soit pour quelque sacrifice de prospérité que tu offriras à l'Éternel,

9. On offrira avec le veau un gâteau de trois dixièmes de fleur de farine pétrie avec la moitié d'un hin d'huile.

10. Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour l'aspersion en offrande faite par feu de bonne odeur à l'Éternel.

11. On fera de même pour chaque taureau, chaque bélier et chaque petit d'entre les brebis et d'entre les chèvres.

12. Selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi pour chacun, savoir selon leur nombre.

13. Tous ceux qui sont nés au pays feront ces choses de cette manière lorsqu'ils offriront un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

14. Que si un étranger ou quelque autre parmi vous, qui faisant son séjour avec vous dans vos âges, fait un sacrifice par le feu en bonne odeur à l'Éternel, il fera comme vous ferez.

15. O Assemblée, il y aura une même ordonnance pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous, il y aura une même ordonnance perpétuelle d'âge en âge. Il en sera de l'étranger comme de vous en la présence de l'Éternel.

16. Il y aura une même loi et une même règle pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

17. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

18. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où je vous ferai entrer,

19. Et que vous mangerez du pain du pays, vous en offrirez une offrande élevée à l'Éternel.

20. Vous offrirez en offrande élevée un gâteau pour les prémices de votre pâte, vous l'offrirez de la même manière que l'offrande élevée de l'aire.

21. Vous donnerez donc d'âge en âge à l'Éternel une offrande élevée des prémices de votre pâte.

22. Et lorsque vous aurez manqué par erreur et que vous n'aurez pas fait tous ces commandements que l'Éternel a donnés à Moïse,

23. Tout ce que l'Éternel vous a commandé par Moïse, depuis le jour qu'il vous a donné ses commandements et dans la suite, pour vos descendants,

24. S'il arrive que la chose ait été faite par erreur, sans que l'assemblée l'ait su, toute l'assemblée sacrifiera en holocauste en bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau avec son gâteau et son aspersions, selon l'ordonnance et un jeune bouc pour le péché.

25. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël et il leur sera pardonné, parce que c'est une chose arrivée par erreur. Et ils amèneront devant l'Éternel leur offrande qui doit être un sacrifice fait par le feu à l'Éternel et l'offrande pour le péché à cause de leur erreur.

26. Et il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux, parce que cela est arrivé à tout le peuple par erreur.

27. Que si une seule personne pêche par erreur, elle offrira une chèvre de l'année en offrande pour le péché.

28. Et le sacrificateur fera propitiation pour la personne qui aura péché par erreur de ce qu'elle aura péché par erreur devant l'Éternel, afin de faire propitiation pour elle, il lui sera pardonné.

29. Il y aura une même loi pour celui qui aura fait quelque chose par erreur, tant pour celui qui est né au pays des enfants d'Israël que pour l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

30. Mais pour celui qui aura péché par fierté, soit qu'il soit né au pays, soit qu'il soit étranger et qui aura outragé l'Éternel, cette personne-là sera retranchée de son peuple.

31. Car il a méprisé la parole de l'Éternel et il a enfreint son commandement. Cette personne sera donc certainement retranchée, son iniquité sera sur elle.

32. Or les enfants d'Israël étant au désert trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.

33. Et ceux qui le trouvèrent ramassant du bois l'amènèrent à Moïse et à Aaron et à toute l'assemblée.

34. Et ils le mirent en prison, car on n'avait pas encore déclaré ce qu'on lui devait faire.

35. Alors l'Éternel dit à Moïse : On punira de mort cet homme-là et toute l'assemblée le lapidera hors du camp.

36. Toute l'assemblée donc le mena hors du camp et ils le lapidèrent et il mourut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

37. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

38. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur qu'ils se fassent d'âge en âge des bandes aux pans de leurs vêtements et qu'ils mettent sur les bandes des

panes de leurs vêtements un cordon de couleur d'hya-cinthe.

39. Ce cordon sera sur la bande et en le voyant, vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Éternel afin que vous les fassiez et que vous ne suiviez point les pensées de votre cœur et les égarements de vos yeux qui vous font tomber dans l'infidélité.

40. Afin que vous vous souveniez de tous mes commandements et que vous les fassiez et que vous soyez saints devant votre Dieu.

41. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tiré du pays d'Égypte pour être votre Dieu : Je suis l'Éternel votre Dieu.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur la première partie de ce chapitre qui traite des gâteaux, des aspersions, des sacrifices et des offrandes que les Juifs présentaient à Dieu.

L'une est celle que Paul fait dans l'épître aux Hébreux 9.19, où il dit que l'on offrait alors des dons et des sacrifices qui consistaient en des viandes, en des breuvages et en des cérémonies charnelles qui ne pouvaient sanctifier la conscience et qui ne devaient subsister que jusqu'à la venue de Jésus-Christ.

En cela nous devons reconnaître d'un côté la sagesse de Dieu qui avait prescrit ces cérémonies pour s'accommoder à l'état des Juifs et pour leur enseigner les devoirs de la piété et de la reconnaissance envers Dieu et de l'autre l'excellence du culte évangélique et la perfection du sacrifice de Jésus-Christ.

L'autre réflexion est que les étrangers étaient aussi admis à offrir leurs sacrifices, ce qui marquait qu'ils n'étaient pas entièrement exclus de la grâce de Dieu et que le temps viendrait qu'ils seraient reçus dans l'alliance divine.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que quoi que les péchés commis par erreur ne soient pas si grands que ceux que l'on commet volontairement, Dieu les regarde pourtant comme de véritables péchés dont on doit lui demander pardon et se relever par la repentance.

Pour ce qui est des péchés commis par fierté, il paraît qu'ils rendent les hommes beaucoup plus coupables, puisqu'il n'y a point de sacrifices pour ces péchés-là et qu'ils étaient punis de mort, comme on en a un exemple dans cet homme qui fut lapidé pour avoir ramassé du bois un jour de sabbat.

Voilà qui fait voir que les péchés où l'on tombe de propos délibéré et contre les lois expresses de Dieu sont très grands. C'est la réflexion que Paul fait sur ce sujet lorsqu'il dit dans Hébreux X que

si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus de sacrifice pour le péché et que si ceux qui avaient violé la loi de Moïse mourraient sans miséricorde, ceux qui auront méprisé le fils de Dieu souffriront de beaucoup plus terribles peines.

La loi qui concerne les bandes que les Juifs portaient à leurs habits tendait à les faire souvenir de ne s'écarter jamais de ce que Dieu leur avait prescrit et elle nous avertit d'avoir aussi toujours la loi du Seigneur devant les yeux pour y conformer toute notre conduite.

(a) v38 : Deutéronome 22.12 ; Mathieu 23.9

CHAPITRE XVI

Coré, Dathan et Abiram excitent une sédition contre Moïse et Aaron dans le dessein de les dépouiller de leur autorité et de s'élever au sacerdoce, mais Dieu fit périr ces séditeux d'une manière effroyable, versets 1-35.

Ensuite Dieu ordonna qu'on prît les encensoirs de ceux qui s'étaient rebellés contre Moïse et qui avaient été consumés par le feu, au nombre de deux cent cinquante, et qu'on en fit des plaques pour couvrir l'autel des holocaustes, afin que cela servi de mémorial de cet événement, versets 36-40.

Le peuple étant retombé dans le murmure, Dieu en fit périr quatorze mille et sept cents personnes, versets 41-50.

1. Or ^a Coré fils de litshar, fils de Kéhath, fils de Sévi, fit une entreprise avec Dathan et Abiram, enfants d'Éliab et On, fils de Péleth, enfants de Ruben :

2. Et ils s'élevèrent contre Moïse avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël qui étaient des principaux de l'assemblée et qu'on appelait pour tenir le conseil et qui étaient des gens de réputation.

3. Et ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron et ils leur dirent : Qu'il vous suffisse que tous ceux de l'assemblée sont consacrés et que l'Éternel est au milieu d'eux, pourquoi vous élevez-vous par dessus l'assemblée de l'Éternel ?

4. Ce que Moïse ayant entendu, il se prosterna le visage contre terre.

5. Et il parla à Coré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui et il leur dit : Demain matin, l'Éternel donnera à connaître celui qui lui appartient et celui qui est consacré et il fera approcher de lui, même il fera approcher de lui celui qu'il aura choisi.

6. Faites ceci, prenez des encensoirs, Coré et tous ceux qui sont assemblés avec lui,

7. Et demain mettez-y du feu et mettez-y du parfum devant l'Éternel et l'homme que l'Éternel aura choisi sera celui qu'il a consacré, enfants de Lévi, qu'il vous suffise.

8. Moïse dit encore à Coré : Écoutez maintenant enfants de Lévi.

9. Est-ce trop peu de chose pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, vous faisant approcher de lui pour être employé au service du pavillon de l'Éternel et pour assister devant l'assemblée afin de faire le service pour eux ?

10. Et qu'il t'ait fait approcher et tous tes frères, les enfants de Lévi avec toi, que vous recherchiez encore le sacerdoce ?

11. C'est pourquoi et toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, vous vous êtes assemblés contre l'Éternel. Car qui est Aaron que vous murmuriez contre lui ?

12. Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, enfants d'Éliab, qui répondirent : Nous n'y monteront point.

13. Est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulaient le lait et le miel pour nous faire mourir dans ce désert que tu veuilles même dominer sur nous ?

14. Et nous as-tu fait venir au pays où coulent le lait et le miel et nous as-tu donné quelque héritage de champs ou de vignes ? Crèveras-tu les yeux de ces gens ? Nous n'y monterons point.

15. Alors Moïse fut fort indigné et il dit à l'Éternel : Ne regarde point à leur offrande, je n'ai pas pris d'eux un seul âne et je n'ai point fait de mal à aucun d'eux.

16. Puis Moïse dit à Coré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain devant l'Éternel, toi, dis-je, et ceux-ci, qu'Aaron aussi s'y trouve.

17. Et prenez chacun vos encensoirs et mettez-y du parfum et que chacun présente devant l'Éternel son encensoir qui feront deux cent cinquante encensoirs et toi et Aaron, ayez aussi chacun votre encensoir.

18. Ils prirent donc chacun son encensoir et ils y mirent du feu et ensuite du parfum et ils se tinrent à l'entrée du tabernacle d'assignation, Moïse et Aaron s'y tinrent aussi.

19. Et Coré fit assembler contre eux toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et la gloire de l'Éternel se fit voir à toute l'assemblée.

20. Puis l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

21. Séparez-vous du milieu de cette assemblée et je les consumerai en un moment :

22. Et ils se prosternèrent le visage contre terre et dirent : Ô Dieu fort, Dieu des esprits de toute chair, un seul homme a péché et te mettras-tu dans une si grande colère contre toute l'assemblée ?

23. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

24. Parle à l'assemblée et dis-lui : Retirez-vous d'autour des tentes de Coré, Dathan et Abiram.

25. Moïse donc se leva et s'en alla vers Dathan et Abiram et les anciens d'Israël le suivirent.

26. Et il parla à l'assemblée disant : Retirez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchants hommes et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés.

27. Ils se retirèrent donc d'auprès des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes avec leurs femmes, leurs enfants et leurs familles.

28. Et Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que l'Éternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses et que je n'ai rien fait de moi-même.

29. Si ces gens-là meurent comme tous les hommes meurent et qu'ils sont punis comme tous les hommes le sont, l'Éternel ne m'a point envoyé.

30. Mais si l'Éternel crée une chose toute nouvelle et que la terre ouvre sa bouche et les engloutisse avec tout ce qui leur appartient et qu'ils descendent vivant dans le gouffre, alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité l'Éternel

31. Et dès qu'il eût achevé de prononcer ces paroles, le terre qui était sous eux se fendit.

32. Et la terre s'entrouvrant ^b les engloutit avec leurs maisons et tous les hommes qui étaient à Coré et tout leur bien.

33. Ils descendirent donc eux et tous ceux qui leur appartenaient vivants dans le gouffre et la terre les couvrit et ainsi ils périrent du milieu de l'assemblée.

34. Et tout Israël qui était autour d'eux s'enfuit à leur cri, car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse.

35. Et le feu sortit de la part de l'Éternel et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.

36. Après cela, l'Éternel parla à Moïse disant :

37. Dis à Éléazar fils d'Aaron sacrificateur qu'il ramasse les encensoirs du milieu de l'embrasement et qu'on en jette le feu loin, car ils sont consacrés.

38. Savoir les encensoirs de ceux qui ont péché sur leurs âmes et qu'on en fasse des plaques larges pour couvrir l'autel, puisqu'ils les ont offerts devant l'Éternel ils seront consacrés et ils seront pour signe aux enfants d'Israël.

39. Ainsi Éléazar sacrificateur prit les encensoirs d'airain que ceux qui furent brûlés avaient présentés et on en fit des plaques pour couvrir l'autel.

40. C'est un mémorial aux enfants d'Israël afin que nul étranger qui n'est point de la race d'Aaron ne s'approche pour faire le parfum en la présence de l'Éternel et qu'il ne soit comme Coré et comme ceux qui s'assemblèrent avec lui, ainsi que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

41. Or dès le lendemain toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron disant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Éternel.

42. Et il arriva, comme l'assemblée se formait contre Moïse et contre Aaron, qu'ils regardèrent vers le tabernacle d'assignation et voici la nuée le couvrit et la gloire de l'Éternel apparut.

43. Moïse donc et Aaron vinrent devant le tabernacle d'assignation.

44. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

45. Ôtez-vous du milieu de cette assemblée et je les consumerai en un moment. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre.

46. Puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir et mets-y du feu de dessus l'autel, mets-y aussi du parfum et va promptement à l'assemblée et fais propitiation pour eux. Car une grande colère est partie de devant l'Éternel. La plaie a commencé.

47. Et Aaron prit l'encensoir comme Moïse lui avait dit et il courut au milieu de l'assemblée et voici

la plaie avait déjà commencé sur le peuple, alors il mit du parfum et il fit propitiation pour le peuple.

48. Et comme il se tenait entre les morts et les vivants, la plaie fut arrêtée.

49. Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts pour le fait de Coré.

50. Et Aaron retourna vers Moïse à l'entrée du tabernacle d'assignation après que la plaie fut arrêtée.

RÉFLEXIONS

C'est une histoire remarquable que celle de la sédition que Coré, Dathan et Abiram excitèrent contre Moïse et Aaron et la punition que Dieu fit de ces gens-là et de ceux qui s'étaient joints à eux, les uns ayant été engloutis dans la terre et les autres dévorés par le feu du ciel. Cette terrible vengeance qui tendait à soutenir l'autorité de Moïse et d'Aaron fait voir que chacun doit demeurer dans sa vocation et se soumettre à l'ordre que Dieu a établi, que personne ne doit s'attribuer l'honneur et les fonctions du ministère sacré, à moins d'y être appelé de Dieu et que ceux qui troublent la société civile ou l'ordre de l'église en s'élevant contre les personnes que Dieu a établies en autorité s'élèvent contre Dieu lui-même et s'exposent à sa vengeance.

On voit après cela dans cette histoire que Moïse tâcha d'adoucir et d'apaiser les séditeux et qu'il détourna par ses prières la colère de Dieu qui était allumée contre toute l'assemblée, en quoi ce grand prophète donna des marques de sa douceur et de sa charité envers ceux qui s'étaient soulevés contre lui. C'est ainsi qu'au lieu de nous aigrir et de souhaiter du mal à ceux qui nous en font, nous devons travailler à les ramener et prier Dieu pour eux.

Le peuple, au lieu de profiter de ce qui venait d'arriver à ces séditeux murmura dès le lendemain contre Moïse et Aaron et tomba dans une nouvelle révolte, par où il s'attira une punition plus terrible et plus générale que la précédente. C'est là l'exemple d'une stupidité inconcevable dans ce peuple et ce qui lui arriva fait voir que quand on ne profite pas des premiers châtiments de Dieu, il en envoie de plus grands et il ne punit pas seulement ceux qui sont les auteurs des désordres et des scandales, mais il punit aussi ceux qui se laissent entraîner au mal par les sollicitations ou par les mauvais exemples des autres.

Au reste, il faut considérer que ces jugements si sévères étaient nécessaires pour contenir dans la crainte et dans le devoir un peuple tels que les Israélites.

(a) v1 : Ci-dessous 26.9 et 27.3 ; Jude 11

(b) v32 : Ci-dessous 26.10 et 27.3 ; Deutéronome 11.6

CHAPITRE XVII

Dieu confirme par un miracle le choix qu'il avait fait d'Aaron et de sa famille pour exercer le sacerdoce, versets 1-11,

et le peuple reconnaît la faute qu'il avait commise en s'élevant contre Aaron, versets 12-13.

Après cela, l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et prends une verge de chacun d'eux, selon la maison de leurs pères, savoir douze verges de tous ceux qui sont les principaux d'entre eux, selon la maison de leurs pères et tu écriras le nom de chacun sur sa verge.

3. De plus tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi, car il y aura une verge pour chaque chef de maison de leurs pères.

4. Et tu les poseras au tabernacle d'assignation devant le témoignage où j'ai accoutumé de me trouver avec vous.

5. Et il arrivera que la verge de l'homme que j'aurai choisi fleurira et je ferai cesser les murmures des enfants d'Israël lesquels ils murmurent contre vous.

6. Quand Moïse eut parlé aux enfants d'Israël, tous les principaux d'entre eux lui donnèrent selon la maison de leurs pères, chacun une verge : ainsi il y eut douze verges. Or la verge d'Aaron fut mise parmi leurs verges.

7. Et Moïse mit les verges devant l'Éternel dans le tabernacle du témoignage.

8. Et il arriva dès le lendemain que Moïse étant entré au tabernacle du témoignage, voici la verge d'Aaron avait fleuri pour la maison de Lévi et elle avait jeté des fleurs, produits des boutons et muri des amandes.

9. Alors Moïse tira dehors de devant l'Éternel toutes les verges et les porta à tous les enfants d'Israël et les ayant vues, ils retirèrent chacun leurs verges.

10. Après cela, l'Éternel dit à Moïse : ^a Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage pour être gardée comme un signe aux enfants rebelles et tu feras cesser leurs murmures contre moi et ainsi ils ne mourront point.

11. C'est ce que fit Moïse, il fit comme l'Éternel le lui avait commandé.

12. Et les enfants d'Israël parlèrent à Moïse disant : Voici, nous défailons, nous sommes perdus, nous sommes tous perdus.

13. Quiconque s'approche du pavillon de l'Éternel mourra, serrons-nous tous entièrement consumés ?

RÉFLEXIONS

Dieu, après avoir soutenu la ministère d'Aaron par la punition de ceux qui s'étaient élevés contre lui, comme cela est rapporté dans le chapitre précédent, voulut confirmer encore la vocation d'Aaron par un nouveau miracle qui dut faire beaucoup d'impression sur le peuple d'Israël. Il voulut outre cela que la verge d'Aaron qui avait fleuri fut conservée dans le tabernacle et dans le lieu très saint, afin que la mémoire de cet événement fut perpétuée.

Apprenons d'ici que l'on ne peut sans péché résister à l'ordonnance divine, qu'il faut se soumettre

à ceux que Dieu a établis dans son église pour la conduire et qu'il n'est permis à personne de s'opposer à eux et d'usurper les fonctions de leurs charges, ni en général de troubler l'ordre que Dieu a voulu qui régnât dans la société religieuse et dans la civile.

(a) v10 : Hébreux 9.4

CHAPITRE XVIII

Dieu ordonne que les Lévites seraient joints aux sacrificateurs pour le service du tabernacle, versets 1-7

et il règle leur subsistance en cette manière, c'est qu'ils ne possèderaient aucun fond, mais que les sacrificateurs auraient pour eux et pour leurs familles les offrandes, les prémices et les autres choses qui étaient offertes dans le tabernacle, versets 8-20

et que les Lévites auraient les dîmes à condition qu'ils donneraient la dîme de ces dîmes aux sacrificateurs, versets 21-32.

Alors l'Éternel dit à Aaron : Toi et tes fils et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire et toi et tes fils avec toi vous porterez l'iniquité de votre sacerdoce. ¹

2. Fais aussi approcher de toi tes frères, savoir la tribu de Lévi qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient joints et qu'ils te servent, mais pour toi et tes fils avec toi, vous servirez devant le tabernacle du témoignage.

3. Ils garderont tout ce que tu leur ordonneras de garder et ce qu'il faut garder de tout le tabernacle, mais ils n'approcheront point des vaisseaux du sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent et que vous ne mouriez avec eux.

4. Ils te seront donc joints et ils garderont tout ce qu'il faut garder au tabernacle d'assignation pour le service du tabernacle et nul étranger n'approchera de vous.

5. Mais vous prendrez garde à ce qu'il faut faire au sanctuaire et à ce qu'il faut faire à l'autel, afin qu'il n'y ait plus d'indignation sur les enfants d'Israël.

6. Car pour moi, voici, j'ai pris vos frères les Lévites du milieu des enfants d'Israël, ils vous sont donnés en pur don pour l'Éternel afin qu'ils soient employés au service du tabernacle d'assignation.

7. Mais pour toi et tes fils avec toi, vous ferez la charge de votre sacerdoce en tout ce qui concerne l'autel et ce qui est au dedans du voile et vous y ferez le service. J'établis votre sacerdoce en office de pur don, c'est pourquoi si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

8. L'Éternel dit encore à Aaron : Voici, je t'ai donné en garde mes offrandes élevées, savoir de toutes les choses consacrées par les enfants d'Israël, je te les ai données et à tes enfants par une ordonnance perpétuelle, à cause de l'onction.

9. Ceci t'appartiendra d'entre les choses tout à fait sacrées qui ne sont point brûlées, savoir toutes leurs

offrandes, soit de tous leurs gâteaux, soit de tous leurs sacrifices pour le péché, soit de tous sacrifices pour le délit qu'ils m'apporteront, ce sont des choses tout à fait sacrées pour toi et pour tes enfants.

10. Tu les mangeras dans le lieu très saint, tout mâle en mangera, ce te sera une chose sacrée.

11. Ceci aussi t'appartiendra, savoir les offrandes élevées qu'ils donneront de toutes les offrandes tournées des enfants d'Israël, je te les ai données et à tes fils et à tes filles avec toi par une ordonnance perpétuelle, quiconque sera net en ta maison en mangera.

12. Je t'ai donné aussi les prémices qu'ils offriront à l'Éternel, savoir tout le meilleur de l'huile et tout le meilleur du moût et du froment.

13. Les premiers fruits de toutes les choses que la terre produira et qu'ils apporteront à l'Éternel t'appartiendront, quiconque sera net dans ta maison en mangera.

14. Tout interdit ² en Israël t'appartiendra.

15. Tout ce qui naît le premier de toute chair qu'ils offriront à l'Éternel, tant des hommes que des bêtes t'appartiendra, mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l'homme, on rachètera aussi le premier-né de la bête souillée.

16. Et on rachètera les premiers-nés des hommes qui doivent être rachetés, depuis l'âge d'un mois, selon l'estimation que tu feras qui sera de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, ^a qui est de vingt oboles.

17. Mais on ne rachètera point le premier-né de la vache, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre, car ce sont des choses sacrées. Tu répandras leur sang sur l'autel et tu feras fumer leur graisse, c'est un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

18. Et leur chair t'appartiendra, comme la poitrine qu'on tourne et qu'on élève et comme l'épaule droite.

19. Je t'ai donné toutes les offrandes élevées des choses sacrées que les enfants d'Israël offriront à l'Éternel, à toi et à tes fils et à tes filles avec toi par une ordonnance perpétuelle, c'est une alliance très ferme pour toujours devant l'Éternel pour toi et pour ta postérité avec toi.

20. Puis l'Éternel dit à Aaron : Tu n'auras point d'héritage en leur pays, tu n'aura point de portion parmi eux, ^b je suis ta portion et ton héritage au milieu des enfants d'Israël.

21. Et pour ce qui est des enfants de Lévi, voici je leur ai donné pour héritage toutes les dîmes d'Israël pour le service auquel ils sont employés qui est le service du tabernacle d'assignation.

22. Et les enfants d'Israël n'approcheront point du tabernacle d'assignation de peur qu'ils ne soient coupables de péché et qu'ils ne meurent.

23. Mais les Lévites s'emploieront au service du tabernacle d'assignation et ils porteront les péchés du peuple, cette ordonnance sera perpétuelle d'âge en âge et ils ne posséderont point d'héritage parmi les enfants d'Israël.

24. Car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dîmes des enfants d'Israël qu'ils offriront à l'Éternel en offrande élevée. C'est pourquoi j'ai dit d'eux qu'ils n'auront point d'héritage parmi les enfants d'Israël.

25. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

26. Tu parleras aussi aux Lévites et tu leur diras : Quand vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai données à prendre d'eux pour votre héritage, vous offrirez de ces dîmes l'offrande élevée de l'Éternel, savoir la dîme de la dîme.

27. Et votre offrande élevée vous sera allouée comme le froment qui est pris de l'aire et comme l'abondance de la cuve.

28. Ainsi vous offrirez l'offrande élevée de l'Éternel de toutes vos dîmes que vous aurez reçues des enfants d'Israël et vous en donnerez de chacune l'offrande élevée de l'Éternel à Aaron sacrificateur.

29. Vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Éternel de toutes les choses qui vous sont données, de tout ce qu'il y a de meilleur pour consacrer la dîme prise de la dîme même.

30. Et tu leur diras : Quand vous aurez offert en offrande élevée le meilleur de la dîme, il sera alloué aux Lévites comme le revenu de l'aire et comme le revenu de la cuve.

31. Et vous en mangerez en tout lieu, vous et vos familles, car c'est votre salaire pour le service que vous rendez au tabernacle d'assignation.

32. Et vous ne serez point coupables de péché quand vous aurez offert ce qu'il y aura de meilleur en offrande élevée et vous ne profanerez point les choses sacrées des enfants d'Israël et vous ne mourrez point.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait réglé les fonctions des sacrificateurs et celles des Lévites et pourvu à leur subsistance. La tribu de Lévi n'avait point de portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, mais elles avaient pour son partage les dîmes de tout le pays et outre cela, les sacrificateurs avaient leur part dans les sacrifices et dans les offrandes avec la dîme des dîmes. Par ce moyen les ministres de la religion subsistaient commodément et honorablement, sans être distrait dans leurs fonctions.

Cela prouve que l'église chrétienne doit entretenir ceux qui y exercent le ministère sacré, comme l'apôtre Paul l'enseigne lorsqu'il dit :

Ceux qui s'occupent des choses sacrées vivent de ce qui est sacré et ceux qui participent à l'autel participent à l'autel, de même aussi Dieu a ordonné que ceux qui servent à l'Évangile vivent de l'Évangile.

(a) v16 : Exode 30.13 ; Lévitique 27 ; Ci-dessus 3.47 ; Ézéchiel 45.12
(b) v20 : Deutéronome 10.9 et 18.2 ; Ézéchiel 44.28

(1) v1 : Vous serez responsables des péchés qui se commettront dans le sanctuaire et dans le service divin, par votre faute.

(2) v14 : Ou tout ce qui sera dévoué à Dieu.

CHAPITRE XIX

Ce chapitre contient les cérémonies qui se pratiquaient dans le sacrifice d'une vache rousse que l'on brûlait pour faire avec ses cendres une eau dont on faisait aspersion sur ceux qui étaient souillés afin de les purifier.

L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron disant :

2. C'est ici une ordonnance de la loi que l'Éternel à commandée d'observer disant : Parle aux enfants d'Israël et qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, qui n'ait point de défaut et qui n'ai point porté de joug.

3. Et vous la donnerez à Éléazar sacrificateur qui la mènera hors du camp et on l'égorgera en sa présence.

4. Ensuite Éléazar sacrificateur ^a prendra de son sang avec son doigt et il fera sept fois aspersion du sang vers le devant du tabernacle d'assignation,

5. Et on brûlera la jeune vache en sa présence, on brûlera sa peau, sa chair et son sang avec ses excréments.

6. Et le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoiis et il les jettera dans le feu où l'on brûlera la jeune vache.

7. Puis le sacrificateur lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau et après cela il rentrera au camp et le sacrificateur sera souillé jusqu'au soir.

8. Et celui qui l'aura brûlée lavera ses vêtements d'eau, il lavera aussi son corps avec de l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

9. Et un homme qui sera pur ramassera les cendres de la jeune vache et il les mettra hors du camp en un lieu net et elles seront gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau d'aspersion, c'est une purification pour le péché.

10. Et celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache lavera ses vêtements et il sera souillé jusqu'au soir et ce sera une ordonnance perpétuelle aux enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

11. Celui qui touchera un corps mort de quelque personne que ce soit sera souillé sept jour.

12. Il se purifiera donc avec cette eau-là le troisième jour et au septième jour il sera pur, que s'il ne se purifie pas au troisième jour et au septième jour, il ne sera point pur.

13. Tout homme qui aura touché le corps mort de quelque personne qui sera morte et qui ne sera point purifié a souillé le pavillon de l'Éternel, aussi une telle personne sera retranchée d'Israël, car il sera souillé, parce que l'eau d'aspersion n'aura pas été répandue sur lui. Sa souillure demeure encore sur lui.

14. C'est ici la loi : Quand un homme sera mort en quelque tente, quiconque entrera dans la tente et tout ce qui sera dans la tente sera souillé sept jours.

15. Et tout vaisseau découvert sur lequel il n'y a point de couvercle attaché sera souillé.

16. Et quiconque touchera dans les champs un homme, qui aura été tué par l'épée ou quelque mort ou quelque os d'homme ou un sépulcre sera souillé sept jours.

17. Et on prendra pour celui qui sera souillé de la poudre de la jeune vache brûlée pour le péché et on la mettra dans un vaisseau et de l'eau vive par dessus.

18. Et un homme qui sera pur prendra de l'hysope et l'ayant trempé dans l'eau et il en fera aspersion sur la tente et sur tous les vaisseaux et sur toutes les personnes qui auront été là et sur celui qui aura touché l'os ou l'homme tué ou le mort ou le sépulcre.

19. Cet homme donc qui sera pur en fera aspersion sur celui qui sera souillé au troisième jour et au septième et il le purifiera le septième, puis il lavera ses vêtements et il se lavera d'eau et le soir il sera pur.

20. Mais l'homme qui sera souillé et qui ne se purifiera point, cette personne sera retranchée du milieu de l'assemblée parce qu'il aura souillé le sanctuaire de l'Éternel et l'eau d'aspersion n'ayant pas été répandue sur lui, il est souillé.

21. Et ceci leur sera une ordonnance perpétuelle et celui qui aura fait aspersion de l'eau lavera ses vêtements et quiconque aura touché de l'eau d'aspersion sera souillé jusqu'au soir.

22. Et tout ce que l'homme souillé touchera sera souillé et la personne qui le touchera sera souillée jusqu'au soir.

RÉFLEXIONS

Voici la réflexion que l'apôtre Paul fait dans l'épître aux Hébreux sur ce qui est dit dans ce chapitre :

Que si le sang des taureaux et des boucs et la cendre de la génisse dont on faisait aspersion purifiait ceux qui étaient souillés à l'égard de la pureté de la chair, le sang de Christ purifiera beaucoup plus la conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant, Hébreux IX. 13-14.

À quoi il faut ajouter que si Dieu avait prescrit aux Juifs sous peine de mort de se purifier par les cérémonies qui sont ici prescrites, ceux qui négligent de nettoyer leurs âmes des véritables souillures, qui sont celles du péché, peuvent encore moins avoir aucune communion avec lui.

(a) v4 : Hébreux 9.13

CHAPITRE XX

Il faut savoir que ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva sur la fin des 40 ans que le peuple d'Israël passa dans le désert.

Moïse rapporte ici la mort de Marie sa sœur, verset 1.

2. Le miracle de l'eau que Dieu fit sortir d'un rocher pour apaiser les murmures du, peuple et ce qui arriva alors à Moïse et Aaron, versets 2-13.

3. Le refus que les Iduméens firent de donner passage aux Israélites, versets 14-21

et enfin la mort d'Aaron à qui son fils succéda, versets 22-29.

1. Or les enfants d'Israël et toute l'assemblée arrivèrent au désert de Tsin, au premier mois et le peuple s'arrêta à Kadès et Marie mourut là et elle y fut ensevelie.

2. Et n'y ayant point d'eau pour l'assemblée, ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron.

3. Et le peuple contesta avec Moïse et ils lui dirent : Plût à Dieu que nous fussions morts quand nos frères moururent devant l'Éternel.

4. ^a Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert pour y mourir avec nos bêtes ?

5. Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte pour nous amener en ce méchant lieu qui n'est point un lieu pour semer, ni pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers et où même il n'y a point d'eau pour boire ?

6. Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et ils tombèrent sur leur visage et la gloire de l'Éternel leur apparut.

7. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

8. Prends la verge et fais convoquer l'assemblée, toi et Aaron ton frère et parlez au rocher en leur présence et il donnera ses eaux, ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher et tu donneras à boire à l'assemblée et à leurs bêtes.

9. Moïse donc prit la verge de devant l'Éternel comme il lui avait commandé.

10. Et Moïse et Aaron firent convoquer l'assemblée devant le rocher et il leur dit : Vous rebelles, écoutez maintenant : ^b Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ?

11. Puis Moïse leva sa main et frappa de sa verge le rocher deux fois, alors les eaux sortirent en abondance et l'assemblée but et leur bêtes.

12. Après l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi ^c pour me sanctifier devant les enfants d'Israël aussi, vous n'introduirez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné.

13. Ce sont là les eaux de contestation pour lesquelles les enfants d'Israël débattirent contre l'Éternel et il se sanctifia en eux.

14. Puis Moïse envoya des ambassadeurs de Kadès au roi d'Édom pour lui dire : Ainsi a dit ton frère Israël : Tu sais tout le travail que nous avons eu,

15. Comment nos pères descendirent en Égypte où nous avons demeuré longtemps et comment les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères.

16. Et nous avons crié à l'Éternel qui, ayant entendu nos cris, a envoyé l'ange et nous a tiré d'Égypte. Or voici, nous sommes à Kadès, ville qui est au bout de tes frontières.

17. Je te prie que nous passions par ton pays, nous ne passerons point par les champs, ni par les vignes et nous ne boirons point de l'eau d'aucun

puits, nous marcherons par le chemin royal, nous ne nous détournerons ni à droite, ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

18. Mais le roi d'Édom lui dit : Ne passe point par mon pays de peur que je ne sorte en armes contre toi.

19. Les enfants d'Israël lui répondirent : Nous monterons par le grand chemin et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je te les payerai. Permets-moi seulement d'y prendre mon passage.

20. Mais le roi d'Édom lui dit : Tu n'y passeras point. Et sur cela il sortit avec une grande multitude et à main armée pour aller à sa rencontre.

21. Ainsi Édom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontières, c'est pourquoi Israël se détourna de son pays.

22. ^d Et les enfants d'Israël et toute l'assemblée étant partis de Kadès vinrent en la montagne de Hor.

23. Alors l'Éternel parla à Moïse et à Aaron en la montagne de Hor près des frontières du pays d'Édom disant :

24. Aaron sera recueilli vers ses peuples, car il n'entrera point au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement aux eaux de contestation.

25. ^e Prends donc Aaron et Éléazar son fils et fais les monter sur la montagne de Hor.

26. Puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements et fais-en revêtir Éléazar son fils et Aaron sera recueilli vers ses pères et il mourra là.

27. Moïse fit donc comme l'Éternel lui avait commandé et ils montèrent sur la montagne de Hor à la vue de toute l'assemblée.

28. Et Moïse fit dépouiller Aaron de ses vêtements et en fit revêtir Éléazar son fils, puis Aaron mourut là sur le haut de la montagne et Moïse et Éléazar descendirent de la montagne.

29. ^f Et toute l'assemblée, savoir toute la maison d'Israël, voyant qu'il était mort le pleurèrent pendant trente jours.

RÉFLEXIONS

Moïse nous apprend dans ce chapitre que les Israélites, après tant de grâces qu'ils avaient reçues de Dieu et tant de châtements que Dieu leur avait envoyés, murmurèrent au désert de Tsin et que cependant, le Seigneur par un effet de sa bonté, leur donna de l'eau d'une manière miraculeuse. C'est ainsi que les hommes s'endurcissent et qu'ils ne profitent ni des grâces de Dieu ni de ses châtements et que Dieu, par un effet de sa miséricorde, ne laisse pas de les supporter et de leur faire du bien.

Nous avons vu ensuite que Moïse et Aaron furent exclus du pays de Canaan pour n'avoir pas fait paraître assez de foi dans cette rencontre, quoi qu'ils eussent déjà fait un miracle semblable à Réphidim, Exode 17.5-6. Dieu punit le défaut de foi même dans les fidèles et quoi qu'il leur pardonne leurs infirmités, il ne les exempte pas toujours des peines temporelles, ce qu'il fait pour leur propre salut et pour servir d'exemple aux autres.

Le refus que les Iduméens occidentaux firent de laisser passer le peuple d'Israël par leur pays, quoi qu'ils descendissent des patriarches par Ésaü frère de Jacob, marque que les Iduméens regardaient dès lors les Israélites avec jalousie. Dans la suite, les Iduméens furent presque toujours les ennemis du peuple de Dieu. Cependant, les Israélites ne leur firent pas la guerre dans cette occasion parce qu'ils les regardaient comme leurs frères et que Dieu avait donné aux Iduméens le pays qu'ils possédaient.

- (a) v4 : Exode 17.4
 (b) v10 : Exode 17.6 ; Deutéronome 32.51 ; Psaumes 78.15 et 105.41 ; I Corinthiens 10.4
 (c) v12 : Deutéronome 1.37
 (d) v22 : Ci-dessus 33.37
 (e) v25 : Ci-dessous 33.38 ; Deutéronome 32.50
 (f) v29 : Deutéronome 10.6

CHAPITRE XXI

On voit ici le commencement des guerres des Israélites contre les Cananéens.

La première fut celle qu'ils firent au roi Harad, lequel ils vainquirent, versets 1-3.

Ensuite, Moïse rapporte les murmures du peuple d'Israël et la punition que Dieu en fit par le moyen des serpents brûlants, versets 4-9.

Après cela, le peuple ayant passé par divers lieux vainquit Sihon roi des Amorrhéens et Hog roi de Basçan, versets 10-35.

1. Quand le roi de Harad, Cananéen, qui habitait vers le Midi apprit qu'Israël venait par le chemin des espions, il combattit contre Israël et il en emmena des prisonniers.

2. Alors Israël fit un vœu à l'Éternel, disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit.

3. Et l'Éternel exauça la voix d'Israël et il livra entre ses mains les Cananéens qu'il détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes et il nomma le lieu Horma¹.

4. Puis ils partirent de la montagne de Hor tirant vers la Mer Rouge pour faire le tour du pays d'Édom et le peuple perdit courage par le chemin.

5. Le peuple donc parla contre Dieu et contre Moïse et dit : Pourquoi nous as-tu fais monter hors d'Égypte, pour mourir dans ce désert ? Car il n'y a point de pain, ni d'eau et notre âme est ennuyée de ce pain si léger.

6. Et l'Éternel envoya sur le peuple des^a serpents brûlants qui mordaient tellement le peuple qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël.

7. Alors le peuple vint vers Moïse et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi, prie l'Éternel et qu'il ôte de dessus nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple.

8. Et l'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant et mets-le sur une perche et il arrivera que qui-conque sera mordu et le regardera sera guéri.

9.^b Et Moïse fit un serpent d'airain et il le mit sur une perche et il arriva que quand quelque serpent

avait mordu un homme, il regardait le serpent d'airain et il était guéri.

10.^c Depuis les enfants d'Israël partirent et campèrent à Oboth.

11. Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hijéhabarim, au désert qui est vis-à-vis de Moab vers le soleil levant.

12. Puis étant partis de là, ils campèrent vers le torrent de Zered.

13. Et étant partis de là, ils campèrent au deçà d'Arnon qui est au désert et qui sort des confins de l'Amorrhéens : (^d car Arnon est la frontière entre les Moabites et les Amorrhéens.

14. C'est pourquoi il est dit au livre des batailles de l'Éternel, Vaheb en Suphah et les torrents en Arnon.

15. Et le cours des torrents qui tend vers le lieu où Har est située et qui se rend aux frontières de Moab).²

16. Et de là ils vinrent à Béer. C'est le puits dont l'Éternel dit à Moïse : Assemble le peuple et je leur donnerai de l'eau.

17. Alors Israël chanta ce cantique : Que le puits monte : Chantez -lui en vous répondant les uns les autres.

18. C'est le puits que les seigneurs ont creusé, que les principaux du peuple avec le législateur³ ont creusé avec leurs bâtons. Et du désert ils vinrent à Mattana.

19. Et de Mattana à Nahaliel et de Nahaliel à Bamoth ;

20. Et de Bamoth à la vallée qui est au territoire de Moab, au sommet de Pisga et qui regarde vers Jescimon.

21.^e Puis Israël envoya des ambassadeurs à Sihon le roi des Amorrhéens pour lui dire :

22. Permets que je passe par ton pays, nous ne nous détournerons point dans les champs, ni dans les vignes et nous ne boirons point les eaux de tes puits, mais nous marcherons par le chemin royal jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

23. Mais Sihon ne permit point qu'Israël passât ses frontières et il rassembla tout son peuple et il sortit contre Israël au désert et il vint jusqu'à Jahats et il combattit contre Israël.

24.^f Mais Israël le fit passer au fil de l'épée et conquit son pays, depuis Arnon jusqu'à Jabbok et jusqu'aux enfants de Hammon, car la frontière des enfants de Hammon était forte.

25. Et Israël prit toutes les villes qui étaient là et habita dans toutes les villes des Amorrhéens à Hesçbon et dans toutes les villes de son ressort.

26. Or Hesçbon était la ville de Sihon, roi des Amorrhéens qui avait le premier fait la guerre au roi de Moab et avait pris sur lui tout son pays jusqu'à Arnon.

27. C'est pourquoi on dit en proverbe : Venez à Hesçbon, que la ville de Sihon soit bâtie et rétablie.

28. Car le feu est sorti de Hesçbon, la flamme de la ville de Sihon, elle a consumé Har des Moabites et les seigneurs de Bamoth à Arnon.

29. Malheur à toi, Moab, peuple de Kémos ⁴ tu es perdu, il a livré captifs ses fils qui se sauvaient et ses filles à Sihon roi des Amorrhéens.

30. Nous les avons défaits à coups de flèches : Hesçon est périé jusqu'à Dibon, nous les avons désolés jusqu'à Nophah qui s'étend jusqu'à Médeba.

31. Israël donc habita dans les terres des Amorrhéens.

32. Après cela, Moïse ayant envoyé des gens pour épier Jahzer, ils prirent les villes de son ressort et ils en dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.

33. Puis ils ^g tournèrent et montèrent par le chemin de Basçan et Hog roi de Basçan sortit en bataille pour les rencontrer à Edréhi, lui et tout son peuple.

34. Alors l'Éternel dit à Moïse : Ne le craint point, car je l'ai livré entre tes mains et tout son peuple et son pays : ^h Tu lui feras comme tu as fais à Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçon.

35. Ils le battirent donc lui et ses enfants et tout son peuple, tellement qu'il ne lui en resta pas un seul et ils possédèrent son pays.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. On voit dans les victoires que les Israélites remportèrent sur le roi de Harad, sur Sihon roi des Amorrhéens et sur Hog roi de Basçan que les promesses de Dieu avait faites aux enfants d'Israël de leur donner le pays de Canaan commençait à s'accomplir du vivant de Moïse.

2. L'histoire des serpents brûlants nous fait voir d'un côté que les Israélites retombant toujours dans le murmure attiraient par ce moyen sur eux de nouvelles punitions et que par toutes ces plaies Dieu faisait périr peu à peu toute la génération qui était sortie d'Égypte et qui ne devait pas entrer dans le pays de Canaan,

d'un autre côté, la manière merveilleuse dont Dieu guérit les enfants d'Israël de la morsure des serpents par le moyen du serpent d'airain devait convaincre ce peuple que c'était Dieu qui avait envoyé ces serpents brûlants et que c'était lui qui les délivrait de cette plaie.

Au reste, cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ces paroles de notre Seigneur :

Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle, Jean 3.14-15.

et ce que l'apôtre Paul dit dans I Corinthiens 10.9 *que nous ne devons pas tenter Dieu comme les Israélites le tentèrent, lesquels périrent par les serpents.*

(a) v6 : I Corinthiens 10.9

(b) v9 : II Rois 18.4 ; Jean 3.14

(c) v10 : Ci-dessous 33.43 et suivants.

(d) v13 : Juges 11.18

(e) v21 : Deutéronome 2.26 ; Juges 11.19

(f) v24 : Deutéronome 2.32 et 29.2 ; Josué 24.8 ; Psaume 136.19 ; Amos 2.9

(g) v33 : Deutéronome 3.1 et 2-9.17

(h) v34 : Psaume 136.20

(1) v3 : C'est-à-dire : interdit ou anathème.

(2) v14 et 15 : Le sens de ces versets, qui sont très obscurs et qui ont été traduits et expliqués en diverses manières, est en général que tout ce pays-là, jusqu'au torrent d'Arnon et à Har qui était une des principales villes des Moabites, avait été subjugué auparavant par les Amorrhéens, comme cela est dit ci-dessous aux versets 26, 27, 28 et 29. Mais les enfants d'Israël vainquirent Sihon roi des Amorrhéens et prirent Hesbon qui était sa capitale et tout son pays.

(3) v18 : Moïse, voyez le verset 16 et Deutéronome 33.21

(4) v29 : Kémos était le nom de l'idole que les Moabites adoraient.

CHAPITRE XXII

Balak roi des Moabites, alarmé des victoires des enfants d'Israël, envoie chercher Balaam pour les maudire, ce que Balaam refusa d'abord de faire parce que Dieu le lui défendit, versets 1-14.

Mais ce roi l'ayant envoyé quérir une seconde fois, Balaam, tenté par les promesses de Balak, demanda à Dieu ce qu'il devait faire, Dieu ne l'empêcha pas d'aller vers le roi des Moabites, versets 15-21,

mais pour lui faire comprendre que ce voyage lui déplaisait, il fit parler l'ânesse que Balaam montait et il envoya un ange qui s'opposa à son passage, versets 22-35.

Balaam étant arrivé au pays des Moabites, Balak le reçut fort honorablement, versets 36-41.

1. Puis les enfants d'Israël partirent et campèrent dans les campagnes de Moab au deçà du Jourdain, vers Jéricho.

2. Or Balak, fils de Tsippor, vit toutes les choses qu'Israël avait faites à l'Amorrhéen :

3. Et Moab eut une grande peur de ce peuple parce qu'il était en grand nombre et il fut en angoisse à cause des enfants d'Israël.

4. Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette multitude mangera tout ce qui est autour de nous comme le bœuf lèche et broute l'herbe de la campagne. Or en ce temps-là Balak fils de Tsippor était roi de Moab.

5. ^a Et il envoya des députés à Balaam fils de Béhor à Péthor située sur le fleuve au pays des enfants de son peuple afin de l'appeler et de lui dire : Voici un peuple qui est sorti d'Égypte, voici il couvre le dessus de la terre et il est campé vis-à-vis de moi.

6. Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple car il est plus puissant que moi peut-être que je serai le plus fort et que nous le battons et que je le chasserai du pays. Car je sais que celui que tu béniras sera béni et que celui que tu maudiras sera maudit.

7. Les anciens de Moab s'en allèrent donc avec les anciens de Madian, ayant en leurs mains de quoi payer le devin et ils vinrent à Balaam et ils lui rapportèrent les paroles de Balak.

8. Et il leur répondit : Demeurez ici cette nuit et je vous répondrai selon que l'Éternel m'aura parlé. Et les seigneurs des Moabites demeurèrent avec Balaam.

9. Et Dieu vint à Balaam et lui dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi ?

10. Et Balaam répondit à Dieu : Balak fils de Tsippor roi de Moab a envoyé vers moi pour me dire :

11. Voici un peuple qui est sorti d'Égypte et qui a couvert le dessus de la terre, viens donc maintenant, maudis-le, peut-être que je le pourrai combattre et que je le chasserai.

12. Et Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux et tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni.

13. Et Balaam s'étant levé le matin dit aux seigneurs qui avaient été envoyés par Balak : Allez-vous-en en votre pays, car l'Éternel a refusé de me laisser aller avec vous.

14. Ainsi les seigneurs des Moabites se levèrent et revinrent à Balak et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous.

15. Et Balak lui envoya encore des seigneurs en plus grand nombre et plus honorables que les premiers,

16. Qui étant venus à Balaam lui dirent : Ainsi a dit Balak fils de Tsippor : Je te prie, que rien ne t'empêche de venir vers moi.

17. Car certainement je te ferai beaucoup d'honneur et je ferai tout ce que tu me diras, je te prie donc, viens, maudit ce peuple.

18. Et Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak : ^b Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrai pas transgresser le commandement de l'Éternel mon Dieu pour faire aucune chose, ni petite ni grande.

19. Toutefois, je vous prie, demeurez maintenant ici encore cette nuit et je saurai ce que l'Éternel continuera de me dire.

20. Et Dieu vint à Balaam la nuit et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi et va-t-en avec eux, mais quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai.

21. Ainsi Balaam se leva le matin et ambâta son ânesse et s'en alla avec les seigneurs de Moab.

22. Mais la colère de Dieu s'enflamma parce qu'il s'en allait et un ange de l'Éternel s'arrêta dans le chemin pour s'opposer à Balaam. Or il était monté sur son ânesse et il avait deux de ses serviteurs avec lui.

23. Et l'ânesse vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue à la main et elle se détourna du chemin et s'en allait dans un champ et Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin.

24. Mais l'ange de l'Éternel s'arrêta dans un sentier de vignes qui avait une cloison deçà et une autre delà.

25. Et l'ânesse ayant vu l'ange de l'Éternel se serra contre la muraille et elle serait contre la muraille le pied de Balaam qui continua à la battre.

26. Et l'ange passa plus avant et s'arrêta dans un lieu étroit où il n'y avait pas moyen de se détourner, ni à droite ni à gauche.

27. Et l'ânesse voyant l'ange de l'Éternel se coucha sous Balaam. Alors Balaam s'emporta si fort de colère qu'il frappa l'ânesse d'un bâton.

28. ^c Alors l'Éternel fit parler l'ânesse qui dit à Balaam : Que t'ai-je fait que tu m'as déjà battue trois fois ?

29. Et Balaam répondit à l'ânesse : Parce ^{nc1} tu m'as foulé. Que n'ai-je une épée en ma main, je te tuerais maintenant.

30. Et l'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse que tu as toujours monté depuis que je suis à toi jusqu'à ce Jour ? Ai-je accoutumé de te faire ainsi ? Et il répondit : Non.

31. Alors l'Éternel ouvrit les yeux de Balaam et il vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue en sa main et il s'inclina et se prosterna sur son visage.

32. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois ? Voici, je suis sorti pour m'opposer à toi, car tu tiens un mauvais chemin devant moi.

33. Mais l'ânesse m'a vu et s'est détournée de devant moi déjà trois fois, autrement si elle ne se fût pas détournée de devant moi, je t'aurais même déjà tué et je l'aurais laissée en vie.

34. Alors Balaam dit à l'ange de l'Éternel : J'ai péché, car je ne savais point que tu te tinsses dans le chemin contre moi et maintenant, s'il ne te plaît pas que j'aïlle là, je m'en retournerai.

35. Et l'ange de l'Éternel dit à Balaam : Va avec ces hommes, mais tu ne diras que ce que je t'aurai dit. Balaam donc s'en alla avec les seigneurs qui avaient été envoyé par Balak.

36. Quand Balak apprit que Balaam venait, il sortit pour aller au devant de lui vers la vile de Moab qui est sur la frontière d'Arnon, au bout de la frontière.

37. Alors Balak dit à Balaam : N'ai-je pas envoyé vers toi pour t'appeler ? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi ? Est-ce que je ne puis pas te faire assez d'honneur ?

38. Et Balaam répondit à Balak : Voici, je suis venu vers toi, mais pourrais-je maintenant prononcer quelque chose ? Je dirai ce que Dieu me mettra dans la bouche..

39. Et Balaam s'en alla avec Balak et ils vinrent à la ville de Hutsoth.

40. Et Balak sacrifia des bœufs et des brebis et il en envoya à Balaam et aux seigneurs qui étaient venus avec lui.

41. Et quand le matin fut venu, il prit Balaam et le fit monter aux hauts lieux de Bahal et de là il vit l'extrémité de l'armée.

RÉFLEXIONS

Cette histoire présente plusieurs réflexions.

La première que Balaam connaissait le vrai Dieu et que Dieu se révélait à lui, quoiqu'il demeurât parmi les idolâtres et qu'il fût lui-même un homme avare et corrompu. Dieu qui met quelquefois ses

dons dans des impies pour exécuter ses desseins voulait se servir de Balaam pour conserver sa connaissance dans le pays où il habitait.

2. Il faut faire attention à l'hypocrisie et à l'avarice de Balaam. Dieu lui ayant défendu d'aller avec les députés du roi des Moabites et lui-même ayant protesté qu'il ne saurait transgresser le commandement de Dieu, il ne devait pas le consulter davantage, mais étant tenté par les promesses qu'on lui faisait, il s'adressa à Dieu une seconde fois. C'est de la sorte que les hommes résistent à la volonté de Dieu et cherchent à satisfaire leurs passions et qu'en particulier les avarés sont capables de tout faire pour contenter leur avarice.

3. Il est à remarquer que Dieu voyant que Balaam souhaitait d'aller vers le roi des Moabites, le laissa faire, quoiqu'il n'approuvât point le sujet de ce voyage. Quand Dieu a suffisamment instruit les hommes de sa volonté, s'ils résistent après cela et s'ils veulent s'aveugler, il ne les empêche pas d'exécuter ce qu'ils ont résolu, mais cependant ils ne peuvent faire que ce qu'il leur permet.

4. Le prodige que Dieu fit en envoyant un ange et en formant de la bouche de l'ânesse de Balaam des sons semblables à une voix humaine tendait à l'étonner et à lui faire sentir son péché et sa rébellion, comme l'apôtre Pierre le remarque au chapitre II de sa seconde épître où il cite cette histoire.

Enfin, l'on voit que Balaam effrayé voulut retourner sur ses pas, mais Dieu lui dit de continuer son voyage. Dieu en usa ainsi tant parce que ce prophète n'obéissait que par force que parce qu'il voulait se servir de lui pour bénir son peuple. Dieu ne veut point d'obéissance forcée. Quand les pécheurs se sont engagés dans des entreprises contraires à sa volonté, il ne les en retire pas malgré eux, mais il les fait pourtant servir contre leur intention à l'exécution de ses desseins.

(a) v5 : Josué 24.9

(b) v18 : Ci-dessous 24.13

(c) v28 : II Pierre 2.16 ; Jude 11.

(nc1) v29 : Le « que » est absent de l'original.

CHAPITRE XXIII

Balaam après avoir offert des sacrifices par deux fois bénit le peuple d'Israël à chaque fois, versets 1-10

au lieu de le maudire comme le roi Balak le souhaitait, versets 11-24.

De quoi ce prince étant fâché, il conduisit Balaam dans un autre endroit pour essayer de lui faire prononcer des malédictions contre les Israélites, versets 25-30.

1. Et Balaam dit à Balak : Fais-moi ici dresser sept autels et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers.

2. Et Balak fit ce que Balaam avait dit et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel.

3. Puis Balaam dit à Balak : Tiens-toi auprès de ton holocauste et je m'en irai, peut-être que l'Éternel se présentera à moi et je te rapporterai tout ce qu'il m'aura fait voir. Ainsi il se retira à l'écart.

4. Et Dieu se présenta à Balaam et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels et j'ai sacrifié un veau et un bélier sur chaque autel.

5. Et l'Éternel mit la parole dans la bouche de Balaam et dit : Retourne à Balak et parle-lui ainsi.

6. Il s'en retourna vers lui et voici il se tenait près de son holocauste tant lui que tous les seigneurs de Moab.

7. Alors Balaam commença ses discours sentencieux et dit : Balak roi de Moab m'a fait venir d'Aram des montagnes d'Orient disant : Viens maudire Jacob, viens, dis-je, détester Israël.

8. Comment le maudirai-je ? Le Dieu fort ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je ? L'Éternel ne l'a point détesté.

9. Car je le regarderai du haut des rochers et je le contemplerai du haut des coteaux. Voici un peuple qui habitera séparément et il ne sera point mis au nombre des nations.

10. Qui comptera la poudre de Jacob et le nombre de la quatrième partie d'Israël ? Que je meure de la mort des hommes droits et que ma fin soit semblable à la leur !

11. Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait ? Je t'avais pris pour maudire mes ennemis et voici, tu les as expressément bénis.

12. Et il répondit et dit : Ne dois-je pas prendre garde de dire ce que l'Éternel aura mis dans ma bouche ?

13. Alors Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi en un autre lieu d'où tu le puisses voir, (car tu en voyais seulement un bout et tu ne le voyais pas tout entier), et maudis-le de là.

14. Puis l'ayant conduit au territoire de Tsophim, vers le sommet de Pisga, il dressa sept autels et offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

15. Alors Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici, près de ton holocauste et je m'en irai à la rencontre du Seigneur comme j'ai déjà fait.

16. L'Éternel donc se présenta à Balaam et mit la parole en sa bouche et dit : Retourne à Balak et parle ainsi.

17. Et il vint à Balak et voici il se tenait auprès de son holocauste et les seigneurs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que l'Éternel a prononcé ?

18. Alors il commença ses discours sentencieux et dit : Lève-toi Balak et écoute fils de Tsippor, prête-moi l'oreille.

19. Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir, il a dit et ne le fera-t-il point ? Il a parlé et ne ratifiera-t-il pas sa parole ?

20. Voici, j'ai reçu la parole pour bénir puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point.

21. Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob et il n'a point vu de perversité en Israël ¹, l'Éternel son Dieu est avec lui et on y entend un chant royal de triomphe.

22. Le Dieu fort qui les a tiré d'Égypte, ^a lui est comme les forces du chevreuil.

23. Car il n'y a point d'enchantement contre Jacob et les devins ne peuvent rien contre Israël. On dira en son temps de Jacob et d'Israël : Qu'est-ce que le Dieu fort a fait ?

24. Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion et il s'élèvera comme un lion qui est dans sa force, il ne se couchera point qu'il n'ait mangé sa proie et bu le sang des blessés.

25. Alors Balak dit à Balaam : Ne le maudis point, mais ne le bénis point aussi.

26. Et Balaam répondit à Balak disant : Ne t'ai-je pas dit : Je ferai tout ce que l'Éternel dira ?

27. Balak dit encore à Balaam : Viens maintenant, je te conduirai en un autre lieu, peut-être que Dieu trouvera bon que tu me le maudisses de là.

28. Balak donc conduisit Balaam sur le sommet de Péhor qui regarde vis-à-vis de Jescimon.

29. Et Balaam lui dit : Dresse-moi ici sept autels et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers.

30. Balak donc fit comme Balaam lui avait dit, puis il offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que quoique le roi Balak fit tous ses efforts pour faire maudire les enfants d'Israël par Balaam et quoique Balaam lui-même, tenté par les promesses de ce prince, souhaitât de les maudire en effet, Dieu ne le permit pas et qu'au contraire il l'obligea à les bénir. Cet exemple montre que Dieu est toujours le maître des méchants, qu'il ne leur permet pas de faire à ses enfants le mal qu'ils souhaiteraient et que même il se sert d'eux pour leur faire du bien. Les bénédictions que Balaam prononça à répétées fois et ce qu'il dit à l'avantage du peuple d'Israël devaient apprendre aux Moabites que ce peuple était protégé de Dieu et cela nous apprend qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux que Dieu aime et qu'il favorise.

(a) v22 : Ci-dessous 24.7

(1) v21 : Ou : Dieu n'approuve pas le mal contre Jacob et il n'approuve pas l'outrage contre Israël. Voyez le verset 23.

CHAPITRE XXIV

Balaam bénit le peuple d'Israël une troisième fois et lui promet toutes sortes de prospérités, versets 1-13.

Il donne au roi Balak un conseil et il prédit ce qui devait arriver dans les siècles suivants aux Moabites et à d'autres nations, versets 14-25.

1. Or Balaam voyant que l'Éternel voulait bénir Israël n'alla point comme les autres fois pour chercher des enchantements, mais il tourna son visage vers le désert.

2. Et élevant les yeux, il vit Israël qui était campé selon ses tribus et l'esprit de Dieu fut sur lui.

3. Et il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Balaam fils de Béhor dit, et l'homme qui a l'œil ouvert dit :

4. Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts dit :

5. Que tes tentes sont belles ô Jacob et tes pavillons ô Israël !

6. Ils s'étendent comme des torrents, comme des jardins auprès d'un fleuve, comme les arbres d'aloès que l'Éternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau.

7. L'eau coulera de ses seaux et sa postérité sera comme de grandes eaux et son roi sera élevé par dessus Agag ¹ et son royaume sera exalté.

8. Le Dieu fort qui les a tiré de l'Égypte ^a lui est comme la force du chevreuil : il consumera les nations qui sont ses ennemis et brisera leurs os et les percera de ses flèches.

9. Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est en sa force et comme un vieux lion, qui l'éveillera ? Quiconque te bénit sera béni et quiconque te maudit sera maudit.

10. Alors Balak se mit en colère contre Balaam et il frappa des mains, puis il dit à Balaam : Je t'avais appelé pour maudire mes ennemis et voici tu les as expressément bénis déjà par trois fois.

11. Or maintenant, fuis-t-en dans ton pays. J'avais dit que je te ferais beaucoup d'honneur, mais voici l'Éternel t'a empêché d'être honoré.

12. Et Balaam répondit à Balak : N'avais-je pas aussi dit à tes députés que tu avais envoyé vers moi :

13. ^b Si Balak me donnait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel pour faire du bien ou du mal, mais je dirai ce que l'Éternel dira ?

14. Maintenant voici, je m'en vais vers mon peuple. Viens, je te donnerai un conseil et je te dirai ce que ce peuple fera à ton peuple en un dernier temps.

15. Alors il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Balaam fils de Béhor dit et l'homme qui a l'œil ouvert dit :

16. Celui qui entend les paroles de Dieu et qui a la science du Très-Haut et qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts dit :

17. Je le vois, mais non maintenant, je le regarde mais non pas de près. Une étoile est procédée de Jacob et un spectre s'est élevé d'Israël et il transpercera les coins ² de Moab et il détruira tous les enfants de Seth ³.

18. Édom sera possédé et Séhir sera possédé par ses ennemis et Israël agira vaillamment.

19. Et celui qui dominera viendra de Jacob et il fera périr ce qui sera resté dans la ville.

20. Il vit aussi Hamalek et commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Hamalek est un commencement de nations, ⁴ mais à la fin il périra.

21. Il vit aussi le Kénien ⁵ et il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Ta demeure est un lieu rude et tu as mis ton nid dans un rocher.

22. Toutefois, Kaïn sera ravagé jusqu'à ce qu'Asur te mène en captivité.

23. Il continua encore à dire à haute voix ses discours sentencieux et dit : Malheur à celui qui vivra quand le Dieu fort fera ces choses.

24. Et des vaisseaux viendront du quartier de Kitim ⁶ et ils affligeront Assur et Héber ⁷ et ils seront aussi détruits.

25. Puis Balaam se leva et s'en alla pour retourner en son pays. Balak aussi suivit son chemin.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici en premier lieu que Dieu voulut que Balaam continuât à bénir le peuple d'Israël et qu'il prédit les avantages et la gloire de ce peuple afin d'intimider par là les Moabites et les peuples voisins et de faciliter par ce moyen aux Israélites la conquête du pays de Canaan.

2. Nous continuons à voir dans cette histoire que tout ce que les méchants entreprennent contre ceux que Dieu veut protéger est non seulement inutile, mais que leurs entreprises tournent à leur propre ruine et au bonheur de ceux que Dieu aime. C'est de quoi on a un exemple remarquable en Balaam, puisqu'au lieu de maudire les enfants d'Israël, comme le roi des Moabites le souhaitait, il bénit ce peuple et prédit la ruine des Moabites eux-mêmes.

Au reste, les prédictions de Balaam par rapport aux peuples qui sont ici nommés qu'un grand roi venu des Israélites, savoir David, détruirait les Moabites et les Iduméens, que les Hamalékites seraient aussi détruits, que les Kéniens seraient emmenés en captivité par les Assyriens, qu'ensuite les Assyriens seraient subjugués par ceux de Kittim, c'est-à-dire les Macédoniens et qu'enfin ceux-ci seraient subjugués, ce qui arriva par les Romains. Toutes ces prédictions sont remarquables parce que l'on y voit ce qui devait arriver plusieurs siècles après à tous ces peuples et ce qui leur arriva en effet.

(a) v8 : Ci-dessus 23.22

(b) v13 : Ci-dessus 22.18

(1) v7 : C'est-à-dire : par dessus les Hamalékites. Agag était le nom de leur roi, voyez le verset 20.

(2) v17 : Ou : les chefs

(3) ibidem : Seth est sans doute le nom d'un roi ou d'un peuple voisin des Moabites.

(4) v20 : Ou : le premier des peuples

(5) v21 : Peuple voisin de l'Idumée

(6) v24 : De la Macédoine, de l'Italie ou de la Grèce.

(7) Ibidem : Ils abaisseront les Assyriens et ceux qui sont au delà du fleuve, c'est-à-dire l'Euphrate.

CHAPITRE XXV

Les filles des Moabites ayant entraîné par le conseil de Balaam les enfants d'Israël dans l'impureté et dans l'idolâtrie, Dieu les punit de ce péché en en faisant mourir un grand nombre, versets 1-9,

et Phinéas ayant marqué son zèle dans cette occasion, Dieu lui promit le sacerdoce et à sa prospérité, versets 10-18.

1. Alors Israël demeurait à Sittim et le peuple commença à commettre fornication avec les filles de Moab.

2. Car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux et le peuple y mangea et se prosterna devant leurs dieux.

3. ^a Et Israël s'accoupla à Bahal-Péhor ¹, c'est pourquoi la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël.

4. Et l'Éternel dit à Moïse : ^b Prends tous les chefs du peuple ² et fais-les pendre devant l'Éternel ³ au soleil et l'ardeur de la colère de l'Éternel se détournera d'Israël.

5. Moïse donc dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous fasse mourir les hommes qui sont à sa charge qui se sont accouplés à Baal-Péhor.

6. Et voici un homme des enfants d'Israël vint et amena à ses frères une Madianite devant Moïse et toute l'assemblée des enfants d'Israël, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle d'assignation.

7. ^c Ce que Phinéas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le sacrificateur ayant vu, il se leva du milieu de l'assemblée et prit une javeline en sa main,

8. Et il entra après l'homme Israélite dans la tente et il les transperça tous deux par le ventre, l'homme Israélite et la femme et la plaie fut arrêtée de dessus les enfants d'Israël.

9. Or il y en eut vingt-quatre mille qui ^d moururent de cette plaie.

10. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

11. Phinéas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux et je n'ai point consumé les enfants d'Israël dans mon indignation.

12. C'est pourquoi déclare-lui ^e que je lui donne mon alliance de paix.

13. Et l'alliance du sacerdoce perpétuel sera tant pour lui que pour sa postérité après lui parce qu'il a été zélé pour son Dieu et qu'il a fait propitiation pour les enfants d'Israël.

14. Et l'homme Israélite tué, qui fut tué avec la Madianite s'appelait Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de père des Siméonites.

15. Et le nom de la femme Madianite qui fut tuée était Cozbi, fille de Tsur, qui était chef du peuple et de maison de père en Madian.

16. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

17. ^f Traitez en ennemis les Madianites et tuez-les.

18. Car ils vous ont traités en ennemis par leurs ruses, par lesquelles ils vous ont surpris dans l'affaire de Péhor et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un des principaux d'entre les Madianites, leur sœur qui a été tuée au jour de la plaie arrivée dans l'affaire de Péhor.

RÉFLEXIONS

Ce qui vient d'être lu nous engage à considérer que les enfants d'Israël, à qui les Moabites n'avaient pu faire aucun mal et que Balaam n'avait pu maudire, furent entraînés dans l'idolâtrie par les filles Moabites et par la sensualité et exposés par ce moyen à la colère de Dieu. Cela nous apprend que nous devons encore plus craindre nos passions que la malice de nos ennemis et qu'il est très dangereux de se laisser séduire par la volupté et par les désirs de la chair. C'est l'application que l'apôtre Paul fait aux chrétiens de cette histoire lorsqu'il dit dans la première épître aux Corinthiens :

Ces choses sont écrites pour nous, afin que nous ne commettions point d'impureté, comme quelques-uns d'eux firent en sorte qu'il en tomba dans un jour vingt-trois mille.

Le zèle que Moïse et Phinéas témoignèrent dans cette occasion, en faisant mourir par le commandement de Dieu ceux qui s'étaient souillés par l'impureté et par l'idolâtrie et la récompense que Dieu donna à Phinéas font voir qu'il faut s'opposer avec zèle et par tous les moyens justes et permis à ceux qui offensent le Seigneur ouvertement que c'est surtout là le devoir des magistrats et des ministres de la religion et que Dieu récompense la fidélité de ceux qui marquent ainsi du zèle pour sa gloire.

- (a) v3 : Psaume 106.28
- (b) v4 : Deutéronome 4.3 ; Josué 22.17
- (c) v7 : Psaume 106.30
- (d) v9 : I Corinthiens 20.8
- (e) v12 : Psaume 106.31
- (f) v17 : Ci-dessus 31.2

(1) v3 : Israël adhéra au culte de Bahal-Péhor, c'était l'idole des Moabites.

(2) v4 : C'est-à-dire : tous les juges pour faire le procès à ceux qui avaient commis ce péché. voyez le verset 5.

(3) v4 : C'est-à-dire : ceux qui étaient coupables, comme cela est dit au verset suivant.

CHAPITRE XXVI

Ce chapitre contient le dénombrement, qui fut fait peu avant la mort de Moïse, du peuple d'Israël par tribus et par familles. Le nombre de tous ceux qui furent comptés depuis l'âge de vingt ans et au dessus fut de six-cents un mille sept-cents et trente hommes et celui des Lévites de vingt-trois mille.

1. Or il arriva après cette plaie-là que l'Éternel parla à Moïse et à Éléazar fils d'Aaron le sacrificateur disant :

2. Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, selon la maison de leurs pères, savoir de tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre.

3. Moïse donc et Éléazar le sacrificateur leur parlèrent aux campagnes de Moab, auprès du Jourdain de Jéricho et dirent :

4. Qu'on fasse le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au dessus ^a comme l'Éternel l'a commandé à Moïse et aux enfants d'Israël quand ils furent sortis du pays d'Égypte.

5. ^b Ruben, premier-né d'Israël. Les descendants de Ruben furent Hénoc et de lui sortirent la famille des Hénokites, de Pallu, la famille des Palluïtes.

6. De Hetsron, la famille des Hetsronites, de Carmi, la famille des Carmites.

7. Ce sont là les familles des Rubénites et ceux dont on fit le dénombrement étaient quarante trois mille sept cents trente.

8. Et les descendants de Pallu, Éliab.

9. Et les descendants d'Éliab, Némuel, Dathan et Abiram. ^c C'est ce Dathan et cet Abiram qui étaient de ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, qui se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron dans la sédition de Coré quand ils se soulevèrent contre l'Éternel,

10. Et lorsque la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, mais Coré fut enveloppé dans la mort de ceux qui étaient assemblés avec lui quand le feu consuma les deux-cents cinquante hommes et ils furent pour signe.

11. Mais les enfants de Coré ne moururent point.

12. Les descendants de Siméon selon leurs familles. De Némuel la famille des Némuélites, de Jamin la famille des Jaminites, de Jakin la famille des Jakinites.

13. De Zérah la famille des Zarhites, de Sçaul la famille des Sçaulites.

14. Ce sont là les familles des Siméonites qui furent vingt-deux mille deux cents.

15. Les descendants de Gad selon leurs familles. De Tséphon la famille des Tséphonites, de Haggi la famille des Haggites, de Sçuni la famille des Sçunites,

16. D'Ozni la famille des Oznites, de Héri la famille des Hérites,

17. D'Arod la famille des Arodites, d'Aréel la famille des Aréelites.

18. Ce sont là les familles des descendants de Gad selon leur dénombrement qui fut de quarante mille cinq cents.

19. Les enfants de Juda, Her et Onan. ^d Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan.

20. Ainsi les descendants de Juda distingués par leur familles furent de Scéla la famille des Scélanites, de Pharez la famille des Pharsites, de Zara la famille des Zarhites.

21. Et les enfants de Pharez furent : de Hetsron la famille des Hetsronites et de Hamul la famille des Hamulites.

22. Ce sont là les familles de Juda selon leur dénombrement qui fut de soixante et seize mille cinq cents.

23. Les descendants d'Issacar selon leurs familles. De Tolah la famille des Tolahites, de Puva la famille des Puvites,

24. De Jasçub la famille des Jasçubites, de Scimron la famille des Scimronites.

25. Ce sont là les familles d'Issacar selon leur dénombrement qui fut soixante quatre mille trois cents.

26. Les descendants de Zabulon selon leurs familles. De Sered la famille des Serdites, d'Elon la famille des Elonites, de Jahléel la famille des Jahléélites.

27. Ce sont là les familles des Zabulonites selon leur dénombrement qui fut de soixante mille cinq cents.

28. Les descendants de Joseph, selon leurs familles furent Manassé et Éphraïm.

29. Les descendants de Manassé. De Makir la famille des Makarites et Makir engendra Galaad, de Galaad la famille la famille des Galaadites.

30. Ce sont ici les descendants de Galaad. De Izeer le famille des Ihézérites, de Hélek la famille des Hélékites.

31. D'Asriel la famille des Asriélites, de Scékem la famille des Scékémites.

32. De Scémidah la famille des Scémidahites, de Hépher la famille des Héphrites.

33. Or Tselophcad fils de Hépher n'eut point de fils, il n'eut que des filles. Et les noms des filles de Tselophcad sont Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

34. Ce sont là les familles de Manassé et dans le dénombrement, il y en eut cinquante deux mille sept cents.

35. Ce sont ici les descendants d'Ephraïm selon leurs familles. De Sçuthélah la famille des Sçuthélahites, de Béker la famille des Bakrites, de Tahan la famille des Tahanites.

36. Et ce sont ici les descendants de Sçutélah. De Héran la famille des Héranites.

37. Ce sont là les familles des descendants d'Ephraïm selon leur dénombrement qui fut de trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les descendants de Joseph selon leurs familles.

38. Les descendants de Benjamin selon leurs familles. De Bélah la famille des Balhites, d'Afçbel la famille des Afçbérites, d'Ahiram la famille des Ahiramites,

39. De Sçéphupham la famille des Sçuphamites, de Hupham la famille des Huphamites.

40. Et les enfants de Bélah furent Ard et Nahaman. D'Ard la famille des Ardites et de Nahaman la famille des Nahamites.

41. Ce sont là les descendants de Benjamin selon leurs familles et ceux dont on fit le dénombrement furent quarante cinq mille six cents.

42. Ce sont ici les descendants de Dan selon leurs familles. De Sçuham la famille des Sçuhamites. Ce sont là les familles de Dan selon leurs familles.

43. Toutes les familles des Sçuhamites selon leur dénombrement qui fut de soixante quatre mille quatre cents.

44. Les descendants d'Ascer selon leurs familles. De Jimna la famille des Jimnaïtes, de Jisçui la famille des Jisçuites, de Bériah la famille des Bérihites.

45. Des descendants de Bériah. De Hébra la famille des Hébrites, de Malkiel la famille des Malkiérites.

46. Et le nom de la fille d'Ascer fut Sérah.

47. Ce sont là les familles des descendants d'Ascer selon leur dénombrement qui fut de cinquante-trois mille quatre cents.

48. Les descendants de Nephthali selon leurs familles. De Jathséel la famille des Jathséélites, de Guni la famille des Gunites.

49. De Jetser la famille des Jitsrites, de Scillem la famille des Scillémites.

50. Ce sont là les familles de Nephthali selon leurs familles et il y eut dans le dénombrement quarante-cinq mille quatre cents.

51. Ce sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement qui furent six cents et un mille sept cent trente.

52. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

53. Le pays sera partagé à ceux-ci par héritage selon le nombre des noms.

54. ^e À ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage et à ceux qui sont en plus petit nombre, tu donneras moins d'héritage. On donnera à chacun son héritage selon le dénombrement qui a été fait.

55. Toutefois que le pays ^f soit partagé par sort et qu'ils prennent leur héritage selon les noms des tribus de leurs pères.

56. L'héritage de chacun sera selon que montera le sort ayant égard au plus grand et au plus petit nombre.

57. Et ce sont ici ceux de Lévi dont on fit le dénombrement selon leurs familles : de ^g Guersçon la famille des Guersçonites, de Kéhath la famille des Kéhathites, de Mérari la famille des Mérarites.

58. Ce sont donc ici les familles de Lévi : la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Mahlites, la famille des Muscites, la famille des Corhites. Or Kehath engendra Hamram.

59. ^h Et le nom de la femme de Hamram fut Jokbed fille de Lévi qui nâquit à Lévi en Égypte et elle enfanta à Hamram Aaron, Moïse et Marie leur sœur.

60. Et à Aaron naquirent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

61. Et Nadab et Abihu moururent en offrant du feu étranger devant l'Éternel.

62. ⁱ Et tous ceux qui furent comptés des Lévites furent vingt trois mille, tous mâles depuis l'âge d'un mois et au dessus dont on ne fit point le dénombrement avec les autres enfants d'Israël. Car on ne leur donna point d'héritage entre les enfants d'Israël.

63. C'est là le nombre de ceux qui furent comptés par Moïse et Eléazar le sacrificateur qui firent le dénombrement des enfants d'Israël aux campagnes de Moab près du Jourdain vers Jéricho.

64. Entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été comptés par Moïse et Aaron sacrificateur quand ils firent le dénombrement des enfants d'Israël au désert du Sinaï.

65. ^j Car l'Éternel avait dit d'eux que certainement ils mouraient dans le désert et ainsi il n'en resta pas un, excepté Caleb fils de Jéphunné et Josué fils de Nun.

RÉFLEXIONS

Dieu voulut que Moïse fit avant sa mort le dénombrement du peuple d'Israël afin que dans le partage qui serait fait du pays de Canaan où ce peuple était sur le point d'entrer, on assignât des terres à chaque tribu à proportion du nombre des personnes qui la composaient.

2. Le nombre des Israélites se trouva à peu près le même qu'il avait été environ quarante ans auparavant lorsqu'ils sortirent d'Égypte. Ainsi ce peuple ne multiplia point pendant les quarante ans qu'il passa dans le désert. Ce qui doit être attribué à ce que Dieu fit périr durant ce temps là tous ceux qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans, de sorte que les plus vigoureux étant morts dans le désert et n'ayant pas vieilli, le nombre des Israélites ne pouvait pas augmenter. C'est ce que Moïse reconnaît dans le Psaume XC.

- (a) v4 : Ci-dessus 1, 2 et 3.
- (b) v5 : Genèse 46.9 ; Exode 6.14
- (c) v9 : Ci-dessus 16.2
- (d) v19 : Genèse 38.7-10
- (e) v54 : Ci-dessous 33.54
- (f) v55 : Ci-dessous 33.54
- (g) v57 : Exode 6.16
- (h) v59 : Exode 2. (Le reste est illisible.) et 6.20
- (i) v62 : Lévitique 10.2 ; Ci-dessus 3.4 ; I Chroniques 24.2
- (j) v65 : Ci-dessus 14.23, 29 et 35

CHAPITRE XXVII

Un homme nommé Tselophcad étant mort sans laisser aucun fils, ses filles craignant qu'on ne leur donnât point de part dans les terres du pays de Canaan lorsqu'on en ferait le partage prièrent Moïse et Éléazar qu'elle pussent succéder au droit que leur père aurait eu. Sur quoi Dieu ordonna qu'au défaut de fils les héritages passeraient aux filles, versets 1-11.

2. Moïse établit Josué pour tenir sa place après sa mort, versets 12-23.

1. Or les filles de Tselophcad, fils de Hopher, fils de Galad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph s'approchèrent : (et ce sont ici les noms de ces filles : ^a Mahla, Noha, Hogla, Milca et Thirtsa.)

2. Et elles se présentèrent devant Moïse et devant Éléazar sacrificateur et devant les principaux et devant toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et elles dirent :

3. Notre père est mort dans le désert qui toutefois n'était point ^b dans la troupe de ceux qui s'assemblèrent contre l'Éternel, savoir dans l'assemblée de Coré, mais il est mort dans son péché ¹ et il n'a point eu de fils.

4. Pourquoi le nom de notre père serai-il retranché du milieu de sa famille parce qu'il n'a point eu de fils ? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père.

5. Alors Moïse rapporta leur cause devant l'Éternel.

6. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

7. Les filles de Tselophcad ont raison. ^c Tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder parmi les frères de leur père et tu feras passer l'héritage de leur père à elles.

8. Tu parleras aussi aux enfants d'Israël et tu leur diras : Lorsque quelqu'un mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille.

9. Que s'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères.

10. Et s'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père.

11. Que si son père n'a point de frère, vous donnerez son héritage à son parent le plus proche de sa famille et il le possèdera et que ce soit aux enfants d'Israël une ordonnance de droit selon que l'Éternel l'a commandé à Moïse.

12. ^d L'Éternel dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne de Habirim et regarde la pays que j'ai donné aux enfants d'Israël.

13. Tu le regarderas donc et puis tu seras recueilli vers tes peuples comme Aaron a été recueilli.

14. ^e Parce que vous avez été rebelles à mon commandement au désert de Tsin dans la contestation de l'assemblée et que vous ne m'avez point sanctifié au sujet de ces eaux devant eux. (Ce sont les eaux de la contestation de Kadès au désert de Tsin.)

15. Et Moïse parla à l'Éternel disant :

16. Que l'Éternel le Dieu des esprits de toute chair établisse quelque homme sur l'assemblée,

17. Qui sorte et entre devant eux et qui les fasse sortir et entrer et que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas ^f comme des brebis qui n'ont point de berger.

18. Alors l'Éternel dit à Moïse : Prends Josué fils de Nun qui est un homme en qui l'Esprit réside et tu mettras ta main sur lui.

19. Et tu le présenteras devant Éléazar le sacrificateur et devant toute l'assemblée et tu l'instruiras en leur présence.

20. Et tu lui feras part de ton autorité afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.

21. Et il se présentera devant Éléazar le sacrificateur et il le consultera par le jugement d'Urim devant l'Éternel ^g et lui et tous les enfants d'Israël avec lui avec toute l'assemblée iront et viendront au commandement d'Éléazar.

22. Moïse donc fit comme l'Éternel le lui avait commandé, il prit Josué et le présenta devant Éléazar le sacrificateur et devant toute l'assemblée.

23. Puis il lui imposa les mains et il l'instruisit comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur la loi que Dieu donna à l'occasion des filles de Tsélophcad est que Dieu voulait conserver la distinction des familles et des héritages parmi les Juifs et faire parvenir aux filles ce qui leur appartenait légitimement. D'où nous devons apprendre que dans les héritages et les successions il ne faut jamais priver personne de son droit et que la volonté de Dieu est qu'on laisse parvenir à chacun ce qui lui appartient.

On voit dans le zèle et la piété de Moïse aussi bien que l'amour qu'il portait aux Israélites dans la prière qu'il fit à Dieu de donner à ce peuple un conducteur qui tint sa place après sa mort. Et l'ordre que Dieu donna à Moïse d'établir Josué, de le présenter devant le sacrificateur et devant toute l'assemblée et de lui imposer les mains, marque le soin que Dieu avait du peuple d'Israël.

C'est ainsi qu'il faut prier Dieu de susciter toujours de bons conducteurs tant dans la société civile que dans l'église et de revêtir de ses dons ceux qu'il appelle à ces importants emplois.

(a) v1 : Nombres 26.33 ; Josué 17.3

(b) v3 : Nombres 16.1, le reste est illisible.

(c) v7 : Ci-dessous 36.1

(d) v12 : Deutéronome 32.48

(e) v14 : Ci-dessus 20.12

(f) v17 : Matthieu 9.26 ; Marc 6.34

(g) v21 : Exode 28.30

(1) v3 : Comme les autres Israélites qui moururent dans le désert pour avoir murmuré contre Dieu.

CHAPITRE XXVIII

Les chapitres XXVIII et XXIX traitent des sacrifices, des gâteaux et des aspersions qui devaient être offerts par les Juifs dans l'holocauste continué que l'on présentait à Dieu tous les jours, le matin et le soir et dans les sacrifices du jour du sabbat, dans ceux du premier jour du mois, de la pâque, de la pentecôte, de la fête des trompettes et de celles des propitiations et des tabernacles.

1. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Commande aux enfants d'Israël et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir en leur temps mes oblations qui sont ma viande, savoir mes sacrifices fait par le feu et qui me sont en bonne odeur.

3. Tu leur diras donc : C'est ici le sacrifice fait par le feu à l'Éternel : ^a Deux agneaux de l'année sans défaut tous les jours en holocauste continué.

4. Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin et l'autre agneau entre les deux vêpres,

5. Avec la dixième partie d'un épha de fine farine pour le gâteau, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile vierge.

6. C'est l'holocauste continué qui a été établi sur la montagne de Sinaï en bonne odeur, c'est l'offrande faite par le feu à l'Éternel.

7. Et son aspersion sera d'une quatrième partie de hin pour chaque agneau et tu feras dans le lieu saint l'aspersion de cervoise à l'Éternel.

8. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, tu feras la même offrande qu'au matin et la même aspersion en sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

9. Mais au jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux de l'année sans défaut et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau avec son aspersion.

10. C'est l'holocauste du sabbat pour chaque sabbat outre l'holocauste continué avec son aspersion.

11. Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut.

12. Et trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour chaque veau et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour le bélier.

13. Et un dixième de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour chaque agneau. C'est un holocauste de bonne odeur et un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

14. Et leurs aspersions seront de la moitié d'un hin de vin pour chaque agneau ^{nc1} et la troisième partie d'un hin pour le bélier et la quatrième partie d'un hin pour chaque agneau. C'est l'holocauste du commencement de chaque mois pour tous les mois de l'année.

15. On sacrifiera aussi à l'Éternel un jeune bouc en offrande pour le péché outre l'holocauste continué et son aspersion.

16. Et au quatorzième jour du premier mois, on célébrera la pâque à l'Éternel.

17. Et ^b au quinzième jour du même mois sera la fête solennelle, pendant sept jours on mangera des pains sans levain.

18. Au premier jour il y aura une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.

19. Et vous offrirez un sacrifice fait par le feu en holocauste à l'Éternel, savoir deux veaux pris du troupeau et un bélier, sept agneaux sans défaut.

20. Leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, vous en offrirez trois dixièmes pour chaque veau et deux dixièmes pour chacun des sept agneaux,

21. Tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux,

22. Et un bouc en offrande pour le péché afin de faire propitiation pour vous.

23. Vous offrirez ces choses-là outre l'holocauste du matin qui est l'holocauste continué.

24. Vous offrirez ainsi chacun de ces sept jours la viande du sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel. On offrira cela outre l'holocauste continué et son aspersion.

25. Et au septième jour vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.

26. Et au jour des premiers fruits, quand vous offrirez le gâteau nouveau à l'Éternel, au bout de vos

sept semaines, vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.

27. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année,

28. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile de trois dixièmes pour chaque veau et de deux dixièmes pour le bélier,

29. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux,

30. Et un jeune bouc afin de faire propitiation pour vous.

31. Vous les offrirez outre l'holocauste continu et son gâteau, ils seront sans défaut, avec leur aspersion.

(a) v3 : Exode 29.38

(b) v17 : Exode 12.18 ; Lévitique 23.5

(nc1) v14 : D'autres versions n'ont pas agneau, mais taureau, donc dans l'ordre : taureau, bélier et agneau.

CHAPITRE XIX

1. Et le premier jour du septième mois vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile, ce sera pour vous le jour du son éclatant des trompettes.

2. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut.

3. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau et de deux dixièmes pour le bélier,

4. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux,

5. Et un jeune bouc en offrande pour le péché afin de faire propitiation pour vous,

6. Outre l'holocauste du commencement du mois et son gâteau et l'holocauste continu et son gâteau et leurs aspersiones que tu offriras selon l'ordonnance, c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel en bonne odeur.

7. ^a Et au dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation et vous jeûnerez, vous ne ferez aucune œuvre.

8. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année qui seront sans défaut.

9. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile de trois dixièmes pour le veau et de deux dixièmes pour le bélier,

10. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux :

11. Un jeune bouc aussi en offrande pour le péché, outre l'offrande pour le péché laquelle on fait le jour des propitiations et l'holocauste continu et son gâteau avec leurs aspersiones.

12. Et au quinzième jour du septième mois vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile, mais vous célébrerez la fête solennelle à l'Éternel pendant sept jours.

13. Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel, treize veaux pris du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux de l'année qui seront sans défaut,

14. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize veaux, de deux dixièmes pour chacun des deux béliers,

15. Et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux,

16. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau et son aspersion.

17. Et au second jour vous offrirez douze veaux pris du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

18. Avec les gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux selon leur nombre et comme il les faut faire,

19. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau avec leurs aspersiones.

20. Et au troisième jour vous offrirez onze veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

21. Avec les gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

22. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau et son aspersion.

23. Et au quatrième jour vous offrirez dix veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

24. Avec les gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

25. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau et son aspersion.

26. Et au cinquième jour vous offrirez neuf veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

27. Avec les gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il les faut faire,

28. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau et son aspersion.

29. Et au sixième jour vous offrirez huit veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut.

30. Avec les gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

31. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu et son gâteau et son aspersion.

32. Et au septième jour vous offrirez sept veaux, deux béliers et quatorze agneaux sans défaut,

33. Avec leurs gâteaux et les aspersiones pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux selon leur nombre et comme il le faut faire,

34. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersion.

35. Et au huitième jour vous aurez une assemblée solennelle, vous ne ferez aucune œuvre servile,

36. Et vous offrirez en holocauste qui sera un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel, un veau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut,

37. Avec des gâteaux et les aspersion pour le veau, pour le bélier et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

38. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu, et son aspersion.

39. Vous offrirez ces choses-là à l'Éternel dans vos fêtes solennelles outre vos vœux et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos aspersion et vos sacrifices de prospérité.

RÉFLEXIONS

Sur les chapitres XXVIII et XXIX.

Les lois qui sont contenues dans ces deux chapitres n'étant à quelques circonstances près qu'une répétition de celles qui se lisent dans les chapitres XXIX de l'Exode et au chapitre XXIII du Lévitique, on peut voir les réflexions qu'on doit faire sur ces lois dans ces endroits-là. Elles avaient été données quarante ans auparavant, mais Dieu voulut qu'elles fussent répétées avant la mort de Moïse à cause de leur importance.

Ce qu'il y a de particulier à observer sur le chapitre XXVIII c'est que les premiers jours de chaque mois devaient être consacrés à des actes de religion.

L'apôtre Paul remarque dans Colossiens 2.16 que cette loi, de même que les autres fêtes des Juifs avaient été abolies sous l'Évangile. Mais si les chrétiens ne sont plus obligés de les observer, ils doivent en retenir l'esprit et le but, qui est de consacrer à Dieu tous les temps de leur vie et de conserver précieusement la mémoire de ses bienfaits.

(a) v7 : Lévitique 16.31 et 23.28

Note du copiste : L'on voit dans certains versets la forme du pluriel « comme il le faut faire » et dans d'autres la forme du singulier « comme il le faut faire ». Ce ne sont pas des fautes de frappe du copiste.

CHAPITRE XXX

Ce chapitre traite des vœux qui seraient faits tant par des hommes que par des femmes. Dieu y règle comment ces vœux devaient être accomplis et en quel cas les vœux qui étaient faits par des filles, par des femmes mariées, par des veuves et par des femmes répudiées seraient valables ou pourraient être révoqués.

1. Et Moïse dit aux enfants d'Israël toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

2. Moïse parla aussi aux chefs des tribus des enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé :

3. Quand un homme aura fait vœu à l'Éternel ou qu'il se sera engagé par serment, s'obligeant expressément sur son âme, il ne violera pas sa parole, mais il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche.

4. Mais quand une femme aura fait un vœu à l'Éternel et qu'elle se sera obligée expressément dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père,

5. Si son père ayant entendu son vœu et la manière dont elle se sera obligée sur son âme ne lui en dit rien, tous ses vœux seront valables et toute obligation par laquelle elle se sera obligée sur son âme sera valable.

6. Mais si son père la désavoue le jour même qu'il l'aura entendu, tous ses vœux et toutes les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme seront nulles et l'Éternel lui pardonnera, car son père l'a désavouée.

7. Que si ayant un mari elle s'est engagée par quelque vœu ou par quelque chose qu'elle ait prononcée légèrement de sa bouche par laquelle elle se soit obligée sur son âme,

8. Si son mari l'a entendu et que le jour même qu'il l'aura entendu il ne lui en ait rien dit, ses vœux seront valables et les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme seront valables.

9. Mais si au jour que son mari l'aura entendu il l'a désavouée, il aura cassé le vœu par lequel elle s'était engagée et ce qu'elle avait légèrement prononcé de sa bouche et par où elle s'était obligée sur son âme et l'Éternel lui pardonnera.

10. Mais le vœu d'une veuve ou d'une répudiée et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable contre elle.

11. Que si étant encore dans la maison de son mari elle fait un vœu ou si elle s'est obligée expressément sur son âme par serment,

12. Et que son mari l'ayant entendu ne lui en ait dit un mot et ne l'ayant point désavouée, tous ses vœux seront valables et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable.

13. Mais si son mari les a expressément cassés au jour qu'il les a entendus, tout ce qui sera sorti de sa bouche, soit vœu, soit obligation faite sur son âme sera nul. Car c'est son mari qui les a cassés et l'Éternel lui pardonnera.

14. Son mari pourra même ratifier ou casser tout vœu et tout serment par lequel elle se sera obligée à jeuner.

15. Que si son mari ne lui a rien dit absolument ou qu'il ait différé d'un jour à l'autre, il aura ratifié tous ses vœux et toutes ses obligations il les aura, dis-je, ratifiés parce qu'il ne lui en aura rien dit au jour qu'il l'a entendu.

16. Mais s'il les a expressément cassés après qu'il les aura entendus, il portera la peine du péché de sa femme.

17. Telles sont les ordonnances que l'Éternel commanda à Moïse de publier entre l'homme et la femme, entre le père et la fille qui est encore dans la maison de son père en sa jeunesse.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre où il est parlé des vœux nous enseigne que Dieu voulait que les Juifs fussent religieux à observer leurs vœux et leurs serments et qu'ainsi l'on est obligé devant Dieu d'accomplir très exactement tous les vœux légitimes et que rien ne peut nous en dispenser.

2. Que les vœux téméraires et ceux que l'on est pas en droit de faire peuvent être révoqués en de certains cas, pourvu que cela se fasse par des personnes qui aient le droit et l'autorité de les annuler. Il paraît aussi de ce chapitre que Dieu veut que l'autorité des pères et des maris soit conservée en entier.

CHAPITRE XXXI

Ce chapitre contient l'histoire de la guerre que les enfants d'Israël firent aux Madianites et de la victoire qu'ils remportèrent sur eux. Cette victoire fut très considérable, de même que le butin, qui fut fait sur les ennemis, duquel on voit ici une spécification, versets 1-24.

Ce butin fut partagé entre les soldats et tout le peuple après qu'on eût levé une portion pour la consacrer à Dieu, versets 25-54.

L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. ^a Venge les enfants d'Israël des Madianites et ensuite tu seras recueilli vers tes peuples.

3. Moïse donc parla au peuple disant : Que quelques-uns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre et qu'ils aillent contre Madian pour exécuter la vengeance que l'Éternel veut prendre de Madian.

4. Vous enverrez mille hommes de chaque tribu et toutes les tribus d'Israël.

5. Ils donnèrent donc des milliers d'Israël mille hommes de chaque tribu, douze mille hommes équipés pour aller à la guerre.

6. Et Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu avec Phinéas fils d'Éléazar le sacrificateur qui avait les vaisseaux du sanctuaire et les trompettes de retentissement en sa main.

7. Ils firent donc la guerre à ceux de Madian comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et ils tuèrent tous les mâles.

8. ^b Ils tuèrent aussi les rois de Madian outre les autres qui y furent tués, savoir Evi, Rekem, Tsur, Hur et Rébah, cinq rois des Madianites. Ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam fils de Béhor.

9. Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonnières les femmes de Madian avec leurs petits enfants et ils pillèrent tout leur gros et menu bétail et tout ce qui était en leur puissance.

10. Et ils brûlèrent toutes leurs villes avec leurs demeures et tous leurs châteaux.

11. Et ils prirent toutes les dépouilles et tout le butin, tant des hommes que du bétail.

12. Puis ils amenèrent les prisonniers, les dépouilles et le butin à Moïse et à Éléazar le sacrificateur et à l'assemblée des enfants d'Israël au camp, aux campagnes de Moab qui sont près du Jourdain vers Jéricho.

13. Alors Moïse et Éléazar le sacrificateur et tous les principaux de l'assemblée sortirent au devant d'eux hors du camp.

14. Et Moïse se mit fort en colère contre les capitaines de l'armée, les chefs des milliers et les chefs des centaines qui retournaient de cet exploit de guerre.

15. Et Moïse leur dit : N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes ?

16. Voici, ce sont elles qui selon ce qu'avait dit ^c Balaam ont donné occasion aux enfants d'Israël de pécher contre l'Éternel dans l'affaire de Péhor, ce qui attire la plaie sur l'assemblée de l'Éternel.

17. Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme.

18. Mais vous laisserez vivre toutes les jeunes filles qui n'ont point eu compagnie d'homme.

19. Au reste demeurez sept jours hors du camp. Quiconque d'entre vous ou d'entre vos prisonniers aura tué quelqu'un et quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué se purifiera le troisième et le septième jour.

20. Vous purifierez aussi tous vos vêtements et tout ce qui sera fait de peau et tous les ouvrages de poil de chèvre et tous les meubles de bois.

21. Et Éléazar le sacrificateur dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici l'ordonnance de la loi que l'Éternel a commandée à Moïse de vous faire savoir.

22. Faites passer par le feu l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb,

23. Et tout ce qui peut passer par le feu et il sera purifié. Et on purifiera seulement avec l'eau d'aspersion toutes les choses qui ne passent point par le feu.

24. Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour et vous serez purifiés et après cela vous rentrerez au camp.

25. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

26. Fais un dénombrement du butin qu'on a fait et de ceux qu'on a amenés, tant des personnes que des bêtes, toi et Éléazar le sacrificateur et les chefs des pères de l'assemblée.

27. Et partage le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre et toute l'assemblée :

28. Tu lèveras aussi un tribut pour l'Éternel, des gens de guerre qui sont allés à la bataille, savoir de cinq cents l'un tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis.

29. On le prendra de leur moitié et tu le donneras à Éléazar le sacrificateur en offrande élevée à l'Éternel.

30. Et de l'autre moitié qui appartient aux enfants d'Israël, tu prendras à part de cinquante l'un tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tout le bétail et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le pavillon de l'Éternel.

31. Et Moïse et Éléazar le sacrificateur firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

32. Et ce qui avait été pillé, c'est-à-dire ce qui était resté du butin, que le peuple qui était allé à la guerre avait fait était de six cents soixante et quinze mille brebis,

33. De soixante et douze mille bœufs,

34. De soixante et un mille ânes.

35. Et quant aux femmes qui n'avaient point connu d'homme, elles étaient en tout trente-deux mille âmes.

36. Et la moitié du butin, savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cents sept mille cinq cents brebis :

37. Le tribut des brebis pour l'Éternel fut de six cents soixante et quinze.

38. Et à trente six mille bœufs, dont le tribut pour l'Éternel fut de soixante douze.

39. Et à trente mille et cinq cents ânes dont le tribut pour l'Éternel fut de soixante et un.

40. Et à seize mille personnes dont le tribut pour l'Éternel fut de trente deux personnes.

41. Et Moïse donna à Éléazar le sacrificateur le tribut de l'offrande élevée de l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait commandé.

42. Et de l'autre moitié qui appartenait aux enfants d'Israël que Moïse avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre,

43. (Or cette moitié qui fut pour l'assemblée montait à trois cents trente sept mille cinq cents brebis,

44. À trente six mille bœufs,

45. À trente mille cinq cents ânes,

46. Et à seize milles personnes.)

47. De cette moitié, dis-je, qui appartenait aux enfants d'Israël, Moïse mit à part de cinquante un, tant des personnes que des bêtes et il les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le pavillon de l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait commandé.

48. Et les capitaines qui avaient charge des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines s'approchèrent de Moïse.

49. Et ils lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des gens de guerre qui sont sous notre charge et il n'en manque pas un seul.

50. C'est pourquoi nous offrons l'offrande de l'Éternel, chacun ce qu'il a trouvé, des bijoux d'or, des jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers afin de faire propitiation pour nos personnes devant l'Éternel.

51. Et Moïse et Éléazar le sacrificateur reçurent d'eux l'or et tous les bijoux travaillés.

52. Et tout l'or de l'offrande élevée qui fut présenté à l'Éternel de la part des chefs des milliers et des

centaines montait à seize mille sept cents cinquante sicles.

53. Or les gens de guerre avaient pillé chacun pour soi.

54. Moïse donc et Éléazar le sacrificateur prirent l'or des chefs des milliers et des chefs de centaines et l'apportèrent au tabernacle d'assignation en mémorial pour les enfants d'Israël devant l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement trois choses à remarquer sur cette histoire.

1. Que les Madianites qui étaient ennemis des Israélites furent vaincus et qu'en particulier Balaam fut tué dans cette guerre, aussi bien que les femmes qui avaient séduits le peuple d'Israël. Ce fut là un juste jugement de Dieu sur les Madianites et sur Balaam et la mort de ce prophète par le conseil de qui les filles Madianites avaient entraînés les Israélites dans l'impureté et dans l'idolâtrie montre que Dieu punit ceux qui sont les auteurs des péchés des autres.

2. Le riche butin que les Israélites avaient fait sur les Madianites fut partagé sur l'ordre de Dieu entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp, ce qui était une loi très juste.

3. Comme Dieu ordonna que les officiers de l'armée lui offrirent ce qu'ils avaient pris de plus précieux sur les Madianites, nous devons aussi donner gloire à Dieu de tous nos bons succès et destiner à son service et à son honneur les biens et tous les autres avantages qu'il nous accorde.

Il y a une particularité remarquable dans cette histoire, c'est que les Israélites ne perdirent pas un seul homme dans le combat, ce qui marquait une assistance et une protection toute particulière de Dieu.

Au reste, cette victoire contribua à rendre les enfants d'Israël fort puissants puisqu'ils furent délivrés par là d'un ennemi redoutable et qu'ils s'enrichirent beaucoup par le butin et par les dépouilles, ce qui servit dans la suite à leur rendre plus facile la conquête du pays de Canaan.

(a) v2 : Ci-dessus 25.17

(b) v8 : Josué 13. 21-22

(c) v16 : Ci-dessus 25.2

CHAPITRE XXXII

Les Juifs de la tribu de Ruben et de celle de Gad demandent à Moïse le pays qui avait été conquis au delà du Jourdain, ce que Moïse leur accorde à condition qu'ils aideraient aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan.

1. Or les descendants de Ruben et les descendants de Gad avaient beaucoup de bétail, même en fort grande quantité et ayant vu le pays de Jahzer et le pays de Galaad, ils remarquèrent que ce lieu-là était un lieu propre à tenir du bétail.

2. Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben vinrent et parlèrent à Moïse et Éléazar le sacrificateur et aux principaux de l'assemblée disant :

3. Hatarot et Dibon et Jahzer et Nimrah et Hesçon et Elhaleh et Scébam et Nébo et Béhon,

4. Ce pays-là que l'Éternel a frappé devant l'assemblée d'Israël est un pays propre à tenir du bétail et tes serviteurs ont du bétail.

5. Ils dirent donc : Si nous avons trouvé grâce devant toi, que ce pays soit donné à tes serviteurs en possession et ne nous fais point passer le Jourdain.

6. Mais Moïse répondit aux enfants de Gad et aux enfants de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre tandis que vous demeurez ici ?

7. Pourquoi faites-vous perdre courage aux enfants d'Israël pour les empêcher de passer au pays que l'Éternel leur a donné ?

8. C'est ainsi que firent vos pères quand je les envoyai de ^a Kadès-Barné pour voir le pays.

9. Car ils montèrent jusqu'à la vallée d'Esçcol et virent le pays et ils firent perdre courage aux enfants d'Israël afin qu'ils n'entrassent point dans le pays que l'Éternel leur avait donné.

10. Et la colère de l'Éternel s'enflamma en ce jour-là et il jura disant :

11. ^b Si les hommes qui sont montés hors d'Égypte depuis l'âge de vingt ans et au dessus voient jamais le pays pour lequel j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, car ils n'ont point persévéré à me suivre,

12. Excepté Caleb fils de Jephunné Kénien et Josué fils de Nun, car ils ont persévéré à suivre l'Éternel.

13. Ainsi la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël et il les a fait errer par le désert quarante ans jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait ce qui déplaisait à l'Éternel ait été consumée.

14. Et voici vous avez succédé à vos pères comme une race d'hommes pécheurs pour augmenter encore l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël.

15. Que si vous vous détournez de lui, il continuera encore de laisser ce peuple dans le désert et vous le ferez entièrement périr.

16. Mais ils s'approchèrent de Moïse et ils lui dirent : Nous bâtirons ici des parcs pour nos troupeaux et des villes pour nos petits enfants,

17. Et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les enfants d'Israël jusqu'à ce que nous les ayons fait entrer dans leur lieu, mais nos petits enfants demeureront dans les villes fortes à causes des habitants du pays.

18. Nous ne retournerons point dans nos maisons que chacun des enfants d'Israël n'ait pris possession de son héritage.

19. Et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au delà du Jourdain, ni plus outre, parce que notre héritage nous sera échu en deçà du Jourdain vers l'Orient.

20. Et Moïse leur dit : ^c Si vous faites ceci et que vous vous équipiez pour aller au combat devant la face de l'Éternel,

21. Et que chacun de vous étant équipé passe le Jourdain devant l'Éternel jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant soi,

22. Et que le pays soit soumis devant l'Éternel et qu'ensuite vous vous en retourniez, alors vous serez innocents envers l'Éternel et envers Israël et ce pays vous appartiendra pour le posséder devant l'Éternel.

23. Mais si vous ne faites pas cela, voici, vous aurez péchés contre l'Éternel et sachez que votre péché vous trouvera.

24. Bâtissez donc des villes pour vos petits enfants et des parcs pour vos troupeaux et faites ce que vous avez dit.

25. Alors les descendants de Gad et les descendants de Ruben parlèrent à Moïse disant : Tes serviteurs feront ce que monseigneur commande.

26. Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux et toutes nos bêtes demeureront ici aux villes de Galaad.

27. Et tes serviteurs passeront chacun armé pour la guerre devant l'Éternel, prêts à combattre comme monseigneur l'a dit.

28. ^d Alors Moïse donna cet ordre touchant eux à Éléazar le sacrificateur, à Josué fils de Nun et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël :

29. Et il leur dit : Si les descendants de Gad et les descendants de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous armés, prêts à combattre devant l'Éternel et que le pays vous soit assujéti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession.

30. Mais s'ils ne passent point en armes avec vous, ils auront une possession parmi vous au pays de Canaan.

31. Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben répondirent disant : Nous ferons ainsi que l'Éternel a parlé à tes serviteurs.

32. Nous passerons en armes devant l'Éternel au pays de Canaan afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est en deçà le Jourdain.

33. ^e Ainsi Moïse donna aux descendants de Gad et aux descendants de Ruben et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon roi des Amorrhéens et le royaume de Hog roi de Basçan, le pays avec ses villes avec leurs confins, les villes tout autour.

34. Alors les descendants de Gad rebâtirent Dibon, Haarrot, Haroher,

35. Hatrot Açophan, Jahzer, Jogbeha,

36. Beth-nimrah et Beth-haran, villes fortes, ils firent aussi des parcs pour les troupeaux.

37. Et les descendants de Ruben rebâtirent Hesçon, Elhale, Kitjathajim.

38. Nebo et Bahal-méhon, en changeant les noms et Scibma et ils imposèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent.

39. ^d Or les enfants de Makir fils de Manassé allèrent en Galaad et le prirent et dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.

40. Moïse donc donna Galaad à Makir fils de Manassé qui y habita.

41. Jaïr aussi, fils de Manassé, s'en alla et prit leurs bourgs et les appela bourgs de Jaïr.

42. Et Nobah s'en alla et prit Kénath avec les villes de son renfort et l'appela Nobah de son nom.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

La première regarde le partage qui fut fait à deux tribus et demi du pays au delà du Jourdain. Moïse put voir par là avant sa mort que les promesses de Dieu avait faites au peuple d'Israël de le mettre en possession de la terre de Canaan s'accomplissait et que les autres tribus possèderaient infailliblement tout ce qui était de l'autre côté du Jourdain.

La deuxième réflexion est que Dieu voulut que ces deux tribus et demi s'aidassent à conquérir le pays de Canaan pour les neuf autres tribus qui les avaient aidés dans la conquête du pays qui leur était échu en partage. D'où l'on doit tirer cette instruction qu'il faut observer en toutes choses une exacte justice, se secourir mutuellement et qu'en général les chrétiens étant tous frères, ils doivent s'assister les uns les autres de tout leur pouvoir.

(a) v8 : Ci-dessus 13.3 ; Deutéronome 1.22

(b) v11 : Ci-dessus 14.28 et touchant cette manière de serment, voyez au même chapitre 14 verset 23.

(c) v20 : Deutéronome 3.18

(d) v28 : Josué 1.13 et 4.12

(e) v33 : Deutéronome 3.12 ; Josué 13.8 et 22.4

(f) v 39 : Genèse 50.23

CHAPITRE XXXIII

On voit dans ce chapitre quelles furent les traites et les campements des enfants d'Israël pendant les quarante ans qu'ils demeurèrent dans le désert. Dieu leur ordonne de détruire les Cananéens et leurs idoles et de partager le pays de Canaan par sort.

1. Ce sont ici les traites des enfants d'Israël qui sortirent du pays d'Égypte selon leurs bandes sous la conduite de Moïse et d'Aaron.

2. Car Moïse écrivit leurs campements par leurs traites suivant le commandement de l'Éternel. Ce sont ici leurs traites selon leurs campements.

3. ^a Les enfants d'Israël partirent de Rahmésez au cinquième jour du premier mois dès le lendemain de la pâque et sortirent à main levée à la vue de tous les Égyptiens.

4. Et les Égyptiens ensevelissaient ceux d'entre eux que l'Éternel avait frappés, savoir tous les premiers-nés, l'Éternel ayant même exercé ses jugements sur leurs dieux.

5. Et les enfants d'Israël étant partis de Rahmésez campèrent à Succoth.

6. Et ^b étant partis de Succoth, ils campèrent à Etham qui est au bout du désert.

7. ^c Et étant partis d'Etham, ils se détournèrent vers Pi-hahiroth qui est vis-à-vis de Bahal-tséphon et ils campèrent devant Migdol.

8. Et étant partis de devant Pi-hahiroth, ils passèrent au travers de la mer, vers le désert et ils allèrent trois jours de chemin par le désert d'Etham et ^d campèrent à Mara.

9. Et ^e étant partis de Mara, ils vinrent à Élim où il y avait douze fontaines d'eaux et soixante et dix palmes et ils y campèrent.

10. Et étant partis d'Élim, ils campèrent près de la Mer Rouge.

11. Et étant partis de la Mer Rouge, ^f ils campèrent au désert de Sin.

12. Et étant partis de Sin, ils campèrent à Dophka.

13. Et étant partis de Dophka, ils campèrent à Alus.

14. Et étant partis d'Alus, ils ^g campèrent à Réphidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

15. Et étant partis de Réphidim, ils ^h campèrent au désert de Sinaï.

16. Et étant partis du désert de Sinaï, ils ⁱ campèrent à Kibroth-taava.

17. Et étant partis de Kibroth-taava, ils campèrent à Hatséroth.

18. Et étant partis de Hatséroth, ils campèrent à Rithma.

19. Et étant partis de Rithma, ils campèrent à Rimmon-pérets.

20. Et étant partis de Rimmon-pérets, ils partirent à Libna.

21. Et étant partis de Libna, ils campèrent à Riffa.

22. Et étant partis de Riffa, ils campèrent vers Kéhéléth.

23. Et étant partis de devers Kéhélath, ils campèrent en la montagne de Scépher.

24. Et étant partis de la montagne de Scépher, ils campèrent à Harada.

25. Et étant partis de Harada, ils campèrent à Makhéloth.

26. Et étant partis de Makhéloth, ils campèrent à Tahath.

27. Et étant partis de Tahath, ils campèrent à Térah.

28. Et étant partis de Térah, ils campèrent à Mithka.

29. Et étant partis de Mithka, ils campèrent à Hasçmona.

30. ^j Et étant partis de Hasçmona, ils campèrent à Moséroth.

31. Et étant partis de Moséroth, ils campèrent à Béné-jahakan.

32. Et étant partis de Béné-jahakan, ils campèrent à Hor-guidgad.

33. Et étant partis de Hor-guidgad, ils campèrent vers Jotbath.

34. Et étant partis de devant Jotbath, ils campèrent à Habrona.

35. Et étant partis de Habrona, ils campèrent à Hetsjon-guéber.

36. Et étant partis de Hetsjon-guéber, ils ^k campèrent au désert de Tsin qui est Kadès.

37. Et étant partis de Kadès, ils ^l campèrent en la montagne de Hor qui est au bout du pays d'Édom.

38. ^m Et Aaron le sacrificateur monta sur la montagne de Hor, suivant le commandement de l'Éternel et mourut là dans la quarantième année que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, au premier jour du cinquième mois.

39. Et Aaron était âgé de cent vingt et trois ans quand il mourut sur la montagne de Hor.

40. Alors ⁿ le cananéen roi de Harad qui habitait vers le midi au pays de Canaan apprit que les enfants d'Israël venaient.

41. Et partant de la montagne de Hor, ils campèrent à Tsalmona.

42. Et étant partis de Tsalmona, ils campèrent à Punon.

43. Et étant partis de Punon, ils ^o campèrent à Oboth.

44. Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hiehabarim sur les frontières de Moab.

45. Et étant partis de Hijim, ils campèrent à Dibongad.

46. Et étant partis de Dibongad, ils campèrent à Halmon vers Diblatajim.

47. Et étant partis de Halmon vers Diblatajim, ils campèrent aux montagnes de Habarim contre Nebo.

48. Et étant partis des montagnes de Habarim, ils campèrent aux montagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérigo.

49. Et ils campèrent près de Jourdain depuis Béthjescimoth jusqu'à Abel-scittim aux campagnes de Moab.

50. Et l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab près du Jourdain de Jérigo disant :

51. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Puisque vous vous en allez passer le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,

52. Chassez de devant vous tous les habitants du pays ^p et brisez toutes leurs figures, rompez toutes leurs images de fonte et détruisez tous leurs hauts lieux.

53. Et rendez-vous maîtres du pays et habitez-y. Car je vous ai donné le pays pour le posséder.

54. Et vous hériterez le pays par sort, selon vos familles. À ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage, chacun aura selon qu'il lui sera échu par sort et vous hériterez selon les tribus de vos pères.

55. Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, il arrivera que ceux que vous aurez laissés de reste d'entre eux seront comme des épines à vos yeux et comme des pointes à vos côtés et ils vous serreront de près dans le pays dont vous serez les habitants.

56. Et il arriverait que je vous ferait comme j'ai dessein de leur faire.

RÉFLEXIONS

Ce fut par la volonté de Dieu que les enfants d'Israël firent tous les divers campements qui sont rapportés dans ce chapitre, puisque la nuée qui les suivait leur marquait la route qu'ils devaient tenir et les lieux où ils devaient s'arrêter, voir Exode 40.36-38.

2. Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, ils changèrent souvent de demeures ayant fait quarante-deux stations parce qu'étant en si grand nombre, ils n'auraient pu subsister longtemps dans un même endroit avec leurs troupeaux.

3. L'histoire sainte ne parle que de ce qui arriva au commencement et à la fin de ces quarante ans, parce que les événements les plus considérables de cette partie de l'histoire de ce peuple se passèrent d'abord après qu'il fut sorti d'Égypte et peu avant leur entrée dans le pays de Canaan et la mort de Moïse.

(a) v3 : Exode 12.37

(b) v6 : Exode 13.20

(c) v7 : Exode 14.2

(d) v8 : Exode 15.22-23

(e) v9 : Exode 16.1

(f) v11 : Exode 16.2

(g) v14 : Exode 17.1

(h) v15 : Exode 19.1

(i) v16 : Ci-dessus 11.34-35

(j) v30 : Deutéronome 10.6

(k) v36 : Ci-dessus 20.1

(l) v37 : Ci-dessus 20.22

(m) v38 : Ci-dessus 20.25 ; Deutéronome 32.50

(n) v40 : Ci-dessus 21.1

(o) v43 : Ci-dessus 21.10

(p) v52 : Deutéronome 7.5

CHAPITRE XXXIV

Moïse marque par le commandement de Dieu les frontières du pays de Canaan qui restait à conquérir de l'autre côté du Jourdain, versets 1-12.

Il ordonne que ce pays soit partagé à neuf tribus et demie et il nomme les personnes qui devaient faire ce partage, versets 13-29.

L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

2. Ordonne ceci aux enfants d'Israël et dis-leur : Parce que vous vous en allez entrer au pays de Canaan, c'est ici le pays qui vous échoira en héritage, savoir le pays de Canaan selon ses bornes.

3. ^a Votre frontière du Midi sera depuis le désert de Tsin, le long d'Édom et votre frontière du côté du Midi commencera au bout de la mer salée vers l'Orient.

4. Et cette frontière tournera du côté du Midi vers la montée de Hakrabbim et passera jusqu'à Tsin et elle aboutira du côté du Midi à Kadès-barné et sortira aussi en Hatsar-addar et passera jusqu'à Hatsmon.

5. Et cette frontière tournera depuis Hatsmon jusqu'au torrent d'Égypte et elle aboutira à la mer.

6. Et pour la frontière d'Occident, vous aurez la grande mer et ses limites, ce vous sera la frontière occidentale.

7. Et ce sera ici votre frontière du Septentrion. Depuis la grande mer, vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor.

8. Et de la montagne de Hor, vous marquerez pour vos frontières l'entrée de Hamath et les issues de cette frontière aboutiront à Tsedad.

9. Et cette frontière passera jusqu'à Ziphron et elle aboutira à Hatsar-henan, telle sera votre frontière du Septentrion.

10. Puis vous marquerez pour vos frontières vers l'Orient, depuis Hatsar-henan vers Scepham.

11. Et cette frontière descendra de Scepham à Riblath du côté de l'Orient de Hajin et la frontière descendant s'étendra jusqu'à la côte de la mer de Kinnereth vers l'Orient.

12. Et cette frontière descendra jusqu'au Jourdain et elle aboutira à la Mer Salée. Tel sera le pays que vous aurez selon ses confins tout autour.

13. Et Moïse fit ce commandement aux enfants d'Israël disant : C'est là le pays que vous hériterez par sort que l'Éternel a commandé de donner à neuf tribus et à la moitié d'une tribu.

14. Car la tribu des descendants de Ruben, selon les familles de leurs pères, et la tribu des descendants de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage, la moitié de la tribu de Manassé a aussi pris son héritage.

15. Deux tribus et la moitié d'une tribu ont pris leur héritage au deçà du Jourdain de Jérico, droit vers le Levant.

16. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

17. ^b Ce sont ici les noms des hommes qui vous partageront le pays, savoir Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun.

18. Vous prendrez aussi un des principaux de chaque tribu pour faire le partage du pays.

19. Et ce sont ici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Juda, Caleb fils de Jephunné.

20. Pour la tribu des descendants de Siméon, Samuel fils de Hammiud.

21. Pour la tribu de Benjamin, Élidad fils de Kision.

22. Pour la tribu des descendants de Dan, celui qui en est le chef, Bukki fils de Jogli.

23. Pour les descendants de Joseph, pour la tribu des descendants de Manassé, celui qui en est le chef, Hanniel fils d'Éphod.

24. Pour la tribu des descendants d'Éphraïm, celui qui en est le chef, Kémuel fils de Sciphthan.

25. Pour la tribu des descendants de Zabulon, celui qui en est le chef, Élitaphan fils de Parnac.

26. Pour la tribu des descendants d'Issacar, celui qui en est le chef, Paltiel fils d'Ascer.

27. Pour la tribu des descendants d'Ascer, celui qui en est le chef, Ahiud fils de Scelomi.

28. Et pour la tribu des descendants de Nephthali, celui qui en est le chef, Pédahel fils de Hammiud.

29. Ce sont là ceux auxquels l'Éternel commanda de partager l'héritage aux enfants d'Israël au pays de Canaan.

RÉFLEXIONS

C'est une chose remarquable qu'avant que le peuple d'Israël eût commencé à conquérir le pays de Canaan qui était de l'autre côté du Jourdain, Moïse, par l'inspiration de Dieu, marqua avec précision les bornes de ce pays-là. Cela montre bien sensiblement la souveraine puissance de Dieu qui disposait ainsi d'un pays que les Israélites ne possédaient pas encore, mais dont il les rendrait maîtres peu après.

2. L'obéissance que Moïse rendit aux ordres de Dieu en faisant connaître sa volonté aux Israélites est une preuve de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu leur donnerait le pays qu'il avait promis à leurs pères.

3. Dieu désigna du vivant de Moïse les personnes qui en feraient le partage afin de prévenir la confusion et les contestations qui auraient pu naître si cela n'avait pas été réglé. Il ordonna que cela se ferait sous l'autorité d'Éléazar grand sacrificateur et de Josué successeur de Moïse par les députés et les chefs de toutes les tribus. En tout cela Dieu agissait comme maître souverain des Israélites, ce qui les engageait à respecter tout ce qui se fit à cet égard, comme venant de Dieu lui-même.

(a) v3 : Josué 15.1
(b) v17 : Josué 14.1

CHAPITRE XXXV

Dieu commande qu'on établisse quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites, versets 1-8.

2. Il ordonne qu'on en marque six où ceux qui auraient tué quelqu'un par accident pussent se retirer, versets 9-15.

3. Il défend très expressément de laisser vivre sous quel prétexte que ce soit les meurtriers volontaires et il prescrit comment il fallait juger les meurtres qui auraient été commis volontairement ou involontairement, versets 16-34.

1. Et l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab près du Jourdain de Jérico disant :

2. ^a Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, du partage de leur possession, des villes pour y habiter. Vous leur donnerez aussi les faubourgs qui sont autour de ces villes.

3. Ils auront donc les villes pour y habiter et les faubourgs de ces villes seront pour leurs bêtes, pour leurs biens et pour leurs animaux.

4. Les faubourgs des villes que vous donnerez aux Lévites seront de mille coudées tout autour, depuis la muraille de la ville en dehors.

5. Et vous mesurerez depuis le dehors de la ville du côté d'Orient deux milles coudées et du côté du Midi deux milles coudées et du côté d'Occident deux milles coudées et du côté du Septentrion deux milles coudées et que la ville soit au milieu, tels seront les faubourgs de leurs villes.

6. ^b Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura six de refuge que vous établirez afin que le meurtrier s'y retire et outre celles-là, vous leur donnerez quarante-deux villes.

7. Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront quarante-huit villes, vous les donnerez avec leurs faubourgs.

8. Et quant aux villes que vous donnerez de la possession des enfants d'Israël, vous en donnerez plus de la portion de ceux qui en auront plus et vous en donnerez moins de ceux qui en auront moins, chacun donnera de ses villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il possédera.

9. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : ^c Quand vous aurez passé le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,

11. Établissez-vous des villes qui vous soient des villes de refuges afin que le meurtrier qui aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.

12. Et ces villes vous seront pour refuge devant le garant du sang et le meurtrier ne mourra point qu'il n'ait comparu devant l'assemblée en jugement.

13. De ces villes-là donc que vous aurez données, il y en aura six de refuges pour vous.

14. Vous en établirez ^d trois au deçà du Jourdain et vous établirez les trois autres au pays de Canaan qui seront des villes de refuges.

15. Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël et à l'étranger et à celui qui habite parmi eux, afin que quiconque aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.

16. Et si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer et qu'il meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

17. Et s'il frappe d'une pierre qu'il ait en sa main et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

18. De même s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il ait en sa main et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

19. Et celui qui est garant du sang fera mourir le meurtrier quand il le rencontrera, il le fera mourir.

20. ^e Que si par haine il le pousse ou s'il jette quelque chose sur lui de guet-apens et qu'il en meure,

21. Ou que par inimitié il le frappe de sa main et qu'il en meure, on punira de mort celui qui l'a frappé, car il est meurtrier, le garant du sang le pourra faire mourir quand il le rencontre.

22. Que si par cas fortuit, sans inimitié, il le pousse ou s'il jette sur lui quelque chose, mais sans dessein,

23. Ou si n'étant point son ennemi et ne cherchant point son mal il fait tomber sur lui quelque pierre sans l'avoir vu et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure,

24. Alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le garant du sang, selon ces lois.

25. Et l'assemblée délivrera le meurtrier de la main du garant du sang et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui et où il demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qu'on aura oint de la sainte huile.

26. Mais si le meurtrier sort en quelque manière que ce soit hors des bornes de la ville de refuge où il s'était retiré,

27. Et que le garant du sang le trouve hors des bornes de la ville de refuge et que le garant de sang tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre.

28. Car il doit demeurer dans la ville de son refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur. Mais après la mort du souverain sacrificateur, le meurtrier retournera dans la terre de sa possession.

29. Et ce seront ici vos ordonnances de droit dans vos âges en toutes vos demeures.

30. Celui qui a droit de faire mourir ne punira de mort le meurtrier que sur la déposition ^f de plusieurs témoins, mais la déposition d'un seul témoin ne suffira pas pour faire mourir quelqu'un.

31. Vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier qui est méchant et digne de mort, mais on le punira de mort.

32. Et vous ne prendrez point de rançon pour le laisser retirer dans la ville de son refuge, ni pour le laisser retourner habiter au pays jusqu'à la mort du sacrificateur.

33. Et vous ne souillerez point le pays où vous êtes, car le sang souille le pays et il se fera point d'expiation pour le pays du sang qui y aura été répandu que par le sang de celui qui l'aura répandu.

34. Vous ne souillerez donc point le pays où vous vous en allez demeurer et au milieu duquel j'habiterai, car je suis l'Éternel qui habite au milieu des enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

L'établissement des villes que Dieu fit assigner pour l'habitation des Lévites marque le soin que Dieu prenait des ministres de la religion, d'où l'on doit conclure que Dieu veut que l'on pourvoie à la subsistance de ceux qui servent l'Église.

Les lois que Dieu avait prescrites touchant les meurtriers apprennent à tout le monde et particulièrement aux juges et aux magistrats que le meurtre commis volontairement est un crime dont la vengeance doit être faite. Dieu défend ici formellement, et même à répétées fois de laisser vivre les meurtriers et de prendre aucune rançon pour le rachat de leur vie. Il déclare que l'impunité de ce crime attire sa malédiction sur les pays où il se commet et qu'il n'y aura point d'expiation pour un pays où le sang aura été répandu impunément. Cela doit inspirer une extrême horreur pour le meurtre et pour tout ce qui y conduit et fait voir que les princes et les magistrats ne peuvent du tout point exempter de la punition les meurtriers volontaires.

À l'égard des meurtres involontaires pour lesquels Dieu avait établi des villes de refuge, les lois que

Dieu donne à ce sujet montrent que ces sortes de meurtres ne doivent pas être punis, qu'en général tout ce qui arrive involontairement et sans qu'il y ait de notre faute ne nous rend point coupable, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

- (a) v2 : Josué 21.2
 (b) v6 : Josué 21.25
 (c) v10 : Deutéronome 19.2 ; Josué 20.2
 (d) v14 : Deutéronome 4.41 ; Josué 20.8
 (e) v20 : Deutéronome 19.11
 (f) v30 : Deutéronome 17.6 et 19.15

CHAPITRE XXXVI

Ce chapitre contient une loi par laquelle il est ordonné que quand il y aurait des filles qui seraient héritières des terres de leur famille, elles seraient obligées de se marier dans leur tribu.

1. Alors les chefs des pères de la famille des descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des enfants de Joseph s'approchèrent et parlèrent devant Moïse et devant les principaux qui étaient les chefs des pères des enfants d'Israël.

2. Et ils dirent : ^a L'Éternel a commandé à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par sort et mon seigneur a reçu le commandement de l'Éternel de donner l'héritage de Tselophcad notre frère à ses filles.

3. Si elles sont mariées à quelqu'un des enfants des autres tribus d'Israël, leur héritage sera ôté de l'héritage de nos pères et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront, ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est échu par sort.

4. Même quand le temps du jubilé viendra pour les enfants d'Israël on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu dans laquelle elles se seront mariées, ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères.

5. Et Moïse fit aux enfants d'Israël le commandement qu'il avait reçu de la bouche de l'Éternel et leur dit : Ce que la tribu des descendants de Joseph dit est fort juste.

6. C'est ici ce que l'Éternel a commandé aux filles de Tselophcad, disant : Elles se marieront à qui elles voudront, toutefois elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la tribu de leurs pères.

7. Ainsi l'héritage ne sera point transporté parmi les enfants d'Israël de tribu en tribu, car chacun des enfants d'Israël demeurera dans l'héritage de la tribu de ses pères.

8. Et toute fille qui sera héritière de quelque possession d'entre les tribus des enfants d'Israël sera mariée à quelqu'un de la famille de la tribu de son père afin que chacun des enfants d'Israël hérite l'héritage de ses pères.

9. L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre, mais chacun d'entre les tribus des enfants d'Israël se tiendra à son héritage.

10. Les filles de Tselophcaéd firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

11. Car Mahla, Tirtsa, Hogla, Milca et Noha filles de Tselophcad se marièrent aux enfants de leurs oncles.

12. Ainsi elles se marièrent à ceux qui étaient des descendants de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père.

13. Ce sont là les commandements et les ordonnances que l'Éternel donna à Moïse aux enfants d'Israël aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jéricho.

RÉFLEXIONS

La loi contenue dans ce chapitre fut donnée en explication de celle qui a été rapportée au chapitre XXVII de ce livre touchant les filles de Tselophcad que Dieu avait admises à avoir leur portion dans les terres de leur tribu. On demanda à Moïse si ces filles venant à se marier dans une autre tribu ces fonds passeraient dans cette tribu-là. Sur quoi Dieu ordonna que les filles qui seraient dans ce cas se marieraient dans leur propre tribu. Mais cela ne regardait que les filles qui étaient héritières des fonds de terre, car pour les autres, elles pouvaient se marier hors de leur tribu, de quoi l'on a des exemples dans l'histoire sainte. Le but de cette loi était d'empêcher que les tribus et les héritages ne se confondissent, la distinction des familles et des tribus devant subsister jusqu'à la venue du Messie.

- (a) v2 : Ci-dessus 27.1 ; Josué 17.3

Le Deutéronome, cinquième livre de Moïse

Argument

Le cinquième livre de Moïse est appelé *Deutéronome*. Ce mot signifie une seconde loi et ce livre est ainsi nommé parce que c'est une répétition des lois que Dieu avait données quarante ans auparavant au peuple d'Israël après qu'il fut sorti d'Égypte. Dieu voulut que Moïse répât ces lois avant que de mourir, parce que ceux qui les avaient ouïes la première fois étaient tous morts dans le désert. On lit, outre cela, dans ce livre plusieurs belles exhortations que Moïse adressa aux Israélites avant sa mort.

CHAPITRE I

Moïse rapporte

1. *La route que les enfants d'Israël avait prise après leur sortie d'Égypte, versets 1-8.*

2. *L'établissement des juges et des magistrats de ce peuple, versets 9-18.*

3. *Leur départ de Horeb, leur arrivée à Kadès-barné et ce qui leur était arrivé lorsqu'ils se révoltèrent contre Dieu après que les espions eurent visité le pays de Canaan et la punition que Dieu fit de cette révolte, versets 19-46.*

1. Ce sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël au deçà du Jourdain au désert, dans une campagne vis-à-vis de la Mer Rouge et entre Paran et Tophel et Labad et Hatséroth et Dizahab.

2. Il y a onze journées depuis Horeb par le chemin de la montagne de Séhir jusqu'à Kadès-barné.

3. Or en la quarantième année, au premier jour de l'onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Éternel lui avait commandé de dire.

4. ^a Après qu'il eût défait Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçon et Hog roi de Basçan qui habitait à Hasçtaroth et Edréhi.

5. Moïse donc commença à expliquer cette loi au deçà du Jourdain, au pays de Moab, disant :

6. L'Éternel notre Dieu nous parla en Horeb et nous dit : Vous avez assez demeuré sur cette montagne,

7. Tournez et partez et allez vers la montagne des Amorrhéens et dans tous les lieux circonvoisins, à la campagne, à la montagne et dans la plaine et vers le Midi et sur la côte de la mer au pays des Cananéens et au Liban jusqu'au grand fleuve qui est le fleuve d'Euphrate.

8. Regardez, j'ai mis devant vous le pays, entrez et possédez le pays que l'Éternel a juré de donner à vos pères Abraham, Isaac et Jacob et à leur postérité après eux.

9. Et je vous parlai en ce temps-là et je vous dis :

^b Je ne puis suffire moi-seul pour vous tous.

10. L'Éternel votre Dieu vous a multiplié et voici vous êtes aujourd'hui en grand nombre comme les étoiles du ciel.

11. Que l'Éternel le Dieu de vos pères vous fasse croître encore mille fois autant et qu'il vous bénisse comme il l'a dit.

12. Comment porterais-je moi seul vos peines, vos charges et vos procès ?

13. Prenez de vos tribus des gens sages et habiles et connus et je vous les donnerai pour chefs.

14. Et vous me répondîtes et vous dites : Il est bon de faire ce que tu as dit.

15. Alors je pris des chefs de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les établis chefs sur vous, gouverneurs sur milliers et sur centaines, cinquantes et dizaines et officiers de vos tribus.

16. Et je fis ce commandement en ce temps-là à vos juges disant : Écoutez les démêlés qui sont entre vos frères ^c et jugez avec droiture entre l'homme et son frère et l'étranger qui est avec lui.

17. Vous ^d n'aurez point d'égard à l'apparence de la personne en jugement, vous écouterez le petit comme le grand, car le jugement est de Dieu et vous ferez venir devant moi la cause qui sera trop difficile pour vous et je l'écouterai.

18. Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choses que vous auriez à faire.

19. Puis nous partîmes d'Horeb et nous marchâmes par tout ce grand et affreux désert que vous avez vu, par le chemin de la montagne des Amorrhéens ainsi que l'Éternel notre Dieu nous l'avait commandé et nous vîmment jusqu'à Kadès-barné.

20. Alors je vous dis : Vous êtes arrivés jusqu'à la montagne des Amorrhéens que l'Éternel notre Dieu vous donne.

21. Regarde, l'Éternel ton Dieu met devant toi le pays, monte et possède-le, selon que l'Éternel le Dieu de tes pères te l'a dit, ne craint point et ne t'effraie point.

22. Et vous vîntes tous vers moi et vous me dites : ^e Envoyons des hommes devant nous qui épient le pays et nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous monterons et des villes où nous devrons aller.

23. Et ce discours me plût, ainsi je pris douze hommes d'entre vous, un homme de chaque tribu.

24. ^f Et ils se mirent en chemin et étant montés sur la montagne, ils vinrent jusqu'au torrent d'Esçcol et épient le pays.

25. Et ayant pris dans leurs mains du fruit du pays, ils nous l'apportèrent et nous en donnèrent des nouvelles et ils dirent : Le pays que l'Éternel notre Dieu nous donne est bon.

26. ^g Mais vous ne voulûtes point y monter et vous fûtes rebelles au commandement de l'Éternel votre Dieu.

27. Et vous murmurâtes dans vos tentes disant : Parce que l'Éternel nous haïssait, il nous a fait sortir

du pays d'Égypte afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens pour nous exterminer.

28. Où monterions-nous ? Nos frères nous ont fait fondre le cœur en nous disant : Le peuple est plus grand que nous et d'une taille beaucoup plus haute, les villes sont grandes et fortifiées de murs qui vont jusqu'au ciel et même nous avons vu là des descendants des Hanakins.

29. Mais je vous dis : N'ayez point de peur et ne les craignez point.

30. L'Éternel votre Dieu qui marche devant vous est celui qui combattra pour vous comme il a fait pour vous devant vos yeux en Égypte,

31. Et dans le désert où tu as vu que l'Éternel ton Dieu t'a porté, comme un homme porterait son fils, dans tout le chemin que vous avez fait jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.

32. Mais tout ce que je vous dis ne vous pût porter à croire encore à l'Éternel votre Dieu,

33. ^h Qui marchait devant vous par le chemin pour vous chercher un lieu pour camper, dans la colonne de feu de nuit afin de vous montrer le chemin par lequel vous deviez marcher et de jour dans la nuée.

34. Alors l'Éternel entendit la voix de vos paroles et se mit en grande colère et jura, disant :

35. Si aucun des hommes de cette méchante génération ⁱ voit ce bon pays que j'ai juré de donner à leurs pères,

36. Excepté Caleb fils de Jephunné, c'est lui qui le verra et je lui donnerai et à ses enfants le pays sur lequel il a marché parce qu'il a persévéré à suivre l'Éternel.

37. L'Éternel s'est même mis en colère contre moi à cause de vous, disant : ^j Tu n'y entreras pas toi-même non plus,

38. Mais Josué fils de Nun qui te sert y entrera, encourage-le, car c'est lui qui mettra les enfants d'Israël en possession de ce pays.

39. Et vos petits-enfants desquels vous avez dit qu'ils seront en proie et vos enfants qui aujourd'hui ne savent ce que c'est que le bien ou le mal, seront ceux qui y entreront et je leur donnerai ce pays et ils le posséderont.

40. Mais vous, retournez en arrière et allez au désert par la Mer Rouge.

41. Alors vous répondîtes et vous me dîtes : ^k Nous avons péché contre l'Éternel, nous monterons et nous combattons, comme l'Éternel notre Dieu nous a commandé. et ayant pris chacun vos armes, vous entreprîtes de monter sur la montagne.

42. Et l'Éternel me dit : Dis-leur : Ne montez point et ne combattez point, car je ne suis point au milieu de vous, de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis.

43. Je vous le rapportai et vous ne m'écoutez point, mais vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Éternel et pleins d'orgueil, vous montâtes sur la montagne.

44. Alors l'Amorrhéen qui demeurait sur cette montagne-là sortit contre vous et vous poursuivit

comme font les abeilles et vous bâtît depuis Séhir jusqu'à Horma.

45. Et étant de retour, vous pleurâtes devant l'Éternel, mais l'Éternel n'écoula point votre voix et il ne vous prêta point l'oreille.

46. Ainsi vous demeurâtes à Kadès plusieurs jours, tout autant de jours que vous y aviez demeuré.

RÉFLEXIONS

La répétition que Moïse fit par l'ordre de Dieu de ce qui était arrivé aux Israélites et des lois qu'il leur avait données avait pour but l'instruction de ce peuple et cela nous montre qu'il veut qu'on se souvienne toujours de ses lois et de ses bienfaits.

2. Il paraît de ce chapitre que c'est une chose conforme à la volonté de Dieu et nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société qu'il y ait des magistrats et des juges, mais qu'il faut aussi que ces charges soient confiées à des gens intègres qui les exercent consciencieusement et qui rendent justice à chacun, sans avoir égard à l'apparence des personnes.

3. Moïse récita aux enfants d'Israël l'histoire de la rébellion de leurs pères et de la punition que Dieu en fit afin qu'ils profitassent de cet exemple et qu'ils ne fussent pas rebelles comme leurs pères l'avaient été. Ce récit devait faire d'autant plus d'impression sur eux que les menaces que Dieu avait faites dans cette occasion-là étaient accomplies et que tous ceux qui vivaient lors de cette révolte et qui étaient sortis d'Égypte, il n'en était resté aucun en vie, à la réserve de Josué et de Caleb.

L'apôtre Paul nous montre l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux, chapitres 3 et 4, que comme ce fut pour punir les murmures et les rebellions des Juifs que Dieu protesta qu'ils n'entreraient point dans la pays de Canaan, nous devons craindre que nous ne soyons aussi exclus par notre incrédulité et par notre désobéissance de la Canaan céleste et du repos qui est réservé pour le peuple de Dieu.

(a) v4 : Nombres 21.24 et 33

(b) v9 : Exode 18.18

(c) v16 : Jean 7.24

(d) v17 : Lévitique 19.15 ; Proverbes 24.23 ; Jacques 2.1

(e) v22 : Nombres 13.3

(f) v24 : Nombres 13.3

(g) v26 : Nombres 14.1

(h) v33 : Exode 13.21

(i) v35 : Nombres 14.13 ; Psaume 95.11

(j) v37 : Nombres 20.12 et 27.14 ; Ci-dessous 3.26, 4.21 et 34.4

(k) v41 : Nombres 14.40

CHAPITRE II

Moïse rapporte

1. *Le passage des enfants d'Israël sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Hammonites et la défense que Dieu dit aus Israélites de traiter ces peuples en ennemis, versets 1-23.*

En second lieu, la victoire du peuple d'Israël sur Sihon roi des Amorrhéens, versets 24-37.

1. Alors nous revînmes en arrière et nous allâmes au désert par le chemin de la Mer Rouge comme l'Éternel m'avait dit et nous tournâmes longtemps près de la montagne de Séhir.

2. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

3. Vous avez assez fait le tour de cette montagne, tournez-vous vers le Septentrion.

4. Et fais ce commandement au peuple disant : Vous vous en allez ^a passer à la frontière de vos frères les enfants d'Ésaü qui demeurent à Séhir et ils auront peur de vous, mais soyez bien sur vos gardes.

5. N'ayez point de démêlé avec eux, car je ne vous donnerai pas un seul pied de terre de leur pays parce que j'ai donné à Ésaü en héritage la montagne de Séhir.

6. Vous achèterez d'eux les vivres pour de l'argent et vous en mangerez, vous achèterez aussi d'eux l'eau pour de l'argent et vous en boirez.

7. Car l'Éternel ton Dieu t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains, il a connu le chemin que tu as tenu par ce grand désert et l'Éternel ton Dieu a été avec toi pendant ces quarante ans et rien ne t'a manqué.

8. Nous nous détournâmes donc de nos frères les descendants d'Ésaü qui demeuraient à Séhir depuis le chemin de la campagne depuis Elath et depuis Hetsjonhuéber et de là nous détournâmes et nous passâmes par le chemin du désert de Moab.

9. Alors l'Éternel me dit : Ne traitez point les Moabites en ennemis et n'entrez point en guerre avec eux, car je ne te donnerai rien de leur pays en héritage, parce que j'ai donné Har en héritage aux enfants de Lot.

10. (Les Emins y habitaient auparavant, qui étaient un peuple grand et en grand nombre comme les Hanakins,

11. Et en effet, ils ont été réputés pour Réphaïns ¹, comme les Hanakins, mais les Moabites les appelaient Enins.

12. Les Hiriens demeuraient aussi auparavant à Séhir, mais les descendants d'Ésaü les en dépossédèrent et les détruisirent de devant eux et ils y habitèrent à leur place, comme Israël a fait au pays de son héritage que l'Éternel lui a donné.)

13. Mais maintenant, levez-vous et passez le torrent de Zéred. Et nous passâmes le torrent de Zéred.

14. Or le temps que nous avons marché depuis Kadès-barné jusqu'au passage du torrent de Zéred fut de trente-huit ans jusqu'à ce que toute cette génération-là, (savoir les gens de guerre) eût été consumée du milieu du camp, comme l'Éternel le leur avait juré.

15. Aussi la main de l'Éternel a été sur eux pour les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'il les ait consumés.

16. Et il est arrivé que tous les hommes de guerre d'entre le peuple ont été consumés et sont morts.

17. Et l'Éternel me parla disant :

18. Tu vas passer aujourd'hui les frontières de Moab, savoir Har :

19. Et tu approcheras de la frontière des enfants de Hammon, tu ne les traiteras point en ennemis et tu n'auras point de démêlé avec eux, car je ne te donnerai rien du pays des descendants de Hammon en héritage, parce que je l'ai donné en héritage aux descendants de Lot.

20. Ce pays a été réputé le pays des Réphaïns, car les Réphaïns y habitaient auparavant et les Hammonites les appelaient Zamzummins

21. Qui étaient un peuple grand et nombreux et de haute taille, comme les Hanakins, mais l'Éternel les détruisit devant eux et ainsi ils les dépossédèrent et y habitèrent à leur place.

22. C'est ainsi qu'il avait fait aux descendants d'Ésaü qui demeuraient à Séhir quand il détruisit les Horiens devant eux et c'est ainsi qu'ils les dépossédèrent et qu'ils y habitèrent à leur place jusqu'à ce jour.

23. Les Hauviens de même qui demeuraient à Hatserim jusqu'à Gaza furent détruits par les Caphthorins qui étant sortis de Caphthor vinrent habiter en leur place.

24. L'Éternel dit aussi : Levez-vous, partez et passez le torrent d'Arnon. ^a Regardez, j'ai livré entre tes mains Sihon roi de Hesçon Amorrhéen avec son pays, commence à en prendre possession et entre en guerre avec lui.

25. Aujourd'hui, je commencerai à jeter la frayeur et la peur de ton nom sur les peuples qui sont sous les cieus, car ayant ouï parler de toi, ils trembleront et ils seront en angoisse à cause de ta présence.

26. ^b Alors j'envoyai du désert de Kedemoth des députés à Sihon roi de Hesçon avec des paroles de paix disant :

27. Permets que je passe par ton pays et j'irai par le grand chemin sans me détourner à droite ni à gauche.

28. Tu me feras distribuer des vivres pour de l'argent afin que je mange, tu me donneras de l'eau pour de l'argent afin que je boive, permets seulement que j'y passe,

29. Comme me l'ont permis les enfants d'Ésaü qui demeurent à Séhir et les Moabites qui demeurent à Har jusqu'à ce que je passe le Jourdain pour entrer au pays que l'Éternel notre Dieu nous donne.

30. Mais Sihon roi de Hesçon ne voulut point nous laisser passer par son pays. Car l'Éternel ton Dieu avait endurci son esprit et raidi son cœur afin de le livrer entre tes mains comme tu le vois aujourd'hui.

31. Et l'Éternel me dit : ^c Regarde, j'ai commencé de te livrer Sihon avec son pays, commence à posséder son pays pour le tenir en héritage.

32. Sihon donc sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahats.

33. Mais ^d l'Éternel notre Dieu nous le livra et nous le battîmes, lui, ses enfants et tout son peuple.

34. Et en ce temps-là, nous prîmes toutes ses villes et nous détruisîmes à la façon de l'interdit

toutes les villes où étaient les hommes, les femmes et les enfants et nous n'y laissâmes rien de reste.

35. Nous pillâmes seulement les bêtes pour nous et nous eûmes le butin des villes que nous avons prises.

36. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et la ville qui est dans le torrent, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous. L'Éternel notre Dieu nous les livra toutes,

37. Excepté le pays des enfants de Hammon dont tu ne t'es point approché, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun lieu où l'Éternel notre Dieu nous eût défendu d'aller.

RÉFLEXIONS

Il faut faire deux considérations sur cette lecture.

1. Que lorsque le peuple d'Israël passa sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Ammonites et que ces peuples lui refusèrent le passage, Dieu défendit aux Israélites de leur faire aucun mal parce qu'ils avaient une origine commune avec eux : les Iduméens descendant d'Ésaü frère de Jacob et les Moabites et les Ammonites tirant leur origines de Lot neveu d'Abraham. Outre cela, Dieu ne voulait pas qu'on traitât ces peuples en ennemis à cause qu'il leur avait donné le pays qu'ils habitaient. Nous voyons par là que l'on ne doit jamais se venger, ni faire des guerres injustes, ni ôter aux autres ce qui leur appartient.

La seconde considération est que les enfants d'Israël vainquirent le roi des Amorrhéens et prirent son pays par le secours de Dieu, par où ils purent reconnaître la vérité des promesses que Dieu leur avait faites de leur donner le pays de Canaan et s'assurer qu'il les mettait bientôt en possession de tout le reste de ce pays-là.

(a) v4 : Nombres 20.14

(b) v26 : Nombres 21.21 ; Juges 11.19

(c) v31 : Amos 2.9

(d) v33 : Sous 29.7

(1) v11 : pour des géants

CHAPITRE III

Ce chapitre contient trois choses.

1. *Le récit de la victoire du peuple d'Israël sur Hog roi de Basçan, versets 1-11.*

2. *Le partage qui fut fait à deux tribus et demie du pays qui avait été conquis au delà du Jourdain, versets 12-22.*

3. *La prière que Moïse fit à Dieu pour entrer au pays de Canaan, ce que Dieu lui refusa, versets 23-29.*

1. Alors nous nous ^a tournâmes et nous montâmes par le chemin de Basçan et Hog le roi de Basçan sortit contre nous avec tout son peuple pour combattre à Edrehi.

2. Et l'Éternel me dit : Ne le craint point, car je l'ai livré entre tes mains lui et tout son peuple et son pays et tu lui feras ^b comme tu as fait à Sihon roi des Amorrhéens qui demeurait à Hesçbon.

3. L'Éternel notre Dieu livra aussi entre nos mains Hog le roi de Basçan et tout son peuple et nous le battîmes, tellement que nous ne lui laissâmes aucune personne de reste.

4. Dans ce même temps nous prîmes aussi toutes ses villes et il n'y eût point de ville que nous ne lui prissions, savoir soixante villes dans tout le pays d'Argob, du royaume à Basçan.

5. Toutes ces villes-là étaient fortifiées de hautes murailles, de portes et de barres et outre cela, il y avait des villes en fort grand nombre qui n'avaient point de murailles.

6. Et nous les exterminâmes à la façon de l'interdit comme nous avons fait à Sihon roi de Hesçbon, détruisant à la façon de l'interdit dans toutes les villes les hommes, les femmes et les petits enfants.

7. Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes et nous eûmes le butin des villes.

8. Nous prîmes donc en ce temps-là le pays des deux rois des Amorrhéens qui étaient au deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon.

9. (Or les Sidoniens appellent Hernon Scirjon, mais les Amorrhéens le nomment Scénir).

10. Toutes les villes du plat pays et tout Galaad et tout Basçan jusqu'à Salca et Edrehi, les villes du royaume de Hog en Basçan.

11. Car Hog roi de Basçan était demeuré seul de reste des Rephaïns, voilà, ne voit-on pas son lit qui est un lit de fer dans Rabba ville des enfants de Hammon ? Sa longueur est de neuf coudées et sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.

12. ^c En ce temps-là donc nous possédâmes ce pays-là et je donnai aux Rubénites et aux Gadites ce qui est depuis Haroher qui est sur le torrent d'Arnon et la moitié de la montagne de Galaad avec ses villes.

13. Et je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le reste de Galaad et tout Basçan qui était le royaume de Hog. Toute la contrée d'Argob par tout le pays de Basçan était appelée le pays des Rephaïns.

14. Jaïr fils de Manassé prit toute la contrée d'Argob jusqu'à la frontière des Guersçuriens et des Mahacathiens et l'appela de son nom, savoir Basçan et les bourgs de Jaïr et ils l'ont eu jusqu'à ce jour.

15. Je donnai aussi Galaad à Makir.

16. Mais je donnai aux Rubénites et aux Gadites depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon le milieu du torrent et ses confins, même jusqu'au torrent de Jabbok qui est la frontière des enfants de Hammon,

17. Et la campagne et le Jourdain et ses confins depuis Kinnereth jusqu'à la mer de la campagne, savoir la Mer Salée, au dessous d'Asçdoth de Pisga, vers l'Orient.

18. Or en ce temps-là, je ^d vous fis ce commandement et je vous dis : L'Éternel votre Dieu vous

donne ce pays pour le posséder, vous tous qui êtes vaillants, passez tous en armes devant les enfants d'Israël qui sont vos frères.

19. Que seulement vos femmes, vos petits enfants et votre bétail (car je sais que vous en avez beaucoup) demeurent dans les villes que je vous ai données,

20. Jusqu'à ce que l'Éternel ait mis vos frères en repos comme vous et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur va donner au delà du Jourdain et vous reviendrez chacun dans la possession que je vous ai donnée.

21. En ce temps-là aussi je donnai cet ordre à Josué, disant : Tes yeux ont vu tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à ces deux rois, l'Éternel en fera de même à tous les royaumes vers lesquels tu vas passer.

22. Ne les craignez point, car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous.

23. En ce même temps aussi je demandai grâce à l'Éternel disant :

24. Seigneur Éternel, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte. Car ^e qui est le Dieu ^{nc1} fort dans le ciel et sur la terre qui puisse faire les œuvres que tu fais et dont la force puisse être comparée à ta force !

25. Que je passe je te prie et que je voie ce bon pays qui est au delà du Jourdain et cette bonne montagne et le Liban.

26. ^f Mais l'Éternel était fort indigné contre moi à cause de vous et il ne m'exauça point, mais il me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire.

27. Monte au haut de cette colline et élève tes yeux vers l'Occident et vers le Septentrion, le Midi et l'Orient et regarde de tes yeux. Car tu ne passeras point ce Jourdain.

28. Mais donne à Josué sa charge et le fortifie et l'encourage. Car c'est lui qui passera devant ce peuple et il les mettra en possession du pays que tu verras.

29. Ainsi nous demeurâmes en cette vallée vis-à-vis de Beth-Péhor.

RÉFLEXIONS

Il a déjà été remarqué sur les chapitres 21 et 22 des Nombres que Dieu commença à mettre les enfants d'Israël en possession de la terre de Canaan par la conquête du pays du roi de Basçan et par le partage qui fut fait de son royaume et de celui des Amorhéens à deux tribus et demi.

Mais ce qu'il y a de principal à observer dans ce chapitre, ce sont les insistantes prières par lesquelles Moïse demanda à Dieu de pouvoir entrer dans la terre de Canaan et le refus que Dieu fit de lui accorder cette grâce parce que Moïse n'avait pas fait paraître assez de foi lorsqu'il fit sortir l'eau du rocher.

Dieu n'exauce pas toujours les prières par lesquelles on lui demande des grâces temporelles et

bien qu'il pardonne à ceux qu'il aime, comme il avait pardonné à Moïse, il trouve quelque fois à propos de les punir en cette vie de certains péchés qu'ils ont commis et il en use ainsi tant pour les humilier et pour leur donner un sentiment plus vif de leurs fautes que pour l'exemple et pour l'instruction des autres.

(a) v1 : Nombres 21.33 ; Sous 29.7

(b) v2 : Nombres 21.24

(c) v12 : Nombres 32.33

(d) v18 : Nombres 32.20

(e) v24 : Psaume 89.7-9

(f) v26 : Sus 1.37 ; Sous 31.2 et 34.7

(nc1) v24 : Étant donné que l'Éternel est Dieu et que ce mot s'écrit avec une majuscule et que les faux dieux s'écrivent avec des minuscules, ne faudrait-il pas écrire « dieu », puisque Moïse écrit « Seigneur Éternel » et qu'il fait une comparaison avec les dieux qui ne sont pas Dieu ?

CHAPITRE IV, versets 1-20.

Moïse exhorte les Israélites à garder les lois de Dieu, à se souvenir des châtiments que Dieu avait déployé sur eux lorsqu'ils tombèrent dans l'idolâtrie en servant bahal-péhor qui était l'idole des Moabites et à bien considérer l'avantage qu'ils avaient par dessus les autres peuples d'être conduits par des lois aussi justes et aussi saintes que celles que Dieu leur avait données, versets 1-9.

2. Il rapporte ce qui était arrivé lorsque Dieu publia sa loi et il défend sur toutes choses de faire aucune image de la divinité et d'adorer les créatures, versets 10-20.

1. Et maintenant Israël, écoute ^a ces statuts et ces ordonnances que je t'enseigne pour les faire afin que vous viviez et que vous entriez au pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous donne et que vous le possédiez.

2. ^b Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous annonce et vous n'en diminuerez rien afin que vous observiez les commandements de l'Éternel votre Dieu que je vous prescris.

3. ^c Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à l'occasion de bahal-péhor, car l'Éternel ton Dieu a détruit du milieu de toi tout homme qui était allé après bahal-péhor.

4. Mais pour vous qui vous êtes attachés à l'Éternel votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui.

5. Regardez, je vous ai enseignés les statuts et les ordonnances, comme l'Éternel mon Dieu me l'a commandé afin que vous les fassiez au milieu du pays où vous allez entrer pour le posséder.

6. Vous les garderez donc et vous les ferez, car ce sera là votre sagesse et votre intelligence devant tous les peuples qui entendant ces statuts diront : Cette grande nation est le seul peuple sage et intelligent.

7. Car ^d quelle est la nation si grande qui ait ses dieux auprès de soi comme nous avons l'Éternel notre Dieu toutes les fois que nous l'invoquons ?

8. Et quelle est la nation si grande qui ait des statuts et des ordonnances justes comme est toute la loi que je mets aujourd'hui devant vous ?

9. Prends garde seulement à toi et garde avec soin ton âme de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues et de peur qu'elles ne sortent de ton cœur tous les jours de ta vie, mais que tu^e les enseignes à tes enfants et aux enfants de tes enfants.

10. N'oublie point ce qui arriva au jour que tu te présentas devant l'Éternel ton Dieu en Horeb après que l'Éternel m'eut dit : Assemble-moi ce peuple afin que je leur fasse entendre mes paroles qu'ils apprendront pour me craindre tout le temps qu'ils vivront sur la terre et pour les enseigner à leurs enfants :

11. Et au jour que vous vous^f approchâtes et que vous vous tintes sous la montagne, (or la montagne était toute en feu et la flamme montait jusqu'au ciel et il y avait des ténèbres, une nuée et une obscurité).

12. Et que l'Éternel vous parla du milieu du feu, vous entendîtes bien une voix qui parlait, mais vous ne vîtes aucune ressemblance et vous n'entendîtes que la voix.

13. Et il vous fit entendre son alliance qu'il vous commanda d'observer, savoir les dix paroles lesquelles il écrivit sur deux tables de pierre.

14. L'Éternel me commanda aussi en ce temps-là de vous enseigner ses statuts et ses ordonnances afin que vous les fassiez au pays où vous allez passer pour le posséder.

15. Vous prendrez donc bien garde sur vos âmes, car vous ne vîtes aucune ressemblance au jour que l'Éternel votre Dieu vous parla en Horeb au milieu du feu,

16. De peur que vous ne vous corrompiez et que vous ne vous fassiez quelque image taillée ou quelque ressemblance qui vous représente quelque chose ou quelque figure de mâle ou de femelle,

17. Ou la figure d'aucune bête qui soit sur la terre ou la figure d'aucun oiseau qui ait des ailes et qui vole par les cieux,

18. Ou la figure d'aucun reptile qui rampe sur la terre ou la figure d'aucun poisson qui soit dans les eaux au dessous de la terre.

19. De peur aussi qu'élevant tes yeux vers les cieux et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux et que tu ne serves ces choses que l'Éternel ton Dieu a données en partage à tous les peuples qui sont sous tous les cieux,

20. Car pour vous, l'Éternel vous a pris et vous a tirés hors d'Égypte, de ce fourneau de fer, afin que vous soyez^g un peuple dont il a fait son héritage comme vous le voyez aujourd'hui.

RÉFLEXIONS

Moïse, après avoir fait le récit des bienfaits et des châtements de Dieu sur les Israélites, les exhorte à le craindre. Cela nous apprend que soit que Dieu

fasse du bien aux hommes, soit qu'il les afflige, il ne le fait que pour les engager à le servir.

2. Il faut bien considérer ce que Moïse représentait avec tant de force aux enfants d'Israël pour les porter à l'obéissance et pour leur faire sentir le glorieux privilège qu'ils avaient par dessus les autres peuples d'avoir Dieu pour protecteur et de connaître ses saintes lois. Il leur disait dans cette vue

Quelle est la nation si grande qui ait ses dieux près de soi comme nous avons l'Éternel notre Dieu toutes les fois que nous l'invoquons et qui ait des statuts et des lois comme toute la loi qu'il nous a donnée ?

Ces paroles appliquées aux chrétiens ont encore plus de force, puisque Dieu les a distingués si glorieusement, non seulement des autres peuples du monde, mais même des Juifs et qu'ils ont l'avantage d'être conduits par les saintes et divines lois de l'Évangile qui leur ont été données par le fils de Dieu. Ils sont donc aussi d'autant plus obligés de garder ces lois si justes et si parfaites.

3. Il paraît de ce chapitre qu'il est défendu, non seulement d'adorer les fausses divinités, mais même de représenter Dieu par aucune image. Ce qui nous engage à avoir en horreur toute l'idolâtrie de quelle nature qu'elle puisse être, à bénir Dieu de ce qu'il nous a fait connaître la véritable manière de l'honorer et de le servir fidèlement en esprit et en vérité comme il le demande.

(a) v1 : Lévitique 19.37, 20.8 et 22.51

(b) v2 : Sous 12.32 ; Proverbes 30.6 ; Apocalypse 22.18

(c) v3 : Nombres 25.4 ; Josué 32.17

(d) v7 : Sous 26.19

(e) v9 : Sous 6.7 et 11.19

(f) v11 : Exode 19.16

(g) v20 : Exode 19.5

CHAPITRE IV, versets 21-49.

Moïse continue à exhorter les Juifs à s'éloigner de l'idolâtrie après sa mort et il proteste solennellement que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient chassés du pays de Canaan et dispersés par toute la terre, leur promettant cependant que Dieu ne les abandonneraient pas tout à fait, versets 21-31.

2. Il leur met devant les yeux d'une manière fort touchante la grâce que Dieu leur avait faite de les choisir pour son peuple, de leur donner sa loi et de faire pour eux tant de merveilles, versets 32-40.

3. Il établit trois villes de refuge selon le commandement de Dieu dans le pays qui avait été conquis au deçà du Jourdain, versets 41-49.

21. ^h Or l'Éternel a été indigné contre moi à cause de vos paroles ¹ et il a juré que je ne passerai point le Jourdain et que je n'entrerais point dans ce bon pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

22. Et je m'en vais mourir dans ce pays sans que je passe le Jourdain, mais vous l'allez passer et vous posséderez ce bon pays.

23. Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Éternel votre Dieu qu'il a traitée avec vous et de faire quelque image taillée ou quelque ressemblance d'aucune chose que l'Éternel votre Dieu vous ait défendu.

24. ⁱ Car l'Éternel ton Dieu est un feu consumant, c'est le Dieu fort qui est jaloux.

25. Quand tu auras engendré des enfants et que tu auras eu des enfants de tes enfants et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si alors vous vous corrompez et que vous fassiez quelque image taillée ou quelque ressemblance et si vous faites ce qui déplaît à l'Éternel votre Dieu afin de l'irriter,

26. J'appelle aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder après avoir passé le Jourdain et vous n'y prolongerez point vos jours, mais vous serez entièrement détruits.

27. Et l'Éternel vous ^j dispersera entre les peuples et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations parmi lesquelles l'Éternel vous fera emmener.

28. Et vous servirez là des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne mangent point et qui ne sentent point.

29. Et cependant si de là tu cherches l'Éternel ton Dieu, tu le trouveras parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme.

30. Et quand tu seras dans l'affliction et que toutes ces choses te seront arrivées, alors dans les derniers temps, tu te retourneras à l'Éternel ton Dieu et tu obéiras à sa voix.

31. Parce que l'Éternel ton Dieu est le Dieu fort et miséricordieux, il ne t'abandonnera point et il ne te détruira point et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.

32. Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, si jamais rien de si grand a été fait et si on a jamais rien ouï de semblable.

33. Savoir qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu comme tu l'as entendu et qu'il soit demeuré en vie,

34. Ou que Dieu ait essayé de venir prendre pour lui une nation du milieu d'une autre nation par des épreuves, des signes et des miracles, par des batailles et à main forte et avec un bras étendu et par des choses grandes et terribles, comme tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait pour vous en Égypte sous vos propres yeux.

35. Tu en as été le spectateur afin que tu connusses que l'Éternel est celui qui est Dieu et ^k qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il t'a fait entendre sa voix des cieux pour t'instruire et il t'a montré son grand feu sur la terre et tu as entendu ses paroles du milieu du feu.

37. Et parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux ^l et il t'a retiré d'Égypte par sa présence, par sa grande puissance,

38. Pour chasser de devant toi des nations plus grandes et plus fortes que toi pour t'introduire en leur pays et te le donner en héritage comme tu le vois aujourd'hui.

39. C'est pourquoi sache aujourd'hui et grave dans ton cœur que l'Éternel est celui qui est Dieu là-haut dans le Ciel et ici bas sur la terre et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

40. Garde donc ses statuts et ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, et afin que tu prolonge tes jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour toujours.

41. ^m Alors Moïse sépara trois villes au deçà du Jourdain vers le soleil levant,

42. Afin que le meurtrier qui aurait tué son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant s'y retirait et que fuyant en l'une de ces villes-là il pût sauver sa vie.

43. Ces villes furent ⁿ Betser au désert, dans la contrée du plat pays pour la portion des Rubénites, Ramoth en Galaad pour la portion des Gadites et Golan en Basçan pour celle de ceux de Manassé.

44. Or c'est ici la loi que Moïse proposa aux enfants d'Israël.

45. Ce sont ici les préceptes, les statuts et les ordonnances que Moïse exposa aux enfants d'Israël après qu'il furent sortis du pays d'Égypte.

46. Au deçà du Jourdain dans la vallée qui est vis-à-vis de Beth-péhor, au pays de Sihon rois des Amorrhéens qui demeurent à Hesçbon et que Moïse et les enfants d'Israël battirent après être sortis d'Égypte.

47. Et ils possédèrent son pays avec le pays de Hog roi de Bascan, deux rois des Amorrhéens qui étaient au deçà du Jourdain vers le soleil levant.

48. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Sion qui est Hermon,

49. Et toute la campagne au deçà du Jourdain vers l'Orient jusqu'à la Mer de la campagne sous Asçdoth de Pisga.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à ce que Moïse représentait aux enfants d'Israël pour les détourner de l'idolâtrie et pour les porter à observer les lois du Seigneur et surtout à cette protestation si grave et si solennelle par laquelle il prenait le ciel et la terre à témoin contre eux leur dénonçant que s'ils abandonnaient le service de Dieu, ils périeraient certainement et seraient dispersés par tout le monde en telle sorte pourtant que s'ils profitaient des châtiments de Dieu, il aurait encore pitié d'eux. On voit outre cela avec combien de force, de majesté et de douceur ce prophète rappelaient les Juifs à la considération de l'avantage qu'ils avaient eu d'entendre la voix de Dieu et de toutes les merveilles qu'il avait faites en leur faveur.

Ces exhortations de Moïse qui durent faire tant d'impression sur le peuple d'Israël doivent nous toucher beaucoup davantage, nous que Dieu a choisi pour être son vrai peuple à qui il a fait entendre sa voix, non au milieu du feu comme il le fit autrefois sur le mont de Sinaï, mais par Jésus-Christ son fils et pour qui il a fait des merveilles de puissance et d'amour qui surpassent de beaucoup toutes celles dont les Juifs avaient été les témoins. Si après cela nous venions à négliger ou à mépriser ces précieux avantages et à nous détourner de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, nous n'éviterons pas ses plus rigoureux jugements.

Ce sont là les réflexions que nous devons faire très sérieusement et pour les rappeler il faut lire et méditer souvent les excellentes exhortations qui sont contenues dans ce chapitre.

(h) v21 : Sus 1.37 et 3.26 ; Sous 31.2 et 34.4

(i) v24 : Sous 9.3 ; Hébreux 12.29

(j) v27 : Sous 28.62 et 64

(k) v35 : Sous 32.39 ; Ésaïe 45.5, 18 et 22 ; Marc 21.29

(l) v37 : Exode 13.3, 9 et 14

(m) v41 : Nombres 35.6-14

(n) v43 : Josué 20.8

(1) v21 : À l'occasion de vos murmures, voyez Nombres 20.2 et suivants.

CHAPITRE V

Moïse répète les dix commandements de la loi qui avaient été publiés il y avait environ quarante ans sur le mont de Sinaï, versets 1-21.

Il parle au peuple d'Israël de la frayeur que leurs pères avaient fait paraître lors de la publication de la loi, versets 22-33.

1. Moïse donc appela tout Israël et leur dit : Écoute Israël, les statuts et les ordonnances que je prononce aujourd'hui et que vous entendez, afin que vous les appreniez et que vous les gardiez pour les faire.

2. ^a L'Éternel notre Dieu traita alliance avec nous en Horeb.

3. Dieu n'a point traité cette alliance avec nos pères, mais il l'a traitée avec nous qui sommes ici aujourd'hui tous vivants.

4. L'Éternel vous parla face à face sur la montagne du milieu du feu.

5. Je me tenais en ce temps-là entre l'Éternel et vous pour vous rapporter la parole de l'Éternel, ^b parce que vous appréhendez ce feu et vous ne montâtes point sur la montagne et le Seigneur dit :

6. ^c Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte de la maison de servitude.

7. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

8. ^d Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ci-bas sur la terre, ni dans les eaux qui sont sous la terre.

9. Tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras point, ^e car je suis l'Éternel ton Dieu, le

Dieu fort et jaloux qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,

10. Et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et à ceux qui gardent mes commandements.

11. ^f Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain, car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

12. ^g Garde le jour du repos pour le sanctifier selon que l'Éternel ton Dieu te l'a commandé.

13. ^h Tu travailleras six jour et tu feras toute ton œuvre,

14. ⁱ Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni ton étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme moi,

15. Et que tu te souviennes que tu as été esclave au pays d'Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'en a tiré et à bras étendu, c'est pourquoi l'Éternel ton Dieu t'a commandé de garder le jour de repos.

16. ^j Honore ton père et ta mère comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé afin que tes jours soient prolongés et afin que tu sois heureux sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

17. Tu ne ^k tueras point.

18. Et tu ne commettras point adultère.

19. Et tu ne déroberas point.

20. Et tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

21. ^l Et tu ne convoiteras point la femme de ton prochain et tu ne souhaiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

22. L'Éternel prononça ces paroles à toute votre assemblée sur la montagne du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, avec une voix forte et il n'y ajouta rien, puis il les écrivit sur deux tables de pierre qu'il me donna.

23. Or il arriva qu' aussitôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, (parce que la montagne était toute en feu), vous vous approchâtes de moi, savoir tous les chefs de vos tribus et vos anciens,

24. Et vous dîtes : Voici l'Éternel ton Dieu nous a fait voir sa gloire et sa grandeur et nous avons entendu sa voix du milieu du feu, aujourd'hui nous avons vu que Dieu a parlé avec l'homme et que l'homme est demeuré vivant.

25. Et maintenant pourquoi mourrions-nous ? Car ce grand feu là nous consumera, si nous entendons encore la voix de l'Éternel notre Dieu, nous mourrons.

26. Car qui est l'homme quel qu'il soit qui ait entendu comme nous la voix du Dieu vivant parlant du milieu du feu et ^m qui soit demeuré en vie ?

27. Approche-toi et écoute tout ce que l'Éternel notre Dieu dira, puis tu nous rapporteras tout ce que l'Éternel notre Dieu t'aura dit et l'ayant entendu, nous le ferons.

28. Et l'Éternel entendit vos paroles pendant que vous me parliez et l'Éternel me dit : J'ai entendu les discours que ce peuple t'a tenus, ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit.

29. Ô s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour garder tous mes commandements afin qu'ils fussent heureux, eux et leurs enfants à jamais !

30. Va dis-leur : Retournez dans vos tentes.

31. Mais toi, demeure ici avec moi et je te dirai tous les commandements, les statuts et les ordonnances que tu leur enseigneras afin qu'ils les fassent dans le pays que je leur donne pour le posséder.

32. Vous prendrez donc garde de les faire comme l'Éternel votre Dieu vous l'a commandé, vous ne vous en détournerez ni à droite ni à gauche.

33. Vous marcherez dans toutes les voies que l'Éternel votre Dieu vous a prescrites afin que vous viviez et que vous soyez heureux et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez.

RÉFLEXIONS

La répétition que Moïse fit de la loi de Dieu en présence de tout le peuple montre que l'intention de Dieu était qu'elle fut conservée et inviolablement gardée dans tous les âges. Il y a quelque différence dans la manière dont le quatrième commandement est énoncé dans le chapitre 20 de l'Exode et dans celui-ci, où Moïse dit que le jour du sabbat avait aussi été établi pour donner du relâche et du repos aux esclaves et pour faire souvenir les Israélites qu'ils avaient eux-mêmes été esclaves en Égypte. Moïse ajoute cela pour expliquer plus particulièrement les intentions de Dieu dans ce commandement dont le but était de conserver la mémoire de la délivrance d'Égypte aussi bien que celle de la création du monde. Cette loi que Moïse répéta n'est pas moins pour les chrétiens que pour les Juifs, ainsi nous devons l'avoir en révérence, en observer fidèlement les préceptes, nous souvenant qu'elle règle non seulement les actions, mais aussi les pensées et les mouvements du cœur.

On voit en second lieu que le peuple d'Israël fut extrêmement effrayé en entendant la publication de la loi. Paul remarque sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux que l'Évangile dénonce des malédictions et des peines plus terribles que la loi de Moïse et que notre Dieu est aussi un feu consumant, ce qui doit nous inspirer une grande crainte et nous porter à rendre à Dieu une obéissance fidèle et constante.

3. Comme les Juifs après que Dieu eut publié la loi promirent de la garder, nous devons aussi et même beaucoup plus vouer à Dieu une obéissance inviolable et accomplir au reste les vœux et les promesses par lesquelles nous nous sommes engagés

à son service mieux que les Juifs n'accomplirent les leurs. Dieu ayant entendu les promesses du peuple dit à Moïse :

Ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit, ô s'il avaient toujours le même cœur pour me craindre afin qu'ils fussent heureux à jamais !

Dieu témoigne bien clairement par là que rien ne lui est plus agréable que l'obéissance des hommes, qu'il ne cherche qu'à les combler de ses grâces et à les rendre heureux et qu'il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour. Il paraît aussi de là qu'il ne sert de rien d'avoir formé de bonnes résolutions si on n'y persévère pas et si on ne les exécute.

- (a) v2 : Exode 19.5
- (b) v5 : Exode 19.16 et 20.18
- (c) v6 : Psaume 81.11
- (d) v8 : Lévitique 26.1
- (e) v9 : Exode 34.7
- (f) v11 : Lévitique 19.2; Matthieu 5.33
- (g) v12 : Ézéchiel 20.12
- (h) v13 : Exode 31.12 et 35.2; Lévitique 23.3
- (i) v14 : Genèse 2.2
- (j) v16 : Lévitique 19.3; Matthieu 15.4; Éphésiens 6.2
- (k) v17 : Matthieu 5.21
- (l) v21 : Romains 7.7
- (m) v26 : Juges 13.21

CHAPITRE VI

Moïse recommande aux Juifs d'observer les commandements de Dieu, de l'aimer de tout leur cœur, de ne s'écarter jamais de sa parole, d'avoir toujours sa loi devant les yeux et surtout de les enseigner à leurs enfants et de les instruire des merveilles que Dieu avait faites en faveur de leurs pères.

1. Ce sont ici les commandements, les statuts et les ordonnances que l'Éternel votre Dieu m'a commandé de vous enseigner afin que vous les fassiez dans le pays où vous aller passer pour le posséder :

2. Afin que tu craignes l'Éternel ton Dieu en gardant tous les jours de ta vie toi et ton fils et le fils de ton fils tous ces statuts et ces commandements que je te prescris et que tes jours soient prolongés.

3. Tu les écouteras donc ô Israël et tu prendras garde à les faire afin que tu sois heureux et que vous multipliez beaucoup au pays où coulent le lait et le miel selon que l'Éternel le Dieu de tes pères l'a dit.

4. ^a Écoute Israël, l'Éternel notre Dieu est le seul Éternel.

5. ^b Tu aimeras donc l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces.

6. Et ces commandements que je te prescris aujourd'hui seront dans ton cœur.

7. ^c Tu les inculqueras à tes enfants et tu en parleras quand tu te tiendras dans ta maison, quand tu te mettras en chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras.

8. Et tu les lieras comme un signe sur tes mains et elles seront comme des frontaux entre tes yeux.

9. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

10. Et il arrivera que quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères

Abraham, Isaac et Jacob de te le donner et dans les grandes et bonnes villes que tu n'as point bâties,

11. Dans les maisons pleines de tous biens que tu n'as point remplies, vers les puits creusés que tu n'as point creusés, dans les vignes et les oliviers que tu n'as point plantés, tu mangeras et tu seras rassasié.

12. Mais prends garde à toi que tu n'oublie l'Éternel qui t'a tiré du pays d'Égypte de la maison de servitude.

13. ^d Tu craindras l'Éternel ton Dieu et tu le serviras et tu jureras par son nom.

14. Vous n'irez point après les autres dieux d'entre les dieux des peuples qui seront autour de vous.

15. Car le Dieu fort et jaloux qui est l'Éternel ton Dieu est au milieu de toi, de peur que la colère de l'Éternel ton Dieu ne s'embrace contre toi et qu'il ne t'extermine de dessus la terre.

16. ^e Vous ne tenterez point l'Éternel votre Dieu ^f comme vous le tentâtes à Massa.

17. Vous garderez soigneusement le commandement de l'Éternel votre Dieu et ses témoignages et ses statuts qu'il vous a prescrits.

18. Tu feras donc ce qui est droit et bon aux yeux de l'Éternel afin que tu sois heureux et que tu entres dans le bon pays duquel l'Éternel a juré à ses pères et que tu le possèdes,

19. En chassant tous tes ennemis devant toi comme l'Éternel en a parlé.

20. Quand ton enfant t'interrogera à l'avenir disant : Que veulent dire ces témoignages et ces statuts et ces ordonnances que l'Éternel notre Dieu nous a prescrits ?

21. Alors tu diras à ton enfant : Nous avons été esclaves de Pharaon en Égypte et l'Éternel nous a tiré d'Égypte à main forte,

22. Et l'Éternel a fait sous nos yeux des signes et des miracles qui étaient grands et qui ont causé de grands maux en Égypte sur Pharaon et sur toute sa maison,

23. Et il nous a fait sortir de là afin de nous faire entrer au pays duquel il avait juré à nos pères et pour nous le donner.

24. Ainsi l'Éternel nous a commandé de faire tous ces statuts en craignant l'Éternel notre Dieu afin que nous soyons toujours heureux et que notre vie soit préservée comme aujourd'hui.

25. Et ce sera là notre justice quand nous prendrons garde de faire tous ces commandements devant l'Éternel notre Dieu selon qu'il nous l'a ordonné.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous apprend que puisque le Dieu que nous adorons est le seul vrai Dieu, notre grand et principal soin doit être de l'aimer de tout notre cœur, de lui obéir et de nous tenir inviolablement attachés à sa parole.

2. Ce chapitre nous enseigne que le devoir des pères est d'instruire leurs enfants dans la loi et dans

la crainte du Seigneur, de leur raconter les histoires qui sont contenues dans les livres sacrés et de leur parler toujours des grâces de Dieu et de ses saints commandements. C'était par là que Dieu voulait conserver sa connaissance et la religion parmi les Juifs.

Si ce peuple était obligé de s'acquitter de ce devoir, les chrétiens le sont encore davantage et ils ne sauraient négliger l'éducation et l'instruction de leurs enfants sans se rendre coupables d'un grand péché et d'une extrême ingratitude envers Dieu.

Enfin, nous devons tous apprendre d'ici à nous souvenir continuellement des grâces de Dieu et à avoir sans cesse ses commandements devant les yeux pour le craindre et pour l'aimer. C'est là, comme le dit Moïse, ce qui sera notre justice, notre bonheur et notre gloire devant Dieu et devant les hommes si nous prenons garde à faire tout ce que le Seigneur notre Dieu nous a commandé.

(a) v4 : Sus 4.35 ; Marc 12.29

(b) v5 : Sous 10.12 ; Matthieu 22.37 ; Luc 10.27

(c) v7 : Sous 11.19

(d) v13 : Sous 10.20 ; Matthieu 4.10 ; Luc 4.8

(e) v16 : Matthieu 4.7

(f) v16 : Exode 17.2 ; Nombres 20.4

CHAPITRE VII

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, Dieu commande au peuple d'Israël de détruire entièrement les Cananéens et les idoles, versets 1-5.

Dans la seconde, Moïse promet à ce peuple que s'ils obéissent à la loi du Seigneur, il les bénirait et les mettrait en possession du pays de Canaan, nonobstant le nombre et la force des Cananéens, versets 6-22.

1. Quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans la pays où tu vas entrer pour le posséder, ^a qu'il aura exterminé devant toi beaucoup de nations, les Hétiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens qui sont sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,

2. Et que l'Éternel ton Dieu te les aura livrées, ^b alors tu les frapperas et tu les détruiras à la façon de l'interdit, tu ne traiteras point avec eux et tu ne leur feras point de grâce.

3. ^c Tu ne t'allieras point par mariage avec eux et tu ne donneras point tes filles à leurs fils et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils.

4. Car elles détourneraient tes fils de mon service et ils serviront d'autres dieux et la colère de l'Éternel s'allumerait contre vous et t'exterminerait aussitôt.

5. Mais vous les traiterez ainsi : ^d Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous couperez leurs bocages et vous brûlerez au feu leurs images taillées.

6. ^e Car tu es un peuple consacré à l'Éternel ton Dieu, l'Éternel ton Dieu t'a choisi afin que tu sois un

peuple précieux d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.

7. Ce n'a pas été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les autres peuples que l'Éternel vous a aimé et qu'il vous a choisis, car vous étiez en plus petit nombre que tous les autres peuples.

8. Mais c'est parce que l'Éternel ^f vous aime et qu'il garde le serment qu'il a fait à vos pères que l'Éternel vous a tirés à main forte et qu'il t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon roi d'Égypte.

9. Reconnais donc que l'Éternel ton Dieu est celui qui est Dieu, le ^g Dieu fort, le Fidèle qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements,

10. Et qui rend la pareille en face à ceux qui le haïssent pour les faire périr, il ^h ne la gardera pas longtemps à celui qui le hait, il lui rendra la pareille en face.

11. Prends donc garde aux commandements, aux statuts et aux ordonnances que je te donne aujourd'hui afin que tu les accomplisses.

12. Et il arrivera ⁱ que, si après avoir entendu ces ordonnances vous les gardez et vous les faites, l'Éternel ton Dieu te garderas l'alliance et la miséricorde qu'il a jurée à tes pères.

13. Et il t'aimera et il te bénira et il te multipliera, il bénira le fruit de ton ventre et le fruit de ta terre, ton froment, ton moût et ton huile et les portées de tes vaches et des troupeaux de ton menu bétail sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner.

14. Tu seras béni par dessus tous les peuples ^j et il n'y aura ni mâle, ni femelle stérile parmi toi, ni parmi tes bêtes.

15. L'Éternel détournera de toi toutes les maladies et il ne fera point venir sur toi aucune de ces langues malignes d'Égypte que tu as connues, mais il les fera venir sur tous ceux qui te haïssent.

16. Tu détruiras donc ces peuples que l'Éternel ton Dieu ton Dieu te livre, ton œil ne les épargnera point et tu ne serviras point leurs dieux, car ce te serait un piège.

17. Si tu dis en ton cœur : Ces nations là sont en plus grand nombre que moi, comment les pourrais-je déposséder ?

18. Ne les crains point, souviens-toi bien de ce que l'Éternel ton Dieu a fait à Pharaon et à tous les Égyptiens,

19. ^k De ces grandes épreuves que tes yeux ont vues, des signes et des miracles de la main forte et du bras étendu par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir hors de l'Égypte. C'est ainsi que l'Éternel ton Dieu traitera tous ces peuples que tu crains.

20. Et ^l même l'Éternel ton Dieu enverra contre eux des frelons jusqu'à ce qu'il ait détruit entièrement devant toi ceux qui resteront et ceux qui se seront cachés.

21. Tu ne t'effrayeras point à cause d'eux, car l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort qui est grand et terrible est au milieu de toi.

22. Cependant, l'Éternel ton Dieu arrachera ces nations de devant toi peu à peu et tu n'en pourras pas venir à bout tout d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi.

23. Mais l'Éternel ton Dieu te les livrera et les effrayera d'un grand effroi jusqu'à ce qu'il les ait exterminés.

24. Et il livrera leurs rois entre tes mains et tu feras périr leur nom de dessous les cieux et nul ne pourra subsister devant toi jusqu'à ce que tu les aies exterminés.

25. Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux et tu ne convoiteras point ni ne prendras point pour toi l'argent ou l'or qui sera sur elles, de peur que ce ne te fût un piège, car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.

26. Ainsi tu n'introduiras point de chose abominable dans ta maison afin que tu ne deviennes pas un interdit comme cette chose là, mais tu l'auras en horreur et en détestation, car c'est un interdit.

RÉFLEXIONS

Pour bien entendre ce qui est dit dans la première partie de ce chapitre, il faut savoir que Dieu comanda aux enfants d'Israël de détruire les Cananéens parce qu'il voulait punir et ôter du monde ces peuples abominables dont la corruption était montée à son comble et empêcher qu'ils n'entraînent les Juifs dans l'impiété. Ce fut pour la même raison qu'il défendit à son peuple de s'allier à ces nations là. D'où il faut tirer cette instruction que Dieu détruit enfin les peuples dont la méchanceté est sans remède et que l'on doit craindre d'avoir commerce avec les méchants, de peur d'être engagé dans leurs péchés et dans leur punition.

Nous devons bien considérer les exhortations que Moïse adressait aux Juifs à être un peuple saint et consacré à Dieu et les promesses par lesquelles il les assurait que Dieu les bénirait pourvu qu'ils lui fussent fidèles et qu'il les rendrait maîtres des Cananéens et de leurs pays.

Dieu ne nous a choisis pour son peuple qu'afin de nous obliger à le craindre. Ce doit être là notre principal soin et pour cet effet, nous devons toujours nous souvenir que, comme dit Moïse, le Dieu que nous adorons est

un Dieu fort et fidèle qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements, mais qui aussi rend la pareille en face à ceux qui le haïssent et qui ne laisse point leur rébellion impunie.

(a) v1 : Sous 31.3

(b) v2 : Nombres 33.52 ; Josué 11.11

(c) v3 : Exode 23.32 et 34.12, 13, 15 et 16

(d) v5 : Exode 23.24 et 34.13 ; Sous 12.2

(e) v6 : Exode 19.5 ; Sus 4.20 ; Sous 14.1 et 26.18

(f) v8 : sous 10.15

(g) v9 : Exode 20.5 ; Sus 5.9

(h) v10 : Nahum 1.2

(i) v12 : Lévitique 26.3 ; Sous 28.1

(j) v14 : Exode 23.26

(k) v19 : Exode 29.3

(l) v20 : Exode 23.28 ; Josué 24.12

CHAPITRE VIII

Moïse présente aux Israélites la protection dont Dieu les avait couverts et les merveilles qu'il avait faites en leur faveur pendant qu'ils avaient été dans le désert, aussi bien que les châtiments qu'il avait déployés sur eux, versets 1-6.

Ensuite il parle de la bonté et de la fertilité du pays de Canaan et il les exhorte à ne pas abuser de l'abondance et de la prospérité dont ils jouiraient dans ce pays là, de peur d'attirer sur eux les effets de la colère de Dieu, versets 7-20.

1. Prenez garde à faire tous les commandements que je vous donne aujourd'hui afin que vous viviez et que vous multipliez et que vous entriez au pays dont l'Éternel a juré à vos pères et que vous le possédiez.

2. Et souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher ces quarante ans dans le désert afin de t'humilier et de t'éprouver pour connaître ce qui était en ton cœur et si tu garderais ses commandements ou non.

3. Il t'a donc humilié et t'a laissé avoir faim, ^a mais il t'a repu de manne qui était une nourriture inconnue à toi et tes pères afin de te faire connaître ^b que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu ¹.

4. ^c Ton vêtement ne s'est point usé sur toi et ton pied n'a pas été foulé pendant ces quarante ans ².

5. Reconnais donc en ton cœur que l'Éternel ton Dieu te châtie comme un homme châtie son enfant.

6. Et garde les commandements de l'Éternel ton Dieu pour marcher dans ses voies et pour le craindre,

7. Car l'Éternel ton Dieu te va faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents d'eau, de fontaines et d'abîmes qui sortent par les campagnes et par les montagnes,

8. Un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers, un pays d'oliviers qui portent de l'huile et du miel,

9. Un pays où tu mangeras ton pain sans craindre la disette et où rien ne te manquera, un pays où les pierres sont du fer ³ et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.

10. Tu mangeras et tu seras rassasié et tu béniras l'Éternel ton Dieu à cause du bon pays qu'il t'a donné.

11. Prends garde à toi de peur que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts que je te commande aujourd'hui observer,

12. Et de peur qu'après que tu auras mangé et que tu auras été rassasié et que tu auras bâti de belles maisons afin d'y habiter,

13. Et que ton gros et ton menu bétail sera accru et que ton argent et ton or sera multiplié et que tout ce que tu auras sera augmenté,

14. Alors ton cœur ne s'élève et que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu qui t'as tiré hors du pays d'Égypte de la maison de servitude,

15. Qui t'as fait marcher par ce désert grand et affreux, désert plein de serpents, même de serpents brûlants et de scorpions, désert aride et où il n'y a point d'eau ^d et qui t'a fait sortir de l'eau du rocher le plus dur,

16. ^e Qui te donne à manger dans ce désert la manne (que tes pères n'avaient point connues) afin de t'humilier et de t'éprouver pour te faire du bien à la fin,

17. Et que tu ne dise en ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis tous ces biens.

18. Mais tu te souviendras de l'Éternel ton Dieu, car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens afin de ratifier son alliance qu'il a jurée à tes pères comme il paraît par ce que tu vois aujourd'hui.

19. Que s'il arrive que tu oublies en aucune manière l'Éternel ton Dieu et que tu ailles après d'autres dieux et que tu les serves et que tu te prosternes devant eux, je proteste contre vous que certainement vous périrez.

20. Vous périrez comme les nations que l'Éternel fait périr devant vous parce que vous n'aurez point obéi à la voix de l'Éternel votre Dieu.

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que ce chapitre renferme.

La première est que, comme Moïse proposait aux enfants d'Israël les bienfaits et les châtiments de Dieu pour les inciter à le craindre, il est très utile de penser toujours aux grâces que Dieu nous a faites et aux châtiments dont il nous a visités.

2. Les avertissements que Moïse donnait aux Juifs de prendre garde que l'abondance et les commodités du pays de Canaan ne les corrompissent, nous montrent que les hommes abusent facilement de la prospérité et qu'ils oublient Dieu et qu'ils tombent plus souvent dans l'orgueil, dans la désobéissance et dans l'ingratitude lorsqu'ils sont trop à leur aise et que c'est par là qu'ils obligent le Seigneur à leurs ôter les biens et le repos dont ils font un si mauvais usage.

Ces exhortations de Moïse doivent être bien considérées afin qu'en quelque état que nous nous rencontrions, soit d'adversité, soit de prospérité, nous marquions toujours à Dieu notre soumission, notre amour et notre reconnaissance. Ce sera ainsi que nous détournerons ses châtiments et que nous nous attirerons la continuation de sa protection et de sa faveur.

(a) v3 : Exode 16.14 et 15

(b) v3 : Matthieu 4.4 ; Luc 4.4

(c) v4 : Sous 29.5

(d) v15 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11 ; Psaume 78.15

(e) v16 : Exode 16.14 et 15

(1) v3 : De tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner.

(2) v4 : C'est-à-dire : Tu n'as manqué ni d'habits, ni de souliers.

(3) v9 : C'est-à-dire où il y a des mines de fer et d'airain.

CHAPITRE IX

Moïse représente aux Juifs d'une manière extrêmement forte et touchante que si Dieu les avait choisis et leur donnait le pays de Canaan, ce n'était pas qu'ils fussent meilleurs que les autres peuples, mais que c'était à cause de l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et à cause de la méchanceté des Cananéens, versets 1-6.

Dans cette vue il remet devant les yeux des Juifs leurs divers murmures, leurs rebellions et principalement l'idolâtrie que leurs pères avait commise en adorant le veau d'or, versets 7-29.

1. Écoute Israël, tu vas passer aujourd'hui le Jourdain pour aller vers des nations plus grandes et plus fortes que toi, vers des villes grandes et fortes dont les murs s'élèvent jusqu'au ciel pour les posséder,

2. Vers un peuple grand et d'une haute taille, vers les descendants des Hanakins que tu connais et desquels ^a tu as entendu dire : Qui est-ce qui subsistera devant les descendants de Hanak ?

3. Sache donc aujourd'hui que l'Éternel ton Dieu qui passe devant toi ^b est un feu consumant, c'est lui qui les détruira et c'est lui qui les abaissera devant toi, tu les chasseras et tu les feras périr incontinent, selon que l'Éternel t'a dit.

4. Ne dis point en ton cœur quand l'Éternel ton Dieu les aura chassés de devant toi ^{nc1} c'est à cause de ma justice que l'Éternel m'a fait entrer en ce pays pour le posséder. Car c'est à cause ^c de l'impiété de ces nations-là que l'Éternel les va chasser de devant toi.

5. Ce n'est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur que tu entres dans leur pays pour le posséder, mais c'est pour l'impiété de ces nations-là que l'Éternel ton Dieu les va chasser de devant toi et afin de ratifier ^d la parole que l'Éternel a jurée à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

6. Sache donc que ce n'est point pour ta justice que l'Éternel ton Dieu te donne ce bon pays pour le posséder, car tu es un peuple de cou raide.

7. ^e Souviens-toi et n'oublie pas que tu as fort irrité l'Éternel ton Dieu dans ce désert et que depuis le jour que vous êtes sortis du pays d'Égypte jusqu'à ce que vous êtes venus en ce lieu vous avez été rebelles contre l'Éternel.

8. ^f Vous avez même irrité l'Éternel à Horeb, aussi l'Éternel se mis en colère contre vous afin de vous détruire.

9. Quand je montais sur la montagne pour prendre les tables de pierre qui sont les tables de l'alliance que l'Éternel avait traitée avec vous, ^g je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger.

10. Alors l'Éternel me donna deux tables de pierre écrites du ^h doigt de Dieu et sur lesquelles toutes les paroles que l'Éternel avait prononcées lorsqu'il parlait avec vous sur la montagne du milieu du feu au jour de l'assemblée étaient écrites.

11. Et il arriva qu'au bout de quarante jours et quarante nuits, l'Éternel me donna les deux tables de pierre qui sont les tables de l'alliance.

12. Puis l'Éternel me dit : ⁱ Lève-toi, hâte-toi de descendre d'ici, car ton peuple que tu as fait sortir du pays d'Égypte s'est corrompu, ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandée de suivre, ils se sont fait une image de fonte.

13. L'Éternel ma parla aussi disant : J'ai regardé ce peuple et voici c'est un peuple de cou raide.

14. ^j Laisse-moi et je les détruirai et j'effacerai leur nom de dessous les cieux, mais je te ferai devenir une nation plus puissante et plus grande que celle-ci.

15. Je retournai donc et je descendis de la montagne, (or la montagne était toute en feu) ayant les deux tables de l'alliance dans mes deux mains.

16. Puis je regardai et voici vous aviez péché contre l'Éternel votre Dieu et vous vous étiez fait un veau de fonte, vous vous étiez bientôt détournés de la voie que l'Éternel vous avait commandée de suivre.

17. Alors je pris les deux tables et je les jetai de mes mains et je les rompis devant vos yeux.

18. Puis je me prosternai devant l'Éternel et je demeurai quarante jours et quarante nuits comme auparavant, sans manger de pain et sans boire d'eau à cause du péché que vous aviez commis en faisant ce qui déplaît à l'Éternel pour l'irriter.

19. Car je craignais la fureur et la colère dont l'Éternel était enflammé contre vous pour vous détruire et l'Éternel m'exauça encore cette fois.

20. L'Éternel fut aussi fort irrité contre Aaron pour le faire périr, mais je priai aussi pour Aaron en ce même temps.

21. Puis je ^k pris votre péché que vous aviez fait, savoir le veau, et je le brûlai au feu et je le moulu jusqu'à ce qu'il fut réduit en poudre et j'en jetai la poudre au torrent qui descend de la montagne.

22. Vous avez fort irrité l'Éternel à ^l Tabhéra et à ^m Massa et à ⁿ Kibroth-taava.

23. Et quand l'Éternel vous envoya de Kadès-barné et qu'il vous dit : ^o Montez et possédez le pays que je vous ai donné, alors vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Éternel votre Dieu et vous ne le crûtes point et vous n'obéîtes point à sa voix.

24. Vous avez été rebelles à l'Éternel depuis le jour que je vous ai connus.

25. Je me prosternai donc devant l'Éternel quarante jours et quarante nuits durant lesquels je me prosternai parce que l'Éternel avait dit qu'il vous détruirait.

26. Et je priai l'Éternel et lui dis : Ô Seigneur ^p Éternel, ne détruis point ton peuple et l'héritage que tu as racheté par ta grandeur et que tu as tiré par ta main forte.

27. Souviens-toi de tes serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché.

28. ^q De peur que les habitants du pays dont tu nous as fait sortir ne disent : Parce que l'Éternel ne les pouvait pas faire entrer au pays dont il leur avait parlé et parce qu'il les haïssait, il les a fait sortir d'Égypte pour les faire mourir dans ce désert.

29. Et cependant ils sont ton peuple et ton héritage que tu as tiré de l'Égypte par ta grande puissance et par ton bras étendu.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse remettait en mémoire aux Israélites le choix gratuit que Dieu avait fait d'eux et les péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère en diverses occasions.

L'instruction que cela nous donne est que c'est à la seule miséricorde de Dieu et non à aucun mérite qui soit en nous que nous sommes redevables de tout notre bonheur et que, comme Moïse le disait aux Juifs, ce n'est pas à cause de notre justice que Dieu nous a choisis pour être son peuple et qu'il nous a sauvés, mais que c'est par son bon plaisir et par sa pure grâce. C'est ce que nous devons bien considérer et ce qui doit nous être un grand motif à l'humilité et à la reconnaissance. Il faut aussi que comme Moïse faisait souvenir les Juifs du grand péché que leurs pères avait commis en adorant le veau d'or et de la punition que Dieu avait faite de ce péché, nous rappelions souvent la mémoire de nos fautes aussi bien que des châtiments que Dieu nous a envoyés afin de produire en nous un sentiment plus vif de notre indignité et de nous empêcher de retomber dans la désobéissance.

- (a) v2 : Nombres 13.33-34
 (b) v3 : Sus 4.24 ; Hébreux 12.29
 (c) v4 : Genèse 15.16
 (d) v5 : Genèse 12.7, 13.15, 15.7, 17.8, 26.4 et 28.13
 (e) v7 : Exode 14.11, 16.2 et 17.2 ; Nombres 11.4
 (f) v8 : Exode 32.4 ; Psaume 106.19
 (g) v9 : Exode 24.18 et 34.28
 (h) v10 : Exode 31.18 et 34.28
 (i) v12 : Exode 32.7
 (j) v14 : Psaume 106.23
 (k) v21 : Exode 32.20
 (l) v22 : Nombres 11.2
 (m) v22 : Exode 17.7
 (n) v22 : Nombres 11.4 et 34. Le reste est absent.
 (o) v23 : Nombres 13.3 et 14.1
 (p) v26 : Exode 32.12 ; Nombres 14.13
 (q) v28 : Nombres 14.16

(nc1) v5 : Nouvelle phrase : ... de devant toi : C'est à cause ...

CHAPITRE X

Moïse récite comment Dieu, après que les Israélites eurent adorés le veau d'or, donna les secondes tables de la loi et renouvela son alliance avec le peuple d'Israël, versets 1-5.

Il rapporte aussi la mort d'Aaron et la vocation d'Éléazar et des Lévites, versets 6-9.

Il exhorte après cela ce peuple à aimer Dieu, à le craindre, à n'être plus rebelle et à faire du bien aux affligés et même aux étrangers, versets 10-22.

1. En ^a ce temps-là l'Éternel me dit : Taille-toi deux tables de pierres comme les premières et monte vers moi sur la montagne et puis tu feras une arche de bois.

2. Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues et tu les mettras dans l'arche.

3. Ainsi je fis faire une arche de bois de Sittim et je taillai deux tables de pierre comme les premières et je montai sur la montagne ayant les deux tables en ma main.

4. Alors il écrivit sur ces tables comme il avait écrit la première fois les dix paroles que l'Éternel vous avait prononcées sur la montagne du milieu du feu au jour de l'assemblée, puis l'Éternel me les donna.

5. Et je m'en retournai et je descendis de la montagne et je mis les tables dans l'arche que je fis faire et elles y sont demeurées comme l'Éternel me l'avait commandé.

6. ^b Or les enfants d'Israël partirent de Béeroth Bene-Jahakan pour aller à Mosera. ^c Aaron mourut là et y fut enseveli et Éléazar son fils fut sacrificateur en sa place.

7. De là ils tirèrent vers Gud-God et de Gud-God ils allèrent vers Jotbath qui est un pays de torrents d'eaux.

8. En ce temps-là l'Éternel sépara la tribu de Lévi pour porter l'arche de l'alliance de l'Éternel et pour se tenir devant la face de l'Éternel pour le servir et pour bénir en son nom jusqu'à ce jour.

9. ^d C'est pourquoi Lévi n'a point de portion ni d'héritage entre ses frères, mais l'Éternel est son héritage selon que l'Éternel ton Dieu lui en a parlé.

10. Je ^e me tins donc sur la montagne comme j'avais fait la première fois quarante jours et quarante nuits et l'Éternel m'exauça encore cette fois là, ainsi l'Éternel ne voulut point me détruire.

11. Mais l'Éternel me dit : Lève-toi, va pour marcher devant ce peuple afin qu'ils entrent dans le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner et qu'ils le possèdent.

12. Maintenant donc, ô Israël, que demande l'Éternel ton Dieu de toi, sinon que tu craignes l'Éternel ton Dieu, que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que ^f tu serves l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme ?

13. En gardant les commandements de l'Éternel et ses statuts que je te donne aujourd'hui afin que tu sois heureux.

14. Voici, les cieux et les cieux des cieux appartiennent à l'Éternel ton Dieu, la terre aussi lui appartient et tout ce qui y est.

15. Et toutefois l'Éternel n'a pris en affection que tes pères et il n'a aimé qu'eux et il n'a choisi d'après eux, d'entre tous les peuples, que vous qui êtes leur postérité, comme vous le voyez aujourd'hui.

16. ^g Circoncisez donc le prépuce de votre cœur et ne raidissez plus votre cou.

17. Car l'Éternel votre Dieu est le Dieu des dieux et ^h le Seigneur des seigneurs, le fort, le grand, le

puissant et le terrible, ⁱ qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes et qui ne prend point de pré-sent,

18. Qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger pour lui donner de quoi se nourrir et de quoi se vêtir.

19. Vous aimerez donc l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

20. Tu craindras l'Éternel ton Dieu, tu le serviras et tu t'attacheras à lui et tu jureras par son nom.

21. C'est lui qui est ta louange et il est ton Dieu qui a fait en ta faveur ces choses grandes et terribles que tes yeux ont vues.

22. ^j Tes pères sont descendus en Égypte au nombre de soixante et dix âmes et maintenant l'Éternel ton Dieu t'a multiplié en nombre comme les étoiles des cieux.

RÉFLEXIONS

On voit dans la première partie de ce chapitre, qu'après que Dieu eut été apaisé envers les Israélites par leur humiliation et par les prières de Moïse, il leur rendit les tables de la loi, qu'il renouvela son alliance et qu'il établit le sacerdoce et son service parmi eux. C'est ainsi que l'intercession des gens de bien et la repentance des pécheurs apaisent la colère de Dieu et l'engage à rendre son amour au hommes et à leur faire du bien.

La seconde partie de ce chapitre renferme d'excellentes exhortations et particulièrement celle-ci :

Ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu demande de toi, sinon que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu le serves de tout ton cœur et de toute ton âme en gardant les commandements et les statuts que je te donne afin que tu sois heureux ?

Ces paroles nous montrent que le but de Dieu se propose dans tous ce qu'il fait envers les hommes et ce qu'il demande par dessus toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et de toute notre force, que nous le craignons, que nous marchions dans ses voies et que nous aimions tous les hommes sans exception. C'est aussi là le but et la substance de toute la religion et de tous nos devoirs comme notre Seigneur Jésus-Christ l'a déclaré dans l'Évangile selon Matthieu 22.37.

(a) v1 : Exode 34.1

(b) v6 : Nombres 33.22

(c) v6 : Nombres 20-28 et 33.38

(d) v9 : Nombres 18.20 ; Sous 18.1 ; Ézéchiél 44.28

(e) v10 : Sus 9.18

(f) v12 : Sus 6.5 ; Matthieu 22.37 ; Luc 10.27

(g) v16 : Jérémie 4.4

(h) v17 : Apocalypse 17.14

(i) v17 : II Chroniques 19.6-7 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17

(j) v22 : Genèse 46.24 ; Actes 7.14

souvenir de la délivrance d'Égypte et de ce qui leur était arrivé dans le désert, versets 1-9.

2. Il leur parle de la fertilité du pays de Canaan et il leur promet que s'il obéissaient aux lois du Seigneur, Dieu les bénirait, les menaçant au contraire de sa colère s'ils étaient désobéissants, versets 10-17.

3. Il leur recommande d'avoir toujours sa loi devant les yeux et de l'enseigner soigneusement à leurs enfants, versets 18-25.

Enfin il leur propose la bénédiction et la malédiction de Dieu et il ordonne que quand ils seraient au pays de Canaan, l'on devait prononcer les bénédictions de dessus la montagne de Garisim et les malédictions de dessus la montagne de Hébal, versets 26-32.

1. Aime l'Éternel ton Dieu et garde toujours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements.

2. Et reconnaissez aujourd'hui que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Éternel votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu,

3. Et ses signes et les œuvres qu'il fit au milieu de l'Égypte contre Pharaon le roi d'Égypte et contre tout son pays,

4. Et ce qu'il fit à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chariots quand il fit que les eaux de la Mer Rouge les couvrirent et les inondèrent lorsqu'ils vous poursuivaient et que l'Éternel les détruisit jusqu'à ce jour,

5. Et ce qu'il vous a fait dans ce désert jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu,

6. Et ce qu'il fit à ^a Dathan et Abiram, enfants d'Éliab fils de Ruben, comment la terre ouvrit sa bouche et les engloutit au milieu de tout Israël avec leurs familles et leurs tentes et tout ce qui était en leur puissance.

7. Mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Éternel a faites.

8. Vous garderez donc tous les commandements que je vous donne aujourd'hui afin que vous soyez fortifiés et que vous entriez en possession du pays où vous allez passer pour le posséder,

9. Et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et à leur postérité, savoir sur cette terre où coulent le lait et le miel.

10. Car le pays où tu vas entrer pour le posséder n'est pas un pays comme le pays d'Égypte d'où vous êtes sortis, où tu semais ta semence et où tu l'arro-sait comme tu voulais, comme un jardin à herbes.

11. Mais le pays où vous allez passer pour le posséder est un pays de montagnes et de campagnes et il est abreuvé des eaux de la pluie du ciel.

12. C'est un pays dont l'Éternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Éternel ton Dieu a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

CHAPITRE XI

Moïse continue à exhorter les Juifs à aimer Dieu et à le craindre et pour les y engager, il les fait se

13. Il arrivera donc que si vous obéissez à mes commandements que je vous fais aujourd'hui d'aimer l'Éternel votre Dieu et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,

14. Alors je donnerai la pluie telle qu'il faut à votre pays dans sa saison, la pluie de la première saison et de la dernière saison et tu recueilleras ton froment, ton vin excellent et ton huile.

15. Je ferai aussi croître dans ton champ de l'herbe pour ton bétail et tu mangeras et tu seras rassasié.

16. Prenez garde à vous de peur que votre cœur ne soit séduit et ^b que vous ne vous détourniez et que vous ne serviez d'autres dieux et que vous ne vous prosterniez devant eux,

17. Et que la colère de l'Éternel ne s'allume contre vous et qu'il ne ferme les cieux tellement qu'il n'y ait plus de pluie et que la terre ne donne plus son fruit et que vous ne périssiez aussitôt de dessus ce bon pays que l'Éternel vous donne.

18. ^c Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit et liez-les comme un signe sur votre main et qu'elles soient comme des fronteaux entre vos yeux.

19. Et ^d enseignez-les à vos enfants et parlez-en, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu marches dans le chemin, soit que tu te couche ou que tu te lèves.

20. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

21. Afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et qu'ils durent autant que les jours des cieux sur la terre.

22. Car si vous gardez soigneusement tous ces commandements que je vous donne de faire, d'aimer l'Éternel votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,

23. Alors l'Éternel chassera toutes ces nations-là de devant vous et vous posséderez le pays des nations qui sont plus grandes que vous et plus puissantes que vous.

24. ^e Tout lieu où vous aurez mis le pied sera à vous. Vos frontières seront depuis le désert et le Liban et depuis le fleuve qui est le fleuve d'Euphrate jusqu'à la mer d'Occident.

25. Nul ne pourra subsister devant vous. L'Éternel votre Dieu répandra la frayeur et la terreur qu'on aura de vous sur tout ce pays et vous marcherez selon ^f qu'il vous en a parlé.

26. Regardez, je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction :

27. La bénédiction si vous obéissez aux commandements de l'Éternel votre Dieu que je vous prescris aujourd'hui,

28. La malédiction si vous n'obéissez point au commandement de l'Éternel votre Dieu et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui pour marcher après d'autres dieux que vous n'avez point connus.

29. Et quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer au pays où tu vas pour le posséder, ^g alors tu prononcera les bénédictions sur la montagne de Guérizim et les malédictions sur la montagne de Hébal.

30. Ne sont-elles pas au delà du Jourdain sur le chemin qui tire vers le soleil couchant au pays des Cananéens qui demeurent dans la campagne vis-à-vis de Guilgal près des plaines de Moré ?

31. Car vous allez passer le Jourdain pour entrer dans le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne pour le posséder et vous le posséderez et vous y habiterez.

32. Vous prendrez donc garde à faire tous les statuts et toutes les lois que je vous propose aujourd'hui.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre, de même que le précédent, tend à porter les Israélites à aimer Dieu et à lui obéir par la considération des délivrances qu'il leur avait accordées et des peines dont il avait puni leurs rebelions dans le désert, par l'espérance des bénédictions qu'il répandrait sur eux dans le pays de Canaan et par la crainte de sa colère.

Si ces motifs doivent toucher les Juifs, la considération de la grande délivrance que nous avons obtenue par Jésus-Christ, l'espérance de la gloire céleste et la crainte des peines de la vie à venir doivent nous animer encore plus à aimer Dieu et à observer ses commandements.

2. Ce que Moïse dit dans ce chapitre engage d'une façon toute particulière les pères à instruire leurs enfants dans la loi de Dieu et à s'entretenir ordinairement avec eux. Les ordres réitérés que Dieu donne sur ce sujet montrent que ce devoir est de la dernière importance.

Enfin, il faut faire une attention particulière à ces paroles de Moïse :

Regardez, je mets devant vous la bénédiction et la malédiction. La bénédiction si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu et la malédiction si vous n'obéissez pas et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui.

L'Évangile nous propose aussi des bénédictions et des malédictions, mais des bénédictions beaucoup plus excellentes et des malédictions plus terribles que celles que Moïse proposait aux Juifs, ce qui doit nous inciter encore plus fortement à l'amour et à l'obéissance que Dieu exige de nous.

(a) v6 : Nombres 16.31 ; Psaume 106.17

(b) v16 : Sus 8.19

(c) v18 : Sus 6.6

(d) v19 : sus 4.9 et 6.7

(e) v24 : Josué 1.3 et 14.9

(f) v25 : Exode 23.27

(g) v29 : Sous 27.12

CHAPITRE XII

Moïse commande aux enfants d'Israël d'abolir l'idolâtrie dans le pays de Canaan, versets 1-4.

2. *Il leur dit que quand ils seraient entrés dans ce pays là, Dieu choisirait un lieu où ils pourraient le servir avec plus de régularité qu'ils n'avaient pu le faire dans le désert et il leur défend d'offrir leurs sacrifices et leurs autres oblations ailleurs que dans ce lieu-là. Il réitère la défense de manger du sang et de pratiquer les superstitions et les idolâtries des Cananéens, versets 5-32.*

1. Ce sont ici les statuts et les ordonnances auxquelles vous prendrez garde pour les faire lorsque vous serez au pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous a donné pour le posséder pendant tout le temps que vous vivrez sur cette terre.

2. ^a Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations, desquelles vous posséderez le pays, auront servi leurs dieux sur les hautes montagnes et sur les coteaux et sous tout arbre feuillu.

3. Vous démolirez aussi leurs autels et vous briserez leurs statues et vous brûlerez au feu leurs bocages et vous mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux et vous effacerez de ce lieu-là la mémoire de leur nom.

4. Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de l'Éternel votre Dieu ¹.

5. ^b Mais vous le chercherez où il habitera et vous irez au lieu que l'Éternel votre Dieu aura choisi d'entre toutes vos tribus pour y mettre son nom.

6. Et vous apporterez là vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes et l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail.

7. Et vous mangerez là devant l'Éternel votre Dieu et vous vous y réjouirez, vous et vos familles de toutes les choses auxquelles vous aurez mis la main où l'Éternel votre Dieu vous aura béni.

8. Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons aujourd'hui, chacun selon qu'il lui semble bon.

9. Car vous n'êtes point encore parvenus au repos et à l'héritage que l'Éternel notre Dieu vous donne.

10. Vous passerez donc le Jourdain et vous habiterez au pays que l'Éternel votre Dieu vous fera posséder en héritage et il vous donnera du repos en vous garantissant de tous vos ennemis qui sont autour de vous et vous y habiterez sûrement.

11. Et il y aura un ^c lieu que l'Éternel votre Dieu choisira pour y faire habiter son nom, vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, l'oblation élevée de vos mains et tout ce qu'il y aura de plus exquis de ce que vous aurez voué à l'Éternel.

12. Et vous vous réjouirez en la présence de l'Éternel votre Dieu, vous et vos fils et vos filles et vos serviteurs et vos servantes avec le Lévite qui est dans vos portes ² car ^d il n'a point de portion ni d'héritage avec vous.

13. Prends bien garde à toi de ne point offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras.

14. Mais tu offriras tes holocaustes dans le lieu que l'Éternel choisira en l'une de tes tribus et tu y feras tout ce que je te commande.

15. Toutefois, tu pourras tuer et manger de la chair selon tous tes désirs dans quelque ville que tu demeures, selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée, celui qui sera souillé et celui qui sera net en mangeront comme on mange du daim et du cerf.

16. Vous prendrez garde ^e seulement de ne manger point de sang, mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.

17. Tu ne mangeras point dans aucune ville de ta demeure les dîmes de ton froment, ni de ton vin, de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni ce que tu voueras, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains.

18. Mais tu les mangeras en la présence de l'Éternel ton Dieu au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante et le Lévite qui est dans tes portes et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu de toutes les choses auxquelles tu auras mis la main.

19. Gardes-toi pendant tout le temps que tu vivras sur la terre d'abandonner le Lévite.

20. Quand l'Éternel ton Dieu aura étendu tes limites, ^f comme il t'en a parlé et que tu diras : Je mangerai de la chair parce que ton âme aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous tes désirs.

21. Si le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom est loin de toi, alors tu tueras de ton gros et menu bétail que l'Éternel ton Dieu t'aura donné comme je te l'ai commandé et tu en mangeras en quelque ville que tu demeures selon tous tes désirs.

22. Tu en mangeras comme l'on mange du daim et du cerf, celui qui sera souillé et celui qui sera net en pourront manger.

23. Garde-toi seulement de manger du sang de ces bêtes, car le sang est leur âme et tu ne mangeras point l'âme avec la chair.

24. Tu n'en mangeras donc point, mais tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

25. Tu n'en mangeras point afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, quand tu auras fais ce que l'Éternel approuve et qu'il trouve droit.

26. Mais tu prendras les choses que tu auras consacrées qui seront par devers toi et ce que tu auras voué et tu viendras au lieu que l'Éternel aura choisi.

27. Et tu offriras tes holocaustes, savoir la chair et le sang, sur l'autel de l'Éternel ton Dieu, mais le sang de tes autres sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Éternel ton Dieu et tu en mangeras la chair.

28. Garde et écoute toutes ces choses que je te commande afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi à jamais, lorsque tu auras fais ce que l'Éternel ton Dieu approuve et qu'il trouve bon et droit.

29. Quand l'Éternel ton Dieu aura exterminé de devant toi les nations au pays desquelles tu vas pour le posséder et que tu le possèderas et que tu seras habitant de leur pays.

30. Prends garde à toi que tu ne donnes dans le piège en les suivant quand elles auront été détruites de devant toi et que tu ne recherches leurs dieux, disant : Comment est-ce que ces nations servaient leurs dieux afin que j'en fasse de même ?

31. Tu ne feras point ainsi à l'Éternel ton Dieu, car ces nations ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Éternel et qu'il hait et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à l'honneur de leurs dieux.

32. Vous prendrez garde à faire tout ce que je te commande. ⁹ Tu n'y ajouteras rien de plus et tu n'en retrancheras rien.

RÉFLEXIONS

Le but de ces lois était en général d'empêcher les Juifs de se laisser aller à l'idolâtrie et aux crimes des Cananéens, de les obliger à servir Dieu dans le lieu et de la manière qu'il l'avait prescrit et de les engager à pourvoir à l'entretien des Lévites et à lui marquer leur reconnaissance par le moyen des sacrifices, des dîmes et des autres oblations.

Pour ce qui nous regarde, nous pouvons faire ici ces considérations :

1. Que Dieu ne peut agréer d'autres services que celui qu'il a lui-même prescrit et qu'il ne nous est pas permis de nous en écarter.

2. Qu'il faut avoir en horreur toute sorte d'idolâtrie et de superstition, mais qu'il faut aussi se garder de suivre les mauvaises coutumes et les mauvais exemples, puisqu'il ne serait pas moins dangereux ni moins criminel d'imiter les hommes corrompus dans leur manière de vivre, que de se conformer aux superstitieux et aux idolâtres dans leur faux culte.

(a) v2 : Exode 34.12-13 ; Sus 7.5

(b) v5 : I Chroniques 7.12

(c) v11 : I Rois 8.29

(d) v12 : Nombres 18.20 ; Sus 10.9 et sous 18.1

(e) v16 : Genèse 9.4 ; Lévitique 7.26 et 17.10

f) v20 : Genèse 28.13 ; Exode 23.31 ; Sus 11.24 ; Sous 19.8

(1) v4 : C'est-à-dire : Vous ne ferez pas comme ces nations-là. Voyez le verset 31.

(2) v12 : C'est-à-dire dans les villes et dans les demeures qui devaient être assignées aux Lévites dans le pays de Canaan. Voyez Nombre 35.

CHAPITRE XIII

Moïse commande qu'on fasse mourir les faux prophètes qui voudraient détourner le peuple du service du vrai Dieu, versets 1-5,

et il établit la même peine aux particuliers et même contre les villes qui voudraient porter le peuple d'Israël à l'idolâtrie, versets 6-18.

1. S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle,

2. Et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé arrive, s'il te dit : Allons après d'autres dieux que tu n'auras point connus et servons-les,

3. Tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni ce songeur, car l'Éternel votre Dieu vous éprouve pour savoir si vous aimez l'Éternel votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme.

4. Vous marcherez après l'Éternel votre Dieu et vous le craindrez et vous garderez ses commandements et vous obéirez à sa voix et vous le servirez et vous vous attacherez à lui.

5. Mais on fera mourir ^a ce prophète ou ce songeur, car il a parlé de se révolter contre l'Éternel votre Dieu qui vous a tiré hors du pays d'Égypte et qui vous a rachetés de la maison de servitude pour vous faire sortir de la voie que l'Éternel votre Dieu vous a prescrite afin d'y marcher, ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi.

6. Quand ^b ton frère, fils de ta mère ou ton fils ou ta fille ou ta femme bien-aimée ou ton intime ami que tu as chéri comme ton âme te voudras séduire en te disant en secret : Allons et servons d'autres dieux que tu n'as point connus, ni toi, ni tes pères,

7. D'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous, soit près ou loin de toi, depuis un bout de pays jusqu'à l'autre,

8. N'aie point de complaisance pour lui et ne l'écoute point, que ton œil aussi ne l'épargne point et ne soit point touché de compassion pour son sujet et ne le cache point,

9. Mais tu ne manqueras point de le faire mourir, ta main seras la première sur lui pour le faire mourir et ensuite la main de tout le peuple.

10. Et tu l'assommeras de pierre et il mourra parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Éternel ton Dieu qui t'as tiré hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

11. Afin que tout Israël l'entende et craigne et qu'on ne fasse plus une si méchante action au milieu de toi.

12. Quand tu entendras que dans l'une de tes villes que l'Éternel ton Dieu te donne pour y habiter, on dira :

13. Quelques méchants garnements sont sortis du milieu de toi qui ont voulu séduire les habitants de leur ville disant : Allons et servons d'autres dieux que vous n'avez point connus,

14. Alors tu en feras une exacte recherche et tu t'informeras et tu t'enquerras soigneusement et si tu trouve que ce qu'on te dit soit véritable et certain et qu'une telle abomination se soit faite au milieu de toi,

15. Tu ne manqueras point de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée et tu la détruiras à la façon de l'interdit avec tout ce qui y sera, faisant passer même les bêtes au fil de l'épée.

16. Et tu assembleras au milieu de la place tout son butin et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin devant l'Éternel ton Dieu afin qu'elle soit à toujours un monceau de ruine sans qu'elle se rebâtisse plus.

17. Et il ne demeurera rien de cet interdit en ta main afin que l'Éternel revienne de l'ardeur de sa

colère et qu'il te fasse miséricorde et qu'il ait pitié de toi et qu'il te multiplie comme il a juré à tes pères,

18. Parce que tu auras obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu pour garder ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu fasses ce que l'Éternel ton Dieu approuve et qu'il trouve droit.

RÉFLEXIONS

Voici comment il faut entendre ce qui est dit dans ce chapitre.

C'est que si Dieu pour éprouver les Juifs permettait qu'il s'élevât des imposteurs qui fissent de faux miracles ou des actions extraordinaires qu'on aurait pu regarder comme des miracles, les Juifs, sans s'arrêter à ces signes et à ces miracles, devaient regarder comme séducteurs tous ceux qui voudraient les porter à servir d'autres dieux et que c'était par là qu'on pouvait reconnaître les faux prophètes.

2. Il faut considérer que la loi qui ordonnait de faire mourir les particuliers et les habitants des villes qui voudraient solliciter le peuple à l'idolâtrie ne doit pas être observée aujourd'hui parce qu'elle était fondée sur l'état et la constitution particulière du peuple d'Israël duquel Dieu était le roi et le souverain magistrat, tellement qu'on ne pouvait introduire l'idolâtrie sans se rebeller contre lui et sans renverser la forme de gouvernement qu'il avait établie. Ainsi ce qui est dit dans ce chapitre ne prouve pas que l'on doive aujourd'hui punir de mort les idolâtres ou ceux qui sont dans l'erreur lorsque cette erreur n'intéresse point la tranquillité publique et l'ordre qui doit régner dans la société. Cependant il paraît d'ici que l'idolâtrie est un crime qu'on ne saurait assez éviter, que l'on doit s'opposer par tous les moyens possibles et justes à ceux qui entraînent les autres dans l'erreur et dans le péché et qu'il ne faut tolérer le mal en quoi que ce soit, non pas même dans ses plus proches.

Au reste, si l'on ne doit pas employer la contrainte et les supplices contre les idolâtres, non plus contre les errants, l'église doit se servir de l'instruction, de la discipline et des autres moyens que Jésus-Christ lui a mis en main pour empêcher que les fausses doctrines ne se répandent pour prévenir les scandales, pour ramener ceux qui en sont les auteurs et pour les retrancher de la communion de Jésus-Christ s'ils sont incorrigibles.

(a) v5 : Sous 18.20

(b) v6 : Sous 17.2

CHAPITRE XIV

Dieu commande aux Juifs d'être modérés dans leurs deuil, versets 1-2.

2. Il répète la loi touchant les animaux nets et les souillés, versets 3-21.

3. Il ordonne qu'outre les dîmes que les Juifs paieraient aux Lévites, ils apportassent les secondes dîmes au tabernacle, permettant néanmoins à ceux

qui étaient éloignés de les convertir en argent. Mais à la troisième année, les Juifs laissaient parvenir dans les lieux de leurs demeures ces dîmes aux Lévites et aux nécessiteux, versets 22-29.

1. Vous êtes les enfants de l'Éternel votre Dieu.
^a Ne vous faites aucune incision et ne vous rasez point entre les yeux pour un mort.

2. ^b Car tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu et l'Éternel t'a choisi d'entre tous les peuples qui sont sur la terre afin que tu lui sois un peuple précieux.

3. Tu ne mangeras point d'aucune chose abominable.

4. ^c Ce sont ici les bêtes que vous mangerez, savoir le bœuf, ce qui naît des brebis et des chèvres,

5. Le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe.

6. Et vous mangerez d'entre les bêtes de toutes celles qui ont l'ongle divisé et qui ont le pied fourché et qui ruminent.

7. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement ou qui ont l'ongle divisé et le pied fourché seulement, comme le chameau, le lièvre et le lapin, car ils ruminent bien, mais ils n'ont point l'ongle divisé : ceux-là vous seront souillés.

8. Le porceau aussi vous est défendu, car il a bien l'ongle divisé, mais il ne rumine point, il vous sera souillé. Vous ne mangerez point de leur chair, vous ne toucherez pas même leur chair morte.

9. Voici ce que vous mangerez de tout ce qui est dans les eaux, vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles.

10. Mais vous ne mangerez point de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles, cela vous sera souillé.

11. Vous mangerez tout oiseau net.

12. Et ce sont ici ceux dont vous ne mangerez point : l'aigle, l'orfraie, le faucon,

13. Le vautour, le milan et l'autour, selon leur espèce.

14. Et tout corbeau selon son espèce.

15. Le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier, selon son espèce.

16. La chouette, le hibou, le cygne.

17. Le cormoran, le pélican, le plongeon.

18. La cigogne et le héron selon leur espèce et la huppe et la chauve-souris.

19. Et tout reptile qui vole vous sera souillé, on n'en mangera point.

20. Mais vous mangerez de tout ce qui vole et qui est net.

21. Vous ne mangerez d'aucune chair de bête morte d'elle-même, mais tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes et il la mangera ou tu la vendras à l'étranger. Car tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu. ^d Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de sa mère.

22. Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé qui sortira de ton champ chaque année.

23. Et tu mangeras devant l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom les dîmes de ton froment, de ton vin, de ton huile et les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail afin que tu apprennes à craindre toujours l'Éternel ton Dieu.

24. Mais si le chemin est si long que tu ne puisse porter toutes ces choses parce que le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom sera trop loin de toi quand l'Éternel ton Dieu t'aura béni,

25. Alors tu les^e convertiras en argent et tu seras l'argent et l'ayant pris en ta main tu iras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi.

26. Et tu emploieras l'argent dans tout ce que tu souhaiteras, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise et en toute autre chose que tu désireras et tu le mangeras en la présence de l'Éternel ton Dieu et tu te réjouiras, toi et ta famille.

27. Tu n'abandonneras point le Lévite qui est dans tes portes^f parce qu'il n'a point de portion ni d'héritage avec toi.

28. Au bout de trois ans, tu tireras toutes tes dîmes de ton rapport de cette année-là et tu les mettras dans tes portes¹.

29. Alors le Lévite qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes viendront et ils mangeront et ils seront rassasiés afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliqueras.

RÉFLEXIONS

Nous devons faire ici ces trois réflexions :

1. ^{nc1} Que si Dieu ne voulait pas que les Juifs pleurassent les morts à la manière des idolâtres, les chrétiens doivent encore plus garder de modération dans le deuil et ne pas s'affliger pour les morts comme ceux qui n'ont point d'espérance.

2. Pour ce qui est de la loi qui concerne les animaux nets et les animaux souillés, les raisons de cette loi ont été marquées dans les réflexions sur le chapitre XI du Lévitique. Ces lois touchant la distinction des animaux étant aujourd'hui abolie et l'Évangile nous enseignant qu'il n'y a aucune créature qui soit souillée, nous pouvons user de toutes les créatures de Dieu, toutefois avec sobriété et actions de grâce et d'une manière qui ne scandalise personne et en observant exactement les lois de la tempérance et de la prudence chrétienne.

3. Les ordres réitérés que Dieu donnait aux Juifs de payer les dîmes aux Lévitites et l'obligation où ils étaient de donner même les secondes dîmes montre que la volonté de Dieu est que l'on entretienne les ministres de la religion aussi bien que les nécessiteux et que chacun y contribue libéralement et selon son pouvoir.

(a) v1 : Lévitique 19.27 et 21.5

(b) v2 : Sus 7.6 ; Sous 26.18

(c) Lévitique 11.2 et suivants où vous avez la publication de ces mêmes ordonnances.

(d) v21 : Exode 23.19 et 34.26

(e) v25 : Matthieu 21.22

(f) v27 : Nombres 18.20-24 ; Sus 10.9 et 12.12 ; sous 18.1-2 et 26.12

(1) v28 : Dans le lieu de ta demeure.

(nc1) : La référence 1 *Thessaloniens 1.13* est placée dans la marge en regard de la première partie des réflexions sans en indiquer l'endroit.

CHAPITRE XV

Dieu défend aux Juifs d'exiger les dettes de leurs compatriotes dans l'année de relâche qui revenait tous les sept ans, versets 1-6.

2. Il recommande à cette occasion d'assister les nécessiteux et il règle comment on devait en user dans cette année-là envers les serviteurs et les esclaves, versets 7-18.

3. Il répète la loi touchant les premiers-nés des bêtes, versets 19-23.

1. De sept en sept ans tu célèbreras l'année de relâche.

2. ^a Et c'est ici la manière de célébrer l'année de relâche : Que tout créancier relâche ce qu'il aura prêté à son prochain et qu'il n'exige point de son prochain ni de son frère quand on aura proclamé l'année de relâche en l'honneur de l'Éternel.

3. Tu pourras exiger de l'étranger, mais si tu as à faire avec ton frère, tu lui donneras du relâche,

4. Afin qu'il n'y ait parmi toi aucun pauvre, car l'Éternel te bénira certainement dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donnera en héritage pour le posséder.

5. Pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Éternel ton Dieu et que tu prenne garde à faire ces commandements que je te prescris aujourd'hui.

6. Parce que l'Éternel ton Dieu t'aura béni comme il t'en a parlé, tu prêteras sur gage à plusieurs nations et tu n'emprunteras point sur gage, tu domineras sur plusieurs et elles ne domineront point sur toi.

7. Quand un de tes frères sera pauvre parmi toi dans quelque lieu de ta demeure dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cœur et tu resserreras point ta main à ton frère qui sera dans la pauvreté.

8. Mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir ta main et de lui prêter sur gage autant qu'il en aura besoin où il se trouvera.

9. Prends garde à toi qu'il n'y ait cette pensée impie dans ton cœur et que tu ne dises : La septième année, qui est l'année de relâche, approche et que ton œil étant sans pitié envers ton frère qui est pauvre pour ne lui rien donner il ne crie contre toi à l'Éternel et qu'il n'y ait en toi du péché.

10. ^b Tu ne manqueras point à lui donner et ton cœur ne lui donnera point à regret, car l'Éternel ton Dieu te bénira dans toute ton œuvre et dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main.

11. ^c Car il y aura toujours des pauvres dans le pays. C'est pourquoi je te fais ce commandement et

je te dis : Ne manque point d'ouvrir ta main à ton frère affligé et pauvre dans ton pays.

12. ^d Quand quelqu'un d'entre tes frères, soit homme soit femme te sera vendu, il te servira six ans, mais dans la septième année, tu le renverras libre d'avec toi.

13. Et quand tu le renverras libre d'avec toi, tu ne le renverras point vide.

14. Mais tu ne manqueras point de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire et de ta cuve, tu lui donneras des biens dont l'Éternel ton Dieu t'aura béni.

15. Et souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'en a racheté, c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui.

16. Mais s'il arrive et qu'il te dise : Que je ne sorte point d'avec toi, parce qu'il t'aime et ta maison et qu'il trouve son bien avec toi.

17. Alors tu prendras un poinçon et tu lui perceras l'oreille contre la porte et il sera ton serviteur à toujours, tu en feras aussi autant à ta servante.

18. Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre d'avec toi, car il t'a servi six ans le double du salaire du mercenaire et l'Éternel ton Dieu te bénira en tout ce que tu feras.

19. ^e Tu consacreras à l'Éternel ton Dieu tout premier-né mâle qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier-né de ta vache et tu ne tondras point le premier-né de tes brebis.

20. Tu le mangeras, toi et ta famille, chaque année en la présence de l'Éternel ton Dieu au lieu que l'Éternel aura choisi.

21. Mais s'il a quelque défaut qu'il soit boiteux ou aveugle ou qu'il ait quelque autre mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu,

22. ^f Mais tu le mangeras au lieu de ta demeure, celui qui est souillé et celui qui est net en mangeront, comme on mange du daim ou du cerf.

23. Tu prendras garde seulement de ne manger point son sang, mais tu le répandra sur la terre comme de l'eau.

RÉFLEXIONS

Le dessein du Seigneur dans la loi par laquelle il engageait les Juifs à ne rien exiger de leurs frères dans l'année de relâche et à renvoyer leurs serviteurs libres à moins qu'ils ne voulussent demeurer au service de leur maître était de faire souvenir les Israélites qu'ils avaient été esclaves en Égypte et qu'ils appartenaient tous également à Dieu et d'empêcher que les riches n'oppriment les pauvres et ne les assujettissent à l'esclavage.

Si les Juifs étaient tenus à l'observation de cette loi, les chrétiens sont encore plus obligés de traiter leurs serviteurs avec équité et humanité et de n'être pas trop rigoureux à exiger ce qui leur est dû par des personnes nécessiteuses. Outre cela, le Seigneur recommande particulièrement dans ce

chapitre d'avoir un grand soin des pauvres et de ne les jamais abandonner et il y défend d'une manière très expresse d'écouter les pensées de défiance ou d'intérêt qui pourraient nous détourner des devoirs qui sont ici prescrits. Il déclare que c'est un péché criant d'opprimer les petits ou de les laisser sans assistance, mais que sa bénédiction se répand sur ceux qui ont pitié des misérables. Ce sont là de puissants motifs à exercer la charité libéralement et avec plaisir.

Il était défendu aux Juifs de se servir des premiers-nés mâles de leur bétail parce qu'ils devaient être consacrés à Dieu.

(a) v2 : Exode 23.10 ; Lévitique 25

(b) v10 : Matthieu 5.42 ; Luc 6.35

(c) v11 : Matthieu 26.11 ; Jean 12.8

(d) v12 : Exode 21.2 ; Jérémie 34.10.

(e) v19 : Exode 13.2 et 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 3.23

(f) v22 : Sus 12.16 et 23.

CHAPITRE XVI

Il est parlé dans ce chapitre

1. des fêtes de la pâque, de la Pentecôte et des tabernacles, versets 1-17,

2. de l'établissement et du devoir des juges et des magistrats, versets 18-20.

3. Dieu, pour empêcher l'idolâtrie, défend de faire des statues et de planter des arbres auprès des autels dans les lieux où il serait adoré comme les idoles en plantaient dans les lieux où ils servaient les idoles, versets 21-22.

1. Prends garde au mois que les épis murissent et fais ^a la pâque à l'Éternel ton Dieu, car c'est dans le mois que les épis murissent que l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir de nuit hors d'Égypte.

2. Et sacrifie la pâque à l'Éternel ton Dieu du gros et du menu bétail au lieu que l'Éternel aura choisi pour y faire habiter son nom.

3. ^b Tu ne mangeras point de pain levé avec la pâque, tu mangeras en la célébrant pendant sept jours des pains sans levains, des pains d'affliction, parce que tu es sorti en hâte du pays d'Égypte afin que tu te souviennes tous les jours de ta vie du jour que tu es sorti du pays d'Égypte.

4. Il ne se fera point de levain chez toi dans toutes tes frontières pendant sept jours et ^c on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour jusqu'au matin.

5. Tu ne pourras pas sacrifier la pâque dans tous les lieux de ta demeure que l'Éternel ton Dieu te donne,

6. Mais seulement au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom, c'est là que tu sacrifieras la pâque, le soir aussitôt que le soleil sera couché, dans le même temps que tu sortis d'Égypte.

7. Et l'ayant fait cuire, tu la mangeras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi. Et le matin tu t'en retourneras et tu t'en iras dans tes tentes.

8. Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain et au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre.

9. ^d Tu te compteras sept semaines. Tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson.

10. Puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton Dieu en présentant l'offrande volontaire de ta main que tu donneras selon que l'Éternel ton Dieu t'auras béni,

11. Et tu te réjouiras en la présence de l'Éternel ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante et le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom.

12. Et tu te souviendras que tu as servi en Égypte et tu prendra garde à faire ces statuts.

13. Tu feras la fête solennelle des tabernacles pendant sept jours après que tu auras recueilli les revenus de ton aire et de ta cuve.

14. Et tu te réjouiras pendant la fête solennelle, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes.

15. Pendant sept jours tu célèbreras la fête solennelle à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, au lieu que l'Éternel aura choisi quand l'Éternel ton Dieu t'aura béni dans toute ta récolte et dans tout l'ouvrage de tes mains et tu seras alors dans la joie.

16. ^e Trois fois l'année tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il aura choisi, savoir à la fête solennelle des pains sans levain et à la fête solennelle des semaines et à la fête solennelle des tabernacles ^f. Et nul ne se présentera devant la face de l'Éternel à vide,

17. Mais chacun donnera à proportion de ce qu'il aura selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée.

18. Tu t'établiras des juges et des prévôts dans toutes les villes que l'Éternel ton Dieu te donne selon tes tributs afin qu'ils jugent le peuple par un jugement juste.

19. Tu ne pervertiras point le droit et ^g tu n'auras point égard à l'apparence des personnes ^h et tu ne prendras aucun présent, car le présent aveugle les yeux des sages et il corrompt les paroles des justes.

20. Tu suivras fort exactement la justice afin que tu vives et que tu possède le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

21. Tu ne planteras point de bocage de quelque arbre que ce soit auprès de l'autel de l'Éternel ton Dieu que tu te seras fait.

22. Tu ne te dresseras point non plus de statue, car l'Éternel ton Dieu hait ces choses.

RÉFLEXIONS

Les raisons pour lesquelles les fêtes des Juifs avaient été ordonnées ont été marquées ci-devant

plus d'une fois. Ce qu'il faut considérer sur cela c'est que si Dieu voulait que les Juifs eussent leurs fêtes pour se souvenir des bienfaits qu'il avait accordés à leur nation, les chrétiens, à qui Dieu a fait des grâces infiniment plus considérables, doivent célébrer ces grâces avec beaucoup plus de zèle et d'ardeur, non seulement dans les temps qui sont destinés à cela, mais en tout temps et par toute leur conduite, la vie d'un chrétien devant être toute consacrée à la gloire de Dieu et à son service.

2. Ce chapitre prouve que l'établissement des magistrats et des juges a Dieu pour auteur et que le devoir de ceux qui exercent ces emplois est de rendre une exacte justice, de ne prendre aucun présent et de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes.

3. La défense que Dieu faisait aux Juifs de planter des bocages et de faire des statues à la manière des idolâtres montre que ce n'est pas assez d'éviter l'idolâtrie, mais qu'il faut outre cela s'éloigner de tout ce qui en approche et de tout ce qui pourrait être pour nous ou pour les autres une occasion de péché ou de scandale.

(a) v1 : Exode 12.2 ; Lévitique 23.5 ; Nombres 9.2 et 28.16

(b) v3 : Exode 12.15-19 et 34.18

(c) v4 : Exode 12.10

(d) v 9 : Exode 23.16 ; Lévitique 23.15 ; Nombres 28.26

(e) v16 : Exode 23.17 et 34.23

(f) v16 : Exode 23.15

(g) v19 : Lévitique 19.16 ; Sus 1.17

(h) v19 : Exode 23.8

CHAPITRE XVII

Dieu commande qu'on fasse mourir les Israélites qui adoraient les idoles, versets 1-7.

2. Que quand il faudra juger de quelque cas douteux, on consulte les sacrificateurs ou le juge et qu'on s'en tienne à leur décision, versets 8-13.

Enfin, il prescrit la manière d'établir les rois et leur devoir tant à l'égard des choses civiles qu'à l'égard de la religion, versets 14-20.

1. Tu ^a ne sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu ni taureau, ni menue bête qui ait en soi quelque vice ou quelque défaut, car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.

2. ^b Quand il se trouvera au milieu de toi dans quelque une des villes que l'Éternel ton Dieu te donne un homme ou une femme qui fasse ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel ton Dieu en transgressant son alliance,

3. Et qui aille et qui serve d'autres dieux et qui se prosterne devant eux, soit devant le soleil ou devant la lune ou devant toute l'armée du ciel, ce que je ne t'ai pas commandé,

4. Et que cela t'aura été rapporté et que tu l'auras appris, alors tu t'informerás exactement et si tu trouves que ce qu'on t'a dit soit véritable et certain, qu'une telle abomination ait été faite en Israël,

5. Alors tu feras sortir vers tes portes un tel homme ou une telle femme qui aura fait cette méchante action, soit l'homme, soit la femme et tu les assommeras de pierres et ils mourront.

6. ^c On feras mourir celui qui doit mourir sur la parole de deux ou trois témoins, mais on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seule témoin.

7. La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir, ensuite la main de tout le peuple le lapidera, ainsi tu ôteras ce méchant du milieu de toi.

8. ^d Quand une affaire te paraîtra trop difficile pour juger entre le sang et le sang, entre la cause et la cause, entre la plaie et la plaie, qui sont des affaires de procès dans tes portes ¹, alors tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi,

9. Et tu viendras aux sacrificateurs qui sont de la race de Lévi et au juge qui sera en ce temps-là et tu les consulteras et ils te déclareront ce que porte le droit.

10. Et tu feras exactement ce qu'ils t'auront déclaré du lieu que l'Éternel aura choisi et tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.

11. Tu feras de point en point ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée et selon le droit qu'ils auront déclaré et tu ne te détourneras point de ce qu'ils t'auront dit, ni à droite, ni à gauche.

12. Mais l'homme qui par fierté n'aura point voulu obéir au sacrificateur (qui assiste là pour servir l'Éternel ton Dieu) ou au juge, cet homme mourra et tu ôteras ce méchant d'Israël,

13. Afin que tout le peuple l'entende et craigne et qu'il ne s'élève pas avec orgueil à l'avenir.

14. Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne et que tu posséderas et que tu y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi.

15. Tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Éternel ton Dieu aura choisi, tu t'établiras pour roi un homme qui soit d'entre tes frères et tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger qui ne soit pas ton frère.

16. Cependant, il ne fera pas d'amas de chevaux et il ne ramènera point le peuple en Égypte pour faire un amas de chevaux, car l'Éternel vous a dit : Jamais vous ne retournerez par ce chemin là.

17. Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, de peur que son cœur ne se détourne, il ne s'amassera point non plus beaucoup d'argent ni beaucoup d'or.

18. Et aussitôt qu'il sera assis sur le trône de son règne, il écrira pour lui un double de cette loi dans un livre qu'il prendra des sacrificateurs qui sont de la race de Lévi.

19. Et ce livre demeurera par devers lui et il lira dans ce livre tous les jours de sa vie afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel son Dieu et prenne garde à toutes les paroles de cette loi et à ces statuts pour les faire,

20. De peur que son cœur ne s'élève par dessus ses frères et qu'il ne se détourne de ce commande-

ment ou à droite ou à gauche et qu'il prolonge ses jours dans son règne lui et ses fils au milieu d'Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces trois considérations.

La première, que la loi qui ordonnait de faire mourir les idolâtres ne regarde pas les chrétiens et que l'on ne doit pas en conclure qu'il faille employer les supplices et la rigueur contre ceux qui sont dans l'erreur, mais que cependant nous devons résister à ceux qui pourraient nous détourner du vrai service de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, que ces gens-là doivent être regardés comme des séducteurs et retranchés de la communion de l'église par l'exercice de la discipline comme Paul le montre dans ses épîtres et en particulier dans la première épître aux Corinthiens, chapitre V, où il applique à ce sujet ces paroles de Moïse :

Ôtez le méchant du milieu de vous.

La seconde considération regarde la loi qui obligeait les Juifs à se soumettre au jugement du sacrificateur et qui assujettissait à la mort ceux qui refuseraient de lui obéir. Il faut savoir que cette loi ne concernait pas les articles de la foi et les dogmes de la religion, puisque Dieu lui-même avait tellement réglé dans sa parole tout ce que l'on devait croire et observer à cet égard, qu'il n'était permis à qui que ce fût de s'écarter en aucune manière de cette règle. Mais cette loi regardait les causes civiles dans lesquelles il fallait se soumettre au sacrificateur ou au juge qui avait l'autorité de terminer les procès auxquels il n'y aurait jamais eu de fin si les particuliers eussent pu se rebeller impunément contre ceux que Dieu avait lui-même établis pour les décider. C'est ainsi qu'on doit encore aujourd'hui se soumettre aux juges et aux magistrats et qu'il est ordonné aux chrétiens d'obéir selon Dieu à leurs conducteurs spirituels et temporels.

Enfin, il paraît de ce chapitre que les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas croire qu'il leur est permis de s'élever au dessus de leurs frères et de profiter de leur autorité pour s'enrichir, pour vivre dans les délices ou pour opprimer les peuples, mais que leur devoir est de se tenir dans la modération et dans l'humilité, de gouverner leurs sujets avec justice et surtout de bien lire la loi de Dieu et de l'avoir continuellement devant les yeux afin de s'y conformer.

(a) v1 : Lévitique 22.20 et suivants ; Sus 15.21

(b) v2 : Sus 13.6

(c) v6 : Nombres 35.30 ; Sus 19.15 ; Matthieu 18.16 : II Corinthiens 13.1

(d) v8 : II Corinthiens 19.10

(1) v8 : Les assemblées des juges se tenaient aux portes des villes.

CHAPITRE XVIII

Dieu règle le droit que les sacrificateurs et les Lévitiques qui feraient le service auraient sur les sacrifices et sur les autres oblations, versets 1-8.

2. Il défend les superstitions des Cananéens et particulièrement de consulter les devins, versets 9-14.

3. Il promet d'instruire son peuple en lui envoyant des prophètes et surtout d'envoyer un grand prophète auquel tous devraient se soumettre, versets 15-19

Enfin, il donne des marques auxquelles on peut discerner les faux et les vrais prophètes, versets 20-22.

1. Les sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, même toute la tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec le reste d'Israël, ^a mais ils mangeront des sacrifices de l'Éternel faits par le feu et de son héritage ¹.

2. Ils n'auront donc point d'héritage parmi leurs frères, ^b l'Éternel est leur héritage comme il en a parlé.

3. Or c'est ici ce que les sacrificateurs auront droit de prendre du peuple, savoir de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit taureau ou menu bétail, on donnera au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre.

4. Tu leur donneras les prémices de ton froment, de ton vin et de ton huile et les prémices de la toison de tes brebis.

5. Car l'Éternel ton Dieu l'a choisi d'entre toutes les tribus afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Éternel, lui et ses fils à toujours.

6. Or quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque endroit que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour et qu'il viendra selon tout le désir de son âme au lieu que l'Éternel aura choisi,

7. Il fera le service au nom de l'Éternel son Dieu comme tous ses frères les Lévites qui assistent en la présence de l'Éternel.

8. Ils mangeront une égale portion avec les autres, outre ce que chacun d'eux pourrait avoir vendu du bien de ses pères.

9. Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras pas à imiter les abominations de ces nations-là.

10. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ^c ni de devin qui se mêle de deviner, ni de pronostiqueur du temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges.

11. Ni d'enchanteur qui use d'enchantement, ni d'homme qui consulte l'esprit de python, ni de diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts.

12. Car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton Dieu chasse ces nations-là de devant toi.

13. Tu vivras dans l'intégrité avec l'Éternel ton Dieu.

14. Car ces nations-là dont tu t'en va posséder le pays écoutent les pronostiqueurs et les devins, mais pour toi l'Éternel ton Dieu ne t'a point permis de faire ainsi.

15. ^d L'Éternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi d'entre tes frères, vous l'écoutez,

16. Suivant tout ce que tu demandas à l'Éternel ton Dieu à Horeb au jour de l'assemblée dans lequel tu dis : ^e Que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon Dieu et que je ne voie plus ce grand feu de peur que je ne meure.

17. Alors l'Éternel me dit : Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit.

18. Je leur susciterai un prophète comme toi d'entre leurs frères et je mettrai mes paroles en sa bouche et il ^f leur dira tout ce que je lui aurai commandé.

19. Et il arrivera que quiconque n'écouterà pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.

20. Mais ^g si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom que je ne lui aurai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra.

21. Que si tu dis en ton cœur : Comment connaîtrons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?

22. Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Éternel et que la chose qu'il aura prédite ne sera point ni n'arrivera point, ce sera là une parole que l'Éternel ne lui aura point dite, mais le prophète l'aura dite par orgueil, ainsi ne le crains point.

RÉFLEXIONS

Paul nous apprend que la loi qui règle le droit des sacrificateurs auraient sur les offrandes du peuple marque que l'intention de Dieu a toujours été que ceux qui servent l'église fussent nourris et entretenus par l'église.

2. Nous voyons ici que c'est une impiété criante de consulter les devins et d'user d'enchantements et de cérémonies superstitieuses et que ces crimes ne doivent en aucune façon être soufferts parmi ceux qui connaissent le vrai Dieu.

3. Nous avons dans ce chapitre une prophétie remarquable qui est appliquée à Jésus-Christ dans le nouveau Testament. C'est celle par laquelle Dieu avait promis d'envoyer un grand prophète qui ferait connaître aux hommes la volonté de Dieu et qui devrait être seul écouté dans l'église.

4. L'ordre que Dieu donnait de ne pas écouter les faux prophètes montre qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui se disent envoyés de Dieu le soient en effet, mais que Dieu veut qu'on examine les docteurs et les doctrines par les marques qu'il a lui-même données dans sa parole. C'est aussi à quoi Jésus-Christ et les apôtres exhortent particulièrement les chrétiens.

(a) v1 : Nombres 18.20 ; Sus 10.9 ; I Corinthiens 9.13

(b) v2 : Nombres 18.20

(c) v10 : Lévitique 20.27 ; I Samuel 28.7 ; Ésaïe 8.19

(d) v15 : Jean 1.45 ; Actes 3.22 et 7.37

(e) v16 : Exode 20.19 ; Hébreux 12.19

(f) v18 : Jean 4.25

(g) v20 : Sus 13.5 ; Jérémie 14.14

(1) v1 : Ou de sa portion, savoir des offrandes qui appartenaient à Dieu.

CHAPITRE XIX

Ce chapitre contient des lois

1. *touchant les villes de refuge et la manière de procéder lorsqu'il se serait commis quelque meurtre soit involontaire, soit volontaire, versets 1-13,*

2. *touchant les bornes des possessions et la punition des faux témoins, versets 14-21.*

1. Quand l'Éternel ton Dieu aura exterminé les nations desquelles l'Éternel ton Dieu te donne le pays et que tu posséderas leur pays et que tu demeureras dans leurs villes et dans leurs maisons,

2. Alors ^a tu sépareras trois villes au milieu du pays que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.

3. Tu dresseras le chemin et tu partageras en trois parties les contrées de ton pays que l'Éternel ton Dieu te donnera en héritage et ce sera afin que tout meurtrier s'y retire.

4. Or voici comment on procédera envers le meurtrier qui se sera retiré là pour sauver sa vie. ^b Celui qui aura frappé son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant,

5. Comme si quelqu'un étant allé avec son prochain dans une forêt pour couper du bois et qu'avançant sa main avec sa cognée pour couper du bois, il arrive que le fer échappe hors du manche et rencontre tellement son prochain qu'il en meure, cet homme-là s'enfuira dans une de ces villes afin qu'il y vive.

6. De peur que le garant du sang ne poursuive le meurtrier pendant que son cœur est échauffé et qu'il ne l'atteigne si le chemin était trop long et ne le frappe à mort bien qu'il ne fût pas digne de mort parce qu'il ne haïssait point son prochain auparavant.

7. C'est pourquoi je te commande et je te dis : Sépare-toi trois villes.

8. Que si l'Éternel ton Dieu étend tes frontières comme il l'a juré à tes pères et s'il te donne tout le pays ^c qu'il a promis de donner à tes pères,

9. (Pourvu que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu et que tu marche toujours dans ses voies,) ^d alors tu ajouteras encore trois villes à ces villes-là,

10. Afin que le sang de celui qui est innocent ne soit pas répandu au milieu de ton pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage et que tu ne sois pas coupable de meurtre.

11. ^e Mais lorsqu'un homme qui haïra son prochain lui aura dressé des embûches et qu'il se sera élevé contre lui et qu'il l'aura frappé de mort et qu'il s'en sera enfui dans l'une de ces villes.

12. Alors les anciens de sa ville l'enverront tirer de là et le livreront entre les mains du garant de sang afin qu'il meure.

13. Ton œil ne l'épargnera point, mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent et tu seras heureux.

14. ^f Tu ne transporterás point les bornes de ton prochain que les prédécesseurs auront plantés dans l'héritage que tu posséderas au pays que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.

15. ^g Un seul témoin ne sera point valable contre un homme dans quelque crime et péché que ce soit, quelque péché qu'on ait commis, ⁱ mais sur la parole de deux ou de trois témoins la chose sera valable.

16. Quand un faux témoins s'élèvera contre quelqu'un pour déposer contre lui et pour l'accuser de révolte contre Dieu,

17. Alors ces deux hommes-là qui auront contestation entre eux comparaitront devant l'Éternel en la présence des sacrificateurs et des juges qui seront en ce temps-là,

18. Et les juges s'informeront exactement et s'il se trouve que ce témoin soit un faux témoin, qu'il ait déposé faussement contre son frère,

19. ^j Tu lui feras comme il avait dessein de faire à son frère et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.

20. Et les autres qui entendront cela craindront et à l'avenir ils ne feront plus de semblable méchanceté au milieu de toi.

21. Ton œil ne l'épargnera point, ^j vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons dans ce chapitre

1. Que si Dieu avait établi des villes de refuge pour ceux qui auraient tué quelqu'un innocemment et sans aucun mauvais dessein, il ne voulait pas qu'on laisse impunis, sous quelque prétexte que ce fût, les meurtriers volontaires. Ainsi, les magistrats et les juges sont obligés de faire une recherche et une punition exacte de ces sortes de crimes s'ils ne veulent pas attirer sur eux et sur leurs peuples la vengeance céleste.

2. Ce chapitre nous enseigne que c'est une injustice criante de transporter les bornes des possessions.

La troisième réflexion regarde les témoins. Dieu veut qu'on ait recours aux témoins lorsqu'on ne peut pas connaître autrement la vérité et il ordonne qu'on fasse souffrir aux faux témoins la même peine que celle à laquelle ils auraient exposé celui contre qui ils auraient rendu un faux témoignage. Cette loi montre que les juges sont autorisés par la loi divine à se servir de témoins et du serment pour découvrir la vérité, que ceux qui sont appelés en témoignage sont obligés de la déclarer, que les faux témoins qui sont connus méritent une punition exemplaire et que si les hommes ne les punissent pas, Dieu fera la vengeance de leur perfidie et de leur impiété.

(a) v2 : Exode 21.13 ; Nombres 35.9 ; Josué 20.2

(b) v4 : Exode 21.13

(c) v8 : Genèse 28.13 ; Ci-dessus 12.20

- (d) v9 : Josué 20.7
(e) v11 : Genèse 9.6 ; Exode 21.12-14 ; Lévitique 24.17 ; Nombres 35.16 et suivants
(f) v14 : Proverbes 22.28
(g) v15 : Nombres 35.30 ; Ci-dessus 17.6 ; Matthieu 18.16
(h) v15 : Jean 8.17 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28
(i) v19 : Proverbes 19.5
(j) v21 : Exode 21.23 ; Lévitique 24.20 ; Matthieu 5.38

CHAPITRE XX

Ce chapitre contient les lois militaires. On y voit l'exhortation que les sacrificateurs adressait au peuple lorsqu'il allait à la guerre et comment les Israélites devaient traiter les villes qu'ils attaqueraient.

1. Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis et que tu verras des chevaux et des charriots et un peuple plus grand que toi, ne les crains point, car l'Éternel ton Dieu qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte est avec toi.

2. Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le sacrificateur s'avancera et parlera au peuple,

3. Et il leur dira : Écoute Israël, vous vous approchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis, que votre cœur ne devienne point lâche, ne craignez point, ne soyez point étonnés et n'ayez aucune frayeur d'eux.

4. Car l'Éternel votre Dieu est celui qui marche avec vous pour combattre pour vous contre vos ennemis et pour vous préserver.

5. Alors les officiers parleront au peuple disant : Qui est celui qui a bâti une maison neuve et ne l'a point dédiée ? Qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne la dédie.

6. Et qui est celui qui a planté une vigne ^a et qui n'en a point encore cueilli le fruit ? Qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre n'en cueille le fruit.

7. Et qui est-ce ^b qui a fiancé une femme et qui ne l'a point encore épousée, qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne l'épouse.

8. Et les officiers continueront à parler au peuple et diront : ^c Si quelqu'un est timide et lâche, qu'il s'en aille et qu'il retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien.

9. Et aussitôt que les officiers auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs de bandes à la tête de chaque groupe.

10. Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui présenteras la paix.

11. Alors si elle te fait la paix et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et te servira.

12. Que si elle ne traite pas avec toi, mais qu'elle fasse la guerre contre toi, alors tu l'assiègeras.

13. Et quand l'Éternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée.

14. En réservant seulement les femmes, les petits enfants, les bêtes et tout ce qui sera dans la ville, savoir tout son butin que tu pilleras pour toi et tu mangeras le butin de tes ennemis que l'Éternel ton Dieu t'aura donné.

15. Tu en feras ainsi à toutes les villes qui sont fort éloignées de toi et qui ne sont point des villes de ces nations.

16. Mais ^d tu ne laisseras vivre personne qui soit des villes de ces peuples que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

17. Car tu ne manqueras point à les détruire à la façon de l'interdit, savoir les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé.

18. Afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils ont pratiquées envers leurs dieux et que vous ne péchiez pas contre l'Éternel votre Dieu.

19. Quand tu tiendras une ville assiégée plusieurs jours en la battant pour la prendre, tu ne gâteras point ses arbres et tu ne les renverseras point à coup de cognée parce que tu pourras en manger, c'est pourquoi tu ne les couperas point, car l'arbre des champs est-il un homme pour venir contre toi dans le siège ?

20. Mais tu détruiras et couperas seulement les arbres que tu connaîtras n'être point des arbres fruitiers et tu en bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre jusqu'à ce que tu en soit le maître.

RÉFLEXIONS

Les lois militaires qui sont contenues dans ce chapitre méritent qu'on y fasse réflexion.

L'exhortation que le sacrificateur adressait aux Israélites quand ils allaient à la guerre tendait à leur apprendre que c'était par le secours de Dieu seul qu'ils pouvaient vaincre leurs ennemis. L'on peut recueillir par là que Dieu qui préside à tout donne des succès heureux à la guerre et que quand les guerres sont justes et légitimes on peut s'assurer de sa protection.

La loi qui exemptait certaines personnes d'aller à la guerre avait été établie tant parce qu'il n'aurait pas été juste qu'elles fussent privées des avantages qu'elles avaient voulu se procurer et que d'autres en jouissent parce qu'il était à craindre que ces gens-là n'allant à la guerre que malgré eux ne manquassent de courage.

Dieu voulait que les Israélites se conduisissent dans leurs guerres avec modération et avec douceur en épargnant le plus qu'il leur serait possible les personnes innocentes.

Si les Juifs devaient en user ainsi envers leurs ennemis, les chrétiens doivent beaucoup plus garder cette modération et marquer en toutes choses qu'ils sont animés de l'esprit de Jésus-Christ qui est un esprit de charité et de douceur.

- (a) v6 : Lévitique 19.23-24
 (b) v7 : Ci-dessous 24.5
 (c) v8 : Juges 7.3
 (d) v16 : Nombres 33.52 ; Ci-dessus 7.1-2

CHAPITRE XXI

Dieu règle ici :

- la manière de faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu, versets 1-9 ;
- les mariages avec les prisonnières prises en guerre, versets 10-14 ;
- le droit des aînés, versets 15-17 ;
- la punition des enfants rebelles, versets 18-21 ;
- et la sépultures des criminels exécutés à mort par la justice, versets 22-23.

1. Lorsque dans toute la terre que l'Éternel ton Dieu te donne pour la posséder on trouvera le corps d'un homme qui aura été tué étendu dans un champ et qu'on ne saura pas qui l'a tué,

2. Alors tes anciens et tes juges sortiront et mesureront depuis l'homme qui aura été tué jusqu'aux villes qui sont autour de lui.

3. Puis les anciens de la ville qui sera la plus proche de l'homme qui aura été tué prendront une jeune vache du troupeau dont on ne se soit point servi et qui n'ai point tiré de joug.

4. Et les anciens de cette ville feront descendre cette jeune vache dans une vallée rude qu'on ne laboure ni ne sème pas et ils couperont là dans cette vallée le cou à cette jeune vache.

5. Et les sacrificateurs, fils de Lévi s'approcheront, car l'Éternel ton Dieu les a choisis pour faire son service et pour bénir au nom de l'Éternel et afin que toute cause et toute plaie soit jugée par leur parole.

6. Et tous les anciens de cette ville-là qui seront le plus près de l'homme qui aura été tué laveront leurs mains sur la jeune vache à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée.

7. Et prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang, nos yeux aussi ne l'ont point vu répandre.

8. Ô Éternel ! Sois propice à ton peuple Israël que tu as racheté et ne lui impute point le sang innocent qui a été répandu au milieu de ton peuple d'Israël. et le meurtre sera expié pour eux.

9. Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi parce que tu auras fais ce que l'Éternel approuve et qu'il trouve droit.

10. Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis et que l'Éternel ton Dieu les aura livrés entre tes mains et que tu en aura emmenés des prisonniers,

11. Si tu vois entre les prisonniers une femme qui soit belle et qu'ayant conçu pour elle de l'affection tu veuilles la prendre pour ta femme,

12. Alors tu la prendras dans ta maison et elle se rasera la tête et coupera ses ongles.

13. Et elle ôtera de dessus elle les vêtements qu'elle avait dans sa captivité et elle demeurera

dans ta maison et pleurera son père et sa mère un mois durant et puis tu viendras vers elle et tu seras son mari et elle sera ta femme.

14. S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la reverras à sa volonté et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent ni en faire aucun trafic parce que tu l'auras humiliée.

15. Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée et l'autre haïe ¹ et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui est aimée que celle qui est haïe, si le fils aîné de celle qui est haïe,

16. Lorsque le jour viendra qu'il partagera à ses enfants ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée avant le fils de celle qui est haïe qui est le premier-né,

17. ^a Mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour son premier-né en lui donnant la portion de deux de tout ce qui se trouvera lui appartenir, car il est ^b le commencement de sa force, le droit d'aînesse lui appartient.

18. Quand un homme aura un enfant pervers et rebelle qui n'obéira point à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, ne les veuille pas écouter,

19. Alors le père et la mère le prendront et le mèneront aux anciens de la ville et à la porte de son lieu,

20. Et ils diront aux anciens de sa ville : C'est ici notre fils qui est pervers et rebelle, il n'obéit point à notre voix, il est gourmand et ivrogne.

21. Alors tous les hommes de la ville le lapideront et il mourra et tu ôteras le méchant du milieu de toi afin que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.

22. Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort et qu'on le fera mourir et que tu le pendras à un bois,

23. Son corps ne demeurera point la nuit sur le bois, mais tu ne manqueras point de l'ensevelir le jour même, ^c car celui qui est pendu est malédiction de Dieu, c'est pourquoi tu ne souilleras point la terre que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

RÉFLEXIONS

Les cérémonies que Dieu avait prescrites pour faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu et la prière de protestation solennelle que les magistrats devaient prononcer dans cette occasion montrent bien clairement que les juges ne sauraient être trop exacts à découvrir et à punir les meurtriers et que s'ils ne le font pas, le Seigneur leur en demandera compte.

Les lois touchant les mariages avec les prisonnières et le droit des aînés avaient pour but d'empêcher que les Israélites ne se laissent emporter à leurs passions et à leurs caprices et de maintenir l'ordre et la justice dans les familles.

La loi qui condamnait à mort les enfants rebelles à père et mère marque la grandeur de ce péché et doit faire craindre aux enfants qui s'en rendent coupables la malédiction de Dieu.

Enfin, ce que le Seigneur avait prescrit touchant les criminels qui seraient exécutés à mort tendent à

empêcher qu'on ne laissât les corps morts exposés à être mangés des bêtes ou à se consumer d'eux-mêmes, ce qui aurait ressenti l'inhumanité et eût été un objet d'horreur.

Nous devons à l'occasion de ce qui est dit ici du supplice des criminels penser au profond abaissement de Jésus-Christ notre Seigneur qui a été exposé sur une croix. C'est la réflexion que Paul fait au chapitre III de l'épître aux Galates, lorsqu'il dit :

Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi lorsqu'il a été fait malédiction pour nous, car il est écrit « Maudit est celui qui est pendu au bois ».

(a) v17 : I Chroniques 1.5

(b) v17 : Genèse 49.8

(1) v15 : C'est-à-dire moins aimée.

CHAPITRE XXII

Les lois contenues dans ce chapitre regardent les choses perdues, la modestie dans les habits, l'humanité même envers les bêtes, les bâtiments, le mélange des espèces, les vêtements et la punition des personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans l'impureté.

1. Si tu ^a vois le bœuf ou la brebis de ton frère égarés, tu ne te cacheras point d'eux, ¹ tu ne manqueras point de les ramener à ton frère.

2. Que si ton frère ne demeure pas près de toi ou que tu ne le connaisses pas, tu les retireras dans ta maison et ils seront avec toi jusqu'à ce que ton frère les cherche et alors tu les lui rendras.

3. Tu en feras de même à l'égard de son âne et tu en useras de même à l'égard de son vêtement et de toute autre chose que ton frère aura perdue, tu ne t'en pourras pas cacher.

4. Si tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf tombés dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux, mais tu les relèveras avec lui.

5. Une femme ne porteras point un habit d'homme et un homme ne se vêtiras point d'un habit de femme, car quiconque fait de telles choses est en abomination à l'Éternel ton Dieu.

6. Quand tu rencontreras dans un chemin sur quelque arbre ou sur la terre un nid d'oiseau où il y ait des petits ou des œufs et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère avec ses petits,

7. Mais tu laisseras aller la mère et tu prendras les petits pour toi afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours.

8. Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras des défenses tout autour de ton toit de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang si quelqu'un tombait de là.

9. Tu ^b ne planteras point ta vigne de diverses sortes de plant, de peur que le tout, savoir le plant que tu auras planté et le rapport de ta vigne ne soit souillé.

10. Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplés.

11. Tu ne t'habilleras point d'un drap tissu de diverses choses, comme de la laine et de lin joints ensemble.

12. ^c Tu te feras des bandes aux quatre pans de ta robe dont tu te couvres.

13. Lorsque quelqu'un aura pris une femme et qu'après être venu vers elle il la haïra,

14. Et qu'il lui imputera quelque chose qui donne occasion de parler d'elle en la diffamant et en disant : J'ai pris cette femme et quand je me suis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle sa virginité,

15. Alors le père et la mère de la jeune fille prendront et produiront les marques de sa virginité devant les anciens de la ville à la porte.

16. Et le père de la jeune fille dira aux anciens : J'ai donné ma fille à cet homme pour femme et il en a conçu de l'aversion,

17. Et voici, il lui a imputé une chose qui donne occasion de parler disant : Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge. Cependant, voici les marques de la virginité de ma fille et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.

18. Alors les anciens de cette ville-là prendront le mari et le châtieront.

19. Et parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israël, ils le condamneront à cent pièces d'argent qu'ils donneront au père de la jeune fille et elle lui sera pour femme et il ne la pourra renvoyer tant qu'il vivra.

20. Mais si ce qu'il a dit est véritable que la jeune fille ne se soit trouvée vierge,

21. Alors ils feront sortir la jeune fille à la porte de la maison de son père et les gens de la ville l'assommeront de pierres et elle mourra, car elle a commis une infamie en Israël, commettant impureté dans la maison de son père et ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

22. ^d Quand tu trouveras un homme couché avec une femme mariée, ils mourront même tous deux, tant l'homme qui a couché avec la femme que la femme et tu ôteras le mal d'Israël.

23. Quand une jeune fille vierge sera fiancée à un homme et que quelqu'un l'ayant trouvée dans la ville et aura couché avec elle,

24. Vous les ferez sortir tous deux à la porte de la ville et vous les lapiderez et ils mourront, savoir la jeune fille parce qu'elle n'a point crié dans la ville et l'homme parce qu'il a violé la femme de son prochain et tu ôteras le mal du milieu de toi.

25. Que si quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée et qu'il lui faisant violence il couche avec elle, alors l'homme qui aura couché avec elle mourra lui seul.

26. Mais tu ne feras rien à la jeune fille. La jeune fille n'a point commis de péché digne de mort. Car il en est de ce cas comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain et lui ôtait la vie.

27. Parce que l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille aurait pu crier sans que personne l'ait dé-livrée.

28. Si quelqu'un trouve une jeune fille vierge qui ne soit point fiancée et que la prenant il couche avec elle et qu'ils soient trouvés,

29. ^e L'homme qui aura couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante pièces d'argent et elle lui sera pour femme parce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra pas laisser tant qu'il vivra.

30. Nul ne prendra la femme de son père ni ne découvrira le bord de la robe de son père.

RÉFLEXIONS

Ces diverses lois nous apprennent

1. qu'on est obligé de rendre de bonne foi les choses qu'on a trouvées à celui à qui elles appar-tiennent.

2. La loi qui défend de prendre dans le nid d'oi-seaux la mère avec ses petits avait été donnée pour enseigner aux Juifs l'humanité.

3. Dieu défend de se déguiser et de changer les habits de son sexe comme les idolâtres le faisaient parce que cela est indécent et contraire à la bien-séance et à la pudeur et peut conduire à la licence.

4. Dieu voulait que l'on mit des défenses autour des toits des maisons parce que les toits était plats et pour empêcher qu'on ne tombât de là.

5. Il défendait le mélange des espèces dans la vue d'éloigner les Israélites de l'impureté et des cou-tumes des idolâtres.

6. Les bandes ou les franges que les Juifs por-taient à leurs habits et qui les distinguaient des autres peuples étaient destinées à les faire souve-nir qu'ils étaient le peuple de Dieu et qu'ils devaient garder sa loi.

Enfin, on doit faire une singulière attention à la peine que Dieu avait établie contre les personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans le pé-ché d'impureté. Nous voyons par là que non seule-ment l'adultère, mais aussi la simple fornication sont de grands péchés, que ceux qui en sont coupables doivent être punis et qu'ils sont obligés de réparer, soit par le mariage, soit par tous les autres moyens possibles le mal qu'ils ont fait, ce qui joint à la consi-dération des peines dont Dieu menace les impurs, doit détourner de ces péchés et doit nous faire vivre dans la chasteté et dans la pureté.

(a) v1 : Exode 23.4

(b) v9 : Lévitique 19.19

(c) v12 : Nombres 15.38 ; Matthieu 23.5

(d) v22 : Lévitique 20.10

(e) v29 : Exode 22.16

(1) v1 : Tu ne passeras point outre, faisant semblant de ne pas les voir.

CHAPITRE XXIII

Les lois que ce chapitre renferme regardent :

1. *certaines personnes qui ne pouvaient être re-çues dans l'assemblée du peuple de Dieu, ni dans les emplois de la magistrature, versets 1-8,*

2. *la pureté qui devait être gardée dans le camp du peuple d'Israël lorsqu'il marchait en guerre, ver-sets 9-14,*

3. *les esclaves fugitifs, l'impureté et la prostitution, l'usure, les vœux et enfin ce qu'il était permis ou dé-fendu de prendre dans les possessions d'autrui, ver-sets 15-25.*

1. Celui qui est eunuque, soit pour avoir été froissé, soit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

2. Le bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel, même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

3. ^a Le Hammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel, même leur dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

4. Parce qu'ils ne sont point venus au devant de vous avec du pain et de l'eau par le chemin quand vous sortiez d'Égypte et ^b parce aussi ^{nc1} qu'ils firent venir à prix d'argent contre vous Balaam fils de Bé-hors de Péthor de Mésopotamie pour vous maudire.

5. Mais l'Éternel ton Dieu ne voulut point écouter Balaam et l'Éternel ton Dieu convertit la malédiction en bénédiction parce que l'Éternel ton Dieu t'aime.

6. Tu ne chercheras jamais tant que tu vivras leur paix ni leur bien.

7. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen car il est ton frère, tu n'auras point en abomination l'Égyptien car tu as été étranger dans son pays.

8. Les enfants qui naîtront dans la troisième géné-ration pourront entrer dans l'assemblée de l'Éternel.

9. Quand tu marcheras en armes contre tes enne-mis, garde-toi de toute chose mauvaise.

10. S'il y a quelqu'un d'entre vous qui ne soit point pur, pour quelque accident qui lui soit arrivé de nuit, alors il sortira hors du camp et n'entrera point dans le camp.

11. Et sur le soir il se lavera d'eau et aussitôt que le soleil sera couché, il rentrera dans le camp.

12. Tu auras quelque endroit hors de camp où tu sortiras :

13. Et tu auras un pic entre tes ustensiles et quand tu voudras t'asseoir dehors, tu creuseras avec ce pic et tu t'en retourneras après avoir couvert ce qui sera sorti de toi.

14. Car l'Éternel ton Dieu marchera au milieu de ton camp pour te délivrer et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp soit donc saint, de peur qu'il ne voie quelque chose d'impur en toi et qu'il ne se détourne de toi.

15. Tu ne livreras point à son maître le serviteur qui se sera sauvé chez toi d'avec son maître,

16. Mais il demeurera avec toi au milieu de toi au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes où il lui plaira, tu ne le molesteras point.

17. Qu'il n'y ait point entre les filles d'Israël de prostituée et qu'entre les fils d'Israël il n'y en ait aucun qui se prostitue à l'infamie.

18. Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel ton Dieu le salaire d'une prostituée ni le prix d'un chien, pour aucun vœu que tu aies fait, car ces deux choses sont en abomination devant l'Éternel ton Dieu. 19. ^c Tu ne prêteras point à intérêt à ton frère, ni de l'argent, ni des vivres, ni quelque chose que ce soit qu'on prête à intérêt.

20. Tu pourras prêter à intérêt à l'étranger, mais tu ne donneras point à intérêt à ton frère, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toute les choses auxquelles tu mettras la main dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.

21. Quand ^d tu auras fait un vœu à l'Éternel ton Dieu, tu ne différeras point de l'accomplir, car l'Éternel ton Dieu ne manquera point à te le redemander, ainsi il y aurait du péché en toi.

22. Mais quand tu t'abstiendras de faire des vœux, il n'y aura point de péché en toi.

23. Tu prendras garde à faire ce que tu auras prononcé de ta bouche, selon que tu auras fait le vœu volontairement à l'Éternel ton Dieu et que tu l'auras prononcé de ta bouche.

24. Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raisins selon ton appétit jusqu'à en être rassasié, mais tu n'en mettras point dans ton vaisseau.

25. Quand tu entreras dans les blés de ton prochain ^e, tu pourras bien en arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.

RÉFLEXIONS

Voici ce qu'on peut retenir de ce chapitre.

1. Que si Dieu, pour des raisons particulières, avait exclus de l'assemblée du peuple d'Israël ceux qui avaient des défauts dans leur personne ou dans leur naissance, ceux qui sont engagés dans les souillures du vice doivent bien moins être réputés membres de l'église chrétienne et que Dieu ne les recevra point dans son royaume.

2. On doit faire à peu près la même réflexion sur la loi qui regarde la netteté que les Juifs devaient observer dans leur camp lorsqu'il allaient en guerre et sur la raison de cette loi, savoir que Dieu était au milieu d'eux. La véritable pureté qui est celle de l'âme et de la vie est beaucoup plus nécessaire et la considération de la présence de Dieu nous oblige encore plus fortement à prendre garde qu'il ne voie en nous aucune chose impure ou qui puisse l'offenser.

3. On continue à voir ici ce qui a déjà été remarqué plusieurs fois, c'est que si Dieu voulait que l'impureté fut bannie du peuple d'Israël, elle lui serait encore plus odieuse dans les chrétiens.

4. Ce qui a été ordonné de ne pas rendre les esclaves fugitifs regarde les esclaves des nations voisines lesquels étaient traités avec beaucoup de dureté et de cruauté et qui venaient chercher un asile dans le pays d'Israël et voulaient y habiter.

5. La loi qui défendait aux Israélites de prêter à leur compatriotes mais qui leur permettait de prendre de l'intérêt des étrangers était particulière aux Juifs. Le devoir des chrétiens à cet égard est de ne jamais prêter à usure, d'être équitable et d'exiger avec modération le paiement de ce qu'ils ont prêté.

À l'égard des vœux, nous voyons ici qu'on est en liberté d'en faire ou de n'en faire pas, mais quand un vœu est fait, rien ne peut dispenser de l'accomplir à moins qu'il ne s'agisse d'une chose mauvaise.

Enfin, la loi qui permettait de prendre des épis ou des raisins dans les possessions d'autrui pour en manger dans le besoin, mais qui défendait d'en emporter avait pour but d'un côté d'éloigner les Juifs de l'avarice et de l'autre de les détourner du larcin et de l'injustice et d'empêcher que sous prétexte qu'il était quelques fois permis de se servir des choses qui appartenaient à autrui ils n'abusassent de cette liberté et ne causassent du dommage à leur prochain.

(a) v3 : Néhémie 13.1

(b) v4 : Nombres 22.5

(c) v19 : Exode 22.25 ; Lévitique 25.35 ; Néhémie 5.2 et suivants ; Luc 6.34-35

(d) v21 : Nombres 30.3

(nc1) v4 : Il faudrait lire ... aussi parce qu'ils firent ...

CHAPITRE XXIV

lois touchant le divorce et les privilèges des nouveaux mariés, la manière de prendre des gages et d'exiger le paiement des dettes, la punition de ceux qui dérobent des hommes, les lépreux, le salaire des ouvriers, l'équité dans les jugements et le soin qu'on doit avoir des pauvres dans la récolte des fruits.

1. Quand quelqu'un aura pris une femme et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant les yeux de cet homme-là parce qu'il aura trouvé quelque chose en elle, ^a il lui écrira une lettre de divorce et la lui ayant mis entre les mains, il la renverra hors de sa maison.

2. Et quand elle sera sortie de sa maison et que s'étant allée elle sera mariée à un autre mari,

3. Si ce dernier mari la hait et lui écrit une lettre de divorce et la lui met en main et la renvoie de sa maison ou que ce dernier mari qui l'avait prise pour sa femme meure,

4. Alors son premier mari qui l'avait renvoyée ne la pourra pas reprendre pour femme après qu'elle s'est souillée, car ce serait une abomination devant l'Éternel, ainsi tu ne chargeras d'aucun péché le pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

5. ^b Quand quelqu'un prendra une nouvelle femme, il n'ira point à la guerre et on ne lui imposera aucune charge, mais un an durant il sera exempt

dans sa maison et il réjouira la femme qu'il aura prise.

6. On ne prendra pas pour gage les deux meules, non pas même la meule du dessus, parce qu'on prendrait pour gage la vie de son prochain.

7. ^c Quand on trouvera quelqu'un qui aura dérobé quelqu'un de ses frères des enfants d'Israël et qui en aura fait trafic et l'aura vendu, ce larron-là mourra et tu ôteras le mal du milieu de toi.

8. Prends garde à la plaie de la lèpre afin que tu gardes et que tu fasses tout ce que les sacrificateurs qui sont de la race de Lévi vous enseigneront, ^d vous prendrez garde à faire ce qu'ils vous diront selon que je leur ai commandé.

9. Souviens-toi de ce que l'Éternel ton Dieu fit à ^e Marie dans le chemin après que vous fûtes sortis d'Égypte.

10. Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain une chose qui te seras due, tu n'entreras point dans sa maison pour prendre un gage,

11. Mais tu te tiendras dehors et l'homme à qui tu auras prêté t'apportera le gage dehors.

12. Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras point ayant encore son gage.

13. Mais ^f tu ne manqueras point à lui rendre le gage aussitôt que le soleil sera couché, afin qu'il couche dans son habit et qu'il te bénisse et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel ton Dieu.

14. ^g Tu ne feras point de tort au mercenaire qui est pauvre et indigent d'entre tes frères ou d'entre les étrangers qui demeurent dans ton pays dans quelqu'une de tes demeures.

15. Tu lui donneras son salaire le jour même qu'il aura travaillé avant que le soleil se couche, car il est pauvre et c'est à quoi son âme s'attend, de peur qu'il ne crie contre toi à l'Éternel et que tu ne pêches.

16. ^h On ne fera point mourir les pères pour les enfants, on ne fera point aussi mourir les enfants pour les pères, mais on fera mourir chacun pour son péché.

17. ⁱ Tu ne pervertiras point le droit d'un étranger ni d'un orphelin et tu ne prendras point pour gage l'habit d'une veuve.

18. Et tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

19. ^j Quand tu feras ta moisson dans ton champ et que tu auras oublié quelque poignée d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre, mais ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.

20. Quand tu secoueras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour rechercher branche après branche, mais ce qui restera sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

21. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras point les raisins demeurés après toi, mais ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

22. Et tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte, c'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur la loi du divorce qu'elle n'autorisait pas les désordres qui s'introduisirent dans la suite parmi les Juifs à cet égard, puisque Dieu ne permettait le divorce que lorsque la femme se rendait coupable de quelque chose de déshonnête et d'infâme. Mais il faut se souvenir de ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile, que les divorces étaient tolérés parmi les Juifs à cause de la dureté de leur cœur, mais qu'ils ne le sont pas parmi les chrétiens et que le lien du mariage est indissoluble.

Nous apprenons ensuite ici que c'est mal fait d'user de rigueur lorsqu'on prend des gages et lorsqu'on exige ce qui est dû par des personnes pauvres, qu'il faut payer promptement et de bonne foi les ouvriers et que c'est un péché criant devant Dieu de retenir leur salaire, qu'on doit traiter avec humanité les étrangers, les veuves et les orphelins, leur rendre justice et ne leur faire aucun tort.

Enfin, la défense qui était faite aux Juifs de grappiller leurs vignes et de glaner leurs champs tendait à les détourner d'un attachement sordide à leur intérêt et elle montre que Dieu veut qu'on se souvienne des pauvres dans la saison de la récolte et qu'on exerce même la charité envers eux dans toutes les occasions qui se présentent.

(a) v1 : Matthieu 5.31 et 19.7 ; Marc 10.4

(b) v5 : Ci-dessus 20.7

(c) v7 : Exode 21.16

(d) v8 : Lévitique 13.2

(e) v9 : Nombres 12.10

(f) v13 : Exode 22.26

(g) v14 : Lévitique 19.16 ; Jacques 5.4

(h) v16 : II Rois 14.6 ; II Chroniques 25.4 ; Jérémie 31.30 ; Ézéchiël 18.20

(i) v17 : Exode 22.21-22 ; Proverbes 22.22 ; Ésaïe 1.23 ; Jérémie 5.28 et 28.22 ; Ézéchiël 22.29 ; Zacharie 7.10

(j) v19 : Lévitique 19.9 et 23.22

CHAPITRE XXV

Dieu ordonne d'observer la modération dans la punition des coupables, il défend d'emmuser les bêtes qui foulaient le grain, il commande que quand un homme sera mort sans enfant, son frère épouse sa veuve afin de conserver le nom du défunt, il commande aussi d'avoir des poids et des mesures justes et il ordonne aux Israélites de détruire les Amalékites.

1. Quand il y aura eu un différent entre quelques personnes et qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juge, on justifiera celui qui a le droit et on condamnera celui qui a tort.

2. Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence selon l'exigence de son crime par un certain nombre de coups.

3. ^a Il le fera battre de quarante coups et non plus, de peur que s'il continuait à le battre outre ces coups-là, la plaie ne fût excessive et que ton frère ne fût traité trop indignement devant tes yeux.

4. ^b Tu n'emmusèleras point ton bœuf lorsqu'il foule le grain.

5. Lorsque des frères demeureront ensemble et que l'un d'entre eux viendra à mourir sans enfants, alors la femme du mort ne se mariera point dehors à un étranger, mais son beau-frère viendra vers elle et la prendra pour femme et l'épousera comme étant son beau-frère.

6. Et le premier-né qu'elle enfantera succèdera au frère mort et portera son nom afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

7. Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre sa belle-sœur, alors sa belle-sœur montera à la porte vers les anciens et dira : ^d Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël et ne veut point m'épouser par droit de beau-frère.

8. Et les anciens de sa ville l'appelleront et lui parleront et s'il demeure ferme et qu'il dise : Il ne me plaît pas de l'épouser,

9. Alors sa belle-sœur s'approchera de lui devant les anciens et lui ôtera son soulier du pied et lui crachera au visage et prenant la parole elle lui dira : C'est ainsi qu'on fera à l'homme qui ne soutiendra pas la famille de son frère.

10. Et son frère sera appelé en Israël la maison du déchaussé.

11. Quand des hommes auront une querelle ensemble l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer le mari de la main de celui qui le bat et qu'avançant sa main elle l'empoigne par ses parties honteuses,

12. Alors tu lui couperas la main et ton œil ne l'épargnera point.

13. Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de pierres pour peser, une grande et une petite.

14. Il n'y aura point aussi dans ta maison deux sortes d'épha ¹, un grand et un petit.

15. Mais tu auras des pierres à peser entières et justes, tu auras aussi un épha entier et juste afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

16. ^e Car quiconque fait cela et quiconque fait cette iniquité est en abomination à l'Éternel ton Dieu

17. ^f souviens-toi de ce que fit Hamalek en chemin quand vous sortiez d'Égypte.

18. Comment il vint te rencontrer dans le chemin et te chargea en queue attaquant tous les faibles qui te suivaient lorsque tu étais toi-même las et travaillé et comment il n'eut point de crainte de Dieu.

19. Quand donc l'Éternel ton Dieu t'aura donné du repos de tous tes ennemis qui t'environneront au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage pour le posséder, alors tu effaceras la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux, ne l'oublie point.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend

1. Que les juges doivent prononcer un jugement juste et punir les coupables, toutefois avec modération et humanité.

2. La loi qui défend d'emmuseler le bœuf qui foule le blé avait été donnée pour apprendre aux Juifs à être humains et équitables. Elle montre de plus que l'on doit pourvoir à la subsistance de ceux qui travaillent pour l'utilité des autres, comme Paul le remarque dans la première épître aux Corinthiens, chapitre IX où il allègue cette loi pour prouver que ceux qui annoncent l'Évangile ont le droit de tirer de l'église ce qui est nécessaire pour leur entretien.

3. Cette autre loi qui réglait que quand un homme mourrait sans enfant, le frère de cet homme épouserait sa veuve était particulière au peuple d'Israël et elle avait pour but la conservation et la distinction des familles et des héritages.

4. L'on voit ici que ceux qui commettent des tromperies et en particulier ceux qui usent de fraude et de mauvaise foi dans le poids et dans la mesure sont en abomination au Seigneur.

Enfin, l'ordre que Dieu donna de détruire les Amalékites qui avaient attaqué injustement les enfants d'Israël doit être considéré comme une juste punition de ces peuples et par là on peut voir que l'orgueil, la dureté et l'injustice déplaisent à Dieu et attirent sa colère sur les nations entières aussi bien que sur les particuliers.

(a) v3 : II Corinthiens

(b) v4 : I Corinthiens 9.9 ; I Timothée 5.18 où vous avez l'exposition de cette loi

(c) v5 ? Ces références n'ont pas de repère : Matthieu 22.24 ; Marc 12.19 ; Luc 20.28

(d) v7 : Ruth 4.7

(e) v16 : Proverbes 11.1

(f) v17 : Exode 17.8

(1) v14 : C'était une mesure ou un boisseau.

CHAPITRE XXVI

Moïse prescrit les cérémonies que les Israélites devaient observer lorsqu'ils présentaient leurs prémices à Dieu et lorsqu'ils donnaient les dîmes de la troisième année aux Lévites et aux pauvres, versets 1-15.

Moïse ayant achevé de proposer toutes ces lois exhorte le peuple à les garder et à accomplir les promesses solennelles qu'ils firent tous alors d'obéir à la voix de Dieu, il leur promet que s'ils le faisaient Dieu les bénirait et qu'ils seraient le peuple le plus heureux qu'il y eût sur la terre, versets 16-19.

1. Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage et que tu le posséderas et que tu y demeureras,

2. Alors ^a tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre et tu les apporteras du pays que

l'Éternel ton Dieu te donne et les ayant mis dans une corbeille, tu iras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom ;

3. Et étant venu vers le sacrificateur qui sera en ce temps-là, tu lui diras : Je reconnais aujourd'hui devant l'Éternel ton Dieu que je suis parvenu dans ce pays que l'Éternel avait juré à nos pères de nous donner.

4. Et le sacrificateur prendra la corbeille de ta main et la mettra devant l'autel de l'Éternel ton Dieu.

5. Puis prenant la parole tu diras devant l'Éternel ton Dieu : Mon père était un pauvre Syrien, prêt à périr ^b et il descendit en Égypte avec un petit nombre de gens et il devint là une nation grande, forte et qui s'est fort multipliée.

6. Et les Égyptiens nous maltraitèrent et nous affligèrent et nous imposèrent une dure servitude.

7. Alors nous criâmes à l'Éternel le Dieu de nos pères ^c et l'Éternel exauça notre voix et regarda notre affliction, notre travail et notre oppression.

8. Et nous tira hors d'Égypte avec une main forte et un bras étendu en jetant dans les Égyptiens une grande frayeur et avec des signes et des miracles.

9. Depuis, il nous conduisit en ce lieu et nous donna ce pays qui est un pays où coulent le lait et le miel.

10. Maintenant donc voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée ô Éternel. tu poseras ainsi la corbeille devant l'Éternel ton Dieu.

11. Et tu te réjouiras de tout le bien que l'Éternel ton Dieu t'auras donné et à ta maison, toi et le Lévite et l'étranger qui sera au milieu de toi.

12. Quand tu auras achevé ^d de lever toutes les dîmes de ton revenu en la troisième année, qui est l'année des dîmes, tu les donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve et ils le mangeront dans les lieux de ta demeure et en seront rassasiés.

13. Et tu diras en la présence de l'Éternel ton Dieu : J'ai entièrement ôté de ma maison ce qui était sacré et même je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, ^e selon tous les commandements que tu m'as donnés, je n'ai rien transgressé de tes commandements et je ne les ai point oubliés.

14. Je n'en ai point mangé dans mon deuil et je n'en ai rien ôté pour l'appliquer à quelque usage souillé et je n'en ai point donné pour un mort ^f : j'ai obéi à la voix de l'Éternel mon Dieu, j'ai fait tout ce que tu m'avais commandé.

15. Regarde de ta sainte demeure, des cieux et béni ton peuple d'Israël et la terre que tu nous a donnée comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel.

16. Aujourd'hui, l'Éternel ton Dieu te commande de pratiquer ces statuts et ces ordonnances, prends donc bien garde à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.

17. ^f Tu as aujourd'hui fait dire à l'Éternel qu'il te serait Dieu et que tu marcherais dans ses voies et

que tu garderais ses statuts, ses commandements et ses ordonnances et que tu obéirais à sa voix.

18. Aussi l'Éternel t'a fait dire aujourd'hui que tu lui serais un peuple précieux, selon ce qu'il t'en a parlé, afin que tu gardes tous ses commandements

19. ^g Et qu'il te mettait dans un rang élevé afin que tu acquières de la louange, du renom et de la gloire au dessus de toutes les nations qu'il a créées et que tu sois un peuple saint à l'Éternel ton Dieu selon qu'il t'en a parlé.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre est très édifiante et tout-à-fait instructive.

Nous y voyons les prières que les Israélites prononçaient et la déclaration solennelle qu'ils faisaient lorsqu'ils présentaient les prémices et les dîmes. Cette cérémonie était un hommage qu'ils rendaient à Dieu, par où ils reconnaissent que c'était à lui qu'ils étaient redevables de tous les biens que leur pays produisait.

Comme eux, nous devons faire hommage à Dieu de tout ce que nous possédons, reconnaître notre indignité et confesser que nous tenons tout de sa bonté. Cette cérémonie de l'oblation des prémices montre de plus que Dieu veut que pour marquer notre piété et notre gratitude nous mettions à part quelque partie de nos biens et que nous les lui offrions avec humilité, soit pour son service, soit pour assister les nécessiteux et qu'au reste nous nous gardions bien de les appliquer à aucun usage illicite et de nous en servir pour offenser Dieu.

On voit sur la fin de ce chapitre que les Israélites ayant promis solennellement de garder toutes les lois du Seigneur et lui ayant fait dire qu'ils les observeraient, Dieu les avait fait assurer qu'ils lui seraient un peuple précieux.

Nous sommes obligés de garder tout ce que Dieu nous commande, mais quand nous lui en avons fait des promesses solennelles, cette obligation devient encore plus indispensable et c'est aussi par la pratique de ces justes devoirs que nous pouvons nous rendre Dieu favorable et avoir part à sa bénédiction.

(a) v2 : Exode 23.19 et 34.26 ; Lévitique 2.14 et 23.10 ; Nombres 15.19

(b) v5 : Genèse 46.1

(c) v7 : Exode 2.23

(d) v12 : Lévitique 27.30 ; Nombres 18.24

(e) v13 : Ci-dessus 14.27

(f) v17 : Ci-dessus 7.6 et 14.2

(g) v19 : Ci-dessus 4.7

(1) v14 : Les idolâtres faisaient des repas funèbres pour les morts et apportaient des offrandes sur leurs tombeaux.

CHAPITRE XXVII

Dieu commande aux Israélites de dresser des pierres sur la montagne de Hébal, d'y graver les paroles de la loi, d'y élever un autel et d'y offrir des sacrifices, versets 1-10.

Il ordonne ensuite de prononcer des bénédictions de dessus la montagne de Garifim et des malédictions de dessus la montagne de Hébal, auxquelles tout le peuple devait répondre Amen, versets 11-26.

1. Or Moïse et les anciens d'Israël firent ce commandement au peuple disant : Gardez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui.

2. C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain pour entrer au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu te dresseras de grandes pierres et tu les enduiras avec de la chaux

3. Et tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi aussitôt que tu auras passé pour entrer dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, qui est un pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Éternel le Dieu de tes pères t'en a parlé.

4. Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là selon que je vous le commande aujourd'hui sur la montagne de Hébal et vous les enduirez avec de la chaux.

5. ^a Tu bâtiras là un autel à l'Éternel ton Dieu, un autel de pierres sur lesquelles tu ne lèveras point le fer.

6. Tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton Dieu de pierres entières ¹, tu y offriras des holocaustes à l'Éternel ton Dieu.

7. Tu y offriras aussi des sacrifices de prospérités et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu.

8. Et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, les gravant bien avant.

9. Et Moïse et les sacrificateurs qui sont de la race de Lévi parlèrent à tout Israël disant : Écoute et entend Israël, tu es aujourd'hui devenu un peuple à l'Éternel ton Dieu.

10. Tu obéiras donc à la voix de l'Éternel ton Dieu et tu observeras ces commandements et ces statuts que je te prescris aujourd'hui.

11. Moïse fit aussi en ce jour-là ce commandement au peuple disant :

12. Quand vous aurez passé le Jourdain, que Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin se tiennent sur la montagne de Guérizim pour bénir le peuple,

13. Et que Ruben, Gad, Ascer, Zabulon, Dan, Nephthali se tiennent pour maudire sur la montagne de Hébal.

14. Et les Lévités prendront la parole et diront à haute voix à tous les hommes d'Israël.

15. Maudit est l'homme qui fera une image taillée ou de fonte qui est en abomination à l'Éternel et l'ouvrage des mains d'un ouvrier et qui la mettra dans un lieu secret et tout le peuple répondra et dira : Amen.

16. Maudit est celui qui aura méprisé son père ou sa mère et tout le peuple dira : Amen.

17. Maudit est celui qui transporte les bornes de son prochain et tout le peuple dira : Amen.

18. Maudit est celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin et tout le peuple dira : Amen.

19. Maudit est celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve et tout le peuple dira : Amen.

20. Maudit est celui qui couche avec la femme de son père, car il découvre le bord de la robe de son père et tout le peuple dira : Amen.

21. Maudit est celui qui couche avec aucune bête et tout le peuple dira : Amen.

22. Maudit est celui qui couche avec sa sœur qui est la fille de son père ou fille de sa mère et tout le peuple dira : Amen.

23. Maudit est celui qui couche avec sa belle-mère et tout le peuple dira : Amen.

24. Maudit est celui qui frappe son prochain en cachette et tout le monde dira : amen.

25. Maudit est celui qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent et tout le peuple dira : Amen.

26. ^b Maudit est celui qui ne persévère pas à faire les paroles de cette loi et tout le peuple dira : Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre est très remarquable par les bénédictions et les malédictions que Dieu avait ordonné que l'on prononçât avec tant de solennité en présence et du consentement de tout le peuple d'Israël. Cette cérémonie si grave et si solennelle ne nous permet pas de douter que ceux qui observent la loi de Dieu ne soient l'objet de sa bénédiction et de sa faveur et que ceux qui la violent n'encourent sa malédiction et sa vengeance. Dieu voulut qu'on fit particulièrement mention des crimes abominables qui sont ici spécifiés et qui sont les plus atroces et en particulier des crimes commis contre la pureté, parce qu'ils étaient commis parmi les Cananéens et c'était même à cause de ces crimes-là que Dieu allait les détruire, mais il faut se souvenir que les autres péchés n'assujettissaient pas moins à la malédiction divine. Il est encore à remarquer que ces malédictions étaient dénoncées contre ceux qui commettaient ces péchés en secret.

Enfin, nous devons bien considérer que quelque terribles que fussent les malédictions qui furent prononcées de dessus la montagne Hébal, celles que l'Évangile dénonce le sont encore davantage et que si les Juifs s'étaient soumis à la vengeance de Dieu en répondant *Amen* à chacune de ces malédictions nous nous y sommes aussi tous soumis par le vœu que nous avons fait à Dieu en qualité de chrétiens et qu'ainsi nous n'échapperons pas à son jugement si nous violons ce vœu par notre désobéissance.

(a) v5 : Exode 20,25 ; Josué 8,31
(b) v26 : Galates 3,10

(1) v6 : C'est-à-dire de pierres brutes qui ne sont point taillées.

CHAPITRE XXVIII, versets 1-44

Moïse, ayant achevé de proposer et de répéter les loix du Seigneur, promet aux enfants d'Israël l'abondance, la paix et toute sortes de bénédictions

s'ils obéissent aux commandements de Dieu, versets 1-14,

les menaçant au contraire de la disette, de la mortalité, de la guerre et des derniers malheurs s'ils tombaient dans la rébellion et dans la désobéissance, versets 15-44.

1. Or ^a il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Éternel ton Dieu et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Éternel ton Dieu te mettra dans un rang élevé au dessus de toutes les nations de la terre.

2. Et toutes ces bénédictions viendront sur toi et reposeront sur toi quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu.

3. Et tu seras béni dans la ville, tu seras aussi béni dans les champs.

4. Le fruit de ton ventre sera béni et le fruit de la terre et le fruit de ton bétail, la portée de tes vaches et les brebis de ton troupeau.

5. Ta corbeille sera bénite et ta may ^{nc1}.

6. Tu seras béni dans ton entrée, tu seras aussi béni à ta sortie.

7. L'Éternel fera que tes ennemis qui s'élèveront contre toi seront battis devant toi. Ils sortiront contre toi par un chemin et par sept chemins ils s'enfuiront devant toi.

8. L'Éternel commandera à la bénédiction qu'elle soit avec toi dans tes greniers et dans toutes les choses où tu mettras la main et il te bénira dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

9. L'Éternel ton Dieu t'établira pour lui être un peuple saint selon qu'il t'a juré quand tu garderas les commandements de l'Éternel ton Dieu et que tu marcheras dans ses voies.

10. Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est proclamé sur toi et ils te craindront.

11. Et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens en multipliant le fruit de ton ventre et le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre sur la terre que l'Éternel a juré à tes pères de te donner.

12. L'Éternel t'ouvrira son trésor, savoir les cieus pour te donner la pluie qu'il faut à la terre en sa saison et pour bénir toute les œuvres de tes mains et tu prêteras à beaucoup de nations et tu n'emprunteras point.

13. L'Éternel te mettras à le tête des peuples et non point à leur queue et tu ne seras qu'au dessus et non point au dessous, quand tu obéiras aux commandements de l'Éternel ton Dieu que je te donne aujourd'hui afin que tu prennes garde à les faire.

14. Et que tu ne te détournes ni à droite ni à gauche d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui pour aller après d'autres dieux et pour les servir.

15. ^b Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Éternel ton Dieu pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi et reposeront sur toi.

16. Tu seras maudit dans la ville, tu seras maudit aux champs.

17. Ta corbeille sera maudite et ta may ^{nc1}.

18. Le fruit de ton ventre sera maudit et le fruit de ta terre, la portée de tes vaches et les brebis de ton troupeau.

19. Tu seras maudit dans ton entrée, tu seras maudit à ta sortie.

20. L'Éternel enverra sur toi la malédiction, l'effroi et la ruine dans toutes les choses où tu mettras la main et que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit et que tu périsses promptement à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné.

21. L'Éternel fera que la mortalité s'attachera à toi jusqu'à ce qu'il t'ai consumé de dessus la terre que tu vas posséder.

22. L'Éternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fièvre et d'une chaleur brûlante et d'épée et de sécheresse et de la nielle qui te persécuterons jusqu'à ce que tu périsses.

23. Et ^c les cieus qui sont sur ta tête seront comme d'airain et la terre qui est sous toi sera comme de fer.

24. L'Éternel te donnera au lieu de la pluie qu'il faut à ta terre de la poussière et de la poudre qui descendra sur toi des cieus jusqu'à ce que tu sois exterminé.

25. Et l'Éternel fera que tu seras battu devant tes ennemis, tu sortiras par un chemin contre eux et par sept chemins tu t'enfuiras devant eux et tu sera vagabond par tous les royaumes de la terre.

26. Et tes corps morts seront en viande à tous les oiseaux des cieus et il n'y aura personne qui les effarouche.

27. L'Éternel te frappera ^d de l'ulcère d'Égypte, d'hémorroïdes et de gale et de gratelle dont tu ne pourras pas guérir.

28. L'Éternel te frappera de frénésie et d'aveuglement et d'étonnement de cœur.

29. Et tu iras tâtonnant en plein midi comme un aveugle tâtonne dans les ténèbres et tu n'auras point d'heureux succès dans tes entreprises et tu seras toujours opprimé et pillé et il n'y a personne qui te garantisse.

30. Tu fianceras une femme, mais un autre dormira avec elle, tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point, tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilleras point le fruit pour toi.

31. Ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point, ton âne sera ravi de devant toi et ne te sera point rendu, tes brebis seront livrées à tes ennemis et tu n'auras personne pour les en retirer.

32. Tes fils et tes filles seront livrés à un autre peuple et tes yeux le verront et se consumeront tout le jour en regardant vers eux et ta main n'aura aucune force ¹. 33. Et un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail et tu seras exposé tous les jours à souffrir des torts et des concussions.

34. Et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux.

35. L'Éternel te frappera d'un ulcère très malin sur les genoux et sur les cuisses dont tu ne pourras être guéri, il t'en frappera depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête.

36. L'Éternel te fera marcher et ton roi que tu auras établi sur toi vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères et tu serviras là d'autres dieux, du bois et de la pierre.

37. Et tu seras là un sujet d'étonnement, de raillerie et de fable parmi les peuples vers lesquels l'Éternel t'aura emmené.

38. ^e Tu jetteras beaucoup de semence dans ton champ et tu en recueilleras peu, car les sauterelles la consumeront.

39. Tu planteras des vignes et tu les cultiveras, mais tu n'en boiras point le vin et tu n'en recueilleras rien, car les vers en mangeront le fruit.

40. Tu auras des oliviers dans toutes tes frontières et tu ne t'indreras point d'huile, car tes oliviers perdront leurs fruits.

41. Tu engendreras des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi, car ils iront en captivité.

42. Les hanetons gâteront tous tes arbres et le fruit de la terre.

43. L'étranger qui est au milieu de toi montera au dessus de toi fort haut et tu descendras fort bas.

44. Il te prêtera et tu ne lui prêteras point, il sera à la tête et tu seras à la queue.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre :

1. Que ces bénédictions et ces malédictions temporelles convenaient à l'état du peuple d'Israël ;

2. Que les malédictions ne sont pas de simples menaces, mais que ce sont des prédictions formelles et très expresses des malheurs que ce peuple éprouva en divers temps lorsqu'il tomba dans la désobéissance et dans l'idolâtrie, Dieu les ayant visités par la stérilité, par la sécheresse, par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux ainsi que l'histoire sainte nous l'apprend ;

3. Quoi que ces bénédictions et ces malédictions regardassent la nation des Juifs en particulier, nous devons y faire de sérieuses réflexions et que Dieu bénit ceux qui le craignent, mais qu'il punit ceux qui l'offensent et qui abusent de ses bienfaits ;

Qu'étant le maître de toutes les créatures, il les fait servir au bien de ses enfants, mais qu'il accable les méchants de ses fléaux ;

Que la guerre, la famine, la stérilité de la terre, la mortalité, les maladies et toutes les autres calamités procèdent de Dieu et qu'il les emploie ordinairement pour punir l'iniquité et l'ingratitude des hommes.

Enfin, nous devons nous souvenir que les bénédictions et les malédictions temporelles ne sont pas celles qui doivent le plus nous toucher, mais qu'étant chrétiens nous devons servir Dieu et lui obéir par

l'espérance des récompenses et par la crainte des peines de la vie à venir.

(a) v1 : Lévitique 26.3 et suivants, où vous avez en substance ces mêmes bénédictions et malédictions.

(b) v15 : Lévitique 26.14 ; Lamentations 2.17 ; Daniel 9.11 et 13 ; Malachie 2.2

(c) v23 : Lévitique 26.19

(d) v27 : Exode 9.9

(e) v38 : Michée 6.15 ; Aggée 1.6

(1) v32 : Ou : Et tu ne pourras rien obtenir de Dieu.

(nc1) v5 et 17 : D'autres versions plus modernes ont le mot *huche*.

CHAPITRE XXVIII, versets 45-68

C'est ici la suite des malédictions que Moïse dénonçait aux enfants d'Israël, les menaçant que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient le peuple le plus malheureux qu'il y eut sous le Ciel, que Dieu les livrerait à leurs ennemis et qu'ils seraient chassés de leur pays et dispersés par tout le monde.

45. Et toutes ces malédictions t'arriveront et te poursuivront et reposeront sur toi jusqu'à ce que tu sois exterminé, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu pour garder ses commandements et ses statuts qu'il t'a donnés.

46. Et ces malédictions seront sur toi et sur ta postérité pour être des signes et des prodiges à jamais.

47. Parce que tu n'auras point servi l'Éternel ton Dieu avec joie et de bon cœur dans l'abondance de toutes ces choses,

48. Tu serviras ton ennemi que Dieu enverra contre toi dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans la disette de toutes choses et il mettra un joug de fer sur ton cou jusqu'à ce qu'il t'ait exterminé.

49. L'Éternel fera lever contre toi de loin du bout de la terre une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue,

50. Une nation fière qui n'aura point d'égard au vieillard et qui n'aura point pitié de l'enfant.

51. Elle mangera les fruits de tes bêtes et les fruits de ta terre jusqu'à ce que tu sois exterminé : elle ne laissera rien de reste, ni froment, ni vin, ni huile, ni aucune portée de tes vaches, ni brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruiné.

52. Et elle t'assiègera dans toutes tes villes jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes et les plus fortes sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays tombent par terre, elle assiègera même toutes tes villes par tout le pays que l'Éternel ton Dieu t'aura donné.

53. Tu mangeras durant le siège et dans l'extrémité où ton ennemi te réduira le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles que l'Éternel ton Dieu t'aura donnés.

54. L'homme le plus tendre et le plus délicat d'entre vous regardera d'un œil d'envie son frère et sa femme bien aimée et le reste de ses enfants qu'il aura réservé,

55. Pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfants qu'il mangera parce qu'il ne lui sera rien demeuré du tout à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.

56. La plus tendre et la plus délicate d'entre vous qui n'aura point essayé de mettre la plante de son pied par terre par délicatesse et par molesse regardera d'un œil d'envie son mari bien aimé, son fils et sa fille,

57. Et la taie de son petit enfant qui sortira d'entre ses pieds et les enfants qu'elle enfantera, car elle les mangera secrètement dans la disette où elle sera de toutes choses à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.

58. Si tu ne prends pas garde à faire toutes les paroles de cette loi qui sont écrites dans ce livre en craignant ce nom glorieux et terrible l'Éternel ton Dieu,

59. Alors l'Éternel te frappera et ta postérité de plaies étranges, de plaies grandes et de durée, de maladies malignes et de durée,

60. Et il fera retourner sur toi toutes les langueurs d'Égypte que tu as appréhendées et elles s'attacheront à toi,

61. Et même l'Éternel fera venir sur toi toute autre maladie et toute autre plaie qui ne sont point écrites dans le livre de cette loi jusqu'à ce que tu sois exterminé.

62. Et vous resterez en petit nombre au lieu que vous aurez été comme les étoiles des cieux tant vous étiez en grand nombre, parce que tu n'auras point obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu.

63. Et il arrivera que comme l'Éternel s'est réjoui sur vous en vous faisant du bien et en vous multipliant, aussi l'Éternel ^f prendra plaisir à vous faire périr et à vous exterminer et vous serez arrachés de dessus la terre où vous allez pour la posséder.

64. ^g Et l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre et tu serviras là d'autres dieux que ni toi ni tes pères n'avez point connus, du bois et de la pierre.

65. Encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations là et même la plante de ton pied n'aura aucun repos, car l'Éternel te donnera là un cœur tremblant et des yeux qui ne verront point et une âme pénétrée de douleur.

66. Et ta vie sera comme pendante devant toi et tu seras dans l'effroi nuit et jour et tu ne seras point assuré de ta vie.

67. Tu diras le matin : Qui me fera voir le soir ? Et le soir tu diras : Qui me fera voir le matin ? À cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé et à cause de ce que tu verras de tes yeux.

68. Et l'Éternel te fera retourner en Égypte sur des navires pour faire le voyage dont je t'ai dit : Il ne t'arrivera plus de le voir. Et vous vous vendrez à vos ennemis pour être esclaves et servantes et il n'y aura personne qui vous achète.

RÉFLEXIONS

C'est ici l'un des endroits les plus remarquables des livres de Moïse.

Nous y voyons une description très exacte de tous les malheurs qui arrivèrent dans la suite aux Juifs lorsque Dieu les livra à leurs ennemis et en particulier lorsque les dix tribus furent dispersées par le roi d'Assyrie, lorsque Jérusalem ayant été prise par les Babyloniens, les Juifs furent menés en captivité et qu'une grande multitude d'entre eux se retirèrent en divers temps en Égypte où ils périrent misérablement et enfin lorsque les Romains détruisirent leur ville et leur temple. On voit ici les extrémités où les Juifs devaient être réduits par la famine jusque là que les mères mangèrent leurs enfants, ce qui arriva dans le siège de Samarie et dans celui de Jérusalem.

Moïse prédit de plus la captivité de cette nation, sa dispersion par tout le monde et le triste état où elle se trouve encore aujourd'hui.

On ne saurait assez admirer ces prédictions dont l'antiquité est incontestable et reconnue de tout le monde et qui marquaient, si longtemps à l'avance, ce qui devait arriver aux Juifs après tant de siècles. Elles prouvent de la manière la plus claire et la plus forte la divinité des écrits de Moïse, mais elles doivent aussi nous donner une grande crainte d'offenser le Seigneur de peur d'encourir les peines et les malédictions qui nous sont dénoncées dans l'Évangile et qui ne sont ni moins certaines ni moins redoutables que celle de la loi.

(f) v63 : Ésaïe 1.24

(g) v64 : Ci-dessus 4.27 ; Néhémie 1.8

CHAPITRE XXIX

Moïse représente encore aux Juifs d'une manière fort touchante les grâces que Dieu leur avait faites, versets 1-8.

2. Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux, versets 9-18.

Il proteste expressément que s'ils la violaient, Dieu déploierait sur eux et sur leur pays ses jugements les plus rigoureux et les ferait servir d'exemple à tous les peuples du monde, versets 18-29.

Ce chapitre de même que les précédents mérite une grande attention.

1. Ce sont ici les paroles de l'alliance que l'Éternel commanda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb.

2. Moïse donc appela tout Israël et leur dit : ^a Vous avez vu tout ce que l'Éternel a fait en votre présence au pays d'Égypte, à Pharaon et à tous ses serviteurs et à tout son pays.

3. ^b Les grandes expériences que tes yeux ont vues, ces signes et ces grands miracles.

4. Et l'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre jusqu'à ce jour.

5. Et je vous ai conduit quarante ans par ce désert sans que vos vêtements soient usés et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied.

6. Vous n'avez point mangé de pain, ni bu de vin, ni de cervoise, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre Dieu.

7. Enfin, vous êtes parvenus en ce lieu et ^o Sihon roi de Hesçon et Hog roi de Basçan sont sortis au devant de nous pour nous combattre et nous les avons battus.

8. Et nous avons pris leur pays et nous l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

9. Vous garderez donc les paroles de cette alliance et vous les ferez afin que vous prospériez dans tout ce que vous entreprendrez.

10. Vous comparez tous aujourd'hui devant l'Éternel votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos officiers et tout homme d'Israël,

11. Vos petits enfants, vos femmes et ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton coupeur de bois jusqu'à ton puiseur d'eau,

12. Afin que tu entres dans l'alliance de l'Éternel ton Dieu et dans l'imprécation du serment qu'il te fait faire dans cette alliance que l'Éternel ton Dieu traite aujourd'hui avec toi,

13. Afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour être son peuple et qu'il soit ton Dieu selon ce qu'il t'a dit et ^e selon qu'il l'a juré à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

14. Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance et que j'y ajoute cette imprécation de serment que vous faites :

15. Mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel notre Dieu qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui.

16. Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré au pays d'Égypte et comment nous avons passé parmi les nations parmi lesquelles vous avez passé,

17. Et vous avez vu leurs abominations et leurs dieux infâmes, de bois et de pierre, d'argent et d'or, qui sont parmi eux.

18. Prenez garde qu'il n'y ait parmi vous aucun homme, ni femme, ni famille, ni tribu qui détourne aujourd'hui son cœur de l'Éternel notre Dieu pour aller servir les dieux de ces nations et qu'il n'y ait entre vous quelque ^f racine qui produise du fiel et de l'amertume,

19. Et qu'il n'arrive que quelqu'un entendant les paroles de cette imprécation du serment que vous faites ne se flatte en son cœur disant : J'aurai la paix, encore que je marche selon que je l'ai arrêté en mon cœur en sorte qu'il ajoute l'ivresse à la soif.

20. L'Éternel ne voudra point lui pardonner, mais alors la colère de l'Éternel et sa jalousie s'allumera

contre cet homme-là et toute la malédiction de serment que vous faites qui est écrite dans ce livre demeurera sur lui et l'Éternel effacera son nom de dessous les cieux.

21. Et l'Éternel le séparera de toutes les tribus d'Israël pour son malheur, selon les imprécations du serment de l'alliance qui est écrite dans ce livre de la loi.

22. Et alors la génération à venir dira, savoir vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger qui viendra d'un pays éloigné quand ils verront les plaies de ce pays et ses maladies dont l'Éternel l'affligera,

23. ^g Et que toute la terre de ce pays ne sera que souffre, que sel et qu'embrasement, qu'elle ne sera point semée et qu'elle ne fera rien germer et que nulle herbe n'en sortira, telle que fut ^h la subversion de Sodome et de Gomorre et d'Adma et de Tséboïm, que l'Éternel détruisit en sa colère et en sa fureur,

24. Et même toutes les nations diront ⁱ : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays ? Quelle est la cause de l'ardeur de cette grande colère ?

25. Et on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel le Dieu de leurs pères qu'il avait traitée avec eux quand il les fit sortir du pays d'Égypte.

26. Car ils s'en sont allés et ils ont servi d'autres dieux et se sont prosternés devant eux, quoi que ce fussent des dieux qu'ils n'avaient point connus et dont aucun ne leur avait rien donné.

27. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre ce pays pour faire venir sur lui toutes les malédictions écrites dans ce livre.

28. Et l'Éternel les a arrachés de leur terre en sa colère et en sa fureur et en sa grande indignation et il les a chassés dans un autre pays comme il paraît aujourd'hui.

29. Les choses cachées appartiennent à l'Éternel notre Dieu, mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants à jamais ¹ afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

RÉFLEXIONS

On voit ici de quelle manière Moïse renouvella avant sa mort l'alliance entre Dieu et les enfants d'Israël et leur postériorité, comment il les exhorta à observer fidèlement cette alliance, dénonçant une ruine totale et la malédiction de Dieu tant aux particuliers qu'à tout le peuple s'il leur arrivait d'entreprendre le vœu et le serment qu'ils faisaient tous alors.

Ces graves exhortations doivent faire d'autant plus d'impression sur nous que nous savons que les Israélites étant tombés dans la rébellion, Dieu accomplit sur eux toutes les menaces que Moïse avait faites, leur nation ayant été chassée du pays de Canaan et ce pays ayant été entièrement désolé.

Ceci nous oblige à considérer que Dieu nous a fait beaucoup plus de grâce qu'aux Juifs, que l'alliance qu'il a traitée avec nous en Jésus-christ est bien plus sainte et plus avantageuse, que nous nous sommes tous solennellement engagés à garder cette alliance

et qu'ainsi s'il nous arrive d'être infidèles à notre devoir et de violer nos promesses, rien ne nous mettra à couvert des peines que Dieu nous dénonce d'une manière si expresse et auxquelles nous nous sommes nous-mêmes assujettis.

- (a) v2 : Exode 19.4
 (b) v3 : Ci-dessus 7.19
 (c) v7 : Nombres 21.24 ; Ci-dessus 2.32 et 3.1
 (d) Les références sont à la hauteur du versets 8, mais l'indice manque. Nombres 32.33 ; Ci-dessus 3.12 ; Josué 13.12
 (e) v13 : Genèse 17.7
 (f) v18 : Actes 8.23 ; Hébreux 12.15
 (g) v23 : Genèse 19.24
 (h) v23 : Genèse 19.25
 (i) v24 : Jérémie 22.8-10

(1) v29 : Ou : Ces choses sont cachées auprès de l'Éternel et elles nous ont été révélées afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

CHAPITRE XXX

Ce chapitre a trois parties.

1. *Moïse promet aux Juifs que s'ils s'humiliaient lorsque Dieu les auraient châtiés, Dieu leur pardonnerait, versets 1-10.*

2. *Il dit qu'il leur était très facile de garder la loi de Dieu puisqu'elle leur avait été révélée d'une manière fort claire et qu'ils avaient tous les secours pour l'observer, versets 11-14.*

Enfin, il les somme encore une fois d'aimer Dieu et de le craindre, leur protestant expressément que s'il leur arrivait de l'abandonner ils périraient justement et malheureusement, versets 15-20.

Or quand toutes ces choses-là que je t'ai représentées seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, et lorsque tu les aura rappelées dans ton cœur parmi toutes les nations vers lesquelles l'Éternel ton Dieu t'aura chassé,

2. Et que tu te seras converti jusqu'à l'Éternel ton Dieu et que tu auras écouté sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme selon tout ce que je te commande aujourd'hui,

3. ^a L'Éternel ton Dieu ramènera aussi tes captifs et aura compassion de toi et il te rassemblera de nouveau d'entre tous les peuples où l'Éternel ton Dieu t'avait dispersé.

4. Quand tes dispersés seraient au bout des cieux, l'Éternel ton Dieu te rassemblera de là et te retirera de là.

5. Et l'Éternel ton Dieu te ramènera au pays que tes pères auront possédés et tu le possèderas, il te fera du bien et te fera croître plus qu'il n'a fait tes pères.

6. Et ^b l'Éternel ton Dieu circonscira ton cœur et le cœur de ta postérité afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et que tu vives.

7. Et l'Éternel ton Dieu mettra sur tes ennemis et sur le cœur de ceux qui te haïssent et qui t'auront persécuté toutes les imprécations du serment que vous avez fait.

8. Ainsi tu te convertiras et tu obéiras à la voix de l'Éternel et tu feras tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui.

9. Et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens dans toutes les œuvres de tes mains, dans le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre, car l'Éternel ton Dieu prendra plaisir de nouveau à te faire du bien, comme il a pris son plaisir à faire du bien à tes pères.

10. Quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu en gardant ses commandements et ses ordonnances écrites dans ce livre de la loi, quand tu te convertiras à l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme.

11. Car ce commandement que je te prescris aujourd'hui ^c n'est point trop élevé au dessus de toi et il n'est pas éloigné de toi.

12. Il n'est pas dans les cieux pour donner lieu de dire : ^d Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux et nous l'apportera pour nous le faire entendre afin que nous le fassions ?

13. Il n'est point aussi au delà de la mer pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui passera au delà de la mer pour nous et nous l'apportera afin de nous le faire entendre et que nous le fassions ?

14. Car cette parole est fort proche de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu l'accomplisses.

15. Regarde, j'ai mis devant toi tant la vie et le bien que la mort et le mal.

16. Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel ton Dieu, de marcher dans ses voies et de garder ses commandements et ses statuts afin que tu vives et que tu multiplies et que l'Éternel ton Dieu te bénisse au pays où tu vas pour le posséder.

17. Mais si ton cœur se détourne et que tu n'obéisses pas à ces commandements et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir,

18. Je vous déclare aujourd'hui que certainement vous périrez et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain afin d'y entrer et de la posséder.

19. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant toi et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, choisi donc la vie afin que tu vives, toi et ta postérité

20. En aimant l'Éternel ton Dieu, en obéissant à sa voix et en demeurant attaché à lui. Car c'est lui qui est la vie et la longueur de tes jours afin que tu demeures sur la terre que l'Éternel avait juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre renferme les instructions suivantes :

1. Les promesses que Dieu fait aux Juifs de les rétablir lorsqu'ils se convertiraient à lui nous montrent que Dieu est plein de bonté, qu'il afflige les hommes pour les humilier et les amener à la repentance et qu'il est toujours prêt à recevoir en grâce les

pécheurs qui profitent de ses châtements et qui se convertissent. Au reste, ces promesses s'exécutèrent lorsque Dieu ramena les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles auront leur entier accomplissement lorsque cette nation qui subsiste encore aujourd'hui se convertira.

2. Il paraît de ce chapitre que les lois et les commandements de Dieu sont faciles à connaître et à pratiquer et qu'ainsi nous n'auront aucune excuse si nous les violons. C'est ce que marquent ces paroles de Moïse que Paul applique au chapitre X de l'épître aux romains.

Ce commandement n'est ni trop haut pour toi, ni trop éloigné de toi, mais il est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur.

3. Il faut bien remarquer cette protestation si grave et solennelle que Moïse faisait en ces termes :

Si votre cœur se détourne et que vous n'obéissez pas aux commandements de Dieu, je vous déclare certainement que vous périrez. Je prends aujourd'hui à témoin les cieus et la terre contre vous que j'ai mis devant vous le vie et la mort. Choisi donc la vie afin que tu vives en aimant le Seigneur ton Dieu et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie et la longueur de tes jours.

On ne peut rien voir de plus fort et de plus touchant que ces paroles de Moïse.

Et voilà comment Dieu, pour engager les hommes à l'aimer et à le craindre, les avertit et leur met devant les yeux le bien et le mal. Après cela il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour et d'être heureux et s'ils périssent, ils seront eux-mêmes les auteurs de leur perdition et de leur ruine.

(a) v3 : Néhémie 1.8 ; Psaume 106.46 ; Jérémie 32.37 ; Marc 2.18

(b) v6 : Jérémie 32.39 ; Ézéchiel 11.19 et 36.26

(c) v11 : Ésaïe 45.19

(d) v12 : Romains 10.6

CHAPITRE XXXI

Moïse promet aux Israélites la possession du pays de Canaan et il confirme Josué dans sa vocation, versets 1-8.

Il ordonne qu'on fasse la lecture de la loi tous les sept ans en présence de tout le peuple, versets 9-13.

Dieu avertit Moïse qu'après sa mort les enfants d'Israël tomberaient dans la rébellion et qu'alors il exécuterait ses menaces, versets 14-18.

Et il lui ordonne d'écrire un cantique qui fût un monument de cette prédication, de le mettre avec le volume de la loi à côté de l'arche de l'alliance et de le prononcer publiquement et devant toutes les tribus d'Israël qui furent assemblées pour ce sujet, versets 19-30.

Et Moïse s'en alla et tint ces discours à tout Israël :

2. Et il leur dit : Je suis aujourd'hui âgé de six-vingt ans, je ne pourrai plus aller ni venir et ^a l'Éternel m'a dit : Tu ne passeras point ce Jourdain.

3. Mais l'Éternel ton Dieu marchera devant toi, c'est lui qui exterminera ces nations-là de devant toi et tu possèderas leur pays, ^b Josué est celui qui doit passer devant toi comme l'Éternel en a parlé,

4. Et l'Éternel leur fera ^c comme il a fait à Sihon et à Hog roi des Amorrhéens et à leurs pays lesquels il a détruits.

5. Et l'Éternel vous les livrera et vous leur ferez entièrement ^d selon le commandement que je vous ai donné.

6. Fortifiez-vous et encouragez-vous, ne craignez point et ne soyez point effrayés à cause d'eux, car c'est l'Éternel ton Dieu qui marche avec toi, ^e il ne te laissera point ni ne t'abandonnera point.

7. Et Moïse appela Josué et lui dit devant tout Israël : Fortifies-toi et prends courage, car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner et c'est toi qui les mettras en possession.

8. Car l'Éternel qui est celui qui marche devant toi sera lui-même avec toi, il ne te laissera point ni ne t'abandonnera point, ^f ne crains donc point et ne soit pas effrayé.

9. Or Moïse écrivit cette loi et la donna aux sacrificateurs descendants de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel et à tous les anciens d'Israël.

10. Et Moïse leur commanda disant : De sept ans en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles,

11. Quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il a choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël et ils l'entendront.

12. Ayant assemblé le peuple, hommes et femmes et leurs petits enfants et ton étranger qui sera dans tes portes afin qu'ils entendent et qu'ils apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu et qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi.

13. Et que leurs enfants qui n'en auront pas eu connaissance entendent et apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu, tous les jours que vous serez vivants sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain afin de le posséder.

14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche, appelle Josué et présentez-vous au tabernacle d'assignation afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent et se présentèrent au tabernacle d'assignation.

15. Et l'Éternel apparut au tabernacle dans la colonne de nuée et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères et ce peuple se lèvera et se prostituera en allant après les dieux des étrangers qui sont parmi eux au pays où il va et il m'abandonnera et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui.

17. Et en ce jour-là ma colère s'allumera contre lui et je les abandonnerai et je cacherai ma face d'eux et il sera exposé en proie et ils souffriront plusieurs maux et plusieurs angoisses et il dira en ce jour-là :

N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est plus au milieu de moi que je souffre ces maux ?

18. Mais en ce jour-là je cacherais entièrement ma face à cause de tout le mal qu'il aura fait parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.

19. Maintenant donc écrivez ce cantique et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël.

20. Car je l'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, de laquelle j'ai juré à ses pères et il mangera et sera rassasié et engraisé, puis il se détournera vers d'autres dieux et il les servira et il m'irritera par mépris et enfreindra mon alliance.

21. Et il arrivera quand ils auront souffert plusieurs maux et plusieurs angoisses que ce cantique déposera contre eux comme témoin parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité. Car je connais leurs sentiments et ce qu'ils sont déjà aujourd'hui avant que je les introduise au pays duquel j'ai juré.

22. Ainsi Moïse écrivit ce cantique en ce jour-là et l'enseigna aux enfants d'Israël.

23. Et l'Éternel commanda à Josué fils de Nun disant : ⁹ Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël au pays duquel je leur ai juré et je serai avec toi.

24. Et il arrivait que quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien,

25. Il fit ce commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel et leur dit :

26. Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et il sera là pour témoin contre toi.

27. Car je connais ta rébellion et ton cou raide. Voici, pendant que je suis encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Éternel, combien plus donc le serez-vous après ma mort ?

28. Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers et je dirai ces paroles et ils les entendront et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre.

29. Car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite et enfin il vous arrivera du mal parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Éternel en l'irritant par les œuvres de vos mains.

30. Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique sans qu'il s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant.

RÉFLEXIONS

Moïse réitéra avant sa mort les promesses qu'il avait faites au peuple d'Israël, les assurant encore qu'ils entreraient dans le pays de Canaan et que Josué les y introduirait. Il en usa ainsi pour encourager ce peuple et pour l'inciter à craindre Dieu.

2. L'ordre que Dieu donna à Moïse d'écrire sa loi et de commander aux sacrificateurs de la garder et

de la lire en présence de tous les Israélites, des hommes, des femmes, des enfants et même des étrangers afin que ce peuple apprit à craindre Dieu prouve clairement qu'il a été nécessaire que la parole de Dieu fût rédigée par écrit, que son intention est qu'elle soit lue au peuple et que le devoir des ministres de la religion est d'en donner la connaissance aux personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition afin que le vrai service de Dieu soit conservé sans aucun changement.

3. Les prédictions par lesquelles Moïse déclara avant sa mort que le peuple d'Israël abandonnerait Dieu et la protestation solennelle qu'il fit contre ce peuple dans la cantique qu'il prononça et qu'il laissa par écrit marque d'une manière bien claire que Dieu connaît l'avenir et que Moïse était divinement inspiré, surtout si l'on considère que tout ce que ce prophète avait prédit aux Juifs leur est arrivé.

On voit par là que ceux que Dieu a éclairés de sa connaissance et à qui il a fait le plus de grâces corrompent souvent le vrai culte de Dieu et se rebellent contre lui, mais qu'il ne laisse jamais impunies le désobéissance et l'ingratitude de ceux qui abusent ainsi de sa parole et de ses bienfaits.

(a) v2 : Nombres 27.12 ; Ci-dessus 3.26

(b) v3 : Nombres 27.18

(c) v4 : Nombres 21.34-33

(d) v5 : Ci-dessus 7.2

(e) v6 : Josué 1.5 ; Hébreux 13.5

(f) v8 : Josué 1.9

(g) v23 : Josué 1.6

CHAPITRE XXXII, versets 1-18

C'est ici la première partie du cantique de Moïse où il décrit en termes figurés

1. *les grâces du Seigneur envers les enfants d'Israël, versets 1-14 et*

2. *les péchés par lesquels ils avaient provoqué et provoqueraient dans la suite la colère de Dieu, versets 15-18.*

Cieux prêtez l'oreille et je parlerai et que la terre écoute les paroles de ma bouche.

2. Ma doctrine distillera comme la pluie, ma parole dégoutera comme la rosée, comme la pluie mène sur l'herbe et comme la grosse pluie sur l'herbe avancée,

3. Car j'invoquerai le nom de l'Éternel. Célébrez la grandeur de notre Dieu.

4. L'œuvre du rocher ¹ est parfaite, car toutes ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est vérité et sans iniquité, il est juste et droit.

5. Ils se sont corrompus devant lui, leurs souillures ne sont pas de ses enfants, c'est une race perverse et revêche.

6. Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, peuple insensé et qui n'est pas sage ? N'est-il pas ton père qui t'a acquis ? Il t'a fait et il t'a formé.

7. Souviens-toi du temps d'autrefois, considère les années de chaque génération, interroge ton père et il te l'apprendra et tes anciens et ils te le diront.

8. Quand le Souverain partageait les nations, quand il séparait les enfants des hommes les uns d'avec les autres, alors il établit les bornes des peuples selon le nombre des enfants d'Israël.

9. Car la portion de l'Éternel c'est son peuple et Jacob est le lot de son héritage.

10. Il l'a trouvé dans un pays désert et dans un lieu hideux où l'on n'entendait que hurlement de désolation, il l'a conduit partout et il l'a instruit et il l'a gardé comme la prunelle de son œuil.

11. Comme l'aigle excite sa nichée, couve ses petits, étend ses ailes, les reçoit et les porte sur ses ailes,

12. L'Éternel seul t'a conduit et il n'y a point eu avec lui de dieu étranger.

13. Il l'a fait passer à cheval par dessus les lieux élevés de la terre et il a mangé les fruits des champs et il lui a fait sucer le miel de la roche et l'huile des plus durs rochers.

14. Il lui a fait manger le beurre des vaches et le lait des brebis avec la graisse des agneaux et des moutons nés à Basçan et des boucs avec la fleur du froment et tu as bu le vin qui était le sang de la grappe.

15. Mais le droiturier ² s'est engraisé et il a regimbé, (tu t'es fait gras, gros et épais) et il a abandonné le Dieu qui l'a fait et il a méprisé le rocher de son salut.

16. Ils ont émus sa jalousie par les dieux étrangers, ils l'ont irrité par des abominations.

17. Ils ont sacrifié aux idoles ³ qui ne sont point dieux, aux dieux qu'ils n'avaient point connus, à des dieux nouveaux qui étaient venus depuis peu et que vos pères n'ont point craint.

18. Tu as oublié le rocher qui t'a engendré et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé.

RÉFLEXIONS

Ce cantique que Moïse prononça et écrivit par l'inspiration du Saint-Esprit pour être une protestation solennelle aux Juifs dans les siècles à venir et qui sera jusqu'à la fin du monde une preuve authentique de la divinité des livres sacrés doit aussi nous servir d'avertissement.

Pour cet effet, il nous faut considérer que si Dieu avait marqué un grand amour envers les Juifs en les séparant des autres nations pour être son peuple et en leur accordant des faveurs et des délivrances signalées, il a fait beaucoup plus que tout cela pour nous en nous choisissant pour nous faire entrer dans son Église et en répandant sur nous par Jésus-Christ ses bénédictions les plus précieuses.

Ce qui est dit ici de l'ingratitude et des rébellions des Juifs nous avertit de ne pas être ingrats aux bontés du Seigneur envers nous, de rapporter à sa gloire tous les avantages temporels et spirituels dont nous jouissons et de n'abuser jamais de ses bienfaits de peur de l'émouvoir à jalousie et d'attirer sur nous les effets de sa juste vengeance.

(1) v4 : De Dieu qui est appelé un rocher, sous versets 15, 18, 31, Psaume 18.32 et d'autres.

(2) v15 : Hébreux Jesçurun, celui qui doit être droit. Cela marque le peuple d'Israël. Les LXX et la vulgate ont traduit le bien-aimé ou l'enfant chéri.

(t3) v17 : Aux démons.

CHAPITRE XXXII, versets 19-52

C'est ici la suite du cantique de Moïse.

Il prédit que Dieu ferait tomber ses jugements sur les Juifs à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés, qu'il les disperserait par tout le monde, que les païens seraient appelés en leur place, mais que cependant il ne détruirait pas entièrement les Juifs et qu'un jour il les rappellerait de leur dispersion, versets 19-44.

Moïse ayant achevé ce cantique adresse ses dernières exhortations au peuple et Dieu lui ordonne de monter sur la montagne de Nébo où il devait mourir, versets 45-52.

19. Et l'Éternel l'a vu et il a été irrité et il a rejeté dans son indignation ses fils et ses filles.

20. Et il a dit : Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin, car ils sont une race perverse, des enfants en qui on ne peut se fier.

21. ^a Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point le Dieu fort et ils ont irrité ma colère par leurs vanités et moi, j'exciterai aussi leur jalousie par un peuple qui n'est point peuple et je les irriterai par une nation destituée d'intelligence.

22. ^b Car le feu s'est embrasé dans ma colère et il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux et il a dévoré la terre et son fruit et il a embrasé les fondements des montagnes.

23. J'enverrai sur eux toute sorte de maux et je tirerai toutes mes flèches sur eux.

24. La famine les consumera et ils seront dévorés par des charbons ardents et par une destruction amère et j'enverrai contre eux les dents des bêtes avec le venin des serpents qui se traînent sur la poussière.

25. L'épée au dehors et la frayeur au dedans, dans les chambres, désoleront le pays, le jeune homme et la vierge, l'enfant qui tète avec l'homme qui est blanc de vieillesse.

26. J'aurais dit : Je les disperserai dans tous les coins de la terre et j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes,

27. Si je ne craignais l'indignation de l'ennemi et qu'il n'arrivât que peut-être leurs adversaires se méconnaissent et que peut-être ils ne disent : Notre main a été élevée et l'Éternel n'a point fait tout ceci.

28. Car c'est une nation qui se perd par ses conseils et il n'y a en eux aucune intelligence.

29. Ô s'ils eussent été sages ! S'ils eussent entendu ceci et s'ils eussent considéré ce qui leur arriverait à la fin !

30. Comment un en poursuivrait-il mille et deux en mettraient-ils en fuite dix mille si ce n'était que leur rocher les a vendus et que l'Éternel les a livrés ?

31. Car leur rocher n'est pas comme notre rocher¹ et nos ennemis en seront les juges.

32. Car leur vigne est du plan de Sodome et du terroir de Gomorre et leurs grappes sont des grappes de fiel, ils ont des raisins amers.

33. Leur vin est un venin de dragon et un poison mortel d'aspic.

34. Cela n'est-il pas serré chez moi et scellé dans mes trésors ?

35. ^c La vengeance m'appartient et la rétribution et je la ferai au temps que leur pied glissera, car le jour de leur calamité est près et les choses qui leur doivent arriver se hâtent.

36. Car l'Éternel fera justice à son peuple et il se repentira de ce qu'il a fait à ses serviteurs quand il verra que leur force s'en sera allée et qu'il n'y aura rien de reste, ni serré, ni abandonné².

37. Et il dira : Où sont leurs dieux, où est le rocher vers lequel ils se retireraient,

38. Lorsqu'ils mangeaient la graisse de leurs sacrifices et qu'ils buvaient le vin de leurs aspersiones ? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident et qu'ils vous servent de retraite.

39. Regardez maintenant que c'est moi, que c'est moi-même,^d qu'il n'y a point d'autre dieu que moi.^e Je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris et il n'y a personne qui puisse se délivrer de ma main.

40. Car je lève ma main vers les cieux et je dis : Je suis vivant éternellement.

41. Si j'aiguise la lame de mon épée et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires et je le rendrai à ceux qui me haïssent.

42. J'enverrai mes flèches de sang et mon épée dévorera la chair, j'enverrai mes flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs en commençant ma vengeance sur l'ennemi.

43. ^f Nations, réjouissez-vous et son peuple, car il vengera le sang de ses serviteurs et il fera tourner la vengeance sur ses ennemis et il fera l'expiation de sa terre et de son peuple.

44. Moïse vint donc et prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui et Osée fils de Nun.

45. Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël,

46. Il leur dit : Appliquez votre cœur à ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi.

47. Car ce n'est pas une parole qui vous soit proposée en vain, mais c'est votre vie et ce sera sur cette parole que vous prolongerez vos jours sur la terre pour laquelle vous vous en allez passer le Jourdain afin de le posséder.

48. En ce jour-là, l'Éternel parla à Moïse disant :

49. ^g Monte sur cette montagne de Habarim, sur la montagne de Nébo qui est au pays de Moab vis-à-vis de Jéricho, puis regarde le pays de Canaan que je donne aux enfants d'Israël pour le posséder.

50. Et tu mourras là sur la montagne sur laquelle tu montes et tu sera recueilli vers tes peuples,^h comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor et a été recueilli vers ses peuples.

51. ⁱ Parce que vous avez péché contre moi au milieu des enfants d'Israël aux eaux de contestation de Kades, au désert de Tsin, parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël.

52. C'est pourquoi tu verras vis-à-vis de toi le pays, mais tu n'y entreras point, savoir au pays que je donne aux enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a ici diverses choses à remarquer.

Moïse y déclare premièrement que Dieu pour punir les Juifs de leurs péchés les livreraient à leurs ennemis et qu'il les disperserait dans les divers pays du monde et qu'il appellerait les païens à son alliance. L'histoire de ce peuple et l'état où il se trouve encore aujourd'hui montre la vérité de tout ce que Moïse avait prédit et nous fait voir que les menaces de Dieu sont toujours suivies de leur effet quand les hommes provoquent sa colère et que ceux qu'il a le plus aimés sont ceux qu'il punit avec le plus de sévérité.

2. Moïse prédit dans ce cantique que Dieu ne rejetterait pas entièrement son peuple, qu'il en aurait encore pitié et qu'il ferait voir un jour sa puissance aux yeux de toute la terre en le rétablissant. Cela arriva lorsque Dieu rappela les Juifs de la captivité de Babylone et cela arrivera plus parfaitement lorsqu'ils rentreront dans l'alliance divine.

Enfin, les exhortations qui sont rapportées sur la fin de ce chapitre doivent nous engager à écouter avec une grande attention et avec crainte les lois du Seigneur, à les avoir toujours présentes, à les enseigner à nos enfants et à les observer inviolablement, nous souvenant que Dieu ne les a données que pour notre nonheur et que comme le dit Moïse

ce n'est pas une parole qui nous est proposée en vain, mais qu'elle est notre vie et que c'est par elle que nous prolongerons nos jours et que nous serons parfaitement heureux.

(a) v21 : Romains 10.19

(b) v22 : Jérémie 15.14

(c) v35 : Romains 12.19 ; Hébreux 10.30 ; I Pierre 2.23

(d) v39 : Ci-dessus 4.35 ; Ésaïe 45.18 et 22

(e) v39 : I Samuel 2.6

(f) v43 : Romains 15.10

(g) v49 : Nombres 17.12

(h) v50 : Nombres 20.28, 27.13 et 33.38

(i) v51 : Nombres 20.12

(1) v31 : C'est-à-dire : Leurs dieux ne sont pas comme notre Dieu.

(2) v36 : Voyez la note sous I Rois 14.10

CHAPITRE XXXIII

Ce chapitre contient la bénédiction que Moïse donna aux tribus d'Israël avant sa mort.

1. Et c'est ici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort.

2. Il dit donc : L'Éternel est venu de Sinaï¹ et s'est levé sur eux de Séhir, il a resplendi de la montagne de Paran et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux.

3. Et il aime les peuples², tous ses saints sont en ta main et ils se sont tous tenus à tes pieds pour recevoir tes paroles.

4. Moïse nous a donné la loi qui est l'héritage de l'assemblée de Jacob.

5. Et il a été roi entre les hommes droits³ quand les chefs du peuple se sont rassemblés avec les tribus d'Israël.

6. Que Ruben vive et qu'il ne meure point et que ses hommes soient nombreux.

7. Et ceci est pour Juda et Moïse dit : Ô Éternel, écoute la voix de Juda et le ramène vers son peuple, que ses mains soient puissantes et que tu lui sois en aide contre ses ennemis.

8. Il dit aussi touchant Lévi : ^a Tes tumens et tes urims sont à l'homme que tu t'est consacré, que tu éprouvas à Massa et que tu fis contester aux eaux de Mériba⁴.

9. C'est lui qui dit de son père et de sa mère : ^b Je ne l'ai point vu et qui n'a point reconnu ses frères, ni même connu ses enfants, car il a gardé tes paroles et ils garderont ton alliance.

10. Ils enseigneront tes ordonnances à Jacob et ta loi à Israël, ils mettront le parfum qu'ils feront fumer à tes narines et tout sacrifice qui se consume entièrement par le feu de ton autel.

11. Ô Éternel béni ton armée et que l'œuvre de ses mains te soit agréable, transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui et de ceux qui le haïssent aussitôt qu'ils s'élèveront.

12. Il dit touchant Benjamin : ^c Celui que l'Éternel aime habiteras sûrement avec lui, il le couvrira tout le jour et il se tiendra entre ses bras.

13. Et il dit touchant Joseph : Son pays est béni par l'Éternel ^e de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée et de l'abîme qui est en bas,

14. Et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit,

15. Et des fruits qui croissent sur le haut des montagnes anciennes et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels,

16. Et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre et de son abondance et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson ^f vienne sur la tête de Joseph et sur la tête de celui qui a été nazaréen entre ses frères.

17. Sa beauté est comme celle d'un premier-né de ses taureaux et ses cornes comme les cornes d'un chevreuil, il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays. Ce sont les dix milliers d'Éphraïm et ce sont les milliers de Manassé.

18. Il dit aussi touchant Zabulon : Réjouis-toi Zabulon dans ta sortie et toi Issacar dans tes tentes.

19. Ils appelleront les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice, car ils suceront

l'abondance de la mer et les choses cachées dans le sable.

20. Il dit aussi touchant Gad : Béni soit celui qui fait élargir Gad, il habite comme un vieux lion et il déchire bras et tête.

21. Il a regardé le commencement du pays pour lui parce que c'était là qu'était réservée la portion du législateur et il est venu avec les principaux du peuple et il a fait la justice à l'Éternel et il a exécuté ses jugements sur Israël⁵.

22. Et il dit touchant Dan : Dan est comme un jeune lion, il sautera de Basçan.

23. Il dit aussi touchant Nephthali : Nephthali est rassasié de la bienveillance de Dieu et rempli de la bénédiction de l'Éternel, possède l'Occident et le Midi.

24. Il dit aussi touchant Ascer : Ascer sera béni en enfants, il sera agréable à ses frères et même il lavera ses pieds dans l'huile.

25. Ta chaussure sera de fer et d'airain et ta force durera autant que tes jours.

26. Ô droiturier, il n'y en a point qui soit semblable au Dieu fort qui vient à ton aide porté sur les cieux et sur les nues dans sa majesté.

27. C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps et que d'être sous les bras éternels, car il a chassé de devant toi tes ennemis et il a dit : Extermine.

28. ^e Israël donc habitera seul sûrement, l'œil de Jacob sera tourné vers un pays de froment et de vin, ses cieux même distilleront la rosée.

29. Ô que tu es heureux Israël ! Qui est le peuple semblable à toi qui ait été gardé par l'Éternel le bouclier de ton secours et l'épée par laquelle tu as été exalté ? Tes ennemis seront domptés et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur les bénédictions que Moïse donna au peuple d'Israël avant que de mourir, qu'il parla à chacune des tribus d'une manière qui non seulement avait du rapport à ce qui était arrivé à quelques-unes d'entre elles par le passé, mais qui marquait ce qui leur arriverait dans la suite, l'état où elles seraient et l'endroit du pays de Canaan qu'elles habiteraient, ce qui fait voir que ce grand prophète parlait par l'inspiration divine.

Il n'y a point de bénédiction particulière pour la tribu de Siméon parce qu'elle fut dans la suite mêlée et réunie avec celle de Juda. Voyez Josué 19.1-9, I Chroniques 4 versets 24 et suivants.

On découvre en second lieu dans ces bénédictions le zèle dont Moïse était animé pour la gloire de Dieu aussi bien que le tendre amour et la grande affection qu'il avait pour ce peuple duquel il avait pris tant de soin pendant sa vie. Ceux que Dieu a établis sur les autres et particulièrement ceux à qui il a donné la conduite de l'église doivent, à l'imitation de Moïse, travailler continuellement pendant qu'ils sont

de ce monde pour le salut de leurs frères et y contribuer par l'ardeur de leurs prières aussi bien que par tous les moyens possibles.

3. Il faut considérer ici que quelques excellentes que fussent ces bénédictions de Moïse et quelque ardentes que fussent ses prières, elles furent dans la suite rendues inutiles par la désobéissance des Juifs et qu'ils se virent privés de tous les avantages que Moïse leur avait souhaité avant sa mort. D'où nous devons apprendre que quoique les gens de bien et les fidèles serviteurs de Dieu prient pour les hommes et que Dieu est prêt à les bénir, ils peuvent être privés de l'effet de ces prières et de cette bénédiction s'ils y mettent un obstacle par leurs péchés.

Enfin, les dernières paroles que Moïse prononça lorsque parlant au peuple pour la dernière fois il lui dit :

Ô que tu es heureux ô Israël, qui est le peuple semblable à toi !

doivent exciter en nous un vif sentiment de bonheur que nous avons d'être le peuple de Dieu d'une manière encore plus glorieuse et plus avantageuse que les Juifs ne l'étaient. Elles doivent nous inspirer une ardente reconnaissance envers Dieu et nous porter à l'aimer, à le craindre et à le glorifier par une obéissance constante à ses commandements, et par un attachement inviolable à son service.

- (a) v8 : Exode 28.30
- (b) v9 : Exode 32.26
- (c) v13 : Genèse 49.25-27
- (d) v16 : Exode 3.2
- (e) v28 : Jérémie 23.6 et 33.14

(1) v2 : Ceci se passa lorsque Dieu publia sa loi sur le mont Sinaï et qu'il la donna à Moïse.

(2) v3 : Les Israélites.

(3) v5 : Hébreux : En Jesçurun, c'est-à-dire Israël, voyez la note sur le chapitre précédent versets 15.

(4) v8 : Ceci regarde Aaron le souverain sacrificateur et les Lévites.

(5) v21 : La tribu de Gad eut son partage dans les premières conquêtes que les Israélites firent au deça du Jourdain et sa portion lui fut assignée par le législateur, c'est-à-dire Moïse, après quoi cette tribu vint pour aider aux autres tribus à exécuter les ordres de Dieu et à conquérir le reste du pays de Canaan.

CHAPITRE XXXIV

Ce chapitre contient le récit de la mort de Moïse.

Alors Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jéricho ^a et l'Éternel lui fit voir tout le pays depuis Calaad jusqu'à Dan,

2. Avec tout le pays de Nephthali et le pays d'Ephraïm et de Manassé et tout le pays de Juda jusqu'à la mer occidentale,

3. Et le Midi et la campagne de la plaine de Jéricho, le ville des palmes jusqu'à Tsohar.

4. Et l'Éternel lui dit : C'est ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob disant : Je le donnerai à ta postérité, je te l'ai fait voir de tes yeux, mais tu n'y entreras point.

5. Ainsi Moïse serviteur de l'Éternel mourut là au pays de Moab selon ce que l'Éternel avait dit.

6. Et l'Éternel l'ensevelit dans la vallée au pays de Moab vis-à-vis de Beth-Péhor et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.

7. Or Moïse était âgé de six-vingt ans quand il mourut, sa vue n'était point diminuée et sa vigueur n'était point passée.

8. Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab et ainsi les jours de pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.

9. Et Josué fils de Nun fut rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains et les enfants d'Israël lui obéirent et ils firent ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

10. Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse qui ait connu l'Éternel face à face.

11. Dans tous les signes et dans tous les miracles que l'Éternel l'envoya faire au pays d'Égypte devant Pharaon et tous ses serviteurs et tout son pays.

12. Et dans tout ce qu'il fit avec une main forte et dans toutes ces œuvres grandes et terribles que Moïse fit à la vue de tout Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a ceci de particulier à remarquer dans la mort de Moïse ^{nc1} qu'il mourut étant encore dans toute sa vigueur. Cette heureuse vieillesse doit être regardée comme une bénédiction que Dieu accorda à cet homme. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Dieu le retira du monde subitement, qu'il l'ensevelit et que le lieu où son corps fut mis ne pût être connu. Dieu voulut que la mort de ce grand prophète qui avait une communication si familière avec lui pendant sa vie eut quelque chose d'extraordinaire et de différent de la mort des autres hommes aussi bien que le départ d'Énoch et d'Élie, afin que les enfants d'Israël reconnussent par là que Moïse était allé à Dieu au sortir de ce monde et qu'ils le regardassent comme son fidèle serviteur.

C'est à nous d'honorer la mémoire de cet homme qui a été le libérateur et le législateur du peuple de Dieu et le plus grand des prophètes et d'avoir en révérence la loi qu'il a reçue du Seigneur et qu'il nous a laissée par écrit. Nous devons outre cela suivre l'exemple de ses vertus et particulièrement de sa foi, de sa débonnairété, du zèle et de la fidélité avec laquelle l'Écriture nous apprend qu'il a servi Dieu.

Enfin, si nous croyons à la doctrine de Moïse, nous devons croire en celui dont il a prédit la venue et qui a été infiniment au dessus de lui par la divinité de sa personne, par la sublimité de sa doctrine, par la gloire de ses miracles et par la sainteté de sa vie, savoir en Jésus-Christ le fils de Dieu notre Seigneur auquel appartient la louange et la gloire aux siècles des siècles. Amen.

C'est ici que finissent les livres de Moïse.

- (a) v1 : Ci-dessus 3.27

(nc1) Le copiste aurait écrit ... dans la mort de Moïse, c'est qu'il mourut ...

Le livre de Josué

Argument

On voit dans ce livre comment les enfants d'Israël conquièrent le pays de Canaan sous la conduite de Samuel. Ce livre renferme l'histoire d'environ dix-sept ans.

CHAPITRE I

Dieu confirme Josué dans sa vocation, versets 1-9.

Josué commande au peuple de se préparer à passer le Jourdain, versets 10-11.

Il ordonne aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé qui possèdent déjà le pays qui avait été conquis du vivant de Moïse d'aider aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan. Le peuple promet à Josué une entière obéissance, versets 12-18.

Or il arriva après la mort de Moïse serviteur de l'Éternel que l'Éternel parla à Josué fils de Nun qui avait servi Moïse et lui dit :

2. Moïse mon serviteur est mort, maintenant donc lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je donne aux enfants d'Israël.

3. Je vous ai donné ^a tous les lieux où vous aurez posé la plante de votre pied, selon ce que j'ai dit à Moïse.

4. Vos frontières seront depuis ce désert et ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate : tous le pays des Héthiens jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. ^b Nul ne pourra subsister devant toi pendant tous les jours de ta vie, je serai avec toi come j'ai été avec Moïse, je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point.

6. Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays dont j'ai juré à leurs pères que je le leur donnerai.

7. Fortifie-toi seulement et encourage-toi de plus en plus afin que tu prennes garde à faire ^c selon toute la loi que Moïse mon serviteur t'a commandée d'observer. Ne t'en détourne ni à droite ni à gauche afin que tu prospères dans tout ce que tu entreprendras.

8. Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit afin que tu prennes garde de faire tout ce qui y est écrit, car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospèreras.

9. Ne te l'ai-je pas commandé ? ^d Fortifie-toi et prends courage. Ne t'épouvante point et ne t'effraye point, car l'Éternel ton Dieu est avec toi partout où tu iras.

10. Après cela, Josué fit ce commandement aux officiers du peuple et il leur dit :

11. Passez par le camp et donnez cet ordre au peuple disant : Préparez-vous de la provision, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour venir posséder le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne afin que vous le possédiez.

12. Josué parla aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé et il leur dit :

13. Souvenez-vous du ^e commandement que vous a fait Moïse serviteur de l'Éternel disant : L'Éternel votre Dieu vous a mis en repos et vous a donné ce pays.

14. Vos femmes, vos petits enfants et vos bêtes demeureront au pays que Moïse vous a donné au deçà du Jourdain, mais vous passerez en armes devant vos frères, tous tant que vous êtes de forts et de vaillants hommes et vous les aiderez,

15. Jusqu'à ce que l'Éternel ait mis en repos vos frères comme vous et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur donne, puis vous retournerez au pays de votre possession et vous le posséderez, savoir celui que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au deçà du Jourdain vers le soleil levant.

16. Et ils répondirent à Josué disant : Nous ferons ce que tu nous as commandé et nous irons partout où tu nous enverras.

17. Nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse, que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi comme il a été avec Moïse.

18. Tout homme qui sera rebelle à ton commandement et n'obéira point à tes paroles et à ce que tu commanderas sera mis à mort, fortifie-toi seulement et prends courage.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

1. Que Dieu choisit Josué après la mort de Moïse pour conduire les enfants d'Israël et pour les introduire dans le pays de Canaan et qu'il le revêtit de l'autorité, de la force et de la sagesse nécessaires pour un si grand dessein.

Nous pouvons reconnaître par là que Dieu prend toujours soin de son peuple et de son église et que lorsqu'il retire ses fidèles serviteurs il en suscite d'autres pour prendre leur place et les revêt des dons de son esprit.

2. La promesse que Dieu fit à Josué de ne le point abandonner regarde tous les vrais fidèles comme Paul l'enseigne dans l'épître aux Hébreux 8.5 où il dit que nous devons nous reposer sur la providence et être content de notre état parce que Dieu lui-même a dit :

Je ne te délaisserai point ni ne t'abandonnerai point.

Mais la confiance en Dieu doit être toujours accompagnée de l'obéissance et de l'observation de ses lois, comme cela est dit expressément dans ce chapitre.

3. L'obéissance que les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé rendirent à Josué en aidant leurs frères à conquérir le pays de Canaan doit nous apprendre à nous soumettre à nos conducteurs et à leur obéir, à nous assister les uns les autres dans toutes les choses justes et principalement dans celles qui se rapportent à la gloire de Dieu et à notre salut mutuel.

- (a) v3 : Deutéronome 21.24
 (b) v5 : Deutéronome 31.6 et 8 ; Hébreux 13.5
 (c) v7 : Deutéronome 31.7 et suivants
 (d) v9 : Deutéronome 31.7-8
 (e) v13 : Nombres 32.20 et 28

CHAPITRE II

Josué envoie à Jérigo des espions qui logèrent chez une femme nommée Rahab qui les cacha et les informa de l'état du pays de Canaan. Ils promirent à cette femme de lui sauver la vie et étant de retour vers Josué ils lui rapportèrent ce qu'ils avaient appris dans leur voyage.

Or Josué fils de Nun avait envoyé de Scittim deux hommes afin qu'ils épiassent secrètement le pays et il leur avait dit : Allez, considérez le pays et Jérigo. Ils partirent donc et vinrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab ¹ et ils couchèrent là.

2. Alors on dit au roi de Jérigo : Voici des hommes qui sont venus ici cette nuit de la part des enfants d'Israël afin d'épier le pays.

3. Et le roi de Jérigo envoya vers Rahab et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi et qui sont entrés dans ta maison, car ils sont venus pour épier tout le pays.

4. Or la femme avait pris ces deux hommes et les avait cachés. Et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient.

5. Et comme on fermait la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis, je ne sais où ils sont allés : Hâtez-vous de les suivre, car vous les atteindrez.

6. Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait cachés dans des chènevottes de lin qu'elle avait arrangées sur le toit.

7. Et quelques hommes les poursuivirent par le chemin du Jourdain jusqu'aux passages et on ferma la porte après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.

8. Or avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit

9. Et elle leur dit : Je connais que l'Éternel vous a donné ce pays et que la terreur de votre nom nous a saisi et que tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous.

10. Car nous avons appris ^a que l'Éternel tarit les eaux de la Mer Rouge de devant vous quand vous sortiez du pays d'Égypte ^b et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà

du Jourdain, savoir à Sihon et à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit.

11. Nous l'avons entendu et notre cœur s'est fondu et depuis aucun homme n'a eu courage à cause de la frayeur que nous avons de vous, car l'Éternel votre Dieu ^c est le Dieu des Cieux en haut et de la terre en bas.

12. Maintenant donc je vous prie, jurez-moi par l'Éternel que puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père et que vous m'en donnerez un signe assuré

13. Que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent et que vous garantirez nos personnes de la mort.

14. Et ces hommes lui répondirent : Nous exposerons nos personnes pour vous à la mort pourvu que vous ne déclariez point ce que nous avons dit et quand l'Éternel nous aura donné le pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre, car la maison était contre la muraille de la ville et elle habitait près de la muraille.

16. Et elle leur dit : Allez à la montagne de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent et cachez-vous là trois jours jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour et après cela, vous irez votre chemin.

17. Or ces hommes lui avaient dit : Voici comment nous serons quittes de ce serment que tu nous as fait faire :

18. Lorsque nous entrerons dans le pays, tu attacheras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre et tu retireras chez toi dans cette maison ton père et ta mère, tes frères et toute la famille de ton père,

19. Et si quelqu'un d'entre eux sort de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête et nous en serons innocents, mais pour tous ceux qui seront avec toi dans la maison, leur sang sera sur notre tête si on met la main sur quelqu'un d'eux.

20. Que si tu declares ce que nous t'avons dit, nous serons quittes du serment que tu nous a fait faire.

21. Et elle répondit : Que la chose soit comme vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller et ils s'en allèrent et elle attacha le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.

22. Ils s'en allèrent donc et vinrent à la montagne et demeurèrent là trois jours jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Et ceux qui les poursuivaient cherchèrent tout le chemin et ils ne les trouvèrent point.

23. Ainsi ces deux hommes s'en retournèrent et descendirent de la montagne et ils passèrent et vinrent à Josué fils de Nun et lui récitèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées.

24. Et ils dirent à Josué : Certainement l'Éternel a livré tout le pays entre nos mains et même tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous.

RÉFLEXIONS

Il faut faire sur ce chapitre ces deux réflexions principales :

1. Que quoi que Josué fût persuadé que Dieu donnerait la terre de Canaan aux enfants d'Israël, il envoya des espions à Jéricho pour reconnaître l'état du pays afin que sur le rapport qu'ils en feraient le peuple fût encouragé à la conquête de ce pays-là et que l'on pût prendre les mesures nécessaires pour s'en rendre maître. Par où nous pouvons voir que la confiance en Dieu ne doit pas nous empêcher d'employer les moyens que la prudence prescrit.

2. La seconde réflexion regarde la conduite de Rahab. On doit remarquer sur cela que dans la persuasion où cette femme était que Dieu avait résolu de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël, elle pût faire innocemment ce qu'elle fit sans quoi sa conduite envers son roi et sa patrie aurait été blâmable et elle ne devrait pas être imitée. Mais voici en quoi elle doit nous servir d'exemple, c'est que nous devons comme elle montrer la sincérité de notre foi par nos œuvres selon que Jacques, chapitre 2, nous l'enseigne lorsqu'il dit :

Rahab fut justifiée par les œuvres quand elle recueillit les espions et qu'elle les mit dehors par un autre chemin, car comme le corps sans esprit est mort, ainsi la foi qui est sans les œuvres est morte.

(a) v10 : Exode 14.21

(b) v10 : Nombres 21.24

(c) v11 : Deutéronome 4.39

(1) v1 : Ou une hôtelière, une femme qui tenait un logis. Elle épousa dans la suite Salmon, un des princes de Juda et elle en eut Booz, aïeul du roi David, Matthieu 1.5

CHAPITRE III

Josué commande aux enfants d'Israël de se préparer pour le passage du Jourdain, versets 1-13.

Tout le peuple passe ce fleuve à pied sec, les eaux en ayant été arrêtées miraculeusement, versets 14-17.

Or Josué se leva de bon matin et ils partirent de Scittim et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain lui et tous les enfants d'Israël et logèrent cette nuit-là avant qu'ils passassent.

2. Et au bout de trois jours les officiers passèrent par le camp

3. Et ils firent ce commandement au peuple et dirent : Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et les sacrificateurs de la race de Lévi qui la porteront, vous partirez de votre quartier et vous marcherez après elle.

4. Toutefois il y aura de la distance entre vous et elle de la mesure d'environ deux mille coudées, n'approchez point d'elle, mais suivez-la afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher, car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.

5. Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses.

6. Josué parla ensuite aux sacrificateurs et leur dit : Chargez sur vous l'arche de l'alliance et passez devant le peuple. Ainsi ils se chargèrent de l'arche de l'alliance et marchèrent devant le peuple.

7. Or l'Éternel avait dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever à la vue de tout Israël afin qu'ils connaissent que comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi.

8. Tu feras donc ce commandement aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance et tu leur diras : Aussitôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez près du Jourdain.

9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez vous d'ici et écoutez les paroles de l'Éternel votre Dieu.

10. Puis Josué dit : Vous reconnaîtrez à ceci que le Dieu fort vivant est au milieu de vous et que certainement il chassera de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens et les Jébusiens.

11. Voici, l'arche de l'alliance du dominateur de la terre passe devant vous au travers du Jourdain.

12. Maintenant, prenez douze hommes des tribus d'Israël, un homme de chaque tribu.

13. Car il arrivera qu'aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel le dominateur de toute la terre auront mis les plantes des pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées et les eaux qui descendent ^a d'en haut s'arrêteront en un monceau.

14. ^b Et il arrivera que le peuple étant parti de ses tentes pour passer le Jourdain, les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant le peuple.

15. Aussitôt que ceux qui portaient l'arche furent arrivés jusqu'au Jourdain et que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche furent mouillés au bord de l'eau, (or le Jourdain regorge par dessus tous ses bords tout le temps de la moisson),

16. Les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent en un monceau fort loin depuis la ville d'Adam qui est à côté de Tsartan et celles d'en bas qui descendaient vers la mer de la campagne qui est la mer salée manquèrent et furent retranchées et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho.

17. Mais les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel s'arrêtèrent sur le sec au milieu du Jourdain pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces cinq réflexions sur l'histoire du passage du Jourdain.

1. Que ce miracle sert à confirmer la vocation de Josué et à affermir son autorité parmi le peuple d'Israël, Dieu ayant fait voir par là qu'il serait avec lui comme il avait été avec Moïse.

2. Que Dieu voulut donner à ce peuple de nouvelles marques de sa présence au milieu d'eux et sa protection et les persuader pleinement qu'il leur donnerait le pays de Canaan.

3. Le rapport qu'il y avait entre ce miracle et celui qui était arrivé quarante ans auparavant au passage de la Mer rouge devait rappeler dans l'esprit des Israélites cette grande merveille que Dieu avait faite pour leurs pères et en persuader d'autant plus ceux qui n'en avaient pas été les témoins.

4. Cet événement qui fut connu et qui dû être remarqué par les habitants du pays servit aussi à répandre la terreur parmi eux et à faciliter la conquête de ce pays-là.

Il faut remarquer enfin qu'aussitôt que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance eurent touché les eaux du Jourdain, elles s'arrêtèrent. Par là Dieu voulait apprendre aux Israélites que ce serait uniquement par son alliance qu'ils se rendraient maîtres du pays de Canaan et que c'était sa présence au milieu d'eux qui faisaient toute leur force et toute leur gloire.

(a) v147 : Psaume 114.3

(b) v14 : Actes 7.45

CHAPITRE IV

Dieu ordonne au peuple d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain, l'un dans le Jourdain même et l'autre vers Guilgal et d'en instruire leur postérité. Le peuple ayant passé le Jourdain, les eaux de ce fleuve reprennent leur cours.

Or il arriva que quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel parla à Josué et lui dit :

2. Prenez douze hommes du peuple, savoir un homme de chaque tribu

3. Et faites-leur ce commandement et dites-leur : Prenez d'ici du milieu du Jourdain du lieu où les sacrificateurs s'arrêtent douze pierres que vous emporterez avec vous et que vous poserez au lieu où vous logerez cette nuit.

4. Alors Josué appela les douze hommes qu'il avait ordonnés d'entre les enfants d'Israël, savoir un homme de chaque tribu.

5. Et il leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre Dieu au milieu du Jourdain et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule selon le nombre des tribus des enfants d'Israël.

6. Afin que cela soit un signe parmi vous. Et quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères disant : que veulent dire ces pierres ?

7. Alors vous leur répondrez que les eaux du Jourdain s'écoulèrent devant l'arche de l'alliance de l'Éternel quand il passa le Jourdain et que les eaux du Jourdain furent entrecoupées, c'est pourquoi ces pierres-là serviront de mémorial aux enfants d'Israël à jamais.

8. Les enfants d'Israël donc firent ce que Josué avait commandé et prirent douze pierres du milieu du Jourdain comme l'Éternel l'avait commandé à Josué, selon le nombre des tribus d'Israël et les emportèrent avec eux au lieu où ils devaient loger et les posèrent là.

9. Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain au lieu où les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.

10. Les sacrificateurs donc qui portaient l'arche se tinrent debout au milieu du jourdain jusqu'à ce que tout ce que l'Éternel avait commandé de dire au peuple fût accompli, selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué et le peuple se hâta de passer.

11. Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'arche de l'Éternel passa et les sacrificateurs se mirent devant le peuple.

12. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait dit :

13. Ils passèrent vers les campagnes de Jéricho environ quatre mille hommes en équipage de guerre devant l'Éternel pour combattre.

14. En ce jour-là, l'Éternel éleva Josué devant tout Israël et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.

15. Or l'Éternel avait parlé à Josué disant :

16. Commande aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage qu'ils montent hors du Jourdain.

17. Et Josué fit ce commandement aux sacrificateurs et il leur dit : Montez hors du Jourdain.

18. Et aussitôt que les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel furent montés du milieu du Jourdain et que les sacrificateurs eurent levé les plantes de leurs pieds pour les mettre sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent à leur place et coulèrent comme auparavant par dessus tous ses rivages.

19. Le peuple donc monta hors du Jourdain le dixième jour du premier mois et ils campèrent à Guilgal au côté oriental de Jéricho.

20. Josué aussi dressa à Guilgal ces douze pierres-là qu'ils avaient prises du Jourdain.

21. Et il parla aux enfants d'Israël et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères et leur diront : Que veulent dire ces pierres ?

22. Vous l'apprendrez à vos enfants en leur disant : Israël a passé ce Jourdain à sec.

23. Car l'Éternel votre Dieu fit sécher les eaux du Jourdain de devant vous jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Éternel votre Dieu avait fait à la Mer Rouge ^a dont il sécha les eaux de devant nous jusqu'à ce que nous fussions passés.

24. Afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Éternel est forte et afin que vous craigniez toujours l'Éternel votre Dieu.

RÉFLEXIONS

Dieu commanda aux enfants d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain qui serviraient par la suite des temps à conserver le souvenir de ce merveilleux événement et à en prouver la vérité.

Nous devons aussi conserver et perpétuer la mémoire de toutes les grâces de Dieu, de ses bienfaits les plus signalés et principalement des merveilles que Dieu a faites par Jésus-Christ notre Seigneur pour notre rédemption.

Nous voyons ici que l'intention de Dieu a toujours été qu'on instruisse soigneusement les enfants des histoires et des vérités de la religion afin de les former par ce moyen de bonne heure à l'amour et à la crainte du Seigneur.

(a) v23 : Exode 14.21

CHAPITRE V

Il y a quatre choses à découvrir dans ce chapitre.

1. *La frayeur des Cananéens à l'approche des Israélites, verset 1.*

2. *La circoncision du peuple, versets 2-9.*

3. *La célébration de la pâque, versets 10-12.*

4. *La vision d'un ange qui apparut à Josué, versets 13-15.*

Or il arriva qu'aussitôt que tous les rois des Amorhéens qui étaient au deçà du Jourdain vers l'Occident et tous les rois des Cananéens qui étaient au près de la mer apprirent que l'Éternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils furent passés, leur cœur se fondit et il n'y eut plus de courage en eux à cause des enfants d'Israël.

2. En ce temps-là, l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants ¹ et circoncis de nouveau pour une seconde fois les enfants d'Israël.

3. Et Josué se fit des couteaux tranchants et fit circoncire les enfants d'Israël au couteau des prépuces.

4. Or voici la cause pour laquelle Josué les circoncit. Tout le peuple qui était sorti d'Égypte, tous les mâles, savoir les gens de guerre qui étaient morts au désert en chemin après être sorti d'Égypte

5. Et même tout le peuple qui était sorti avait été circoncis, mais ils n'avaient circoncis aucun du peuple qui naquit au désert en chemin après être sorti d'Égypte.

6. Car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre qui étaient sortis d'Égypte et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel eût été consumé, l'Éternel ayant juré qu'il ne leur laisserait point voir le pays que l'Éternel avait promis avec serment à leurs pères qu'il nous le donnerait, savoir ce pays où coulent le lait et le miel.

7. Et il avait suscité en leur place leurs enfants que Josué circoncit parce qu'ils étaient incirconcis, car on ne les avait pas circoncis pendant le voyage.

8. Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu de camp jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus l'opprobre de l'Égypte. Et on nomma ce lieu Guilgal ² jusqu'à aujourd'hui.

10. Ainsi les enfants d'Israël campèrent à Guilgal et ils célébrèrent la pâque le quatorzième jour du mois sur le soir aux campagnes de Jéricho.

11. Et ils mangèrent du blé du pays dès le lendemain de la pâque, savoir des pains sans levain et du grain rôti en ce même jour.

12. Et la manne cessa dès le lendemain après qu'ils eurent mangé du blé du pays et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne mais ils mangèrent du cru de la terre de Canaan cette année-là.

13. Or il arriva, comme Josué était près de Jéricho, qu'il leva les yeux et qu'il regarda et voici un homme se tenait debout vis-à-vis de lui qui avait son épée nue en sa main et Josué alla vers lui et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ?

14. Et il dit : Non, je suis le chef de l'armée de l'Éternel qui suis venu présentement. Et Josué se jeta sur son visage en terre et se prosterna et il lui dit : Qu'est-ce que mon seigneur dit à son serviteur ?

15. Et le chef de l'armée de l'Éternel dit : Ôte ton soulier de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

RÉFLEXIONS

La frayeur dont les Cananéens furent saisis lorsqu'ils apprirent que les enfants d'Israël avaient passé le Jourdain doit être considérée comme un moyen dont Dieu se servit pour intimider ce peuple et en cela nous voyons comment Dieu prépare les choses pour l'exécution de ses desseins et tourne le cœur des hommes du côté qu'il lui plaît.

2. Dieu ordonna que les Juifs qui n'avaient pas été circoncis dans le désert le fussent à leur entrée dans le pays de Canaan, par où il voulait leur apprendre qu'ils avaient l'honneur d'être son peuple, qu'ils s'étaient glorieusement distingués des Égyptiens et qu'il leur donnait ce pays-là à cause de son alliance de laquelle la circoncision était un signe et à condition qu'ils garderaient fidèlement cette alliance. Ce fut pour la même raison qu'ils célébrèrent la pâque, d'où nous apprenons que Dieu veut que ses ordonnances, même celles qui ne regardent que les devoirs extérieurs soient observés exactement.

3. Ce qui est dit ici que la manne cessa dès que les Israélites eurent mangé du blé du pays de Canaan montrait que la manne qu'ils avaient mangée jusqu'alors était une nourriture miraculeuse et envoyée du Ciel et que désormais ce pays leur fournirait les choses nécessaires à la vie.

Enfin, l'apparition de cet ange qui se fit voir à Josué lui était un nouveau témoignage de la protection du Seigneur et devait l'assurer que comme Dieu

avait conduit les enfants d'Israël par son ange dans le désert, il les introduirait aussi infailliblement dans la pays que Dieu leur avait promis.

(1) v2 : Ou des pierres tranchantes.
(2) v9 : C'est-à-dire éloignement.

CHAPITRE VI

Ce chapitre contient l'histoire de la prise de la ville de Jérico où il y a ces trois choses à remarquer.

1. *Comment et par quel moyen Dieu livra cette ville aux enfants d'Israël, versets 1-16.*

2. *L'ordre que Josué donna d'en détruire tous les habitants à la réserve de Rahab et de n'en prendre aucun butin, versets 17-25.*

3. *La malédiction qu'il prononça sur celui qui rebâtirait cette ville, versets 26-27.*

Or Jérico était close et fermée avec soin à cause des enfants d'Israël. Il n'y avait personne qui en sortît ni qui y entrât.

2. Et l'Éternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico et son roi et ses hommes forts et vaillants.

3. Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville en tournant une fois autour d'elle, tu feras ainsi pendant six jours.

4. Et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier ¹ devant l'arche, mais au septième jour, vous ferez le tour de la ville sept fois et les sacrificateurs sonneront des cors.

5. Et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendez le son du corps, tout le monde jettera un grand cri de joie et la muraille tombera sous soi et le peuple montera chacun vis-à-vis de lui.

6. Josué donc fils de Nun appela les sacrificateurs et leur dit : Portez l'arche de l'alliance et que sept sacrificateurs prennent sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel.

7. Il dit aussi au peuple : Passez et faites le tour de la ville et que tous ceux qui seront armés passent devant l'arche de l'Éternel.

8. Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'Éternel passèrent et sonnèrent de leurs cors et l'arche de l'alliance de l'Éternel les suivait.

9. Et ceux qui étaient armés allaient devant les sacrificateurs sonnant de leur cors, mais l'arrière-garde suivait l'arche. En marchant on sonnait des cors.

10. Or Josué avait fait ce commandement au peuple disant : Vous ne jetterez point de cris de joie et vous ne ferez point entendre votre voix et il ne sortira pas un seul mot de votre bouche jusqu'au jour que je vous dirai : Poussez des cris de joie, alors vous le ferez.

11. Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Éternel en tournant tout autour une fois et ils revinrent au camp et ils y logèrent.

12. Et Josué se leva de bon matin et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Éternel.

13. Et les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel marchaient et en allant ils sonnaient des cors et ceux qui étaient armés allaient devant eux puis l'arrière-garde suivait l'arche de l'Éternel. En marchant, on sonnait des cors.

14. Ainsi ils firent une fois le tour de la ville le second jour et ils retournèrent au camp. Ils firent ainsi pendant six jours.

15. Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois. Ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois.

16. Et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie, car l'Éternel vous a livré la ville.

17. La ville sera mise à l'interdit et dévouée à l'Éternel, elle et toutes les choses qui y sont, Rahab seulement la prostituée ² vivra, elle et toute ceux qui seront avec elle dans sa maison, ^a parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avons envoyés.

18. Mais au reste, donnez-vous bien de garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit en prenant de l'interdit et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit et que vous ne le troubliez.

19. Car tout l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Éternel, ils entreront au trésor de l'Éternel.

20. Le peuple donc poussa des cris de joie et on sonna des cors. Or quand le peuple eut ouï le son des cors et jeté un grand cri de joie ^b, la muraille tomba sous elle, ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi et ils la prirent.

21. Et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient épié le pays : entrez dans la maison de cette femme prostituée et faites-la sortir de là et tout ce qui lui appartient, ^c comme vous le lui avez juré.

23. Les jeunes hommes donc qui avaient épié le pays entrèrent et firent sortir Rahab et son père et sa mère et ses frères et tout ce qui était avec elle et ils firent sortir aussi toutes les familles qui lui appartenaient et ils les mirent tous hors du camp d'Israël.

24. Puis ils brûlèrent par feu la ville et tout ce qui y était, ils mirent seulement l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer au trésor de la maison de l'Éternel.

25. Ainsi Josué sauva la vie à Rahab la paillardes et la maison de son père et à tous ceux qui lui appartenaient et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour épier Jérico.

26. ^d Et en ce temps-là Josué jura ³ disant : Maudit sera l'homme devant l'Éternel qui se mettra à rebâtir

cette ville de Jéricho. Il la fondera sur son premier-né et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants.

27. Et l'Éternel fut avec Josué et sa réputation était grande par tout le pays.

RÉFLEXIONS

Ce qui doit être remarqué dans l'histoire de la prise de Jéricho, qui fut la première ville que les Israélites prirent dans le pays de Canaan, c'est qu'ils ne la prirent point par leurs propres forces, mais que les murailles de cette ville furent renversées par la puissance et par la présence de Dieu de laquelle l'arche était une marque. Par ce premier avantage que les enfants d'Israël remportèrent, Dieu voulait faire voir que c'était lui qui les mettait en possession de ce pays et qu'ainsi ils devaient lui donner toute la gloire de leurs bons succès et le servir fidèlement. Il le fit aussi afin que les Cananéens reconnussent que si les Israélites venaient contre eux, ils le faisaient par l'ordre et par l'assistance du Dieu qu'ils adoraient.

L'on doit après cela remarquer dans cette histoire la foi de Josué et des sacrificateurs qui firent ce que Dieu leur avait commandé et qui ne doutèrent point que Dieu ne leur livrât la ville de Jéricho, ce qui fait dire à Paul au chapitre 11 de l'épître aux Hébreux

que ce fut par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

Dieu défendit aux enfants d'Israël de prendre quoi que ce soit du butin de Jéricho et il voulut qu'ils lui consacrasent ce premier butin qu'ils firent afin de témoigner par là que c'était à lui seul qu'ils étaient redevables de cet avantage et de tous les autres qu'ils remporteraient dans la suite.

Dieu commanda qu'on détruisit les habitants de Jéricho et les autres Cananéens, ce fut à cause de leur extrême méchanceté, mais Rahab fut épargnée comme on le lui avait promis. La conduite des enfants d'Israël envers cette femme nous apprend qu'il faut tenir religieusement les promesses qu'on a faites et que Dieu ne laisse pas sans récompense la foi de ceux qui croient en lui.

Enfin, il faut savoir que la malédiction que Josué prononça contre celui qui rebâtirait Jéricho fut accomplie au bout de six cents ans du temps d'Achab roi d'Israël, comme cela est rapporté dans I Rois au chapitre 16.

(a) v17 : Ci-dessus 2.4

(b) v20 : Hébreux 11.30

(c) v22 : Ci-dessus 2.14 ; Hébreux 11.31

(d) v26 : I Rois 16.34

(1) v4 : Ou : les trompettes de jubilation.

(2) v17 : Ou : l'hôtellerie.

(3) v26 : Fit cette imprécation.

CHAPITRE VII

Les Israélites sont battus devant la ville de Haï à cause qu'un homme nommé Hacan avait pris du butin de la ville de Jéricho contre la défense de Dieu, versets 1-15.

Hacan est découvert par le sort et lapidé, versets 16-26.

Mais les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit, ^a car Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda prit de l'interdit et la colère de Dieu s'alluma contre les enfants d'Israël.

2. Et Josué envoya de Jéricho des hommes vers Haï qui était près de Beth-aven du côté de l'orient de Beth-el et leur parla disant : Montez et épiez le pays. Ces hommes donc montèrent et épièrent Haï.

3. Et étant de retour vers Josué ils lui dirent : Que tout le peuple n'y monte point, mais qu'environ deux mille ou trois mille hommes y montent et ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là, car ils sont peu de gens.

4. Ainsi environ trois milles hommes du peuple montèrent là, mais ils fuirent devant ceux d'Haï.

5. Et ceux de Haï en tuèrent environ trente-six hommes, car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Scébarim et les battirent dans une descente et ainsi le cœur du peuple se fondit et il devint comme de l'eau.

6. Alors Josué déchira ses vêtements et se jeta le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël et ils jetèrent de la poudre sur leur tête.

7. Et Josué dit : Hélas ! Seigneur Éternel, pour quoi as-tu fait passer ce peuple au deçà du Jourdain pour nous livrer entre les mains de l'Amorréen et pour nous faire périr ? Ô que je voudrais bien que nous fussions demeurés au delà du Jourdain !

8. Hélas ! Seigneur, que dirais-je ? Puisqu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis !

9. Les Cananéens et tous les habitants du pays l'entendront et nous envelopperont et retrancheront notre nom de dessus la terre et que feras-tu à ton grand nom ?

10. Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi, pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre ?

11. Israël a péché et même ils ont transgressé mon alliance que je leur avais commandée d'observer et même ils ont pris de l'interdit et même ils en ont dérobé et même ils ont menti et même ils l'ont mis dans leurs hardes.

12. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis car ils sont devenus interdit. Je ne serai plus avec vous si vous n'exterminerez d'entre vous l'interdit.

13. Lève-toi, sanctifie le peuple et dit : Sanctifiez-vous pour demain, car ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Il y a de l'interdit parmi toi ô Israël, tu ne

pourras pas subsister devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.

14. Vous vous approcherez donc le matin par vos tribus et la tribu que l'Éternel aura saisie ¹ s'approchera selon les familles et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les maisons et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les têtes.

15. Alors celui qui aura été saisi ayant de l'interdit sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel et qu'il a commis une action détestable en Israël.

16. Josué donc se leva de bon matin et il fit approcher Israël par ses tribus et la tribu de Juda fut saisie.

17. Puis il fit approcher les familles de Juda et il saisit la famille de ceux qui étaient descendu de Zara, puis il fit approcher la famille de ceux qui étaient descendu de Zara par tête et Zabdi fut saisi.

18. Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda fut saisi.

19. Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel le Dieu d'Israël et confesse-lui ta faute et déclare-moi maintenant ce que tu as fait, ne me le cache point.

20. Et Hacan répondit à Josué et dit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel le Dieu d'Israël et j'ai fait telle et telle chose.

21. J'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar et deux cents sicles d'argent et un lingot d'or du poids de cinquante sicles et je les ai convoités et pris et voilà ces choses sont cachées dans terre au milieu de ma tente et l'argent est sous la robe.

22. Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente et voici la robe était cachée dans la tente d'Hacan et l'argent était dessous.

23. Ils les tirèrent donc du milieu de la tente et les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël et les déployèrent devant l'Éternel.

24. Alors Josué et tout Israël avec lui ayant pris Hacan fils de Zara et l'argent et la robe et le longot d'or et ses fils et ses filles et ses bœufs et ses ânes et ses brebis et sa tente et tout ce qui était à lui les firent venir en la vallée de Hacor.

25. Et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ?
^b L'Éternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres et les brûlèrent au feu après les avoir assommés de pierres.

26. Et ils dressèrent sur lui un grand monceau de pierres qui dure jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a nommé jusqu'à aujourd'hui ce lieu-là : La vallée de Hacor ².

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente plusieurs belles réflexions.

1. Nous voyons dans la conduite d'Hacan qui prit de l'interdit contre la défense expresse que Dieu en avait faite que l'amour et le désir des biens de

la terre conduit aux plus grands crimes et que rien n'est sacré à ceux qui sont fortement possédés par cette passion.

2. Le mauvais succès que les enfants d'Israël eurent devant la ville de Haï à cause du sacrilège d'Hacan fait voir que le péché d'un seul homme peut attirer la malédiction divine sur le public et que l'injustice et l'interdit éloignent d'un peuple la protection de Dieu.

3. La manière admirable dont Hacan fut découvert par le sort devait remplir de crainte tout le peuple d'Israël et elle prouve bien clairement que quoi que les pécheurs se flattent que les crimes qu'ils commettent en secret demeureront toujours cachés, ils ne sauraient échapper à la connaissance ni à la vengeance de Dieu et qu'il en fera tôt ou tard la punition.

4. La fin tragique d'Hacan montre que l'on ne possède pas longtemps les biens mals acquis et que la malédiction poursuit les injustes, les sacrilèges aussi bien que ceux qui sont les auteurs des scandales et des malheurs publics.

Enfin, il faut considérer que cet exemple de sévérité était nécessaire pour apprendre aux Israélites que s'ils ne respectaient pas les lois de Dieu, ils ne prospéreraient point et pour leur donner de la crainte dans ce temps-là où entrant en guerre avec les Cananéens ils allaient être exposés à de grandes tentations par les victoires qu'ils remporteraient.

(a) v1 : Ci-dessous 22.20 ; I Chroniques 2.7
(b) v25 : Galates 5.12

(1) v14 : C'est-à-dire : sur laquelle Dieu fera tomber le sort.
(2) v26 : C'est-à-dire : la vallée du trouble.

CHAPITRE VIII

Les Israélites prennent la ville de Haï, versets 1-29.

Après cela, Josué bâtit un autel sur la montagne de Hébal et fait prononcer les bénédictions et les malédictions devant tout le peuple, comme Moïse l'avait commandé avant sa mort, versets 30-35.

Puis l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraye point, prends avec toi tous les gens de guerre, montre contre Haï, regarde j'ai livré entre tes mains de roi de Haï et son peuple et sa ville et son pays.

2. Et tu feras à Haï et à son roi ^a comme tu as fait à Jérico et à son roi, vous pillerez seulement pour vous le butin et ses bêtes. Dresses des embuscades à la ville par derrière.

3. Josué donc se leva avec tout le peuple propre à la guerre pour monter contre Haï et Josué choisit trente mille hommes forts et vaillants et il les envoya de nuit,

4. Et il leur fit ce commandement et leur dit : Voyez, vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais soyez tous prêts.

5. Et pour moi et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville et quand ils sortiront contre nous, comme ils firent la première fois, nous fuirons devant eux.

6. Ainsi ils sortiront après nous et nous fuirons jusqu'à ce que nous les ayons attirés hors de la ville, car ils diront : Ils fuient devant nous comme la première fois. Et nous fuirons devant eux.

7. Alors vous vous lèverez de l'embuscade et vous vous saisirez de la ville, car l'Éternel votre Dieu la livrera entre vos mains.

8. Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu, vous ferez selon la parole de l'Éternel. Regardez, je vous l'ai commandé.

9. Josué donc les envoya et ils allèrent se mettre en embuscade et se tinrent entre Béthel et Haï à l'occident de Haï, mais Josué demeura cette nuit-là parmi le peuple.

10. Puis Josué se leva de bon matin et il fit le dénombrement du peuple et il monta lui et les anciens d'Israël devant le peuple vers Haï.

11. Tout le peuple aussi propre à la guerre qui était avec lui monta et approcha et ils vinrent vis-à-vis de la ville et campèrent du côté du septentrion de Haï et la vallée était entre lui et Haï.

12. Il prit aussi environ cinq mille hommes qu'il mit en embuscade entre Beth-el et Haï à l'occident de Haï

13. Et le peuple mit tout le camp qui était du côté du Septentrion contre la ville et il mit aussi ceux qui tenaient le dernier rang du côté d'Occident contre la ville et cette nuit-là, Josué s'avança dans la vallée.

14. Or il arriva qu'aussitôt que le roi de Haï l'eut vu, les hommes de la ville se hâtèrent et se levèrent de bon matin et le roi et tout son peuple firent une sortie au temps marqué contre Israël pour combattre. Or il ne savait point qu'il y eût des gens en embuscade contre lui derrière la ville.

15. Alors Josué et tout Israël feignant d'être battus s'enfuirent par le chemin du désert.

16. C'est pourquoi tout le peuple qui était dans la ville d'Haï fut assemblé à grand cri pour les poursuivre et ils poursuivirent Josué et ainsi ils furent tirés hors de la ville.

17. Et il ne resta pas un homme à Haï ni à Beth-el qui ne sortit après Israël et ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.

18. Alors l'Éternel dit à Josué : Étends l'étendard qui est en ta main vers Haï, car je la livrerai entre tes mains. Et Josué étendit l'étendard qui était en sa main vers la ville.

19. Et ceux qui étaient en embuscade se levèrent incontinent du lieu où ils étaient et commencèrent à courir aussitôt qu'il eut étendu sa main et vinrent dans la ville et la prirent et se hâtèrent de mettre le feu à la ville.

20. Et les gens de Haï se tournèrent derrière eux et regardèrent et voici la fumée de la ville montait jusqu'au ciel et il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là. Et le peuple qui fuyait vers le désert se tourna contre ceux qui les poursuivaient.

21. Josué donc et tout Israël voyant que ceux qui étaient en embuscade avaient pris la ville et que la fumée de la ville montait retournèrent et frappèrent les gens de Haï.

22. Les autres aussi sortirent de la ville contre eux, ainsi ils furent enveloppés des Israélites, les uns étant deçà et les autres delà et ils furent tellement battus qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie ou qui échappât.

23. Ils prirent aussi vif le roi de Haï ils le présentèrent à Josué,

24. Et quand les Israélites eurent achevés de tuer tous les habitants de Haï à la campagne et au désert où ils les avaient poursuivis et que tous furent entièrement passés au fil de l'épée, tous les Israélites retournèrent à Haï et la firent passer au fil de l'épée.

25. Et tous ceux qui tombèrent en ce jour-là, tant hommes que femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens de Haï.

26. Et Josué ne baissa point sa main qu'il avait élevée en haut avec l'étendard jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait à la façon de l'interdit tous les habitants de Haï.

27. Les Israélites pillèrent seulement pour eux les bêtes et prirent le butin de cette ville-là selon ce que l'Éternel l'avait commandé à Josué.

28. Josué donc brûla Haï et il la réduisit en monceau de ruine perpétuelle qui subsiste encore aujourd'hui.

29. Puis il fit pendre le roi de Haï à une potence jusqu'au soir et comme le soleil se couchait, Josué fit ce commandement qu'on ôtât de la potence son corps mort et ils le jetèrent à l'entrée de la ville et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.

30. Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel de Dieu d'Israël sur la montagne de Hébal.

31. ^b Comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit dans le livre de Moïse. Il fit cet autel de ^c pierres entières sur lesquelles personnes n'avait levé le fer et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel et ils présentèrent des sacrifices de prospérités.

32. Il écrivit aussi là sur des pierres une copie de la loi de Moïse que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël.

33. Et tout Israël et ses anciens et ses officiers et ses juges étaient en deçà et au delà de l'arche vis-à-vis des sacrificateurs de la race de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les naturels, la moitié étant contre la montagne de Guérizin et l'autre moitié contre la montagne de Hébal, comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé pour bénir le peuple d'Israël la première fois.

34. Et après cela il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi.

35. Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait commandé que Josué ne lût devant toute l'assemblée

d'Israël, même des femmes et des petits enfants et des étrangers qui vivaient parmi eux.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première qu'aussitôt que les enfants d'Israël eurent ôté l'interdit du milieu d'eux en punissant Hacan, Dieu livra Haï entre leurs mains. C'est là un exemple qui fait voir que dès que les hommes reconnaissent leurs péchés et les réparent comme il faut, Dieu leur rend sa faveur et sa protection.

2. Il faut remarquer que Dieu qui avait livré Jérigo aux enfants d'Israël par un miracle et sans qu'ils y contribuassent, voulut qu'ils combattissent pour prendre la ville de Haï, ce qui montre qu'ils devaient s'assurer en la protection de Dieu sans pour autant négliger de travailler et de combattre de leur côté. C'est ainsi que nous devons nous confier en Dieu et nous servir en même temps des moyens qu'il a lui-même établis.

Enfin, Josué après ces victoires fit écrire la loi de Dieu et fit prononcer les bénédictions et les malédictions comme Moïse l'avait prescrit. Il en usa de la sorte pour obéir à ce que Dieu avait commandé et pour engager par là le peuple d'Israël à observer les lois du Seigneur et à lui témoigner leur reconnaissance dans le temps que les promesses qu'il leur avait faites s'accomplissaient.

- (a) v2 : Ci-dessus 6.21
(b) v31 : Deutéronome 27.4
(c) v31 : Exode 20.25

CHAPITRE IX

Les Gabaonites craignant d'être traités par le peuple d'Israël comme les habitants de Jérigo et de Haï l'avaient été se servent d'un moyen frauduleux pour être reçu dans l'alliance de ce peuple, versets 1-15.

Leur tromperie ayant été découverte, Josué et les principaux ne voulurent pas qu'on les fit mourir parce que cette alliance avait été confirmée par serment, mais ils les assujettissent à une servitude, versets 16-27.

Or dès que tous les rois qui étaient au deçà du Jourdain sur la montagne et dans la plaine et sur tout le rivage et la grande mer jusque contre le Liban savoir les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens eurent appris ces choses,

2. Ils s'assemblèrent tous d'un commun accord pour faire la guerre à Josué et à Israël,

3. Mais les habitants de Gabaon ayant entendu ce que Josué avait fait à Jérigo et à Haï

4. Avaient usé de finesse car ils s'étaient mis en chemin et feignant d'être des ambassadeurs, ils avaient pris de vieux sacs pour leurs ânes et de

vieilles outres ^{nc1} à vin qui avaient été rompues et recousues,

5. Et ils avaient à leurs pieds de vieux souliers raccommodés et de vieux habits sur eux et tout le pain de leur provision était sec et moisi.

6. Et étant venus à Josué au camp de Guilgal ils lui dirent et aux principaux d'Israël : Nous sommes venus d'un pays éloigné, maintenant donc traiter donc alliance avec nous.

7. Alors les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez parmi nous et comment traiterions-nous alliance avec vous ?

8. Mais ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. alors Josué leur dit : Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

9. Ils répondirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays fort éloigné sur la réputation de l'Éternel ton Dieu, car nous avons entendu ta renommée et toutes les choses qu'il a faites en Égypte,

10. Et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain, ^a Sihon roi de Hesçon et Hog roi de Basçan qui demeurait à Hasçtaroth.

11. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit ces mêmes paroles : Prenez avec vous de la provision pour le chemin et allez au devant d'eux et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs et maintenant, traitez alliance avec nous.

12. C'est ici notre pain, nous le prîmes de nos maisons tout chaud pour notre provision le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous et maintenant, il est devenu sec et moisi.

13. Et ce sont ici les outres à vin que nous avons remplies toutes neuves et voici elles se sont rompues et nos habits et nos souliers sont usés à cause du long chemin.

14. Ces hommes donc prirent de leur provision et ne consultèrent point la bluche de l'Éternel.

15. Et Josué fit la paix avec eux et traita alliance avec eux en leur promettant qu'il les laisserait vivre et les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais il arriva trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux qu'ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins et qu'ils habitaient parmi eux.

17. Car les enfants d'Israël partirent et vinrent dans leurs villes le troisième jour. Or leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kirjath jéharim.

18. Et les enfants d'Israël ne les firent pas mourir parce que les principaux de l'assemblée leur avaient fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël et toute l'assemblée murmura contre les principaux.

19. Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël, c'est pourquoi nous ne pourrions pas maintenant les toucher.

20. Faisons-leur ceci et qu'on les laisse vivre afin qu'il n'y ait point de colère contre nous à cause du serment que nous leur avons fait.

21. Les principaux donc leur dirent qu'ils vivraient, mais ils furent employés à couper le bois et à puiser

l'eau pour toute l'assemblée comme les principaux le leur dirent.

22. Car Josué les appela et leur parla disant : Pourquoi nous avez-vous trompés disant : Nous sommes fort éloignés de vous puisque vous habitez parmi nous ?

23. Maintenant donc vous êtes maudits et il y aura toujours des esclaves d'entre vous et des gens qui couperont le bois et puiseront l'eau pour la maison de mon Dieu.

24. Et ils répondirent à Josué et ils dirent : Après qu'il a été rapporté à tes serviteurs que l'Éternel ton Dieu avait commandé à Moïse son serviteur qu'on nous donnât tout le pays et qu'on exterminât tous les habitants du pays de devant vous, nous avons craint extrêmement pour nos personnes à cause de vous et nous avons fait cela.

25. Et maintenant nous voici entre tes mains, fait-nous comme il te semblera bon et équitable de nous faire.

26. Il leur fit donc ainsi et les délivra de la main des enfants d'Israël et il ne les fit pas mourir.

27. Et en ce jour-là, Josué les établit coupeurs de bois et puisers d'eau pour l'assemblée et pour l'autel de l'Éternel au lieu qu'il choisirait, ce qui dure jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Voici une histoire qui est digne d'une grande attention.

Nous y voyons que quoi que les Gabaonites eussent usé de mensonge et de tromperie pour engager Josué à traiter alliance avec eux, quoi que Josué les eût reçus à cette alliance sans avoir consulté le Seigneur et que même il leur eût promis une chose qui était contraire à l'ordre que Dieu avait donné de détruire les Cananéens, cependant après qu'il eût fait cette alliance et que les principaux l'eurent jurée par le nom de Dieu, il ne voulut pas qu'on fit mourir les Gabaonites lorsque leur tromperie fut découverte.

Par là nous devons reconnaître qu'il faut observer religieusement les promesses surtout lorsque le serment y est intervenu et que le respect du serment et de la divinité nous oblige à les accomplir quand même elles nous causeraient du préjudice et qu'elles auraient été obtenues par surprise, pourvu qu'elles ne nous engagent qu'à des choses que nous pouvons faire ou omettre sans péché.

Au reste, ce qui montre que Josué fit dans cette occasion était conforme à la volonté de Dieu et qu'il aurait péché s'il en eut usé autrement. C'est ce que le roi Saül entrepris quatre cents ans après de détruire les Gabaonites et en ayant même fait quelques uns. Dieu en fut irrité et envoya une famine sur le royaume d'Israël, une famine qui dura trois ans et qui ne cessa qu'après qu'on eut fait mourir sept fils de Saül. Il Samuel 21.1 et suivants. Il faut cependant remarquer que comme la tromperie des

Gabaonites méritait une punition et que l'on avait d'ailleurs un juste sujet de se défier d'eux, Josué leur imposa justement et prudemment une servitude.

Dieu veut qu'on soit religieux à observer les serments et à accomplir ce qu'on a promis, mais il veut aussi qu'on se précautionne contre ceux qui usent de mensonge et de tromperie et s'ils ne sont pas punis en ce monde, ils le seront dans la vie à venir.

(a) v10 : Nombres 21.24 et suivants ; Deutéronome 3.4 et suivants

(nci) v4 : Dans l'original, le mot *outré* est masculin. Or actuellement c'est un mot féminin, d'où l'adaptation.

CHAPITRE X

Ce chapitre contient l'histoire de la défaite des cinq rois qui avaient déclaré la guerre aux Gabaonites parce qu'ils avaient traité alliance avec le peuple d'Israël, versets 1-27

et de plusieurs autres victoires que Josué remporta dans la pays de Canaan, versets 28-43.

Après qu'Adoni-tsedek roi de Jérusalem eut appris que Josué avait pris Haï et qu'il l'avait entièrement défaite à la façon de l'interdit, (car il avait fait à Haï et à son roi comme il avait fait à Jéricho et à son roi) et que les principaux habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites et qu'ils étaient parmi eux,

2. Alors ils craignirent fort parce que Gabaon était une grande ville comme une ville royale et qu'elle était plus grande que Haï et que tous les hommes étaient vaillants.

3. C'est pourquoi Adoni-tsedek roi de Jérusalem envoya vers Horam roi de Hébron et vers Piream roi de Jarmuth et vers Japhiah roi de Lakis et vers Débir roi de Heglon pour leur dire :

4. Montez vers moi et donnez-moi du secours afin que nous frappions Gabaon, car elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.

5. Ainsi donc cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon s'assemblèrent et ils montèrent eux et toutes leurs armées et campèrent contre Gabaon et lui firent la guerre.

6. Et ceux de Gabaon envoyèrent dire à Josué au camp de Guilgal : Que ta main ne soit point lâche à secourir tes serviteurs, monte promptement vers nous et garantis-nous et donne-nous du secours, car tous les rois des Amorrhéens qui habitent aux montagnes se sont assemblés contre nous.

7. Josué donc monta de Guilgal, lui et tout le peuple qui était propre à la guerre avec lui et tous les hommes forts et vaillants.

8. Et l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car je les ai livrés entre tes mains et il n'y en aucun d'entre eux qui subsiste devant toi.

9. Josué donc vint promptement à eux. Il monte toute la nuit de Guilgal.

10. Et l'Éternel les mis en déroute à la présence d'Israël qui en fit en fit une grande défaite près de

Gabaon et qui les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon et qui les battit jusqu'à Hazaka et jusqu'à Makkéda.

11. Et comme ils s'enfuyaient de devant Israël et qu'ils étaient à la descente de Beth-horon, l'Éternel jeta des cieux de grosses pierres jusqu'à Hazaka et ils en moururent. Il y en eu plus de ceux qui moururent de la grêle de pierres que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent par l'épée.

12. Alors Josué parla à l'Éternel le jour que l'Éternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël et il dit en la présence d'Israël : Soleil, arrête-toi à Gabaon et toi lune arrête-toi dans la vallée d'Ajalon.

13. Et le soleil s'arrêta et la lune s'arrêta jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du droiturier ¹ ? ^a Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux et ne se hâta point de se coucher environ un jour entier.

14. Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant ni après, l'Éternel exhaucant la voix d'un homme, car l'Éternel combattait pour les Israélites.

15. Et Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp à Guilgal.

16. Au reste, ces cinq rois s'en étaient fuis et s'étaient cachés dans une caverne à Makkéda.

17. Et quelqu'un le rapporta à Josué disant : On a trouvé les cinq rois cachés dans une caverne à Makkéda.

18. Et Josué dit : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne et mettez près d'elle quelques hommes pour la garder.

19. Mais quand à vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis et défaites-les jusqu'au dernier et ne les laissez point entrer dans leurs villes, car l'Éternel votre Dieu les a livrés entre vos mains.

20. Et quand Josué avec les enfants d'Israël eut achevé d'en faire une très grande défaite jusqu'à les exterminer entièrement et que ceux d'entre eux qui étaient échappés se furent retirés dans les villes fermées de murailles,

21. Tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué à Makkéda et personne ne remua sa langue contre aucun des enfants d'Israël.

22. Alors Josué dit : Ouvrez l'entrée de la caverne et faites sortir ces cinq rois-là et amenez-les moi de la caverne.

23. Et ils le firent ainsi. Ils firent donc sortir de la caverne ces cinq rois-là, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon pour les lui amener.

24. Et après qu'ils eurent fait sortir ces cinq rois-là hors de la caverne et qu'ils les eurent amenés à Josué, Josué appela tous les hommes d'Israël et il dit aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui : Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois. Et ils approchèrent et mirent leurs pieds sur le cou.

25. Alors Josué leur dit : Ne craignez point et ne soyez point effrayés, fortifiez-vous et prenez courage, car c'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos ennemis contre lesquels vous combattez.

26. Et après cela, Josué les frappa et les fit mourir et les fit pendre à cinq potences et ils demeurèrent pendus à ces potences jusqu'au soir.

27. Et ^b comme le soleil allait se coucher, Josué commanda qu'on les ôtât de ces potences et on les jeta dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés et on mit de grosses pierres à l'entrée de la caverne qui y sont jusqu'à ce jour même.

28. Josué prit aussi Makkéda en ce même jour-là et la fit passer au fil de l'épée et défit à la façon de l'interdit son roi et ses habitants et il ne laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit au roi de Makkéda ^c comme il avait fait au roi de Jérico.

29. Puis après Josué et tout Israël avec lui passa de Makkéda à Libna et il fit la guerre à Libna.

30. Et l'Éternel la livra aussi entre les mains d'Israël avec son roi et il la fit passer au fil de l'épée et n'en laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit à son roi ^d comme il avait fait au roi de Jérico.

31. Ensuite Josué et tout Israël avec lui passa de Libna à Lakis et campa devant elle et lui fit la guerre.

32. Et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël qui la pris le deuxième jour et la fit passer au fil de l'épée et toutes les personnes qui étaient dedans comme il avait fait à Libna.

33. Alors Horam roi de Guézer monta pour secourir Lakis et Josué le frappa lui et son peuple de sorte qu'il ne lui en laissa échapper aucun.

34. Après cela, Josué et tout Israël avec lui passa de Lakis à Héglon et ils campèrent devant elle et lui firent la guerre.

35. Et ils la prirent ce jour-là même et la firent passer au fil de l'épée et Josué défit à la façon de l'interdit en ce jour-là toutes les personnes qui y étaient, comme il l'avait fait à Lakis.

36. Puis Josué et tout Israël avec lui monta d'Héglon à Hébron et ils lui firent la guerre.

37. Et ils la prirent et la firent passer au fil de l'épée avec son roi et toutes les villes et toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun, de même qu'il avait fait à Héglon, il la défit donc à la façon de l'interdit et toutes les personnes qui y étaient.

38. Puis après Josué et tout Israël avec lui rebroussa chemin vers Débir et ils lui firent la guerre.

39. Et il la prit et son roi et toutes ses villes et ils les firent passer au fil de l'épée et ils défirent à la façon de l'interdit toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun. Il fit à Débir et à son roi comme il avait fait à Hébron et comme il avait fait à Libna et à son roi.

40. Josué donc battit tout ce pays-là, la montagne et le Midi et la plaine et les pentes des montagnes et tous leurs rois, il n'en laissa échapper aucun et il défit à la façon de l'interdit toutes les personnes vivantes ^e comme l'Éternel le Dieu d'Israël l'avait commandé.

41. Ainsi Josué les battit depuis Kades-barné jusqu'à Gaza avec tout le pays de Gosçen même jusqu'à Gabaon.

42. Or Josué prit tout à ^{nc1} une fois tous ces rois-là et leurs pays, parce que l'Éternel le Dieu d'Israël combattait pour Israël.

43. Enfin Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp jusqu'à Guilgal.

RÉFLEXIONS

Dans le récit qui est fait ici de la victoire que Josué remporta sur les cinq rois il faut retenir :

Premièrement que Josué prit la défense des Gabaonites, qu'il observa ainsi strictement l'alliance qu'il avait faite avec eux et que même Dieu déploya sa puissance contre les rois qui leur avaient déclaré la guerre, ce qui montre bien clairement que Dieu voulait qu'on tint aux Gabaonites ce qu'on leur avait promis.

2. Que Josué ne remporta pas cette victoire sans combattre, mais que pourtant il ne l'obtint que par une assistance particulière de Dieu, puisque Dieu fit dans cette occasion deux grands miracles, l'un en faisant périr le plus grand nombre des Cananéens par une grêle de pierres, l'autre en arrêtant la lumière du soleil à la prière de Josué afin qu'il eût le temps de poursuivre ses ennemis.

C'est ainsi que tous nos succès dépendent principalement de l'assistance divine et qu'il faut cependant toujours joindre notre travail et nos soins à la confiance de Dieu.

Nous devons remarquer en particulier dans le miracle qui arriva lorsque le soleil fut arrêté à la prière de Josué et dont la mémoire a été conservée dans le livre du prophète Habacuc 3.15 qu'elle est l'efficacité de la foi et de la prière.

Enfin, il faut faire ici cette réflexion générale que toutes ces victoires de Josué et la promptitude avec laquelle il se rendit maître de Canaan montrent bien clairement que Dieu était avec lui. On voit ici la vérité des promesses que Dieu avait faites aux enfants d'Israël par le moyen de Moïse qui les avaient assurés que leurs ennemis ne subsisteraient point devant eux et que Dieu leur donnerait le pays et les villes des Cananéens pour les posséder.

Ces grands événements marquent que Dieu est fidèle dans ses promesses, qu'il est tout-puissant pour les accomplir et que sa bénédiction accompagne ceux qui se confient en lui et qui font ce qu'il leur ordonne.

(a) v13 : Écclésiaste 46.5

(b) v27 : Deutéronome 21.23

(c) v28 : Ci-dessus 6.2, 17, 21

(d) v30 : Ci-dessus verset 28

(e) v40 : Deutéronome 7.2 et 20.16 et suivants ; Ci-dessus 8.2

(1) v13 : Hébreux : le livre de Jaschar, c'est-à-dire du juste ou du droit. On ne sait pas quel était ce livre.

(nc1) v42 : Actuellement on remplace à par en : ... tout en une fois...

CHAPITRE XI

Josué défait plusieurs rois des Cananéens, de même qu'une partie des Hanakins.

Et dès que Jabin roi de Hatsor eut appris ces choses, il envoya à Johab roi de Madon et au roi de Scimron et au roi d'Acscaph

2. Et aux rois qui habitaient vers le Septentrion, aux montagnes et dans la campagne vers le midi de Kinnaroth et dans la plaine et à Naphoth-Dor vers l'Occident,

3. Au Cananéen à l'Orient et à l'Occident et à l'Amorrhéen et à l'Héthien et au Phérésien et au Jébusien dans les montagnes et à l'Hévien sous Hermon au pays de Mitspa.

4. Ils sortirent donc et toutes leurs armées avec eux étaient un grand peuple comme le sable qui est sur le bord de la mer à cause de leur multitude. Il y avait aussi des chevaux et des charriots en fort grand nombre.

5. Tous ces rois là s'étant trouvés au lieu assigné vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom pour combattre Israël.

6. Alors l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car demain environ cette heure, je les livrerai tous et ils seront blessés à mort devant Israël. Tu couperas les jarrets à leurs chevaux et tu brûleras au feu leurs charriots.

7. Josué donc et tous les gens de guerre avec lui vinrent promptement contre eux près des eaux de Mérom et se jetèrent sur eux.

8. Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël et ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon et jusqu'aux eaux de Masrephoth et jusqu'à la campagne de Mitspé vers l'Orient et ils les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent échapper aucun.

9. Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit : il coupa les jarrets de leurs chevaux et il brûla au feu leur chariots.

10. Et comme Josué s'en retournait en même temps, il prit Hatsor et frappa son roi avec l'épée, car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes là.

11. Ils firent passer aussi toutes les personnes qui y étaient au fil de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit, il n'y resta aucune personne vivante et on brûla Hatsor.

12. Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là et tous leurs rois et les fit passer au fil de l'épée et il les détruisit à la façon de l'interdit ^a comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé.

13. Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état ¹, excepté Hatsor que Josué brûla.

14. Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là et les bêtes. Ils firent seulement passer au fil de l'épée tous les hommes jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés, ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante.

15. ^b Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur. ^c Moïse commanda aussi à Josué et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

16. Josué donc prit tout ce pays-là, la montagne et tout le pays du Midi avec tout le pays de Gosçen,

la plaine et la campagne, la montagne d'Israël et sa plaine.

17. Depuis la montagne de Halak qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon. Il prit aussi tous leurs rois et les battit et il les fit mourir.

18. Josué fit la guerre plusieurs années contre tous ces rois-là ².

19. Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, exceptés les Héviens qui habitaient à Gabaon, ils les prirent toutes par la guerre.

20. Car cela venait de l'Éternel qu'ils endurcirent leur cœur pour sortir en bataille contre Israël afin qu'il les détruisit à la façon de l'interdit sans qu'il leur fit aucune grâce, mais qu'il les extermina ^d comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

21. En ce temps-là aussi Josué vint et extermina les Hanakins des montagnes de Hébron, de Hanab et de toutes les montagnes de Juda et de toutes les montagnes d'Israël. Josué les détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes.

22. Il ne resta aucun des Hanakins au pays des enfants d'Israël. Il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asçdod.

23. Josué donc prit tout le pays selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse et le donna en héritage à Israël selon leurs portions par leurs tribus et le pays fut en repos sans avoir la guerre.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer dans ce chapitre :

1. Les effets admirables de la puissance de Dieu et l'entier accomplissement des promesses par lesquelles il s'était engagé de donner la pays de Canaan aux enfants d'Israël.

2. Il faut se souvenir que si les Israélites exterminèrent les Cananéens ils le firent parce que Dieu l'avait ainsi ordonné pour punir et pour détruire ces peuples abominables qui étaient coupables de toutes sortes de crimes et qui auraient pu corrompre le peuple d'Israël.

Cette considération fait voir que la destruction des Cananéens fut juste, mais elle montre en même temps que ce que les Israélites firent par un exprès commandement de Dieu envers les habitants du pays de Canaan, n'autorise en aucune façon la persécution, non plus que la cruauté et l'inhumanité dans la guerre.

(a) v12 : Ci-dessus 10.40

(b) v15 : Exode 23.32 et 34.12 ; Nombres 33.52

(c) v15 : Deutéronome 7.2 et 20.16

(d) v20 : Ci-dessus 12.29

(1) v13 : Ou : qui étaient sur les hauteurs.

(2) v18 : Environ sept ans.

CHAPITRE XII

On voit ici le dénombrement des rois de Canaan qui avaient été vaincus et dont le pays avait été pris par Moïse et Josué.

Or ce sont ici les rois des pays que les enfants d'Israël battirent et dont ils possédèrent le pays au delà du Jourdain vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon et toute la campagne vers l'Orient :

2. Savoir Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçbon, qui dominait depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et depuis le milieu du torrent et la moitié de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok qui fait les limites des enfants de Hammon,

3. Et depuis la campagne jusqu'à la mer de Kinna-roth vers l'Orient et jusqu'à la mer de la campagne qui est la mer salée vers l'Orient, au chemin de Bethjescimoth et depuis le Midi au dessous d'Asçdoth de Pisga.

4. Et les contrées de Hog roi de Basçan qui était de reste des Rephaïns et qui habitaient à Hasçtaroth et à Edréhi,

5. Et qui dominait en la montagne de Hernon et à Salca et par tout Basçan jusqu'aux confins des Guersçuriens et des Mahacathiens et de la moitié de Galaad, frontière de Sihon roi de Hesçbon.

6. ^a Moïse serviteur de l'Éternel et les enfants d'Israël les battirent et Moïse serviteur de l'Éternel en donna la possession aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

7. Et ce sont ici les rois du pays que Josué et les enfants d'Israël battirent au deçà de Jourdain vers l'Occident, depuis Bahal-Gad en la campagne du Liban jusqu'à la montagne de Halad qui monte vers Séhir et que Josué donna aux tribus d'Israël en possession selon leurs portions,

8. ^b Qui consistait en montagnes et en plaines et en campagnes et en courants d'eaux et en pays de désert et au Midi, les Hétiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens.

9. Le roi de Jérico, un. Le roi de Haï qui était à côté de Beth-el, un

10. Le roi de Jérusalem, un. Le roi de Hébron, un.

11. Le roi de Jarmuth, un. Le roi de Lakis, un

12. Le roi d'Heglon, un. Le roi de Guezer, un.

13. Le roi de Débir, un. Le roi de Gueder, un.

14. Le roi de Horma, un. Le roi de Harad, un.

15. Le roi de Libna, un. Le roi de Hadullam, un.

16. Le roi de Mahheda, un. Le roi de Beth-el, un.

17. Le roi de Tappuah, un. Le roi de Hopher, un.

18. Le roi d'Aphtek, un. Le roi de Sçaron, un.

19. Le roi de Madon, un. Le roi de Hatsor, un.

20. Le roi de Scimron-Méron, un. Le roi d'Acsgaph, un.

21. Le roi de Tahanac, un. Le roi de Méguido, un.

22. Le roi de Kédés, un. Le roi de Jokneham de Carmel, un.

23. Le roi de Dor près de Naphath-Dor, un. Le roi de Gojim près de Guilgal, un.

24. Le roi de Tirtsa, un. Il y avait en tout trente et un rois.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que Dieu, selon qu'il l'avait promis depuis longtemps et à diverses fois, mit les enfants d'Israël en possession de la plus grande partie du pays de Canaan duquel Josué acheva la conquête qui avait été commencée par Moïse.

Il paraît de ce qui est rapporté dans ce livre de Josué que chaque quartier et chaque ville un peu considérable de ce pays avait son roi, puisqu'il y en eut trente-un qui furent vaincu. Mais les enfants d'Israël s'en rendirent maître par l'assistance divine, Dieu ayant béni leurs armes et même fait divers miracles en leur faveur.

(a) v6 : Nombres 21.24 et 32.33

(b) v8 : Sus 10.40

CHAPITRE XIII

Ce chapitre a deux parties. On y voit :

1. *Ce qui restait à conquérir dans le pays de Canaan, versets 1-6,*

2. *Le partage qui fut fait à la tribu de Manassé du pays qui avait été conquis de l'autre côté du Jourdain par Moïse, versets 7-33.*

Or quand Josué fut devenu vieux et avancé en âge, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder.

2. C'est ici le pays qui demeure de reste, savoir toutes les contrées des Philistins et tout Guesçuri.

3. Depuis Scihor qui est au devant de l'Égypte jusqu'aux frontières de Hekron vers le Septentrion, cela est réputé des Cananéens, savoir les cinq gouvernements des Philistins qui sont celui de Gaza, celui d'Asçod, celui d'Asçkelon, celui de Gath et celui de Hekron et les Havviens.

4. Du côté du Midi tout le pays des Cananéens qui est aux Sidoniens jusque vers Apphek, jusqu'aux frontières des Amorrhéens.

5. Le pays aussi qui appartient aux Guibliens et tout le Liban vers le soleil levant, depuis Bahal-Gad sous la montagne de Hennon jusqu'à l'entrée de Hamath.

6. Tous les habitants de la montagne depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masrephoth, tous les Sidoniens. C'est moi qui les chasserai de devant les enfants d'Israël, fais seulement qu'on en jette les lots afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé.

7. Maintenant donc partage ce pays et donne-le en héritage aux tribus et à la moitié de la tribu de Manassé,

8. Car les Rubénites et les Gadites ont pris avec l'autre moitié de la tribu leur héritage ^a que Moïse leur a donné au delà du Jourdain vers l'Orient, selon que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné,

9. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays de Médeba jusqu'à Dibon,

10. Et toutes les villes de Sihon roi des Amorrhéens qui régnait à Hesçon jusqu'aux confins des enfants de Hammon,

11. Et Galaad et les confins des Guesçuriens et des Mahacathiens et toute la montagne de Hermon et tout Basçan jusqu'à Salca,

12. Tout le royaume d'Hog en Basçan qui régnait à Hasçtaroth et à Édréhi et qui était demeuré de reste du reste des Réphaïns, Moïse défit tout ces rois et les déposséda.

13. (Or les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Guesçuriens et les Mahacathiens qui ont habité parmi Israël jusqu'à ce jour.)

14. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, les sacrifices de l'Éternel le Dieu d'Israël faits par le feu sont son héritage ^b comme il lui en avait parlé.

15. Moïse donc donna à la tribu des enfants de Ruben selon leur famille.

16. Et leurs confins furent depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays qui est auprès de Médeba.

17. Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal et Beth-Bahal-mébon,

18. Et Jahatsa et kédemoth et Méphahath,

19. Et Kirjathajim et Sibma et Tséretschar dans la montagne de la vallée,

20. Et Beth-Péhor et Asçdoth de Pisga et Beth-jescimoth,

21. Et toutes les villes du plat pays et tout le royaume de Sihon roi des amorrhéens qui régnait à Hesçon que Moïse défit avec les principaux de Madian, savoir Evi, Rekem, Tsur, Hur et Rébah, princes qui relevaient de Sihon et qui habitaient au pays.

22. ^c Les enfants d'Israël firent passer aussi par l'épée Balaam fils de Béhor, devin, avec les autres qui y furent tués.

23. Et les confins des descendants de Ruben furent le Jourdain et ses limites. Tels fut l'héritage des descendants de Ruben selon leurs familles, savoir ces villes-là et leurs villages.

24. Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad pour les descendants de Gad selon leur familles.

25. Et leur pays fut Jahzer et toutes les villes de Galaad et la moitié du pays des Hammonites jusqu'à Haroher qui est vis-à-vis de Rabba,

26. Et depuis Hesçon jusqu'à Ramathmitspé et Bétonim et depuis Mahanajim jusqu'aux frontières de Débir.

27. Et en la vallée Beth-haram et Bethnimra et Succoth et Tsaphon, le reste du royaume de Sihon roi de Hesçbon, le Jourdain et ses limites jusqu'au bout de la mer de Kinnereth au delà du Jourdain vers l'Orient.

28. Tel fut l'héritage des descendants de Gad selon leurs familles, savoir ces villes-là et leurs villages.

29. Moïse aussi donna un héritage à la moitié de la tribu de Manassé qui est demeuré à la moitié de la tribu des descendants de Manassé selon leurs familles.

30. Leur pays fut depuis Mahanajim, tout Basçan et tout le royaume de Hog roi de Basçan et tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basçan, au nombre de soixante villes.

31. Et la moitié de Galaad et Hasçtaroth et Edréhi, villes du royaume de Hog en Basçan furent aux descendants de Makir fils de Manassé, savoir à la moitié des descendants de Makir selon leurs familles.

32. Ce sont là les pays que Moïse étant dans les campagnes de Moab avait partagés et donnés en héritage de ce qui était au delà du Jourdain de Jéricho vers l'Orient.

33. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, car l'Éternel le Dieu d'Israël est leur héritage, ^d comme il leur en a parlé.

RÉFLEXIONS

Dieu fit connaître à Josué qui était alors fort vieux, ayant atteint l'âge de cent ans, qu'il restait des Cananéens qui n'avaient pas été détruits et qui se maintiendraient encore pendant quelque temps dans leurs demeures. Ainsi Dieu ne trouva pas à propos de mettre d'abord les enfants d'Israël dans un pleine possession de tout le pays de Canaan. Il en usa de la sorte parce que les Israélites n'auraient pu l'occuper tout entier et que, comme cela est dit ailleurs, voyez Exode 23.29 et Deutéronome 22, une partie de ce pays aurait été dépeuplé et que les bêtes sauvages s'y seraient multipliées. Il le fit aussi pour tenir le peuple d'Israël en crainte et pour le châtier par le moyen de ces nations lorsqu'il viendrait à abandonner son service. Ce fut ce qui arriva en diverses occasions. Mais dans la suite, les restes des Cananéens et en particulier les Philistins qui opprimèrent longtemps le peuple de Dieu furent assujettis, particulièrement sous le règne de David.

(a) v8 : Nombres 32.33

(b) v14 : Nombres 28.8, 20 et 24 ; Deutéronome 18.2

(c) v22 : Nombres 31.8

(d) v33 : Nombres 18.20 ; Deutéronome 19.9 et 18.2 ; Ézéchiel 44.28

CHAPITRE XIV

Dans le temps que le partage du pays de Canaan se faisait, Caleb demanda qu'ensuite des promesses que Dieu lui avait faites, on lui donnât la ville et le territoire de Hébron, ce qui lui fut accordé.

Ce sont ici les terres que les enfants d'Israël eurent en héritage au pays de Canaan qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs

des pères des tribus des enfants d'Israël leur partagèrent et leur donnèrent en héritage.

2. Leur héritage leur fut donné par le sort comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse, savoir à neuf tribus et à la moitié d'une tribu.

3. Car Moïse avait donné un héritage à deux tribus et à la moitié d'une tribu au delà du Jourdain, mais il n'avait point donné d'héritage parmi eux aux Lévites.

4. Parce que les enfants de Joseph faisaient deux tribus, Manassé et Éphraïm, c'est pourquoi on ne donna point de part aux Lévites dans le pays, excepté les villes qu'on leur donna pour y habiter avec leurs faubourgs pour leurs troupeaux et pour le reste de leur bien.

5. Les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse selon le sort de leur héritage et ils partagèrent le pays.

6. Or les descendants de Juda vintrent à Josué à Guilgal et Caleb fils de Jephthuné Kénizien lui dit : Tu sais ^a ce que l'Éternel dit à Moïse homme de Dieu de moi et de toi à Kades-barné.

7. J'étais âgé de quarante ans quand Moïse serviteur de l'Éternel m'envoya de Kadès-barné pour épier le pays et je lui rapportai la chose comme je la croyais en mon cœur.

8. Et mes frères qui étaient montés avec moi faisaient fondre le courage du peuple mais je continuai toujours de suivre l'Éternel mon Dieu.

9. Et Moïse jura en ce jour-là disant : Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage et à tes enfants pour jamais, parce que tu as persévéré de suivre l'Éternel mon Dieu.

10. Or maintenant, l'Éternel ma conservé la vie comme il en a parlé. Il y a déjà quarante-cinq ans que l'Éternel prononça cette parole à Moïse lorsqu'Israël marchait par le désert et maintenant voici, je suis âgé de quatre-vingt et cinq ans.

11. ^b Et je suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étais le jour que Moïse m'envoya et j'ai maintenant la même force que j'avais alors pour le combat et pour aller et pour venir.

12. Maintenant, donne-moi cette montagne dont l'Éternel parla en ce jour-là. Car tu entendis ce jour-là que les Hanakins sont là et qu'il y a de grandes villes fortes, peut-être que l'Éternel sera avec moi et je les dépossèderai comme l'Éternel en a parlé.

13. Et Josué béni Caleb et ^c donna Hébron en héritage à Caleb fils de Jéphuné.

14. C'est pourquoi Hébron fut à Caleb fils de Jéphuné Kénizien en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré de suivre l'Éternel le Dieu d'Israël.

15. Or le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-arbath, lequel Arbah avait été un fort grand homme parmi les Hanakins. Et le pays fut tranquille sans avoir de guerre.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans cette histoire un exemple très remarquable de la bénédiction de Dieu sur Caleb qui avait autrefois été envoyé avec Josué pour épier et pour visiter le pays de Canaan du vivant de Moïse peu après la sortie d'Égypte et qui avait encouragé les Israélites à la conquête de ce pays-là, pendant que les autres espions les en décourageaient, Nombres 14. Dieu promit alors à Josué et à Caleb pour récompense de leur piété qu'il n'y aurait qu'eux deux de tout le peuple qui était sorti d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans qui entrassent au pays de Canaan. Ils furent en effet les seuls qui y entrèrent, tout le reste du peuple étant mort dans le désert dans l'espace de quarante ans. Caleb parvint à une vieillesse heureuse et fort avancée étant encore dans toute sa vigueur. Dieu lui fit donner le pays d'Hébron et il voulut même que cette récompense passât à sa postérité et que ce fût là dans les siècles à venir un monument de la foi et du zèle de cet homme.

Voilà comment Dieu bénit ceux qui lui sont fidèles et comment la piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.

(a) v6 : Nombres 14.24

(b) v11 : Écclésiastes 46.10

(c) v13 : Ci-dessous 15.13 ; Juges 1.20

CHAPITRE XV

Ce chapitre et les suivants jusqu'au 19 contient le partage qui fut fait aux neuf tribus et demie du pays qui avait été conquis par Josué après la mort de Moïse. On y voit les limites de chaque tribu et le nom de ses villes. Le chapitre 15 marque le partage de la tribu de Juda dans laquelle Caleb et Hothniel son gendre eurent leur portion. Il paraît par le grand nombre de villes et de villages qui échurent à cette tribu qu'elle était extrêmement puissante.

C'est ici le partage échu par le sort à la tribu des descendants de Juda selon leurs familles. Aux confins d'Édom, le désert de Tsin vers le Midi fut le dernier bout de leurs pays vers le Midi.

2. Ainsi leur frontière du côté de Midi fut le dernier bout de la mer salée depuis le bras qui regarde vers le Midi.

3. Et elle devait sortir vers le Midi de la montée de Hakrabbim et passer à Tsin et montant du Midi de Kadès-barné passer à Hetsron, puis montant vers Addar se tourner vers Karkah,

4. Puis passant vers Hatsmon elle sortait au torrent d'Égypte, de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre à la mer. Ce sera là (dit Josué) votre frontière du côté du Midi.

5. Et la frontière vers l'Orient sera la mer salée jusqu'au bout du Jourdain et la frontière du côté du Septentrion sera depuis le bras de la mer qui est au bout du Jourdain.

6. Et cette frontière montera jusqu'à Bethhogla et passera du côté du Septentrion de Beth-haraba et cette frontière montera jusqu'à la pierre de Bohan fils de Ruben.

7. Puis cette frontière montera vers Débir depuis la vallée d'Hacor vers le Septentrion regardant Guilgal qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim qui est au Midi du torrent, puis cette frontière passera vers les eaux de Hen-scemes et ses issues se rendront à Hen-roguel.

8. Ensuite cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnon jusqu'à côté de Jébusi vers le Midi qui est Jérusalem, puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom vers l'Occident et qui est au bout de la vallée des Réphaïns vers le Septentrion.

9. Et cette frontière s'alignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtòah, puis cette frontière s'alignera à Bahala qui est Kirjath-jéharim.

10. Et cette frontière tournera depuis Bahala vers l'Occident jusqu'à la montagne de Séhir, puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jéharim vers le Septentrion qui est Késalon, puis descendant à Beth-scêmes, elle passera à Timna.

11. Et cette frontière sortira jusqu'au côté d'Hékron vers le Septentrion et cette frontière s'alignera vers Scikkeron, puis ayant passé la montagne de Bahala elle sortira à Jabnéel tellement que les issues de cette frontière se rendront à la mer.

12. Or la frontière du côté de l'Occident sera ce qui est vers la grande mer et ses limites. Ce furent là les frontières des descendants de Juda de tous les côtés selon leurs familles.

13. Au reste ^a on avait donné à Caleb fils de Jephuné une portion au milieu des enfants de Juda, selon le commandement de l'Éternel fait à Josué, savoir Kirjath-Arbah, lequel Arbah était père de Hanak. Or Kirjath-Arbeh c'est Hébron.

14. Et Caleb ^b déposséda de là les trois fils de Hanak, savoir Scesçai, Ahiman et Talmai, enfants de Hanak.

15. Et de là il monta vers les habitants de Débir dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.

16. Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Hacsà pour femme à celui qui frappera Kirjatsepher et la prendra.

17. Hothnuel donc fils de Kénaz frère de Caleb la prit et il lui donna sa fille Hacsà pour femme.

18. Et il arriva comme elle venait vers lui qu'elle l'incita à demander à son père un champ, puis elle se jeta de dessus l'âne et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

19. Et elle dit : Donne-moi un présent, puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les sources de dessus et les sources de dessous.

20. C'est ici l'héritage de la tribu des descendants de Juda selon leurs familles.

21. Les villes du bout de la tribu des descendants de Juda près la contrée d'Édom tirant vers le Midi furent Kabtséel, Héder, Jagur,

22. Kina, Dimona, Hadhada,
 23. Kédes, Hatfor, Jithnan,
 24. Ziph, Télem, Béhaloth,
 25. Hatsor, Hadatta, Kerijoth, Hetron qui est Hatsor,
 26. Aman, Scémah, Molada,
 27. Hatsar-gadda, Hesçmon, Beth-pélet,
 28. Hatsar-sçuhal, Beer-scébah, Bizjothéja,
 29. Bahala, Hijim, Hetsem,
 30. Eltolad, Kefil, Hormah,
 31. Tsiklag, Madmanna, Sanfanna,
 32. Lébaoth, Scilhim, Hajin et Rimmon qui font en tout vingt-neuf villes et leurs villages.
 33. Dans la pleine, Esçtaol, Tsorha, Asçna,
 34. Zanoah, Hen-gannim, Tappuah, Hénam,
 35. Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazeka,
 36. Sçaharajim, Hadithajim, Guédéra et Guédérothajim, quatorze villes et leurs villages.
 37. Tsénan, Hédaçça, Midgal-Gad,
 38. Dilhan, Mitspé, Jokthéel,
 39. Lakis, Botskath, Heglon
 40. Cabbon, Lahmas, Kithlis,
 41. Guédéroth, Beth-Dahon, Nahama et Makéda : seize villes et leurs villages.
 42. Labna, Héther, Haççan,
 43. Jiphtah, Asçna, Netsib,
 44. Kéhila, Aczib, Maresça : neuf villes et leurs villages.
 45. Hébron et les villes de son ressort et ses villages.
 46. Depuis Hébron tirant vers la mer, toutes celles qui sont joignant le ressort d'Asçdod et leurs villages.
 47. Asçdod les villes de son ressort et ses villages. Gaza les villes de son ressort et ses villages jusqu'au torrent d'Égypte et la grande mer et ses limites.
 48. Et dans la montagne, Sçamir, Jattir, Soco,
 49. Dana, Kirtjath-sanna qui est Débir,
 50. Hanab, Esçtemo, Hanim,
 51. Gosçen, Holon et Guilo, onze villes et leurs villages.
 52. Arab, Duma, Hesçehan,
 53. Janum, Beth-tappuah, Apeka,
 54. Humta, Kirjath-Arbah qui est Hébron et Tsihor : neuf villes et leurs villages.
 55. Mahon, Carmel, Ziph, Juta,
 56. Jizréhel, Jokdéham, Zanoah,
 57. Kajin, Guibha et Timna, dix villes et leurs villages.
 58. Halhul, Beth-tsur, Guédor,
 59. Maharath, Beth-hanoth et Eltekon : six villes et leurs villages.
 60. Kirjath-bahal qui est Kirjath-Jéharim et Rabba : deux villes et leurs villages.
 61. Au désert, Beth-haraba, Middin, Sécaca,
 62. Nibsçan et la ville du sel et Hanguédi : six villes et leurs villages.
 63. Au reste, les descendants de Juda ne purent déposséder les Jébusiens qui habitaient à Jérusa-

lem, c'est pourquoi le Jébusien a demeuré avec les descendants de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour.

(a) v13 : Ci-dessus 14.13 ; Juges 20
 (b) v14 : Juges 1.20

CHAPITRE XVI

Le partage de la tribu d'Éphraïm et de la moitié de la tribu de Manassé.

Et ce qui échet par sort aux descendants de Joseph était depuis le Jourdain de Jérico aux eaux de Jérico vers l'Orient qui est le désert, montant de Jérico par la montagne jusqu'à Beth-el.

2. Et cette frontière devait sortir de Bethel vers Luz, puis passer sur les confins de l'Arkien jusqu'à Hataroth.

3. Et elle devait descendre tirant vers l'Occident aux confins du Japhlétien jusqu'aux confins de Sethhoron la basse et jusqu'à Guézer de sortes que les issues devaient se rendre à la mer.

4. Ainsi les descendants de Joseph, savoir Manassé et Éphraïm prirent leur héritage.

5. Or la frontière des descendants d'Éphraïm selon leurs familles fut ainsi marquée que la frontière de leur héritage vers l'Orient fut Hatroth-addar jusqu'à Beth-horon la haute.

6. Et cette frontière devait sortir vers la mer à Micmethah du côté du Septentrion et cette frontière devait se tourner vers l'Orient jusqu'à Tahanath-Scilo et passant du côté d'Orient se rendre à Jonoah,

7. Puis descendre de vers Janoah à Hanaroth et vers Naharath et se rencontrer à Jérico et sortir au Jourdain.

8. Et cette frontière devait aller de Tappuah tirant vers la mer jusqu'au torrent de Kana, de sorte que ses issues se devaient rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la tribu des descendants d'Éphraïm selon leurs familles,

9. Avec les villes qui furent séparées pour les descendants d'Éphraïm parmi l'héritage des descendants de Manassé, toutes ces villes, dis-je, avec leurs villages.

10. Or ils ^a ne dépossédèrent point les Cananéens qui habitaient Guézer, c'est pourquoi les Cananéens ont habité parmi ceux d'Éphraïm jusqu'à ce jour, mais ils ont été rendus tributaires.

(a) v10 : Juges 1.29

CHAPITRE XVII

Suite du partage de la tribu de Manassé au deçà du Jourdain. Ceux d'Éphraïm et de Manassé étant trop à l'étroit dans le pays qui leur était échu, Josué leur dit de s'étendre dans le pays des Phérésiens et des Réphains et il les assure qu'ils s'en rendraient maître.

On jeta aussi le sort pour la tribu de Manassé, car il fut le premier-né de Joseph. Quand à Makir,

premier-né de Manassé et père de Galaad, parce qu'il fut un homme de guerre, il eut Galaad de Basçan.

2. Et on fit de même pour le reste des descendants de Manassé selon leurs familles, savoir les enfants d'Abihézer, les enfants de Hélek, les enfants d'Asriel, les enfants de Scékem, les enfants de Hépher et les enfants de Scémidah. Ce sont les enfants mâles de Manassé fils de Joseph selon leurs familles.

3. Or Tsélophcad fils de Hapher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé n'eut point de fils, mais il n'eut que des filles dont voici ^a les noms : Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

4. Ces filles vinrent se présenter devant Éléasar le sacrificateur et devant Josué fils de Nun et devant les principaux disant : ^b L'Éternel a commandé à Moïse qu'on nous donnât un héritage parmi les frères de leur père selon le commandement de l'Éternel.

5. Et dix portions échurent à Manassé, outre le pays de Galaad et de Basçan qui étaient au delà du Jourdain.

6. Car les filles de Manassé eurent un héritage parmi ses descendants et le pays de Galaad fut pour le reste des descendants de Manassé.

7. Or la frontière de Manassé fut du côté d'Ascer venant à Micméthah qui était au devant de sichem, puis cette frontière devait aller à main droite vers les habitants de Hen-Tappuah.

8. Or le pays de Tappuah appartenait à Manassé, mais Tappuah qui était près des confins de Manassé appartenait aux descendants d'Éphraïm.

9. De là, la frontière devait descendre au torrent de Kana tirant vers le Midi du torrent. Ces villes-là étaient à Éphraïm parmi les villes de Manassé. Au reste, la frontière de Manassé était du côté du Septentrion du torrent et ses issues se devaient rendre à la mer.

10. Ce qui était du côté du Midi était à Éphraïm et ce qui était du côté du Septentrion était à Manassé et il y avait la mer pour ses limites et du côté du Septentrion les frontières se rencontraient vers la tribu d'Asçer et vers celle d'Issacar du côté d'Orient.

11. Car Manassé eut aux quartiers d'Issacar et d'Ascer Beth-scéan et les villes de son ressort et les habitants de Dor et les villes de son ressort et les habitants de Tahanac et les villes de son ressort et les habitants de Méguiddo et les villes de son ressort qui sont trois contrées.

12. Au reste, les descendants de Manassé ne purent chasser les habitants de ces villes-là et les Cananéens osèrent demeurer dans le même pays.

13. Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils rendirent les Cananéens tributaires, toutefois ils ne les déposèrent point entièrement.

14. Or les descendants de Joseph parlèrent à Josué : Pourquoi m'as-tu donné en héritage un seul lot et une seule portion étant comme je suis un grand

peuple et l'Éternel m'ayant si fort béni jusqu'à présent.

15. Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la pour te faire place dans le pays des Phérésiens et des Réphaïns, si la montagne est trop étroite pour toi.

16. Alors les descendants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera point pour nous, car tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des charriots de fer, ceux qui habitent à Bethscéan et aux villes de son ressort et ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.

17. Josué donc parla à la maison de Joseph savoir à Éphraïm et à Manassé et leur dit : Tu es un grand peuple et tu as de grandes forces, tu n'auras pas une portion toute seule.

18. Car tu auras la montagne et parce que c'est une forêt tu la couperas et ses issues t'appartiendront. Car tu en dépossèderas les Cananéens qu'ils aient des charriots de fer et quelques puissants qu'ils soient.

(a) v3 : Nombres 26.33 et 27.1

(b) v4 : Nombres 27.7 et 36.2

(c) v12 : Juges 1.27

CHAPITRE XVIII

Le tabernacle est dressé à Silo où il fut pendant environ trois cents trente ans jusqu'au temps du prophète Samuel.

Josué ordonne qu'on fasse un plan du pays de Canaan qui restait à partager entre les sept tribus qui n'avaient point encore eu leur portion. Ce qui ayant été fait on procéda à ce partage à Silo en la présence de Dieu. On voit ici ce qui échut à la tribu de Benjamin.

Et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Silo et ils y placèrent le tabernacle d'assignation après que le pays leur eut été assujetti.

2. Or il était resté entre les enfants d'Israël sept tribus auxquelles on n'avait point distribué leur héritage.

3. Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous a donné ?

4. Prenez d'entre vous trois hommes de chaque tribu que j'enverrai et ils se mettront en chemin et ils traverseront le pays et ils en traceront une figure selon leur héritage et reviendront vers moi.

5. Ils la partageront en sept portions. Juda demeurera dans ses limites du côté du Midi et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du Septentrion.

6. Vous donc tracez une figure du pays et la partagez en sept part et apportez-la moi ici et je jeterai pour vous ici le sort devant l'Éternel votre Dieu.

7. Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous parce que le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quand à Gad et Ruben et la moitié de la tribu de Manassé, ils ont pris leur héritage au

delà du Jourdain vers l'Orient que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné.

8. Ces hommes-là donc se levèrent et s'en allèrent et Josué commanda à ceux qui s'en allaient de tracer une figure du pays disant : Allez et traversez le pays et tracez-en une figure, ensuite vous revenez à moi et je jetterai ici pour vous le sort devant l'Éternel à Silo.

9. Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays et en tracèrent une figure dans un livre selon les villes et ils la divisèrent en sept parties et ils revinrent à Josué au camp à Silo.

10. Et Josué jeta le sort pour eux à Silo devant l'Éternel et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël selon leurs portions.

11. Alors on tira le sort de la tribu des descendants de Benjamin selon leurs familles et les confins du pays qu'ils eurent par sort étaient entre les descendants de Juda et les descendants de Joseph.

12. Et leur frontière du côté du Septentrion fut depuis le Jourdain et cette frontière devait monter à côté de Jéricho vers le Septentrion puis monter en la montagne tirant vers l'Occident, de sorte que ses issues se devaient rendre au désert de Bethaven.

13. Puis cette frontière devait passer de là vers Luz à côté de Luz (qui est Bet-hel) tirant vers le Midi et cette frontière devait descendre à Hatroth-addar près de la montagne qui est du côté du midi de la basse Beth-horon.

14. Et cette frontière devait s'aligner et tourner au coin occidental qui regarde vers le Midi depuis la montagne qui est vis-à-vis de Beth-horon vers le Midi, de sorte que ses issues devaient se rendre à Kirjath-bahal (qui est Kirjath-jéharim) ville des descendants de Juda. C'est là le côté occidental.

15. Mais le côté méridional est depuis le bout de Kirjath-jéharim et cette frontière devait sortir vers l'Occident, puis elle devait sortir à la fontaine des eaux de Nephtoah.

16. Et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom et qui est dans la vallée des Réphaïns vers le Septentrion et descendre par la vallée de Hinnom jusqu'au côté des Jebusiens vers le Midi, puis descendre à Henroguel.

17. Et elle devait s'aligner du côté du Septentrion et sortir à Hen-scemes et de là vers Guéiloth qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim et descendre à la pierre de Bohan fils de Ruben.

18. Puis passer à côté de ce qui est vis-à-vis de Haraba vers le Septentrion et descendre à Haraba.

19. Puis cette frontière devait passer à côté de Beth-hogla vers le Septentrion de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre au bras de la mer salée qui est vers le Septentrion au bout du Jourdain regardant vers le Midi. Ce fut là la frontière du Midi.

20. Et le Jourdain le devait borner du côté de l'Orient. Ce fut là l'héritage des descendants de Benjamin selon ses frontières tout autour, selon leurs familles.

21. Or les villes de la tribu des descendants de Benjamin selon leur familles devaient être Jéricho, Beth-hogla, Hemekketsis,

22. Geth-haraba, Tsemarajim, Beth-el,

23. Hawin, Para, Hophra,

24. Kephah-hammonai, Hophni et Guégah, douze villes et leurs villages.

25. Gabaon, Rama, Beeroth,

26. Mitspé, Képhira, Motsa,

27. Rekem, Jirpéel, Tarcala,

28. Tsélah, Eleph, Jébusi (qui est Jérusalem), Guibhath et Kirjath : quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des descendants de Benjamin selon leurs familles.

CHAPITRE XIX

Le partage de la tribu de Siméon, versets 1-9,

de celle de Zabulon, versets 10-16,

de celle d'Issacar, versets 17-23,

de celle d'Ascer, versets 24-31,

de celle de Nephtali, versets 32-39

et de celle de Dan, versets 40-48.

Le partage étant fait, on donna par l'ordre de Dieu un héritage à Josué où il bâtit la ville de Timnathsera dans laquelle il établit sa demeure, versets 49-51.

On tira le second sort pour Siméon, pour la tribu des descendants de Siméon et leur héritage fut parmi l'héritage des descendants de Juda.

2. Et ils eurent dans leurs héritages Béerscébah, Scébah, Molada,

3. Hatsar-sçuhal, Bala, Hésem,

4. Eltolat, Béthul, Horma,

5. Tsiklag, Beth-Marcahoth, Hatsarsusa,

6. Beth-lebaoth et Sçaruhen : treize villes et leurs villages,

7. Hajin, Rimmon, Hether et Hasçan, quatre villes et leurs villages.

8. Et tous les villages qui étaient autour de ces villes-là jusqu'à Balath-béer qui est Rama la méridionale. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de siméon selon leurs familles.

9. L'héritage des descendants de Siméon fut pris du lot des descendants de Juda, car la part des descendants de Juda était trop grande pour eux, c'est pourquoi les descendants de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.

10. On tira le troisième sort pour les descendants de Zabulon selon leurs familles et la frontière de leur héritage fut jusqu'à Sarid.

11. Puis leur frontière devait monter vers le quartier de la mer même jusqu'à Marhala, puis se rencontrer à Dabbesçeth et de là au torrent qui est vis-à-vis de Joknéham.

12. Or cette frontière devait retourner de Sarid vers l'Orient, vers le soleil levant aux confins de Kislothtabor, puis sortir vers Dabrath et monter à Japhiah.

13. Puis de là passer vers l'Orient au Levant à Guitta-hepher qui est Hittakatsin, puis sortir à Rimmon-Méthoar qui est Néha.

14. Puis cette frontière devait tourner du côté du Septentrion à Hannathon et ses issues devaient se rendre en la vallée de Jiphtah-el,

15. Avec Kattath, Nahalal, Sçimron, Jidéala et Beth-léhem, il y avait douze villes et leurs villages.

16. Tel fut l'héritage des descendants de Zabulon selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

17. On tira le quatrième sort pour Issacar, pour les descendants d'Issacar selon leurs familles.

18. Et leur contrée fut ce qui est vers Jizréhel, Kesulloth, Sçunem,

19. Hapharjim, Sçion, Anaharath,

20. Rabbith, Kiscjon, Ebets,

21. Remeth, Hen-gannim, Hen-hadda et Beth-pathsets.

22. Et la frontière se devait rencontrer à Tabor et vers Sçabatsim et à Beth-sçêmes, de sorte que les issues de leurs frontières devaient se rendre au Jourdain, seize villes et leurs villages.

23. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Issacar, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

24. On tira le cinquième sort pour la tribu des descendants d'Asçer, selon leurs familles.

25. Et leur frontière fut Heklath, Hali, Béten, Acsçaph,

26. Alammélec, Hamhad et Misçéal et elles se devaient rencontrer à Carmel au quartier vers la mer et à Sçihor vers Bénath.

27. Puis elle devait retourner vers le soleil levant à Beth-dagon et se rencontrer à Zabulon et à la vallée de Jiphtael vers le Septentrion et à Bethhemek et Nehiel, puis sortir à main gauche vers Cabul.

28. Et Hébron et Rehob et Hammon et Kana jusqu'à la grande Sidon.

29. Puis la frontière devait retourner à Rama jusqu'à Tyr, ville forte, de là cette frontière devait retourner à Hosa et ses issues se devaient rendre au quartier qui est vers la mer, depuis la portion qui trait vers Aczib,

30. Avec Hummah et Apek et Réhob, il y avait en tout vingt-deux villes et leurs villages.

31. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Asçer selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

32. On tira le sixième sort pour les descendants de Nephthali, pour les descendants de Nephthali selon leurs familles.

33. Et leur frontière fut depuis Heleph et depuis Alon à Tsahanannim et Adami-nébek et Jabnéel jusqu'à Lakkum et ses issues devaient se rendre au Jourdain.

34. Et cette frontière devait retourner du côté d'Occident vers Aznoth-Tabor puis sortir de là à Hukkok, de sorte que du côté de Midi elle devait se rencontrer à Zabulon et du côté d'Occident elle devait se rencontrer à Asçer. Et le Jourdain était au soleil levant jusqu'à Juda.

35. Au reste les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Mammath, Rakkatjh, Kinnéreth,

36. Adama, Rama, Hatsor,

37. Kedès, Edréhi, Hen-Hatsor,

38. Jiréon, Migdal-el, Harem, Beth-hanath, de Bethsçemes, il y avait dix-neuf villes et leurs villages.

39. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Nephthali selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

40. On tira le septième sort pour la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles.

41. Et la contrée de leur héritage fut Tsorha, Esçtaol, Hir-sçêmes,

42. Sçahalabim, Ajalon, Jithla,

43. Elon, Timnatha, Hébron,

44. Elteké, Guibbethon, Bahalath,

45. Jehud, Bené-berak, Gath-rimmon,

46. Me-jarkon et Rakkon, avec les limites qui sont vis-à-vis de Japho.

47. Or la contrée qui était échue aux descendants de Dan était trop petite pour eux, c'est pourquoi les descendants de Dan montèrent et combattirent contre Lesçem et la prirent et la firent passer au fils de l'épée et la possédèrent et y habitèrent et ils appelèrent Lesçem Dan, du nom de Dan leur père.

48. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Dan selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

49. Au reste, après qu'on eut achevé de partager le pays selon ses confins, les enfants d'Israël donnèrent un héritage à Josué fils de Nun parmi eux.

50. Selon le commandement de l'Éternel ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, savoir Timnathse-rah dans la montagne d'Éphraïm et il bâtit la ville et y habita.

51. Ce sont là les héritages qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël partagèrent par sort à silo devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'as- signation et ils achevèrent ainsi de partager le pays.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur le partage du pays de Canaan.

1. Comme c'était Dieu qui avait donné ce pays aux enfants d'Israël, ce fut aussi, par son ordre ex- près qu'on en fit le partage afin que tout étant réglé par l'autorité de Dieu lui-même, chacun s'y soumit. Ce fût pour cette raison que ce partage se fit à Silo devant le tabernacle par le grand sacrificateur Éléa- zar, par Josué et par les principaux du peuple et que le sort fut jeté en la présence de Dieu.

2. Il est à remarquer que le sort échut à plusieurs tribus de la manière dont Jacob et Moïse en avaient parlé, ce qui montre que le sort fut dirigé par la pro- vidence, Genèse 49 et Deutéronome 33.

3. Dieu voulut que le pays fut ainsi partagé entre les tribus du vivant de Josué, d'Éléazar et des an- ciens du peuple afin qu'il n'y eût point de dispute sur le partage des terres et pour empêcher que dans

la suite les tribus n'empiétassent les unes sur les autres.

4. Cela contribuait aussi à la sûreté et à la défense du pays, chaque tribu étant intéressée à conserver ce qui lui appartenait.

5. Enfin, ce partage servait à maintenir la distinction des tribus et des familles, laquelle devait subsister jusqu'à la venue du Messie.

CHAPITRE XX

Josué établit par ordre de Dieu six villes de refuge qui devaient servir d'asile à ceux qui auraient tué quelqu'un sans y penser.

Et l'Éternel parla à Josué disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Établissez-vous des villes de refuge ^a dont je vous ai parlé par Moïse.

3. Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, sans y penser, s'y retire et elles vous serviront de refuge devant le garant du sang.

4. Et le meurtrier s'enfuira dans l'une de ces villes-là et s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville et il dira ses raisons aux anciens de cette ville-là qui l'écouteront et qui le recueilleront chez eux dans la ville et lui donneront un lieu afin qu'il demeure chez eux.

5. Et quand le garant du sang le poursuivra, ils ne livreront point le meurtrier entre ses mains parce qu'il aura tué son prochain sans y penser et qu'il ne le haïssait point auparavant.

6. Mais il demeurera dans cette ville-là jusqu'à ce qu'il compare devant l'assemblée en jugement et jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en ce temps-là. alors le meurtrier retournera et viendra dans sa ville et dans sa maison, dans la ville dont il se sera enfui.

7. Ils consacreront donc Kédés en Galilée dans la montagne de Nephtali et Sichem dans la montagne d'Éphraïm et Kirjath-Arbah (qui est Hébron) dans la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain de Jéricho vers le Levant ^b ils ordonnèrent de la tribu de Ruben Bétser au désert, au plat pays, et Ramoth en Galaad de la tribu de Gad et Golan en Basçan de la tribu de Manassé.

9. Ce furent là les villes assignées à tous les enfants d'Israël et à l'étranger qui était parmi eux afin que quiconque aurait tué quelqu'un par ignorance s'enfuit là et ne mourût point par la main du garant du sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

RÉFLEXIONS

Les enfants d'Israël établirent des villes de refuge dans la pays de Canaan conformément aux ordres que Dieu avait donnés sur ce sujet. Dieu voulait par là mettre en sûreté ceux à qui il arriverait de tuer

quelqu'un par accident et sans aucun mauvais dessein et empêcher que les parents de celui qui avait été tué ne vengeassent sa mort. Cependant il faut remarquer qu'avant que ceux qui avaient commis un meurtre involontaire fussent reçus dans les villes de refuge, les juges devaient prendre connaissance du fait et que lorsqu'après la mort du grand sacrificateur ils retourneraient chez eux, il fallait qu'ils parussent encore en jugement. Par où l'on voit que si les juges doivent protéger les innocents, ils ne doivent pas non plus déclarer qui que ce soit innocent que sur de bons fondements. Surtout il paraît d'ici que quand il s'agit du meurtre et de l'effusion de sang, les juges sont obligés de prendre les informations les plus exactes et d'apporter toutes les précautions possibles afin que le crime ne demeure pas impuni.

(a) v2 : Exode 21.13 ; Nombres 35.11 ; Deutéronome 19.2

(b) v8 : Deutéronome 4.43

CHAPITRE XXI

Les Lévites ayant demandé à Éléazar, à Josué et aux chefs du peuple que conformément à ce que Moïse avait ordonné on leur donnât des villes pour y habiter, on leur assigna quarante huit villes avec leurs dépendances.

Or les chefs des pères des Lévites vinrent à Éléazar le sacrificateur et à Josué fils de Nun et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël.

2. Et ils leur parlèrent à Silo au pays de Canaan disant : ^a L'Éternel a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes pour y habiter et leurs faubourgs pour nos bêtes.

3. C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévites selon le commandement de l'Éternel, savoir ces villes-ci avec leurs faubourgs.

4. Car on tira au sort pour les familles des Kéhatites et il échut par sort aux descendants d'Aaron le sacrificateur qui étaient les Lévites, treize villes de la tribu des Siméonites et de la tribu de Benjamin.

5. Et il échut par sort au reste des descendants de Kéhat dix villes des familles de la tribu d'Éphraïm et de la tribu de Dan et de la moitié de la tribu de Manassé.

6. Et les descendants de Guersçon eurent par sort treize villes des familles de la tribu d'Issacar et de la tribu d'Ascer et de la tribu de Nephtali et de la moitié de la tribu de Manassé en Basçan.

7. Et les descendants de Mérari selon leur familles eurent douze villes de la tribu de Ruben et de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.

8. Les enfants d'Israël donnèrent donc par sort aux Lévites ces villes-là avec leurs faubourgs selon que l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

9. Ils donnèrent donc de la tribu des descendants de Juda et de la tribu des descendants de Siméon ces villes qu'on nommera par leur nom.

10. Elles furent donc pour les descendants d'Aaron qui étaient des familles des Kéhathites qui étaient des descendants de Lévi (car le premier sort fut pour eux).

11. Et on leur donna Kirjath-Arbah, lequel était père de Hanok qui est Hébron dans la montagne de Juda et ses faubourgs tout autour.

12. Mais quant au territoire de la ville et à ses villages, ^b on les donna à Caleb fils de Jephunné pour sa possession.

13. On donna donc aux descendants d'Aaron le sacrificateur la ville du refuge du meurtrier, savoir Hébron avec ses faubourgs et Libna avec ses faubourgs,

14. Et Jattir avec ses faubourgs et Esçtémob avec ses faubourgs,

15. Et Holon avec ses faubourgs et Débir avec ses faubourgs,

16. Et Hajin avec ses faubourgs et Jutta avec ses faubourgs et Beth-scêmes avec ses faubourgs, neuf villes de ces deux tribus-là.

17. Et de la tribu de Benjamin, Gabaon avec ses faubourgs et Guébah avec ses faubourgs,

18. Hanathoth avec ses faubourgs et Halmon avec ses faubourgs, quatre villes.

19. Toutes les villes des descendants d'Aaron sacrificateur furent seize villes avec leurs faubourgs.

20. Et pour ce qui est des familles des descendants de Kéhath, Lévites qui étaient le reste des descendants de Kéhath, elles eurent aussi par le sort des villes de la tribu d'Éphraïm.

21. Et on leur donna la ville de refuge du meurtrier, savoir Sichem avec ses faubourgs dans la montagne d'Épraïm et Guézer avec ses faubourgs,

22. Et Kibtsajim avec ses faubourgs et Beth-oron avec ses faubourgs, quatre villes.

23. Et de la tribu de Dan, Eltéké avec ses faubourgs, Guibbethon avec ses faubourgs,

24. Ajalon avec ses faubourgs, Gathrimmon avec ses faubourgs, quatre villes.

25. Et de la moitié de la tribu de Manassé, Tahnac avec ses faubourgs, Gath-rimmon avec ses faubourgs, deux villes ;

26. Ainsi dix villes en tout avec leurs faubourgs furent pour les familles des descendants de Kéhath qui était de reste.

27. On donna aussi de la moitié de la tribu de Manassé aux descendants de Guersçon, qui étaient des familles des Lévites, la ville du refuge du meurtrier, savoir Golan en Basçan avec ses faubourgs et Behetsçtéra avec ses faubourgs : deux villes.

28. Et de Ika tribu d'Issacar, Kisçjon avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,

29. Jarmuth avec ses faubourgs, Hengannim avec ses faubourgs, quatre villes.

30. Et de la tribu d'Ascer, misceal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,

31. Helkath avec ses faubourgs et Réhob avec ses faubourgs, quatre villes.

32. Et de la tribu de Nephtali, la ville de refuge du meurtrier, savoir Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammoth-dor avec ses faubourgs et Kartan avec ses faubourgs, trois villes.

33. Toutes les villes donc des Guersçonites selon leurs familles furent treize villes et leurs faubourgs.

34. On donna aussi de la tribu de Zabulon aux familles des descendants de Mérari qui étaient des Lévites qui restaient Jokneham avec ses faubourgs, Karta avec ses faubourgs,

35. Dimna avec ses faubourgs et Nahalal avec ses faubourgs, quatre villes.

36. Et de la tribu de Ruben, Betser avec ses faubourgs et Jahasa avec ses faubourgs,

37. Kéd moth avec ses faubourgs et Méphahat avec ses faubourgs, quatre villes.

38. Et de la tribu de Gad, la ville du refuge du meurtrier, savoir Ramoth en Calaad avec ses faubourgs et Mahanajim avec ses faubourgs,

39. Hesçon avec ses faubourgs et Jahzer avec ses faubourgs qui faisaient en tout quatre villes.

40. Toutes ces villes-là furent données aux descendants de Mérari selon leurs familles qui étaient le reste des familles des Lévites et le partage qui leur échut par sort fut de douze villes.

41. Toutes les villes des Lévites qui étaient parmi la possession des enfants d'Israël furent quarante huit et leurs faubourgs.

42. Chacune de ces villes avait ses faubourgs autour d'elle et il en était ainsi de toutes ces villes-là.

43. L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères et ils le possédèrent et ils y habitèrent.

44. Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères et il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui subsistât devant eux, mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.

45. Il ^c ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël, mais tout ce qu'il avait dit arriva.

RÉFLEXIONS

Les chefs du peuple d'Israël, en assignant quarante huit villes pour l'habitation des Lévites, exécutèrent ce que Dieu avait commandé par Moïse. Les Lévites n'ayant pas leur portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, il était juste qu'ils eussent des villes où ils pussent habiter. Outre cela, Dieu voulut qu'ils fussent répandus par tout le pays afin qu'ils pussent instruire le peuple et le contenir dans l'ordre et dans l'obéissance à ses lois.

Le soin que Dieu prenait alors de ses ministres prouve que l'église chrétienne doit aussi avoir soin de ses conducteurs en sorte qu'ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie.

(a) v2 : Nombres 35.2 et suivants.

(b) v12 : Ci-dessus 14.14

(c) v45 : Sous 23.14

CHAPITRE XXII

Les Israélites des tribus de Ruben, de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournant dans leur pays après s'être aidé à conquérir le pays de Canaan bâtirent un autel proche le Jourdain, versets 1-10.

Les autres tribus l'ayant appris s'assemblèrent pour leur faire la guerre, croyant qu'ils voulaient établir un autre culte que celui que Dieu avait prescrit. Mais ayant été informés que leurs frères n'avaient point ce dessein-là, cette guerre fut incontinent apaisée, versets 11-34.

Alors Josué appela les Rubénites et les Gadites et la demi tribu de Manassé,

2. Et leur dit : Vous avez gardé tout ce ^a que Moïse serviteur de l'Éternel vous avait commandé et vous m'avez obéi en tout ce que je vous ai commandé.

3. Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoiqu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux jusqu'à ce jour, mais vous avez observé le commandement de l'Éternel votre Dieu.

4. Maintenant donc l'Éternel votre Dieu a donné du repos à vos frères selon qu'il leur en avait parlé, retournez à présent et allez-vous en dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder ^b que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au delà du Jourdain.

5. Prenez seulement garde avec soin de faire le commandement de la loi que Moïse serviteur de l'Éternel vous a prescrite qui est que vous aimiez l'Éternel votre Dieu et que vous marchiez dans toutes ses voies et que vous vous attachiez à lui et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6. Puis Josué les bénit et les renvoya et ils allèrent en leurs demeures.

7. Or Moïse avait donné à la moitié de la tribu de Manassé un héritage en Basçan et Josué donna à l'autre moitié un héritage avec leurs frères au deçà du Jourdain vers l'Occident. au reste, Josué les renvoyant en leurs demeures et les bénissant

8. Leur parla et leur dit : Vous retournerez avec de grandes richesses dans vos demeures et avec une fort grande quantité de bétail, avec de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des habits en fort grande abondance, partagez le butin de vos ennemis avec vos frères.

9. Ainsi donc les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournèrent et partirent de Scilo qui est au pays de Canaan pour s'en aller au pays de Galaad dans la terre qu'ils possédaient de laquelle on les avait mis en possession selon le commandement que l'Éternel avait donné à Moïse.

10. Or ils vinrent aux limites du Jourdain qui étaient au pays de Canaan et les descendants de Ruben et les enfants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé bâtirent là un autel joignant le Jourdain et un fort grand autel.

11. Et les enfants d'Israël apprirent qu'on disait : Voilà les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé ont bâti un autel à la vue du pays de Canaan aux limites du Jourdain du côté des enfants d'Israël.

12. Les enfants donc d'Israël entendirent cela et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo pour monter et leur faire la guerre.

13. Cependant les enfants d'Israël envoyèrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad Phinéas fils d'Éléazar le sacrificateur

14. Et avec lui dix seigneurs, savoir un seigneur de chaque maison des pères de toutes les tribus d'Israël, car il y avait dans tous les milliers d'Israël un chef de chaque maison de leurs pères.

15. Ceux-ci donc vinrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad et ils leur parlèrent disant :

16. Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Quel est le crime que vous avez commis contre le Dieu d'Israël pour vous détourner aujourd'hui de l'Éternel en vous bâtissant un autel pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel ?

17. L'iniquité de ^c Péhor dont nous ne sommes pas encore bien nettoyés jusqu'à ce jour bien qu'elle ait attiré une plaie sur l'assemblée de l'Éternel nous semble-t-elle peu de chose

18. Que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel et que vous vous révoltiez aujourd'hui contre l'Éternel afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël ?

19. Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée, passez dans la terre de la possession de l'Éternel où est le pavillon de l'Éternel et ayez votre possession parmi nous et ne vous révoltez point contre l'Éternel et ne vous séparez point d'avec nous en vous bâtissant un autel outre l'autel de l'Éternel votre Dieu.

20. ^d Hacan fils de Zara ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée ? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.

21. Mais les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs de milliers d'Israël :

22. Le fort, le Dieu, l'Éternel, le fort, le Dieu, l'Éternel le sait lui-même et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel, ne nous sauve pas aujourd'hui ô Éternel.

23. Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel et si ça été pour offrir dessus quelque holocauste ou quelque gâteau ou si ça été pour y faire des sacrifices de prospérités, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte.

24. Si au contraire nous ne l'avons pas fait parce que nous avons craint ceci, savoir que vos descen-

dants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants et leur dire : Qu'avez-vous à faire à l'Éternel le Dieu d'Israël ?

25. Car ô vous descendants de Ruben et vous descendants de Gad, l'Éternel a mis pour bornes entre nous et vous le Jourdain, vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi vos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel.

26. C'est pourquoi nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour holocauste, ni pour sacrifice,

27. Mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous et entre nos générations qui viendront après nous afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face en lui offrant nos holocaustes et nos sacrifices de prospérité et que vos descendants ne disent point à l'avenir à nos descendants : Vous n'avez point de part à l'Éternel.

28. C'est pourquoi nous avons dit : Lorsqu'ils nous tiendront ce discours ou à nos générations à l'avenir nous leur dirons : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel que nos pères ont fait, non point pour holocauste, ni pour sacrifice, mais afin qu'il soit témoin entre nous et vous.

29. Dieu nous garde de nous révolter contre l'Éternel et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel en bâtissant un autel pour holocauste, pour gâteau et pour sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu qui est devant son pavillon.

30. Et après que Phinéas le sacrificateur et les principaux de l'assemblée, savoir les chefs des milliers d'Israël qui étaient avec lui, eurent entendu les paroles que les descendants de Ruben et les descendants de Gad et les descendants de Manassé leur dirent, ils furent satisfaits.

31. Et Phinée fils d'Éléazar le sacrificateur dit aux descendants de Ruben et aux descendants de Gad et aux descendants de Manassé : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel, maintenant vous avez délivrés les enfants d'Israël de la main de l'Éternel.

32. Ainsi Phinéas fils d'Éléazar le sacrificateur et ces seigneurs-là s'en retournèrent des descendants de Ruben et d'avec les descendants de Gad du pays de Galaad au pays de Canaan vers les enfants d'Israël et leur rapportèrent le fait.

33. Et la chose plut aux enfants d'Israël et les enfants d'Israël bénirent Dieu et ne parlèrent plus de monter en bataille contre eux pour ruiner le pays où habitaient les descendants de Ruben et les descendants de Gad.

34. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad appelèrent l'autel *Hed*¹, car dirent-ils, il est témoin entre nous que l'Éternel est le vrai Dieu.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous apprend :

1. Qu'il ne faut jamais être trop prompt à condamner les actions des autres sur de simples apparences, qu'il y a des choses qui paraissent criminelles et qui dans le fond sont innocentes et qu'avant que de rompre la paix et d'en venir à des voies de rigueur il faut s'informer de la vérité et employer premièrement les voies de la douceur.

2. On peut reconnaître par cette guerre qui s'alluma entre les tribus d'Israël, que les différents qui naissent à l'occasion de la religion peuvent avoir des suites très funestes, qu'on ne doit jamais se diviser pour des sujets de peu d'importance et qu'il faut regarder comme frères tous ceux qui retiennent avec nous le vrai service de Dieu et le fondement de la foi.

Enfin il paraît de cette histoire que les Israélites des deux tribus et demi et ceux des autres tribus avaient tous alors de l'attachement pour le culte du vrai Dieu, ce qui fit aussi que la paix se rétablit facilement entre eux.

Cet exemple nous apprend qu'il ne faut jamais se détourner de la pureté de la religion et du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que quand on est de même sentiment sur ce que la religion a d'essentiel, il est aisé d'être d'accord sur tout le reste.

(a) v2 : Nombres 32.20 et suivants ; Deutéronome 3.18

(b) v4 : Nombres 32.33 ; Deutéronome 3.12 et 29.8 ; Ci-dessus 13.8

(c) v17 : Nombres 25.3

(d) v20 : Ci-dessus 7.1

(1) v34 : C'est-à-dire : témoin.

CHAPITRE XXIII

Josué étant fort âgé et près de sa fin assemble les chefs des peuples et il les exhorte avec de sévères menaces à garder la loi de Dieu, à le servir fidèlement et surtout à ne se point mêler avec les Cananéens et à fuir l'idolâtrie.

Or il arriva longtemps après que l'Éternel ayant donné du repos à Israël de tous les ennemis qui l'entournaient, Josué étant devenu vieux et avancé en âge,

2. Appela tout Israël, ses anciens et ses chefs et ses juges et ses officiers et leur dit : Je suis devenu vieux et avancé en âge

3. Vous avez vu aussi tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à toutes ces nations en votre faveur, car l'Éternel votre Dieu est celui qui a combattu pour vous.

4. Voyez, je vous ai partagé par sort en héritage selon vos tribus le pays de ces nations qui sont de reste depuis le Jourdain et de toutes les nations que j'ai exterminées jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. Et l'Éternel votre Dieu les chassera et les dépossèdera de devant vous et vous posséderez leur pays en héritage comme l'Éternel votre Dieu^a vous en a parlé.

6. Encouragez-vous donc de plus en plus pour garder et pour faire tout ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse afin que vous ne vous en détourniez ni à droite ni à gauche.

7. Prenez garde que vous ne vous mêliez avec ces nations-là qui sont de reste parmi vous, que vous ne fassiez mention du nom de leurs dieux, ^b que vous ne fassiez jurer personne par eux, que vous ne les serviez point et que vous ne vous prosterniez point devant eux.

8. Mais attachez-vous ^c à l'Éternel votre Dieu comme vous avez fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pour cela que l'Éternel a dépossédé de devant vous des nations grandes et fortes et quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.

10. Un seul d'entre vous ^d en poursuivra mille, car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous comme ^e il vous en a parlé.

11. Prenez donc garde avec soin sur vos âmes que vous aimiez l'Éternel votre Dieu,

12. Autrement si vous vous en détournez en aucune manière et que vous vous attachiez au reste de ces nations, savoir à ceux qui sont demeurés de reste avec vous et que vous vous alliez avec eux et que vous vous mêliez avec eux et qu'ils se mêlent avec vous,

13. Sachez certainement que l'Éternel votre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais ^f ils vous seront en pièges et en laqs ^{nc1} et ils seront un fléau à vos côtés et comme des épines à vos yeux, jusqu'à ce que vous périessiez de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.

14. Or voici je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre, reconnaissez donc de tout votre cœur et de toute votre âme qu'il ^g n'est pas tombé un seul mot de toutes les paroles que l'Éternel votre Dieu a dites de vous. Tout ce qu'il avait promis est arrivé, il n'en est rien tombé un seul mot.

15. Et il arrivera que comme toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu vous avait dites vous sont arrivées, ainsi l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.

16. Si vous transgressez l'alliance de l'Éternel votre Dieu qu'il vous a commandé d'observer, si vous allez servir d'autres dieux et si vous vous prosterez devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous et vous périerez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

RÉFLEXIONS

On voit dans ces exhortations que Josué adressa aux enfants d'Israël avant que de mourir son grand zèle et sa grande piété. On y remarque aussi combien il aimait ce peuple et combien il avait à cœur que la vraie religion fut conservée parmi eux après sa mort.

Ceux qui sont établis pour conduire les peuples doivent profiter d'un si bel exemple et apprendre d'ici que leur principal soin doit être d'établir la piété et la religion pendant qu'ils sont au monde et faire en sorte que ceux qui viendront après eux la maintiennent dans sa pureté.

Ces discours et ces remontrances de Josué nous apprennent encore que ce qui fait la sûreté et le bonheur des peuples, c'est l'attachement au service de Dieu et à ses lois et qu'au contraire la désobéissance et l'impiété est ce qui éloigne la bénédiction de Dieu et qui attire ses jugements.

(a) v5 : Nombres 33.58 ; Deutéronome 6.19 ; Ci-dessus 13.6

(b) v7 : Exode 23.13 et suivants ; Jérémie 5.7 ; Sophonie 5

(c) v8 : Deutéronome 11.22

(d) v10 : Lévitique 26.8

(e) v10 : Exode 14.14 et 23.27

(f) v13 : Exode 23.33 et 34.12 ; Nombres 33.55 et suivants ; Deutéronome 7.16

(g) v14 : Ci-dessus 21.45

(nc1) v13 : Aucun dictionnaire n'a permis de trouver la signification de ce mot. La version Segond et la Bible Thomson traduisent par ... *mais elles seront pour vous un filet et un piège, un fouet pour vos flancs* ...

CHAPITRE XXIV

Josué assemble encore une fois le peuple d'Israël avant que de mourir et il leur représente ce qui était arrivé à leurs pères et à eux-mêmes depuis le temps que Dieu avait appelé Abraham jusqu'à leur entrée dans la pays de Canaan, versets 1-13.

Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux et il les engage par des protestations grâves et solennelles et par des promesses réitérées à ne jamais abandonner le service de Dieu, versets 14-25.

Il fait dresser un monument de ce renouvellement d'alliance, après quoi il meurt aussi bien que le souverain sacrificateur Éléazar fils d'Aaron, versets 26-33.

Josué assembla aussi toutes les tribus d'Israël à Sichem et il appela les anciens d'Israël et ses chefs et ses juges et ses officiers qui se présentèrent devant Dieu.

2. Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : ^a Vos pères ont habités autrefois au delà du fleuve, savoir Taré père d'Abraham et père de Nacor et ils ont servi d'autres dieux.

3. ^b Mais j'ai pris votre père Abraham de delà du fleuve et je l'ai fait aller par tout le pays de Canaan et j'ai multiplié sa postérité ^c et je lui ai donné Isaac. 4. Et ^d j'ai donné à Isaac Jacob et Ésaü ^e et j'ai donné à Ésaü le mont de Séhir pourw le posséder, ^f mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.

5. ^g Puis j'envoyai Moïse et aaron et je frappai l'Égypte ^h par plusieurs signes que je fis au milieu d'elle puis je vous en fis sortir.

6. Je fis donc sortir vos pères hors d'Égypte ⁱ et vous vîntes aux quartiers qui sont vers la mer et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des charriots et des gens de cheval jusqu'à la Mer Rouge.

7. Alors ils crièrent à l'Éternel et il mit une obscurité entre vous et les Égyptiens et puis il fit revenir sur eux la mer qui les couvrit et vos yeux virent ce que je fis contre les Égyptiens. Ensuite vous demeurâtes longtemps au désert.

8. ^j Après cela, je vous amenai au pays des Amorrhéens qui habitaient au delà du Jourdain et ils combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains et vous prîtes possession de leur pays et je les exterminai de devant vous.

9. ^k Balak aussi fils de Tsippor, roi de Moab s'éleva et fit la guerre à Israël et envoya appeler Balaam fils de Béhor pour vous maudire.

10. Mais je ne voulus point écouter Balaam, il vous bénit et je vous délivrai de la main de Balak.

11. Et ^l vous passâtes le Jourdain et vous vîntes près de Jéricho et les seigneurs ^m de Jéricho et les Amorrhéens, les Phérésiens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasçiens, les Héviens et les Jébusiens combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains.

12. Et ⁿ j'envoyai devant vous des frelons qui les chassèrent de devant vous comme les deux rois de ces amorrhéens et ce ne ^o fut pas par ton épée, ni par ton arc.

13. Et je vous ai donné la terre que vous n'aviez point labourée et les villes que vous n'aviez point bâties et vous y habitez et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés.

14. Maintenant donc craignez l'Éternel et servez-le en intégrité et en vérité et quittez les dieux que vos pères ont servi au delà du fleuve et en Égypte et servez l'Éternel.

15. Que s'il ne vous plaît pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères qui étaient au delà du fleuve ont servi ou les dieux des Amorrhéens au pays desquels vous habitez, mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.

16. Alors le peuple répondit et dit : Dieu nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux.

17. Car l'Éternel notre Dieu est celui qui nous a fait monter et nous et nos pères du pays d'Égypte de la maison de servitude et qui a fait devant nos yeux ces grands signes et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.

18. Et l'Éternel a chassé de devant nous tous les peuples et les Amorrhéens qui habitaient en ce pays, nous servirons donc aussi l'Éternel, car il est notre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu fort et jaloux, il ne pardonnera point votre révolte, ni vos péchés.

20. Quand vous aurez abandonné l'Éternel et que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se tournera contre vous et il vous fera du mal et il vous consumera après vous avoir fait du bien.

21. Alors le peuple dit à Josué : Non, mais nous servirons l'Éternel

22. Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous avez choisi vous-mêmes l'Éternel pour le servir. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins.

23. Maintenant donc dit Josué, ôtez les dieux étrangers qui sont parmi vous et tournez votre cœur vers l'Éternel le Dieu d'Israël.

24. Alors le peuple répondit à Josué : Nous servirons l'Éternel notre Dieu et nous obéirons à sa voix.

25. Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple et il lui proposa des statuts et des ordonnances à Sichem.

26. Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre et l'éleva là sous le chêne qui était au sanctuaire de l'Éternel.

27. Et Josué dit à tout le peuple : Voici cette pierre nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel nous a dites et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre Dieu.

28. ^p Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

29. Or il arriva après cela que Josué fils de Nun, serviteur de l'Éternel mourut âgé de cent et dix ans.

30. Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage à Timnath-sérah qui est dans la montagne d'Éphraïm du côté du Septentrion de la montagne de Gahas.

31. Et Israël servit l'Éternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient connu toutes les œuvres que l'Éternel avait faites pour Israël.

32. On ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte dans un endroit du champ que Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Hémor père de Sichem et les descendants de Joseph les eurent en héritage.

33. Et Éléazar fils d'Aaron mourut et on l'ensevelit au côté de Phinéas son fils qui lui avait été donné sur la montagne d'Éphraïm.

RÉFLEXIONS

Comme Josué remit en mémoire aux Israélites tout ce que Dieu avait fait en leur faveur depuis le temps d'Abraham et des patriarches jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, les chrétiens doivent se représenter continuellement tous les grands bienfaits de Dieu afin d'être animés par là à le servir fidèlement.

2. Ces protestations graves et solennelles que Josué fit aux enfants d'Israël avant sa mort en leur demandant à diverses fois s'ils voulaient servir Dieu sincèrement et de tout leur cœur nous obligent à faire ces considérations :

- que le service que Dieu demande de nous est juste et nécessaire, mais aussi libre et volontaire et que, comme Josué le disait, c'est à nous à choisir le Seigneur pour notre Dieu ;

- que Dieu fait avertir les hommes et qu'il leur met devant les yeux sa volonté et ce qu'ils doivent faire pour être heureux ;

- que c'est un Dieu saint et jaloux qui ne laisse pas la révolte et la désobéissance impunie et qu'ainsi nous devons bien penser à quoi nous nous engageons lorsque nous promettons de lui être fidèles.

Les réponses et les promesses réitérées que les Israélites firent en déclarant par plusieurs fois qu'ils n'abandonneraient jamais le Seigneur et que Dieu serait témoin contre eux s'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui promettaient doivent nous faire souvenir que nous nous sommes aussi engagés par des promesses solennelles et réitérées et sous peine d'être rejetés et abandonnés de Dieu à le servir fidèlement.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur ce livre est que Josué mourut ayant atteint un grand âge et qu'il eut la joie d'avoir introduit les enfants d'Israël dans le pays de Canaan et de les laisser dans l'intention de s'attacher inviolablement à Dieu et à son service. Les Israélites servirent Dieu en effet pendant la vie

de Josué, d'Éléazar et de ceux qui avaient vu les œuvres merveilleuses que Dieu avaient faites en faveur de ce peuple, mais après la mort de Josué ils se corrompirent.

Cela montre que la vie des gens de bien et des vrais serviteurs de Dieu est d'une extrême importance et que l'on fait toujours une grande perte lorsque Dieu les retire du monde.

- (a) v2 : Genèse 11.26
- (b) v3 : Genèse 11.31 et 12.1 et suivants
- (c) v3 : Genèse 21.2
- (d) v4 : Genèse 25.24 et suivants
- (e) v4 : Genèse 36.8 et suivants
- (f) v4 : Genèse 46.1 et suivants
- (g) v5 : Exode 3.10 et suivants
- (h) v5 : Exode 12.37
- (i) v6 : Exode 14.2 et suivants
- (j) v8 : Nombres 21.21 et suivants ; Deutéronome 2.32 et suivants
- (k) v9 : Nombres 22.2 et suivants
- (l) v11 : Ci-dessus 3.14
- (m) v11 : Ci-dessus 6.1, 10.1 et 11.1
- (n) v12 : Exode 23.28 ; Deutéronome 7.20
- (o) v12 : Psaume 44.4
- (p) v28 : Juges 2.6
- (q) v29 : Juges 2.8
- (r) v32 : Genèse 33.19

Le livre des PSAUMES

Argument

Le livre des Psaumes est un recueil de plusieurs cantiques sacrés dont la plupart ont été composés par le roi David. Il y a dans ce livre des Psaumes d'adoration et de louange où la grandeur, la puissance, la bonté et les autres perfections de Dieu sont célébrées. Il y a des cantiques d'actions de grâces qui étaient destinés à remercier Dieu des faveurs qu'il avait accordées soit au peuple d'Israël en général, soit à certaines personnes en particulier. On trouve encore dans ce livre des Psaumes de prière dans lesquels David ou les autres prophètes qui en sont les auteurs implorant la grâce de Dieu et lui demandent le pardon des péchés ou la délivrance dans les dangers et dans les afflictions. Il y a des Psaumes historiques qui avaient été composés pour conserver la mémoire de ce qui était arrivé de plus considérable au peuple juif. Enfin, il y a des Psaumes prophétiques où l'on voit diverses prédictions qui regardent Jésus-Christ notre Seigneur et les temps de l'Évangile. Ainsi, l'on peut retirer un très grand fruit de la lecture et de la méditation de ce livre et à cause de cela il doit être d'un usage ordinaire et général parmi les chrétiens.

PSAUME I

David représente dans ce Psaume, la félicité des gens de bien et le malheur des impies.

1. Heureux l'homme ^a qui ne marche point suivant le conseil des méchants et qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs et qui ne s'assied point au banc des moqueurs.

2. Mais qui prend son plaisir dans la loi de l'Éternel, tellement qu'il ^b médite jour et nuit dans sa loi.

3. Car il sera comme un ^c arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes qui rend son fruit dans sa saison et dont le feuillage ne flétrit point et ainsi tout ce qu'il entreprendra prospérera.

4. Il n'en sera pas ainsi des méchants ; ^d mais ils seront comme la balle que le vent chasse loin.

5. C'est pourquoi les méchants ne subsisteront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.

6. Car l'Éternel connaît la voie des justes, mais la voie des méchants périra.

RÉFLEXIONS

Ce premier Psaume nous donne trois instructions.

1. Que la marque des gens de bien est de fuir le commerce des impies et des profanes, de s'éloigner de leurs maximes et de leurs dérèglements et de prendre plaisir dans la méditation et dans l'observation de la loi de Dieu.

2. Que les justes sont parfaitement heureux, que Dieu les connaît, qu'il les bénit et qu'il les fait prospérer.

3. Que les méchants n'échapperont pas à sa vengeance et qu'ils tomberont tôt ou tard dans la dernière misère.

(a) v1 : Proverbes 1.10-15 ; 4.14-15

(b) v2 : Deutéronome 17.19 ; Josué 1.8

(c) v3 : Jérémie 17.8

(d) v4 : Job 21.18 ; Sous 35.5 ; Esaïe 29.5 ; Osée 13.3

PSAUME II

David témoigne dans ce Psaume qu'il était persuadé que les desseins des rois et des peuples qui s'opposaient à lui seraient inutiles et que nonobstant leurs efforts, Dieu, qui l'avait oint pour roi, affermirait son règne, versets 1-9.

Il les exhorte à se soumettre à la volonté de Dieu et à le servir de peur d'encourir sa vengeance, versets 10-12.

Ce Psaume est prophétique et il se rapporte au règne de notre Seigneur Jésus-Christ.

1. ^a Pourquoi les nations s'assemblent-elles et les peuples projettent-ils des choses vaines ?

2. Pourquoi les rois de la terre se trouvent-ils ensemble et les princes consultent-ils contre l'Éternel et contre son oint ?

3. Rompons, disent-ils, leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes.

4. Celui qui habite dans les cieux s'en rira, le Seigneur se moquera d'eux.

5. Il leur parlera dans sa colère et il les épouvantera dans l'ardeur de son courroux.

6. J'ai sacré, dira-t-il, mon roi sur Sion, la montagne de ma Sainteté.

7. Je rapporterai l'ordonnance de l'Éternel ; il m'a dit : ^b C'est toi qui es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

8. Demande-moi et ^c je te donnerai pour héritage les nations et pour ta possession les bouts de la terre.

9. ^d Tu les briseras avec un sceptre de fer et tu les mettras en pièces comme un vaisseau de potier.

10. Maintenant donc, ô rois, ayez de l'intelligence, juges de la terre, recevez l'instruction.

11. Servez l'Éternel avec crainte et réjouissez-vous avec tremblement.

12. Baisez le fils de peur qu'il ne se courrouce et que vous ne périssiez dans cette voie quand sa colère s'embrasera tant soit peu. ^e Ô qu'heureux sont ceux qui se retirent vers lui !

RÉFLEXIONS

La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume nous montre en général que tout ce que les hommes font contre les desseins de Dieu est inutile, que ce qu'il a résolu s'exécute toujours et que rien ne peut nuire à ceux qui ont part à son amour et à ses promesses.

Mais l'application que les apôtres font à notre Seigneur de ces paroles :

Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui,

nous obligent surtout à considérer que le règne de Jésus-Christ, le fils de Dieu, s'est établi dans le monde malgré l'opposition des rois et des grands de la terre et qu'il subsistera à jamais.

Puisque ce règne est établi parmi nous et que nous avons le bonheur d'en être les sujets, nous devons nous soumettre à ce roi glorieux, le servir avec humilité et avec joie, craindre d'attirer sur nous sa colère et mettre toute notre confiance en sa protection et en sa faveur.

(a) v1 : Actes 4.25

(b) v7 : Actes 13.33 ; Hébreux 1.5 et 5.5

(c) v8 : Sous 22.28 et 27.8

(d) v9 : Apocalypse 2.27 et 9.15

(e) v12 : Sous 34.9 ; Proverbes 16.20 ; Esaïe 30.18 ; Jérémie 17.7 ; Romains 9.33 et 10.11 ; I Pierre 2.6

PSAUME III

C'est ici une prière que le roi David fit lorsqu'il était persécuté par Absalon, son fils et où il se plaint du nombre de ses ennemis, versets 1-3.

Il implore le secours de Dieu et il marque une parfaite confiance en sa protection, versets 4-9.

1. Psaume de David sur sa fuite devant Absalon son fils.

2. Éternel, combien ceux qui me persécutent sont-ils multipliés ! Que ceux qui s'élèvent contre moi sont en grand nombre ?

3. Plusieurs disent de mon âme, il n'y a aucune délivrance pour lui auprès de Dieu. Sélah ¹.

4. Mais toi, Éternel, tu es mon bouclier autour de moi ; tu es ma gloire et celui qui me fait lever la tête.

5. J'ai crié de ma voix à l'Éternel et il m'a répondu de la montagne de Sa Sainteté. Sélah.

6. Je me suis couché et je me suis endormi, je me suis réveillé, car l'Éternel me soutient.

7. ^a Je ne craindrai point les milliers des peuples qui se sont rangés contre moi tout autour.

8. Lève-toi Éternel mon Dieu, délivre-moi. Certainement tu as frappé à la joue tous mes ennemis ; tu as rompu les dents des méchants.

9. ^b La délivrance vient de l'Éternel ; ta bénédiction est sur ton peuple : Sélah.

RÉFLEXIONS

L'assurance que David fit paraître lorsqu'il était poursuivi par Absalon nous apprend qu'un homme

qui craint Dieu peut être réduit à de grandes extrémités, mais qu'il est rempli de confiance et tranquille, en quelque état qu'il se trouve, qu'il ne craint pas les hommes ayant Dieu pour lui, qu'il se lève et se couche avec assurance et qu'il se repose toujours sur le secours de Dieu même au milieu des plus grands dangers.

(a) v7 : Sous 27.3

(b) v9 : Esaïe 43.11 ; Jérémie 3.23 ; Osée 13.4

(1) v3 : On ne sait pas certainement l'usage et la signification de ce terme. Plusieurs croient qu'il exprime un sentiment de dévotion et l'élévation du cœur. D'autres veulent qu'il marque l'élévation de la voix.

PSAUME IV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis, versets 1-2.

Il les exhorte à quitter leurs desseins et à se soumettre à la volonté de Dieu, versets 3-6.

Il déclare qu'il se confiait en Dieu seul et que l'assurance qu'il avait en sa faveur le rendait plus heureux que les mondains ne le sont dans leur plus grande prospérité, versets 7-9.

1. Psaume de David donné au maître chanteur, pour le chanter sur le néguinoth ¹.

2. Ô Dieu de ma justice, puisque je crie, répond moi ; quand j'étais pressé, tu m'as mis au large ; aie pitié de moi et exauce ma requête.

3. Fils des hommes, jusqu'à quand ma gloire sera-t-elle diffamée ; jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? Sélah.

4. Sachez que l'Éternel s'est choisi un homme qu'il aime. L'Éternel m'exaucera quand je crierai vers lui.

5. ^a Soyez saisis de crainte et ne péchez plus ; pensez en vous-même sur votre lit et demeurez au repos. Sélah.

6. Sacrifiez des sacrifices de justice et confiez-vous-en l'Éternel.

7. Plusieurs disent : Qui nous fera jouir des biens ? Fais lever sur nous la lumière de ta face, Éternel.

8. Tu as mis plus de joie dans mon cœur qu'ils n'en ont lorsque leur froment et leur meilleur vin ont été abondants.

9. Je me coucherai et je dormirai aussi en paix, car c'est toi seul qui es l'Éternel ; tu me feras habiter en assurance.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne :

1. que les justes ont toujours leurs recours à Dieu dans leurs besoins ;

2. que les entreprises que l'on forme contre ceux que Dieu favorise sont vaines et sans effet ;

3. que les gens du monde ne recherchent que les avantages de la terre, mais que les justes n'aspirent qu'à la faveur de Dieu ; que cette faveur est ce qui fait leur bonheur et leur sûreté et qu'elle met plus de

joie dans leur cœur, lors même qu'ils sont le plus affligés, que les mondains les plus heureux n'en ont au milieu de l'abondance et de la plus grande prospérité.

(a) v5 : Éphésiens 4.26

(1) v1 : Sur des instruments à cordes.

PSAUME V

1. Le roi David étant affligé et persécuté prie le Seigneur de le secourir. Il s'assure que Dieu, qui hait les hommes cruels et les trompeurs, confondrait ceux qui le poursuivaient avec tant de cruauté et d'injustice et qu'il lui ferait la grâce l'aller l'adorer dans son tabernacle, versets 1-8.

2. Il le prie de le conduire et de le garantir des pièges et de la malice des méchants afin que lui et tous les justes aient sujet de le louer et de se confier toujours en sa protection, versets 9-13.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur néhiloth ¹.

2. Éternel, prête l'oreille à mes paroles, écoute ma méditation.

3. Mon Roi et mon Dieu, sois attentif à la voix de mon cri, car je t'adresse ma requête.

4. Éternel, dès le matin tu entendras ma voix, dès le matin je me préparerai, je regarderai vers toi.

5. Car tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté, le méchant n'habitera point avec toi.

6. ^a Les orgueilleux ne subsisteront point devant toi, tu as toujours haï tous les ouvriers d'iniquité.

7. Tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge ; l'Éternel a en abomination l'homme de sang et le trompeur.

8. Mais moi, dans l'abondance de ta faveur, j'entrerai dans ta maison, je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté avec le respect qui t'est dû.

9. Éternel, conduis-moi par ta justice à cause de mes ennemis, dresse ton chemin devant moi.

10. Car il n'y a rien de droit dans leur bouche, leur intérieur n'est que malice, ^b leur gosier est un sépulcre ouvert, ils flattent de leur langue.

11. Ô Dieu, fais-leur leur procès, qu'ils échouent dans leurs desseins, chasse-les à cause du grand nombre de leurs crimes, car ils se sont rebellés contre toi.

12. Mais que ceux qui se retirent vers toi se réjouissent, qu'ils soient toujours comblés de joie et sois leur protecteur et que ceux qui aiment ton nom se glorifient en toi.

13. Car, ô Éternel, tu béniras le juste et tu l'environneras de ta bienveillance comme d'un bouclier.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ces quatre choses dans ce Psaume.

1. L'ardeur et la confiance avec laquelle les fidèles invoquent le Seigneur dans leurs besoins.

2. Le zèle qu'ils ont pour son service et les sentiments de respect et de joie avec lesquels ils l'adorent dans les lieux où il est invoqué publiquement.

3. L'aversion que Dieu a pour le crime et en particulier pour l'orgueil, pour la tromperie et la punition qu'il réserve aux superbes et aux injustes.

4. Et enfin, la protection dont il favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

(a) v6 : Romains 3.15

(b) v10 : Sous 34.17 et 94.20

(1) v1 : Avec des flûtes.

PSAUME VI

Ceci est un Psaume de prière : David étant dans une grande affliction représente la violence de ses maux et prie Dieu de ne pas le punir en sa colère, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer, versets 1-8.

Il fait cette prière avec une ferme assurance que Dieu l'exaucerait et que ses ennemis seraient confondus, versets 9-11.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter en néguinoth sur sceminoth ¹.

2. Éternel ne me reprend point dans ta colère et ne me châtie point dans l'ardeur de ton courroux.

3. Éternel aie pitié de moi, car je suis sans aucune force ; guéris-moi Éternel, car mes os sont étonnés.

4. Même mon âme est fort troublée ; et toi, jusqu'à quand ?

5. Éternel retourne-toi, tire mon âme de peine ; délivre-moi pour l'amour de ta miséricorde.

6. Car on ne se souvient pas de toi dans la mort. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre ?

7. Je me suis lassé dans mon gémissement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon lit de mes larmes.

8. Mon œil est fondu de tristesse ; il vieillit à cause de tout ceux qui me pressent.

9. ^a Retirez-vous loin de moi, vous tous ouvriers d'iniquité, car l'Éternel a entendu la voix de mes larmes.

10. L'Éternel a ouï ma supplication, l'Éternel a reçu ma requête.

11. Tous mes ennemis sont remplis de honte et effrayés, ils se retireront, ils seront saisis de honte subitement.

RÉFLEXIONS

1. Les premières paroles de ce Psaume : *Seigneur, ne me reprend pas dans ta colère et ne me châtie pas dans ta fureur,*

expriment l'humilité avec laquelle ceux qui sentent vivement leurs fautes et le besoin qu'ils ont du secours de Dieu, implorent sa miséricorde. C'est là une prière que nous devons faire non seulement

pour être délivré des maux qui nous pressent et des afflictions de cette vie, mais principalement dans la vue d'obtenir le pardon de nos péchés et la délivrance des peines de la vie à venir.

2. Les marques de confiance que David donne dans ce même Psaume où il paraît si repentant et si humilié nous font voir que quand on a recours à Dieu avec humilité et avec foi, on peut être assuré qu'il exaucera nos prières et qu'il nous accordera le secours qui nous est nécessaire dans quelque danger que nous puissions nous rencontrer.

(a) v9 : Matthieu 7.23 ; Luc 13.27

(1) v1 : Sur instrument à huit cordes.

PSAUME VII

David prie le Seigneur de le garantir de ses ennemis et il le prend à témoin de son innocence, versets 1-10.

Il est persuadé que Dieu l'exaucera, que si ses ennemis ne quittent pas leurs desseins, tout ce qu'ils entreprenaient contre lui tournera à leur propre ruine, versets 11-18.

1. Sciggajon ¹ de David qu'il chanta à l'Éternel touchant l'affaire de Cus Benjamite ².

2. Éternel mon Dieu, je me suis retiré vers toi, sauve-moi de tous ceux qui me poursuivent et m'en délivre.

3. De peur qu'il me déchire comme un lion, me mettant en pièces sans qu'il y ait personne qui m'en retire.

4. Éternel, si j'ai commis ce qu'on m'impute, s'il y a de l'iniquité dans mes mains,

5. Si j'ai rendu le mal à celui qui avait la paix avec moi et si je n'ai pas garanti celui qui m'opprimait à tort,

6. Que l'ennemi me poursuive et qu'il m'atteigne, qu'il foule aux pieds ma vie sur la terre et mette ma gloire dans la poussière. Sélah.

7. Lève-toi Éternel, dans ta colère élève-toi contre les fureurs de mes ennemis, réveille-toi en ma faveur, tu as ordonné la justice.

8. Que l'assemblée des peuples t'entourne et mets-toi au-dessus d'elle dans un lieu éminent.

9. Que l'Éternel juge les peuples, juge-moi Éternel selon ta justice et selon mon intégrité telle qu'elle est en moi.

10. Que la malice des méchants prenne fin et affermi l'homme juste, toi, dis-je, ^a qui sonde les cœurs et les reins, ô Dieu juste !

11. Mon bouclier est en Dieu qui délivre ceux qui ont le cœur droit.

12. Dieu est un juste juge et le Dieu fort s'irrite tous les jours contre le méchant.

13. S'il ne se convertit pas, Dieu aiguïsera son épée, il a tendu son arc et il le tiendra prêt.

14. Et il prépare des armes mortelles, il tirera contre lui des flèches ardentes.

15. ^b Voici, il est en travail pour enfanter la vanité. Car il a conçu l'outrage, mais il enfantera ce qui le trompera.

16. ^c Il a creusé une citerne et l'a rendue profonde, mais il est tombé dans la fosse qu'il a faite.

17. Son travail retournera sur sa tête et sa violence lui descendra sur le sommet.

18. Je célébrerai l'Éternel à cause de sa justice et je psalmodierai au nom du Dieu très haut.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend à recourir à Dieu dans nos maux, comme David le faisait lorsque ses ennemis le poursuivaient. Mais il nous apprend aussi que si nous voulons que Dieu nous exauce, il ne faut pas qu'il y ait de l'iniquité en nous, que Dieu sonde les cœurs et les reins et qu'il ne favorise que ceux qui marchent dans l'intégrité et qui ont le cœur droit.

Pour ce qui est des méchants, David déclare dans ce Psaume que leur malice prendra fin, que Dieu les laisse faire et qu'il les supporte pendant quelque temps, mais que s'ils continuent dans leur malice, il leur prépare les peines qu'ils méritent et qu'il fera retomber sur eux le mal qu'ils voulaient faire aux autres.

C'est en quoi nous avons de grands motifs à adorer la justice de Dieu, à profiter de son support et à éviter tout ce qui pourrait nous exposer à sa vengeance.

(a) v10 : I Chroniques 28.9 ; Jérémie 11.20, 17.10 et 20.12 ; Apocalypse 2.23

(b) v15 : Job 4.8, 35 ; Ésaïe 59.4

(c) v16 : Job 4.8 ; sous 9.16 et 10.2 ; Proverbes 5.22

(1) v1 : Cantique ou ode.

(2) v1 : On ne sait pas qui était ce Cus et tout ce qu'on a dit là-dessus ne sont que des conjectures incertaines. Il s'agit d'une personne ou d'un événement que l'on connaissait du temps de David, mais dont la mémoire n'a pas été conservée.

PSAUME VIII

David célèbre la majesté et la puissance de Dieu dont on voit des marques éclatantes dans les œuvres de la création, versets 1-4,

et il le loue particulièrement de ce qu'il a créé l'homme à son image et lui a donné la domination sur les autres créatures, versets 5-10.

1. Psaume de David, donné au maître chanteur, pour le chanter sur Guittith ¹.

2. Éternel notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre, tu as établi ta majesté au-dessus des cieux !

3. ^a Tu tires le fondement ² de ta puissance de la bouche des petits enfants et de ceux qui têtent à cause de tes adversaires afin de confondre l'ennemi et celui qui veut se venger ³.

4. Quand je regarde tes cieux, l'ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as agencées.

5. Je dis ^b, Qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites ?

6. Car tu l'as fait un peu moindre que les anges et tu l'as couronné de gloire et d'honneur.

7. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains, ^c tu lui as mis toutes choses sous les pieds ;

8. Toutes les brebis et tous les bœufs et même les bêtes des champs ;

9. Les oiseaux des cieus et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers de la mer.

10. Éternel notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre !

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui doit nous rendre attentifs aux marques de l'infinie puissance de Dieu que nous voyons dans les cieus, dans les astres et dans tant de merveilles que la terre et les eaux renferment. L'usage que nous devons faire de cette méditation est d'adorer la majesté du Seigneur et de dire, dans la considération de sa grandeur et de notre néant :

Seigneur, qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites !

Et puisque Dieu nous a créés à son image en nous donnant une raison capable de le connaître et de la louer et qu'il nous a soumis les autres créatures, il faut se servir de ces avantages avec reconnaissance et à sa gloire et louer continuellement notre créateur et notre bienfaiteur en disant avec David :

Ô Seigneur notre Dieu, que ton nom est magnifique par toute la terre !

(a) v3 : Matthieu 21.16

(b) v5 : Job 7.17 ; Sous 144.3 ; Hébreux 2.6

(c) v7 : I Corinthiens 15.27

(1) v1 : On croit que s'était le nom d'un instrument ou d'un air sur lequel on chantait ce Psaume.

(2) v3 : Ou la preuve.

(3) v3 : L'homme violent, l'impie, celui qui te fait la guerre.

PSAUME IX

C'est ici un Psaume d'action de grâce pour les victoires que David avait remportées sur ses ennemis, versets 1-11.

Il y exhorte les justes avec un grand zèle, à louer avec lui la puissance, la sagesse et la justice du Seigneur qui délivrent ceux qui se confient en lui et qui confond la malice et les ruses des méchants, et il le prie de protéger les bons contre la violence de ceux qui les haïssent, versets 12-21.

1. Psaume de David donné au maître chantré, pour le chanter sur muth-laben ¹.

2. Je célébrerai l'Éternel de tout mon cœur, je raconterai toutes tes merveilles.

3. Je me réjouirai en toi et je serai transporté de joie, je psalmodierai ton nom, ô Souverain.

4. Parce que mes ennemis ont tourné le dos, ils sont tombés et ils ont péri de devant ta face.

5. Car tu m'as fait droit et justice, tu t'es assis sur le trône, toi juste juge.

6. Tu as réprimé les nations, tu as fait périr le méchant, tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.

7. Ô ennemi, as-tu achevé de désoler ? As-tu aussi détruit les villes pour jamais ? Leur mémoire est-elle périée avec elles ?

8. L'Éternel sera assis éternellement, il a préparé son trône pour juger.

9. Et ^a il jugera le monde avec justice et il fera droit aux peuples avec équité.

10. Et ^b l'Éternel sera une haute retraite à celui qui sera foulé, une haute retraite au temps qu'il sera dans la détresse.

11. Et ceux qui connaissent ton nom s'assureront sur toi : Car Éternel, tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.

12. Psalmodiez à l'Éternel qui habite en Sion, annoncez ses exploits parmi les peuples.

13. Car il enquête des meurtrés et il s'en souvient, il n'oublie point le cri des affligés.

14. Éternel, aie pitié de moi, regarde mon affliction qui m'est causée par ceux qui me haïssent, toi qui m'enlèves hors des portes de la mort.

15. Afin que je raconte toutes tes louanges aux portes de la fille de Sion ² ; je me réjouirai de la délivrance que tu m'auras donnée.

16. ^c Les nations ont été enfoncées dans la fosse qu'elles avaient faite, leur pied a été pris au filet qu'elles avaient caché.

17. L'Éternel s'est fait connaître, il a exercé le jugement, le méchant est enlacé dans l'ouvrage de ses mains. Higgajon, sélah ³.

18. Les méchants retourneront au sépulcre, savoir toutes les nations qui oublient Dieu.

19. Car le pauvre ne sera point oublié pour toujours et l'attente des affligés ne périra point à perpétuité.

20. Lève-toi, Éternel, et que l'homme mortel ne se fortifie pas, que les nations soient jugées devant ta face.

21. Éternel, jette-les dans la frayeur, que les nations sachent qu'elles ne sont que des hommes mortels. Sélah.

RÉFLEXIONS

Ce cantique où David fait éclater si vivement sa pitié, sa joie et sa reconnaissance au sujet des victoires qu'il avait remportées par l'assistance de Dieu doit nous inciter à louer aussi Dieu de tout notre cœur pour ses bienfaits et pour les délivrances qu'il nous accorde. Non content de le louer nous-mêmes, nous devons, à l'exemple de David, publier partout ses bontés et engager par là les autres hommes à le bénir avec nous et à le craindre.

Nous apprenons de plus dans ce Psaume que Dieu est et sera toujours le Roi et le Juge du monde, qu'il rendra aux méchants selon leurs œuvres, qu'il fait la recherche des crimes, que tous ceux qui l'offensent périront et qu'il ne permettra pas que les impies prévalent toujours.

Enfin, David nous assure que ceux qui craignent le Seigneur peuvent se confier en lui, qu'il n'oublie pas le cri des humbles affligés, qu'il n'abandonne point ceux qui le cherchent et que l'attente du juste ne sera jamais vaine.

Ce sont là des vérités que nous devons bien retenir et qui sont très propres à nous remplir de confiance en Dieu et à nous détourner fortement du péché.

(a) v9 : Sous 96.13 et 98.9
(b) v10 : Sous 37.39 ; 46.1 et 91.2
(c) v16 : Sous 7.16

(1) v1 : On ne saurait s'assurer de la signification de ce mot.
(2) v15 : C'est-à-dire : de la ville de Sion, à Jérusalem.
(3) v17 : Voyez la note sur Psaume 3.

PSAUME X

Le prophète décrit ici la violence, la cruauté et les artifices dont les méchants se servent contre les innocents, versets 1-11.

Il prie Dieu d'être le protecteur des justes et il espère que sa prière sera exaucée, versets 12-18.

1. Pourquoi, Éternel, te tiens-tu loin et te caches-tu dans le temps que nous sommes en détresse ?

2. Le méchant par son orgueil poursuit l'affligé ;^a ils seront pris par les machinations qu'ils ont préméditées.

3. Car le méchant se glorifie dans les désirs de son âme et il estime heureux l'avare et il irrite l'Éternel.

4. Le méchant plein d'audace ne s'informe de rien ;^b toutes ses pensées sont qu'il n'y a point de Dieu.

5. Ses voies prospèrent en tout temps ; tes jugements sont éloignés de devant lui ; il souffle contre ses ennemis.

6. Il dit en son cœur : Je ne serai jamais ébranlé ; il ne m'arrivera jamais de mal.

7. ^c Sa bouche est pleine de malédictions et de tromperies et de fraudes ; il n'y a sous sa langue que tourment et qu'outrage.

8. Il se tient aux embûches des villages, il tue l'innocent dans les lieux cachés, ses yeux épient les affligés.

9. Il se tient aux embûches dans un lieu caché, comme un lion dans son fort, il se tient aux embûches pour surprendre le faible, il surprend le faible l'attirant dans son filet.

10. Il se tapit et se baisse et puis les misérables tombent en sa puissance.

11. ^d Il dit en son cœur : Le Dieu fort l'a oublié, il a caché sa face et il ne le verra jamais.

12. Éternel lève-toi, ô Dieu fort, élève ta main et n'oublie point les affligés.

13. Pourquoi le méchant brave-t-il Dieu ? Il a dit en son cœur que tu n'en feras point d'enquête.

14. Tu l'as vu, car tu regardes quand on outrage ou qu'on afflige quelqu'un, pour le prendre en ta protection ; c'est à toi que se remettent les désolés.

15. Romps le bras du méchant et pour ce qui est de l'inique, fais l'enquête de sa méchanceté et tu ne le trouveras plus.

16. ^e L'Éternel est roi à toujours et à perpétuité, les nations ont péri de dessus la terre.

17. Éternel, tu exauces le souhait des débonnaires, affermi leur cœur, que ton oreille les écoute attentivement.

18. Pour faire droit à l'orphelin et à celui qui est foulé, afin que l'homme mortel qui est de terre ne continue plus de donner l'effroi.

RÉFLEXIONS

Les plaintes que les fidèles font dans ce Psaume nous montrent qu'il ne faut pas être surpris si les justes sont quelquefois dans l'oppression et si les méchants viennent à bout de leurs desseins injustes et cruels. L'on voit ici que les impies emploient souvent la ruse et la force pour perdre les gens de bien, que Dieu permet pendant quelque temps que l'innocence soit opprimée et qu'alors les méchants s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre et que Dieu ne prendra point connaissance de leurs péchés.

Mais ce Psaume nous apprend aussi que le Seigneur ne souffre pas toujours que les hommes orgueilleux et injustes prévalent, qu'il fasse enfin la vengeance de leurs crimes et que pour ce qui est des gens de bien et des humbles, il voit leurs maux, qu'il exauce leurs prières et qu'il ne les abandonne jamais.

(a) v2 : Sus 7.16 et 9.16 ; Proverbes 5.22
(b) v4 : Sous 14.1 et 53.2
(c) v7 : Romains 3.14
(d) v11 : Sous 94.7
(e) v16 : Sous 29.19, 145.13 et 146.10 ; Jérémie 10.10 ; Lamentations de Jérémie 5.19 ; Daniel 4.31 et 6.26

PSAUME XI

David poursuivi par ses ennemis déclare qu'il mettait toute sa confiance au Seigneur et qu'il ne doutait point que Dieu, qui est un juste juge, ne soutint toujours les bons et qu'il ne fit tomber ses jugements sur les méchants.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

Je me suis retiré vers l'Éternel. Comment donc dites-vous à mon âme : Sauve-toi en votre montagne comme un oiseau ?

2. En effet, voilà, les méchants bandent l'arc : Ils ont ajusté leur flèche sur la corde pour tirer en cachette contre ceux qui ont le cœur droit.

3. Car les fondements sont renversés ; Et qu'a fait l'homme de bien ?

4. ^a L'Éternel est dans le palais de sa Sainteté ; l'Éternel a son trône dans les cieux ; ses yeux contemplant et ses paupières sondent les fils des hommes.

5. L'Éternel sonde le juste et le méchant et son âme hait celui qui aime l'extorsion.

6. Il fera pleuvoir sur les méchants des pierres, du feu et du soufre et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage.

7. Car l'Éternel qui est juste aime la justice, sa face regarde l'homme droit.

RÉFLEXIONS

1. Ce Psaume nous fournit un exemple de la confiance que les justes ont au Seigneur leur Dieu vers qui ils ont toujours un refuge assuré lors même qu'ils sont dans l'état le plus fâcheux et qu'ils ne savent que devenir.

2. Le roi David nous enseigne ici que Dieu a son trône dans le ciel, qu'il voit et qu'il sonde tant les bons que les méchants, qu'il hait ceux qui s'adonnent à l'injustice, qu'il fera tomber sur eux le feu de sa vengeance, que comme il est parfaitement juste, il aime aussi la justice par-dessus toutes choses et que sa faveur se répand toujours sur les hommes droits.

(a) v4 : Habacuc 2.20

PSAUME XII

C'est ici un Psaume de prière où David se plaint de ce qu'il y avait si peu de personnes droites et sincères et de ce que les hommes de son temps étaient trompeurs et malins, versets 1-5.

Il prie Dieu de vouloir, selon la vérité de sa parole et de ses promesses, protéger les innocents contre l'injustice et la violence de ceux qui cherchaient à les opprimer, versets 6-9.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Scémînith ¹.

2. Délivre-nous, ô Éternel, car ^a l'homme de bien est défailli, car les hommes sincères ont pris fin parmi les fils des hommes.

3. Chacun dit des mensonges à son prochain avec des lèvres flatteuses et ils parlent avec un cœur double.

4. L'Éternel veuille retrancher toutes les lèvres flatteuses et la langue qui parle avec orgueil.

5. Parce qu'ils disent : Nous aurons le dessus par nos langues, nos lèvres sont en notre puissance. Qui est seigneur sur nous ?

6. À cause de la misère des affligés, à cause du gémississement des pauvres, je me lèverai maintenant, dit l'Éternel, je mettrai en sûreté celui auquel on tend des pièges.

7. ^b Les paroles de l'Éternel sont des paroles pures, c'est de l'argent affiné dans un fourneau de terre, épuré par sept fois.

8. Toi, Éternel, garde-les et préserve chacun d'eux à toujours de cette race de gens.

9. Car les méchants se promènent de toutes parts, pendant que des gens abjects sont élevés parmi les fils des hommes.

RÉFLEXIONS

1. La plainte que David faisait sur le petit nombre de gens de bien et les prières qu'il présentait à Dieu à cette occasion nous enseignent que ce que nous avons à faire quand nous voyons l'impiété multipliée et le peu de droiture et de sincérité qu'il y a parmi les hommes, c'est de prier Dieu qu'il nous délivre des pièges et de la malice des méchants, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler.

2. Dieu promet dans ce Psaume qu'il viendra retrancher les langues flatteuses, les trompeurs et les hommes cruels et qu'il se lèvera pour délivrer les innocents affligés. Cela doit nous éloigner de la tromperie et de toute injustice et nous assurer que si nous marchons dans l'intégrité, nous aurons toujours Dieu pour appui et pour défenseur.

(a) v2 : Ésaïe 57.1

(b) v7 : II Samuel 22.31 ; Sous 18.31 et 119.140 ; Proverbes 30.5

(1) v1 : Voyez la note sur le Psaume 6.1.

PSAUME XIII

David, engagé dans une profonde tristesse, se plaint que Dieu l'avait abandonné, il le prie de venir le consoler et de le délivrer de ses frayeurs au milieu desquelles cependant il est animé d'une sainte confiance qui le porte à louer le Seigneur.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2. Éternel jusqu'à quand m'oublieras-tu toujours ? Jusqu'à quand cacheras-tu ta face de moi ?

3. Jusqu'à quand consulterai-je en moi-même et affligerai-je mon cœur tout le jour ? Jusqu'à quand mon ennemi s'élèvera-t-il contre moi ?

4. Éternel mon Dieu, regarde, exauce-moi, éclaire mes yeux, de peur que je ne dorme le sommeil de la mort ;

5. De peur que mon ennemi ne dise : J'en ai eu le dessus et que mes adversaires ne se réjouissent si j'étais ébranlé.

6. Pour moi, je me confie en ta bonté ; mon cœur se réjouira de ta délivrance. Je chanterai à l'Éternel de ce qu'il m'aura fait ce bien.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour les affligés et particulièrement pour les personnes qui sont alarmées en leur conscience et privées du sentiment de la grâce de Dieu.

Ceux qui se trouvent dans ce triste état ne doivent pas perdre courage : ils doivent plutôt recourir à Dieu avec confiance ; implorer ses compassions et le prier de les consoler et de les éclairer de sa lumière, de peur qu'ils ne succombent sous le poids de leurs maux. Et après que Dieu les a délivrés, leur devoir est de célébrer sa miséricorde et de le louer de toutes ses bontés.

PSAUME XIV

David fait deux choses.

1. Il décrit la grande et la générale corruption des hommes de son temps, leur impiété et leurs crimes, versets 1-3.

2. Il menace les méchants du jugement de Dieu et il promet aux justes son secours et sa délivrance, versets 4-7.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

L'insensé ^a a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, ils ont fait des choses abominables, il n'y a personne qui fasse le bien.

2. L'Éternel a regardé des cieus sur les fils des hommes, pour voir ^b s'il y en a quelqu'un qui ait de l'intelligence et qui cherche Dieu.

3. Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants, il n'y a personne qui fasse bien, non pas même un.

4. Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain, ils n'invoquent point l'Éternel.

5. C'est là qu'ils seront saisis d'une grande frayeur, car Dieu est avec sa race juste.

6. Vous faites honte à l'affligé de son dessein, parce que l'Éternel est sa retraite.

7. Ô qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ! Lorsque l'Éternel ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse, Israël se réjouira.

RÉFLEXIONS

La description que David fait ici de l'impie des hommes de son temps, convient à bien des égards à ce qui se voit parmi les chrétiens, où tant de personnes vivent comme si elles croyaient qu'il n'y a point de Dieu, s'abandonnant à toutes sortes de crimes et où l'on en voit si peu qui cherchent Dieu avec sincérité.

Ainsi il faut bien méditer ce qui est dit dans ce Psaume, afin de se garantir de cette corruption.

Pour cet effet, nous devons considérer ces deux vérités que David nous enseigne ici.

L'une, que si la malice et la dépravation des hommes sont grandes, Dieu qui la voit en fera la vengeance, et l'autre, que dans les temps les plus fâcheux, il y a pourtant toujours des fidèles et des justes qui craignent Dieu et qui auront aussi toujours

part aux effets de sa protection et de son amour, comme cela est dit dans ce Psaume.

(a) v1 : Psaume 10.4 et sous 53.2
(b) v2 : Romains 3.10

PSAUME XV

C'est ici un Psaume de doctrine où David enseigne qui sont ceux qui étaient dignes de servir dans son tabernacle et de jouir de sa présence et quelles sont les marques auxquelles on les reconnaît.

1. Psaume de David.

Éternel, qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle ? Qui est-ce qui habitera en la montagne de ta Sainteté ?

2. ^a C'est celui qui marche en intégrité et qui fait ce qui est juste et qui dit la vérité ainsi qu'elle est dans son cœur ;

3. Celui qui ne médite point par sa langue, qui ne fait point de mal à son ami, qui ne lève point de blâme contre son prochain ;

4. Aux yeux duquel celui qui est méprisable est rejeté, mais il honore ceux qui craignent l'Éternel et s'il a juré, fut-ce à son dommage ¹, il n'en changera rien ;

5. Celui qui ne donne point son argent à usure et qui ne prend point de présent contre l'innocent. Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume très instructif. Il nous apprend que toutes sortes de personnes ne seront pas admises à la présence de Dieu, ni réputées de vrais membres de l'église, mais que cet avantage n'est que pour ceux qui marchent dans l'intégrité, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la médisance, de l'injustice et de l'usure, qui aiment les gens de bien et qui tiennent exactement ce qu'ils ont promis. Ce sont là les caractéristiques d'un homme vertueux et craignant Dieu et c'est aussi là la glorieuse récompense qui lui est promise.

Puisqu'il n'y a que ceux qui sont tels qui puissent jouir des effets de l'amour de Dieu et en ce monde et en l'autre, nous devons nous appliquer avec un grand zèle à l'observation de tous ces devoirs et vivre dans l'intégrité et dans l'innocence et nous éprouverons la vérité de la promesse qui est faite dans ce Psaume,

Que celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

(a) v2 : Psaume 24.4 ; Ésaïe 33.15

(1) v4 : Les LXX, la vulgate et d'autres versions anciennes ont lu : S'il a juré à son prochain.

PSAUME XVI

C'est ici une prière par laquelle David demande à Dieu de le garantir puisqu'il se confie en lui. Il y déclare qu'il aimait surtout les gens de bien et qu'il avait l'idolâtrie en horreur, versets 1-4.

Il y paraît plein d'une sainte joie dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et il témoigne qu'il ne craint pas même la mort et qu'il espère d'être toujours heureux dans la communion du Seigneur, versets 5-11.

1. Mictam ¹ de David.

Garde-moi, ô Dieu fort ; car je me suis retiré vers toi.

2. Ô mon âme, tu as dit à l'Éternel : Tu es le Seigneur ; ^a le bien que je fais ne vient point jusqu'à toi.

3. C'est dans les saints qui sont sur la terre et dans les personnes illustres que je prends tout mon plaisir.

4. Que les idoles des impies se multiplient et qu'ils courent après ; je ne ferai point leurs aspersion de sang et leur nom ne passera point par ma bouche.

5. ^b L'Éternel est la portion de mon héritage et de mon breuvage et tu conserves mon lot.

6. Les cordeaux me sont échus dans des lieux agréables et un très bel héritage m'est échu.

7. Je bénirai l'Éternel, qui est mon conseil, même les nuits dans lesquelles mes pensées m'instruisent.

8. ^c Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi, puisqu'il est à ma droite, je ne serais point ébranlé.

9. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma langue chante de joie, aussi ma chair habitera en assurance.

10. ^d Car tu n'abandonneras point mon âme dans le sépulcre et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption.

11. Tu me feras connaître les chemins de la vie, ta face est un rassasiement de joie, il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer ici les sentiments des enfants de Dieu et leur bonheur.

Pour ce qui est de leurs sentiments, David nous apprend par son exemple qu'ils se confient toujours au Seigneur, qu'ils aiment surtout les personnes vertueuses et pieuses, qu'ils fuient le commerce et l'égaré des méchants et qu'ils s'attachent inviolablement au service de Dieu.

À l'égard de leur bonheur, ce Psaume nous enseigne qu'ils sont infiniment heureux, que Dieu lui-même est leur portion et leur héritage, qu'il se tient à leur droite et qu'ils ne seront jamais ébranlés, qu'ils se réjouissent et qu'ils louent Dieu continuellement dans le sentiment de leur félicité et enfin qu'ils sont même persuadés que Dieu ne les abandonnera point au pouvoir de la mort.

Au reste, quoique ce qui est dit dans ce Psaume convienne à David et à tous les fidèles, il faut remarquer que ces paroles :

Tu ne laisseras point mon âme au sépulcre et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption,

trouvent leur parfait accomplissement en Jésus-Christ, lequel, comme Pierre le remarque dans Actes 2.25-31, étant le Saint de Dieu n'est pas demeuré dans le sépulcre et n'a pas senti la corruption, mais est ressuscité le troisième jour et a été élevé dans le ciel où il règne sur toutes choses et où il prépare à tous les fidèles un bonheur qui ne finira jamais.

(a) v1 : sous 50.9 et suivants.

(b) v5 : Lamentations de Jérémie 3.24

(c) v8 : Actes 2.25

(d) v10 : Actes 2.31 et 13.35

(1) v1 : Les LXX et la vulgate ont traduit : Inscription. Selon d'autres, ce terme signifie un ornement d'or et marque que ce cantique est précieux comme l'or.

PSAUME XVII

C'est ici un Psaume de prière. David supplie le Seigneur d'avoir égard à son innocence, de réprimer la malice de ceux qui le persécutent et de garantir les justes de la violence des méchants.

Il fait connaître de plus qu'il ne cherchait point son bonheur dans le monde, mais qu'il le cherchait uniquement dans la présence et dans la faveur de son Dieu

1. Prière de David.

Éternel, écoute ma juste cause, sois attentif à mon cri, prête l'oreille à ma requête que je te fais sans qu'il y ait de la tromperie dans mes lèvres.

1. Que mon droit sorte de ta présence, que tes yeux regardent à la justice de ma cause.

2. Tu as sondé mon cœur, tu l'as visité de nuit, tu m'as éprouvé, tu n'as rien trouvé, ma pensée ne va point au-delà de ma parole.

3. Pour ce qui est des actions des hommes, je me suis gardé, selon la parole que tu as prononcée de ta bouche, des sentiers des hommes violents.

4. Ayant affermi mes pas dans tes sentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.

5. Ô Dieu fort, je t'invoque parce que tu as accoutumé de m'exaucer, incline ton oreille vers moi, écoute ce que je te dis.

6. Rends admirables tes bontés, toi qui délivres ceux qui se retirent vers toi de devant ceux qui s'élèvent contre ta droite.

7. Garde-moi comme la prunelle de l'œil et couvre-moi sous l'ombre de tes ailes :

8. De devant ces méchants qui me désolent et de mes ennemis mortels qui m'entourent.

9. La graisse leur cache le visage, ils parlent fièrement de leur bouche.

10. Ils nous environnent présentement à chaque pas que nous faisons, ils portent leur regard pour nous jeter par terre.

11. Il ressemble au lion qui ne demande qu'à déchirer et au lionceau qui se tient dans les lieux cachés.

12. Lève-toi, Éternel, devance-le, renverse-le, délivre mon âme du méchant par ton épée.

13. Éternel, délivre-moi par ta main de ces gens, des gens du monde dont le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions, tellement que leurs enfants en sont rassasiés et ils laissent leurs restes à leurs petits enfants.

14. Mais moi je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé.

RÉFLEXIONS

1. La confiance avec laquelle David invoque le Seigneur dans ce Psaume et la ferme espérance qu'il a que Dieu, qui voyait l'intégrité de son cœur soutiendrait son innocence, nous découvre le grand avantage qu'ont tous ceux dont le cœur est droit et sincère puisqu'ils peuvent toujours s'adresser à Dieu avec assurance et qu'ils savent que Dieu qui les connaît sera aussi leur défenseur,

qu'il les conserve comme la prunelle de l'œil et qu'il les tient sous l'ombre de ses ailes.

2. Nous voyons ici d'un autre côté que Dieu connaît aussi les impies et que quelque grande que soit leur force, il ne manquera pas de réprimer leur méchanceté et leur orgueil et de soutenir les justes.

3. David nous apprend à ne pas chercher notre bonheur dans les choses du monde, comme font les hommes charnels et mondains, et à prier Dieu, non seulement qu'il nous garantisse de leur malice, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler. C'est ce que David demandait en disant :

Seigneur, délivre-moi par ta main des gens du monde desquels le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions.

4. Enfin, les dernières paroles de ce Psaume :

Je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance lorsque je serai réveillé

doivent nous élever à l'attente et au désir de la félicité dont les enfants de Dieu jouiront après la résurrection.

PSAUME XVIII

C'est un Psaume d'actions de grâces où David, délivré de ses ennemis, fait vœu d'aimer Dieu et de le louer à jamais.

Il y décrit les grands dangers par où il avait passé, la manière admirable dont le Seigneur l'en avait tiré, les victoires qu'ils avaient remportées par son secours sur ses ennemis et il célèbre la puissance, la justice et la bonté que Dieu avait fait paraître en le délivrant.

1. Psaume de David, serviteur de l'Éternel, qui prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique lorsque l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et même de la main de Saül ^a, donné au maître chantre, *pour le chanter.*

2. Il dit donc, Éternel qui es ma force, je t'aimerai d'une affection cordiale.

3. L'Éternel est mon rocher et ma forteresse et mon libérateur ; mon Dieu fort est mon rocher, ^b je me retirerai vers lui, il est mon bouclier et la force qui me délivre et ma haute retraite.

4. Je crierai à l'Éternel, qui doit être loué, et je serai délivré de mes ennemis.

5. Les cordeaux de la mort m'avaient environné et des torrents de méchants m'avaient épouvanté.

6. Les cordeaux du sépulcre m'avaient environné, les pièges de la mort m'avaient surpris.

7. Quand j'étais dans l'adversité, j'ai crié à l'Éternel et j'ai crié à mon Dieu, il a entendu ma voix de son palais et le cri que j'ai jeté devant lui est parvenu à ses oreilles.

8. Alors, la terre fut ébranlée et trembla et les fondements des montagnes croulèrent, parce qu'il était courroucé.

9. Une fumée montait de ses narines et de sa bouche un feu dévorant, tellement que des charbons en étaient embrasés.

10. Il abaissa donc les cieux et descendit ayant une obscurité sous ses pieds.

11. Et il était monté sur un chérubin et il volait et il était porté sur les ailes du vent.

12. Il mit autour de lui les ténèbres pour sa retraite, comme une tente, les ténèbres des eaux qui sont les nuées de l'air.

13. De la splendeur qui était devant lui, les nuées furent écartées et il y avait de la grêle et des charbons de feu.

14. Et l'Éternel tonna des cieux et le souverain jeta sa voix avec de la grêle et des charbons de feu.

15. Il tira ses flèches et les écarta, il lança des éclairs et les mit en déroute.

16. Alors, le fond des eaux parut et les fondements du monde furent découverts parce que tu les menaçais ô Seigneur et par le souffle du vent de ta colère.

17. Il étendit la main d'en haut et m'enleva et me tira des grosses eaux.

18. Il me délivra de mon ennemi puissant et de ceux qui me haïssaient quoiqu'il fussent plus forts que moi.

19. Ils m'avaient surpris au jour de ma calamité, mais l'Éternel fut mon appui.

20. Il m'a mis au large, il m'a délivré parce qu'il a mis son plaisir en moi.

21. L'Éternel m'a rendu selon ma justice, il m'a rendu selon la pureté de mes mains.

22. Car j'ai suivi les voies de l'Éternel et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu.

23. Car j'ai eu devant moi tous ses statuts et je n'ai point rejeté ses ordonnances loin de moi.

24. Et j'ai agi avec lui en intégrité et je me suis gardé de l'iniquité.

25. L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice et selon la pureté de mes mains qu'il a connue.

26. Avec celui qui est bon, tu es bon et avec l'homme qui a de l'intégrité tu agis avec intégrité.

27. Tu es pur avec celui qui est pur, mais avec le pervers tu agis selon sa perversité.

28. Car c'est toi qui sauves le peuple affligé et qui abaisces les yeux des superbes.

29. Même, c'est toi qui fais luire ma lampe, l'Éternel mon Dieu éclairera mes ténèbres.

30. Avec toi je me jetterai sur toute une bande et avec mon Dieu je franchirai la muraille.

31. ^c La voie du Dieu fort est entière, la parole de l'Éternel est purifiée par le feu, c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui.

32. Car ^d qui est Dieu sinon l'Éternel ? Et qui est ^e un rocher sinon notre Dieu ?

33. C'est le Dieu fort qui m'environne de force et qui a rendu mon chemin sûr.

34. Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.

35. C'est lui qui a formé mes mains au combat, tellement qu'un arc d'airain a été rompu avec mes bras.

36. Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut, ta droite m'a soutenu et ta bonté m'a fait devenir grand.

37. Tu m'as fait marcher au large et mes talons n'ont point glissé.

38. J'ai poursuivi mes ennemis et je les ai atteints et je ne m'en suis point retourné jusqu'à ce que je les eusse consumés.

39. Je les ai transpercés, tellement qu'ils n'ont pu se relever, mais ils sont tombés sous mes pieds.

40. Car tu m'as revêtu de force, tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

41. Tu as fait aussi que mes ennemis ont tourné le dos devant moi et j'ai détruit ceux qui me haïssaient.

42. Ils criaient, mais il n'y avait point de libérateur, même vers l'Éternel, mais il ne leur répondait point.

43. Et je les ai menuisés comme la poussière qui est emportée par le vent et je les ai foulés comme la boue des rues.

44. Tu m'as délivré des oppositions du peuple, tu m'as établi chef des nations, le peuple que je ne connaissais pas m'a été assujetti.

45. Aussitôt qu'ils ont ouï parler de moi, ils se sont rendus obéissants, les étrangers m'ont menti ¹.

46. Les étrangers se sont écoulés, ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.

47. L'Éternel est vivant et mon rocher est béni ; que le Dieu de ma délivrance soit donc exalté.

48. Le Dieu fort est celui qui me donne les moyens de me défendre et qui a rangé les peuples sous moi.

49. C'est lui qui m'a délivré de mes ennemis : même, tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi, tu me délivres de l'homme violent.

50. ^f C'est pourquoi, ô Éternel je te célébrerai parmi les nations et je chanterai des Psaumes en ton nom.

51. C'est lui qui délivre magnifiquement son roi et qui exerce la miséricorde envers David son oint et envers sa postérité à jamais.

RÉFLEXIONS

1. Les premières paroles de ce cantique nous apprennent que l'effet que doivent produire sur nous les délivrances et les grâces que Dieu nous accorde, c'est de nous attacher à lui par un amour tendre et ardent et de nous exciter continuellement à le bénir.

2. Le récit que David fait des périls extrêmes où il s'était vu et de la merveilleuse puissance que Dieu avait déployée pour l'en tirer fait voir que dans quelque extrémité qu'on se trouve, on ne doit jamais désespérer du secours de Dieu pourvu qu'on le craigne, que sa puissance est plus grande que celle des hommes et qu'il ne manque jamais de moyens pour délivrer ceux qui espèrent en lui.

3. Ce que David dit :

que Dieu lui avait rendu selon sa pureté,

ne doit pas s'entendre comme s'il eût été entièrement innocent devant Dieu. Mais il parle ainsi :

- premièrement pour dire que Dieu avait soutenu la justice de sa cause contre Saül et contre tous ceux qui l'avaient persécuté injustement ou qui n'avaient pas voulu le reconnaître comme roi ;

- et en second lieu, pour marquer que Dieu avait eu égard à ce qu'il n'avait jamais abandonné le culte du vrai Dieu et la pure religion.

La réflexion que nous devons faire sur cela est celle que David fait en ces termes :

Tu es juste envers le juste, pur envers celui qui est pur, mais tu rends au pervers selon sa perversité.

4. L'on voit dans ce Psaume combien la condition des méchants est déplorable, puisque, comme David le dit :

il n'y a point de libérateur pour eux lorsqu'ils sont en détresse et quand ils crient au Seigneur il ne les exauce point.

La considération d'un état si funeste doit nous éloigner fortement de l'impiété.

5. Enfin, le zèle que David fait éclater dans les derniers versets de ce Psaume nous montre que ce n'est pas assez de louer Dieu en notre particulier pour ses faveurs, mais qu'il faut répandre partout ses louanges et ses bienfaits autant qu'il nous est possible afin que son saint nom soit glorifié, tant par nous que par les autres hommes.

(a) v1 : II Samuel 22

(b) v3 : Hébreux 2.13

(c) v31 : Deutéronome 32.4 ; Daniel 4.37 ; Apocalypse 15.3

(d) v32 : II Samuel 22.31 ; Psaume 12.7 et 119.140 ; Proverbes 40.5

(e) v32 : Deutéronome 32.39 ; I Samuel 2.2 ; Psaume 86.8 ; Ésaïe 45.5

(f) v50 : Romains 15.9

(1) v45 : Ils se sont soumis à moi par contrainte et malgré eux.

PSAUME XIX

Ce Psaume a deux parties.

Dans la première, David célèbre la gloire de Dieu qui paraît dans l'ordre de la nature et particulièrement dans les cieux et dans le soleil, versets 1-7.

Dans la seconde, il parle de l'excellence de la loi du Seigneur, il le prie de lui pardonner ses péchés, de la préserver de tout mal et de sanctifier ses pensées, ses paroles et toute sa conduite, versets 8-15.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, pour le chanter.

2. Les cieux racontent la gloire du Dieu fort et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains.

3. Un jour parle à un autre jour et une nuit enseigne une autre nuit.

4. Il n'y a point en eux de langage et il n'y a point de parole, cependant sans cela leur voix s'est étendue.

5. Leur voix va par toute la terre et ^a leurs discours jusqu'au bout du monde. Il a posé en eux un pavillon pour le soleil.

6. Tellement qu'il est semblable à un époux qui sort de la chambre nuptiale et il se réjouit comme un homme vaillant pour faire sa course.

7. Son départ est de l'un des bouts des cieux et son tour s'achève à l'autre bout et il n'y a rien qui se puisse cacher à sa chaleur.

8. La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme, le témoignage de l'Éternel est assuré et donne la sagesse aux plus simples.

9. Les commandements de l'Éternel sont droits, ils réjouissent le cœur, le commandement de l'Éternel est pur, il fait que les yeux voient.

10. La crainte de l'Éternel est pure, elle subsiste à perpétuité, les jugements de l'Éternel ne sont que vérité et ils se trouvent également justes.

11. Ils sont ^b plus désirables que l'or, même que beaucoup de fin or ^c et plus doux que le miel, même que ce qui distille des rayons de miel.

12. Aussi ton serviteur en est-il éclairé et il y a un grand salaire dans leur observation.

13. Qui est-ce qui connaît ses fautes commises par erreur ? Nettoie-moi des fautes cachées.

14. Préserve aussi ton serviteur des péchés commis par fierté, qu'ils ne dominent point sur moi, alors je serai intègre et je serai innocent des grands péchés.

15. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur te soient agréables ô Éternel mon rocher et mon rédempteur.

RÉFLEXIONS

Le roi David parle ici des deux principaux moyens par lesquels Dieu s'est fait connaître aux hommes, savoir des œuvres de la nature et de sa parole.

Ainsi, l'usage que nous devons faire de ce Psaume est de profiter de l'un et de l'autre de ces moyens, de nous appliquer à la méditation de

ces merveilleux ouvrages du Seigneur qui nous instruisent si bien de sa puissance et de sa sagesse, mais de nous attacher surtout à la lecture et à la méditation de sa sainte loi.

L'éloge que David fait dans ce Psaume de la parole de Dieu nous apprend que cette parole est la règle sûre, claire et parfaite de notre foi et de notre conduite, qu'elle est infiniment plus précieuse que tout ce qu'il y a d'excellent dans le monde, qu'elle nous a été donnée pour nous éclairer et pour nous sanctifier, que c'est ce qui réjouit l'âme et qui la console, que la crainte de Dieu procure un parfait bonheur à ceux qui s'y attachent, et qu'il y a un très grand salaire dans l'observation de ses commandements.

À ces réflexions, nous devons joindre des prières humbles et ardentes pour demander à Dieu avec David qu'il imprime ces vérités dans notre cœur, qu'il nous pardonne tous nos péchés, qu'il nous préserve surtout des péchés de malice et qu'il veuille nous sanctifier tellement que nos pensées, nos paroles et nos actions puissent lui être agréables.

(a) v5 : Romains 10.18

(b) v11 : Sous 119.72 et 127 ; Proverbes 8.11

(c) v11 : Sous 119.103

PSAUME XX

Le peuple d'Israël prie pour son roi et demande à Dieu de le protéger et de le rendre victorieux et il se promet que Dieu exaucera ses prières.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, pour le chanter.

2. Que l'Éternel te réponde au jour de ta détresse, que le nom du Dieu de Jacob te mette dans un état élevé !

3. Qu'il t'envoie son secours de son saint lieu et qu'il te soutienne de Sion !

4. Qu'il se souvienne de toutes tes oblations et qu'il réduise en cendre ton holocauste ! Sélah.

5. Qu'il te donne le désir de ton cœur et qu'il accomplisse tous tes desseins !

6. Nous triompherons de ta délivrance et nous marcherons à enseignes déployées au nom de notre Dieu, l'Éternel accomplira toutes tes demandes.

7. Déjà, je connais que l'Éternel a délivré son oint, il lui répondra des cieux de sa Sainteté, la délivrance a été faite par sa droite avec force.

8. Les uns se vantent de leurs chariots et les autres de leurs chevaux, mais nous nous vanterons du nom de l'Éternel notre Dieu.

9. Ceux-là ont plié et sont tombés, mais nous nous sommes relevés et affermis.

10. Éternel, conserve le roi, exauce-nous au jour où nous t'invoquons.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce Psaume que les peuples doivent prier pour les rois et pour les princes que Dieu a élevés au-dessus d'eux. C'est un devoir pour les chrétiens, comme c'en était un pour les Juifs et Paul le prescrit lorsqu'il ordonne :

Qu'on fasse des prières et des supplications pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité, I Timothée 2.2.

Le peuple d'Israël demandait à Dieu dans ce Psaume d'exaucer les vœux de son roi et de lui donner la victoire sur ses ennemis.

Les chrétiens doivent aussi prier le Seigneur de soutenir leurs princes dans les guerres et dans les entreprises justes, mais le principal but qu'ils doivent se proposer dans leurs prières c'est de vivre dans la piété et dans la tranquillité sous la domination des puissances.

Enfin, l'on voit ici que la sûreté et la gloire des princes et des états dépend de la faveur et de la protection de Dieu, que c'est à cette protection qu'ils sont redevables des victoires et des heureux succès qu'ils ont, qu'ainsi les rois et leurs sujets doivent travailler sur toutes choses à se rendre Dieu favorable.

PSAUME XXI

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent, versets 1-7.

Les Israélites louent Dieu avec David des avantages qu'il lui avait accordés et ils se promettent la continuation de la protection et de l'assistance de Seigneur, versets 8-14.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, pour le chanter.

2. Éternel, le roi se réjouira dans ta force et combien n'aura-t-il pas de joie dans ta délivrance !

3. Tu lui as donné le souhait de son cœur et tu ne lui as point refusé ce qu'il a prononcé de ses lèvres ; sélah.

4. Car tu l'as prévenu par toutes sortes de bénédictions et de biens et tu as mis sur sa tête une couronne de fin or.

5. Il t'avait demandé la vie et tu la lui as donnée, même une prolongation de jours à perpétuité.

6. Sa gloire est grande par ta délivrance, tu as mis sur lui la majesté et la gloire.

7. Car tu l'as fait être un exemple de tes bénédictions pour toujours, tu l'as comblé de joie par ta face.

8. Puisque le roi s'assure en l'Éternel et dans la bonté du Souverain, il ne sera point ébranlé.

9. Ta main trouvera tous tes ennemis, ta droite trouvera tous ceux qui te haïssent.

10. Tu les rendras comme un four embrasé au temps de ton courroux, l'Éternel les engloutira en sa colère et le feu les consumera.

11. Tu feras périr leur fruit de dessus la terre et leur race d'entre les fils des hommes.

12. Car ils ont projeté du mal contre toi et ils ont formé une entreprise dont ils ne pourront venir à bout.

13. Parce que tu les mettras en butte et tu coucheras tes flèches sur tes cordes contre leurs faces.

14. Élève-toi Éternel, par ta force et nous chanterons ta puissance.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume :

1. Que comme le devoir des peuples est de prier pour leurs rois, ils doivent aussi prendre part aux bénédictions que Dieu répand sur leurs personnes et sur leurs justes desseins et lui en rendre grâce.

2. Que Dieu aime et qu'il protège d'une façon toute particulière les rois justes et pieux qui l'invoquent et qui se confient en lui.

3. Qu'il abaisse et qu'il détruit les princes injustes et principalement ceux qui s'opposent à l'établissement de son règne et aux desseins de sa providence.

PSAUME XXII

David se plaint de ce que Dieu l'avait abandonné à la violence de l'affliction et à la fureur de ses ennemis. Il représente le triste état où il était réduit et il prie le Seigneur de venir à son aide, versets 1-22.

Il témoigne cependant une ferme confiance en Dieu, il le loue même de la délivrance qu'il attendait de sa bonté et il exhorte tous les fidèles à se joindre à lui pour le louer. Il faut remarquer que ce Psaume est prophétique et qu'il regarde surtout les souffrances et le règne du Messie, versets 23-32.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, pour le chanter sur Ajéleth-hasçasçachar ¹.

2. Mon ^a Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance et des paroles de mon gémissement ?

3. Mon Dieu, je crie de jour, mais tu ne me réponds point et de nuit et je n'ai point de repos.

4. Cependant, tu es le Saint, tu habites au milieu d'Israël qui célèbre tes louanges.

5. Nos pères ont espéré en toi, ils ont espéré et tu les as délivrés.

6. Ils ont crié vers toi et ils ont été délivrés, ^b ils se sont assurés en toi et ils n'ont point été confus.

7. Mais moi je suis un vers et non point un homme, l'opprobre des hommes et le méprisé du peuple.

8. Tous ceux qui me voient ^c se moquent de moi, ils me font la moue, ils hochent la tête.

9. ^d Il se repose, disent-ils, sur l'Éternel, qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il a mis en lui son affection.

10. Certainement c'est toi qui m'as tiré du ventre de ma mère qui a pris soin de moi, lorsque j'étais aux mamelles de ma mère.

11. J'ai été remis à tes soins dès ma naissance, tu es mon Dieu fort dès le ventre de ma mère.

12. Ne t'éloigne point de moi, car la détresse est près de moi et il n'y a personne qui me secoure.

13. Plusieurs taureaux m'ont environné, des taureaux puissants de Bascan m'ont enfermé.

14. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant.

15. Je suis écoulé comme de l'eau et tous mes os sont disjoints, mon cœur est comme de la cire et s'est fondu dans mes entrailles.

16. Ma vigueur est desséchée comme de la terre cuite au feu et ma langue est attachée à mon palais et tu m'as mis dans la poussière de la mort.

17. Car des chiens m'ont environné et une assemblée de gens malins m'a entouré, ^e ils ont percé mes mains et mes pieds.

18. Je compterais tous mes os, ils me considèrent et me regardent.

19. ^f Ils partagent entre eux mes vêtements et jettent le sort sur mon habit.

20. Toi donc, Éternel, ne t'éloigne point, toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir.

21. Délivre ma vie de l'épée, mon unique ² de la patte du chien.

22. Délivre-moi de la gueule du lion et me répond, me retirant d'entre les cornes des licornes.

23. ^g J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de leur assemblée.

24. Vous qui craignez l'Éternel, louez-le, toute la race de Jacob, glorifiez-le et toute la race d'Israël, redoutez-le.

25. Car il n'a point méprisé ni dédaigné l'affliction de l'affligé, il n'a point détourné sa face de lui, mais il a crié à lui, il l'a exaucé.

26. Je te louerai dans une grande assemblée, je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent.

27. Les humbles mangeront et seront rassasiés, ceux qui cherchent l'Éternel le loueront, votre cœur vivra à perpétuité.

28. ^h Tous les bouts de la terre s'en souviendront et se convertiront à l'Éternel et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi.

29. Car le règne appartient à l'Éternel et il domine sur les nations.

30. Tous les riches de la terre mangeront et se prosterneront devant lui, tous ceux qui descendent en la poudre s'inclineront, même celui qui ne peut garantir sa vie.

31. La postérité le servira et elle sera comptée à l'avenir parmi ceux qui servent le Seigneur.

32. Ils viendront et publieront sa justice au peuple qui naîtra parce qu'il aura fait cela.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut considérer ce Psaume par rapport au roi David et par rapport à Jésus-Christ.

1. Au premier égard, nous voyons par les plaintes que David fait ici que les personnes que Dieu aime tombent quelquefois dans un état très fâcheux, en sorte qu'il leur semble que Dieu les ait abandonnés. Mais la confiance que David marque dans

ce Psaume nous montre aussi qu'il ne faut jamais perdre courage dans les afflictions, que le Seigneur en délivre ses enfants et qu'il leur donne sujet par là de célébrer sa bonté.

2. Ce Psaume contient une description très claire des souffrances et du profond abaissement de notre Seigneur. On y lit ces paroles qu'il prononça lorsqu'il fut crucifié :

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

On y voit les outrages que les Juifs lui disaient pendant qu'il fut sur la croix, le sort jeté sur ses habits, ses mains et ses pieds percés et les principales circonstances de sa passion et de sa mort.

Dieu voulut que toutes ces choses fussent marquées par David, afin que quand elles arriveraient à notre Seigneur on en fût moins surpris et qu'on put même reconnaître par là que Jésus était le Messie. Ainsi, nous devons déplorer l'aveuglement des Juifs qui se scandalisaient de la croix et des souffrances de Jésus, au lieu qu'elles devaient les convaincre qu'il était le Messie que Dieu avait promis.

Ces considérations doivent nous fortifier dans la croyance que nous avons que Jésus est le sauveur du monde, d'autant plus que ce Psaume nous met aussi devant les yeux la gloire où Dieu l'a élevé après ses souffrances et dont il jouit maintenant qu'il est à la droite de son père et que son règne est établi par toute la terre.

(a) v2 : Matthieu 27.46 ; Marc 15.34

(b) v6 : Psaume 25.3 et 31.2 ; Ésaïe 14.6 et 49.23 ; Romains 9.33

(c) v8 : Matthieu 27.39

(d) v9 : Matthieu 27.43

(e) v17 : Matthieu 27.37 ; Marc 15.24 ; Luc 23.33 ; Jean 19.23 et 37

(f) v19 : Luc 23.34 ; Jean 19.24

(g) v23 : Hébreux 5.12

(h) v28 : Sus 2.8 ; Sous 72.11 et 86.9

(1) v1 : On ne sait rien sur la signification de ce terme. Peut-être est-ce le nom d'un instrument de musique ?

(2) v21 : mon âme.

PSAUME XXIII

David représente les soins paternels du Seigneur envers lui sous l'image d'un berger qui conduit ses brebis, qui les nourrit et qui les défend et il décrit les grâces dont il espérait de jouir toujours dans la communauté du Seigneur.

1. Psaume de David.

L'Éternel ^a est mon berger, je n'aurai point de disette.

2. Il me fait reposer dans des parcs herbus et il me conduit le long des eaux tranquilles.

3. Il restaure mon âme et il me mène par des sentiers unis pour l'amour de son nom.

4. Même ^b quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.

5. Tu dresses la table devant moi à la vue de ceux qui me persécutent, tu oins ma tête d'huile et ma coupe est remplie.

6. Quoi qu'il en soit, les biens et la miséricorde m'accompagneront tous les jours de ma vie et mon habitation sera dans la maison de l'Éternel pour longtemps.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous met devant les yeux d'une manière bien touchante l'heureux état des fidèles dans l'assurance de l'amour de Dieu et sous sa protection.

David nous montre par son exemple, qu'ils n'ont jamais besoin de rien, que Dieu les protège, qu'il les console, qu'il les soutient dans tous les états où ils se trouvent, qu'il est avec eux dans la mort même et qu'il les comble de ses grâces et de ses faveurs en les faisant vivre dans sa bienheureuse communion.

Ainsi, ce cantique est très propre pour la consolation des vrais fidèles et le désir d'avoir part à ces précieux avantages doit nous faire embrasser à tous avec ardeur l'étude de la piété.

(a) v1 : Ésaïe 40.11 ; Jérémie 23.4 ; Ézéchiel 34.23 ; Jean 10.11 ; I Pierre 2.25

(b) v4 : Sus 3.6 ; Sous 118. Le reste est illisible.

PSAUME XXIV

Le roi David reconnaît dans ce Psaume que Dieu qui a créé le monde règne sur toutes choses et particulièrement sur l'église, versets 1-2.

Il montre quels sont les vrais membres de l'église et à quelles marques on les reconnaît, versets 3-6.

Enfin, il célèbre la gloire et la force de ce roi tout-puissant, versets 7-10.

1. Psaume de David.

La ^a terre appartient à l'Éternel et tout ce qui y est, la terre habitable et ceux qui y habitent.

2. Car il l'a fondée sur les mers et l'a établie sur les fleuves.

3. ^b Qui est-ce qui montera à la montagne de l'Éternel et qui est-ce qui demeurera au lieu de Sa Sainteté ?

4. Ce sera l'homme qui a les mains pures et le cœur net, dont l'âme n'est point portée à la fausseté et qui ne jure point pour tromper.

5. Il recevra la bénédiction de l'Éternel et la justice de Dieu son sauveur.

6. Telle est la génération de ceux qui cherchent ta face en Jacob, sélah.

7. Portes élevez vos têtes, portes éternelles haussez-vous et le roi de gloire entrera.

8. Qui est ce roi de gloire ? C'est l'Éternel fort et puissant dans les combats.

9. Portes élevez vos têtes, élevez-les aussi portes éternelles et le roi de gloire entrera.

10. Qui est ce roi de gloire ? C'est l'Éternel des armées, c'est lui qui est le roi de gloire, Sélah.

RÉFLEXIONS

Ce cantique renferme deux instructions.

1. La première que Dieu, qui créa la terre au commencement, est le roi souverain et tout-puissant dont la gloire et la force doivent être célébrées à jamais.

2. Ce Psaume nous enseigne qui sont ceux que Dieu regarde comme siens et qu'il admettra à sa présence glorieuse. Ce n'est que ceux dont le cœur et les actions sont purs, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la fraude et de la tromperie, qui invoquent le Seigneur et qui cherchent sa face de tout leur cœur.

Si donc nous souhaitons d'avoir part à l'amour de Dieu, nous devons chercher ces caractères et ces sentiments en nous-mêmes et travailler à les y produire et à les y augmenter continuellement.

(a) v1 : Exode 19.5 ; Deutéronome 10.14 ; Job 41.2 ; Sous 50.12 ; I Corinthiens 10.26-28

(b) v3 : Ésaïe 33.14-15

PSAUME XXV

Dans ce Psaume David implore la grâce de Dieu avec beaucoup de ferveur. Il le prie surtout de lui enseigner ses voies, de lui donner sa crainte, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer de ses afflictions, versets 1-7 et 15-22.

Il y fait aussi une belle description de la piété et du bonheur où elle élève les hommes. Ce Psaume renferme des instructions très remarquables et de beaux mouvements de dévotion, versets 8-14.

1. Psaume de David.

Éternel, j'élève mon âme à toi.

2. *Beth.* Mon Dieu, ^a je m'assure en toi, que je ne sois point confus, que mes ennemis ne triomphent point de moi.

3. *Guimel.* Certainement aucun de ceux qui s'attendent à toi ne sera confus, ceux qui agissent perfidement en toute occasion seront confus.

4. *Daleth.* Éternel, ^b fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers.

5. *He.* Vau. Fais-moi marcher dans ta vérité et m'enseigne, car tu es le Dieu de ma délivrance, je m'attends à toi de tout cœur.

6. *Zain.* Éternel, souviens-toi de tes compassions et de tes bontés, car ^c elles sont de tout temps.

7. *Heth.* Ne te souviens point des péchés de ma jeunesse, ni de mes transgressions, selon ta miséricorde, souviens-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Éternel !

8. *Theth.* L'Éternel est bon et droit, c'est pourquoi il enseignera aux pécheurs le chemin qu'ils doivent tenir.

9. *Iod.* Il fera marcher les débonnaires dans la droiture et il enseignera sa voie aux humbles.

10. *Caph.* Toutes les voies de l'Éternel ne sont que bonté et que vérité pour ceux qui gardent son alliance et ses témoignages.

11. *Lamed.* Pour l'amour de ton nom, Éternel, tu me pardonneras mon iniquité, quoiqu'elle soit grande.

12. *Mem.* Qui est l'homme qui craint l'Éternel ? Il lui enseignera le chemin qu'il doit choisir.

13. *Nun.* Son âme logera parmi les biens et sa postérité possédera la terre en héritage.

14. *Samech.* Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent et son alliance pour la leur faire connaître.

15. *Hajin.* Mes yeux sont continuellement vers l'Éternel, car c'est lui qui tirera mes pieds des filets.

16. *Pe.* Tourne ta face vers moi et aie pitié de moi, car je suis seul et affligé.

17. *Tsadi.* Les détresses de mon cœur se sont augmentées, délivre-moi de mes angoisses.

18. *Res.* Regarde mon affliction et mon travail et me pardonne tous mes péchés.

19. *Res.* Regarde mes ennemis, car ils sont en grand nombre et^d ils me haïssent d'une haine pleine de violence.

20. *Scin.* Garde mon âme et me délivre, que je ne sois point confus, car je me suis retiré vers toi.

21. *Thau.* Que l'intégrité et la droiture me préservent, car je me suis attendu à toi.

22. *Pe.* Ô Dieu, rachète Israël de toutes ses détresses.

RÉFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est d'y remarquer :

1. Avec quelle assurance ceux qui se confient en Dieu s'adressent à lui et implorent son secours dans tous leurs besoins.

2. Que ce que nous devons demander à Dieu avec le plus d'ardeur, c'est qu'il nous remplisse de sa connaissance, qu'il nous enseigne à marcher dans ses voies et qu'il nous accorde le pardon de tous les péchés que nous avons commis.

3. Nous voyons ici quel est le prix de la crainte de Dieu et quels sont les avantages qu'elle procure. Le roi David nous dit sur ce sujet que Dieu enseigne ses voies aux débonnaires et aux humbles, qu'il montre à ceux qui le craignent le chemin qu'ils doivent choisir, que c'est à eux qu'il manifeste ses secrets et son alliance, qu'il les comble de biens eux et leur postérité et que lorsqu'ils sont dans l'affliction, il les protège et qu'il les délivre de toutes détresses.

Ce sont là des instructions tout à fait salutaires et nous ne saurions rien faire de mieux pour nous affermir dans la piété et pour nous assurer un parfait bonheur, que de les lire et de les méditer avec soin et que de présenter souvent à Dieu les prières qui sont contenues dans ce Psaume.

(a) v2 : Psaume 32.6 ; Sous 31. 2 et 34.6

(b) v4 : Psaume 27.11, 86.11 et 119. Le reste est illisible.

(c) v6 : Psaume 103.17, 106.1, 107.1, 117.1, et 136.1-2 ; Jérémie 33.11

(d) v19 : Jean 15.25

PSAUME XXVI

David prie le Seigneur de soutenir son innocence, versets 1-3.

Il dit qu'il s'éloignait toujours des méchants et que son plus grand plaisir était de servir Dieu dans son tabernacle, versets 4-8.

Avec ces dispositions il espère que Dieu ne l'abandonnera pas à ses ennemis, versets 9-12.

1. Psaume de David.

Éternel, ^a fais-moi justice, car j'ai marché dans mon intégrité et j'ai mis mon assurance en l'Éternel, je ne serai jamais ébranlé.

2. Éternel, sonde-moi et m'éprouve, examine mes reins et mon cœur.

3. Car ta bonté est devant mes yeux et j'ai marché dans ta vérité.

4. ^b Je ne me suis point assis avec les hommes vains et je n'ai point fréquenté les gens couverts.

5. J'ai haï la compagnie des méchants et je ne hante point les impies.

6. Je lave mes mains dans l'innocence et je fais le tour de ton autel, ô Éternel.

7. Pour éclater en voix d'actions de grâces et pour raconter tes merveilles.

8. Éternel, j'aime la demeure de ta maison et le lieu où est le pavillon de ta gloire.

9. N'assemble point mon âme avec les pécheurs, ni ma vie avec les hommes sanguinaires,

10. Dont les mains exécutent les crimes qu'ils ont médités et dont la main droite est pleine de présents.

11. Mais moi je marcherai dans mon intégrité ; rachète-moi et aie pitié de moi.

12. Mon pied sera ferme dans le droit chemin ; je bénirai l'Éternel dans les assemblées.

RÉFLEXIONS

1. La première instruction que ce Psaume nous donne est que Dieu regarde principalement à l'intégrité et à la droiture, qu'il sonde et éprouve les cœurs et qu'ainsi le seul moyen d'avoir Dieu favorable est de se rendre approuvé par lui, de vivre dans l'innocence, de marcher dans sa vérité et de haïr les vices et la société des méchants.

2. Le zèle dont David est animé pour servir Dieu dans le tabernacle doit nous inciter à nous acquitter des devoirs de la religion avec la même ardeur et à prendre notre plus grand plaisir à nous rendre dans la maison de l'Éternel pour le louer et pour y méditer les merveilles de son amour. Mais le soin que ce roi pieux avait de se purifier avant que de paraître devant l'autel du Seigneur nous montre que pour pouvoir se présenter devant Dieu, il faut être pur et vivre dans la sainteté.

3. Enfin, nous devons nous joindre à David dans la prière qu'il fait à Dieu sur la fin de ce Psaume et lui demander qu'il nous préserve de ressembler aux

méchants, de peur que nous ne soyons enveloppés dans les peines qui leur sont préparées.

(a) v1 : Sus 7.9
(b) v4 : Job 31.5 ; Psaume 1.1

PSAUME XXVII

1. *Le roi David témoigne ici qu'il avait une entière confiance en Dieu dans les plus grands dangers, versets 1-3.*

2. *Il y marque son zèle et son attachement pour le service divin, versets 4-6.*

3. *Il prie Dieu de lui donner des témoignages de sa faveur et il paraît pleinement assuré que Dieu ne l'abandonnerait jamais, versets 7-14.*

Il y a dans ce Psaume beaucoup d'onction et de très beaux sentiments de foi, de dévotion et de piété.

1. L'Éternel ^a est ma lumière et ma délivrance, ^b de qui aurais-je peur ? L'Éternel est la force de ma vie, de qui aurais-je de la crainte ?

2. Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis sont venus contre moi pour manger ma chair, eux-mêmes ont bronché et sont tombés.

3. ^c Quand toute une armée se camperait contre moi, mon cœur ne craindrait rien ; si la guerre s'élève contre moi, j'aurai cette confiance.

4. J'ai demandé une chose à l'Éternel et je la rechercherai, c'est que j'habite dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie pour contempler la beauté de l'Éternel et visiter soigneusement son palais.

5. Car il me cachera dans sa tente au mauvais jour, il me tiendra caché dans le lieu secret de son tabernacle, il m'élèvera comme sur un rocher.

6. Même à présent ma tête s'élèvera par-dessus mes ennemis qui sont autour de moi et je sacrifierai dans son tabernacle des sacrifices de cris de joie, je chanterai et psalmodierai à l'Éternel.

7. Éternel écoute ma voix, je t'invoque, aie pitié de moi et m'exauce.

8. Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face. Je chercherai ta face ô Éternel.

9. Ne cache point ta face de moi, ne rejette point ton serviteur dans ton courroux. Tu as été mon aide, ô Dieu de ma délivrance, ne me délaisses point et ne m'abandonnes point.

10. Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois l'Éternel me recueillera.

11. Éternel, ^d enseigne-moi ta voie et me conduit par un sentier uni à cause de mes ennemis.

12. Ne me livre point au désir de mes adversaires, car de faux témoins et qui ne respirent que violence se sont élevés contre moi.

13. N'eût été que j'ai cru que je verrais les biens de l'Éternel dans la terre des vivants, c'était fait de moi.

14. ^e Attends-toi à l'Éternel et demeure ferme et il fortifiera ton cœur, attends-toi, dis-je, à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer ici :

1. Que ceux qui craignent Dieu et qui se confient en lui n'ont jamais peur des hommes et qu'ils sont tranquilles lors même qu'ils se voient persécutés et réduits à l'état le plus fâcheux.

2. Que l'avantage le plus précieux et la plus douce consolation dont nous puissions jouir en ce monde sont de nous rencontrer souvent dans la maison de Dieu pour l'adorer, pour le louer et pour y recevoir les témoignages de sa faveur.

3. Que quand Dieu nous sollicite par les mouvements de notre cœur à rechercher sa face, nous devons profiter de cette grâce qu'il nous fait et répondre aux invitations qu'il nous adresse.

4. Enfin, l'assurance que David marque dans ce Psaume nous fait voir que quand même nous serions abandonnés de tout le monde, le Seigneur ne nous abandonnera point si nous le craignons et si nous nous reposons sur lui, qu'il n'y a que la confiance en Dieu et l'espérance en ses promesses qui puisse nous soutenir au milieu des travers de cette vie et que l'attente de ceux qui cherchent leur bonheur en Dieu seul ne sera jamais vaine.

(a) v1 : Michée 7.8
(b) v1 : Sous 118.6
(c) v3 : Sus 3.7
(d) v11 : Psaumes 25.4 et 86.11 et 119
(e) v14 : Ésaïe 25.9 et 33.2 ; Habacuc 2.3

PSAUME XXVIII

Le roi David prie Dieu de le garantir de la malice et des artifices des méchants et des jugements qui doivent tomber sur eux.

Il le loue aussi des soins qu'il avait de lui, il se confie en son secours et il fait des vœux pour la prospérité du peuple d'Israël.

1. Psaume de David

Je crie à toi Éternel mon rocher, ne sois point sourd à mon égard ^a de peur que si tu ne me réponds, je sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

2. Exauce la voix de mes supplications lorsque je crie à toi et que j'élève mes mains vers l'oracle de ta Sainteté.

3. Ne m'entraîne point avec les méchants, ni avec les ouvriers d'iniquité ^b qui parlent de paix avec leur prochain quoiqu'il y ait de la malice dans leur cœur.

4. Donne-leur selon leurs œuvres, selon la malice de leurs actions et selon les œuvres de leurs mains, rends-leur ce qu'ils ont mérité.

5. Parce qu'ils ne prennent point garde aux ouvrages de l'Éternel, ni aux œuvres de ses mains, il les ruinera et ne les fera point subsister.

6. Béni soit l'Éternel, car il a exaucé la voix de mes supplications.

7. L'Éternel est ma force et mon bouclier, mon cœur a eu confiance en lui et j'ai été secouru et mon

cœur s'est réjoui, c'est pourquoi je le célébrerai par mon cantique.

8. L'Éternel est leur force et il est la force qui délivre son oint.

9. Sauve ton peuple et béni ton héritage, gouverne-les et les élève éternellement.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre de ce Psaume, c'est

1. D'invoquer le Seigneur dans tous nos besoins, d'élever à lui nos mains et nos cœurs pour implorer son secours et le prier surtout qu'il ne permette pas que nous soyons entraînés dans le mal avec les pécheurs.

2. Que Dieu rend aux méchants selon leurs œuvres et qu'en particulier il détruit les hommes doubles et trompeurs qui parlent de paix à leur prochain pendant qu'ils ont le cœur plein de malice et de haine.

3. Que ce qui cause la ruine et le malheur des hommes c'est qu'ils ne prennent pas garde aux œuvres de Dieu pour apprendre par là à le craindre.

4. Les louanges de David joint à ses prières montrent que les gens de bien invoquent le Seigneur avec une parfaite confiance en sa bonté, que Dieu exauce ceux qui le réclament et qu'il sera toujours le bouclier et la force des justes et le protecteur de son peuple.

(a) v1 : Sous 143.7

(b) v3 : Sus 12.3 ; Jérémie 9.8

PSAUME XXIX

C'est ici une exhortation à reconnaître la majesté de Dieu qui paraît dans ses œuvres et en particulier dans le tonnerre.

Le prophète parle aussi de la protection dont Dieu favorise le peuple d'Israël.

1. Psaume de David.

Fils des princes ¹ rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force.

2. Rendez à l'Éternel la gloire due à son nom, prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique.

3. La voix de l'Éternel est sur les eaux, le Dieu glorieux fait tonner, l'Éternel est sur les grandes eaux.

4. La voix de l'Éternel est forte, la voix de l'Éternel est magnifique.

5. La voix de l'Éternel brise les cèdres, l'Éternel brise même les cèdres du Liban,

6. Et les fait sauter comme un veau, le Liban et Scirjon ² comme un faon de licorne.

7. La voix de l'Éternel jette des éclats de flamme de feu.

8. La voix de l'Éternel fait trembler le désert, l'Éternel fait trembler le désert de Kadès.

9. La voix de l'Éternel fait avorter les biches et découvre les forêts, mais chacun annonce sa gloire dans son palais.

10. L'Éternel a présidé sur le déluge et l'Éternel présidera comme roi éternellement.

11. L'Éternel donnera de la force à son peuple, l'Éternel bénira son peuple dans la paix.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume nous engage à adorer avec respect et avec crainte la majesté de Dieu dont il donne des preuves dans ses ouvrages.

Ce Psaume nous enseigne en particulier que c'est Dieu qui par sa puissance forme les tonnerres qui se font entendre dans les airs et qui produisent des effets si surprenants, que ce Dieu tout-puissant préside sur ces sortes d'événements et que sa providence s'en sert pour faire connaître aux hommes sa grandeur et pour exercer ses jugements sur eux.

Ainsi nous devons prendre occasion de tout ce qui arrive dans la nature, de craindre Dieu et de mettre toute notre confiance en lui, nous souvenant qu'il est le maître du monde et que s'il emploie sa puissance pour punir ceux qui l'offensent, il s'en sert aussi pour le bien de son peuple et de tous ses enfants.

(1) v1 : On peut aussi traduire avec les LXX, la vulgate et d'autres anciennes versions : Apportez à l'Éternel de jeunes béliers, c'est-à-dire vos sacrifices et vos offrandes.

(2) v6 : C'est le nom d'une montagne appelée autrement Hermon, voyez Deutéronome 3.9.

PSAUME XXX

David rend à Dieu des actions de grâces solennelles de ce qu'il l'avait délivré et de ce qu'il avait fait succéder sa faveur à sa colère, versets 1-6.

Il reconnaît que s'étant oublié dans sa prospérité Dieu l'avait châtié pour le ramener à son devoir et pour l'obliger à l'invoquer avec plus d'ardeur et il fait le vœu de le bénir à jamais de ce qu'il l'avait exaucé, versets 7-13.

On croit que ce Psaume doit être rapporté à ce que David, étant de retour à Jérusalem après la conspiration d'Absalon, fit pour purifier et consacrer sa maison qui avait été souillée par ce fils dénaturé.

1. Psaume qui fut un cantique de la dédicace de la maison de David.

2. Éternel, je t'exalterai parce que tu m'as tiré du danger et que tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de moi.

3. Éternel mon Dieu, j'ai crié vers toi et tu m'as guéri.

4. Éternel, tu as fait remonter mon âme du sépulcre, tu m'as rendu la vie afin que je ne descende pas dans la fosse.

5. Psalmodiez à l'Éternel vous ses bien-aimés et célébrez la mémoire de sa Sainteté.

6. Car il n'y a qu'un moment dans sa colère, mais il y a toute une vie dans sa faveur, le pleur loge le soir et le champ de triomphe survient au matin.

7. Quand j'étais dans ma prospérité, je disais : Je ne serai jamais ébranlé.

8. Éternel, par ta faveur tu avais mis la force dans ma montagne, mais sitôt que tu as caché ta face je suis devenu tout éperdu.

9. Éternel, j'ai crié à toi et j'ai présenté ma supplication à l'Éternel disant :

10. Quel profit y aura-t-il en mon sang si je descends dans la fosse ? La poudre te célébrera-t-elle ? Annoncera-t-elle ta vérité ?

11. Éternel, écoute et aie pitié de moi, Éternel sois-moi en aide.

12. Tu as changé mon deuil en réjouissance tu as détaché le sac dont j'étais couvert et tu m'as revêtu de joie.

13. Afin que ma gloire te psalmodie et ne se taise point. Éternel mon Dieu je te psalmodierai à tous jours.

RÉFLEXIONS

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui convient particulièrement aux personnes qui sont échappées de quelque grand danger.

Ceux que Dieu a ainsi délivrés doivent à l'imitation de David célébrer sa bonté, inviter tous les hommes à la célébrer avec eux et reconnaître

qu'il n'y a qu'un moment dans la colère de Dieu, mais qu'il y a toute une vie dans sa faveur.

Il faut surtout remarquer les instructions que ce Psaume nous donne sur l'utilité des afflictions. David nous y dit

que lorsqu'il était dans sa prospérité il croyait n'être jamais ébranlé, mais qu'aussitôt que le Seigneur avait caché sa face, il avait été tout éperdu et qu'ayant prié le Seigneur dans cet état, il avait été exaucé.

Reconnaissons par là combien il est utile et nécessaire d'être affligé. Les hommes et même quelques fois les justes s'oublient dans la prospérité, mais Dieu se sert de l'adversité pour produire en eux une frayeur salutaire pour les obliger à recourir à lui et pour les ramener par ce moyen à leur devoir. Et c'est alors aussi qu'il s'apaise envers eux, qu'il les exauce et qu'il change leur tristesse en joie et leurs plaintes en actions de grâces.

C'est là une doctrine qui est d'un usage général et que nous devons bien méditer afin que si Dieu nous accorde le repos, nous n'en abusons pas et que s'il nous envoie des adversités, elles servent à nous humilier et à nous attacher de plus en plus à lui.

PSAUME XXXI

Le roi David prie Dieu que puisqu'il se confiait en lui, il lui plût de le garantir des maux qu'il endurait de

la part de ses ennemis et même de la part de ses proches, versets 1-19

et dans la persuasion où il est que sa prière sera exaucée il se réjouit de la délivrance qu'il attend de la bonté du Seigneur, versets 20-29.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.

2. Éternel, ^a je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus, délivre-moi par ta justice.

3. Incline ton oreille vers moi, délivre-moi promptement, sois pour moi une forte roche et une maison bien munie afin que je m'y puisse sauver.

4. Car tu es mon rocher et ma forteresse, c'est pourquoi, à cause de ton nom, mène-moi et conduis-moi.

5. Tire-moi hors des filets qu'on m'a tendus en cachette, car tu es ma force.

6. ^b Je remets mon esprit en ta main, tu m'as racheté, ô Éternel qui es le Dieu de vérité.

7. J'ai haï ceux qui s'adonnent aux vanités trompeuses, mais moi je me suis assuré en l'Éternel.

8. Je m'égaierai et me réjouirai dans ta bonté parce que tu as regardé mon affliction et tu as pris connaissance des détresses de mon âme.

9. Tu ne m'as point livré entre les mains de mon ennemi, mais tu as fait tenir debout mes pieds au large.

10. Éternel, aie pitié de moi, car je suis en détresse, mon regard est tout défait de chagrin et mon âme et mon ventre.

11. Car ma vie se consume d'ennui et mes ans en soupirant, ma force est déchue pour la peine de mon iniquité et mes os sont consumés.

12. J'ai été en opprobre à tous mes ennemis, ^c je l'ai même été beaucoup à mes voisins, j'ai été en horreur à ceux de ma connaissance, ceux qui étaient dehors s'enfuyaient de moi.

13. J'ai été mis en oubli dans le cœur des hommes, comme un mort, j'ai été estimé comme un vaisseau de nul usage.

14. Car j'ai ouï le blâme de plusieurs, la frayeur m'a saisi de tous côtés quand ils consultaient ensemble contre moi. Ils ont consulté pour m'ôter la vie.

15. Toutefois, Éternel je me suis assuré en toi, j'ai dit : Tu es mon Dieu.

16. Mes temps sont en ta main, délivre-moi de la main de mes ennemis et de ceux qui me poursuivent.

17. Fais luire ta face sur ton serviteur, délivre-moi par ta bonté.

18. Éternel, que je ne sois point confus puisque je t'ai invoqué, que les méchants soient confus, qu'ils aient la bouche fermée dans le sépulcre.

19. Que les lèvres qui mentent et qui prononcent des paroles dures contre le juste avec orgueil et avec mépris soient muettes.

20. ^d Ô que tes biens sont grands que tu as réservés pour ceux qui te craignent et que tu fais pour

ceux qui se retirent vers toi aux yeux des fils des hommes.

21. Tu les caches dans le secret sous ta face, loin de l'orgueil des hommes, tu les preserves dans une tente des langues qui les attaquent.

22. Béni soit l'Éternel parce qu'il a rendu admirable sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une ville munie.

23. Je disais dans ma précipitation : Je suis retranché de devant tes yeux et toutefois tu as exaucé la voix de mes supplications quand j'ai crié à toi.

24. Aimez l'Éternel vous tous ses bien-aimés, l'Éternel garde les fidèles et il rend à celui qui se conduit avec fierté tout ce qu'il a mérité.

25. Vous tous qui avez votre attente à l'Éternel, demeurez fermes et il fortifiera votre cœur.

RÉFLEXIONS

1. La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume et les prières qu'il y adresse à Dieu nous montrent que les enfants de Dieu s'assurent pleinement sur sa bonté, qu'ils se retirent vers lui dans les détresses et qu'ils ne sont jamais confus dans leur espérance. Nous devons imiter David dans sa piété et dans sa confiance, nous recommander sans cesse à la protection du Seigneur et avoir toujours dans le cœur cette prière :

Je remets mon esprit en ta main, car tu m'as racheté ô Dieu de vérité.

2. Les maux et les persécutions que David a soufferts, même de la part de ses plus proches et la manière dont il recevait ces épreuves, nous font voir que si nous nous trouvons dans la souffrance, nous devons supporter patiemment nos afflictions, n'avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous font du mal et attendre avec résignation le secours de Dieu.

3. L'on voit enfin dans ce Psaume combien David était ravi dans le sentiment des bontés du Seigneur envers ceux qui le craignent et de la grandeur des biens qu'il leur réserve. Tous ceux qui aiment Dieu doivent considérer cela pour leur consolation et pour s'encourager de plus en plus à lui obéir et à lui plaire. C'est à quoi tend l'exhortation par où ce cantique finit :

Aimez le Seigneur vous tous ses saints, car le Seigneur garde les fidèles. Vous tous qui avez votre attente en l'Éternel, persévérez constamment et il fortifiera votre cœur.

(a) v2 : Psaume 71.1

(b) v6 : Luc 23;46

(c) v12 : Job 19.13 ; Psaume 38.12

(d) v20 : Ésaïe 64.4 : I Corinthiens 2.9

PSAUME XXXII

C'est ici un Psaume de doctrine qui nous enseigne que le vrai bonheur de l'homme consiste dans le pardon des péchés et dans la pureté de la

conscience et que cette grâce s'obtient par une sincère confession des péchés et par un vrai retour à Dieu, versets 1-7.

Ensuite, David exhorte les hommes à profiter de cette doctrine et à s'éloigner de l'endurcissement. Il menace les méchants des derniers malheurs et il promet aux justes une parfaite félicité, versets 8-11.

1. Maskil ¹ de David.

Ô qu'heureux est celui duquel la transgression est quittée et duquel le péché est couvert !

2. Ô qu'heureux est l'homme auquel l'Éternel n'impute point l'iniquité et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !

3. Quand je me suis tu, mes os se sont consumés et quand je n'ai fait que crier tout le jour.

4. Parce que jour et nuit ta main s'appesantissait sur moi, ma vigueur était changée en une sécheresse d'été ; sélah.

5. Je t'ai fait connaître mon péché et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : ^a Je confesserai mes transgressions à l'Éternel et tu m'as ôté la peine de mon péché ; sélah.

6. C'est pourquoi tout homme de bien te suppliera au temps qu'on te trouve en sorte que quand de grandes eaux se déborderaient elles ne l'atteindront point.

7. ^b Tu es ma retraite et tu me garantiras de la détresse, tu m'environneras de chants de délivrance ; sélah.

8. Je te rendrai intelligent et je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher et mon œil te guidera.

9. Ne soyez point comme le cheval, ni comme le mulet qui sont sans intelligence, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein de peur qu'ils ne s'approchent de toi.

10. Plusieurs douleurs arriveront au méchant, mais la miséricorde environnera celui qui s'assure en l'Éternel.

11. Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel et vous égayez et chantez de joie, vous tous qui avez le cœur droit.

RÉFLEXIONS

1. Il faut faire sur les premières paroles de ce Psaume la réflexion que Paul y fait au chapitre IV de l'épître aux Romains, savoir que le bonheur de l'homme et sa justification devant Dieu consistent dans le pardon des péchés, dans la paix de la conscience et dans le sentiment de la grâce de Dieu.

2. Le roi David nous enseigne par son exemple que si l'on veut être dans cet heureux état, il faut avoir le cœur net et la conscience pure, que la rémission des péchés est l'effet de la miséricorde de Dieu, que pour l'obtenir il faut confesser sincèrement ses fautes et les abandonner et que dès qu'on le fait de bon cœur, nos péchés sont effacés et que Dieu nous rend sa faveur et son amour.

3. Il paraît de ce Psaume qu'un vrai pénitent, après avoir reçu le pardon de ses péchés ne se contente pas de louer Dieu de son bonheur, mais il

engage autant qu'il le peut les autres hommes à entrer dans les voies de la repentance et de la conversion.

C'est à quoi tendent les instructions et les exhortations qui se lisent sur la fin de ce Psaume. David nous y avertit d'éviter l'endurcissement des pécheurs et il nous dit que toutes sortes de maux arriveront aux méchants, mais que la miséricorde environnera ceux qui craignent le Seigneur et que les justes et tous ceux qui ont le cœur droit auront toujours sujet de chanter de joie et de se réjouir en sa présence.

(a) v5 : Proverbes 28.13 ; I Jean 1.9
(b) v7 : Sus 9.10

(1) v1 : Un Psaume instructif ou qui donne de l'intelligence.

PSAUME XXXIII

C'est ici un cantique,

1. où David exhorte les justes à louer Dieu du cœur et de la voix par la considération de sa bonté, de sa puissance et de sa justice, qui paraissent dans les œuvres de la création et de la providence, versets 1-12 ;

2. il y représente après cela, que Dieu voit toutes choses, qu'il examine les actions des hommes et qu'il déploie sa faveur sur ceux qui le craignent et qui espèrent en lui, versets 13-22.

1. Vous justes, chantez de joie à l'Éternel ; sa louange est bienséante aux hommes droits.

2. Célébrez l'Éternel avec la harpe, chantez-lui des Psaumes avec l'instrument à dix cordes.

3. Chantez-lui un cantique nouveau ; touchez agréablement les instruments avec un cri de joie.

4. Car la parole de l'Éternel est droite et toutes ses œuvres sont avec fermeté.

5. Il aime la justice et l'équité ;^a la terre est remplie de la bonté de l'Éternel.

6.^b Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel et toute leur armée par le souffle de sa bouche.

7. Il assemble les eaux de la mer comme en un monceau, il met les abîmes comme dans des trésors.

8. Que toute la terre craigne l'Éternel, que tous les habitants de la terre le redoutent.

9. Car il a parlé et ce qu'il a dit a eu son être ; il a commandé et la chose a comparu.

10.^c L'Éternel dissipe le conseil des nations et met à néant les desseins des peuples.

11. Mais^d ce que l'Éternel a résolu subsiste toujours ; les desseins de son cœur durent d'âge en âge.

12. Ô^e qu'heureuse est la nation de laquelle l'Éternel est le Dieu et le peuple qu'il s'est choisis pour héritage !

13. L'Éternel regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes.

14. Il prend garde du lieu de sa demeure sur tous les habitants de la terre.

15. C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux et qui prend garde sur toutes leurs œuvres.

16. Le roi n'est point sauvé par une grosse armée et l'homme puissant n'échappe point par sa grande force.

17. Le cheval manque pour sauver et ne délivre pas par la grandeur de sa force.

18. Voici,^f l'œil de l'Éternel est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité.

19. Afin qu'il les retire de la mort et qu'il les entretienne en vie durant la famine.

20. Notre âme s'est attendue à l'Éternel ; il est notre aide et notre bouclier.

21. Certainement notre cœur se réjouira en lui parce que nous avons mis notre confiance en son saint Nom.

22. Que ta bonté soit sur nous, ô Éternel, comme nous nous sommes attendus à toi.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à faire ces cinq réflexions :

1. La première, que c'est un devoir très juste et très agréable que de louer le Seigneur ; mais qu'il n'y a que les gens de bien qui puissent s'en acquitter comme il faut et que les louanges de Dieu ne sont bienséantes que dans la bouche des hommes droits.

2. Que nous devons louer Dieu, parce qu'il a créé le monde par sa toute-puissance et parce qu'il le gouverne sagement et justement par sa providence.

3. Que si c'était un grand avantage pour les Israélites d'être le peuple que Dieu avait choisi et qu'il protégeait d'une façon particulière ; la grâce que Dieu nous a faite de nous recevoir dans son église et dans son alliance est un privilège encore plus glorieux.

4. Que Dieu a une connaissance exacte de tout ce qui se fait dans le monde et qu'en particulier il voit toutes les actions et toutes les pensées de chacun des hommes ; c'est ce qui est marqué par ces mots :

Le Seigneur regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes. Il observe du lieu de sa demeure tous les habitants de la terre. C'est lui qui a formé leur cœur et qui prend garde à toutes leurs actions.

C'est là une pensée qui doit nous occuper continuellement afin que la considération de la présence de Dieu et de sa connaissance infinie nous fasse vivre saintement devant lui.

Enfin, puisque David nous assure,
que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent et qui s'attendent à sa bonté,

nous pouvons reconnaître par là que le vrai moyen d'avoir Dieu propice est de le craindre, de se confier en lui, d'implorer sans cesse sa faveur et de faire sans cesse dans cette vue ce vœu du prophète,

Que ta miséricorde soit sur nous, ô Dieu, selon que nous nous sommes attendus à toi !

- (a) v5 : Sous 119.64
 (b) v6 : Genèse 1.6, 7
 (c) v10 : Ésaïe 19.3
 (d) v11 : Proverbes 19.21 et 21.30 ; Esaïe 46.10
 (e) v12 : Sous 65.5 et 144.15
 (f) v18 : Job 36.7 ; Sous 34.16 ; I Pierre 3.12

PSAUME XXXIV

C'est ici un Psaume d'actions de grâces et de doctrine. David y bénit Dieu, de ce qu'il l'avait délivré lors qu'il fut reconnu par les Philistins dans la ville de Gath, versets 1-7.

Il y représente le soin que Dieu a de ses enfants, la protection dont il les couvre, les avantages que la crainte de Dieu leur procure et le sort funeste des méchants, versets 8-23.

Tout cela est exprimé dans ce Psaume avec une beauté et une force particulière.

1. Psaume de David, ^a sur ce qu'il se contrefit en la présence d'Abimelec qui le chassa et il s'en alla.

2. *Aleph.* Je bénirai l'Éternel en tout temps, sa louange sera continuellement dans ma bouche.

3. *Beth.* Mon âme se glorifiera en l'Éternel ; les débonnaires l'entendront et s'en réjouiront.

4. *Guimel.* Magnifiez l'Éternel avec moi et exaltons son nom tous ensemble.

5. *Daleth.* J'ai cherché l'Éternel et il m'a répondu et il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

6. *Hé. Vau.* L'a-t-on regardé ? On en est illuminé et leurs faces ne sont point confuses.

7. *Zain.* Cet affligé a crié et l'Éternel l'a exaucé et l'a délivré de toutes ses détresses.

8. *Heth.* L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les garantit.

9. *Teth.* Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! Ô qu'heureux est l'homme qui se retire vers lui !

10. *Iod.* Craignez l'Éternel vous ses saints ; car rien ne manque à ceux qui le craignent.

11. *Caph.* Les lionceaux ont disette et ont faim ; mais ceux qui cherchent l'Éternel n'auront faute d'aucun bien.

12. *Lamed.* Venez, enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte de l'Éternel.

13. *Mem.* ^b Qui est l'homme qui prenne plaisir à vivre et qui aime la longue vie pour jour du bien ?

14. *Nun.* Garde ta langue du mal et tes lèvres de parler avec tromperie.

15. *Samech.* Détourne-toi du mal et fais-le bien ; cherche la paix et la poursuit.

16. *Hajin.* ^c Les yeux de l'Éternel sont sur les justes et ses oreilles sont attentives à leur cri.

17. *Pe.* La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal pour exterminer leur mémoire de la terre.

18. *Tsade.* Quand les justes crient, l'Éternel les exauce et il les délivre de toutes leurs détresses.

19. *Koph.* L'Éternel est près de ceux qui ont le cœur rompu et il délivre ceux qui ont l'esprit brisé.

20. *Res.* Le juste a des maux en grand nombre, mais l'Éternel le délivre de tous.

21. *Scin.* Il garde tous ses os, tellement que pas un ne sera rompu.

22. *Thau.* La malice fera mourir le méchant et ceux qui haïssent le juste seront détruits.

23. *Pe.* L'Éternel rachète l'âme de ses serviteurs ; et aucun de ceux qui se retirent vers lui ne sera détruit.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit être mis au rang des plus beaux et des plus instructifs. Le roi David nous y apprend par ses leçons et par son exemple,

1. Que quand Dieu nous accorde quelque délivrance ou quelque autre faveur nous devons lui marquer notre reconnaissance, non seulement en lui rendant nos actions de grâces, mais aussi en invitant tous les hommes et particulièrement les gens de bien à le louer avec nous.

2. Que le Seigneur ne manque jamais d'exaucer et de délivrer les justes qui l'invoquent dans leurs détresses et qu'il emploie même les anges pour leur défense.

David paraît tout pénétré dans ce Psaume du sentiment de la bonté de Dieu et du bonheur que l'on goûte quand on a part à son amour. Il y décrit d'une manière admirable la nature de la piété en exhortant les saints à craindre toujours le Seigneur, à être sincères dans leurs discours et dans toute leur conduite, à fuir le mal, à faire le bien et à chercher la paix.

3. Enfin, le psalmiste nous met devant les yeux les fruits et les avantages incomparables que la piété procure, en nous disant que rien ne saurait manquer à ceux qui craignent Dieu, que ses yeux sont toujours ouverts sur les justes, que ses oreilles sont attentives à leurs cris et que s'ils ont des maux en grands nombres, il les en délivre au lieu que sa face est contre les méchants pour les détruire.

Nous ne saurions rien faire de plus utile que de repasser sans cesse ces divines leçons dans notre mémoire, de les avoir toujours devant les yeux et dans le cœur et de lire pour cet effet fréquemment ce Psaume XXXIV afin d'en faire un usage continu pour notre édification et pour notre consolation.

- (a) v1 : I Samuel 21.13 et c.
 (b) v13 : I Pierre 3.10
 (c) v16 : Job 36.7 ; Sus 33.18 ; I Pierre 3.12

PSAUME XXXV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis dont il décrit la malice, l'injustice, l'ingratitude et la cruauté.

Il parle de son innocence et de la manière dont il s'était conduit envers eux.

Il dénonce leur ruine et il bénit Dieu à l'avance de la délivrance qu'il attendait de sa puissance et de sa bonté.

1. Psaume de David.
Éternel, débats contre ceux qui débattent contre toi.
2. Prends le bouclier et la rondelle et lève-toi pour venir à mon secours.
3. Avance la hallebarde et ferme le passage devant ceux qui me poursuivent, dis à mon âme : Je suis ta délivrance.
4. ^a Que ceux qui cherchent mon âme soient honteux et confus et que ceux qui machinent mon mal soient repoussés en arrière et qu'ils rougissent.
5. ^b Qu'ils soient comme de la balle exposée au vent et que l'ange de l'Éternel les chasse.
6. Que leur chemin soit ténébreux et très glissant, que l'ange de l'Éternel les poursuive.
7. Car c'est sans cause qu'ils ont caché la fosse où étaient tendus leurs rets, c'est sans cause qu'ils ont creusé pour surprendre mon âme.
8. Que la ruine qu'il ne prévoit pas lui arrive et que les filets qu'il a cachés le surprennent, qu'il tombe dans cette même ruine.
9. Mais que mon âme s'égaie en l'Éternel et se réjouisse en sa délivrance.
10. Tous mes os diront : Éternel qui est semblable à toi, qui délivres l'affligé de la main de celui qui est plus fort que lui, même l'affligé et le pauvre de la main de celui qui l'opprime ?
11. Des témoins violents s'élèvent contre moi, on me redemande des choses dont je ne sais rien.
12. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, tâchant de m'ôter la vie.
13. Mais moi, quand ils ont été malades, je me vêtis d'un sac, j'affligeais mon âme par jeûne, je priais toujours pour eux dans mon cœur.
14. Je me suis conduit comme si c'eût été mon intime ami, comme si c'eût été mon frère, j'allais courbé en habit de deuil, comme celui qui pleurerait sa mère.
15. Mais quand j'ai été en danger de tomber, ils se réjouissaient et s'assemblaient, des gens de néant se sont assemblés contre moi sans que j'en susse rien, ils m'ont déchiré et ils n'ont point cessé,
16. Avec les hypocrites et les railleurs et ils ont grincé les dents contre moi.
17. Seigneur, combien de temps le verras-tu ? Retire mon âme des désolations qu'ils me préparent et mon unique d'entre les lionceaux.
18. ^c Je te célébrerai dans une grande assemblée, je te louerai parmi un grand peuple.
19. Que ceux qui sont mes ennemis sans sujet ne se réjouissent point de moi et que ceux ^d qui me haïssent sans cause ne clignent point l'œil.
20. Car ils ne parlent point de paix, mais ils inventent des choses pleines de fraude contre les personnes paisibles de la terre.
21. Et ils ont ouvert leur bouche autant qu'ils ont pu contre moi et ils ont dit : Haha, notre œil l'a vu.
22. Ô Éternel, tu l'as vu, ne te tais point, Seigneur, ne t'éloigne point de moi.

23. Réveille-toi et te réveille, mon Dieu et mon Seigneur pour me faire justice et pour maintenir ma cause.

24. Juge-moi selon ta justice, Éternel mon Dieu et qu'ils ne se réjouissent point de moi.

25. Qu'ils ne disent point dans leur cœur : Haha, notre âme ! Et qu'ils ne disent point : Nous l'avons englouti.

26. Que ceux qui se réjouissent de mon mal soient honteux et rougissent tous ensemble et que ceux qui s'élèvent contre moi soient revêtus de honte et de confusion.

27. Mais que ceux qui sont affectionnés à ma justice se réjouissent avec un chant de triomphe et qu'ils fassent éclater leur joie, qu'ils disent incessamment : Magnifié soit l'Éternel qui veut la paix de son serviteur.

28. Alors ma langue parlera continuellement de ta justice et de ta louange.

RÉFLEXIONS

On peut recueillir en général de ce Psaume que Dieu défend les gens de bien, que les méchants et ceux qui persécutent les fidèles sont exposés à sa vengeance et que le devoir des justes est de se réjouir en Dieu lorsqu'il les délivre.

Au reste, on ne doit pas conclure de ce que David dit dans ce Psaume contre ses ennemis qu'il nous est permis de souhaiter du mal à ceux qui nous en font ou de nous réjouir lorsqu'il leur en arrive.

Il faut se souvenir que les ennemis de David étaient les ennemis de Dieu même et que ce prince étant prophète et Dieu lui ayant outre cela promis expressément qu'il le soutiendrait et qu'il affermirait son règne, il a pu dénoncer la ruine de ceux qui s'opposaient à lui. Mais dans le fond, il ne leur souhaitait point de mal et même qu'il s'affligeait lorsqu'il leur en arrivait, comme il le témoigne dans ce Psaume où il dit qu'il s'était conduit envers eux comme s'ils eussent été ses frères et ses amis.

Ces sentiments conviennent encore mieux à des chrétiens qui savent que la loi de l'Évangile les oblige à aimer tout le monde et même ceux qui les haïssent, à leur faire du bien et à prier pour eux, suivant en cela les commandements et l'exemple de Jésus-Christ notre sauveur, Matthieu 5.44.

(a) v4 : Sous 40.15 et 70.3

(b) v5 : Job 21.18 ; Psaume 1.4 ; Ésaïe 29.5 ; Osée 13.3

(c) v18 : Psaume 40.10

(d) v19 : Jean 15.25

PSAUME XXXVI

Le roi David fait deux choses dans ce Psaume.

1. Il décrit l'impiété et la malice des méchants, versets 1-5 ;

2. Il célèbre la bonté de Dieu envers toutes ses créatures et en particulier l'excellence des biens dont il fait part à ceux qui le craignent, versets 6-13.

1. Psaume de David, serviteur de l'Éternel, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

2. L'impiété des méchants me dit au dedans du cœur qu'il n'a point la crainte de Dieu devant ses yeux.

3. Car il se flatte en lui-même quand son iniquité se présente à lui et qu'il devrait la haïr.

4. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que fraude, il refuse d'être intelligent et de bien faire.

5. Il médite l'iniquité dans son lit, il s'attarde au chemin qui n'est pas bon, il n'a point en horreur le mal.

6. Éternel, ^a ta bonté atteint jusqu'aux cieus, ta fidélité jusqu'aux nues.

7. Ta justice est comme de hautes montagnes, tes jugements sont un grand abîme. Éternel tu conserves les hommes et les bêtes.

8. Ô Dieu, que ta bonté est précieuse ! Aussi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes.

9. Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison et tu les abreuveras au fleuve de tes délices.

10. Car la source de la vie est avec toi et c'est par ta lumière que nous sommes éclairés.

11. Continue de déployer ta faveur sur ceux qui te connaissent et ta justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied de l'orgueilleux ne s'avance pas sur moi et que la main des méchants ne m'ébranle pas.

13. C'est là que sont tombés les ouvriers d'iniquité, ils ont été renversés et ils n'ont pu se relever.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume

1. quels sont les sentiments et quelle est la conduite des méchants et des impies, c'est qu'ils n'ont point la crainte de Dieu devant leurs yeux, qu'ils s'affermissent et qu'ils se flattent de plus en plus dans leurs péchés, qu'ils ne cherchent qu'à nuire aux autres et qu'ils n'ont point en horreur le mal.

2. David nous fait voir que les justes ont des sentiments bien différents. Ils adorent la justice et la puissance de Dieu dans ses œuvres et dans ses jugements. Mais ils sont surtout comblés de joie à la vue de son immense bonté et des biens qu'il fait à ceux qui l'aiment et qui se confient en lui.

La lecture de ce Psaume doit donc nous éloigner de l'impiété et nous attacher à Dieu par un amour sincère et par une crainte religieuse afin que nous puissions nous réjouir en lui et dire avec David et avec tous les fidèles dans le sentiment des biens qu'il nous accorde et dans l'attente de ceux qu'il nous réserve :

Ô Dieu, que ta bonté est précieuse ! C'est pourquoi les fils des hommes se retireront sous l'ombre de tes ailes. Nous serons rassasiés de la graisse de ta maison et tu nous abreuveras au fleuve de tes délices.

(a) v6 : Psaume 57.11 et 108.5

PSAUME XXXVII

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine dont le but est de montrer qu'on ne doit pas être surpris si les méchants sont quelquefois heureux en cette vie et si les bons y sont dans la souffrance. David fait voir que tôt ou tard Dieu ne manque pas de délivrer les gens de bien et de récompenser leur piété et de faire sentir aux méchants les effets de sa colère.

Ce Psaume contient d'admirables instructions et qui sont très efficaces pour nous porter à craindre Dieu et à nous détourner du mal. C'est pourquoi il faut le lire et méditer avec bien de l'attention.

1. Psaume de David.

Aleph. ^a Ne t'irrite point à cause des gens malins, ne soit point jaloux de ceux qui s'adonnent à la perversité.

2. Car ils seront soudainement retranchés comme le foin et ils se faneront comme l'herbe verte.

3. *Beth.* Assure-toi en l'Éternel et fais ce qui est bon, habite la terre et te repais de vérité.

4. Et prends ton plaisir en l'Éternel et il t'accordera les demandes de ton cœur.

5. *Guimel.* ^b Remets ta voie sur l'Éternel et t'assure en lui, et il travaillera pour toi.

6. Et il manifestera ta justice comme la clarté et ton bon droit comme le Midi.

7. *Daleth.* Sois tranquille en regardant à l'Éternel et attends-le. Ne t'irrite point à cause de celui qui fais bien ses affaires, à cause, dis-je, de l'homme qui vient à bout de ses entreprises.

8. *He.* Réprime ta colère et laisse-là l'emportement, ne t'irrite point, du moins pour faire le mal.

9. Car les méchants seront retranchés, mais ceux qui s'attendent à l'Éternel hériteront la terre.

10. *Vau.* Encore un peu de temps et le méchant ne sera plus et tu considéreras son lieu et il n'y sera plus.

11. ^c Mais les débonnaires hériteront la terre et jouirons à leur aise d'une grande prospérité.

12. *Zain.* Le méchant machine contre le juste et grince des dents contre lui.

13. Le Seigneur se rira de lui, car il a vu que son jour approche.

14. *Heth.* Les méchants ont tiré l'épée, ils ont bandé leur arc pour abattre l'affligé et le pauvre et pour égorger ceux qui marchent droit.

15. Mais leur épée entrera dans leur propre cœur et leurs arcs seront rompus.

16. *Teth.* Le peu du juste vaut mieux que l'abondance de biens de plusieurs méchants.

17. Car les bras des méchants seront rompus, mais l'Éternel soutient le juste.

18. *Iod.* L'Éternel connaît les jours de ceux qui sont intègres et leur héritage subsistera toujours.

19. Ils ne seront point confus dans les temps mauvais, mais ils seront rassasiés dans le temps de la famine.

20. *Caph.* Mais les méchants périront et les ennemis de l'Éternel seront consumés comme la graisse des agneaux, ils s'en iront en fumée.

21. *Lamed.* Le méchant emprunte et ne rend point, mais le juste a compassion et il donne.

22. Car ceux qu'il bénira hériteront la terre, mais ceux qu'il maudira seront retranchés.

23. *Mem.* Les pas de l'homme de bien sont dirigés vers l'Éternel et il prend plaisir à ses voies.

24. S'il tombe, il ne sera point abattu, car l'Éternel lui soutient la main.

25. *Nun.* J'ai été jeune et j'ai aussi atteint la vieillesse, mais je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain.

26. Il est toujours ému de pitié et il prête et sa postérité est en bénédiction.

27. *Samech.* Retire-toi du mal et fais le bien et tu auras une habitation éternelle.

28. Car l'Éternel aime la droiture et il n'abandonne point ses bien-aimés, c'est pourquoi ils sont toujours gardés, mais la postérité des méchants sera retranchée.

29. *Hajin.* Les justes hériteront la terre et y habiteront à perpétuité.

30. *Pe.* La bouche du juste parlera de la sagesse et sa langue prononcera ce qui est droit.

31. ^d La loi de son Dieu est dans son cœur, aucun de ses pas ne chancellera.

32. *Tsadi.* Le méchant épie le juste et cherche à le faire mourir.

33. Mais l'Éternel ne l'abandonnera point entre les mains des méchants et ne le laissera point condamner quand on le jugera.

34. *Koph.* Attends l'Éternel et garde ses voies et il t'élèvera afin que tu hérites la terre et tu verras que les méchants seront retranchés.

35. *Res.* J'ai vu le méchant terrible et verdoyant comme un laurier vert.

36. Mais j'ai passé et voilà, il n'est plus et je l'ai cherché et il ne s'est plus trouvé.

37. *Scin.* Prends garde à l'homme intègre et considère l'homme droit, car la fin d'un tel homme est la paix.

38. Mais les pécheurs seront tous ensemble détruits et le reste des méchants sera retranché.

39. *Thau.* Mais la délivrance des justes viendra de l'Éternel, il sera leur force au temps de la détresse.

40. Et l'Éternel les aidera et les délivrera, il les délivrera des méchants et ils les sauvera parce qu'ils ont espéré en lui.

RÉFLEXIONS

La doctrine qui est renfermée dans ce Psaume revient en général à ceci : qu'on ne doit pas envier le bonheur dont les impies jouissent en ce monde, ni se scandaliser des afflictions que les gens de bien y endurent.

Outre cela, nous devons remarquer ici que le caractère des méchants est l'injustice, la malice, la haine contre les justes, la confiance en eux-mêmes, l'orgueil, la violence et l'impiété.

Qu'au contraire, les gens de bien s'assurent en Dieu en faisant ce qui est bon, qu'ils prennent tout leur plaisir en lui, qu'ils sont toujours tranquilles, doux, humbles, qu'ils aiment à donner et à exercer la charité et que leurs discours sont pleins de sagesse et d'édification. David nous assure que ceux qui sont tels sont bénis et protégés de Dieu, que la vraie félicité est leur partage, que sa faveur se répand sur eux et sur leur postérité, que s'ils sont quelquefois dans l'affliction, ils y éprouvent l'assistance de Dieu et que leur fin est toujours heureuse.

Il n'en est pas ainsi des méchants, leur prospérité n'est qu'imaginaire et de peu de durée, Dieu confond leurs desseins injustes et sa colère se fait voir d'une manière sensible sur eux et sur tout ce qui leur appartient.

L'expérience vérifie tous les jours ce que ce Psaume nous apprend, ainsi l'effet que cette lecture doit produire est de nous convaincre que tout notre bonheur dépend de nous adonner à la piété puisqu'elle a de si sûres et de si glorieuses récompenses.

(a) v1 : Proverbes 23.17 et 24.1-19

(b) v5 : Psaume 55.23 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22 ; 1 Pierre 5.7

(c) v11 : Matthieu 5.5

(d) v31 : Ésaïe 51.7

PSAUME XXXVIII

C'est ici une ardente prière par laquelle David supplie le Seigneur de ne pas le punir en sa colère. Il s'y plaint des peines qu'ils souffrait à cause de ses péchés et de ce qu'il était abandonné par ses amis et persécuté par ses ennemis et il y donne des marques de son humilité, de sa piété et de sa confiance en Dieu.

1. Psaume de David pour être un mémorial.

2. Éternel, ne me reprends point dans ton indignation et ne me châtie point dans ta fureur.

3. Car tes flèches sont entrées au dedans de moi et ta main s'est appesantie sur moi.

4. Il n'y a rien d'entier dans ma chair à cause de ton indignation, ni aucun repos dans mes os à cause de mon péché.

5. Car mes iniquités ont surpassé ma tête et sont un pesant fardeau, elles sont plus pesantes que je ne puis porter.

6. Mes plaies sont puantes et corrompues à cause de ma folie.

7. Je suis courbé et abattu au dernier point, je marche en habit de deuil tout le jour.

8. Car mes reins sont pleins d'inflammation, il n'y a rien d'entier dans mon corps.

9. Je suis extrêmement affaibli et tout brisé dans le gémissement de mon cœur.

10. Seigneur, tout mon désir est devant toi et mon gémississement ne t'est point caché.

11. Mon cœur est extrêmement agité, ma force m'a abandonné et la clarté de mes yeux, même je ne les ai plus.

12. Ceux qui m'aiment et mes intimes amis se tiennent éloignés de ma plaie et mes plus proches se tiennent loin.

13. Ceux qui en veulent à ma vie ont tendu des pièges et ceux qui cherchent mon mal parlent de méchanceté et méditent des tromperies chaque jour.

14. Mais moi je n'entends non plus qu'un sourd et je suis comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.

15. Je suis, dis-je, comme un homme qui n'entend point et qui n'a point de réplique dans sa bouche.

16. Puisque je me suis attendu à toi, Éternel, tu me répondras, Seigneur mon Dieu.

17. C'est pourquoi j'ai dit qu'ils ne se réjouiront point à mon sujet quand mon pied glisse, ils s'élèvent contre moi.

18. Je suis prêt à tomber et ma douleur est continuellement devant moi.

19. Je déclare mon iniquité et je suis en peine pour mon péché.

20. Cependant mes ennemis vivent et se fortifient et ceux qui me haïssent sans sujet se multiplient.

21. Et ceux qui me rendent le mal pour le bien me sont opposés parce que je m'attends au bien.

22. Éternel ne m'abandonne point, mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.

23. Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur qui es ma délivrance.

RÉFLEXIONS

Il faut faire quatre considérations sur ce Psaume.

1. On y voit les sentiments d'un pécheur pénitent et humilié sous le poids de ses péchés et de la colère de Dieu. Ces sentiments sont exprimés par cette prière

Seigneur, ne me reprends pas en ta colère et ne me châtie pas en ta fureur.

2. En second lieu, ce qui est dit dans ce Psaume est très propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont affligés par des maladies, par des douleurs ou en quelque autre manière.

David leur apprend par son exemple à regarder les maux qui leur arrivent, quelque rudes qu'ils soient, comme un juste châtement de leurs péchés et à en demander à Dieu le pardon.

3. Ceux qui souffrent par l'injustice et par la malice des hommes doivent imiter David dans son humilité, dans sa patience et dans sa douceur et attendre au reste avec résignation que Dieu, qui n'abandonne jamais les innocents, vienne les délivrer.

4. L'on peut voir par les plaintes que David fait de la cruauté, de l'inhumanité et de l'injustice de ses ennemis, que ceux qui affligent les innocents, qui se réjouissent du mal d'autrui et qui rendent le mal pour le bien, n'éviteront pas le juste jugement de Dieu.

PSAUME XXXIX

David déclare dans ce Psaume qu'il avait pris une forte résolution de ne point murmurer à la vue de la prospérité des méchants et dans le sentiment des maux qu'il souffrait, versets 1-4.

Il dit que pour surmonter cette tentation, il avait considéré la brièveté de la vie et la vanité des biens de ce monde, versets 5-7.

Il demande à Dieu le pardon de ses péchés et la délivrance de ses maux et il se soumet humblement aux châtements que Dieu lui envoyait, versets 8-14.

1. Psaume de David donné au maître chantre, à Jéduthum¹, pour le chanter.

2. J'ai dit : Je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pèche pas par ma langue et je garderai ma bouche avec un frein, tant que le méchant sera devant moi.

3. J'ai été muet sans dire mot, j'ai même tu ce qui était bon, mais ma douleur s'est augmentée.

4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi et le feu de ma méditation s'est embrasé et j'ai dit :

5. Éternel, donne-moi à connaître ma fin, et quelle est la mesure de mes jours, que je sache de combien petite durée je suis.

6. Voilà, tu as réduits mes jours à la mesure de quatre doigts et le temps de ma vie est devant moi comme un rien : Certainement^a tout homme qui subsiste est tout vanité. Sélah.

7. Certainement l'homme se promène parmi ce qui n'a que de l'apparence. Certainement ils se tourmentent en vain, on amasse des biens et on ne sait pas qui les recueillera.

8. Et maintenant qu'ai-je attendu, Seigneur ? Mon attente est à toi.

9. Délivre-moi de toutes mes transgressions et ne m'expose pas à l'opprobre de l'homme insensé.

10. Je me suis tu et je n'ai point ouvert ma bouche parce que c'est toi qui l'a fait.

11. Retire-moi la plaie que tu m'a faite, je suis défailli par la guerre que tu me fait.

12. Aussitôt que tu reprends quelqu'un et que tu le châties à cause de son péché, tu consumes comme la tigne ce qu'il aime le plus. Certainement tout homme est vanité. Sélah.

13. Éternel, écoute ma requête et prête l'oreille à mon cri et ne soit point sourd à mes larmes. Car^b je suis voyageur devant toi et étranger comme tous mes pères.

14. Détourne-toi de moi, afin que je reprenne mes forces, avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

RÉFLEXIONS

1. Ce Psaume renferme une doctrine très utile, c'est que le moyen de ne jamais tomber dans le murmure et de n'être pas tenté ni scandalisé lorsqu'on voit le bonheur temporel des impies ou que l'on est dans la souffrance, c'est de se bien représenter la brièveté de cette vie, le néant des biens du monde

et la vanité du travail des hommes et des diverses occupations qu'ils se donnent pour les choses de la terre.

2. David nous enseigne que Dieu peut, quand il lui plaît, terminer notre vie et nous dépouiller de tous nos avantages, que nous ne sommes ici bas que des étrangers et des voyageurs et que l'unique remède à cette misère et à cette vanité de la vie humaine, c'est d'avoir toute notre attente au Seigneur, de lui demander son secours et le pardon de nos fautes et de nous soumettre avec résignation à sa sainte volonté, en disant lorsqu'il nous afflige :

Je me suis tu et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'a fait.

Avec ces sentiments, on est toujours heureux et tranquille, on peut se reposer en tout temps sur Dieu et l'on est en état de le bénir et de se réjouir en lui dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité.

(a) v6 : Psaume 144.5

(b) v13 : I Chroniques 29.15 ; Psaume 119.19 ; Hébreux 11.13

(1) v1 : C'était un des principaux chantres. Voyez I Chroniques 16.41-42. Il était aussi prophète, II Chroniques 35.15.

PSAUME XL

Le prophète David rend grâce à Dieu des délivrances et des faveurs qu'il avaient reçues de sa bonté, il se consacre à son service et il reconnaît que c'est par la soumission à la volonté du Seigneur, plutôt que par les sacrifices, qu'il peut lui être agréable, versets 1-9.

Il fait vœu de le louer devant tout le monde et il le prie de le secourir dans les maux et dans les dangers où il se trouve encore, mais surtout de le délivrer de ses péchés, versets 10-18.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2. J'ai patiemment attendu l'Éternel et il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri.

3. Et il m'a fait remonter hors d'un puits qui menait un grand bruit et d'un borbier fangeux, il a assuré mes pieds sur un roc et il a affermi mes pas.

4. Et il a mis dans ma bouche un nouveau cantique de louange à notre Dieu, plusieurs voyant cela craindront et s'assureront en l'Éternel.

5. Ô qu'heureux est l'homme qui a pris l'Éternel pour son assurance et qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui se détournent vers le mensonge !

6. Éternel mon Dieu, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire ? Elles sont en si grand nombre que je ne saurais les raconter.

7. ^a Tu ne prends point plaisir au sacrifice ni au gâteau, mais tu m'as percé les oreilles ¹ ; tu ne m'as

point demandé d'holocauste ni d'oblation pour le péché.

8. Alors j'ai dit : Me voici, je suis venu, il est écrit de moi dans le volume du livre.

9. Mon Dieu, j'ai pris plaisir à faire ta volonté et ta loi est au dedans de mes entrailles.

10. ^b J'ai annoncé ta justice dans une grande assemblée, voilà, je n'ai point fermé mes lèvres, tu le sais, Éternel.

11. Je n'ai point renfermé ta justice au dedans de mon cœur, j'ai déclaré ta fidélité et ta délivrance : Je n'ai point caché ta bonté, ni ta vérité dans les grandes assemblées.

12. Toi donc, ô Éternel, ne m'épargne point tes compassions, que ta bonté et ta vérité me gardent continuellement.

13. Car des maux sans nombre m'ont environné, mes iniquités m'ont atteint et je ne les ai pu voir, elles surpassent en nombre les cheveux de ma tête et le cœur me manque.

14. Éternel, veuille me délivrer, Éternel hâte-toi de venir à mon aide.

15. ^c Que tous ceux qui cherchent ma vie pour la détruire soient couverts de honte et rougissent ! Et que ceux qui prennent plaisir à mon mal retournent en arrière et soient confus !

16. Que ceux qui disent de moi, Ah, Ah, soient désolés et n'aient que la honte pour récompense !

17. Que tous ceux qui te cherchent soient ravis de joie et se réjouissent en toi et que ceux qui aiment ta délivrance disent, continuellement : Magnifié soit l'Éternel.

18. Or je suis affligé et misérable, mais le Seigneur a soin de moi, tu es mon aide et mon libérateur, mon Dieu, ne tarde point.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume renferme de beaux mouvements de piété et de reconnaissance. On y voit les sentiments d'un cœur rempli de confiance et pénétré des bienfaits de Dieu, d'un désir ardent de se consacrer à lui et d'une profonde humilité.

Les instructions que ce Psaume nous donne sont donc :

1. que dans nos afflictions il faut attendre patiemment le Seigneur et quoiqu'il tarde pendant quelque temps, il vient enfin au secours de ceux qui espèrent en lui ;

2. que le vrai bonheur de l'homme consiste à choisir le Seigneur pour son refuge, sans chercher sa félicité dans les hommes ou dans les choses de ce monde ;

3. que les bontés de Dieu envers nous sont en si grand nombre que nous ne saurions les raconter, ni les célébrer comme elles le méritent ;

4. que ce que Dieu demande principalement de nous c'est que nous nous soumettions à lui sans réserve en lui disant :

Me voici, ô Dieu, que je fasse ta volonté, ta loi est au dedans de mes entrailles
et que nous publiions ses louanges et sa vérité devant tout le monde.

Nous voyons dans ce Psaume que c'est là le seul service que Dieu agréé et que quand on est dans cet état, on peut, comme David, l'invoquer avec une pleine assurance de son secours.

Au reste il faut considérer que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ lorsqu'il dit :

Tu n'as point voulu d'oblation pour le péché, tu m'as percé les oreilles, me voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté. Voyez Deutéronome 15.17.

Paul applique ces paroles à notre Seigneur dans l'épître aux Hébreux, chapitre 10.5-6 et suivants, et il remarque que c'est par l'oblation et par le sacrifice que Jésus-Christ a fait de soi-même que nous avons été sanctifiés et consacrés à Dieu.

En quoi nous avons un puissant motif à célébrer la charité infinie de notre Rédempteur, à nous consacrer nous-mêmes au Seigneur et à nous conformer en toutes choses à sa volonté.

- (a) v7 : Hébreux 10.5
(b) v10 : Psaume 35.18
(c) v15 : Psaumes 35.4, 26 et 70.3

(1) v7 : C'est-à-dire : Je me suis dévoué pour toujours à ton service, voyez Exode 21. 5-6

PSAUME XLI

1. David promet une bénédiction particulière à ceux qui se conduisent charitablement envers les affligés, versets 1-5.

2. Il se plaint de la dureté de ses ennemis et même de ses amis qui n'avaient point de compassion de ses maux, qui disaient que Dieu le punissait à cause de ses péchés et qui souhaitaient sa mort, versets 6-14.

C'est ici que finit le premier livre des Psaumes.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.

2. Heureux est celui qui se conduit sagement envers l'affligé ! L'Éternel le délivrera au jour de la calamité.

3. L'Éternel le gardera et le préservera en vie, il sera même rendu heureux sur la terre et tu ne le livreras point au désir de ses ennemis.

4. L'Éternel le soutiendra quand il sera dans un lit de langueur, tu changeras entièrement son lit quand il sera malade.

5. J'ai dit : Éternel, aie pitié de moi, guéri mon âme, car j'ai péché contre toi.

6. Ceux qui me haïssent me souhaitant du mal disent : Quand mourra-t-il ? Et quand est-ce que son nom périra ?

7. Et si quelqu'un d'eux vient me visiter, il me parle faussement, son cœur rassemble de mauvais desseins. Est-il sorti ? Il en parle.

8. Tous ceux qui me haïssent parlent tout bas entre eux contre moi et ils pensent à me faire du mal.

9. Quelque action (disent-ils) telle que commettent les méchants est attachée à lui et celui qui est couché ne se relèvera plus.

10. Même celui qui avait la paix avec moi, en qui je me fiais ^a, qui mangeait mon pain, a levé le talon contre moi.

11. Mais toi, Éternel, aie pitié de moi et me relève et je le leur rendrai.

12. Je connais à ceci que tu m'aimes, c'est que mon ennemi n'a pas eu lieu d'éclater de joie sur moi.

13. Tu m'as soutenu dans mon intégrité et tu m'as établi devant toi pour toujours.

14. Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël de siècle en siècle. Amen, amen !

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume où la bénédiction de Dieu est promise à ceux qui ont pitié des affligés, qui en jugent charitablement et qui les soulagent dans leurs souffrances. David fait espérer à ces personnes charitables que Dieu les délivrera dans leurs afflictions, qu'il les guérira lorsqu'ils seront malades et languissants et qu'il les conservera et les rendra heureux en cette vie.

Ces promesses doivent nous inspirer des sentiments de charité et de compassion pour les misérables et nous porter à les consoler et à les assister de tout notre pouvoir.

D'un autre côté, ce que David dit du procédé de ses ennemis, nous montre que c'est un grand péché d'insulter au malheureux, de souhaiter le mal ou la mort de quelqu'un et de juger que tous ceux que Dieu afflige soient punis à cause de leurs péchés.

Ceci doit nous éloigner de la dureté et des jugements téméraires et nous inspirer des sentiments favorables pour ceux qui sont dans la souffrance, surtout si ce sont des personnes en qui l'on remarque de la piété et de la crainte du Seigneur.

(a) v10 : Jean 13.18

PSAUME XLII

Le prophète exprime avec beaucoup de force la vive douleur qu'il ressentait de se voir éloigné de la maison de Dieu par la persécution de ses ennemis et l'ardent désir qu'il avait de s'en approcher pour y servir Dieu avec les fidèles, versets 1-5.

Il représente les alarmes et les combats qu'il avait sentis en lui-même dans ce triste état et comment il les avaient surmontés par la confiance au secours du Seigneur, versets 6-12.

1. Maskil des descendants de Coré ¹ donné au maître chantre, pour le chanter.

2. Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu !

3. Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant, quand entrerais-je et me présenterais-je devant la face de Dieu !

4. Mes larmes m'ont servi de pain, jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu ?

5. Je me souviendrai de ceci et je le rappellerai dans mon âme, c'est que je marcherai encore avec la troupe et que je m'en irai avec elle jusqu'à la maison de Dieu, avec une voix de triomphe et de louange et avec la multitude qui sera en fête.

6. Mon âme, pourquoi t'abats-tu et frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore, son regard est la délivrance même.

7. Mon Dieu, mon âme est abattue en moi-même parce que je me souviens de toi, depuis le pays du Jourdain et des Hermoniens et de la montagne de Mitsar².

8. Un abîme appelle un autre abîme au bruit de tes canaux : Toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi.

9. L'Éternel enverra durant le jour sa gratuité et son cantique sera avec moi pendant la nuit et je ferai ma requête au Dieu fort qui est ma vie.

10. Je dirai au Dieu fort qui est mon rocher : Pourquoi m'as-tu oublié ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui me hait.

11. Mes ennemis m'ont outragé, ce qui m'a été une épée dans mes os quand ils m'ont dit chaque jour : Où est ton Dieu ?

12. Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore, il est la délivrance à laquelle je regarde et mon Dieu.

RÉFLEXIONS

On voit, dans les désirs ardents que le prophète qui parle dans ce Psaume, et qui est apparemment David, avait de se rapprocher de la maison de Dieu dont il était éloigné, les sentiments que la vraie dévotion et la sincère piété inspirent.

Il n'y a rien que les fidèles souhaitent davantage que de se présenter devant Dieu et en particulier de se joindre aux assemblées pour le servir et pour s'édifier dans la compagnie et par le bon exemple des gens de bien. Et il n'y a rien aussi qui les pénètre d'une douleur plus amère que lorsqu'ils sont privés de cette consolation et qu'ils voient que les méchants attaquent la divinité par des discours impies et se moquent de la confiance que les justes ont en Dieu.

On remarque, outre cela, dans ce Psaume, que celui qui en est l'auteur avait été dans d'extrêmes détresses et comme accablé des fléaux de Dieu, en sorte que son âme était éperdue et presque destituée de consolation, mais que cependant sa foi l'avait relevé et soutenu. Cet exemple doit fortifier les fidèles affligés, les consoler dans leurs plus grandes amertumes et leur faire dire avec David :

Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore, il est ma délivrance et mon Dieu.

(1) v1 : Les corites étaient des Lévites qui servaient dans le tabernacle et qui y chantaient les louanges de Dieu. Voyez I Chroniques 9-19 et II Chroniques 20.19.

(2) v7 : Il y a de l'apparence que ce sont les lieux où David avait été fugitif.

PSAUME XLIII

Dans ce Psaume, de même que dans le précédent, le psalmiste, persécuté et éloigné du tabernacle, prie Dieu de le délivrer de ses ennemis et de lui rendre la précieuse liberté de le servir et de le louer publiquement et il se console dans l'attente de son secours.

1. Faits-moi justice ô Dieu et soutiens ma cause contre la nature cruelle. Délivre-moi de l'homme trompeur et pervers.

2. Puisque tu es le Dieu de ma force, pourquoi m'as-tu rejeté ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui me hait ?

3. Envoie ta lumière et ta vérité, qu'elles me conduisent et m'introduisent dans la montagne de ta Sainteté et dans tes tabernacles.

4. Alors j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, vers le Dieu fort de ma joie et de mon ravissement et je te célébrerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu.

5. Mon âme, pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore : Il est la délivrance à laquelle je regarde et mon Dieu.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume fait voir que si le prophète priait Dieu de le garantir de la malice de ses ennemis, c'était principalement dans la vue de pouvoir se rapprocher du tabernacle afin d'y louer Dieu et de lui marquer sa joie, son amour et sa reconnaissance. C'est aussi ce que les enfants de Dieu souhaitent par dessus toutes choses et c'est ce qui les soutient et les console le plus efficacement dans leurs afflictions et dans leurs combats.

Au reste, les plaintes et les gémissements que David fait dans ce Psaume et dans le précédent, sur ce qu'il ne pouvait pas se rencontrer dans la maison de Dieu, doivent engager ceux qui ont la liberté de servir Dieu dans les assemblées à se prévaloir avec empressement de ce précieux avantage.

PSAUME XLIV

1. Ce Psaume a été composé dans un temps où le peuple d'Israël était affligé et persécuté. Le prophète y fait mention des merveilles que Dieu avait faites pour introduire leurs pères dans le pays de Canaan et il espère que Dieu déploierait encore la même puissance en faveur des Israélites affligés, versets 1-9.

2. *Il décrit l'état déplorable où ce peuple se trouvait alors et la rigueur des persécutions auxquelles il était exposé, versets 10-27.*

1. Maskil des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter.*

2. Ô Dieu, nous avons ouï de nos oreilles et nos pères nous ont raconté les exploits que tu as fait en leurs jours, aux jours anciens.

3. Tu as chassé par ta main les nations et tu as planté nos pères en leur place, tu as affligé ces peuples et tu les as chassés.

4. Car nos pères n'ont point conquis le pays par leur épée et leur bras ne les a point délivrés, mais c'est ta droite et ton bras et la lumière de ta face, parce que tu leur portais de l'affection.

5. Ô Dieu, c'est toi qui es mon roi ? Ordonne que les descendants de Jacob soient délivrés.

6. Par toi nous frapperons nos ennemis, par ton nom nous foulerons ceux qui s'élèvent contre nous.

7. Car je ne m'assure point en mon arc et mon épée ne me délivrera point.

8. Mais tu nous délivreras de la main de nos ennemis et tu rendras confus ceux qui nous haïssent.

9. Nous nous glorifierons en Dieu chaque jour et nous célébrerons à jamais son nom. Sélah.

10. Cependant ^a tu nous a rejeté et tu nous a rendu confus et tu ne sors plus avec nos armées.

11. Tu nous a fait retourner en arrière de devant l'ennemi et ceux qui nous haïssent se sont enrichis de ce qu'ils ont pillé sur nous.

12. Tu nous as mis en tel état que des brebis qu'on doit manger et tu nous as dispersés parmi les nations.

13. Tu as vendu ton peuple pour rien et tu n'as point fait hausser leur prix.

14. ^b Tu nous as mis en opprobre à nos voisins, en moquerie et raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

15. Tu nous as mis en proverbe parmi les nations et tu as fait que les peuples ont hoché la tête sur nous.

16. Ma confusion est toujours devant moi et la honte de mon visage me couvre,

17. À cause des discours de celui qui me fait des outrages et qui m'injurie et à cause de l'ennemi et du persécuteur.

18. Tout cela nous est arrivé et néanmoins nous ne t'avons point oublié et nous n'avons point violé ton alliance.

19. Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, nos pas ne se sont point écartés de tes sentiers,

20. Bien que tu nous aies foulé parmi des dragons et couvert de l'ombre de la mort.

21. Si nous eussions oublié le nom de notre Dieu et que nous eussions étendu nos mains à un dieu étranger,

22. Dieu n'en ferait-il point la recherche ? Car c'est lui qui connaît les secrets du cœur.

23. ^c Mais nous sommes tous les jours mis à mort à cause de toi et nous sommes estimés comme des brebis de la boucherie.

24. Lève-toi, pourquoi dors-tu Seigneur, ne nous rejette point à jamais.

25. Pourquoi caches-tu ta face et oublies-tu notre affliction et notre oppression ?

26. Car notre âme est abattue jusque dans la poussière et notre ventre est attaché contre terre.

27. Lève-toi à notre aide et délivre-nous pour l'amour de ta bonté.

RÉFLEXIONS

1. Le peuple d'Israël affligé rappelle dans ce Psaume le souvenir des grâces signalées que Dieu avait faites autrefois à leur nation.

C'est ainsi que nous devons nous consoler dans nos afflictions, par la considération des bontés du Seigneur et des marques qu'il nous a données de tout temps de sa puissance et de sa miséricorde.

2. Comme les Juifs reconnaissaient que ce n'était pas par leur propre force que leurs pères s'étaient rendus maîtres du pays de Canaan, mais que c'était Dieu qui les y avait établis, il faut aussi donner à Dieu toute la gloire des avantages dont nous jouissons et reconnaître que c'est sa faveur qui fait le bonheur et la sûreté des peuples et en particulier de l'église.

3. Les plaintes que les Juifs font de l'état déplorable où ils étaient montrent que c'est de tout temps que l'église a été affligée et que Dieu permet souvent que son peuple soit livré entre les mains des méchants et que les fidèles soient cruellement persécutés.

C'est la réflexion que Paul fait dans l'épître aux Romains, chapitre 8, où il applique aux chrétiens ces paroles de ce Psaume :

Nous sommes tous les jours livrés à la mort pour l'amour de toi et nous sommes estimés comme des brebis qu'on mène à la boucherie.

Dieu le permet ainsi pour la gloire de son nom et dans la vue d'éprouver son église et de la purifier.

Enfin, l'on voit ici que nonobstant les afflictions qui arrivent aux fidèles, ils n'oublient point le Seigneur et ils n'abandonnent point son alliance et que c'est à cause de cela aussi qu'il est toujours prêt à venir à leur aide et à les exaucer lorsqu'ils l'invoquent dans leurs besoins.

(a) v10 : Psaume 60.3

(b) v14 : Psaume 79.4 ; Jérémie 24.9

(c) v23 : Romains 8.35

PSAUME XLV

Ce Psaume est un cantique nuptial pour le mariage du roi Salomon et l'on y voit une description de la gloire de ce prince et de celle de son épouse, mais c'est aussi un Psaume prophétique qui se rapporte à Jésus-Christ notre Seigneur.

1. Maskil des enfants de Coré, qui est un cantique nuptial, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur *şoşçannim* ¹.

2. Mon cœur bouillonne pour prononcer une parole excellente, j'ai dit : Mes ouvrages seront pour le roi, ma langue sera comme une plume d'écrivain diligent.

3. Tu es plus beau qu'aucun des fils des hommes : la grâce est répandue sur tes lèvres, c'est pourquoi Dieu t'a béni éternellement.

4. Ô prince puissant, ceins sur ta cuisse ton épée, ta majesté et ta magnificence.

5. Et prospère dans ta magnificence, sois monté sur la parole de vérité, de débonnairété et de justice et ta droite t'apprendra des choses merveilleuses.

6. Tes flèches sont aiguës, les peuples tomberont sous toi, elles entreront dans le cœur des ennemis du roi.

7. ^a Ton trône, ô Dieu est à toujours et à perpétuité, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.

8. Tu aimes la justice et tu hais la méchanceté, c'est pourquoi ô Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de joie par dessus tes semblables.

9. Tous tes vêtements sont parfumés de myrrhe, d'aloé et de casse quand tu sors des palais d'ivoire par lesquels on t'a réjoui.

10. Des filles de rois sont entre tes dames d'honneur, ta femme est à ta droite, parée d'or d'Ophir.

11. Écoute fille et considère, incline ton oreille et oublie ton peuple et la maison de ton père.

12. Et le roi mettra son affection en ta beauté puisqu'il est ton seigneur, prosterne-toi devant lui.

13. Et la fille de Tyr et les plus riches des peuples te feront hommage avec des présents.

14. La fille du roi est toute pleine de gloire au dedans, son vêtement est tissu d'or.

15. Elle sera présentée au roi en des vêtements de broderie et les filles qui la suivent, qui sont ses amies, te seront amenées.

16. Elles te sont présentées avec joie et avec allégresse et elles entreront au palais du roi.

17. Tes enfants tiendront la place de tes pères, tu les établiras pour princes par toute la terre.

18. Je rendrai ton nom mémorable dans tous les âges, c'est pourquoi les peuples te célébreront à toujours et à perpétuité.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit être considéré en deux manières.

1. Comme un cantique destiné à obtenir la bénédiction de Dieu sur le mariage de Salomon et son règne.

2. Ce qui est dit ici regarde proprement Jésus-Christ l'époux et le roi de l'église. Il y est parlé très expressément de sa divinité, de son onction, de sa puissance, de la gloire et de la durée de son règne, comme Paul nous le fait voir au chapitre I de l'épître aux Hébreux où il cite cet endroit de ce Psaume :

Ton trône, ô Dieu demeure à toujours, le sceptre de ton règne est un sceptre de justice. Ô Dieu, ton

Dieu ta oint d'une huile de joie par dessus tes semblables.

Cela ne convient proprement qu'à Jésus-Christ et ces paroles qui nous mettent sa gloire et sa puissance infinie devant les yeux nous engagent à le révéler et à lui être soumis afin que nous ayons part aux bénédictions qu'il répand sur son église et sur tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous son empire.

(a) v7 : Hébreux 1.8

(1) v1 : C'est un instrument à 6 cordes.

PSAUME XLVI

C'est ici un Psaume d'actions de grâces pour les secours que Dieu avait accordé aux Israélites dans un temps où ils avaient été attaqués par plusieurs peuples.

1. Cantique des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur *halamoth* ¹.

2. Dieu est notre retraite et notre force et notre secours dans les détresses et fort aisé à trouver.

3. C'est pourquoi nous ne craignons point, quand même la terre se bouleverserait et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer.

4. Et que les eaux viendraient à bruir et à se troubler et que les montagnes seraient ébranlées par l'élévation de ses vagues ; sélah.

5. Les ruisseaux du fleuve réjouiront la ville de Dieu qui est le lieu saint des tabernacles du Très-Haut.

6. Dieu est au milieu d'elle, elle ne sera point ébranlée. Dieu la secourra en tournant son visage vers elle dès le matin.

7. Les nations se sont émues, les rois ont été ébranlés, il a fait entendre son tonnerre et la terre s'est fondue.

8. L'Éternel des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est notre haute retraite ; sélah.

9. Venez et contemplez les exploits de l'Éternel et comment il a réduit la terre en solitude.

10. Il a fait cesser les guerres jusqu'au bout de la terre, il rompt les arcs, il brise les lances, il brûle les charriots au feu.

11. Cessez, a-t-il dit, et reconnaissez que je suis Dieu. Je serai exalté parmi les nations, je serai exalté par toute la terre.

12. L'Éternel des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est notre haute retraite : sélah.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre ici que Dieu est le protecteur de son église et que quand-même les rois et les peuples, qui sont représentés dans ce Psaume sous l'image des eaux du torrent, Dieu rend leurs efforts inutiles et la délivre avec puissance.

L'église chrétienne a encore plus de part à ces promesses et à cette protection de Dieu que l'ancien peuple n'en avait, puisqu'elle doit subsister à

jamais et c'est ce que les fidèles doivent considérer pour leur consolation et l'affermissement de leur foi.

(1) v1 : C'était un instrument de musique. Voyez I Chroniques 15.20.

PSAUME XLVII

Le prophète exhorte tous les habitants de la terre à louer le Seigneur, à adorer sa majesté et sa puissance et à reconnaître que l'Éternel, qui avait traité alliance avec le peuple d'Israël, était le roi du monde, auquel tous les peuples doivent se soumettre.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chanteur, pour le chanter.
2. Peuples frappez tous des mains, poussez des cris de joie à Dieu avec une voix de triomphe.
3. Car le Dieu très-haut est redoutable et il est grand roi sur toute la terre.
4. Il range les peuples sous nous et les nations sous nos pieds.
5. Il nous a choisi notre héritage qui est la gloire de Jacob, lequel il a aimé, sélah.
6. Dieu est monté avec un cri de joie, l'Éternel est monté au bruit de la trompette.
7. Psalmodiez à Dieu, psalmodiez, psalmodiez à notre roi, psalmodiez.
8. Car Dieu est roi de toute la terre, chantez un cantique.
9. Dieu règne sur les nations. Dieu est assis sur le trône de sa Sainteté.
10. Les principaux des peuples se sont assemblés avec le peuple du Dieu d'Abraham, car les puissants de la terre appartiennent à Dieu. Il est infiniment élevé.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit nous exciter à louer Dieu et à célébrer sa gloire avec de saints transports parce qu'il est le roi de toute la terre et qu'il mérite les hommages de tous les hommes, mais surtout parce qu'il nous a choisis pour être son peuple et son héritage.

Ce qui est dit dans ce Psaume convient particulièrement aux temps de l'Évangile et surtout au triomphe de l'ascension de notre Seigneur, à la gloire de son règne et au bonheur qu'ont maintenant les divers peuples de la terre d'être réputés le peuple de Dieu.

PSAUME XLVIII

Ce Psaume fut composé à l'occasion d'une délivrance que Dieu avait accordée à la ville de Jérusalem. Le prophète y loue Dieu de ce qu'il avait dissipé les conseils des méchants et les efforts des rois qui avaient attaqué cette ville. Il y décrit la force de Jérusalem et la protection dont Dieu couvrait son peuple.

1. Cantique de Psaume des enfants de Coré.

2. L'Éternel est grand et digne d'être loué dans la ville de notre Dieu et dans la montagne de sa Sainteté.

3. Le plus beau lieu du pays, la joie de toute la terre, c'est la montagne de Sion au fond du septentrion. C'est la ville du grand Roi.

4. Dieu est connu dans ses palais pour un haute retraite.

5. Car voici les rois s'étaient donnés assignation, ils s'étaient avancés tous ensemble.

6. L'ont-ils vue ? Aussitôt ils ont été étonnés, ils ont été éperdus, ils s'en sont fuis à l'étourdie.

7. Ils ont été saisis de tremblement et d'une douleur pareille à celle d'une femme qui est en travail.

8. Comme par le vent d'Orient qui brise les navires de Tarcis.

9. Ce que nous avons entendu, c'est ce que nous avons vu dans la ville de l'Éternel des armées, dans la ville de notre Dieu, laquelle Dieu conservera à toujours. Sélah.

10. Ô Dieu, nous avons attendu ta faveur au milieu de ton temple.

11. Ô Dieu, tel qu'est ton nom, telle est ta louange jusqu'aux bouts de la terre. Ta droite est pleine de justice.

12. La montagne de Sion se réjouira et les filles de Juda auront de la joie à cause de tes jugements.

13. Faites le tour de Sion, considérez-la de tous côtés et comptez ses tours.

14. Remarquez son rempart et examinez ses palais afin que vous le racontiez à la génération à venir.

15. Car ce Dieu sera notre Dieu à toujours et à perpétuité ; il nous accompagnera jusqu'à la mort.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur ce Psaume est que l'église a souvent été attaquée par les puissances du monde et par les peuples qui se sont unis pour la détruire, mais que Dieu a aussi toujours veillé pour elle, qu'il a rendu inutiles tous les complots de ses ennemis et qu'il les a fait tourner à leur confusion.

Ce Psaume nous assure très expressément que l'église est ce que Dieu a de plus cher sur la terre, qu'il habite au milieu d'elle, qu'il l'environne de sa protection et qu'il la soutiendra à toujours.

Ces promesses conviennent encore mieux à l'église chrétienne qu'elles ne convenaient à l'église judaïque et elles doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'en être membres et remplir tous les vrais chrétiens d'assurance et d'une ferme confiance en Dieu.

PSAUME XLIX

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine. Le prophète qui en est l'auteur y montre par diverses considérations que le bonheur de l'homme ne consiste point dans les richesses et dans les honneurs du monde, que ceux qui y établissent leur gloire et leur félicité sont des insensés et qu'ainsi

l'on ne doit point s'attacher aux avantages temporels, ni craindre ceux qui les possèdent ou leur porter envie, mais qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui peut rendre heureux, même après la mort, ceux qui le craignent et qui mettent toute leur espérance en lui.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter.*

2. Peuples écoutez tous ceci, vous tous les habitants du monde, prêtez l'oreille,

3. Tant les gens de bas état que les personnes distinguées, tant les riches que les pauvres.

4. Ma bouche prononcera des discours de sagesse et ce que mon cœur a médité sont des choses pleines de sens.

5. ^a J'appliquerai mon oreille à un discours sentencieux, j'exposerai mes maximes sur ma harpe.

6. Pourquoi craindrai-je dans le mauvais temps quand la malice de ceux qui me talonnent m'environnera ?

7. Il y en a qui se confient dans leurs biens et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses.

8. Cependant personne n'en pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon.

9. Car le rachat de leur âme est trop cher et il ne se fera jamais,

10. En sorte qu'ils vivent toujours et qu'ils ne voient jamais la fosse.

11. Car on voit que les sages meurent et que le fou et l'abruti périssent également et laissent leurs biens aux autres.

12. Leur intention est que leurs maisons durent toujours et que leurs habitations subsistent d'âge en âge, ils ont même donné leur nom à leurs terres.

13. Et cependant, l'homme ne demeure point en honneur, mais il ressemble aux bêtes qui périssent.

14. Cette conduite qu'ils suivent est une folie et cependant leurs successeurs approuvent leurs maximes. *Sélah.*

15. Ils seront mis au sépulcre comme des brebis, la mort s'en repaîtra et les hommes droits auront domination sur eux dès le matin et leur forme sera consumée dans le sépulcre après qu'ils auront été transportés de leur demeure.

16. Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance du sépulcre quand il me prendra à soi. *Sélah.*

17. Ne crains donc point quand tu verras quelqu'un enrichi et quand la gloire de sa maison sera multipliée.

18. ^b Car quand il mourra, il n'emportera rien, sa gloire ne descendra point après lui.

19. Bien qu'il se soit satisfait pendant la vie et qu'on te loue parce que tu te seras fait du bien.

20. Il viendra jusqu'à la génération de ses pères ¹, qui ne verront jamais la lumière.

21. L'homme qui est en honneur et qui n'a point d'intelligence est semblable aux bêtes qui périssent.

RÉFLEXIONS

Il y a de très importantes réflexions à faire sur ce Psaume.

Il nous apprend que ceux qui se confient en leurs biens et en leurs richesses ou qui se tiennent fiers de leurs honneurs et de leur crédit sont des aveugles et des insensés.

On y voit la vanité et la folie des projets que les mondains font de leur élévation et pour celle de leur famille.

Le prophète remarque que Dieu renverse tous ces projets, que la mort leur ravit toute leur gloire, qu'ils deviennent la proie du sépulcre et que leurs biens ne sauraient racheter leur âme ni les garantir de la mort et du jugement de Dieu.

Enfin ce Psaume nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi de ceux qui mettent leur confiance en Dieu, puisqu'ils sont assurés qu'il les rachètera de la mort même et les rendra éternellement heureux.

Les grands et les petits doivent écouter et méditer ces instructions, comme le prophète les y exhorte.

Ceux qui sont riches ou élevés en honneur doivent y faire attention, de peur qu'il ne leur arrive d'oublier Dieu et de tomber dans l'orgueil. Elles apprennent aux petits à ne jamais envier la condition de ceux qui ont la gloire, les richesses et la prospérité pour leur partage et elles doivent nous engager tous à détacher nos affections du monde pour rechercher uniquement notre félicité dans la faveur et dans l'amour de Dieu.

(a) v5 : Psaume 78.2 ; Matthieu 13.35

(b) v18 : Job 27.19

(1) v20 : Être recueilli ou rassemblé vers ses pères est une manière de parler de l'Écriture Sainte qui signifie « mourir ».

PSAUME L

Le but de ce Psaume est de reprendre l'hypocrisie des Israélites qui mettaient leur confiance dans les sacrifices et dans les cérémonies, pendant qu'ils négligeaient d'observer les devoirs les plus essentiels de la religion. Dieu parle ici à son peuple et il lui dit qu'il n'a pas d'égard aux sacrifices et au culte extérieur, mais que le service qu'il demande consiste à le louer et à l'invoquer avec sincérité, versets 1-15.

Il y reprend fortement les hypocrites qui font profession de vivre dans son alliance et de le servir et qui s'abandonnent au péché. Il les menace de son jugement et il les exhorte à la repentance, versets 16-23.

1. Psaume d'Asaph. Le Dieu fort, le Dieu, l'Éternel a parlé et il a appelé toute la terre, depuis le levant jusqu'au soleil couchant.

2. Dieu a fait resplendir sa lumière de Sion, qui est parfaite en beauté.

3. Notre Dieu viendra et ne demeurera plus dans le silence. Il y aura un feu dévorant devant lui et autour de lui il y aura une grosse tempête.

4. Il appellera les Cieux d'en haut et la terre pour juger son peuple et il dira :

5. Assemblez-moi mes biens-aimés qui ont traité alliance avec moi sur les sacrifices.

6. Les Cieux annonceront aussi sa justice, car c'est Dieu qui est juge. Sélah.

7. Écoute mon peuple et je te parlerai, sois attentif Israël et je témoignerai contre toi. C'est moi qui suis Dieu et ton Dieu.

8. Je ne te reprendrai point pour tes sacrifices ni pour tes holocaustes qui sont continuellement devant moi.

9. Je ne prendrai point de veau de ta maison, ni de boucs de tes parcs.

10. Car toutes les bêtes des forêts sont à moi et les bêtes qui paissent en mille montagnes.

11. Je connais tous les oiseaux des montagnes et toutes sortes de bêtes des champs sont à mon commandement.

12. Si j'avais faim, je ne t'en dirai rien ^a, car la terre habitable est à moi et tout ce qui y est.

13. Mangerais-je la chair des gros taureaux et boirais-je le sang des boucs ?

14. Sacrifie la louange à Dieu et rends tes vœux au Souverain.

15. Et invoque-moi au jour de ta détresse et je t'en délivrerai et tu me glorifieras.

16. Mais Dieu a dit au méchant : Est-ce à toi de réciter mes statuts et de prendre mon alliance en ta bouche,

17. Puisque tu hais la correction et que tu as jeté mes paroles derrière toi ?

18. Si tu vois un larron, tu cours avec lui et ta portion est avec les adultères.

19. Tu lâches ta bouche au mal et par ta langue tu trames la fraude.

20. Tu t'assieds et tu parles contre ton frère et tu charges de blâme le fils de ta mère.

21. Tu as fait ces choses-là et je me suis tu et tu as cru que j'étais véritablement comme toi, je t'en reprendrai et j'exposerai tout en ta présence.

22. Écoutez maintenant ceci, vous qui oubliez Dieu, de peur que je ne vous ravisse et qu'il n'y ai personne qui vous délivre.

23. Celui qui me sacrifie la louange m'honorera et je ferai voir la délivrance de Dieu à celui qui règle ses voies.

RÉFLEXIONS

C'est un Psaume très instructif que celui-ci.

Il nous enseigne que le vrai service de Dieu ne consistait pas dans des devoirs extérieurs, tels qu'étaient autrefois les sacrifices et tels que sont aujourd'hui les actes du culte public, les cérémonies et la profession de la religion.

À la vérité ces devoirs ne doivent pas être négligés, ils sont indispensables, puisque Dieu les a établis et ils lui sont aussi très agréables quand on s'en acquitte comme il faut.

Mais le vrai culte que Dieu exige est qu'on le serve en esprit et du cœur, qu'on le loue, qu'on l'invoque et qu'on fasse sa volonté.

Pour ce qui est de ceux qui font profession de servir Dieu, qui prennent son alliance dans leur bouche et qui cependant s'adonnent au mal et en particulier à l'injustice, à l'impureté, à la fraude et à la médianité, Dieu ne peut souffrir leur hypocrisie et s'il ne les punit pas d'abord, ils ne doivent pas s'imaginer qu'ils échappent à son jugement.

Les pécheurs et les faux chrétiens doivent bien profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et nous devons tous y faire de sérieuses réflexions afin qu'il ne nous arrive pas d'offenser Dieu par un culte hypocrite, mais qu'en l'invoquant avec sincérité et en nous édifiant surtout à faire ce qu'il nous ordonne, nous lui rendions un service qui soit digne de lui et qui nous procure sa faveur.

(a) v12 : Exode 19.5 ; Deutéronome 10.14 ; Job 41.2 ; Psaume 24.1 ; I Corinthiens 10.26-28

PSAUME LI

C'est ici le Psaume de la pénitence du roi David. Il y implore la miséricorde de Dieu avec beaucoup d'ardeur. Il y fait la confession de ses péchés et il prie Dieu de le renouveler dans son esprit et de lui rendre la paix de la conscience afin qu'étant rentré dans sa grâce, il le loue et qu'il serve d'exemple aux pécheurs, versets 1-17.

Il espère que Dieu agréera sa repentance et il fait des vœux pour le bien de Jérusalem et pour la prospérité du peuple d'Israël, versets 18-21.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.

2. ^a Lorsque Nathan le prophète vint à lui après qu'il fut entré vers Bathscébah.

3. Ô Dieu aie pitié de moi selon ta miséricorde, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.

4. Lave-moi de plus en plus de mon iniquité et nettoie-moi de mon péché.

5. Car je connais mes transgressions et mon péché est continuellement devant moi.

6. J'ai péché contre toi, contre toi proprement et j'ai fait ce qui est désagréable à tes yeux, ^b en sorte que tu seras reconnu juste quand tu parleras et trouvé pur quand tu me jugeras.

7. Voilà, j'ai été formé dans l'iniquité et ma mère m'a échauffé dans le péché.

8. Voilà, tu aimes la vérité dans l'intérieur et tu m'avais enseigné la sagesse dans le secret de mon cœur.

9. Purifie-moi de mon péché avec l'hysope et je serai net et je serai plus blanc que la neige.

10. Fais-moi entendre la joie et la consolation et que mes os que tu as brisés se réjouissent.

11. Détourne ta face de mes péchés et efface toutes mes iniquités.

12. Ô Dieu crée-moi un cœur net et renouvelle au dedans de moi un esprit droit.

13. Ne me rejette pas de devant ta face et ne m'ôte pas l'Esprit de ta Sainteté.

14. Rends-moi la joie de ton salut et que l'Esprit franc me soutienne.

15. J'enseignerai tes voies aux méchants et les pécheurs se convertiront à toi.

16. Ô Dieu, Dieu de mon salut, délivre-moi de tant de sang, ma langue chantera hautement ta justice.

17. Seigneur ouvre mes lèvres et ma bouche annoncera ta louange.

18. Car tu ne prends point plaisir aux sacrifices, autrement j'en donnerai, l'holocauste ne t'est point agréable.

19. Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé. Ô Dieu tu ne méprises point le cœur froissé et brisé.

20. Fais-moi du bien selon ta bienveillance à Sion et édifie les murs de Jérusalem.

21. Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice, à l'holocauste et aux sacrifices qui se consomment par le feu, alors on offrira de jeunes taureaux sur ton autel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est un de ceux qui sont d'un usage le plus général et où l'on voit le mieux les mouvements et les caractères de la vraie repentance.

On y découvre :

1. Le vif sentiment que David avait de son crime, la confession humble et publique qu'il en fait devant Dieu et devant les hommes et son recours à la miséricorde divine.

2. On y voit qu'il ne se contente pas de prier Dieu de lui pardonner ses péchés, mais il le prie aussi de l'en délivrer et de lui donner son Esprit qui le purifie et le renouvelle.

On y remarque en troisième lieu les promesses qu'il fait de rentrer dans les voies du Seigneur et de porter par son exemple et par ses instructions les pécheurs à se convertir.

4. David marque ici sa confiance et l'espérance qu'il a que Dieu ne rejettera pas sa repentance.

Enfin, après avoir prié pour soi-même, il prie Dieu de continuer à bénir Jérusalem et tout son royaume.

Il paraît de ce Psaume que le devoir des pécheurs et surtout de ceux qui sont tombés dans de grands péchés, est de les reconnaître et d'en bien sentir la grandeur, de les confesser humblement et même publiquement devant les hommes si cela est nécessaire, d'implorer la miséricorde de Dieu ardemment et avec une vraie contrition et de lui demander en même temps la grâce d'une conversion sincère et l'assistance de son Esprit pour ne plus retomber à l'avenir dans le péché.

Enfin, un pécheur pénitent et véritablement humilié sent qu'il est obligé de réparer le scandale qu'il

a donné et de contribuer de tout son pouvoir à la conversion des autres pécheurs et à l'édification publique, tant par son bon exemple et par ses exhortations que par ses prières. Ce n'est que par là qu'on peut obtenir le pardon des fautes qu'on a commises et se procurer le retour de la grâce de Dieu et la paix de la conscience.

(a) v2 : II Samuel 12.

(b) v6 : Romains 3.4

PSAUME LII

David dénonce les jugements de Dieu à un conseiller de Saül nommé Doëg, qui par ses calomnies avait irrité Saül contre lui et qui avait été l'auteur de la mort d'un grand nombre de sacrificateurs que Saül fit mourir inhumainement.

Pour bien entendre ce Psaume, il faut lire l'histoire qui est contenue au chapitre XXII du premier livre de Samuel.

1. Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2. ^a Sur ce que Doëg Iduméen vint vers Saül et lui fit ce rapport disant, David est venu dans la maison d'Ahimélec.

3. Pourquoi te glorifies-tu de ta malice, homme puissant ? La bonté du Dieu fort dure tous les jours.

4. Ta langue invente des méchancetés, elle fait des tromperies comme un rasoir affilé.

5. Tu aimes plus le mal que le bien et le mensonge plus que de dire des choses justes. Sélah.

6. Tu aimes tous les discours qui vont à détruire et le langage trompeur.

7. Aussi le Dieu fort te détruira pour jamais, il te ravira et t'arrachera de ta tente et il te déracinera de la terre des vivants. Sélah.

8. Et les justes le verront et ils craindront et ils se riront de lui et ils diront :

9. Voilà cet homme fort qui n'avait point pris Dieu pour sa force, mais qui s'assurait sur ses grandes richesses et qui se fortifiait dans sa méchanceté.

10. Mais moi je serai comme un olivier verdoyant dans la maison de Dieu pour toujours et à perpétuité.

11. Je te célébrerai à toujours de ce que tu auras fait cela et j'espérerai en ton nom, car il est bon envers tes bien-aimés.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir de ce Psaume :

1. Que les méchants et en particuliers les hommes cruels et calomnieux, tels qu'était Doëg, reçoivent de Dieu la punition qu'ils méritent et que Dieu déteste la calomnie et le mensonge.

2. Que ceux qui se fient dans leurs richesses ou dans leur adresse deviennent des exemples du juste jugement de Dieu, pendant que sa faveur se répand

sur ceux qui ne mettent leur confiance qu'en lui et qui marchent fidèlement dans ses voies.

(a) v2 : I Samuel 22.9

PSAUME LIII

Le prophète fait le tableau de l'extrême impiété et de la corruption générale qui régnait de son temps, versets 1-5.

2. Il dénonce aux méchants la vengeance divine et il promet aux justes le secours et la délivrance du Seigneur, versets 6-7.

1. Maskil de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur mahalath ¹.

2. L'insensé ^a a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu, ils se sont corrompus et ils se sont rendus abominables dans leur iniquité, il n'y a personne qui fasse le bien.

3. Dieu a regardé des Cieux sur les fils des hommes ^b pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent et qui cherche Dieu.

4. Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants, il n'y a personne qui fasse le bien, non pas même un.

5. Les ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain. Ils n'invoquent point Dieu.

6. Ils seront extrêmement effrayés, lors même qu'ils ne craindront rien, car Dieu a dissipé les forces de celui qui campe contre toi, tu le rendras confus, parce que Dieu les méprise.

7. Ô qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ? Quand Dieu remènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse, Israël se réjouira.

RÉFLEXIONS

Ce que David dit au commencement de ce Psaume

« *L'insensé a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu* »

ne signifie pas que tous les méchants croient en effet qu'il n'y a point de Dieu, mais le sens de ces paroles est, comme le prophète s'explique lui-même, que l'impie était si grande et si générale, que les méchants vivaient comme s'ils ne reconnaissaient point de divinité.

Cette plainte que David faisait autrefois peut être appliquée à un très grand nombre de chrétiens qui font profession de connaître Dieu, mais qui le renient par leurs œuvres et qui s'abandonnent à toutes sortes de dérèglements.

2. Il paraît cependant par ce que David dit ici des maux que les méchants font aux gens de bien et par les promesses qu'il y fait aux justes affligés, que dans les temps de la dépravation la plus générale, Dieu a toujours de fidèles adorateurs qui déplorent cette corruption, qui tâchent de s'en garantir

et qui au milieu des désordres qu'ils voient régner, regardent toujours à Dieu et se confient en lui.

3. Ce Psaume nous oblige encore à considérer que Dieu voit du Ciel les crimes qui se commettent, qu'il les punira et que ceux qui ne redoutent pas sa puissance, auront un jour la frayeur pour leur partage.

Au reste, il faut remarquer que Paul dans l'Épître aux Romains, chapitre 3, versets 10,11 et 12, rapporte ce qui se dit dans ce Psaume pour prouver que les Juifs étaient pécheurs aussi bien que les payens, qu'ainsi ils n'avaient pu être justifiés par la loi de Moïse et qu'ils ne le pourraient être que par la foi en Jésus-Christ.

(a) v2 : Psaume 10.4 et 14.1

(b) v3 : Romains 3.10

(1) v1 : On croit que c'était un instrument à soufle, comme une flûte.

PSAUME LIV

Le roi Saül ayant été averti par les Ziphien que David s'était retiré dans leur pays et y étant allé pour le prendre, David prie Dieu de le garantir de ceux qui cherchaient sa mort, versets 1-5

et il fait le vœu de le louer et de le bénir après qu'il l'aurait exaucé, versets 6-9.

L'événement qui fut l'occasion de cette prière est rapporté dans I Samuel XXIII et XXIV.

1. Maskil de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Néguinoth.

2. ^a Touchant ce que les Ziphien vinrent vers Saül et lui dirent, David ne se tient-il pas caché parmi nous ?

3. Ô Dieu, délivre-moi par ton nom et fais-moi justice par ta puissance.

4. Ô Dieu, écoute ma requête et prête l'oreille aux paroles de ma bouche.

5. Car des étrangers se sont élevés contre moi et des gens violents qui n'ont point Dieu devant leurs yeux cherchent ma vie. Sélah

6. Voilà Dieu est mon aide, le Seigneur est de ceux qui soutiennent mon âme.

7. Il fera retomber le mal sur ceux qui m'épient, détruis-les selon ta vérité.

8. Je t'offrirai des sacrifices volontaires, Éternel, je célébrerai ton nom parce qu'il est bon.

9. Car il m'a délivré de toutes mes détresses et mon œil a vu en ceux qui me haïssent ce qu'il espérait de voir.

RÉFLEXIONS

On voit par la lecture de ce Psaume que David y fait trois choses.

1. Il implore le secours de Dieu dans le péril où il se rencontrait.

2. Il témoigne d'une ferme confiance en lui.

3. Il lui promet de le louer à jamais. Par là, le roi prophète nous enseigne que la prière doit être notre refuge dans les dangers, que quand même

les hommes auraient conjuré notre ruine, si nous invoquons Dieu d'un cœur pur, il nous protégera et que quand il nous a exaucé, nous devons l'en bénir de tout notre cœur et lui témoigner notre reconnaissance.

(a) v2 : I Samuel 23.19 et 26.1

PSAUME LV

David craignant de tomber entre les mains de ses ennemis représente au Seigneur le danger extrême où il se trouvait. Il se plaint d'avoir été trahi et calomnié par ceux qui lui avaient le plus marqué d'amitié et en qui il avait eu le plus confiance, versets 1-15.

Il se console cependant dans l'espérance que Dieu ne l'abandonnera point et qu'il détruirait ceux qui cherchaient sa ruine, versets 16-24.

1. Maskil de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.

2. Ô Dieu, prête l'oreille à ma requête et ne te cache point de ma supplication.

3. Écoute-moi et m'exauce ! Je gémis dans ma méditation et je me tourmente,

4. À cause du bruit que l'ennemi fait et à cause de l'oppression du méchant, car ils m'imputent des crimes et ils me haïssent avec fureur.

5. Mon cœur est comme en travail au dedans de moi et des frayeurs mortelles sont tombées sur moi.

6. La crainte et le tremblement se sont jetés sur moi et l'effroi m'a couvert.

7. Et j'ai dit : Ô qui me donnerait des ailes de colombes ! Je m'envolerais et je me poserais en quelque lieu.

8. Voilà, je m'enfuirais bien loin et me tiendrais au désert. Sélah.

9. Je me hâterais de me sauver de ce vent poussé par un tourbillon.

10. Engloutis-les, Seigneur, retranche leur langue, car j'ai vu la violence et les disputes dans cette ville.

11. Elles l'environnent jour et nuit, l'outrage et l'oppression sont au milieu d'elle.

12. Les méchancetés sont au milieu d'elle, la tromperie et les fraudes ne partent d'aucune de ses places.

13. Car ce n'a point été mon ennemi qui m'a difamé, autrement je l'eusse enduré, ce n'a point été celui qui me haïssait qui s'est élevé contre moi, autrement je me fusse caché de lui.

14. Mais ça été toi, ô homme que j'estimais un autre moi-même, mon conseiller et mon ami.

15. Nous prenions plaisir à nous communiquer nos secrets et nous allions ensemble à la maison de Dieu, avec l'assemblée.

16. La mort se jettera sur eux, ils descendront tout vifs dans le sépulcre, car il n'y a que des maux parmi eux et dans leur cœur.

17. Mais moi, je crierai à Dieu et l'Éternel me délivrera.

18. Le soir, le matin et à midi, je parlerai et je crierai et il entendra ma voix.

19. Il délivrera mon âme de la guerre qu'on me fait et me donnera la paix, quoi que j'aie à faire à beaucoup de gens.

20. Le Dieu fort l'entendra et les humiliera, car il règne de tout temps. Sélah. Parce qu'il n'y a point de changement en eux et qu'ils ne craignent point Dieu.

21. Chacun a jeté ses mains sur ceux qui vivaient paisiblement avec lui et a violé son accord.

22. Les paroles de sa bouche sont plus coulantes que le beurre, mais la guerre est dans son cœur, ses paroles sont plus douces que l'huile, mais elles sont autant d'épées.

23. ^a Décharge-toi de ton fardeau sur l'Éternel et il te soulagera, il ne permettra jamais que le juste soit ébranlé.

24. Mais toi, ô Dieu, tu les précipiteras dans le puits de la perdition, les hommes sanguinaires et trompeurs ne parviendront pas à la moitié de leurs jours, mais moi, je m'assurerai en toi.

RÉFLEXIONS

L'exemple de David montre :

1. Que les fidèles sont exposés à la persécution des méchants et même quelque fois à la haine de ceux de qui ils devraient attendre du secours.

2. Que dans cet état ils s'adressent à Dieu avec une pleine confiance et s'assurent qu'il les soutiendra et qu'il réprimera l'injustice de ceux qui les persécutent à tort. Il faut cependant prendre garde de ne pas abuser de ce Psaume, et de quelques autres semblables, en appliquant ce que David y dit contre les ennemis qui le persécutaient aux sujets de plaintes que nous pourrions avoir les uns contre les autres, pour quelques chagrins ou quelques déceptions qu'on nous aurait faits. Outre que ce ne sont là le plus souvent que de légères offenses, un chrétien doit tout pardonner et ne haïr personne et bien loin d'en venir jamais à des imprécations contre qui que ce soit, il doit prier pour ceux qui lui font le plus de mal et se conformer à l'exemple de patience et de douceur que notre Seigneur nous a donné dans sa vie et dans sa mort.

(a) v23 : Psaume 37.5 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22 ; I Pierre 5.7

PSAUME LVI

David ayant été pris par les Philistins dans la ville de Gath, comme cela se voit au chapitre XXI du premier livre de Samuel, prie le Seigneur d'avoir pitié de lui dans ce pressant danger, versets 1-9.

Il joint à sa prière des louanges et des actions de grâces qui marquent la grande confiance qu'il avait en Dieu, versets 10-14.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Jonathelem réhokim ¹, ^a touchant ce que les Philistins le prirent dans la ville de Gath.

2. Ô Dieu, aie pitié de moi, car l'homme mortel m'a englouti et m'opprime, m'attaquant tous les jours.

3. Mes ennemis m'ont englouti tout le jour, car, ô Très-Haut, plusieurs font la guerre contre moi.

4. Mais au jour auquel je serai dans la crainte, je m'assurerai en toi.

5. Je louerai Dieu à cause de sa promesse, je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien. Que me fera l'homme ?

6. Tout le jour ils tordent mes discours et ils ne pensent qu'à me faire du mal.

7. Ils s'assemblent, ils se tiennent cachés, ils observent mes pas, attendant comment ils surprendront mon âme.

8. Rejette-les à cause de leur iniquité, ô Dieu, précipite les peuples dans ta colère.

9. Tu as compté mes allées et mes venues, mets mes larmes en tes vaisseaux. Ne sont-elles pas dans ton registre ?

10. Au jour auquel je crierai à toi, mes ennemis retourneront en arrière, je sais que Dieu est pour moi.

11. Je louerai Dieu à cause de sa promesse, je louerai l'Éternel à cause de sa parole.

12. Je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien.
^b Que me fera l'homme ?

13. Ô Dieu, je m'acquitterai des vœux que je t'ai faits, je te rendrai des actions de grâce.

14. Puisque tu as délivré mon âme de la mort et mes pieds de chute, afin que je marche devant Dieu dans la lumière des vivants.

RÉFLEXIONS

David nous apprend ici par son exemple que dans quelque extrémité que les enfants de Dieu se trouvent et lorsqu'on emploie la force et la ruse contre eux, ils ne seront point ébranlés, que leur assurance est si ferme qu'ils ne craignent rien de tout ce que les hommes pourraient faire et qu'avant même qu'ils soient délivrés, ils se réjouissent en Dieu et lui rendent à l'avance leurs vœux et leurs actions de grâce.

David nous assure encore que les souffrances des justes sont précieuses devant Dieu, qu'il voit leurs maux et leurs afflictions et qu'il serre leurs larmes dans ses vaisseaux. C'est là un avantage inestimable que la piété nous procure et la plus douce de toutes les consolations.

(a) v1 : I Samuel 21.10

(b) v12 : Psaume 118.6 ; Hébreux 13.6

(1) v1 : On n'a rien de certain sur la signification de ce terme. Il marque, à ce qu'on croit, une bande de musiciens qui chantaient dans le temple.

PSAUME LVII

David étant fugitif et s'étant retiré dans une caverne où il fut surpris par Saül, comme nous le voyons dans I Samuel XXIV, présente cette prière à Dieu par laquelle il l'invoque à son secours et où il témoigne une ferme espérance en sa protection.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Al-tafcheth ¹ touchant ce qu'il s'enfuit de devant Saül dans une caverne.

2. Aie pitié de moi, car mon âme se retire vers toi et je me retire sous l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées.

3. Je crierai au Dieu souverain, au Dieu fort qui accomplira son œuvre en moi.

4. Il enverra des Cieux et me délivrera, il rendra honteux celui qui me veut dévorer. Sélah. Dieu enverra sa bonté et sa vérité.

5. Mon âme est parmi les lions, je demeure parmi des boutefeux, parmi des hommes dont les dents sont des lances et des flèches et dont la langue est une épée aiguë.

6. ^a Ô Dieu, élève-toi sur les Cieux, que ta gloire paraisse sur toute la terre.

7. Ils avaient tendu des pièges à mes pas, mon âme penchait déjà. ^b Ils avaient creusé une fosse devant moi, mais ils sont tombés au milieu d'elle. Sélah.

8. Mon cœur est disposé ô Dieu, mon cœur est disposé, je chanterai et je psalmodierai.

9. Réveille-toi ma gloire, réveille-toi mon luth et ma harpe, je me réveillerai à l'aube du jour.

10. Seigneur, je te célébrerai parmi les peuples, je te psalmodierai parmi les nations.

11. Car ^c ta bonté est grande jusqu'aux Cieux et ta vérité jusques aux nues.

12. Ô Dieu, élève-toi sur les Cieux, que ta gloire soit sur toute la terre.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce Psaume, de même que dans les précédents, que David, animé par la piété et soutenu par la foi, cherchait toujours sa délivrance auprès de Dieu dans les périls où il se rencontrait. Quoi que nous ne soyons pas exposés à des dangers semblables à ceux où ce roi s'est vu autrefois et qu'ainsi nous ne puissions pas nous appliquer tout ce qui se lit dans ce Psaume, nous pouvons en recueillir en général que, dans tous nos besoins, nous devons nous retirer vers Dieu et nous mettre à couvert sous l'ombre de ses ailes, persuadés qu'il ne manquera pas de nous envoyer son secours du Ciel et de nous délivrer. Mais afin de pouvoir nous assurer ainsi sur lui, il faut toujours rester attaché à notre devoir et ne jamais se servir d'aucun mauvais moyen pour nous délivrer des maux qui nous pressent, imitant en cela David, qui pouvant ôter la vie à Saül lorsque ce prince le surpris dans la caverne, ne voulut pas le faire.

Enfin comme David loue le Seigneur avec de saints transports sur la fin de ce Psaume, notre devoir est aussi, après que nous avons éprouvé l'assistance de Dieu, de lui en rendre nos actions de grâce et de publier partout ses bontés envers nous.

(a) v6 : Psaume 108. L'original ne mentionne rien de plus.
(b) v7 : Psaume 7.16 et 9.16
(c) v11 : Psaume 36.6 ; Psaume 108.5

(1) v1 : Ce terme marque un instrument de musique ou le commencement d'un cantique sur l'air duquel on chantait ce psaume.

PSAUME LVIII

C'est ici une plainte contre les juges iniques contre lesquels il décrit l'impiété et l'endurcissement au mal, versets 1-6.

Il prédit aussi que la vengeance divine les détruirait promptement et entièrement, versets 7-12.

Il y a de l'apparence que David voulait parler des conseillers de Saül.

1. Mictam de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Altaf-cheth.

2. Vous gens de l'assemblée, prononcez-vous véridiquement ce qui est juste ? Vous fils des hommes, jugez-vous avec droiture ?

3. Au contraire vous formez dans votre cœur des desseins d'iniquité et vous tenez dans vos mains des balances d'injustice sur la terre.

4. Les méchants se sont égarés dès la matrice, ils se sont fourvoyés dès le ventre de leur mère et ils ont parlé fausement.

5. Ils sont un venin semblable au venin du serpent et ils sont comme l'aspic sourd qui bouche son oreille.

6. Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes ¹.

7. Ô Dieu, casse leur les dents dans la bouche, Éternel, romps les dents machelières des lionceaux.

8. Ils s'écouleront comme l'eau et ils se fonderont, ils tendront leur arc, mais leurs flèches seront comme si elles étaient rompues.

9. Ils s'en iront comme un limaçon qui se fond, ils ne verront non plus le soleil que l'avorton d'une femme.

10. Avant que vos chaudières aient senti le feu des épines, l'ardeur de la colère comme un tourbillon les enlèvera chacun d'eux comme de la chair crue ².

11. Le juste se réjouira quand il aura vu cette vengeance, il lavera ses pieds dans le sang des méchants.

12. Et chacun dira : Quoi qu'il en soit, il y a du fruit pour le juste, quoi qu'il en soit il y a un Dieu qui juge la terre.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume dont ceux qui sont dans les charges publiques doivent profiter et qui leur apprend que s'ils ne rendent pas exactement la justice

et qu'ils se servent de l'artifice et la violence pour opprimer les innocents, ils éprouveront la vengeance de Dieu.

En général, nous voyons ici que ceux qui s'endurcissent dans leurs égarements sans vouloir écouter la voix qui les en rappelle, sont aussi menacés de cette vengeance.

Enfin ce Psaume nous enseigne que la providence gouverne toutes choses avec justice et que quoi que les méchants prospèrent et que les bons soient affligés pendant quelque temps, on a pourtant toujours enfin sujet de reconnaître

qu'il y a du fruit pour le juste et qu'il y a un Dieu qui juge dans la terre.

(1) v5 et 6 : Le prophète représente la malice et les ruses des méchants par une comparaison et des manières de parler proverbiales utilisées en ce temps-là et qui étaient prises de certaines croyances populaires qu'on avait alors touchant les serpents et les enchantements, mais cela ne prouve point que ces croyances eussent aucun fondement solide.

(2) v10 : Le sens de ce verset qui a été traduit différemment paraît être que la vengeance divine enlèvera et consumera les méchants subitement et en moins de temps qu'il n'en faut à des épines sèches pour s'allumer.

PSAUME LIX

David étant en danger d'être pris par des personnes que Saül avait envoyée dans sa maison pour le saisir, expose au Seigneur le péril pressant où il se rencontrait et il ne doute pas que Dieu ne le délivre de ses ennemis et qu'il ne réprime leur malice et ne les fasse servir d'exemple à tout le monde.

L'histoire qui a été donnée dans ce Psaume est contenue dans I Samuel, chapitre XIX.

1. Mictam de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Al-tafcheth, ^a touchant ce que Saül envoya des gens qui gardèrent sa maison afin de le tuer.

2. Mon Dieu, délivre-moi de ceux qui me haïssent, garanti-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

3. Délivre-moi des ouvriers d'iniquité et sauve-moi des hommes sanguinaires.

4. Car voici, ils m'ont dressé des embûches et des gens puissants se sont rassemblés contre moi, bien qu'il n'y ait point de transgression ni de péché en moi, ô Éternel.

5. Ils courent ça et là et se mettent en ordre, bien qu'il n'y ait point d'iniquité en moi, réveille-toi pour venir au devant de moi et regarde mon état.

6. Toi donc, Éternel, Dieu des armées, Dieu d'Israël, réveille-toi pour visiter toutes les nations, ne fais grâce à aucun de ces prévaricateurs perfides, sélah.

7. Ils vont et viennent sur le soir et ils aboient comme des chiens et ils font le tour de la ville.

8. Voici, ils vomissent de mauvais discours de leur bouche, des épées sont dans leurs lèvres, car ils disent, ^b : Qui est-ce qui nous entend ?

9. Mais toi, Éternel, tu te riras d'eux, tu te moqueras de toutes les nations.

10. À cause de la force de mon ennemi, je regarde à toi. Car Dieu est ma haute retraite.

11. Dieu qui me favorise me préviendra, Dieu me fera voir dans ceux qui me haïssent ce que j'attends.

12. Ne les tue pas encore, de peur que mon peuple ne l'oublie, dissipe-les par ta puissance et les abats, ô Seigneur qui es notre bouclier.

13. Ils pèchent par leur bouche et par leurs lèvres, qu'ils soient donc pris par leur orgueil, car ils ne tiennent que des discours d'imprécation et de mensonge.

14. Consume-les avec fureur, consume-les en sorte qu'ils ne soient plus et qu'on sache que Dieu domine Jacob et jusqu'aux bouts de la terre, sélah.

15. Qu'ils aillent donc et qu'ils viennent sur le soir et qu'ils mènent du bruit comme des chiens et fassent le tour de la ville.

16. Qu'ils aillent de lieu en lieu pour trouver à manger et qu'ils passent la nuit sans être rassasiés.

17. Mais moi, je chanterai ta force et je louerai à haute voix ta bonté dès le matin, parce que tu m'as été une haute retraite et mon refuge au jour que j'étais en détresse.

18. Ô Dieu qui es ma force, je te psalmodierai, car Dieu est ma haute retraite et le Dieu qui me favorise.

RÉFLEXIONS

Pour retirer du profit de la lecture de ce Psaume, on doit y faire deux réflexions.

La première, que les prières que David y adressait à Dieu furent exaucées et que la providence lui fournit un moyen d'échapper à la fureur de Saül qui le cherchait pour le faire mourir, par où l'on voit que les prières des fidèles et la confiance qu'ils ont en Dieu ne sont jamais sans effet.

2. Il est nécessaire de remarquer sur ce que David dit contre ses ennemis dans ce Psaume qu'on ne doit pas croire qu'il parlât ainsi par haine ou par vengeance. Mais que se voyant poursuivi injustement et sa cause étant celle de Dieu, il a pu en qualité de prophète leur dénoncer la malédiction divine.

Mais il n'est permis à qui que ce soit de faire de semblables prières. Tout ce que nous devons faire quand nous souffrons quelque chose par l'injustice et par la malice des hommes, c'est de demeurer dans les bornes de la modération que l'Évangile nous prescrit, de rendre toujours le bien pour le mal qu'on nous a fait et d'attendre patiemment le secours du Seigneur.

(a) v1 : I Samuel 19.11

(b) v8 : Psaume 10.11 ; Psaume 94.7

PSAUME LX

Le roi David parle dans ce Psaume des calamités et des guerres auxquelles les Israélites avaient été exposés, versets 1-5

et des victoires et des délivrances que Dieu leur avaient accordées, versets 6-14.

On voit dans le chapitre VIII du II^{ème} livre de Samuel, quelle fut l'occasion de ce Psaume.

1. Mictam de David pour enseigner, donné au maître chantre pour le chanter sur sçusçanheduth :

2. ^a Touchant le combat qu'il eut contre la Syrie de Mésopotamie et contre la Syrie de Tsoba et touchant ce que Joab retournant défit douze mille Iduméens dans la vallée du sel.

3. Ô Dieu, ^b tu nous as rejetés, tu nous as dissipés, tu t'es courroucé, retourne-toi vers nous.

4. Tu as ému la terre et tu l'as fendue, guéri ses brèches, car elle est ébranlée.

5. Tu as fait voir à ton peuple des choses dures, tu nous as abreuvés d'un vin d'étourdissement.

6. Mais depuis, tu as donné un étendard à ceux qui te craignent pour l'élever en haut, à cause de ta vérité.

7. Afin que ceux que tu aimes soient délivrés. Sauve-moi par ta droiture et m'exauce.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire, je me réjouirai, je partagerai Sichem et mesurerai la vallée de Succoth.

9. Galaad sera à moi, Manassé sera aussi à moi et Éphraïm sera la force de ma tête et Juda mon législateur.

10. Moab sera le bassin où je me laverai, je jeterai mon soulier sur Édom, ô Palestine, fais-moi des acclamations.

11. Qui sera-ce qui me conduira dans la vallée forte ? Qui sera-ce qui me conduira jusque en Édom ?

12. Ne sera-ce pas toi ô Dieu qui nous avait rejeté et qui ne sortait plus, ô Dieu, avec nos armées ?

13. Donne-nous du secours pour sortir de détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu et il foulera nos ennemis.

RÉFLEXIONS

La première chose qu'on remarque dans ce Psaume, c'est que David rapporte à Dieu les calamités qui étaient arrivées aux Israélites. Cela nous apprend que lorsque les peuples et les pays sont exposés à la guerre ou à d'autres fléaux, Dieu leur dispense tous ces maux afin de les châtier et de les humilier.

2. David célèbre la puissance et la bonté du Seigneur qui avait secouru son peuple et l'avait rendu vainqueur de ses ennemis. C'est ainsi que Dieu s'apaise envers les hommes, après les avoir affligés et qu'en particulier il dissipe les complots des ennemis de son église.

Enfin ce Psaume nous apprend que le secours des hommes n'est que vanité et qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous aider et sur qui nous puissions nous reposer avec une parfaite confiance.

(a) v2 : II Samuel 8.3-13 ; I Chroniques 18.3 et 12.

(b) v3 : Psaume 44.10

PSAUME LXI

C'est ici un Psaume de prière et de consolation. David prie le Seigneur de le prendre en sa protection, versets 1-4

et il paraît rempli de joie et de reconnaissance dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et dans l'espérance de son secours, versets 5-9.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.

2. Ô Dieu, écoute mon cri et sois attentif à ma requête.

3. Je crierai à toi du bout de la terre lorsque mon cœur se pâme, conduis-moi sur ce rocher qui est trop élevé pour moi.

4. Car tu as été ma retraite et ma forte tour contre l'ennemi.

5. Je séjournerai dans ton tabernacle plusieurs siècles, je me retirerai sous le couvert de tes ailes, sélah.

6. Car tu as, ô Dieu, exaucé mes vœux et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom.

7. Tu ajouteras des jours aux jours du roi et ses années seront d'une génération à l'autre génération.

8. Il demeurera toujours en la présence de Dieu, accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder.

9. Ainsi, je psalmodierai ton nom à perpétuité et je te rendrai mes vœux chaque jour.

RÉFLEXIONS

On voit, dans ce Psaume, David gémissant et invoquant le Seigneur à son aide, mais on le voit aussi plein de confiance et comblé de joie.

Ce sont là les dispositions de tous ceux qui craignent Dieu. Ils implorent son secours dans les maux qui les pressent et ils cherchent auprès de lui leur retraite et leur sureté. Mais ils sont en même temps animés d'une confiance inébranlable et comblé de joie dans l'assurance de sa faveur et dans les sentiments de ses bontés, en sorte que dans tous les états où ils se trouvent, ils disent avec le psalmiste :

et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom, c'est pourquoi je te psalmodierai chaque jour et je te rendrai mes vœux à perpétuité.

PSAUME LXII

David témoigne que la confiance qu'il avait en Dieu le rendait parfaitement tranquille, nonobstant tout ce que ses ennemis entreprenaient contre lui, versets 1-8.

Il montre qu'on ne doit point se confier aux hommes, ni aux biens du monde, mais qu'il faut s'assurer sur Dieu seul qui est le maître de toute chose et le juge de tous les hommes, versets 9-13.

1. Psaume de David donné au maître chantre, d'entre les enfants de Jéduthum, pour le chanter.

2. Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de lui.

3. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher et ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai pas beaucoup ébranlé.

4. Jusqu'à quand machinerez-vous des maux contre les hommes ? Vous serez tous mis à mort et vous serez comme un mur qui penche et comme une paroi qui est ébranlée.

5. Ils ne font que consulter pour le faire tomber de son élévation, ils prennent plaisir au mensonge, ils bénissent de leur bouche, mais ils maudissent dans le fond du cœur, sélah.

6. Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos regardant Dieu, car mon attente est en lui.

7. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher et ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé.

8. C'est en Dieu qu'est ma délivrance et ma gloire, c'est en Dieu qu'est le rocher de ma force et ma retraite.

9. Peuples, confiez-vous en lui en tout temps et répandez votre cœur en sa présence, Dieu est notre retraite, sélah.

10. Ceux du bas état ne sont que vanité, les grands ne sont que mensonge, si on les mettait tous ensemble dans une balance, ils se trouveraient plus légers que la vanité même.

11. Ne mettez point votre confiance dans l'oppression, ni dans la rapine, ne devenez point vains, quand les richesses abonderont n'y mettez point votre cœur.

12. Dieu a parlé une fois, et je l'ai entendu deux fois, c'est que la force appartient à Dieu.

13. Et c'est à toi Seigneur qu'appartient la miséricorde, certainement ^a tu rendras à chacun selon son œuvre.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons dans ce psaume :

1. Que le vrai et le seul moyen de jouir du repos de l'âme et d'une paix que rien ne puisse troubler, c'est de s'assurer sur Dieu seul et que dans cet état on ne craint rien de tout ce que les hommes peuvent faire.

2. Que c'est un grand aveuglement de se confier aux hommes qui ne sont que la vanité même, de mettre son cœur aux biens de la terre et de devenir vain et fier lorsqu'ils abondent.

Enfin, David déclare très expressément dans ce cantique qu'il n'y a que le Dieu tout puissant en qui il faille mettre sa confiance puisque c'est lui qui est le maître et le juge du monde et qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Ces trois instructions que ce Psaume renferme sont très utiles pour notre tranquillité et pour notre bonheur.

(a) v13 : Job 34.11 ; Proverbes 24.12 ; Jérémie 32.19 ; Ézéchiel 7.27 et 33.20 ; Matthieu 16.27 ; Romains 2.6 ; II Corinthiens 5.10 ; Éphésiens 6.8 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17 ; Apocalypse 22.12

PSAUME LXIII

Le roi David étant persécuté et se trouvant dans le désert de Juda où il s'était retiré, comme on le voit dans I Samuel XXIII, présente à Dieu la prière qui est contenue dans ce Psaume, versets 1-7.

Il y témoigne qu'il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de se trouver dans la maison de Dieu et que le sentiment de la bonté du Seigneur le remplissait d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable contre tous les efforts de ses ennemis, versets 8-12.

1. Psaume de David ^a lorsqu'il était au désert de Juda.
2. Ô Dieu, tu es mon Dieu fort, je te cherche au point du jour, mon âme à soif de toi, ma chair te souhaite en cette terre déserte et je suis altéré et sans eau.
3. Pour voir ta force et ta gloire ainsi que je t'ai contemplé dans le sanctuaire.
4. Car ta bonté est meilleure que la vie : c'est pourquoi mes lèvres te loueront.
5. Et ainsi je te bénirai durant ma vie et j'élèverai mes mains en invoquant ton nom.
6. Mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse et ma bouche te loue avec un chant de réjouissance.
7. Quand je me souviens de toi sur mon lit, je pense à toi durant les veilles de la nuit.
8. Parce que tu m'as été en aide, c'est pourquoi je me réjouirai sous l'ombre de tes ailes.
9. Mon âme a adhéré à toi pour te suivre et ta droite me soutient.
10. Mais ceux qui demandent que mon âme tombe en ruine entreront au plus bas de la terre.
11. Ils seront détruits par l'épée, ils seront la proie des renards.
12. Mais le roi se réjouira en Dieu et quiconque jure par lui s'en glorifiera, car la bouche de ceux qui parlent faussement sera fermée.

RÉFLEXIONS

L'extrême ardeur avec laquelle David fugitif et persécuté cherchait la présence du Seigneur et les vœux qu'il formait pour en jouir dans le tabernacle nous apprennent que pendant que nous sommes étrangers et voyageurs dans ce monde, il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir Dieu, de le louer dans sa maison et de voir un jour sa face dans le ciel.

2. Les mouvements de consolation, de joie et de confiance que David fait éclater dans ce Psaume font voir d'une manière bien sensible que la grâce et l'amour de Dieu produisent dans le cœur des fidèles une joie et une satisfaction inexprimable, même lorsqu'ils sont le plus affligés, que sous sa protection ils ne craignent aucun mal et que rien ne peut troubler ni altérer leur repos.

Si donc nous souhaitons de parvenir au vrai bonheur, il faut le chercher uniquement en Dieu en sorte qu'il fasse lui seul toute notre consolation et toute notre joie.

(a) v1 : I Samuel 23.14 et 15.

PSAUME LXIV

Le psalmiste prie Dieu de le garantir de la cruauté et des artifices de ses ennemis, versets 1-7.

Il prédit leur ruine et il dit qu'elle sera remarquée de tout le monde, versets 8-11.

1. Psaume de David donné au maître chantre *pour le chanter.*
2. Ô Dieu, écoute ma voix quand je parle, garde ma vie dans la crainte que j'ai de l'ennemi.
3. Mets-moi à couvert des desseins secrets des malins et de la conjuration des ouvriers d'iniquité.
4. Lesquels ont aiguisé leur langue comme une épée et ont tiré comme une flèche des discours pleins de fiel.
5. ^a Pour décocher contre celui qui est intègre jusque dans ses cachettes, ils tirent contre lui soudainement et ils n'ont point de crainte.
6. Ils s'obstinent dans leurs mauvaises entreprises, ils parlent de tendre des pièges cachés et ils disent : Qui les verra ?
7. Ils cherchent curieusement des méchancetés, ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme et au cœur le plus profond.
8. Mais Dieu a soudainement tiré ses flèches contre eux, leurs blessures s'en sont ensuivies.
9. Et ils tomberont dans leur propre langue et tous ceux qui les verront se retireront.
10. Et tous les hommes craindront, ils raconteront l'œuvre de Dieu et considéreront ce qu'il aura fait.
11. Le juste se réjouira en l'Éternel et se retirera vers lui et tous ceux qui ont le cœur droit s'en glorifieront.

RÉFLEXIONS

Nous pouvons reconnaître par ce Psaume que les méchants emploient souvent la ruse et l'artifice pour réussir dans leurs desseins et pour perdre les innocents, mais que Dieu préserve ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui des pièges qu'on leur tend et qu'il tourne même les complots de leurs ennemis à leur propre ruine.

C'est là une doctrine qui doit remplir les justes de joie et de confiance et nous faire adorer la bonté, la sagesse et la justice du Seigneur dans la conduite qu'il tient tant envers les méchants qu'envers les fidèles.

(a) v5 : Psaume 11.2

PSAUME LXV

Ce Psaume a deux parties.

David parle dans la première des bénédictions spirituelles que Dieu accordait à ceux qui l'adoraient en Sion, versets 1-6.

Et dans la seconde, des bénédictions temporelles dont Dieu comblait le peuple d'Israël et en particulier de la fertilité du pays de Canaan, versets 7-17.

1. Psaume de David qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter.*

2. Ô Dieu, la louange t'attend en silence ¹ dans Sion et le vœu te sera rendu.

3. Tu y entends les requêtes, toute créature y viendra jusqu'à toi.

4. Les iniquités ² avaient prévalu sur moi, mais tu feras l'expiation de nos transgressions.

5. Qu'heureux est celui que tu auras élu et que tu auras fait approcher de toi afin qu'il habite dans tes parvis ! Nous serons rassasiés des biens de ta maison et du saint lieu de ton palais.

6. Ô Dieu de notre délivrance, tu nous répondras en faisant des choses terribles avec justice, toi qui es l'assurance de tous ceux qui habitent jusqu'aux extrémités de la terre et des mers les plus éloignées.

7. Il tient ferme les montagnes par sa force et il est environné de puissance.

8. Il apaise le bruit de la mer, le bruit de ses ondes et l'émotion des peuples.

9. Et ceux qui habitent aux bouts de la terre craignent à la vue de tes signes, tu donnes le matin et le soir des sujets de te louer.

10. Tu visites la terre et après que tu l'as rendue altérée, tu l'arroses abondamment, les ruisseaux de Dieu sont pleins d'eau, tu fais croître le froment après que tu l'as ainsi préparée.

11. Tu arroses ses sillons et tu aplanis ses rayons, tu l'amollis par la pluie menue et tu bénis son germe.

12. Tu couronnes l'année de tes biens et tes ornements distillent la graisse.

13. Elles distillent sur les loges du désert et les coteaux sont parés de joie.

14. Les campagnes sont revêtues de troupeaux et les vallées sont couvertes de froment, elles triomphent et elles en chantent.

RÉFLEXIONS

Les deux parties de ce Psaume renferment ces deux instructions principales.

La première, que comme Dieu était adoré autrefois en Sion et qu'il y exauçait les prières qui lui étaient adressées, il habite dans son église, qu'il reçoit favorablement les vœux de tout ceux qui l'invoquent, qu'il leur pardonne leurs péchés et qu'il les comble de ses grâces. Par là nous devons reconnaître combien nous sommes heureux de vivre dans l'église du Seigneur, d'être du nombre de ceux qu'il a élus et à qui il destine ses biens infinis, qui rassasient l'âme et qui produisent cette plénitude de contentement que David fait ici paraître.

La seconde instruction est que Dieu gouverne le monde par sa puissance et que c'est lui qui rend la terre fertile, qui en fait sortir le pain et qui fournit aux hommes tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance.

Ces réflexions doivent nous faire sentir l'obligation où nous sommes de le célébrer et de le remercier comme celui qui est l'auteur de tous les biens dont nous jouissons et de nous servir de ces biens avec reconnaissance et à sa gloire.

(1) v1 : On peut aussi traduire avec les LXX et la vulgate : La louange t'est due, elle te convient, c'est une chose bienséante de te louer en Sion.

(2) v4 : Ou : Les paroles, les actions des méchants avaient prévalu sur moi.

PSAUME LXVI

C'est ici une exhortation à célébrer la puissance du Seigneur et les délivrances qu'il avait accordées à son peuple en le retirant d'Égypte et dans plusieurs autres occasions, versets 1-12.

Le prophète loue ensuite Dieu pour les grâces qu'il avait reçues de lui et il exhorte tous ceux qui craignent le Seigneur à joindre leurs louanges aux siennes et à s'affermir par son exemple dans la confiance en Dieu et dans sa crainte, versets 13-20.

1. Cantique de Psaume donné au maître chantre *pour le chanter.*

Vous tous habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à Dieu.

2. Psalmodiez la gloire de son nom, rendez sa louange glorieuse.

3. Dites à Dieu : Ô que tu es terrible en tes œuvres ! Tes ennemis seront contraints de se soumettre à toi à cause de la grandeur de ta force.

4. Toute la terre se prosternera devant toi et te psalmodiera, elle psalmodiera ton nom ; sélah.

5. Venez et voyez les œuvres de Dieu, il est terrible dans ses exploits sur les fils des hommes.

6. Il a changé la mer en une terre sèche, on a passé le fleuve à pied sec, c'est là que nous sommes réjouis en lui.

7. Il domine éternellement par sa puissance. Ses yeux considèrent les nations, les rebelles ne pourront point s'élever, sélah.

8. Peuples bénissez notre Dieu et faites retentir le son de sa louange.

9. C'est lui qui a rendu la vie à notre âme et qui n'a pas permis que nos pieds bronchassent.

10. Car ô Dieu, tu nous as sondés, tu nous as affinés comme on affine l'argent.

11. Tu nous avais amenés dans les filets, tu avais mis nos reins à l'étroit.

12. Tu avais fait monter les hommes sur notre tête et nous étions entrés dans le feu et dans l'eau, mais tu nous as fait sortir dans un lieu de rafraîchissement.

13. J'entrerai dans ta maison avec des holocaustes et je te rendrai mes vœux.

14. Lesquels mes lèvres ont proférés et que ma bouche a prononcés lorsque j'étais en détresse.

15. Je t'offrirai des holocaustes de bêtes grasses avec la graisse des moutons qu'on fait fumer, je te sacrifierai des taureaux avec des boucs, sélah.

16. Vous tous qui craignez Dieu, venez, écoutez et je raconterai ce qu'il a fait à mon âme.

17. Je l'ai invoqué de ma bouche et il a été exalté par ma langue.

18. Si j'eusse pensé quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.

19. Mais certainement Dieu m'a écouté et il a été attentif à la voix de ma requête.

20. Béni soit Dieu qui n'a point rejeté ma requête, ni éloigné de moi sa bonté.

RÉFLEXIONS

Ce psaume nous engage

1. À célébrer la puissance et la grandeur de Dieu dont on voit des preuves dans les merveilles qu'il a faites de tout temps en faveur de son église, tant sous le vieux Testament que sous le Nouveau.

2. Nous y apprenons que Dieu pour éprouver les fidèles les abandonne quelquefois au pouvoir des méchants et

qu'il les fait passer par le feu et par l'eau,

c'est-à-dire par toutes sortes d'afflictions et de dangers, qu'il en use ainsi pour les éprouver et pour les purifier, mais qu'enfin il les en retire et leur accorde du repos.

3. L'exemple du prophète nous enseigne que quand Dieu nous a délivrés de quelque danger, notre devoir est de lui en rendre grâce, de raconter ses bontés, d'exciter nos prochains à le louer avec nous et surtout de nous acquitter religieusement des vœux et des promesses que nous lui avons faits dans notre détresse.

4. Il faut bien remarquer ces paroles du psalmiste

Si j'eusse pensé à quelque chose de mauvais dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.

Elles nous apprennent que le Seigneur ne reçoit point les prières des méchants et que si nous voulons qu'il nous exauce, il faut que notre cœur soit droit et pur devant lui et que nous ayons un attachement sincère et inviolable pour son service et pour les intérêts de sa gloire.

PSAUME LXVII

Le peuple d'Israël prie Dieu de le bénir et souhaite que Dieu soit loué et célébré par tous les peuples du monde.

1. Psaume de cantique donné au maître chantré pour le chanter sur néguinoth.

2. Dieu ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face vers nous ! Sélah.

3. Afin que ta voie soit connue dans la terre et ta délivrance parmi toutes les nations.

4. Les peuples te célébreront ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

5. Les nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les peuples en équité et tu conduiras les nations sur la terre, sélah.

6. Les peuples te célébreront ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

7. La terre produira son fruit, notre Dieu nous bénira.

8. Dieu nous bénira et toutes les extrémités de la terre le craindront.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à deux devoirs.

Le premier est de regarder la bénédiction de Dieu comme la source de tous les biens temporels et spirituels qui peuvent nous rendre heureux et de l'implorer continuellement par ce vœu du prophète

Dieu ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face sur nous.

Le second, de former ce souhait et de faire cette prière, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les peuples du monde afin que Dieu se fasse connaître à eux et qu'il soit célébré par toutes les nations.

C'est une prière qui nous convient encore mieux qu'elle ne convenait aux Juifs, puisque c'est dans les temps de l'Évangile que les divers peuples de la terre ont dû être éclairés de la connaissance de Dieu et enrichis de ses bénédictions par Jésus-Christ.

PSAUME LXVIII

David célèbre la puissance du Seigneur dont il avait donné des marques en détruisant les ennemis de son peuple, en les conduisant dans le désert et en l'établissant dans le pays de Canaan où ce peuple jouissait d'une parfaite prospérité sous la protection de Dieu. Ce Psaume fut prononcé lorsque l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem. Il est en partie prophétique et il contient diverses choses qui se rapportent à Jésus-Christ et à son règne.

1. Psaume de cantique de David donné au maître chantré pour le chanter.

2. Que ^a Dieu se lève et ses ennemis seront dispersés et ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant lui.

3. Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent et comme la cire se fond au feu, ainsi périront les méchants de devant Dieu.

4. Mais les justes se réjouiront et s'égaieront devant Dieu et tressailliront de joie.

5. Chantez à Dieu, psalmodiez son nom, exaltez celui qui est monté sur les cieus, son nom est l'Éternel, réjouissez-vous en sa présence.

6. Il est le père des orphelins et le juge des veuves, Dieu est dans la demeure de sa Sainteté.

7. Dieu fait habiter en famille ceux qui étaient seuls, il délivre ceux qui étaient seuls, il délivre ceux

qui étaient enchaînés, mais les rebelles demeurent dans un désert.

8. Ô Dieu, quand tu sortis devant ton peuple, quand tu marchais par le désert, sélah,

9. La terre trembla, même les cieux fondirent en eaux pour la présence de Dieu et ce mont de Sinaï, pour la présence de Dieu, du Dieu d'Israël.

10. Ô Dieu, tu as fait dégouter abondamment la pluie sur ton héritage et quand il était épuisé, tu l'as rétabli.

11. Ton troupeau s'y est tenu, tu fournis de tes biens l'affligé, ô Dieu !

12. Le Seigneur a donné de quoi parler, les messagères de bonnes nouvelles ont été une grande armée.

13. Les rois des armées s'en sont fuis, ils s'en sont fuis et celle qui demeurait dans la maison a partagé leurs dépouilles.

14. Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous brillerez comme les ailes argentées d'un pigeon, comme les ailes qui ont la couleur jaune du fin or.

15. Quand le Tout-Puissant dissipa les rois dans ce pays, il devint blanc comme la neige du mont Tsalmou.

16. La montagne de Dieu est un mont de Basçan la montagne élevée est un mont de Basçan.

17. Pourquoi vous élevez-vous montagnes bossues ? ^b Dieu a choisi cette montagne pour y habiter et l'Éternel y demeurera à jamais.

18. La cavalerie de Dieu ¹ se compte par vingt mille, par des milliers redoublés. Le Seigneur est parmi eux, c'est un autre Sinaï en sainteté.

19. ^c Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes et même entre les rebelles afin qu'ils demeurent dans le lieu de l'Éternel notre Dieu.

20. Béni soit le Seigneur qui nous comble chaque jour de ses biens, le Dieu fort est notre délivrance : sélah.

21. Le Dieu fort est notre Dieu pour nous délivrer et la délivrance de la mort vient de l'Éternel notre Seigneur.

22. Certainement Dieu percera la tête de ses ennemis et le sommet des cheveux de celui qui marche dans ses vices.

23. Le Seigneur a dit, Je les ferai revenir de Basçan et je les ramènerai du profond de la mer.

24. Afin que ton pied et la langue de tes chiens s'enfoncent dans le sang de chacun de ces ennemis.

25. Ô Dieu, ils ont vu tes démarches, les démarches de mon Dieu, de mon roi qui demeure dans le sanctuaire.

26. Les chœurs allaient devant, ensuite les joueurs d'instruments et au milieu les jeunes filles qui jouaient du tambour.

27. Bénissez Dieu dans les assemblées et le Seigneur, vous qui descendez d'Israël comme de votre source.

28. C'est là que Benjamin le petit a dominé sur eux, que les principaux de Juda se sont assemblés

avec les principaux de Zabulon et les principaux de Nephthali.

29. C'est ton Dieu qui t'a donné cette force ; ô Dieu, fortifie-nous, c'est toi qui a fait ceci.

30. Les rois t'apporteront des présents dans ton temple qui est à Jérusalem.

31. Réprime les bêtes sauvages des roseaux, l'assemblée des forts taureaux avec les veaux des peuples et ceux qui sont parés de lames d'argent ² ; il a dissipé les peuples qui ne demandent que la guerre.

32. De grands seigneurs viendront d'Égypte, les Cusiens se hâteront d'étendre leurs mains vers Dieu.

33. Royaumes de la terre, chantez à Dieu, psalmodiez au Seigneur, sélah.

34. À celui qui est porté sur les Cieux des Cieux, dès le commencement et qui fait retentir sa voix avec force.

35. Célébrez la force de Dieu, sa magnificence est sur Israël et sa force dans les nues.

36. Ô Dieu, tu es redouté dans tes sanctuaires. Le Dieu fort d'Israël est celui qui donne force et puissance à son peuple, béni soit Dieu.

RÉFLEXIONS

On peut remarquer en général dans ce Psaume que Dieu a déployé dans tous les temps sa puissance en faveur de son peuple en le protégeant contre ses ennemis et en le comblant de ses grâces. C'est ce qu'il a fait pour l'église chrétienne aussi bien que pour le peuple d'Israël. Et ce qui est dit dans ce cantique de la protection dont Dieu couvrait le mont de Sion contre les attaques des peuples voisins doit nous assurer que l'église subsistera à jamais malgré les efforts du monde et de l'enfer.

Il y a deux oracles remarquables dans ce Psaume.

Le premier est celui-ci

Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer aux hommes.

L'autre oracle prédit que les rois et les peuples les plus éloignés viendront adorer le vrai Dieu.

La première de ces prophéties s'accomplit lorsque notre Seigneur monta au Ciel, comme Paul montre dans Éphésiens IV où il cite cette prophétie, l'appliquant à l'ascension de Jésus-Christ et aux dons qu'il a répandus sur son église par sa parole et par son esprit.

Et la seconde a été vérifiée par la conversion des divers peuples du monde qui ont crû à l'Évangile, mais elle le sera de manière plus parfaite dans les temps à venir.

C'est aussi ce qui doit faire le sujet de nos actions de grâces, de nos vœux et de nos espérances.

(a) v2 : Nombres 10.35

(b) v17 : Psaumes 86.1 et 132.13

(c) v19 : Éphésiens 4.8

(1) v18 : Ou : les charriots de Dieu.

(2) v31 : Cela marque la puissance et les richesses des rois et des peuples ennemis du peuple de Dieu, comme les Égyptiens, les Cananéens et les autres nations voisines.

PSAUME LXIX

Le roi David se trouvant dans une grande affliction fait trois choses dans ce Psaume :

1. *Il prie Dieu d'avoir pitié de lui et de venir à son aide et il représente l'extrémité où il était réduit par la haine et par la malice de ses ennemis, versets 1-12.*

Il leur dénonce la colère de Dieu, versets 23-29.

Il finit par des louanges et par des actions de grâces, versets 30-37.

1. Psaume de David donné au maître chantre pour le chanter sur Şoşoçannim.

2. Délivre-moi ô Dieu, car les eaux sont entrées jusques dans mon âme.

3. Je suis enfoncé dans un borbier profond dans lequel je ne puis prendre pied ; je suis entré au plus profond des eaux et les eaux débordées m'entraînent.

4. Je suis las de crier, mon gosier en est asséché, mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon Dieu.

5. Ceux qui me haïssent sans cause passent en nombre les cheveux de ma tête et ceux qui tâchent à me ruiner et qui sont mes ennemis sans sujet se sont fortifiés, j'ai rendu ce que je n'avais point ravi.

6. Ô Dieu, tu connais ma folie ¹ et mes fautes ne te sont point cachées.

7. Ô Seigneur, Éternel des armées, que ceux qui s'attendent à toi ne soient pas rendus honteux à cause de moi, que ceux qui te cherchent ne soient point confus à cause de moi, ô Dieu d'Israël !

8. Car c'est à cause de toi que j'ai souffert l'opprobre et que la honte a couvert ma face.

9. Je suis devenu étranger à mes frères et un homme de dehors aux enfants de ma mère.

10. Car ^a le zèle de ta maison m'a rongé et les blâmes sont tombés sur moi.

11. Et j'ai pleuré en jeûnant, mais cela m'est tourné en opprobre.

12. J'ai aussi pris un sac pour vêtement, mais j'ai été le sujet de leurs railleries.

13. Ceux qui sont assis à la porte discourent de moi, je sers de chanson à ceux qui boivent la cervoise.

14. Mais pour moi, ô Éternel, ma requête s'adresse à toi, ô Dieu. Il y a un temps de ta faveur selon la grandeur de ta bonté, répond-moi et me délivre, selon ta fidélité.

15. Retire-moi de ce borbier et que je n'y enfonce point, que je sois délivré de ceux qui me haïssent et des eaux profondes.

16. Que le fil des eaux ne m'emporte pas et que le gouffre ne m'engloutisse pas et que le puits ne ferme pas son ouverture sur moi.

17. Éternel, exauce-moi, car ta faveur est bonne, tourne ton visage vers moi selon la grandeur de tes compassions.

18. Et ne cache point ta face de ton serviteur, car je suis en détresse, hâte-toi, exauce-moi.

19. Approche-toi de mon âme, rachète-la, délivre-moi à cause de mes ennemis.

20. Toi-même connais l'opprobre et la honte et l'ignominie dont je suis couvert, tous mes ennemis sont devant toi.

21. L'opprobre m'a rompu le cœur et je suis languissant, j'ai attendu quelque compassion, mais il n'y en a point eu et des consolateurs, mais je n'en ai point trouvé.

22. Et ils m'on donné du fiel à mon repas ^b et dans ma soif il m'on abreuvé de vinaigre.

23. ^c Leur table sera un lacet devant eux et leur prospérité leur sera un piège.

24. Leurs yeux seront tellement obscurcis qu'ils n'en pourront pas voir et tu feras continuellement trembler leurs reins.

25. Tu répandras ton indignation sur eux et l'ardeur de ta colère les saisira.

26. ^d leur demeure sera désolée et il n'y aura personne qui habite dans leurs tentes.

27. Car ils persécutent celui que tu avais frappé et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés.

28. Tu leur mettras iniquité sur iniquité et ils n'auront point de part à ta bonté.

29. Ils seront effacés du livre de vie et ils ne seront point écrits avec les justes.

30. Pour moi, je suis affligé et dans la douleur, mais ta délivrance ô Dieu m'élèvera dans un haute retraite.

31. Je louerai le nom de Dieu par un cantique et je le magnifierai par mes louanges.

32. Et cela plaira plus à l'Éternel qu'un taureau et qu'un veau ayant des cornes et l'ongle divisé.

33. Les débonnaires le verront et s'en réjouiront et votre cœur vivra ô vous qui cherchez Dieu.

34. Car l'Éternel exauce les misérables et il n'a point négligé ses prisonniers.

35. Que les cieux et la terre te louent, les mers et tout ce qui s'y meut.

36. Car Dieu délivrera Sion et bâtira les villes de Juda et on y habitera et on les possèdera.

37. Et la postérité de ses serviteurs la possèdera et ceux qui aiment son nom y demeureront.

RÉFLEXIONS

David paraît ici engagé dans une profonde affliction et dans un état où il n'y avait presque plus de ressource pour lui. C'est là un exemple qui prouve qu'il peut arriver aux enfants de Dieu d'être accablés de maux et en particulier d'être exposés à la haine et au mépris du monde à cause du zèle qu'ils ont pour Dieu et pour sa gloire.

Mais les prières et les actions de grâces que David joint à ses plaintes montrent que les fidèles espèrent en Dieu dans leurs plus grandes détresses,

qu'ils l'invoquent à leur aide avec ardeur, avec humilité et avec confiance et que non seulement après leur délivrance, mais même avant que d'être délivrés, ils le louent et lui rendent grâces du secours qu'ils attendent de sa bonté.

Il faut considérer que si David parle en des termes qui semblent marquer qu'il demandait la punition de ses ennemis, ce ne sont pas proprement des imprécations qu'il fait contre eux, ce sont des prédictions plutôt que des souhaits, ainsi ce qu'il dit ne nous autorise point à souhaiter du mal à qui que ce soit, ni à solliciter la vengeance divine contre ceux qui nous en font.

Enfin, il faut savoir que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ. On y voit le zèle de notre Seigneur pour la gloire de Dieu, le mépris qu'il a souffert, le fiel et le vinaigre qu'on lui, présenta sur la croix, la fin de Judas, l'endurcissement et la réjection des Juifs. C'est ce qui paraît par les citations que les Apôtres font dans le Nouveau Testament de divers endroits de ce Psaume : Jean 2, Matthieu 27.48, Actes 1.20 et Romains 11.9.

(a) v10 : Jean 2.17 ; Romains 15.3

(b) v22 : Matthieu 27.48 ; Marc 15.23 ; Jean 19.29

(c) v23 : Romains 11.9

(d) Actes 1.20

(1) v6 : Ou : tu connais si j'ai agi avec folie, c'est-à-dire si je me suis attiré ces maux de la part de mes ennemis.

PSAUME LXX

David étant poursuivi par ses ennemis prie le Seigneur de venir à son secours.

1. Psaume de David, pour servir de mémorial, donné au maître chantre *pour le chanter.*

2. Ô Dieu, hâte-toi de me délivrer, ô Dieu, hâte-toi de venir à mon aide.

3. ^a Que ceux-là soient honteux et rougissent qui cherchent mon âme et que ceux qui prennent plaisir à mon mal retournent en arrière et soient confus.

4. Que ceux qui disent Haha, Haha, retournent en arrière pour le salaire de la honte qu'ils m'ont faite.

5. Que tous ceux qui te cherchent s'égaient et se réjouissent en toi et que ceux qui aiment ta délivrance disent toujours : Que Dieu soit magnifié.

6. Je suis affligé et misérable, ô Dieu, hâte-toi de venir à moi, tu es mon aide et mon libérateur, ô Éternel, ne tarde point.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend que Dieu vient au secours de ceux qui sont persécutés injustement, que l'attente des justes affligés n'est jamais vaine et que les délivrances qu'il leur accorde sont pour eux et pour tous les fidèles une occasion de se réjouir en lui et de célébrer ses bontés.

(a) v3 : Psaumes 35.4 et 26 et 71.13

PSAUME LXXI

Le roi David prononça ce Psaume étant déjà vieux et apparemment lors de la révolte de son fils Absalom. Il prie Dieu de lui faire éprouver cette même bonté dont il avait ressenti les effets dès sa jeunesse, il se plaint de l'inhumanité et des insultes de ses ennemis et dans l'assurance où il est que Dieu le protégera, il est rempli d'une sainte joie et il fait le vœu de le bénir à jamais.

1. Éternel, ^a je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus.

2. Délivre-moi par ta justice et me fais échapper, tourne ton oreille vers moi et me sauve.

3. Sois pour moi un rocher de retraite afin que je m'y puisse toujours retirer, tu as ordonné que je fusse sauvé, car tu es mon rocher et ma forteresse.

4. Mon Dieu, délivre-moi de la main du méchant, de la main du pervers et de l'opresseur.

5. Car tu es mon attente, Seigneur Éternel et ma confiance dès ma jeunesse.

6. Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance, c'est toi qui m'as tiré des entrailles de ma mère. Tu as toujours été le sujet de mes louanges.

7. J'ai été regardé par plusieurs comme un monstre, tu es ma forte retraite.

8. Que ma bouche soit remplie chaque jour de ta louange et de ta magnificence.

9. Ne me rejette point dans le temps de ma vieillesse, ne m'abandonne point maintenant que ma force est défaille.

10. Car ceux qui me haïssent ont parlé de moi et ceux qui épient mon âme ont pris conseil ensemble :

11. Disant : Dieu l'a abandonné, poursuivez-le et le saisissez, car il n'y a personne qui le délivre.

12. Ô Dieu ne t'éloigne point de moi, mon Dieu hâte-toi de venir à mon aide.

13. ^b Que ceux qui sont ennemis de mon âme soient honteux et défaits, que ceux qui cherchent mon mal soient couverts d'opprobre et de honte.

14. Mais moi, j'attendrai toujours et je te louerai de plus en plus.

15. Ma bouche racontera chaque jour ta justice et ta délivrance, bien que ne je ne sache pas le nombre de tes faveurs.

16. Je marcherai dans la force du Seigneur, je ne raconterai que ta justice.

17. Ô Dieu, tu m'as enseigné dès ma jeunesse et jusqu'ici j'ai annoncé tes merveilles.

18. Et je le ferai encore jusqu'à la vieillesse, même jusqu'à la vieillesse toute blanche ; ô Dieu, ne m'abandonne point, jusqu'à ce que j'aie annoncé ton bras à cette génération et ta puissance à tous ceux qui viendront après moi,

19. Et ta justice, ô Dieu, qui est élevée parce que tu as fait de grande choses. Ô Dieu, qui est semblable à toi ?

20. Qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'as fait remonter des abîmes de la terre.

21. Tu accroîtras ma grandeur et tu me consoleras encore.

22. Aussi mon Dieu, je te célébrerai pour l'amour de ta vérité avec l'instrument du luth, ô Saint d'Israël, je te psalmodierai avec la harpe.

23. Mes lèvres et mon âme, que tu aura rachetées, chanteront de joie, je te psalmodierai.

24. Ma langue aussi parlera chaque jour de ta justice parce que ceux qui cherchent mon mal seront honteux et rougiront.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici

1. Que ceux qui se confient en Dieu ne sont jamais confus et qu'ils peuvent se retirer vers lui dans tous leurs besoins avec une parfaite assurance en son secours, mais afin que cette confiance soit bien fondée, il faut avoir les mêmes sentiments de piété que David fait paraître dans ce cantique.

2. Comme ce prince pour se consoler et pour s'animer à louer Dieu rappelait dans son esprit les bienfaits qu'il avait reçus de lui par le passé, nous devons aussi conserver le souvenir des grâces que Dieu nous a accordées dès notre jeunesse et pendant tout le cours de notre vie.

On trouve dans cette méditation des sujets de joie et de reconnaissance et des motifs de consolation et d'assurance pour l'avenir et c'est là ce qui doit surtout occuper les personnes qui, comme David, sont dans un âge avancé.

3. Le devoir de ceux qui ont passé par de grandes afflictions et que Dieu en a heureusement tirés est d'admirer et de célébrer les bontés du Seigneur envers eux comme le faisait David lorsqu'il disait

Ô Dieu, qui est semblable à toi, qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'a fait remonter des abîmes de la terre !

C'est ainsi que comblés des faveurs de Dieu et surtout de ses grâces spirituelles, nous devons bénir son saint nom en toutes choses et publier sans cesse les merveilles de sa miséricorde.

(a) v1 : Psaume 31.2 et 3

(b) v13 : Psaumes 35.3 et 26, 40.15 et 76.3

PSAUME LXXII

Ce Psaume fut composé lorsque Salomon fut établi roi. David y prie Dieu de donner à Salomon son fils la sagesse et la justice dont il avait besoin pour gouverner ses sujets, versets 1-7.

On y voit ensuite une description de la gloire et de l'étendue du règne de Salomon et de la félicité dont le peuple d'Israël jouirait sous sa domination, versets 8-20.

C'est ici que finit le second livre des Psaumes.

1. Pour Salomon.

Ô Dieu, donne tes jugements au roi et ta justice au fils du roi.

2. Qu'il juge ton peuple avec justice et avec équité les tiens qui seront affligés.

3. Que les montagnes produisent la paix pour le peuple et les coteaux la justice.

4. Qu'il fasse droit aux affligés d'entre le peuple, qu'il délivre les enfants du misérable et qu'il humilie l'oppresseur.

5. Ils te craindront tant que le soleil et la lune dureront dans tous les âges.

6. Il descendra comme la pluie sur le regain et comme la menue pluie sur l'herbe fauchée de la terre.

7. Le juste fleurira en son temps et il y aura une abondance de paix jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.

8. Il dominera depuis une mer jusques à l'autre et depuis le fleuve jusques aux extrémités de la terre.

9. Les habitants des déserts se prosterneront devant lui et ses ennemis lècheront la poussière.

10. Les rois de Tarcis et des îles lui présenteront des dons, les rois de Schéba et de Séba lui apporteront des présents.

11. Tous les rois aussi se prosterneront devant lui, toutes les nations le serviront.

12. Car il délivrera le misérable qui criera à lui et l'affligé et celui qui n'a personne qui l'aide.

13. Il aura compassion du pauvre et du misérable et il sauvera les âmes des malheureux.

14. Il garantira leur âme de la fraude et de la violence et leur sang sera précieux devant ses yeux.

15. Il vivra donc et on lui donnera de l'or de Schéba, on priera pour lui continuellement et on le bénira chaque jour.

16. Une poignée de froment étant semée dans la terre au sommet des montagnes le fruit qu'elle produira fera du bruit comme le Liban et les hommes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre.

17. Sa renommée durera à toujours, sa réputation ira de père en fils tant que le soleil durera et on sera béni en lui ; toutes les nations le publieront heureux.

18. Béni soit l'Éternel Dieu, le Dieu d'Israël qui fait seul des choses merveilleuses. Éternel 19. Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire ; Amen, oui, amen.

20. Ce sont ici les dernières requêtes de David fils d'Isaï.

RÉFLEXIONS

Il y a deux sortes de considérations à faire sur ce Psaume.

1. Les vœux que David faisait pour la prospérité du règne de Salomon nous apprennent qu'il est d'une grande conséquence que les peuples et les rois eux-mêmes demandent à Dieu que ceux qui gouvernent les états ayant en partage la justice, la sagesse, la clémence et toutes les autres vertus qui leur sont nécessaires et qu'afin qu'un peuple soit

heureux et bien gouverné, ce n'est pas assez qu'il ait un prince puissant et qu'il vive dans l'abondance, mais qu'il faut surtout que la justice y soit exercée, que les méchants soient punis et que les innocents et les gens de bien soient protégés.

2. Il faut remarquer que la plupart des choses qui sont contenues dans ce Psaume conviennent plus parfaitement au règne de notre Seigneur qu'à celui de Salomon puisque Jésus-Christ doit être ce roi glorieux qui s'assujettirait les peuples les plus éloignés, dont le règne durerait jusqu'à la fin du monde et sous l'empire duquel les hommes jouiront d'une parfaite félicité et seront comblés des plus précieuses bénédictions du Ciel. Nous avons donc dans ce Psaume la description de notre bonheur et c'est ce qui doit nous mettre dans la bouche ces louanges par où David finit ce cantique :

Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, amen.

PSAUME LXXIII

Asaph représente dans ce Psaume, que voyant la prospérité des méchants et le triste état des gens de bien, il avait été fortement ébranlé par cette tentation, versets 1-16,

mais qu'après avoir médité sur les voies du Seigneur, il avait reconnu que la prospérité des impies les conduits à une misère éternelle, d'où il avait conclu que tout son bonheur consistait à s'attacher à Dieu seul, versets 17-28.

Ce Psaume doit être bien considéré à cause des instructions et des sentiments de piété qu'il renferme.

1. Psaume d'Asaph ¹.

Certainement Dieu est bon à Israël, savoir à ceux qui sont nets de cœur.

2. Pour moi mes pieds m'ont presque manqué et il s'en est peu fallu que mes pas n'aient glissés.

3. Car j'ai porté envie aux insensés voyant la prospérité des méchants.

4. Parce qu'ils ne sont point liés jusqu'à leur mort, mais leur force est en son entier.

5. Lorsque les hommes sont en travail, ils n'y sont point, ils ne sont point frappés avec les autres hommes.

6. C'est pourquoi l'orgueil les environne comme un collier et un ornement de violence les couvre.

7. Les yeux leur sortent de graisse, ils surpassent les désirs de leur cœur.

8. Ils sont dissolus et parlent malicieusement d'opprimer, ils parlent avec élévation et fierté.

9. Ils mettent leur bouche dans le ciel et leur langue parcourt toute la terre.

10. C'est pourquoi son peuple en revient à ceci quand on leur fait boire en abondance les eaux de l'affliction.

11. Et ils disent : Comment le Dieu fort connaîtrait-il et comment y aurait-il de la connaissance dans le Très-Haut ?

12. Voilà ceux-ci sont méchants et étant à leur aise dans ce monde ils acquièrent de plus en plus de richesses.

13. Certainement, c'est en vain que j'ai purifié mon cœur et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence.

14. Car j'ai été battu tous les jours et mon châtiement revenait tous les matins.

15. Mais quand je disais, je parlerai ainsi, voilà j'étais infidèle à la génération de tes enfants.

16. Toutefois, j'ai tâché à connaître cela, mais il m'a semblé fort fâcheux ;

17. Jusques à ce que je sois entré dans le sanctuaire du Dieu fort et que j'aie considéré la fin de ces gens-là.

18. Certainement, tu les as mis en des lieux glissants, tu les fais tomber en des précipices.

19. Comment ont-ils été détruits en un moment, comment sont-ils péris et ont-ils été consumés de frayeur ?

20. Ils sont comme un songe quand on s'est réveillé. Seigneur, tu mettras en mépris leur éclat apparent quand tu te réveilleras.

21. Or quand mon cœur s'aigrissait ainsi et que je me tourmentais dans mes pensées ;

22. Alors j'étais abruti et je n'avais aucune connaissance, j'étais comme les bêtes devant toi.

23. Je serai donc toujours avec toi, tu m'as pris par ta main droite.

24. Tu me conduiras par ton conseil et puis tu me recevras dans la gloire.

25. Quel autre que toi ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi.

26. Ma chair et mon cœur défailaient, mais Dieu est le rocher de mon cœur et mon partage à toujours.

27. Car voilà, ceux qui s'éloignent de toi périront, tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.

28. Mais pour moi, d'approcher de Dieu c'est tout mon bien, j'ai assis ma retraite sur le Seigneur l'Éternel afin que je raconte tous ses ouvrages.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne comment il faut juger de la prospérité des méchants et des afflictions des gens de bien.

On ne doit jamais croire que les impies qui vivent en ce monde dans la joie et dans l'abondance et qui y accomplissent leurs désirs soient véritablement heureux et que les justes qui sont affligés et misérables servent Dieu en vain. Asaph nous a appris que pour résister à cette tentation qui est très dangereuse, il faut entrer dans la méditation de la parole de Dieu et des voies de la providence. Qu'alors on reconnait que la félicité des mondains est vaine, qu'elle passe en très peu de temps et qu'ils sont dans des lieux glissants d'où ils tombent soudainement dans des précipices.

Si nous joignons à ces considérations les lumières que l'Évangile nous donne sur l'état à venir tant des bons que des méchants, nous ne serons jamais ébranlés, ni par l'état heureux et florissant des impies, ni par les souffrances des justes. Et au lieu d'être tentés d'abandonner la crainte du Seigneur nous nous attacherons de plus en plus à lui par une foi vive et par ces sentiments d'amour et de confiance qu'Asaph exprime quand il dit :

Je serai toujours avec toi, tu m'as pris par la main droite, tu me conduiras par ton conseil et tu me recevras dans la gloire. Quel autre ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir en la terre qu'en toi, d'approcher de Dieu, c'est tout mon bien.

(1) v1 : Asaph était prophète et chantre : I Chroniques 16.7 et II Chroniques 29.30.

PSAUME LXXIV

Ce Psaume fut composé à l'occasion de la ruine du temple de Jérusalem et l'église judaïque y fait deux choses.

1. Elle parle de la destruction et de l'embrasement du temple et du triste état où elle était réduite dans la captivité, étant privée des marques de l'alliance de Dieu et de sa grâce, versets 1-11.

2. Elle implore le secours du Seigneur et elle se console par la considération des délivrances qu'il avait envoyées autrefois à son peuple et des marques qu'il donne de sa toute puissance dans l'ordre du monde et dans le cours ordinaire de la nature.

1. Maskil d'Asaph.

Ô Dieu pourquoi nous as-tu rejetés pour jamais ? Et pourquoi ta colère fume-t-elle contre le troupeau de ta pâture ?

2. Souviens-toi de ton assemblée que tu t'étais acquise d'ancienneté. Tu avais racheté cette montagne de Sion en laquelle tu as habité pour être la portion de ton héritage.

3. Avances tes pas vers les mesures de perpétuelle durée, l'ennemi a tout désolé dans le lieu saint.

4. Tes ennemis ont rugi au milieu de tes synagogues, ils y ont mis leurs enseignes pour enseignes.

5. Là, chacun d'eux se faisait voir élevant les haches à travers le bois entrelacé.

6. Et maintenant, avec des cognées et des marteaux, ils ont brisé toutes ses sculptures.

7. ^a Ils ont mis à feu tes sanctuaires et ils ont profané le pavillon dédié à ton nom le renversant par terre.

8. Ils ont dit en leur cœur : Saccageons-les tous ensemble. Ils ont brûlé toutes les synagogues du Dieu fort dans le pays.

9. Nous ne voyons plus nos signes, il n'y a plus de prophète et il n'y a plus personne avec nous qui sache jusqu'à quand nos maux dureront.

10. Ô Dieu, jusqu'à quand l'ennemi te couvrira-t-il d'opprobres ? Et l'adversaire méprisera-t-il ton nom à jamais ?

11. Pourquoi retire-tu ta main et ta droite ? Consume-les, la tirant du milieu de ton sein.

12. Dieu est mon roi de tout temps faisant des délivrances au milieu de la terre.

13. ^b Tu as fendu la mer par ta force, tu as cassé les têtes des baleines sur les eaux.

14. Tu as brisé les têtes du léviathan ¹, tu l'as donné en viande au peuple des habitants des déserts.

15. ^c Tu as ouvert les fontaines et les fleuves, ^d tu as fait tarir les grosses rivières.

16. À toi est le jour, à toi aussi est la nuit, tu as établi la lumière et le soleil.

17. Tu as posé toutes les limites de la terre, tu as formé l'été et l'hiver.

18. Souviens-toi de ceci, que c'est l'ennemi qui a blâmé l'Éternel et qu'un peuple insensé a outragé ton nom.

19. N'abandonne point aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle, n'oublie point pour toujours la troupe de tes affligés.

20. Regarde à ton alliance, car la terre est couverte de ténèbres épaisses et remplie de cabanes de violence.

21. Que celui qui est abattu ne s'en retourne pas confus, que l'affligé et le pauvre louent ton nom.

22. Ô Dieu, lève-toi, débats ta cause, souviens-toi de l'opprobre qui t'est fait tous les jours par l'insensé.

23. N'oublie pas le cri de tes adversaires ; le bruit de ceux qui s'élèvent contre toi monte continuellement.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous oblige à faire quatre réflexions principales.

La première que l'église a été de tout temps exposée à la persécution et qu'ainsi il ne faut pas être surpris si l'église chrétienne a été persécutée et si elle l'est encore quelquefois.

La seconde, que ce fut pour punir les Juifs de l'abus qu'ils avaient fait de son service que Dieu permit que le temple fût brûlé et qu'ils fussent eux-mêmes emmenés en captivité par les idolâtres. Que c'est pour les mêmes raisons qu'il a souvent livré son église au pouvoir des persécuteurs et qu'il prive le peuple du chandelier de sa parole. Quand Dieu afflige ainsi l'église, son dessein est de la châtier, de l'éprouver et de la purifier.

La troisième réflexion est que lorsque Dieu paraît le plus irrité contre son peuple, il ne l'abandonne pourtant pas, mais qu'il se souvient toujours de son alliance et qu'il le délivre enfin par sa puissance et sa bonté. C'est ce qui est toujours arrivé et ce fut ce que les Juifs éprouvèrent lorsque Dieu les ramena de la captivité de Babylone et qu'ils rebâtirent le temple de Jérusalem dont ils déplorent la ruine dans ce Psaume.

Enfin, comme le prophète gémissait sur la désolation du temple et des Juifs et formait des vœux ardents pour leur rétablissement, les chrétiens doivent être vivement touchés des maux de l'église et prier continuellement pour sa délivrance et pour sa prospérité.

- (a) v7 : II Rois 25.9
 (b) v13 : Exode 14.21 et suivants
 (c) v15 : Exode 17.5-6 ; Nombres 20.11
 (d) v15 : Josué 3.13 et suivants

(1) v14 : C'est Pharaon qui périt dans la mer rouge avec son armée.

PSAUME LXXV

L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, loue Dieu de ce qu'après plusieurs travers il l'avait affermi dans son royaume et il fait vœu de le gouverner justement et de réprimer les méchants et les orgueilleux, versets 1-6.

Il montre aussi que Dieu conduit toutes choses, qu'il élève les uns, qu'il abaisse les autres et qu'en qualité de juge du monde, il punit les pécheurs et protège les gens de bien, versets 7-11.

1. Psaume d'Asaph, qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter* sur altasçeth.

2. Ô Dieu nous t'avons célébré, nous t'avons célébré ^{nc1} et ton nom est près de nous, tes merveilles seront racontées.

3. Quand j'aurai trouvé le temps propre ², je jugerai justement.

4. Le pays s'écoulait et tous ceux qui y habitent, mais j'ai affermi ses colonnes, Sélah.

5. J'ai dit aux insensés : Ne faites plus les insensés et aux méchants : N'élevez plus la corne.

6. N'élevez plus votre corne en haut et ne parlez plus avec un cou endurci.

7. Car l'élévation ne vient point d'Orient, ni d'Occident, ni du désert,

8. C'est Dieu qui gouverne, il abaisse l'un et élève l'autre.

9. Car il y a une coupe dans la main de l'Éternel et le vin rougit dedans, elle est pleine de mixtion et il en verse, certainement tous les méchants de la terre en sucèrent les lies et en boiront.

10. Et moi, j'en ferai le récit à toujours, je psalmodierai au Dieu de Jacob.

11. Et je retrancherai toutes les forces des méchants, mais les forces du juste seront élevées.

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que ce Psaume renferme.

1. Que c'est Dieu qui établit et qui affermis les rois et qui donne la pais aux états.

2. Que le devoir des rois et des princes et en général de tous ceux qui gouvernent est d'exercer la justice et surtout de s'opposer aux méchants et aux orgueilleux et de protéger les innocents.

3. Qu'il ne faut point devenir fier dans la prospérité ni abuser du pouvoir que l'on a.

4. Que l'élévation et l'abaissement des hommes procèdent de Dieu qui gouverne le monde sagement et justement par sa providence.

5. Et enfin que Dieu réserve aux méchants une juste et sévère punition et qu'il donne toujours aux gens de bien des témoignages de sa faveur.

(nc1) v2 : L'expression « nous t'avons célébré » figure deux fois dans le texte original.

(2) v3 : Ou quand j'aurai pris possession du royaume.

PSAUME LXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui fut prononcé à l'occasion de quelque grande victoire que Dieu avait accordée à son peuple et une exhortation à reconnaître la force et la grandeur de Dieu.

1. Psaume d'Asaph, qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter* sur néguinoth.

2. Dieu est connu dans la Judée, sa renommée est grande en Israël.

3. Et son tabernacle est en Salem et son domicile en Sion.

4. C'est là qu'il a rompu les arcs étincelants, le bouclier, l'épée et la bataille. Sélah.

5. Tu es resplendissant et magnifique sur les montagnes qui ont été en proie.

6. Les cœurs courageux ont été dépouillés, ils ont dormi d'un profond sommeil et aucun de ces hommes vaillants n'a trouvé ses mains.

7. Ô Dieu de Jacob, les charriots et les chevaux ont été assoupis quand tu les as menacés.

8. Tu es terrible, toi, et qui pourra subsister devant toi dès que ta colère paraît ?

9. Tu as fait entendre du ciel le jugement, la terre a été effrayée et s'est tenue repos.

10. Quand tu te levas ô Dieu pour exécuter tes jugements, pour délivrer tous les débonnaires de la terre. Sélah.

11. Certainement la fureur de l'homme tournera à ta louange, tu achèveras de détruire le reste de ces furieux.

12. Vouez et rendez vos vœux à l'Éternel votre Dieu vous tous qui l'environnez et qu'on apporte des dons au Dieu redoutable.

13. Il vendange l'esprit des princes et il est redoutable aux rois de la terre.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume une magnifique description du pouvoir que Dieu avait déployé en faveur du peuple d'Israël dans un temps où ce peuple était attaqué par des ennemis puissants et redoutables.

De là nous devons conclure que Dieu étant toujours le même, il fera aussi toujours pour son église ce qu'il a fait autrefois et qu'ainsi elle ne doit craindre ni la colère ni le pouvoir des hommes. Tous les fidèles peuvent prendre la même assurance en la protection et en l'amour de Dieu. Et c'est aussi ce qui

doit engager à rendre nos vœux et nos hommages à ce grand Dieu et à révéler sa puissance infinie, selon que le prophète nous y exhorte dans ce Psaume.

PSAUME LXXVII

Le psalmiste décrit ici la grandeur des afflictions par où il avait passé et les combats qu'il avait endurés lui-même, craignant que Dieu ne l'eût rejeté pour toujours, versets 1-11.

Il représente comment il s'était consolé dans cet état en méditant sur la miséricorde de Dieu, sur ses promesses et sur les merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple d'Israël, versets 12-21.

1. Psaume d'Asaph, pour le chanter, d'entre les enfants de Jéduthum, pour le chanter.

2. Ma voix s'adresse à Dieu et je crierai, ma voix s'adresse à Dieu et il m'écouterà.

3. J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détresse, ma main était étendue vers lui durant la nuit et ne cessait point, mon âme refusait d'être consolée.

4. Je me souvenais de Dieu et je me tourmentais, je médiais et mon esprit était transit. Sélah.

5. Tu avais retenu mes yeux dans les veilles, j'étais étourdi et je ne pouvais parler.

6. Je pensais aux jours d'autrefois et aux années des siècles passés.

7. Je me souvenais des cantiques que je chantaient avec des instruments pendant la nuit, je médiais en mon cœur et mon esprit cherchait diligemment et je disais.

8. Le Seigneur m'a-t-il rejeté pour toujours ? Et ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ?

9. Sa bonté est-elle défaillie pour jamais ? Sa parole a-t-elle pris fin pour tout âge ? 10. Le Dieu fort a-t-il oublié d'avoir pitié ? A-t-il resserré ses compassions par son courroux ?

11. Puis j'ai dit : C'est bien ici ce qui m'affaiblit, mais la droite du souverain change.

12. Je me suis souvenu des exploits de l'Éternel, même je me suis souvenu de tes merveilles d'autrefois.

13. Et j'ai médité toutes tes œuvres et j'ai parlé de tes exploits, disant,

14. Ô Dieu, ta voie est dans le sanctuaire ! Qui est le Dieu fort, grand comme Dieu ?

15. Tu es le Dieu fort qui fait des merveilles, tu as fait connaître ta force parmi les peuples.

16. Tu as délivré ton peuple par ton bras, savoir les enfants de Jacob et de Joseph. Sélah.

17. Les eaux t'ont vu ô Dieu, les eaux t'ont vu et ont tremblé, même les abîmes en ont été émus.

18. Les nuées ont répandu des inondations d'eaux, les nuées ont fait retentir leur voix, tes traits ont volés çà et là.

19. Le son de ton tonnerre était dans la rondeur de l'air, les éclairs ont éclairé la terre habitable, la terre en a été émue et en a tremblé.

20. Ton chemin a été par la mer et tes sentiers dans les grosses eaux et tes traces n'ont point été connues.

21. Tu as mené ton peuple comme un troupeau sous la conduite de Moïse et d'Aaron.

RÉFLEXIONS

Il y a deux considérations à faire sur ce Psaume et elles regardent particulièrement ceux qui sont dans l'affliction.

1. Les plaintes et les gémissements du prophète montrent que des personnes, qui sont d'ailleurs agréables à Dieu, ont quelques fois de grands combats à soutenir et qu'elles se rencontrent dans d'extrêmes angoisses et dans un état où elles sont privées du sentiment de la grâce de Dieu, en sorte qu'il leur semble que Dieu les ait rejetées et qu'il ne les aime plus.

2. Ceux qui passent par de semblables épreuves peuvent apprendre d'ici, que pour ne pas succomber à la douleur, il faut méditer sur l'infinie miséricorde du Seigneur, sur la fermeté de son alliance et sur les marques qu'il a données en divers temps de son amour et de sa faveur envers son peuple et envers tous ses fidèles serviteurs. Mais les chrétiens trouvent encore de plus grands motifs de consolation dans la méditation de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ et de tout ce que ce grand sauveur a souffert en son corps et en son âme pour nous racheter et pour nous réconcilier avec Dieu.

PSAUME LXXVIII

C'est ici un Psaume historique où l'on voit un abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et un récit des grâces que Dieu avait accordées en différents temps à ce peuple, de leurs péchés, des punitions que Dieu avait déployées sur eux et en particulier de ce qui leur arriva lorsqu'ils furent vaincus et que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins, du temps d'Héli, souverain sacrificateur. Cette histoire s'étend depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de David, auquel temps l'arche qui était auparavant à Soli et ensuite à Kirjatjébarim fut amenée à Jérusalem où le service de Dieu fut ensuite établi. Voyez I Samuel IV, V et VI.

1. Maskil d'Asaph.

Mon peuple écoute ma loi, prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.

2. ^a J'ouvrirai ma bouche en similitudes, je répandrai les choses cachées du temps passé.

3. Lesquelles nous avons ouïes et connues et que nos pères nous ont racontées.

4. Nous ne les cacherons point à leurs enfants, lesquels raconteront les louanges de l'Éternel à la génération qui viendra et sa force et les merveilles qu'il a faites.

5. Car il a établi son témoignage en Jacob et il a mis la loi en Israël ^b et il ordonna à nos pères de les faire entendre à leurs enfants.

6. Afin que la génération suivante et les enfants qui naîtront les connussent et qu'ils les récitassent à leurs enfants,

7. Et qu'ils missent leur confiance en Dieu et qu'ils n'oubliaient pas les exploits du Dieu fort et qu'ils gardassent ses commandements,

8. Et qu'ils ne fussent pas comme leurs pères, une génération perfide et rebelle, une génération qui n'a point soumis son cœur et dont l'esprit n'a point été fidèle au Dieu fort.

9. Les enfants d'Éphraïm armés et tirant de l'arc ont tourné le dos au jour de la bataille.

10. Ils n'ont point gardé l'alliance de Dieu et ont refusé de marcher selon sa loi.

11. Et ils ont mis en oubli ses exploits et ses merveilles qu'il leur avait fait voir.

12. Il a fait des miracles en la présence de leurs pères au pays d'Égypte, au territoire de Tsohan.

13. ^c Il a fendu la mer et les a fait passer au travers et il a fait arrêter les eaux comme un monceau.

14. ^d Et il les a conduits de jour par la nuée et toute la nuit par une lumière de feu.

15. ^e Il a fendu les rochers dans le désert et leur a donné abondamment à boire comme s'il l'eût puisé des abîmes.

16. Et il a fait sortir des ruisseaux du rocher et en a fait découler des eaux comme des rivières.

17. Toutefois ils continuèrent à pécher contre lui, irritant le Souverain dans le désert.

18. Et ils tentèrent le Dieu fort dans leurs cœurs en demandant de la viande pour satisfaire leur appétit.

19. ^f Et ils parlèrent contre Dieu et ils dirent : Le Dieu fort pourrait-il dresser une table dans ce désert ?

20. ^g Voilà, il a frappé le rocher et les eaux en sont découlées et les torrents sont sortis abondamment, mais pourquoi pourrait-il aussi donner du pain ? Apprêterait-il bien de la chair à son peuple ?

21. ^h C'est pourquoi l'Éternel les ayant ouïs se mit en une grande colère et le feu s'embrasa contre Jacob et sa colère s'éleva contre Israël.

22. Parce qu'ils n'avaient pas cru à Dieu et ne s'étaient pas assurés de sa délivrance.

23. Bien qu'il eût donné commandement aux nues d'en-haut et ouvert les portes des Cieux.

24. ⁱ Et qu'il eût fait pleuvoir la manne sur eux afin qu'ils en mangeassent et qu'il leur eût donné le froment des Cieux,

25. ^j Tellement que chacun mangeait du pain des puissants, il leur envoya de la viande pour se rassasier.

26. ^k Il fit venir le vent d'Orient dans les Cieux et il amena par sa force le vent de Midi.

27. Et il fit pleuvoir sur eux de la chair abondamment comme de la poussière et des oiseaux comme le sable de la mer.

28. Et il la fit tomber au milieu de leur camp et à l'entour de leurs pavillons.

29. Et ils en mangèrent et ils furent rassasiés tellement qu'il accomplit leur souhait.

30. Ils n'en avaient pas encore perdu l'envie, leur viande était encore dans leur bouche,

31. ^l Lorsque la colère de Dieu monta contre eux et fit mourir les plus gras d'entre eux et abattit les gens d'élite d'Israël.

32. Avec tout cela, ils péchèrent encore et ne crurent pas à ses merveilles.

33. C'est pourquoi il consuma leurs jours soudainement et leurs années dans le trouble.

34. Quand il les faisait mourir, alors ils le recherchaient et se retournaient et cherchaient le Dieu fort dès le matin.

35. Et ils se souvenaient que Dieu était leur rocher et que le Dieu fort et souverain était leur libérateur.

36. Mais ils faisaient beau semblant de leur bouche et ils lui mentaient de leur langue.

37. Car leur cœur n'était point envers lui et ils ne furent point fidèles dans son alliance.

38. Toutefois, lui qui est pitoyable, fut propice à leur iniquité, tellement qu'il ne les détruit point, mais il révoqua souvent sa colère et n'émut pas toute sa fureur.

39. Et il se souvint qu'ils n'étaient que chair et qu'un vent qui passe et qui ne revient point.

40. Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert ? Et combien de fois l'ont-ils ennuyé dans cette solitude ?

41. Car coup sur coup ils tentaient le Dieu fort et ils donnaient des bornes au saint d'Israël.

42. Ils ne se sont point souvenus de sa main, ni du jour auquel il les avait délivrés de celui qui les opprimait.

43. Ni de celui qui avait fait des signes en Égypte et ses miracles au territoire de Tsohan.

44. ^m Et qui avait changé en sang leurs rivières et leurs ruisseaux afin qu'ils n'en pussent pas boire.

45. ⁿ Et qui avait envoyé contre eux une mêlée de bêtes qui les mangèrent ^o et des grenouilles qui les détruisirent.

46. ^p Et qui avait donné leurs fruits aux vermis-seaux et leur travail aux sauterelles.

47. ^q Qui détruisit leurs vignes par la grêle et leurs sycomores par des orages.

48. Et qui avait livré leur bétail à la grêle et leurs troupeaux aux foudres étincelantes.

49. Qui avait envoyé sur eux l'ardeur de sa colère, sa grande colère, l'indignation et la détresse et qui leur avait fait annoncer toutes sortes de maux.

50. Qui avait préparé le chemin à sa colère et n'avait point préservé leur âme de la mort, ^r qui avait livré leur bétail à la mortalité.

51. ^s Et qui avait frappé tous les premiers-nés en Égypte et les prémices de leur force dans les tentes de Cam.

52. Qui avait fait partir son peuple comme des brebis et qui l'avait mené par le désert comme un troupeau.

53. Et qui les avait conduits sûrement et sans qu'ils eussent aucune frayeur ^t dans le lieu où la mer couvrit leurs ennemis.

54. Et qui les avait introduits dans sa terre sainte, dans cette montagne que sa droite a conquise.

55. Et qui avait chassé les nations de devant eux, lesquelles il leur fit échoir en héritage en faisant habiter les tributs d'Israël dans leurs tentes.

56. Mais ils le tentèrent et ils irritèrent le Dieu Très-Haut et ne gardèrent point ses commandements.

57. Ils se retirèrent en arrière et ils devinrent infidèle comme leurs pères et ils se renversèrent comme un arc qui trompe.

58. Ils provoquèrent sa colère par leurs hauts lieux et l'émurent à jalousie par leurs images taillées.

59. Dieu l'entendit et s'irrita et prit Israël en aversion.

60. Et il abandonna le pavillon de Scilo, le tabernacle où il habitait parmi les hommes.

61. ^v Et il livra en captivité sa force et sa gloire entre les mains de l'ennemi.

62. Il livra son peuple à l'épée et il fut indigné contre son héritage.

63. Le feu consuma leurs gens d'élite et leurs vierges ne furent point louées.

64. Leurs sacrificateurs tombèrent par l'épée et leurs veuves ne pleurèrent pas.

65. Ensuite le Seigneur se réveilla comme un homme qui se serait endormi et comme un homme vaillant à qui le vin fait jeter des cris.

66. Et il frappa ses ennemis leur faisant tourner le dos et les chargea d'un opprobre perpétuel.

67. Mais il rejeta le tabernacle de Joseph et ne choisit point la tribu d'Éphraïm.

68. Mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion laquelle il aime,

69. Et il bâtit son sanctuaire comme des bâtiments hauts élevés et comme la terre qu'il a fondée pour toujours.

70. Et ^w il choisit David son serviteur et le prit des parcs des brebis.

71. Et d'après celles qui allaitent, ^x il l'amena pour gouverner Jacob son peuple et Israël son héritage.

72. Et il les a gouvernés dans l'intégrité de son cœur et il les a conduits par la sagesse de ses mains.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement quatre choses à remarquer dans l'histoire du peuple d'Israël de laquelle nous avons ici un abrégé.

1. Les bienfaits de Dieu envers cette nation et les miracles qu'il avait faits pour elle en Égypte, dans le désert et dans la pays de Canaan.

2. L'ingratitude des Israélites, leurs fréquents murmures contre Dieu et leur insensibilité à ses châtiements et à son support.

3. La punition que Dieu fit de leurs rebellions et de leurs infidélités en les livrant à leurs ennemis et en particuliers aux Philistins qui les vainquirent et qui prirent même l'arche de l'alliance.

4. La délivrance que Dieu accorda aux Israélites en punissant les Philistins, en ramenant l'arche dans

le pays d'Israël et en établissant quelque temps après David pour roi.

Ce Psaume qui avait été écrit pour l'instruction du peuple d'Israël doit aussi servir à la nôtre et nous devons en recueillir :

1. que la mémoire des bienfaits de Dieu doit être conservée avec soin et que le devoir des pères est d'en faire passer le souvenir à leurs enfants et à leur postérité,

2. que les grâces de Dieu nous engagent à l'aimer et à le craindre et que si les Juifs se rendirent si coupables contre Dieu par leurs péchés et par leurs fréquentes révoltes, notre ingratitude serait encore plus criante si après tout ce qu'il a fait pour nous il nous arrivait de lui être infidèle,

3. que les jugements qui tombèrent sur les Juifs nous avertissent que Dieu ne saurait laisser impunis les péchés qui sont commis par des personnes qu'il a comblées de ses grâces et que s'il nous arrive d'imiter les Juifs dans leurs rebellions, nous devons nous attendre aux plus terribles effets de la colère de Dieu et de sa vengeance.

Enfin les jugements que Dieu exerça sur les ennemis de son peuple et les faveurs dont il les combla après l'avoir châtié doivent nous persuader que Dieu ne saurait abandonner les intérêts de sa gloire et qu'il sera toujours l'appui et le défenseur de son église.

(a) v2 : Psaume 49.5 ; Matthieu 13.35

(b) v5 : Deutéronome 9 et 6.7

(c) v13 : Exode 14.21

(d) v14 : Exode 13.21 ; Psaume 105.39

(e) v15 : Exode 17.6 ; Nombre 20.11 ; Psaume 105.41 ; I Corinthiens 10.3

(f) v19 : Nombre 11.4

(g) v20 : Exode 17.6

(h) v21 : Nombres 11.1 et suivants.

(i) v24 : Exode 16.14

(j) v25 : Jean 6.31 ; I Corinthiens 10.3

(k) v26 : Nombres 11.31

(l) v31 : Nombres 11.33 ; I Corinthiens 10.5

(m) v44 : Exode 7.20

(n) v45 : Exode 8.24

(o) v45 : Exode 8.6

(p) v46 : Exode 10.15

(q) v47 : Exode 9.23

(r) v50 : Exode 9.6

(s) v51 : Exode 12.29

(t) v53 : Exode 14.28 et 15.10

(u) v58 : Exode 32.16-21. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(v) v61 : I Samuel 4.10-11

(w) v70 : I Samuel 4.11, 18-19

(x) v71 : I Samuel 16.11 ; II Samuel 7.8

PSAUME LXXIX

Les Juifs se plaignent dans ce Psaume que les idolâtres avaient détruits le temple et la ville de Jérusalem, versets 1-4,

et ils prient Dieu d'être apaisé envers son peuple et de punir la cruauté et les blasphèmes de leurs ennemis, versets 5-13.

1. Psaume d'Asaph.¹

Ô Dieu, les nations sont entrées dans ton héritage, elles ont profané le temple de ta sainteté et elles ont mis Jérusalem en monceaux de pierres.

2. Elles ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oiseaux des cieux, la chair de tes biens-aimés aux bêtes de la terre.

3. Elles ont répandu leur sang comme de l'eau à l'entour de Jérusalem et il n'y avait personne qui les ensevelît.

4. ^a Nous avons été en opprobre à nos voisins, en moquerie et en raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

5. Jusqu'à quand, ô Éternel ! Te courrouceras-tu à jamais ? ^b Ta jalousie s'embrasera-t-elle comme un feu ?

6. ^c Répands ta fureur sur les nations qui ne te connaissent point et sur les royaumes qui n'invoquent point ton nom.

7. Car on a dévoré Jacob et on a désolé sa demeure.

8. ^d Ne te souviens point de nos iniquités passées, hâte-toi, que tes compassions nous préviennent, car nous sommes devenus fort misérables.

9. Ô Dieu de notre délivrance, aide-nous pour la gloire de ton nom et nous délivre, pardonne-nous nos péchés pour l'amour de ton nom.

10. Pourquoi, les nations diraient-elles : ^e Où est leur Dieu ? Que la vengeance du sang de tes serviteurs qui a été répandu soit manifestée parmi les nations en notre présence.

11. Que le gémissement des prisonniers vienne jusqu'en ta présence, conserve par ta grande puissance ceux qui sont dévoués à la mort.

12. Et rends à nos voisins dans leur sein sept fois au double l'outrage qu'ils t'ont fait ô Éternel !

13. Mais nous qui sommes ton peuple et le troupeau de ta pâture, nous te célébrerons à toujours d'âge en âge et raconterons ta louange.

RÉFLEXIONS

Nous avons à considérer ici

1. L'état déplorable où les Juifs furent autrefois réduits lorsque Dieu livra leur ville et leur temple à la fureur des Babyloniens. Ce peuple affligé reconnaît dans ce Psaume que c'était ses péchés qui avaient ainsi allumé la colère de Dieu. C'est à cette même cause que l'on doit attribuer les maux et les calamités dont Dieu visite les hommes et en particulier son église et nous avons ici un exemple mémorable où l'on voit que Dieu n'épargne pas ceux qu'il a reçus dans son alliance lorsqu'ils viennent à la violer et qu'il les punit quelquefois avec bien de la sévérité.

2. Ce Psaume nous enseigne que quand l'église est persécutée, nous devons implorer en sa faveur les compassions de Dieu et travailler à fléchir sa colère par notre repentance.

3. Comme les Juifs espéraient que Dieu ferait la vengeance du sang de ses serviteurs et qu'il les délivrerait pour la gloire de son nom, de peur que les idolâtres ne lui insultassent, nous devons croire fermement que Dieu est engagé pour sa propre gloire à donner des bornes à la malice des persécuteurs

et en général à réprimer l'audace des impies et de tous ceux qui l'outragent.

- (a) v4 : Sus 44.14
 (b) v5 : Sous 89.47
 (c) v6 : Jérémie 10.25
 (d) v8 : Ésaïe 64.9
 (e) v10 : Sous 115.2

(1) v1 : Des descendants d'Asaph, de la bande des chantres qui portaient le nom de ce prophète.

PSAUME LXXX

Les Israélites représentent l'extrême désolation où ils se trouvaient, ils prient le Seigneur de venir les délivrer et de se souvenir de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple et ils lui promettent de se convertir et de bénir son saint nom.

1. Psaume d'Asaph, donné au maître chantre pour le chanter sur *šosçannimheduth*.

2. Toi qui es le pasteur d'Israël, prête l'oreille, toi qui mène Joseph comme un troupeau, toi qui es assis entre les chérubins, fais reluire ta splendeur.

3. Réveille ta puissance aux yeux d'Éphraïm, de Benjamin et de Manassé, viens à notre délivrance.

4. Ô Dieu, ramène-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

5. Éternel, Dieu des armées, jusqu'à quand ta colère fumera-t-elle contre la requête de ton peuple ?

6. Tu les a nourris de pains de larmes et tu les a abreuvés de pleurs à pleine mesure.

7. Tu nous a exposés à l'injustice de nos voisins et nos ennemis se moquent de nous entre eux.

8. Ô Dieu des armées, ramènes-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

9. Tu avais transporté ta vigne hors d'Égypte, tu avais chassé des nations et tu l'avais plantée.

10. Tu avais préparé la place devant elle et tu lui a fait prendre racine et elle avait rempli la terre.

11. Les montagnes étaient couvertes de son ombre et ses sarments étaient comme de hauts cèdres.

12. Elle avait étendu ses branches jusqu'à la mer et ses rejetons jusqu'au fleuve.

13. Pourquoi as-tu rompu ses cloisons de sorte que tous les passants en ont cueilli les raisins.

14. Les sangliers de la forêt l'ont détruite et toute sorte de bêtes sauvages l'ont broutée.

15. Ô Dieu des armées, reviens, je te prie, regarde des Cieux et vois et visite cette vigne.

16. Et le plan que ta droite a planté et les provins que tu as fortifiés pour toi-même.

17. Elle est brûlée par le feu, elle est retranchée, ils périront dès que tu te montreras pour les reprendre.

18. Que ta main soit sur l'homme de ta droite et sur le fils de l'homme que tu t'es fortifié.

19. Et nous ne nous détournerons plus de toi, rends-nous la vie et nous invoquerons ton nom.

20. Ô Éternel Dieu des armées, ramène-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

RÉFLEXIONS

On doit faire ces trois considérations sur ce Psaume.

La première, que si le peuple d'Israël, qui était comme un troupeau que Dieu paissait et comme une vigne qu'il avait plantée et cultivée avec un soin particulier, souffrit une désolation aussi terrible que celle décrite ici, les souffrances de l'église chrétienne ne doivent pas nous surprendre, surtout, Jésus-Christ ayant prédit qu'elle serait persécutée.

La deuxième réflexion est que dans les temps de calamité, il faut s'adresser à Dieu pour rappeler sa faveur et que le moyen de faire cesser sa colère est de se convertir à lui et de ne plus se détourner de l'obéissance qui lui est due.

Enfin, ce qui est dit dans ce Psaume peut être appliqué aux ravages que le vice et l'impiété font ordinairement dans l'église lorsqu'elle jouit de la paix et de la prospérité temporelle et les fidèles n'ont pas moins de sujet de prier Dieu qu'il la sanctifie et qu'il la défende contre ses ennemis spirituels, que de lui demander qu'il la garantisse contre les persécuteurs qui cherchent à la détruire.

PSAUME LXXXI

Ce cantique était destiné à louer Dieu dans les fêtes que les Juifs célébraient le premier jour de chaque mois. Dieu perle à son peuple et il lui reproche que nonobstant qu'il l'eût comblé de bénédictions et qu'il lui eût donné sa loi, il était tombé dans la rébellion, versets 1-13.

Le Seigneur y témoigne le désir sincère qu'il avait que ce peuple lui obéît afin qu'il pût le rendre parfaitement heureux, versets 14-17.

1. Psaume d'Asaph, donné au maître chantre pour le chanter sur guittith.

2. Chantez hautement à Dieu notre force, jetez des cris de réjouissance au Dieu de Jacob.

3. Entonnez le cantique, prenez le tambour et la harpe agréable, avec la lyre.

4. Sonnez la trompette à la nouvelle lune, dans la solennité, pour le jour de notre fête.

5. Car c'est un statut pour Israël, une ordonnance du Dieu de Jacob.

6. ^a Il établit cela pour témoignage en Joseph lorsqu'il sortit d'Égypte où j'ouïs un langage que je n'entendais pas.

7. J'ai déchargé ses épaules du fardeau et ses mains ont été retirées des pots.

8. ^b Tu as crié étant en détresse et je t'en ai retiré, je t'ai répondu étant caché dans le tonnerre, ^c je t'ai éprouvé auprès des eaux de Mériba, sélah.

9. Écoute mon peuple, je contesterai avec toi, Israël, ô si tu m'écoutais !

10. Il n'y aura point parmi toi de dieu étranger et tu ne te prosterner point devant les dieux des étrangers.

11. Le suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait monter hors d'Égypte, ouvre ta bouche et je la remplirai.

12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix et Israël n'a pas voulu m'obéir.

13. ^d Et je les ai abandonnés à la dureté de leur cœur et ils ont marché selon leurs conseils.

14. Ô si mon peuple m'eût écouté, si Israël eût marché dans mes voies.

15. J'eusse en un instant abattu leurs ennemis et j'eusse tourné ma main contre leurs adversaires.

16. Ceux qui haïssent l'Éternel lui eussent menti et leurs temps heureux eût toujours duré.

17. Et Dieu l'eût repu de la moelle du froment. Et je t'eusse, dit-il, rassasié du miel qui découle du rocher.

RÉFLEXIONS

Ce cantique doit

1. nous exciter à louer Dieu et à lui rendre nos hommages avec zèle et de la manière la plus solennelle. C'est là un devoir qui ne regarde pas moins les chrétiens que les Juifs et si Dieu avait accordé des grâces très considérables au peuple d'Israël en les retirant d'Égypte et en lui donnant sa loi, il nous en a fait d'incomparablement plus excellentes en nous donnant la connaissance de l'Évangile et en nous rachetant par son fils.

2. Dieu déclare ici de la manière la plus claire et la plus expresse qu'il est toujours disposé à combler les hommes de ses faveurs, qu'il leur offre sa grâce, qu'il ne désire que leur bien et leur salut et que si les hommes sont malheureux, c'est uniquement parce qu'ils ne veulent pas écouter sa voix et qu'ils s'endurcissent eux-mêmes volontairement.

Ce que Dieu dit dans ce Psaume nous apprend aussi que quand les hommes refusent de l'écouter et qu'ils aiment mieux suivre leur propre volonté que de lui obéir, il les abandonne à leur endurcissement et qu'il les prive des effets de son amour.

(a) v6 : Exode 23.17 ; Deutéronome 16.16

(b) v8 : Exode 14.10 et suivants

(c) v8 : Exode 17.7

(d) v13 : Actes 14.16

PSAUME LXXXII

C'est ici une grave remontrance qui s'adresse aux magistrats et aux juges. Le prophète leur représente que Dieu était au milieu d'eux, il les exhorte à exercer la justice avec intégrité, versets 1-5

et il leur dit que bien qu'ils fussent élevés en autorité, ils n'étaient pourtant que des hommes mortels et que Dieu, qui est le juge du monde, devait les juger et leur rendre selon leurs œuvres, versets 6-8.

1. Psaume d'Asaph.

Dieu assiste dans l'assemblée du Dieu fort, il juge au milieu des juges.

2. Jusqu'à quand jugerez-vous injustement et ^a aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ? Sélah.

3. Faites justice au petit et à l'orphelin, faites justice à l'affligé et au pauvre.

4. ^b Délivrez le petit et le pauvre et les retirez de la main des méchants.

5. Ils ne connaissent ni n'entendent rien, ils marchent dans les ténèbres, tous les fondements de la terre sont ébranlés.

6. ^c J'ai dit, vous êtes dieux et vous êtes tous enfants du souverain.

7. Toutefois, vous mourrez comme hommes et vous qui êtes les principaux tomberont comme un autre.

8. Ô Dieu, lève-toi, juge la terre, car tu possèderas en héritage toutes les nations.

RÉFLEXIONS

Les juges et les magistrats doivent profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et se souvenir que Dieu les ayant établis pour administrer la justice, il est présent dans leurs jugements, qu'ainsi leur devoir est de faire droit à chacun sans avoir égard à l'apparence des personnes et surtout de protéger les faibles et les innocents que l'on opprime. Pour cet effet, ils doivent considérer que quoi qu'ils soient au dessus des autres, ils mourront un jour comme tous les hommes meurent et qu'ils paraîtront alors devant le grand juge du monde pour lui rendre compte de toutes leurs actions.

(a) v2 : Deutéronome 1.17

(b) v4 : Proverbes 24.11

(c) v6 : Jean 10.34

PSAUME LXXXIII

Plusieurs peuples voisins des Israélites s'étant rassemblés pour leur faire la guerre, versets 1-9, le prophète prie le seigneur de détruire ces peuples comme il avait autrefois détruit les rois qui avaient attaqué les enfants d'Israël, versets 10-19.

1. Cantique et Psaume d'Asaph.

2. Ô Dieu, ne garde pas le silence, ne te tais point et ne demeure pas dans le repos, ô Dieu fort !

3. Car voici, tes ennemis font du bruit et ceux qui te haïssent ont levé la tête.

4. Ils ont consulté finement en secret contre ton peuple et ils ont tenu conseil contre ceux qui se sont retirés vers toi pour se cacher.

5. Ils ont dit : Venez et détruisons, tellement qu'ils ne sont plus une nation et qu'il ne soit plus parlé du nom d'Israël.

6. Car ils ont conspiré d'un même courage et ils ont fait une ligue contre toi.

7. Les tentes des Induméens, des Ismaélites, des Moabites et des Hagariens,

8. Les Guébalites, les Hammonites, les Hamalé-kites et les Philistins, avec les habitants de Tyr.

9. Les assyriens se sont joints avec eux, ils ont prêté leur bras aux enfants de Lot. Sélah.

10. ^a Fais-leur comme tu fis à Madian, comme à Siféra et comme ^b à Jabin auprès du torrent de Kisçon.

11. Lesquels furent défaits à Hen-dor et servirent de fumier à la terre.

12. Fais que les principaux d'entre eux soient comme ^c Horeb et comme Zéeb et tous leurs princes, comme Zebah et Tsalmunah.

13. Parce qu'ils ont dit : Possédons la demeure de Dieu.

14. Mon Dieu, rends-les semblables à une boule et au chaume qui sont chassés par le vent.

15. Comme le feu brûle une forêt et comme la flamme embrase les montagnes,

16. Ainsi poursuis-les par ta tempête et les épouvante par ton tourbillon.

17. Couvre leurs faces d'ignominie afin qu'on cherche ton nom, ô Éternel.

18. Qu'ils soient honteux et effrayés à jamais, qu'ils rougissent et qu'ils périssent.

19. Afin qu'on connaisse que toi seul qui t'appelle l'Éternel es souverain sur toute la terre.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer

1. Que comme Dieu permit autrefois que les nations voisines des Israélites s'unissent pour les détruire, il permet aussi, en de certains temps et par des raisons de sagesse et de justice, que son église soit attaquée par un grand nombre d'ennemis puissants et redoutables et que les justes soient exposés à la contradiction et à la haine du monde.

2. Que Dieu, par son infinie puissance, a toujours dissipé les complots de ceux qui cherchaient la ruine de l'église et que toute la force des hommes réunie ne peut rien contre elle, ni contre ceux qu'il favorise de son amour et de sa protection.

(a) v10 : Juges 7.15 et suivants

(b) v10 : Juges 4.15

(c) v12 : Juges 7.25 et 8.12-21

PSAUME LXXXIV

Le prophète étant éloigné du tabernacle désire avec beaucoup d'ardeur de s'en approcher, versets 1-4.

Il célèbre avec de saints transports le bonheur de ceux qui pouvaient s'y rencontrer en tout temps, versets 5-8,

et il témoigne qu'il préférerait ce bonheur-là à tous les avantages du monde, versets 9-13.

Il y a de l'apparence que le roi David présenta cette prière à Dieu lorsque la rébellion de son fils l'obligea de sortir de Jérusalem.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre pour le chanter sur guittith.

2. Éternel des armées, que tes tabernacles sont aimables !

3. Mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Éternel, mon âme et ma chair sont transportés de joie après le Dieu fort et vivant.

4. Le passereau même a bien trouvé sa maison et l'hirondelle son nid où elle a mis ses petits, tes autels ô Éternel des armées, mon roi et mon Dieu !

5. Ô qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison et qui te louent incessamment ! Sélah.

6. Ô qu'heureux est l'homme dont la force est en toi et ceux au cœur desquels sont les chemins battus¹ !

7. Passant par la vallée de Baca, ils la réduisent en fontaine, la pluis aussi comble les réservoirs.

8. Ils vont de bande en bande pour se présenter devant Dieu en Sion.

9. Éternel Dieu des armées, écoute ma requête : Dieu de Jacob prête l'oreille, sélah.

10. Ô Dieu, notre bouclier, vois et regarde la face de ton oint !

11. Car un jour vaut dans tes parvis que mille ailleurs. J'aimerais mieux me tenir à la porte de la maison de mon Dieu que de demeurer dans la tente des méchants.

12. Car l'Éternel notre Dieu nous est un soleil et un bouclier, l'Éternel donne la grâce et la gloire et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.

13. Éternel des armées, ^a ô qu'heureux est l'homme qui se confie en toi !

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce Psaume, c'est combien l'attachement que les vrais fidèles ont pour le service de Dieu est tendre et sincère.

L'ardente dévotion que David témoigne ici pour le tabernacle et pour les autels du Seigneur nous apprend qu'il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir Dieu et de le louer, que c'est là le plus grand bonheur dont on puisse jouir en cette vie et un avantage qui est à préférer à tous les biens et à toute la gloire du monde, *puisque le Seigneur donne la grâce et la gloire et qu'il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.*

Enfin, l'on doit faire cette réflexion sur ce cantique, que si les enfants de Dieu désirent ainsi de le louer et de le servir en ce monde, ils aspirent avec encore plus d'ardeur à voir un jour sa face dans le Ciel et à le louer dans l'assemblée des bienheureux.

(a) v13 : Sus 2.12 et 34.9

(1) v6 : Les chemins qui conduisent au temple de Jérusalem.

PSAUME LXXXV

Les Israélites ayant été délivrés de quelque grande calamité rendent grâce à Dieu de ce qu'il s'était apaisé envers eux, versets 1-4 ;

ils le prient d'achever de les rétablir, ils lui promettent une fidélité inviolable et ils espèrent que Dieu les comblera de ses bénédictions, versets 5-14.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre *pour le chanter.*

2. Éternel tu t'es apaisé envers ta terre, tu as ramené et mis en repos les prisonniers de Jacob.

3. Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple et tu as couvert tous leurs péchés, sélah.

4. Tu as retiré toute ta grande colère et tu es revenu de l'ardeur de ton courroux.

5. Ô Dieu de notre délivrance, rétablis-nous et fais cesser ton indignation envers nous.

6. Seras-tu toujours courroucé contre nous ? Feras-tu durer ta colère d'âge en âge ?

7. Ne reviendras-tu pas nous rendre la vie afin que ton peuple se réjouisse en toi ?

8. Éternel fais-nous voir ta faveur et accorde-nous ta délivrance.

9. J'écouterai ce que le Dieu fort, l'Éternel dira, car il parlera de paix à son peuple et à ses biens-aimés et ils ne retourneront plus à leurs égarements.

10. Certainement sa délivrance est près de ceux qui le craignent afin que sa gloire demeure en notre pays.

11. La bonté et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entre-baisées.

12. La vérité germera de la terre et la justice regardera des Cieux.

13. L'Éternel aussi donnera ses biens, tellement que notre terre rendra son fruit.

14. La justice marchera devant lui et il la mettra où il passera.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous présente ces deux instructions principales

1. Que Dieu fait sentir aux hommes et quelques fois à son peuple et à son église des effets de sa colère pour les châtier et que le but qu'il se propose en cela est de les retirer de leurs égarements.

2. Que lorsqu'il les voit humiliés, il s'apaise envers eux et qu'il est toujours prêt à délivrer ceux qui le craignent et à répandre sur eux ses plus précieuses bénédictions temporelles et spirituelles.

PSAUME LXXXVI

David pressé par une grande affliction invoque le Seigneur avec un zèle ardent et avec une ferme confiance, versets 1-10.

Il lui demande surtout sa connaissance, sa crainte et la grâce de marcher dans ses voies et il le prie que selon sa miséricorde et ses promesses il le garantisse de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 11-17.

1. Requête de David.

Éternel, incline ton oreille, réponds-moi, car je suis affligé et misérable.

2. Garde mon âme, car je suis de ceux que tu aimes, ô toi mon Dieu délivre ton serviteur qui se confie en toi.

3. Seigneur, aie pitié de moi, car je te réclame tout le jour.

4. Réjouis l'âme de ton serviteur, car j'élève mon âme vers toi, Seigneur.

5. ^a Parce que toi, ô Éternel, tu es bon et clément et d'une grande bonté envers tous ceux qui te réclament.

6. Éternel, prête l'oreille à ma requête et sois attentif à la voix de mes supplications.

7. Je te réclame au jour de ma détresse, car tu m'exauces.

8. Seigneur, ^b entre les dieux il n'y en a point de semblable à toi et il n'y a point de telles œuvres que les tiennes.

9. Seigneur, toutes les nations que tu as faites viendront et se prosterneront devant toi et glorifieront ton nom.

10. Car tu es grand et tu fais des choses merveilleuses, tu es le seul Dieu.

11. ^c Éternel, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, range parfaitement mon cœur à à craindre ton nom.

12. Seigneur mon Dieu, je te célébrerai de tout mon cœur et je glorifierai ton nom à toujours.

13. Car ta bonté est grande envers moi et tu as retiré mon âme du sépulcre profond.

14. Ô Dieu ! Des gens orgueilleux se sont élevés contre moi et une bande de gens terribles a cherché ma vie.

15. ^d Mais toi Seigneur, tu es le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère et abondant en grâce et en vérité.

16. Tourne-toi vers moi et aie pitié de moi, donne ta force à ton serviteur, délivre le fils de ta servante.

17. Accorde-moi quelque marque de ta faveur et que ceux qui me haïssent le voient et soient honteux, parce que toi, ô Éternel tu m'auras aimé et que tu m'auras consolé.

RÉFLEXIONS

L'exemple et la prière du roi David doivent exciter et encourager ceux qui se trouvent dans l'affliction et dans la détresse à invoquer Dieu à leur aide avec une profonde humilité et une ferme confiance en sa miséricorde et en sa puissance, en lui demandant, non seulement la délivrance des maux qui les pressent, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir, comme David le faisait par cette prière

Seigneur, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, fléchi entièrement mon cœur à craindre ton nom.

Il faut de plus, lorsqu'on est dans la souffrance, méditer sur l'infinie bonté du Seigneur et considérer que c'est un Dieu miséricordieux, clément, tardif à

la colère, abondant en grâce et toujours prêt à donner des marques de sa faveur à ceux qui l'invoquent et qui le servent. Cela nous soutiendra dans nos épreuves, nous remplira de consolation et de joie et nous fera trouver dans nos maux même des sujets de le louer et de le bénir.

(a) v5 : Joël 2.13

(b) v8 : Deutéronome 3.24

(c) v11 : Sus 25.4 et 25.11 ; Sous 119.33

(d) v15 : Exode 34.6 ; Nombres 14.18 ; sous 103.8 et 145.8

PSAUME LXXXVII

Le prophète décrit la gloire de Jérusalem et de Sion et il dit que tous les peuples admireront le bonheur de cette ville et du peuple de Dieu et souhaiteraient d'y avoir part.

1. Psaume de cantique des enfants de Coré.

Son fondement est sur les saintes montagnes.

2. L'Éternel aime les portes de Sion plus que tous les tabernacles de Jacob.

3. Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, ce sont des choses glorieuses, sélah.

4. Je ferai mention de Rahab ¹ et de Babylone entre ceux qui me connaissent, voici la Palestine et Tir, avec Cus. Celui-ci est né là.

5. Et pour ce qui est de Sion, on dira : Celui-ci et celui-là y est né et le Très-Haut lui-même l'affermira.

6. Quand l'Éternel enregistrera les peuples, il dénombrera aussi ceux-là et il dira : Celui-ci est né là. Sélah.

7. Et les chantres, de même que les joueurs de flûtes. Toutes les sources de ses grâces seront en toi.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume marque la gloire du peuple d'Israël, mais plus encore celle de l'église chrétienne. Le Saint-Esprit y prédit que les païens et les nations les plus éloignées seraient un jour reçues dans l'alliance divine et mises au rang des adorateurs du vrai Dieu. C'est le bonheur qui nous est arrivé par la venue de notre Seigneur Jésus-christ et pour lequel nous devons rendre à Dieu de continuelles actions de grâces.

(1) v4 : de l'Égypte.

PSAUME LXXXVIII

Le prophète qui a composé ce Psaume y paraît extraordinairement affligé, presque destitué de consolation. Il y présente la violence et la dureté de ses maux, les frayeurs dont il était agité et il se plaint que Dieu ne l'exauçait point, quoi qu'il l'invoquât avec bien de l'ardeur.

1. Maskil d'Hémén Ezrahite ¹, qui est un cantique de Psaume donné au maître chantre d'entre les enfants de Coré *pour le chanter* sur Mahalathlehanoth ².

2. Éternel, Dieu de ma délivrance, je crie jour et nuit devant toi.

3. Que ma requête vienne en ta présence, incline ton oreille à mon cri.

4. Car mon âme est rassasiée de maux et ma vie est parvenue jusqu'au sépulcre.

5. On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse, je suis devenu comme un homme qui n'a plus de vigueur.

6. Séparé parmi les morts, comme les blessés à mort qui sont couchés dans le sépulcre, dont tu ne te souviens plus, mais qui sont retranchés par ta main.

7. Tu m'a mis dans une fosse des plus basses, dans les lieux ténébreux, dans les lieux profonds.

8. Ta fureur s'est jetée sur moi et tu m'as accablé de flots, sélah.

9. Tu as éloigné de moi tous ceux de ma connaissance, tu m'as mis en abomination devant eux. Je suis renfermé, en sorte que je ne saurais sortir.

10. Mon œil languit d'affliction, Éternel je t'invoque tout le jour, j'étends mes mains vers toi.

11. Feras-tu un miracle envers les morts ou les trépassés se relèveront-ils pour te célébrer ? sélah.

12. Annoncera-t-on ta bonté dans le sépulcre et ta fidélité dans le tombeau ?

13. Connaitra-t-on tes merveilles dans les ténèbres et ta justice dans le pays de l'oubli ?

14. Pour moi, Éternel, je crie à toi et ma prière te prévient dès le matin.

15. Éternel, pourquoi rejettes-tu mon âme et caches-tu ta face de moi ?

16. Je suis affligé et comme rendant l'âme dès ma jeunesse, j'ai souffert tes frayeurs et je ne sais où j'en suis.

17. Les ardeurs de ta colère sont passées sur moi et tes frayeurs m'ont retranché.

18. Elles m'ont environné chaque jour comme des eaux, elles m'enveloppent toutes ensemble.

19. Tu as éloigné de moi mon ami, même mon intime ami et ceux dont j'étais connu sont pour moi dans les ténèbres.

RÉFLEXIONS

La lecture et la méditation de ce Psaume est tout à fait propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont engagés dans quelque profonde tristesse. L'état où se rencontrait le prophète qui parle ici fait voir que les saints ont passé par de semblables épreuves, qu'ils se sont vus comme abandonnés de Dieu, privés de toute consolation et cela pendant fort longtemps, en sorte qu'il leur semblait que Dieu même les poursuivait en sa colère et les accablait de ses fléaux. Ainsi ceux qui craignent Dieu ne doivent pas perdre courage lorsqu'ils sont affligés au dehors et même troublés au dedans par le défaut de consolation et par les frayeurs qu'ils ressentent en leur âme. Mais ils doivent représenter à Dieu leur triste état, attendre patiemment qu'il vienne les consoler et se souvenir au reste que ces angoisses d'esprit

n'empêchent pas que Dieu ne les regarde toujours en sa grâce. C'est de quoi les frayeurs que notre Seigneur ressentit en son âme dans le temps de sa passion les assurent encore plus fortement que l'exemple du prophète qui parle dans ce Psaume.

(1) v1 : Il était chantre et prophète du temps de David. Voyez I Chroniques 6.13 et 25.5, I Rois 4.13.

(2) v1 : Pour le chanter alternativement sur mahalath, voyez la note sur Psaume 53.1

PSAUME LXXXIX

Ce Psaume fut composé dans un temps d'affliction et de calamité pour le peuple de Dieu. Le prophète y décrit la majesté, la puissance et la bonté du Seigneur, il y parle de la délivrance qu'il avait accordée aux enfants d'Israël en les retirant d'Égypte et de l'alliance qu'il avait traitée avec David en lui promettant d'affermir son trône et celui de sa postérité, versets 1-38.

Il représente après cela que nonobstant ces promesses, le royaume de Juda se trouvait dans une grande désolation, étant dépouillée de sa gloire et livré à ses ennemis et il implore les compassions du Seigneur, versets 39-53.

C'est ici que finit le troisième livre des Psaumes.

1. Maskil d'Ethan Ezrahitte ¹.

2. Je chanterai à jamais les bontés de l'Éternel, je manifesterai de ma bouche ta fidélité d'âge en âge.

3. J'ai dit : Ta bonté dure toujours, tu as établi ta fidélité dans les Cieux et tu as dit :

4. ^a J'ai traité alliance avec mon élu, j'ai fait serment à David mon serviteur disant :

5. J'établirai ta postérité pour toujours et j'affermirai ton trône d'âge en âge. Sélah.

6. Les Cieux célèbrent tes merveilles ô Éternel et ta fidélité est célébrée dans l'assemblée des saints.

7. Car qui est égal à l'Éternel dans le Ciel ? Qui est semblable à l'Éternel entre les fils de Dieu ?

8. Le Dieu fort est redoutable dans l'assemblée secrète des saints et plus redouté que tous ceux qui l'environnent.

9. Ô Éternel Dieu des armées ! Qui est semblable à toi, ô Dieu tout puissant ! Tu es environné de ta fidélité.

10. Tu as la puissance sur l'élévation des flots de la mer, quand les vagues s'élèvent, tu les apaises.

11. Tu as abattu Rahab ² comme un homme blessé à mort, tu as dissipé tes ennemis par le bras de ta force.

12. Les Cieux t'appartiennent, la terre est à toi, ^b tu as fondé la terre et tout ce qui y est.

13. Tu as créé l'aquilon et le Midi, Tabor et Hermon, se réjouissent en ton nom.

14. Tu as un bras puissant, ta main est forte et ta droite est élevée.

15. La justice et l'équité sont la base de ton trône, la miséricorde et la vérité marchent devant ta face.

16. Heureux le peuple qui a sujet de jeter des cris de réjouissance ! Éternel, ils marcheront à la clarté de ta face.

17. Ils se réjouiront tout le jour en ton nom et se glorifieront de ta justice.

18. Tu es la gloire de leur force et notre corne est élevée par ta faveur.

19. Car l'Éternel est notre bouclier et le Saint d'Israël est notre roi.

20. Tu as autrefois parlé en vision touchant celui que tu as aimé et tu as dit : J'ai prêté mon secours à un homme puissant, j'ai élevé celui que j'ai choisi d'entre les peuples.

21. J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai oint de ma sainte huile.

22. Ma main sera ferme avec lui et mon bras le fortifiera.

23. L'ennemi ne le rançonnera point et l'inique ne l'affligera point.

24. Mais je frapperai devant lui ses ennemis et je détruirai ceux qui la haïssent.

25. Ma fidélité et ma faveur seront avec lui et sa corne sera élevée en mon nom.

26. Et je poserai sa main sur la mer et sa droite sur les fleuves.

27. Il m'invoquera disant : Tu es mon Père, mon Dieu fort et le rocher de ma délivrance.

28. Aussi, je l'établirai l'aîné et le souverain sur les rois de la terre.

29. Je lui conserverai toujours ma faveur et mon alliance lui sera assurée.

30. Et je rendrai sa postérité éternelle et son trône comme les jours des Cieux.

31. Que si ses enfants abandonnent ma loi et ne marchent point selon mes ordonnances,

32. S'ils violent mes statuts et s'ils ne gardent point mes commandements,

33. ^c Je châtierai leur transgression par la verge et leur iniquité par les plaies.

34. Mais je ne retirerai pas tout à fait de lui ma bonté et je ne lui fausserai point ma foi.

35. Je ne violerai point mon alliance et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.

36. Je l'ai une fois juré dans ma sainteté et je ne mentirai jamais à David,

37. ^d Que sa race subsistera toujours et que mon trône sera comme le soleil en ma présence,

38. Qu'il sera affermi à jamais comme la lune et il y en aura dans les cieux un fidèle témoin. Sélah.

39. Néanmoins, tu l'a rejeté et tu l'as méprisé, tu t'es mis en grande colère contre ton oint.

40. Tu as rejeté l'alliance de ton serviteur, tu as souillé sa couronne, la jetant par terre.

41. Tu as rompu toutes ses barrières, tu as ruiné ses forteresses.

42. Tous ceux qui passaient par le chemin l'ont pillé, il a été mis en opprobre à ses voisins.

43. Tu as relevé la droite de ses adversaires, tu as réjoui tous ses ennemis.

44. Tu as aussi émoussé la pointe de son épée et ne l'as point soutenu dans le combat.

45. Tu as fait cesser son éclat et tu as jeté par terre son trône.

46. Tu as abrégé les jours de sa jeunesse et tu l'a couvert de honte. Sélah.

47. Jusqu'à quand ô Éternel te cacheras-tu ? ^e Ta fureur s'embrasera-t-elle comme un feu ?

48. Souviens-toi de mon peu de durée, pourquoi aurais-tu créé tous les fils des hommes ?

49. Qui est l'homme qui vivra, qui ne verra point la mort et qui garantira son âme de la puissance des sépulcres ? Sélah.

50. Seigneur, où sont tes bontés passées ^f que tu as jurées à David sur ta fidélité ?

51. Seigneur, souviens-toi de l'opprobre de tes serviteurs, je porte en mon sein l'opprobre qui nous a été fait par tous ces grands peuples,

52. Par lequel tes ennemis ont outragé, ô Éternel, par lequel, dis-je, ils ont outragé les démarches de ton oint.

53. Béni soit l'Éternel à toujours. Amen, oui, amen.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume doit

1. Nous animer d'un saint zèle pour publier les bontés du Seigneur, sa puissance et sa fidélité dont on voit les effets dans la création, dans le gouvernement du monde et dans tant de merveilles qu'il a faites, non seulement en faveur du peuple d'Israël, mais aussi en faveur de l'église chrétienne.

2. On remarque dans ce cantique que ce qui fait le bonheur d'un peuple, c'est lorsque Dieu le favorise de sa présence salutaire et qu'il est lui-même sa force, sa gloire et son bouclier.

3. Ce qui est dit ici des promesses que Dieu avait faites à David et à sa postérité et de l'état déplorable où les descendants de ce prince étaient réduits nous fait voir que Dieu protège les rois et les peuples qui lui sont fidèles, mais que quand ils violent son alliance, il retire d'eux sa protection, que cependant, il ne les abandonne pas tout à fait et qu'il ne les châtie que pour les convertir et pour se rapprocher d'eux.

4. Il faut se souvenir que l'alliance que Dieu avait faite avec David et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'affermir son règne et sa postérité pour toujours avaient leur rapport au Messie et qu'on en voit la vérité dans le règne de Jésus-Christ notre Seigneur qui subsistera éternellement.

Enfin, nous devons dans toutes nos afflictions, soit générales, soit particulières, prier humblement le Seigneur avec le prophète de nous secourir, de se souvenir de son alliance et d'avoir égard à notre néant, puisque nous ne sommes devant lui que des créatures faibles et mortelles qui n'ont rien à attendre que de sa puissance et de sa bonté.

(a) v4 : II Samuel 7.11 et suivants

(b) v12 : Sus 24.1 et 50.12

(c) v33 : II Samuel 7.14

(d) v37 : II Samuel 7.16 ; Luc 1.33 ; Jean 12.34

(e) v47 : Sus 79

(f) v50 : II Samuel 7.15

(1) v1 : C'était un homme illustre par sa sagesse et un des principaux chantres. Voyez I Rois 4.31, I Chroniques 15.19.

(2) v11 : l'Égypte.

PSAUME XC

Pour entendre ce Psaume, il faut savoir que lorsque les enfants d'Israël étaient dans le désert, Dieu, irrité par leur défiance et par leur incrédulité, déclara que tous ceux d'entre eux qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans mourraient dans le désert dans l'espace de quarante ans et qu'ils n'entreraient pas dans le pays de Canaan. C'est ce qu'on lit au chapitre XIV du livre des Nombres. Ce fut à cette occasion et dans le temps que la mort emportait un grand nombre de personnes que Moïse présenta cette prière à Dieu.

Il y décrit la vanité et les misères de la vie humaine, versets 1-6.

Il reconnaît que c'étaient les péchés des Israélites qui avaient allumé la colère de Dieu contre eux et qui faisait que leurs jours étaient ainsi abrégés et que ceux qui étaient sortis d'Égypte dans leur plus grande vigueur ne vieillissaient plus, versets 7-11.

Il prie Dieu de leur faire la grâce de profiter de ses châtiments et de bien considérer la vanité de la vie. Enfin, il lui demande le retour de sa faveur et il le supplie de s'apaiser envers son peuple, versets 12-17.

1. Prière de Moïse homme de Dieu.

Seigneur, tu nous as été une retraite d'âge en âge.

2. Avant que les montagnes fussent nées et que tu eusses formé la terre, la terre habitable, d'éternité en éternité, tu es et tu seras le Dieu fort.

3. Tu réduis l'homme mortel en poussière et tu dis : Fils des hommes retournez à la terre.

4. ^a Car mille ans devant tes yeux sont comme le jour d'hier qui est passé et comme une veille de nuit.

5. Tu les emporte comme par une ravine d'eau, ils sont comme un songe, ils sont le matin comme une herbe qui se change,

6. Laquelle fleurit le matin et elle se fane, le soir on la coupe et elle sèche.

7. Car nous sommes consumés par ta colère et nous sommes troublés par ta fureur.

8. Tu as mis devant toi nos iniquités et devant la clarté de ta face nos fautes cachées.

9. Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère et nous consomons nos années comme une pensée.

10. Les jours de nos années reviennent à soixante et dix et s'il y en a de vigoureux à quatre-vingts ans et le plus beau de ces jours n'est que fâcherie et que tourment, il est retranché et nous envolons.

11. Qui est-ce qui connaît la force de ton courroux et de ta grande colère pour te craindre ?

12. Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous puissions avoir un cœur sage.

13. Éternel, reviens. Jusqu'à quand ? Et aie compassion de tes serviteurs.

14. Rassasie-nous chaque matin de ta bonté afin que nous nous réjouissons et que nous soyons joyeux tout le long de nos jours.

15. Réjouis-nous à proportion de nos jours que tu nous as affligés et des années auxquelles nous avons senti des maux.

16. Que ton œuvre paraisse sur tes serviteurs et ta gloire sur leurs enfants,

17. Et que le regard favorable de l'Éternel notre Dieu soit sur nous, qu'il affermis l'œuvre de nos mains et qu'il accomplisse l'œuvre de nos mains.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume contient des instructions très salutaires. On y voit

1. Que Dieu qui est le créateur du monde et qui a donné la vie aux hommes les fait retourner quand il lui plaît dans la poussière, que la vie est courte, qu'elle passe en très peu de temps et qu'elle est outre cela accompagnée de beaucoup de traverses et d'afflictions.

2. Nous devons considérer que, comme c'étaient les rebellions des Israélites qui les exposaient à la colère de Dieu et à la mort dans le désert, les misères de cette vie et la mort sont aussi des suites du péché, mais que pour les enfants de Dieu, la mort est un effet de son amour et un moyen dont il se sert pour procurer leur bonheur.

3. Moïse nous apprend que l'usage qu'il faut faire de la connaissance que nous avons de la brièveté de cette vie, c'est d'apprendre par là à devenir sages et à craindre Dieu et de nous adresser à lui pour le prier qu'il lui plaise de nous accorder sa grâce pendant que nous sommes en ce monde et de nous faire toujours ressentir les effets de sa bonté en sorte que nous passions cette vie heureusement et tranquillement.

Enfin, la considération de la vanité de la vie présente doit nous élever à l'attente d'une meilleure vie et nous faire aspirer à l'immortalité qui nous est préparée dans le Ciel et qui nous a été acquise par Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) v4 : Il Pierre 3.8

PSAUME XCI

Le psalmiste décrit dans ce Psaume la protection dont Dieu favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui et les bénédictions dont il les comble.

1. Celui qui habite dans la retraite secrète du Souverain est logé à l'ombre du Tout-Puissant.

2. Je dirai à l'Éternel : Tu es ma retraite et ma forteresse, mon Dieu en qui je m'assure.

3. Certes il te délivrera des pièges du chasseur et de la mortalité funeste.

4. Il te couvrira de ses plumes et tu auras retraite sous ses ailes, sa vérité sera ton bouclier et ton écu.
5. Tu n'auras point de peur de ce qui effraye pendant la nuit, ni de la flèche qui vole le jour,
6. Ni de la mortalité qui marche dans les ténèbres, ni de la destruction qui fait le dégât en plein midi.
7. Il en tombera mille à ton côté et dix milles à ta droite, mais elle n'approchera point de toi.
8. Seulement tu considéreras de tes yeux et tu verras la punition des méchants.
9. Car tu es ma retraite ô Éternel. Tu es établi le Souverain pour ton asile.
10. Aucun mal ne t'arrivera et aucune plaie n'approchera de ta tente.
11. ^a Car il donnera charge de toi à ses anges afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies. 12. Ils te porteront dans leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.
13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et tu fouleras le lionceau et le dragon.
14. Puisqu'il m'aime avec affection, dit le Seigneur, je le délivrerai, je le mettrai en une haute retraite parce qu'il connaît mon nom.
15. Il me réclamera et je l'exaucerai, je serai avec lui quand il sera dans la détresse, je l'en retirerai et le glorifierai.
16. Je le rassasierai d'une longue vie et je lui ferai voir ma délivrance.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume combien ceux qui se confient en Dieu et qui se retirent vers lui sont heureux. Le prophète nous assure que Dieu les couvre de sa protection, qu'étant auprès de lui ils sont dans une pleine sûreté et que dans les temps de la calamité ils n'ont peur d'aucun mal. Dieu ordonne à ses anges de les garder dans tous les dangers, il les aime tendrement, il les préserve de tout ce qui peut leur nuire, il les délivre quand ils l'invoquent dans leurs détresses et il les comble de toute sorte de bénédictions.

Ce sont là de glorieux avantages et d'excellentes promesses qui doivent consoler et encourager tous ceux qui craignent Dieu et les remplir d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable. Elles nous apprennent aussi que si nous voulons jouir d'un repos assuré, il faut se détacher du monde pour chercher tout notre bonheur en Dieu seul et pour nous étudier uniquement et par dessus toutes choses à lui plaire.

(a) v11 : Matthieu 4.6 ; Luc 4.10

PSAUME XCII

Ce Psaume devait être récité le jour du sabbat. Le prophète y célèbre avec un grand zèle et une sainte joie les merveilleux ouvrages de Dieu, versets 1-5.

Surtout il admire la sage conduite de la providence envers les méchants et envers les bons. Il fait

voir que si les méchants prospèrent, ils sont à la fin retranchés au lieu que Dieu couronne les justes de toutes sortes de faveurs, versets 6-16.

1. Psaume de cantique pour le jour du sabbat.
2. C'est une belle chose que de célébrer l'Éternel et de psalmodier à ton nom, ô Souverain !
3. Afin d'annoncer chaque matin ta bonté et ta fidélité toutes les nuits,
4. Sur l'instrument à six cordes et sur la lyre et pour un cantique médité sur la harpe,
5. Car ô Éternel, tu m'as réjoui par tes œuvres et je me réjouirai des œuvres de tes mains.
6. Ô Éternel, que tes œuvres sont magnifiques ! Tes pensées sont merveilleusement profondes.
7. L'homme abruti n'y connaît rien et l'insensé ne comprends point ceci.
8. Savoir que les méchants s'avancent comme l'herbe et que tous les ouvriers d'iniquité fleurissent pour être exterminés éternellement.
9. Mais toi, Éternel, tu es élevé à toujours.
10. Car voici tes ennemis, ô Éternel, car voici tes ennemis périront et tous les ouvriers d'iniquité seront dissipés.
11. Mais tu élèveras ma corne comme celle d'une licorne et mon onction sera d'huile toute fraîche.
12. Et mon œil verra en ceux qui m'épient et mes oreilles entendront touchant les méchants qui s'élèvent contre moi, ce que j'attends.
13. Le juste s'avancera comme la palme et croîtra comme le cèdre au Liban.
14. Étant plantés dans la maison de l'Éternel, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu.
15. Ils porteront encore des fruits dans la vieillesse toute blanche, ils seront en vigueur et se tiendront verts.
16. Afin d'annoncer que l'Éternel est droit, il est mon rocher, il n'y a point d'injustice en lui.

RÉFLEXIONS

Puisque les premières paroles de ce Psaume nous apprennent que c'est une belle chose que de louer Dieu et que d'annoncer jour et nuit sa bonté et sa fidélité, nous devons tous être animés d'un saint zèle pour nous acquitter avec assiduité, avec joie et avec ferveur d'un devoir si juste et si agréable. C'est à quoi nous seront puissamment incités si nous nous appliquons à la considération des œuvres de Dieu qui sont si grandes et si admirables et si nous faisons surtout attention aux voies de la providence et à la conduite du Seigneur envers les bons et envers les méchants.

Il arrive quelquefois que les impies et les mondains fleurissent et sont heureux, mais leurs prospérité passe comme l'herbe, Dieu les détruit et les tranche entièrement. Au contraire, il bénit les justes, il affermit leur bonheur, il les fait prospérer et croître en sorte qu'ils portent des fruits même jusqu'à leur vieillesse et qu'ils sont en ce monde des exemples de sa miséricorde et de sa fidélité.

Cette doctrine est très importante. elle nous présente de grands motifs à louer la sage providence de Dieu, à célébrer sa justice et à nous adonner constamment à l'innocence afin que nous ayons part à ces excellentes bénédictions dont Dieu promet de récompenser le piété de ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

PSAUME XCIII

Le prophète célèbre dans ce cantique la grandeur de Dieu et la souveraine puissance avec laquelle il règne sur toute choses et particulièrement sur son peuple.

1. L'Éternel ^a règne, il est revêtu de magnificence, l'Éternel est revêtu de force, il s'en ceint, aussi la terre habitable a été affermie, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.
2. Ton trône est établi dès lors, tu es toute éternité.
3. Les fleuves ont élevé, ô Éternel, les fleuves ont élevés leur voix, les fleuves ont élevés leurs flots.
4. L'Éternel qui est la-haut est plus puissant que le bruit des grosses eaux et que les fortes vagues de la mer.
5. Tes témoignages sont très certains, Éternel, la sainteté ornera ta maison pour une longue durée.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne que Dieu règne avec gloire et magnificence sur tout le monde, que son trône est établi sur la justice et que sa puissance surpasse infiniment celle de toute les créatures. D'où nous devons conclure qu'il règnera à jamais pour le bien et pour l'avantage de son peuple et de tous ceux qui le servent eét qui se soumettent à lui.

(a) v1 : Psaumes 96.10, 97.1 et 99.1

PSAUME XCIV

Les enfants d'Israël exposent à Dieu dans ce Psaume le triste état où ils étaient réduits par la cruauté de leurs ennemis desquels ils décrivent l'impunité, l'insolence et les blasphèmes, versets 1-11.

Le prophète adore cependant la sagesse et la bonté de Dieu dans les afflictions dont il visite les hommes et il prédit la délivrance des justes et la ruine des méchants, versets 12-23.

1. Ô Éternel, qui es le Dieu fort des vengeances, le Dieu fort des vengeances fais luire ta splendeur.
2. Toi qui es le juge de la terre, élève-toi rends la récompense aux orgueilleux.
3. Jusqu'à quand les méchants, ô Éternel, jusqu'à quand les méchants se glorifieront-ils ?
4. Jusqu'à quand les ouvriers d'iniquité prononceront-ils et diront-ils des paroles fières et se vengeront-ils ?

5. Éternel, ils foulent ton peuple et ils affligent ton héritage.

6. Ils tuent la veuve et l'étranger et ils mettent à mort les orphelins.

7. Et ils ont dit : L'Éternel ne le verra point, ^a Le Dieu de Jacob n'en entendra rien.

8. Vous les plus brutaux d'entre le peuple, prenez garde à ceci et vous insensés, quand serez-vous intelligents ?

9. ^b Celui qui a planté l'oreille n'entendra-t-il point ? Celui qui a formé l'œil ne verra-t-il point ?

10. Celui qui châtie les nations, celui qui enseigne la science aux hommes, ne reprendra-t-il point ?

11. L'Éternel connaît que les pensées des hommes ne sont que vanité.

12. Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruis par ta loi.

13. Affin que tu le mettes en repos le tirant des jours d'adversité jusqu'à ce que la fosse soit creusée pour le méchant !

14. Car l'Éternel ne quittera point son peuple et n'abandonnera point son héritage.

15. C'est pourquoi ses jugements ramèneront la justice et tous ceux qui sont droits de cœur la suivront.

16. Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants ? Qui est-ce qui m'assistera contre les ouvriers d'iniquité ?

17. Si l'Éternel ne m'eût secouru, mon âme eût été bientôt logée dans le lieu du silence.

18. Lorsque j'ai dit : Mon pied a glissé, ô l'Éternel, ta bonté m'a secouru.

19. Quand j'avais beaucoup de pensées au dedans de moi, tes consolations ont réjouis mon âme.

20. Le trône de méchanceté qui forge le travail contre la justice aurait-il communion avec toi ?

21. Ils se bandent contre l'âme du juste et condamnent le sang innocent.

22. Mais l'Éternel sera ma retraite et mon Dieu sera le rocher de mon refuge.

23. Et il fera retomber sur eux leur outrage et il les détruira par leur propre malice. L'Éternel notre Dieu les détruira.

RÉFLEXIONS

On doit faire ici attention

1. à la description que le psalmiste fait des méchants. Il les représente comme des gens injustes et cruels et en même temps comme des impies qui outragent la Divinité par leurs blasphèmes, disant, dans le temps qu'ils commettent leurs péchés, que Dieu ne les voit pas et qu'il ne les punira point. C'est là le caractère de la dernière méchanceté de joindre l'impunité au crime et de ne point craindre Dieu lorsqu'on l'offense.

2. On voit dans ce Psaume que ces sentiments et ces discours impies font horreur aux gens de bien et qu'ils sont fortement persuadés que Dieu qui a formé et créé les hommes connaît toutes leurs actions, toutes leurs pensées et qu'il en sera le juge.

Une troisième instruction que nous avons ici regarde l'utilité des corrections du Seigneur, ce qui est marqué par ces paroles :

Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruis par ta loi.

La dernière réflexion est que Dieu n'abandonnera jamais son peuple et son héritage, qu'il est le défenseur des fidèles, qu'il réjouit leur âme lorsqu'ils sont dans l'agitation et dans le trouble et qu'il les soutient contre ceux qui cherchent à leur nuire et qui les persécutent.

(a) v7 : Psaumes 10.11-13 et 59.8

(b) v9 : Exode 4.11

PSAUME XCV

Ce cantique a deux parties.

Dans la première, le psalmiste invite les Israélite à louer Dieu et à adorer sa majesté, versets 1-7, dans la seconde, il les exhorte à obéir à la voix de Dieu et à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères, qui ayant été rebelles dans le désert, furent à cause de cela exclu du pays de Canaan, versets 8-11.

1. Venez, chantons à l'Éternel des cris de réjouissance au rocher de notre salut.

2. Allons au devant de sa face avec la louange, poussons des cris de réjouissance avec des cantiques.

3. Car l'Éternel est le Dieu fort et grand et grand roi par dessus tous les dieux.

4. C'est en sa main que sont les lieux les plus profonds de la terre et les plus hautes montagnes.

5. C'est à lui qu'appartient la mer, car lui-même l'a faite et ses mains ont formé la terre.

6. Venez, prosternons-nous, inclinons-nous et fléchissons les genoux devant l'Éternel qui nous a fait.

7. Car il est notre Dieu et nous sommes le peuple qu'il paît et les brebis qu'il conduit. ^a Si aujourd'hui vous entendez sa voix,

8. N'endurcissez point votre cœur ^b comme à Mériba et comme à la journée de Massa dans le désert,

9. Où vos pères m'ont tenté et m'ont éprouvé et où ils virent mes œuvres.

10. J'ai été ennuyé de cette génération durant quarante ans et j'ai dit : C'est un peuple dont le cœur s'égaré et ils n'ont point connu mes voies,

11. C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : S'ils entrent dans mon repos.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à deux devoirs.

Le premier est de rendre à Dieu avec ardeur et avec une sainte joie les adorations et les louanges qui lui sont dues à cause de sa puissance et de sa grandeur et surtout parce qu'il est notre Dieu et que nous avons le bonheur d'être son peuple.

Le second devoir est de profiter des exhortations que David adressait aux Israélites à ne pas endurcir leurs cœurs comme leurs pères avaient fait. Ces paroles

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs,

et celles-ci

J'ai juré dans ma colère, si jamais ils entrent dans mon repos,

regardent aussi les chrétiens.

C'est ce que Paul nous représente dans les chapitres III et IV de l'épître aux Hébreux où il nous avertit de prendre garde que par notre endurcissement et par notre rébellion à l'Évangile, nous nous trouvions privés du repos éternel comme les Israélites rebelles furent exclus du pays de Canaan à cause de leur incrédulité.

(a) v7 : Hébreux 3.7 et 4.7

(b) v8 : Exode 17.7

PSAUME XCVI

Ce Psaume convie les Israélites et tous les peuples à bénir, à invoquer et à adorer l'Éternel comme le seul vrai Dieu, à célébrer sa puissance et à se soumettre avec joie à son empire.

1. Chantez à l'Éternel un cantique nouveau vous tous qui habitez la terre, chantez à l'Éternel.

2. Chantez à l'Éternel, bénissez son nom, annoncez de jour en jour sa délivrance.

3. ^a Racontez sa gloire parmi les nations et ses merveilles parmi tous les peuples.

4. Car l'Éternel est grand et digne de louange, il est redoutable par dessus tous les dieux.

5. Car tous les dieux des peuples ne sont que des idoles, mais l'Éternel a fait les Cieux.

6. La majesté et la magnificence marchent devant lui, la force et la beauté sont dans son sanctuaire.

7. Vous familles des peuples, rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force.

8. Rendez à l'Éternel la gloire due à son nom, apportez l'oblation et entrez dans ses parvis.

9. Prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique, vous tous les habitants de la terre tremblez à cause de sa présence.

10. Dites parmi les nations : ^c L'Éternel règne, même la terre est affermie, elle ne sera pas ébranlée, il jugera les peuples avec équité.

11. Que les Cieux se réjouissent et que la terre s'égaie, que la mer et ce qu'elle contient retentisse.

12. Que les champs soient dans les transports et tout ce qui est en eux, que tous les arbres de la forêt chantent de joie.

13. Au devant de l'Éternel, parce qu'il vient, ^c parce qu'il vient pour juger la terre, il jugera le monde en justice et les peuples selon sa fidélité.

RÉFLEXIONS

Lorsque le prophète exhortait dans ce Psaume toutes les nations de la terre à louer Dieu par leurs cantiques et à venir l'adorer dans son temple, elles n'étaient pas en état de s'acquitter de ce devoir puisqu'elles étaient engagées dans l'ignorance et dans l'idolâtrie. Ainsi ces exhortations conviennent proprement aux temps que nous vivons et elles marquent le zèle dont nous devons être animés et la joie que nous devons faire éclater maintenant que les divers peuples du monde sont éclairés de la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ son fils. Ces précieux avantages nous engageant à louer sans cesse le Seigneur, à publier partout la délivrance qu'il nous a accordée et les merveilles qu'il a faites en notre faveur, à l'adorer humblement, avec joie et avec crainte et surtout à lui présenter les oblations qu'il demande en lui offrant notre cœur et en montrant par notre obéissance qu'il règne véritablement sur nous et que nous faisons consister tout notre bonheur et toute notre gloire à lui appartenir.

(a) v3 : II Chroniques 16.23

(b) v10 : Psaumes 93.1, 97.1 et 99.1

(c) v13 : Psaume 98.9

PSAUME XCVII

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent.

C'est une exhortation à célébrer la toute puissance de Dieu et la gloire de son règne, versets 1-7, et à se réjouir des avantages que l'établissement de ce règne procure à ceux qui y sont soumis, versets 8-12.

1. L'Éternel ^a règne, que la terre tressaille de joie et que toutes les îles se réjouissent.
2. La nuée et l'obscurité sont autour de lui, la justice et le jugement sont la base de son trône.
3. Le feu marche devant lui et embrase de tous côtés ses ennemis.
4. Ses éclairs brillent par tout le monde et la terre tremble en le voyant.
5. Les montagnes se fondent comme de la cire à cause de la présence de l'Éternel, à cause de la présence du Seigneur de toute la terre.
6. Les Cieux annoncent sa justice et tous les peuples voient sa gloire.
7. Que tous ceux qui servent les images, qui se glorifient dans les idoles soient confus, vous les dieux, prosternez-vous devant lui.
8. Sion l'a entendu et s'en est réjouie et les filles de Juda ont tressailli d'allégresse à cause de tes jugements ô Éternel !
9. Car tu es l'Éternel par dessus toute la terre, tu es infiniment élevé par dessus tous les dieux.
10. ^b Vous qui aimez l'Éternel, haïssez le mal, car il garde les âmes de ses saints et il les délivre de la main des méchants.

11. La lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.

12. Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel et célébrez la mémoire de sa sainteté.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume n'est pas tant une description du règne de Dieu sur les Juifs, comme c'est prédiction de l'établissement du règne de Jésus-Christ sur les peuples et de la destruction de l'idolâtrie et de l'impunité. Le Saint-Esprit y marque aussi l'effet que la venue de ce règne devait produire et la joie que les fidèles ressentiraient lorsqu'il serait manifesté. C'est donc principalement à nous à entrer dans les mouvements de dévotion et de zèle qui éclatent dans ce cantique. Nous y apprenons que la véritable manière de louer Dieu et le vrai caractère de ceux qui l'adorent est de l'aimer, de haïr le mal et de se réjouir continuellement en lui. Enfin, nous y voyons que Dieu comble de bonheur et de gloire tous ceux qui le craignent, c'est ce qui y est exprimé par ces excellentes promesses :

Le Seigneur garde ses saints et il les délivre, la lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit. Vous justes, réjouissez-vous toujours au Seigneur et célébrez la mémoire de sa sainteté.

(a) v1 : Psaumes 93.1 et 96.10

(b) v10 : Amos 5.15 ; Romains 12.9

PSAUME XCVIII

C'est ici une exhortation à louer Dieu pour la rédemption qu'il devait envoyer à son peuple et à se réjouir de la venue de son règne.

1. Psaume

Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, car il a fait des choses merveilleuses, sa droite et le bras de sa sainteté l'ont délivré.

2. ^a L'Éternel a fait connaître sa délivrance, il a révélé sa justice aux yeux des nations.

3. Il s'est souvenu de sa miséricorde et de sa fidélité envers la maison d'Israël, toutes les extrémités de la terre ont vu la délivrance de notre Dieu.

4. Vous tous les habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel, écrivez-vous et chantez de joie et psalmodiez.

5. Psalmodiez à l'Éternel avec la harpe, avec la harpe et avec le chant de la voix.

6. Jetez des cris de réjouissance avec les trompettes et le son du cornet devant le Roi, devant l'Éternel.

7. Que la mer et tout ce qu'elle contient retentisse, la terre et ceux qui y habitent.

8. Que les fleuves frappent des mains et les montagnes chantent aussi de joie,

9. Au devant de l'Éternel. ^b Car il vient pour juger la terre, il jugera le monde avec justice et les peuples avec équité.

RÉFLEXIONS

Ce cantique regarde les chrétiens plutôt que les Juifs, puisque ce n'est proprement que depuis la venue de Jésus-Christ qu'on peut dire

que Dieu a accompli ses promesses, qu'il s'est souvenu de sa bonté et de sa fidélité et que tous les bouts de la terre ont vu le salut de notre Dieu.

C'est donc aussi maintenant que les hommes doivent chanter à Dieu un cantique nouveau et que sa gloire doit être célébrée par toutes les nations et dans tous les lieux du monde avec de saints transports de joie.

Il faut après cela que vivant dans ces temps heureux où Dieu règne sur les hommes et sachant qu'il doit juger le monde en justice, nous nous soumettions à lui avec une humble obéissance et que nous répondions à la grâce inestimable qu'il nous a faite

de nous transporter de la puissance des ténèbres au royaume de son fils Jésus-Christ,
Colossiens 1.13.

(a) v2 : Ésaïe 52.10
(b) v9 : Psaume 96.13

PSAUME XCIX

Ce Psaume est destiné à célébrer la grandeur de Dieu et la gloire de son règne, versets 1-5.

Il y est aussi parlé des faveurs que Dieu avait accordées aux Israélites du temps de Moïse, d'Aaron et de Samuel et en plusieurs autres occasions, versets 6-9.

1. L'Éternel règne, que les peuples tremblent, il est assis entre les chérubins, que la terre soit ébranlée.

2. L'Éternel est grand en Sion et il est élevé par dessus tous les peuples.

3. Ils célébreront ton nom grand et redoutable, car il est saint,

4. Et la force du Roi qui aime la justice, tu as établi l'équité, tu as fait jugement et justice en Jacob.

5. Exaltez l'Éternel notre Dieu et prosternez-vous devant son marchepied, il est saint.

6. ^a Moïse et Aaron ont été entre ses sacrificateurs et ^b Samuel entre ceux qui invoquaient son nom, ils invoquaient l'Éternel et il leur répondait.

7. Il parlait à eux de la colonne de nuée, ils ont gardé ses témoignages et l'ordonnance qu'il leur avait donnée.

8. Ô Éternel notre Dieu, tu les as exaucés, tu leur as été un Dieu fort en pardonnant et en faisant vengeance de leurs actions.

9. Exaltez l'Éternel notre Dieu et prosternez-vous dans la montagne de sa Sainteté, car l'Éternel notre Dieu est saint.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons ici que le devoir de ceux qui ont le bonheur de connaître Dieu et d'être soumis à son

règne est de le craindre, de révéler sa grandeur, de l'adorer avec la plus profonde humilité et de célébrer sans cesse son nom qui est redoutable et saint.

2. On voit dans ce Psaume que Dieu délivrait autrefois les Israélites lorsque Moïse, Aaron et Samuel l'invoquaient et qu'il faisait aussi la vengeance des péchés de ce peuple. C'est ainsi que ce Dieu qui est bon, mais qui est aussi juste a toujours fait ressentir aux hommes des effets tantôt de sa clémence et tantôt de sa colère afin de les engager par là à l'aimer et à le craindre.

(a) v6 : Exode 32.11 ; Nombres 11.17
(b) v6 : I Samuel 12.23

PSAUME C

Tous les peuples sont ici exhortés à adorer Dieu, à le louer comme leur créateur et à célébrer sa bonté et sa vérité. 1. Psaume d'action de grâces.

Vous tous habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à l'Éternel.

2. Servez à l'Éternel avec allégresse, venez devant lui avec chant de joie.

3. Reconnaissez que l'Éternel est Dieu, c'est lui qui nous a formé et ce n'est pas nous qui nous sommes faits, nous sommes son peuple et le troupeau de sa pâture.

4. Entrez dans ses portes avec des actions de grâces, dans ses parvis avec la louange, célébrez-le, bénissez son nom.

5. Car l'Éternel est bon, sa bonté demeure à toujours et sa fidélité d'âge en âge.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce Psaume.

La première, que nous devons souhaiter que tous les peuples de la terre adorent et glorifient le Seigneur et que pour cet effet, Dieu leur donne sa connaissance et celle de Jésus-Christ son fils.

La seconde, que pour servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, il faut le faire, non par contrainte ou de la bouche seulement, mais de bon cœur et avec joie.

La troisième, que pour nous exciter à ce devoir, nous devons considérer que Dieu est notre créateur, que nous sommes son peuple et son troupeau et qu'il nous comble, non seulement dans la nature, mais surtout dans la grâce et dans son église des témoignages de sa bonté et de sa miséricorde.

PSAUME CI

C'est ici un vœu que David fait de gouverner son peuple justement et principalement de punir et d'éloigner les méchants et de favoriser les gens de bien.

1. Psaume de David.

Je chanterai la bonté et la justice, Éternel, je te psalmodierai.

2. Je m'appliquerai à la voie de l'intégrité. Quand viendras-tu à moi ? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur au milieu de ma maison.

3. Je ne me proposerai rien de mauvais, j'ai en haine les actions de ceux qui se détournent du droit chemin, rien ne s'en attachera à moi.

4. Le cœur pervers se retirera d'après de moi, je n'avouerai point le méchant.

5. Je retrancherai celui qui médit en secret de son prochain, je ne pourrai pas souffrir celui qui a les yeux élevés et le cœur enflé.

6. Je rechercherai les gens de bien du pays afin qu'ils demeurent avec moi, celui qui marche dans l'intégrité me servira.

7. Celui qui use de tromperie ne demeurera point dans ma maison, celui qui prononce des faussetés ne sera point affermi devant mes yeux.

8. Je retrancherai chaque matin tous les méchants du pays afin d'exterminer de la cité de l'Éternel tous les ouvriers d'iniquité.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume quels sont les devoirs et les sentiments des bons princes et des bons magistrats et quelle est la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement des états.

C'est

1. de marcher dans l'intégrité, d'avoir le mal en horreur et de s'appliquer à conduire les peuples avec justice.

2. De punir les méchants et les impies, d'éloigner les calomnieux, les trompeurs, les orgueilleux et les flatteurs et au contraire de faire cas des hommes droits et sincères, de les protéger et de les employer à leur service.

Les personnes qui sont élevées en autorité doivent méditer de Psaume pour leur instruction et tout le monde doit prier Dieu qu'il inspire ces sentiments à ceux qui gouvernent les peuples, puisque c'est de là que dépend le bonheur et la tranquillité du public et l'avancement de la gloire de Dieu.

PSAUME CII

Ce Psaume est une prière des Juifs captifs dans laquelle ils présentent à Dieu la désolation de Jérusalem et leur déplorable état et ils le prient de les rétablir, versets 1-12.

Ils y marquent aussi leur confiance et l'espérance qu'ils avaient que Dieu, qui est toujours le même et immuable dans ses promesses aussi bien que dans son essence, les rétablirait en sorte que tous les peuples admireraient le bonheur et la gloire de Sion et que la postérité des Juifs l'en bénirait à jamais, versets 13-29.

1. Prière de l'affligé qui est éperdu et qui répand sa plainte devant l'Éternel.

2. Éternel, écoute ma requête et que mon cri vienne jusqu'à toi.

3. Ne cache point ta face de moi au jour que je suis en détresse, au jour que je te réclame, hâte-toi, réponds-moi.

4. Car mes jours s'en vont comme la fumée et mes os sont desséchés comme un foyer.

5. Mon cœur a été frappé et est devenu sec comme l'herbe, de sorte que j'ai oublié de manger mon pain.

6. Mes os sont attachés à ma chair à cause de la voix de mon gémissement.

7. Je suis devenu semblable au cormoran du désert et je suis comme la chouette des lieux sauvages.

8. Je veille et je suis semblable à un passereau qui est seul sur le toit.

9. Ceux qui me haïssent me couvrent d'opprobre et ceux qui sont poussés de fureur contre moi jurent contre moi.

10. Car j'ai mangé la cendre comme le pain et j'ai mêlé ma boisson de peur,

11. À cause de ton courroux et de ton indignation, parce que tu m'avais élevé et puis tu m'a jeté par terre.

12. Mes jours sont comme une ombre qui est sur son déclin et je deviens sec comme l'herbe.

13. Mais toi, Éternel, tu demeures éternellement et ta mémoire dure d'âge en âge.

14. Tu te lèveras, tu auras compassion de Sion, car il est temps d'en avoir pitié, parce que le temps marqué est échu.

15. Car tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres et ils sont touchés de pitié la voyant dans la poussière.

16. Alors les nations redouteront le nom de l'Éternel et tous les rois de la terre ta gloire

17. Quand l'Éternel aura rebâti Sion, qu'il aura été vu en sa gloire,

18. Et qu'il aura regardé à la requête de celui qui est désolé et qu'il n'aura point méprisé leur requête,

19. Cela sera enregistré pour la génération à venir et le peuple qui sera créé de nouveau louera l'Éternel,

20. De ce qu'il aura jeté le vue du lieu élevé de sa sainteté et que l'Éternel aura regardé des Cieux en terre,

21. Pour entendre le gémissement des prisonniers et pour délier ceux qui étaient destinés à la mort :

22. Afin qu'on raconte le nom de l'Éternel en Sion et sa louange à Jérusalem,

23. Lorsque les peuples et les royaumes s'assembleront pour servir l'Éternel.

24. Il a abattu ma force dans le chemin et il a abrégé mes jours.

25. Et j'ai dit : Mon Dieu fort, ne m'enlève point du milieu de mes jours, tes années durent d'âge en âge.

26. ^a Tu as autrefois fondé la terre et les Cieux sont l'ouvrage de tes mains.

27. Ils périront, mais tu subsisteras à toujours, ils vieilliront tous comme un vêtement, tu les changeras comme un habit et ils seront changés.

28. Mais toi, tu es toujours le même et tes années ne finiront jamais.

29. Les enfants de tes serviteurs habiteront devant toi et leur race sera affermi en ta présence.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses principalement à remarquer dans ce Psaume, savoir

1. Le triste état des Juifs captifs et leur extrême affliction

Et en second lieu l'espérance qu'ils avaient en Dieu.

Ainsi cette lecture nous donne ces deux instructions.

La première que les enfants de Dieu s'intéressent tendrement pour l'église et qu'il n'y a rien qui les pénètre d'une plus vive douleur que de la voir dans la souffrance. Mais si les fidèles s'affligent lorsque l'église est persécutée, ils ne s'affligent pas moins à la vue déplorable où elle est souvent réduite par le vice et l'impiété lorsqu'elle jouit de la paix.

2. Comme les anciens Juifs espéraient fermement que Dieu se lèverait, qu'il aurait pitié de Sion, qu'il la rétablirait dans un état glorieux et qu'en délivrant les Juifs captifs, il ferait voir sa gloire aux yeux de tous les rois et de tous les peuples, nous ne devons pas douter que Dieu ne fasse la même chose et cela d'une manière encore plus illustre en faveur de l'église chrétienne et que les temps ne viennent auxquels la gloire de l'église et le règne de Jésus-Christ paraîtront avec éclat. Cet heureux rétablissement est ce que les vrais chrétiens souhaitent par dessus toute chose et qu'ils demandent à Dieu par leurs prières les plus ardentes.

C'est aussi ce qui ne manquera pas d'arriver par un effet de l'infinie puissance de Jésus-Christ, puisqu'il est le maître du monde, étant Dieu sur toutes choses béni éternellement, comme Paul l'enseigne dans le premier chapitre de l'épître aux Hébreux où il applique au fils de Dieu ce qui est dit de la création du monde sur la fin de ce Psaume.

(a) v26 : Hébreux 1.10

PSAUME CIII

C'est ici un Psaume de louange où David bénit le Seigneur de toutes les grâces qu'il lui avait accordées et de celles qu'il avait faites au peuple d'Israël, versets 1-7.

Il y parle de la grande bonté de Dieu envers les hommes, de cette miséricorde par laquelle il leur pardonne leurs péchés et de l'amour tendre et constant dont il est animé envers ceux qui le craignent, versets 8-18.

Il y invite enfin toutes les créatures à louer le Seigneur avec lui, versets 19-35^{nc1}.

1. Psaume de David.

Mon âme béni l'Éternel et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté.

2. Mon âme béni l'Éternel et n'oublie pas un de ses bienfaits.

3. C'est lui qui pardonne toutes les iniquités, qui guérit toutes les infirmités,

4. Qui retire ta vie de la fosse, qui t'environne de bonté et de compassions,

5. Qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta jeunesse est renouvelée comme celle de l'aigle.

6. L'Éternel fait justice et droit à tous ceux qui sont opprimés.

7. Il a fait connaître ses voies à Moïse et ses exploits aux enfants d'Israël.

8. ^a L'Éternel est pitoyable, miséricordieux, lent à la colère et abondant en grâce.

9. Il ne conteste pas à perpétuité et il ne garde pas sa colère pour toujours.

10. Il ne nous a pas fait selon nos péchés et ne nous a pas rendu selon nos iniquités.

11. Car autant que les Cieux sont élevés par dessus la terre, autant sa bonté est grande sur ceux qui le craignent.

12. Il a éloigné de nous nos iniquités autant que l'Orient est éloigné de l'Occident.

13. Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Éternel est touché de compassion envers ceux qui le craignent.

14. Car il sait bien de quoi nous sommes faits, il se souvient que nous sommes que poudre.

15. Les jours de l'homme mortel sont comme le foin, il fleurit comme la fleur d'un champ.

16. Car le vent étant passé par dessus, elle n'est plus et son lieu ne la reconnaît plus.

17. Mais la miséricorde de l'Éternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent et sa justice sur les enfants de leurs enfants,

18. ^b À ceux qui gardent son alliance et qui se souviennent de ses commandements pour les accomplir.

19. L'Éternel a établi son trône dans les Cieux et son règne a la domination sur tout.

20. Bénissez l'Éternel vous ses anges, puissants en force, qui faites son commandement en obéissant à la voix de sa parole.

21. Bénissez l'Éternel vous toutes ses armées qui êtes ses ministres et qui faites sa volonté.

22. Bénissez l'Éternel vous toutes ses œuvres par tous les lieux de son empire, mon âme béni l'Éternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici l'un des plus excellents cantiques d'actions de grâces qu'il y ait dans tous le livre des Psaumes. David y paraît pénétré de la dévotion et de la reconnaissance la plus vive. Il nous y apprend par son exemple à bénir Dieu, non seulement de la bouche, mais de tout notre cœur et par les mouvements de notre âme, à conserver chèrement le souvenir de tous ses bienfaits et à prendre plaisir à les

réciter et à lui rendre grâce continuellement. Surtout, il y célèbre cette miséricorde infinie du Seigneur, qui sachant que les hommes ne sont que poudre, les supporte et ne leur rend pas selon que leurs péchés le méritent et a pour eux les mêmes sentiments d'amour et de compassion qu'un père a pour ses enfants. Mais il nous enseigne en même temps que cette bonté du Seigneur ne se déploie qu'en faveur de ceux qui le craignent et qui le révèrent et que sa grâce n'est que pour ceux qui gardent son alliance, qui se souviennent de ses commandements et qui les observent.

Enfin, il paraît de ce Psaume que pour louer Dieu dignement, ce n'est pas assez de le louer nous-mêmes, mais il faut souhaiter, comme David, qu'il soit loué par tous les hommes, par les anges et par toutes les créatures. C'est dans ces sentiments que nous devons dire sans cesse avec zèle, avec amour et avec reconnaissance :

Bénissez le Seigneur vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, béni l'Éternel.

(a) v8 : Exode 34.6 ; Nombres 14.18 ; Deutéronome 5.10 ; Néhémie 9.17 ; Psaume 86.15 ; Jérémie 32.18
(b) v18 : Deutéronome 7.9

(nc1) Ce Psaume compte 22 versets.

PSAUME CIV

David adore et célèbre la grandeur de Dieu qui se fait voir dans les œuvres de la création et de la providence, versets 1-9.

Il décrit la puissance, la sagesse et la bonté avec laquelle Dieu conserve et conduit tant de créatures que le monde contient, versets 10-30.

Enfin, il souhaite que Dieu soit loué et béni éternellement, versets 31-35.

1. Mon âme béni l'Éternel. Ô Éternel mon Dieu, tu es merveilleusement grand, tu es revêtu de majesté et de magnificence.

2. Il s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement, il étend les Cieux comme un pavillon.

3. Il lambrisse ses chambres hautes dans les eaux, il fait des grosses nuées son charriot, il se promène sur les ailes du vent.

4. ^a Il fait des vents ses messagers et du feu brûlant ses serviteurs.

5. Il a fondé la terre sur ses bases, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.

6. Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement et les eaux se tenaient sur les montagnes.

7. Elles s'enfuirent à ta menace et se mirent promptement en fuite au bruit de ton tonnerre.

8. Les montagnes se dressèrent et les vallées s'abaissèrent au même lieu que tu leur avais établi.

9. Tu leur a mis une borne qu'elles ne passeront point, elles ne reviendront plus pour couvrir la terre.

10. C'est lui qui conduit les fontaines par les vallées et qui les fait couler entre les montagnes.

11. Elles abreuvent toutes les bêtes des champs, les ânes sauvages en étanchent leur soif.

12. Les oiseaux des cieux y habitent et font résonner leur voix au milieu des feuilles.

13. Il arrose les montagnes de ses chambres hautes et la terre est rassasiée du fruit de tes ouvrages ^{cn1}.

14. Il fait germer le foin pour le bétail et l'herbe pour le service de l'homme et pour faire sortir le pain de la terre,

15. Et le vin qui fortifie le cœur de l'homme et pour faire reluire son visage avec l'huile et pour soutenir le cœur de l'homme avec le pain.

16. Les arbres les plus hauts, les cèdres du Liban qu'il a plantés sont rassasiés,

17. Afin que les oiseaux y fassent leurs nids. Les sapins sont la demeure de la cigogne.

18. Les hautes montagnes sont pour les chamois et les rochers sont la retraite des lapins.

19. Il a fait la lune pour marquer les temps et le soleil connaît son coucher.

20. Tu amènes les ténèbres et la nuit vient durant laquelle toutes les bêtes des forêts se promènent.

21. Les lionceaux rugissent après la proie et pour demander au Dieu fort leur pâture.

22. Le soleil se lève-t-il ? ils se retirent et ils se couchent dans leurs tanières.

23. Alors l'homme sort à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir.

24. Ô Éternel que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est pleine de tes richesses.

25. Et cette mer grande et spacieuse où il y a des animaux sans nombre qui se remuent, de petites bêtes avec des grandes !

26. C'est là que les navires se promènent et ce léviathan ¹ que tu as formé pour s'y jouer.

27. ^b Elles s'attendent à toi afin que tu leur donnes la nourriture en leur temps.

28. Quand tu la leur donnes, elles se recueillent et quand tu ouvres la main, elles sont rassasiées de boies.

29. Caches-tu ta face ? Elles sont troublées. Retires-tu leur souffle ? Elles défaillent et retournent en leur poudre.

30. Mais si tu envoies ton esprit, elles sont créées de nouveau et tu renouvelles la face de la terre.

31. Que la gloire de l'Éternel soit célébrée à toujours, que l'Éternel se réjouisse en ses œuvres. 32. C'est lui qui regarde la terre et elle tremble, qui touche les montagnes et elles fument.

33. Je chanterai à l'Éternel pendant toute ma vie, je psalmodierai à mon Dieu tant que je subsisterai.

34. Ma méditation lui sera agréable et moi, je me réjouirai en l'Éternel.

35. Que les pécheurs soient consumés de dessus la terre et qu'il n'y ait plus de méchants. Mon âme béni l'Éternel. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Le but de ce Psaume est de nous apprendre à louer Dieu à cause de ses œuvres admirables.

Pour cet effet, nous devons considérer attentivement les merveilles que le monde nous présente, tant de créatures qu'il renferme et que l'on voit dans le ciel, dans les airs, sur la terre et dans les eaux, l'ordre constant et admirable qui règne entre elles, la manière dont Dieu les conserve toutes et les conduit et les soigne de cette providence adorable qui s'étendent à tous les animaux, à toutes les plantes et surtout aux besoins des hommes, toutes ces créatures servant aux divers usages et aux commodités de notre vie.

Ces réflexions nous conduisent à reconnaître que Dieu est l'auteur de toutes ces choses, que c'est par lui seul qu'elles subsistent et que comme il les a créées par sa puissance, il peut aussi les détruire par sa seule volonté.

Ce qu'il faut surtout considérer, c'est que si toutes ces créatures ont été faites pour l'homme, l'homme a été fait par le créateur et que Dieu ne nous a mis dans ce monde et ne nous a rendus capables de voir tant de merveilles et de jouir de tant de biens différents, sinon afin que nous le connaissions, que nous l'aimions et que nous le remercions de tous ces bienfaits. Ces sentiments d'admiration, d'amour et de reconnaissance que cette méditation produit sont exprimés dans ce Psaume par ces paroles :

Ô Dieu, que tes œuvres sont en grands nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est remplie de tes richesses. Que la gloire du Seigneur soit célébrée à toujours et que le Seigneur se réjouisse dans ses ouvrages ! Mon âme béni le Seigneur ! Louez l'Éternel.

(a) v4 : Hébreux 1.7

(b) v27 : Psaume 145.15

(1) v26 : Le crocodile, ou quelque autre grand poisson.

(nc1) v13 : Ne faudrait-il pas lire : ... et la terre est rassasiée du fruit de ses ouvrages ?

PSAUME CV

Le prophète exhorte les Israélites à louer Dieu et à célébrer sa puissance, sa bonté et sa fidélité, versets 1-5.

Il raconte ce que Dieu avait fait en faveur de leur père ensuite de l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham. Il récite ce qui était arrivé aux descendants de ce patriarche et en particulier à Joseph, l'arrivée de Jacob en Égypte, la persécution que le peuple d'Israël souffrit en ce pays-là, les plaies dont Dieu frappa les Égyptiens, leur séjour dans le désert et enfin leur établissement dans le pays de Canaan, versets 6-45.

1. Célébrez ^a l'Éternel, invoquez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits.

2. Chantez-lui, psalmodiez-lui, parlez de toutes ses merveilles.

3. Glorifiez-vous du nom de sa Sainteté, que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel se réjouisse.

4. Recherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face.

5. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.

6. La postérité d'Abraham sont ses serviteurs, les enfants de Jacob sont ses élus.

7. Il est l'Éternel notre Dieu, ses jugements sont sur toute la terre.

8. Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la parole qu'il a établie pour mille générations.

9. ^b Du traité qu'il a fait avec Abraham, du serment qu'il a fait à Isaac.

10. Et qu'il a ratifié pour une ordonnance à Jacob et à Israël pour une alliance éternelle.

11. Disant : ^c Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage.

12. Encore qu'ils fussent en petit nombre et qu'ils demeurassent peu de temps comme étrangers.

13. Car ils allaient de nation en nation et d'un royaume vers un autre peuple.

14. Il n'a pas souffert que personne les opprimât et il a châtié des rois pour l'amour d'eux.

15. Disant : ^d Ne touchez pas à mes oints, ne faites point de mal à mes prophètes.

16. Ne touchez pas à mes oints, ne faites point de mal à mes prophètes.

17. ^e Il envoya un homme devant eux. ^f Joseph fut vendu comme esclave.

18. ^g On lui sera les pieds dans des ceps. Il fut mis aux fers.

19. Jusqu'au temps que ce qu'il avait prédit arriva et que la parole de l'Éternel l'eût éprouvé.

20. ^h Le roi envoya et le relâcha, même le dominateur des peuples et il le délia.

21. ⁱ Il l'établit pour maître sur sa maison et pour dominateur sur tout ce qu'il possédait.

22. Pour assujettir les principaux de son pays à sa volonté et pour instruire les anciens.

23. ^k Alors Israël entra en Égypte et Jacob séjourna en pays de Cam :

24. ^l Et Dieu fit fort multiplier son peuple et le rendit plus puissant que ceux qui l'opprimaient.

25. ^m Il changea leur cœur de sorte qu'ils eurent son peuple en haine, jusqu'à conspirer contre ses serviteurs.

26. ⁿ Il envoya Moïse son serviteur et Aaron qu'il avait élu.

27. Lesquels firent au milieu d'eux ses signes selon sa parole et des miracles au pays de Cam.

28. ^o Il envoya les ténèbres et fit obscurcir l'air et nul ne résista à ses paroles.

29. ^p Il changea leurs eaux en sang et fit mourir les poissons.

30. ^q Leur terre produisit en toute abondance des grenouilles, jusque dans des cabinets de leurs rois.

31. Il parla ^r et il vint une mêlée de bêtes et des poux par tout leur pays.

32. ^s Il fit pleuvoir de la grêle sur eux et il fit tomber le feu et les flammes sur leur terre.

33. Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers et brisa les arbres de leur pays.

34. Il commanda ^t et les sauterelles vinrent et les hurbebs sans nombre,

35. Lesquelles broutèrent toute l'herbe dans leur pays et dévorèrent le fruit de la terre.

36. ^u Et il frappa tous les premiers-nés dans leur pays et les prémices de toute leur force.

37. ^v Puis il les fit sortir avec de l'or et de l'argent et il n'y eut personne infirme parmi ses tribus.

38. ^w L'Égypte fut réjouie à leur départ car la frayeur les avait saisis.

39. ^x Il étendit la nuée pour les couvrir et le feu pour les éclairer pendant la nuit.

40. ^y Le peuple demanda et il fit venir des cailles et il les rassasia du pain des Cieux.

41. ^z Il ouvrit le rocher et les eaux en découlèrent, elles coururent par les lieux secs comme un fleuve.

42. Car il se souvint de la parole sacrée ^{aa} qu'il avait donnée à Abraham son serviteur.

43. Et il fit sortir son peuple avec allégresse et ses élus avec un champ de joie.

44. Et il leur donna les pays des nations et ^{bb} et ils possédèrent le travail des peuples.

45. Afin qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord éclater dans ce Psaume la joie et la sainte ardeur avec laquelle les fidèles se portent à louer Dieu et à répandre partout ses bontés.

On y trouve après cela une histoire abrégée des bienfaits de Dieu envers le peuple d'Israël. Ce récit fait voir que Dieu a toujours eu soin des siens, qu'il a fait dans tous les temps de grandes merveilles en leur faveur et qu'il est fidèle et constant dans son alliance et dans ses promesses, ce qui doit nous remplir de confiance et nous assurer que Dieu sera toujours le protecteur de son église et de ses enfants.

3. Ce cantique était destiné à perpétuer parmi les Israélites le mémoire des bienfaits de Dieu et à exciter leur reconnaissance. quoique ces événements ne regardent pas directement les chrétiens, ils doivent cependant en conserver le souvenir, la méditation en étant très instructive et tout-à-fait édifiante. Mais il faut surtout qu'à l'occasion de ce qui est dit dans ce Psaume, nous nous élevions à la considération des grâces signalées et des bénédictions spirituelles que Dieu a répandues sur nous, en traitant une nouvelle alliance avec Jésus-Christ, en nous délivrant de la captivité du péché et du diable et de la mort et en nous recevant dans son église.

4. On voit dans les dernières paroles de ce Psaume que Dieu avait fait toutes ces grâces aux Israélites,

qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois.

C'est là le but que Dieu se propose lorsqu'il fait du bien aux hommes. Ses bienfaits ne tendent, sinon à nous engager à l'aimer et à garder ses commandements et c'est aussi par là que nous pouvons le mieux lui témoigner notre reconnaissance.

- (a) v1 : Ésaïe 12.4 ; I Chroniques 16.8
 (b) v9 : Genèse 17. 21, 22.16, 26.3, 28.13 et 35.11 ; Luc 1.73
 (c) v11 : Genèse 13.15 et 15.18
 (d) v15 : I Chroniques 16.22
 (e) v17 : Genèse 45.5 et 50.20
 (f) v17 : Genèse 37.28
 (g) v18 : Genèse 39.20 et 40.15
 (h) v20 : Genèse 41.16
 (i) v21 : Genèse 41.40
 (j) v23 : Genèse 46.6
 (k) v24 : Exode 1.7
 (l) v25 : Exode 1.8-16
 (m) v26 : Exode 3.10 et 4.12
 (n) v27 : Exode 7.9. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (o) v28 : Exode 10.21
 (p) v29 : Exode 7.20
 (q) v30 : Exode 8.6
 (r) v31 : Exode 8.17 et 24
 (s) v32 : Exode 9.23
 (t) v34 : Exode 10.13
 (u) v36 : Exode 12.29
 (v) v37 : Exode 12.35
 (w) v38 : Exode 12.33
 (x) v39 : Exode 13.21 ; Psaume 78.14
 (y) v40 : Exode 16.13 et 14
 (z) v41 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11 ; Psaume 78.15
 (aa) v42 : Genèse 15.13 et suivants
 (bb) v44. Deutéronome 6.10-11.

PSAUME CVI

Comme le Psaume précédent est un récit des grâces de Dieu sur les enfants d'Israël, celui-ci est un récit et une confession des murmures et des péchés où ils étaient tombés après leur sortie d'Égypte dans le désert et dans la pays de Canaan. Nous y voyons aussi les divers châtiments de Dieu sur ce peuple et les marques qu'il avait données de sa bonté en les supportant et en les délivrant en plusieurs occasions.

C'est ici que ce termine le quatrième livre des Psaumes.

1. Louez l'Éternel.

Célébrez ^a l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure à toujours.

2. Qui pourrait réciter les exploits de l'Éternel ? Qui pourrait faire retentir toute sa louange ?

3. Heureux ceux qui gardent ce qui est droit et qui font en tout temps ce qui est juste !

4. Éternel, souviens-toi de moi selon la bienveillance que tu portes à ton peuple et prends soin de moi selon ta délivrance.

5. Afin que je voie le bien de tes élus et que je me réjouisse dans la joie de ta nation et que je me glorifie dans ton héritage.

6. Nous avons péché avec nos pères, nous avons fait iniquement, nous avons agi avec méchanceté.

7. Nos pères n'ont point été attentifs à tes merveilles en Égypte et ils ne se sont point souvenus de

la multitude de tes bontés, ^b mais ils ont été rebelles auprès de la Mer Rouge, vers la Mer Rouge.

8. Toutefois il les délivra pour l'amour de son nom afin de donner à connaître sa force.

9. ^c Car il tança la Mer Rouge et elle fut à sec et il les conduisit par les gouffres comme par un lieu sec :

10. Et il les délivra de la main de ceux qui les haïssaient et les garantit de la main de l'ennemi.

11. ^d Et les eaux couvrirent leurs oppresseurs, il n'en resta pas un seul.

12. ^e Alors ils crurent à ses paroles et ils chantèrent sa louange.

13. ^f Mais ils oublièrent incontinents ses œuvres et n'attendirent pas qu'il accomplit son conseil.

14. ^g Mais ils furent épris de convoitise dans le désert et ils tentèrent le Dieu fort dans la solitude.

15. Alors il leur donna ce qu'ils avaient demandé, mais il leur envoya une consommation en leur corps.

16. ^h Ils portèrent envie à Moïse dans le camp et à Aaron le saint de l'Éternel.

17. ⁱ La terre s'ouvrit et engloutit Dathan et couvrit la bande d'Abiram.

18. ^j Le feu consuma aussi leur assemblée et la flamme brûla les méchants.

19. ^k Ils firent un veau en Horeb et se prosternèrent devant une image de fonte.

20. Et changèrent leur gloire en la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.

21. Ils oublièrent le Dieu fort leur libérateur qui avait fait de grandes choses en Égypte,

22. Des choses merveilleuses au pays de Cam et des choses terribles sur la Mer Rouge.

23. C'est pourquoi il dit qu'il les détruirait, ^l mais Moïse son élu se tint à la brèche devant lui pour détourner sa fureur afin qu'il ne les détruisit pas.

24. ^m Ils méprisèrent aussi le pays désirable et ils ne crurent point à sa parole.

25. Et ils murmurèrent dans leurs tentes et ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel.

26. ⁿ C'est pourquoi il leva la main et jura qu'il les ferait tomber dans le désert ;

27. Et qu'il accablerait leur postérité parmi les nations et qu'il les disperserait en divers pays.

28. Et ^o ils se prostituèrent à Bahal-péhor et mangèrent des sacrifices des morts.

29. Et ils irritèrent Dieu par leurs actions criminelles tellement qu'une plaie fit une brèche parmi eux.

30. ^p Mais Phinéas se présenta et fit justice et la plaie fut arrêtée.

31. Et cela lui a été imputé pour justice dans tous les âges.

32. Ils irritèrent aussi le seigneur près des eaux de Mérimos et il ^q en arriva du mal à Moïse à cause d'eux. 33. Car ils chagrinerent son esprit et il parla légèrement de ses lèvres.

34. Ils n'ont point détruit les peuples ^r que l'Éternel leur avait dit de détruire.

35. Mais ils se sont mêlés parmi ces nations-là et ils ont appris leurs manières de faire.

36. Et ils sont servi leurs faux dieux lesquels leur ont été en pièges.

37. Car ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons.

38. Et ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, lesquels ils ont sacrifié aux faux dieux de Canaan et le pays a été souillé de sang.

39. Ils se sont souillés par leurs actions et ils se sont prostitués par ce qu'ils firent.

40. Et la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple et il a eu en abomination son héritage.

41. Et il les a livrés en la main des nations et ceux qui les haïssaient ont dominé sur eux.

42. Et leurs ennemis les ont opprimés et ils ont été humiliés sous leur main.

43. ^s Il les a souvent délivrés, mais ils l'ont provoqué par leur conseil et ils ont été humiliés par leur iniquité.

44. Toutefois, il les a regardés dans leur détresse quand il entendait leur cri.

45. ^t Et il s'est souvenu en leur faveur de son alliance et il s'est repenti selon la grandeur de ses compassions.

46. Et il a fait que ceux qui les avaient emmenés captifs ont eu pitié d'eux.

47. Éternel notre Dieu, délivre-nous et nous rassemble d'entre les nations afin que nous célébrions le nom de ta sainteté et que nous te glorifions par nos louanges.

48. Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle et que tout le peuple dise : Amen. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Pour faire servir ce Psaume à notre édification, il faut remarquer ces trois articles principaux.

Le premier est une confession des péchés des Juifs, de leurs rebellions, de leur murmures, de leur ingratitude et de l'idolâtrie dont ils s'étaient rendus coupables à diverses fois. De là nous devons apprendre d'un côté, à nous éloigner de l'ingratitude et de l'infidélité de ce peuple, puisque Dieu nous a fait encore plus de grâce qu'à eux et de l'autre, à reconnaître et à confesser nos péchés devant Dieu lorsque nous l'avons offensé.

2. On voit ici que toutes les fois que les Israélites tombaient dans la désobéissance, le Seigneur leur faisait sentir des marques de sa colère. Dieu ne laisse pas les rebellions des hommes impunies, mais il punit surtout les péchés de ceux qu'il a reçus dans son alliance et qui abusent de ses grâces et il le fait pour les ramener à leur devoir. Ainsi, lorsque Dieu nous visite, soit par des calamités générales, soit par des afflictions particulières, au lieu d'en murmurer, nous devons reconnaître la justice de ses châtiments, en profiter et craindre d'en attirer de nouveaux sur nous par notre endurcissement.

3. Il est dit dans ce Psaume que Dieu par un effet de sa bonté avait supporté les Juifs, qu'il avait

eu pitié d'eux lorsqu'ils étaient dans la détresse et qu'il les avait délivrés en plusieurs occasions. Ce sont là des preuves de la grande miséricorde de Dieu. Il est plein de compassion et de support envers les hommes, même envers ceux qui l'ont offensé et il est toujours disposé à pardonner lorsqu'ils se convertissent et à les combler de ses grâces.

- (a) v1 : Psaumes 107.1, 118.1 et 136.1
- (b) v7 : Exode 14.11-12
- (c) v9 : Exode 14.21
- (d) v11 : Exode 14.27 et 15.5
- (e) v12 : Exode 14.31 et 15.1
- (f) v13 : Exode 15.23 et 17.2
- (g) v14 : Nombres 11.4 et 33 ; Psaume 78.26 et c. Note du copiste : il faudrait peut-être lire « et suivants ». I Corinthiens 10.6
- (h) v16 : Nombres 16.2 et suivants.
- (i) v17 : Nombres 16.31 ; Deutéronome 11.6
- (j) v18 : Nombres 16.35 et 46
- (k) v19 : Exode 32.4
- (l) v23 : Exode 32.11 et 32
- (m) v24 : Nombres 14.2 et c.
- (n) v26 : Nombres 14.28
- (o) v28 : Nombres 25.3
- (p) v30 : Nombres 25.7
- (q) v32 : Nombres 20.11-12
- (r) v34 : Deutéronome 7.1 ; Juges 1.21 et suivants, 2.11 et suivants, 3.5-6 et suivants
- (s) v43 : Juges 2.16 et suivants
- (t) v44 : Deutéronome 30.1

PSAUME CVII

Le but de ce Psaume est de montrer que la providence de Dieu dispense aux hommes diverses épreuves et qu'elle les expose à divers dangers afin de les obliger à recourir à lui, à le craindre et à célébrer sa bonté.

C'est ce que le prophète fait voir par l'exemple de ceux qui sont errants dans les pays étrangers, des prisonniers, des malades et de ceux qui sont exposés aux orages sur la mer. Il parle aussi de la famine, de la sécheresse, de l'abaissement des grands et de l'élévation des petits et il montre que Dieu fait tout cela avec sagesse, avec justice et pour le bien des hommes.

1. ^a Célébrez l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure à toujours.
2. C'est ce que doivent dire les rachetés de l'Éternel, lesquels il a rachetés de la main de l'oppresser.
3. Et ceux qu'il a rassemblés des pays d'Orient et d'Occident, d'Aquilon et de Midi.
4. Ils étaient errants dans le désert, dans un chemin solitaire et ils ne trouvaient aucune ville habitée :
5. Ils étaient affamés et altérés, leur âme défaillait.
6. Alors ils ont criés à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.
7. Il les a conduits au droit chemin pour aller dans une ville habitée.
8. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes :
9. Parce qu'il a rassasié l'âme qui était vide et rempli de biens l'âme affamée.
10. CEUX qui habitaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, détenus dans l'affliction et dans les fers.

11. Parce qu'ils ont été rebelles aux paroles du Dieu fort et qu'ils ont méprisé le conseil du Très-Haut.

12. Et il a humilié leurs cœurs par la souffrance et ils ont été abattus sans qu'il y eût personne qui les secourût.

13. Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.

14. Il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort et il a rompu leurs liens.

15. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.

16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain et rompu les barres de fer.

17. LES insensés qui sont affligés à cause de leur voie et de leurs transgressions et à cause de leurs iniquités.

18. Tellement que ^b leur âme a en horreur toute sorte de nourriture et qu'ils touchent aux portes de la mort.

19. Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.

20. Il envoie sa parole et il les guérit et les délivre de leurs tombeaux.

21. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.

22. Et qu'ils sacrifient des sacrifices d'action de grâces et qu'ils racontent ses œuvres en chantant de joie.

23. CEUX qui descendent en la mer dans des navires et qui font commerce sur les grandes eaux.

24. Ce sont eux qui voient les œuvres de l'Éternel et ses merveilles dans les lieux profonds.

25. Car il commande et il fait lever un vent de tempête qui élève les vagues de la mer.

26. Ils montent aux cieux, ils descendent aux abîmes, leur âme se fond d'angoisse.

27. Ils branlent et chancelles comme un homme ivre et toute leur sagesse leur manque.

28. Alors ils crient à l'Éternel dans leur détresse et il les délivre de leurs angoisses.

29. Il arrête la tempête, la changeant en calme et les ondes s'apaisent.

30. Puis ils se réjouissent de ce qu'elles sont calmées et il les conduit au port qu'ils désiraient.

31. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.

32. Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple et le louent dans le lieu où les anciens s'assemblent.

33. IL RÉDUIT les fleuves en désert et les sources d'eaux en sécheresse :

34. La terre fertile en est salée à cause de la malice de ceux qui y habitent.

35. ^c Il réduit le désert en des étangs d'eaux et la terre sèche en des sources d'eaux.

36. Et il y fait habiter ceux qui étaient affamés, tellement qu'ils y bâtissent des villes pour y habiter.

37. Et ils y sèment les champs et y plantent des vignes qui rendent du fruit tous les ans.

38. Il les bénit et ils se multiplient extrêmement et il ne laisse point diminuer leur bétail.

39. Ils sont ensuite réduits à un petit nombre et humiliés par l'oppression, par la misère et par la douleur.

40. ^d IL RÉPAND le mépris sur les princes et les fait errer dans des lieux déserts où il n'y a point de chemin.

41. ^e Mais il élève le misérable hors de l'affliction et donne les familles comme par troupeaux.

42. ^f Les hommes droits voient cela et s'en réjouissent, mais tous les iniques ont la bouche fermée.

43. Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin de considérer les bontés de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume très instructif. Il tend à nous apprendre :

Que Dieu dispense très sagement tout ce qui arrive aux hommes et que quand ils se trouvent dispersés, fugitifs, captifs, malades, en danger de perdre la vie, affligé par la famine ou de quelque autre manière, c'est Dieu qui les fait passer par ces épreuves afin de les engager à l'invoquer et à recourir à sa puissance et à sa bonté.

Ce Psaume nous montre donc :

Que le devoir des personnes affligées est de s'adresser à Dieu par d'humbles et d'ardentes prières et de chercher auprès de lui la délivrance de leurs maux ;

Que lorsque les hommes crient à Dieu dans leurs besoins et qu'ils se convertissent, il a pitié d'eux et qu'il les délivre de toutes leurs angoisses et que le devoir de ceux qui sont échappés par le secours de Dieu de quelque grande maladie, de quelque danger de mort ou de quelque autre détresse est de lui marquer leur reconnaissance pendant toute leur vie, de célébrer ses bontés et d'en informer les autres hommes. C'est à quoi doivent prendre garde ceux qui se sont vus dans l'affliction.

Il est assez ordinaire aux hommes de recourir à Dieu quand ils souffrent, mais le péril étant passé, ils tombent ordinairement dans l'oubli des grâces de Dieu et dans l'ingratitude.

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à faire une sérieuse attention à ce qui arrive dans le monde et surtout à ce qui arrive à nous-mêmes, afin que nous apprenions par là à craindre Dieu. C'est là l'usage qu'il faut faire de ce cantique et ce qui est marqué dans le dernier verset en ces termes :

Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin que l'on considère les bontés du Seigneur.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 118.1 et 136.1

(b) v18 : Job 33.20 et suivants

(c) v35 : Ésaïe 41.13

(d) v40 : Job 12.21

(e) v41 : I Samuel 2.8 ; Psaume 113.7-8

(f) v42 : Job 22.19 et 5.16

PSAUME CVIII

David loue Dieu avec un grand zèle et il implore son secours, versets 1-7.

Il se promet aussi que par son assistance il règnerait sur tous le pays d'Israël et qu'il serait victorieux des Moabites, des Iduméens et de tous ceux qui s'opposaient à lui, versets 8-14.

1. Cantique de Psaume de David.

2. Mon ^a cœur est disposé, ô Dieu, ma gloire l'est aussi, je chanterai et je psalmodierai.

3. Réveille-toi mon luth et ma harpe, je me réveillerai à l'aube du jour. 4. Éternel, je te célébrerai parmi les peuples et je te psalmodierai parmi les nations.

5. Cer ^b ta bonté atteint jusqu'aux cieux et ta vérité jusqu'aux nues.

6. Ô Dieu élève-toi sur les cieux et que ta gloire soit sur toute la terre.

7. Afin que ceux que tu aimes soient délivrés, sauve-moi par ta droite et m'exauce.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire, je me réjouirai, je partagerai Sichem et mesurerai la vallée de Succoth.

9. Galad sera à moi, Manassé sera à moi et Éphraïm sera la force de ma tête et Juda mon législateur.

10. Moab sera le bassin où je me laverai et je jeterai mon soulier sur Édom, je triompherai de la Palestine.

11. Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui est-ce qui me conduira jusqu'en Édom ?

12. Ne sera-ce pas toi, ô Dieu, qui nous avais rejetés et qui ne sortais plus, ô Dieu, avec nos armées ?

13. Donne-nous du secours pour sortir de la détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu et il foulera nos ennemis.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit

1. Nous inspirer une grande dévotion et un zèle ardent pour louer Dieu et pour célébrer sa bonté et sa vérité.

2. Il doit remplir les saints d'une ferme confiance au secours de Dieu et les assurer que ceux que Dieu aime seront toujours délivrés.

3. David nous apprend que toute la force et tout le bonheur des hommes dépend de Dieu seul, que le secours humain n'est que vanité et qu'ainsi il ne faut mettre son espérance qu'au Seigneur.

(a) v2 : Psaumes 57.8-12 et 60.7-14

(b) v5 : Psaumes 36.6 et 57.11

PSAUME CIX

Dans ce Psaume, David décrit la malice et l'injustice de ses ennemis et il les menace de la malédiction divine.

1. Psaume de David donné au maître chanter pour le chanter.

2. Ô Dieu de ma louange, ne te tais point. Car la bouche du méchant et la bouche remplie de fraudes se sont ouvertes sur moi et ils m'ont parlé avec une langue menteuse.

3. Ils m'ont environné par des paroles pleines de haine et ils me font la guerre sans cause.

4. Au lieu que je les aimais, ils m'ont été opposés, mais moi je priais.

5. Et ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour que je leur portais.

6. Tu établiras le méchant sur lui et l'adversaire se tiendra à sa droite.

7. Quand on le jugera, il sera déclaré méchant et sa prière lui tournera en péché.

8. Sa vie est courte et ^a un autre prendra sa charge.

9. Ses enfants seront orphelins et sa femme veuve.

10. Ses enfants seront errants, ils mendieront et quêteront à cause de leurs maisons détruites.

11. Le créancier se saisira de tout ce qui est à lui et les étrangers pilleront tout le fruit de son travail.

12. Il n'y aura personne qui continue d'user de bonté envers lui, ni qui ait pitié de ses orphelins.

13. Sa postérité sera retranchée et son nom sera effacé dans la race qui suivra.

14. L'iniquité de ses pères reviendra en mémoire à l'Éternel et le péché de sa mère ne sera point effacé.

15. Ils seront continuellement devant l'Éternel et il retranchera leur mémoire de la terre.

16. Parce que ce méchant ne s'est point souvenu d'user de bonté, mais qu'il a persécuté l'homme affligé et misérable et dont le cœur était navré pour le faire mourir.

17. Il a aimé la malédiction, elle viendra sur lui et parce qu'il n'a point pris plaisir à la bénédiction, elle s'éloignera de lui.

18. Il sera revêtu de malédiction comme d'un habit, elle entrera dans son corps comme de l'eau et comme de l'huile dans ses os.

19. Elle lui sera comme un vêtement dont il sera couvert et comme une ceinture dont il sera toujours ceint.

20. Tel sera de la part de l'Éternel le salaire de mes adversaires et de ceux qui disent du mal de moi.

21. Mais toi, Éternel mon Dieu, use envers moi de ta faveur pour l'amour de ton nom et parce qu'elle est bonne, délivre-moi.

22. Car je suis affligé et misérable et mon cœur est navré dans moi.

23. Je m'en vais comme l'ombre quand elle décline et je suis agité comme une sauterelle.

24. Mes genoux sont affaiblis par le jeûne et ma chair s'est amaigrie au lieu qu'elle était en bon point.

25. Ils me chargent d'opprobre et quand ils me voient, ils branlent la tête.

26. Éternel mon Dieu, aide-moi, délivre-moi par ta bonté. Éternel 27. Afin qu'on connaisse que c'est ici ta main et que c'est toi ô Éternel qui as fait ceci.

28. Ils maudiront, mais tu béniras, ils s'élèveront, mais ils seront confus et ton serviteur se réjouira.

29. Mes adversaires seront revêtus de confusion, ils seront couverts de honte comme d'un manteau.

30. Je célébrerai l'Éternel par ma bouche et je le louerai au milieu de plusieurs personnes,

31. De ce qu'il se tient à la droite du misérable pour le délivrer de ceux qui condamnent son âme.

RÉFLEXIONS

Ce que nous pouvons apprendre en général de ce Psaume, c'est que Dieu protège les bons et que sa malédiction poursuit ordinairement les méchants et principalement ceux qui oppriment les innocents, qui sont durs et cruels et qui nuisent aux autres, que cette malédiction passe même à leur postérité et que le mal qu'ils ont fait ou souhaité à autrui retombe le plus souvent sur eux.

Mais il importe de considérer que ce serait abuser d'une manière criminelle et impie de ce qu'on lit dans ce Psaume, que de s'imaginer qu'il nous est permis de souhaiter que la vengeance de Dieu tombe sur ceux qui nous font du mal ou qui ne nous aiment pas. David parle ici en qualité de roi choisi de Dieu et de prophète. Il prédisait la ruine de ses ennemis plutôt qu'il ne la souhaitait, il leur avait même rendu, comme il le dit, le bien pour le mal et l'amour pour la haine. Outre cela, ce qui est dit ici ne regarde que les ennemis de Dieu et certains grands pécheurs, tel qu'était Judas à qui quelque-unes des paroles de ce Psaume sont appliquées dans le Nouveau Testament.

Mais ce que nous devons surtout considérer, c'est qu'un chrétien ne doit haïr personne et que la qualité que nous portons de disciples de Jésus-Christ nous oblige à aimer tous les hommes, même nos plus grands ennemis, à prier pour eux de tout notre cœur et à leur souhaiter et à leur faire tout le bien que nous pourrons.

(a) v8 : Actes 1.20

PSAUME CX

Le Saint Esprit prédit dans ce Psaume que le Messie devait être élevé à la droite de Dieu, qu'il serait le Roi et le sacrificateur de l'église, qu'il établirait glorieusement son règne et qu'il triompherait de tous ses ennemis.

1. Psaume de David.

L'Éternel ^a a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepieds de tes pieds.

2. L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force disant : Domine au milieu de tes ennemis.

3. Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté au jour que tu assembleras ton armée avec une sainte pompe, ta postérité sera comme la rosée

qui est produite du sein de l'aurore. 4. L'Éternel l'a juré et il ne s'en repentira point, que ^b tu es sacrificateur à toujours selon l'ordre de Melchisédec.

5. Le Seigneur est à ta droite, il transpercera les rois au jour de sa colère.

6. Il exercera ses jugements sur les nations, il remplira tout de corps morts, il écrasera le chef qui domine sur un grand pays.

7. Il boira du torrent dans le chemin, c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ lui-même et les apôtres nous apprennent dans le Nouveau Testament, Mathieu 22.44 et Actes 2.34, que ce Psaume regarde le Messie.

Nous y voyons la dignité infinie de sa personne, la nature de son règne qui devait être tout spirituel et céleste, la gloire suprême où Dieu l'élèverait en le faisant seoir à sa droite et la force avec laquelle il établirait son empire en détruisant ses ennemis.

Le Saint-Esprit prédit encore ici que le Messie serait non seulement un roi puissant, mais aussi notre grand sacrificateur qui expierait nos péchés. C'est ce que Paul fait voir au chapitre 7 de l'épître aux Hébreux.

Nous voyons de plus dans ce Psaume que les sujets de ce roi glorieux seraient

un peuple de franche volonté,

ce qui marque qu'ils se soumettraient à lui sans contrainte et qu'ils lui obéiraient volontairement et avec joie.

Ainsi ce cantique nous instruit de nos avantages et de notre devoir.

Enfin, ce qui y est dit ne nous permet pas de douter que Jésus-Christ ne règne à jamais sur ses fidèles et que tous ses ennemis et les nôtres ne soient un jour mis sous ses pieds, ce qui arrivera surtout lorsqu'il détruira la mort qui est le dernier de nos ennemis, comme Paul le remarque dans I Corinthiens 15.29 et 30.

(a) v1 : Mathieu 22.44 ; Marc 12.36 ; Luc 20.42 ; Actes 2.34 ; Hébreux 1.13

(b) v4 : Hébreux 5.6, 6.20 et 7.17

PSAUME CXI

Le psalmiste loue Dieu à cause de ses œuvres admirables et surtout à cause des grâces temporelles et spirituelles qu'il avait accordées au peuple d'Israël.

1. Louer l'Éternel.

Aleph Je célébrerai l'Éternel de tout mon cœur *Beth* dans la compagnie des hommes droits et dans leur assemblée.

2. *Guimel* Les œuvres de l'Éternel sont grandes. *Daleth* Elles sont recherchées de tous ceux qui y prennent plaisir.

3. *He* Son œuvre n'est que majesté et que magnificence *Vau* et sa justice demeure à perpétuité.

4. *Zajin* Il a rendu ses merveilles mémorables. *Heth* L'Éternel est miséricordieux et pitoyable.

5. *Thet* ^a Il a donné à vivre à ceux qui le craignent, *lod* il se souvient toujours de son alliance.

6. *Caph* Il a manifesté à son peuple le force de ses œuvres *Lamed* en leur donnant l'héritage des nations.

7. *Mem* Les œuvres de ses mains ne sont que vérité et équité. *Nun* Tous ses commandements sont fidèles.

8. *Samech* Ils sont stables à perpétuité dans tous les siècles, *Hajin* étant fait avec fidélité et avec droiture.

9. *Pe* Il a envoyé la rédemption à son peuple. *Tsadi* Il a ordonné son alliance pour toujours. *Koph* Son nom est saint et redoutable.

10. *Res* ^b Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel. *Scin* Tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages. *Thau* Que sa louange demeure éternellement.

RÉFLEXIONS

Nous devons joindre nos louanges à celles qui sont exprimées dans ce cantique, nous avons même encore plus de sujet que les anciens fidèles de reconnaître que les œuvres de Dieu sont grandes et admirables, qu'il est miséricordieux, juste et plein de pitié, qu'il s'est souvenu de son alliance et qu'il a envoyé le salut et la rédemption à son peuple.

Ces grâces inestimables doivent nous inciter à le louer continuellement et de tout notre cœur et à publier ses merveilles et ses bontés devant les hommes et particulièrement dans l'assemblée des fidèles.

David nous donne à la fin de ce Psaume une instruction très utile et très importante lorsqu'il dit que

le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur et que tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages.

Cela nous apprend qu'en craignant Dieu on parvient à la vraie sagesse et au vrai bonheur et qu'ainsi ce doit être là notre principale étude.

(a) v5 : Exode 16.35

(b) v10 : Job 28.28 ; Proverbes 1.7 et 9.10 ; Écclésiastes 12.15

PSAUME CXII

Ce Psaume contient une description de la piété et du bonheur de ceux qui s'y adonnent.

Louez l'Éternel.

1. *Aleph* Heureux est l'homme qui craint l'Éternel *Beth* et qui prend tout son plaisir dans ses commandements !

2. *Guimel* Sa postérité sera puissante sur la terre. *Daleth* La postérité des hommes droits sera bénite.

3. *He* Il y aura des biens et des richesses dans sa maison. *Vau* Et sa justice demeure à perpétuité.

4. *Zajin* La lumière s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui sont droits. *Heth* Il est pitoyable, miséricordieux et juste.

5. *Teth* L'homme de bien fait l'aumône et prête. *Jod* Il règle ses affaires avec droiture.

6. *Caph* Même il ne sera jamais ébranlé. *Lamed* La mémoire du juste sera perpétuelle.

7. *Mem* Il n'aura peur d'aucun mauvais bruit. *Num* Son cœur est ferme se confiant en l'Éternel.

8. *Samech* Son cœur bien appuyé ne craindra point *Hajin* jusqu'à ce qu'il ait vu en ceux qui l'oppriment ce qu'il attend.

9. *Pe*^a Il a répandu, il a donné aux pauvres. *Tsadi* Sa justice demeure à perpétuité. *Koph* Sa corne sera élevée en gloire.

10. *Resch* Le méchant le verra et en aura du dépit. *Scin* Il grincera des dents et se fondra. *Thau* Le désir des méchants périra.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous instruit

1. des marques de la vraie pitié
2. et du bonheur de ceux qui s'y attachent.

Voici les caractères que le psalmiste donne aux gens de bien, c'est qu'ils craignent le Seigneur, qu'ils prennent un singulier plaisir à ses commandements, qu'ils sont justes et sincères, qu'ils règlent toutes leurs affaires avec droiture, qu'ils sont bons et pleins de compassion et qu'ils aiment à faire l'aumône et à donner aux pauvres.

Pour ce qui est de leur bonheur, le prophète nous apprend qu'ils sont parfaitement heureux, que Dieu les bénit dans leurs personnes, dans leur postérité et dans leurs biens et surtout qu'ils jouissent de la paix de la conscience, qu'ils ne craignent aucun mal, qu'ils sont toujours ferme, se reposant sur le Seigneur et que leur justice et leur mémoire durera à jamais.

Ce sont là des instructions très importantes et des motifs qui doivent nous animer puissamment à l'étude de la piété.

(a) v9 : II Corinthiens 9.9

PSAUME CXIII

C'est ici un Psaume de louange et une exhortation à reconnaître et à publier la grandeur de Dieu et sa puissance infinie qui paraît dans les œuvres de la providence et surtout en ce qu'il élève et qu'il bénit ceux à qui il trouve à propos de faire du bien.

1. Louez l'Éternel.

Louez, vous les serviteurs de l'Éternel, louez le nom de l'Éternel.

2. ^a Que le nom de l'Éternel soit béni dès maintenant et à toujours !

3. Le nom de l'Éternel est digne de louange, ^b depuis le soleil levant jusqu'au couchant.

4. L'Éternel est élevé par dessus toutes les nations, sa gloire est par dessus les cieux.

5. Qui est semblable à l'Éternel notre Dieu qui habite dans les lieux très hauts ?

6. Qui s'abaisse pour regarder dans les cieux et sur la terre !

7. ^c Qui tire le petit de la poudre et qui élève le pauvre du fumier

8. Pour le faire asseoir avec les principaux, même avec les principaux de son peuple !

9. Qui donne de la famille à celle qui était stérile, la rendant mère de plusieurs enfants et joyeuse ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui doit nous exciter à louer le saint nom du Seigneur, à publier sans cesse sa gloire qui éclate en tous lieux et à célébrer cette providence adorable qui gouverne tout ce qui se fait ici bas et qui élève et abaisse les hommes comme il lui plait.

Ces considérations nous engagent fortement à craindre ce grand Dieu, à dépendre absolument de lui et à mettre toute notre confiance en sa bonté.

(a) v2 : Daniel 2.20

(b) v3 : Malachie 1.11

(c) v7 : I Samuel 2.8 ; Psaume 107.41

PSAUME CXIV

Le psalmiste décrit dans ce cantique la puissance que Dieu déploya lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, lorsqu'il passèrent la Mer Rouge et lorsque le fleuve du Jourdain cessa de couler à leur entrée dans le pays de Canaan.

1. Quand ^a Israël sortit d'Égypte et la maison de Jacob d'avec le peuple barbare,

2. Juda fut consacré à Dieu et Israël devint son empire.

3. ^b La Mer le vit et s'enfuit, ^c le Jourdain retourna en arrière.

4. Les montagnes sautèrent comme des moutons et les coteaux comme des agneaux.

5. Ô Mer, pourquoi t'es-tu enfuie ? Ô Jourdain, pourquoi es-tu retourné en arrière ?

6. Montagnes, pourquoi avez-vous sauté comme des moutons et vous coteaux, comme des agneaux ?

7. Terre, tremble pour la présence du Seigneur, pour la présence du Dieu de Jacob,

8. ^d Lequel a changé le rocher en un étang d'eaux et la pierre très dure en une source d'eaux.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations sur ce Psaume.

La première, que les miracles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple dans la sortie d'Égypte, dans le passage de la Mer Rouge et dans celui du

Jourdain sont des preuves incontestables de la puissance, de la grandeur et de la majesté de Dieu et qu'ainsi nous devons aussi célébrer cette puissance infinie et révéler ce grand Dieu à qui rien ne peut résister.

La deuxième réflexion est que les merveilles dont il est fait mention dans ce Psaume, n'étant pas si considérables que celles que Dieu a faites par Jésus-Christ dans l'ouvrage de notre rédemption, nous avons encore plus de sujet que les Juifs n'en avaient d'exalter la puissance et la bonté de notre Dieu et de le bénir à jamais.

- (a) v1 : Exode 13.3
 (b) v3 : Exode 14.21
 (c) v3 : Josué 13.16
 (d) v8 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11

PSAUME CXV

Ce Psaume a trois parties.

La première est une prière par laquelle les Israélites demandent à Dieu de les délivrer pour la gloire de son nom, versets 1-2.

La seconde est une description de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres, versets 3-8.

Dans la troisième, le psalmiste représente le bonheur de ceux qui se confient en Dieu et qui le craignent, versets 9-18.

1. Non point à nous, Éternel, non point à nous, mais donne gloire à ton nom pour l'amour de ta bonté, pour l'amour de ta vérité.

2. Pourquoi diraient les nations : ^a Où est maintenant leur Dieu ?

3. Certes notre Dieu est dans les Cieux, il fait tout ce qui lui plaît.

4. ^b Leurs faux dieux sont de l'or et de l'argent, un ouvrage fait de main d'homme.

5. Ils ont une bouche et ne parlent point, ils ont des yeux et ne voient point.

6. Ils ont des oreilles et n'entendent point, ils ont un nez et ne sentent point.

7. Des mains et ne touchent point, des pieds et ne marchent point, ils ne rendent aucun son de leur gosier.

8. Ceux qui les font et tous ceux qui s'y confient leur deviendront semblables.

9. Israël, assure-toi sur l'Éternel, car il est l'aide et le bouclier de ceux qui l'invoquent.

10. Maison d'Aaron, assurez-vous sur l'Éternel, car il est leur aide et leur bouclier.

11. Vous qui craignez l'Éternel, assurez-vous sur l'Éternel, car il est leur aide et leur bouclier.

12. L'Éternel s'est souvenu de nous, il nous bénira, il bénira la maison d'Israël, il bénira la maison d'Aaron.

13. Il bénira ceux qui craignent l'Éternel, tant les petits que les grands.

14. L'Éternel ajoutera de nouvelles bénédictions sur vous et sur vos enfants.

15. Vous êtes bénis de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.

16. Pour ce qui est des cieux, les cieux sont à l'Éternel, mais il a donné la terre aux enfants des hommes.

17. Les morts ne loueront point l'Éternel, ni tous ceux qui descendent au lieu du silence.

18. Mais nous, nous bénirons l'Éternel dès maintenant et à toujours. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend ces trois choses.

1. Que quand Dieu fait du bien aux hommes, il est porté à le faire non par aucun mérite qui soit en eux, mais par sa pure bonté et que ce doit être là aussi le fondement de notre confiance dans les prières que nous lui adressons.

2. Ce qui est dit ici de la folie et de la stupidité des idolâtres qui adorent les idoles mortes et des ouvrages de mains d'hommes tendait à éloigner les Israélites du culte des fausses divinités et de les attacher plus fortement au service du vrai Dieu.

Cela nous engage à bénir le Seigneur de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie en nous donnant sa connaissance et à le servir avec pureté, avec fidélité et avec zèle.

3. Nous voyons ici combien ceux qui adorent Dieu et qui le craignent sont heureux. Le psalmiste nous assure que Dieu est l'aide et le bouclier de tous ceux qui s'assurent sur lui, qu'ils sont bénis du Seigneur et qu'il les comble de faveurs et de grâces, eux et leur postérité.

Nous devons, en vue de ces glorieuses promesses, nous adonner de plus en plus à craindre Dieu et attendre toute notre félicité de sa seule bénédiction.

- (a) v2 : Psaumes 41.112 et 79.10
 (b) v4 : Psaume 135, versets 15-20

PSAUME CXVI

David rend grâces à Dieu avec de saints transports de zèle, de joie et d'amour pour les délivrances qu'il lui avait accordées et pour tous les biens qu'il avait reçus de lui.

1. J'aime l'Éternel, parce qu'il a exaucé ma voix et mes supplications.

2. Car il a incliné son oreille vers moi, c'est pourquoi je l'invoquerai tous les jours de ma vie.

3. Les cordeaux de la mort m'avaient environné et les détresses du sépulcre m'avaient rencontrés, j'avais trouvé la détresse et la douleur.

4. Mais j'invoquai le nom de l'Éternel disant : Je te prie, Éternel, délivre mon âme.

5. L'Éternel est pitoyable et juste et notre Dieu est miséricorde.

6. L'Éternel garde les petits, j'étais devenu misérable et il m'a sauvé.

7. Mon âme retourne en ton repos, car l'Éternel t'a fait du bien.

8. Car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs et mes pieds de chute.

9. Je marcherai en la présence de l'Éternel dans la terre des vivants.

10. ^a J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, j'étais extrêmement affligé.

11. Je disais dans ma précipitation : ^b Tout homme est menteur ¹.

12. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi.

13. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai le nom de l'Éternel.

14. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple.

15. La mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses yeux.

16. Je te pris, ô Éternel, car je suis ton serviteur, je suis ton serviteur, le fils de ta servante, tu as délié mes liens.

17. Je te sacrifierai des actions de grâces et j'invoquerai le nom de l'Éternel.

18. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple.

19. Dans les parvis de la maison de l'Éternel au milieu de toi ô Jérusalem ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici un Psaume où la dévotion et le zèle du roi David éclatent d'une façon toute particulière. Nous devons y remarquer avec quels sentiments de joie et de reconnaissance il célèbre les merveilleuses délivrances que Dieu lui avait accordées dans les extrémités où il s'était vu, avec quelle ardeur il lui offre ses actions de grâce, son amour et le vœu de son obéissance.

Par là, ce roi pieux nous apprend que quand Dieu nous a fait quelque grâce particulière et surtout quand il nous a délivré de quelque grand danger, notre devoir est de l'aimer, de bénir son saint nom, de lui rendre nos vœux et nos louanges en présence de tout le monde et surtout de marcher devant lui tout le temps de notre vie et de lui témoigner notre reconnaissance, non seulement par nos paroles, mais surtout par toute notre conduite.

C'est à quoi nous invitent surtout les grâces spirituelles que Dieu répand sur nous en nous pardonnant nos péchés, en nous délivrant de la condamnation et de la mort et en nous recevant au nombre de ses enfants et de ses serviteurs. La vue et le sentiment de ces biens si précieux doit remplir de consolation et de joie tous ceux qui y ont part et leur faire dire avec le psalmiste :

Mon âme retourne en ton repos, car le Seigneur t'a fait du bien. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai son saint Nom. Je lui sacrifierai un sacrifice d'action de grâces et je lui rendrai mes vœux devant tout son peuple. Louez l'Éternel.

(a) v10 : II Corinthiens 4.13

(b) v11 : Romains 3.4

(1) v11 : C'est-à-dire : l'espérance qu'on met dans les hommes est trompeuse.

PSAUME CXVII

Le psalmiste invite toute les nations de la terre à louer Dieu à cause de sa bonté et de sa miséricorde.

1. Nations, ^a louez toutes l'Éternel. vous tous peuples, célébrez-le.

2. Car sa bonté est très grande sur nous et la vérité de l'Éternel demeure à toujours. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous invite à l'un des plus importants devoirs de la religion qui est de louer Dieu continuellement à cause de sa bonté et de reconnaître que sa miséricorde est grande sur nous et qu'elle demeure éternellement.

(a) v1 : Romains 15.11

PSAUME CXVIII

David exhorte tous les Israélites à célébrer la bonté de Dieu. Il le loue avec un grand zèle de ce qu'il l'avait fait triomphé de ses ennemis. Le peuple répond à ses invitations en bénissant aussi le Seigneur et en priant pour la postérité de David.

La dernière partie de ce Psaume se rapporte à notre Seigneur Jésus-Christ.

1. Célébrez ^a l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

2. Qu'Israël dise maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

3. Que la maison d'Aaron dise maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

4. Que ceux qui craignent l'Éternel disent maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

5. Quand je me suis trouvé dans la détresse, j'ai invoqué l'Éternel et l'Éternel m'a répondu en me mettant au large.

6. L'Éternel est pour moi, je ne craindrai rien. ^b Que me ferait l'homme ?

7. ^c L'Éternel est pour moi parmi ceux qui m'aident, c'est pourquoi je verrai en ceux qui me haïssent ce que j'attends.

8. ^d Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel que de s'assurer sur l'homme.

9. Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel que de s'assurer sur les principaux d'entre les peuples.

10. Toutes les nations m'avaient environné, mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

11. Elles m'avaient environné, même elles m'avaient environné, mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

12. Elles m'avaient environné comme des abeilles, elles ont été éteintes comme un feu d'épines, car au nom de l'Éternel je les ai détruites.

13. Tu m'avais rudement poussé pour me faire tomber, mais l'Éternel m'a secouru.

14. ^e L'Éternel est ma force et mon cantique et il a été mon libérateur.

15. Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes qui disent : La droite de l'Éternel fait vertu.

16. La droite de l'Éternel est élevée, la droite de l'Éternel fait vertu.

17. Je ne mourrai point, mais je vivrai et je raconterai les œuvres de l'Éternel.

18. L'Éternel m'a châtié sévèrement, mais il ne m'a point livré à la mort.

19. Ouvrez-moi les portes de la justices, j'y entrerai et je célébrerai l'Éternel.

20. C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront.

21. Je te célébrerai de ce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur.

22. ^f La pierre que ceux qui bâtissent avaient rejetée est devenue la principale de l'angle.

23. Ceci a été fait par l'Éternel et a été une chose merveilleuse devant nos yeux.

24. C'est ici la journée que l'Éternel a faite, égayons-nous et nous réjouissons en elle.

25. Éternel, je te prie, délivre-nous maintenant, Éternel, je te prie, donne-nous maintenant la prospérité.

26. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, nous vous bénissons de la maison de l'Éternel.

27. L'Éternel est le Dieu fort et il nous a éclairé. Liez avec des cordes la bête du sacrifice et l'amenez jusqu'aux cornes de l'autel.

28. Tu es mon Dieu fort, c'est pourquoi je te célébrerai, tu es mon Dieu je t'exalterai.

29. Célébrez l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume, de même que plusieurs autres, nous convie à louer Dieu et à célébrer sa bonté et sa miséricorde.

David, délivré de tous les dangers auxquels il avait été exposé, rend à Dieu ses actions de grâces avec une ardente reconnaissance et il invite les sacrificeurs, les chefs du peuple et tous les Israélites à se joindre à lui.

Nous devons tous être enflammés du même zèle et il faut que les personnes de tout ordre, de toute condition et de tout état s'unissent pour s'acquitter de ce devoir et pour reconnaître

que Dieu est bon et que sa miséricorde dure éternellement.

Au reste, c'est ici un Psaume que les Juifs chantaient dans leurs fêtes. Les chrétiens doivent aussi s'en servir pour rendre grâce à Dieu, non seulement

des faveurs et des délivrances, soit générales, soit particulières, qu'il leur envoie, mais surtout de la venue de Jésus-Christ notre Seigneur. L'Esprit de Dieu a marqué dans ce Psaume que le Messie serait rejeté par les principaux des Juifs et que cependant il deviendrait le Roi et le Chef de l'église et c'est ce qui a été accompli lorsque Jésus-Christ a été crucifié et lorsqu'après sa résurrection il est monté au Ciel et que son règne s'est établi dans le monde.

C'est donc à nous à célébrer la puissance et la bonté de Dieu qui ont paru dans cet ouvrage merveilleux et c'est en vue de ces salutaires événements que nous devons dire avec David :

La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle. Cela a été fait par le Seigneur et est une chose admirable à nos yeux.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

Célébrez l'Éternel car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 107.1 et 136.1

(b) v6 : Psaume 56. 5-12.

(c) v7 : Hébreux 13.6

(d) v8 : Psaume 146.3

(e) v14 : Exode 15.2

(f) v22 : Matthieu 21.42 ; Marc 12.10 ; Luc 20.17 ; I Pierre 2.4-7

PSAUME CXIX

Le Psaume CXIX est une admirable description de l'excellence de la loi de Dieu et du bonheur de ceux qui l'observent. Ce Psaume est tout rempli d'une dévotion tendre et ardente. Il est parsemé de plusieurs belles prières, de divers mouvements de piété et d'un grand nombre de maximes pour la conduite de la vie. Ainsi l'on peut retirer un grand fruit de sa lecture, pourvu qu'on y apporte l'attention et la dévotion convenables.

PREMIÈRE PARTIE, versets 1-32

Le roi David représente dès l'entrée de ce Psaume le bonheur des personnes qui gardent les commandements de Dieu. Il témoigne que son intention et son désir est de s'y attacher uniquement et il demande à Dieu avec bien de l'ardeur qu'il lui fasse grâce de connaître sa sainte loi et de l'observer constamment.

ALEPH

1. Heureux ceux qui sont intègres dans leurs voies, qui marchent dans la loi de l'Éternel !

2. Heureux ceux qui gardent ses témoignages et qui le cherchent de tout leur cœur !

3. Qui ne font point aussi d'iniquité, mais qui marchent dans ses voies.

4. Tu as donné tes commandements afin qu'on les garde soigneusement.

5. Ô que mes voies sont bien réglées pour garder tes statuts.

6. Alors je ne rougirai point de honte quand je regarderai à tous tes commandements.
 7. Je te célébrerai dans la droiture de mon cœur quand j'aurai appris les ordonnances de ta justice.
 8. Je veux garder tes statuts, ne m'abandonne pas entièrement.

BETH

9. Par quel moyen un jeune homme rendra-t-il pure sa conduite ? En y prenant garde selon ta parole.
 10. Je t'ai cherché de tout mon cœur, ne me laisse point égarer de tes commandements.
 11. J'ai serré ta parole en mon cœur afin que je ne pêche point contre toi.
 12. Éternel, tu es béni, enseigne-moi tes statuts.
 13. J'ai raconté de mes lèvres toutes les ordonnances de ta bouche.
 14. Je me suis réjouis dans le chemin de tes témoignages, comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.
 15. Je m'entretiendrai de tes commandements et je regarderai à tes sentiers.
 16. Je prends plaisir à tes statuts et je n'oublierai point tes paroles.

GUIMEL

17. Fais ce bien à ton serviteur, que je vive et je garderai ta parole.
 18. Découvre mes yeux afin que je regarde aux merveilles de ta loi.
 19. ^a Je suis étranger sur la terre, ne me cache point tes commandements.
 20. Mon âme se pâme de l'affection qu'elle a de tout temps envers tes ordonnances.
 21. Tu as rudement châtié les orgueilleux maudits qui s'écartent de tes commandements.
 22. Ôte de dessus de moi l'opprobre et le mépris, car j'ai gardé tes témoignages.
 23. Les principaux se sont assis et ont parlé contre moi pendant que ton serviteur s'entretenait de tes statuts.
 24. Aussi tes témoignages sont mes plaisirs et les gens de mon conseil.

DALETH

25. Mon âme est attachée à la poudre, fais-moi revivre selon ta parole.
 26. Je t'ai raconté mes voies et tu m'as répondu, ^b enseigne-moi tes statuts.
 27. Fais-moi entendre le chemin de tes commandements et je parlerai de tes merveilles.
 28. Mon âme s'est fondue d'ennui, rétabli-moi selon tes paroles.
 29. Éloigne de moi la voie du mensonge et donne-moi gratuitement ta loi.
 30. J'ai choisi la voie de la vérité et je me suis proposé tes ordonnances.

31. J'ai adhéré à tes témoignages, ô Éternel ! Ne me fais point rougir de honte.
 32. Je courrai par la voie de tes commandements quand tu aura mis mon cœur au large.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce Psaume nous apprend que le plus grand bonheur des hommes consiste à marcher dans l'intégrité, à garder la loi du Seigneur et à rechercher ses commandements de tout leur cœur, que c'est par cette divine loi que les jeunes gens et toutes sortes de personnes doivent régler leur conduite et que ceux qui le font ne tomberont jamais dans la honte et dans la misère.

Ces considérations nous engagent à choisir, comme David, les commandements de Dieu pour notre partage, à les serrer dans notre cœur, à en faire le sujet de nos entretiens, à y prendre tout notre plaisir et à nous réjouir de les observer, plus que si nous possédions toutes les richesses du monde. Pour nous assurer ce bonheur, nous devons prier Dieu qu'il nous enseigne lui-même ses statuts, qu'il éclaire nos yeux afin que nous voyons les merveilles de sa loi, qu'il éloigne de nous la voie du mensonge et de l'iniquité et qu'il nous fasse connaître le chemin de ses lois, en sorte que nous y marchions avec fidélité et avec persévérance jusqu'à la fin de notre vie.

SECONDE PARTIE, versets 33-72

David demande à Dieu par plusieurs vœux réitérés la grâce de bien entendre et de bien observer ses lois. Il le prie de le soutenir par ce moyen de toutes ses épreuves. Il déclare que la parole de Dieu et la considération des jugements du Seigneur était ce qui l'avait fortifié et consolé dans ses malheurs. Il reconnaît qu'il lui avait été bon d'être affligé afin qu'il apprît à garder les statuts du Seigneur. Il proteste qu'il veut s'y appliquer de plus en plus, qu'il avait choisi le loi dde Dieu pour sa portion et qu'il l'estimait au delà de tous les biens et de tous les avantages du monde.

HE

33. Éternel, enseigne-moi la voie de tes statuts et je la garderai jusqu'à la fin.
 34. Donne-moi l'intelligence et je garderai ta loi et je l'observerai de tout mon cœur.
 35. Fais-moi marcher dans le sentier de tes commandements, car j'y prends plaisir.
 36. Incline mon cœur à tes témoignages et non point à l'avarice.
 37. Détourne mes yeux afin qu'ils ne regardent pas à la vanité, fais-moi revivre par le moyen de tes voies.
 38. Ratifie ta parole à ton serviteur qui est adonné à ta crainte.

39. Détourne de moi l'opprobre que je crains, car tes ordonnances sont bonnes.

40. Voici, je suis affectonné à tes commandements, fais-moi revivre par ta justice.

VAU

41. Et que tes bontés viennent sur moi ô Éternel et ta délivrance selon ta parole.

42. Et j'aurai de quoi répondre à celui qui m'outrage, car je me suis assuré en ta parole.

43. Et n'ôte pas de ma bouche la parole de vérité, car je me suis attendu à tes ordonnances.

44. Et je garderai continuellement ta loi à toujours et à perpétuité.

45. Et je marcherai au large parce que j'ai cherché tes commandements.

46. Et je parlerai de tes témoignages devant les rois et je ne rougirai point de honte.

48. Et je prendrai mon plaisir en tes commandements que j'ai aimés et je m'entreprendrai de tes statuts.

ZAIN

49. Souviens-toi de la parole que tu as donnée à ton serviteur et en laquelle tu m'as fait espérer.

50. C'est ici ma consolation dans mon affliction, que ta parole m'a rendu la vie.

51. Les orgueilleux se sont moqués de moi au dernier point, mais je ne me suis point détourné de ta loi.

52. Éternel, je me suis souvenu des jugements que tu as exercé de tout temps et je me suis consolé en eux.

53. L'horreur m'a saisi à cause des méchants qui ont abandonné ta loi.

54. Tes statuts m'ont été autant de cantiques de musique dans la maison où j'ai demeuré comme étranger.

55. Éternel, je me suis souvenu de ton nom la nuit et j'ai gardé ta loi.

56. Cela m'est arrivé parce que je gardais tes commandements.

HETH

57. Ô Éternel j'ai conclu que ma portion était de garder tes paroles.

58. Je t'ai supplié de tout mon cœur, aie pitié de moi selon ta parole.

59. J'ai fais le compte de mes voies et j'ai retourné mes pas vers tes témoignages.

60. Je me suis hâté et je n'ai point différé de garder tes commandements.

61. Les bandes de méchants m'ont pillé, toutefois je n'ai point oublié ta loi.

62. Je me lève à minuit pour te célébrer à cause des ordonnances de ta justice.

63. Je m'accompagne de tous ceux qui te craignent et qui gardent tes commandements.

64. Éternel, la terre est pleine de ta bonté, enseigne-moi tes statuts.

TETH

65. Éternel, tu as fait du bien à ton serviteur selon ta parole.

66. Enseigne-moi à avoir du sens et de l'intelligence, car j'ai cru à tes commandements.

67. Avant que je fusse affligé, je m'égarais, mais maintenant j'observe ta parole.

68. Tu es bon et bienfaisant, enseigne-moi tes statuts.

69. Les orgueilleux ont forgé des faussetés contre moi, mais je garderai de tout mon cœur tes commandements.

70. Leur cœur est épaissi comme de la graisse, mais moi je prends plaisir en ta loi.

71. Il m'est bon d'avoir été affligé afin que j'apprenne tes statuts.

72. ^c La loi que tu as prononcée de ta bouche m'est plus précieuse que mille pièces d'or ou d'argent.

RÉFLEXIONS

L'usage qu'il faut faire de cette lecture c'est d'entrer dans tous les pieux sentiments qui y sont exprimés et de demander à Dieu, avec David, qu'il nous enseigne le chemin de ses commandements en nous donnant l'intelligence pour les connaître et les garder, qu'il fléchisse nos cœurs à son obéissance et qu'il les détourne de la vanité, de l'avarice et de tout mal, qu'il nous fasse toujours sentir les effets de sa miséricorde en nous soutenant dans tous les dangers et enfin qu'il ne nous prive jamais de sa parole et de sa grâce.

Après cela, David nous apprend que les gens de bien font une profession ouverte et publique de craindre Dieu et qu'ils ne se lassent jamais de parler de lui et de ses lois. Lorsqu'ils voient les impies qui l'outragent et qui insultent à ceux qui le craignent, ils ont horreur de leur impiété et des jugements qui les menacent. Ils s'affermissent de plus en plus dans l'amour de la loi du Seigneur, il la prennent pour leur portion, il la méditent jour et nuit et ils cherchent la compagnie de ceux qui craignent Dieu et qui gardent ses commandements.

Enfin, ce que David dit ici nous instruit sur l'utilité des afflictions et nous engage à adorer la sagesse et la bonté de Dieu qui afflige et qui châtie les hommes pour leur apprendre à observer sa parole. Ce fut le fruit que David retira de ses adversités et ce qui lui apprit à préférer cette divine parole à tous les biens, à toutes les richesses et à tout ce que le monde a de plus excellent.

TROISIÈME PARTIE, versets 73-104

David continue à marquer son zèle et son amour pour la loi de Dieu et il le supplie de venir l'éclairer et le consoler. Il témoigne que c'était cette loi qui avait fait son espérance dans ses ennuis, qu'il s'y était attaché de plus en plus, qu'il la regardait comme ce qu'il y a de plus parfait dans le monde, qu'il l'aimait par dessus toutes choses, qu'elle lui fournissait toutes les lumières et toute la sagesse dont il avait besoin et qu'il trouvait un plaisir et une douceur indécible à la pratiquer.

JOD

73. Tes mains m'ont fait et formé, rends-moi intelligent afin que j'apprenne tes commandements.

74. Ceux qui te craignent me verront et se réjouiront parce que je me suis attendu à ta parole.

75. Je connais, Éternel, que tes ordonnances ne sont que justice et que tu m'as affligé suivant ta fidélité.

76. Je te prie, que ta bonté me console selon ta parole adressée à ton serviteur.

77. Que tes compassions viennent sur moi et je vivrai, car ta loi est tout mon plaisir.

78. Que les orgueilleux rougissent de honte parce qu'ils m'ont maltraité sans sujet, mais moi je parlerai de tes commandements.

79. Que ceux qui te craignent et ceux qui connaissent tes témoignages reviennent vers moi.

80. Que mon cœur soit intègre dans tes statuts afin que je ne rougisse point de honte.

CAPH

81. Mon âme est défaillie en attendant ta délivrance, je me suis attendu à ta parole.

82. Mes yeux défaillent en attendant ta parole, quand me consoleras-tu ?

83. Car je suis devenu comme un ^{nc1} outre qui est à la fumée et je n'ai point oublié tes statuts.

84. Combien ont à durer les jours de ton serviteur ? Quand fers-tu justice de ceux qui me poursuivent.

85. Les orgueilleux m'ont creusé des fosses, ce qui n'est point selon ta loi.

86. Tous tes commandements ne sont que fidélité, ils me persécutent sans sujet, aide-moi.

87. Ils m'ont presque réduit à rien et mis par terre, mais je n'ai point abandonné tes commandements.

88. Fais-moi revivre selon ta bonté et je garderai le témoignage de ta bouche.

LAMED

89. Ô Éternel, ta parole subsiste toujours dans les cieux.

90. Ta fidélité dure d'âge en âge, tu as sondé la terre et elle demeure ferme.

91. Tout subsiste aujourd'hui selon ton ordonnance, car toutes choses te servent.

92. N'eût été que ta loi était tout mon plaisir, je fusse déjà péri dans mon affliction.

93. Je n'oublierai jamais tes commandements, car tu m'as fait revivre par eux.

94. Je suis à toi, sauve-moi, car j'ai recherché tes commandements.

95. Les méchants m'ont attendu pour me faire périr, mais je me suis rendu attentif à tes témoignages.

96. J'ai vu un bout dans toutes les choses les plus parfaites, mais ton commandement est d'une très grande étendue.

MEM

97. Ô combien j'aime ta loi ! C'est ce dont je m'entretiens tout le jour.

98. Tu me rends plus sage par tes commandements que ne le sont mes ennemis, car ta loi est toujours avec moi.

99. J'ai passé en prudence tous ceux qui m'avaient enseigné, parce que tes témoignages sont mon entretien.

100. Je suis devenu plus entendu que les anciens parce que j'ai gardé tes commandements.

101. J'ai gardé mes pieds de tout mauvais chemin afin que j'observasse ta parole.

102. Je ne me suis point détourné de tes ordonnances parce que tu me les as enseignées.

103. Ô que ta parole a été douce à mon palais, ^d même plus douce que le miel à ma bouche !

104. Je suis devenu prudent par tes commandements, c'est pourquoi j'ai haï toute voie de mensonge.

RÉFLEXIONS

Cette partie du Psaume CXIX nous met devant les yeux les grands fruits qui nous reviennent de la connaissance et de l'observation de la loi de Dieu. La manière dont David en parle nous fait voir que ceux qui s'y adonnent ne sont jamais confus et que dans leurs afflictions ils éprouvent toujours les secours et les consolations qui leur sont nécessaires. Il nous apprend que les maux qui arrivent aux justes, bien loin de leur faire abandonner la loi de Dieu, font qu'ils s'y attachent encore d'avantage et que c'est ce qui les soutient dans toutes leurs épreuves. David nous assure que cette loi est ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent, que ceux qui sont éclairés par cette divine lumière surpassent les plus prudents en sagesse et en intelligence et que tous les plaisirs et tous les délices de la terre ne sont pas comparable à la douceur et au contentement que l'on goutte dans la connaissance et dans l'amour de la loi du Seigneur. Ce sont là des sentiments que nous devons tous avoir et dans lesquels nous devons prier Dieu de nous affermir de plus en plus.

QUATRIÈME PARTIE, versets 105-144

Le roi David continue à parler de l'utilité de la loi de Dieu et il fait vœu de l'observer tout le temps de sa vie. Il dit que Dieu confond tous les méchants et tous ceux qui s'écartent du droit chemin, mais qu'il est l'appui de ceux qui le craignent, que les justes n'ont rien à appréhender des méchants et qu'il ne saurait leur arriver aucun mal. Il revient encore à décrire l'excellence de la loi du seigneur, il marque la vive douleur qu'il avait de voir qu'elle était violée, il proteste qu'il veut l'aimer et s'y appliquer de plus en plus et il supplie le Seigneur de lui augmenter l'intelligence.

NUN

105. Ta parole sert de lampe à mon pied et de lumière sur mon sentier.

106. J'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.

107. Éternel, je suis extrêmement affligé, fais-moi, revivre selon ta parole.

108. Éternel, je te prie, aie pour agréables les oblations volontaires de ma bouche et m'enseigne tes ordonnances.

109. Ma vie a été continuellement en danger, toutefois je n'ai point oublié ta loi.

110. Les méchants m'ont tendu des pièges, toutefois je ne me suis point écarté de tes commandements.

111. J'ai pris pour héritage perpétuel tes témoignages, car ils sont la joie de mon cœur.

112. J'ai incliné mon cœur à accomplir toujours tes statuts jusqu'à la fin.

SAMECH

113. J'ai eu en haine les pensées vaines, mais j'ai aimé ta loi.

114. Tu es ma retraite et mon bouclier, je me suis attendu à ta parole.

115. Méchants, retirez-vous de moi et je garderai les commandements de mon Dieu.

116. Soutiens-moi suivant ta parole et je vivrai et ne me fais point rougir de honte pour n'avoir pas eu ce que j'espérais.

117. Soutiens-moi et je serai sauvé et j'aurai continuellement les yeux sur tes statuts.

118. Tu as foulé aux pieds tous ceux qui se dévoient de tes statuts, car leur tromperie n'est que fausseté.

119. Tu as réduit à néant tous les méchants de la terre comme de l'écume, c'est pourquoi j'ai aimé tes témoignages.

120. Ma chair a frissonné à cause de ta frayeur et j'ai craint tes jugements.

HAIN

121. J'ai exercé l'équité et la justice, ne m'abandonne point à ceux qui me font tort.

122. Garanti ton serviteur pour le bien, de peur que les orgueilleux ne m'oppriment.

123. Mes yeux défaillent en attendant ta délivrance et la parole de ta justice.

124. Agi envers ton serviteur suivant ta bonté et enseigne-moi tes statuts.

125. Je suis ton serviteur, rends-moi intelligent et je connaîtrai tes témoignages.

126. Il est temps que l'Éternel opère, ils ont aboli ta loi.

127. C'est pourquoi j'ai aimé tes commandements, ^d plus que l'or, même que le fin or.

128. C'est pourquoi aussi j'ai marché dans tous tes commandements et j'ai eu en haine toute voie de mensonge.

PE

129. Tes témoignages sont des choses merveilleuses, c'est pourquoi mon âme les a gardés.

130. ^e L'entrée de tes paroles illumine et rend les plus simples intelligents.

131. J'ai ouvert ma bouche et j'ai soupiré, car j'ai désiré tes commandements.

132. Regarde-moi et aie pitié de moi selon que tu fais ordinairement à l'égard de ceux qui aiment ton nom.

133. Affermi mes pas sur ta parole et qu'aucune iniquité ne domine sur moi.

134. Délivre-moi de l'oppression des hommes afin que je garde tes commandements. ^v 135. Fais luire ta face sur ton serviteur et m'enseigne tes statuts.

136. Mes yeux se sont fondus en ruisseaux d'eau parce qu'on observe pas ta loi.

TSADI

137. Tu es juste ô Éternel et droit en tes jugements.

138. Tu as prescrit tes témoignages comme une chose juste et souverainement ferme.

139. Mon zèle m'a miné parce que mes ennemis ont oublié tes paroles. 140. ^f Ta parole est parfaitement pure, c'est pourquoi ton serviteur l'aime.

141. Je suis petit et méprisé, toutefois je n'oublie point tes commandements.

142. Ta justice subsiste toujours et ta loi n'est que vérité.

143. La détresse et l'angoisse m'avaient rencontré, mais tes commandements ont été mes plaisirs.

144. La justice de tes témoignages dure toujours, donne-m'en l'intelligence afin que je vive.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions que cette lecture nous présente.

La première est que

la parole de Dieu est une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers

et que ceux qui sont éclairés de cette divine lumière et qui marchent dans le chemin qu'elle prescrit ne sauraient s'égarer.

2. Il paraît d'ici que les fidèles ont un sincère attachement pour cette partie de la parole de Dieu qui leur prescrit leur devoir et qui contient les lois qu'il nous a données pour notre conduite. Ils la prennent pour leur héritage perpétuel, elle fait la joie de leur cœur, ils vouent à Dieu leur obéissance et leur amour, disant avec David :

Je l'ai juré, et je le tiendrai, de garder les ordonnances de ta justice.

et ils lui demandent continuellement la grâce d'accomplir ce vœu.

Ils sont pénétrés d'une vive douleur et d'une frayeur salutaire à la vue de l'impiété qui règne dans le monde et des jugements que Dieu déploie sur ceux qui se détournent de lui. Ils s'attachent d'autant plus à sa loi qu'ils voient que les autres l'abandonnent et soit dans l'affliction, soit dans quelque autre état que ce puisse être, cette divine loi fait toute leur consolation et tous leurs plaisirs.

CINQUIÈME PARTIE, versets 145-176

David invoque Dieu à son secours, il le prie de regarder son affliction et de défendre sa cause contre les grands qui le persécutaient. Il témoigne que tout son désir est de garder la loi de son Dieu, de le louer et de le glorifier pendant toute sa vie.

KOPH

145. J'ai crié de tout mon cœur, réponds-moi Éternel et je garderai tes statuts.

146. J'ai crié vers toi, sauve-moi afin que j'observe tes témoignages.

147. J'ai prévenu le point du jour et j'ai crié, je me suis attendu à ta parole.

148. Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit pour méditer ta parole.

149. Écoute ma voix selon ta bonté ô Éternel, fais-moi revivre selon ton ordonnance.

150. Ceux qui ont de mauvais desseins s'approchent et se sont éloignés de ta loi.

151. Éternel tu es près de moi et tous tes commandements ne sont que vérité.

152. J'ai connu dès longtemps que tu as établi tes témoignages pour toujours.

RESCH

153. Regarde mon affliction et m'en délivre, car je n'ai point oublié ta loi.

154. Défends ma cause et me rachète, fais-moi revivre selon ta parole.

155. La délivrance est loin des méchants parce qu'ils n'ont point recherché tes statuts.

156. tes compassions sont en grand nombre ô Éternel, fais-moi revivre selon tes ordonnances.

157. Ceux qui me persécutent et qui me pressent sont en grand nombre, toutefois je ne me suis point détourné de tes témoignages.

158. J'ai considéré les prévaricateurs et j'ai été affligé de ce qu'ils n'observaient point ta parole.

159. Considère que j'ai aimé tes commandements. Éternel fais-moi revivre selon ta bonté.

160. Le fondement de ta parole est la vérité et tous tes jugements ont toujours été justes.

SCIN

161. Les principaux du peuple m'ont persécuté sans cause, mais mon cœur a été effrayé à cause de ta parole.

162. Je me réjouis de ta parole comme celui qui aurait trouvé un grand butin.

163. J'ai eu en haine et en abomination le mensonge, j'ai aimé ta loi.

164. Je te loue sept fois le jour à cause des ordonnances de ta justice.

165. Il y a une grande prospérité pour ceux qui aiment ta loi et il n'y a rien qui les fasse tomber.

166. Éternel, j'ai espéré en ta délivrance et j'ai gardé tes commandements.

167. Mon âme a observé tes témoignages et je les ai souverainement aimés.

168. J'ai observé tes commandements et tes témoignages, car toutes mes voies sont devant toi.

TAU

169. Éternel, que mon cri vienne en ta présence, rends-moi intelligent selon ta parole.

170. Que ma supplication vienne devant toi et délivre-moi suivant ta parole.

171. Mes lèvres répandront ta louange quand tu m'aura enseigné tes statuts.

172. Ma langue ne parlera que de ta parole, car tous tes commandements ne sont que justice.

173. Que ta main me secoure, car j'ai choisi tes commandements.

174. Éternel, j'ai souhaité ta délivrance et ta loi est tout mon plaisir.

175. Que mon âme vive afin qu'elle te loue et que tes ordonnances me donnent du secours.

176. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur, car je n'ai point oublié tes commandements.

RÉFLEXIONS

Les instructions de cette dernière partie du Psaume CXIX sont les suivantes.

La première, que dans tous nos maux nous devons nous adresser à Dieu pour lui demander, non seulement la délivrance qui nous est nécessaire, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir.

La seconde, que notre occupation la plus douce et la plus ordinaire doit être de méditer la loi de Dieu et sa divine parole.

La troisième, que Dieu voit les souffrances des siens, qu'il écoute leurs prières, mais qu'il se tient loin des méchants et qu'il ne les exauce pas.

La quatrième, La quatrième, que Dieu a attaché à l'observation de sa loi une glorieuse récompense et un parfait bonheur. David nous en assure lorsqu'il dit :

Qu'il y a une grande prospérité pour ceux qui gardent la loi de Dieu et qu'il n'y a rien qui les fasse tomber.

Et la dernière, que nous devons consacrer à Dieu toute notre vie, désirer de l'employer à le servir et à le louer et le supplier qu'il nous accorde toujours l'assistance nécessaire pour cela. C'est le vœu que faisait David sur la fin ce Psaume en disant :

Seigneur que mon âme vive afin qu'elle te loue. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur et je n'oublierai point tes commandements.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES
sur le Psaume CXIX

Pour lire ce Psaume avec fruit, il faut outre, les réflexions particulières que nous y avons faites, y remarquer ces trois choses.

1. L'excellence de la loi de Dieu et ses admirables effets. David nous enseigne que cette divine loi est très parfaite, que c'est une lumière céleste qui nous éclaire, qu'elle nous rend intelligent, qu'elle purifie et qu'elle réjouit le cœur, qu'elle nous soutient dans l'affliction, qu'elle donne à la conscience une paix indicible et qu'elle vaut infiniment mieux que tout les trésors et que tout ce qu'il y a de plus excellent en ce monde.

2. Nous voyons dans ce Psaume à quoi on reconnaît les gens de bien. Ils sont intègres dans leurs voies, ils font ce qui est droit, ils marchent dans la loi du Seigneur, ils la méditent jour et nuit, ils la gardent et ils aiment Dieu et sa parole de tout leur cœur. Outre cela, ils se retirent du mal et du commerce des méchants, ils se joignent aux justes, ils sont saisis de crainte à la vue des jugements de Dieu, ils se confient en lui et ils sont patients dans leurs adversités.

3. Enfin, ce Psaume est rempli de plusieurs excellentes prières que nous devons avoir continuellement dans le cœur et dans la bouche, demandant à

Dieu qu'il veuille nous éclairer, nous enseigner lui-même sa loi, fléchir nos cœur à son obéissance, prendre soin de nous et nous conduire toujours par sa providence et par son Esprit.

Ce sont là les instructions que nous devons recueillir de ce Psaume et c'est dans ces vues qu'il faut le lire et le méditer ordinairement.

(a) v19 : Genèse 47.8 ; I Chroniques 29.15 ; Psaume 39.13 ; Hébreux 11.13

(b) v26 : Psaumes 25.4, 27.11 et 86.11

(c) v72 : Psaume 19.11

(d) v103 : Psaume 19.11 ; Proverbes 8.11

(e) v130 : Psaume 19.9

(f) v140 : II Samuel 22.31 ; Psaumes 12.7 et 18.31 ; Proverbes 30.5

(nc1) v83 : Le mot « outre » est actuellement féminin. Qu'en était-il en 1744 ?

PSAUME CXX

Le prophète demande à Dieu de le garantir des fraudes et des calomnies des méchants et il se plaint de ce qu'il était obligé de vivre parmi eux.

1. Cantique de Mahaloth ¹.

J'ai invoqué l'Éternel dans ma grande détresse et il m'a exaucé.

2. Éternel, délivre mon âme des fausses lèvres et de la langue qui n'est que tromperie.

3. Que te donnera et de quoi te profitera la langue trompeuse ?

4. Ce sont des flèches aiguës tirées par un homme puissant et comme des charbons de genèvre.

5. Hélas ! Que je suis misérable de séjourner en Messec et de demeurer dans les tentes de Kédar ² !

6. Mon âme a longtemps demeuré avec celui qui hait la paix.

7. Je suis un homme de paix, mais lorsque j'en parle ils ne respirent que la guerre.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend

1. Que les gens de bien peuvent être exposés à la calomnie et à la malice des hommes, mais que Dieu les protège et les délivre.

2. Que c'est pour eux un grand sujet d'affliction de vivre avec les méchants et les impies.

Et enfin, que le caractère des justes est d'aimer la paix comme au contraire celui des méchants est d'être portés à la guerre et au trouble.

(1) v1 : Ce mot de *Mahaloth* qui est à la tête de ce Psaume et des quatorze suivants peut signifier *un cantique excellent*. On peut aussi traduire *cantique des degrés ou des montées*, soit que les Lévites le chantassent sur les degrés du temple, soit qu'ils aient été chantés par les Juifs lorsqu'ils montaient à Jérusalem pour les fêtes solennelles ou lorsqu'ils remontèrent de la captivité de Babylone. Ce qu'il y a de certain c'est que ces quinze Psaumes sont de différents auteurs et qu'ils ont été composés en divers temps et en diverses occasions.

(2) v5 : C'est l'Arabie. Voyez Ésaïe 13.16-17 et Ézéchiel 27.21. D'autres veulent que ceci regarde les Juifs captifs à Babylone.

PSAUMECXXI

L'auteur de ce Psaume y témoigne qu'il avait une ferme confiance dans le secours de Dieu et qu'il était persuadé que Dieu veillerait toujours pour la sûreté de son peuple et de tous les fidèles.

1. Cantique de Mahaloth.

J'élève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.

2. ^a Mon secours vient de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.

3. Il ne permettra point que mon pied soit ébranlé, celui qui te garde ne sommeillera point.

4. Voilà celui qui garde Israël ne sommeillera point et ne s'endormira point.

5. L'Éternel est celui qui te garde, l'Éternel est ton ombre, il est à ta main droite.

6. Le soleil ne frappera point sur toi pendant le jour ni la lune pendant la nuit.

7. L'Éternel te gardera de tout mal, il gardera ton âme.

8. L'Éternel gardera ton issue et ton entrée dès maintenant et à toujours.

RÉFLEXIONS

Le précis de ce Psaume est que notre secours vient de Dieu seul, qu'il veille pour son église et pour les justes, qu'il les préserve dans tous les dangers et qu'il ne les abandonnera jamais.

L'effet que cette doctrine doit produire est de remplir les fidèles d'une ferme confiance en Dieu et de les animer de plus en plus à son amour et à sa crainte.

(a) v2 : Psaume 124.8

PSAUME CXXII

David exprime le zèle et l'amour qu'il avait pour la maison de Dieu et pour la ville de Jérusalem, versets 1-5.

Il prie pour la prospérité de cette ville et il fait vœu de procurer de tout son pouvoir la gloire de Dieu et le bien du peuple d'Israël, versets 6-9

1. Cantique de Mahaloth, de David.

Je me réjoui à cause de ceux qui me disaient : Nous irons à la maison de l'Éternel.

2. Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes ô Jérusalem !

3. Jérusalem qui est bâtie comme une ville bien unie.

4. En laquelle montent les tribus, les tribus de l'Éternel, ce qui est un témoignage à Israël pour célébrer le nom de l'Éternel.

5. C'est là que sont posés les trônes pour juger les tribus de la maison de David.

6. Priez pour la paix de Jérusalem. Que ceux qui t'aiment jouissent de la paix.

7. Que la paix soit dans tes murs et la prospérité dans tes palais !

8. À cause de mes frères et de mes amis, je prierai maintenant pour ta paix.

9. À cause de la maison de l'Éternel notre Dieu, je procurerai ton bien.

RÉFLEXIONS

Le grand zèle dont le roi David était animé pour le temple, pour la ville de Jérusalem et pour les tribus d'Israël et les vœux qu'il faisait à ce sujet apprennent premièrement aux princes et aux magistrats et ensuite à tous les vrais membres de l'église à s'intéresser pour la tranquillité publique et pour le bien de la société civile, mais surtout pour la religion et pour le service de Dieu, à prier sans cesse pour la paix de l'église et à joindre leur travail à leurs prières en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour sa prospérité et pour son édification.

PSAUME CXXIII

Le peuple d'Israël, étant opprimé et persécuté par ses ennemis, implore l'assistance du Seigneur.

1. Cantique de Mahaloth.

J'élève mes yeux vers toi qui demeures dans les Cieux.

2. Voici, comme les yeux des serviteurs regardent à la main de leurs maîtres, comme les yeux de la servante à la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux regardent à l'Éternel notre Dieu jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

3. Aie pitié de nous, Éternel, aie pitié de nous, car nous sommes rassasiés de mépris.

4. Notre âme est rassasiée de la moquerie de ceux qui sont dans l'abondance et du mépris des orgueilleux.

RÉFLEXIONS

Ceux qui sont exposés à la persécution, au mépris et à l'injustice des hommes doivent apprendre de ce Psaume à regarder toujours à Dieu, à le prier d'avoir pitié d'eux et à mettre toute leur confiance en son secours, étant persuadés que Dieu n'abandonnera jamais ceux qui le servent fidèlement et qui souffrent pour l'amour de lui.

PSAUME CXXIV

Le peuple d'Israël reconnaît dans ce Psaume que Dieu l'avait délivré en plusieurs occasions et que sans la protection du Seigneur il aurait été détruit depuis longtemps.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

Qu'Israël dise maintenant : Si l'Éternel n'eût pas été avec nous,

2. Si l'Éternel n'eût pas été pour nous quand les hommes se sont élevés contre nous,

3. Ils nous auraient dès lors engloutis tous vifs pendant que leur colère était embrasée contre nous.

4. Dès lors les eaux se seraient débordées sur nous, un torrent eût passé sur notre âme.

5. Dès lors les eaux enflées auraient passé sur notre âme.

6. Béni soit l'Éternel qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.

7. Notre âme est échappée comme un oiseau du lacet des oiseleurs, le lacet a été rompu et nous sommes échappés.

8. ^a Notre secours est au nom de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui convient encore mieux à l'église chrétienne qu'à l'église judaïque. Ce qui y est dit nous engage à faire réflexion sur les différents états où l'église de Jésus-Christ a passé et à considérer que, malgré les efforts de satan et le monde ont fait contre elle depuis sa naissance, elle a toujours subsisté.

De là nous devons conclure que Dieu sera toujours sa force et son appui et qu'elle ne périra jamais. Il en sera de même de tous les vrais fidèles, n'étant pas possible que Dieu les abandonne et qu'il cesse de les aimer et d'en prendre soin.

(a) v8 : Psaume 121.2

PSAUME CXXV

David décrit la fermeté de ceux qui se confient au Seigneur et la protection dont Dieu couvrait Jérusalem et le peuple d'Israël, versets 1-2.

Il dit que si les justes sont affligés, ce n'est pas pour toujours au lieu que ceux qui se détournent de Dieu périssent enfin malheureusement, versets 3-5.

1. Cantique de Mahaloth.

Ceux qui se confient en l'Éternel sont comme la montagne de Sion qui ne peut être ébranlée, mais qui subsistera toujours.

2. Pour ce qui est de Jérusalem, elle est environnée de montagne et l'Éternel est autour de son peuple dès maintenant et à toujours.

3. Car la verge des méchants ne reposera pas sur le lot des justes, de peur que les justes ne mettent leurs mains à l'iniquité.

4. Éternel ^{nc1} fais du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit.

5. Mais pour ceux qui se détournent à des sentiers obliques, l'Éternel les fera marcher avec les ouvriers d'iniquité. Que la paix soit sur Israël !

RÉFLEXIONS

Ce Psaume représente en peu de paroles l'état heureux de ceux qui craignent Dieu et qui mettent

leur confiance en lui. Le psalmiste nous apprend que rien ne peut les ébranler, que Dieu est toujours près d'eux pour leur défense, que s'il permet qu'ils soient affligés, il a égard à leur faiblesse, qu'il adoucit et qu'il abrège leurs maux. Il nous assure encore que Dieu fait toujours du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit au lieu que ceux qui suivent des sentiers détournés sont enfin détruits. Les fidèles trouvent dans cette méditation des puissants motifs à être toujours tranquilles, à mettre toute leur confiance en Dieu et à s'attacher de plus en plus à leur devoir.

(nc1) v4 : Ne faudrait-il pas lire : *L'Éternel* ? C'est ce que le *Mais* du verset suivant appelle nous semble-t-il.

PSAUME CXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces où les Juifs se réjouissent de la merveilleuse délivrance que Dieu leur avait accordée en les ramenant de la captivité, versets 1-3,

et ils le prient d'achever de les rétablir, versets 4-6.

1. Cantique de Mahaloth.

Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui songent.

2. Alors notre bouche fut remplie de ris et notre langue de chant de triomphe. Alors on disait parmi les nations : L'Éternel a fait de grandes choses à ceux-ci.

3. L'Éternel nous a fait de grandes choses, nous en avons été réjouis.

4. Ô Éternel ramène nos prisonniers comme les courants des eaux au pays du Midi.

5. Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chants de triomphe.

6. Celui qui porte la semence pour la mettre en terre ira en pleurant, mais il reviendra avec un cri de joie quand il portera ses gerbes.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à faire réflexion sur les merveilles que Dieu a faites de tout temps pour son peuple en le délivrant contre toute apparence de la puissance de ses ennemis. Par là nous voyons que si les justes ou l'église sont dans l'affliction, Dieu leur donne enfin des sujets de se réjouir et qu'en général lorsque les hommes ont été éprouvés et humiliés par l'adversité, il fait succéder la joie aux pleurs en sorte que, comme les Juifs le disent dans ce cantique :

Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent ensuite avec chant de triomphe.

PSAUME CXXVII

Nous voyons dans ce Psaume que les soins qu'on prend pour la prospérité des villes et des familles sont inutiles sans la protection de Dieu, versets 1-2,

et que c'est lui qui donne des enfants en sa grâce à ceux qu'il veut bénir, versets 3-5.

1. Cantique de Mahaloth, de Salomon.

Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain, si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain.

2. C'est en vain que vous vous levez matin, que vous vous couchez tard et que vous mangez le pain de douleurs. C'est Dieu qui donnera ainsi le repos à celui qu'il aime.

3. Voici les enfants sont un héritage de l'Éternel, le fruit du ventre est une récompense.

4. Telles que sont les flèches dans la main d'un homme puissant, tels sont les fils d'un père dans la fleur de son âge.

5. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ! Ils ne rougiront point de honte quand ils parleront avec leurs ennemis à la porte.

RÉFLEXIONS

Le psalmiste nous enseigne

1. Que ce qui fait subsister les états, les villes et les familles, ce n'est pas tant les soins que les hommes prennent comme c'est la bénédiction de Dieu et qu'ainsi les magistrats et les pères de famille doivent travailler à attirer sur eux cette bénédiction.

2. Que c'est Dieu qui donne des enfants et que c'est là une faveur particulière puisque si on les élève dans la vertu et la piété, ils seront la joie et la gloire de leurs pères, non seulement dans ce monde, mais aussi dans la vie à venir.

PSAUME CXXVIII

Il est parlé dans ce Psaume du bonheur des personnes pieuses et des bénédictions temporelles que Dieu leur accorde en faisant prospérer leur travail et en leur donnant des enfants et une heureuse postérité.

1. Cantique de Mahaloth.

Heureux est quiconque craint l'Éternel et marche dans ses voies

2. Car tu mangeras du travail de tes mains, tu seras bienheureux et tu prospèreras.

3. Ta femme sera dans ta maison comme une vigne abondante en fruits et tes enfants comme des plantes d'oliviers autour de ta table.

4. Certainement c'est ainsi que sera béni l'homme qui craint l'Éternel.

5. L'Éternel te bénira de Sion et tu verras le bien de Jérusalem tous les jours de ta vie.

6. Et tu verras des enfants à tes enfants. Que la paix soit sur Israël.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous assure que Dieu bénit le travail et les familles de ceux qui le craignent et qui marchent dans ses voies. Quoi que ces bénédictions temporelles qui étaient autrefois promises aux Juifs ne soient pas les principales auxquelles les chrétiens doivent aspirer, il faut pourtant les regarder comme une récompense de la piété et les recevoir avec reconnaissance. La piété a aussi les promesses de la vie présente. Dieu bénit toujours les familles où sa crainte règne, mais il y répand surtout ses bénédictions spirituelles et il élève enfin ceux qui vivent dans l'innocence au bonheur suprême qu'il leur prépare dans le Ciel.

PSAUME CXXIX

Le prophète exhorte l'église judaïque à reconnaître que si elle avait été souvent persécutée, Dieu ne l'avait point abandonnée, versets 1-4,

et il prédit que tous les ennemis de l'église seraient détruits, versets 5-8.

1. Cantique de Mahaloth.

Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse.

2. Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse, toutefois ils n'ont point encore eu le dessus sur moi.

3. Des laboureurs ont labouré sur mon dos, ils y ont tiré tout au long leurs sillons.

4. L'Éternel est juste, il a coupé les cordes des méchants.

5. Tous ceux qui haïssent Sion rougiront de honte et seront repoussés en arrière.

6. Ils seront comme l'herbe des toits qui est sèche avant qu'elle monte en tuyau,

7. De laquelle le moissonneur ne remplit point sa main, ni celui qui cueille les javelles ses bras.

8. Et dont les passants ne diront point : La bénédiction de l'Éternel soit sur vous, nous vous bénissons au nom de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer que si l'église a été très souvent attaquée, et sous le Vieux Testament et sous le Nouveau Testament, mais que Dieu l'a toujours conservée et que ses ennemis n'ont jamais pu la détruire. Cela doit nous affermir dans cette persuasion que l'église subsistera éternellement, aussi bien que tous ses véritables membres et que ceux qui se déclarent contre elle n'auront que la honte et la confusion pour leur partage.

PSAUME CXXX

David implore dans ce Psaume la miséricorde de Dieu et le pardon de ses péchés, versets 1-4.

Il y marque aussi la confiance qu'il avait en sa bonté, versets 5-8.

1. Cantique de Mahaloth.
Ô Éternel, je t'invoque des lieux profonds.
2. Seigneur, écoute ma voix, que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications.
3. Ô Éternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera ?
4. Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne.
5. J'ai attendu l'Éternel, mon âme l'a attendu et j'ai eu mon espérance en sa parole.
6. Mon âme s'attend au Seigneur plus soigneusement que les guettes du matin qui font la garde le matin.
7. Israël, attends-toi à l'Éternel, car la miséricorde est avec l'Éternel et la rédemption se trouve en abondance auprès de lui.
8. Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

RÉFLEXIONS

Le psalmiste nous donne ici trois instructions.

La première que si Dieu nous examinait à la rigueur de sa justice, personne ne serait trouvé juste devant lui et qu'ainsi nous devons tous avoir recours à sa miséricorde et dire avec une profonde humilité :

Ô seigneur, si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui subsistera ?

La seconde que Dieu est disposé à pardonner aux hommes, mais qu'il n'accorde ce pardon qu'afin qu'on le craigne et que sans cette crainte nous n'avons point de pardon à espérer de lui. C'est ce qui est marqué par ces mots :

Le pardon se trouve auprès de toi afin qu'on te craigne.

Et la troisième, que Dieu a toujours été et qu'il sera toujours le défenseur de l'église et des fidèles.

PSAUME CXXXI

David proteste solennellement dans ce Psaume qu'il n'avait pas eû des sentiments d'élévation et d'orgueil, mais qu'il s'était toujours étudié à l'innocence et à l'humilité.

1. Cantique de Mahaloth, de David.
Ô Éternel, mon cœur ne s'est point élevé et mes yeux ne se sont point haussés et je n'ai point recherché des choses grandes et trop élevées pour moi.
2. Si je n'ai pas rangé et fait taire mes désirs, tel un enfant sevré à l'égard de sa mère et si mon âme n'est pas comme un enfant sevré, que je ne sois point exaucé de toi !
3. Israël, attends-toi à l'Éternel dès maintenant et à toujours.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume exprime des sentiments que tous les enfants de Dieu doivent avoir, c'est d'être humble, de ne point rechercher ce qui est grand et élevé et de ressembler aux petits enfants en innocence et en simplicité. Ce que David nous enseigne sur ce sujet, c'est ce que Jésus-Christ nous recommande encore plus fortement dans l'Évangile de Matthieu 18.3 en nous disant que si nous ne devenons comme des petits enfants, il ne nous reconnaîtra pas pour ses disciples et nous n'entrerons point au royaume des Cieux.

PSAUME CXXXII

L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, y rapporte le vœu que ce prince avait fait de ne se donner aucun repos jusqu'à ce que l'arche de l'alliance eût été conduite à Jérusalem et que le service divin y eût été établi et il loue Dieu de ce que ce vœu était accompli, versets 1-9.

Il espère que Dieu, selon ses promesses, bénirait sa postérité et il prie pour les sacrificateurs, pour les Lévités et pour tout le peuple, versets 10-18.

1. Cantique de Mahaloth.
Ô Éternel, souviens-toi de David et de toute son affliction,
2. Lequel a juré l'Éternel et fait ce vœu au puissant de Jacob :
3. Si j'entre dans la tente de ma maison et si je monte sur le lit où je me couche,
4. Si je donne du sommeil à mes yeux ou si je laisse sommeiller mes paupières,
5. Jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu à l'Éternel et des pavillons pour le puissant de Jacob.
6. Voici, nous avons ouï dire qu'elle ¹ avait été à Ephrat ² et nous l'avons trouvée dans les champs de Jahar ³.
7. Nous entrerons dans ses pavillons et nous nous prosternerons devant son marchepied.
8. Lève-toi ô Éternel, pour venir dans ton repos, toi et l'arche de ta face.
9. Que tes sacrificateurs soient revêtus de justice et que tes bien-aimés chantent de joie.
10. Pour l'amour de David ton serviteur, ne rejette point le visage de ton oint.
11. L'Éternel a juré la vérité à David, il n'en reviendra point, quand il a dit ^a : Je mettrai du fruit de ton ventre sur ton trône.
12. Si tes enfants gardent mon alliance et mes commandements que je enseignerai, leurs fils aussi seront assis à perpétuité sur ton trône.
13. Car l'Éternel à choisi Sion et l'a agréée pour son siège.
14. Elle est, dit-il, le lieu de mon repos, j'y demeurerai parce que je m'y plais.
15. Je bénirai abondamment ses vivres et je rassasierai de pain ses pauvres.

16. Et je revêtirai ses sacrificateurs de délivrance et ses saints chanteront d'une grande joie.

17. C'est là que je ferai germer ^b une corne à David et que je préparerai une lampe à mon oint.

18. Je couvrirai de honte ses ennemis et son diadème fleurira sur lui.

Le vœu que David avait fait pour l'établissement du service divin et qui est rapporté dans ce Psaume est une marque de sa piété. De là, les grands, les magistrats et toutes sortes de personnes doivent apprendre que la gloire de Dieu et son vrai service est ce qu'ils doivent désirer avec le plus d'ardeur et procurer de tout leur pouvoir.

2. La grâce que Dieu fit à David d'exécuter son pieux dessein nous montre que Dieu bénit les entreprises que l'on forme dans de bonnes intentions.

3. Le choix que Dieu avait fait de Sion pour y être adoré et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'y habiter à jamais, de la bénir et de la combler de bien doivent être appliquées à l'église chrétienne où Dieu habite encore plus particulièrement et dans laquelle il doit être servi et adoré jusqu'à la fin du monde.

Enfin, nous devons tous, à l'imitation du psalmiste, prier continuellement pour la conservation de l'église, pour la bénédiction de ses ministres et pour la prospérité de tous ses membres.

(a) v11 : II Samuel 7.12 ; I Rois 8.25 ; II Chroniques 6.16

(b) v17 : Luc 1.69

(1) v6 : L'arche de l'alliance.

(2) ibidem : Dans la tribu d'Ephraïm, à Scilo où le tabernacle fut pendant 328 ans.

(3) ibidem : À Kirjathjeharim où l'arche fut mise lorsqu'elle fut renvoyée du pays des Philistins et d'où David la fit transporter à Jérusalem. Voyez I Samuel 7.4 et II Samuel 6.

PSAUME CXXXIII

Ce Psaume représente le bonheur de ceux qui vivent dans l'union et dans la paix et les bénédictions que Dieu leur accorde.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

Voici, ô que c'est une chose bonne et que c'est une chose agréable que les frères demeurent unis ensemble !

2. C'est comme cette huile précieuse répandue sur la tête, qui descend sur la barbe d'Aaron et qui découle dans l'ouverture d'en-haut de ses vêtements,

3. Et comme la rosée de Hermon et celle qui descend de la montagne de Sion, car c'est là que l'Éternel a établi la bénédiction et la vie pour toujours.

RÉFLEXIONS

L'instruction que ce Psaume nous donne est qu'il n'y a rien de plus agréable à Dieu que l'union et la paix et qu'il comble de ses plus précieuses faveurs les personnes qui sont unies entre elles, ce qui doit

avoir beaucoup de force pour nous faire vivre les uns avec les autres dans une concorde fraternelle et chrétienne.

PSAUME CXIV

C'est ici une exhortation qui s'adresse aux ministres de l'ancien temple et qui les invite à louer Dieu.

1. Cantique de Mahaloth.

Voici, bénissez l'Éternel, vous tous les serviteurs de l'Éternel, vous qui assistez toutes les nuits dans la maison de l'Éternel.

2. Élevez vos mains dans le sanctuaire et bénissez l'Éternel.

3. L'Éternel te bénisse de Sion, lui qui a fait les cieux et la terre.

RÉFLEXIONS

Les ministres du Seigneur doivent apprendre d'ici que comme la fonction des sacrificateurs et des Lévites était de louer Dieu jour et nuit dans son temple et de prier pour la postérité d'Israël, aussi la charge des ministres de l'église chrétienne les appelle d'une façon particulière à prier sans cesse pour elle et à célébrer continuellement le saint nom du Seigneur.

PSAUME CXXXV

Le prophète exhorte les Lévites à louer Dieu, à publier la puissance infinie par laquelle il a créé toutes choses et à célébrer surtout les merveilles qu'il avait faites autrefois pour retirer son peuple d'Égypte et pour le mettre en possession du pays de Canaan, versets 1-14.

Il y parle aussi de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres, versets 15-21.

1. Louez l'Éternel.

Louez le nom de l'Éternel vous les serviteurs de l'Éternel, louez-le.

2. Vous qui assistez dans la maison de l'Éternel, dans les parvis de la maison de notre Dieu,

3. Louez l'Éternel, car l'Éternel est bon, psalmodiez à son nom, car c'est une chose agréable.

4. Car l'Éternel s'est choisi Jacob et Israël pour son précieux joyau.

5. Certainement je connais que l'Éternel est grand et que notre Seigneur est au dessus de tous les dieux.

6. L'Éternel fait tout ce qu'il lui plaît dans les Cieux et sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes.

7. ^a C'est lui qui fait monter du bout de la terre les vapeurs, il produit les éclairs pour la pluie, il tire le vent de ses trésors.

8. ^b C'est lui qui a frappé les premiers-nés d'Égypte, tant des hommes que des bêtes,

9. Qui a envoyé des signes et des miracles au milieu de toi ô Égypte, contre Pharaon et contre tous ses serviteurs,

10. Qui a frappé plusieurs nations et mis à mort les puissants rois.

11. ^c Sihon le roi des Amorrhéens et Hog le roi de Basçan et les rois de tous les royaumes de Canaan.

12. Et qui a donné leur pays en héritage, en héritage, dis-je, à Israël son peuple.

13. Éternel, ta renommée est à toujours, Éternel, ta mémoire est d'âge en âge.

14. Car l'Éternel fera justice à son peuple et se repentira envers ses serviteurs.

15. ^d Les faux dieux sont de l'or et de l'argent, un ouvrage de mains d'hommes.

16. Ils ont une bouche et ils ne parlent point, ils ont des yeux et ils ne voient point.

17. Ils ont des oreilles et ils n'entendent point : il n'y a point aussi de souffle dans leur bouche.

18. Ceux qui les font et tous ceux qui s'y confient leur deviendront semblables.

19. Maison d'Israël, bénissez l'Éternel, maison d'Aaron, bénissez l'Éternel.

20. Maison des Lévites bénissez l'Éternel, vous qui craignez l'Éternel, bénissez l'Éternel.

21. Béni soit de Sion l'Éternel qui habite à Jérusalem ! Louez l'Éternel !

RÉFLEXIONS

Ce Psaume ne nous engage pas moins que les Israélites à bénir Dieu et à célébrer cette puissance, cette sagesse et cette bonté qui paraissent dans la création et dans le gouvernement du monde et principalement à reconnaître la grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple.

S'il avait délivré le peuple d'Israël de l'Égypte et détruit les rois de Canaan pour l'établir dans ce pays-là, Jésus-Christ a fait pour nous de plus grands prodiges de puissance et d'amour. Il a détruit l'idolâtrie qui régnait dans le monde, il nous a retiré de la condamnation et de la mort et il nous a fait entrer dans son église. Il est donc bien juste que ce Dieu tout-puissant et tout bon soit à jamais béni et que tous ceux qui le craignent et principalement ses ministres et ses serviteurs s'unissent pour le louer et pour dire :

Béni soit le Seigneur qui habite en Sion ! Louez l'Éternel. (a) v7 : Jérémie 10.13

(b) v8 : Exode 12.29

(c) v11 : Nombres 21.24, 25, 34 et 35 ; Josué 12

(d) v15 : Psaume 115.4-10

PSAUME CXXXVI

C'est ici un Psaume de louange où les Israélites parlent premièrement des œuvres de la création, versets 1-9

et en second lieu des miracles que Dieu avait fait lorsque leur père sortirent d'Égypte et qu'ils entrèrent dans le pays de Canaan, versets 10-26.

Il faut remarquer que les Lévites et le peuple se répondent les uns aux autres dans tout ce Psaume et que la bonté de Dieu y est célébrée dans chaque verset par ces mots : Car sa miséricorde demeure éternellement.

C'était un formulaire de louange qui était alors employé et consacré d'une façon particulière pour louer Dieu dans le temple.

1. Célébrez ^a l'Éternel, car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

2. Célébrez le Dieu des dieux, car sa miséricorde demeure éternellement.

3. Célébrez le Seigneur des seigneurs, car sa miséricorde demeure éternellement.

4. Célébrez celui qui fait seul de grandes merveilles, car sa miséricorde demeure éternellement.

5. ^b Celui qui a fait les cieux avec intelligence, car sa miséricorde demeure éternellement.

6. Celui qui a étendu la terre sur les eaux, car sa miséricorde demeure éternellement.

7. Celui qui a fait les grands luminaires, car sa miséricorde demeure éternellement.

8. Le soleil pour avoir seigneurie sur le jour, car sa miséricorde demeure éternellement.

9. La lune et les étoiles pour avoir domination sur la nuit, car sa miséricorde demeure éternellement.

10. ^c Celui qui a frappé l'Égypte en leurs premiers-nés, car sa miséricorde demeure éternellement.

11. ^d Et qui a fait sortir Israël du milieu d'eux, car sa miséricorde demeure éternellement.

12. Avec une main forte et un bras étendu, car sa miséricorde demeure éternellement.

13. ^e Lequel a fendu la Mer Rouge en deux, car sa miséricorde demeure éternellement.

14. Et a fait passer Israël par le milieu d'elle, car sa miséricorde demeure éternellement.

15. ^f Et a renversé Pharaon et son armée dans la Mer Rouge, car sa miséricorde demeure éternellement.

16. ^g Lequel a conduit son peuple par le désert, car sa miséricorde demeure éternellement.

17. ^h Lequel a frappé les grands rois, car sa miséricorde demeure éternellement.

18. Et a tué les rois magnifiques, car sa miséricorde demeure éternellement.

19. Sihon, roi des Amorrhéens, car sa miséricorde demeure éternellement.

20. Et Hog roi de Basçan, car sa miséricorde demeure éternellement.

21. Et a donné leur pays en héritage, car sa miséricorde demeure éternellement.

22. En héritage à Israël son serviteur, car sa miséricorde demeure éternellement.

23. Lequel lorsque nous étions bien bas s'est souvenu de nous, car sa miséricorde demeure éternellement.

24. Et nous a délivré de la main de nos ennemis, car sa miséricorde demeure éternellement.

25. Lequel donne de la nourriture à toute chair, car sa miséricorde demeure éternellement.

26. Célébrez le Dieu fort des Cieux, car sa miséricorde demeure éternellement.

RÉFLEXIONS

Il faut faire deux réflexions sur ce Psaume.

La première, que nous avons les mêmes sujets de bénir Dieu que les Juifs en considérant les merveilles de la création et de la providence et les miracles qu'il fit autrefois en faveur de son peuple, mais que nous devons surtout louer cette miséricorde infinie et cette puissance divine qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de la rédemption.

La deuxième réflexion regarde ces paroles qui sont répétées dans tous les versets de ce Psaume et qui étaient un formulaire usité et consacré dans le service divin :

Car sa miséricorde demeure éternellement.

Elles font voir que la bonté de Dieu paraît dans toutes ses œuvres, qu'elle est la source de tous les biens que nous possédons et qu'ainsi nous devons la célébrer par des louanges continues avec une grande reconnaissance et avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 107.1 et 118.1

(b) v5 : Genèse 1.1 et suivants

(c) v10 : Exode 12.29

(d) v11 : Exode 13.2

(e) v13 : Exode 14.21-22

(f) v15 : Exode 14.24

(g) v16 : Exode chapitres 15, 16, 17 et 19

(h) v17 : Nombres 21, 24, 25, 34 et 35.

PSAUME CXXXVII

Les Juifs captifs à Babylone parlent dans ce Psaume. Ils y marquent la vive douleur dont ils étaient pénétrés dans leur exil et le zèle qu'ils avaient pour Jérusalem, versets 1-6.

Le prophète y prédit aussi la ruine des Iduméens qui s'étaient réjouis de la désolation de cette ville et la destruction des Babyloniens, versets 7-9.

1. Nous nous sommes tenus auprès des fleuves de Babylone et même nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.

2. Nous avons pendu nos harpes aux saules, au milieu d'elle.

3. Quand ceux qui nous avaient emmenés prisonniers nous ont demandé de chanter des cantiques et de les réjouir avec nos harpes que nous avions pendues, et qu'ils nous ont dit : Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion, nous avons répondu :

4. Comment chanterions-nous des cantiques de l'Éternel dans une terre étrangère ?

5. Si je t'oublie Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même.

6. Que ma langue soit attachée à mon palais si je ne me souviens de toi, si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie.

7. Ô Éternel, souviens-toi des enfants d'Édom, lesquels dans la journée de Jérusalem disaient : Découvrez, découvrez jusqu'à ses fondements.

8. Fille de Babylone qui va être détruite, heureux celui qui te rendra la pareille de ce que tu nous as fait !

9. ^c Heureux celui qui saisira tes petits enfants et les écrasera contre les pierres !

RÉFLEXIONS

Les sentiments que les Juifs captifs font paraître dans ce Psaume sont ceux de tous les vrais fidèles. Ils ont un très grand zèle pour l'église, ils ne sauraient se réjouir lorsqu'ils la voient dans la souffrance et ils s'oublieraient plutôt eux-mêmes et leur propres intérêts que d'oublier les intérêts de la gloire de Dieu.

2. La ruine des Iduméens et des Babyloniens, qui est prédite dans ce Psaume et qui arriva peu d'années après celle de Jérusalem, nous apprend que Dieu venge les maux que l'on fait à son église et qu'il punit sévèrement et d'une manière exemplaire les persécuteurs et ceux qui se joignent à eux, aussi bien que ceux qui insultent aux misérables et qui se réjouissent du mal qui leur arrive.

(c) v9 : Ésaïe 13.16.

Note du copiste : C'est la seule référence dans ce Psaume. Elle est marquée avec la lettre « c » pour une raison qui est inconnue du copiste.

PSAUME CXXXVIII

David animé d'un zèle salutaire déclare qu'il veut louer Dieu publiquement pour toutes ses faveurs et inciter tous les rois et tous les peuples à le louer avec lui, versets 1-6.

Il le prie de continuer à le protéger et il témoigne une parfaite confiance en son assistance et en ses promesses, versets 7-8.

1. Psaume de David.

Je te célébrerai de tout mon cœur, je te psalmodierai en la présence des souverains.

2. Je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté et je célébrerai ton nom à cause de ta bonté et de ta vérité, car tu as rendu ton nom grand et admirable par dessus tout autre en accomplissant ta parole.

3. Au jour où j'ai crié, tu m'as exaucé et tu m'a fortifié en mon âme par ta vertu.

4. Éternel, tous les rois de la terre te célébreront quand ils auront entendu les paroles de ta bouche.

5. Et ils chanteront les voies de l'Éternel, car la gloire de l'Éternel est grande.

6. Car l'Éternel est élevé, il voit les choses basses et il connaît de loin les choses plus élevées.

7. Si je marche au milieu de l'adversité, tu me vivifieras, tu avanceras ta main contre la fureur de mes ennemis et ta droite me délivrera.

8. L'Éternel achèvera ce qui me concerne. Éternel, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

RÉFLEXIONS

On voit éclater dans ce cantique le zèle ardent dont les fidèles sont animés et qui les porte à se réjouir en Dieu, à l'adorer, à chanter ses louanges et à publier ses bontés devant tous les hommes et même devant les grands de la terre, afin de leur apprendre à craindre Dieu et à célébrer sa gloire.

Nous voyons après cela dans ce Psaume que ce grand Dieu qui habite dans le Ciel connaît tout ce qui se passe ici-bas, qu'il ne dédaigne pas de prendre soin des hommes, mais qu'il a particulièrement les yeux ouverts sur ses enfants, qu'il est avec eux dans l'adversité, en sorte que tous ceux qui le craignent peuvent dire avec une pleine assurance :

Le Seigneur achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Seigneur, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

PSAUME CXXXIX

David reconnaît dans ce Psaume que Dieu est présent partout et qu'il a une parfaite connaissance de toute chose et même de celles qui sont les plus cachées, versets 1-13.

Il loue la sagesse infinie de Dieu qui paraît d'une façon particulière dans la formation de l'homme et touché de toutes ces merveilles, il déclare que la considération des œuvres du Seigneur le portera toujours à le bénir, à le craindre et à se réjouir en lui, versets 14-18.

Enfin il dit que la confiance qu'il avait en la bonté et en la puissance du Seigneur le soutiendrait contre les efforts de ses ennemis, qu'il ne les craindrait jamais et qu'il n'aurait aucun commerce avec eux, versets 19-24.

1. Psaume de David, donné au maître chanter pour le chanter.

Éternel tu m'as sondé et tu m'as connu.

2. Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée.

3. Tu m'environnes soit que je marche, soit que je m'arrête et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies.

4. Même avant que la parole soit sur ma langue, voici ô Éternel, tu connais déjà tout.

5. Tu me tiens serré par derrière et par devant et tu as mis ta main sur moi.

6. Te science est trop merveilleuse pour moi et si haut élevée que je n'y saurais atteindre.

7. Où irai-je loin de ton Esprit ? Et où fuirai-je loin de ta face ?

8. Si je monte aux Cieux, tu y es, ^a si je me couche au sépulcre, t'y voila.

9. Si je prenais les ailes de l'aube du jour et si j'allais demeurer à l'extrémité de la mer,

10. La ^{nc1} même ta main me conduirait et ta droite m'y saisirait.

11. Si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit servirai de lumière tout autour de moi.

12. Les ténèbres même ne me cacheront point à toi et la nuit resplendira comme le jour, autant te sont les ténèbres que la lumière.

13. Car tu as possédé mes reins dès que tu m'as enveloppé au ventre de ma mère.

14. Je te célébrerai de ce que j'ai fait d'une étrange et admirable manière, tes œuvres sont merveilleuses et mon âme le connaît bien.

15. L'agencement de mes os ne t'a point été caché lorsque j'ai été formé dans un lieu secret et tissu ^{nc2} dans les lieux bas de la terre.

16. Tes yeux m'ont vu lorsque j'étais comme un peloton et toutes ces choses s'écrivaient dans ton livre au jour qu'elles se formaient, même lorsqu'il n'y en avait encore aucune.

17. C'est pourquoi ô Dieu fort, que tes pensées me sont précieuses et que la multitude en est grande !

18. Les veux-je compter ? Elles sont en plus grand nombre que le sable. Suis-je réveillé ? Je suis encore avec toi.

19. Ô Dieu ne feras-tu pas mourir le méchant ? C'est pourquoi ô hommes de sang, retirez-vous loin de moi.

20. Car ils ont parlé contre toi avec méchanceté, tes ennemis se sont élevés vainement.

21. Éternel, ne haïrais-je pas ceux qui te haïssent ? Et ne serais-je pas indigné contre ceux qui s'élèvent contre toi ?

22. Je les ai haïs d'une parfaite haine, je les tiens pour mes ennemis.

23. Ô Dieu fort, sonde-moi et considère mon cœur, éprouve-moi et considère mes discours.

24. Et regarde s'il y a en moi aucun dessein de nuire à personne et conduis-moi par la voie du monde.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention sur ce Psaume. C'est un endroit de l'Écriture où il est parlé le plus clairement de la présence et de la connaissance de Dieu. David nous enseigne d'une manière très expresse que Dieu est partout, que sa connaissance est infinie aussi bien que sa puissance, que rien ne lui est caché et qu'en quelque lieu que nous soyons, il est le témoin, non seulement de nos actions et de nos paroles, mais même de nos pensées les plus secrètes. Nous devons être pénétrés de ces vérités et elles nous engagent à vivre comme étant toujours sous les yeux du Seigneur et à craindre ce grand Dieu qui est partout et qui nous jugera avec une parfaite équité sur la connaissance qu'il a de nos œuvres.

À cette réflexion qui est la principale, il faut ajouter ces trois considérations particulières.

La première, que nous avons dans la manière admirable dont Dieu nous a donné la vie, de grands

motifs à reconnaître sa puissance et sa bonté et à employer nos corps et nos âmes à le servir.

La seconde, que cette puissance et cette bonté de Dieu doivent remplir les justes d'une grande confiance et les rassurer contre la crainte qu'ils pourraient avoir des hommes.

La dernière réflexion est que si nous aimons Dieu, nous aurons de la haine pour tout ce que Dieu haït, que nous éviterons les vices et le commerce des impies sans pour autant haïr jamais leurs personnes, imitant en cela Dieu notre Père qui hait l'injustice, mais qui supporte les pécheurs leur faisant continuellement du bien et usant d'une grande patience envers eux pour les amener à la repentance.

(a) v8 : Amos 9.2

(nc1) v10 : Ne faudrait-il pas écrire « Là même » ?

(nc2) v15 : Que faut-il lire : « tissu » ou « tissé » ? D'autres versions ont « tissé », ce qui semble plus proche du texte.

PSAUME CXL

David prie Dieu de le garantir des ruses et de la malice de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 1-9 et il les menace de la vengeance céleste, versets 10-14.

1. Psaume de David, donné au maître chantage pour le chanter.

2. Éternel, délivre-moi de l'homme mauvais, garde-moi de l'homme outrageux.

3. Ils pensent du mal dans leur cœur, ils renouvellent tous les jours des combats.

4. Ils affilent leur langue comme un serpent, il y a du venin de vipères sous leurs lèvres. Sélah.

5. Éternel, garde-moi des mains du méchant, préserve-moi de l'homme outrageux, de ceux qui ne pensent qu'à me faire tomber.

6. Les orgueilleux m'ont caché le piège et ils ont tendu avec des cordes un rets à mon passage, ils m'ont mis des trébuchets. Sélah.

7. J'ai dit à l'Éternel : Tu es mon Dieu fort, Éternel prête l'oreille à la voix de mes supplications.

8. Ô Éternel, Seigneur qui es la force de mon salut, tu as couvert ma tête au jour de la bataille.

9. Éternel, n'accorde point au méchant ses souhaits, ne fais point que ait son effet, ils s'élèveraient. Sélah.

10. Pour ce qui est des principaux de ceux qui m'assiègent, le mal qu'ils font par leurs lèvres les couvrira.

11. Des charbons embrasés tomberont sur eux et les feront tomber dans le feu et dans les fosses profondes sans qu'ils se relèvent.

12. L'homme médisant ne sera point affermi sur la terre, pour ce qui est de l'homme outrageux et mauvais, on chassera après lui jusqu'à ce qu'il soit exterminé.

13. Je sais que l'Éternel fera justice à l'affligé et droit aux misérables.

14. Certainement les justes célébreront ton nom, les hommes droits habiteront devant ta face.

RÉFLEXIONS

Ce qui est à remarquer ici, c'est que Dieu garantit les justes contre la violence des méchants, que sa vengeance tombe sur les hommes cruels, sur les calomnieux et sur les trompeurs, que quelque redoutable que paraisse leur puissance, il dissipe tous leurs complots et que s'il souffre que les innocents succombent pour quelque temps, il montre à la fin qu'il est leur protecteur, en sorte qu'ils ont sujet de reconnaître et de célébrer sa puissance, sa justice et sa bonté.

C'est dans cet esprit et dans ces vues et non dans un esprit de ressentiment et de vengeance contre ceux qui pourraient nous avoir offensé que nous devons lire et méditer ce Psaume.

PSAUME CLXI

David, exposé à l'injustice et à la calomnie de diverses personnes qui le persécutaient, prie Dieu de recevoir favorablement ses supplications, versets 1-5.

Il lui demande la grâce de ne point pécher par sa langue en se laissant aller au murmure et d'être garanti de la séduction des pécheurs et il souhaite d'être repris et corrigé par les justes. Il se confie au secours de Dieu et il est persuadé qu'il le délivrera de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 6-10.

1. Psaume de David.

Éternel, je t'invoque, hâte-toi de venir à moi, prête l'oreille à ma voix lorsque je crie à toi.

2. Que ma requête vienne devant toi comme le parfum et l'élévation de mes mains comme l'oblation du soir.

3. Éternel, garde ma bouche, garde l'ouverture de mes lèvres.

4. N'incline point mon cœur à des choses mauvaises en sorte que je commette des méchantes actions par malice avec les ouvriers d'iniquité et que je ne mange point de leurs délices.

5. Que le juste me frappe, ce sera une saveur et qu'il me reprenne, ce sera un baume excellent, il ne blessera point ma tête, je prierai même pour eux dans leur calamités.

6. Quand les gouverneurs auront été précipités des rochers, alors on écouterà mes paroles et elles seront agréables.

7. Nos os sont épars près de l'ouverture du sépulcre, comme quand on laboure et qu'on fend la terre.

8. Mais, ô Éternel mon Seigneur, mes yeux sont tournés vers toi, je me suis retiré vers toi, ne laisse point mon âme dénuée.

9. Garde-moi du piège qu'ils m'ont tendu et des trébuchets des ouvriers d'iniquité.

10. Les méchants tomberont tous ensembles dans leurs filets jusqu'à ce que je sois passé.

RÉFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est de nous joindre au roi David dans les prières qu'il y fait et de demander premièrement à Dieu avec humilité qu'il daigne recevoir favorablement nos requêtes et qu'elles montent jusqu'en sa présence.

2. Qu'il nous préserve de l'offenser par des discours inconsiderés ou par des pensées criminelles et de nous laisser séduire par les pécheurs, c'est à quoi tend cette prière :

Seigneur, garde ma bouche et mes lèvres, n'incline point mon cœur à des choses mauvaises, que je ne commette aucun mal avec les méchants et que je ne goutte pas leurs délices.

3. David nous apprend à recevoir avec plaisir et avec reconnaissance les avertissements et les corrections des gens de bien, c'est le sentiment qu'on toutes les personnes pieuses et ce que David exprime lorsqu'il dit :

Que le juste me frappe, ce me sera une grâce, qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent.

L'on voit enfin dans ce Psaume que bien que la condition des justes soit quelquefois misérable, Dieu les garde toujours et qu'il ne les abandonne pas à ceux qui cherchent leur ruine.

PSAUME CXLII

David, renfermé dans la caverne de Henguédi et environné des troupes de Saül, prie Dieu de le secourir dans ce pressant danger. Il fait vœu de lui rendre ses actions de grâce. On peut lire dans I Samuel XXIV l'histoire qui donne occasion de ce Psaume.

1. Maskil de David qui est une requête qu'il fit lorsqu'il était dans la caverne.

2. Je crie de ma voix vers l'Éternel, je supplie de ma voix l'Éternel.

3. Je répands ma plainte devant lui, j'expose ma détresse en sa présence.

4. Quand mon esprit s'est pâmé en moi, alors tu as connu mon sentier. Ils m'ont caché un piège dans le chemin par lequel je marchais.

5. Je considérais à ma droite et je regardais et il n'y a personne qui me reconnût, tout refuge me manquait et il n'y avait personne qui eût soin de mon âme.

6. Éternel, je me suis écrié vers toi et j'ai dit : Tu es ma retraite et ma portion dans la terre des vivants.

7. Sois attentif à mon cri, car je suis devenu fort misérable, délivre-moi de ceux qui me poursuivent, car ils sont plus puissants que moi.

8. Tire mon âme hors de la prison afin que je célèbre ton nom, les justes viendront autour de moi parce que tu m'auras récompensé.

RÉFLEXIONS

Cette prière que le roi David adressa à Dieu, étant sur le point de tomber entre les mains de Saül, fait voir que c'est auprès du Seigneur qu'il faut chercher le secours qui nous est nécessaires. Et la délivrance que Dieu accorda à David dans cette extrémité montre que la confiance des fidèles ne les trompe jamais, que Dieu a toujours des moyens de les tirer du danger et qu'il change enfin leur tristesse en joie et en actions de grâces.

PSAUME CXLIII

Le roi David s'humilie profondément devant Dieu par la confession de ses péchés, versets 1-2.

2. Il le prie d'avoir égard à son déplorable état, d'écouter favorablement sa prière, de le conduire par son Esprit et de le tirer du péril où il se trouvait, versets 3-12.

1. Psaume de David.

Éternel, écoute ma requête, prête l'oreille à mes supplications suivant ta fidélité, réponds-moi par ta justice.

2. Et n'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié devant toi.

3. L'ennemi poursuit mon âme, il a foulé ma vie per terre, il m'a mis dans des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts depuis longtemps.

4. Et mon esprit se pâme en moi et mon cœur est désolé au dedans de moi.

5. Je me souviens des jours anciens, je médite toutes tes œuvres et je m'entretiens des ouvrages de tes mains.

6. J'étends mes mains vers toi, mon âme est devant toi comme une terre altérée. Sélah.

7. Ô Éternel, hâte-toi, réponds-moi, mon esprit est en défaillance, ne me cache point ta face de moi, ^a en sorte que je devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

8. Tais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré sur toi, fais-moi connaître le chemin par lequel j'ai à marcher, car j'ai élevé mon cœur vers toi.

9. Éternel, délivre-moi de ceux qui me haïssent, parce que je me suis retiré vers toi.

10. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu, que ton bon Esprit me conduise dans le droit chemin.

11. Éternel, rends-moi la vie pour l'amour de ton nom, tire mon âme hors de la détresse à cause de ta justice,

12. Et retranche par ta bonté ceux qui me haïssent et détruis tous ceux qui oppriment mon âme parce que je suis ton serviteur.

RÉFLEXIONS

La prière que le roi David fait à l'entrée de ce Psaume en ces termes :

N'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera trouvé justifié devant toi est d'un usage général et il n'y a personne qui ne doive la présenter à Dieu avec ardeur et humilité.

2. Le recours que David avait à Dieu dans ses maux nous enseigne que dans quelque extrémité que nous nous trouvions, nous devons chercher notre sûreté et notre consolation dans la prière et dans la confiance au Seigneur et méditer pour cet effet ses œuvres et les divers témoignages qu'il a donné de tout temps de sa bonté à ceux qui le craignent. Mais ce que nous devons surtout lui demander, soit que nous soyons affligé ou que nous nous trouvions dans quelque autre état, c'est la grâce de le craindre, les effets de son amour et la conduite de son bon Esprit, lui présentant pour cet effet cette prière :

Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré en toi, fais-moi connaître le chemin par lequel je dois marcher. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu, que ton Esprit me conduise dans le droit chemin.

Au reste, quand nous voyons avec quelle ardeur David prie le Seigneur, dans ce Psaume et dans plusieurs autres, de le délivrer de ceux qui le haïssent, il faut penser que nous n'avons pas les mêmes raisons que ce roi avait de faire de semblables prières, mais que nous devons implorer de tout notre cœur l'assistance de Dieu contre les ennemis de notre salut, puisque nous sommes tous exposés à leurs attaques et qu'ils sont infiniment plus à craindre que les ennemis temporels.

(a) v7 : Psaume 28.1

PSAUME CXLIV

C'est ici un cantique d'actions de grâces pour les victoires et les délivrances que Dieu avait accordées à David, versets 1-11

et une prière pour la prospérité du peuple d'Israël, versets 12-15.

On croit que David prononça ce cantique après qu'il eût vaincu Goliath.

1. Psaume de David.

Béni soit l'Éternel ^a mon rocher lequel dresse mes mains pour le combat et mes doigts pour la bataille,

2. Qui déploie sa bonté envers moi, qui est ^b ma forteresse, ma haute retraite, mon libérateur, mon bouclier. Je me suis retiré vers lui, il range mon peuple sous moi.

3. Ô Éternel, ^c qu'est-ce que l'homme que tu aies soin de lui et que le fils de l'homme mortel que tu tiennes compte de lui ?

4. ^d L'homme est semblable à la vanité, ses jours sont ^e comme une ombre qui passe.

5. Éternel, abaisse tes Cieux et descends, touche les montagnes et qu'elles fument.

6. Lance l'éclair et les dissipe, tire tes flèches et les mets en déroute.

7. Étends tes mains d'en haut, délivre-moi et me retire des grosses eaux, de la main des enfants de l'étranger,

8. Dont la bouche prononce des mensonges et dont la droite est une droite trompeuse.

9. Ô Dieu, je te chanterai un nouveau cantique, je te psalmodierai sur l'instrument à dix cordes.

10. C'est lui qui envoie la délivrance aux rois et qui délivre David son serviteur de l'épée meurtrière.

11. Retire-moi et me délivre de la main des enfants de l'étranger dont la bouche prononce des mensonge et dont la droite est une droite trompeuse.

12. Que nos fils soient comme de jeunes plantes croissant en leur jeunesse et nos filles comme les angles taillés pour l'ornement d'un palais.

13. Que nos dépenses soient remplies fournissant toute espèce de provisions, que nos troupeaux multiplient par milliers dans nos parcs.

14. Que nos bœufs soient chargés de graisse, qu'il n'y ait point de brèche, qu'il ne se fasse point de sortie et qu'il n'y ait point de cri dans nos places.

15. Heureux le peuple qui est dans cet état ! ^f Heureux le peuple duquel l'Éternel est le Dieu !

RÉFLEXIONS

Les actions de grâces que David rend à Dieu des victoires qu'il avait obtenues nous montre que c'est à Dieu qu'il faut donner la gloire de tous les biens qui nous arrivent et que c'est lui qui favorise les rois pieux et en général tous ceux qui le craignent et qui les tire des plus grands dangers.

2. Lorsque Dieu nous accorde quelque grâce, nous devons joindre à nos louanges un humble aveu de notre indignité et dire dans ces sentiments :

Ô Seigneur, qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui et du fils de l'homme que tu en tiennes compte.

3. Ce cantique nous enseigne que l'abondance, la paix et la prospérité temporelle sont des effets de la bonté de Dieu et de sa providence et qu'il faut recevoir ces bienfaits-là avec reconnaissance et en faire un bon usage. Souvenons-nous que ces faveurs temporelles que les Juifs demandaient à Dieu et qui leur étaient promises par l'alliance qu'il avaient faite avec eux ne sont pas celles que les chrétiens doivent principalement rechercher. Soyons encore plus sensibles aux bénédictions spirituelles que Dieu nous accorde dans l'église et qui nous assurent la jouissance d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est dans la vue de ces bénédictions que nous avons encore plus de sujet que les Juifs n'en avaient de dire :

Heureux le peuple duquel l'Éternel est le Dieu.

- (a) v1 : II Samuel 22.2 et 35 ; Psaume 18.3 et 35
 (b) v2 : II Samuel 22.48 ; Psaume 18.48
 (c) v3 : Job 7.17 ; Psaume 8.5 ; Hébreux 2.6
 (d) v4 : Psaume 39.6 et 62.10
 (e) v4 : Job 14.2
 (f) v15 : Psaume 33.12 et 65.5

PSAUME CXLV

David adore et loue dans ce Psaume d'une manière pleine de zèle et d'amour la grandeur de Dieu, ses ouvrages merveilleux, sa puissance, sa justice, mais surtout sa bonté envers tous les hommes et l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent et qui l'invoquent.

Ce cantique est l'un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit et d'édification.

1. Psaume de louange composé par David.
Aleph Mon Dieu, mon Roi, je t'exalterai et je bénirai ton nom à toujours et à perpétuité.
2. *Beth* Je te bénirai chaque jour et je louerai ton nom à toujours et à perpétuité.
3. *Guimel* L'Éternel est grand et infiniment digne d'être loué et on ne saurait sonder sa grandeur.
4. *Daleth* Une génération dira la louange de tes œuvres à l'autre génération et elles raconteront tes exploits.
5. *Hé* Je m'entretiendrai de la magnificence glorieuse de ta majesté et de tes œuvres merveilleuses.
6. *Vau* Et on récitera la force de tes exploits redoutables et je raconterai ta grandeur.
7. *Zajin* Ils répandront le souvenir de ta grande bonté et ils raconteront ta justice avec un chant de triomphe.
8. *Heth*^a L'Éternel est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère et grand en bonté.
9. *Teth* L'Éternel est bon envers tous et ses passions sont par dessus toutes ses œuvres.
10. *Jod* Éternel, toutes tes œuvres te célèbreront et tes bien-aimés te béniront.
11. *Caph* Ils réciteront la gloire de ton règne et raconteront tes grands exploits.
12. *Lamed* Afin de donner à connaître tes grands exploits aux hommes et la gloire de la magnificence de ton règne.
13. *Mem* Ton règne est un règne de tous siècles et ta domination est dans tous les âges.
14. *Samech* L'Éternel soutient tous ceux qui sont prêts à tomber et il redresse tous ceux qui sont abattus.
15. *Hajin* Les yeux de tous s'attendent à toi et tu leur donnes leur nourriture en leur temps.
16. *Pe* Tu ouvres ta main et tu rassasies à souhait tout ce qui vit.
17. *Tsadi* L'Éternel est juste dans toutes ses voies et plein de bonté dans toutes ses œuvres.
18. *Koph* L'Éternel est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

19. Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent, il exauce leur cri et il les délivre.

20. *Scin* L'Éternel garde tous ceux qui l'aiment, mais il exterminera tous les méchants.

21. *Thau* Ma bouche racontera la louange de l'Éternel et toute chair bénira le nom de sa Sainteté à toujours et à perpétuité.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour enflammer notre zèle et pour nous animer à louer Dieu avec une ardente dévotion. David y exprime en des termes extrêmement touchants le plaisir, le ravissement et l'ardeur avec laquelle les fidèles méditent les œuvres merveilleuses du Seigneur et célèbrent sa puissance, sa majesté, sa fidélité, sa justice et principalement sa bonté et sa miséricorde qui est par dessus toutes ses œuvres. David nous apprend dans ce cantique que c'est par le Seigneur que toutes les créatures ont été faites et qu'elles subsistent, que sa providence s'étend jusqu'aux animaux, mais il y représente principalement le soin paternel que Dieu a de ceux qui le craignent, il nous assure que Dieu est toujours près d'eux pour les garder, qu'il les exauce quand ils le réclament, qu'il les délivre dans leurs détresses et qu'il accomplit le souhait de leur cœur.

L'effet que la considération de toutes ces choses doit produire est de nous remplir d'un grand amour pour ce Dieu si bon, de nous porter à l'imiter dans sa bonté, de nous inspirer toujours plus d'attachement pour la piété qui nous procure ces précieux avantages et de nous animer d'un zèle ardent pour le bénir et pour publier à jamais ses louanges.

(a) v8 : Exode 34.7 ; Nombres 14.18 ; Psaumes 86.15 et 103.8

PSAUME CXLVI

Le prophète fait vœu de louer Dieu tout le temps de sa vie et il enseigne qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui est le maître du monde et qui a un soin particulier des justes.

1. Louez l'Éternel.
Mon âme loue l'Éternel.
2. Je louerai l'Éternel pendant toute ma vie, ja psalmodierai à mon Dieu tant que je durerai.
- 3.^a Ne vous assurez point sur les princes, ni sur aucun fils de l'homme qui ne saurait délivrer.
4. Son esprit sort et l'homme retourne en sa terre et en ce jour-là ses desseins périssent.
5. Heureux celui à qui le Dieu fort de Jacob est en aide et dont l'attente est à l'Éternel son Dieu !
6. Qui a fait les cieus et la terre et la mer et tout ce qui y est et qui garde toujours la vérité !
7. Qui fait droit à ceux à qui on fait tort, qui donne du pain à ceux qui ont faim ! L'Éternel délie ceux qui sont liés.
8. L'Éternel ouvre les yeux des aveugles, l'Éternel redresse ceux qui sont abattus, l'Éternel aime les justes.

9. L'Éternel garde les étrangers, il soutient l'orphelin et la veuve et il renverse le train des méchants.

10. ^b L'Éternel règnera à jamais. Ô Sion, ton Dieu est d'âge en âge. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce Psaume

1. Que le plus bel usage que nous puissions faire de notre vie est de l'employer toute entière à louer et à glorifier le saint nom de l'Éternel.

2. Que c'est une grande folie de mettre sa confiance dans les hommes et dans les grands, puisqu'ils ne sont que la faiblesse et le néant même, étant des hommes mortels, mais que pour jouir d'un vrai bonheur, il faut se reposer uniquement sur Dieu qui est le créateur du monde qui aime la vérité et la droiture, qui fait justice à ceux qu'on opprime, qui les délivre et qui règnera à jamais pour la défense de son peuple et de ses enfants.

(a) v3 : Psaume 118.8-9

(b) v10 : Exode 15.18

PSAUME CXLVII

Les Israélites sont exhortés à louer Dieu

1. à cause des œuvres de la création, versets 1-12

2. et en second lieu à cause des grâces qu'il répandait sur leur nation en particulier, versets 13-20.

1. Louez l'Éternel, car c'est une chose bonne de psalmodier à notre Dieu, car c'est une chose agréable, sa louange est bienséante.

2. L'Éternel est celui qui bâtit Jérusalem, il rassemblera ceux d'Israël qui sont dispersés.

3. Il guérit ceux qui ont le cœur brisé et il bande leur plaies.

4. Il compte le nombre des étoiles, il les appelle toutes par leur nom.

5. Notre Seigneur est grand et d'une grande puissance. Son intelligence est infinie.

6. L'Éternel soutient les débonnaires, mais il abaisse les méchants jusqu'en terre.

7. Chantez à l'Éternel avec des actions de grâces en vous répondant les uns aux autres. Psalmodiez avec la harpe à notre Dieu,

8. Qui couvre de nuées les cieux, qui prépare la pluie pour la terre, qui fait produire le foin aux montagnes,

9. Qui donne la pâture au bétail et aux petits du corbeau qui crient.

10. ^a Il n'a point égard à la force du cheval, il ne fait point de cas des hommes légers à la course.

11. L'Éternel met son affection en ceux qui le craignent et en ceux qui s'attendent à sa bonté.

12. Jérusalem, loue l'Éternel, Sion loue ton Dieu.

13. Car il a renforcé les barres de tes portes, il a béni tes enfants au milieu de toi.

14. C'est lui qui rend paisibles tes contrées et qui te rassasie de la graisse du froment.

15. C'est lui qui envoie ses ordres sur la terre de sorte que ce qu'il a prononcé la parcourt avec beaucoup de vitesse.

16. C'est lui qui donne la neige comme des flocons de laine et qui répand la bruine comme de la cendre.

17. C'est lui qui jette sa glace comme par morceaux : Qui pourra soutenir la rigueur de son froid ?

18. Il envoie ses ordres et il les fait fondre, il fait souffler le vent et les eaux s'écoulent.

19. Il annonce ses paroles à Jacob, ses statuts et ses ordonnances à Israël.

20. Il n'a pas fait ainsi à toutes les nations et elles ne connaissent point ses ordres. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous présente deux grands motifs à louer Dieu et à l'aimer.

Le premier qui nous est commun avec les Juifs et avec tous les hommes et qui est pris de cette puissance et de cette sagesse admirable avec laquelle il gouverne le monde. Nous voyons ici que c'est Dieu qui conserve toutes choses, qui envoie la neige et la pluie, qui fait produire à la terre son fruit, qui donne l'abondance et la paix et qu'ainsi tous ces biens temporels doivent être attribués à sa bonté et rapportés à sa gloire.

Le second sujet des louanges de Dieu qui est exprimé dans ce Psaume est pris des biens Dieu avait fait aux Juifs et surtout de ce qu'outre la protection, l'abondance et la paix dont ils jouirent dans la terre de Canaan, il leur avait donné sa parole et sa sainte loi.

À cet égard nous avons des motifs bien plus forts à rendre grâce au Seigneur en vue des bénédictions spirituelles qu'il répand sur nous, entre lesquelles celle que nous devons le plus estimer est l'avantage d'être éclairé par l'Évangile et par la connaissance de sa volonté. C'est là une grâce qu'il n'a pas faite à tous les peuples. Ainsi nous devons en reconnaître le prix, la posséder avec gratitude et nous en servir à l'honneur de son saint Nom et à notre propre salut.

(a) v10 : Psaume 33.17

PSAUME CXLVIII

David dans les transports de son zèle invite toutes les créatures du Ciel et de la terre à louer Dieu, versets 1-10,

mais il y convie particulièrement les hommes et les Israélites, versets 11-14.

Il y a beaucoup d'élévation et d'onction dans ce Psaume.

1. Louez l'Éternel.

Louez l'Éternel dans les cieux : louez-le dans les plus hauts lieux.

2. Tous ses anges, louez-le, toutes ses armées, louez-le.

3. Louez-le soleil et lune, toutes les étoiles qui jetez de la lumière, louez-le.

4. Louez-le Cieux des Cieux et les eaux qui sont sur les Cieux.

5. Que toutes ces choses louent le nom de l'Éternel, car il a commandé et elles ont été créées.

6. Et il les a établies à perpétuité et pour toujours, il y a mis un ordre qui ne changera point.

7. Louez de la terre l'Éternel vous les gros poissons et tous les abîmes,

8. Feu et grêle, neige et vapeur, vent de tempête qui exécutez sa parole,

9. Montagnes et tous les coteaux, arbres fruitiers et tous les cèdres,

10. Bêtes sauvages et tout le bétail, reptiles et oiseaux qui avez des ailes,

11. Rois de la terre et tous les peuples, princes et tous les gouverneurs de la terre,

12. Ceux qui sont à la fleur de leur âge et les vierges, les vieillards et les jeunes gens.

13. Qu'ils louent tous le nom de l'Éternel, car son nom est élevé, sa majesté est sur la terre et sur les Cieux.

14. Car il a élevé la corne de son peuple, ce qui est une louange pour tous ses biens-aimés, pour les enfants d'Israël qui sont le peuple qui est près de lui. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Dans ce cantique, aussi bien que dans plusieurs autres, nous apprenons

que c'est Dieu qui a formé, qui conserve et qui conduit toutes les créatures qu'il y a dans le Ciel et sur la terre, les anges, le soleil, la lune et tous les astres,

que c'est par sa volonté que le feu, la grêle, la neige, les vents, les montagnes, les arbres et les bêtes subsistent dans un ordre qui ne change jamais et produisent tous les divers effets que nous voyons tous les jours.

2. Nous devons considérer que toutes ces créatures, à la réserve des anges, étant destituées de raison, elles ne louent le Seigneur qu'en tant qu'elles nous présentent des sujets de le louer par les merveilles qu'elle nous mettent devant les yeux et qu'ainsi c'est aux hommes à bénir Dieu puisqu'eux seuls sont capables de le connaître dans ses ouvrages.

Nous voyons dans ce Psaume que toutes sortes de personnes sont obligées à s'acquitter de ce devoir : les grands et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards. En général tous ceux qui ont le bonheur de vivre dans l'église doivent signaler leur zèle et s'unir pour donner gloire au créateur de toutes choses et notre plus ardent désir doit être que le nom de notre Dieu soit loué et béni par nous et par toutes créatures dès maintenant et dans l'éternité.

PSAUME CXLIX

C'est ici un Psaume de louange et de reconnaissance pour les victoires que le peuple d'Israël avait remportées sur plusieurs rois par l'assistance de Dieu.

1. Louez l'Éternel.

Chantez un cantique nouveau et sa louange dans l'assemblée de ses biens-aimés.

2. Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a fait et que les enfants de Sion soient transportés de joie en leur roi.

3. Qu'ils louent son nom en concert ¹, qu'ils psalmodient sur le tambour et sur la harpe.

4. Car l'Éternel met son affection en son peuple, il rendra honorables les débonnaires en les délivrant.

5. Ses biens-aimés triompheront avec gloire et se réjouiront sur leurs lits

6. Les louanges du Dieu fort seront dans leur bouche et des épées affilées à deux tranchants seront dans leur main.

7. Pour faire la vengeance parmi les nations et pour châtier les peuples.

8. Pour lier leurs rois avec des chaînes et les grands d'entre eux avec des cepts de fer.

9. Afin qu'ils exercent sur eux le jugement qui est écrit. Cet honneur est pour ses biens-aimés. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce cantique doit exciter tous les vrais membres de l'église à chanter et à publier les louanges de Dieu et à se réjouir continuellement en lui. Et comme les Israélites faisaient retentir leurs chants de joie parce que Dieu les avaient fait triompher de leurs ennemis et des rois qui leur faisaient la guerre, nous devons aussi le louer en considération du soin qu'il a eu en tout temps de son église et de toutes les faveurs que nous avons reçues de lui, mais principalement de ce qu'il a vaincu tous nos ennemis spirituels et de ce qu'il nous a mis en état d'en triompher nous-mêmes et d'être plus que vainqueurs en toutes choses par Jésus-Christ notre Seigneur.

(1) v3 : Hébreux : dans le cœur.

PSAUME CL

Le psalmiste exhorte tous les hommes à louer Dieu à cause de sa majesté, de son élévation et de ses œuvres admirables en employant à cela des instruments sacrés.

C'est ici que finit le livre des Psaumes.

1. Louez l'Éternel.

Louez le Dieu fort à cause de sa sainteté, louez-le à cause de cette étendue qu'il a faite par sa puissance.

2. Louez-le de ses grands exploits, louez-le selon la grandeur de sa majesté.

3. Louez-le au son de la trompette, louez-le avec le psaltérion et la harpe.

4. Louez-le avec le tambour et la flûte, louez-le avec le luth et avec l'orgue ¹.

5. Louez-le avec les cymbales retentissantes, louez-le avec les cymbales de triomphe.

6. Que tout ce qui respire loue l'Éternel ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume, qui est le dernier, doit nous animer d'un grand zèle pour louer sans cesse la grandeur de notre Dieu, sa puissance infinie et toutes ses perfections adorables. C'est ce que nous devons tous faire, non seulement de la bouche et de la voix, mais principalement du cœur, nous souvenant que si les

Juifs employaient dans leur culte le son éclatant de divers instruments de musique, de même que plusieurs cérémonies, Dieu veut que nous le louions et que nous le servions sous l'Évangile principalement du cœur et avec toute l'affection et la ferveur possible. Acquittions-nous tout le temps de notre vie d'un devoir si juste et si agréable et faisons pour cet effet un bon usage de tant de belles exhortations et de divins modèles de dévotions et de louanges que le livre des Psaumes contient afin qu'après avoir loué et glorifié Dieu sur la terre, nous le glorifions éternellement dans le Ciel avec tous les bienheureux. Amen.

(1) v4 : C'était un instrument composé de plusieurs tuyaux joints ensemble dans lesquels on soufflait en les faisant passer sous la lèvre.

Le Nouveau
TESTAMENT

c'est-à-dire

la Nouvelle Alliance
de notre Seigneur Jésus-Christ

Revue et corrigée sur le texte hébreu et grec
par les pasteurs et les professeurs de l'Église de Genève,
avec les

arguments et les réflexions

sur les chapitres de l'Écriture sainte et des notes

par

J. F. Ostervald,

pasteur de l'Église de Neuchâtel

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée
à Neuchâtel

de l'imprimerie d'Abraham Boyve et compagnie.

MDCCXLIV

Édition du XXI^e siècle

Le saint Évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST selon MATTHIEU

Argument

Nous avons dans l'Évangile l'histoire de la naissance de notre Seigneur, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension au ciel. Le devoir des chrétiens est d'apporter une grande attention et un grand respect à la lecture de ces livres divins, de les méditer continuellement et de profiter des instructions qui y sont contenues.

Le premier des quatre Évangiles a été écrit par l'apôtre Matthieu environ huit ans, comme l'on croit, après que Jésus-Christ eût quitté le monde.

CHAPITRE I

Ce chapitre contient,

1. La généalogie de Jésus-Christ, depuis Abraham jusqu'à Joseph l'époux de Marie, versets 1-17.

2. Un récit abrégé de la naissance de notre Seigneur, versets 18-25.

1. La généalogie de Jésus-Christ fils de David, fils d'Abraham.

2. ^a Abraham fut père d'Isaac. ^b Et Isaac fut père de Jacob. Et ^c Jacob fut père de Juda et de ses frères.

3. Et ^d Juda eut de Thamar Pharez et Zara. ^e Et Pharez fut père d'Esrom. Et Esrom fut père d'Aram.

4. Et Aram fut père d'Abinadab. Et Abinadab fut père de Naasson. Et Naasson fut père de Salmon.

5. Et Salmon eut Booz de Rahab. Et ^f Booz eut Obed de Ruth. Et Obed fut père de Jessé.

6. ^g Et Jessé fut père du roi David. Et ^h le roi David eut Salomon, de celle qui avait été femme d'Urie.

7. ⁱ Et Salomon fut père de Roboam. Et Roboam fut père d'Abia. Et Abia fut père d'Asa.

8. Et Asa fut père de Josaphat. Et Josaphat fut père de Joram. Et Joram fut père de Hosias ¹.

9. Et ^j Hosias fut père de Joatham. Et ^k Joatham fut père d'Achaz. Et Achaz fut père d'Eséchias.

10. Et ^l Eséchias fut père de Manassé. Et Manassé fut père d'Amon. Et Amon fut père de Josias.

11. Et ^m Josias fut père de Joakim. Et Joakim fut père de Jéchonias et de ses frères, vers le temps qu'ils furent transportés à Babylone.

12. Et après qu'ils eurent été transportés à Babylone, ⁿ² Jéchonias fut père de Salathiel. Et ^o Salathiel fut père de Zorobabel.

13. Et Zorobabel fut père d'Abiud. Et Abiud fut père d'Eliakim. Et Eliakim fut père d'Azor.

14. Et Azor fut père de Sadoc. Et Sadoc fut père d'Achim. Et Achim fut père d'Eliud.

15. Et Eliud fut père d'Éléazar. Et Éléazar fut père de Matthan. Et Matthan fut père de Jacob.

16. Et Jacob fut père de Joseph l'époux de Marie de laquelle est né Jésus qui est appelé le Christ.

17. Ainsi, toutes les générations depuis Abraham jusqu'à David sont quatorze générations. Et depuis David jusqu'au temps qu'ils furent emmenés à Babylone quatorze générations. Et depuis qu'ils furent emmenés à Babylone jusqu'au Christ quatorze générations.

18. Or la naissance de Jésus-Christ arriva ainsi. ^p Marie sa mère ayant été fiancée à Joseph, elle se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit avant qu'ils fussent ensemble.

19. Alors Joseph son mari parce qu'il était juste ³ et qu'il ne la voulait pas diffamer voulut la quitter secrètement.

20. Mais comme il pensait à cela, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph fils de David ne crains point de recevoir Marie pour ta femme, car ce qu'elle a conçu est du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils et ^q tu lui donneras le nom de Jésus, ^r car il sauvera son peuple de leurs péchés.

22. Or tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète ;

23. ^s Voici une vierge sera enceinte et elle enfantera un fils et on le nommera Emmanuel, ce qui signifie DIEU AVEC NOUS.

24. Joseph donc étant réveillé de son sommeil fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé et il prit sa femme.

RÉFLEXIONS

La généalogie de Jésus-Christ qui est rapportée dans ce premier chapitre de Matthieu sert à montrer qu'il est descendu du patriarche Abraham et du roi David selon que les prophètes l'avaient prédit ;

et l'histoire de sa conception et de sa naissance nous apprend qu'il est né de la vierge Marie d'une manière miraculeuse par l'opération du Saint-Esprit conformément à ce qui avait été dit autrefois par le prophète Esaïe.

L'une et l'autre de ces choses prouvent que Jésus est le Messie que Dieu avait promis d'envoyer et que c'est en lui que les promesses de Dieu et les oracles du Vieux Testament ont eu leur accomplissement, ce qui nous engage à le recevoir comme notre sauveur, à nous soumettre à sa doctrine et à rendre grâce à Dieu de ce qu'il nous a donnés pour rédempteur son fils unique

qui est né de la postérité de David selon la chair et qui est Dieu sur toutes choses bénit éternellement. Amen. Romains 1.3 et 9.5.

(a) v2 : Genèse 21.2-3

(b) v2 : Genèse 25.26

(c) v2 : Genèse 29.35

(d) v3 : Genèse 38.27

(e) v3 : I Chroniques 2.5-9 et Ruth 4.21

(f) v5 : Ruth 4.21

(g) v6 : Ruth 17.22 ; I Samuel 16.1 et 17.12 ; I Chroniques 2.15 et 12.18

(h) v6 : II Samuel 12.24

(i) v7 : I Rois 11.53 ; II Rois 8.16 ; I Chroniques 3.10

(j) v9 : II Rois 15.7, 38

(k) v9 : II Rois 16.20

(l) v10 : II Rois 20.21

(m) v11 : I Chroniques 3.15, 16

(n) v12 : I Chroniques 3.17

(o) v12 : Esdras 3.2

(p) v18 : Luc 1.27.34, 35

(q) v21 : Luc 1.31

(r) v21 : Psaume 130.8 ; Actes 4.12

(s) v23 : Esaïe 7.14

(t) v25 : Luc 2.7

(u) v25 : Luc 2.21

(1) v8 : Matthieu omet trois rois entre Jaoram et Hosias, savoir Achasias, Joas et Amasias. Ces sortes d'omissions se trouvent dans les généalogies des Juifs et on en a divers exemples dans le Vieux Testament. Il y a de l'apparence que ces trois rois ont été omis à cause qu'ils descendaient d'Hatalie, mère d'Achasias et fille du roi Achab dont Dieu avait maudit la famille. Ils firent tous trois une fin tragique ayant été tués et ils ne furent jamais mis dans les sépulcres des rois.

(2) v12 : Appelé aussi Jehojakim.

(3) v19 : C'est-à-dire : homme de bien et bon.

CHAPITRE II

Matthieu rapporte quatre choses :

1. *L'arrivée des mages qui vinrent adorer Jésus après qu'il fut né. Ces mages étaient des personnes éclairées et d'un rang distingué et ils venaient de l'Arabie ou de quelque autre pays situé à l'orient de la Judée, versets 1-12.*

2. *La retraite de Joseph et de Marie qui s'enfuirent en Égypte pour éviter la fureur d'Hérode, versets 13-15.*

3. *Le massacre des enfants de Bethléem qu'Hérode fit tuer pensant faire périr notre Seigneur, versets 16-18.*

4. *Le retour de Joseph et de Marie en Judée après la mort d'Hérode, versets 19-23.*

1. Or ^a Jésus étant né à Bethléem ville de Judée, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem :

2. Et dirent : Où est le roi des Juifs qui est né ? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer.

3. Le roi Hérode l'ayant entendu en fut troublé et tout Jérusalem avec lui.

4. Et ayant assemblé tous les sacrificateurs et les scribes ¹ du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître.

5. Et ils lui dirent c'est à Bethléem ville de Judée, car c'est ainsi que l'a écrit le prophète :

6. ^b Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es nullement la plus petite entre les gouverneurs de Juda, car c'est de toi que sortira le ^c conducteur qui gouvernera mon peuple d'Israël.

7. Alors Hérode ayant appelé en secret les mages, il s'informa d'eux exactement du temps auquel l'étoile leur était apparue.

8. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez et informez-vous exactement de ce petit enfant et

quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir afin que j'y aille aussi et que je l'adore.

9. Eux donc ayant ouï le roi s'en allèrent et voici l'étoile qu'ils avaient vue en Orient ^d allait devant eux jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était le petit enfant, elle s'y arrêta.

10. Et quand ils virent l'étoile, ils eurent une grande joie.

11. Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant, avec Marie sa mère, lequel ils adorèrent et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent des dons : de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12. Et ayant été divinement avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils se retirèrent en leur pays par un autre chemin.

13. Or après qu'ils furent partis, voici un ange du Seigneur qui apparut en songe à Joseph et lui dit : Lève-toi et prends le petit enfant et sa mère et t'enfuis en Égypte et te tiens là jusqu'à ce que je te le dise, car Hérode cherchera le petit enfant pour le faire périr.

14. Joseph donc étant réveillé prit de nuit le petit enfant et sa mère et se retira en Égypte.

15. Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète ^e, j'ai appelé mon fils hors d'Égypte.

16. Alors Hérode voyant que les mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère et ayant envoyé ses gens, mit à mort tous les enfants qui étaient dans Bethléem et dans tout son territoire depuis ceux de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était exactement informé des mages.

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète :

18. ^f On a ouï dans Rama une voix, une lamentation, des pleurs et un grand cri de douleur ; Rachel pleurant ses enfants et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19. Mais après qu'Hérode fut mort, l'ange du Seigneur apparut en Égypte à Joseph en songe,

20. Et il lui dit : Lève-toi et prends le petit enfant et sa mère et retourne au pays d'Israël, car ceux qui cherchaient la vie du petit enfant sont morts.

21. Joseph donc étant réveillé prit le petit enfant et sa mère et s'en vint au pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archelaüs régnait en Judée en la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller et étant averti divinement en songe, il se retira dans les quartiers de la Galilée.

23. Et y étant venu, il habita dans la ville qui est appelée Nazareth, de sorte que fut accompli ce qui avait été dit par les prophètes : ^g Il sera appelé Nazaréen.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que les mages vinrent adorer Jésus après sa naissance, étant conduits vers lui par une étoile miraculeuse que Dieu fit paraître et sans doute aussi par un avertissement qu'ils reçurent du ciel. Dieu

voulut par là rendre cette naissance illustre, montrer la dignité de la personne de Jésus et apprendre aux Juifs que le Messie qu'ils attendaient allait paraître. Cela marquait aussi que les païens seraient bientôt reçus dans l'alliance divine.

2. La démarche d'Hérode qui consulta les sacrificateurs et les docteurs juifs et la réponse qu'ils firent prouvent que l'on était alors dans l'attente du Messie et que l'on crût que Bethléem serait le lieu de naissance.

3. Les hommages que ces étrangers rendirent à Jésus petit enfant en se prosternant devant lui et en lui présentant leurs dons doivent nous engager, nous qui savons qu'il est notre Sauveur et notre Dieu à lui offrir nos adorations, nos louanges et notre amour et à lui consacrer tout ce qui est en notre puissance.

4. L'on voit que la conduite d'Hérode envers les mages et dans le massacre qu'il fit faire des enfants de Bethléem que ce prince artificieux et cruel employa tous les moyens possibles pour ôter la vie à l'enfant Jésus et qu'ainsi notre Seigneur fut exposé dès sa naissance à de grands dangers ; ce qui montrait dès lors que son règne ne serait pas de ce monde et qu'il était né pour souffrir.

Enfin, l'on remarque dans cette histoire que Dieu par les avertissements qu'il fit donner aux mages et ensuite à Joseph rendit les efforts d'Hérode inutiles, en sorte que les mesures que ce roi injuste et barbare avait prises pour faire périr Jésus quelques sûres qu'elles parussent être n'empêchèrent pas que notre Seigneur ne fût conservé en vie, qu'il ne revint dans la Judée et qu'il n'y exerça dans la suite son ministère. Tous ces événements font voir que la providence dirigeait d'une façon particulière tout ce qui arrivait à Jésus-Christ. On peut aussi recueillir de là que les efforts que les hommes peuvent faire ne sauraient empêcher l'exécution des desseins de Dieu, ni nuire à ceux qu'il favorise.

(a) v1 : Luc 2.4

(b) v6 : Matthieu 5.2

(c) v6 : Esaïe 55.4 ; Daniel 9.25

(d) v9 : Exode 13.21

(e) v15 : Osée 11.1

(f) v18 : Jérémie 31.15

(g) v23 : Esaïe 11.1 et 60.21 ; Zacharie 6.12

(1) v4 : Les docteurs de la Loi.

CHAPITRE III

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, il est parlé de la prédication et du ministère de Jean Baptiste, versets 1-12 ;

Et dans la seconde, Matthieu rapporte le baptême de notre Seigneur, versets 13-17.

1. Or en ce temps-là Jean Baptiste vint ^a prêchant dans le désert de Judée ;

2. Et disant : ^b Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche.

3. ^c Car c'est celui dont Esaïe le prophète a parlé en disant : La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

4. Or ce Jean avait un habit ^d de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5. ^e Alors, ceux de Jérusalem et de toute la Judée et de tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui.

6. Et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain ^f confessant leurs péchés.

7. ^g Lui donc voyant plusieurs des pharisiens et des sadducéens venir à son baptême leur dit : ^h Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

8. ⁱ Faites donc des fruits convenables à la repentance.

9. Et ne présumez pas dire en vous-mêmes : ^j Nous avons Abraham pour père, car je vous dis que même de ces pierres Dieu peut faire naître des enfants à Abraham.

10. ^k Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres ; ^l tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

11. ^m Pour moi, je vous baptise d'eau pour vous porter à la repentance, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de lui porter ses souliers ; ⁿ c'est lui qui vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.

12. ^o Il a son van dans ses mains et il nettoiera parfaitement son aire et ^p amassera son froment dans le grenier, mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point.

13. ^q Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain vers Jean pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean l'en empêchait, disant : J'ai besoin d'être baptisé par toi et tu viens à moi !

15. Et Jésus répondant lui dit : Laisse-moi faire pour maintenant, car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir tout ce qui est juste. Alors, il le laissa faire.

16. Quand Jésus eut été baptisé, il sortit incontinent de l'eau et à l'instant les cieux s'ouvrirent sur lui ^r et Jean vit l'esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant sur lui.

17. En même temps, une voix vint des cieux qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mon affection.

RÉFLEXIONS

Il faut faire d'abord cette considération générale sur la première partie de ce chapitre qu'avant que Jésus-Christ parût, Jean Baptiste fut envoyé de Dieu selon les oracles des prophètes pour annoncer aux Juifs la venue du Messie et pour les exhorter à la repentance.

Par là Dieu voulait leur apprendre que le temps de la manifestation du règne du Messie était arrivé, mais que ce serait un règne spirituel et céleste et non un règne temporel et mondain comme ils le

croyaient. C'était dans les mêmes vues que Jean Baptiste déclarait aux Juifs que le privilège qu'ils avaient de descendre du patriarche Abraham ne les garantissait point de la vengeance divine qui était prête à tomber sur leur nation à cause de son incrédulité et que Dieu appellerait d'autres peuples à leur place qui deviendraient les enfants d'Abraham par la foi.

Enfin, il leur donnait à entendre que Jésus allait paraître et que ce serait lui qui exécuterait les jugements de Dieu sur les incrédules et sur les impénitents et qui donnerait de glorieuses récompenses aux gens de bien.

Ce fut ainsi que Dieu par sa sagesse voulut disposer les Juifs à recevoir Jésus-Christ et les faire revenir des préjugés où ils étaient sur le règne du Messie et qui les auraient empêchés de croire en lui.

Ce que nous devons recueillir de la prédication de Jean Baptiste, c'est que sans l'amendement et la sainteté de la vie, on ne peut être disciple de Jésus-Christ, ni entrer dans le royaume de Dieu. Elle nous apprend, que comme les Juifs incrédules se vantaient en vain d'être les enfants d'Abraham, il ne sert de rien aux hypocrites d'être extérieurement dans l'alliance divine que si Jésus-Christ les discerne et les connaît, qu'il les séparera d'avec les justes et qu'il nettoiera son Église en envoyant les méchants au feu éternel et en recevant les vrais fidèles dans son royaume.

Pour ce qui est du baptême de notre Seigneur, il fait considérer que dans le temps qu'il allait commencer les fonctions de sa charge, Dieu voulut qu'il fût baptisé par Jean son précurseur, que même il fit descendre le Saint-Esprit sur lui d'une manière visible et qu'il déclara par une voix venue du ciel que Jésus était son fils bien-aimé.

Ces choses arrivèrent pour montrer premièrement à Jean Baptiste et ensuite à tout le peuple que Jésus était le Messie promis. Ainsi, l'histoire du baptême de Jésus-Christ nous oblige à le regarder comme le fils de Dieu et à lui rendre une obéissance inviolable. Elle nous engage aussi à respecter le baptême par lequel nous avons été consacrés à Dieu pour être ses enfants et les héritiers de son royaume.

- (a) v1 : Marc 1.4 ; Luc 3.3
- (b) v2 : Chapitre 4.17
- (c) v3 : Esaïe 40.3 ; Marc 1.3 ; Luc 3.4 ; Jean 1.23
- (d) v4 : Marc 1.6
- (e) v5 : Marc 1.5 ; Luc 3.7
- (f) v6 : Actes 19.18
- (g) v7 : Luc 3.7
- (h) v7 : Chapitres 12.34 et 23.31, 33
- (i) v8 : Malachie 3.18
- (j) v9 : Jean 8.39
- (k) v10 : Luc 3.9
- (l) v10 : Jean 15.6 ; Matthieu 7.19
- (m) v11 : Luc 3.16 ; Jean 1.26, 31
- (n) v11 : Luc 3.16 ; Jean 1.33
- (o) v12 : Luc 3.17
- (p) v12 : Malachie 3.23 et 4.1, 2
- (q) v13 : Marc 1.9 ; Luc 3.21
- (r) v16 : Marc 1.10 ; Luc 3.21, 22 ; Jean 1.32

CHAPITRE IV

Matthieu rapporte dans ce chapitre :

1. *L'histoire de la tentation de Jésus-Christ, versets 1-11.*

2. *La manière dont il commença à exercer son ministère dans la Galilée en annonçant la venue du règne de Dieu, en choisissant des apôtres et en faisant des miracles, versets 12-25.*

1. Alors ^a Jésus fut emmené par l'Esprit dans un désert pour y être tenté par le diable.

2. Et après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3. Et le tentateur s'étant approché de lui, lui dit : Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.

4. Mais Jésus lui répondit et dit : ^b L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais il vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu ¹.

5. Alors, le diable le mena dans ^c la ville sainte et le mit sur le haut du temple ² ;

6. Et il lui dit : Si tu es le fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit ^d qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi et ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

7. Jésus lui dit : Il est aussi écrit : ^e Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

8. Le diable le mena encore sur une montagne fort haute et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

9. Et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses si en te prosternant tu m'adores.

10. Alors, Jésus lui dit : Retire-toi satan, car il est écrit : ^f Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.

11. Alors, le diable le laissa et aussitôt des anges s'approchèrent et le servirent.

12. Or ^g Jésus ayant appris que Jean avait été mis en prison se retira dans la Galilée.

13. Et ^h ayant quitté Nazareth, il vint demeurer à Capernaüm, ville proche de la mer sur les confins de Zabulon et de Nephthali ;

14. En sorte que ce qui avait été dit par Ésaïe le prophète fût accompli :

15. ⁱ Le pays de Zabulon et de Nephthali, le pays qui est sur le chemin de la mer, au-delà du Jourdain, la Galilée des gentils ;

16. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort.

17. ^j Dès lors, Jésus commença à prêcher et à dire : Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche.

18. ^k Et Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères, Simon qui fut appelé Pierre et André son frère, qui jetaient leur filet dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

19. Et il leur dit : ^l Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

20. Et eux laissant incontinent leurs filets le suivirent.

21. ^m Et de là étant passé plus avant il vit deux autres frères, Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, dans une barque avec Zébédée leur père qui raccommodaient des filets et il les appela.

22. Et eux, laissant incontinent leur barque et leur père, le suivirent.

23. ⁿ Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans les synagogues et prêchant l'Évangile ^o du règne de Dieu et guérissant toutes sortes de maladies et toute sorte de langueurs parmi le peuple.

24. Et sa renommée se répandit par toute la Syrie et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et détenus de divers maux et de divers tourments et les démoniaques et les lunatiques et les paralytiques et il les guérissait.

25. Et une grande multitude le suivit de Galilée et de la décapole et de Jérusalem et de Judée et de delà le Jourdain.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur l'histoire de la tentation que le diable en tentant notre Seigneur voulait éprouver s'il était le fils de Dieu et que Dieu permit cette tentation afin que le diable convaincu de cette vérité révêrât la puissance de Jésus-Christ et afin qu'il parût que notre Seigneur était venu au monde pour détruire le règne du diable.

Il faut considérer après cela sur cette histoire que puisque Jésus-Christ a été tenté, il ne faut pas être surpris si nous le sommes en diverses manières, mais que nous devons, à l'exemple de notre Seigneur, résister aux tentations et particulièrement à celles qui pourraient nous porter à la défiance, à la présomption, à l'amour de la gloire et des biens du monde, ou qui tendraient à nous détourner du vrai service de Dieu et de la fidélité que nous lui devons.

La manière dont Jésus-Christ repoussa les tentations de satan en se servant de l'Écriture sainte nous montre que c'est par la parole de Dieu que nous pouvons rendre les tentations inutiles et éteindre tous les traits enflammés du malin.

Il y a trois choses à remarquer sur la deuxième partie de ce chapitre.

1. La première que Jésus-Christ commença à exercer son ministère dans la Galilée en prêchant l'amendement comme Jean Batiste avait fait. Cela doit nous convaincre de plus en plus que la sainteté de la vie était le but de l'Évangile que Jésus-Christ venait annoncer et que c'est aussi ce qu'il exige principalement de ses disciples.

2. Le choix que notre Seigneur fit en appelant des pêcheurs pour en faire des apôtres est remarquable, il prouve que le succès que leur prédication eut dans la suite ne venait pas d'eux-mêmes et qu'on ne peut l'attribuer qu'à Dieu qui les revêtit de ses dons.

3. Enfin, les guérisons miraculeuses par lesquelles Jésus se fit d'abord connaître tendaient à

faire voir qu'il était envoyé de Dieu, que sa doctrine venait du ciel et qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut des hommes.

- (a) v1 : Marc 1.12 ; Luc 4.1
- (b) v4 : Deutéronome 8.3
- (c) v5 : Ch. 27.53 ; Esaïe 48.2 ; Daniel 9.24
- (d) v6 : Psaume 91.11
- (e) v7 : Deutéronome 6.16
- (f) v10 : Deutéronome 6.13 et 10.20
- (g) v12 : Chapitre 14.3 ; Marc 1.14 ; Luc 4.14
- (h) v13 : Luc 4.16, 30, 31
- (i) v15 : Esaïe 8.23 et 9.1
- (j) v17 : Marc 1.15 ; Actes 3.19, 20
- (k) v18 : Marc 1.16
- (l) v19 : Marc 1.17 ; Luc 3.10
- (m) v21 : Marc 1.19
- (n) v23 : Chapitre 9.35
- (o) v23 : Marc 1.22 ; Luc 4.31

(1) v4 : C'est-à-dire : de tout ce que Dieu ordonnera pour lui servir de nourriture.

(2) v5 : Sur la balustrade qui était en haut du temple, ou sur les ailes du temple.

CHAPITRE V, versets 1-20

Ce chapitre contient avec les deux suivants le sermon que Jésus fit sur la montagne.

Dans la première partie de ce chapitre, notre Seigneur fait deux choses.

1. *Il enseigne dans quelles dispositions il faut être pour parvenir au vrai bonheur, versets 1-12.*

2. *Il parle de l'obligation où sont ses disciples de vivre dans une grande sainteté, versets 13-20.*

1. Or Jésus voyant le peuple monta sur une montagne et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

2. Et ouvrant sa bouche, il les enseignait en disant :

3. ^a Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est pour eux.

4. ^b Heureux ceux qui sont dans le deuil, car ils seront consolés.

5. ^c Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre.

6. ^d Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

7. ^e Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront la miséricorde.

8. ^f Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

9. ^g Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

10. ^h Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, ⁱ car le royaume des cieux est à eux.

11. Vous serez heureux, lorsqu'on vous dira des injures et qu'on vous persécutera et qu'on dira fausement contre vous toute sorte de mal à cause de moi.

12. ^k Réjouissez-vous alors et tressaillez de joie parce que votre récompense sera grande dans les cieux, car on a ainsi ^l persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

13. Vous êtes le sel de la terre, ^m mais si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on ? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors et à être foulé aux pieds par les hommes.

14. Vous êtes la lumière du monde : une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15. ⁿ Et on n'allume point une chandelle pour la mettre sous un boisseau, mais on la met sur un chandelier et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, ^o afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

17. Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes, je ne suis point venu les abolir, mais je suis venu pour les accomplir.

18. Car je vous dis en vérité, que jusqu'à ce que le ciel ^p et la terre passent, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre.

19. Celui donc ^q qui aura violé l'un de ces plus petits commandements et qui aura ainsi enseigné les hommes sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux.

20. Car je vous dis que si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

RÉFLEXIONS

Le but de Jésus-Christ dans ce discours, qui est contenu dans les chapitres V, VI et VII de Matthieu, est en général d'instruire ses disciples des principaux devoirs de la vie chrétienne. C'est pourquoi nous devons le lire avec une grande application et régler notre conduite par les divins préceptes qu'il contient.

Il y a deux considérations à faire sur la première partie de ce chapitre :

1. Les béatitudes nous enseignent en quoi consiste le vrai bonheur de l'homme et à quoi l'on reconnaît les vrais disciples de Jésus-Christ. Leur caractère est de n'avoir point le cœur attaché aux richesses, ni aux plaisirs, ni à la gloire du monde, de vivre dans le détachement pour les biens de la terre, dans la douceur, dans l'humilité, dans la pureté et dans la paix, de désirer ardemment et par-dessus toutes choses d'être juste et de plaire à Dieu et enfin de souffrir avec joie la persécution pour l'Évangile.

2. Jésus-Christ nous apprend que les disciples sont le sel de la terre et la lumière du monde, ce qui veut dire qu'ils doivent se distinguer des autres hommes par la sainteté de leur vie et travailler à les éclairer et à les édifier par leurs instructions et par leurs bons exemples. Il dit expressément que tant s'en faut qu'il est venu au monde pour dispenser les hommes d'observer la loi de Dieu, il était venu au contraire pour les obliger encore plus fortement à l'accomplir et cela de la manière la plus

parfaite. Enfin, il déclare qu'il ne recevra pas dans son royaume ceux qui n'auront pas une justice et une sainteté plus accomplie que celle qui était enseignée par les docteurs de la loi et par les pharisiens qui passaient parmi les Juifs pour les plus éclairés et les plus saints. Toutes ces instructions de notre Seigneur doivent nous faire sentir l'obligation indispensable où nous sommes de nous étudier à une vie sainte et même d'aspirer de toutes nos forces à une grande perfection.

(a) v3 : Luc 6.20

(b) v4 : Luc 6.21

(c) v5 : Psaume 37.11

(d) v6 : Ésaïe 55. 1

(e) v7 : Chapitre 6.14 ; Marc 11.25 ; Jacques 2.13

(f) v8 : Psaume 15.1, 2 et 24.3, 4 Hébreux 12.14

(g) v9 : Jacques 3.18

(h) v10 : Luc 6.22

(i) v10 : Actes 14.22 ; Romains 8.17-18 ; II Corinthiens 4.17 ; II Timothée 2.11-12 ; Jacques 1.12 ; I Pierre 6.7

(j) v11 : N'est pas affiché dans la version de 1744. I Timothée 5.14 ; I Pierre 3.16

(k) v12 : Luc 6.23 ; Actes 5.41 ; 2 Corinthiens 6.10 ; Philippiens 2.17 ; Colossiens 1.24 ; Jacques 1.2

(l) v12 : Chapitre 23.29-30 ; Actes 7.52 ; I Thessaloniens 2.15

(m) v13 : Marc 9.50

(n) v15 : Marc 4.21 ; Luc 8.16 et 11.33

(o) v16 : Philippiens 2.15 ; I Pierre 2.12

(p) v18 : Chapitre 24.35 ; Job 14.12 ; Psaumes 102.27 ; II Pierre 3.10

(q) v19 : Jacques 2.10

CHAPITRE V, versets 21-48

Jésus-Christ voulant montrer que ses disciples sont appelés à une grande sainteté enseigne qu'il ne suffit pas de s'abstenir des grands crimes qui sont condamnés expressément par la loi de Dieu, mais qu'il faut encore éviter les péchés qui paraissent moins considérables et régler surtout les mouvements du cœur.

Dans cette vue il rapporte les commandements qui regardent :

1. *le meurtre, versets 21-26,*

2. *l'adultère, versets 27-32,*

3. *les serments, versets 33-37,*

4. *la vengeance, versets 38-42*

5. *et l'amour du prochain, versets 43-48.*

Il corrige les fausses interprétations que les Juifs donnaient à ces commandements-là et il en marque le véritable sens.

21. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : ^r Tu ne tueras point et celui qui tuera sera punissable de jugement ¹.

22. Mais je vous dis que quiconque ^s se met en colère contre son frère sans cause ² sera puni par le jugement et celui qui dira à son frère : Racha ³, sera puni par le Conseil ⁴ et celui qui dira : Fou, sera puni par la géhenne de feu.

23. Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi ;

24. Laisse là ton offrande devant l'autel et va-t-en premièrement te réconcilier avec ton frère et après cela viens et offre ton offrande.

25. ^t Accorde-toi au plus tôt avec ta partie adverse pendant que tu es en chemin avec elle, de peur que ta partie adverse ne te livre au juge et que le juge ne te livre au sergent et que tu sois mis en prison.

26. Je te dis en vérité que tu ne sortiras pas de là jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrain.

27. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : ^u Tu ne commettras point d'adultère.

28. Mais je vous dis que ^v quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis l'adultère dans son cœur.

29. ^w Que si ton œil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le et jette le loin de toi, car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse que non pas tout ton corps soit ^x jeté dans la géhenne.

30. ^y Et si ta main droite te fait tomber dans le péché, coupe-la et jette-la loin de toi, car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse que non pas tout ton corps soit jeté dans la géhenne.

31. Il a été dit aussi : ^z Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne la lettre de divorce.

32. Mais moi je vous dis ^{aa} que quiconque répudiera sa femme si ce n'est pour cause d'adultère, il l'expose à devenir adultère et que quiconque se mariera à la femme qui aura été répudiée commet un adultère.

33. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : ^{bb} Tu ne parjureras point, ^{cc} mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as promis avec serment.

34. Mais moi je vous dis : ^{dd} Ne jurez du tout point, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ;

35. Ni par la terre, car ^{ee} c'est son marchepied, ni par Jérusalem, car c'est ^{ff} la ville du grand roi.

36. Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux faire devenir un seul cheveu blanc ou noir.

37. Mais que votre parole soit oui, oui, non, non et ce qui vient de plus vient du malin.

38. Vous avez entendu qu'il a été dit : ^{gg} Œil pour œil et dent pour dent.

39. Mais moi je vous dis ^{hh} de ne pas résister à celui qui vous fait du mal, mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui aussi l'autre.

40. Et ⁱⁱ si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore l'habit.

41. Et si quelqu'un veut te contraindre d'aller une lieue avec lui, vas-en deux.

42. ^{jj} Donne à celui qui te demande et ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi.

43. ^{kk} Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi.

44. Mais je vous dis : Aimez vos ennemis, ^{ll} bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et ^{mmm} priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent,

45. Afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les cieux ⁿⁿ, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

46. Car ^{oo} si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les péagers même n'en font-ils pas autant ?

47. Et si vous ne faites accueil qu'à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire. Les péagers même n'en font-ils pas autant ?

48. ^{pp} Soyez donc parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait.

RÉFLEXIONS

L'explication que notre Seigneur aux principaux commandements de la loi nous enseigne que Dieu ne défend et ne punit pas seulement les grands crimes et les péchés criants qui sont exprimés dans le décalogue, mais qu'il condamne et punit aussi les mauvaises pensées et les mauvais désirs que les docteurs juifs ne regardaient que comme des fautes légères.

Outre cette leçon générale et qui est fort importante, Jésus-Christ nous instruit sur ces quatre devoirs particuliers :

1. Le premier, que la colère et les termes méprisants et injurieux qui procèdent de la haine dont on est animé contre le prochain assujettissent aussi bien à la condamnation que le meurtre, que bien loin de haïr personne, il faut avoir la paix avec tous les hommes et qu'il ne nous est pas permis de nous présenter devant Dieu et de lui offrir nos prières, à moins que nous n'ayons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour nous réconcilier avec ceux qui ont quelque chose contre nous.

2. Le second devoir regarde la pureté et la chasteté. Notre Seigneur nous enseigne que les désirs impurs rendent coupables devant Dieu, tout de même que l'adultère et les crimes de l'impureté, que pour être chaste, il faut veiller sur soi-même, mortifier ses sens, arracher son œil, couper sa main, c'est-à-dire se priver de ce qui nous serait le plus cher et le plus agréable, se mortifier et renoncer à tout ce qui pourrait être une occasion de chute. Il nous apprend aussi à cette occasion que les liens du mariage ne peuvent être rompus que par l'adultère, ce qui montre combien les chrétiens doivent être chastes.

3. La troisième instruction concerne le serment. La doctrine du fils de Dieu sur cet article est qu'il ne suffit pas d'éviter la parjure, qui est l'un des plus grands crimes, mais qu'il faut même se faire un scrupule de violer les serments faits par le nom de Dieu et s'abstenir entièrement des serments vains et téméraires, en quelques termes qu'ils soient conçus, puisqu'ils sont défendus par la loi de Jésus-Christ et d'ailleurs contraires au respect qui est dû à sa divinité.

4. Le quatrième devoir est celui de la charité et de l'amour du prochain. Ce que Jésus-Christ nous ordonne à cet égard c'est de nous abstenir de la vengeance, de souffrir les injures, plutôt que de rendre le mal pour le mal, de nous relâcher de notre droit

pour avoir la paix et pour éviter les disputes, d'aimer tous les hommes, même ceux qui nous haïssent et d'imiter en cela Dieu notre Père qui fait du bien à tous et même aux méchants et aux ingrats. C'est la loi de l'Évangile et de la vraie charité et ce sera dans la pratique de tous ces devoirs que nous trouverons notre perfection et notre gloire.

(r) v21 : Exode 20.13 ; Deutéronome 5.17
 (s) v22 : Lévitique 19.17, 18 ; Jean 3.14, 15
 (t) v25 : Luc 12.58
 (u) v27 : Exode 10.14 ; Deutéronome 5.18
 (v) v28 : Job 31.1
 (w) v29 : Chapitre 18.9 ; Marc 9.43
 (x) v29 : verset 22
 (y) v30 : Chapitre 18.8
 (z) v31 : Deutéronome 24.1
 (aa) v32 : Chapitre 19.9 ; Marc 10.11 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens

7.10, 11

(bb) v33 : Exode 20.7 ; Lévitique 19.12
 (cc) v33 : Nombre 30.3 ; Deutéronome 23.23
 (dd) v34 : Jacques 5.12 ; Écclésiaste 23.9, 13
 (ee) v35 : Esaïe 66.1
 (ff) v35 : Psaume 48.3
 (gg) v38 : Exode 21.24 ; Lévitique 24.20 ; Deutéronome 19.21
 (hh) v39 : Lévitique 19.18 ; Proverbes 20.22 et 24.29
 (ii) v40 : Luc 6.29
 (jj) v42 : Deutéronome 15.8 et 10 ; Luc 6.30
 (kk) v43 : Lévitique 19.18
 (ll) v44 : Luc 6.27 ; Romains 12.14 ; I Pierre 3.9
 (mm) v44 : Luc 23.34 ; Actes 7.60 ; I Corinthiens 4.13 ; I Pierre 2.23
 (nn) v45 : Job 25.3 ; Psaume 33.5 ; Proverbes 29.13 ; Actes 14.17
 (oo) v46 : Luc 6.32
 (pp) v48 : Luc 6.36

(1) v21 : C'est-à-dire : par la justice, par les juges.

(2) v22 : C'est-à-dire : témérairement et d'une manière outrée.

(3) v22 : C'est-à-dire : homme de néant ou exécrable.

(4) v22 : Grec, par le sanhédrin. C'était le conseil suprême de Jérusalem. Ce qui est dit dans ce verset des différents tribunaux des Juifs doit s'entendre figurément et marque les peines de la vie à venir.

CHAPITRE VI

1. *Jésus-Christ instruit ses disciples sur l'aumône, sur la prière et sur le jeûne. Il leur montre comment il faut s'acquitter de ces actes religieux et il recommande surtout d'y éviter l'hypocrisie et l'ostentation, versets 1-18.*

2. *Il leur défend de travailler pour amasser les biens du monde et d'être en souci pour les besoins de cette vie et il les exhorte à se reposer sur la providence et à chercher avant toutes choses le royaume de Dieu, versets 19-34.*

1. Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes afin d'en être vus, autrement vous n'en aurez point de récompense vers votre Père qui est aux cieux.

2. Quand donc tu feras l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues afin qu'ils soient honorés des hommes, je vous le dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense ¹.

3. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite.

4. Afin que ton aumône se fasse en secret, et ton Père ^a qui te voit dans le secret te le rendra ^b publiquement.

5. Et quand tu prieras, ne sois pas comme les hypocrites, car ils aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues afin d'être vus des hommes ; je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est dans ce lieu secret et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

7. Or, quand vous priez, ^d n'usez pas de vaines redites comme les païens, car ils croient qu'ils seront beaucoup exaucés en parlant beaucoup.

8. Ne leur ressemblez donc pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.

9. Vous donc priez ainsi : ^e Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié.

10. Ton règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

11. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

12. Et nous quitte nos dettes comme aussi nous quittons à nos débiteurs les leurs.

13. Et ne nous induis point dans la tentation, mais délivre-nous ^f du malin. Car à toi appartiennent le règne et la puissance et la gloire à jamais. Amen.

14. Car ^g si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

15. Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera non plus vos offenses.

16. Et quand vous jeûnerez ne prenez pas un air triste comme les hypocrites, car ils se rendent le visage tout défait afin qu'il paraisse aux hommes qu'ils jeûnent ; je vous dis en vérité ^h qu'ils reçoivent leur récompense.

17. Mais toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage,

18. Afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais seulement à ton Père qui est en secret et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

19. ⁱ Ne vous amassez pas des trésors sur la terre où les vers et la rouille gâtent tout et où les larrons percent et dérobent.

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel où les vers ni la rouille ne gâtent rien et où les larrons ne percent ni ne dérobent point.

21. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

22. ^j L'œil est la lumière du corps. Si donc ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé.

23. Mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres ?

24. ^k Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et mammon ².

25. C'est pourquoi je vous le dis :¹ Ne soyez point en souci pour votre vie de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus, la vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ?

26. Regardez les oiseaux du ciel, car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers^m et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux ?

27. Et qui d'entre vous, qui par son souci puisse ajouter une coudée à sa taille³.

28. Et pour ce qui est du vêtement, pourquoi êtes-vous en souci ? Apprenez comment les lys des champs croissent : ils ne travaillent ni ne filent.

29. Cependant je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

30. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui sera demain jetée au four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plus ? Ô gens de peu de foi ?

31. Ne soyez donc point en souci, disant : Que mangerons-nous ? Ou que boirons-nous ? Ou de quoi serons-nous vêtus ?

32. Car ce sont les païens qui recherchent toutes ces choses et votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses-là.

33.ⁿ Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

34.^o Ne soyez donc point en souci pour le lendemain, car le lendemain se souciera de ce qui le regarde, à chaque jour suffit sa peine.

RÉFLEXIONS

Le sauveur du monde nous apprend ici,

1. Premièrement que l'aumône, la prière et le jeûne sont trois devoirs très importants dans la religion. Pour ce qui regarde le jeûne en particulier, puisque Jésus-Christ donne des règles sur la manière de jeûner, aussi bien que sur l'aumône, il paraît évidemment que son intention a été que ses disciples jeûnassent. Les jeûnes particuliers sont ceux dont il s'agit dans ce chapitre, étant très utiles pour mortifier la chair et pour se disposer à l'humiliation et à la prière et ayant aussi été pratiqué par les apôtres et ensuite dans tout le monde par les chrétiens.

2. Notre Seigneur recommande d'éviter avec soin l'hypocrisie et la vaine gloire lorsqu'on fait la charité, lorsqu'on prie et lorsqu'on jeûne et de s'acquitter de ces devoirs avec sincérité et avec humilité, nous souvenant que nous sommes devant Dieu qui voit tout ce qui se passe dans le secret de notre cœur et que les hypocrites n'ont aucune récompense à attendre de lui.

3. Puisque l'oraison dominicale est un formulaire de prière qui a Jésus-Christ pour auteur et qu'elle comprend tout ce qui est nécessaire pour la gloire de Dieu et pour notre propre bonheur, l'usage que nous devons en faire est premièrement d'apporter

un très grand respect et beaucoup d'attention et de dévotion lorsque nous nous présentons à Dieu et en second lieu de conformer non seulement nos prières, mais aussi nos sentiments et notre conduite à cet excellent modèle que Jésus-Christ nous a laissé.

4. Notre Seigneur nous déclare ici de la manière la plus expresse que nous ne devons pas espérer que Dieu nous exauce et nous pardonne si nous ne pardonnons pas à ceux qui nous ont offensés. C'est sur quoi nous devons bien nous examiner toutes les fois que nous nous présentons devant Dieu pour lui offrir nos prières.

5. La cinquième leçon que ce chapitre nous donne est de ne pas rechercher avec ardeur à amasser les biens de ce monde qui sont vains et inconstants et dont divers accidents peuvent nous priver, mais de travailler plutôt à acquérir les biens du ciel qui sont les plus excellents et que rien ne saurait nous ravir. Jésus-Christ nous avertit sur ce sujet qu'il est dangereux d'aimer les richesses, que cet amour nous aveugle et attache nos inclinaisons à la terre et qu'il n'est pas possible de servir Dieu et d'avoir le cœur libre et élevé à lui pendant qu'on est possédé par l'amour des biens de ce monde.

6. Notre Seigneur ne condamne pas seulement l'amour des richesses, il défend même de s'inquiéter et de se donner trop de soins pour les choses nécessaires à la vie. Il nous exhorte à nous confier en la providence, qui ayant soin des oiseaux et des autres créatures, pourvoira beaucoup plus aux besoins de ses enfants qui sont d'une nature plus excellente et qu'il destine à l'immortalité. Il nous dit que les soins temporels qui sont excessifs et accompagnés d'inquiétude et de défiance sont inutiles et d'ailleurs indignes des chrétiens.

Enfin, il nous exhorte à chercher avant toutes choses ce qui peut plaire à Dieu et nous faire parvenir au royaume céleste et il nous promet que si nous le faisons, Dieu nous accordera tout ce qui nous est nécessaire pour la vie du corps. Ce sont là des instructions que nous devons toujours avoir présentes au milieu des occupations de cette vie afin qu'elles nous garantissent de l'attachement aux biens de la terre et qu'elles nous engagent à rechercher principalement les biens éternels qui nous sont réservés au ciel.

(a) v4 : Jérémie 23.24

(b) v4 : Luc 14.14

(c) v6 : N'est pas mentionné dans le verset original. Écclésiastes 7.14

(d) v7 : Écclésiastes 2.15 ; Ésaïe 58.18 ; Écclésiastes 7.14

(e) v9 : Luc 11.2

(f) v13 : Chapitre 13.19

(g) v14 : Chapitre 18.35 ; Écclésiastes 28.2

(h) v16 : Versets 2, 3

(i) v19 : Chapitre 19.21 ; Luc 12.33 et 16.9 ; I Timothée 6.9 et 18-19

(j) v22 : Luc 11.3

(k) v24 : Luc 16.13

(l) v25 : Psaume 55.23 ; Luc 12.22 ; Philippiens 4.6 ; I Thimotée 6.8 ; I Thimotée 5.7

(m) v26 : Chapitre 10.29 ; Luc 12.14 ; Job 39.3 ; Psaumes 104.27-28 et 147.9

(n) v33 : I Rois 3.13 ; Luc 12.31 ; Jean 6.27

(o) v34 : Luc 11.3 ; Hébreux 13.5. 41

(1) v2, 5, 16 : Ou qu'ils empêchent leur récompense, qu'ils s'en privent.
Le verset 1 semble demander ce sens.
(2) v24 : Les richesses ou l'argent.
(3) v27 : Ou à la durée de sa vie.

CHAPITRE VII

Notre Seigneur parle des jugements téméraires, de la prudence avec laquelle il faut proposer la vérité, de la prière et de son efficace. Il prescrit la règle de la justice et de la charité, il exhorte à entrer par la porte étroite et à éviter les faux docteurs. Il dit que tous ceux qui l'appellent Seigneur n'entreront pas dans le ciel et il montre par une similitude qu'il ne sert à rien d'écouter sa parole si l'on ne pratique pas ce qu'elle enseigne.

1. Ne ^a jugez point afin que vous ne soyez point jugés.

2. Car on vous jugera du même jugement que vous avez jugé et on vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesuré les autres.

3. Et ^b pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère et ^c ne vois-tu pas une poutre qui est dans ton œil ?

4. Ou comment dis-tu à ton frère, permets que j'ôte cette paille de ton œil et voici une poutre dans ton œil ?

5. Hypocrite, ôte premièrement de ton œil la poutre et alors tu penseras à ôter la paille hors de l'œil de ton frère.

6. ^d Ne donnez point les choses aux chiens et ne jetez point vos perles devant les pourceaux de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds et que se tournant ils ne vous déchirent.

7. ^e Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, heurtez et on vous ouvrira.

8. Car quiconque demande reçoit et qui cherche trouve et on ouvrira à celui qui heurte.

9. Et qui sera ^f l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils s'il lui demande du pain ?

10. Et s'il lui demande de poisson, lui donnera-t-il un serpent ?

11. ^g Si donc vous qui êtes mauvais, savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il des biens à ceux qui les lui demandent.

12. ^h Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même, ⁱ car c'est là la loi et les prophètes.

13. ^j Entrez par la porte étroite, car c'est la porte large et le chemin spacieux qui mène à la perdition et il y en a beaucoup qui y entrent.

14. Car c'est la porte étroite et le chemin étroit qui mène à la vie ^k et il y en a peu qui le trouvent.

15. ^l Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habit de brebis, mais qui au-dedans sont des loups ravissants.

16. ^m Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : Cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des chardons ?

17. ⁿ Ainsi tout arbre qui est bon fait de bons fruits, mais un mauvais arbre fait de mauvais fruits.

18. Un bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre faire de bons fruits.

19. ^o Tout arbre qui ne fait point de bon fruit est coupé et jeté au feu.

20. Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.

21. ^p Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux, mais seulement celui-là qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

22. ^q Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? Et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom ?

23. Et ^r alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous ^s qui faites métier d'iniquité.

24. Quiconque donc entend ces paroles que je dis et les met en pratique, je le comparerai à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc.

25. Et la pluie est tombée et les torrents se sont débordés et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là, elle n'est point tombée, car elle était fondée sur le roc.

26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis et ne les met pas en pratique sera comparé à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable :

27. Et la pluie est tombée et les torrents se sont débordés et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là, elle est tombée et sa ruine a été grande.

28. Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces discours, ^t le peuple fut étonné de sa doctrine.

29. Car il les enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes.

1. La première, de ne pas juger témérairement du prochain, de ne pas le condamner avec rigueur et de reconnaître nos propres défauts, afin de nous en corriger, plutôt que de rechercher curieusement et de reprendre les défauts des autres.

2. La seconde, de ne pas donner les choses saintes aux chiens ; c'est une leçon de prudence dont le sens est que quand on a affaire à des hommes charnels et profanes qui rejettent avec mépris et avec fierté la doctrine de l'Évangile, il ne faut pas la leur proposer de peur qu'on n'expose la vérité et la piété à leur mépris et qu'on s'attire leur haine.

3. Notre Seigneur nous exhorte à prier Dieu avec confiance et il nous assure que la prière est d'une très grande efficace, moyennant qu'elle soit accompagnée de zèle et de persévérance et que l'on demande à Dieu les véritables biens ; c'est ce qu'il montre par la comparaison qu'il fait de Dieu avec les Pères qui ne refusent pas à leurs enfants les choses nécessaires.

4. Il nous donne ici la règle de la justice et de la charité qui est de faire aux autres tout ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. C'est là une règle très parfaite et en même temps très simple et très claire que nous devons toujours avoir devant les yeux.

5. Il exhorte ses disciples à entrer par la porte étroite, c'est-à-dire à suivre le chemin de la foi et de la piété qui conduit au salut, bien que ce chemin soit suivi de peu de personnes, qu'il soit contraire aux passions et aux inclinaisons des hommes et que l'on y soit quelquefois exposé à la persécution et il veut que l'on fuie le chemin de l'erreur et du vice qui paraît agréable à la chair et où l'on voit marcher beaucoup de gens, mais qui mène à la perdition.

6. Il avertit ses disciples de se donner garde des faux docteurs et des imposteurs dont on devait voir un grand nombre dans la suite. La règle qu'il donne là-dessus est de les examiner par leurs fruits, c'est-à-dire, par leurs œuvres et par leur conduite et d'avoir aussi égard aux effets que leur doctrine peut produire, en voyant si elle tend à la gloire de Dieu et à rendre les hommes meilleurs.

7. Jésus-Christ déclare que tous ceux qui l'appellent leur Seigneur n'entreront pas dans le ciel, qu'il n'y recevra que ceux qui font sa volonté et que plusieurs qui l'auront connu et qui auront même fait des miracles en son nom seront exclus de son royaume parce qu'ils n'auront pas gardé ses commandements.

8. Enfin, Jésus-Christ conclut ce discours par la comparaison d'une maison qui serait bâtie sur le roc ou sur le sable, par là il nous apprend que c'est en vain qu'on écoute sa parole si l'on n'observe pas ce qu'il nous commande et que ceux qui manquent à ce devoir essentiel ne sauraient jamais persévérer ni résister aux tentations. Ainsi cette similitude nous montre l'usage que nous devons faire de la doctrine de notre Seigneur et en particulier des instructions qui sont contenues dans ce chapitre et dans les deux précédents.

(a) v1 : Luc 6.37 ; Romains 2-1 ; 14.3, 4 et 10.13

(b) v3 : Luc 6.41

(c) v3 : Marc 4.24 ; Luc 6.38 ; Galates 7.8 ; Jacques 2.13

(d) v6 : Proverbes 9.8 et 23.9

(e) v7 : Chapitre 25.22 ; Marc 11.24 ; Luc 11.9 ; Jean 14.13 ; 15.7 et 16.23 ; Jacques 1.5, 6 ; I Jean 3.22

(f) v9 : Luc 11.11

(g) v11 : Luc 11.13

(h) v 12 : Luc 6.31

(i) v11 : Chapitre 22.40 ; Romains 13.8, 10 ; Galates 5.14

(j) v13 : Luc 13.24

(k) v14 : Chapitre 20.16 et 22.14

(l) v15 : Michée 3.5 ; II Timothée 3.15

(m) v16 : II Timothée 3.20

(n) v17 : Chapitre 13.33 ; Luc 6.43, 44

(o) v19 : Chapitre 3.10 ; Jean 15.2, 6

(p) v21 : Luc 6.46 ; Osée 8.2 ; Romains 2.13 ; Jacques 1.22

(q) v22 : Luc 13.26

(r) v23 : Chapitre 25.12, 41 ; Psaume 6.9 ; Luc 13.26, 27

(s) v23 : Job 34.8 ; Psaumes 5.6, 6.9 et 14.4

(t) v28 : Marc 1.22 ; Luc 4.32

1. la guérison d'un lépreux, versets 1-4,

2. celle du serviteur d'un capitaine païen, versets 5-13,

3. celle de la belle-mère de Pierre et de plusieurs autres malades, versets 14-17.

1. Et quand Jésus fut descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit.

2. ^a Et voici, un lépreux vint et se prosterna devant lui et lui dit : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

3. Et Jésus étendant la main le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé et incontinent il fut nettoyé de sa lèpre.

4. Puis Jésus lui dit : Garde-toi ^b de le dire à personne, mais vas-t-en et montre-toi au sacrificateur et offre le don ^c que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

5. ^d Et Jésus étant entré dans Capernaüm, un centenier vint à lui, le priant,

6. Et lui disant : Seigneur, mon serviteur est au lit dans la maison, malade de paralysie et fort tourmenté.

7. Et Jésus lui dit : J'irai et je le guérirai.

8. Et le centenier répondit et lui dit : Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres chez moi, mais dis seulement une ^e parole et mon serviteur sera guéri.

9. Car quoi que je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats et si je dis à l'un : Va, et il va et à l'autre : Viens et il vient et à mon serviteur : Fais cela et il le fait.

10. Ce que Jésus ayant ouï, il en fut étonné et dit à ceux qui le suivaient : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé une si grande foi, même pas en Israël.

11. Aussi je vous dis ^f que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident et seront à table au royaume des cieus avec Abraham, Isaac et Jacob.

12. Et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, ^g il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

13. Alors, Jésus dit au centenier : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. Et à l'heure même, son serviteur fut guéri.

14. Puis ^h Jésus, étant venu à la maison de Pierre, vit la belle-mère de Pierre couchée au lit et ayant de la fièvre.

15. Et il lui toucha la main et la fièvre la quitta, puis elle se leva et les servit.

16. Et ⁱ le soir étant venu, on lui présenta plusieurs démoniaques desquels il chassa les mauvais esprits par sa parole et il guérit tous ceux qui étaient malades.

17. Afin que s'accomplît ce qui avait été dit par Ésaïe le prophète : ^j Il a pris nos langueurs et s'est chargé de nos maladies.

RÉFLEXIONS

Comme c'est dans ce chapitre que commence le récit des miracles de Jésus-Christ, la première ré-

CHAPITRE VIII, versets 1-17

Matthieu récite divers miracles de Jésus-Christ :

flexion qu'il faut faire ici regarde ces miracles en général. On y découvre d'un côté la puissance infinie de notre Seigneur qui guérissait toutes sortes de maladies par sa seule parole et de l'autre sa bonté et son amour envers les hommes, puisque ces miracles n'ont été que des bienfaits.

Après cela, il faut savoir, que le but de ces miracles était de convaincre les hommes que Jésus était envoyé de Dieu et de les engager à l'écouter et à croire en lui. C'est à cause de cela qu'il ne faisait ordinairement ses miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de les faire.

Outre ces réflexions générales qu'on doit toujours avoir devant les yeux lorsqu'on lit l'Évangile, il faut remarquer dans la guérison du lépreux que Jésus-Christ le guérit ayant égard à sa foi et à sa prière, par où nous pouvons voir que notre Seigneur sauve et délivre ceux qui s'adressent à lui avec confiance et avec humilité. Au reste, si Jésus-Christ ordonna au lépreux d'aller se montrer au sacrificateur et d'offrir ce qui est prescrit par la loi, ce fut pour convaincre les Juifs que cet homme était véritablement guéri et afin qu'ils ne pussent pas accuser Jésus d'être ennemi de la loi de Moïse.

L'histoire du centenier qui demanda la guérison de son serviteur à Jésus-Christ est surtout remarquable par la grande humilité et par la foi admirable de cet homme. Il ne se croyait pas digne de recevoir Jésus dans sa maison, mais il était persuadé que notre Seigneur pouvait, sans y aller, guérir son serviteur par une seule parole, avec la même facilité que lui, qui était officier, se faisait obéir par ses soldats. Les grandes louanges que Jésus-Christ donna à la foi du centenier, qui était païen de naissance, en disant qu'il n'avait pas trouvé une si grande foi parmi les Juifs, nous obligent à faire beaucoup d'attention à cet endroit de l'Évangile et à imiter un si bel exemple d'humilité et de foi. Jésus-Christ prédit à cette occasion

que plusieurs viendraient d'Occident et d'Orient et seraient à table au royaume de Dieu et que les enfants du royaume seraient jetés dehors.

Cela voulait dire que les païens viendraient de divers endroits du monde pour entrer dans l'alliance divine et que les Juifs seraient rejetés. Ce fut ce que l'événement vérifia peu après.

Enfin, la réflexion que Matthieu fait sur la guérison de la belle-mère de Pierre et de divers autres malades, en rapportant cet oracle d'Ésaïe.

Il a pris nos langueurs et il s'est chargé de nos maladies.

nous instruit de tous ces miracles. Ils tendaient à montrer que Jésus était un sauveur charitable et qu'il n'était venu au monde que pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer de tous leurs maux et principalement de leurs péchés.

(a) v2 : Marc 1.40 ; Luc 5.12
 (b) v4 : Chapitre 9.30, 12.16, 17.9
 (c) v4 : Lévitique 14.3, 10
 (d) v5 : Luc 7.1, 2

(e) v8 : Psaume 107.20
 (f) v11 : Chapitre 24.3 ; Luc 13.29 ; Psaume 2.8 ; Matthieu 1.11
 (g) v12 : Chapitres 13.42 et 50, 22.13, 24.51, 25.30 ; Luc 13.28
 (h) v14 : Marc 1.29 ; Luc 4.38
 (i) v16 : Marc 1.32 ; Luc 4.40
 (j) v17 : Ésaïe 53.4 ; I Pierre 2.24

CHAPITRE VIII, versets 18-34

Notre Seigneur répond à un docteur de la loi et à un de ses disciples qui voulaient le suivre, versets 18-22.

Il apaise une tempête, versets 23-27.

Il délivre deux démoniaques, versets 28-34.

18. Or Jésus, voyant une grande foule de peuple autour de lui, ordonna qu'on passât à l'autre bord du lac.

19. ^k Alors un scribe s'étant approché de lui dit : Je te suivrai partout où tu iras.

20. Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières et les oiseaux de l'air ont des nids, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

21. ^l Et un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permets que j'aie auparavant ensevelir mon père.

22. Et Jésus lui dit : Suis-moi et laisse les morts ensevelir leurs morts.

23. Et quand il fut entré dans la barque, ses disciples le suivirent.

24. ^m Et il s'éleva tout à coup une grande tourmente sur la mer en sorte que la barque était couverte des flots, mais il dormait.

25. Et ses disciples s'approchant de lui le réveillèrent et lui dirent : Seigneur, sauve-nous, nous périssons.

26. Et il leur dit : Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi ? Et s'étant levé, il parla avec autorité aux vents et à la mer et il se fit un grand calme.

27. Et ces gens-là furent dans l'admiration et ils disaient : Qui est cet homme à qui les vents et la mer obéissent ?

28. Et quand il fut arrivé au pays des Gergésiniens, ⁿ deux démoniaques étant sortis des sépulcres vinrent au-devant de lui, ils étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là,

29. Et ils se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, fils de Dieu ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30. Or il y avait assez loin d'eux un grand troupeau de porcs qui passait.

31. Et les démons le prièrent et lui dirent : Si tu nous chasses, permets-nous d'entrer dans ce troupeau de porcs.

32. Et il leur dit : Allez. Et eux étant sortis, allèrent dans ce troupeau de porcs et aussitôt ce troupeau de porcs se précipita avec impétuosité dans la mer et ils moururent dans les eaux.

33. Alors ceux qui les paissaient s'enfuirent et étant venus dans la ville, ils y racontèrent tout ce qui s'était passé et ce qui était arrivé aux démoniaques.

34. Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus et dès qu'ils le virent, ils le prièrent de se retirer de leurs quartiers.

RÉFLEXIONS

1. La réponse que Jésus-Christ fit à ce docteur de la loi, qui voulait le suivre, tendait à lui apprendre qu'il ne devait pas s'attendre à trouver auprès de lui les avantages du monde. Et ce qu'il dit à l'un de ses disciples, de laisser les morts ensevelir leurs morts, qu'il devait laisser le soin des choses temporelles à ceux qui n'étaient pas éclairés des lumières de l'Évangile et que ceux qu'il appelait à être ses disciples devaient le suivre sans délai et être prêts à tout quitter et à renoncer aux choses de cette vie, même à celles qui étaient innocentes et permises lorsqu'elles pouvaient les empêcher de s'acquitter des devoirs de leur vocation.

2. Dans le miracle que Jésus-Christ fit en apaisant une tempête, nous avons à remarquer, d'un côté, le pouvoir de notre Seigneur qui calmait les vents et la mer par sa seule parole et de l'autre, la faiblesse des apôtres qui craignaient de périr. Cet événement, qui tendait à confirmer leur foi, doit fortifier la nôtre et nous inspirer une parfaite confiance en la bonté et en la puissance de Jésus-Christ. On peut être dans une entière assurance, même au milieu des grands dangers, lorsqu'on est aimé de lui et quand on l'a pour protecteur.

3. L'histoire de ces démoniaques que le Seigneur guérit nous fait voir que le démon exerçait alors sa puissance sur les hommes, mais que Jésus-Christ était venu pour lui ôter cette puissance et pour détruire son règne. À l'égard de ce qui arriva aux pourceux qui se précipitèrent dans la mer, après que les démons furent entrés dans leurs corps par la permission de Jésus-Christ, il faut considérer que cette perte fut une épreuve et un châtement pour les habitants de ces quartiers-là. Notre Seigneur voulut aussi faire voir que cet homme qu'il venait de guérir était véritablement possédé ; il montra encore par là qu'il avait le pouvoir de commander aux démons et que ces mauvais esprits ne pouvaient rien faire que par sa permission. Et tout cela devait convaincre les hommes de l'autorité divine de Jésus-Christ, les instruire du but de sa venue au monde et les persuader de la vérité de sa doctrine.

(k) v19 : Luc 9.57

(l) v21 : Luc 9.59

(m) v24 : Marc 4.37 ; Luc 8.22

(n) v28 : Luc 8.27

CHAPITRE IX

Jésus-Christ guérit un paralytique, versets 1-8.

Il appelle Matthieu à la charge d'apôtre et il répond à ceux qui se scandalisaient de ce qu'il mangeait avec les pécheurs, versets 9-13.

Il répond aussi à ceux qui lui demandaient pourquoi ses disciples ne jeûnaient pas comme ceux de Jean-Baptiste, versets 14-17.

Il guérit une femme qui avait une perte de sang, il ressuscite une jeune fille, il rend la vue à deux aveugles et il délivre un homme possédé du démon et muet, versets 18-34.

Enfin, il exhorte ses disciples à prier Dieu d'envoyer des personnes qui travaillassent à la conversion des peuples, versets 35-38.

1. Et Jésus étant entré dans une barque repassa le lac et vint en sa ville ¹.

2. ^a Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Et Jésus voyant la foi de ces gens-là dit au paralytique : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

3. Là-dessus, quelques scribes disaient en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4. Mais Jésus ^b voyant leurs pensées, leur dit : Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ?

5. Car lequel est le plus aisé de dire : Tes péchés te sont pardonnés ou de dire : Lève-toi et marche.

6. ^c Or afin que vous sachiez que le fils de l'homme a l'autorité sur la terre de pardonner les péchés, Lève-toi, dit-il au paralytique, charge-toi de ton lit et t'en va dans ta maison.

7. Et il se leva et s'en alla dans sa maison.

8. Ce que le peuple ayant vu, il fut rempli d'admiration et il glorifia Dieu qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

9. ^d Et Jésus étant parti de là vit un homme, assis au bureau des impôts, nommé Matthieu et il lui dit : Suis-moi. Et lui, se levant le suivit.

10. Et comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, beaucoup de péagers ² et de gens de mauvaise vie ³, étant venus-là, se mirent à table avec Jésus et les disciples.

11. Et les pharisiens voyant cela dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

12. Et Jésus ayant entendu cela leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, ce sont ceux qui se portent mal.

13. Mais allez et apprenez ce que signifie cette parole : ^e Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice. Car ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance, mais ce sont les pécheurs.

14. ^f Alors les disciples de Jean vinrent à Jésus et lui dirent : D'où vient que les pharisiens et nous jeûnons souvent et que tes disciples ne jeûnent point ?

15. Et Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger pendant que l'époux est avec eux ? Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté ^g et alors ils jeûneront.

16. Personne ne peut mettre une pièce de drap neuf à un vieil habit, parce que la pièce emporterait une partie de l'habit et la déchirure en serait pire.

17. ^h Et on ne met pas non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement les vaisseaux

se rompent et le vin se répand et les vaisseaux sont perdus, mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs et l'un et l'autre se conservent.

18. ⁱ Comme il leur disait ces choses, un des chefs de la synagogue vint qui se prosterna devant lui et lui dit : Ma fille vient de mourir, mais viens lui imposer les mains et elle vivra.

19. Et Jésus s'étant levé le suivit, avec ses disciples.

20. ^j Et une femme qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans s'approcha par derrière ^k et toucha le bord de son habit.

21. Car elle se disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son habit, je serai guérie.

22. Alors, Jésus s'étant retourné et la regardant lui dit : Prends courage, ma fille, ta foi t'a sauvée ⁴. Et cette femme fut guérie dès cette heure-là.

23. Et quand Jésus fut arrivé à la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûtes et une troupe de gens qui faisait grand bruit,

24. Il leur dit : Retirez-vous, car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25. Et après qu'il eut fait sortir tout le monde, il entra et il la prit par la main et cette jeune fille se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout ce quartier-là.

27. Et comme Jésus partait de là, deux aveugles le suivirent criant et disant : ^l Fils de David, aie pitié de nous.

28. Et quand il fut arrivé à la maison, ces aveugles vinrent à lui et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

29. Alors, il leur toucha les yeux en disant : Qu'il soit fait selon votre foi.

30. Et leurs yeux furent ouverts et Jésus leur défendit fortement d'en parler en leur disant : Prenez garde que personne ne le sache.

31. Mais étant sortis, ils répondirent sa réputation dans tout ce quartier-là.

32. Et ^m comme ils sortaient, on lui présenta un homme muet, démoniaque.

33. Et le démon ayant été chassé, le muet parla. Et le peuple étant dans l'admiration disait : Rien de semblable n'a jamais été vu en Israël.

34. ⁿ Mais les pharisiens disaient : Il chasse les démons par le prince des démons.

35. Et ^o Jésus allait dans toutes les villes et par toutes les bourgades, enseignant dans leurs synagogues et prêchant l'Évangile du règne de Dieu et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités parmi le peuple.

36. Et voyant la multitude du peuple, il fut ému de compassion envers eux de ce qu'ils étaient dispersés et ^p errant comme des brebis qui n'ont point de berger.

37. Alors il dit à ses disciples : ^q La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans la moisson.

RÉFLEXIONS

1. Il y a deux réflexions à faire sur la guérison du paralytique.

L'une que notre Seigneur eut égard à la foi de cet homme et de ceux qui le lui présentaient, ce qui nous montre que c'est par la foi et par un humble recours à Jésus-Christ que nous pouvons avoir part aux effets de sa grâce.

L'autre, que puisque Jésus-Christ avait non seulement le pouvoir de guérir les malades, mais aussi l'autorité de pardonner les péchés, nous devons le regarder comme notre juge et nous soumettre en état d'obtenir de lui la rémission de nos offenses par la repentance et la foi.

2. Ce que Jésus répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangea avec les péagers et les gens de mauvaise vie nous apprend qu'il est venu au monde pour sauver les pécheurs, mais que le but de sa venue est aussi de les amener à la repentance et qu'ainsi sans l'amendement on ne saurait parvenir au salut.

3. Il faut considérer que si Jésus-Christ n'assujettissait pas ses disciples à des jeûnes réglés, tels qu'étaient ceux des disciples de Jean Baptiste, ce n'était pas que sa doctrine sur cet article fut différente de celle de son précurseur, ni qu'il condamnât le jeûne, il les a recommandés par son exemple et par ses préceptes et il appelle ses disciples à vivre dans la mortification et non pas dans l'aise et dans le plaisir. Mais il en usait ainsi par la même raison qu'il ne menait pas lui-même une vie aussi retirée et aussi austère que Jean Baptiste, voyez Matthieu 4, 6.16 et 17.21, savoir parce que son ministère l'obligeait à aller de lieu en lieu et à se rencontrer avec toutes sortes de personnes.

Au reste, il déclare que dans la suite ses disciples seraient appelés non seulement à jeûner, mais à souffrir ce qu'il y avait de plus fâcheux et que s'il ne les exposait pas à ces rudes épreuves pendant qu'il était avec eux, c'était parce qu'ils n'auraient pas pu les supporter, c'est ce qu'il représente par la comparaison du vieil habit et des vaisseaux à vin.

4. On voit dans la guérison de cette femme qui était malade depuis douze ans d'une perte de sang, que notre Seigneur guérissait les maladies les plus incurables, surtout on doit y remarquer l'humilité et la foi admirable de cette femme, qui n'osant pas s'adresser à Jésus, était persuadée que si elle pouvait seulement toucher son habit, elle serait guérie, ce qui arriva aussi comme elle l'avait crû. Cet exemple montre que quand on a recours à Jésus-Christ avec une profonde humiliation et une ferme confiance, on obtient infailliblement les effets de sa miséricorde.

5. La résurrection de la jeune fille à qui notre Seigneur rendit la vie prouve qu'il ne guérissait pas seulement les malades, mais qu'il rendait même la vie aux morts. Cela doit nous convaincre pleinement qu'il était envoyé de Dieu et nous confirmer dans la croyance et dans l'attente de notre résurrection.

6 . Il est dit sur la fin de ce chapitre que Jésus-Christ, voyant que le peuple qui le suivait manquait d'instruction et de bons conducteurs, en eut pitié et qu'il exhorta ses disciples

à prier le maître de la moisson qu'il poussât des ouvriers dans la moisson.

Ces paroles, qui marquent la grande bonté dont notre Seigneur était animé, doivent nous inspirer les mêmes sentiments de compassion en faveur de ceux qui sont dans l'égarément et nous exciter à prier Dieu qu'il envoie en tous lieux de fidèles ministres qui travaillent efficacement à la conversion des hommes et à l'établissement de son règne.

(a) v2 : Marc 2.3 ; Luc 5.18

(b) v4 : Chapitre 12.25 ; Jean 2.25

(c) v6 : Marc 2.10 ; Luc 5.24

(d) v9 : Marc 2.14 ; Luc 5.27

(e) v13 : I Samuel 12.22 ; Psaume 51.18 ; Proverbes 21.3 ; Osée 21.6 ; Matthieu 12.7

(f) v14 : Marc 2.18 ; Luc 5.31, 33

(g) v15 : Jean 16.20, 33

(h) v17 : Marc 2.22

(i) v18 : Marc 5.22 ; Luc 8.41

(j) v20 : Marc 5.25 ; Luc 8.43

(k) v20 : Chapitre 14.36 ; Luc 6.19

(l) v27 : Chapitre 15.22, 20.31 et 21.9

(m) v32 : Luc 11.14

(n) v34 : Chapitre 12.24

(o) v35 : Chapitre 2.23 ; Marc 6-9 ; Luc 13.22

(p) v36 : Ésaïe 53.6 ; Jérémie 50.6 ; Ézéchiel 35.5, 6 ; Zacharie 10.2 ; I Pierre 2.25

(q) v37 : Luc 10.2

(1) v1 : À Capernaüm.

(2) v10 : C'étaient les receveurs des impôts.

(3) v10 : Grec : pécheurs. Ce terme marque dans l'écriture les impies et les personnes perdues dans le crime. Les Juifs appelaient ainsi ceux avec qui ils ne voulaient avoir aucun commerce et en particulier les païens. Voyez Galates 2.15.

(4) v22 : C'est-à-dire : t'a guérie.

CHAPITRE X

On voit dans ce chapitre :

1. *La vocation et les noms des douze apôtres, versets 1-4.*

2. *Les ordres que Jésus-Christ leur donna lorsqu'il les envoya la première fois annoncer la venue du règne de Dieu dans la Judée. Il leur dit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de l'Évangile et qu'on les persécuterait, mais il les assure de la protection de Dieu, il leur propose son exemple, il les exhorte à ne point craindre les hommes et à ne craindre que Dieu seul, il déclare ce qui arrivera à ceux qui le confesseront ou qui le renieront devant les hommes, enfin il promet de récompenser ceux qui recevront ses disciples et qui leur feront du bien, versets 5-42.*

1. Alors Jésus ^a ayant appelé ses douze disciples, il ^b leur donna le pouvoir de chasser les esprits immondes ^c et de guérir toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités.

2. Or voici le nom des douze apôtres. Le premier est Simon, nommé Pierre et André son frère ; Jacques fils de Zébédée et Jean son frère ;

3. Philippe et Barthélémi, Jacques fils d'Alphée et Lebbée surnommé Thadée.

4. Simon le Cananite ¹ et Judas Iscariot, qui même trahit Jésus.

5. Jésus envoya ces douze-là et il leur donna ses ordres en disant : N'allez point vers les gentils et n'entrez point dans aucune ville des Samaritains.

6. Mais allez plutôt ^d aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues.

7. Et quand vous serez partis, prêchez et dites que le ^e royaume des cieux approche.

8. ^f Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

9. ^g Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures ;

10. Ni un sac pour le voyage, ni deux habits, ni bâton, car ^h l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11. Et dans quelque ville ou dans quelque bourgade que vous entriez, informez-vous qui est digne de vous recevoir et demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez.

12. Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-là.

13. Et si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle, mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous.

14. Et ⁱ partout où on ne vous recevra pas et où on n'écouterà pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

15. ^j Je vous le dis en vérité, que Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville-là.

16. Voici, ^k je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, soyez donc ^l prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

17. Mais ^m donnez-vous garde des hommes, car ils vous livreront aux tribunaux et ils vous feront fouetter dans les synagogues.

18. Et vous serez menés devant les ⁿ gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.

19. Mais ^o quand ils vous livreront, ne soyez point en peine, ni de ce que vous direz, ni comment vous parlerez, car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même.

20. Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parlera par vous.

21. ^p Or le frère livrera son frère à la mort et le père son enfant et les enfants se soulèveront contre leurs pères et mères et les feront mourir.

22. ^q Et vous serez haï de tous à cause de mon nom, mais celui qui persévéra jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

23. Or quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ; je vous dis, en vérité, que vous n'aurez pas achevé d'aller par toutes les villes d'Israël que le Fils de l'homme ne soit venu.

24. ^r Le disciple n'est pas plus que son maître, ni le serviteur plus que son seigneur.

25. Il suffit au disciple d'être comme son maître et au serviteur d'être comme son seigneur, ^s s'ils ont appelé le père de famille béelzébul ², combien plus appelleront-ils ainsi ses domestiques.

26. Ne les craignez donc point, ^t car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert et il n'y a rien de secret qui ne doive être connu.

27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière et ce que vous entendez qu'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons.

28. ^u Et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps et qui ne peuvent faire mourir l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne ³.

29. ^v Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite ⁴ ? Et néanmoins, il n'en tombera pas un seul à terre sans la volonté de votre Père.

30. Et ^w les cheveux même de votre tête sont comptés.

31. Ne craignez donc rien, vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

32. ^x Tout homme donc qui me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

34. ^y Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je suis venu apporter non la paix, mais l'épée.

35. ^z Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père et entre la fille et sa mère et entre la belle-fille et sa belle-mère.

36. Et les propres domestiques de chacun seront ses ennemis.

37. ^{aa} Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi et qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi.

38. ^{bb} Et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi.

39. ^{cc} Celui qui aura conservé sa vie la perdra et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi la retrouvera.

40. ^{dd} Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète et qui reçoit un juste en qualité de juste recevra une récompense de juste ⁵.

42. Et ^{ee} quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous dis en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense.

RÉFLEXIONS

1. Jésus-Christ choisit autrefois les apôtres pour être les témoins de sa vie, de sa prédication et de ses miracles, pour annoncer l'Évangile et pour faire aussi des miracles premièrement parmi les Juifs et

ensuite par tout le monde. Puisque le Seigneur les a choisis et que leurs noms ont été conservés dans les livres sacrés, leur mémoire doit être en bénédiction dans l'Église et nous devons au reste les imiter dans leurs vertus et nous soumettre à la doctrine qu'ils ont enseignées tant de vive voix que par leurs écrits.

2. Jésus-Christ défendit alors aux apôtres d'aller vers les païens et les Samaritains et il leur ordonna d'annoncer l'Évangile aux Juifs seuls, parce que le temps n'était pas encore venu auquel les apôtres devaient aller par toute la terre. Ce fut pour la même raison qu'il leur dit de ne prendre aucune provision pour le chemin, cela n'était pas nécessaire alors puisqu'ils n'allaient pas bien loin et que leur voyage devait court, le but de cette première mission des apôtres n'étant pas de répandre plus promptement parmi les juifs la nouvelle de l'approche du règne de Dieu. Jésus voulait aussi leur apprendre par là à se reposer sur la providence.

3. Les instructions que notre Seigneur donna aux apôtres montrent que ceux qui prêchent l'Évangile doivent le faire d'une manière désintéressée, avec beaucoup de prudence et avec zèle et hardiesse, sans craindre les hommes ni la mort.

4. Il nous apprend que sa doctrine n'est reçue que par des gens qui ont le cœur bon et un esprit paisible et doux, que c'est aux personnes de ce caractère que les ministres de l'Évangile doivent s'attacher, que quand ils rencontrent des gens qui ne veulent pas les recevoir, ils doivent se retirer et que ceux qui auront rejeté les offres de la grâce de Dieu seront punis de la manière la plus rigoureuse.

5. On a dans ce discours de Jésus-Christ une forte preuve de la divinité de la religion chrétienne en ce que les apôtres qui l'ont annoncée et ceux qui l'embrassèrent les premiers ont été exposés à diverses persécutions et qu'ils ont scellé de leur sang la vérité de l'Évangile et la sincérité de leur témoignage.

6. On peut faire ici diverses réflexions très utiles et principalement les suivantes :

- que ceux qui font profession de la vérité et de la piété sont souvent haïs et persécutés, mais que Dieu les assiste d'une façon particulière ;

- qu'il ne faut pas craindre les hommes qui ne peuvent nuire qu'au corps et qu'on ne doit craindre que Dieu seul qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne ;

- que les chrétiens doivent faire une profession ouverte de leur foi devant les hommes, même au péril de leur vie ;

- qu'il s'élève souvent des troubles et des divisions dans le monde à l'occasion de l'Évangile, mais que cela n'arrive que par la faute des hommes ;

- que les chrétiens doivent être prêts à renoncer à ce qu'ils ont de plus cher au monde pour suivre Jésus-Christ ;

- et enfin, que notre Seigneur récompensera abondamment la piété et la charité de ceux qui auront reçu ses disciples et qui les auront assistés.

Toutes ces considérations tendent à nous animer à faire une profession sincère et constante de la religion de notre Sauveur, à pratiquer tous les devoirs et à exercer avec plaisirs les oeuvres de charité.

- (a) v1 : Marc 3.14 et 6.7 ; Luc 9.1
- (b) v1 : Sous, verset 8
- (c) v1 : Luc 10.17
- (d) v6 : Chapitre 9.36 et 15.34
- (e) v7 : Chapitre 3.2 et 4.17 ; Luc 9.2 et 10.9
- (f) v8 : Marc 6.7, 13 ; Luc 10.9
- (g) v9 : Marc 6.8 ; Luc 9.3 et 22.35
- (h) v10 : Luc 10.7 ; I Corinthiens 9.7 ; I Timothée 5.18
- (i) v14 : Marc 6.11 ; Luc 9.5 et 10.11 ; Actes 13.51 et 18.6
- (j) v15 : Chapitre 11.24
- (k) v16 : Luc 10.3
- (l) v16 : Proverbes 1.4 et 8.5,12 ; Romains 56.19
- (m) v17 : Marc 13.9 ; Luc 12.11
- (n) v18 : Actes 23.33, 2.1 et 25.4 ; Philippiens 1.14
- (o) v19 : Marc 13.11 ; Luc 12.11 et 21.14
- (p) v21 : Marc 13.12 ; Luc 21.16, Michée 7.5, 6
- (q) v22 : Chapitre 24.13 ; Marc 13.13 ; Luc 21.27
- (r) v24 : Chapitre 6.40 ; Jean 13.16 et 15.20
- (s) v25 : Chapitre 9.34, 12.24 ; Luc 11.15
- (t) v26 : Marc 4.22 ; Luc 8.17 et 12.2 ; Job 12.22
- (u) v28 : Jérémie 1.8 ; Luc 12.4 ; 1 Pierre 3.14
- (v) v29 : Luc 12.6
- (w) v30 : II Samuel 14.11 ; Luc 21.18 ; Actes 27.34
- (x) v32 : Marc 8.38 ; Luc 9,26 et 12.8 ; II Timothée 2.12 ; Apocalypse

3.5

- (y) v34 : Luc 12.5
- (z) v35 : Luc 12.53 ; Michée 7.6
- (aa) v37 : Luc 14.26
- (bb) v38 : Chapitre 16.24 ; Marc 8.34 ; Luc 9.23 et 14.27
- (cc) v39 : Chapitre 16.15 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25
- (dd) v40 : Chapitre 18.5 ; Luc 10.16 ; Jean 18.20
- (ee) v42 : Marc 9.41

(1) v4 : C'est-à-dire : le zélé. C'est le nom que Luc lui donne au chapitre 6.15.

(2) v25 : Voyez la note sous 12.24.

(3) v28 : C'est-à-dire : dans l'enfer.

(4) v29 : Ou : Un sou.

(5) v41 : C'est-à-dire : il recevra une récompense proportionnelle à la qualité de la personne qu'il aura reçue et à l'intention qu'il aura eue en la recevant.

CHAPITRE XI

1. *Jean Baptiste ayant envoyé ses disciples vers Jésus-Christ pour lui demander s'il était le messie, notre Seigneur fait des miracles en leur présence, versets 1-6.*

2. *Il parle de la nature et de l'excellence de la charge de Jean Baptiste, versets 7-15.*

3. *Il se plaint de l'endurcissement des Juifs qui n'avaient profité, ni du ministère de Jean Baptiste, ni du sien et il menace les villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées, versets 16-24.*

4. *Il loue Dieu de ce que les personnes qui avaient un esprit doux et humble recevaient sa doctrine pendant que ceux qui passaient dans le monde pour les plus éclairés la rejetaient et il convie tous ceux qui étaient travaillés et chargés de venir vers lui, versets 25-30.*

1. Et quand Jésus eut achevé de donner ces ordres à ses douze disciples, ^a il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

2. ^b Or Jean, ayant ouï parler dans la prison de ce que Jésus-Christ faisait, il envoya deux de ses disciples pour lui dire :

3. Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?

4. Et Jésus répondant leur dit : Allez et rapporter à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez :

5. ^c Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et ^d l'Évangile est annoncé aux pauvres.

6. ^e Heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi ¹.

7. ^f Comme ils s'en allaient, Jésus se mit à parler de Jean au peuple et dit : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Était-ce un roseau agité par le vent ?

8. Mais encore, qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme vêtu d'habits précieux ? Voilà ceux qui portent des habits précieux sont dans les maisons des rois.

9. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je et plus qu'un prophète.

10. Car c'est celui de qui il a été écrit : ^g Voici j'envoie mon ange ² devant ta face qui préparera ton chemin devant toi.

11. Je vous dis en vérité qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean Baptiste, toutefois celui qui est le plus petit dans le royaume des cieus est plus grand que lui.

12. ^h Mais depuis le temps de Jean Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieus est forcé et les violents le ravissent ³.

13. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisés jusqu'à Jean.

14. Et si vous voulez recevoir ce que je dis, ⁱ Il est cet Élie qui devait venir.

15. ^j Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

16. ^k Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle ressemble aux petits enfants qui sont assis dans les places publiques et qui crient à leurs compagnons :

17. Et qui leur disent : ^l Nous vous avons joué de la flute et vous n'avez point dansé, nous avons chanté des plaintes devant vous et vous n'avez point pleuré.

18. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant et ils disent : Il a un démon.

19. Le fils de l'homme est venu mangeant et buvant et ils disent : Voilà un mangeur et un buveur, ^m un ami des péagers et des gens de mauvaise vie, ⁿ mais la sagesse a été justifiée par les enfants.

20. Alors il se mit à faire des reproches aux villes où il avait fait plusieurs de ses miracles de se qu'elles ne s'étaient pas amendées,

21. ^o Malheur à toi, Corazin, malheur à toi Bethsaïde ! Car si les miracles, qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties dans le sac et dans la cendre.

22. C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront jugées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.

23. Et toi, Capernaüm qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer, car si les miracles qui ont été faits ^p au milieu de toi eussent été faits à Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi je te dis ^q que ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que toi.

25. ^r En ce temps-là Jésus prenant la parole dit : Je te loue ô Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as ^s caché ces choses aux sages et aux intelligents et que tu les as révélées aux enfants ⁴.

26. Oui, mon Père, cela est ainsi, parce que telle a été ta bonne volonté.

27. ^t Toutes ces choses m'ont été données par mon Père et ^u nul ne connaît le fils que le Père et nul ne connaît le Père que le fils et celui à qui le fils aura voulu le faire connaître.

28. ^v Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

29. Chargez-vous de mon joug et apprenez de moi ⁵ que je suis doux et humble de cœur et ^w vous trouverez le repos de vos âmes.

30. Car mon joug est aisé et mon fardeau ^x léger.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer :

1. Que si Jean Baptiste envoya à notre Seigneur demander s'il était le Messie, on ne doit pas croire qu'il en doutât. Ce serait injurieux à cet homme qui avait constamment déclaré que Jésus était le fils de Dieu et à qui notre Seigneur rend dans tout l'Évangile et dans ce chapitre même le témoignage le plus glorieux. Mais Jean Baptiste envoya ses disciples vers Jésus pour les convaincre que Jésus était celui que les Juifs attendaient.

2. Cependant le Seigneur étant interrogé sur cela ne voulut pas dire ouvertement qu'il fut le messie, il se contenta de faire voir par des miracles qu'il était et d'avertir les disciples de Jean de n'être pas scandalisés s'ils le voyaient dans cet état de bassesse.

3. Ce fut dans les mêmes vues qu'il fit remarquer à ceux qui l'écoutaient que lorsqu'ils étaient allés entendre Jean Baptiste dans le désert, ils n'y avaient pas vu

un roseau agité par du vent

c'est-à-dire, qu'ils n'y étaient pas allés pour un sujet de petite importance ou pour voir une personne peu considérable. Il ajoute qu'ils n'y avaient pas vu non plus un homme qui parût avec éclat et avec pompe, comme ceux qui sont à la cour des rois. Mais il dit qu'ils avaient vu en Jean Baptiste un prophète et même le plus grand des prophètes, puisqu'il était le précurseur du Messie et que cependant depuis qu'il avait commencé à paraître, on s'était opposé à lui et au règne de Dieu dont il annonçait la venue. Jésus-Christ disait tout cela pour montrer que

le règne du messie ne serait pas de ce monde et qu'on ne devait pas être surpris si on le voyait dans un état si humble et si abject et s'il était rejeté.

4. On voit ici que les Juifs n'avaient pas profité, ni de la prédication de Jean Baptiste, ni de celle de notre Seigneur, trouvant que la vie de Jean Baptiste était trop austère et trouvant que celle de Jésus-Christ ne l'était pas assez. Rien ne peut satisfaire les hommes incrédules et corrompus, ils rejettent tous les différents moyens que Dieu emploie pour les gagner et ils en prennent même occasion de s'endurcir d'avantage.

5. Les menaces que Jésus-Christ faisait contre ces villes où il avait fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées nous avertissent que les peuples auxquels Dieu fait le plus de grâces et à qui l'Évangile est annoncé et qui n'en profitent pas seront traités avec la dernière sévérité.

6. Notre Seigneur rend grâce à Dieu de ce que les petits et les humbles recevaient sa doctrine tandis qu'elle était rejetée par les grands et les sages du monde. Cela nous apprend que l'on ne saurait recevoir l'Évangile si l'on n'a un cœur droit, simple et humble et si l'on ne renonce à la gloire du monde et à sa fausse sagesse.

7. Enfin, les invitations que notre Seigneur adresse à tous ceux qui sont travaillés et chargés les conviant de devenir ses disciples et les assurant *que son joug est aisé et que son fardeau est léger* doivent nous inciter à aller à lui avec un humble et vif sentiment de notre misère et avec un ardent désir d'en être délivrés, à nous soumettre à sa doctrine et à ses divins préceptes et à être comme lui doux et humble de cœur. C'est ainsi que nous trouverons auprès de lui le repos de nos âmes et une parfaite félicité.

(a) v1 : Luc 8.1, Ésaïe 61.1, Romains 15.8

(b) v2 : Luc 7.18

(c) v5 : Ésaïe 36.5, 6 et 61.1 ; Luc 4.18

(d) v5 : Zacharie 11.7, 11

(e) v6 : Luc 7.23

(f) v7 : Luc 7.24

(g) v10 : Malachie 3.1 ; Marc 1.2 ; Luc 7.27

(h) v12 : Luc 16.16

(i) v14 : Malachie 4.5 ; Matthieu 17.12

(j) v15 : Chapitre 13.9, 43

(k) v16 : Luc 7.31

(l) v17 : Luc 7.32

(m) v19 : Chapitre 9.11

(n) v19 : Luc 7.35

(o) v21 : Luc 10.13

(p) v23 : Chapitres 8.5, 8.15, 9.2, 9.18, 9.20, 9.28 et 9.32

(q) v24 : Chapitre 10.15

(r) v25 : Luc 10.21

(s) v25 : Deutéronome 29.4 ; Job 17.4 ; Ésaïe 29.14 ; I Corinthiens 1.19

(t) v27 : Chapitre 28.18 ; Luc 10.22 ; Jean 3.35, 13.3 et 17.2

(u) v27 : Jean 1.18, 6.46, 7.28, 8.55, 10.15 et 14.7, 9

(v) v28 : Ésaïe 55.1, 4

(w) v29 : Jérémie 6.16

(x) v30 : Jean 5.3

(1) v6 : C'est-à-dire : Heureux celui qui ne se scandalisera pas de l'abaissement dans lequel je parais et qui n'en prendra occasion de me rejeter.

(2) v10 : C'est-à-dire : Mon ambassadeur, mon envoyé.

(3) v12 : La signification ordinaire des termes que Jésus-Christ emploie, les plaintes qu'il fait dans la suite de son discours, de la manière

dont le ministère de Jean Baptiste avait été reçu par les Juifs et qui se lit dans Luc 15.16, montre clairement que le sens est que le royaume de Dieu souffrait des plus violentes oppositions et que chacun et surtout les principaux des Juifs faisaient tous leurs efforts pour en empêcher l'établissement et pour le détruire.

(4) v25 : C'est-à-dire : Aux simples et aux humbles, à ceux qui sont peu considérables dans le monde.

(5) v29 : Ou : Devenez mes disciples parce que je suis doux et humble de cœur.

CHAPITRE XII, 1-21

1. *Notre Seigneur justifie ses disciples qui arrachaient des épis de blé en un jour de sabbat, versets 1-8.*

2. *Il guérit un homme qui avait une main sèche et il répond aux pharisiens qui se scandalisaient de ce qu'il avait aussi fait ce miracle en pareil jour, versets 9-15.*

3. *Il défend au peuple de publier ses miracles, sur quoi Matthieu rapporte un oracle d'Ésaïe qui marque la prudence, l'humilité et la douceur qui paraîtraient dans la manière dont le Messie exercerait son ministère, versets 16-21.*

1. En ^a ce temps-là Jésus passait par des blés un jour de sabbat et ses disciples ayant faim se mirent à arracher des épis et à en manger.

2. Les pharisiens voyant cela lui dirent : Voilà tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu ^b ce que David ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui ?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition ^c, dont il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls sacrificateurs ?

5. Ou, n'avez-vous pas lu dans la loi que les sacrificateurs au jour du sabbat ^d violent le sabbat dans le temple sans être coupable pour cela ?

6. Or je vous dis qu'il y a ici quelqu'un qui est plus grand que le temple.

7. ^e Que si vous saviez ce que signifie ceci : ^f Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont point coupables.

8. ^g Car le fils de l'homme est maître même du sabbat.

9. ^h Et étant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10. Et il y trouva un homme qui avait une main sèche et ils lui demandèrent, pour avoir lieu de l'accuser : Est-il permis de guérir dans les jours de sabbat ?

11. Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous qui ayant une brebis, si elle tombe au jour du sabbat dans une fosse, ne la prenne et ne l'en retire ?

12. Et combien un homme vaut-il mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien dans les jours de sabbat.

13. Alors il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit et elle devint saine comme l'autre.

14. Là dessus, les pharisiens étant sortis, délibérèrent entre eux, comment ils le feraient périr.

15. Mais Jésus connaissant cela partit de là et une grande multitude le suivit et il les guérit tous.

16. Et il leur ⁱ défendit fortement de le faire connaître.

17. De sorte que ce qui avait été dit par ^j Ésaïe le prophète fût accompli.

18. Voici mon serviteur, que j'ai élu, mon bien-aimé, ^k en qui mon âme a mis toute son affection, ^l je mettrais mon esprit sur lui et il annoncera la justice aux nations.

19. Il ne contestera point et on n'entendra point sa voix dans les places.

20. Il ne rompra pas tout à fait le roseau froissé et il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait rendu la justice victorieuse.

21. Et les nations espéreront en son nom.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ici trois considérations.

1. La première regarde la malice et l'hypocrisie des pharisiens qui trouvaient mauvais que les disciples de Jésus-Christ eussent arraché des épis en un jour de sabbat et que leur maître eût guéri en un semblable jour un homme qui avait une main sèche. Tel est le caractère des hypocrites et de ceux qui n'ont qu'un faux zèle. Ils se scandalisent des choses qui sont innocentes et même quelquefois de celles qui sont bonnes, nécessaires et agréables à Dieu, pendant qu'ils négligent eux-mêmes les devoirs les plus essentiels de la religion et surtout celui de la charité.

2. On doit faire une attention sérieuse à ce que notre Seigneur dit dans cette occasion et principalement à ces paroles :

Je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice.

Apprenons de là que la religion ne consiste pas simplement dans des devoirs extérieurs et dans l'observation des cérémonies, qu'à la vérité ces devoirs sont indispensables et ont leur usage lorsqu'on les pratique conformément aux intentions de Dieu qui les a établis, mais que ce que Dieu exige sur toutes ces choses c'est que nous obéissions à ses commandements, que nous ayons une vraie charité et que nous exercions les œuvres de la miséricorde.

3. La troisième réflexion est tirée de la conduite de Jésus-Christ qui ne voulait pas que l'on publiât ses miracles et de ces paroles d'Ésaïe :

Il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore et il ne rompra pas entièrement le roseau froissé.

On voit reluire ici la grande prudence de notre Seigneur qui évitait ce qui aurait pu faire trop d'éclat. On y découvre son humilité, sa douceur et sa condescendance, on y remarque surtout qu'il ne rebute personne, qu'il supporte les faiblesses des hommes avec beaucoup de patience et que pendant qu'il

y a encore quelque chose de bon, il ne les abandonne pas. Cela doit d'un côté nous encourager et nous remplir de confiance et de l'autre nous engager à imiter notre Seigneur, à être comme lui humbles, doux et paisibles, à fuir l'ostentation, la veine gloire et à éviter les aigreurs et les disputes, usant d'un grand support envers les hommes et ayant des égards et de la condescendance pour leurs faiblesses. Ce sera par la pratique de ces devoirs que nous ressemblerons à Jésus-Christ et qu'il paraîtra que nous sommes véritablement ses disciples.

- (a) v1 : Marc 2.23 ; Luc 6.1
- (b) v3 : I Samuel 21.6
- (c) v4 : Exode 25.30 ; Lévitique 24.6-9
- (d) v5 : Nombres 28.9
- (e) v7 : Chapitre 9.13
- (f) v7 : Osée 6.6
- (g) v8 : Marc 2.28
- (h) v9 : Marc 3.1 ; Luc 6.6
- (i) v16 : Chapitre 8.4, 9.30 et 17.9
- (j) v17 : Ésaïe 42.1
- (k) v18 : Chapitre 3.17 et 17.5
- (l) v18 : Chapitre 3.10 ; Luc 4.18 ; Jean 3.34

CHAPITRE XII, versets 22-50

1. *Jésus-Christ guérit un démoniaque et comme les pharisiens attribuaient ce miracle à la puissance du diable, notre Seigneur fait voir la fausseté et l'impunité de cette accusation en disant que le diable ne détruirait pas son propre règne. Il fait remarquer qu'il ne pourrait chasser les démons s'il n'avait une puissance plus grande que la leur et il dit aux pharisiens que leur blasphème ne leur serait jamais pardonné et que leurs discours impies étaient une preuve de l'extrême malice de leur cœur, versets 22-37.*

2. *Étant prié par les pharisiens de faire un signe, il le refuse et il les renvoie à sa résurrection qui devait être la dernière et la plus forte preuve de sa mission divine. Il se plaint de leur incrédulité et il allègue, dans cette vue, l'exemple des Ninivites, celui de la reine de Sçéba et une similitude, versets 38-45.*

3. *Il déclare que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses propres parents, versets 46-50.*

22. ^m Alors on présenta à Jésus un démoniaque aveugle et muet, lequel il guérit de sorte que celui qui avait été aveugle et muet parlait et voyait.

23. De quoi tout le peuple fut étonné et ils disaient : ⁿ Cet homme ne serait-il point le fils de David ?

24. Mais les pharisiens entendant cela, ^o disaient : Cet homme ne chasse les démons que par Béalzéboul le prince des démons ¹.

25. ^p Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point.

26. ^q Si donc satan chasse satan, il est divisé contre lui-même. Comment donc son royaume subsisterait-il ?

27. Que si je chasse les démons par Béalzéboul, vos fils par qui les chassent-ils ² ?

28. Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu à vous.

29. Et ^r comment quelqu'un pourrait-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien s'il n'avait lié cet homme fort ? Après quoi il pourrait piller sa maison.

30. ^s Celui qui n'est pas avec moi est contre moi et celui qui n'assemble pas avec moi disperse.

31. ^t C'est pourquoi je vous dis que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné.

32. Et si quelqu'un a parlé contre le fils de l'homme il pourra lui être pardonné, mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'en obtiendra le pardon ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

33. Ou dites que ^u l'arbre est bon et son fruit bon, ou dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est aussi mauvais, car on connaît l'arbre par le fruit.

34. ^v Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses étant méchants ? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35. ^w L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur.

36. ^x Or je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles vaines ³ qu'ils auront dites,

37. Car tu seras justifié par tes paroles et par tes paroles tu seras condamné.

38. ^y Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions te voir faire quelque signe ⁴.

39. Mais lui répondant leur dit : La race méchante et adultère demande un signe, mais il ne lui sera accordé aucun autre signe que le signe du prophète Jonas.

40. Car ^z comme Jonas fut dans le ventre d'un grand poisson trois jours et trois nuits, ainsi le fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

41. ^{aa} Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront, parce ^{bb} qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et il y a ici plus que Jonas.

42. ^{cc} La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre cette nation et la condamnera, car elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon et il y a ici plus que Salomon.

43. ^{dd} Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos et il n'en trouve point.

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti et étant revenu il la trouve vide, balayée et ornée.

45. Alors il s'en va et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, lesquels y étant entrés habitent là^{ee} et la dernière condition de cet homme-là est pire que la première, il en arrivera ainsi à cette méchante race.

46. Et^{ff} comme Jésus parlait encore au peuple, sa mère et ses frères qui étaient dehors demandèrent à lui parler.

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà la mère et tes frères sont dehors qui demandent à te parler.

48. Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère et qui sont mes frères ?

49. Et étendant la main sur ses disciples il dit : Voici ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieus, c'est celui-là qui est mon frère et ma sœur et ma mère.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous engage à considérer :

1. Que les pharisiens, au lieu de reconnaître la vertu divine qui éclatait dans les miracles de notre Seigneur, disaient qu'il chassait les démons par la puissance du diable. On voit dans cet exemple que les gens aveuglés par leurs passions résistent aux moyens les plus forts que Dieu emploie pour vaincre leur endurcissement.

2. Jésus-Christ déclare aux pharisiens que ce blasphème, par lequel ils attribuaient au diable ce qui venait de l'esprit de Dieu, ne leur serait jamais pardonné parce qu'un tel blasphème marquait une malice désespérée et un endurcissement insurmontable. On ne peut pas aujourd'hui commettre ce péché-là, mais on se rend extrêmement coupable lorsqu'on tient des discours et que l'on a des sentiments profanes et impies et lorsqu'on résiste à la vérité après l'avoir connue et à la grâce du Saint-Esprit dont on sent l'opération en soi-même.

3. À l'occasion du blasphème des pharisiens, Jésus-Christ nous enseigne que les bons discours sont la marque d'un bon cœur, que les mauvais discours procèdent d'un cœur gâté et que les hommes rendront compte de toutes les mauvaises paroles qu'ils auront dites. Cela nous apprend qu'un homme de bien se reconnaît par ses paroles et que le moyen de les régler bien est de régler notre cœur.

4. Sur ce que les pharisiens, après tant de miracles que le Seigneur avait déjà faits en leur présence, le prièrent encore de faire un signe, nous devons considérer que les incrédules et ceux qui ont le cœur mauvais ne sont jamais contents et qu'il n'y a rien d'assez clair ni d'assez fort pour les convaincre. Et le refus que notre Seigneur fit de faire ce signe nous montre que quand Dieu a fait inutilement ce qui était nécessaire pour surmonter l'endurcissement des hommes, il les abandonne justement à leur obstination.

5. Si l'exemple de la reine de Sçeba et celui des Ninivites condamnaient les juifs incrédules, ces

exemples condamneront beaucoup plus les chrétiens qui ne s'amendent pas, puisque Dieu leur a fait plus de grâces qu'à ces Juifs dont Jésus-Christ parle.

6. Par la similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti, notre Seigneur marquait les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, lesquels après tout ce qu'il avait fait pour les délivrer de leur incrédulité, y persévéraient. Cela nous avertit que ceux qui ont eu part à la grâce de Dieu et qui en abusent perdent cette grâce et qu'ils tombent dans une plus grande condamnation.

7. Enfin, puisque Jésus-Christ déclare que ceux qui font la volonté de Dieu lui étaient aussi chers que sa mère et ses parents, nous devons reconnaître que la piété et l'observation des commandements de Dieu sont la vraie marque des disciples de notre Seigneur et ce qui nous fait avoir part à son amour, qu'ainsi nous devons nous appliquer sur toutes choses à écouter sa parole et à la garder. Cela nous montre aussi que les personnes qui aiment Dieu et le craignent sont celles à qui l'on doit surtout donner son amour et son estime.

(m) v22 : Luc 11.14

(n) v23 : Chapitre 23.42 ; Jean 7.42

(o) v24 : Chapitre 9.34 ; Marc 3.22 ; Luc 11.15

(p) v25 : Chapitre 9.4 ; Jean 2.25 ; Actes 1.24

(q) v26 : Marc 1.23

(r) v29 : Ésaïe 49.24

(s) v30 : Marc 9.40 ; Luc 11.13

(t) v31 : Marc 3.28 ; Luc 12.10

(u) v33 : Chapitre 7.18 ; Luc 6.43

(v) v34 : Ch. 3.7 et 23.33 ; Actes 7.51

(w) v35 : Luc 6.45

(x) v36 : Écclésiaste 5.7

(y) v38 : Chapitre 16.1 ; Marc 8.11 ; Luc 16.29 ; I Corinthiens 1.22

(z) v40 : Jonas 2.1-2 et 11

(aa) v41 : Luc 11.32

(bb) v41 : Jonas 3.5

(cc) v42 : I Rois 10.1 ; II Chroniques 9.1 ; Luc 11.31

(dd) v43 : Luc 11.24

(ee) v45 : II Pierre 2.20

(ff) v46 : Marc 3.31 ; Luc 8.20

(1) v24 : Béelzébub était l'idole des Accaronites. Voyez II Rois 1-2. Ce nom signifie le prince ou le dieu des mouches. Béelzébub est le même nom un peu changé et il signifie le prince ou le dieu de fiente. Les Juifs donnaient ce nom au diable, le chef des démons ou des mauvais anges.

(2) v27 : Vos fils. Cela regarde certains Juifs qu'on appelait exorcistes, c'est-à-dire qui prétendaient chasser les démons et que les pharisiens ne condamnaient pas. Il y en avait même qui les chassaient par le nom de Jésus. Voyez Marc 7.37-38 et Actes 19.17. Les pharisiens ne pouvaient rien dire contre Jésus-Christ qui n'eût encore plus de force contre ces gens-là.

(3) v36 : C'est-à-dire : mauvaises, impies, tels qu'étaient les blasphèmes des pharisiens dont il s'agit ici.

(4) v38 : C'est-à-dire : quelque miracle.

CHAPITRE XIII, versets 1-23

Notre Seigneur propose la parabole de la semence, versets 1-9

et ensuite il l'explique en particulier à ses disciples, versets 10-23.

1. Ce^a même jour, Jésus étant sorti de la maison s'assit au bord de la mer.

2. Et une grande foule de peuple s'assembla vers lui en sorte qu'il monta dans une barque. Il s'y assit et toute la multitude se tenait sur le rivage.

3. ^b Et il leur dit plusieurs choses par des similitudes et il leur parla ainsi : Un semeur sortit pour semer.

4. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin et les oiseaux vinrent et la mangèrent toute.

5. L'autre partie tomba sur des endroits pierreux où elle n'avait que peu de terre et elle leva aussitôt parce qu'elle n'entraît pas profondément dans la terre.

6. Mais le soleil étant levé, elle fut brûlée et parce qu'elle n'avait point de racine, elle sécha.

7. L'autre partie tomba parmi des épines et les épines crûrent et l'étouffèrent.

8. Et l'autre partie tomba dans une bonne terre et rapporta du fruit, un grain en rapporta cent, un autre soixante et un autre trente.

9. Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

10. Alors les disciples s'étant approché lui dirent : Pourquoi leur parles-tu par des similitudes ?

11. Il leur répondit et leur dit : Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux, mais cela ne leur est point donné.

12. Car on donnera ^c à celui qui a déjà et il en aura plus encore, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

13. C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, ^d parce qu'en voyant ils ne voient point et en entendant, ils n'entendent point.

14. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Ésaïe qui dit : ^e Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez point, vous verrez de vos yeux et vous n'apercevrez point.

15. Car le cœur de ce peuple est appesanti, ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux afin qu'ils n'aperçoivent pas de leurs yeux et qu'ils n'entendent de leurs oreilles et qu'ils ne comprennent pas du cœur et qu'ils ne se convertissent pas et que je ne les guérisse pas.

16. ^f Mais vous, vous êtes heureux d'avoir des yeux qui voient et des oreilles qui entendent.

17. Car je vous dis en vérité ^g que plusieurs prophètes et plusieurs justes ont désiré de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu.

18. ^h Vous donc écoutez ce que signifie la similitude du semeur.

19. Lorsqu'un homme entend ⁱ la parole du royaume de Dieu et qu'il ne la comprend point, le malin vient et ravit ce qui est semé dans son cœur, c'est celui qui a reçu la semence le long du chemin.

20. Et celui qui a reçu la semence dans des endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole et qui la reçoit d'abord avec joie,

21. Mais il n'a point de racine en lui-même, c'est pourquoi il n'est que pour un temps et lorsque l'affliction ou la persécution surviennent à cause de la parole, il se scandalise aussitôt.

22. Et celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole, mais les soucis de ce monde et la séduction des richesses étouffent la parole et elle devient infructueuse.

23. Mais celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole et qui la comprend et qui ^j porte du fruit, en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante et un autre trente.

RÉFLEXIONS

Il est nécessaire de remarquer en général sur les similitudes qui sont contenues dans ce chapitre et dans divers autres endroits de l'Évangile que notre Seigneur avait accoutumé, lorsqu'il enseignait, de se servir de similitudes et de paraboles et qu'afin que ses disciples et le peuple puissent mieux les retenir, il les tirait des choses les plus simples et les plus familières. Ces paroles étaient de deux sortes. Il y en avait dont le sens était clair, mais les autres avaient quelque obscurité et Jésus-Christ employait ces dernières lorsqu'il s'agissait de certaines vérités que les auditeurs n'étaient pas alors en l'état de comprendre et qu'il ne voulait pas dire ouvertement avant sa mort. Telles sont celles qui marquaient qu'on le ferait mourir, que les Juifs seraient rejetés et que les païens seraient reçus à leur place. Il proposait ces vérités-là sous des images et des similitudes qui étaient fort simples et aisées à retenir et qui dans peu de temps seraient faciles à entendre, l'évènement devant les rendre parfaitement claires. Ainsi l'on voit reluire une grande sagesse dans ces paraboles, elles montrent que Jésus-Christ connaissait l'avenir, elles étaient la plupart prophétiques et nous trouvons dans leur exact accomplissement des preuves convaincantes de la divinité de l'Évangile.

Le dessein de Jésus-Christ dans la parabole de la semence est d'enseigner à ses disciples comment la parole de Dieu est reçue par ceux à qui elle est annoncée. Il y parle de quatre sortes de personnes.

1. Les premiers sont ceux sur qui cette parole ne fait aucune impression et dont le cœur est entièrement endurci, c'est ce qui est représenté par la semence qui tombe sur le chemin.

2. Les seconds sont ceux qui reçoivent et qui goûtent la parole de Dieu, mais qui s'étant engagés dans la profession de l'Évangile, sans s'être bien examinés eux-mêmes, abandonnent la vérité et la piété lorsqu'ils sont exposés à la persécution ou à quelque autre tentation, c'est ce qui est signifié par la semence qui tombe parmi les pierres et qui lève, mais qui n'ayant point de racine, sèche bientôt.

3. Notre Seigneur parle de ceux en qui la parole est rendue inutile par l'amour des richesses et par les soins de cette vie, tout de même que la semence qui tomberait parmi les épines y serait étouffée.

4. Les derniers sont ceux qui la reçoivent dans un bon cœur, en qui elle produit son fruit et son effet et qui persévèrent, ce qui est figuré par la semence qui est reçue dans une bonne terre et qui y fructifie abondamment.

C'est là le sens et le but de cette belle parabole, elle tend à nous instruire de l'usage que nous devons faire de l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé. Ce que Jésus-Christ dit à ses disciples dans le temps qu'il le leur expliqua doit nous faire reconnaître combien nous sommes heureux d'être instruits de ces divines vérités et d'avoir sur les mystères du royaume de Dieu des lumières que les prophètes n'avaient pas. C'est là un avantage précieux dont nous devons nous prévaloir de peur que nous tombions dans le crime et dans la condamnation de ceux qui voient et qui entendent, mais qui ne reçoivent pas la vérité et qui refusent de se convertir.

- (a) v1 : Marc 4.1
 (b) v3 : Luc 8.5
 (c) v12 : Chapitre 25. 28-29 ; Marc 4.25 ; Luc 8.18 et 19.26
 (d) v13 : Marc 4.12 ; Luc 8.10
 (e) v14 : Ésaïe 6.9 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8
 (f) v16 : Luc 10.23 ; Jean 20.29 ; Proverbes 8.34
 (g) v17 : I Pierre 1.10-12
 (h) v18 : Marc 4.14 ; Luc 8.11
 (i) v19 : Chapitre 4.23
 (j) v23 : Jean 15., le reste est illisible.

CHAPITRE XIII, versets 24-58

Jésus-Christ propose la similitude de l'ivraie, celle d'un grain de moutarde, celle du levain, celle d'un trésor caché et d'une perle de grand prix et celle d'un filet, versets 24-50.

Il exhorte ses disciples à faire un bon usage de ses instructions et il va à Nazareth où peu de gens crurent en lui, versets 51-58.

24. Jésus leur proposa une autre similitude en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence dans son champ.

25. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint qui sema de l'ivraie parmi le blé et s'en alla.

26. Et après que la semence eut poussé et qu'elle eut produit du fruit, l'ivraie parut aussi.

27. Alors les serviteurs du père de famille lui vinrent dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de bonne semence dans ton champ, d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

28. Et il leur dit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui répondirent : Veux-tu que nous allions la cueillir ?

29. Et il leur dit : Non, de peur qu'il n'arrive qu'en cueillant l'ivraie, vous n'arrachiez le froment en même temps.

30. Laissez les croître tous deux ensemble jusqu'à la moisson et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Cueillez d'abord l'ivraie et liez-la en faisceaux pour la brûler, mais assemblez le froment dans mon grenier.

31. ^k Il leur proposa une autre similitude et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ.

32. Ce grain est la plus petite de toutes les semences, mais quand il a crû, il est plus grand que les autres légumes et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent et font leurs nids dans ses branches.

33. ^l Il leur dit une autre similitude : Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

34. ^m Jésus dit toutes ces choses au peuple en similitudes et il ne parlait point sans similitudes.

35. De sorte que ce qui avait été dit par les prophètes fut accompli : ⁿ J'ouvrirai ma bouche en similitudes, j'annoncerai les choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

36. Alors Jésus ayant renvoyé le peuple s'en alla à la maison et ses disciples étant venus vers lui lui dirent : Explique-nous la similitude de l'ivraie du champ.

37. Il leur répondit et leur dit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le fils de l'homme.

38. Et le champ, c'est le monde. La bonne semence, ce sont les enfants du royaume. L'ivraie, ce sont les enfants du malin.

39. Et l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. ^o La moisson, c'est la fin du monde. Et les moissonneurs sont les anges.

40. Comme donc on amasse l'ivraie et qu'on la brûle au feu, il en sera de même à la fin du monde.

41. ^p Le fils de l'homme enverra ses anges qui ôteront de son royaume tous les scandales et ceux qui font l'iniquité.

42. Et ils les jetteront dans la fournaise ardente, ^q c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

43. ^r Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

44. Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme l'ayant trouvé le cache et de la joie qu'il en a, il s'en va et vend tout ce qu'il a et achète ce champ-là.

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles ;

46. Et qui ayant trouvé une perle de grand prix s'en va et vend tout ce qu'il a ^s et l'achète.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet qui étant jeté dans la mer ramasse de toutes sortes de choses.

48. Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage et s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux et ils jettent ce qui ne vaut rien.

49. Il en sera de même à la fin du monde, les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes.

50. Et ils jetteront les méchants dans la fournaise ardente, c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51. Et Jésus dit à ses disciples : Avez-vous compris toutes ces choses ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

52. Et il leur dit : C'est pour cela que tout docteur qui est bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor ¹ des choses nouvelles et des choses vieilles.

53. Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces similitudes, il se retirât de ce lieu-là.

54. ^t Et étant venu en sa patrie ², il les enseignait dans leur synagogue de sorte qu'ils étaient étonnés et qu'ils disaient : D'où viennent à cet homme cette sagesse et ces miracles ?

55. ^u N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères Jacques et Joses et Simon et Jude ?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57. De sorte qu'ils se scandalisaient de lui. Mais Jésus leur dit : ^v Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa maison.

58. Et il ne fit là que peu de miracles à cause de leur incrédulité.

RÉFLEXIONS

Les similitudes de l'ivraie et d'un filet ont un même sens. Elles signifient suivant l'explication que notre Seigneur en donna que parmi ceux qui embrassent la profession de l'Évangile, il y aurait des hypocrites qui seraient mêlés avec les bons et que cela aura lieu jusqu'à la fin du monde, mais qu'alors ils seront séparés, que les méchants seront envoyés au feu éternel et que les justes seront reçus dans la gloire céleste. L'usage que nous devons faire de ces paraboles, c'est de n'être pas scandalisés si nous voyons parmi les chrétiens des personnes qui suivent l'erreur et le vice, d'être sur nos gardes et d'éviter le commerce des méchants, de peur qu'ils ne nous séduisent, d'avoir cependant toujours pour eux des sentiments de charité et de travailler au reste, pour ce qui nous regarde, à être du nombre des justes afin qu'à la venue de Jésus-Christ nous soyons reçus dans son royaume.

Par les similitudes d'un grain de moutarde et du levain, notre Seigneur voulait marquer que quoi qu'il n'eût alors qu'un petit nombre de disciples et que sa doctrine ne fut presque pas connue dans le monde, elle se répandrait bientôt sur toute la terre. Mais Jésus-Christ disait cela en termes couverts et figurés, parce qu'il ne voulait pas alors dire ouvertement, crainte de scandaliser les Juifs, que les païens et tous les peuples entreraient dans l'Église. Ces similitudes sont prophétiques et l'on en voit le sens et la divinité dans l'établissement de la religion de Jésus-Christ qui a été annoncée et reçue dans tant d'endroits du monde, comme il l'avait prédit.

La similitude d'un trésor caché et celle de la perle tendent à nous montrer qu'il n'y a rien de plus précieux et de plus excellent que l'Évangile et les biens

qu'il renferme, que le plus grand bonheur qui puisse nous arriver est de les posséder et qu'ainsi il faut faire avec joie tout ce qui peut nous les procurer et renoncer même à ce que nous avons de plus cher au monde pour acquérir un si précieux trésor.

Nous devons, comme Jésus-Christ y exhortait ses disciples, retenir ces divines instructions, les mettre et les serrer dans notre cœur afin d'en tirer continuellement les secours et les encouragements nécessaires pour résister aux tentations et pour nous animer à l'amour de Dieu et à la pratique des bonnes œuvres.

L'on voit sur la fin de ce chapitre, que bien que les habitants de Nazareth entendissent la doctrine de Jésus-Christ et qu'ils vissent quelques-uns de ses miracles, ils ne crurent point en lui parce qu'ils le regardaient comme le fils d'un charpentier et qu'il avait été élevé parmi eux, ce qui fit que notre Seigneur leur dit que nul prophète n'était reçu en son pays. Les hommes méprisent souvent les faveurs que Dieu leur accorde et les avantages les plus précieux, lorsqu'ils sont communs et qu'ils peuvent en jouir sans peine et Dieu voyant leur ingratitude les en prive, comme cela arriva à ceux de Nazareth à cause de leur incrédulité.

(k) v31 : Marc 4.30 ; Luc 13.20

(l) v33 : Luc 13.20

(m) v34 : Marc 4.33

(n) v35 : Psaume 78.2

(o) v39 : Joël 3.13 ; Apocalypse 14.15

(p) v41 : versets 49

(q) v42 : Chapitre 8.12, 22.12, 24.51 et 25.30

(r) v43 : Daniel 12.3

(s) v46 : Proverbes 23.23

(t) v54 : Marc 6.1 et Luc 4.16

(u) v55 : Jean 6.42

(v) v57 : Marc 6.4 ; Luc 4.24 ; Jean 4.44

(1) v52 : C'est-à-dire : de sa dépense, de son cellier, du lieu où il tient ses provisions.

(2) v54 : À Nazareth où il avait été élevé et où il avait fait son séjour ordinaire.

CHAPITRE XIV

Matthieu récite trois choses.

1. *L'histoire de la mort de Jean-Baptiste, versets 1-12.*

2. *Comment Jésus-Christ donna à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, versets 13-21.*

3. *Un autre miracle que notre Seigneur fit, lorsque ses disciples étant exposés à une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer, versets 22-36.*

1. En ^a ce temps-là Hérode le tétrarque ¹ entendit qu'on publiait de Jésus.

2. Et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste, il est ressuscité des morts et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui.

3. Car ^b Hérode avait fait prendre Jean et l'avait fait lier et mettre en prison au sujet d'Hérodias femme de Philippe son frère.

4. Parce que Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme.

5. Et il aurait bien voulu le faire mourir, mais il craignait le peuple, parce ^c qu'on regardait Jean comme un prophète.

6. Or comme on célébrait le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiad dansa au milieu de l'assemblée et plut à Hérode.

7. De sorte qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait.

8. Elle donc étant poussée par sa mère lui dit : Donne-moi ici dans un plat la tête de Jean-Baptiste.

9. Et le roi en fut fâché, mais à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10. Et il envoya couper la tête de Jean dans la prison.

11. Et on apporta sa tête sur un plat et on la donna à la fille et elle la présenta à sa mère.

12. Puis ses disciples vinrent et emportèrent son corps et l'ensevelirent et ils vinrent l'annoncer à Jésus.

13. ^d Et Jésus ayant appris ce qu'Hérode disait de lui se retira de là dans une barque, en un lieu écarté, à part. Et quand le peuple le sut, il le suivit à pied des villes.

14. ^e Et Jésus étant sorti vit une grande multitude et il fut ému de compassion envers eux et il guérit leurs malades.

15. Et comme il se faisait tard, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert et l'heure est déjà passée, renvoie ce peuple afin qu'ils aillent dans les bourgades et qu'ils y achètent des vivres.

16. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Et ils lui dirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18. Et il leur dit : Apportez-les moi ici.

19. Et après qu'il eut commandé que le peuple s'assit sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au ciel, il rendit grâce. Et ayant rompu les pains il les donna aux disciples et les disciples les donnèrent au peuple.

20. Tous en mangèrent et furent rassasiés et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

21. Et ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

22. Aussitôt après, Jésus obligea ses disciples d'entrer dans la barque et de passer avant lui de l'autre côté pendant qu'il renverrait le peuple.

23. Et après qu'il l'eût renvoyé, il monta sur une montagne pour être à part afin de prier. ^f Et la nuit étant venue, il était là seul.

24. Cependant la barque était déjà au milieu de la mer battue par les flots, car le vent était contraire.

25. Et à la quatrième veille de la nuit, Jésus alla vers eux marchant sur la mer.

26. Et ses disciples le voyant marcher sur la mer furent troublés et ils dirent : C'est un fantôme et de la frayeur qu'ils eurent ils s'écrièrent.

27. Mais aussitôt Jésus leur parla et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, n'ayez point de peur.

28. Et Pierre répondant lui dit : Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi en marchant sur les eaux.

29. Jésus lui dit : Viens. Et Pierre étant descendu de la barque marcha sur les eaux pour aller vers Jésus.

30. Mais voyant que le vent était fort, il eut peur et comme il commençait à enfoncer, il s'écria et dit : Seigneur, sauve-moi.

31. Et incontinent Jésus étendit sa main et le prit lui disant : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?

32. Et quand ils furent entrés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent disant : Tu es véritablement le fils de Dieu.

34. ^g Et ayant passé le lac, ils vinrent dans le pays de Génézareth.

35. Et quand les gens de ce lieu-là l'eurent reconnu, ils envoyèrent par toute la contrée d'alentour et ils lui présentèrent tous les malades.

36. Et ils le priaient qu'ils pussent seulement toucher le bord de son habit et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

RÉFLEXIONS

Il faut d'abord faire cette considération générale sur la mort de Jean-Baptiste, que Dieu voulut que cet homme, qui avait annoncé la venue du règne du Messie mourût d'une mort violente pour faire voir aux Juifs que ce règne ne serait pas un règne temporel et afin qu'ils ne fussent pas scandalisés lorsque Jésus-Christ lui-même serait mis à mort. Après cela il faut remarquer que ce qui donna occasion à la mort de Jean-Baptiste fut le zèle de ce prophète qui reprit Hérode de son commerce criminel avec Hérodiad, la haine que cette femme impudique avait conçue contre Jean-Baptiste et la complaisance qu'Hérode eut pour elle.

Les réflexions qu'il y a à faire sur cela sont :

1. que les serviteurs de Dieu doivent reprendre toutes sortes de personnes avec courage et avec zèle, quand même ils s'attireraient la haine des méchants ;

2. que l'impureté et l'amour des plaisirs font commettre bien des crimes ;

3. et enfin qu'il peut arriver de grands maux par les serments téméraires aussi bien que par la mauvaise honte et par la complaisance qu'on a pour les personnes vicieuses.

Le miracle de cinq pains a ceci de particulier qu'il fut fait en présence de plusieurs milliers d'hommes qui en furent les témoins et qui y eurent part. Cette

circonstance rend ce miracle encore plus certain et elle prouve la merveilleuse puissance de notre Seigneur, de même que la grande bonté dont il était animé envers le peuple qui le suivait.

Enfin, cet autre miracle que notre Seigneur fit lorsqu'il vint à ses disciples en marchant sur la mer est aussi une preuve de son pouvoir sans borne et de son amour pour ses disciples. Il voulut dans cette occasion faire marcher Pierre sur l'eau pour fortifier la foi de cet apôtre et celle de ses collègues et pour les assurer par là qu'ils feraient dans la suite des miracles les plus extraordinaires et qu'aucun péril ne devait les ébranler.

Pour ce qui nous regarde, nous devons faire ici ces deux considérations :

1. l'une, que si les fidèles se trouvent dans le danger, Dieu vient à leur secours lorsqu'il en est temps ;
2. l'autre, que comme le zèle et la foi de Pierre le firent d'abord marcher sur l'eau, mais que la peur le fit enfoncer, ce n'est aussi que le manque de foi qui nous fait succomber dans les tentations et dans les dangers, mais qu'avec la foi et le secours du Seigneur nous les surmonterons heureusement.

(a) v1 : Marc 6.16 ; Luc 9.7

(b) v3 : Marc 6.17 ; Luc 3.19

(c) v5 : Chapitre 21.26

(d) v13 : Marc 6.32 ; Luc 9.10

(e) v14 : Marc 6.4 ; Luc 9.12 ; Jean 6.5

(f) v23 : Marc 6.46 ; Jean 6.16

(g) v34 : Marc 6.53

(1) v1 : Il était surnommé Antipas et fils d'Hérode le grand. Il est appelé tétrarque, ce qui signifie prince de la quatrième partie d'un pays. Il avait pour son partage la Galilée et la Pérée et il est aussi appelé roi dans Marc 6.14.

CHAPITRE XV

Jésus-Christ justifie ses disciples sur ce qu'ils n'observaient pas la coutume des pharisiens et des Juifs qui se lavaient les mains avant les repas, ce que les pharisiens faisaient, non pour la propreté, mais par un principe de religion, croyant que sans cela ils n'auraient pas été nets.

Notre Seigneur reproche aux pharisiens qui se scandalisaient du procédé de ses disciples de violer eux-mêmes la loi divine par leurs traditions et surtout en enseignant que si quelqu'un consacrait à Dieu le bien dont il aurait pu assister père et mère il ne lui était plus permis après un tel vœu d'employer son bien au soulagement de son père ou de sa mère, versets 1-9.

Ensuite le Seigneur montre ce que c'est qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas, versets 10-20.

Il guérit la fille d'une femme cananéenne et plusieurs malades, versets 21-31.

Il donne à manger à quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, versets 32-39.

1. Alors ^a des scribes et des pharisiens vinrent de Jérusalem à Jésus et lui dirent :

2. Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne se lavent point les mains lorsqu'ils prennent leurs repas.

3. Mais il leur répondit : Et vous pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu par votre tradition ?

4. Car Dieu a donné ce commandement : ^b Honore ton père et ta mère. Et ^c que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

5. Mais vous, vous dites : Celui qui aura dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est un don consacré à Dieu, n'est pas coupable, quoi qu'il n'honore pas son père ou sa mère.

6. Et ainsi vous avez anéanti le commandement de Dieu par votre tradition.

7. Hypocrites, Ésaïë a bien prophétisé de vous lorsqu'il a dit :

8. ^d Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

9. Mais ils m'honorent en vain en enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'hommes.

10. ^e Et ayant appelé le peuple il leur dit : Écoutez et apprenez ceci.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais c'est ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.

12. Alors les disciples s'approchant lui dirent : N'as-tu pas remarqué que les pharisiens ont été scandalisés quand ils ont ouï ce discours ?

13. Mais il leur répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera déracinée.

14. Laissez-les, ^f ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.

15. ^g Alors Pierre prenant la parole lui dit : Explique-nous cette parabole.

16. Et Jésus dit : Vous aussi, êtes-vous sans intelligence ?

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche s'en va dans le ventre et est jeté aux lieux secrets ?

18. Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur et c'est ce qui souille l'homme.

19. Car c'est du cœur que viennent ^h les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médisances.

20. Ce sont ces choses-là qui souillent l'homme, mais de manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme.

21. ⁱ Et Jésus partant de là se retira aux quartiers de Tyr et de Sidon.

22. Et une femme cananéenne, qui venait de ces quartiers-là, s'écria et lui dit : Seigneur, fils de David, aie pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon.

23. Mais il ne lui répondit rien. Sur quoi ses disciples s'étant approchés le prièrent, disant : Renvoie-la, car elle crie après nous.

24. Et il répondit : ^j Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

25. Et elle vint et elle se prosterna en disant : Seigneur, aide-moi.

26. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens.

27. Mais elle dit : Il est vrai, Seigneur, cependant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

28. Alors Jésus répondant, il lui dit : Ô femme, ta foi est grande, qu'il te soit fait comme tu le désires. Et à cette heure même, sa fille fut guérie.

29. ^k Et Jésus partant de là vint près de la mer de Galilée et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30. Alors une grande multitude de peuple vint à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets, des estropiés et plusieurs autres qu'ils mirent aux pieds de Jésus et il les guérit.

31. De sorte que le peuple était dans l'admiration voyant que les muets parlaient, que les estropiés étaient guéris, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient et ils glorifiaient le Dieu d'Israël.

32. ^l Alors Jésus ayant appelé ses disciples leur dit : J'ai pitié de cette multitude, car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point et ils n'ont rien à manger et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin.

33. Et ses disciples lui dirent : D'où pourrions-nous avoir dans ce lieu désert assez de pain pour rassasier une telle multitude ?

34. Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pain ? Ils lui répondirent ; Nous en avons sept et quelque peu de petits poissons.

35. Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre.

36. Et ayant pris les sept pains et les poissons et ayant rendu grâce, il les rompit et les donna à ses disciples et les disciples les donnèrent au peuple.

37. Et tous en mangèrent et furent rassasiés et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui restaient.

38. Or ceux qui en avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

39. Alors Jésus ayant renvoyé le peuple entra dans une barque et il vint au territoire de Magdala.

RÉFLEXIONS

L'entretien de Jésus-Christ avec les pharisiens nous présente les réflexions suivantes.

1. Que les hypocrites font uniquement consister la religion et la piété dans des devoirs extérieurs et souvent vains et de très petite importance, qu'ils observent scrupuleusement ces sortes de choses et condamnent ceux qui ne les observent pas, pendant

qu'eux-mêmes manquent aux devoirs les plus importants et pèchent contre les commandements de Dieu les plus exprès.

2. Que le devoir des enfants envers père et mère est tout à fait inviolable, que rien ne les en peut dispenser et qu'ils sont particulièrement obligés d'assister leurs pères et leurs mères dans le besoin.

3. Que les vœux et les serments téméraires et contraires à la loi divine ne doivent point être gardés.

4. Que Dieu rejette le culte de ceux qui ne l'honorent que de la bouche et des lèvres et dont le cœur est éloigné de lui et qu'il veut être servi suivant qu'il l'a commandé dans sa parole et non pas suivant les inventions et les commandements des hommes.

5. Le sauveur du monde nous enseigne que ce ne sont pas seulement les actions extérieures qui souillent les hommes et qui les rendent coupables devant Dieu, mais que ce sont aussi et principalement les mauvaises pensées, les mouvements du cœur et les désirs qui tendent à l'impureté, à l'injustice, à l'orgueil, à la médisance et aux autres péchés. C'est là une doctrine très importante et d'un grand usage, elle nous oblige à nous étudier surtout à la sainteté intérieure et à la pureté du cœur et de la conscience.

6. On doit faire une attention particulière au miracle que notre Seigneur fit en guérissant la fille de la Cananéenne. Il refusa d'abord de guérir cette fille parce que sa mère était païenne et il en usa de la sorte, non seulement pour exciter le zèle de cette femme, mais aussi parce que le temps n'était pas encore venu auquel les païens devaient être appelés et parce que pendant son séjour sur terre, il ne faisait des miracles qu'en faveur des Juifs. Mais voyant la persévérance et la profonde humilité de cette femme il fit enfin ce qu'elle lui avait demandé. Dans cet exemple, nous voyons que les prières faites avec foi, avec humilité et avec persévérance sont très agréables à Dieu et très efficaces, que si Dieu ne nous exauce pas d'abord, il le fait afin de nous éprouver, d'animer par là notre zèle et de nous faire mieux sentir notre indignité, mais lorsque nous continuons à l'invoquer avec ferveur, il nous accorde enfin les grâces que nous lui demandons.

7. Au reste, on découvre dans ce miracle, de même que dans ceux que notre Seigneur fit en guérissant un grand nombre de malades et en nourrissant quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, de nouvelles preuves de sa toute puissance et de sa bonté et le récit de toutes ces merveilles doit nous inciter à louer Dieu et à lui donner gloire comme le firent autrefois ceux qui furent témoins de ces miracles.

(a) v1 : Marc 7.1

(b) v4 : Exode 20.12 ; Deutéronome 5.16 ; Éphésiens 6.1

(c) v4 : Exode 21.17 ; Lévitique 20.9 ; Proverbes 20.20

(d) v8 : Ésaïe 29.13

(e) v10 : Marc 7.14

(f) v14 : Luc 6.39

- (g) v15 : Marc 7.17
 (h) v19 : Genèse 6.5 et 8.21
 (i) v21 Marc 7.24
 (j) v24 : Matthieu 10.6 ; Actes 13.46
 (k) v29 : Marc 7.31
 (l) v32 : Marc 8.1

CHAPITRE XVI

Ce chapitre a quatre parties.

1. *Jésus-Christ refuse de faire un prodige que les pharisiens demandaient et il leur reproche leur aveuglement, versets 1-4.*

2. *Il avertit ses disciples de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens, versets 5-12.*

3. *Ayant demandé aux apôtres quelle opinion ils avaient de lui, Pierre reconnaît qu'il était le Christ, le fils du Dieu vivant et notre Seigneur lui fait des promesses très avantageuses, versets 13-20.*

4. *Il prédit sa mort, il exhorte ses disciples à se préparer eux-mêmes aux souffrances et pour les y engager, il leur montre de quelle importance sont le salut et la perte de l'âme. Il prédit aussi que quelques-uns de ses disciples ne mourraient point que son règne n'eût été établi et qu'il ne fût venu pour détruire les Juifs, ce qui a été accompli en ceux des disciples de Jésus-Christ qui vécurent jusqu'à ce temps-là et particulièrement en l'apôtre Jean, versets 21-28.*

1. Alors ^a des pharisiens et des sadducéens vinrent à lui et ils lui demandèrent en le tentant qu'il leur fit voir quelque signe du ciel.

2. Mais il leur répondit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge.

3. Et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rouge. Hypocrites, vous savez bien discerner l'apparence du ciel et vous ne pouvez pas discerner les signes des temps.

4. ^b Cette race méchante et adultère demande un signe, mais on ne lui accordera aucun autre signe que le signe du prophète Jonas ^c. Et les laissant, il s'en alla.

5. ^d Et ses disciples qui étaient passés à l'autre bord avaient oublié de prendre des pains.

6. Et il leur dit : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et des sadducéens.

7. Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes : C'est parce que nous n'avons point pris de pain.

8. Et Jésus connaissant cela leur dit : Vous de peu de foi, pourquoi pensez-vous ainsi en vous-mêmes sur ce que vous n'avez point pris de pain ?

9. N'avez-vous point encore d'intelligence et ne vous souvenez-vous plus ^e des cinq pains des cinq mille hommes et combien vous en remportâtes de paniers ?

10. Ni ^f des sept pains des quatre mille hommes et combien vous en remportâtes de corbeilles ?

11. Comment ne comprenez-vous pas que je ne parlais pas du pain lorsque je vous parlais du levain des pharisiens et des sadducéens ?

12. Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain du pain, mais que c'était du levain de la doctrine des pharisiens et des sadducéens qu'il leur avait dit de se garder.

13. Et ^g Jésus étant entré dans le territoire de Césarée de Philippe demanda à ses disciples : Qui disent les hommes que je suis, moi le fils de l'homme ?

14. Et ils lui répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste, les autres Élie et les autres Jérémie ou l'un des prophètes.

15. Il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre prenant la parole dit : ^h Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.

17. Et Jésus lui répondit : Tu es heureux Simon fils de Jona, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux.

18. Et moi je te dis aussi ⁱ que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ^j et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

20. Alors il défendit à ses disciples de dire à personne que lui Jésus fut le Christ.

21. ^k Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem et qu'il y souffrit beaucoup de la part des sénateurs et des principaux sacrificateurs et des scribes et qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. Alors Pierre l'ayant pris à part ^l se mit à le reprendre et à lui dire : À Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera point.

23. Mais Jésus se tournant dit à Pierre : Retire-toi de moi, satan ^m, tu m'es en scandale, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : ⁿ Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

25. Car ^o quiconque voudra sauver sa vie la perdra et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi la trouvera.

26. Car ^p que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme ?

27. Car ^q le fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges et alors ^r il rendra à chacun selon ses œuvres.

28. ^s Je vous le dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourront point ^t qu'ils n'aient vu le fils de l'homme venir en son règne.

RÉFLEXIONS

1. La première réflexion qu'on doit faire ici, concerne l'aveuglement des pharisiens, qui bien que Jésus-Christ eût fait tant de miracles et qu'ils dussent voir par là que le temps de la venue du Messie était arrivé, voulaient qu'il leur fit voir quelque signe, ce qu'il refusa très justement de faire. Après

que Dieu a donné des preuves suffisantes de la vérité de l'Évangile, si les hommes ne s'y rendent pas, ils ne doivent pas s'attendre que Dieu fasse des miracles continuels pour vaincre leur incrédulité.

2. Le sens de l'avertissement que Jésus-Christ donna à ses apôtres et leur disant de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens était qu'ils devaient s'éloigner de la doctrine des pharisiens qui s'attachaient aux dehors de la religion et aux traditions et de celles des sadducéens qui niaient la résurrection et l'immortalité de l'âme. Cet avertissement nous montre que l'on doit éviter avec un grand soin dans la religion, la superstition et l'hypocrisie, aussi bien que les sentiments impies et libertins.

3. Il paraît de ce chapitre que l'on avait une haute opinion de Jésus-Christ parmi les Juifs et surtout que les apôtres avaient été pleinement persuadés qu'il était le Christ, le fils du Dieu vivant. C'est aussi là la grande et la principale vérité que les chrétiens doivent croire et confesser devant tout le monde.

4. La promesse que Jésus-Christ fit à Pierre en lui disant :

Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, voyez Actes II et IX.

signifie que Pierre serait l'un des principaux ministres dont il se servirait pour établir son Église et que ce serait lui qui jetterait les fondements de l'Église chrétienne en annonçant le premier l'Évangile tant aux Juifs qu'aux païens.

5. Jésus-Christ prédit sa mort et il censura fortement Pierre, qui, étant rempli des préjugés des Juifs, ne pouvait croire que le Messie dût mourir. Notre Seigneur parla de la sorte et il s'exprima en ces termes forts, non qu'il n'aimât Pierre, mais pour lui faire tant mieux sentir et à tous ses disciples qu'il était nécessaire qu'il souffrit la mort et qu'il y était résolu.

6. Enfin, les derniers versets de ce chapitre contiennent des instructions très remarquables et particulièrement ces trois :

1. Que la première chose que Jésus-Christ exige de ses disciples c'est qu'ils renoncent à eux-mêmes et qu'ils se disposent aux souffrances et que jamais le désir de conserver notre vie ne doit nous empêcher de suivre Jésus-Christ et de lui obéir.

2. Que le salut et la perte de l'âme sont ce qu'il y a de plus important et qu'il ne servirait à rien de gagner le monde entier si l'on perdait son âme.

3. Que le fils de Dieu viendra du ciel avec gloire pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

(a) v1 : Marc 8.1 ; Luc 12.54

(b) v4 : Sus 12.39

(c) v4 : Jonas 2.1

(d) v5 : Marc 8.14

(e) v9 : Sus 14.7 ; Jean 6.5

(f) v10 : Sus 15.34

(g) v13 : Marc 8.27 ; Luc 9.18

(h) v16 : Jean 6.69

(i) v18 : Jean 1.42

(j) v19 : Jean 20.2

(k) v21 : Marc 8.31 ; Luc 9.22

(l) v24 : Sus 10.38 ; Marc 8.34 ; Luc 9.23 et 14.27

(m) v25 : Sus 10.39 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25

(n) v26 : Marc 8.36 ; Luc 9.25

(o) v27 : Sous 26.64

(p) v27 : Job 34.11 ; Psaume 62.13 ; Romains 2.6

(q) v28 : Marc 9.1 ; Luc 9.27

(1) v22 : Ou : l'embrassant.

(2) v23 : Ce terme ne désigne pas toujours le diable, il signifie un adversaire, un ennemi, comme dans II Samuel 19.21 et II Rois 11.14 où on lit dans l'hébreu le mot de satan et c'est ainsi qu'on doit l'entendre ici.

(3) v28 : Grec : qui ne goûteront point la mort.

CHAPITRE XVII

Ce chapitre contient :

1. *l'histoire de la transfiguration de Jésus-Christ, versets 1-9,*

2. *l'entretien qu'il eut avec les apôtres sur la venue d'Élie que les Juifs attendaient, versets 10-13,*

3. *la guérison d'un démoniaque que les apôtres n'avaient pu délivrer, versets 14-23,*

4. *un miracle que Jésus fit pour payer le tribut que les Juifs donnaient pour l'entretien du temple et du service divin, versets 24-27.*

1. Et ^a six jours après, Jésus prit Pierre et Jacques et Jean son frère et les mena sur une haute montagne à part.

2. Et il fut transfiguré en leur présence, son visage devint resplendissant comme le soleil et ses habits devinrent éclatants comme la lumière.

3. En même temps Moïse et Élie apparurent qui s'entretenaient avec lui.

4. Alors Pierre prenant la parole dit à Jésus : Seigneur, il est bon que nous demeurions ici, si tu veux, faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie.

5. Comme il parlait encore, une nuée resplendissante les couvrit et tout d'un coup une voix sortit de la nuée qui dit : ^b C'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection ^c, écoutez-le.

6. Ce que les disciples ayant entendu, ils tombèrent le visage contre terre et furent saisis d'une très grande crainte.

7. Mais Jésus s'approchant, les toucha et leur dit : Levez-vous, n'ayez point de peur.

8. Alors élevant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit cette défense : Ne dites à personne ce que vous avez vu jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité des morts.

10. Et ses disciples l'interrogèrent disant : Pourquoi les scribes disent-ils ^d qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ?

11. Et Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement et rétablir toutes choses.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu et ils ne l'ont point reconnu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, c'est ainsi aussi qu'ils feront souffrir le fils de l'homme.

13. Alors ses disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

14. Et lorsqu'ils^e furent venus vers le peuple, un homme vint à lui qui se jeta à genoux devant lui

15. Et il lui dit : Seigneur, aie pitié de mon fils, car il est lunatique et fort tourmenté et il tombe souvent dans le feu et souvent dans l'eau.

16. Et je l'ai présenté à tes disciples, mais ils n'ont pu le guérir.

17. Et Jésus répondant dit : Ô race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le moi ici.

18. Et Jésus reprit sévèrement le démon qui sortit de cet enfant et dès cette heure-là l'enfant fut guéri.

19. Alors les disciples vinrent en particulier à Jésus et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ?

20. Et Jésus leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité,^f car le vous dis en vérité que si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici, elle s'y transporterait et rien ne vous serait impossible.

21. Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne¹.

22^g Et comme ils étaient dans la Galilée, Jésus leur dit : Le fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

23. Et ils le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour. Et les disciples en furent fort attristés.

24. Et quand ils furent arrivés à Capernaum, ceux qui recevaient les didrachmes² s'adressèrent à Pierre et lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas les didrachmes ?

25. Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint et lui dit : Que t'en semble, Simon ? Les rois de la terre de qui tirent-ils des tributs ou des impôts ? Est-ce des enfants ou des étrangers ?

26. Pierre dit : C'est des étrangers. Jésus lui répondit : Les enfants en sont donc exempts.

27. Mais afin que nous ne les scandalisons point, va-t-en à la mer et jette l'hameçon et tire le premier poisson qui se prendra et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu trouveras un statère³, prends-le et le leur donne pour moi et pour toi.

RÉFLEXIONS

1. Notre Seigneur voulut être transfiguré peu avant sa mort en présence de ses disciples afin de fortifier leur foi et de les affermir contre le scandale que sa mort aurait pu leur donner. L'apparition de Moïse et d'Élie qui furent vus alors marquait que Jésus-Christ était celui dont les prophètes avaient prédit la venue et qu'il était plus grand que les plus excellents prophètes. Cela prouve aussi que ces hommes n'étaient pas anéantis et qu'ainsi il y a pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. La voix que Dieu fit entendre du ciel dans cette occasion nous apprend que Jésus est le fils de Dieu, que c'est lui seul que nous devons écouter et à qui nous devons une parfaite obéissance.

2. Ce que Jésus-Christ dit à ses disciples que Jean-Baptiste était cet Élie dont les prophètes avaient parlé doit nous convaincre de la dignité de la personne de Jean-Baptiste et de l'autorité de son ministère.

3. Dans l'histoire du lunatique, que les apôtres n'avaient pu guérir, on voit que notre Seigneur était revêtu d'un pouvoir auquel rien ne pouvait résister et qu'il était en même temps plein de compassion envers les misérables. On y remarque d'un autre côté que le défaut de foi dans les apôtres fut cause qu'ils ne purent faire ce miracle et qu'au contraire le père du lunatique obtint par la foi la guérison de son fils.

La foi est d'une grande efficace, elle n'est pas moins nécessaire pour le salut qu'elle l'était autrefois pour faire ou pour obtenir des miracles, ainsi nous devons travailler à nous y affermir.

4. La tristesse que les apôtres firent paraître lorsque Jésus-Christ prédit sa mort est une autre preuve de l'imperfection de leur foi, mais les chrétiens qui savent que Jésus-Christ est mort afin de nous procurer le salut doivent regarder cette mort comme le fondement de leur bonheur et de leur espérance.

5. Enfin, la manière miraculeuse dont Jésus-Christ paya le tribut est un effet remarquable de sa puissance. Il fit voir dans cette rencontre qu'il ne méprisait pas ce qui regardait la religion et c'est là un exemple qui nous apprend à nous soumettre à l'ordre public et à donner sans répugnance et avec plaisir quelque portion de nos biens quand il s'agit du service de Dieu et des œuvres de piété.

(a) v1 : Marc 9.2 ; Luc 9.28 ; Il Pierre 1.17

(b) v5 : Sus 3.17

(c) v5 : Ésaïe 42.1

(d) v10 : Malachie 4.5 ; Sus 11.14 ; Marc 9.11

(e) v14 : Marc 9.24 ; Luc 9.37

(f) v20 : Marc 11.23 ; Luc 17.6

(g) v22 : Sous 20.17 ; Marc 9.31 ; Luc 9.44

(1) v21 : Pour chasser ce démon et pour guérir un mal aussi extraordinaire, il fallait un grand degré de foi et de confiance en Dieu, ce qui ne pouvait s'obtenir que par des prières ardentes et par le jeûne.

(2) v24 : Les deux drachmes, ou un demi sicle d'argent, ce qui valait un quart d'écu. C'était un tribu que les Juifs payaient pour l'entretien et les usages du temple.

(3) v27 : Une pièce de quatre drachmes.

CHAPITRE XVIII

Les apôtres demandent à notre Seigneur lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume des cieux . Ils lui firent cette question parce qu'ils croyaient avec les Juifs que le Messie établirait son règne sur la terre et qu'il y aurait des dignités dans son royaume . Notre Seigneur, pour les désabuser de cette opinion met un petit enfant au milieu d'eux, il les exhorte à devenir semblables aux petits enfants, il les avertit de ne point mépriser ceux qui croyaient en lui, quoi qu'ils fussent petits selon le monde. Il leur représente que c'est un grand péché que de scandaliser aucun des fidèles et qu'il appelle

même les plus grands pécheurs à la repentance et au salut. Tout ce discours de Jésus-Christ tendait à retirer les apôtres de l'opinion où ils étaient sur le règne du Messie et à leur inspirer des sentiments de charité et d'humilité, versets 1-14.

Dans la seconde partie de ce chapitre, Jésus-Christ enseigne à ses disciples comment ils devaient se conduire envers leurs frères qui les avaient offensés et ce que l'église doit faire à l'égard de ceux qui ne veulent pas profiter de ses avertissements. Après cela, il montre par une parabole que nous devons nous pardonner les uns aux autres, versets 15-35.

1. En ^a cette même heure-là, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ?

2. Et Jésus ayant fait venir un enfant le mit au milieu d'eux.

3. Et il dit : Je vous le dis en vérité, que si vous ne changez pas et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

4. C'est pourquoi, quiconque s'humilie soi-même, comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit un tel enfant à cause de mon nom, il me reçoit.

6. ^b Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule ¹ et qu'on le jeta au fond de la mer.

7. Malheur au monde à cause des scandales, car il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.

8. ^c Que si ta main ou ton pied te fait tomber, coupe-les et jette-les loin de toi, car il vaut mieux que tu entres boiteux ou manchot dans la vie, que d'avoir deux pieds ou deux mains et d'être jeté dans le feu éternel.

9. Et si ton œil te fait tomber, arrache-le et jette-le loin de toi, car il vaut mieux que tu entres dans la vie n'ayant qu'un œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne de feu.

10. Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges ² voient sans cesse dans les cieux la face de mon père qui est aux cieux.

11. Car ^d le fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu.

12. ^e Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis et qu'il y en ait une égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf pour s'en aller par les montagnes chercher celle qui s'est égarée ?

13. Et s'il la trouve, je vous dis en vérité, qu'il en a plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne sont point égarées.

14. Ainsi la volonté de votre père qui est aux cieux n'est pas qu'aucun de ces petits périsse.

15. ^f Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le toi et lui seul, s'il t'écoute tu auras gagné ton frère.

16. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes afin que tout soit confirmé sur ^g la parole de deux ou trois témoins.

17. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'église et s'il ne daigne pas écouter l'église, ^h regarde-le comme, un païen et un péager.

18. Je vous dis en vérité, ⁱ que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

19. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quelque chose, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux.

20. Car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'eux.

21. Alors Pierre s'étant approché lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il m'aura offensé ? ^j Sera-ce jusqu'à sept fois ?

22. Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.

23. C'est pourquoi ce qui arrive dans le royaume des cieux est comparé ³ à ce que fit un roi qui voulut faire compte avec ses serviteurs.

24. Quand il eut commencé à compter, on lui présenta un qui lui devait dix milles talents.

25. Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son maître commanda qu'il fut vendu, lui, sa femme et ses enfants et tout ce qu'il avait afin que la dette fût payée.

26. Et ce serviteur se jetant à terre le suppliait en lui disant : Seigneur, aie de la patience envers moi et je te paierai tout.

27. Alors le maître de ce serviteur ému de compassion le laissa aller et lui quitta la dette.

28. Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons en service qui lui devait cent deniers et l'ayant saisi, il l'étranglait en lui disant : Paie-moi ce que tu me dois.

29. Et son compagnon en service se jetant à ses pieds le suppliait en lui disant : Aie de la patience envers moi et je te paierai tout.

30. Et il n'en voulut rien faire et s'en étant allé, il le fit mettre en prison pour y être jusqu'à ce qu'il eût payé la dette.

31. Ses autres compagnons en service, voyant ce qui s'était passé en furent fort indignés et ils vinrent rapporter à leur maître tout ce qui était arrivé.

32. Alors son maître le fit venir et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais quitté toute cette dette parce que tu m'en avais prié.

33. Ne fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon en service comme j'avais eu pitié de toi ?

34. Et son maître étant irrité le livra aux sergents jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait.

35. ^k C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne pas de tout son cœur à son frère leurs fautes.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ nous enseigne dans la première partie de ce chapitre :

1. Que pour entrer dans le royaume des cieux, il faut être extrêmement humble et avoir aussi peu d'attachement que les petits enfants pour la gloire et pour les bonheurs du monde.

2. Que l'on doit faire un très grand cas de ses vrais disciples, quand même ils seraient peu considérables dans le monde, que les gens de bien sont chers à Dieu, qu'il faut les honorer et les consoler, que Dieu les fait garder par ses anges et qu'il punira sévèrement ceux qui les auront méprisés, affligés ou scandalisés. Ces considérations doivent aussi encourager les fidèles et les remplir d'une grande confiance.

3. Jésus-Christ nous enseigne que les scandales font un grand mal, qu'il n'est pas possible qu'il n'en arrive, que cependant Dieu n'en est point la cause, qu'ils n'arrivent que par la faute des hommes et que ceux qui en sont les auteurs porteront la peine de leur péché. Il s'ensuit de là que nous devons éviter soigneusement le péché et le scandale et que nous pouvons le faire en pratiquant les conseils que Jésus-Christ nous donne et en évitant tout ce qui pourrait être, pour nous ou pour les autres, une occasion de chute.

4. Enfin, ce que notre Seigneur dit ici, qu'il y a de la joie au ciel pour un seul pécheur qui s'amende, fait voir qu'il ne nous est pas permis de mépriser personne, que nous devons au contraire procurer l'édification et le salut de tous les hommes et en particulier la conversion des pécheurs autant que nous le pouvons.

Dans la deuxième partie de ce chapitre,

1. Jésus-Christ établit l'autorité et la discipline de l'église et la nécessité des avertissements tant particuliers que publics, il montre que tous les membres de l'église doivent se soumettre à l'ordre qui y est établi et que ceux qui refusent d'écouter l'église doivent être réputés comme des païens et des péages, c'est-à-dire qu'on ne peut plus les regarder comme membres de l'église et qu'il faut les retrancher de la communion et il déclare au reste que Dieu ratifie et confirme dans le ciel ce que l'église fait conformément à ses intentions.

2. La promesse que notre Seigneur fait d'exaucer ceux qui s'assembleraient en son nom et d'être présent au milieu d'eux nous enseigne que les prières qui se font dans un esprit d'union et de charité sont très agréables à Dieu, de même que les assemblées que l'on forme pour le servir et pour l'invoquer.

3. Enfin, Jésus-Christ nous instruit sur la nature et sur la nécessité du pardon des offenses. Il explique la nature, en disant, que l'on doit pardonner jusqu'à septante fois sept fois, ce qui marque que ce pardon doit être général et sans borne et qu'il faut pardonner à toutes sortes de personnes et toutes sortes d'offenses, même celles qui seraient continuées et

réitérées et cela en tout temps, sans jamais se rebu-
ter.

Il fait voir la nécessité de ce pardon par la parabole du serviteur à qui son maître avait quitté une dette fort considérable et qui ne voulut pas en quitter une très petite à l'un de ses compagnons en service.

Cette parabole nous met devant les yeux :

1. L'infinie bonté de Dieu qui veut bien nous pardonner à nous qui sommes ses créatures et ses serviteurs, quoique nos péchés soient grands et en grands nombres.

2. Le crime et l'ingratitude de ceux qui refusent de pardonner aux hommes qui sont leurs égaux et dont les offenses sont très légères en comparaison des péchés commis contre Dieu.

3. La terrible et juste punition de tous ceux qui ne pardonneront pas de bon cœur et à tout le monde les offenses qu'ils pourraient avoir reçues.

(a) v1 : Marc 9.34 ; Luc 9.46

(b) v6 : Marc 9.42 ; Luc 17.1

(c) v8 : Sus 5.10 ; Marc 9.43

(d) v11 : Luc 19.10

(e) v12 : Luc 15.4

(f) v15 : Luc 17.3 ; Lévitique 19.17 ; Proverbes 25.9 ; Jacques 5.19

(g) v16 : Deutéronome 19.15 ; Jean 8.17 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28

(h) v17 : I Corinthiens 5.9 ; II Thessaloniens 3.14

(i) v18 : Sus 16.19 ; Jean 20.23

(j) v21 : Luc 17.4

(k) v35 : Sus 6.14 ; Marc 11.26

(1) v6 : Grec : une meule d'âne, c'est-à-dire une grosse meule de moulin qu'un âne fait tourner.

(2) v10 : Les anges qui prennent soin d'eux.

(3) v23 : C'est-à-dire : il en est de ce que Dieu fait dans son royaume comme de ce que fait un roi.

CHAPITRE XIX

1. *Les pharisiens demandent à notre Seigneur s'il était permis aux maris de répudier leurs femmes comme cela se faisait parmi les Juifs. Il leur répond que ces divorces étaient contraires à la première institution du mariage et qu'ils ne devaient plus avoir lieu, versets 1-12.*

2. *Jésus-Christ bénit des petits enfants qu'on lui présente, versets 13-15.*

3. *Un jeune homme riche lui demande ce qu'il fallait faire pour être sauvé et notre Seigneur voulant l'éprouver et voir s'il serait disposé à le suivre lui dit de vendre tous ses biens. Cette réponse ayant rebuté ce jeune homme, Jésus-Christ déclara que l'attachement aux richesses empêcherait le salut de bien des gens et il promet aux apôtres qui avaient tout quitté pour le suivre*

« de les faire seoir sur douze trônes pour juger les douze tributs d'Israël »,

ce qui signifie qu'ils seraient élevés à une grande gloire lorsque son règne s'établirait et qu'ils tiendraient un rang très considérable dans l'Église. Il promet aussi de récompenser ceux qui auraient tout abandonné pour l'Évangile, versets 16-30.

1. Et ^a quand Jésus eut achevé ces discours, il partit de la Galilée et s'en alla dans les quartiers de la Judée, au-delà du Jourdain.

2. Et beaucoup de peuple l'y suivit et il guérit là leurs malades.

3. Et des pharisiens vinrent pour le tenter et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit ?

4. Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu ^b que celui qui créa l'homme au commencement du monde fit un homme et une femme ;

5. Et qu'il est dit : ^c C'est à cause de cela que l'homme quittera son père et sa mère et qu'il s'attachera à sa femme et les deux ne seront qu'une seule chair ?

6. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair, que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

7. Ils lui dirent : ^d Pourquoi Moïse a-t-il commandé de donner une lettre de divorce et de répudier sa femme ?

8. C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse a permis de répudier vos femmes, mais il n'en était pas ainsi au commencement.

9. Mais je vous dis, moi, ^e que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et en épouse une autre commet un adultère et celui qui épousera celle qui a été répudiée commet aussi un adultère.

10. Ses disciples lui dirent : Si la condition de l'homme avec la femme est telle, il ne convient pas de se marier.

11. Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné.

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels du ventre de leur mère et il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes et il y a des eunuques qui se sont fait eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux ¹. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne.

13. ^f Alors on lui présenta des petits enfants afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât pour eux, mais ses disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14. Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants et ne les empêchez point de venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

16. ^g Et voici, quelqu'un s'approchant lui dit : Mon bon maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?

17. Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu, que si tu veux entrer dans la vie, gardes les commandements.

18. Il lui dit : Quels commandements ? Et Jésus lui répondit : ^h Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignages ;

19. Honore ton père et ta mère et tu aimeras ton prochain comme toi-même.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse, que me manque-t-il encore ?

21. Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, vends ce que tu as et le donne aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel, après cela, viens et suis-moi.

22. Mais quand le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste car il possédait de grands biens.

23. Alors Jésus dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

24. Et je vous dis encore : Il est plus aisé qu'un chameau ² passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

25. Ses disciples ayant furent fort étonnés et ils disaient : Qui peut donc être sauvé ?

26. Et Jésus les regardant leur dit : Pour ce qui est des hommes, cela est impossible, mais pour ce qui est de Dieu, ⁱ toutes choses sont possibles.

27. ^j Alors Pierre prenant la parole lui dit : Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi, que nous arrivera-t-il donc ?

28. Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le fils de l'homme sera assis sur le trône de la gloire dans le renouvellement qui doit arriver ^k, vous serez assis sur douze trônes jugeant les douze tribus d'Israël.

29. Et quiconque aura quitté des maisons ou des frères ou de sœurs ou son père ou sa mère ou sa femme ou ses enfants ou des champs à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant et héritera la vie éternelle.

30. ^l Mais plusieurs de ceux qui étaient les premiers seront les derniers et ceux qui étaient les derniers seront les premiers ³.

RÉFLEXIONS

1. Ce que Jésus-Christ dit ici au sujet des divorces qui étaient en usages parmi les Juifs, nous enseigne en général, que bien des choses qui avaient été tolérées jusqu'alors à cause de l'état de ce peuple et de leur humeur grossière et charnelle ne doivent plus l'être parmi les chrétiens parce qu'ils sont éclairés et que Dieu les appelle à une plus grande sainteté.

Nous apprenons ici que, par l'institution divine, les lois du mariage unissent inséparablement et lient également l'homme et la femme, que ces lois doivent être gardées inviolablement et qu'il n'y a que l'adultère qui puisse autoriser le divorce et donner la liberté de se remarier. Jésus-Christ dit de plus que l'Évangile appelle les hommes à une grande chasteté et que même qu'il y aurait des chrétiens qui renonceraient absolument au mariage pour mieux servir Dieu et pour travailler avec plus de liberté à l'avancement de l'Évangile.

2. La bénédiction que notre Seigneur donna aux petits enfants qui lui furent présentés nous fait voir que les enfants lui sont chers et qu'il est disposé à les recevoir et à les bénir, d'où l'on doit conclure que

c'est une chose tout à fait conforme à ses intentions de les lui consacrer par la prière et le baptême. Il a aussi voulu nous apprendre par là que pour entrer dans le royaume de Dieu, nous devons ressembler aux petits enfants, en simplicité, en douceur et en innocence.

3. L'entretien que notre Seigneur eut avec le jeune homme riche dont il est parlé dans ce chapitre nous apprend que pour entrer dans la vie éternelle, il faut garder les commandements de Dieu et être outre cela disposé à quitter tout ce que l'on possède en ce monde lorsqu'on ne pourrait conserver ses biens sans manquer ce qu'on doit à Jésus-Christ. La tristesse que ce jeune homme fit paraître à l'ouïe de ce que le Seigneur lui dit marque que les richesses attachent ordinairement le cœur au monde. C'est pourquoi Jésus-Christ déclara qu'il était bien difficile que les riches voulussent se résoudre à renoncer à leurs biens pour entrer dans l'Église. Cependant il dit que ce renoncement aux choses du monde n'est point une chose impossible, mais qu'il est au contraire possible et même facile et agréable avec les lumières de la foi et le secours de l'esprit de Dieu.

Si tous les chrétiens ne sont pas appelés à abandonner leurs biens comme les apôtres le firent autrefois, ils doivent prendre garde que ces biens ne soient un obstacle à leur salut, éviter d'y mettre leur cœur, les posséder sans en abuser et s'en servir à des usages de piété et de charité. C'est le moyen de se procurer un trésor dans le ciel et d'avoir part aux bénédictions par lesquelles Jésus-Christ promet de récompenser ceux qui auront accompli tous ces devoirs.

- (a) v1 : Marc 10.2
- (b) v 4 : Genèse 1.27
- (c) v5 : Genèse 2.2 ; I Corinthiens 6.10 ; Éphésiens 5.31
- (d) v7 : Deutéronome 24.1
- (e) v9 : Sus 5.31 ; Marc 10.11 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens 7.31
- (f) v13 : Marc 10.13 ; Luc 18.15
- (g) v16 : Marc 10.18 ; Luc 18.18
- (h) v18 : Exode 20.13 et suivants
- (i) v26 : Jérémie 32.17
- (j) v27 : Marc 10.28 ; Luc 18.28
- (k) v28 : Luc 22.30
- (l) v30 : Sous 20.16 ; Marc 10.31 ; Luc 13.30

(1) v12 : C'est-à-dire : il y en a qui renoncerons au mariage à cause de l'Évangile.

(2) v24 : ou un câble.

(3) v30 : Ce verset doit être joint avec le chapitre suivant, où ces mêmes paroles, qui marquent le but de la parabole des ouvriers, sont répétées, verset 16.

CHAPITRE XX

1. *Jésus-Christ propose la parabole des ouvriers, qui étant allé travailler à la vigne à diverses heures du jour, reçurent le même salaire, versets 1-16.*

2. *Il prédit sa mort et sa résurrection, versets 17-19.*

3. *Il répond à la mère de Jacques et de Jean, qui le priaient que ses fils pussent tenir le premier rang dans son royaume, versets 20-28.*

4. *Il rend la vue à deux aveugles, versets 29-34.*

1. Car le royaume des cieux est semblable ¹ à un père de famille qui sortit dès la pointe du jour afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne.

2. Et ayant accordé avec les ouvriers à un denier ² par jour, il les envoya à sa vigne.

3. Il sortit encore environ la troisième heure et il vit d'autres qui étaient dans la place sans rien faire :

4. Auxquels il dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne et je vous donnerais ce qui sera raisonnable.

5. Et ils y allèrent. Il sortit encore environ la sixième heure et la neuvième heure et il fit la même chose.

6. Et vers la onzième heure il sortit et il en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ?

7. Ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne et vous recevrez ce qui sera raisonnable.

8. Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait soin de ses affaires : Appelle les ouvriers et leur paie leur salaire en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

9. Et ceux qui avaient été loués sur la onzième heure étant venus, ils reçurent chacun un denier.

10. Or quand les premiers furent venus, ils s'attendaient de recevoir davantage, mais ils reçurent aussi chacun un denier.

11. Et l'ayant reçu, ils murmuraient contre le père de famille,

12. Disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure et tu les as égalés à nous qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur.

13. Mais il répondit à l'un d'eux et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort, n'as-tu pas accordé avec moi à un denier par jour ?

14. Prends ce qui est à toi et t'en va, mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux avec ce qui est à moi ? Ton œil est-il malin ³ de ce que je suis bon ?

16. Ainsi ^a les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers, car ^b il y en a beaucoup d'appelés, mais il y en a peu d'élus.

17. Et ^c Jésus montant à Jérusalem prit à part sur le chemin ses douze disciples et leur dit :

18. Nous montons à Jérusalem et le fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes et ils le condamneront à mort.

19. Et ils le livreront aux gentils pour être exposé à la moquerie et pour être fouetté ^d et crucifié, mais il ressuscitera le troisième jour.

20. ^e Alors la mère de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils et se prosterna pour lui demander quelque chose.

21. Et il lui dit : Que veux-tu ? Elle lui dit : Ordonne que mes deux fils qui sont ici soient assis l'un à ta droite et l'autre à ta gauche dans ton royaume.

22. Mais Jésus répondant leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire et être baptisé du baptême dont je dois être baptisé ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23. Et il leur dit : Il est vrai que vous boirez ma coupe et que vous serez baptisé du même baptême dont je serai baptisé, mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner, si ce n'est à ceux pour qui mon Père l'a préparé.

24. ^f Les dix autres ayant ouï cela furent indignés contre ces deux frères.

25. Et ^g Jésus les ayant appelés leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominent et que les grands leur commandent avec autorité.

26. Mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous ; au contraire, quiconque voudra être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur.

27. ^h Et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre esclave.

28. Comme ⁱ le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, ^j mais il est venu pour servir ^k et donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

29. ^l Et comme ils portaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30. Et deux aveugles qui étaient assis près du chemin ayant entendu que Jésus passait crièrent en disant : Seigneur, fils de David, aie pitié de nous.

31. Et le peuple les reprit pour les faire taire, mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, fils de David, aie pitié de nous.

32. Et Jésus s'arrêtant les appela et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

33. Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

34. Et Jésus étant ému de compassion toucha leurs yeux et ils virent aussitôt et ils le suivirent.

RÉFLEXIONS

1. Le but de Jésus-Christ dans la parabole des ouvriers était d'apprendre à ses disciples que les glorieuses promesses qu'il venait de faire à ceux qui quitteraient tout pour l'Évangile ne regardaient pas ses disciples seuls, mais que ceux qui seraient appelés après eux, même d'entre les païens, auraient part aux mêmes récompenses que ceux qui auraient été appelés les premiers et que bien loin d'en avoir de la jalousie, ils devaient s'en réjouir.

Il ne faut pas, au reste, abuser de cette parabole, ni en conclure qu'il serait assez tôt de se convertir à la fin de sa vie.

Il faut considérer sur cela, que tous ces ouvriers qui allèrent à la vigne à diverses heures du jour y allèrent dès que le maître de la vigne les y envoya, que ceux qui n'y allèrent qu'à la fin du jour n'y étaient pas allés plus tôt parce que le maître de la vigne ne les y avait pas envoyés et que ce fut à cause de cela qu'ils reçurent le même salaire que les autres.

De là il paraît que ceux qui obéissent à leur vocation, en quelque temps que Dieu les appelle, obtiendront le salut. Mais cela ne regarde en aucune façon

ceux qui étant appelés depuis longtemps et même dès le commencement de leur vie refusent de suivre leur vocation, au contraire cette parabole prouve qu'ils n'ont point d'excuse et que nous sommes indispensablement obligés de travailler chacun de nous avec fidélité et avec persévérance et aussitôt que Dieu nous y appelle à faire sa volonté.

2. Il faut remarquer dans ce chapitre que notre Seigneur voulut avertir ses disciples de sa mort qui devait arriver dans peu afin qu'ils n'en fussent pas surpris.

3. L'on doit considérer ce qu'il répondit à la mère de Jacques et de Jean. Cette femme, croyant avec les Juifs que le Messie règnerait sur la terre comme les rois de ce monde, espérait que ses deux fils tiendraient le premier rang dans son royaume parce qu'ils étaient les parents de notre Seigneur et qu'il les avaient même distingués des autres apôtres en diverses occasions.

Jésus-Christ condamna cette demande qui marquait que cette femme ne connaissait pas la nature de son règne et qui était d'ailleurs capable de causer de la jalousie et de la division entre les apôtres.

Il leur dit qu'au lieu de penser à tenir un rang distingué comme les grands de ce monde, ils devaient plutôt s'humilier et s'abaisser et même se préparer

à boire la même coupe que lui et à être baptisé de son baptême,

c'est-à-dire à souffrir comme lui.

Et pour leur inspirer ces sentiments, il leur allègue son exemple disant qu'il était venu au monde pour y paraître comme un serviteur et y souffrir la mort.

Ceci nous avertit d'ôter de notre cœur l'ambition et l'orgueil, de ne point rechercher à nous élever les uns par-dessus les autres, mais de vivre dans l'humilité et de porter notre croix, suivant en cela l'exemple que le fils de Dieu nous a laissé.

4. On voit sur la fin de ce chapitre que Jésus-Christ donna en ce temps-là des marques de sa puissance aussi bien que de la compassion dont il était animé envers les affligés en rendant la vue à deux aveugles.

(a) v16 : Sus 19.30 ; Marc 10.31 ; Luc 13.30

(b) v 16 : Sous 22.14

(c) v17 : Marc 10.32 ; Luc 18.31

(d) v19 : Jean 18.35

(e) v20 : Marc 10.35

(f) v24 : Marc 10.41

(g) v25 : Luc 22.25

(h) v27 : Sous 23.11

(i) v28 : Philippiens 2.7

(j) v28 : Luc 22.27

(k) v28 : I Thimothée 2.6 ; Tite 2.14 ; I Pierre 1.19

(l) v29 : Marc 10.46 ; Luc 18.35

(1) v1 : Voyez la note au chapitre 18.13.

(2) v2 : À un denier d'argent qui valait sept sous et demi.

(3) v15 : C'est-à-dire : vois-tu avec envie et jalousie ce que je fais pour ces gens-là par un principe de pure bonté ?

CHAPITRE XXI, versets 1-22

1. *Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem, versets 1-11.*

2. Il chasse du temple ceux qui le profanaient, versets 12-13.

3. Il répond aux pharisiens qui trouvaient mauvais que le peuple lui fit des acclamations, versets 14-17.

4. Il fait sécher un figuier, versets 18-22.

1. Comme ^a ils approchaient de Jérusalem et qu'ils étaient déjà à Bethphagé, près du mont des oliviers, Jésus envoya deux disciples,

2. Leur disant : Allez à la bourgade qui est devant vous, vous y trouverez d'abord une ânesse attachée et son ânon avec elle, détachez-les et amenez-les moi.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, vous direz que le Seigneur en a besoin et aussitôt il les envoya.

4. Or tout cela se fit afin que ces paroles du prophète fussent accomplies :

5. ^b Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui vient à toi, débonnaire et monté sur un âne, sur le poulain de celle qui porte le joug.

6. Les disciples s'en allèrent donc et firent comme Jésus leur avait ordonné.

7. Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon et ayant mis leurs vêtements dessus, ils l'y firent asseoir.

8. Alors des gens en grand nombre étendaient leurs vêtements par le chemin et d'autres coupaient des branches d'arbres et les étendaient par le chemin.

9. Et ceux qui allaient devant et ceux qui suivaient criaient disant : ^c Hosanna ¹ au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très hauts !

10. Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue et on disait : Qui est celui-ci ?

11. Et le peuple disait : C'est Jésus le prophète, de Nazareth de Galilée.

12. ^d Et Jésus entra dans le temple de Dieu et il chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple et il renversait les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

13. Et il leur dit : Il est écrit : ^e Ma maison sera appelée une maison de prières, ^f mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple et il les guérit.

15. ^g Mais les principaux sacrificateurs et les scribes voyant les merveilles qu'il avait faites et que les enfants criaient dans le temple et disaient : Hosanna au fils de David ! ils en furent indignés.

16. Et ils dirent : Entends-tu ce que ces enfants disent ? Et Jésus leur dit : Oui, n'avez-vous jamais lu ces paroles : ^h Tu as tiré une parfaite louange de la bouche des enfants et de ceux qui têtent.

17. Et les ayant laissés, il sortit de la ville et s'en alla à Béthanie où il passa la nuit.

18. ⁱ Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier sur le chemin, il y alla, mais il n'y trouva que des feuilles et il lui dit : Qu'il

ne naisse à jamais aucun fruit de toi, et incontinent le figuier sécha.

20. Les disciples ayant vu cela s'étonnèrent et ils dirent : Comment est-ce que ce figuier est devenu sec à l'instant ?

21. Jésus répondant leur dit : Je vous dis en vérité, que si vous aviez la foi et que vous ne doutassiez point, non seulement vous feriez ce qui a été fait au figuier, mais aussi ^j si vous disiez à cette montagne : Ôte-toi de là et te jette à la mer, cela se ferait.

22. ^k Et tout ce que vous demanderiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez.

RÉFLEXIONS

Pour comprendre la raison et le but de l'entrée royale de Jésus-Christ à Jérusalem, il faut savoir qu'il avait évité jusqu'alors d'être reconnu publiquement pour le Messie. Mais il voulut six jours avant sa mort montrer qu'il était le Messie promis par les prophètes, être reconnu en cette qualité par le peuple qui l'accompagnait et entrer dans le temple au milieu des acclamations d'une grande multitude de personnes. Cependant il le fit d'une manière qui ne ressemblait point la pompe des rois de la terre, mais qui marquait beaucoup d'humilité et de douceur et qui était conforme à ce que Zacharie avait prédit

Que le Messie viendrait doux et humble, monté sur un âne,

ce qui tendait à faire voir qu'il était ce grand roi que Dieu avait promis à son peuple, mais que son règne n'était pas de ce monde.

Nous devons reconnaître ici la gloire de notre Rédempteur et en même temps sa grande bonté et les acclamations de la multitude qui entra avec lui à Jérusalem doivent nous inciter, nous qui le connaissons beaucoup mieux que ce peuple ne le connaissait, à lui rendre hommages et à nous réjouir de sa venue en disant :

Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur.

L'action de Jésus-Christ qui chassa ceux qui achetaient et qui vendaient aux environs du temple les choses nécessaires pour les sacrifices était un effet de son grand zèle et il voulut donner dans cette occasion, dans le temple même des marques de son autorité céleste et divine.

D'ici nous devons apprendre à ne pas profaner les lieux où Dieu est servi, soit en y paraissant avec irrévérence, soit en y rendant à Dieu un culte hypocrite.

Pour ce qui est du figuier séché, notre Seigneur le fit pour affermir la foi de ses disciples dans le temps qu'il allait souffrir la mort et pour les instruire de la vertu et de l'efficace de la foi et de la prière.

(a) v1 : Marc 11.1 ; Luc 19.29

(b) v5 : Zacharie 9.9 ; Jean 12.15 ; Ésaïe 62.11

(c) v9 : Psaume 118.25-26

(d) v12 : Marc 11.15 ; Luc 19.45 ; Jean 2.15

(e) v13 : Ésaïe 56.7

(f) v13 : Jérémie 7.11

(g) v15 : Marc 11.27

(h) v16 : Psaume 8.3

(i) v18 : Marc 11.20

(j) v21 : Sus 17.20

(k) v22 : Sus 7.7 ; Marc 11.24 ; Luc 11.9 ; I Jean 3.22

(1) v9 : C'est une acclamation qui signifie : Sauve, je te prie.

CHAPITRE XXI, versets 23-46

1. *Jésus-Christ répond à ceux qui lui demandaient raison de son autorité, versets 23-27.*

2. *Il leur propose la parabole des deux fils qui avaient été envoyés à la vigne de leur père, versets 28-32,*

3. *et celle des vigneronns qui après avoir tué les serviteurs de leur maître tuèrent son propre fils, versets 33-46.*

23. ^l Et quand Jésus fut venu dans le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple vinrent à lui comme il enseignait et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses ? Et qui est-ce qui t'a donné cette autorité ?

24. Jésus répondant leur dit : Je vous demanderai aussi une chose et si vous me la dites, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Jean d'où venait-il ? Du ciel ou des hommes ? Or ils résonnaient ainsi entre eux : Si nous disons de ciel, il nous dira : Pourquoi n'avez-vous pas crû ?

26. Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple, ^m car tous regardent Jean comme un prophète.

27. Ainsi ils répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et moi, leur dit-il, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Mais que vous semble-t-il de ceci ? Un homme avait deux fils et s'adressant au premier il lui dit : Mon fils va-t-en et travaille aujourd'hui dans ma vigne.

29. Mais il répondit : Je n'y veux point aller, cependant s'étant repenti ensuite il y alla.

30. Puis il vint à l'autre et lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais Seigneur, mais il n'y alla pas.

31. Lequel des deux fit la volonté de son père ? Ils dirent : C'est le premier. Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité que les péagers et les femmes qui ont été de mauvaise vie vous devancent au royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice et vous ne l'avez point cru, mais les péagers et les femmes de mauvaise vie l'ont cru et vous, ayant vu cela, vous ne vous êtes point repentis ensuite pour le croire.

33. Écoutez une autre similitude. ⁿ Il y avait un père de famille qui planta une vigne et il l'entourna d'une haie et il y creusa un pressoir et il y bâtit une tour, puis il la loua à des vigneronns et s'en alla faire un voyage.

34. La saison des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vigneronns pour recevoir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vigneronns s'étant saisis des serviteurs battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un autre.

36. Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il envoya vers eux son propre fils disant : Ils auront du respect pour mon fils.

38. Mais quand les vigneronns virent le fils, ils dirent entre eux : C'est ici l'héritier, ^o venez, tuons-le et nous saisissons de son héritage.

39. Et l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent.

40. Quand le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneronns ?

41. Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vigneronns qui lui en rendront les fruits dans leur saison.

42. Et Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures ces paroles : ^p La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle, ceci a été fait par le Seigneur et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

43. C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits.

44. ^q Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé et celui sur qui elle tombera en sera écrasé.

45. Et quand les principaux sacrificateurs et les pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux.

46. Et ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignirent le peuple, parce qu'il regardait Jésus comme un prophète.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu que lorsque les pharisiens demandèrent à Jésus-Christ d'où il avait son autorité, il ne voulut pas répondre directement, mais qu'il se contenta de leur fermer la bouche en leur demandant ce qu'ils croyaient du baptême de Jean Baptiste. Par là il voulait les convaincre d'une ignorance volontaire et malicieuse et leur faire sentir qu'ils pouvaient facilement reconnaître que son autorité, aussi bien que celle de Jean Baptiste son précurseur, venait du ciel.

Les chrétiens à qui cette autorité est parfaitement connue et qui savent que la doctrine de Jésus-Christ, de même que celle de Jean Baptiste, est divine, doivent s'y soumettre s'ils ne veulent pas tomber dans une incrédulité encore plus condamnable que celle des pharisiens.

La parabole des deux fils signifie que les personnes qu'on regarde comme les plus corrompues avaient cru à la prédication de Jean Baptiste plutôt que les pharisiens et les principaux des Juifs qui devaient être les premiers à la recevoir, puisqu'ils faisaient profession d'être plus éclairés et plus

saints que les autres. Nous avons dans cette parabole une image des pécheurs qui, touchés de repentance, rentrent dans leur devoir et des mauvais chrétiens, qui s'étant engagés à servir Dieu et à lui obéir, violent leurs promesses et ne répondent pas à leur vocation.

La similitude des vigneronniers marquait trois choses.

1. Les grâces que Dieu avait faites de tout temps aux Juifs en les choisissant pour son peuple et en leur envoyant à diverses fois ses serviteurs et enfin son propre fils.

2. L'ingratitude et la méchanceté des Juifs qui, au lieu de répondre à ces grâces, avaient rejeté et même persécuté les prophètes et qui enfin crucifièrent notre Seigneur.

3. Que Dieu punirait les Juifs en les détruisant, en leur ôtant son alliance et en appelant les païens à leur place et que Jésus-Christ, après avoir été rejeté par les chefs du peuple juif, seraient élevés à une gloire suprême, comme cela avait été prédit par l'oracle du Psaume CXVIII. Ce que cette parabole marquait est exactement arrivé, les Juifs ayant été détruits et rejetés, l'Évangile ayant été annoncé aux païens et le règne de Dieu s'étant établi par tout le monde.

C'est ainsi que Dieu prive de sa grâce et de son alliance ceux qui n'en profitent pas et qui ne rapportent pas les fruits qu'il attend d'eux.

(l) v23 : Marc 11.27 ; Luc 20.1

(m) v26 : Sus 14.5

(n) v33 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Marc 12.1 ; Luc 20.9

(o) v38 : Sous 26.3 et 27.1 ; Jean 11.53

(p) v42 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 8.14 et 28.16 ; Luc 20.17 ; Actes 4.11 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.7

(q) v44 : Ésaïe 8.15 ; Luc 20.18

CHAPITRE XXII, versets 1-22

1. Jésus-Christ continue les discours du chapitre précédent et il propose une nouvelle parabole, savoir celle des noces, versets 1-14.

2. Il répond aux pharisiens qui lui demandèrent s'il était permis de payer le tribut à l'empereur, versets 15-22.

1. Et Jésus prenant la parole continua à leur parler en paraboles et leur dit :

2. ^a Le royaume des cieux est semblable ¹ à un roi qui fit les noces de son fils.

3. Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été invités aux noces, mais ils n'y voulurent point venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs avec cet ordre : Dites à ceux qui ont été invités : J'ai fait préparer mon diner, mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués et tout est prêt, venez aux noces.

5. Mais eux n'en tenant compte s'en allèrent, l'un à sa métairie et l'autre à son trafic.

6. Et les autres prirent ses serviteurs et les outragèrent et les tuèrent.

7. Le roi l'ayant appris se mit en colère et y ayant envoyé ses troupes, il fit périr ces meurtriers et brûla leur ville.

8. Alors, il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt, mais ceux qui étaient invités n'en étaient pas dignes.

9. Allez donc dans les carrefours des chemins et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Et ses serviteurs étant allés dans les chemins rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, en sorte que la salle des noces fut remplie de gens qui étaient à table.

11. Et le roi étant entré pour voir ceux qui étaient à table aperçut un homme qui n'avait pas un habit de noces.

12. Et il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Et il en eut la bouche fermée.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-le pieds et mains, emportez-le et le jetez dans les ténèbres du dehors, ^b c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14. Car ^c il y en a beaucoup d'appelés, mais il y en a peu d'élus.

15. ^d Alors les pharisiens s'étant retirés consultèrent pour le surprendre dans ses discours.

16. Et ils lui envoyèrent de leurs disciples avec des Hérodiens ² qui lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.

17. Dis-nous donc ce qu'il te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

18. Mais Jésus connaissant leur malice dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

19. Montre-moi la monnaie dont on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et il leur dit : De qui sont cette image et cette inscription ?

21. Ils lui dirent : De César. Alors, il leur dit : ^e Rendez donc à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

22. Et ayant entendu cette réponse, ils l'admirent et le laissant ils s'en allèrent.

RÉFLEXIONS

Le sens de la parabole des noces est que les juifs avaient été appelés les premiers au salut par Jésus-Christ, mais qu'ils le rejetèrent et qu'ils le firent mourir et qu'à cause de cela ils seraient détruits, qu'ensuite Dieu ferait présenter sa grâce aux païens, que les païens la recevraient et seraient admis dans son alliance, mais qu'il y aurait cependant des hypocrites parmi ceux qui entreraient dans l'Église et que ces hypocrites recevraient aussi la juste peine qu'ils méritaient.

Tout ce que Jésus-Christ avait prédit par cette similitude a été accompli, la vengeance de Dieu étant tombée sur les Juifs incrédules et les païens ayant été appelés et reçus dans l'Église.

Ce sont là des preuves incontestables de la divinité de l'Évangile et de la certitude des menaces qui y sont contenues. Cela nous apprend aussi que Dieu fait une très grande grâce aux hommes lorsqu'il les appelle au salut et que ceux qui ne profitent pas des invitations que Dieu a la bonté de leur adresser doivent s'attendre à sa plus sévère vengeance.

Nous devons surtout considérer ce qui est dit de cet homme qui se mit à table sans avoir un habit nuptial et qui fut chassé de la salle du festin. Ce ne sont pas seulement ceux qui rejettent ouvertement l'Évangile que Dieu punira, les hypocrites qui, se disant chrétiens et vivant dans la communion extérieure de l'Église, n'ont pas une foi et une piété sincère n'éviteront pas la peine due à leur témérité.

Ceux qui demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur se proposaient de le rendre odieux au peuple s'il disait qu'on devait le payer ou de l'accuser auprès de Pilate s'il répondait qu'il ne fallait pas le payer, Luc 20.20.

La réponse que Jésus-Christ fit à cette question captieuse marque sa profonde sagesse et elle nous enseigne que le devoir envers les rois et les princes et de devoir envers Dieu sont tous deux indispensables et que ces deux devoirs ne sont point opposés l'un à l'autre, mais qu'au contraire ils s'accordent parfaitement. Ainsi, nous devons les observer religieusement, nous soumettant aux puissances supérieures et leur rendant ce qui leur est dû, en telle sorte que nous nous souvenions que les devoirs envers Dieu tiennent le premier rang et que ce sont ceux dont il faut toujours s'acquitter premièrement et principalement.

(a) v2 : Luc 14.16 ; Apocalypse 19.7

(b) v13 : Sus 8.12 et 13.42 ; Sous 24.51 et 25.30

(c) v14 : Sus 20.16

(d) v15 : Marc 12.13

(e) v21 : Romains 13.7

(1) v2 : Voyez la note sur Matthieu 18.13.

(2) v16 : C'étaient des Sadducéens qu'on appelait Hérodiens parce qu'ils étaient attachés au roi Hérode Antipas et à la domination romaine. Ce prince était dans les sentiments des Sadducéens, ce qui paraît clairement par Marc 8.13 où « le levain d'Hérode » signifie la même chose que ce que notre Seigneur appelle « le levain », c'est-à-dire la doctrine des Sadducéens, Matthieu 16.6.

CHAPITRE XXII, versets 23-46

1. *Les sadducéens, qui niaient la résurrection des morts, proposent à Jésus-Christ le cas d'une femme qui avait eu sept maris et lui demandent pour l'embarrasser duquel des sept elle serait femme après la résurrection, le Seigneur leur répond en leur disant que le mariage n'aurait pas lieu dans la vie à venir et en prouvant par l'Écriture que les morts ressusciteront, versets 23-33.*

2. *Il répond à une question qu'un docteur lui fit sur le plus grand commandement de la loi, versets 34-40.*

3. *Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout ensemble, le fils et le Seigneur de*

David, à quoi ils ne purent répondre et ce qu'il ne trouva pas à propos de leur expliquer, versets 41-46.

23. ^f Ce jour-là les sadducéens qui disent qu'il n'y a point de résurrection vinrent à Jésus et lui firent cette question :

24. Maître, ^g Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans avoir des enfants, son frère épousera sa veuve et suscitera lignée à son frère.

25. Or il y avait parmi nous sept frères, dont le premier s'étant marié mourut, il laissa sa femme à son frère.

26. De même aussi le second, puis le troisième jusqu'au septième.

27. Or après eux, la femme mourut aussi.

28. Duquel des sept sera-t-elle femme dans la résurrection, car tous l'ont eue ?

29. Mais Jésus répondant leur dit : Vous êtes dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les écritures, ni quelle est la puissance de Dieu.

30. Car dans la résurrection, les hommes ne prendront point de femme, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce que Dieu vous a dit ?

32. ^h Je suis le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, Dieu n'est pas le Dieu de mort, mais il est le Dieu des vivants.

33. Et le peuple entendant cela ⁱ admirait sa doctrine.

34. ^j Et les pharisiens ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux sadducéens, ils s'assemblèrent.

35. Et l'un d'eux qui était Docteur de la loi l'interrogea pour l'éprouver et lui dit :

36. Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi ?

37. Jésus lui dit : ^k Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta pensée.

38. C'est là le premier et le plus grand commandement.

39. Et voici le second qui lui est semblable, ^l Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40. C'est de ces deux commandements que toute la loi et les prophètes dépendent.

41. ^m Et les pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea,

42. Et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ ? De qui doit-il être fils ? Ils lui répondirent : De David.

43. Et il leur répondit : Comment donc David l'appelle-t-il par l'esprit son Seigneur en disant :

44. ⁿ Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied ?

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?

46. Et personne ne put lui répondre un seul mot et qui que ce soit n'osa plus l'interroger depuis ce jour-là.

1. On doit remarquer dans l'entretien que Jésus-Christ eut avec les sadducéens sur la résurrection sa sagesse toute divine et en même temps la force et l'évidence avec laquelle il les confondit et prouva la résurrection des morts.

Cet endroit de l'Évangile nous enseigne clairement deux choses.

L'une qu'il est très certain que les morts ressusciteront et que ceux qui ont été agréables à Dieu pendant leur vie, comme les patriarches, ne sont pas anéantis par la mort ; c'est là une doctrine qui est l'appui de notre foi et de toutes nos espérances.

L'autre chose que le Sauveur du monde nous enseigne regarde l'état des fidèles glorifiés. Il nous dit que les liens de la chair et du sang ne subsisteront plus dans la vie à venir et que les bien-heureux ne seront plus sujets aux nécessités du corps et de cette vie, mais qu'ils seront comme les anges de Dieu.

Cette considération doit nous engager à devenir dès à présent des hommes spirituels et à vivre dans une grande pureté, cela étant nécessaire pour parvenir à une heureuse résurrection.

2. Jésus-Christ nous propose ici une autre doctrine fort importante, c'est que le plus grand commandement de la Loi est d'aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. Puisque c'est là l'abrégé de toute la religion, notre grand soin doit être d'établir dans notre cœur ce vrai amour de Dieu et de tous les hommes.

3. Pour ce qui est de la question que Jésus-Christ fit aux pharisiens, comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David, il faut remarquer qu'il la leur proposa pour leur faire sentir leur ignorance, surtout en ce qui regardait la personne du Messie et la nature de son règne, mais qu'il ne voulut pas leur expliquer cette question parce qu'ils n'auraient pas compris ni cru ce qu'il leur aurait dit et parce aussi qu'il n'était pas à propos qu'il leur parlât ouvertement de la gloire et de la dignité de sa personne.

Mais cette question est tout à fait claire pour les chrétiens qui savent que Jésus-Christ en tant qu'homme est fils de David, puisqu'il est né de la postérité de ce roi, mais qu'en tant que fils de Dieu il est le Seigneur de David et de tous les hommes, Dieu l'ayant fait asseoir à sa droite comme le roi du monde et de l'Église, qui a une souveraine autorité sur toutes choses et à qui aussi nous devons faire gloire d'obéir et d'être soumis.

(f) v23 : Marc 12.18 ; Luc 20.27 ; Actes 23.8

(g) v24 : Deutéronome 25.5

(h) v32 : Exode 3.6

(i) v33 : Sus 7.28

(j) v34 : Marc 12.28

(k) v37 : Deutéronome 6.5 ; Luc 10.17

(l) v39 : Lévitique 19.18 ; Marc 12.31

(m) v41 : Marc 12.35 ; Luc 20.41

(n) v44 : Psaume 110.1

Notre Seigneur parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi.

Il reconnaît ce qu'il y avait de bon et de légitime dans leur doctrine et dans leur ministère, mais il les accuse d'être des hypocrites qui affectaient une grande apparence de sainteté, versets 1-4.

Il dit qu'ils étaient remplis d'orgueil et que c'est eux qui rejetaient l'Évangile et qui empêchaient les autres de le recevoir, versets 5-13.

Il les représente comme des avarés et des impies qui faisaient servir la religion et la prière à leur intérêt, il remarque que leur doctrine sur les serments était une preuve de leur impiété et de leur détestable avarice, en tant qu'ils enseignaient que les serments faits par l'or et par les dons que l'on offrait dans le temple et sur l'autel liaient la conscience plus que ceux que l'on aurait faits par l'autel ou par le temple même. Il ajoute qu'outre les dîmes prescrites par la Loi, ils donnaient la dîme des herbes et de tout ce qui leur croissait, ce que Dieu n'avait pas commandé et que cependant ils négligeaient les devoirs qui étaient de la plus grande importance, versets 14-22.

Il dit encore qu'ils paraissaient purs au dehors, mais que leur cœur était très corrompu et qu'ils ornaient les tombeaux des prophètes pendant qu'ils faisaient mourir les serviteurs de Dieu, versets 23-32.

Enfin il déclare qu'ils attiraient sur eux et sur toute la nation les plus terribles jugements de Dieu et il déplore d'une manière fort tendre la destruction de Jérusalem qui devait arriver dans peu d'années, versets 33-39.

1. Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples,

2. Et il leur dit : Les scribes et les pharisiens ^a sont assis sur la chaire de Moïse.

3. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront d'observer, mais ne faites pas comme ils font, parce qu'ils disent et ne font pas.

4. Car ^b ils lient des fardeaux pesants et insupportables et ils les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne voudraient pas les remuer d'un doigt.

5. Et ils font toutes leurs actions afin que les hommes les voient, car ^c ils portent de larges phylactères ¹ et ils ont de plus longues franges à leurs habits ².

6. ^d Et ils aiment à avoir les premières places dans les festins et les premiers sièges dans les synagogues,

7. Et à être salués dans les places publiques et à être appelés par les hommes : Maître, Maître.

8. Mais ^e vous, ne vous faites pas appeler maître, car vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ et pour vous, vous êtes tous frères.

9. Et n'appellez personne sur la terre votre père, ^f car vous n'avez qu'un seul Père, savoir celui qui est dans les Cieux.

10. Et ne vous faites point appeler Docteur, car vous n'avez qu'un seul Docteur qui est le Christ.

11. Mais^g que le plus grand d'entre vous soit votre serviteur.

12. Car^h quiconque s'élèvera sera abaissé et quiconque s'abaissera sera élevé.

13. ⁱ Mais malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux, vous n'y entrez point et vous ne laissez pas entrer ceux qui voudraient y entrer.

14. ^j Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous dévorez les maisons des veuves en affectant de faire de longues prières, à cause de cela, vous recevrez une plus grande condamnation.

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et quand il l'est devenu, vous le rendez fils de la géhenne³ deux fois plus que vous.

16. Malheur à vous conducteurs aveugles qui dites : Si quelqu'un jure par le temple, cela n'est rien, mais celui qui aura juré par l'or du temple, il est obligé de tenir son serment !

17. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus considérable, ou l'or, ou le temple qui rend cet or sacré ?

18. Et si quelqu'un, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien, mais celui qui aura juré par le don qui est sur l'autel il est obligé de tenir son serment.

19. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus grand, le don ou^k l'autel qui rend ce don sacré ?

20. Celui donc qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et celui qui jure par le temple jure par le temple et par^l celui qui y habite

22. Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et par celui qui est assis dessus.

23. ^m Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin et vous négligez les choses les plus importantes de la Loi, la justice, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.

24. Conducteurs aveugles qui coulez un mouche-ron et qui avalez un chameau⁴.

25. ⁿ Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, pendant qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance.

26. Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que ce qui est dehors devienne aussi net.

27. ^o Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous ressemblez à des sépulchres blanchis qui paraissent beaux par dehors, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28. De même aussi au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'injustice.

29. ^p Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous bâtissez les tombeaux des prophètes et vous ornez les sépulchres des justes ;

30. Et vous dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

31. Ainsi, vous êtes témoins contre vous-même, que vous êtes les enfants de ceux qui ont tués les prophètes.

32. Vous donc aussi, vous achevez de combler la mesure de vos pères.

33. ^q Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement de la géhenne ?

34. C'est pourquoi, voici, je vous envoie des prophètes et des sages et des scribes, vous ferez mourir et vous crucifierez les uns, vous ferez fouetter les autres dans vos synagogues et vous les persécuterez de ville en ville ;

35. Afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang^r d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie⁵, fils de Barachie,^s que vous avez tué entre le temple et l'autel.

36. Je vous dis en vérité que toutes ces choses viendront sur cette génération.

37. ^t Jérusalem, Jérusalem qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, ^u comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu.

38. Voici, votre demeure va devenir déserte.

39. Car je vous dis que désormais vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations générales sur ce chapitre :

1. La première, que notre Seigneur étant sur le point de mourir, reprocha avec une sainte liberté et avec une autorité toute divine aux scribes et aux pharisiens leur hypocrisie, parce qu'il importait qu'il les fît connaître au peuple pour ce qu'ils étaient.

2. Les malédictions redoublées que Jésus-Christ prononce dans tout ce discours contre les hypocrites doivent nous faire regarder l'hypocrisie comme un péché qui est très odieux, surtout en ceux qui font profession d'avoir de la piété et du zèle.

Les réflexions particulières que ce chapitre nous présente sont :

1. Que quand les ministres de la religion enseignent une doctrine pure et qu'ils vivent mal, il ne faut pas les imiter dans leurs actions, mais qu'on doit pourtant toujours les écouter et leur obéir quand ils disent la vérité.

2. Que tous les disciples de Jésus-Christ, et particulièrement ceux qui ont charge dans l'église, doivent être entièrement éloignés de l'hypocrisie, de l'ambition et de l'avarice, s'ils ne veulent pas ressembler aux pharisiens que Jésus-Christ maudit.

3. Que leur devoir est d'entrer eux-mêmes les premiers dans le chemin du ciel et d'y faire entrer ensuite les autres en contribuant de tout leur pouvoir à la conversion des pécheurs et à l'édification de tout le monde.

4. La censure que notre Seigneur fait de la doctrine des pharisiens sur l'article des serments montre que le serment se rapportant toujours à Dieu lui-même, on doit l'avoir en grande révérence et que le parjure et la violation des vœux sont un très grand crime.

5. Nous voyons ici que l'une des marques auxquelles on reconnaît les hypocrites, c'est qu'ils affectent une sainteté extérieure et qu'ils sont exacts et scrupuleux dans les choses de peu de conséquences, mais qu'ils négligent ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion, savoir la miséricorde, la foi et l'obéissance à ce que Dieu commande.

Ainsi nous devons nous attacher surtout à l'observation de ces devoirs les plus essentiels, purifier notre cœur et y établir la foi et une vraie crainte de Dieu.

Pendant, quoique les devoirs extérieurs ne soient pas les plus nécessaires, on ne doit pas les négliger, ni les mépriser.

Jésus-Christ marque cela en disant :

Il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.

6. Les menaces que notre Seigneur fait contre les Juifs, qui après avoir fait mourir les prophètes, le feraient mourir lui-même, montrèrent que Dieu les détruisait avec justice et que l'ingratitude de ceux qui rejettent la parole de Dieu et de ses serviteurs ne demeure pas impunie.

7. Enfin, la tendresse avec laquelle Jésus-Christ déplore la ruine des Juifs qui avaient si mal répondu à la bonne volonté dont il était animé en leur faveur prouve bien clairement que Dieu ne cherche que le salut des hommes et qu'ils ne périssent que par le refus volontaire et obstiné qu'ils font des offres de sa grâce.

- (a) v2 : Néhémie 8.4
- (b) v4 : Luc 11.46 ; Actes 15.10
- (c) v5 : Deutéronome 6.8 et 22.12
- (d) v6 : Marc 12.38 ; Luc 11.33 et 20.46
- (e) v8 : Jacques 3.1
- (f) v9 : Malachie 1.6
- (g) v11 : Sus 20.26
- (h) v12 : Proverbes 29.23 ; Luc 14.11 ; Jacques 4.6 ; I Pierre 5.5
- (i) v13 : Luc 11.52
- (j) v14 : Marc 12.40 ; Luc 20.47
- (k) v19 : Exode 29.37
- (l) v21 : I Rois 8.13 ; II Chroniques 6.2
- (m) v23 : Luc 11.42
- (n) v25 : Luc 11.49
- (o) v27 : Luc 11.44
- (p) v29 : Luc 11.47
- (q) v33 : Sus 3.7
- (r) v35 : Genèse 4.8 ; Hébreux 11.4
- (s) v35 : II Chroniques 24.21
- (t) v37 : Luc 13.34
- (u) v37 : IV. Esdras 1.30. Le « IV. » n'est pas expliqué.

(1) v5 : C'était des bandes de parchemin sur lesquelles les Juifs écrivaient des sentences de la Loi et qu'ils s'attachaient sur le front et aux bras. Ils fondaient cette pratique sur Exode 8.9 et Deutéronome 6.8. Les

pharisiens et les docteurs de la Loi les portaient plus large pour paraître plus religieux.

(2) v5 : Voyez Nombres 15.38-39.

(3) v15 : C'est-à-dire : digne de la géhenne.

(4) v24 : C'est une façon de parler proverbiale, prise de ce que ferait un homme qui, de peur d'avaler un moucheron, coulerait ce qu'il boit. Le sens est : Vous vous faites scrupules des choses peu considérables et vous ne vous en faites point de violer les devoirs les plus importants.

(5) v35 : On croit que le Seigneur parle de Zacharie, fils de Jojada, que le roi Joas fit assommer dans le temple. Selon cette explication, il faut que Jojada eût deux noms, ce qui était ordinaire parmi les Juifs et qu'il s'appelât aussi Barachie.

CHAPITRE XXIV

Notre Seigneur prédit la ruine de Jérusalem et il parle des signes qui précéderaient cette ruine et la fin du monde, versets 1-3.

Il dit qu'il élèverait de faux prophètes et de faux messies, qu'il y aurait des guerres, des famines et toutes sortes de calamité, versets 4-8,

Que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait prêché en divers lieux du monde, versets 9-14.

Il dit de plus que quand l'abomination qui doit causer la désolation entrerait dans le lieu saint, c'est-à-dire quand les idolâtres entreraient dans la Judée et assiègeraient Jérusalem et le temple, ce serait une marque que sa ruine allait arriver et qu'alors il faudrait s'en retirer et prendre la fuite, versets 15-28.

Il ajoute que le soleil et les astres seraient obscurcis. Ce sont des expressions figurées tirées des prophètes et elles signifient qu'il arriverait de grands changements dans le monde et dans l'état des Juifs et que l'on verrait des signes de la colère de Dieu qui rempliraient les hommes d'effroi, versets 29.

Il dit encore que le signe du fils de l'homme paraîtrait, ce qui signifie que Jésus-Christ ferait voir d'une manière illustre et éclatante, en détruisant les Juifs et en établissant son règne, qu'il était le fils de Dieu, versets 30-31.

Il déclare que tout cela arriverait avant que la génération d'alors fût passée, que le temps de sa venue ne serait connu de personne et que cette venue surprendrait tout le monde, comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé, versets 32-41.

Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à se tenir prêt, de peur qu'ils ne fussent surpris lorsqu'il viendrait, versets 42-51.

1. Alors ^a Jésus sortant s'en allait hors du temple et ses disciples vinrent pour lui faire considérer les bâtiments du temple.

2. Et Jésus leur dit : Ne voyez-vous pas tout cela ? Je vous dis en vérité qu'il ^b ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et s'étant assis sur la montagne des oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront et quel sera le signe de ton avènement et la fin du monde ?

4. Et Jésus répondant leur dit : Prenez garde ^c que personne ne vous séduise.

5. Car plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ et ils séduiront beaucoup de gens.

6. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, prenez garde ne vous pas troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

7. Car une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume et il y aura des famines et des pestes et des tremblements de terre en divers lieux.

8. Mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs.

9. Alors ^d ils vous livreront pour être tourmentés et ils vous feront mourir et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.

10. Alors aussi plusieurs se scandaliseront et se haïront les uns les autres.

11. Et ^e plusieurs faux prophètes s'élèveront et séduiront beaucoup de gens.

12. Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs refroidira.

13. Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.

14. Et cet Évangile du royaume de Dieu sera prêché par toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations et alors la fin arrivera.

15. Quand donc vous verrez dans le lieu saint ^f l'abomination qui cause la désolation dont le prophète Daniel a parlé, (que celui qui le lit le considère.)

16. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes ;

17. Et que celui qui sera au haut de la maison ne descende point pour s'arrêter à emporter quoi que ce soit de sa maison ;

18. Et que celui qui est aux champs ne retourne point en arrière pour emporter ses habits ¹.

19. Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ce jour-là.

20. Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat.

21. Car il y aura une grande affliction telle que depuis le commencement du monde jusqu'à présent il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

22. Que si ces jours-là n'avaient été abrégés, personne n'échapperait, mais ils seront abrégés à cause des élus ².

23. ^g Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point.

24. Car de faux christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes et des prodiges ³, pour séduire les élus même s'il était possible.

25. Voilà, je vous l'ai prédit.

26. Si donc on vous dit : ^h Le voici dans le désert, n'y allez point, le voici dans des lieux retirés, ne le croyez point.

27. Car comme un éclair sort de l'Orient et se fait voir jusqu'en Occident, il en sera aussi de même de l'avènement du fils de l'homme.

28. Car ⁱ où sera le corps mort, les aigles s'y assembleront ⁴.

29. ^j Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là, ^k le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera point sa lumière et les étoiles tomberont de ciel et les puissances des cieux ⁵ seront ébranlées.

30. Et alors le signe du fils de l'homme paraîtra dans le ciel, alors aussi ^l toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine et elles verront le fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire.

31. Et il enverra ses anges ^m avec un grand son de trompette et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.

32. Apprenez ceci par la similitude du figuier. Quand ses branches commencent à être tendres et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

33. Vous aussi de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le fils de l'homme est proche et à la porte.

34. Je vous le dis en vérité, que cette génération ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent.

35. ⁿ Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

36. Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul.

37. Mais comme il en était ^o dans les jours de Noé, il en sera de même à l'avènement du fils de l'homme.

38. Car comme dans les jours avant le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, ils se mariaient et donnaient en mariage jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche.

39. Et ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il vint et qu'il les emporta tous ; il en sera ainsi aussi à l'avènement du fils de l'homme.

40. ^p Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé.

41. De deux femmes qui moudront au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée.

42. ^q Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

43. Vous savez ^r que si un père de famille était averti à quelle veille de la nuit un larron doit venir, il veillerait et il ne laisserait pas percer sa maison.

44. C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêt, car le fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

45. ^s Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut ?

46. Heureux ce serviteur que son maître trouvera faisant ainsi quand il arrivera !

47. Je vous le dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.

48. Mais si un méchant serviteur dit en lui-même : Mon maître tarde à venir,

49. Et qu'il se mette à battre ses compagnons de service et à manger et à boire avec des ivrognes,

50. Le maître de ce serviteur-là viendra le jour qu'il ne l'attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas :

51. Et il le séparera et il lui donnera sa portion avec les hypocrites. ^t C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer premièrement que tout ce que Jésus-Christ prédit touchant la ruine de Jérusalem arriva peu après son ascension.

Il s'éleva plusieurs faux messies et plusieurs imposteurs, qui sous prétexte de zèle et de religion séduisirent les Juifs et excitèrent des séditions dans toute la Judée.

Il y eut des guerres dans lesquelles il périt une infinité de Juifs, la famine et la peste firent de grands ravages parmi eux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile fut prêché en divers lieux, les Romains entrèrent dans la Judée, ils assiégèrent Jérusalem et ils la détruisirent avec son temple et les chrétiens qui profitèrent des avertissements de Jésus-Christ et qui se retirèrent de cette ville-là furent garantis, pendant que les Juifs périrent misérablement.

Tout cela arriva comme Jésus-Christ l'avait déclaré en termes formels avant que la génération d'alors fût passée, environ quarante ans après sa mort, ce qui prouve avec la dernière évidence la vérité et la divinité de ces prédictions qui étaient déjà répandues dans le monde longtemps avant la destruction de Jérusalem.

On voit dans cette ruine un exemple remarquable des jugements de Dieu sur les incrédules et de sa protection sur les fidèles.

Enfin, l'exact accomplissement de ce que notre Seigneur avait dit de la destruction des Juifs doit nous convaincre que ce qu'il a dit si expressément de la fin du monde et de la destruction des méchants, s'accomplira de même.

Le temps de cette seconde venue du fils de Dieu nous est caché, aussi bien que celui de notre mort, ainsi nous devons nous y préparer continuellement, de peur que ce jour redoutable nous surprenne comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé et comme les Juifs furent surpris par leur ruine.

Jésus-Christ nous montre lui-même que c'est là l'usage que nous devons faire de tous ces discours par la similitude du bon et du mauvais serviteur et par cette exhortation qui marque le but de cette similitude et de tout ce qui est contenu dans ce chapitre :

Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.

- (a) v1 : Marc 13.1 ; Luc 21.5
- (b) v2 : Luc 19.44
- (c) v4 : Éphésiens 5.+6 : II Thessaloniens 2.3
- (d) v9 : Sus 10.17 ; Luc 21.12 ; Jean 15.20 et 16.21
- (e) v11 : II Pierre 2.1
- (f) v15 : Daniel 9.27 ; Marc 13.14 ; Luc 21.20
- (g) v23 : Marc 13.21
- (h) v26 : Luc 17.23
- (i) v28 : Job 39.33 ; Luc 17.37
- (j) v29 : Marc 13.14 ; Luc 21.25
- (k) v29 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiël 32.7 ; Joël 2.31 ; Zacharie 12.11
- (l) v30 : Apocalypse 1.7

- (m) v31 : I Corinthiens 15.52 ; I Thessaloniens 4.16
- (n) v35 : Marc 13.31
- (o) v37 : Genèse 6 et 7.5 ; Luc 17.26 ; I Pierre 3.20
- (p) v40 : Luc 17.34
- (q) v42 : Sous 25.16 ; Marc 13.33
- (r) v43 : Luc 12.39 ; I Thessaloniens 5.2 ; II Pierre 3.10 ; Apocalypse 3.3 et 16.15
- (s) v45 : Luc 12.42
- (t) v51 : Sus 8.22 et 13.42 ; Sous 25.30 : Luc 13.28

(1) v18 : Ces deux versets signifient qu'il faudrait prendre la fuite, sans délai et sans s'arrêter.

(2) v22 : C'est-à-dire : à cause des chrétiens qu'il y aurait à Jérusalem et dans la Judée.

(3) v24 : De faux miracles faits par des imposteurs et des faux prophètes.

(4) v28 : C'est un proverbe pris de Job 39.30, dont le sens est que les armées romaines viendraient contre les Juifs comme les oiseaux de proie fondent sur les corps morts.

(5) v29 : Les astres, comme Luc 21.25.

CHAPITRE XXV

Notre Seigneur, après avoir parlé dans le chapitre précédent de sa venue et avoir exhorté ses disciples à la vigilance, continue son discours et il montre :

1. par la parabole des dix vierges, versets 1-13,

2. par celle des talents, versets 14-30,

la nécessité de veiller et de se préparer pour cette venue.

Il parle ensuite du jugement dernier, versets 31-46.

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui ayant pris leurs lampes allèrent au-devant de l'époux.

2. Or, il y en avait cinq d'entre elles qui étaient sages et cinq qui étaient folles.

3. Celles qui étaient folles en prenant leurs lampes n'avaient point pris d'huile avec elles.

4. Mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vaisseaux avec leurs lampes.

5. Et comme l'époux tardaient à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.

6. Et sur minuit, il se fit un cri : Voici l'époux qui vient, sortez au-devant de lui.

7. Alors les vierges se levèrent toutes et préparèrent leurs lampes.

8. Et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.

9. Mais les sages répondirent : Nous ne le pouvons, de peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt vers ceux qui en vendent et en achetez pour vous.

10. Mais pendant qu'elles en allaient acheter, l'époux vint et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces et la porte fut fermée.

11. Après cela, les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous.

12. Mais il leur répondit : ^a Je vous dis en vérité que je ne vous connais point.

13. ^b Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

14. Car il en est comme d'un homme, qui s'en allant en voyage, appela ses serviteurs et leurs remit ses biens.

15. Et il donna cinq talents à l'un et à l'autre deux et à l'autre un, à chacun selon ses forces et il partit aussitôt.

16. Or celui qui avait reçu cinq talents s'en alla et en trafiqua et il en gagna cinq autres talents.

17. De même aussi celui qui en avait reçu deux en gagna aussi deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un s'en alla et creusa dans la terre et y cacha l'argent de son maître.

19. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur fit rendre compte.

20. Alors celui qui avait reçu cinq talents vint et présenta cinq autres talents et dit : Seigneur, tu m'avais remis cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés de plus.

21. Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton seigneur.

22. Et celui qui avait reçu deux talents vint et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents, en voici deux autres que j'ai gagnés de plus.

23. Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton seigneur.

24. Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent vint et dit : Seigneur, je savais que tu étais un homme dur, qui moissonne où tu n'as pas semé et qui recueilles où tu n'as pas répandu,

25. C'est pourquoi, te craignant, je suis allé et j'ai caché ton talent dans la terre, voici tu as ce qui est à toi.

26. Et son maître lui répondit : Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'avais pas semé et que je recueillais où je n'ai pas répandu,

27. Il te fallait donner mon argent aux banquiers et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec intérêt.

28. Ôtez-lui donc le talent et le donnez à celui qui a dix talents.

29. Car on donnera à celui qui a et il en aura encore d'avantage, mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

30. Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres de dehors, ^d c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

31. Or quand le fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous ses saints anges, alors il s'assoira sur le trône de sa gloire.

32. Et toutes les nations seront rassemblées devant lui ^e et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.

33. Et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.

34. Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez

en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.

35. Car ^f j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli ;

36. J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malade ^g et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venu me voir.

37. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim et que nous t'avons donné à manger ou avoir soif et que nous t'avons donné à boire ?

38. Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger et que nous t'avons recueilli ou nu et que nous t'avons vêtu ?

39. Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison et que nous sommes venus te voir ?

40. Et le roi répondant leur dira : Je vous dis en vérité, qu'entant ^h que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites.

41. Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : ⁱ Retirez-vous de moi, maudits et allez dans le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges.

42. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire.

43. J'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli, j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu, j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ceux-là lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim ou soif ou être étranger ou nu ou malade ou en prison et que nous ne t'avons point assisté ?

45. Et il leur répondra : Je vous dis en vérité qu'en ce que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez pas fait non plus.

46. Et ^j ceux-ci s'en iront aux peines éternelles, mais les justes s'en iront à la vie éternelle.

RÉFLEXIONS

La parabole des vierges est prise de ce qui se pratiquait parmi les Juifs dans les noces, où les filles avaient accoutumé d'aller au-devant de l'époux et de l'épouse avec des lampes allumées. Par cette parabole Jésus-Christ voulait apprendre à ses disciples qu'ils devaient attendre continuellement sa venue et s'y préparer.

Les vierges sages représentent les vrais fidèles qui vivent dans la foi, dans la vigilance et dans la pratique de leurs devoirs en attendant que le Seigneur vienne et les vierges folles sont l'image des faux chrétiens qui négligent ces devoirs.

La venue de l'époux qui vint à minuit et l'état où les vierges sages et les vierges folles se trouvèrent alors signifie que Jésus-Christ viendra pour juger les hommes lorsqu'ils ne s'y attendront pas, qu'alors ceux qui se seront tenus prêts seront remplis d'une sainte assurance et entreront avec lui dans sa gloire, pendant que ceux qui auront négligé de se préparer

n'auront pour leur partage que la misère et le désespoir et feront d'inutiles efforts pour être admis à la félicité des justes.

La parabole des talents marque trois choses :

1. Que Dieu appelle les hommes à le servir et qu'il leur accorde sa grâce et ses dons dans une mesure différente afin qu'ils les emploient chacun selon leur vocation pour la gloire et le salut des autres.

2. Que les uns comme de fidèles serviteurs font un bon usage de ces grâces et que les autres les rendent inutiles par leur négligence.

3. Que Dieu fera rendre compte aux uns et aux autres de leur conduite, qu'il louera et récompensera la fidélité de ceux qui se seront servis de ses dons pour avancer sa gloire et que ceux qui en auront abusé seront punis de leur infidélité.

Notre Seigneur dit expressément que ces derniers n'auront aucune excuse puisque Dieu n'est pas un maître rude et injuste, qui veuille moissonner où il n'a pas semé, c'est-à-dire qui exige des hommes ce qu'ils ne sauraient faire.

Par l'une et l'autre de ces similitudes Jésus-Christ nous enseigne de quelle manière il jugera ceux à qui il a donné sa connaissance et il nous avertit de nous tenir constamment attachés à notre devoir et de le servir fidèlement chacun dans notre vocation.

Il y a quatre choses principales à remarquer dans la description du jugement dernier.

1. Que Jésus-Christ descendra du ciel avec gloire et que ce sera lui qui jugera le monde.

2. Que tous les hommes sans exception paraîtront devant lui et qu'ils seront tous jugés.

3. Qu'il les jugera par leurs œuvres et qu'il aura principalement égard aux œuvres de charité et au bien que l'on aura fait à ses membres, parce que ces œuvres-là sont des preuves et des effets de la foi et de l'amour qu'on a pour lui.

4. Qu'il séparera les bons d'avec les méchants en recevant les bons dans le royaume des cieux et en envoyant les méchants aux peines éternelles.

Puisque Jésus-Christ nous a expressément avertis de toutes ces choses et que nous savons qu'il nous faudra paraître devant son tribunal pour recevoir selon le bien et le mal que nous aurons faits, notre plus grande attention doit être de nous conduire avec piété et avec crainte pendant tout le temps de notre séjour en ce monde, de nous attacher à la pratique des bonnes œuvres et surtout des œuvres de charité et de miséricorde afin qu'au jour de la glorieuse et dernière apparition du fils de Dieu, nous puissions paraître devant lui avec confiance et avec joie et être du nombre de ceux auxquels il dira :

Venez, vous qui êtes béni de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.

(a) v12 : Sus 7.23

(b) v13 : Sus 24.42 ; Marc 13.33

(c) v29 : L'endroit n'est pas mentionné dans l'original. Sus 13.12 ; Marc 4.25 ; Luc 8.18

(d) v30 : Sus 8.12, 13.42, 22.13 et 24.51

(e) v32 : Ézéchiel 34.17

(f) v35 : Ésaïe 58.7 ; Ézéchiel 18.7

(g) v36 : Éclésiaste 7.36

(h) v40 : Proverbes 19.17 ; II Corinthiens 9.6

(i) v41 : Psaume 6.9 ; Sus 7.23 ; Luc 13.27

(j) v46 : Daniel 12.2 ; Jean 5.29

CHAPITRE XXVI, versets 1-35

C'est ici que commence l'histoire de la passion de notre Seigneur.

1. *Les sacrificateurs prennent la résolution de faire mourir Jésus-Christ, versets 1-5.*

2. *Une femme l'oint avec une huile précieuse, versets 6-13.*

3. *Judas traite avec les sacrificateurs pour leur livrer son Maître, versets 14-16.*

4. *Jésus-Christ célèbre la Pâque et pendant le repas il parle de la trahison de Judas, il institue la Sainte Cène et il prédit que Pierre le renierait, versets 17-35.*

1. Et ^a quand Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. ^b Alors les principaux sacrificateurs et les scribes et les sénateurs du peuple s'assemblèrent dans la salle du souverain sacrificateur nommé Caïphe ;

4. Et délibérèrent ensemble de se saisir de Jésus par adresse et de le faire mourir.

5. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne se passe quelque émotion parmi le peuple.

6. ^c Et Jésus étant à Béthanie dans la maison de Simon surnommé le lépreux,

7. Une femme était venue vers lui ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix et elle le lui avait répandu sur la tête lorsqu'il était à table.

8. Et ses disciples ¹ voyant cela en furent indignés et dirent : À quoi sert cette perte ?

9. Car on pouvait vendre bien cher ce parfum et en donner l'argent aux pauvres.

10. Mais Jésus connaissant cela leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Car elle a fait une bonne action à mon égard,

11. Car ^d vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

12. Et si elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture ².

13. Je vous dis en vérité que dans tous les endroits du monde où cet Évangile sera prêché, ce qu'elle a fait pour moi sera aussi raconté en mémoire d'elle.

14. ^e Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariot, s'en alla vers les principaux sacrificateurs,

15. Et il leur dit : Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent ³.

16. Et depuis ce temps-là, il cherchait une occasion propre pour le livrer.

17. ^f Or le premier jour de la fête des pains sans levain, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : Où veux-tu que nous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

18. Et il répondit : Allez dans la ville chez un tel et lui dites : Le maître dit : Mon temps est proche, je ferai la Pâque chez toi avec mes disciples.

19. Et les disciples firent comme Jésus leur avait demandé et préparèrent la Pâque.

20. ^g Et quand le soir fut venu, il se mit à table avec les douze disciples.

21. Et comme ils mangeaient, il leur dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira.

22. Et ils furent fort affligés et chacun se mit à lui dire : Seigneur, est-ce moi ?

23. Mais il répondit : Celui qui met sa main dans le plat avec moi, c'est celui qui me trahira.

24. Pour ce qui est du fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui, mais malheur à cet homme par qui le fils de l'homme est trahi, il eut mieux valu pour cet homme-là de n'être jamais né.

25. Et Judas qui le trahissait répondit : Maître, est-ce moi ? Jésus lui dit : Tu l'as dit.

26. ^h Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et le donna à ses disciples et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

27. Ayant aussi pris la coupe, il la leur donna disant : Buvez-en tous.

28. Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.

29. Or, je vous le dis, que désormais je ne boirai point de ce fruit de vigne jusqu'à ce qu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

30. Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils sortirent pour aller à la montagne des oliviers.

31. ⁱ Alors Jésus leur dit : Vous tous serez scandalisés ⁴ en moi cette nuit, car il est écrit : ^j Je frapperai le berger et les brebis du troupeau seront dispersées.

32. ^k Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

33. Et Pierre prenant la parole lui dit : Quand même tous les autres se scandaliseraient en toi, je ne serai jamais scandalisé.

34. Jésus lui dit : ^l Je te dis en vérité, qu'en cette même nuit, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

35. Pierre lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les disciples dirent la même chose.

RÉFLEXIONS

1. La première réflexion que l'on doit faire ici regarde le temps de la passion de notre Seigneur. Sachant qu'il devait être crucifié à la fête de Pâque, il se rendit à Jérusalem dans ce temps-là et quoique

les sacrificateurs n'eussent pas intention de le faire mourir durant cette fête, Dieu voulut qu'il mourût alors parce que c'était le temps auquel on immolait l'agneau de Pâque qui représentait le sacrifice de Jésus-Christ et afin que les Juifs qui se rendaient à Jérusalem de toutes parts pour la Pâque fussent témoin de sa mort.

2. L'exemple de cette femme qui oignit Jésus-Christ avec un parfum précieux doit nous inciter à honorer notre Seigneur par tous les moyens qui sont en notre puissance. Et ce que le Seigneur dit pour défendre l'action de cette femme nous apprend qu'il reçoit avec bonté tout ce que nous faisons pour lui marquer notre amour et notre respect, qu'il faut juger charitablement des actions des autres, surtout lorsqu'elles partent d'un bon principe et que nous ne devons jamais négliger d'assister les nécessiteux.

3. La convention de Judas avec les sacrificateurs nous fait voir dans quels crimes et dans quel endurcissement l'avarice peut jeter les hommes et avec quel soin il faut prendre garde que cette passion ne se glisse et ne s'enracine dans notre cœur.

4. Jésus-Christ prédit la trahison de Judas afin de lui faire comprendre que son dessein lui était connu et afin que les apôtres vissent qu'il ne devait rien arriver à leur Maître qu'il n'eût prévu et à quoi il n'eût voulu s'exposer.

5. Ce qui mérite surtout notre attention dans ce chapitre, c'est que Jésus-Christ étant sur le point d'être crucifié, institua la sainte cène pour être jusqu'à la fin du monde un mémorial de ses souffrances et de sa mort. Cela nous oblige à avoir cet auguste sacrement en grande révérence et à le célébrer d'une manière conforme aux intentions de notre bienheureux rédempteur.

6. Enfin, la prédiction que Jésus-Christ fit de reniement de Pierre prouve que notre Seigneur connaît les cœurs et l'avenir et ce qu'il dit à cet apôtre qui lui répondait avec tant d'assurance, nous apprend à ne présumer jamais de nos forces, à nous tenir sans cesse en garde contre la tentation.

(a) v1 : Marc 14.1 ; Luc 22.1

(b) v3 : Jean 11.47

(c) v6 : Marc 14.3 ; Jean 11.2 et 12.3

(d) v11 : Deutéronome 15.11 ; Jean 12.8

(e) v14 : Marc 14.10 ; Luc 22.4

(f) v17 : Marc 14.12 ; Luc 22.7

(g) v20 : Marc 14.17 ; Luc 22.14 ; Jean 13.21

(h) v26 : Marc 14.22 ; Luc 22.17 ; I Corinthiens 11.24

(i) v 31 : Marc 14.27

(j) v31 : Zacharie 14.27

(k) v32 : Marc 16.7

(l) v34 : Jean 13.38

(1) v8 : C'est-à-dire : un de ses disciples. Voyez Jean 12.4.

(2) v12 : C'est-à-dire : comme pour anticiper ma sépulture. Les Juifs avaient accoutumé d'embaumer les morts.

(3) v15 : Ou trente sicles, qui faisaient quinze écus.

(4) v31 : C'est-à-dire : je vous serai une occasion de chute et vous succomberez à la tentation.

CHAPITRE XXVI, versets 36-75

On voit ici :

1. *Ce que Jésus souffrit dans le jardin, versets 36-46.*

2. *Comment il fut pris par Judas, versets 47-56.*

3. *Ce qui se passa lorsqu'il parut devant le conseil et qu'il y fût condamné, versets 57-68.*

4. *La chute et la repentance de Pierre, versets 69-75.*

36. ^m Alors Jésus s'en alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier.

37. Alors il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée et il commença à être fort triste et dans une amère douleur.

38. Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, demeurez ici et veillez avec moi.

39. Et étant allé un peu plus avant, il se jeta le visage contre terre priant et disant : Mon Père, que cette coupe passe loin de moi, s'il est possible ! Toutefois, qu'il en soit, non comme je voudrais, mais comme tu le veux.

40. Puis il vint vers ses disciples et les trouva endormis et il dit à Pierre : Est-il possible que vous n'ayez pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt ⁵, mais la chair est faible.

42. Il s'en alla encore pour la seconde fois et pria disant : Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite !

43. Et revenant à eux, il les trouva encore endormi, car leurs yeux s'étaient appesantis.

44. Et les ayant laissés, il s'en alla encore et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

45. Alors il vint vers ses disciples et leur dit : Vous dormez encore et vous vous reposez ? Voici, l'heure est venue et le fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants.

46. Levez-vous, allons, voici celui qui me trahit s'approche.

47. ⁿ Or comme il parlait encore, voici, Judas l'un des douze qui vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons de la part des principaux sacrificateurs et des sénateurs du peuple.

48. Et celui qui le trahissait leur avait donné ce signal : Celui que je baiserais, c'est lui, saisissez-le.

49. Et aussitôt s'approchant de Jésus, il lui dit : Maître, je te salue et il le baisa.

50. Et Jésus lui dit : Mon ami, pour quel sujet es-tu ici ? Alors ils s'approchèrent et jetèrent les mains sur Jésus et le saisirent.

51. En même temps, un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à épée, la tira et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui emporta une oreille.

52. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée dans son fourreau, car ^o tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.

53. Penses-tu que je ne puisse pas maintenant prier mon Père qui me donnerait aussitôt plus de douze légions d'anges ?

54. Comment donc s'accompliraient ^p les écritures qui disent qu'il faut que cela arrive ainsi ?

55. En même temps Jésus dit à cette troupe : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons comme après un voleur pour me prendre, j'étais tous les jours assis parmi vous enseignant dans le temple et vous ne m'avez point saisi.

56. Mais tout ceci est arrivé afin que ce qui est écrit dans les prophètes fût accompli. Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

57. Mais ceux qui avaient saisi Jésus l'emmenèrent chez Caïphe le souverain sacrificateur où les scribes et les sénateurs étaient assemblés.

58. Et Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur et y étant entré, il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.

59. ^q Or les principaux sacrificateurs et les sénateurs et tout le conseil cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir.

60. Mais ils n'en trouvèrent point et bien que plusieurs faux témoins se fussent présentés, ils n'en trouvèrent point de suffisant. Ensuite deux faux témoins s'approchèrent,

61. Qui dirent : Cet homme a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.

62. Alors le souverain sacrificateur se leva et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?

63. Mais Jésus ^r se tut. Alors le souverain sacrificateur prenant la parole lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le fils de Dieu.

64. Jésus lui répondit : Tu l'as dit ⁶, et même, je vous ^s dis que vous verrez ci-après le fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel.

65. Alors le souverain sacrificateur déchira ses habits disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous plus besoin de témoin ? Vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble ?

66. Ils répondirent : Il a mérité la mort.

67. Alors ils lui ^t crachèrent au visage et ils lui donnèrent des coups de poing et les autres le frappaient avec des bâtons,

68. Disant : Christ, devine qui est celui qui t'a frappé.

69. ^u Cependant, Pierre était assis dehors dans la cour et une servante s'approcha de lui et lui dit : Tu étais aussi avec Jésus le Galiléen.

70. Mais il le nia devant tous, disant : Je ne sais pas ce que tu dis.

71. Et comme il sortait au vestibule, une autre servante le vit et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.

72. Et il le nia encore avec serment disant : Je ne connais pas cet homme-là.

73. Et un peu après ceux qui étaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là, car ton langage te fait connaître.

74. Alors il se mit à faire des imprécations contre soi-même et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là, et incontinent le coq chanta.

75. Alors Pierre se souvint de la parole de Jésus qui lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me nieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin. Dieu voulut qu'il ressentit cette tristesse et ces frayeurs afin que l'on vît qu'il mourait pour les péchés des hommes et qu'il était sujet à toutes les infirmités innocentes de la nature humaine.

Et nous devons juger par l'état où notre Seigneur fut alors réduit quelle est l'horreur du péché et combien les peines que les méchants souffriront un jour seront terribles.

Ces prières si humbles et si ferventes que Jésus-Christ adressait à Dieu dans son agonie nous enseignent à prier avec persévérance et avec humilité lorsque nous sommes dans la souffrance.

Nous avons dans la résignation de notre Seigneur à la volonté de son Père une preuve de sa parfaite obéissance aussi bien que de son grand amour envers nous et un modèle de patience que nous devons imiter en quelque état qu'il plaise à Dieu de nous mettre.

L'avertissement que Jésus-Christ donna aux apôtres de veiller et de prier de peur qu'ils ne succombassent à la grande tentation où ils allaient être exposés est un conseil salutaire qui nous apprend que la vigilance et la prière sont les principaux moyens de résister aux tentations et qu'on y succombe dès qu'on néglige ces moyens-là.

Dans la manière dont Jésus fut pris par Judas, on voit d'un côté la perfidie de ce malheureux disciple et de l'autre que notre Seigneur s'exposait volontairement à sa mort.

L'action de Pierre qui frappa avec l'épée un de ceux qui venaient prendre Jésus était l'effet d'un zèle inconsidéré et la censure que le Seigneur fit à cet apôtre nous montre qu'il n'est jamais permis de se venger, ni d'en venir à la violence, en quelque occasion, ni pour quelque sujet que ce puisse être.

Ce qui est à remarquer sur la comparaison de Jésus-Christ devant le conseil des Juifs, c'est :

1. Que quelque effort que les Juifs fissent pour trouver des faux témoins et un prétexte pour le condamner, il ne pût être convaincu d'aucun crime et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua être le fils de Dieu, en quoi on découvre la haine et l'injustice des Juifs et la parfaite innocence de notre Seigneur.

2. La grande patience avec laquelle il souffrit tous les outrages qu'on lui fit doit nous rappeler ce que Pierre dit à ce sujet :

Que Christ a souffert pour nous, nous laissant un patron, afin que nous suivions ses traces, I Pierre 1.21.

3. Ce que notre Seigneur dit aux Juifs *qu'ils le verraient venant dans les nuées du ciel*, mérite une attention particulière. Jésus-Christ parlait comme roi et fils de Dieu, dans le temps qu'on le condamnait et l'établissement de son règne, firent bientôt après la vérité de ce qu'il avait dit dans cette occasion.

4. La chute de Pierre qui après avoir été averti par notre Seigneur et avoir protesté qu'il ne le renierait jamais, le renia jusqu'à trois fois est un grand exemple de l'inconstance et de l'infirmité humaine.

Ceux-là même qui ont de bonnes intentions peuvent faire de grandes chutes quand ils ne se précautionnent pas contre la tentation et pour s'en garantir, il importe de se défier de soi-même, de prier sans cesse et d'éviter les lieux et les occasions qui peuvent entraîner dans le péché.

Enfin, il faut considérer que si le péché de Pierre fut grand, sa repentance fut prompte et qu'il pleura amèrement sa faute.

C'est ainsi que nous devons nous relever promptement de nos chutes et les réparer par les larmes d'une sincère pénitence et par un vrai amendement.

(m) v36 : Marc 14.312 ; Luc 22.39 ; Jean 18.1

(n) v47 : Marc 14.43 ; Luc 22.47 ; Jean 18.3

(o) v52 : Genèse 9.6 ; Apocalypse 13.10

(p) v54 : Ésaïe 53.2 et suivants.

(q) v59 : Marc 14.55

(r) v63 : Ésaïe 53.7 ; Sous 27.12-14

(s) v64 : Sus 16.27, 24.30 et 25.31 ; Romains 14.10 ; I Thessaloniens 4.14

(t) v67 : Ésaïe 50.6

(u) v69 : Marc 14.66 ; Luc 22.55 ; Jean 18.25

(5) v41 : C'est-à-dire : l'esprit est plein de courage et de bonnes intentions, mais la faiblesse de la chair peut faire tomber dans le péché, ceux qui négligent de prier et de veiller sur eux-mêmes.

(6) v64 : C'est-à-dire : je le suis.

CHAPITRE XXVII, versets 1-26

1. Judas voyant que Jésus était condamné reconnaît son crime et se donne la mort, versets 1-10.

2. Jésus paraît devant Pilate, gouverneur de Jérusalem, qui après avoir fait divers efforts pour le délivrer et pour apaiser les Juifs, prononce la sentence de sa condamnation, versets 11-26.

1. Dès ^a que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple tinrent conseil pour faire mourir Jésus.

2. Et l'ayant fait lier, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce Pilate gouverneur.

3. Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné ¹, se repentit et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs ;

4. Disant : J'ai péché en trahissant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ? Tu y pourvoiras.

5. Alors après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira et s'en alla et s'étrangla.

6. Et les principaux sacrificateurs ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré, car c'est le prix du sang.

7. Et ayant délibéré, ils en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers.

8. C'est pourquoi ce champ-là a été appelé jusqu'à aujourd'hui : ^b Le champ du sang.

9. Alors s'accomplit ce qui a été dit par Jérémie le prophète ² : ^c Et ils ont pris trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été apprécié et que les enfants d'Israël ont mis à prix.

10. Et ils les ont données pour acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'avait ordonné.

11. Or Jésus parut devant le gouverneur et le gouverneur l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs ? Et Jésus lui dit : Tu le dis.

12. Et comme il était accusé par les principaux sacrificateurs et les sénateurs, ^d il ne répondait rien.

13. Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas combien de choses ils déposent contre toi ?

14. Mais il ne répondit quoi que ce soit et le gouverneur en était fort surpris.

15. ^e Or le gouverneur avait accoutumé à chaque fête de Pâques de relâcher au peuple celui des prisonniers qu'ils voulaient.

16. Et il y avait un prisonnier insigne nommé Barabas.

17. Comme ils étaient donc rassemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabas ou Jésus ?

18. Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19. Et pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui envoya dire : N'aie rien à faire avec cet homme de bien, car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe à son sujet.

20. ^f Alors les principaux sacrificateurs et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabas et de faire mourir Jésus.

21. Et le gouverneur prenant la parole leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? Et ils dirent : Barabas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ ? Tous lui dirent : Qu'il soit crucifié.

23. Et le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Alors ils crièrent encore plus fort : Qu'il, soit crucifié.

24. Pilate donc voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'augmentait de plus en plus, prit de l'eau et se lava les mains devant le peuple disant : Je suis innocent du sang de ce juste, c'est à vous d'y penser.

25. Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nous enfants !

26. ^g Alors il leur relâcha Barabas et après avoir fait fouetter Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

RÉFLEXIONS

Les remords que Judas ressentit lorsqu'il vit qu'on allait faire mourir Jésus, l'aveu qu'il fit de son crime et sa fin tragique font voir que Jésus était innocent et qu'il avait été condamné injustement.

On voit aussi en cela l'état d'une conscience criminelle et l'horreur des remords et du désespoir dont les méchants sont agités lorsqu'elle se réveille et que la vengeance divine les poursuit.

L'usage que les Juifs firent de l'argent que Judas leur rendit servit à perpétuer la mémoire de cet événement. C'était une preuve de l'injustice qu'ils avaient commise et l'on y remarque l'accomplissement de l'oracle de Zacharie.

Sur ce qui se passa devant Pilate, il faut remarquer que Jésus-Christ avoua en sa présence, comme il l'avait avoué devant le conseil, qu'il était le Messie.

À l'exemple de notre Seigneur, nous devons confesser la vérité, même au péril de notre vie, toutes les fois que nous y sommes appelés.

On voit de plus, dans cette histoire, la fureur des Juifs que rien ne pût adoucir et qui préférèrent à Jésus-Christ un meurtrier et un séditionnaire. On y découvre l'innocence de Jésus qui fut reconnue par Pilate, mais on y remarque surtout l'iniquité de ce juge qui après avoir longtemps résisté consentit à sa mort, nonobstant les avertissements que sa femme lui fit donner et quoi qu'il fût persuadé qu'il condamnait un innocent.

Nous avons en Pilate une image de ceux qui pèchent contre leurs lumières et qui sacrifient leur devoir et leur conscience à la crainte, à la complaisance et à l'intérêt, aussi bien que de ceux qui se croient innocents dans le temps qu'ils commettent les plus grands crimes et qui rejettent sur les autres les fautes dont ils sont eux-mêmes les auteurs.

Ceci nous avertit d'être toujours inviolablement attachés à notre devoir et de suivre les mouvements de notre conscience sans qu'aucune considération que ce soit nous en détourne.

Enfin, l'on doit faire une grande attention à ces paroles que les Juifs prononcèrent lorsque notre Seigneur fut condamné :

Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.

Ils éprouvèrent eux et leur postérité les effets de cette imprécation qu'ils firent contre eux-mêmes, Dieu ayant vengé sur cette nation la mort de son Fils par la ruine de leur ville et par l'état où ils sont depuis et où ils sont encore aujourd'hui.

(a) v1 : Marc 15.1 ; Luc 22.66 ; Jean 18.28

(b) v8 : Actes 1.19

(c) v9 : Zacharie 11.12

(d) v12 : Ésaïe 53.7 ; sus 26.63 ; Marc 15.5

(e) v15 : Marc 15.6 ; Luc 23.17 ; Jean 18.39

(f) v20 : Marc 15.11 ; Luc 23.18 ; Jean 18.40 ; Actes 3.14

(g) v26 : Marc 15.15 ; Jean 19.1

(1) v3 : Ces mots peuvent faire penser que Judas, aveuglé par son avarice, avait cru que le Seigneur échapperait à la malice des Juifs, comme il avait fait en d'autres occasions. Mais quand il vit que Jésus

était condamné et qu'on le menait lié à Pilate, il fut saisi de l'horreur de son crime et il tomba dans le désespoir.

(2) v9 : Ces paroles se trouvent en Zacharie 11.12 et non en Jérémie. Mais on remarque sur cela que le livre de Jérémie était à la tête des prophètes dans divers volumes des Juifs, comme on le voit encore aujourd'hui dans quelques exemplaires hébreux, on a eu un de ces exemplaires entre les mains en faisant cette note. Ainsi, on disait qu'une chose était écrite en Jérémie pour marquer qu'elle était contenue dans les écrits des prophètes. Tout de même que notre Seigneur nomme les Psaumes, Luc 24.44 pour désigner tous les livres du Vieux Testament qu'on appelle les Hagiographes. Au reste, ce qu'on lit en Matthieu 16.14 fait voir que Jérémie était regardé comme un prophète très considérable et du premier rang.

CHAPITRE XXVII, versets 27-66

Matthieu rapporte :

1. *la crucifixion de Jésus-Christ, versets 27-50 ;*
2. *les prodiges qui sont arrivés alors, versets 51-56 ;*
3. *sa sépulture, versets 57-66.*

27. Et les soldats du gouverneur amenèrent Jésus au prétoire et ils rassemblèrent autour de lui toute la compagnie des soldats.

28. Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

29. Puis ayant fait une couronne d'épine, ils la lui mirent sur la tête et ils lui mirent un roseau ³ à la main droite et s'agenouillant devant lui, ils se moquaient de lui en lui disant : Je te salue, roi des Juifs.

30. Et crachant contre lui, ils prenaient le roseau et ils lui en donnaient des coups sur la tête.

31. Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau, ils lui remirent ses habits et ils l'emmenèrent pour le crucifier.

32. ^h Et comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33. Et étant arrivé au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire la place du crâne,

34. ⁱ Ils lui présentèrent à boire du vinaigre mêlé de fiel, mais quand il en eut goûté, il n'en voulut pas boire.

35. ^j Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits en jetant le sort afin que ce qui a été dit par le prophète s'accomplît ^k : Ils se sont partagé mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe.

36. Et s'étant assis, ils le gardaient là.

37. ^l Ils mirent aussi au-dessus de sa tête cet écriteau pour marquer le sujet de sa condamnation : Celui-ci est Jésus le roi des Juifs.

38. On crucifia en même temps avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

39. Et ceux qui passaient par là ^m lui disaient des outrages, branlant la tête,

40. Et disant : ⁿ Toi qui détruis le temple et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es le fils de Dieu, descends de la croix.

41. De mêmes aussi les principaux sacrificateurs avec les scribes et les sénateurs disaient en se moquant :

42. Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même, s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui.

43. ^o Il se confie en Dieu, que Dieu le délivre maintenant, s'il lui est agréable, car il a dit : Je suis le fils de Dieu.

44. Les brigands qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches.

45. Or depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre ⁴, jusqu'à la neuvième heure.

46. Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix, disant ^p Eli, Eli, lamma sabachthani ? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

47. Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, ayant ouï cela, disaient : Il appelle Élie.

48. Et aussitôt quelqu'un d'entre eux courut et prit une éponge et l'ayant remplie de vinaigre, ^q il la mit au bout d'une canne et lui en donna à boire.

49. Mais les autres disaient : Attendez, voyons si Élie viendra le délivrer.

50. ^r Et Jésus ayant encore crié à haute voix rendit l'esprit.

51. En même temps, ^s le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas et la terre trembla et des rochers se fendirent.

52. Et des sépulcres s'ouvrirent et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent.

53. Et étant sortis de leurs sépulcres, après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité et ils furent vus de plusieurs personnes.

54. Et le centenier et ceux qui gardaient Jésus avec lui, ayant vu le tremblement de terre et ce qui était arrivé furent fort effrayés et dirent : Véritablement, cet homme était le fils de Dieu.

55. Il y avait aussi là plusieurs femmes qui regardaient de loin et qui suivaient Jésus depuis la Galilée en le servant.

56. Entre lesquelles étaient Marie Magdelaine et Marie, mère de Jacques et de Joses, et la mère des fils de Zébédée.

57. ^t Et le soir étant venu, un homme riche, nommé Joseph, qui était d'Arimathée et qui avait aussi été disciple de Jésus,

58. Vint à Pilate et demanda le corps de Jésus. Et Pilate commanda qu'on lui donnât le corps.

59. Alors Joseph prit le corps et l'enveloppa dans un linceul blanc.

60. Et il le mit dans son sépulcre qui était neuf et qu'il avait fait tailler pour lui-même dans le roc, et ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla.

61. Et Marie Magdelaine et l'autre Marie étaient assises là vis-à-vis du sépulcre.

62. Le jour suivant, qui était le lendemain de la préparation de sabbat, les principaux sacrificateurs et les pharisiens allèrent ensemble vers Pilate,

63. Et lui dirent : Seigneur, nous nous souvenons que quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours.

64. Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent de nuit et n'enlèvent son corps et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts et cette dernière séduction serait pire que la première.

65. Pilate leur dit : Vous avez la garde, allez et faites le garder comme vous l'entendrez.

66. Ils s'en allèrent donc et s'assurèrent du sépulcre en scellent la pierre et en y mettant des gardes.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la passion de Jésus-Christ et le récit des ignominies et des douleurs auxquelles il fut exposé avant d'être crucifié et pendant qu'il était sur la croix nous engage à considérer qu'il a souffert toutes ces choses et qu'il est mort pour expier nos péchés et pour confirmer par ce moyen les promesses qu'il nous a faites de l'immortalité.

L'usage que nous devons faire de cet endroit si important de l'Évangile est de regarder cette mort comme le moyen admirable par lequel nous avons été sauvés, de bénir la miséricorde de Dieu qui a ainsi livré son fils à la mort et la charité de notre bon Sauveur qui s'est donné soi-même pour nous et de l'aimer comme il nous a aimés.

Les souffrances de Jésus-Christ doivent aussi nous faire renoncer au péché puisqu'il est mort pour le détruire et nous apprendre à souffrir et à porter patiemment notre croix.

Les divers prodiges qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ tendaient à faire sentir l'horreur du crime que les Juifs venaient de commettre en le crucifiant et à montrer à tout le monde que Jésus était le fils de Dieu.

Le déchirement du voile du temple marquait visiblement que le culte des Juifs allait prendre fin, que le temple allait être détruit et que le ciel serait désormais ouvert aux hommes.

L'ouverture des sépulcres de ceux qui ressuscitèrent avec notre Seigneur marquait que Jésus devait sortir du tombeau et que les morts ressusciteront au dernier jour par la vertu de la mort de Jésus-Christ et de sa résurrection.

Notre Seigneur fut enseveli afin que l'on ne pût pas douter qu'il était véritablement mort et Dieu voulut qu'on le mît dans un sépulcre où personne n'avait été mis pour faire voir que ce serait bien lui qui ressusciterait.

Les circonstances de sa sépulture, de même que celles de sa passion nous découvrent l'accomplissement de plusieurs prophéties et la pensée que Jésus a été enseveli est très propre pour dissiper l'horreur que nous aurions sans cela du tombeau et de la mort et pour nous élever à l'espérance de la résurrection et d'une meilleure vie.

C'est enfin une chose digne de remarque que les Juifs firent fermer et garder soigneusement le sépulcre de notre Seigneur de peur que les disciples

n'enlevassent son corps, par là ils fournirent contre leur dessein des preuves incontestables de sa résurrection.

- (h) v32 : Matthieu 15.21 ; Luc 23.26
- (i) v34 : Marc 15.22 ; Luc 23.33 ; Jean 19.17
- (j) v35 : Marc 15.23
- (k) v35 : Psaume 22.19
- (l) v37 : Marc 15.26 ; Luc 23.38 ; Jean 19.19
- (m) v39 : Psaume 22.8
- (n) v40 : Sus 26.61 ; Jean 2.19
- (o) v43 : Psaume 22.9
- (p) v46 : Psaume 22.2
- (q) v48 : Psaume 69.22
- (r) v50 : Luc 26.46
- (s) v51 : II Chroniques 3.14
- (t) v57 : Marc 15.42 ; Luc 23.50 ; Jean 29.38

- (3) v29 : Une canne.
- (4) v45 : Sur la Judée et sur les pays voisins.

CHAPITRE XXVIII

Ce chapitre contient :

1. un récit abrégé de la résurrection de Jésus-Christ, versets 1-10 ;
2. ce que les Juifs firent pour persuader au peuple que ses disciples avaient enlevés son corps, versets 11-15 ;
3. l'apparition de Jésus-Christ aux apôtres et les ordres qu'il leur donna avant que de monter au ciel, versets 16-20.

1. Après que le sabbat fut passé, comme le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie Magdelaine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2. Et il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel et vint rouler la pierre de devant l'entrée du sépulcre et il s'assit dessus.

3. Et son visage était comme un éclair et son vêtement était blanc comme neige.

4. Et de la frayeur que les gardes en eurent, ils furent tout émus et ils devinrent comme morts.

5. Mais l'ange prenant la parole dit aux femmes : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6. Il n'est pas ici, car il est ressuscité comme il l'avait dit, venez, voyez le lieu où le Seigneur était couché,

7. Et allez-vous-en promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts et voilà qu'il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez là, je vous l'ai dit.

8. Alors elles sortirent promptement du sépulcre avec crainte et avec une grande joie et elles coururent l'annoncer à ses disciples.

9. ^b Mais comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples, voilà Jésus qui vint au-devant d'elles et qui leur dit : Je vous salue et elles s'approchèrent et lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point, allez et dites à mes frères de se rendre en Galilée et c'est là qu'ils me verront.

11. Quand elles furent parties, quelques-uns de ceux de la garde vinrent à la ville et rapportèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé.

12. Alors ils s'assemblèrent avec les sénateurs et après qu'ils eurent délibéré, ils donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats.

13. Et ils leur dirent : Dites : Ses disciples sont venus de nuit et ont dérobé son corps pendant que nous dormions.

14. Et si ceci vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons et nous vous tirerons de peine.

15. Et les soldats ayant pris l'argent firent comme ils avaient été instruits et ce bruit a été divulgué parmi les Juifs jusqu'à aujourd'hui.

16. Mais les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller.

17. Et quand ils vinrent, ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté ¹.

18. Et Jésus s'approchant leur parla et leur dit : ^c Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.

19. ^d Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

20. Et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.

RÉFLEXIONS

Il y a trois considérations principales à faire sur la résurrection de Jésus.

1. La première que Dieu ayant envoyé ses anges pour le retirer du tombeau comme il l'avait prédit, cela prouve incontestablement qu'il est le fils de Dieu.

2. Que cette résurrection est un fait certain qui a été attesté par les anges, par les femmes qui virent Jésus-Christ et ensuite par les apôtres et par un grand nombre d'autres personnes.

3. Et surtout, que la résurrection notre Seigneur est le fondement de notre salut et de toutes nos espérances, puisqu'elle nous assure que nous

sommes pleinement réconciliés avec Dieu et que nous ressusciteront au dernier jour.

Les principaux des Juifs firent paraître leur obstination invincible et leur extrême malice en s'efforçant de persuader au peuple que les disciples de Jésus avaient enlevé son corps, mais toutes leurs précautions furent inutiles et ce qu'ils craignaient ne laissa pas d'arriver.

C'est de la sorte que Dieu confond les méchants dans leurs desseins et que la vérité triomphe des efforts de ceux qui veulent l'opprimer.

Enfin, ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres de sa suprême puissance où il allait être élevé doit être bien considéré, de même que les ordres qu'il leur donna, de prêcher l'Évangile et de baptiser et la promesse qu'il leur fit d'être avec eux jusqu'à la fin du monde.

On voit que Jésus-Christ parlait alors comme le roi du ciel et de la terre, il marquait clairement que sa doctrine allait se répandre parmi toutes les nations, qu'un grand nombre de personnes embrasseraient cette doctrine et recevraient le baptême et que son Église subsisterait à jamais.

Le succès prompt et merveilleux de la prédication des apôtres et l'établissement de la religion chrétienne prouvèrent dans la suite et prouvent encore aujourd'hui la vérité de ces derniers discours de notre Seigneur.

Ce sont là tout autant de puissants motifs à croire en Jésus-Christ, à reconnaître la divinité de sa doctrine et à garder tout ce qu'il nous a commandé de garder.

En particulier, les chrétiens doivent apprendre d'ici à regarder le baptême comme une institution sacrée de notre Sauveur et à avoir en révérence cette sainte cérémonie par laquelle ils ont été consacrés au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

(a) L'endroit de cette référence n'est pas indiqué, mais se situe au niveau du premier verset. v1 ? : Matthieu 16.2 ; Jean 10.11

(b) v9 : Marc 16.9 ; Jean 20.14

(c) v18 : Sus 11.27

(d) v19 : Marc 16.15

- (1) v17 : Ou : mais quelques-uns doutèrent.

Le saint Évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST selon MARC

Argument

Cet Évangile a été écrit quelque temps après celui de Matthieu et comme l'on croit, environ dix ans après l'ascension de Jésus-Christ et cela par Marc, sous les yeux de Pierre.

CHAPITRE I

Marc rapporte en abrégé la prédication de Jean Baptiste, le baptême de Jésus-Christ, sa tentation, le commencement de sa prédication dans la Galilée et la vocation de quelques apôtres, versets 1-20.

Il récite ensuite la guérison d'un homme possédé d'un esprit malin, celle de la belle-mère de Pierre, de divers malades et d'un lépreux, versets 21-45.

1. Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu.

2. Comme il est écrit dans les prophètes, ^a Voici j'envoie mon messager ¹ devant ta face qui préparera le chemin devant toi.

3. ^b La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

4. ^c Jean baptisait dans le désert et prêchait le baptême de la repentance pour la rémission des péchés.

5. ^d Et toute la Judée et ceux de Jérusalem allaient à lui et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain en confessant leurs péchés.

6. Et Jean était vêtu de poil de chameau, il avait une ceinture de cuir autour des reins et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.

7. Et il prêchait en disant : ^e Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des souliers en me baissant.

8. ^f Il est vrai que je vous ai baptisé d'eau, mais il vous baptisera du Saint-Esprit.

9. ^g Il arriva en ce temps-là que Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

10. Et comme Jésus sortait de l'eau, il vit tout d'un coup les cieux se fendre et le Saint-Esprit descendre sur lui comme une colombe.

11. Et on entendit une voix qui venait des cieux et qui dit : ^h Tu es mon fils bien aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

12. ⁱ Et incontinent, l'Esprit le poussa au désert.

13. Et il fut là au désert quarante jours, étant tenté par satan et il était parmi les bêtes sauvages et les anges le servaient.

14. ^j Or après que Jean eut été mis en prison, Jésus ^k s'en alla en Galilée prêchant l'Évangile du règne de Dieu.

15. Et disant : Le temps est accompli et le règne de Dieu approche, amendez-vous et croyez à l'Évangile.

16. ^l Et comme il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère qui mettaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

17. Alors Jésus leur dit : Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

18. Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

19. Et de là passant un peu plus loin, il vit dans une barque Jacques fils de Zébédée et Jean son frère qui raccommodaient leurs filets.

20. Et il les appela aussitôt et eux laissant Zébédée leur père dans la barque, avec les ouvriers, ils le suivirent.

21. ^m Ensuite ils entrèrent à Capernaum et Jésus étant d'abord entré dans la Synagogue le jour du sabbat, il y enseignait.

22. Et ⁿ ils étaient étonnés de sa doctrine, car il les enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes.

23. ^o Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit immonde qui s'écria

24. Et dit : Ha ! Qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus Nazarien ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, tu es le Saint de Dieu.

25. Mais Jésus le menaçant lui dit : Tais-toi et sors de lui.

26. Alors l'esprit immonde l'agitant avec violence et jetant un grand cri sortit de lui.

27. Et ils en furent étonnés, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Quelle est cette nouvelle doctrine qu'il commande avec autorité, même aux esprits immondes et qu'ils lui obéissent ?

28. Et sa réputation se répandit incontinent par toute la contrée des environs de la Galilée.

29. ^p Aussitôt après, étant sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André.

30. Or la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre et d'abord ils lui parlèrent d'elle.

31. Alors s'approchant, il la fit lever en la prenant par la main et au même instant la fièvre la quitta et elle les servit.

32. Et ^q le soir étant venu, après le coucher du soleil, ils lui amenèrent tous ceux qui étaient malades et les démoniaques.

33. Et toute la ville était assemblée à la porte de la maison.

34. Et il guérit plusieurs malades de diverses maladies et il chassa plusieurs démons, ne permettant pas aux démons de dire qu'ils le connaissaient.

35. Le lendemain matin, comme il faisait encore fort obscur, s'étant levé, il sortit et s'en alla dans un lieu écarté et il priait là.

36. Et Simon et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

37. Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te cherchent.

38. Et il leur dit : ^r Allons-nous en aux bourgs des environs, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu.

39. Et il prêchait dans leurs synagogues par toute la Galilée et il chassait les démons.

40. ^s Et un lépreux vint à lui qui s'étant jeté genoux, le pria et lui dit : Si tu veux, tu peux me nettoyer.

41. Et Jésus ému de compassion étendit sa main et le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé.

42. Et dès qu'il eut dit cela, la lèpre quitta aussitôt cet homme et il fut nettoyé.

43. Et Jésus lui ayant défendu sévèrement d'en parler, il le renvoya incontinent.

44. Et il lui dit : Garde-toi d'en rien dire à personne, mais va-t'en et montre-toi au sacrificateur et offre pour ta purification ce que ^t Moïse a commandé afin que cela leur serve de témoignage.

45. Mais cet homme étant sorti se mit à publier hautement la chose et à la divulguer, en sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville, mais il se tenait dehors dans des lieux écartés et de toutes parts on venait à lui.

RÉFLEXIONS

1. Marc nous apprend, au commencement de son Évangile, que Jean-Baptiste fut envoyé, conformément aux oracles des prophètes, pour annoncer la manifestation du règne de Dieu, en prêchant la repentance, en baptisant ceux qui confessaient leurs péchés et en avertissant le peuple que le Messie allait paraître. Par là Dieu voulait préparer les Juifs à recevoir Jésus-Christ et leur apprendre que le règne du Messie serait un règne spirituel et qu'il venait au monde pour y établir sa Sainteté et pour convertir les hommes à Dieu.

Ainsi, nous devons regarder l'amendement et la pureté de la vie comme le but de la venue de notre Seigneur. C'est aussi ce qu'il nous a appris lui-même, puisqu'il commença son ministère en prêchant la repentance, comme Jean-Baptiste son précurseur et en disant :

Amendez-vous et croyez à l'Évangile.

2. Ce qui arriva lors du baptême de Jésus-Christ, la descente du Saint-Esprit et la voix que Dieu fit entendre du ciel, tendait à faire connaître à Jean-Baptiste et au peuple que Jésus était le fils de Dieu et celui dont tous les hommes doivent recevoir la doctrine avec obéissance et avec foi. Ce fut aussi pour faire voir que notre Seigneur était véritablement le fils de Dieu et pour en convaincre le diable que Dieu voulut que Jésus-Christ fut tenté dans le désert.

3. Le choix que Jésus-Christ fit de quelques pêcheurs pour en faire des apôtres marquait qu'il ne

venait pas établir un royaume temporel et mondain, puisque ces gens-là n'avaient rien qui les distinguât dans le monde, cela prouve que les fruits de leur ministère ne venaient point d'eux, mais que toute la gloire doit en être donnée à Dieu seul.

4. Notre Seigneur se fit d'abord connaître par des miracles dans lesquels on voyait paraître une puissance infinie et en même temps une grande bonté. Ce fut là la voie que la providence choisit pour prouver aux Juifs que Jésus était envoyé de Dieu et que sa doctrine était véritable et divine et ce qui devait encore plus en convaincre les hommes, c'est qu'il ne faisait ordinairement ces miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de le faire et qui l'en priaient. Cependant il empêchait, autant qu'il le pouvait, que ces miracles ne fissent trop d'éclat et il en usait ainsi par des raisons de prudence, de peur que ceux d'entre les Juifs qui l'auraient regardé comme le Messie ne fissent des émeutes pour le déclarer roi, dans la pensée qu'ils étaient que le Messie serait un roi temporel, ce qui aurait causé du trouble et engagé les Romains à s'opposer aux disciples de Jésus-Christ.

5. Enfin, nous devons penser en lisant le récit de ces merveilles que notre Sauveur n'étant ni moins puissant, ni moins bon que lorsqu'il était sur la terre, il nous accordera tout ce qui regarde la guérison et le salut de nos âmes encore plus certainement qu'il n'accordait autrefois aux malades la guérison des maux du corps.

(a) v2 : Malachie 3.1

(b) v3 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Luc 3.4 ; Jean 1.23

(c) v4 : Matthieu 3.1

(d) v5 : Matthieu 3.5

(e) v7 : Matthieu 3.11 ; Luc 3.16 ; Jean 1.27

(f) v8 : Matthieu 3.11 ; Actes 1.5, 2.4, 11.16 et 19.4

(g) v9 : Matthieu 3.13 ; Luc 3.21 ; Jean 1.33

(h) v11 : Psaume 2.7 ; Ésaïe 42.1 ; Matthieu 2.17 et 17.5 ; II Pierre 1.17

(i) v12 : Matthieu 4.1 ; Luc 4.1

(j) v14 : Matthieu 4.12

(k) v14 : Luc 4.14 ; Jean 4.43

(l) v16 : Matthieu 4.18 ; Luc 5.2

(m) v21 : Matthieu 4.13 ; Luc 4.31

(n) v22 : Matthieu 7.28 ; Luc 4.32

(o) v23 : Luc 4.33

(p) v29 : Matthieu 8.14 ; Luc 4.38

(q) v32 : Matthieu 8.16

(r) v38 : Luc 4.43

(s) v40 : Matthieu 8.2 ; Luc 5.12

(t) v44 : Luc 14.4 et suivants.

(1) v2 : Grec : mon ange.

CHAPITRE II

Jésus-Christ guérit un paralytique, versets 1-12.

Il appelle Levi, qui est Matthieu, à la charge d'apôtre, versets 13-17.

Il rend raison pourquoi il mange avec les pécheurs et pourquoi il n'obligeait pas ses disciples à observer des jeûnes comme les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens en observaient, versets 18-22.

Et il répond aux pharisiens qui blâmaient les apôtres de ce qu'ils avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat, versets 23-28.

1. Quelques ^a jours après Jésus revint à Capernaüm et on ouït dire qu'il était dans la maison.

2. Et aussitôt tant de gens s'y assemblèrent que l'espace qui était devant la porte ne les pouvait contenir et il leur annonçait la parole.

3. Alors il vint à lui des gens qui lui présentèrent un paralytique porté par quatre hommes.

4. Mais ne pouvant approcher de lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison où il était et l'ayant percé, ils descendirent le lit où le paralytique était couché.

5. Alors Jésus voyant leur foi dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

6. Et quelques scribes qui étaient là assis raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

7. Pourquoi cet homme prononce-t-il ainsi des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés ^b que Dieu seul ?

8. Et Jésus ayant connu d'abord par son esprit, qu'ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi avez-vous ces pensées dans vos cœurs ?

9. Lequel est le plus aisé de dire à ce paralytique : Tes péchés te sont pardonnés ou de lui dire : Lève-toi et emporte ton lit et marche ?

10. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés, il dit au paralytique :

11. Je te le dis : Lève-toi et emporte ton lit et t'en va dans ta maison.

12. Et il se leva aussitôt et ayant chargé son lit, il sortit en la présence de tout le monde de sorte qu'ils furent tous dans l'étonnement et qu'ils glorifièrent Dieu disant : Nous ne vîmes jamais rien de pareil.

13. ^c Alors Jésus retourna du côté de la mer et tout le peuple venait à lui et il les enseignait.

14. Et en passant il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts et il lui dit : Suis-moi, et lui s'étant levé, le suivit.

15. Et il arriva que Jésus étant à table dans la maison de cet homme, plusieurs péagers et gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec Jésus et ses disciples, car il y en avait beaucoup qui l'avaient suivi.

16. Et les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec des péagers et des gens de mauvaise vie disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

17. Et Jésus ayant ouï cela, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal, ^d je suis venu appeler à la repentance, non les justes, mais les pécheurs.

18. ^e Or les disciples de Jean et des pharisiens jeûnaient souvent et ils vinrent à Jésus et lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean et des pharisiens jeûnent et que tes disciples ne jeûnent point ?

19. Et Jésus leur dit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Tout le

temps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner.

20. Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté et alors ils jeuneront.

21. Aussi personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux habit, autrement la pièce de drap neuf, qui aurait été mise emporterait une pièce du vieux drap et la déchirure en serait pire.

22. De même personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux et le vin se répand et les vaisseaux se perdent, mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

23. ^f Et il arriva, comme il passait par des blés un jour de sabbat que ses disciples en marchant se mirent à arracher des épis.

24. Et les pharisiens lui dirent : Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis dans les jours de sabbat ?

25. Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ^g ce que fit David quand il fut dans la nécessité et qu'il eut faim lui et ceux qui étaient avec lui ?

26. Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar souverain sacrificateur, et mangea les pains de proposition ^h qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs et il en donna même à ceux qui étaient avec lui ?

27. Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat.

28. Ainsi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat.

RÉFLEXIONS

1. Ce qu'il faut premièrement remarquer dans la guérison du paralytique, c'est la foi de ceux qui le présentèrent à Jésus-Christ, elle paraît en ce que ne pouvant approcher de notre Seigneur, ils dévalèrent ce malade par le toit de la maison et Jésus voyant leur foi si admirable fit en leur faveur le miracle qu'ils croyaient qu'il avait le pouvoir de faire.

Par là nous pouvons voir combien la foi est agréable à notre Seigneur et combien elle est efficace pour obtenir de lui les grâces qui nous sont nécessaires.

Après cela il paraît d'ici que Jésus-Christ, outre le pouvoir de délivrer des maladies, avait le droit et l'autorité de pardonner les péchés aux hommes.

Cela nous apprend que Jésus est non seulement un prophète envoyé de Dieu, mais qu'il est le juge du monde de qui seul nous pouvons attendre le salut et le pardon de nos fautes moyennant la foi et la repentance.

2. Ce chapitre nous enseigne que notre Seigneur est venu au monde pour appeler les pécheurs à la repentance, c'est ce qu'il fit connaître en mangeant avec des péagers et avec des personnes que les Juifs regardaient comme de grands pécheurs.

Cette doctrine doit nous remplir de confiance et nous faire reconnaître en même temps qu'il est absolument nécessaire de se repentir et de s'amender pour être sauvé.

3. Ce qui est dit ici, que Jésus-Christ n'obligeait pas ses disciples à jeûner régulièrement comme ceux de Jean-Baptiste, doit s'entendre de cette manière :

C'est que notre seigneur avait des raisons particulières de ne pas astreindre alors ses disciples à ces sortes de jeûnes, savoir parce que tant lui que ses disciples étaient sans cesse occupés à aller en divers lieux et qu'ils conversaient avec toutes sortes de personnes.

Cependant, il déclare que quand il ne serait plus au monde, ils seraient appelés, non seulement à jeûner, mais à de grandes souffrances et que s'il ne les y exposait pas encore, c'était parce qu'ils n'étaient pas alors capables de les supporter tout de même qu'une pièce d'étoffe neuve ne conviendrait pas à un vieux habit et que du vin nouveau romprait de vieux vaisseaux.

Ainsi, il ne faut pas conclure de cet endroit de l'Évangile que Jésus-Christ condamne le jeûne et la mortification, au contraire, cette doctrine suppose évidemment que notre Seigneur appelle ses disciples à une vie mortifiée et à porter leur croix.

4. Enfin Jésus-Christ justifia l'action de ses disciples, qui pressés par la faim avaient arrachés des épis en un jour de sabbat, et il alléguait dans cette vue ce que le roi David avait fait dans un cas à peu près semblable.

Cela nous enseigne que dans une extrême nécessité et lorsqu'on ne pourrait observer les lois extérieures de la religion sans qu'il en arrivât un grand mal, on peut s'en dispenser, pourvu que ce ne soit pas par mépris et que l'on s'attache toujours à l'essentiel de la piété. Ce serait hypocrisie et une superstition semblable à celle des pharisiens d'en user autrement.

(a) v1 : Matthieu 9.1 ; Luc 5.18

(b) v7 : Psaume 51.6 ; Ésaïe 43.25

(c) v13 : Matthieu 9.9 ; Luc 5.27

(d) v 17 : Matthieu 9.13 ; I Timothée 1.15

(e) v18 : Matthieu 9.14 ; Luc 5.33

(f) v23 : Matthieu 12.1 ; Luc 6.1 ; Deutéronome 23.25

(g) v25 : I Samuel 21.6

(h) v26 : Lévitique 24.6

CHAPITRE III

L'Évangéliste rapporte :

1. *premièrement la guérison d'un homme qui avait une main sèche et celle de plusieurs autres malades, versets 1-12 ;*

2. *la vocation des douze apôtres, versets 13-19 ;*

3. *ce que Jésus-Christ dit aux pharisiens qui attribuaient ses miracles à la puissance du diable, versets 20-30 ;*

4. *la déclaration qu'il fit que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses parents, versets 31-35.*

1. Et Jésus ^a entra une autre fois dans la synagogue et il y avait un homme qui avait une main sèche.

2. Et ils l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de pouvoir l'accuser.

3. Alors il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi et tiens-toi au milieu.

4. Puis il leur dit : Est-il permis de faire du bien dans les jours de sabbat ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la laisser périr ? Et ils se turent.

5. Alors les regardant tous avec indignation et étant affligé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit et sa main devint saine comme l'autre.

6. Alors les pharisiens étant sortis tinrent conseil avec les hérوديens ¹ contre lui pour le faire périr.

7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer et une grande multitude de peuple le suivait de la Galilée et de la Judée,

8. Et de Jérusalem et de l'Indumée et de delà du Jourdain. Et ceux des environs ayant entendu parler des grandes choses qu'il faisait vinrent à lui en grand nombre.

9. Et il dit à ses disciples qu'il y eût une petite barque toute prête auprès de lui à cause de la multitude, de peur qu'elle ne le pressât trop.

10. Car il en avait guéri plusieurs, de sorte que tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

11. Et quand les esprits immondes le voyaient, ils se prosternaient devant lui et s'écriaient : Tu es le fils de Dieu.

12. Mais il leur défendait avec menaces de le faire connaître.

13. ^b Il monta ensuite sur une montagne et appela ceux qu'il jugea à propos et ils vinrent à lui.

14. Et il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher.

15. Et pour avoir la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons.

16. Le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre.

17. Puis Jacques, fils de Zébédée et Jean frère de Jacques, auxquels il imposa le nom de Boanerges, c'est-à-dire : Enfants du tonnerre.

18. Et André et Philippe et Barthélémi et Matthieu et Thomas et Jacques fils d'Alphée et Thaddée et Simon le Cananite ²,

19. Et Judas Iscariot qui fût celui qui le trahit.

20. Puis il retournèrent à la maison et une multitude s'y assembla encore, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.

21. Et quand ses parents eurent appris cela, ils sortirent pour le prendre, car on disait qu'il tombait en défaillance.

22. Et les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : ^c Il est possédé de Beelzébul ³ et il chasse les démons par le prince des démons.

23. Mais Jésus les ayant appelés leur dit par des similitudes : Comment satan peut-il chasser satan ?

24. Car si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne saurait subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne saurait subsister.

26. De même si satan s'élève contre lui-même et est divisé, il ne peut subsister, mais il est près de sa fin.

27. Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien s'il n'a auparavant lié cet homme fort et alors, il pillera sa maison.

28. Je vous dis en vérité, ^d que toutes sortes de péchés seront pardonnés aux enfants des hommes et toutes sortes de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé,

29. Mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il n'en obtiendra jamais le pardon, mais il sera sujet à une condamnation éternelle.

30. Jésus parla ainsi parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde.

31. ^e Ses frères et sa mère arrivèrent donc et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler et la multitude était assise autour de lui.

32. Et on lui dit : Voila ta mère et tes frères sont là dehors qui te demandent.

33. Mais il leur répondit : Qui est ma mère et qui sont mes frères ?

34. Et jetant les yeux sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35. Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur et ma mère.

RÉFLEXIONS

1. On découvre la grande bonté et la souveraine puissance de notre Seigneur dans les guérisons dont il est parlé dans ce chapitre. Ainsi l'histoire de ces divers miracles est très propre à affermir notre foi et à nous remplir de confiance en lui.

On voit en particulier dans la guérison de cet homme qui avait une main sèche, l'aveuglement et la malice des pharisiens, qui au lieu de se rendre à cette merveille, se scandalisaient de ce que Jésus l'avait faite un jour de sabbat.

Ce qu'il dit à ces ennemis de sa doctrine et la juste indignation qu'il témoignât nous montre combien il est offensé quand on résiste à la vérité et quand on se sert du prétexte de la religion pour condamner des œuvres de piété et de charité.

2. Le choix que notre Seigneur fit des douze apôtres pour être avec lui et le pouvoir qu'il leur donna d'annoncer l'Évangile et de faire des miracles semblables aux siens était un effet de sa grande sagesse aussi bien que de sa grande bonté envers les hommes puisqu'il devait se servir dans la suite du ministère de ces apôtres pour faire prêcher l'Évangile par tout le monde.

3. La troisième réflexion concerne le crime des pharisiens que Jésus-Christ accuse de blasphémer contre le Saint Esprit. Marc explique clairement, voyez le verset 30, en quoi ce blasphème consistait ; c'était en ce que les pharisiens, voyant que notre Seigneur chassait les démons, disaient qu'il faisait

ces miracles par la puissance du diable, ce qui était un blasphème énorme contre le Saint Esprit et la marque d'une méchanceté d'où il n'y avait point de retour.

C'est là un exemple où l'on voit que quand les hommes se sont une fois livrés à leurs préjugés et à leurs passions, ils s'endurcissent contre tout ce qu'on peut leur proposer de plus clair et de plus fort et qu'au lieu de se rendre, ils en deviennent encore plus méchants.

4. Ce que Jésus-Christ déclare qu'il aimait autant ses disciples que ses plus proches parents nous apprend que le plus sûr moyen d'être aimé de lui est de s'attacher à écouter sa parole et à faire sa volonté et que nous devons aussi à son imitation chérir particulièrement les personnes qui craignent Dieu et à les estimer préférablement à tous les hommes.

(a) v1 : Matthieu 12.9 ; Luc 6.6

(b) v13 : Matthieu 10.16 ; Luc 9.1

(c) v22 : Matthieu 9.34 et 12.24 ; Luc 11.15

(d) v28 : Matthieu 12.31 ; Luc 12.10

(e) v31 : Matthieu 12.46 ; Luc 8.19

(1) v6 : Voyez la note sur Matthieu 22.16.

(2) v18 : Voyez la note sur Matthieu 10.4.

(3) v22 : Voyez la note sur Matthieu 12.24.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient :

1. *la similitude de la semence et son explication, versets 1-25 ;*

2. *une autre similitude de la semence qu'on jette dans la terre et qui produit son fruit quelque temps après, versets 26-29 ;*

3. *la parabole du grain de moutarde, versets 30-34 ;*

4. *le miracle que Jésus-Christ fit en apaisant une tempête, versets 35-41.*

1. Et ^a Jésus se mit encore à enseigner près de la mer et une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, il monta dans un barque où il s'assit et tout le peuple était à terre sur le rivage.

2. Il leur enseignait beaucoup de choses par des similitudes et il leur disait dans ses instructions.

3. Écoutez : Un semeur s'en alla pour semer.

4. Et il arriva qu'en semant, une partie de la semence tomba le long du chemin et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent toute.

5. Une autre partie tomba sur des endroits pierreux où il y avait peu de terre et elle leva d'abord parce qu'elle n'entraît pas profondément dans la terre.

6. Mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha.

7. Une autre partie tomba parmi les épines et les épines crurent et l'étouffèrent et elle ne rapporta point de fruit.

8. Et une autre partie tomba dans une bonne terre et rendit du fruit qui monta et crût, en sorte qu'un

grain en rapporta trente et un autre soixante et un autre cent.

9. Et il leur dit : Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

10. Et quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui avec les douze apôtres l'interrogèrent touchant le sens de cette parabole.

11. Et il leur dit : Il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, mais pour ceux qui sont dehors, tout se traite en paraboles :

12. ^b De sorte qu'en voyant ils voient et n'aperçoivent point et qu'en entendant ils entendent et ne comprennent point, de peur qu'ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

13. Et il leur dit : N'entendez-vous pas cette similitude ? Et comment entendrez-vous toutes les similitudes ?

14. Le semeur, c'est celui qui sème la parole.

15. Ceux qui sont le long du chemin, ce sont ceux en qui la parole est semée mais aussitôt qu'ils l'ont ouïe, satan vient et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16. De même, ceux qui reçoivent la semence dans des endroits pierreux sont ceux qui ayant ouï la parole la reçoivent d'abord avec joie,

17. Mais ils n'ont point de racine en eux-mêmes et ils ne sont que pour un temps, de sorte que l'affliction ou la persécution survenant pour la parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18. Et ceux qui reçoivent la semence parmi les épines sont ceux qui écoutent la parole,

19. Mais les soucis de ce monde, ^c la séduction des richesses et les passions pour les autres choses survenant étouffent la parole et elle devient infructueuse.

20. Mais ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre ce sont ceux qui écoutent la parole et qui la reçoivent et qui portent du fruit, un grain trente et un autre soixante et un autre cent.

21. Il leur disait encore : ^d Apporte-t-on une chandelle pour la mettre sous un boisseau ou sous un lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur un chandelier ?

22. ^e Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté et il n'y a rien de caché qui ne doive être mis en évidence.

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

24. Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendez. ^f On vous mesurera de la même mesure dont vous aurez mesuré et on y ajoutera encore davantage pour vous qui écoutez.

25. ^g Car on donnera à celui qui a, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

26. Il dit encore : Il en est du royaume de Dieu comme si un homme avait jeté de la semence en terre.

27. Soit qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment.

28. Car la terre produit d'elle-même premièrement de l'herbe, ensuite l'épi et puis le grain tout formé dans l'épi.

29. Et quand le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille parce que la moisson est prête.

30. Il disait encore : ^h À quoi comparerons-nous le royaume de Dieu ou par quelle similitude le représenterons-nous ?

31. Il en est comme du grain de moutarde, lequel, lorsqu'on le sème dans la terre est la plus petite de toutes les semences que l'on jette dans la terre.

32. Mais après qu'on l'a semé, il monte et devient plus grand que tous les autres légumes et il pousse de grandes branches en sorte que les oiseaux du ciel peuvent demeurer sous son ombre.

33. ⁱ Il leur annonçait ainsi la parole par plusieurs similitudes de cette sorte, selon qu'ils étaient capables de l'entendre.

34. Et il ne leur parlait point sans similitudes, mais il expliquait tout en particulier à ses disciples.

35. ^j Ce jour-là quand le soir fut venu, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36. Et après avoir renvoyé le peuple, ils emmenèrent Jésus avec eux dans la barque où il était et il y avait aussi d'autres petites barques qui l'accompagnaient.

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva et les vagues entraient dans la barque en sorte qu'elle commençait à s'emplier.

38. Mais il était à la poupe, dormant sur un oreiller et ils le réveillèrent et lui dirent : Maître, ne te soucies-tu point que nous périssions ?

39. Mais lui étant réveillé parla avec autorité aux vents et il dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille. Et le vent cessa et il se fit un grand calme.

40. Puis il leur dit : Pourquoi êtes-vous timides ? Comment n'avez-vous point de foi ?

41. Et ils furent saisis d'une fort grande crainte et ils se disaient l'un à l'autre : Mais qui est celui-ci que le vent même et la mer lui obéissent ?

RÉFLEXIONS

L'explication que Jésus-Christ a donné de la similitude de la semence l'éclaircit parfaitement et en marque le sens et l'usage.

Voici ce que le Sauveur du monde a voulu nous enseigner.

La semence qui tombe sur le chemin représente ceux qui entendent l'Évangile mais qui ne le reçoivent point ou qui n'en sont point touchés.

La semence qui tombe en des lieux pierreux marque ceux qui ne reçoivent la parole de Dieu que pour un temps et qui dans la persécution ou dans la tentation abandonnent Jésus-Christ.

La semence qui tombe parmi les épines et qui y est étouffée est une image de ceux en qui cette parole produirait du fruit si le cœur n'était pas possédé par l'amour des biens ou des plaisirs du monde et par les soins de cette vie.

Et la semence qui est reçue dans une bonne terre désigne ceux qui ont le cœur bon et disposé et en qui l'Évangile produit du fruit et des effets salutaires.

L'usage que nous devons faire de cette parabole est de nous examiner nous-mêmes et de voir si nous sommes du nombre

- de ces endurcis sur qui la parole de Dieu ne fait aucune impression ;

- ou de ces inconstants et de ces lâches, qui après avoir été touchés ne persévèrent pas ;

- ou de ces hommes charnels et attachés au monde en qui la parole est rendue inutile par l'amour des biens et des plaisirs de cette vie ;

- ou enfin si nous sommes de ces fidèles auditeurs qui rapportent avec abondance les fruits que Dieu attend d'eux.

Mettons ces divines instructions dans notre cœur et prenons garde, selon que Jésus-Christ nous y exhorte, à la manière dont nous les entendons, nous souvenant que Dieu augmente ses lumières et ses dons à ceux qui en font un bon usage, mais qu'il les ôte à ceux qui n'en profitent pas.

Le dessein de Jésus-Christ dans la similitude de la semence qui germe et qui croît peu à peu et dans celle du grain de moutarde était de marquer que quoi qu'il n'y eût pas alors beaucoup d'apparence que sa doctrine fit de grands progrès, vu la bassesse où il était et le petit nombre de ceux qui embrassaient sa doctrine, elle serait reçue dans peu par tout le monde.

Jésus-Christ disait ces choses en parabole au peuple parce que s'il eût dit ouvertement que son Évangile serait annoncé aux autres nations, cela aurait rebuté et scandalisé les Juifs. Mais ces paraboles devinrent très claires dans la suite par l'établissement de l'Église chrétienne, en sorte qu'elles nous fournissent aujourd'hui une preuve invincible de la vérité de l'Évangile.

Dans le récit du miracle que notre Seigneur fit en calmant une tempête, on remarque l'extrême frayeur des apôtres qui craignaient de périr, quoiqu'ils eussent Jésus avec eux, ce qui montre que leur foi était encore faible, comme le Seigneur le leur reprocha. Mais on y découvre aussi sa bonté envers eux et une merveilleuse puissance qui les jeta tous dans l'admiration.

Les enfants de Dieu sont exposés à divers dangers, ils ont leurs faiblesses et leurs craintes, mais il subvient à leur infirmité et après les avoir fait passer par l'affliction pour leur épreuve, il leur donne en les délivrant des témoignages de sa bonté qui fortifient leur foi et qui les remplissent de consolation et de joie.

(a) v1 : Matthieu 13.1 ; Luc 8.4

(b) v12 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8

(c) v19 : I Timothée 6.17

(d) v21 : Matthieu 5.15 ; Luc 8.16 et 11.33

(e) v22 : Matthieu 10.20 ; Luc 8.17 et 12.2

(f) v24 : Matthieu 7.2 ; Luc 6.38

(g) v25 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Luc 8.18 et 19.26

(h) v30 : Matthieu 13.31 ; Luc 13.18

(i) v33 : Matthieu 13.34

(j) v35 : Matthieu 8.23 ; Luc 8.22

CHAPITRE V

L'apôtre Marc récite un miracle très remarquable que Jésus-Christ fit en délivrant un homme qui était possédé d'une légion de démons, versets 1-20.

La guérison d'une femme malade d'une perte de sang et la résurrection de la fille de Jaïrus, versets 21-43.

1. Et ^a ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, dans la contrée des Gadaréens.

2. Et aussitôt que Jésus fut descendu de la barque, un homme qui était possédé d'un esprit immonde sortit des sépulcres et vint au devant de lui.

3. Il faisait sa demeure dans les sépulcres et personne ne le pouvait tenir lié, non pas même avec des chaînes.

4. Car souvent, ayant eu les fers aux pieds et ayant été lié de chaînes, il avait rompu les chaînes et brisé les fers et personne ne le pouvait dompter.

5. Et il demeurait continuellement, nuit et jour, sur les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6. Quand il eut vu Jésus de loin, il accourut et se prosterna devant lui

7. Et lui dit, criant à haute voix : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus fils du Dieu très haut ? Je te conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter.

8. Car Jésus lui disait : Esprit immonde, sort de cet homme.

9. Et Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? Et il lui répondit : Je m'appelle légion, car nous sommes plusieurs.

10. Et il le pria fort de ne le pas envoyer hors de cette contrée.

11. Or il y avait là vers les montagnes un grand troupeau de porcs qui paissait.

12. Et tous ces démons le priaient en disant : envoie-nous dans ces porcs afin que nous y entrions et aussitôt Jésus le leur permit.

13. Alors ces esprits immondes étant sortis entrèrent dans les porcs et le troupeau se précipita avec une impétuosité dans la mer, or il y en avait environ deux milles.

14. Et ceux qui paissaient les porcs s'enfuirent et en portèrent les nouvelles dans la ville et par la campagne.

15. Alors le peuple sortit pour voir ce qui était arrivé et ils vinrent vers Jésus et ils virent celui qui était possédé de la légion, assis, habillé et dans son bon sens et ils furent remplis de crainte.

16. Et ceux qui avaient vu cela leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque et aux porcs.

17. Alors ils se mirent à le prier de se retirer de leurs quartiers.

18. Et quand il fut entré dans la barque, celui qui avait été possédé le pria de lui permettre d'être avec lui.

19. Mais Jésus ne le permit pas, mais il lui dit : Va-t'en dans ta maison, vers tes parents et raconte-leur les grandes choses que le Seigneur t'a faites et comment il a eu pitié de toi.

20. Et il s'en alla et il se mit à publier dans le pays de Décapolis les grandes choses que Jésus lui avait faites et ils étaient tous dans l'admiration.

21. Jésus étant repassé dans la barque à l'autre bord, une grande foule de peuple s'assembla auprès de lui et il était près de la mer.

22. ^b Et un des chefs de la synagogue nommé Jaïrus vint et l'ayant vu, il se jeta à ses pieds.

23. Et il le pria instamment, disant : Ma petite fille est à l'extrémité, je te prie, de venir lui imposer les mains et elle sera guérie et elle vivra.

24. Et Jésus s'en alla avec lui et il fut suivi d'une grande foule qui le pressait.

25. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans

26. Qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins et qui avait dépensé tout son bien sans en avoir reçu aucun soulagement et qui était plutôt allée en empirant.

27. Ayant ouï parler de Jésus vint dans la foule par derrière et toucha son habit.

28. Car elle disait : Si je touche seulement ses habits, je serai guérie.

29. Et au même instant, sa perte de sang s'arrêta et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal.

30. Et aussitôt Jésus connaissant en soi-même la vertu qui était sortie de lui se tourna vers la foule disant : Qui a touché mon habit ?

31. Et ses disciples lui dirent : Tu vois que la foule te presse et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?

32. Et il regardait tout autour pour découvrir celle qui avait fait cela.

33. Alors la femme effrayée et tremblante, sachant ce qui avait été fait en sa personne, vint et se jeta à ses pieds et lui dit toute la vérité.

34. Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix et soit guérie de ta maladie.

35. Comme il parlait encore, des gens du chef de la synagogue vinrent lui dire : Ta fille est morte, ne donne pas d'avantage de peine au maître.

36. Aussitôt que Jésus eut ouï cela, il dit au chef de la synagogue : Ne crains point, crois seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre sinon à Pierre et à Jacques et à Jean frère de Jacques.

38. Étant arrivé à la maison du chef de la synagogue, il vit qu'on y faisait un grand bruit et des gens qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

39. Et étant entré il leur dit : Pourquoi faites-vous ce bruit et pleurez-vous ? Cette petite fille n'est pas morte, mais elle dort.

40. Et ils se moquaient de lui, mais les ayant fait sortir, il prit le père et la mère de l'enfant et ceux qui étaient avec lui et il entra dans le lieu où l'enfant était couché.

41. Et ayant pris la main de l'enfant, il lui dit : Talitha cumi, c'est-à-dire : Petite fille lève-toi, je te le dis.

42. Incontinent la petite fille se leva et se mit à marcher, car elle était âgée de douze ans. Et ils furent dans un grand étonnement.

43. Et il leur recommanda fortement que personne ne le sut et il dit qu'on donna à manger à la fille.

RÉFLEXIONS

L'histoire du démoniaque est tout-à-fait digne d'attention. On y voit d'une manière sensible l'empire que les démons exerçaient alors sur les hommes par la permission de Dieu, mais on y voit aussi que Jésus-Christ avait un souverain pouvoir sur eux, qu'il devait détruire le règne du diable et qu'il était toujours prêt à déployer sa puissance en faveur de ceux qui avaient besoin de son secours.

Notre Seigneur, après avoir délivré ce démoniaque, permit aux démons d'entrer dans les pourceaux et de les précipiter dans la mer afin de faire voir que cet homme était véritablement possédé du démon et de prouver par ce moyen la vérité et la grandeur du miracle qu'il venait de faire. Il le fit aussi pour démontrer que les démons ne pouvaient rien faire que par sa permission et pour châtier les habitants de ces quartiers-là, lesquels, selon que cela est dit dans cette histoire, ne voulurent pas souffrir le Seigneur parmi eux.

Nous devons bénir Dieu de ce que, depuis la venue de Jésus-Christ, le diable n'a plus le pouvoir qu'il avait autrefois sur les hommes et considérer au reste que l'état de ce démoniaque, quelque déplorable qu'il fut, n'était pas si funeste que celui des pécheurs qui s'adonnent au mal et qui sont les esclaves de leurs passions.

Cet homme ne s'était pas mis volontairement dans ce triste état et le démon ne pouvait lui nuire qu'en son corps, au lieu que les pécheurs se rendent eux-mêmes les esclaves du diable en faisant sa volonté, par où cet ennemi de Dieu et des hommes entraîne leurs âmes dans l'abîme de la perdition éternelle.

La guérison de cette femme dont le Seigneur loua la foi et qui fut délivrée de son mal en touchant le bord du vêtement de Jésus-Christ prouve que l'humilité et la foi ont une grande efficacité, que la confiance en Jésus-Christ n'est jamais vaine et qu'il est toujours prêt à répandre ses grâces sur ceux qui s'adressent à lui dans ces dispositions.

La souveraine puissance de notre Seigneur paraît encore avec plus d'éclat dans la résurrection de la fille de Jaïrus. Sur quoi il faut considérer que Jésus-Christ qui rendait la santé aux malades rendait aussi la vie aux morts, et cela non seulement pour montrer d'autant mieux sa puissance, mais aussi pour confirmer les promesses qu'ils nous a faites dans l'Évangile de nous ressusciter au dernier jour.

Ainsi la considération de ce miracle doit produire en nous une ferme espérance de l'immortalité, nous

remplir de consolation dans cette attente et nous animer de plus en plus à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres, afin que nous puissions avoir part à cette résurrection bienheureuse que Jésus-Christ nous a promise.

(a) v1 : Matthieu 8.28 ; Luc 8.26 (b) v22 : Matthieu 9.18 ; Luc 8.41

CHAPITRE VI, versets 1-29

Il est ici parlé :

1. *de l'arrivée de Jésus-Christ à Nazareth et de l'incrédulité des habitants de cette ville, versets 1-6 ;*

2. *de l'envoi des apôtres dans la Judée, versets 7-13 ;*

3. *de la mort de Jean-Baptiste, versets 14-29.*

1. Et Jésus ^a partit de là et vint en sa patrie et ses disciples le suivirent.

2. Et quand le sabbat fut venu, il commença à enseigner dans la synagogue et plusieurs de ceux qui l'entendaient s'étonnèrent et disaient ^b D'où viennent toutes ces choses à cet homme ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée ? Et d'où vient que de si grands miracles se font par ses mains ?

3. N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, frère de Jacques et de Joses et de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4. Mais Jésus leur dit : ^c Un prophète n'est méprisé que dans son pays et parmi ses parents et ceux de sa famille.

5. ^d Et il ne pût faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelque peu de malades en leur imposant les mains.

6. Et il s'étonnait de leur incrédulité ^e et il parcourut les bourgades des environs en enseignant.

7. ^f Alors il appela les douze et il commença à les envoyer deux à deux et il leur donna pouvoir sur les esprits immondes.

8. Et il leur ordonna de ne rien prendre pour le chemin, sinon un bâton seulement, ni sac, ni pain, ni monnaie dans leur ceinture ;

9. Mais de ne prendre que leurs souliers et de ne porter pas deux habits.

10. Il leur dit aussi : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortez de ce lieu-là.

11 ^g Et lorsqu'il se trouvera des gens qui ne vous recevront pas et qui ne vous écouteront pas, ^h secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Je vous dis en vérité que ceux de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

12. Étant donc partis ils prêchèrent qu'on s'amendât.

13. Et ils chassèrent plusieurs démons et ignèrent d'huile plusieurs malades et ils les guérirent.

14. ⁱ Or le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était fort célèbre et il dit : Ce Jean qui baptisait est ressuscité des morts, c'est pour cela que les puissances agissent en lui.

15. D'autres disaient : C'est Élie. Et d'autres disaient : C'est un prophète ou comme l'un des prophètes.

16. ^j Mais Hérode en ayant ouï parler dit : C'est ce Jean que j'ai fait décapiter, il est ressuscité d'entre les morts.

17. Car Hérode avait envoyé prendre Jean et l'avait fait lier dans la prison à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère, parce qu'il l'avait épousée.

18. Car Jean disait à Hérode : ^k Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19. C'est pourquoi Hérodias lui en voulait et elle désirait de le faire mourir, mais elle ne pouvait en venir à bout.

20. Parce qu'Hérode craignait Jean sachant que c'était un homme juste et sain et il le considérait et il faisait beaucoup de choses après l'avoir entendu et il l'écoutait avec plaisir.

21. Mais un jour vint à propos auquel Hérode faisait le festin du jour de sa naissance aux grands de la cour et aux capitaines et aux principaux de la Galilée.

22. La fille d'Hérodias étant entrée et ayant dansé et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai.

23. Et il lui jura disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume.

24. Et étant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Et sa mère lui dit : Demande la tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant incontinent rentrée avec empressement vers le roi, elle lui fit sa demande et lui dit : Je voudrais que tout à l'heure tu me donasses dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

26. Et le roi en fut fort triste, cependant à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser.

27. Et il envoya incontinent un de ses gardes et il lui commanda d'apporter la tête de Jean. Le garde y alla et il lui coupa la tête dans la prison.

28. Et il apporta la tête dans un bassin et la donna à la jeune fille et la jeune fille la présenta à sa mère.

29. Et les disciples de Jean l'ayant appris vinrent et emportèrent son corps et le mirent dans un sépulcre.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de cette lecture.

La première regarde l'incrédulité et l'ingratitude de ceux de Nazareth, qui ayant le bonheur d'avoir Jésus-Christ parmi eux, ne reconnurent pas que la

sagesse et la puissance qui étaient en lui venaient de Dieu et profitèrent si mal de sa présence, ce qui fut cause qu'il ne fit que si peu de miracles dans ce lieu-là. Voilà comment les préjugés et la malice des hommes font qu'ils négligent les grands avantages dans le temps qu'ils leurs sont offerts. Cela montre aussi que si Dieu les prive de sa grâce, c'est parce qu'ils la méconnaissent et qu'ils y mettent eux-mêmes des obstacles.

Sur l'envoi des apôtres, il faut remarquer :

1. que Jésus-Christ par un effet de sa sagesse et de sa bonté envers les Juifs envoya les apôtres pour annoncer la venue du règne de Dieu dans la Judée et qu'afin de rendre leur prédication plus efficace, il leur donna le pouvoir de faire des miracles ;

2. il leur défendit de prendre des provisions pour ce voyage parce qu'il devait être court et pour leur apprendre de bonne heure à se confier en la providence ;

3. il déclara que ceux qui ne voudraient pas les recevoir seraient punis très rigoureusement, en quoi l'on voit la condamnation de ceux à qui Dieu fait présenter le salut et qui rejettent les offres de sa grâce.

Pour ce qui est de la mort de Jean-Baptiste, elle doit être attribuée à la haine dont Hérodis était animée contre lui parce qu'il condamnait son mariage avec Hérode et à la lâche complaisance d'Hérode qui sacrifia à cette femme impudique Jean-Baptiste pour lequel il avait d'ailleurs de la vénération. On voit ici que les personnes vicieuses haïssent d'ordinaire ceux qui les reprennent de leur vie déréglée, que l'impureté aussi bien que la complaisance que l'on a pour les méchants ont toujours des suites funestes et qu'il est dangereux de se lier par des serments téméraires. Il est cependant à remarquer que Dieu permit que Jean-Baptiste perdit la vie afin de préparer les Juifs à ce qui devait arriver à Jésus-Christ lui-même dont ce prophète avait été le précurseur. C'est enfin une chose digne d'attention, qu'Hérode qui était dans les sentiments des Sadducéens, lesquels ne croient pas la résurrection, crût que Jean-Baptiste, qu'il avait fait décapiter, était revenu à la vie. Cela fait voir que les impies et les incrédules n'ont aucune croyance fixe et arrêtée. Une conscience coupable est toujours en crainte et dans les remords dont les méchants sont agités, ils admettent les vérités qu'ils rejetaient auparavant et ils se persuadent des choses dont ils font profession.

(a) v1 : Matthieu 13.54 ; Luc 4.16

(b) v2 : Jean 6.42

(c) v4 : Matthieu 13.57

(d) v5 : Jean 4.41 ; Matthieu 13.58

(e) v6 : Matthieu 9.35 ; Luc 13.22

(f) v7 : Matthieu 10.1 ; Sus 3.14 ; Luc 9.1

(g) v11 : Matthieu 10.14 ; Luc 9.5 et 10.11

(h) v11 : Actes 13.51 et 13.6

(i) v14 : Matthieu 14.1 ; Luc 9.7

(j) v16 : Luc 3.19

(k) v18 : Lévitique 18.16

CHAPITRE VI, versets 30-56

Notre Seigneur nourrit cinq milles personnes d'une manière miraculeuse, versets 30-44, ses disciples étant exposés à une tempête, il va vers eux en marchant sur la mer, versets 45-52, et étant arrivé au pays de Génésareth, il y guérit plusieurs malades, versets 53-56.

30. ^l Et les apôtres se rassemblèrent auprès de Jésus et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient enseigné.

31. Et il leur dit : Venez-vous-en à l'écart, dans un lieu retiré et prenez un peu de repos, car il y avait beaucoup d'allants et de venants, en sorte qu'ils n'avaient même pas le temps de manger.

32. ^m Ils s'en allèrent donc dans une barque, à l'écart, dans un lieu retiré.

33. Mais le peuple les ayant vu partir, plusieurs le reconnurent et ils accoururent à pied de toutes les villes et ils arrivèrent avant eux et s'assemblèrent auprès de lui.

34. ⁿ Alors Jésus étant sorti, vit là une grande multitude et il fut touché de compassion envers eux parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de berger et il se mit à leur enseigner plusieurs choses.

35. ^o Et comme il était déjà tard, ses disciples s'approchèrent de lui et lui dirent : Ce lieu est désert et il est déjà tard.

36. Renvoie-les afin qu'ils aillent dans les villages et dans les bourgs des environs et qu'ils s'achètent du pain, car ils n'ont rien à manger.

37. Et il leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez et regardez. ^q Et l'ayant vu, ils dirent : Nous avons cinq pains et deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir en diverses troupes sur l'herbe verte.

40. Et ils s'assirent par rangées, par centaines et par cinquantaines.

41. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au Ciel, il rendit grâce et rompit les pains et il les donna à ses disciples afin qu'ils les missent devant eux, il leur distribua aussi à tous les deux poissons.

42. Et ils en mangèrent tous et furent rassasiés.

43. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux de pain et quelque reste de poissons.

44. Or ceux qui avaient mangé de ces pains étaient environ cinq mille hommes.

45. Aussitôt après, il obligea ses disciples d'entrer dans la barque et de passer devant lui de l'autre côté de la mer, vers Bethsaïde, pendant qu'il congédierait le peuple.

46. Et quand il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47. ^r Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer et il était seul sur la terre.

48. Et il vit qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer parce que le vent leur était contraire et environ

la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer et il voulait les devancer.

49. Mais quand ils le virent marchant sur la mer, ils crurent que c'était un fantôme et ils s'écrièrent.

50. Car il les voyait tous et ils furent troublés, mais aussitôt il leur parla et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, n'ayez point de peur.

51. Alors il monta dans la barque vers eux et le vent cessa et ils furent encore plus dans l'étonnement et dans l'admiration.

52. Car ils n'avaient pas fait assez attention au miracle des pains, parce que leur cœur était appesanti.

53. ^s Et quand ils eurent traversé la mer, ils vinrent en la contrée de Génézareth et ils abordèrent.

54. Et dès qu'ils furent sortis de la barque, ceux du lieu le reconnurent.

56. Et ils coururent dans toute cette contrée et commencèrent à apporter de tous côtés sur de petits lits ceux qui étaient malades, partout où ils entendaient dire qu'il était.

57. Et en quelque lieu qu'il entrât dans les bourgs ou dans les villes ou dans les villages, on mettait les malades dans les places publiques et on le priait qu'au moins ils pussent toucher le bord de son habit et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

RÉFLEXIONS

Nous devons faire ici attention, en premier lieu à la bonté de notre Seigneur, qui voyant les besoins de peuple qui le suivait, fut ému de compassion envers eux et leur donna avec la nourriture de l'âme celle du corps en multipliant les pains d'une manière miraculeuse. Il y a une circonstance particulière dans ce miracle et qui le distingue des autres. C'est qu'il le fit en faveur d'un grand peuple, au lieu qu'il ne faisait les autres qu'en faveur de certaines personnes en particulier, ce qui devait rendre ce miracle plus fameux et plus éclatant.

Notre Seigneur fit voir ensuite cette même bonté, aussi bien que sa puissance et sa sagesse, lorsque ses disciples étant en danger de périr dans une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer et qu'il fit cesser l'orage. Il paraît qu'il était nécessaire que le Seigneur fit ce nouveau miracle pour convaincre pleinement ses disciples de sa puissance, puisque, comme l'évangéliste le remarque, ils n'avaient pas fait assez attention aux miracles qu'ils lui avaient vu faire auparavant. C'est ainsi que Jésus-Christ voulut confirmer leur foi qui était encore assez faible et les persuader de plus en plus qu'il était le fils de Dieu. Ce qui arriva dans cette occasion doit aussi produire en nous une pleine persuasion de la puissance sans borne de Jésus-Christ et du soin qu'il a des siens et qu'il n'y a aucun péril d'où il ne puisse les tirer, ni aucune affliction dont il ne leur donne une heureuse issue et c'est même dans ces occasions qu'il leur fait le mieux sentir combien il les aime.

Enfin, quand nous lisons que l'on apportait de toutes part des malades à notre Seigneur et qu'ils

étaient tous guéris, même par le simple attouchement de ses habits, nous devons penser que s'il déployait ainsi sa puissance pour le soulagement et la guérison de ceux qu'on lui présentait, il n'est pas moins disposé à sauver tous ceux qui cherchent auprès de lui la délivrance des maux de l'âme et c'est ce qui doit nous inciter à nous adresser avec confiance à ce Rédempteur charitable pour être aidé dans tous nos besoins.

(l) v30 : Luc 9.10

(m) v32 : Matthieu 14.3 ; Luc 9.10

(n) v34 : Matthieu 9.36 et 14.14

(o) v34 : Luc 9.11

(p) v35 : Matthieu 14.15 ; Jean 6.5

(q) v38 : Matthieu 14.17 ; Luc 9.13 ; Jean 6.9

(r) v47 : Matthieu 14.23 ; Jean 6.16

(s) v53 : Matthieu 14.34

CHAPITRE VII

Ce chapitre a deux parties.

Les pharisiens se plaignant de ce que les disciples de Jésus-Christ ne se lavaient pas selon la coutume des Juifs, il leur reproche qu'ils violaient eux-mêmes les commandements de Dieu en enseignant que si un enfant avait consacré à Dieu le bien dont il aurait pu assister son père ou sa mère, il était obligé d'accomplir ce vœu à la rigueur et qu'il ne lui était plus permis de secourir son père et sa mère avec ce bien là.

Notre Seigneur enseigne ensuite au peuple et à ses disciples ce que c'est qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas, versets 1-23.

Après cela il va du côté de Tyr et de Sidon où il guérit la fille d'une femme cananéenne et, revenant dans la Galilée, il guérit un homme sourd et muet, versets 24-37.

1. Alors ^a des pharisiens et quelques scribes, qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent vers Jésus.

2. Et voyant que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains souillées ¹, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmaient.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangeaient point sans se laver les mains jusqu'au coude, gardant en cela la tradition des anciens.

4. Et lorsqu'ils reviennent des places publiques, ils ne mangeaient point non plus sans s'être lavé. Il y a aussi beaucoup d'autres choses qu'ils ont reçues pour les observer, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les lits.

5. Là-dessus les pharisiens et les scribes lui demandèrent : D'où vient que tes disciples ne suivent pas la tradition des anciens et qu'ils prennent leur repas sans se laver les mains ?

6. Il leur dit : Hypocrites, c'est de vous qu'Ésaïe a prophétisé comme il est ^b écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

7. Mais c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'homme.

8. Car en abandonnant le commandement de Dieu, vous observer la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

9. Il leur dit aussi : Vous annulez fort bien le commandement de Dieu pour garder votre tradition.

10. Car Moïse a dit : ° Honore ton père et ta mère. Et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

11. Mais vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est corban, c'est-à-dire, un don consacré à Dieu,

12. Vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou sa mère.

13. Et vous anéantissez ainsi la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

14. ° Alors ayant appelé toute la multitude, il leur dit : Écoutez-moi tous et comprenez ceci :

15. Rien de ce qui est hors de l'homme et qui entre dans lui ne peut le souiller, mais ce qui sort de lui, c'est ce qui souille l'homme.

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

17. Et quand ils furent entré dans la maison après s'être retiré d'avec la multitude, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole.

18. Et il leur dit : Êtes-vous aussi sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui entre de dehors de l'homme ne peut le souiller,

19. Parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais qu'il va au ventre et qu'il sort aux lieux secrets, purifiant tous les aliments ?

20. Il leur disait donc : Ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme.

21. Car ^f du dedans, c'est-à-dire du cœur des hommes sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les meurtres,

22. Les larcins, les mauvais moyens pour avoir le bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'impudicité, l'œil envieux, la médisance, la fierté, la folie.

23. Tous ces vices sortent du dedans et souillent l'homme.

24. ^g Puis étant parti de là, il s'en alla aux frontières de Tyr et de Sidon et étant entré dans une maison il ne voulait pas que personne le sût, mais il ne put être caché.

25. Car une femme dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant entendu parler de lui, vint et se jeta à ses pieds.

26. Cette femme était ^h grecque, Syrophénicienne de nation et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille.

27. Et Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants, car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens.

28. Mais elle répondit et lui dit : Il est vrai Seigneur, cependant les petits chiens mangent sous la table des miettes du pain des enfants.

29. Alors il lui dit : À cause de cette parole, va-t'en, le démon est sorti de ta fille.

30. Et étant de retour dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille et qu'elle était couchée sur le lit.

31. Et Jésus étant parti des quartiers de Tyr et de Sidon vint près de la mer de Galilée traversant le pays de Décapolis.

32. Et on lui amena un homme sourd qui avait la parole empêchée et on le pria de lui imposer les mains.

33. Et l'ayant tiré de la foule à part, il lui mit les doigts dans les oreilles et, ayant craché, il lui toucha la langue.

34. Puis levant les yeux au ciel, il soupira et il dit : Hephphatah, c'est-à-dire : Ouvre-toi.

35. Aussitôt ses oreilles furent ouvertes et sa langue fut déliée et il parlait sans peine.

36. Et il leur défendit de le dire à qui que ce fût, mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient.

37. Et ils s'étonnaient extraordinairement et ils disaient : Il a bien fait toutes ces choses, il fait entendre les sourds et parler les muets.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

1. que c'est hypocrisie de pratiquer scrupuleusement des coutumes établies par les hommes et de violer les lois divines et les devoirs que Dieu a le plus expressément prescrits et que le vrai service de Dieu consiste à garder les commandements, mais qu'il a en abomination le culte des hypocrites qui prétendent l'honorer de la bouche ou par des pratiques extérieures pendant que leur cœur est souillé et éloigné de lui ;

2. ce discours de Jésus-Christ nous enseigne que Dieu veut que les enfants honorent et assistent leurs pères et leurs mères et que rien ne peut les dispenser de ce devoir ;

3. que les serments et les vœux par lesquels on s'engage à faire des choses contraires à la loi de Dieu ne lient point la conscience et que ce serait pécher que de les accomplir ;

4. que ce qui nous souille devant Dieu c'est proprement ce qui vient du cœur, les mauvaises pensées, les désirs impurs et injustes, la haine du prochain, l'envie, l'orgueil, la fierté et les autres passions de cette nature, que ces mauvaises pensées sont de vrais péchés et que c'est là la source de toutes les mauvaises actions que les hommes commettent. Lorsque Jésus-Christ donnait ces instructions, il disait au peuple :

Écoutez tous ceci et comprenez le bien.

Cet avertissement marque l'importance de cette doctrine et nous oblige à éviter sur toutes choses ce qui souille l'âme et de tâcher d'acquérir la véritable pureté qui est celle du cœur.

Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut remarquer que notre Seigneur étant prié par une femme païenne de guérir sa fille, il refusa de le faire alléguant

qu'il n'était pas juste de donner aux chiens le pain des enfants,

ce qui voulait dire qu'il n'était pas raisonnable que Jésus-Christ fit en faveur des païens, qui étaient des étrangers, les miracles qu'il faisait en faveur des Juifs qui étaient le peuple de Dieu et comme les enfants de sa maison. Notre Seigneur disait cela parce que les païens ne devaient pas encore alors être égalés aux Juifs. Mais cette femme obtint enfin de lui par sa profonde humilité, par sa persévérance, par sa foi et par l'ardeur de son zèle la grâce qu'elle venait lui demander. On peut voir dans cette histoire que les païens n'étaient pas exclus de la grâce de Dieu et qu'ils devaient bientôt y être admis aussi bien que les Juifs. On y voit aussi que des prières accompagnées d'humilité et de zèle ont une grande efficacité et que si Dieu ne nous accorde pas incontinent ce que nous lui demandons, il en use ainsi pour exciter notre ardeur et pour nous donner un sentiment plus vif de notre indignité, mais qu'enfin on obtient tout de lui par la persévérance.

Au reste, on doit admirer dans ce miracle et dans la guérison de cet homme à qui Jésus-Christ rendit l'ouïe et la parole la facilité et la souveraine puissance avec laquelle il guérissait toutes sortes de maladies et cette grande charité qui le portait en toutes occasions à secourir les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

(a) v1 : Matthieu 15.1

(b) v6 : Ésaïe 29.13

(c) v10 : Exode 20.12 ; Deutéronome 5.16 ; Éphésiens 6.1

(d) : v11, l'endroit n'est pas indiqué dans le verset : Exode 21.17 ; Lévitique 10.9 ; Proverbes 20.20

(e) v14 : Matthieu 15.10

(f) v21 : Genèse 6.5 et 8.21

(g) 24 : Matthieu 15.21

(1) v2 : grec : communes.

(2) v26 : C'est-à-dire : païenne.

CHAPITRE VIII, versets 1-21

Jésus-Christ nourrit miraculeusement quatre mille hommes, versets 1-9.

Il refuse de faire un signe que les pharisiens lui demandaient, versets 10-13 ;

et il avertit ses disciples de se donner garde du levain des pharisiens et du levain d'Hérode, versets 14-21.

1. En ^a ces jours-là, il y avait avec Jésus une grande multitude de gens et comme ils n'avaient rien à manger, il appela ses disciples et leur dit :

2. J'ai compassion de ce peuple, car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point et ils n'ont rien à manger.

3. Et si je les renvoie en leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns sont venus de loin.

4. Et les disciples lui répondirent : D'où pourrait-on avoir des pains pour les rassasier dans ce lieu désert ?

5. Et il leur demanda : Combien avez-vous de pain ? Et ils dirent : Nous en avons sept.

6. Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre et ayant pris les sept pains et rendu grâce, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer et ils les distribuèrent au peuple.

7. Il y avait aussi quelques petits poissons et Jésus ayant rendu grâce, il ordonna qu'on les leur présentât aussi.

8. Ils en mangèrent donc et furent rassasiés et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

9. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, après quoi il les renvoya.

10. ^b Et il entra aussitôt dans une barque avec ses disciples et il alla aux quartiers de Dalmanutha.

11. ^c Et il vint là des pharisiens qui se mirent à disputer avec lui, lui demandant, en le tentant, qu'il leur fit voir quelque signe du Ciel.

12. Et Jésus soupirant profondément en son esprit dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un signe ? Je vous dis en vérité qu'il ne lui en sera donné aucun.

13. ^d Et les ayant laissés, il entra dans la barque et passa à l'autre bord.

14. ^e Or ils avaient oublié de prendre des pains et n'en avaient qu'un avec eux dans la barque.

15. Et il leur fit cette défense : ^f Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode ¹.

16. Sur quoi ils se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons point de pains.

17. Et Jésus connaissant cela leur dit : Pourquoi raisonnez-vous sur ce que vous n'avez point de pains ? Ne considérez-vous point et ne comprenez-vous point encore ? Avez-vous toujours un cœur stupide ?

18. Ayant des yeux, ne voyez-vous point ? Ayant des oreilles, n'entendez-vous point ? Et n'avez-vous point de mémoire ?

19. ^g Lorsque je distribuai les cinq pains au cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins des morceaux qui étaient restés ? Ils lui dirent : Douze.

20. ^h Et lorsque je distribuai les sept pains aux quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines des morceaux qui restaient ? Ils lui dirent sept.

21. Et il leur dit : Comment ne comprenez-vous point ?

RÉFLEXIONS

On doit premièrement admirer ici la manière miraculeuse et pleine de bonté dont Jésus-Christ nourrit

plusieurs milliers de personnes avec sept pains et quelques poissons, comme il avait déjà fait peu auparavant. En faisant ce miracle, il se proposait non seulement de pourvoir à la nourriture et aux besoins corporels de ceux qui le suivaient, mais il voulait les disposer à recevoir de lui la véritable nourriture, savoir celle de l'âme. Au reste, la grande multitude de ceux en faveur de qui notre Seigneur multiplia ainsi les pains et les poissons et les pièces qui demeurèrent de reste et dont les apôtres emplirent sept corbeilles sont deux circonstances qui servirent à confirmer la certitude de ce miracle et à le répandre de tous côtés.

2. Les pharisiens demandèrent à Jésus de leur faire voir un signe du Ciel, mais il ne voulut en faire aucun. Il en usa ainsi très justement, puisqu'ayant déjà fait tant de miracles dont ils n'avaient pas profité, ce signe n'aurait servi de rien et ne les aurait point touché. Dieu qui répond aux désirs des âmes simples et sincères abandonne avec justice ceux qui résistent à la vérité et après qu'il a mis en usage les moyens les plus propres pour convaincre les hommes, il n'est pas obligé d'en faire d'avantage et il emploierait même inutilement de nouveaux moyens pour persuader des gens dont l'aveuglement est volontaire et accompagné de malice.

3. Les apôtres ayant oublié de prendre du pain avec eux, le Seigneur les avertit de se garder du levain des pharisiens et du levain d'Hérode qui était la secte des saduccéens. Cela voulait dire qu'ils devaient se donner garde de la doctrine des pharisiens qui étaient des hypocrites et qui ne s'attachaient qu'aux traditions et aux dehors de la religion et des sentiments impies des saduccéens qui niaient la résurrection des morts et qui avaient encore d'autres erreurs pernicieuses. C'est ainsi que ce divin Sauveur, par un effet de sa sagesse, prenait ordinairement occasion des choses qui se présentaient de donner des instructions salutaires. Ce qu'il dit dans cette rencontre nous apprend de quelle importance il est de fuir toutes sortes de fausses doctrines et surtout de s'éloigner des sentiments qui conduisent à la superstition et à l'hypocrisie ou à l'impiété et à l'incrédulité.

(a) v1 : Matthieu 15.32

(b) v10 : Matthieu 15.38

(c) v11 : Matthieu 12.38 et 16.1

(d) v13 : Matthieu 16.4

(e) v14 : Matthieu 16.5

(f) v15 : Matthieu 16.6 ; Luc 12.1

(g) v19 : Matthieu 14.20 ; Sus 6.43 ; Jean 6.13

(h) v20 : Matthieu 15.37

(1) v 15 : Voyez la note sur Matthieu X.16

CHAPITRE VIII, versets 22-38

Jésus-Christ guérit un aveugle, versets 22-26.

Il demande à ses disciples quelle opinion le peuple avait de lui et ce qu'ils en croyaient eux-mêmes et Pierre reconnaît qu'il est le fils de Dieu, versets 27-30.

Notre Seigneur prédit sa mort, versets 31-33.

Il exhorte ses disciples à se disposer à la souffrance et à faire une profession publique de l'Évangile devant les hommes et pour les y engager, il leur montre que c'est là l'unique moyen d'éviter la perte de leur âme, versets 34-38.

22. Et Jésus vint à Bethsaïde et on lui présenta un aveugle et on le pria de le toucher.

23. Alors il prit l'aveugle par la main et le mena hors du bourg et lui mit de la salive sur les yeux et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

24. Et l'homme ayant regardé dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

25. Jésus lui mit encore les mains sur les yeux et il lui dit de regarder et il fut guéri et il les voyait tous distinctement.

27. ⁱ Et Jésus étant parti de là avec ses disciples, ils vinrent dans les bourgs de Césarée de Philippe et sur le chemin, il demanda à ses disciples : Qui dit-on que je suis ?

28. Ils répondirent : Les uns disent que tu es Jean Baptiste et les autres Élie et les autres quelqu'un des prophètes.

29. Et il leur dit : Et vous qui dites-vous que je suis ? Pierre répondant lui dit : Tu es le christ.

30. Et il leur défendit très sévèrement de dire cela à personne.

31. Et il commença à leur apprendre qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrit beaucoup et qu'il fut rejeté par les sénateurs et par les principaux sacrificateurs et par les scribes et qu'il fut mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.

32. Et il leur tenait ces discours tout ouvertement. Alors Pierre le prit ¹ et se mis à le reprendre.

33. Mais Jésus se tournant et regardant ses disciples, censura Pierre et lui dit : Retire-toi de moi ² satan, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

34. Et ayant appelé le peuple avec ses disciples, il leur dit : ^j Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

35. ^k Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi et de l'Évangile, il la sauvera.

36. Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme ?

37. Ou, que donnerait l'homme en échange de son âme ?

38. ^l Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père.

RÉFLEXIONS

Il y a ceci de particulier dans la guérison de l'aveugle, dont il est parlé dans ce chapitre, que

notre Seigneur ne le guérit pas d'un coup, mais qu'il le fit successivement. Il en usa de la sorte pour éprouver la foi de cet aveugle qui n'était peut-être pas assez forte, pour lui faire remarquer sa puissance d'une manière sensible par les progrès de sa guérison et pour montrer, en ne faisant pas toujours ses miracles de la même manière, qu'il pouvait déployer la puissance divine qui était en lui ou tout d'un coup ou peu à peu et par degrés et qu'il était le maître de faire de ses miracles comme il le trouvait à propos.

On voit ici, en second lieu, que Jésus-Christ était regardé parmi les Juifs comme un grand prophète, mais que Pierre et les apôtres le regardaient comme le fils de Dieu. C'est aussi là ce que nous devons tous croire du cœur et confesser de la bouche si nous voulons être sauvés. Cependant, le Seigneur défendit à ses disciples de publier qu'il fût le Messie, parce qu'il ne devait pas prendre ouvertement cette qualité avant sa mort.

3. Sur la prédication que Jésus-Christ fit de ses souffrances, il est à remarquer qu'il en avertit ses disciples afin de les disposer peu-à-peu à cet événement auquel ils ne s'attendaient pas et qui aurait été capable d'ébranler leur foi. Ce fut pour les persuader tant mieux de la nécessité de cette mort qu'il reprit si fortement Pierre, qui étant dans les préjugés des Juifs, ne pouvait comprendre, que celui qu'il venait de reconnaître pour le Messie et le fils de Dieu, dût mourir. Mais ce que cet apôtre ne comprenait pas alors est clair pour nous qui savons que cette mort est le moyen dont Dieu s'est servi pour nous racheter.

4. Enfin, Jésus-Christ nous apprend dans ce chapitre que ceux qui veulent devenir ses disciples doivent renoncer à eux-mêmes et être prêts à souffrir et même à perdre la vie pour l'Évangile s'ils y étaient appelés, qu'il n'y a rien de plus important que la perte ou le salut de notre âme et que nous devons faire une profession ouverte de la piété et de la vérité si nous voulons que le Seigneur nous reconnaisse pour ses vrais disciples et qu'il nous reçoive dans sa gloire lorsqu'il viendra juger le monde. C'est ainsi que Jésus-Christ instruisait les hommes des devoirs les plus nécessaires de la religion et qu'il leur proposait les motifs les plus forts de s'en acquitter.

(i) v27 : Matthieu 16.13 ; Luc 9.18

(j) v34 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Luc 9.23 et 14.27

(k) v35 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25

(l) v38 : Matthieu 10.33 ; Luc 9.26 et 12.8

(1) v32 : ou l'embrassa.

(2) v33 : Voyez la note sur Matthieu XVI.23

CHAPITRE IX, versets 1-29

La première partie de ce chapitre contient trois choses.

1. *La transfiguration de Jésus-Christ, versets 1-10.*

2. *L'explication qu'il donna à ses disciples de ce qu'il avait été prédit qu'Élie devait venir au monde, versets 11-13.*

3. *La guérison d'un lunatique que les apôtres n'avaient pu guérie, versets 14-29.*

1. ¹ Il ^a leur disait aussi : Je vous dis en vérité qu'il n'y a que quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le règne de Dieu venir avec puissance.

2. ^b Et six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et les mena seuls à part sur une haute montagne et il fut transfiguré en leur présence.

3. Et ses vêtements devinrent resplendissant et blancs comme la neige et tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui pût ainsi blanchir.

4. Et ils virent paraître Élie et Moïse qui s'entretenaient avec Jésus.

5. Alors Pierre prenant la parole dit à Jésus : Maître, il est bon que nous demeurions ici, faisons-y trois tentes, une pour toi et une pour Moïse et une pour Élie.

6. Car il ne savait pas bien ce qu'il disait, parce qu'ils étaient effrayés.

7. Et il vint une nuée qui les couvrit et une voix sortit de la nuée qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le.

8. Et aussitôt les disciples ayant regardé tout autour, ils ne virent plus personne que Jésus qui était seul avec eux.

9. ^c Et comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts.

10. Ils retinrent donc cette parole en eux-mêmes, se demandant les uns les autres ce que cela voulait dire : Ressusciter des morts ².

11. Et ils l'interrogèrent en disant : Pourquoi les scribes disent-ils ^d qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ?

12. Il leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement et rétablir toutes choses et ^e qu'il en devait être de lui comme du Fils de l'homme duquel il est écrit qu'il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit méprisé.

13. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu comme il est écrit de lui et qu'il lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.

14. Et étant venu vers les autres disciples, il vit une grande foule autour d'eux et des scribes qui disputaient entre eux.

15. Et dès que toute cette foule le vit, elle fut saisie d'étonnement et tous étant accourus le saluèrent.

16. Alors il demanda aux scribes : De quoi disputez-vous avec eux ?

17. ^f Et un homme de la troupe prenant la parole dit : Maître, je t'ai amené mon fils qui est possédé d'un esprit muet,

18. Qui l'agite par des convulsion, partout où il le saisit et alors il écume et grince les dents et il devient tout sec et j'ai prié tes disciples de le chasser, mais ils n'ont pu le faire.

19. Alors Jésus leur répondit : Ô race incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le moi.

20. Ils le lui amenèrent donc et dès qu'il vit Jésus, l'esprit l'agita avec violence et il tomba par terre et il se roulait en écumant.

21. Alors Jésus demanda à son père : Combien y a-t-il de temps que ceci lui arrive ? Le père dit : Dès son enfance.

22. Et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr, mais si tu y peux quelque chose, aide-nous et aie compassion de nous.

23. Jésus lui dit : Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles pour celui qui croit.

24. Aussitôt le père de l'enfant s'écriant dit avec larmes : Je crois Seigneur, aide-moi dans mon incrédule³.

25. Et quand Jésus vit que le peuple y accourait en foule, il reprit sévèrement l'esprit immonde et lui dit : Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de lui et ne rentre plus en lui.

26. Alors l'esprit sortit en jetant un grand cri et en l'agitant avec violence. Et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : Il est mort.

27. Mais Jésus l'ayant pris par la main le fit lever et il se leva.

28. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ?

29. Et il leur répondit : Cette espèce de démon ne peut sortir que par la prière et par le jeûne⁴.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur fit voir sa gloire à trois de ses apôtres dans sa transfiguration afin de les convaincre pleinement par cette apparition magnifique qu'il était le fils de Dieu. Il le fit aussi pour fortifier leur foi qui devait être ébranlée par sa mort dans le temps. Moïse et Élie parurent dans cette occasion pour faire voir que Jésus était ce grand Rédempteur dont les prophètes avaient parlé et qu'il était même au-dessus des prophètes les plus illustres entre lesquels Moïse et Élie tenaient le premier rang. Outre cela, Dieu déclara alors venue du Ciel que Jésus-Christ était son fils bien-aimé afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui que tous les hommes devaient désormais écouter et à qui ils devaient obéir. Cette transfiguration de Jésus-Christ est au reste une image de la gloire dans laquelle il paraîtra au dernier jour et la présence de Moïse et d'Élie prouve que ces saints hommes vivaient après leur sortie du monde et qu'ainsi il y a une autre vie après celle-ci pour les justes.

2. Notre Seigneur apprit à ses disciples dans cette occasion que Jean-Baptiste était cet Élie qui devait venir selon la prédiction de Malachie. Ce nom

avait été donné au précurseur du Messie parce que, comme le prophète Élie, il devait réformer les mœurs des hommes et rétablir le pur service de Dieu. La manière honorable et distinguée dont Jésus-Christ parla dans cette occasion de Jean-Baptiste nous engage à reconnaître la dignité de la personne de ce grand prophète, à bien considérer le but de son ministère et à nous soumettre à sa doctrine, aussi bien qu'à celle de Jésus-Christ qui est encore plus grand que son précurseur.

3. On doit remarquer dans la guérison du lunatique que les apôtres ne purent le délivrer parce qu'ils n'étaient pas assez persuadés qu'ils pouvaient opérer ce grand miracle au nom de Jésus-Christ. Mais le Seigneur ayant égard à l'état déplorable de ce jeune homme aussi bien qu'à sa foi et aux larmes de son père le guérit parfaitement et par sa seule parole. Ce que Jésus-Christ dit aux apôtres dans cette occasion nous montre que c'était par la foi, par la prière et par le jeûne qu'ils pouvaient obtenir de Dieu le pouvoir de faire des miracles. Ces moyens ne sont ni moins efficaces, ni moins nécessaires pour résister aux tentations et pour engager le Seigneur à nous accorder les secours les plus puissants de sa grâce. Ainsi, nous devons les pratiquer avec soin.

(a) v1 : Marc 16.28 ; Luc 9.27

(b) v2 : Matthieu 17.1 ; Luc 9.28

(c) v9 : Matthieu 17.9

(d) v11 : Malachie 4.5

(e) v12 : Psaume 22.7 ; Ésaïe 53.4 ; Daniel 9.26

(f) v17 : Matthieu 17.14 ; Luc 9.38

(1) v1 : Ce verset doit être joint à ce qui précède, comme Matthieu XVI.28 et Luc VIII.27.

(2) v10 : Les apôtres n'ignoraient pas que les morts doivent ressusciter, mais ils ne pouvaient pas comprendre ce que c'était que cette résurrection du Fils de l'homme qui devait arriver bientôt, parce qu'ils ne croyaient pas que Jésus dû souffrir la mort.

(3) v24 : C'est-à-dire : n'aie pas égard à la faiblesse de ma foi et veuille y suppléer par ta bonté.

(4) v29 : Voyez la note sur Matthieu XVII.21.

CHAPITRE IX, versets 30-51

Notre Seigneur avertit ses disciples que sa mort approchait, versets 30-32.

2. Il les reprend sur ce qu'ils avaient disputé entre eux qui serait le plus grand dans le royaume du Messie et il leur enseigne l'humilité en mettant un petit enfant au milieu d'eux, versets 33-37.

3. Il blâme Jean et ses autres disciples de ce qu'ils s'étaient opposés à un homme qui chassait les démons en son nom et il les avertit de ne scandaliser et de ne rejeter aucun de ceux qui croyaient en lui, versets 38-42.

4. Il les exhorte à éviter tout ce qui pouvait être pour les autres ou pour eux-mêmes une occasion de chute. Il menace des peines de l'enfer ceux qui n'évitent pas les scandales et il leur représente qu'étant comme le sel de la terre, ils devaient travailler à édifier tous les hommes, ce qu'ils feraient surtout en ne rebutant personne, en ayant pour tout le monde des sentiments de charité et en vivant

entre eux dans l'union et dans la paix, versets 43-51.

30. ^g Puis étant partis de là, ils traversèrent la Galilée et Jésus ne voulut pas que personne le sût.

31. Cependant, il instruisait ses disciples et il leur disait : Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes et ils le feront mourir, mais après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

32. Mais ils ne comprenaient point ce discours et ils craignaient de l'interroger.

33. ^h Ils vinrent ensuite à Capernaum et étant dans la maison il leur demanda : De quoi discutiez-vous ensemble en chemin ?

34. Et ils se turent, car ils avaient disputés en chemin qui d'entre eux serait le plus grand.

35. Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

36. Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux et le tenant entre ses bras, il leur dit :

37. Quiconque reçoit un de ces petits enfants à cause de mon nom, il me reçoit et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais il reçoit celui qui m'a envoyé.

38. ⁱ Alors Jean prenant la parole lui dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui chasse les démons en ton nom et qui ne nous suit pas, et nous nous y sommes opposés parce qu'il ne nous suit pas.

39. Et Jésus leur répondit : Ne vous y opposez pas, ^j car il n'y a personne qui fasse des miracles en mon nom et qui puisse en même temps parler mal de moi.

40. Car qui n'est pas contre nous est avec nous.

41. ^k Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom parce que vous appartenez à Christ, je vous le dit en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense.

42. ^l Mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît une meule au cou et qu'on le jetât dans la mer.

43. ^m Que si ta main te fait tomber dans le péché, coupe-la, il vaut mieux pour toi que tu entre dans la vie n'ayant qu'un main que d'avoir deux mains et d'aller dans la géhenne dans le feu qui ne s'éteint point,

44. ⁿ Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

45. Et si ton pied te fait tomber dans le péché, coupe-le, il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie n'ayant qu'un pied que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la géhenne dans le feu qui ne s'éteint point,

46. Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

47. Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le, il vaut mieux pour toi que tu entres au royaume de Dieu n'ayant qu'un œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne du feu,

48. Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

49. Car chacun sera salé de feu : ^o et toute oblation sera salée.

50. ^p C'est une bonne chose que le sel, mais si le sel perd sa saveur, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ?

51. Ayez du sel en vous-mêmes et soyez en paix entre vous.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

1. Que si les apôtres ne comprenaient pas ce que notre Seigneur leur disait de sa mort, cela venait de ce qu'ils ne pouvaient concevoir que le Messie dût mourir et souffrir un supplice ignominieux et cruel.

2. La dispute qu'ils eurent pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume du Messie venait aussi de l'opinion où ils étaient que ce devait être un royaume temporel et semblable à ceux des rois de la terre. Jésus-Christ les désabusa de ces pensées en mettant devant leurs yeux un petit enfant, par où il voulait leur inspirer des sentiments humbles et leur apprendre à ne point s'élever les uns par dessus les autres et à ne mépriser personne. Cette leçon est pour tous les chrétiens, ainsi nous devons bannir de nos cœurs toutes les pensées d'orgueil et d'élévation et ressembler aux enfants en douceur, en innocence et en humilité.

3. Il est à remarquer que notre Seigneur reprit ses disciples de ce qu'ils avaient voulu empêcher un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons au nom de Jésus-Christ. Cette censure nous enseigne bien clairement qu'il ne nous est jamais permis de rejeter aucun de ceux qui font profession d'aimer le Seigneur Jésus, mais qu'au contraire nous devons les regarder tous comme nos frères, les chérir et nous joindre à eux. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend encore plus expressément en disant que c'est un des plus grands péchés de mépriser ou de scandaliser aucun de ses disciples, quand même il y aurait quelque faiblesse en eux ou qui paraîtraient méprisables selon le monde.

4. Enfin, notre Sauveur nous exhorte fortement et sous les plus sévères menaces à résister à tout ce qui peut être une occasion de chute, à renoncer courageusement à ce qui nous serait le plus cher, à mortifier nos inclinaisons et à souffrir même ce qu'il y a de plus fâcheux, plutôt que de tomber ou de faire tomber les autres dans le péché et que de s'exposer par là à être jeté dans la géhenne où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

(g) v30 : Matthieu 17.22 ; Luc 9.44

(h) v33 : Matthieu 18.1 ; Luc 9.46

(i) v38 : Luc 9.49

(j) v39 : I Corinthiens 12.3

(k) v41 : Matthieu 10.42

(l) v42 : Matthieu 18.6

(m) v43 : Marc 5.30 et 18.8

(n) v 44 : Ésaïe 66.24

(o) v49 : Lévitique 2.13

(p) v50 : Matthieu 5.15 ; Luc 14.34

CHAPITRE X, versets 1-31

Jésus-Christ fait trois choses.

1. *Il répond aux pharisiens qui l'avaient interrogé sur le divorce et il dit que la coutume qui était établie parmi les Juifs de répudier les femmes pour toutes sortes de raisons était contraire à l'institution du mariage, versets 1-12.*

2. *Il bénit de petits enfants, versets 13-16.*

3. *Il répond à un jeune homme riche qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour être sauvé et à cette occasion il dit que les richesses empêcheraient plusieurs personnes de croire en lui, mais qu'il récompenserait abondamment ceux qui abandonneraient leurs biens et tout ce qu'ils avaient de plus cher pour le suivre, versets 17-31.*

1. Et Jésus ^a étant parti de là, vint aux confins de la Judée, le long du Jourdain, et le peuple s'assembla encore vers lui et il continua à les instruire comme il avait accoutumé.

2. Alors des pharisiens vinrent et lui demandèrent pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de quitter sa femme ?

3. Il leur répondit et leur dit : Qu'est-ce que Moïse vous a commandé ?

4. Ils lui dirent : ^b Moïse a permis d'écrire la lettre de divorce et de la répudier.

5. Et Jésus répondant leur dit : ^c Il vous a laissé cette loi par écrit à cause de la dureté de votre cœur.

6. Mais au commencement de la création, ^d Dieu ne fit qu'un homme et qu'une femme.

7. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme

8. Et ^e les deux seront une seule chair, ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.

9. Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

10. Et les disciples l'interrogèrent encore sur ce sujet dans la maison.

11. Et il leur dit : ^f Quiconque quittera sa femme et en épousera une autre commet adultère à l'égard d'elle.

12. Et si la femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet adultère.

13. Alors on ^g lui présenta des petits enfants afin qu'il les toucha, mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14. Et Jésus voyant cela en fut indigné et il leur dit : Laissez venir à moi ces petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.

16. ^h Et les ayant pris entre ses bras, il leur imposa les mains et les bénit.

17. Et comme il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut et s'étant mis à genoux devant lui, il lui demanda : Mon bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

18. Mais Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu.

19. Tu sais ⁱ les commandements : Ne ne commets point d'adultère, ne tue point, ne dérobes point, ne dit point de faux témoignage, ne fais tort à personne, honore ton père et ta mère.

20. Il répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21. Et Jésus ayant jeté un regard sur lui l'aima et lui dit : Il te manque une chose, va, vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres et tu auras un trésor dans le Ciel, après cela, viens et suis-moi, t'étant chargé de ta croix.

22. Mais cet homme fut affligé de cette parole et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23. Alors Jésus regardant autour de lui dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu !

24. Et ses disciples furent étonnés de ce discours. Mais Jésus reprenant la parole leur dit : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses d'entrer dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Et ils furent encore plus étonnés et ils se disaient l'un à l'autre : Et qui peut donc être sauvé ?

27. Mais Jésus les regardant leur dit : Pour ce qui est des hommes, cela est impossible, mais non pour ce qui est de Dieu, ^j car toutes choses sont possibles à Dieu.

28. ^k Alors Pierre prenant la parole lui dit : Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi.

29. Et Jésus répondit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté sa maison ou ses frères ou ses sœurs ou son père ou sa mère ou sa femme ou ses enfants ou ses terres pour l'amour de moi et de l'Évangile,

30. Qui n'en reçoive dès à présent en ce siècle, cent fois autant, des maisons et des frères et des sœurs et des mères et des enfants avec des persécutions et dans le siècle à venir, la vie éternelle.

31. ^l Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers et ceux qui étaient les derniers seront les premiers.

RÉFLEXIONS

Ce que notre Seigneur dit aux pharisiens sur le mariage nous apprend que Dieu n'approuvait point les divorces tels que les Juifs les pratiquaient, quoique ces divorces eussent été tolérés jusqu'alors à cause de l'humeur charnelle de ce peuple et de leur naturel porté à la désobéissance. Jésus-Christ dit expressément que ces sortes de divorces ne devaient plus avoir lieu parmi les chrétiens, non plus que diverses autres choses semblables que Dieu supportait autrefois, que les lois du mariage sont inviolables et qu'elles lient aussi bien l'homme que la femme. Par où nous voyons que le fils de Dieu a rétabli ces lois telles qu'elles étaient au commencement du monde et qu'ainsi il n'est plus permis aux

hommes ni aux femmes de se séparer et de se remarier, si ce n'est pour cause d'adultère.

La cérémonie d'imposition des mains que Jésus-Christ pratiqua à l'égard des petits enfants et les prières qu'il fit pour eux ne permettent pas de douter qu'il n'aime les petits enfants et que ce ne soit une pratique conforme à ses intentions de les offrir à Dieu par le baptême et par la prière. Cela nous montre aussi que le royaume des cieux n'est que pour ceux qui, comme les petits enfants, sont doux, innocents et vides de l'amour du monde et de sa gloire.

Nous devons apprendre de l'entretien que Jésus-Christ eu avec cet homme riche dont il est parlé ici, que l'on ne saurait entrer dans la vie éternelle si l'on ne garde les commandements de Dieu, mais qu'il faut outre cela, en de certaines occasions abandonner ses biens et tout ce que l'on possède en ce monde, qu'en général, les chrétiens ne doivent pas s'attacher aux richesses et que si Dieu leur en donne, ils doivent les employer à des usages de charité. Nous recueillons de plus du discours de notre Seigneur que ce renoncement aux biens du monde, quelque difficile qu'il paraisse d'abord, n'est point un devoir impossible à pratiquer, non plus que nos autres devoirs et que ceux qui auront ainsi renoncé aux biens de la terre, comme les apôtres le firent autrefois, en seront abondamment récompensés en cette vie et en l'autre. Au reste, l'exemple de cet homme qui avait quelque chose de bon et que Jésus-Christ aima à cause de cela, mais qui fut rebuté lorsque le Seigneur lui dit qu'il devait se défaire de ses biens, prouve qu'il se peut faire que des gens qui ont de bonnes intentions et quelques bonnes dispositions ne parviennent pas au salut. Cela leur arrive lorsqu'ils n'ont pas le courage de faire tout ce qu'il faut pour l'obtenir et de renoncer à certaines passions qui les dominent et qui y font un obstacle et en particulier à l'amour des richesses et à l'attachement pour les biens du monde.

- (a) v1 : Matthieu 19.1
 (b) v4 : Deutéronome 24.1
 (c) v5 : Genèse 1.27 ; Matthieu 19.4
 (d) v6 : Genèse 2.24
 (e) v8 : I Corinthiens 6.16 ; Éphésiens 5.31
 (f) v11 : Matthieu 5.32 et 19.9 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens 7.10
 (g) v13 : Matthieu 19.13 ; Luc 18.15
 (h) v16 : Matthieu 19.16 ; Luc 18.18
 (i) v19 : Exode 20.23
 (j) v27 : Jérémie 32.17
 (k) v28 : Matthieu 19.27 et Luc 18.28
 (l) v31 : Matthieu 19.30 et 20.16 ; Luc 13.30

CHAPITRE X, versets 32-53

Notre Seigneur avertit ses disciples de sa mort et de sa résurrection, versets 32-34.

Il répond à Jacques et à Pierre, qui croyant comme le reste des Juifs que le Messie règnerait glorieusement sur la terre, le priaient qu'ils possédassent les premières dignités dans son royaume, versets 35-45.

Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho, versets 46-53.

32. ^m Comme ils étaient en chemin, en montant à Jérusalem, Jésus marchait devant eux et ils étaient effrayés et ils craignaient en le suivant et Jésus prenant encore à part les douze commença à leur dire ce qui lui devait arriver.

33. Voici leur dit-il, nous montons à Jérusalem et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes et ils le condamneront à mort et ils le livreront aux gentils.

34. Et ils se moqueront de lui et ils le fouetteront et ils lui cracheront au visage et le feront mourir, mais il ressuscitera le troisième jour.

35. ⁿ Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent : Maître, nous voudrions que tu nous fisses ce que nous te demanderons.

36. Et il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

37. Ils lui dirent : Accorde-nous que nous soyons assis dans ta gloire, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche.

38. Et Jésus leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?

39. Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et Jésus leur dit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire et que vous serez baptisé du baptême dont je dois être baptisé.

40. Mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner, si ce n'est à ceux à qui il est destiné.

41. Ce que les dix autres ayant entendu, ils en furent indignés contre Jacques et Jean.

42. Mais Jésus les ayant appelés leur dit : ^p Vous savez que ceux qui veulent commander aux nations, les maîtrisent et que les grands d'entre-eux leur commandent avec autorité.

43. Mais il n'en sera pas de même parmi vous, au contraire, quiconque voudra être grand parmi vous, sera votre serviteur.

44. Et quiconque d'entre-vous voudra être le premier sera l'esclave de tous.

45. Car le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais il est venu pour servir ^p et pour donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

46. ^q En suite ils arrivèrent à Jéricho et comme ils partaient de Jéricho avec ses disciples et une grande troupe, un aveugle nommé Bartimée, c'est-à-dire fils de Timée, était assis auprès du chemin demandant l'aumône.

47. Et ayant entendu que c'était Jésus de Nazareth qui passait, il se mit à crier et à dire : Jésus, fils de David, aie pitié de moi.

48. Et plusieurs le reprenaient pour le faire taire, mais il criait encore plus fort : Fils de David, aie pitié de moi.

49. Et Jésus s'étant arrêté, dit qu'on l'appelât. Ils appelèrent donc l'aveugle lui disant : Prends courage, lève-toi, il t'appelle.

50. Et jetant son manteau, il se leva et vint vers Jésus.

51. Alors Jésus prenant la parole lui dit : Que veux-tu que je te fasse ? Et l'aveugle dit : Maître, que je recouvre la vue.

52. Et Jésus lui dit : Va t'en, ta foi t'a sauvé.

53. Et incontinent il recouvra la vue et il suivait Jésus dans le chemin.

RÉFLEXIONS

On doit considérer ici en premier lieu que le temps de la mort de Jésus-Christ approchant, il déclara plus ouvertement aux apôtres qu'il serait crucifié et qu'il ressusciterait, mais ils furent troublés et effrayés à l'ouïe de ces discours parce qu'ils s'attendaient à voir leur maître régner glorieusement sur la terre. En cela on découvre la sagesse et la bonté de Jésus-Christ qui voulait ainsi préparer ses disciples à ce qui devait lui arriver et l'on y remarque aussi que ses disciples étaient dans de grands préjugés et qu'ils ne savaient pas encore ce que notre Seigneur devait faire pour sauver les hommes.

Il faut faire ensuite attention à ce que Jésus-Christ dit à Jacques et à Jean, qui prétendaient occuper un rang distingué dans son royaume. Il leur dit qu'au lieu de s'attendre à être élevés à ces dignités, ils devaient se préparer à

boire la même coupe et à être baptisés du même baptême que lui,

c'est-à-dire à passer par de grandes souffrances et même à endurer la mort et qu'ainsi ils devaient s'humilier et être les serviteurs les uns des autres, à l'exemple de leur maître qui n'était venu au monde que pour servir et pour souffrir. Ces leçons et ce grand exemple d'humilité regardent tous les chrétiens aussi bien que les apôtres et nous devons nous les proposer continuellement afin de régler par là nos sentiments et nos mœurs.

Enfin, la guérison que notre Seigneur accorda à cet aveugle qui implorait son secours avec tant d'ardeur est une nouvelle preuve de sa puissance et de sa grande charité et nous en devons conclure que s'il était si prompt à assister les misérables, il sauvera plus certainement tous ceux qui l'invoquent avec humilité et qui cherchent auprès de lui le salut et la vie.

(m) v32 : Matthieu 20.17 ; Luc 18.31

(n) v35 : Matthieu 20.28

(o) v42 : Luc 22.25

(p) v45 : I Timothée 2.6 ; Tite 2.14

(q) v46 : Matthieu 20.29 ; Luc 18.35

CHAPITRE XI

Jésus-Christ fait son entrée royale à Jérusalem, versets 1-11.

Il fait sécher un figuier par sa parole, versets 12-14 et 19-26.

Il chasse du temple ceux qui le profanaient en y vendant des pigeons et d'autres bêtes pour les sacrifices et en y changeant de l'argent, versets 15-18.

Il répond aux pharisiens qui lui demandaient raison de son autorité, versets 27-33.

1. Comme ^a ils approchaient de Jérusalem et qu'ils étaient près de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont des oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples

2. Et leurs dit : Allez-vous-en à la bourgade qui est devant vous et aussitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché sur lequel personne n'a encore monté et amenez-le moi.

3. Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi faites-vous cela ? Dites que le Seigneur en a besoin et aussitôt il le laissera amener.

4. Ils s'en allèrent donc et ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors devant une porte entre deux chemins et ils le détachèrent.

5. Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

6. Ils leur répondirent comme Jésus leur avait commandé et on les laissa aller.

7. Ils amenèrent donc l'ânon à Jésus et mirent leurs vêtements sur l'ânon ^b et il s'assit dessus.

8. Et plusieurs étendaient leurs vêtements par le chemin et les autres coupaient des branches d'arbres et les étendaient par terre.

9. Et ceux qui marchaient devant et ceux qui suivaient criaient : ^c Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

10. Béni soit le règne de David notre père qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très-hauts !

11. ^d Ainsi Jésus entra dans Jérusalem et alla au temple et ayant tout considéré, il sortit pour aller à Béthanie avec les douze apôtres.

12. ^e Le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim.

13. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, ils s'en alla pour voir s'il s'y trouverait quelque chose et s'étant approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figes.

14. Alors Jésus prenant la parole dit au figuier : Que jamais personne ne mange de ton fruit. Et ses disciples l'entendirent.

15. ^f Ils vinrent donc à Jérusalem et Jésus étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

16. Et il ne permettait pas que personne portât aucun vaisseau par le temple.

17. ^g Et il les instruisait en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée par toutes les nations une maison de prière, ^h mais vous en faites une caverne de voleurs.

18. Ce que les scribes et les principaux sacrificateurs ayant entendu, ils cherchaient les moyens de

le faire périr, car ils le craignaient parce que tout le peuple était ravi de sa doctrine.

19. Le soir étant venu, Jésus sortit de la ville.

20. Et le matin, comme ils passaient, ses disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.

21. Alors Pierre s'étant souvenu de ce qui s'était passé lui dit : Maître, voilà le figuier que tu as maudit qui est séché.

22. Et Jésus répondant leur dit : Ayez la foi en Dieu.

23. ⁱ Car je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ôte-toi de là et te jette dans la mer et qui ne doutera point dans son cœur, mais croira fermement que ce qu'il dit arrivera, lui sera accordé.

24. ^j C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez et il vous sera accordé.

25. ^k Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière, pardonnez si vous avez quelque chose contre quelqu'un afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes.

26. Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos fautes.

27. ^l Puis ils revinrent à Jérusalem. Et comme il allait par le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs s'approchèrent de lui.

28. Et ils lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses et qui t'as donné l'autorité de les faire.

29. Jésus répondant leur dit : Je vous demanderai aussi une chose et répondez-moi et alors je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

30. Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes ? Répondez-moi.

31. Or ils raisonnaient entre eux disant : Si nous répondons du ciel, il dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ?

32. Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple. Car tous croyaient que Jean était un vrai prophète.

33. Alors ils répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et Jésus leur répondit : Et moi je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur fait son entrée royale dans Jérusalem peu de jours avant sa mort pour montrer qu'il était ce grand roi et ce Sauveur que les Juifs attendaient et dont les prophètes avaient prédit la venue, ce qu'il avait évité de faire connaître publiquement pendant sa vie. Mais la manière dont il fit cette entrée, étant monté sur un ânon, marquait sa douceur et son humilité et faisait voir que son règne n'aurait rien de commun avec celui des rois de la terre.

Comme la gloire de Jésus-Christ et la nature de son règne nous sont beaucoup mieux connues qu'elles ne l'étaient à ce peuple qui l'accompagna dans cette occasion, nous avons encore plus de sujet de nous réjouir et de louer Dieu de ce qu'il nous

a envoyé ce grand Sauveur et de ce que son règne a été manifesté.

2. Il faut remarquer que dans le même jour auquel Jésus-Christ fit son entrée royale il se rendit au temple et qu'il en chassa ceux qui le profanaient afin de faire sentir aux Juifs son autorité divine et de leur montrer en agissant dans le temple qu'il était le fils de Dieu. De là nous devons apprendre à ne pas profaner ni par l'hypocrisie, ni par l'impiété, ni par l'irrévérence les lieux où Dieu est adoré et invoqué.

Pour ce qui est du miracle du figuier séché, il faut savoir que cet arbre était une d'espèce particulière de figuiers qui conservaient pendant l'hiver leurs feuilles et leurs figues et dont le fruit murissait au printemps. Ainsi Jésus voyant ce figuier qui avait des feuilles et qui pouvait aussi avoir des figues y alla exprès chercher du fruit, quoi que ce ne fût pas la saison des figues communes et il le fit pour avoir occasion de le faire sécher par un miracle et de montrer par là à ses disciples, selon ce qu'il leur dit, que la foi et la prière obtiennent tout de Dieu. Mais il les avertit expressément que la prière doit être faite dans un esprit de charité et que quand nous nous présentons pour faire notre prière, nous devons nous pardonner les uns les autres.

La réponse que notre Seigneur fit aux pharisiens, qui lui demandaient de qui il tenait son autorité, avait pour but de leur faire sentir que leur incrédulité et leur aveuglement étaient volontaires et que son autorité venait du ciel, aussi bien que celle de Jean-Baptiste. Mais nous serions encore plus coupables que les pharisiens, si sachant que Jean-Baptiste et Jésus-Christ ont été envoyés de Dieu, nous ne nous soumettions pas à la doctrine qu'ils ont annoncée et de laquelle nous faisons profession.

(a) v1 : Matthieu 21.1 ; Luc 19.29

(b) v7 : Jean 12 :14

(c) v9 : Psaume 118.25

(d) v11 : Matthieu 21.10

(e) v12 : Matthieu 21.19

(f) v15 : Matthieu 21.12 ; Luc 19.45

(g) v17 : Matthieu 21.13 ; Luc 10.46 ; Ésaïe 56.7

(h) v17 : Jérémie 7.11

(i) v23 : Matthieu 21.21 ; Luc 17.6

(j) v24 : Matthieu 7.7 ; Luc 11.9 ; Jean 14.13, 15.7 et 16.24 ; Jacques

1.6 ; l Jean 3.22

(k) v25 : Matthieu 6.14

CHAPITRE XII, versets 1-27

Jésus-Christ propose la parabole des vigneron, versets 1-12.

Il répond à la demande qu'on lui fit, s'il fallait payer le tribut de l'empereur, versets 13-17.

Et à une autre demande que les sadducéens lui firent sur la résurrection, versets 18-27.

1. Et Jésus se mit à leur parler en paraboles. ^a Un homme, dit-il, planta une vigne et il l'entourna d'une haie et il y creusa une fosse pour un pressoir et il y bâtit une tour et il la loua à des vigneron et il s'en alla.

2. Et dans la saison, il envoya un de ses serviteurs vers les vigneron afin de recevoir d'eux du fruit de la vigne.

3. Mais l'ayant pris, ils le battirent et le renvoyèrent à vide.

4. Il leur envoya encore un autre serviteur, mais ils lui jetèrent des pierres, ils lui meurtrirent toute la tête et le renvoyèrent après l'avoir traité outrageusement.

5. Et il en envoya encore un autre qu'ils tuèrent et plusieurs autres dont ils battirent les uns et tuèrent les autres.

6. Enfin, ayant un fils qu'il chérissait, il le leur envoya encore le dernier disant : Ils auront du respect pour mon fils.

7. Mais ces vigneron dirent entre eux : C'est ici l'héritier, venez, tuons-le et l'héritage sera à nous.

8. Et le prenant, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne.

9. Que fera donc le maître de la vigne ? Il viendra et fera périr ces vigneron et il donnera sa vigne à d'autres.

10. Et n'avez-vous pas lu cette parole de l'Écriture : ^b La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle ?

11. Ceci a été fait par le Seigneur et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

12. Alors ils tâchèrent de le saisir, car ils connurent bien qu'il avait dit cette similitude contre eux, mais ils craignirent le peuple, c'est pourquoi le laissant, ils s'en allèrent.

13. ^c Or ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérédiens ¹ pour le surprendre dans ses discours.

14. Étant donc venus vers lui, ils lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère et que tu n'as égard à quoi que ce soit, car tu ne regardes point à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César ou non ? Le paierons-nous ou ne le paierons-nous pas ?

15. Mais lui, connaissant leur hypocrisie leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, que je le voie.

16. Et ils lui en apportèrent un. Alors il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui dirent de César.

17. Et Jésus leur répondit : ^d Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu et ils furent remplis d'admiration pour lui.

18. ^e Alors les sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, le vinrent trouver et lui firent cette question :

19. Maître, ^f Moïse nous a laissé par écrit que si le frère de quelqu'un meurt et laisse sa femme sans enfant, son frère épousera sa veuve pour susciter une lignée à son frère.

20. Or il y avait sept frères dont le premier ayant épousé une femme mourut et ne laissa point d'enfant.

21. Et le second l'épousa et mourut et ne laissa point non plus d'enfant et le troisième de même.

22. Et les sept l'épousèrent et ne laissèrent point d'enfant. La femme mourut aussi la dernière de tous.

23. Duquel d'eux sera-t-elle donc femme quand ils ressusciteront, car tous l'ont eue pour femme ?

24. Et Jésus répondant leur dit : N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de Dieu ?

25. Car quand ils ressusciteront, ni les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.

26. Et à l'égard des morts, pour montrer qu'ils doivent ressusciter, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse comment Dieu lui parla dans le buisson en disant : ^g Je suis le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ?

27. Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

RÉFLEXIONS

Le sens de la parabole des vigneron est que les Juifs, après avoir rejeté et persécuté les prophètes, feraient mourir le fils de Dieu, qu'à cause de cela Dieu les priverait de son alliance et les détruirait, qu'il ferait prêcher l'Évangile aux païens et que Jésus après avoir été rejeté par les principaux des Juifs deviendrait le chef et le roi de l'Église et serait élevé à la droite de Dieu. Il y a sur cela deux réflexions à faire :

– l'une que tout ce que Jésus-Christ avait prédit arriva peu de temps après par la ruine de Jérusalem, par la vocation des païens et par l'établissement de son règne ;

– l'autre, que comme Dieu fit une sévère vengeance de l'ingratitude des Juifs, il punira encore plus l'infidélité de ceux qui auront méprisé les offres de sa grâce et désobéi à l'Évangile.

2. Dans la réponse que Jésus-Christ fit à la question qu'on lui proposa sur le tribut, nous voyons que notre Seigneur découvrit le piège que les pharisiens lui tendaient et qu'il évita ce piège en leur disant :

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

D'où nous devons recueillir qu'il faut se soumettre à l'autorité des rois et des princes et leur rendre tout ce qui leur est dû et s'acquitter aussi inviolablement des devoirs auxquels la religion nous engage envers Dieu.

3. Notre Seigneur eut en ce temps-là en entretien remarquable avec les sadducéens qui nient la résurrection des morts et il répondit à la question qu'ils lui firent sur ce sujet d'une manière qui les confondit et qui leur fit voir qu'ils étaient dans une grande erreur. Cet endroit de l'Évangile mérite bien de l'attention. Jésus-Christ y instruit sur la vérité de la résurrection et sur l'état des personnes qui ressusciteront, ce qui doit nous affermir dans la croyance de cette grande et consolante vérité et nous porter à imiter la foi et la

piété des patriarches dont le Seigneur s'est déclaré le Dieu, même après leur mort et à vivre d'une manière pure et spirituelle afin que nous puissions avoir part à la gloire d'une heureuse résurrection.

- (a) v1 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Matthieu 21.33 ; Luc 20.9
 (b) v10 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Matthieu 21.42 ; Actes 4.112 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.6
 (c) v13 : Matthieu 22.15 ; Luc 20.20
 (d) v17 : Romains 13.7
 (e) v18 : Matthieu 22.23 ; Luc 10.17 ; Actes 23.8
 (f) v19 : Deutéronome 25.5
 (g) v26 : Exode 3.6 ; Matthieu 22.31 ; Actes 7.32

(1) v13 : Voyez la note sur Matthieu XXII.16.

CHAPITRE XII, versets 28-44

Jésus-Christ répond à un docteur de la Loi qui lui demandait quel était le plus grand commandement, versets 28-34.

Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David, versets 35-37.

Il censure l'hypocrisie des docteurs de la Loi, versets 38-40.

Il loue l'offrande d'une pauvre veuve, versets 41-44.

28. ^h Alors un des scribes, qui les avait ouï disputer ensemble, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ?

29. Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : ⁱ Écoute Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur.

30. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta pensée et de toute ta force. C'est là le premier commandement.

31. Et voici le second qui lui est semblable : ^j Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci.

32. Et le scribe lui répondit : Maître, tu as bien dit et selon la vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que lui :

33. Et que l'aimer de tout son cœur et de toute son intelligence et de toute son âme et de toute sa force et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices.

34. Et Jésus voyant qu'il avait répondu en homme intelligent lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de Dieu. Et personne n'osait plus l'interroger.

35. ^k Et comme Jésus enseignait dans le temple, il leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est le fils de David ?

36. Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : ^l Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

37. Puisque donc David lui-même l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Et une grande multitude qui était là prenait plaisir à l'écouter.

38. ^m Il leur disait aussi en les enseignant : Gardez-vous des scribes qui aiment à se promener en robes longues et à être salués dans les places publiques

39. Et qui aiment les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les festins

40. ⁿ Qui dévorent les maisons des veuves et cela en affectant de faire de longues prières : Ils en recevront une plus grande condamnation.

41. Et ^o Jésus étant assis vis-à-vis du tronc regardait comment le peuple mettait de l'argent dans le tronc.

42. Et plusieurs personnes riches y mettaient beaucoup et une pauvre veuve vint qui y mit deux petites pièces qui font un quadrin ².

43. Alors ayant appelé ses disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus au tronc que tous ceux qui y ont mis.

44. Car tous les autres y ont mis de leur superflu, mais celle-ci a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous donne une leçon très importante. C'est que le premier commandement et celui qui comprend tous les autres est d'aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là ce que nous pouvons faire de plus agréable à Dieu et ce qui vaut mieux que toutes les cérémonies et tous les devoirs extérieurs de la religion. Ceux qui ont bien compris cette vérité et qui travaillent par dessus toutes choses à remplir leur cœur de cet amour sincère de Dieu et du prochain sont dans la disposition où il faut être pour entrer dans le royaume de Dieu, selon que notre Seigneur le déclare expressément.

Jésus-Christ ayant demandé aux scribes comment David appelait le Messie son Seigneur au Psaume CX, puisque le Messie était son fils, ils furent réduits au silence et ne purent lui répondre. Par cette question le Seigneur voulut les convaincre de leur ignorance en présence du peuple, mais il ne leur expliqua pas cet oracle de David, parce qu'il ne voulait pas alors parler ouvertement de la dignité de sa personne et parce que d'ailleurs cela eût été inutile et que les pharisiens n'auraient pas cru ce qu'il leur aurait dit sur ce sujet. Mais cette question n'a rien d'obscur pour nous qui savons que Jésus-Christ est le fils de David parce qu'il est descendu de lui à l'égard de sa nature humaine, mais qu'il est aussi son Seigneur en tant qu'il est le fils de Dieu.

Les reproches que Jésus-Christ faisait aux docteurs de la Loi nous montrent que l'orgueil, l'hypocrisie et l'avarice sont des vices tout-à-fait condamnables, surtout dans ceux qui enseignent les autres et dans les personnes qui font profession d'avoir de la piété.

Le jugement que notre Seigneur fit de l'offrande d'une pauvre veuve, qui jeta deux petites pièces de

monnaie dans un tronc où l'on mettait ce qu'on voulait donner pour les usages du temple et du service divin, nous apprend que Dieu a principalement égard au cœur et à l'intention et que les contributions et les aumônes des pauvres, quoi qu'elles soient de petite valeur lui sont aussi agréables que celles des riches lorsque les pauvres donnent autant que leur pauvreté le leur permet et qu'ils le font par un principe de piété et de charité.

(h) v28 : Matthieu 22.34
 (i) v29 : Deutéronome 6.4 ; Luc 10.27
 (j) v31 : Lévitique 19.18 ; Matthieu 22.39 ; Romain 13.9 ; Galates 5.14 ; Jacques 2.8
 (k) v35 : Matthieu 22.42 ; Luc 20.41
 (l) v36 : Psaume 110.1
 (m) v38 : Matthieu 23.6 ; Luc 11.43 et 20.46
 (n) v40 : Matthieu 23.14 ; Luc 20.47
 (o) v41 : Luc 21.1

(2) v42 : Le quart d'un sou.

CHAPITRE XIII

Jésus-Christ parle des signes qui précéderaient la destruction du temple et de la ville de Jérusalem et la fin du monde. Il dit qu'il paraîtrait de faux prophètes et de faux messies, que l'on verrait des guerres, des famines et toutes sortes de calamités, que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait annoncé par toute la terre. Il prédit que les idolâtres rentreraient bientôt dans la Judée et qu'ils assiègeraient Jérusalem, qu'il paraîtrait de tous côtés des signes de la colère de Dieu, qu'alors le Fils de l'homme se montrerait dans sa gloire et que ces choses arriveraient avant que la génération d'alors fût passée. Il exhorte ses disciples à se retirer en ce temps-là de Jérusalem.

Enfin il leur recommande de se tenir prêts et de veiller en attendant sa venue et pour les y engager, il leur dit que le temps de cette venue était inconnu et incertain.

1. Et comme Jésus sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regarde quelles pierres ^a et quels bâtiments.

2. Et Jésus répondant lui dit : Tu vois ces grands bâtiments : ^b il n'en restera pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et comme il était assis sur le mont des oliviers vis-à-vis du temple, Pierre et Jacques et Jean et André lui firent cette question à part et lui dirent :

4. Dis-nous quand ces choses arriveront et par quels signes on connaîtra que toutes ces choses devront s'accomplir.

5. Alors Jésus leur répondant se mit à leur dire : Prenez garde ^c que personne ne vous séduise.

6. Car plusieurs viendront qui prendront mon nom disant : C'est moi qui suis le Christ et ils en séduiront plusieurs.

7. Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne vous troublez point, car il faut

que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

8. Car une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume et il y aura des tremblements de terre en divers lieux et des famines et des troubles, ces choses ne seront que des commencements de douleurs.

9. ^d Mais prenez garde à vous-mêmes, car ils vous livreront aux tribunaux et aux synagogues, vous serez fouettés et vous serez présentés devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux.

10. Mais il faut que l'Évangile soit auparavant prêché à toutes les nations.

11. ^e Or quand ils vous mèneront pour vous livrer, ne soyez point en peine par avance de ce que vous aurez à dire et ne le méditez point, mais dites tout ce qui vous sera inspiré à cette heure-là, car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais ce sera le Saint-Esprit.

12. ^f Alors un frère livrera son frère à la mort et le père son enfant et les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir.

13. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom, mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

14. ^g Or quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation et dont le prophète Daniel a parlé, établie où elle ne doit pas être ¹, (que celui qui le lit le considère) ^h alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes,

15. Et que celui qui sera sur la maison ne descende point dans la maison et n'y entre point pour s'arrêter à emporter quoi que ce soit de sa maison,

16. Et que celui qui sera aux champs ne retourne point en arrière pour emporter son habit ².

17. Mais malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là.

18. Priez pour que votre fuite n'arrive point en hiver.

19. Car il y aura en ces jours-là une telle affliction que depuis le commencement de la création de toutes choses jusqu'à maintenant, il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais plus de semblable.

20. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours-là, personne n'échapperait, mais il a abrégé ces jours-là à cause des élus qu'il a choisis.

21. Alors ⁱ si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici ou il est là, ne le croyez point.

22. Car de faux christes et de faux prophètes s'élèveront et feront des signes ³ et des prodiges pour séduire même les élus s'il était possible.

23. Mais prenez-y garde, je vous ai tout prédit.

24. En ces jours-là, après cette affliction ^j le soleil sera obscurci et la lune ne donnera point de lumière ⁴.

25. Et les étoiles du ciel tomberont et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées,

26. Et ^k alors on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire.

27. Et ^l il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre vents, depuis les extrémités de la terre jusqu'aux extrémités du ciel.

28. Apprenez ceci par la comparaison d'un figuier. Quand ses branches commencent à être tendres et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

29. Vous aussi de même, quand vous verrez que ces choses arriveront, sachez qu'il est proche et à la porte.

30. Je vous dit en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

31. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

32. Pour ce qui est de ce jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont dans le ciel, ni même le fils ⁵, mais seulement le Père.

33. ^m Prenez garde à vous, veillez et priez, car vous ne savez quand ce temps viendra.

34. Il en est comme d'un homme qui allant en voyage laisse sa maison et en donne la conduite à ses serviteur, marquant à chacun sa tâche et qui ordonne au portier d'être vigilant.

35. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou le matin,

36. De peur qu'arrivant tout-à-coup, il ne vous trouve endormis.

37. Or ce que je vous dis, je le dis à, tous : Veillez.

RÉFLEXIONS

Ce discours du fils de Dieu nous présente ces trois réflexions principales.

La première, que l'événement vérifia pleinement toutes ces prédictions de notre Seigneur peu après son départ de ce monde. Plusieurs séducteurs parurent en ce temps-là, les Juifs furent affligés par la guerre et par toutes sortes de fléaux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile se répandit en divers lieux du monde, Jérusalem fut assiégée et détruite avec son temple par les Romains, les chrétiens qui en sortirent furent garantis de cette désolation et enfin, tout cela arriva avant que les hommes qui vivaient du temps de Jésus-Christ fussent morts, comme il l'avait prédit formellement. Ce sont là des preuves de la vérité et de la divinité de l'Évangile auxquelles on ne saurait rien opposer et des marques visibles de la vengeance divine sur les Juifs.

2. Ceci doit nous persuader que ce que notre Seigneur a dit d'une manière qui n'est pas moins formelle de sa dernière venue, de la fin du monde, du jugement universel et de la punition des méchants, ne manquera pas d'arriver.

La troisième réflexion est que le temps de cette venue nous est inconnu, de même que celui de notre mort, Dieu nous l'ayant caché par un effet de sa sagesse et de sa bonté, qu'ainsi nous devons y penser

continuellement et nous y préparer par les prières, par une vie pure et par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, servant Dieu fidèlement chacun dans notre vocation afin que ce jour redoutable ne nous surprenne pas. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lui-même par ces paroles qui se lisent à la fin de ce discours et qui en marquent le but et l'usage :

Prenez garde à vous. Veillez et priez, car vous ne savez pas quand votre Seigneur viendra. Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

(a) v1 : Matthieu 24.1 ; Luc 21.5

(b) v2 : Luc 19.44

(c) v5 : Éphésiens 5.6 ; II Thessaloniens 2.3

(d) v9 : Matthieu 10.17

(e) v11 : Matthieu 10.19 ; Luc 12.11 et 21.14

(f) v12 : Michée 7.6

(g) v14 : Daniel 9.27 ; Matthieu 24.15

(h) v14 : Luc 21.11

(i) v21 : Matthieu 24.23 ; Luc 17.23

(j) v24 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7 ; Joël 2.31 et 3.15

(k) v26 : Matthieu 24.30 ; Luc 21.27 ; Apocalypse 1.7

(l) v27 : Matthieu 24.31 ; I Thessaloniens 4.16

(m) v33 : Matthieu 24.42 et 25.13

(1) v14 : Voyez l'argument sur Matthieu XXIV.

(2) v16 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.18.

(3) v22 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.24.

(4) v24 : Voyez l'argument sur Matthieu XXIV.

(5) v32 : Jésus-Christ en qualité d'homme ne connaissait pas toutes choses. On voit par ce qui est dit en Luc II.52 que ces connaissances allaient croissant.

CHAPITRE XIV, versets 1-31

Marc commence ici l'histoire de la passion de Jésus-Christ et il rapporte :

1. *qu'une femme oignit notre Seigneur avec une huile précieuse, versets 1-9 ;*

2. *que Judas promit aux Juifs de leur livrer son maître, versets 10-11 ;*

3. *que Jésus-Christ célébra la pâque la veille de sa mort et que, pendant le souper, il prédit la trahison de Judas, qu'il institua la sainte cène et qu'il prédit aussi que Pierre le renierait, versets 12-31.*

1. La ^a fête de pâque et des pains sans levain devait être deux jours après et les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient se saisir de Jésus par finesse et le faire mourir.

2. Mais ils disaient : Il ne faut pas que cela soit durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

3. ^b Et Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon surnommé le lépreux, une femme vint à lui, lorsqu'il était à table, avec un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante et de grand prix qu'elle lui répandit sur la tête, ayant rompu le vase.

4. Et quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes et dirent : Pourquoi perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on pouvait le vendre plus de trois cents deniers et les donner aux pauvres. Ainsi ils murmuraient contre elle.

6. Mais Jésus dit : Laissez-la. Pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne action à mon égard.

7. ^c Car vous aurez toujours des pauvres avec vous, et toutes les fois que vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien, mais vous ne m'aurez pas toujours.

8. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a embaumé par avance mon corps pour ma sépulture.

9. Je vous dis en vérité que dans tous les endroits du monde où cet Évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.

10. ^d Alors Judas Iscariot, l'un des douze, s'en alla vers les principaux sacrificateurs pour leur livrer Jésus.

11. Et ils en eurent de la joie quand ils l'eurent entendu et ils lui promirent de lui donner de l'argent et il cherchait une occasion propre pour le leur livrer.

12. ^e Le premier jour des pains sans levain, auquel on immolait la pâque, ses disciples lui dirent : Où veux-tu que nous allions te préparer ce qu'il faut pour manger la pâque ?

13. Alors il envoya deux de ses disciples et il leur dit : Allez à la ville et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, suivez-le.

14. Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Notre maître demande où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

15. Et il vous montrera une grande chambre haute meublée et toute prête, préparez-nous là la pâque.

16. Ses disciples donc partirent et vinrent à la ville et trouvèrent les choses comme il le leur avait dit et ils préparèrent la pâque.

17. ^f Quand le soir fut venu, il vint avec les douze apôtres.

18. Et comme ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira.

19. Alors ils commencèrent à s'affliger et lui dirent l'un après l'autre : Est-ce moi ?

20. Il leur dit : C'est l'un de vous qui met la main au plat avec moi.

21. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui, mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi, il eût mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

22. ^g Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et il le leur donna et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

23. Ayant aussi pris la coupe et rendu grâce, il la leur donna et ils en burent tous.

24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs.

25. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour que je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

26. Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des oliviers.

27. ^h Alors Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés en moi cette nuit ¹, car il est écrit ⁱ : Je frapperai le berger et les brebis seront dispersées.

28. ^j Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29. Et Pierre lui dit : Quand tous les autres seraient scandalisés, je ne le serai pourtant pas.

30. ^k Alors Jésus lui dit : Je te dis en vérité, qu'aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

31. Mais Pierre disait encore plus fortement : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai pas. Et tous les autres disaient la même chose.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire ici, regarde l'action de cette femme qui répandit sur Jésus un parfum précieux. Notre Seigneur approuva cette action, il loua le zèle et les bonnes intentions de cette femme, il dit même que la mémoire de ce qu'elle avait fait serait conservée dans l'Église. De là nous pouvons douter qu'il n'ait aussi pour agréable tout ce que nous faisons en vue de l'honorer. Ce qu'il dit à ceux qui voulaient que le prix de ce parfum fût donné aux pauvres doit nous apprendre à éviter les jugements téméraires, à ne pas condamner facilement les actions des autres lorsqu'elles peuvent partir d'un bon principe et à faire du bien aux pauvres toutes les fois que nous le pouvons.

2. L'exemple de Judas montre que l'avarice endurecit et aveugle les hommes à un tel point qu'elle les pousse dans toutes sortes de crimes.

3. Puisque Jésus-Christ prédit la trahison de Judas, il paraît de là que rien ne lui était caché, qu'il connaissait les cœurs et les desseins des hommes et qu'il savait ce qui devait lui arriver et qu'ainsi il a souffert volontairement ce qu'il a souffert.

4. Jésus-Christ célébra la pâque avec ses disciples suivant la coutume des Juifs, pour faire voir qu'il était religieux observateur de tout ce qui était prescrit par la loi divine, mais il le fit surtout parce que son dessein était d'instituer la sainte-cène et de la mettre à la place de la pâque des Juifs. C'est ce qui doit nous remplir d'un très grand respect pour cette divine cérémonie que notre Seigneur a établie comme un mémorial de sa mort et nous engager à la célébrer avec foi et avec reconnaissance, conformément à ses intentions.

Enfin, la prédiction du reniement de Pierre suppose que notre Seigneur avait une parfaite connaissance du cœur des hommes et ce qu'il dit à cet apôtre qui protestait qu'il ne l'abandonnerait jamais doit nous inspirer une salutaire défiance de nous-mêmes et nous porter à profiter des avertissements que Dieu nous donne et à chercher dans l'humilité, dans la vigilance et dans la prière la fermeté nécessaire pour n'être pas surpris par les tentations.

(a) v1 : Matthieu 26.1 ; Luc 22.1 ; Jean 11.55

(b) v3 : Matthieu 26.6 ; Jean 12.3, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(c) v7 : Deutéronome 15.11

(d) v10 : Matthieu 26.41 ; Luc 22.4

(e) v 12 : Matthieu 26.17 ; Luc 22.7

(f) v17 : Matthieu 26.20 ; Luc 22.14 ; Jean 13.21
 (g) v22 : Matthieu 26.26 ; I Corinthiens 11.24
 (h) v27 : Matthieu 26.31 ; Luc 22.21 ; Jean 16.32 ;
 (i) v27 : Zacharie 13.7
 (j) v28 : Sous 16.7
 (k) v30 : Matthieu 26.34 ; Luc 22.34 ; Jean 13.38

(1) : v27 : Voyez la note sur Matthieu XXVI.31

CHAPITRE XIV, versets 32-72

Marc rapporte ici :

1. *ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin, versets 32-42 ;*

2. *comment il fut pris par les Juifs qui étaient conduits par Judas, versets 43-52 ;*

3. *ce qui se passa lorsque Jésus fut présenté au conseil, versets 53-65 ;*

4. *la chute de Pierre et sa repentance, versets 66-72.*

32. ^l Ils allèrent ensuite dans un lieu appelé Gethsémané et Jésus dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié.

33. Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et il commença à être saisi de frayeur et à être fort agité.

34. Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, demeurez ici et veillez.

35. Et s'en allant un peu en avant, il se prosterna contre terre, priant que s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

36. Et il disait : Abba, Père, toutes choses te sont possibles, détourne cette coupe de moi, toutefois, quoi qu'il en soit, non ce que je voudrais, mais ce que tu veux.

37. ^m Et il revint vers eux et les trouva endormis et il dit à Pierre : Simon, tu dors ? N'as-tu pu veiller une heure ?

38. Veillez et priez de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

39. Et il s'en alla encore et il pria, disant les mêmes paroles.

40. Et étant revenu, il les trouva encore endormis, car leurs yeux étaient appesantis et ils ne savaient que lui répondre.

41. Et il revint pour la troisième fois et il leur dit : vous dormez encore et vous vous reposez ! C'est assez, l'heure est venue, voici le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des méchants.

42. Levez-vous, allons, voici celui qui me trahit s'approche.

43. ⁿ Et aussitôt comme Jésus parlait encore, Judas, qui était l'un des douze, vint et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons de la part des principaux sacrificateurs et des scribes et des sénateurs.

44. Et celui qui le trahissait avait donné ce signal : Celui que je baiserais, c'est lui, saisissez-le et l'emenez sûrement.

45. Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de lui et lui dit : Maître, Maître et il le baisa.

46. Alors ils mirent les mains sur Jésus et le saisirent.

47. Et un de ceux qui étaient là présents tira son épée et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui emporta une oreille.

48. Alors Jésus prit la parole et leur dit : Vous êtes sortis comme après un voleur, avec des épées et des bâtons, pour me prendre.

49. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple et vous ne m'avez point saisi, mais tout ceci est arrivé afin que les écritures fussent accomplies.

50. Alors tous ses disciples l'ayant abandonné s'enfuirent.

51. Et il y avait un jeune homme qui le suivait ayant le corps couvert seulement d'un linceul ² et quelques jeunes l'ayant pris,

52. Il leur laissa le linceul et s'enfuit nu de leurs mains.

53. ^o Ils menèrent ensuite Jésus chez le souverain sacrificateur où s'assemblèrent tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs et les scribes.

54. Pierre le suivait de loin jusque dans la cour du souverain sacrificateur et étant assis auprès du feu avec les domestiques, il se chauffait.

55. ^p Or les principaux sacrificateurs et tout le conseil cherchaient quelque témoignage contre Jésus pour le faire mourir et ils n'en trouvèrent point.

56. Car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.

57. Alors quelques-uns se levèrent qui portèrent un faux témoignage contre lui disant :

58. Nous l'avons ouï dire : ^q Je détruirai ce temple qui a été bâti par mains des hommes et dans trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait de main d'homme.

59. Mais leur déposition ne s'accordait pas non plus.

60. Alors le souverain sacrificateur se levant au milieu du conseil interrogea Jésus et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?

61. Mais ^r Jésus se tu et ne répondit rien. Le souverain sacrificateur l'interrogea encore et lui dit : Es-tu le Christ, le fils du Dieu béni ?

62. Et Jésus lui dit : Je le suis et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venir sur les nuées du ciel.

63. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements et dit : Qu'avons-nous plus à faire de témoins ?

64. Vous avez entendu ce blasphème, que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

65. Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui, à lui couvrir le visage et à lui donner des coups de poings et ils lui disaient : Devine qui t'a frappé. Et les sergents lui donnaient des coups de leurs bâtons.

66. ^s Or comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain sacrificateur y vint,

67. Et voyant Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face et lui dit : Et toi, tu étais avec Jésus de Nazareth.

68. Mais il le nia et dit : Je ne le connais point et je ne sais ce que tu dis et il sortit au vestibule et le coq chanta.

69. ^t Et cette servante l'ayant encore vu, elle se mit à dire à ceux qui étaient présents : Cet homme est de ces gens-là.

70. Mais il le nia encore. Et un peu après, ceux qui étaient présent dirent à Pierre : Tu es assurément de ces gens-là, car tu es Galiléen et ton langage est semblable au leur.

71. Alors il commença à faire des imprécations et à jurer disant : Je ne connais pas cet homme dont tu parles.

72. Et le coq chanta pour la deuxième fois et ^u Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et étant sorti promptement, il pleura.

RÉFLEXIONS

L'extrême tristesse que notre Seigneur ressentit dans le jardin est l'une des circonstances les plus remarquables de sa passion. Elle nous découvre bien clairement que c'était pour expier les péchés des hommes qu'il souffrait. Nous y voyons quelle est l'horreur du péché et de quel désespoir les méchants seront saisis lorsqu'ils seront rejetés de Dieu et qu'ils souffriront les peines dues à leur fautes. Nous devons après cela, à l'imitation de Jésus-Christ, qui dans son agonie priait avec tant de ferveur et une si parfaite soumission à la volonté de son Père invoquer Dieu avec persévérance lorsque nous sommes dans l'affliction et en même temps avec une entière résignation à sa volonté disant toujours :

Seigneur, non point ce que je voudrais, mais ce que tu veux.

Jésus-Christ nous donne un avertissement bien important lorsqu'il dit :

Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt et la chair est faible.

Il nous apprend par là que le moyen infaillible de ne pas tomber dans le péché est de nous défier de notre faiblesse, de veiller et de prier, mais que les tentations nous entraînent dès que nous nous négligeons de ce côté-là.

On voit dans ce qui se passa lorsque notre Seigneur fut pris et dans ce qu'il dit alors à Judas et aux Juifs qu'il ne fut pris et condamné que parce qu'il le voulait bien et parce que Dieu le permettait. C'est là pour nous un puissant engagement à aimer ardemment notre Sauveur qui s'est exposé volontairement à la mort pour nous et à acquiescer en toutes choses à la volonté du Seigneur.

On doit remarquer

que Jésus parut devant le conseil, qu'il fut examiné, qu'on entendit des témoins, mais qu'il ne put

être convaincu d'aucun crime, quelques efforts que les Juifs fissent pour trouver des accusations et des faux témoignages contre lui

et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua qu'il était le fils de Dieu. Tout cela fut dispensé par la providence pour faire voir la parfaite innocence de notre Seigneur.

2. Cette grande douceur et cette patience qu'il fit paraître dans ses discours et en souffrant toutes sortes d'indignités est une preuve bien sensible de sa soumission à la volonté de son Père et de son amour envers nous et un modèle de patience auquel nous devons nous conformer. Après cela, il est à remarquer que notre Seigneur avoua qu'il était le fils de Dieu et qu'il dit aux Juifs qu'ils le verraient bientôt assis à la droite de Dieu et venant dans sa gloire. Cela s'accomplit peu après, lorsque les Juifs furent détruits et qu'ils virent le règne de notre Seigneur s'établir dans le monde.

Nous devons enfin profiter de la chute de Pierre qui renia son maître après avoir protesté si fortement qu'il ne l'abandonnerait jamais. Tout le monde et même les personnes qui ont du zèle et de bons sentiments peuvent voir ici que notre faiblesse est grande et qu'il faut se précautionner contre les tentations. Et la repentance de cet apôtre, qui fut si prompte et si amère, nous apprend que si nous avons fait quelque chute nous devons nous en relever incontinent, en avoir une vive douleur et la réparer par le recours à la miséricorde de Dieu et par une sincère conversion.

(l) v31 : Matthieu 26.36 ; Luc 22.36 ; Jean 18.1

(m) v37 : Matthieu 26.40 ; Luc 22.45

(n) v43 : Matthieu 26.47 ; Luc 22.47 ; Jean 18.3

(o) v53 : Matthieu 26.57 ; Luc 22.54 ; Jean 18.13

(p) v55 : Matthieu 26.69

(q) v58 : Sous 15.29 ; Jean 2.19

(r) v61 : Ésaïe 53.7

(s) v66 : Matthieu 26.69 ; Luc 23.55 ; Jean 18.16 et 17

(t) v69 : Matthieu 26.71 ; Luc 22.58 ; Jean 18.25

(u) v72 : Matthieu 26.75 ; Jean 18.27

(2) : Ou : d'une tunique de toile

CHAPITRE XV

Jésus-Christ est présenté à Pilate qui, après avoir tâché de le délivrer, consent à sa mort, versets 1-15.

Il est crucifié, il meurt et on l'ensevelit, versets 16-47.

1. Dès qu'il fut jour, les principaux sacrificateurs avec les sénateurs et les scribes et tout le conseil ayant délibéré ensemble emmenèrent Jésus et le livrèrent à Pilate.

2. ^b Et Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Tu le dis.

3. Et les principaux sacrificateurs l'accusaient de plusieurs choses, mais il ne répondit rien.

4. Et Pilate l'interrogea encore et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Vois combien de choses ils avancent contre toi.

5. Mais Jésus ne répondit rien davantage de sorte que Pilate en était fort surpris.

6. Or il avait accoutumé de relâcher, à la fête de pâques, celui des prisonniers que le peuple demandait.

7. Et il y en avait un nommé Barabbas, qui était en prison avec d'autres séditeux qui avaient commis un meurtre dans une sédition.

8. Et le peuple se mit à demander avec de grand cris qu'il leur fit comme il leur avait toujours fait.

9. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?

10. Car il savait bien que c'était par envie que les principaux sacrificateurs l'avaient livré.

11. Mais les principaux sacrificateurs incitèrent le peuple à demander qu'il leur relâchât plutôt Barabbas.

12. Et Pilate reprenant la parole leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez le roi des Juifs ?

13. Et ils crièrent de nouveau : Crucifie-le.

14. Et Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils crièrent encore plus fort : Crucifie-le.

15. ^e Pilate voulant contenter le peuple leur relâcha Barabbas et après avoir fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.

16. Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour du prétoire et ils y rassemblèrent toute la compagnie des soldats.

17. Et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre et il lui mirent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient entrelacées.

18. Et ils se mirent à le saluer en disant : Je te salue roi des Juifs.

19. Et ils lui frappaient la tête avec une canne et ils crachaient contre lui et se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui.

20. Après s'être ainsi moqué de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.

21. ^f Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, passant par là, en revenant des champs, ils le contraignirent de porter la croix de Jésus.

22. ^g Et ils le conduisirent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, la place du crâne.

23. Et il lui présentèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe, mais il n'en bu point.

24. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, ^h en les jetant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.

25. Et il était la troisième heure quand ils le crucifièrent ¹.

26. Et le sujet de sa condamnation était marqué par cet écriteau : Le roi des Juifs.

27. Ils crucifièrent aussi avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

28. Ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : ⁱ Et il a été mis au rang des malfaiteurs.

29. Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, hochant la tête et disant : ^j Hé ! toi, qui détruis le temple et qui le rebâtit en trois jours,

30. Sauve-toi toi-même et descends de la croix.

31. De même aussi les principaux sacrificateurs et les scribes disaient entre-eux en se moquant : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même.

32. Que le Christ, le roi d'Israël descende maintenant de la croix, afin que nous le voyons et que nous croyons. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui lui disaient aussi des outrages.

33. Mais depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.

34. Et à la neuvième heure, Jésus cria à haute voix disant : ^k Eloï, eloï, lamma sabachthani ? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

35. Et quelques-uns de ceux qui étaient présents l'ayant entendu, disaient : Voilà qu'il appelle Élie.

36. Et l'un d'eux courut et emplit une éponge de vinaigre et la mit au bout d'une canne ^l et la lui, présenta en disant : Laissez, voyons si Élie viendra l'ôter de la croix.

37. Alors Jésus ayant jeté un grand cri rendit l'esprit.

38. Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

39. Et le centenier qui était vis-à-vis de lui, voyant qu'il avait expiré en criant ainsi dit : Cet homme était véritablement le fils de Dieu.

40. Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie Magdelaine et Marie mère de Jacques le petit et de Josès et Salomé.

41. ^m Lesquelles le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée et plusieurs autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

42. ^o Comme il était déjà tard et que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat,

43. Joseph d'Arimatee qui était un sénateur de considération et qui attendait aussi le règne de Dieu, vint avec hardiesse vers Pilate et lui demanda le corps de Jésus.

44. Et Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort.

45. Et l'ayant appris du centenier, il donna le corps à Joseph.

46. Et Joseph ayant acheté un linceul le descendit de la croix et l'enveloppa dans ce linceul et le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc et il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.

47. Et Marie Magdelaine et Marie mère de Josès regardaient où on le mettait.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans ce qui se passa devant Pilate.

1. L'injustice et la fureur des Juifs que rien ne put apaiser et qui sollicitèrent avec tant d'instance

la condamnation de Jésus, jusque là qu'ils lui préférèrent un meurtrier.

2. L'humilité, le silence et la patience de notre Seigneur qui se soumit à la sentence de Pilate et qui souffrit sans se plaindre toutes les injustices qu'on lui fit. Ce sont là de fortes preuves de son amour pour les hommes qu'il voulaient sauver et de sa soumission à la volonté de son Père et c'est aussi un exemple de résignation pour ceux qui sont exposés à la souffrance et à l'injustice des hommes.

3. Il faut remarquer que l'innocence de Jésus-Christ fut pleinement reconnue par Pilate, ce qui aggravait le crime des Juifs et celui de ce gouverneur.

4. Et enfin que ce juge inique, après avoir refusé de faire ce que les Juifs voulaient et tâché de sauver Jésus-Christ, prononça enfin la sentence de sa mort. Pilate connaissait ce que la justice demandait, il avait même de bonnes intentions, mais il n'eut pas le courage de les suivre.

C'est ainsi qu'en usent ceux qui pèchent contre leur conviction, ils connaissent leur devoir, ils ont quelque bonne volonté, mais après avoir résisté quelques temps à la tentation, ils y succombent par la crainte qu'ils ont des hommes, par des vues de politique et d'intérêt ou par quelque autre principe de cette nature. Au lieu que les gens de bien sont toujours attachés à leur devoir et suivent avec fermeté ce que la conscience leur dicte, sans que les égards humains soient capables de les en empêcher.

Ce que l'on doit principalement considérer dans la passion de notre Seigneur, ce sont les douleurs de ce supplice cruel qu'il endura, la honte et l'ignominie à laquelle il fut exposé ayant été crucifié au milieu de deux brigands, les outrages et les insultes que les pharisiens et les sacrificateurs lui firent pendant qu'il était attaché à la croix et enfin la mort qui termina ses souffrances. On découvre en tout cela le profond abaissement du fils de Dieu, le grand amour qu'il nous a porté et l'exemple de la patience la plus parfaite.

Ainsi nous devons regarder cette mort comme le prix de notre rédemption et l'appui de notre foi, aimer ce bon Sauveur, renoncer au péché qu'il est venu détruire par sa mort et apprendre, par son exemple, à porter notre croix et à souffrir patiemment lorsque nous y sommes appelés.

L'histoire de la sépulture de Jésus-Christ et les informations que Pilate fit prendre avant que d'accorder son corps à Joseph prouvent qu'il a été véritablement mort et qu'ainsi il est véritablement ressuscité.

La considération de cette sépulture est aussi très propre pour dissiper la crainte que nous pourrions avoir de la mort et du sépulcre et pour nous élever à l'attente d'une meilleure vie.

(a) v1 : Matthieu 27.1 ; Luc 22.66 et 23.1 ; I Jean 18-28. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v2 : Luc 23.3 ; Jean 18.33

(c) v4 : Matthieu 27.12. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(d) v6 : Matthieu 27.15 : Luc 23.17 ; Jean 18.39. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(e) v15 : Matthieu 27.26 ; Jean 19.1

(f) v21 : Matthieu 27.32 ; Luc 23.26

(g) v22 : Matthieu 27.33 ; Luc 23.33 ; Jean 19.23

(h) v24 : Psaume 22.19 : Matthieu 27.35 ; Luc 23.34 ; Jean 19.23

(i) v28 : Ésaïe 53.12 ; Luc 22.37

(j) v29 : Sus 14.58 ; Jean 2.19

(k) v34 : Psaume 22.2 ; Matthieu 27.46

(l) v36 : Psaume 69.22

(m) v41 : Luc 8.2

(n) v42 : Matthieu 27.57 ; Luc 23.50 ; Jean 19.38

(1) v25 : Pour accorder ce que Marc dit avec ce qu'on lit à Jean XIX.14, il faut remarquer comme les Juifs partageaient la nuit en quatre veilles, ils partageaient aussi le jour en quatre parties chacune. La troisième heure marque ici la troisième heure du jour qui durait depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième. Tellement que notre Seigneur fut attaché à la croix au commencement de la troisième heure, ou de la troisième partie du jour, c'est-à-dire environ midi, ou environ la sixième heure comme Jean le dit.

CHAPITRE XVI

Dans ce dernier chapitre de Marc, on voit :

1. *l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ, versets 1-14,*

2. *les ordres qu'il donna aux apôtres avant que de quitter le monde, versets 15-18 ;*

3. *et enfin, son ascension, versets 19-20.*

1. Après que le sabbat fut passé, Marie Magdeleine et Marie mère de Jaques et Salomé achetèrent des drogues aromatiques pour venir embaumer le corps de Jésus.

2. Et elles vinrent au sépulcre de grand matin, le premier jour de la semaine, comme le soleil venait de se lever.

3. Et elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre ?

4. Et ayant regardé, elles virent que la pierre avait été ôtée, or elle était fort grande.

5. ^b Puis étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche et elles en furent épouvantées.

6. ^c Mais il leur dit : Ne vous effrayez point, vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié, il est ressuscité, il n'est plus ici, voici le lieu où on l'avait mis.

7. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez là, comme il vous a dit.

8. Elles sortirent aussitôt du sépulcre et s'en enfuirent, car elles étaient saisies de crainte et d'étonnement. Elles n'en dirent rien à personnes tant elles étaient effrayées.

9. ^d Or Jésus étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie Magdeleine, ^e de laquelle il avait chassé sept démons.

10. Et elle s'en alla et l'annonça à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient dans le deuil et dans les larmes.

11. Mais eux lui ayant ouï dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu ne le crurent point.

12. Après cela, il se montra sous une autre forme ^f à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne.

13. Et ceux-ci s'en allèrent le dire aux autres disciples, mais ils ne les crurent pas non plus.

14. ^g Enfin il se montra aux onze apôtres comme ils étaient à table et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

15. Et il leur dit : ^h Allez-vous-en par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature ¹.

16. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, ⁱ mais celui qui ne croira pas sera condamné.

17. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui ont cru : ^j Ils chasseront les démons en mon nom, ^k ils parleront de nouvelles langues,

18. ^l Ils chasseront les serpents ¹ et quand ils auront bu quelque breuvage mortel, il ne leur sera point fait de mal. ^m Ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris.

19. ⁿ Le seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé au ciel et il s'assit à la droite de Dieu.

20. Et eux étant partis prêchèrent partout, ^o le Seigneur opérant avec eux et confirmant la parole par les miracles qui l'accompagnaient.

RÉFLEXIONS

Ce qui est contenu dans ce chapitre établit premièrement la vérité et la certitude de la résurrection de Jésus-Christ, puisqu'elle a été confirmée par l'apparition et par le témoignage des anges et que notre Seigneur fut vu par les femmes qui étaient allées à son sépulcre et ensuite par les apôtres à diverses fois.

Nous devons considérer ensuite combien cette résurrection fut glorieuse, Dieu ayant envoyé des anges pour annoncer aux hommes qu'il était ressuscité. Ce merveilleux événement prouve donc que Jésus est le fils de Dieu et nous assure qu'il nous a parfaitement réconciliés à Dieu par son sacrifice et qu'il a vaincu la mort et le sépulcre. Cette résurrection est aussi un gage certain de la nôtre, ce qui doit

nous remplir de consolation et de confiance et nous exciter puissamment à la piété.

Les ordres que Jésus-Christ donna aux apôtres d'aller prêcher et baptiser par tout le monde et le pouvoir dont il les revêtit de faire toutes sortes de miracles montrent qu'il parlait comme le roi de l'Église et le Maître de toutes choses. Et l'événement ayant répondu à ce qu'il avait dit, cela prouve d'une manière incontestable qu'il a été élevé à une souveraine puissance et que l'Évangile est une doctrine céleste et divine.

Nous devons remarquer de plus que Jésus-Christ parle ici du baptême en des termes qui font voir que cette cérémonie est une institution divine, mais en même temps il déclare que le baptême ne peut sauver que lorsqu'il est accompagné d'une vraie foi.

Enfin l'ascension de Jésus-Christ nous engage à le regarder comme celui qui a un pouvoir souverain sur tout le monde et qui doit être notre juge. Et puisqu'il est aussi allé au Ciel pour nous y préparer place, nous devons aspirer et tendre par la piété et par les bonnes œuvres à ce glorieux séjour où notre Rédempteur est entré et où il est assis à la droite de Dieu.

(a) v1 : Luc 24.1 ; Jean 20.1. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v5 : Matthieu 28.1 ; Jean 20.12

(c) v6 : Matthieu 28.10

(d) v9 : Matthieu 26.12 ; Sus 14.28

(e) v6 : Jean 20.16 ; Luc 8.2

(f) v12 : Luc 24 ; 13

(g) v14 : Luc 24.36 ; Jean 20.19

(h) v15 : Matthieu 28.19

(i) v16 : Jean 12.48

(j) v17 : Actes 16.18

(k) : v17 : Actes 2.4, 10.46 et 19.6

(l) v18 : Actes 28.5

(m) v18 : Actes 28.8

(n) v19 : Luc 24.51

(o) v20 : Hébreux 2.4

(1) v15 : C'est-à-dire : à tous les hommes.

(2) v18 : Ou : Ils prendront des serpents avec la main.

Le saint Évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST selon Luc

Argument

Cet Évangile a été écrit environ vingt ans après l'ascension de Jésus-Christ, par Luc qui fut disciple et compagnon de Paul et qui le suivait dans ses voyages.

CHAPITRE I, versets 1-38

Un ange annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, versets 1-25

et six mois après, le même annonce à Marie celle de notre Seigneur, versets 26-38.

1. Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude,

2. Selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement et qui ont été les ministres de la parole,

3. J'ai cru aussi, très excellent Théophile, que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine.

4. Afin que tu reconnasses la certitude des choses dont tu as été instruit.

5. Au temps d'Hérode roi de Judée, il y avait un sacrificateur nommé Zacharie du rang d'Abia et sa femme était de la race d'Aaron et elle s'appelait Elisabeth.

6. Et ils étaient tous deux justes devant Dieu et ils suivaient tout les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

7. Ils n'avaient point d'enfant parce qu'Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge.

8. Or il arriva que Zacharie faisait les fonctions de sacrificateur devant Dieu dans le rang de sa famille,

9. Il lui échu ^a selon la coutume établie parmi les sacrificateurs d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums.

10. Et toute la multitude du peuple était dehors en prière à l'heure qu'on offrait les parfums.

11. Alors un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout, au côté droit de l'autel

12. Et Zacharie le voyant en fut troublé et la frayeur le saisit.

13. Mais l'ange lui dit : Zacharie, ne crains point, car ta prière est exaucée et Elisabeth ta femme t'enfantera un fils et tu lui donnera le nom de Jean.

14. Et il sera pour toi un sujet de joie et de ravissement et plusieurs se réjouiront de sa naissance.

15. Car il sera grand devant le Seigneur et il ne boira ni vin ni cervoise ¹ et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère ;

16. Et il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu ;

17. ^b Et il marchera devant lui dans l'esprit d'Élie ^c pour tourner les cœurs des pères vers leurs enfants

et les rebelles à la sagesse des justes afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé.

18. Et Zacharie dit à l'ange : À quoi connaîtrais je cela ? Car je suis vieux et ma femme est avancée en âge.

19. Et l'ange lui répondit : Je suis Gabriel qui assiste devant Dieu et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces bonnes nouvelles.

20. Et voici, tu vas devenir muet et tu ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps.

21. Cependant, le peuple attendait Zacharie et ils s'étonnaient de ce qu'il tardait si longtemps dans le temple.

22. Et quand il fut sorti, il ne pouvait leur parler et ils connurent qu'il avait eu quelque vision dans le temple, parce qu'il le faisait entendre par des figures et il demeura muet.

23. Et lorsque les jours de son ministère furent achevés, il s'en alla en sa maison.

24. Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçu et elle se cacha durant cinq mois et elle disait :

25. C'est là ce que le Seigneur m'a fait lorsqu'il a jeté les yeux sur moi pour ôter l'opprobre où j'étais parmi les hommes.

26. Or au sixième mois, Dieu envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée appelée Nazareth,

27. ^d À une vierge fiancée à un homme nommé Joseph de la maison de David et cette vierge s'appelait Marie.

28. Et l'ange étant entré dans le lieu où elle était lui dit : Je te salue, toi qui es reçue en grâce, le Seigneur est avec toi, tu es bénie entre les femmes.

29. Et ayant vu l'ange, elle fut troublée de son discours et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

30. Alors l'ange lui dit : Marie, ne crains point, car tu as trouvé grâce devant Dieu.

31. Et ^e tu concevras et tu enfanteras un fils ^f à qui tu donneras le nom de Jésus.

32. Il sera grand et appelé fils du Très-Haut et ^g le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père.

33. Et il règnera éternellement sur la maison de Jacob ^h et il n'y aura point de fin à son règne.

34. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme ?

35. Et l'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en toi et la vertu du Très-Haut te couvrira de son

ombre, c'est pourquoi aussi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé le fils de Dieu.

36. Et voilà, Elisabeth ta cousine a aussi conçu un fils en sa vieillesse et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui était nommée stérile.

37. ⁱ Car aucune chose n'est impossible à Dieu.

38. Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il m'arrive selon que tu m'as dit. Ainsi l'ange se retira d'avec elle.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur la première partie de la lecture regarde la naissance de Jean-Baptiste et son ministère.

Sur sa naissance, il est à remarquer qu'elle eut quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel. Il naquit d'un père avancé en âge et d'une mère âgée et stérile. Dieu fit annoncer cette naissance par un ange et Zacharie qui ne pouvait le croire en fut assuré par un miracle que Dieu fit en le rendant muet. Tout cela tendait à faire voir que Jean-Baptiste serait un homme extraordinaire et envoyé de Dieu. Cette naissance était aussi une image et un prélude de celle de Jésus-Christ puisqu'il devait naître d'une vierge.

Pour ce qui est du ministère de Jean-Baptiste, il faut considérer ce que l'ange dit à Zacharie pour l'instruire de ce que son fils devait être un jour. Il lui annonça que son fils serait rempli du Saint-Esprit, qu'il irait devant le Seigneur, que comme un autre Élie, il ramènerait les hommes à Dieu et à la vie des justes, par l'austérité de sa vie, par son autorité, par son grand zèle et par la force de ses exhortations et qu'il les préparerait à recevoir le Messie dont il était le précurseur.

Recueillons de là cette instruction importante que le dessein de Dieu en envoyant Jean-Baptiste et ensuite Jésus-Christ a été de convertir les hommes, de les retirer de leurs péchés et d'en faire un peuple saint.

Dans ce que l'ange dit à la bienheureuse Marie lorsqu'il lui annonça qu'elle serait la mère de Jésus-Christ, nous avons principalement à remarquer deux choses.

L'une que le corps de notre Seigneur fut formé de la substance de Marie par la vertu du Saint-Esprit et l'autre que ce Jésus qui devait naître de Marie serait le fils de Dieu, qu'on le verrait élevé à une très grande gloire et qu'il régnerait éternellement.

Ces paroles de l'ange nous enseignent donc que la naissance de Jésus-Christ a été miraculeuse et toute sainte, qu'il a véritablement pris notre nature, qu'il a été un homme semblable à nous, mais parfaitement saint et séparé des pécheurs.

Il est à remarquer enfin que Marie eut d'abord de la peine à croire ce que l'ange vint lui annoncer, mais qu'après l'avoir entendu, elle ne douta pas que ce que Dieu lui avait dit arrivât. C'était là une preuve de sa foi et de sa piété et c'est ainsi que nous devons

ajouter foi aux promesses que Dieu nous fait dans sa parole, étant pleinement persuadés qu'il ne manquera jamais de puissance et de moyens pour les accomplir, quelque difficulté nous voyions dans leur exécution.

(a) v9 : Exode 30.7 ; Lévitique 16.17

(b) v17 : Malachie 4.5 ; Matthieu 11.14 (c) Malachie 4.6

(d) v27 : Matthieu 1.18

(e) v31 : Ésaïe 7.14

(f) v31 : Matthieu 1.21

(g) v32 : Ésaïe 9.6 et 16.5

(h) v33 : Daniel 7.14 et 27 ; Michée 4.7

(i) Jérémie 32.17

(1) v15 : Ni aucune liqueur qui enivre. En cela Jean-Baptiste devait ressembler aux Nazaréens. Voyez Nombres VI.3

CHAPITRE I, versets 39-80

Luc rapporte

1. *la visite que Marie rendit à Élisabeth, versets 39-56 ;*

2. *la naissance de Jean-Baptiste et le cantique de Zacharie, versets 57-80.*

39. En ces jours-là, Marie se leva et s'en alla en diligence au pays des montagnes, dans une ville de la tribu de Juda.

40. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

41. Et aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, le petit enfant tressaillit dans son sein et Elizabeth fut remplis du Saint-Esprit.

42. Et élevant sa voix, elle s'écria : Tu es bénie entre les femmes et le fruit que tu portes est béni.

43. Et d'où vient ceci que la mère de mon Seigneur vienne me visiter ?

44. Car la voix de ta salutation n'a pas plutôt frappé mes oreilles que le petit enfant a tressailli de joie dans mon sein.

45. Et heureuse est celle qui a cru, car les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur auront leur accomplissement.

46. Alors Marie dit : Mon âme magnifie le Seigneur ;

47. Et mon esprit se réjouit en Dieu qui est mon Sauveur ;

48. Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. Et voici que désormais tous les âges m'appelleront bien-heureuse.

49. Car le tout-Puissant m'a fait de grandes choses et son nom est saint ;

50. Et sa miséricorde est d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51. ^j Il a déployé avec puissance la force de son bras, il a dissipé les orgueilleux par la pensée de leur cœur.

52. Il a détrôné les puissants et il a élevé les petits.

53. ^k Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, il a renvoyé les riches à vide.

54. ^l Il a pris en sa protection Israël son serviteur pour se souvenir de sa miséricorde.

55. ^m Comme il en a parlé à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.

56. Et Marie demeura avec elle, environ trois mois, puis elle s'en retourna en sa maison.

57. Cependant, le terme d'Elizabeth étant venu, elle enfanta un fils.

58. Et ses voisins et ses parents ayant appris que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde en sa faveur ⁿ s'en réjouissaient avec elle.

59. Et étant venu le huitième jour pour circoncire le petit enfant, ils voulaient l'appeler Zacharie du nom de son père.

60. Mais sa mère prit la parole et dit : Non, il sera nommé Jean.

61. Ils lui dirent : Il n'y a personne dans ta parenté qui soit appelé de ce nom.

62. Alors ils firent signe à son père de marquer comment il voulait qu'il fût nommé.

63. Et Zacharie ayant demandé des tablettes, il y écrivit : ^o Jean est son nom. Et ils en furent tous surpris.

64. Et à l'instant sa bouche s'ouvrit et sa langue se délia et il parlait en bénissant Dieu.

65. Et tous leurs voisins furent remplis de crainte et toutes ces choses se divulgèrent par tout le pays des montagnes de la Judée.

66. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur et ils disaient : Que sera-ce de ce petit enfant ? Et la main du Seigneur était avec lui.

67. Alors Zacharie son père fut rempli du Saint-Esprit et il prophétisa et dit :

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël de ce qu'il a visité et racheté son peuple ;

69. Et de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur ² dans la maison de David son serviteur ;

70. ^p Comme il en avait parlé par la bouche de ses saints prophètes qui ont été depuis longtemps.

71. Que nous serions délivrés de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent.

72. Pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de sa sainte alliance :

73. ^q Selon le serment qu'il avait fait à Abraham notre père ;

74. De nous accorder qu'après avoir été délivrés de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

75. ^r Dans la sainteté et dans la justice en sa présence tous les jours de notre vie.

76. Et toi petit enfant, tu sera appelé le prophète du Souverain, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies,

77. Et pour donner la connaissance du salut à son peuple par la rémission de leurs péchés ;

78. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu par lesquelles ^s l'Orient ³ nous a visité d'en haut ;

79. Pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de mort et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.

80. Et le petit enfant croissait et se fortifiait en esprit et il demeura dans les déserts jusqu'au jour qu'il devait être manifesté à Israël.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer dans cette lecture :

1. Que Marie ayant été avertie par l'ange Gabriel qu'Elizabeth sa cousine était aussi enceinte par un miracle, elle alla incontinent la voir et qu'elle fut de plus en plus confirmée par ce moyen dans la croyance où elle était que le Messie naîtrait d'elle selon que Dieu lui avait fait dire.

Mais ce qui doit principalement être remarqué, c'est le cantique que Marie prononça alors. On voit dans ce cantique la reconnaissance et la joie dont elle était transportée, dans le sentiment de la grâce que Dieu lui avait faite de la choisir pour être la mère du Messie. On y découvre sa profonde humilité et en même temps sa foi et la ferme persuasion qu'elle avait que Dieu allait racheter son peuple et accomplir les promesses qu'il avait faites d'envoyer le rédempteur.

Ceci nous engage à honorer la mémoire de Marie et à célébrer son bonheur selon ce qu'elle le dit elle-même, à imiter sa piété, sa foi et ses autres vertus, à nous abaisser comme elle devant Dieu dans le sentiment de ses grâces et de notre indignité et surtout à louer Dieu de ce qu'il a envoyé au monde Jésus-Christ son fils notre sauveur selon les promesses qu'il en avait faites autrefois par les prophètes.

Pour ce qui est de la naissance de Jean-Baptiste, elle fut accompagnée de diverses circonstances très remarquables. Zacharie son père recouvra alors la parole par un miracle et le bruit de cette naissance se répandit de tous côtés, en sorte que chacun attendait avec impatience ce que serait un jour cet enfant.

Tous ces événements furent dispensés par la providence afin de préparer les Juifs à regarder Jean-Baptiste comme un homme envoyé de Dieu, à recevoir sa prédication et à croire au témoignage qu'il devait rendre à Jésus-Christ.

Enfin, dans le cantique que Zacharie prononça par l'inspiration du Saint-Esprit, on doit remarquer ces trois choses.

1. Sa joie, sa reconnaissance et les actions de grâce qu'il rendit à Dieu de ce que ce temps était venu auquel il délivrerait son peuple.

2. Zacharie fait voir ici une foi admirable. Quoique le Messie ne fût pas encore né, il est pourtant fermement persuadé qu'il allait être manifesté et que le fils qui venait de lui naître serait son précurseur.

Enfin, Zacharie marque dans ce cantique le but de la venue de Jésus-Christ par ces mots :

Après avoir été délivrés de nos ennemis, nous servirons Dieu sans crainte dans la sainteté et dans la justice tous les jours de notre vie.

Nous devons comme Zacharie, et même beaucoup plus que lui, bénir Dieu de ce qu'il nous a

sauvé par Jésus-Christ et célébrer sa miséricorde aussi bien que sa fidélité et la vérité de ses promesses.

Et puisque notre Sauveur est venu pour nous consacrer au service de Dieu, il est de notre devoir de répondre au dessein de sa venue en servant Dieu fidèlement et en vivant dans la sainteté et dans la justice pendant tout le temps de notre vie.

- (j) v51 : Ésaïe 52.10
- (k) v53 : I Samuel 2.5 ; Psaume 34.11
- (l) v54 : Ésaïe 30.18, 41.9 et 54.5 ; Jérémie 31.3 et 20
- (m) v55 : Genèse 17.19 et 22.16 ; Psaume 132.11
- (n) v58 : Sus, verset 14
- (o) v63 : sus, verset 13
- (p) v70 : Psaumes 74.12 et 132.18 ; Jérémie 23.6
- (q) v73 : Genèse 12.3, 17.4 et 22.16 ; Hébreux 6.13
- (r) v75 : I Pierre 1.15
- (s) v78 : Zacharie 6.12 ; Malachie 4.2

- (2) v69 : Grec : Une corne de salut.
- (3) v78 : Ou : Le soleil levant. Le Messie.

CHAPITRE II, versets 1-20

C'est ici l'histoire de la naissance de Jésus-Christ.

1. En ce temps-là, on publia un édit de la part de César auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre ¹.
2. Ce dénombrement se fit avant que Quirinus fût gouverneur de Syrie.
3. Ainsi tous allaient pour être enregistrés chacun dans sa ville.
4. Joseph aussi monta de Galilée en Judée, savoir la ville de Nazareth, ^a à la ville de David, nommée Bethléem parce qu'il était de la maison et de la famille de David.
5. Pour être enregistré avec Marie son épouse qui était enceinte.
6. Et pendant qu'ils étaient là, le temps auquel elle devait accoucher arriva.
7. Et elle mit au monde ^b son fils premier-né et elle l'emballota et le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.
8. Or il y avait dans la même contrée des bergers qui couchaient aux champs et qui gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit.
9. Et tout-à-coup, un ange du Seigneur se présenta à eux et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux et ils furent saisis d'une grande peur.
10. Alors l'ange leur dit : N'ayez point de peur, car je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple :
11. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, le Sauveur, qui est le Christ le Seigneur, vous est né.
12. Et vous le reconnaîtrez à ceci, c'est que vous trouverez le petit enfant emballoté et couché dans une crèche.
13. Et au même instant il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste louant Dieu et disant :

14. Gloire soit à dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes !

15. Et après que les anges se furent retirés d'avec eux dans le ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître.

16. Ils y allèrent donc en diligence et ils trouvèrent Marie et Joseph et le petit enfant qui était couché dans une crèche.

17. Et l'ayant vu, ils publièrent ce qui leur avait été dit touchant ce petit enfant.

18. Et tous ceux qui les entendirent étaient dans l'admiration de ce que les bergers leur disaient.

19. Et Marie conservait toutes ces choses et les repassait dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, conformément à ce qui leur avait été dit.

RÉFLEXIONS

La première considération qu'il faut faire sur l'histoire de la naissance de notre Seigneur c'est que le Messie devant naître à Bethléem suivant les prophéties, la providence y conduisit Marie de la Galilée où elle demeurait dans le temps qu'elle était prête à accoucher et cela par le moyen d'un édit de l'empereur auguste qui avait ordonné qu'on fit un dénombrement de tous ses sujets et que chacun se rendit pour cet effet dans la ville d'où il était originaire.

La seconde réflexion est que notre Seigneur naquît dans la bassesse et dans un état de pauvreté, étant né dans une hôtellerie et ayant été couché dans une crèche. Dieu voulait faire connaître par là, à l'avance, que Jésus-Christ ne vivrait et ne règnerait pas dans la gloire et la pompe, que son règne serait tout spirituel et que l'humilité et la pauvreté seraient son caractère.

3. Ce fut pour les mêmes raisons que cette naissance fut premièrement annoncée à des bergers qui étaient des gens simples et d'une condition obscure et non à des personnes riches et distinguées dans le monde.

En tout cela, les chrétiens ont de grandes leçons d'humilité. Il faut cependant remarquer que la naissance de Jésus fut rendue illustre par l'apparition des anges et par le cantique qu'ils firent entendre dans les airs.

Enfin, Dieu voulut que les bergers allassent à Bethléem pour voir l'enfant Jésus et pour informer Marie de tout ce qu'ils virent et entendirent de merveilleux et qu'ensuite ils le publiassent partout afin que cela serve à exciter l'attente des Juifs et à les disposer à recevoir Jésus-Christ.

Toutes ces circonstances de la nativité de notre Seigneur doivent fortifier notre foi et nous remplir de consolation et de joie. Nous devons surtout joindre nos louanges à celles des bergers et des anges et bénir Dieu avec eux de ce que le Sauveur nous est né et de ce que par ce moyen la paix a été donnée à la terre et que la bonne volonté de Dieu envers les hommes a été si clairement manifestée.

(a) v4 : Jean 7.42
(b) v7 : Matthieu 1.25

(1) v1 : De tout l'empire romain et en particulier de la Judée.

CHAPITRE II, versets 21-52

Luc rapporte la circoncision de Jésus-Christ, sa présentation au temple et les actions de grâces que Siméon et Anne la prophétesse rendirent alors à Dieu, versets 21-40.

Il récite ensuite comment Jésus-Christ âgé de douze ans fut trouvé dans le temple au milieu des docteurs, versets 41-52.

21. Et quand ^c les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant, il fut appelé Jésus, ^d qui est le nom qui lui avait été donné par l'ange avant qu'il fut conçu dans le sein de sa mère.

22. Et ^e les jours qu'elle devait se purifier selon la Loi de Moïse étant accomplis, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

23. Selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur : ^f Que tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur.

24. Et pour offrir le sacrifice selon qu'il est dit dans la Loi du Seigneur ^g savoir une paire de tourterelles ou deux pigeonneaux.

25. Et il y avait à Jérusalem un homme qui s'appelait Siméon, cet homme était juste et craignait Dieu, il attendait la consolation d'Israël et le Saint-Esprit était sur lui.

26. Et il avait été averti divinement par le Saint-Esprit qu'il ne mourait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ le Seigneur.

27. Et il vint au temple par un mouvement de l'Esprit et comme le père et la mère apportaient le petit enfant pour faire à son égard ce qui était en usage selon la Loi.

28. Il le pris entre ses bras et bénit Dieu et dit :

29. Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur en paix selon ta parole,

30. Car mes yeux ^h ont vu ton salut

31. Que tu as préparé pour être présenté à tous les peuples

32. ⁱ Pour être la lumière qui doit éclairer les nations et la gloire de ton peuple d'Israël.

33. Et Joseph et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.

34. Et Siméon les bénit et dit à Marie sa mère : Voici, ^j cet enfant est mis pour être une occasion de chute et de relèvement à plusieurs en Israël et pour être en butte à la contradiction,

35. En sorte que les pensées du cœur de plusieurs seront découvertes et même une épée te transpercera l'âme ².

36. Il y avait aussi Anne la prophétesse, fille de Phanuel de la tribu d'Ascer, elle était fort avancée en âge et elle vécut avec son mari sept ans depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge.

37. Elle était veuve, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans et elle ne sortait point du temple, servant Dieu nuit et jour en jeûnes et en prières.

38. Étant donc survenue en ce même instant, elle louait aussi le Seigneur et elle parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la délivrance dans Jérusalem.

39. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui est ordonné par la Loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth qui était leur ville.

40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse et la grâce de Dieu était sur lui.

41. Or son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem ^k à la fête de pâque.

42. Et quand il eut atteint l'âge de douze ans, ils montèrent à Jérusalem selon la coutume de la fête.

43. Lorsque les jours de la fête furent achevés, comme ils s'en retournaient, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem et Joseph et sa mère ne s'en aperçurent point.

44. Mais pensant qu'il était en la compagnie de ceux qui faisaient le voyage avec eux, ils marchèrent une journée et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance.

45. Et ne le trouvant point, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher.

46. Et au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des docteurs, les écoutant et leurs faisant des questions.

47. Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.

48. Et quand Joseph et Marie le virent, ils furent étonnés et sa mère lui dit : Mon enfant, pourquoi as-tu ainsi agi avec nous ? Voilà ton père et moi qui te cherchions étant fort en peine.

49. Et il leur dit : Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être occupé des affaires de mon Père ?

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

51. Et il descendit avec eux et vint à Nazareth et il leur était soumis. Et sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur.

52. Et Jésus croissait en sagesse et en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu ce qui est dit ici de la circoncision de Jésus-Christ, de la présentation au temple, de la purification de Marie et de l'offrande qu'elle fit selon la coutume. Dieu voulut que toutes ces choses fussent observées après que notre Seigneur fut né, parce qu'elles étaient prescrites par la Loi et afin qu'il n'y eut rien en lui d'où les Juifs pussent prendre avec raison occasion de le rejeter.

2. La grande joie que Siméon et Anne la prophétesse témoignèrent alors et les louanges qu'ils rendirent publiquement à Dieu sont une preuve de leur foi et de leur zèle. Surtout cela marque que la naissance de Jésus-Christ est l'événement le plus

heureux et le plus salutaire qui soit jamais arrivé et qu'ainsi elle doit faire à jamais la matière de notre joie et de nos actions de grâce, d'autant plus que ce que Siméon avait dit dans son cantique a été accompli et que nous sommes de ces gentils dont le Messie devait être le salut et la lumière.

3. Ce que Siméon dit à Marie de la gloire de son fils aussi bien que des contradictions et des souffrances auxquelles il serait exposé tendait à lui faire connaître que le règne de Jésus ne serait pas un règne temporel et à la préparer à le voir rejeté par les Juifs et mis à mort. Pour nous, nous devons apprendre de là que Jésus-Christ devait être reçu par les uns et rejeté par les autres et que si sa venue est salutaire à ceux qui le reçoivent avec foi, elle est une occasion de scandale et de ruine pour les incrédules.

4. Ce qui arriva à Jésus-Christ à l'âge de douze ans lorsqu'il fut trouvé au temple au milieu des docteurs est la seule circonstance qui soit venue à notre connaissance de l'histoire de sa vie depuis sa naissance et son retour d'Égypte jusqu'au commencement de son ministère. Cette particularité a été conservée parce qu'elle montre qu'on voyait en lui dès sa première jeunesse des lumières, une sagesse et un zèle extraordinaire qui faisaient voir qu'il serait un jour revêtu de l'esprit de Dieu dans une mesure riche et abondante. Et par là Dieu voulait commencer à le faire connaître aux Juifs et les disposer à profiter de son ministère lorsqu'il l'exercerait au milieu d'eux.

(c) v21 : Genèse 17.12 ; Lévitique 12.3 ; Jean 7.22

(d) v21 : Matthieu 1.21 ; Sus 1.31

(e) v22 : Lévitique 12.6

(f) v23 : Exode 13.2 ; Nombres 8.16

(g) v24 : Lévitique 12.8

(h) v30 : Psaume 98.2 ; Ésaïe 52.10

(i) v32 : Ésaïe 43.6 et 49.6

(j) v34 : Ésaïe 7.14 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.7

(k) v35 : Deutéronome 16.16

(2) v35 : Cela marque la vive douleur que Marie aurait de voir son fils rejeté et crucifié.

CHAPITRE III

Ce chapitre comprend trois choses, la prédication de Jean-Baptiste, versets 1-20, le baptême de Jésus-Christ, versets 21 et 22 et sa généalogie, versets 23-38.

1. La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée et Hérode étant tétrarque de la Galilée et Philippe son frère tétrarque de l'Iturée et de la province de la Trachonite et Lysanias tétrarque d'Abilène,

2. ^a Anne et Caïphe étant souverains sacrificateurs, la parole fut adressée à Jean fils de Zacharie dans le désert.

3. ^b Et il vint dans tous le pays qui est aux environs du Jourdain prêchant le baptême de repentance pour la rémission des péchés.

4. Selon qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Ésaïe : ^c La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.

5. Toute vallée sera comblée et toute montagne et toute colline sera abaissée et les chemins tortus seront redressés et les chemins raboteux seront aplanis.

6. Et ^d toute chair verra le salut de Dieu.

7. Il disait donc au peuple qui venait pour être baptisé par lui : ^e Race de vipère, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

8. Faites donc des fruits convenables à la repentance et ne dites point en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père, car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfants à Abraham.

9. ^f Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

10. Alors le peuple lui demanda : Que ferons-nous donc ?

11. Il leur répondit : ^g Que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a point et que celui qui a de quoi manger en fasse de même.

12. Il vint aussi des péagers pour être baptisés et ils lui dirent : Maître que ferons-nous ?

13. Et il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les gens de guerre lui demandèrent aussi : Et nous que ferons-nous ? Il leur dit : N'usez point de violence, ni de tromperie envers personne, mais contentez-vous de votre paie.

15. Et comme le peuple était dans l'attente et que tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait point le Christ,

16. Jean prit la parole et leur dit à tous : Pour moi, je vous baptise d'eau, mais il en vient un autre qui est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera su Saint-Esprit et de feu.

17. ⁱ Il a son van dans ses mains et il nettoiera parfaitement son aire et il amassera le froment dans son grenier, mais il brûlera entièrement la balle au feu qui ne s'éteint point.

18. Il adressait encore plusieurs autres exhortations au peuple en lui prêchant l'Évangile.

19. ^j Mais Hérode le tétrarque, ayant été repris par Jean au sujet d'Hérodias femme de Philippe son frère et de toutes les méchantes actions qu'il avait faites,

20. Ajouta encore celle-ci à toutes les autres, c'est qu'il mit Jean en prison.

21. ^k Or comme tout le peuple se faisait baptiser, Jésus fut aussi baptisé et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe, et il vint une voix du Ciel qui dit : Tu es mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

23. Et Jésus était alors âgé d'environ trente ans et il était comme on le croyait fils de Joseph, fils d'Héli,

24. ¹ Fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Janna, fils de Joseph,

25. Fils de Mathathie, fils d'Amos, fils de Nahum, fils d'Héli, fils de Naggé,

26. Fils de Maath, fils de Matthatie, fils de Sémei, fils de Joseph, fils de Juda,

27. Fils de Johanna, fils de Rhésa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri,

28. Fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Cosam, fils d'Elmodam, fils de Her,

29. Fils de José, fils d'Éliezer, fils de Jorim, fils de Matthat, fils de Lévi,

30. Fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Jonan, fils d'Éliakim,

31. Fils de Méléa, fils de Maïnan, fils de Mattatha, fils de Nathan, fils de David,

32. Fils de Jessé, fils d'Obed, fils de Booz, fils de Salmon, fils de Naasson,

33. Fils d'Aminabab, fils d'Aram, fils d'Erom, fils de Pharez, fils de Juda,

34. Fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils ^m de Thara, fils de Nachor,

35. Fils de Sarug, fils de Ragau, fils de Phaleg, fils de Héber, fils de Sala,

36. Fils de Caïnan, fils d'Arphaxad, ⁿ fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech,

37. Fils de Mathusala, fils d'Hénoch, fils de Jared, fils de Malaléel, fils de Caïnan,

38. Fils d'Énos, fils de Seth, fils d'Adam qui fut créé de Dieu.

RÉFLEXIONS

Luc nous apprend ici premièrement qu'avant que notre Seigneur parût, Jean-Baptiste fut envoyé, selon que les prophètes l'avaient prédit, pour préparer les Juifs à le recevoir. C'est ce qu'il fit en prêchant la repentance, en exhortant le peuple à croire en celui qui viendrait dans peu de temps après lui, en baptisant ceux qui recevaient sa doctrine et en dénonçant aux Juifs incrédules et impénitents que, quoiqu'ils fussent des enfants d'Abraham, ils n'éviteraient pas la colère à venir et

que des pierres même Dieu susciterait d'autres enfants à Abraham,

ce qui signifiait que les payens seraient appelés à leur place.

Tout cela tendait à faire comprendre aux Juifs que le règne du Messie allait être manifesté, mais que ce serait un règne tout spirituel et du ciel et non un règne de la terre, comme ils l'avaient cru et que personne n'aurait part aux avantages de ce règne que ceux qui s'adonneraient à la sainteté et à la vertu.

Ces instructions nous regardent aussi bien que les Juifs, elles font voir que sans l'amendement on ne saurait être disciple de Jésus-Christ et qu'il ne reçoit dans son Église et dans son royaume que ceux qui font des fruits dignes de repentance.

Jean-Baptiste déclare, outre cela, qu'il ne sert à rien d'appartenir à l'alliance de Dieu et de marquer même au dehors quelque zèle, mais qu'il faut montrer par les effets et par les œuvres la sincérité de sa foi et que les impénitents, non plus que les hypocrites n'échapperont à la vengeance divine.

L'exemple de ceux qui allaient écouter Jean-Baptiste et qui lui demandaient ses conseils nous instruit aussi de notre devoir. Le caractère des vrais pénitents est de confesser franchement leurs péchés, de rechercher les instructions dont ils ont besoin et de les suivre avec docilité.

Outre cela, les divers conseils que Jean-Baptiste donnait au peuple, aux péagers et aux soldats nous montrent que chacun de nous doit s'acquitter fidèlement des devoirs de sa vocation et éviter les péchés et les tentations dans lesquelles elle peut nous engager et qu'en particulier il faut exercer la charité et renoncer à l'avarice, à l'injustice, à la violence et à la tromperie.

Ce qu'il faut considérer sur le baptême de Jésus-Christ, c'est que Dieu voulut qu'il fût baptisé par Jean-Baptiste et que dans cette occasion le Saint-Esprit descendit sur lui et qu'on entendit une voix du Ciel afin que Jean-Baptiste lui-même, les Juifs et tous les hommes regardassent notre Seigneur comme le fils de Dieu et celui auquel il faut obéir.

Pour ce qui est de la généalogie de Jésus-Christ que Luc rapporte, il faut savoir qu'elle est différente de celle de Matthieu parce que Matthieu rapporte la généalogie de Joseph l'époux de Marie par Salomon fils du roi David, au lieu que Luc fait celle de Marie par Nathan aussi fils de David. Jésus passait pour fils de Joseph et il était tel selon la loi, mais il descendait d'Héli et il était son fils, c'est-à-dire son petit-fils par Marie sa mère qui était fille d'Héli. Mais ces deux généalogies s'accordent en ce qu'elle font descendre notre seigneur du roi David et du patriarche Abraham, ce qui est un des caractères auquel on devait reconnaître le Messie.

(a) v2 : Actes 4.6

(b) v3 : Matthieu 3.1 ; Marc 1.4

(c) v4 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Marc 1.3 ; Jean 1.23

(d) v6 : Psaume 98.2 ; Ésaïe 52.10

(e) v7 : Matthieu 3.7 et 23.33

(f) v9 : Matthieu 3.10

(g) v11 : Jacques 2.15 ; Jean 3.17

(h) v16 ? L'endroit n'est pas mentionné dans l'original. Matthieu 2.11 ; Marc 1.8 ; Jean 1.26 ; Actes 1.12

(i) v17 : Matthieu 3.12

(j) v19 : Matthieu 14.3 ; Marc 6.17

(k) v21 : Matthieu 3.13 ; Marc 1.7 ; Jean 1.32

(l) v24 : Matthieu 1.1 et suivants.

(m) v34 : Genèse 11.12 et suivants.

(n) v36 : Genèse 5.3 et suivants.

CHAPITRE IV, versets 1-15

Luc fait ici l'histoire du jeûne et de la tentation de notre Seigneur et il rapporte de quelle manière il commença à exercer son ministère dans la Galilée.

1. Or ^a Jésus étant plein du Saint-Esprit revint des bords du Jourdain et il fut conduit par l'Esprit dans le désert.

2. Et là il fut tenté par le diable pendant quarante jours et il ne mangea rien durant ces jours-là, mais après qu'ils furent passés, il eut faim.

3. Alors le diable lui dit : Si tu es le fils de Dieu, commande à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4. Et Jésus lui répondit : ^b Il est écrit que l'homme ne vivra pas seulement de pain mais de toute parole de Dieu ¹.

5. Ensuite le diable le mena sur une haute montagne et lui fit voir en un moment tous les royaumes du monde.

6. Et le diable lui dit : Je te donnerai toute la puissance de ces royaumes et leur gloire, car elle m'a été donnée et je la donne à qui je veux.

7. Si donc tu te prosternes devant moi, toutes ces choses seront à toi.

8. Mais Jésus lui répondit : Retire-toi de moi satan, car il est écrit : ^c Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.

9. Il le mena aussi à Jérusalem et le mit sur le haut du temple ² et il lui dit : Si tu es le fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas.

10. Car ^d il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi pour te garder.

11. Et ils te porteront dans leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

12. Mais Jésus lui répondit : ^e Il est dit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

13. Et le diable ayant achevé toute la tentation, il se retira de lui pour un temps.

14. Et Jésus s'en retourna en Galilée par le mouvement de l'Esprit et sa réputation courut par tout le pays d'alentour.

15. Car il enseignait dans leurs synagogues et il était honoré de tout le monde.

RÉFLEXIONS

Le jeûne de Jésus-Christ fut pour lui une préparation à l'exercice de son ministère, en quoi il ressembla à Moïse qui avait jeûné quarante jours lorsque Dieu lui donna ses Lois sur le mont Sinaï. Si Jésus-Christ a voulu jeûner, lui qui n'avait pas besoin de le faire pour se mortifier, nous ne devons pas négliger une pratique aussi utile que celle-là, nous à qui l'abstinence et la mortification est si nécessaire.

Il faut savoir que quand il est dit que le diable tenta Jésus-Christ, cela signifie qu'il voulut éprouver si Jésus était le fils de Dieu et Dieu permit que notre Seigneur fût ainsi tenté avant que de commencer à prêcher l'Évangile et à faire des miracles afin que le diable, étant convaincu que Jésus était véritablement le fils de Dieu, il reconnut sa puissance et que les démons obéissent aux ordres de notre Seigneur lorsque dans la suite il les chasserait de ceux qui en étaient possédés. Le but de cette tentation était donc de montrer que Jésus-Christ était le fils de

Dieu et qu'il venait au monde pour détruire le règne du diable.

À cette condition générale il faut en ajouter deux particulières.

L'une que nous devons résister aux tentations et surtout ne nous laisser jamais tenter par la défiance du secours de Dieu ou par une présomption téméraire ou par l'amour de la gloire et des biens du monde.

L'autre considération regarde le moyen de résister aux tentations. La retraite de Jésus-Christ dans le désert, son jeûne et la manière dont il repoussa les assauts du démon nous enseignent que la retraite, le jeûne, la prière et la parole de Dieu sont les moyens les plus efficaces pour vaincre les tentations et pour rendre inutiles tous les efforts des ennemis de notre salut.

(a) v1 : Matthieu 4.1 ; Marc 1.12

(b) v4 : Deutéronome 8.3 ; Matthieu 4.4

(c) c8 : Deutéronome 6.13 et 10.26 ; I Samuel 7.3

(d) v10 : Psaume 91.11

(e) v12 : Deutéronome 6.16

(1) v4 : Voyez la note sur Matthieu 4.4

(2) v9 : Voyez la note sur Matthieu 4.5

CHAPITRE IV, versets 16-44

Notre Seigneur se trouvant à Nazareth un jour se sabbat dans la synagogue, il y lut un oracle d'Ésaïe qui marquait que Dieu enverrait le Messie et qu'il le remplirait de son Esprit pour annoncer aux hommes les bonnes nouvelles du salut et il montre que cet oracle est accompli en sa personne. Il reprocha ensuite aux habitants de cette ville-là leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils voulurent le précipiter du haut d'une montagne, mais il échappa à leur fureur, versets 16-30.

Il se rendit de là à Capernaüm où il guérit un homme possédé du démon et plusieurs autres malades. Il parcourut ensuite la Galilée en faisant des miracles et en prêchant l'Évangile, versets 31-44.

16. Et ^f Jésus vint à Nazareth où il avait été élevé et il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue et il se leva pour lire.

17. Et on lui présenta le livre du prophète Ésaïe et ayant ouvert le livre, il trouva l'endroit où il était écrit :

18. ^g L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pour quoi il m'a oint, il m'a envoyé pour annoncer l'Évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ;

19. Pour publier la liberté aux captifs et le recouvrement de la vue aux aveugles, pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression et pour publier l'année favorable du Seigneur.

20. Et ayant replié le livre et l'ayant rendu au ministre, il s'assit et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui.

21. Alors il commença à leur dire : Cette parole de l'Écriture est accomplie aujourd'hui et vous l'entendez.

22. Et tous lui rendaient témoignage et admiraient les paroles pleines de grâces qui sortaient de sa bouche et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ?

23. Et il leur dit : Vous me direz sans doute ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même, fais aussi ici dans ta patrie tout ce que nous avons ouï dire que tu as fait^h à Capernaüm.

24. Mais il leur dit : Je vous dis en vérité queⁱ nul prophète n'est reçu dans sa patrie.

25. Je vous dis en vérité qu'il y avait plusieurs veuves^j en Israël au temps d'Élie lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, tellement qu'il y eut une grande famine par tout le pays.

26. Néanmoins, Élie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais il fut envoyé chez une veuve de Se-repta, dans le pays de Sidon.

27. Il y avait aussi, plusieurs lépreux en Israël^k au temps d'Élisée le prophète, toutefois aucun d'entre eux fut guéri, Naaman seulement qui était Syrien le fut.

28. Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses.

29. Et s'étant levés, ils le mirent hors de la ville et ils le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie pour le précipiter.

30. Mais il passa par le milieu d'eux et il s'en alla.

31.^l Et il descendit à Capernaüm qui était une ville de Galilée où il les enseignait les jours de sabbat.

32.^m Et ils étaient étonnés de sa doctrine, car il parlait avec autorité.

33.ⁿ Or il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit immonde qui cria à haute voix :

34. Ha, qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, tu es le Saint de Dieu.

35. Et Jésus le menaçant lui dit : Tais-toi et sors de cet homme. Et le démon après l'avoir jeté au milieu de l'assemblée sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36. Et ils en furent tous épouvantés et ils disaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits immondes et ils sortent !

37. Et sa réputation se répandit dans tous les quartiers du pays d'alentour.

38.^o Et Jésus étant sorti de la synagogue entra dans la maison de Simon et la belle-mère de Simon avait une fièvre violente et ils le prièrent de la guérir.

39. Et s'étant approché d'elle, il commanda à la fièvre et la fièvre la quitta et incontinent elle se leva et elle les servait.

40.^p Quand le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les lui amenèrent et il les guérit en imposant les mains à chacun d'eux.

41.^q Les démons sortirent aussi du corps de plusieurs criant : Tu es le christ, le fils de Dieu, mais il

les censurait et il ne leur permettait pas de dire qu'ils sussent qu'il était le Christ.

42. Et dès que le jour parut, il sortit et alla dans un lieu désert et une multitude de gens qui le cherchaient y vinrent au lieu où il était et ils voulaient le retenir afin qu'il ne les quittât pas.

43. Mais il leur dit : Il faut que j'annonce aussi le règne de Dieu aux autres villes, car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44. Et il prêchait dans les synagogues de la Galilée.

RÉFLEXIONS

Voici quel était le sens et le but du discours que Jésus-Christ fit dans la synagogue de Nazareth.

C'était premièrement de montrer que puisqu'il était revêtu des dons du Saint-Esprit et qu'il annonçait aux hommes l'heureuse nouvelle du salut, l'oracle d'Ésaïe qui est rapporté dans ce chapitre trouvait son accomplissement en lui.

2. Il voulait faire comprendre aux habitants de cette ville, parmi lesquels il avait été élevé, que leur incrédulité était cause qu'il ne faisait pas parmi eux les mêmes miracles qu'il avait fait ailleurs, tout de même qu'autrefois les prophètes Élie et Élisée avaient fait des miracles en faveur des étrangers, plutôt qu'en faveur de ceux de leur nations.

Par là nous pouvons voir que ceux qui ont le plus d'occasion et de moyens de connaître la vérité sont souvent ceux qui en profitent le moins. Mais cela montre aussi que Dieu prive de sa grâce et de sa présence salutaire ceux qui s'en rendent indignes.

La résolution que les habitants de Nazareth prirent de précipiter Jésus-Christ est une nouvelle preuve de cette incrédulité qu'il leur avait reprochée et de leur ingratitude. C'est ainsi que les pécheurs s'irritent contre ceux qui disent la vérité et qui leur reprochent leurs vices. Cependant Jésus-Christ donna une marque de sa puissance infinie en échappant à la fureur de ces malheureux qui voulaient lui ôter la vie.

Enfin, les divers miracles dont nous avons le récit sur la fin de ce chapitre et par lesquels notre Seigneur commença à se faire connaître dans la Galilée et le soin qu'il eut de parcourir les villes de ce pays-là en annonçant l'Évangile sont des preuves sensibles de son grand zèle, de sa puissance sans borne, de la charité dont il était animé envers les hommes et de la divinité de sa doctrine.

(f) v16 : Matthieu 13.54 ; Marc 6.1 ; Jean 4.43

(g) v18 : Ésaïe 61.1

(h) v23 : Matthieu 4.13

(i) v24 : Matthieu 13.57 ; Jean 4.44

(j) v25 : I Rois 17.9 ; Jacques 5.17

(k) v27 : II Rois 5.44

(l) v31 : Matthieu 4.13 ; Marc 1.21

(m) v32 : Matthieu 7.28-29 ; Marc 1.22

(n) v33 : Marc 1.23

(o) v38 : Matthieu 8.14 ; Marc 29-30

(p) v40 : Matthieu 8.16 ; Marc 1.32

(q) v41 : Marc 1.34

(r) v42 : Marc 1.35, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

CHAPITRE V

Luc fait le récit

d'une pêche miraculeuse que notre Seigneur fit faire à Pierre, versets 1-11 ;

de la guérison d'un lépreux, versets 12-16 ;

de celle d'un paralytique, versets 17-26 ;

il rapporte la vocation de Lévi qui était apôtre de Matthieu, versets 27-32 ;

et ce que Jésus répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangeât avec les pécheurs et que ses disciples ne jeûnassent pas comme ceux de Jean-Baptiste, versets 33-39.

1. Comme Jésus était sur le bord du lac de Génézareth, il était pressé par la foule qui se jetait sur lui pour entendre la parole de Dieu.

2. Et ayant vu deux barques au bord du lac dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets, il monta dans l'une de ces barques qui était à Simon

3. Et il le pria de s'éloigner un peu du rivage et s'étant assis il enseignait le peuple de dessus la barque.

4. Et quand il eut cessé de parler, il dit à Pierre : Avance un peu et jetez vos filets pour pêcher.

5. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, toutefois sur ta parole je jeterai le filet.

6. Ce qu'ayant fait, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait.

7. De sorte qu'ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir leur aider. Ils y vinrent et ils remplirent les deux barques de sorte qu'elles enfonçaient.

8. Et Simon Pierre ayant vu cela, il se jeta aux pieds de Jésus et lui dit : Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pêcheur.

9. Car la frayeur l'avait saisi et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche des poissons qu'ils avaient faite, de même que Jacques et Jean fils de Zébédée qui étaient compagnons de Simon.

10. Alors Jésus dit à Simon : N'aie point de peur, désormais tu seras pêcheur d'hommes vivants ¹.

11. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils abandonnèrent tout et le suivirent.

12. ^b Or comme Jésus était dans une ville de la Galilée, un homme tout couvert de lèpre l'ayant vu se jeta à terre sur son visage et le pria disant : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

13. Et Jésus étendit la main et le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé. Et au même moment la lèpre le quitta.

14. Et Jésus lui défendit de le dire à personne, mais va, lui dit-il, montre-toi au sacrificateur et offre pour ta purification ^c ce que Moïse a commandé, afin que cela leur serve de témoignage.

15. Et sa réputation se répandait de plus en plus et une foule de gens s'assemblaient pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies.

16. Mais il se tenait retiré dans les déserts et il priait.

17. Or un jour qu'il enseignait et que des pharisiens et des docteurs de la Loi, qui étaient venus de tous les bourgs de la Galilée et de la Judée et de Jérusalem, étaient assis là, la puissance du Seigneur agissait pour guérir des malades.

18. ^d Alors il survint des gens qui portaient sur un lit un homme perclus et ils cherchaient à le faire entrer dans la maison et à le mettre devant Jésus.

19. Et ne sachant par où le faire entrer à cause de la foule, ils montèrent sur la maison et le dévalèrent par les tuiles avec son lit au milieu de l'assemblée, devant Jésus,

20. Qui ayant vu leur foi lui dit : Ô homme, tes péchés te sont pardonnés.

21. Alors les scribes et les pharisiens commencèrent à raisonner et à dire : Qui est celui-ci qui prononce des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés que Dieu seul ?

22. Mais Jésus connaissant leurs pensées prit la parole et leur dit : Quel raisonnement faites-vous dans vos cœurs ?

23. Lequel est le plus aisé, ou de dire : Tes péchés te sont pardonnés, ou de dire : Lève-toi et marche ?

24. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés, Lève-toi, dit-il au paralytique, je te le dis, emporte ton lit et t'en va à ta maison.

25. Et à l'instant ce paralytique se leva en leur présence, il emporta son lit sur lequel il avait été couché et s'en alla à sa maison, donnant gloire à Dieu.

26. Et ils furent tous saisis d'étonnement et ils glorifiaient Dieu. Ils furent remplis de crainte et ils disaient : Certainement nous avons vu aujourd'hui des choses qu'on n'eût jamais attendues.

27. ^e Après cela, il sortit et il vit un péager nommé Lévi, assis au bureau des impôts et il lui dit : Suis-moi.

28. Et lui quittant tout, se leva et le suivit.

29. Et Lévi lui fit un grand festin dans sa maison où il se trouva une grande assemblée et d'autres personnes qui étaient à table avec eux.

30. Et ceux d'entre-eux qui étaient scribes et pharisiens murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

31. Et Jésus prenant la parole leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal.

32. ^f Je suis venu pour appeler à la repentance non les justes, mais les pécheurs.

33. ^g Ils lui dirent aussi : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils souvent et font-ils des prières, de même que ceux des pharisiens, au lieu que les tiens mangent et boivent ?

34. Il leur dit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux pendant que l'époux est avec eux ?

35. Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté, ils jeûneront en ces jours-là.

36. Il leur dit aussi une similitude : Personne ne met une pièce d'un habit neuf à un vieux habit, autrement ce qui est neuf déchirerait et la pièce du drap neuf ne convient point au vieux.

37. Personne aussi ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement le vin nouveau rompra les vaisseaux et se répandra et les vaisseaux seront perdus.

38. Mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs et ainsi tous les deux se conservent.

39. Et il n'y a personne qui buvant du vin vieux veuille aussitôt du nouveau, car dit-il : Le vieux est meilleur.

RÉFLEXIONS

On doit admirer la sagesse de Jésus-Christ aussi bien que sa puissance dans la pêche miraculeuse dont nous avons ici l'histoire. Il fit ce miracle pour confirmer Pierre et quelques-uns de ses collègues dans leur vocation à la charge d'apôtre et pour les assurer que leur ministère produirait de grands fruits. Ce miracle dût faire d'autant plus d'impression sur eux que notre Seigneur l'ayant fait dans une chose qui regardait leur profession, puisqu'ils étaient pêcheurs, ils sentirent mieux la grandeur de cette merveille. Ce fut aussi l'effet qu'elle produisit sur Pierre qui saisi d'admiration et de crainte à la vue de tout ce qui était arrivé, abandonna tout dès lors pour suivre notre Seigneur, ce que Jacques et Jean firent aussi.

Dans l'histoire du lépreux, on remarque que ce fut par sa foi et par ses prières qu'il obtint sa guérison et que notre Seigneur le renvoya au sacrificateur et lui ordonna de présenter ce qui était prescrit par la Loi de Moïse en pareil cas. Il en usa ainsi pour faire voir d'autant mieux aux sacrificateurs la certitude du miracle qu'il venait de faire et pour montrer qu'il observait tout ce que Dieu avait commandé dans sa Loi.

Il y a ceci de particulier dans l'histoire du paralytique que Jésus-Christ, avec la santé du corps, lui accorda le pardon de ses péchés et qu'il déclara qu'il avait le pouvoir de le faire. Nous devons reconnaître par là que Jésus-Christ a une souveraine autorité sur tous les hommes. Et comme ce fut la foi de ceux qui présentèrent ce paralytique à notre Seigneur qui l'engagea à le guérir, cela nous montre que la foi est d'une grande vertu. Celui qui veut ressentir les effets de la grâce de Dieu doit avoir de la confiance et de toutes les grâces celle qui est la plus nécessaire et que l'on obtient le plus sûrement de Jésus-Christ, c'est le pardon et la délivrance des péchés.

La vocation de Matthieu qui était péager ou receveur des impôts fait voir que notre Seigneur se choisit des apôtres et des disciples parmi des personnes qui étaient regardées avec aversion par les Juifs, comme les péagers. À l'exemple de Matthieu qui quitta son emploi dès que Jésus l'appela, il faut

suivre la vocation divine aussitôt qu'elle nous est adressée et renoncer sans hésiter à tout ce qui pourrait y être un obstacle.

Ce que Jésus-Christ dit aux pharisiens qui s'offensaient de le voir en compagnie des pécheurs nous enseigne que le salut des pécheurs a été le but de sa venue au monde, mais qu'ils ne peuvent être sauvés sans la repentance, que ceux qui sont animés de l'esprit de Jésus-Christ ont une grande joie lorsque Dieu ramène des pécheurs de leurs égarements et qu'ils recherchent avec empressement les occasions de les en retirer.

Enfin, il faut savoir que si notre Seigneur n'obligeait pas ses disciples à jeûner comme les disciples de Jean-Baptiste, on ne doit pas croire que Jésus-Christ et Jean-Baptiste fussent d'un sentiment différent sur le jeûne ou que ces jeûnes que les disciples de Jean-Baptiste pouvaient bien observer fussent au dessus des forces de notre Seigneur. La différence qu'il y avait à cet égard venait uniquement de ce que Jésus-Christ fréquentait toutes sortes de personnes sans distinction et dans toutes les occasions qui se présentaient, au lieu que Jean-Baptiste menait une vie retirée. Mais cependant le Seigneur déclare qu'après son départ, ses disciples seraient appelés non seulement au jeûne, mais à de grandes souffrances et que s'il ne les appelait pas encore à souffrir, c'était pour ménager leur faiblesse. De là nous devons recueillir que tant s'en faut que Jésus-Christ condamne le jeûne et une vie mortifiée et qu'il permette à ses disciples de chercher les plaisirs ou de satisfaire leurs sens, il les appelle au contraire à vivre dans la sobriété, dans la mortification et à porter leur croix.

(a) v1 : Matthieu 4.18 ; Marc 1.16, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v12 : Matthieu 8.2 ; Marc 1.40

(c) v14 : Lévitique 14.4 et suivants

(d) v18 : Matthieu 9.2 ; Marc 2.3

(e) v27 : Matthieu 9.9 ; Marc 2.14

(f) v32 : Matthieu 9.13 ; I Timothée 1.15

(g) v33 : Matthieu 9.14 ; Marc 2.18

(1) v10 : Ou : Tu pêcheras des hommes pour leur donner la vie.

CHAPITRE VI, versets 1-19

Notre Seigneur justifie ses disciples qui étaient blâmés d'avoir arraché et mangé des épis de blé un jour de sabbat, versets 1-5,

il guérit un homme qui avait une main sèche, versets 6-11

et établit les douze apôtres, versets 12-19.

1. ^a Il arriva au jour du sabbat appelé second-premier ¹, que Jésus passait par les blés et que ses disciples arrachaient des épis et les froissaient entre leurs mains, ils en mangeaient.

2. Et quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire les jours de sabbat ?

3. Alors Jésus prenant la parole leur dit : N'avez-vous donc pas lu ^b ce que fit David lorsque lui et ceux qui étaient avec lui furent pressés de faim ?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu et pris les pains de proposition et en mangea et en donna même à ceux qui étaient avec lui, ^c bien qu'il ne fût permis qu'aux seuls sacrificateurs d'en manger ?

5. Et il leur dit : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

6. ^d Il arriva aussi un autre jour de sabbat qu'il entra dans la synagogue et qu'il y enseignait et il y avait là un homme duquel la main droite était sèche.

7. Or les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat afin de trouver un sujet de l'accuser.

8. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi et tiens-toi là au milieu. et lui s'étant levé se tint debout.

9. Jésus leur dit ensuite : Je vous demande une chose : Est-il permis dans les jours de sabbat de faire du bien ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la laisser périr ?

10. Et ayant regardé tous ceux qui étaient autour de lui, il dit à cet homme : Étends ta main. Et il le fit et sa main devint saine comme l'autre.

12. ^e Il arriva en ce temps-là qu'il alla sur une montagne pour prier et il passa toute la nuit à prier Dieu.

13. Et dès que le jour fut venu, il appela ses disciples et il en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres :

14. Savoir Simon, qu'il nomma aussi Pierre et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélémy,

15. Matthieu et Thomas, fils d'Alphée et Simon appelé le zélé.

16. Jude frère de Jacques et Judas Iscariot, qui fut celui qui le trahit.

17. Étant ensuite descendu avec eux, il s'arrêta dans une plaine avec la troupe de ses disciples et une grande multitude de peuple de toute la Judée et de Jérusalem et de la contrée maritime de Tyr et de Sidon qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies.

18. Ceux qui étaient tourmentés des esprits immondes étaient aussi guéris.

19. Et toute la multitude tâchait de le toucher parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

RÉFLEXIONS

La réflexion que nous devons faire sur ce que notre Seigneur dit aux pharisiens qui se scandalisaient de ce que ses disciples avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat et de ce qu'il avait guéri lui-même en un semblable jour un homme qui avait la main sèche, c'est que les hypocrites et ceux que l'envie possède sont prompts à condamner les autres, ils blâment ce qui est innocent et permis et même quelquefois des actions nécessaires et

louables et pendant qu'ils manquent aux devoirs les plus essentiels, qui sont toujours ceux de la piété et de la charité, ils font scrupuleusement dans les choses de petite importance. Nous devons donc apprendre d'ici à nous éloigner de l'hypocrisie, de la superstition et des jugements téméraires et à nous attacher toujours à ce que la religion a de plus important et à une piété solide, éclairée et accompagnée de charité. Cela nous montre de plus qu'il ne faut jamais omettre des œuvres saintes et nécessaires sous prétexte qu'il se trouve des personnes qui en jugent mal et que l'appréhension de scandaliser des gens mal disposés ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.

Ce qu'il y a à remarquer sur la vocation des apôtres, c'est que ces hommes que le Seigneur choisit pour être dépositaires de sa grâce et pour convertir le monde étaient des personnes simples et peu considérables. Ainsi l'on voit dans ce choix la vertu toute puissante de Jésus-Christ qui les revêtit des dons nécessaires pour un tel emploi et la divinité de sa doctrine. La mémoire de ces premiers ministres de l'Évangile doit être précieuse parmi les chrétiens, nous devons louer Dieu des grandes choses qu'il a faites par leur moyen, recevoir la doctrine qu'ils ont enseignée et qui est contenue dans leurs écrits et pratiquer les saints commandements qu'il nous a laissés en qualité d'apôtres de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ auquel l'obéissance, la louange et la gloire doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

(a) v1 : Matthieu 12.1 ; Marc 2.21 ; Deutéronome 23.25

(b) v3 : I Samuel 21.6

(c) v4 : Exode 29.32 ; Lévitique 24.9

(d) v6 : Matthieu 12.9 ; Marc 3.1

(e) v12 : Matthieu 10.1 ; Marc 3.13 et 6.7

(1) v1 : On croit que c'était le premier des sept sabbats que les Juifs comptaient depuis pâques jusqu'à la Pentecôte et qu'on appelait « *Second premier* » parce qu'on commençait à les compter depuis le second jour des pains sans levain.

CHAPITRE VI, versets 20-49

C'est ici un discours de notre Seigneur dans lequel il parle de ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes, de la charité, du soin qu'on doit avoir de conserver la paix, de l'amour pour ses ennemis, des jugements téméraires et de quelques autres devoirs. Et il conclut ce discours en montrant par une similitude qu'il ne sert de rien d'écouter sa parole si on ne fait pas ce qu'elle nous commande.

20. Alors levant les yeux vers ses disciples, il leur dit : ^f Vous êtes bien-heureux, vous pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

21. ^g Vous êtes bienheureux vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. ^h Vous êtes bienheureux vous qui pleurez maintenant, parce que vous serez dans la joie.

22. ⁱ Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront et qu'ils vous retrancheront ^j et vous

diront des outrages et qu'ils rejeteront votre nom comme mauvais à cause du Fils de l'homme.

23. Réjouissez-vous en ce temps là et tressaillez de joie, car voila que votre récompense sera grande dans le ciel et c'est ainsi que leurs pères traiteront les prophètes.

24. ^k Mais malheur à vous riches, parce que vous avez déjà reçu votre consolation.

25. ^l Malheur à vous qui êtes rassasiés parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, car vous vous lamenterez et vous pleurerez.

26. Malheur à vous lorsque tous les hommes diront du bien de vous, car leurs pères en faisaient de même aux faux prophètes.

27. Mais je vous dis à vous qui m'écoutez, ^m Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour ceux qui vous outragent.

29. ⁿ Et à celui qui te frappe à une joue, présente-lui aussi l'autre et si quelqu'un t'ôte ton habit, ne l'empêche point de prendre aussi ta robe.

30. Et donne à tout homme qui te demande et si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi, ne le redemande pas.

31. ^o Et ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites le leur aussi de même.

32. ^p Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment ?

33. Et si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous font du bien, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose ?

34. ^q Et si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez de recevoir, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie prêtent aussi aux gens de mauvaise vie afin d'en recevoir la pareille ?

35. C'est pourquoi aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans en rien espérer et votre récompense sera grande et ^r vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon envers les ingrats et les méchants.

36. Soyez donc miséricordieux comme aussi votre Père est miséricordieux.

37. ^s De plus, ne jugez point et vous ne serez point jugés, ne condamnez point et vous ne serez point condamnés, pardonnez et on vous pardonnera.

38. Donnez et on vous donnera. ^t On vous donnera dans le sein une bonne mesure pressée et secouée et qui se répandra par dessus, car on vous mesurera de la mesure dont vous vous servez envers les autres.

39. Il leur disait aussi une parabole. Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous les deux dans la fosse ?

40. ^u Le disciple n'est point au dessus de son maître, mais tout disciple accompli sera comme son maître.

41. ^v De plus, pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère et tu ne t'aperçois pas d'une poutre qui est dans ton propre œil ?

42. Ou comment peux-tu dire à ton frère : Mon frère, souffre que j'ôte la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas une poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil et alors tu verras comment tu ôteras la paille qui est dans l'œil de ton frère.

43. ^w L'arbre qui produit de mauvais fruit n'est pas bon et l'arbre qui produit de bon fruit n'est pas mauvais.

44. ^x Car chaque arbre se connaît par son propre fruit. ^y On ne cueille pas des figues sur les épines et on ne cueille pas des raisins sur un buisson.

45. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

46. ^{aa} Mais pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur et vous ne faites partant pas ce que je dis ?

47. Je vous montrerai à qui ressemble tout homme qui écoute mes paroles et qui les mets en pratique :

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison et qui ayant fouillé et creusé profondément, en a posé le fondement sur le roc et quand est survenu un débordement d'eaux, le torrent a donné avec violence contre cette maison, mais il ne l'a pu ébranler parce qu'elle était fondée sur le roc.

49. Mais celui qui écoute mes paroles et qui ne les met pas en pratique est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans fondement, contre laquelle le torrent a donné avec violence et aussitôt elle est tombée et la ruine de cette maison-là a été grande.

RÉFLEXIONS

Voici un discours qui renferme plusieurs instructions.

La première, que ceux qui sont pauvres, affligés, méprisés et persécutés et qui avec cela sont humbles, patients et pieux sont les vrais disciples de Jésus-Christ, qu'ils seront heureux en ce monde et en l'autre et qu'au contraire, ceux que l'on croit les plus heureux parce qu'ils vivent dans l'abondance et dans la joie et que le monde les aime et les estime sont très misérables.

La seconde instruction est que nous devons aimer tous les hommes, même ceux qui ne nous aiment pas, leur rendre le bien pour le mal et souffrir plutôt quelque injure ou quelque tort que de nous venger ou que d'avoir des disputes et des procès. Jésus-Christ dit encore sur ce sujet que si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, nous ne valons pas mieux que les payens, mais que nous devons être miséricordieux et faire du bien à chacun afin de ressembler à notre Père céleste qui est bon envers les méchants et les ingrats.

3. Notre Seigneur défend les jugements téméraires et il dit que c'est une hypocrisie insigne que

d'examiner et de censurer les défauts d'autrui pendant qu'on ne se corrige pas de ses propres défauts qui sont souvent plus grands que ceux des autres.

La quatrième instruction est renfermée dans ces paroles :

Que l'arbre se connait par son fruit et que c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

Cela veut dire que les hommes montrent par leur conduite et par leurs discours ce qu'ils sont et que si nous voulons que nos actions et nos paroles soient bien réglées, nous devons purifier notre cœur.

Enfin, Jésus-Christ déclare de la manière la plus forte et la plus expresse qu'il ne reconnaît point pour ses disciples ceux qui l'appellent leur Seigneur et qui ne font pas ce qu'il commande. Il montre par la comparaison d'une maison bâtie sur le roc ou sur le sable qu'il n'y a rien qui puisse ébranler ceux qui joignent à la connaissance de l'Évangile la pratique de leurs devoirs au lieu que ceux qui se contentent d'écouter sa parole et qui ne font pas ce qu'elle ordonne ne sauraient résister aux tentations ni parvenir au salut. Ce sont là les divines règles de la morale de Jésus-Christ, nous devons les avoir sans cesse devant les yeux et les faire servir à notre avancement dans la piété.

(f) v20 : Matthieu 5.3

(g) v21 : Ésaïe 65.13

(h) v21 : Ésaïe 61.3

(i) v22 : Matthieu 5.11

(j) v24 : Amos 6.1 ; Ecclésiaste 31.8

(k) v25 : Ésaïe 65.12

(l) v27 : Matthieu 5.44 ; Romains 12.20

(m) v29 : Matthieu 5.39 ; I Corinthiens 6.7

(n) v 31 : Matthieu 7.12

(o) v32 : Matthieu 5.46

(p) v34 : Deutéronome 15.8 ; Matthieu 5.42

(q) v35 : Matthieu 5.45

(r) v37 : Matthieu 7.1

(s) v38 : Matthieu 7.2 ; Marc 4.24

(t) v39 : Matthieu 15.14. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(u) v40 : Matthieu 10.24 ; Jean 13.16 et 15.20

(v) v41 : Matthieu 7.3

(w) v43 : Matthieu 7.17

(x) v44 : Matthieu 12.3

(y) v44 : Matthieu 7.16

(z) v45 : Matthieu 12.35. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(aa) v46 : Matthieu 7.21 ; Romains 2.13 ; Jacques 1.22

(bb) v47 : Matthieu 7.24. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(1) v22 : C'est-à-dire : lorsque les Juifs vous chasseront de leurs synagogues et qu'ils vous excommunieront. Voyez Jean XVI.2

CHAPITRE VII, versets 1-23

Jésus-Christ guérit le serviteur d'un capitaine païens, versets 1-10,

il ressuscite le fils d'une femme veuve de la ville de Naïn, versets 1-17

et il répond aux disciples de Jean-Baptiste qui étaient venus lui demander s'il était le Messie, versets 18-23.

1. Après que Jésus eut achevé tous ces discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capernaüm.

2. ^a Et il y avait là un centenier dont le serviteur, qui lui était fort cher, était malade et s'en allait mourir.

3. Et le centenier ayant entendu parler de Jésus, il envoya vers lui des anciens des Juifs pour le prier de venir guérir son serviteur.

4. Étant donc venus vers Jésus, ils le prièrent instamment disant qu'il était digne qu'on lui accordât cela.

5. Car, disaient-ils, il aime notre nation et c'est lui qui nous a fait bâtir la synagogue.

6. Jésus s'en alla avec eux. Et comme déjà il n'était plus guère loin de la maison, le centenier envoya vers lui de ses amis lui dire : Seigneur, ne t'incommode point, car je ne mérite pas que tu entres dans ma maison.

7. C'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller vers toi, mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri.

8. Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va et il va et à l'autre : Viens et il vient et à mon serviteur : Fais ceci et il le fait.

9. Ce que Jésus ayant entendu, l'admira et se tournant il dit à la troupe qui le suivait : Je vous dis que je n'ai pas trouvé une si grande foi, non pas même en Israël.

10. Et quand ceux qui avaient été envoyés furent de retour à la maison, ils trouvèrent le serviteur qui était malade se portant bien.

11. Il arriva le jour suivant que Jésus allait à une ville appelée Naïn et plusieurs de ses disciples et une grande troupe allaient avec lui.

12. Et comme il approchait de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère qui était veuve et il y avait avec elle un grand nombre des gens de la ville.

13. Et le Seigneur l'ayant vue, il fut touché de compassion pour elle et il lui dit : Ne pleure point.

14. Et s'étant approché, il toucha la bière et ceux qui la portaient s'arrêtèrent et il dit : Jeune homme, je te le dis, lève-toi.

15. Et celui qui était mort s'assit et commença à parler. Et il le rendit à sa mère.

16. Et la crainte les saisit tous et ils glorifiaient Dieu disant : Un grand prophète s'est élevé parmi nous et Dieu a visité son peuple.

17. Et le bruit de ce miracle se répandit par toute la Judée et dans tout le pays dalentour.

18. ^b Or toutes ces choses furent rapportées à Jean par ses disciples.

19. Et Jean appela deux de ses disciples et les envoya vers Jésus pour lui dire : Es-tu celui qui devait venir ou devons-nous en attendre un autre ?

20. Ces hommes donc étant venus vers Jésus lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyé vers toi pour te dire : Es-tu celui qui devait venir ou devons-nous en attendre un autre ?

21. Or à cette même heure, Jésus guérit plusieurs personnes de leurs maladies et de leurs maux et

des malins esprits et il rendit la vue à plusieurs aveugles.

22. Puis il répondit aux disciples de Jean : Allez et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu, savoir ^c que les aveugles recouvrent la vue, que les boiteux marchent, que les lépreux sont nettoyés, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Évangile est annoncé aux pauvres.

23. Et heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi.

RÉFLEXIONS

Dans la guérison du serviteur du centenier, on doit remarquer d'un côté l'humilité de cet officier, qui étant païen de naissance, ne se croyait pas digne que Jésus-Christ entrât chez lui et de l'autre, la grandeur de sa foi qui paraît en ce qu'il était persuadé que notre Seigneur quoi qu'absent pouvait guérir son serviteur par une seule parole. L'éloge distingué que notre Seigneur fit de la foi de ce centenier en disant qu'il n'avait pas trouvé parmi les Juifs une foi semblable à la sienne et le miracle qu'il voulut bien faire en sa faveur font voir que rien ne lui est plus agréable que la foi et l'humilité et qu'une foi vive et un profond sentiment de notre indignité sont le sur moyen d'obtenir de lui les effets de sa miséricorde.

L'autre miracle que notre Seigneur fit en ressuscitant le fils de la veuve de Naïm est un événement où le pouvoir de Jésus-Christ paraît d'une manière encore plus éclatante, de même que sa bonté et la compassion qu'il avait des personnes affligées. Ainsi nous avons dans cette histoire des motifs bien forts à la confiance, elle doit surtout nous remplir de consolation et nous persuader pleinement que notre Seigneur ayant ressuscité en diverses occasions des personnes mortes, il a le pouvoir de nous rendre la vie après notre mort et qu'il le fera infailliblement au dernier jour selon ses promesses.

3. La réponse que Jésus-Christ fit aux disciples de Jean-Baptiste est remarquable. Étant interrogé s'il était le Messie, il ne leur répondit pas directement, mais il se contenta de faire des miracles en leur présence, ce qui montrait plus clairement qu'on devait le regarder comme le Messie que s'il eût dit ouvertement qu'il l'était. On voit dans cette conduite de notre Seigneur une sagesse admirable puisqu'en ne prenant pas la qualité de Messie, ce qu'il a toujours évité de faire publiquement, il faisait cependant tout ce qu'il y avait de plus propre pour convaincre les hommes qu'il était ce grand rédempteur que Dieu avait promis d'envoyer et que les Juifs attendaient.

(a) v2 : Matthieu 8.5
(b) v18 : Matthieu 11.2
(c) v22 : Ésaïe 35.5

CHAPITRE VII, versets 24-50

Notre Seigneur parle de Jean-Baptiste et il décrit la nature et l'excellence de son ministère, versets 24-30.

Il se plaint que le plus grand nombre des Juifs et surtout les pharisiens et les docteurs de la Loi avaient rejeté le ministère de Jean-Baptiste et le sien, versets 31-35.

Étant à table chez un pharisien, il pardonne à une femme pécheresse, versets 36-50.

24. Et quand ceux que Jean avait envoyés furent partis, Jésus se mit à parler de Jean au peuple et leur dit : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Était-ce un roseau agité du vent ?

25. Mais encore qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme revêtu d'habits précieux ? Voilà, ceux qui sont magnifiquement vêtus et qui vivent dans les délices sont dans les maisons des rois.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je et plus qu'un prophète.

27. C'est celui de qui il est écrit : ^d Voici j'envoie mon messenger devant ta face qui préparera le chemin devant toi.

28. Car je vous dis qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'y a point de prophète plus grand que Jean-Baptiste et cependant celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.

29. Et tout le peuple qui l'a entendu et même les péagers ont justifié Dieu ¹ ayant reçu le baptême de Jean.

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la Loi qui n'ayant pas été baptisés par lui ont rejeté le dessein de Dieu à leur égard ².

31. ^e Alors le Seigneur dit : À qui donc comparerai-je les hommes de cette génération ? Et à qui ressemblent-ils ?

32. Ils ressemblent aux enfants qui sont assis dans une place et qui crient les uns aux autres et disent : Nous avons joué de la flûte et vous n'avez point dansé, nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré.

33. Car Jean est venu ne mangeant point de pain et ne buvant point de vin et vous avez dit : Il a un démon.

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant et vous avez dit : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie.

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

36. Et un des pharisiens le pria de manger chez lui et il entra dans la maison du pharisien et il se mit à table.

37. Et une femme de la ville qui avait été de mauvaise vie, ayant vu qu'il était à table dans la maison du pharisien, elle y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante.

38. Et se tenant derrière aux pieds de Jésus, elle se mit à pleurer et elle lui arrosait les pieds de ses larmes et les essuyait avec les cheveux de sa tête, elle lui baisait les pieds et elle les oignait avec cette huile.

39. Le pharisien qui l'avait convié voyant cela dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il sau-

rait sans doute qui est cette femme qui le touche et qu'elle est de mauvaise vie.

40. Alors Jésus prenant la parole lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Et il lui dit : Maître, dis-le.

41. Un créancier avait deux débiteurs dont l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante.

42. Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur quitta à tous deux leur dette. Dis-moi lequel des deux l'aimera le plus ?

43. Simon lui répondit : J'estime que c'est celui à qui il a le plus quitté. Jésus lui dit : Tu as fort bien jugé.

44. Alors se tournant vers cette femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison et tu ne m'a point donné d'eau pour me laver les pieds, mais elle a arrosé mes pieds de larmes et elle les a essuyés avec les cheveux de sa tête.

45. Tu ne m'a point donné de baisé, mais elle, depuis que je suis entré, elle n'a cessé de me baiser les pieds.

46. Tu n'as point oint ma tête d'huile, mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante.

47. C'est pourquoi je te dis que ses péchés qui sont en grand nombre lui seront pardonnés et c'est à cause de cela qu'elle a beaucoup aimé³, mais celui à qui on remet moins aime moins.

48. Puis il dit à la femme : Tes péchés te sont pardonnés.

49. Et ceux qui étaient à table avec lui se prirent à dire entre eux : Qui est celui-ci qui même pardonne les péchés ?

50. Mais il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée, va-t-en en paix.

RÉFLEXIONS

Le sens de ce que Jésus-Christ disait aux Juifs touchant le ministère de Jean-Baptiste était que tout de même qu'ils n'avaient pas vu en Jean-Baptiste un homme qui parût avec la pompe qui accompagne les ministres des rois de la terre, mais seulement un grand prophète, aussi ils ne devaient pas s'étonner de le voir lui-même dans la bassesse, ni le rejeter à cause de cela. Par où il voulait leur faire comprendre que le règne du Messie n'aurait rien de charnel ni de mondain et les obliger à s'arrêter uniquement à ce qu'il y avait de spirituel et de divin dans sa doctrine.

2. Jésus-Christ dit à cette occasion que quelque grand que fût Jean-Baptiste, le moindre du royaume de Dieu, c'est-à-dire de ses vrais disciples, serait plus grand que lui. Notre Seigneur parlait ainsi parce que les chrétiens connaissent bien mieux le Messie et les raisons de sa venue que Jean-Baptiste ne les connaissait. Ces paroles qui nous instruisent de nos avantages doivent nous inciter à y répondre et à nous en rendre dignes.

3. On voit ici que les personnes qui étaient les plus méprisées et les plus décriées parmi les Juifs furent touchés des exhortations de Jean-Baptiste et

de celles de notre Seigneur, mais les pharisiens et ceux qui paraissaient les plus éclairés avaient rejeté ces exhortations, disant que la vie de Jean-Baptiste était trop austère et trouvant que celle de Jésus-Christ était trop relâchée, parce qu'il se rencontrait souvent avec les pécheurs. Cet exemple montre que les personnes qui ont le cœur mal disposé trouvent à redire à tout, avec quelque précaution qu'on se conduise, on ne saurait éviter d'être condamné par ces gens-là, mais ceux qui ont le cœur bon profitent avec empressement des moyens que Dieu leur présente pour leur édification et pour leur salut.

4. L'histoire de la pécheresse est tout-à-fait remarquable. Elle nous instruit de la vraie repentance et de son efficace.

1. On voit dans cette femme pénitente le modèle de cette profonde humilité avec laquelle les grands pécheurs doivent déplorer leurs égarements et de cette vive douleur qui pénètre l'âme, qui paraît au dehors par la confession, par les larmes et par toutes les marques d'une sincère componction et d'une confusion salutaire et qui produit un entier renoncement au péché.

2. On remarque ici avec quelle bonté le Sauveur du monde reçoit les vrais pénitents et leur pardonne leurs fautes. Ce qu'il dit au pharisien qui croyait que Jésus n'était pas un prophète, puisqu'il souffrait que la pécheresse s'approchât de lui et lui baisât les pieds, tendait à lui faire connaître qu'il savait ce que cette femme était, mais qu'il ne rejetait pas les grands pécheurs lorsqu'il les voyait véritablement repentants et que l'on ne devait pas non plus les rejeter ni les mépriser.

Il faut enfin faire une attention particulière à ces paroles de notre Seigneur :

que celui à qui il est beaucoup pardonné l'aimera davantage.

Il nous apprend par là que ceux à qui Dieu a pardonné de grands péchés doivent l'aimer avec plus d'ardeur et même qu'ils peuvent parvenir à un degré considérable de sainteté. C'est là une doctrine bien propre à encourager les pécheurs et qui doit les animer à l'amour de Dieu et à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres.

(d) v27 : Malachie 3.1

(e) v31 : Matthieu 11.16

(1) v29 : Ou : ont donné gloire à Dieu.

(2) v30 : Ils ont rendus inutiles les desseins favorables que Dieu avait sur eux et sa bonne volonté.

(3) v47 : C'est-à-dire : qu'elle a témoigné un si grand amour.

CHAPITRE VIII, versets 1-25

Cette partie du chapitre VIII de Luc renferme trois choses, savoir :

1. la parabole de la semence, versets 1-18,

2. la déclaration que notre Seigneur fait que ses disciples lui étaient aussi chers que ses plus proches parents, versets 19-21,

3. le miracle qu'il fit en apaisant une tempête, versets 22-25.

1. Il arriva après cela que Jésus allait de ville en ville et de village en village, prêchant et annonçant le royaume de Dieu et les douze apôtres étaient avec lui.

2. Il y avait aussi avec lui quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits et de leurs maladies, savoir Marie qu'on appelait Magdelaine, ^a de laquelle il était sorti sept démons ¹.

3. Et Jeanne femme de Chuzas, intendant d'Hérode et Suzanne et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

4. Et comme une grande foule de peuple s'assemblait et que plusieurs venaient à lui de toutes les villes, ^b il leur dit en parabole :

5. Un semeur sortit pour semer sa semence et en semant une partie de la semence tomba le long du chemin et elle fut foulée et les oiseaux du ciel la mangèrent toute.

6. Et l'autre partie tomba sur un endroit pierreux et quand elle fut levée, elle sécha à cause qu'elle n'avait point d'humidité.

7. Et l'autre partie tomba parmi les épines et les épines levèrent avec le grain et l'étouffèrent.

8. Et l'autre partie tomba dans une bonne terre et étant levée, elle rendit du fruit, cent pour un. En disant ces choses il criait : Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

9. Et ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole.

10. Et il répondit : Il vous est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu, mais il n'en est parlé aux autres qu'en paraboles, ^c de sorte qu'en voyant ils ne voient point et qu'en entendant ils n'entendent point.

11. ^d Voici donc ce que la parabole signifie. La semence c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui la reçoivent le long du chemin, ce sont ceux qui entendent la parole, mais le diable vient qui ôte le parole de leur cœur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés.

13. Et ceux qui la reçoivent dans des endroits pierreux, ce sont ceux qui ayant ouï la parole la reçoivent avec joie, mais ils n'ont point de racine et ils ne croient que pour un temps, mais quand la tentation survient, ils se retirent.

14. Et ce qui est tombé parmi les épines, ce sont ceux qui ont entendu la parole, mais s'en allant ils la laissent étouffer par les inquiétudes, par les richesses et par les voluptés de cette vie et ils ne portent point de fruit qui vienne à maturité.

15. Mais ce qui est tombé dans une bonne terre, ce sont ceux qui ayant ouï la parole avec un cœur honnête et bon la retiennent et portent du fruit avec persévérance.

16. ^e Personne après avoir allumé une chandelle ne la couvre d'un vaisseau ni ne la met sous le lit, mais il la met sur un chandelier afin que ceux qui entrent voient la lumière.

17. ^f Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, ni rien de caché qui ne doive être connu et venir en évidence.

18. Prenez donc garde de quelle manière vous écoutez, ^g car on donnera à celui qui a déjà, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. ^h Alors sa mère et ses frères vinrent le trouver, mais ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule.

20. Et on vint lui dire : Ta mère et tes frères sont là dehors qui désirent de te voir.

21. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.

22. ⁱ Il arriva un jour qu'il entra dans une barque avec ses disciples et il leur dit : Passons de l'autre côté du lac. Et ils partirent.

23. Et comme ils voguaient, il s'endormit et un vent impétueux s'éleva sur le lac et la barque s'emplissait d'eau et ils étaient en danger.

24. Alors ils vinrent vers lui et ils le réveillèrent en lui disant : Maître, maître, nous périssons. Mais lui étant réveillé parla avec autorité au vent et à la tempête qui s'apaisèrent et il se fit un grand calme.

25. Alors il leur dit : Où est votre foi ? Et eux saisis de crainte et d'admiration disaient entre-eux : Mais qui est celui-ci qu'il commande même aux vents et à l'eau et ils lui obéissent ?

RÉFLEXIONS

Le dessein de Jésus-Christ dans la parabole de la semence était d'apprendre à ceux qui l'écoutaient que tous les hommes ne reçoivent pas la parole de Dieu de la même manière.

La semence qui tombe auprès d'un chemin représente les personnes qui sont entièrement endurcies et qui ne reçoivent du tout point cette parole.

Par la semence qui tombe parmi les pierres, notre Seigneur décrit l'état de ceux sur qui la parole fait quelque impression, qui la goûtent d'abord et la reçoivent avec joie, mais qui n'étant pas bien affermis ne persévèrent pas et succombent aux tentations.

La semence qui tombe parmi les épines nous met devant les yeux l'état de ces auditeurs en qui l'Évangile ne produit pas son effet parce que leur cœur est occupé par l'amour des richesses et des voluptés et possédés par les soins de cette vie.

Mais par la semence qui est reçue dans un bon champ et qui y produit beaucoup de fruit, notre Seigneur marque l'effet que la parole produit sur ceux qui la reçoivent dans un cœur honnête et bon et qui en rapportent les fruits avec persévérance.

C'est ici une similitude à laquelle nous devons faire une sérieuse et continuelle attention. Jésus-Christ en la proposant a voulu nous engager comme il le dit lui-même à prendre garde à la manière dont nous écoutons la parole de Dieu et à nous bien examiner pour voir si nous en faisons un bon usage.

C'est à quoi nous oblige encore la déclaration que notre Seigneur fit lorsqu'on lui vint dire que sa mère et ses proches parents demandaient à lui parler. Nous devons voir par ce qu'il dit alors que ce qui nous fait surtout avoir part à son amour c'est une

grande attention et un grand zèle à écouter sa parole et à faire sa volonté. Ce qui nous unit ainsi à Jésus-Christ est aussi ce qui doit nous unir le plus étroitement les uns avec les autres. Les liens de la piété sont encore plus forts que ceux de la nature et de tous les hommes ceux à qui il faut le plus donner son affection et son estime, ce sont ceux qui aiment véritablement le Seigneur Jésus-Christ et qui gardent ses commandements.

Nous voyons enfin ici que notre Seigneur qui avait fait tant de miracles pour la délivrance des personnes affligées voulut aussi en faire un en faveur de ses apôtres en les délivrant d'un grand danger lorsqu'ils étaient prêts à périr sur l'eau. Les apôtres craignirent dans cette occasion et le Seigneur voyant la faiblesse de leur foi les en reprit, mais il ne laissa pas de les délivrer. Nos faiblesses n'empêchent pas que Dieu ne nous accorde le secours qui nous sont nécessaires, pourvu que nous ayons recours à lui avec sincérité et avec humilité. Ceux que Dieu aime peuvent se rencontrer dans de fâcheuses extrémités et leur faiblesse peut alors les jeter dans la crainte, mais le Seigneur ne les abandonne jamais et en quelque état qu'ils se trouvent, il les favorise toujours de son amour et de sa protection.

(a) v2 : Marc 16.9

(b) v4 : Matthieu 13.3 ; Marc 4.1

(c) v10 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8

(d) v11 : Matthieu 13.18 ; Marc 4.15

(e) v16 : Matthieu 5.15 ; Marc 4.21 ; Sous 11-33

(f) v17 : Matthieu 10.26 ; Marc 4.22 ; Sous 12.2

(g) v18 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Marc 4.25 ; Luc 19.26

(h) v19 : Matthieu 12.46 ; Marc 3.31

(i) v22 : Matthieu 8.23 ; Marc 4.35

(1) v2 : Cela peut marquer qu'elle avait été guérie de sept maladies.

CHAPITRE VIII, versets 26-56

Jésus-Christ fait trois miracles.

*Il délivre un démoniaque, versets 26-39,
il guérit une femme malade d'une perte de sang,
versets 43-48,*

*et il ressuscite une jeune fille, versets 40-42 et
49-56.*

26. ^k Ils abordèrent ensuite au pays de Gadaréens qui est vis-à-vis de la Galilée.

27. Et quand Jésus fut descendu à terre, il vint au devant de lui un homme de cette ville-là qui était possédé des démons depuis longtemps. Il ne portait point d'habit et il ne demeurait point à la maison, mais il se tenait dans les sépulcres.

28. Dès qu'il vit Jésus il fit un grand cri et se jetant à ses pieds il dit à haute voix : Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus fils du Dieu très haut ? Je te prie ne me tourmente point.

29. Car Jésus commandait à l'esprit immonde de sortir de cet homme dont il s'était saisi depuis longtemps et bien qu'il fût gardé lié de chaînes et qu'il

eût les fers aux pieds, il rompa ses liens et il était emporté par le démon dans les déserts.

30. Et Jésus lui demanda : Comment t'appelles-tu ? Et il répondit : Je m'appelle légion, car plusieurs démons étaient entrés en lui.

31. Et ils le priaient de ne leur pas commander d'aller dans l'abîme.

32. Or il y avait là un grand troupeau de porcs qui paissaient sur une montagne et ils le priaient qu'il leur permît d'entrer dans ces porcs et il le leur permit.

33. Les démons étant donc sortis de cet homme entrèrent dans les porcs et le troupeau se précipita avec impétuosité dans le lac et y fut noyé.

34. Et ceux qui les paissaient voyant ce qui était arrivé s'enfuirent et le racontèrent dans la ville et à la campagne.

35. Alors les gens sortirent pour voir ce qui s'était passé et étant venus vers Jésus, ils trouvèrent l'homme duquel les démons étaient sortis assis aux pieds de Jésus, habillé et dans son bon sens et ils furent saisis de frayeur.

36. Et ceux qui avaient vu la chose leur racontèrent comment le démoniaque avait été délivré.

37. Alors tous ceux du pays des Gadaréens le prièrent de se retirer de chez eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte. Il entra donc dans la barque pour s'en retourner.

38. Et l'homme duquel les démons étaient sortis le pria de lui permettre d'être avec lui, mais Jésus le renvoya en disant :

39. Retourne en ta maison et raconte les grandes choses que Dieu t'a faites. Il s'en alla donc publiant par toute la ville tout ce que Jésus avait fait en sa faveur.

40. Quand Jésus fut de retour, il fut reçu par une grande multitude, car tous l'attendaient.

41. ^l Et il vint à lui un homme qui s'appelait Jaïrus, lequel était chef de la synagogue et se jetant aux pieds de Jésus, il le pria de venir dans sa maison,

42. Parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et comme Jésus y allait, il était pressé par la foule.

43. Alors une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans et qui avait dépensé tout son bien en médecins, sans avoir pu être guérie par aucun d'eux,

44. S'approcha de lui par derrière et toucha le bord de son vêtement et à l'instant sa perte de sang s'arrêta.

45. Alors Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Et comme tous le niaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : Maître, la foule t'environne et te presse et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?

46. Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi.

47. Cette femme donc voyant que cela ne lui avait point été caché vint toute tremblante et se jetant à ses pieds elle déclara devant tout le peuple pour quel sujet elle l'avait touché et comment elle avait été guérie à l'instant.

48. Et il lui dit : Ma fille, rassure-toi, ta foi t'a guérie, va-t-en en paix.

49. Comme il parlait encore, quelqu'un vint de chez le chef de la synagogue qui lui dit : Ta fille est morte, ne fatigue pas d'avantage le Maître.

50. Mais Jésus l'ayant entendu dit au père de la fille : Ne craint point, crois seulement et elle sera guérie.

51. Et quand il fut arrivé dans la maison, il ne laissa entrer personne, que Pierre et Jacques et Jean et le père et la mère de la fille.

52. Et tous pleuraient et se lamentaient à cause d'elle, mais il dit : Ne pleurez point, elle n'est pas morte, mais elle dort.

53. Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte.

54. Mais les ayant tous fait sortir, il la prit par la main et il cria : Ma fille lève-toi.

55. Et son âme revint et elle se leva à l'instant et il commanda qu'on lui donnât à manger.

56. Et son père et sa mère furent tout étonnés, mais il leur défendit de dire à personne ce qui était arrivé.

RÉFLEXIONS

Ce qui est ici rapporté de l'état déplorable où était depuis longtemps ce démoniaque que Jésus-Christ délivra et les diverses circonstances de cette histoire font voir la certitude et la merveille du miracle que notre Seigneur fit dans cette occasion aussi bien que la grande miséricorde qu'il exerça envers lui. La permission que Jésus-Christ donna aux démons d'entrer dans les pourceaux est aussi une preuve de la grandeur et de la vérité de ce miracle et du pouvoir souverain que notre Seigneur avait sur les démons. On voit même ici que ces esprits malins le craignaient et le redoutaient comme leur juge. Jésus-Christ ayant délivré cet homme lui ordonna de raconter aux siens la grâce que Dieu lui avait faite. C'est ainsi que nous devons reconnaître et publier les bontés du Seigneur envers nous lorsqu'il nous accorde quelque délivrance ou quelque faveur particulière. Au reste, il faut considérer que si les hommes ne sont plus exposés au pouvoir du démon comme l'étaient ceux que notre Seigneur délivrait, ils peuvent tomber d'une autre manière sous la puissance de cet ennemi de notre salut. C'est l'état funeste de ceux dont l'Écriture dit dans Éphésiens 2.2 et II Timothée 2.26 :

que le diable agit en eux avec efficace et qu'ils sont pris dans ses pièges pour faire sa volonté.

Dans la guérison de cette femme qui était malade d'une perte de sang, l'on doit principalement faire attention à ses sentiments et à sa conduite. N'osant pas se présenter devant notre Seigneur pour lui demander sa guérison, elle se contenta de toucher son habit, ce qui marquait par là sa profonde humilité et en même temps la grandeur de sa foi et la haute opinion qu'elle avait de la puissance de

Jésus-Christ. La délivrance prompte et miraculeuse que le Seigneur lui accorda ne manifeste pas seulement la vertu divine qui était en lui, elle nous apprend aussi qu'avec l'humilité et la foi nous trouverons toujours auprès de Jésus-Christ les secours nécessaires pour notre salut. Plus on se croit indigne d'avoir part à la grâce de Dieu et plus il est disposé à la répandre sur nous. C'est encore une chose digne d'être remarquée que notre Seigneur connut que cette femme l'avait touché, quoiqu'elle ne se fût pas adressée à lui. On voit par là que rien n'est caché à Jésus-Christ et que les miracles qu'il opérait ne se faisait que par sa volonté.

La résurrection de la fille de Jaïrus est un effet plus considérable de la puissance infinie de notre Seigneur et ce miracle, de même que quelques autres semblables qu'il a faits, ne nous permettent pas de douter qu'il ne puisse ressusciter les morts et qu'il ne fasse un jour cette même merveille en notre faveur selon qu'il nous l'a promis.

(k) v26 : Matthieu 8.28 ; Marc 5.1

(l) v41 : Matthieu 9.18 ; Marc 5.22

CHAPITRE IX, versets 1-27

Luc rapporte

1. *l'envoi des douze apôtres dans la Judée et les instructions que notre Seigneur leur donna, versets 1-6,*

2. *l'opinion que le roi Hérode avait de Jésus-Christ, versets 7-9,*

3. *le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, versets 10-17,*

4. *l'entretien que notre Seigneur eut avec les apôtres lorsqu'il leur demanda quels sentiments ils avaient de lui et ce qu'il leur dit pour les avertir de sa mort et pour les préparer eux-mêmes aux souffrances, versets 18-27.*

1. ^a Puis Jésus ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons et le pouvoir de guérir les maladies.

2. ^b Il les envoya donc annoncer le règne de Dieu et guérir les malades.

3. ^c Et il leur dit : Ne portez rien pour le chemin, ni bâton, ni sac, ni argent et n'ayez point deux habits.

4. Et en quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez.

5. ^d Et partout où on ne vous recevra point, en partant de cette ville-là, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre ces gens-là.

6. Étant donc partis, ils allaient de bourgade en bourgade annonçant l'Évangile et guérissant tous les malades.

7. ^e Cependant Hérode le tétrarque entendit de tout ce que Jésus faisait et il était fort en peine parce que les uns disaient que Jean était ressuscité des morts.

8. Et d'autres qu'Élie était apparu et d'autres que quelqu'un des anciens prophètes était ressuscité.

9. Er Hérode disait : J'ai fait couper la tête à Jean, qui est donc celui-ci de qui j'entends dire de telles choses ? Et il souhaitait de le voir.

10. Et les apôtres, étant de retour, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait et les ayant pris avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu solitaire près d'une ville appelée Betsaïde.

11. Et le peuple l'ayant appris, il le suivit et Jésus les ayant reçus, il leur parlait du règne de Dieu et il guérissait ceux qui avaient besoin de guérison.

12. ^h Comme le jour commençait à baisser, les douze s'approchèrent de lui et lui dirent : Renvoie cette multitude afin qu'ils s'en aillent aux bourgs et aux villages qui sont aux environs pour s'y retirer et pour trouver à manger, car nous sommes ici dans un lieu désert.

13. Mais il leur dit : Vous-mêmes, donnez-leur à manger. Et ils dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions acheter des vivres pour ce peuple,

14. Car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par rangs de cinquante personnes chacun.

15. Et ils firent ainsi et les firent tous asseoir.

16. Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au ciel, il les bénit et les rompit et les donna aux disciples afin qu'ils les missent devant le peuple.

17. Ils en mangèrent tous et furent rassasiés et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

18. ⁱ Il arriva comme il priait en particulier et que ses disciples étaient avec lui qu'il leur demanda : Qui dit-on parmi le peuple que je suis ?

19. Eux répondant dirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste et les autres Élie et les autres que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité.

20. Et il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Et Pierre répondit : Tu es le Christ de Dieu.

21. Et il leur défendit avec menaces de le dire à personne.

22. Et il leur dit : ^j Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par les sénateurs et par les principaux sacrificateurs et par les scribes et qu'il soit mis à mort et qu'il ressuscite le troisième jour.

23. ^k Et il disait à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge chaque jour de sa croix et qu'il me suive.

24. ^l Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, celui-là la sauvera.

25. Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il se détruisait lui-même et s'il se perdait lui-même ?

26. Car ^m si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire et dans celle de son père et des saints anges.

27. ⁿ Et je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le règne de Dieu.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer sur l'envoi des apôtres, c'est que Jésus-Christ leur ordonna d'aller devant lui dans la Judée afin de répandre partout la bonne nouvelle de la venue du Messie et de préparer les Juifs, par leur prédication et par leurs miracles, à le recevoir. Par là il voulait aussi les préparer eux-mêmes à aller dans la suite annoncer l'Évangile par toute la terre. Ce que l'on doit surtout remarquer dans ce que Jésus-Christ leur dit, c'est que le ministère des serviteurs de Dieu n'est utile qu'à ceux qui les reçoivent et que ceux qui les rejettent attirent sur eux une sévère mais juste condamnation.

Il paraît d'ici, en second lieu, que l'on avait une haute opinion de notre Seigneur parmi les Juifs, puisqu'on croyait que c'était Élie ou quelque autre prophète, mais c'est une chose très remarquable qu'Hérode, qui était un prince impie et dans les sentiments des sadducéens qui niaient la résurrection, croyait que Jean-Baptiste, qu'il avait fait mourir, était ressuscité. On doit regarder cela comme un effet des remords que ce prince ressentait d'avoir fait mourir Jean-Baptiste. Quoique les impies rejettent les vérités de la religion, ils ne sont jamais bien affermis dans leurs sentiments et lorsque leur conscience se réveille, ils reconnaissent les mêmes vérités qu'ils avaient révoquées en doute et niées auparavant.

Le miracle que Jésus-Christ fit en multipliant cinq pains et deux poissons pour donner à manger à plusieurs milliers de personnes est l'un des plus illustres qu'il ait faits, puisque ces gens-là furent autant de témoins qui allèrent répandre tout le bruit de cette merveille, ce qui servit à confirmer puissamment la vérité de la doctrine de Jésus-Christ et sa mission divine et à disposer un grand nombre de personnes à croire en lui.

Ce que nous devons retenir de l'entretien que notre Seigneur eut avec ses disciples sur les sentiments qu'on avait de lui et sur ce qu'ils en pensaient eux-mêmes, c'est :

- que la foi en Jésus-Christ consiste à le regarder comme le Messie et le fils du Dieu vivant,

- qu'il était venu au monde pour souffrir et pour mourir,

- que personne ne peut être chrétien s'il n'a premièrement appris à renoncer à soi-même et à porter sa croix et s'il n'est disposé à faire toujours une profession publique de sa foi,

- et enfin que le salut ou la perte de l'âme est la seule chose la plus importante de toutes et que bien loin de nous mettre en danger de perdre notre âme en voulant gagner le monde, il n'y a rien que nous ne devions être prêts à sacrifier pour la sauver.

(a) v1 : Matthieu 10.1 ; Marc 6.7

- (b) v2 : Matthieu 20.7
 (c) v3 : Matthieu 10.9 ; Marc 6.8
 (d) v5 : Matthieu 10.17 ; Marc 6.11 ; Sous 10.11 ; Actes 13.51
 (e) v7 : Matthieu 14.1 ; Marc 6.14
 (f) v10 : Marc 6.30. L'endroit n'est pas mentionné dans le verset.
 (g) v10 : Matthieu 14.13 ; Marc 6.32. Il n'est ici non plus mentionné.
 (h) v12 : Matthieu 14.15 ; Marc 6.35 ; Jean 6.5
 (i) v18 : Matthieu 16.13 ; Marc 8.27
 (j) v22 : Matthieu 16.13 et 17.22 ; Marc 8.31
 (k) v23 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Marc 8.34 ; Sous 14.27 et 17.33
 (l) v24 : Matthieu 10.30 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Sous 17.33
 (m) v26 : Matthieu 10.33 ; Marc 8.38 ; Sous 12.9 ; II Timothée 2.12
 (n) v27 : Matthieu 16.28 ; Marc 9.1

CHAPITRE IX, versets 28-62

Notre Seigneur est transfiguré en présence de trois de ses apôtres, versets 28-36.

Il guérit un lunatique que ses disciples n'avaient pu guérir, versets 37-42

et il leur dit encore une fois qu'il serait condamné à mort, versets 43-45.

Il leur enseigne l'humilité et il les blâme d'avoir empêché un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons en son nom, versets 46-50.

Il censure le zèle inconsidéré de deux de ses apôtres, versets 51-56

et il répond à trois personnes qui voulaient le suivre, versets 57-62.

28. ^o Il arriva environ huit jours après ces discours que Jésus prit avec lui Pierre et Jean et Jacques et qu'il monta sur une montagne pour prier.

29. Et pendant qu'il priait, son visage parut tout autre et ses habits devinrent blancs et resplendissants comme un éclair.

30. Et en même temps on vit deux hommes qui s'entretenaient avec lui. C'était Moïse et Élie,

31. Qui apparurent avec gloire et parlèrent de son issue ¹ qu'il devait accomplir à Jérusalem.

32. Et Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil et quand ils furent réveillés, ils virent sa gloire et les deux hommes qui étaient avec lui.

33. Et comme ces hommes se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il est bon que nous demeurions ici, faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Élie, car il ne savait pas bien ce qu'il disait.

34. Et dans le temps qu'il parlait ainsi, une nuée les couvrit et comme ils entraient dans la nuée, ils furent saisis de frayeur.

35. Et une voix sortit de la nuée qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le.

36. Et dans le temps que la voix se faisait entendre, Jésus se trouva seul et ils gardèrent le silence sur cela et ils ne dirent rien alors à personne de ce qu'ils avaient vu.

37. ^p Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une grande troupe vint au devant de Jésus.

38. Et un homme de la troupe s'écria et dit : ^q Maître, je te prie, jette les yeux sur mon fils, car c'est mon fils unique,

39. Un esprit se saisit de lui et aussitôt il jette de grands cris, il l'agite violemment et le fait écumer et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout brisé,

40. Et j'ai prié tes disciples de le chasser mais ils n'ont pu.

41. Et Jésus répondant dit : Ô race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je ? Amène ici ton fils.

42. Et comme il approchait, le démon le jeta contre terre et l'agita violemment, mais Jésus reprit fortement l'esprit immonde et guérit l'enfant et le rendit à son père.

43. Et tous furent étonnés de la puissance magnifique de Dieu. Et comme ils étaient tous dans l'admiration de ce que Jésus faisait, il dit à ses disciples :

44. ^r Pour vous, écoutez bien ces paroles : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. Mais ils n'entendaient point cette parole, elle était si obscure pour eux qu'ils n'y comprenaient rien et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet.

46. ^s Et il survint une dispute parmi eux, lequel d'entre eux serait le plus grand.

47. Mais Jésus voyant les pensées de leur cœur prit un enfant et le mit auprès de lui.

48. Et il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, il me reçoit et quiconque me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui d'entre vous qui est le plus petit, c'est celui-là qui sera grand.

49. Et ^t Jean prenant la parole dit : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom et nous l'en avons empêché parce qu'il ne te suit pas avec nous.

50. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est pas contre nous est pour nous.

51. Comme le temps ² auquel il devait être élevé approchait, il se mit en chemin résolu d'aller à Jérusalem.

52. Et il envoya des gens devant lui, qui étant partis entrèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer un logement.

53. Mais les Samaritains ne les reçurent pas parce qu'il paraissait aller à Jérusalem.

54. Et Jacques et Jean voyant cela ils lui dirent : Seigneur, veux-tu que nous disions que le feu du Ciel descende sur eux et qu'il les consume ^u comme Élie le fit ?

55. Mais Jésus se tournant vers eux les censura et leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés.

56. Car ^v le Fils de l'homme n'est point venu pour faire périr les hommes, mais il est venu pour les sauver. Et ils s'en allèrent à un autre bourg.

57. ^w Et comme ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je te suivrai, Seigneur, partout où tu iras.

58. Mais Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

59. Il dit à un autre : Suis-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permets que j'aie auparavant ensevelir mon père.

60. Jésus lui dit : Laisse les morts ensevelir leurs morts, mais toi, va annoncer le règne de Dieu.

61. Un autre lui dit aussi : Je te suivrai, Seigneur, mais permets-moi de prendre auparavant congé de ceux qui sont dans ma maison.

62. Mais Jésus lui répondit : Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière lui n'est point propre pour le royaume de Dieu.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans la transfiguration de notre Seigneur et dans l'état de gloire où les apôtres le virent alors une preuve convaincante de la vérité et de la divinité de l'Évangile, comme Pierre qui fut présent à cette transfiguration le remarque dans sa deuxième épître au chapitre un. Moïse et Élie furent vus dans cette occasion avec Jésus-Christ et les apôtres les entendirent s'entretenir avec lui de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem, afin qu'il parût que c'était de lui que les prophètes avaient parlé. Dieu fit entendre une voix du Ciel, après que Moïse et Élie se furent retirés, pour apprendre aux apôtres et par leur moyen à tous les hommes que désormais il ne fallait plus écouter que Jésus seul et qu'il était infiniment plus grand que Moïse et Élie et que tous les prophètes. Enfin il paraît que ces deux hommes, qui n'étaient plus au monde depuis plusieurs siècles vivaient auprès de Dieu, d'où nous devons conclure que ceux qui ont servi Dieu fidèlement en cette vie ne sont pas détruits ni anéantis par la mort.

On voit dans l'histoire du lunatique que la foi des apôtres était encore bien faible, comme notre Seigneur le leur reprocha, mais cette foi se fortifia dans la suite à mesure qu'ils furent mieux instruits et que leurs préjugés se dissipèrent. Comme le peu de foi des apôtres fut cause qu'ils ne purent délivrer le lunatique, nos chutes et nos manquements ne viennent que du défaut de foi, c'est pourquoi nous devons travailler à nous y affermir et prier le Seigneur qu'il l'augmente de plus en plus en nous.

Les leçons d'humilité que notre Seigneur donnait à ses disciples nous apprennent que les sentiments d'élévation et l'amour de la gloire du monde sont indignes des chrétiens, qu'ils doivent au contraire chercher leur gloire dans l'humilité et estimer tous ceux qui aiment Jésus-Christ quand même ils seraient petits et méprisés dans le monde.

La réponse que Jésus-Christ fit à Jean qui s'était opposé à un homme qui chassait les démons au nom de Jésus-Christ parce que cet homme n'était pas à l'ordinaire avec les apôtres nous enseigne qu'on ne doit jamais s'opposer sous quelque prétexte que ce soit à ceux qui travaillent sincèrement à l'avancement du règne de notre Seigneur. Il faut faire cas de la piété partout où elle se trouve, puisque tout ce qui est bon ne peut venir que de Dieu.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la censure que Jésus-Christ adressa à Jacques et à

Jean, lesquels emporté par un zèle indiscret et par l'aversion que les Juifs avaient pour les Samaritains, voulaient faire descendre le feu du Ciel sur ces Samaritains qui n'avaient pas voulu loger leur maître. Cela nous avertit de ne nous jamais laisser surprendre par l'esprit de vengeance, ni par un zèle faux et aveugle tel qu'est toujours celui qui va faire du mal aux hommes, mais d'être animés comme Jésus-Christ l'a été, d'un esprit de douceur et de support envers tout le monde et en particulier envers ceux qui sont dans l'erreur et qui ont d'autres sentiments que nous sur la religion.

Par les réponses que notre Seigneur donna à ces trois personnes qui voulaient le suivre, il se proposait de leur faire connaître :

1. qu'il ne promettait point les commodités de cette vie à ses disciples,

2. qu'il faut être prêt à renoncer à tout pour l'amour de lui, même aux choses qui sont innocentes et légitimes lorsqu'elles nous sont un obstacle à faire notre devoir,

3. que quand on s'est une fois engagé à son service, on doit suivre sa vocation et ne plus regarder du côté du monde.

(o) v28 : Matthieu 17.1 ; Marc 9.2

(p) v37 : Marc 9.14

(q) v38 : Matthieu 17.14 ; Marc 9.17

(r) v44 : Matthieu 17.22 ; Marc 9.31

(s) v46 : Matthieu 18.1 ; Marc 9.33

(t) v49 : Marc 9.38

(u) v54 : II Rois 1.10-12

(v) v56 : Jean 3.17

(w) v57 : Matthieu 8.19

(x) v59 : Matthieu 8.21. L'endroit n'est pas mentionné.

(1) v31 : C'est-à-dire : de sa mort.

(2) v51 : Le temps de sa mort et de son départ de ce monde.

CHAPITRE X, versets 1-24

Jésus-Christ envoie soixante et dix disciples, il les envoie devant lui, il leur donne le pouvoir de faire des miracles et les instructions nécessaires pour leur emploi et il dénonce les jugements de Dieu aux villes où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées, versets 1-16.

2. Les soixante et dix disciples rendent compte à Jésus-Christ du succès de leur voyage et de leur ministère et il prédit à cette occasion la chute du règne de satan.

3. Il loue Dieu de ce que l'Évangile était prêché et reçu par des personnes qui n'étaient pas distinguées ni considérées dans le monde et il représente à ses disciples combien ils étaient heureux d'être instruits par lui des vérités de l'Évangile, versets 21-24.

1. Après cela, le Seigneur établit encore soixante et dix disciples et il les envoya deux à deux devant lui dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller.

2. Et il disait : ^a La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans la moisson.

3. Allez, ^b je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers ^c et ne saluez personne en chemin ¹.

5. ^d Et dans quelque maison que vous entrez, dites en entrant : La paix soit sur cette maison.

6. Et s'il y a là quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui, sinon elle retournera à vous.

7. Et demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qu'on vous donnera, ^e car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point d'une maison à une autre.

8. De même, dans quelque ville que vous entriez, si on vous reçoit, mangez de ce qu'on vous présentera.

9. Et guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le règne de Dieu s'est approché de vous.

10. Mais dans quelque ville que vous entriez, si on ne vous reçoit pas, sortez dans les rues et dites :

11. ^f Nous secouons contre vous la poussière qui s'est attachée à nous dans votre ville, sachez que le règne de Dieu s'est approché de vous.

12. Je vous dis qu'en ce jour-là, ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement que cette ville-là.

13. ^g Malheur à toi Chorasin, malheur à toi Bethsaïde ! Car si les miracles qui ont été fait au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps que ces villes se seraient converties en prenant le sac et la cendre.

14. C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.

15. Et toi Capernaüm, qui a été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer.

16. ^h Qui vous écoute m'écoute et qui vous rejette me rejette et qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé.

17. Or les soixante et dix disciples revinrent avec joie disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par ton nom.

18. Et il leur dit : Je voyais satan tomber du ciel comme un éclair.

19. Voici, je vous donne le pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toutes les forces de l'ennemi et rien ne pourra vous nuire.

20. Toutefois ne vous réjouissez pas seulement de ce que les esprits vous sont assujettis, mais réjouissez-vous encore plus de ce que vos noms sont écrits dans les cieus.

21. ⁱ En ce même instant, Jésus tressaillit de joie en son esprit et dit : Je te loue ô Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les a révélées aux enfants. Oui, mon Père, cela est ainsi parce que telle a été ta bonne volonté.

22. ^j Toutes choses m'ont été mises entre les mains par mon Père et ^k nul ne connaît qui est le

fils que le Père, ni qui est le Père que le fils et celui à qui le fils le voudra révéler.

23. Puis se tournant vers les disciples il leur dit en particulier : ^l Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.

24. Car je vous dis que plusieurs prophètes et plusieurs rois ont désiré de voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ qui avait déjà choisi douze apôtres voulut encore choisir soixante et dix disciples qu'il envoya dans la Judée afin de répandre plus promptement l'heureuse nouvelle de la venue du règne de Dieu et afin qu'ils fussent dans la suite mieux en état d'aller prêcher sa doctrine dans tout le monde. Les instructions qu'il leur donna montrent que les serviteurs de Dieu doivent exercer leur charge avec fidélité, avec désintéressement et avec courage, que ceux qui ont le cœur bon et un esprit paisible les reçoivent et que ceux qui refusent de les écouter seront inexcusables.

2. Les plaintes et les menaces que Jésus-Christ fait contre ces villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles nous avertissent que les peuples qui sont le plus favorisés des grâces du Ciel en abusent souvent d'une manière criminelle et que ceux à qui Dieu fait annoncer sa parole et qui n'en profitent pas doivent s'attendre à la punition la plus sévère.

3. Sur ce que Jésus-Christ dit aux soixante et dix disciples lorsqu'ils lui rendirent compte du succès de leur voyage et des miracles qu'ils avaient faits, il faut remarquer qu'il prédit la ruine prompte du règne de satan, ce qui arriva en effet peu après par la prédication de l'Évangile. Il leur déclara de plus que quoique ce fût un privilège bien plus glorieux pour eux de chasser les démons, ils doivent encore plus se réjouir

de ce que leurs noms étaient écrits dans le Ciel,

c'est-à-dire de ce qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ et destiné à la gloire céleste. L'avantage d'appartenir à Dieu et d'être du nombre des vrais fidèles est infiniment plus considérable que le pouvoir de faire des miracles.

4. On doit aussi faire bien attention aux louanges que Jésus-Christ rendait à Dieu de ce que l'Évangile était reçu par les petits et par les humbles, pendant que les grands et ceux qui étaient regardés comme les plus sages le rejetaient. Ce n'est pas aux mondains et aux personnes qui sont remplies de la bonne opinion d'elles-mêmes que Dieu se révèle, c'est aux humbles et à ceux qui ont le cœur simple et droit.

5. Il faut bien remarquer ce que notre Seigneur disait si fortement à ses disciples qu'ils étaient heureux d'être instruits par lui et de connaître les vérités de l'Évangile que les anciens prophètes ne connaissaient pas comme eux, mais si nous ne profitons

pas de notre bonheur, nous n'en serons que plus misérables et il vaudrait mieux pour nous ne n'en avoir jamais joui.

- (a) v2 : Matthieu 9.37
- (b) v3 : Matthieu 10.16
- (c) v4 : II Rois 4.29
- (d) v5 : Matthieu 10.12 ; Marc 6.10
- (e) v7 : Deutéronome 24.14 ; Matthieu 10.10 ; I Timothée 5.18
- (f) v11 : Matthieu 10.14 ; Sus 9.5 ; Actes 13.51
- (g) v13 : Matthieu 11.21
- (h) v16 : Matthieu 10.40 ; Jean 13.20
- (i) v21 : Matthieu 11.25
- (j) v22 : Jean 3.35
- (k) v22 : Jean 1.28
- (l) v23 : Matthieu 13.16

(1) v4 : C'est une façon de parler qui signifie : Ne vous arrêtez point, hâtez-vous et ne soyez occupés que de votre ministère. Voyez II Rois 4.29

CHAPITRE X, versets 25-42

Jésus-Christ répond à un docteur de la Loi qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour avoir la vie éternelle, versets 25-28.

2. Pour apprendre à ce docteur qu'il n'y a point d'homme qui ne soit notre prochain, il lui propose la parabole d'un homme qui était tombé entre les mains des voleurs, versets 29-37.

Jésus étant allé loger dans la maison de Marthe et de Marie, il loue la piété de Marie qui se tenait auprès de lui pour l'écouter, versets 38-42.

25. ^m Alors un docteur de la Loi se leva et dit à Jésus pour l'éprouver : Maître, que faut-il que je fasse pour hériter la vie éternelle ?

26. Jésus lui dit : Qu'est-ce qui est écrit dans la Loi et qu'y lis-tu ?

27. Il répondit : ⁿ Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta force et de toute ta pensée ^o et ton prochain comme toi-même.

28. Et Jésus lui dit : Tu as bien répondu, fais cela et tu vivras.

29. Mais cet homme voulant paraître juste dit à Jésus : Et qui est mon prochain ?

30. Et Jésus prenant la parole lui dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho et tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent et après l'avoir blessé de plusieurs coups, ils s'en allèrent le laissant à demi mort.

31. Or il se rencontra qu'un sacrificateur descendait par ce chemin là et ayant vu cet homme, il passa outre.

32. Un Lévite étant aussi venu dans le même endroit et le voyant passa outre.

33. Mais un Samaritain passant son chemin vint vers cet homme et le voyant il fut touché de compassion.

34. Et s'approchant, il banda ses plaies et il y versa de l'huile et du vin, puis il le mit sur sa monture et le mena à une hôtellerie et pris soin de lui.

35. Le lendemain, en partant, il tira deux deniers d'argent et les donna à l'hôte et lui dit : Aie soin de lui et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui est tombé entre les mains des voleurs ?

37. Le docteur dit : C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Jésus lui dit : Va et fais la même chose.

38. Comme ils étaient en chemin, il entra dans un bourg et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison.

39. Elle avait une sœur nommée Marie qui se tenant au pieds de Jésus écoutait sa parole.

40. Mais comme Marthe était distraite par divers soins, elle vint et dit à Jésus : Seigneur, ne considères-tu point que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dis-lui donc qu'elle m'aide aussi.

41. Et Jésus lui répondit : Marthe, Marthe, tu te mets en peine et tu t'embarrasses de plusieurs choses,

42. Mais une seule chose est nécessaire. Or Marie a choisi la bonne part qui ne lui sera point ôtée.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous donne ces trois instructions.

La première, que le principal commandement de Dieu et même l'abrégé de toute la religion est d'aimer Dieu par dessus toutes choses et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là le moyen d'accomplir toute la Loi et de s'acquitter de tous nos devoirs et qu'ainsi c'est à quoi il faut s'attacher si l'on veut parvenir à la vraie et solide piété et par ce moyen à la vie éternelle.

La seconde, qu'il n'y a aucun homme qui ne soit notre prochain et que nous ne devons aimer. C'est ce que Jésus-Christ enseigne par la parabole de ce Juif, qui ayant été blessé par des voleurs, ne fut secouru ni par un sacrificateur, ni par un Lévite qui étaient Juifs comme lui, mais qui fut assisté par un Samaritain qui était un étranger et même d'une nation que les Juifs haïssaient. Le but de Jésus-Christ était d'enseigner par là que tous les hommes sans exception, même les étrangers et ceux qui ne nous aiment pas sont nos prochains, que nous devons les aimer tous, leur faire du bien et secourir les malheureux de tout notre pouvoir. C'était là une vérité claire et certaine, mais que les docteurs Juifs les plus éclairés ne comprenaient pas bien.

La troisième instruction est prise de ce qui est dit dans ce chapitre de Marthe et de Marie. Le jugement que le Seigneur fit de la conduite de ces deux sœurs nous enseigne que notre principal soin doit être de nous attacher à lui et d'écouter sa parole, que les occupations de cette vie, quelques légitimes qu'elles soient, ne doivent jamais nous faire négliger la chose la plus importante et la seule nécessaire et que pour être heureux, il faut choisir comme Marie

la bonne part qui ne nous sera jamais ôtée.

(m) v25 : Matthieu 22.15 ; Marc 12.28

(n) v27 : Deutéronome 6.5

(o) v27 : Lévitique 19.18

CHAPITRE XI, versets 1-28

Jésus-Christ instruit ses disciples sur la prière, versets 1-13.

Il guérit un démoniaque et il répond aux pharisiens qui disaient que c'était par la puissance du diable qu'il chassait des démons, versets 14-20.

3. Il propose la similitude d'un homme en qui le mauvais esprit rentre après en être sorti, versets 21-26.

4. Il parle du bonheur de ceux qui écoutent sa parole et qui la gardent, versets 27-28.

1. Il arriva un jour que Jésus était en prière en un certain lieu, qu'après qu'il eut achevé sa prière, un de ses disciples lui dit : Seigneur, enseigne-nous à prier comme Jean l'a aussi enseigné à ses disciples.

2. Et il leur dit : ^a Quand vous priez, dites :

Notre Père qui es aux Cieux. Ton nom soit sanctifié. Ton règne vienne. Ta volonté soit faite sur la terre comme au Ciel.

3. Donne-nous chaque jour notre pain quotidien.

4. Et nous pardonne nos péchés, car nous pardonnons aussi à ceux qui nous doivent.

Et ne nous induis point dans la tentation, mais délivre-nous du malin.

5. Puis il leur dit : Si quelqu'un de vous avait un ami qui vint le trouver à minuit et qui lui dit : Mon ami, prête-moi trois pains,

6. Car un de mes amis est venu me voir en passant et je n'ai rien à lui présenter.

7. Et que cet homme qui est dans sa maison lui répondit : Ne m'importune pas, ma porte est fermée et mes enfants sont avec moi au lit, je ne saurais me lever pour t'en donner.

8. Je vous dis, que quand même il ne se lèverait pas pour lui en donner parce qu'il est son ami, il se lèverait à cause de son importunité et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin.

9. Et moi, je vous dis : ^b Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, heurtez et on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande reçoit et qui cherche trouve et on ouvrira à celui qui heurte.

11. ^c Qui est le père d'entre vous qui donne à son fils une pierre lorsqu'il lui demande du pain ? Ou s'il lui demande du poisson lui donnera-t-il un serpent au lieu d'un poisson ?

12. Ou s'il lui demande un œuf lui donnera-t-il un scorpion ?

13. Si donc vous qui êtes mauvais savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent ?

14. ^d Jésus chassa aussi un démon qui était muet et le muet étant sorti, le muet parla et le peuple était dans l'admiration.

15. Et quelques-uns d'entre eux dirent : ^e C'est par béelzéboul le prince des démons ¹ qu'il chasse les démons.

16. Mais d'autres pour l'éprouver ^f lui demandaient quelque prodige qui vint du Ciel.

17. ^g Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine.

18. Si donc satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ? Puisque vous dites que c'est par béelzéboul que je chasse les démons.

19. Que si je chasse les démons par béelzéboul, vos fils par qui les chassent-ils ? ² C'est pourquoi ils seront vos juges.

20. Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu à vous.

21. Quand un homme fort et bien armé garde l'entrée de sa maison, tout ce qu'il a est en sûreté.

22. Mais s'il en vient un plus fort que lui qui le vainque, il lui ôte toutes ses armes dans lesquelles il se confiait et il partage ses dépouilles.

23. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi et celui qui n'assemble pas avec moi dissipe.

24. ^h Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par les lieux arides cherchant du repos et il n'en trouve point et il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.

25. Et quand il vient, il la trouve balayée et ornée.

26. Alors il s'en va et prend avec lui sept autres esprits pires que lui et ils y entrent et ils y demeurent et ⁱ le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27. Comme Jésus disait ces choses, une femme de la troupe éleva la voix et lui dit : Heureux le ventre qui t'a porté et les mamelles qui t'on allaité !

28. Et il lui dit : Mais plutôt, Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent.

RÉFLEXIONS

La première instruction que le Sauveur du monde nous donne ici concerne la prière et en particulier l'oraison dominicale. Cette divine prière ayant Jésus-Christ pour auteur et renfermant tout ce que nous devons demander de plus important, premièrement pour la gloire de Dieu et ensuite pour nos besoins, tant du corps que de l'âme, nous devons la présenter à Dieu avec un singulier respect et avec toute l'attention possible et en même temps avec une confiance toute particulière, puisqu'en demandant ce que notre Seigneur nous ordonne de demander, nous ne pouvons pas douter que nos prières ne soient conformes à la volonté de Dieu.

Jésus-Christ nous a enseigné de plus que si en priant les hommes avec instance on obtient d'eux

ce qu'on souhaite, les prières obtiendront beaucoup plus de Dieu, qui est notre Père, les véritables biens qui sont les biens spirituels. Tout cela doit nous exciter fortement à prier avec zèle et à ne nous relâcher jamais dans ce saint exercice.

2. Nous voyons dans les pharisiens qui attribuaient au diable les miracles que Jésus faisait par la vertu de l'Esprit de Dieu que les gens qui ont un mauvais cœur rendent inutiles les moyens les plus efficaces que Dieu emploie pour surmonter leur endurcissement et que même ils ne font que s'affermir davantage dans la malice.

3. La similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti signifie que les Juifs pour n'avoir pas profité de la présence et des miracles de Jésus-Christ tomberaient dans un plus grand endurcissement et qu'ils éprouveraient enfin la vengeance divine. C'est aussi ce qui arrive à tous ceux qui après avoir reçu la grâce de Dieu résistent à son opération et s'engagent de nouveau dans le péché.

Enfin, la réponse que notre Seigneur fit à cette femme qui admirait ses discours nous enseigne que ce qu'il y a de plus glorieux et de plus avantageux pour nous c'est d'entendre la parole de Dieu et d'en observer les préceptes. Cette importante instruction est renfermée dans ces paroles de Jésus-Christ :

Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent !

(a) v2 : Matthieu 6.9

(b) v9 : Matthieu 7.7 ; Marc 11.24 ; Jean 15.17 ; Jacques 5.16 ; I Jean 3.22

(c) v11 : Matthieu 7.9

(d) v14 : Matthieu 9.32 et 12.22

(e) v15 : Matthieu 9.34 et 12.24 ; Marc 3.22

(f) v16 : Matthieu 16.1 et 12.38

(g) v17 : Matthieu 12.25 ; Marc 3.24

(h) v24 : Matthieu 12.43

(i) v26 : II Pierre 2.20

(1) v15 : Voyez la note sur Matthieu 12.24

(2) v19 : Voyez la note sur Matthieu 12.27

CHAPITRE XI, versets 29-54

Notre Seigneur reprend l'incrédulité des Juifs en proposant l'exemple des Ninivites et celui de la reine de Séba, versets 29-36.

2. *Il dit que cette incrédulité n'empêcherait pas que sa doctrine, qui était comme une lumière qui devait éclairer les hommes, ne fût annoncée et il montre que pour en profiter, il faut avoir un œil pur et simple, c'est-à-dire l'esprit libre et dégagé de préjugés et de passions, versets 33-36.*

3. *Étant prié à dîner chez un pharisien, il parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi, il leur reproche leur hypocrisie et leur incrédulité et il leur dénonce la malédiction de Dieu, versets 37-54.*

29. Et comme le peuple s'amassait en foule, Jésus se mit à dire : ^j Cette race est méchante, elle demande un signe et il ne lui sera point donné d'autre signe ^k que le signe du prophète Jonas.

30. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, le Fils de l'homme en sera un pour cette génération.

31. ^l La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette génération et les condamnera, parce qu'elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon et voici il y a ici plus que Salomon.

32. ^m Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette génération et la condamneront, parce ⁿ qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et voici il y a ici plus que Jonas.

33. ^o Personne n'allume une chandelle pour la mettre dans un lieu caché ou sous un boisseau, mais il la met sur un chandelier afin que ceux qui entrent voient la lumière.

34. ^p L'œil est la chandelle du corps, si ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé, mais s'il est mauvais, ton corps sera dans les ténèbres.

35. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit que ténèbres.

36. Si donc ton corps est éclairé et s'il n'a aucune partie qui soit dans les ténèbres, il sera tout éclairé, comme quand une chandelle éclaire par sa vive lumière.

37. Comme il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui et Jésus y entra et se mit à table.

38. Mais le pharisien ^q s'étonna de ce qu'il vit qu'il ne s'était pas lavé avant le dîner.

39. Et le Seigneur lui dit : ^r Vous autres pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, mais au dedans vous êtes plein de rapine et de méchanceté.

40. Insensés ! Celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas aussi fait le dedans ?

41. Mais donnez plutôt en aumônes ce que vous avez et toutes choses vous seront pures.

42. ^s Mais malheur à vous pharisiens parce que vous payez la dîme de la menthe et de la rue et de toutes sortes d'herbes et vous négligez la justice et l'amour de Dieu, il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.

43. ^t Malheur à vous pharisiens qui aimez à occuper les premiers rangs dans les synagogues et à être salués dans les places publiques.

44. ^u Malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites parce que vous ressemblez aux sépulcres qui ne paraissent point et les hommes qui marchent dessus n'en savent rien.

45. Alors un des docteurs de la Loi prit la parole et lui dit : Maître, en disant ces choses tu nous outrages aussi.

46. Et Jésus dit : ^v Malheur à vous docteurs de la Loi, parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter et vous-mêmes n'y touchez pas d'un doigt.

47. ^w Malheur à vous parce que vous bâtissez les sépulcres des prophètes que vos pères ont fait mourir.

48. Vous témoignez par là que vous consentez aux actions de vos pères, car ils les ont fait mourir et vous bâtissez leurs tombeaux ³.

49. C'est pourquoi aussi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres et ils feront mourir les uns et persécuteront les autres.

50. Afin que le sang de tous les prophètes qui a été répandu dès la création du monde soit redemandé à cette nation.

51. ^x Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie ⁴ qui fut tué entre l'autel et le temple. Oui, je vous dis, ce sang sera redemandé à cette nation.

52. ^y Malheur à vous docteurs de la Loi parce qu'ayant pris la clef de la connaissance, vous n'y êtes point entrés vous-mêmes et vous avez empêché d'entrer ceux qui voulaient entrer.

53. Et comme il leur disait ces choses, les scribes et les pharisiens se mirent à le presser fortement en le faisant parler sur plusieurs choses,

54. Lui tendant des pièges et tâchant de tirer quelque chose de sa bouche pour avoir de quoi l'accuser.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ nous enseigne ici par l'exemple de la reine de Séba et par celui des Ninivites que ceux à qui Dieu a accordé un plus grand degré de lumière et des avantages plus considérables pour le salut doivent s'attendre à une condamnation plus sévères s'ils négligent ces avantages et s'ils persévèrent dans l'incrédulité.

2. Ce que Jésus-Christ disait de la chandelle qu'on met sur le chandelier et de l'œil qui est la lumière du corps marquait deux choses :

l'une qu'il avait donné la connaissance de sa doctrine à ses disciples afin qu'ils la répandissent partout

et l'autre que pour recevoir cette doctrine et pour en connaître l'excellence, il faut que l'esprit soit bien disposé et que le cœur soit pur et sincère.

3. Notre Seigneur reprochait aux pharisiens d'observer une pureté extérieure, d'affecter de grandes apparences de vertu, de piété, d'humilité et de zèle et de témoigner un grand respect pour la mémoire des prophètes, pendant qu'ils avaient le cœur plein d'avarice et d'orgueil, qu'ils persécutaient ceux que Dieu leur envoyait et qu'ils empêchaient les hommes de croire en lui à cause de quoi il les menace d'une totale ruine.

Cela montre combien on se rend coupable lorsqu'on est possédé par l'avarice et par l'orgueil lorsqu'on rejette la parole de Dieu et qu'on en vient jusqu'à détourner les autres hommes de la foi et de la piété, ce qui est le comble de la malice.

Surtout, ce discours de notre Seigneur nous apprend que Dieu a en horreur l'hypocrisie et que ceux qui s'attachent à une pureté extérieure et qui négligent la pureté du cœur et de la conscience lui sont

en abomination. Étudions-nous donc à la vraie sainteté, souvenons-nous que Dieu regarde principalement à l'intérieur et que le seul moyen de lui plaire est d'avoir un cœur droit et rempli de charité, d'être véritablement humbles, de recevoir sa parole avec soumission et de contribuer de tout notre pouvoir à amener les autres hommes à la foi et au salut.

(j) v29 : Matthieu 12.38

(k) v29 : Jonas 2.1

(l) v31 : I Rois 10.1 ; II Chroniques 9.1 ; Matthieu 12.42

(m) 32 : Matthieu 12.41

(n) v32 : Jonas 3.5

(o) v33 : Matthieu 5.15 ; Marc 4.21 ; Sus 8.16

(p) v34 : Matthieu 6.22

(q) v38 : Marc 7.3

(r) v39 : Matthieu 23.25

(s) v42 : Matthieu 23.23

(t) v43 : Matthieu 23.6 ; Marc 12.38 ; Sous 20.46

(u) v44 : Matthieu 23.27

(v) v46 : Matthieu 23.4 ; Actes 15.10

(w) v47 : Matthieu 23.29

(x) v51 : Genèse 4.8 ; II Chroniques 24.21

(y) v52 : Matthieu 23.13

(3) v48 : Le sens est : en bâtissant les tombeaux des prophètes, vous perpétuez la mémoire du crime que vos pères ont commis, vous avouez que vous êtes les enfants des meurtriers des prophètes et vous êtes vous-mêmes animés du même esprit que vos pères.

(4) v51 : Voyez la note sur Matthieu 23.35

CHAPITRE XII, versets 1-34

Ce chapitre contient un excellent discours de notre Seigneur, dans lequel il exhorte ses disciples à ne pas dissimuler les vérités qu'ils avaient apprises de lui, mais à les annoncer publiquement. Et afin que la crainte des hommes ne les empêchât point, il leur dit qu'ils ne devaient craindre que Dieu et il leur promet de les protéger et de les assister lorsqu'ils paraîtront devant les grands de ce monde, versets 1-12.

2. À l'occasion d'un homme qui avait un différent avec un autre pour un héritage, il parle contre l'avarice. Il fait voir, par la parabole d'un homme riche, la folie de ceux qui ne songent qu'à amasser du bien. Il montre qu'on ne doit pas être en souci pour les nécessités de la vie, mais qu'il faut se reposer sur la providence et s'attacher principalement à ce qui concerne le royaume de Dieu. Enfin, il dit à ses disciples que quoi qu'ils fussent faibles et en petit nombre, ils ne devaient pas craindre de manquer de ce qui est nécessaire et il les exhorte à faire un bon usage des biens de la terre, versets 13-34.

1. Cependant, le peuple s'étant assemblé par milliers en sorte qu'ils se pressaient les uns aux autres, il se mit à dire à ses disciples : ^a Gardez-vous sur toutes choses du levain des pharisiens qui est l'hypocrisie.

2. ^b Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

3. Les choses donc que vous aurez dites dans les ténèbres seront entendues dans la lumière et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les maisons.

4. ^c Je vous dit donc à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus.

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre, craignez celui qui après avoir ôté la vie a le pouvoir d'envoyer dans la géhenne, oui, je vous le dis, c'est celui-là que vous devez craindre.

6. ^d Ne vend-on pas cinq petits passereaux deux pites ? Cependant, Dieu n'en oublie pas un seul.

7. Et même tous les cheveux de votre tête sont comptés, ne craignez donc point, vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8. Or je vous dis que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.

10. ^e Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme il lui sera pardonné, mais à celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné.

11. ^f Quand on vous mènera dans les synagogues et devant les magistrats et les puissances, ne vous mettez point en peine de quelle manière vous répondrez pour votre défense, ni de ce que vous aurez à dire.

12. Car le Saint-Esprit vous enseignera en ce même instant ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors quelqu'un de la troupe lui dit : Maître, dit à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage.

14. Mais Jésus lui répondit : Ô homme, qui est-ce qui m'a établi pour être votre juge ou pour faire vos partages ?

15. Puis il leur : Gardez-vous avec soin de l'avarice, car quoi que les biens abondent à quelqu'un, il n'a pas la vie par ses biens.

16. Et il leur proposa cette parabole et il dit : Les terres d'un homme riche avaient rapporté avec abondance.

17. Et il se disait en lui-même : Que ferais-je, car je n'ai pas assez de place pour serrer toute ma récolte ?

18. Et il dit : ^h Voici ce que je ferai, j'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens,

19. Puis je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de bien en réserve pour plusieurs années, repose-toi, mange et bois et te réjouis.

20. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette même nuit, ton âme te sera redemandée et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ?

21. Il en est ainsi de celui qui amasse des biens pour soi-même et qui n'est point riche en Dieu.

22. Alors il dit à ses disciples : ⁱ C'est pourquoi je vous dis, ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus.

23. La vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent et ils n'ont point de cellier, ni de grenier et toutefois Dieu les nourrit, combien valez-vous plus que des oiseaux ?

25. Et qui de vous peut par ses inquiétudes ajouter une coudée à sa taille ¹.

26. Si donc vous ne pouvez pas même faire les plus petites choses, pourquoi vous inquiétez-vous du reste ?

27. Considérez comme les lis croissent, ils ne travaillent ni ne filent, cependant je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

28. Que si Dieu revêt ainsi une herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui sera demain jetée dans le four, combien plus vous revêtira-t-il gens de petite foi ?

29. Ne vous mettez donc point en peine de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez et n'ayez point l'esprit en suspens.

30. Car ce sont les nations du monde qui recherchent toutes ces choses, mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31. Mais cherchez plutôt le royaume de Dieu et toutes ces choses vous seront données par dessus.

32. Ne craint point petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume.

33. Vendez ce que vous avez et le donnez en aumônes, ^k faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans les cieus qui ne manque jamais, d'où les voleurs n'approchent point et où la tigne ne gâte rien.

34. Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur nous instruit ici sur la profession de la vérité et sur l'amour des biens du monde.

Sur le premier article, nous voyons dans ce chapitre que les chrétiens et surtout les ministres de Jésus-Christ doivent faire une profession publique de la vérité sans avoir peur des hommes, puisque les hommes ne peuvent tuer que le corps au lieu que Dieu peut envoyer le corps et l'âme en enfer. Par où notre Seigneur établit de la manière la plus claire la distinction de l'âme et du corps, l'immortalité de l'âme et les peines de la vie à venir. Il déclare en plus que Dieu veille pour ceux qui le craignent et qui souffrent à cause de lui, qu'il les assiste par son Esprit et qu'il reconnaîtra au dernier jour pour siens ceux qui auront eu le courage de se dire ses disciples, mais qu'il ne reconnaîtra point ceux qui par la crainte de la mort n'auront pas osé faire une confession ouverte de leur foi. Ce sont là des considérations fortes pour nous animer à une franche et sincère profession du christianisme.

Nous devons faire des réflexions sérieuses sur ce que notre Seigneur a dit touchant l'amour des biens du monde et en particulier sur la parabole de cet

homme qui avait amassé de grands biens et qui mourut dans le temps qu'il croyait en jouir. Par là Jésus-Christ a voulu montrer que c'est une grande folie de ne songer qu'à amasser des biens, qu'il faudra quitter bientôt en mourant et de négliger d'acquiescer les biens du Ciel qui sont solides et éternels. Il nous exhorte de plus à n'être pas en inquiétude pour les besoins du corps, mais à nous confier en la providence qui pourvoit aux nécessités de toutes les créatures. Il nous dit enfin que notre grand soin doit être de chercher avant toutes choses le royaume de Dieu et qu'au lieu de donner tous nos soins aux biens de la terre et d'y mettre notre cœur, nous devons employer ces biens en aumônes afin de nous assurer par ce moyen la possession de biens éternels.

(a) v1 : Matthieu 16.6 ; Marc 8.15

(b) v2 : Matthieu 10.26 ; Marc 4.22 ; Sus 8.17

(c) v4 : Matthieu 10.28

(d) v6 : Matthieu 10.29

(e) v10 : Matthieu 10.32 ; Marc 8.38 ; II Timothée 2.2

(f) v11 : Matthieu 12.31 ; Marc 3.28 ; I Jean 5.16

(g) v12 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Sous 21.14. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(h) v18 : Écclésiaste 11.19

(i) v22 : Matthieu 6.25

(j) v24 : Psaume 147.9. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(k) v33 : Matthieu 6.20 ; Sous 16.9 ; I Timothée 6.19

(1) v25 : Ou à la durée de sa vie.

CHAPITRE XII, versets 35-59

Jésus-Christ exhorte ses disciples à veiller et à se préparer continuellement à sa venue, versets 35-40.

Il leur représente que les devoirs dont il avait parlé les regardaient d'une façon particulière puisqu'ils étaient comme des dispensateurs établis dans la maison de leur Maître pour instruire les autres et qu'ayant reçu une plus grande connaissance de la volonté de Dieu, ils seraient traités avec plus de sévérité s'ils ne la faisaient pas, versets 41-48.

Il les avertit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de sa doctrine, versets 49-53.

Il déplore l'aveuglement des Juifs qui ne reconnaissent pas que le temps de la venue du Messie était arrivé et il les exhorte à profiter de ce temps-là et à se réconcilier avec Dieu pendant qu'ils le pouvaient, versets 54-59.

35. ¹ Que vos reins soient ceints et vos chandelles allumées

36. Et soyez comme ceux qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que quand il viendra et qu'il heurtera à la porte, ils lui ouvrent incontinent.

37. Heureux ces serviteurs que le maître trouvera veillant quand il arrivera ! Je vous dis en vérité qu'il se ceindra, qu'il les fera mettre à table et qu'il viendra les servir.

38. ^m Que s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille et qu'il les trouve dans cet état, heureux ces serviteurs-là !

39. Vous savez que si un père de famille était averti à quelle heure un larron doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison.

40. Vous aussi soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez point.

41. Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce seulement pour nous que tu dis cette parabole, ou est-ce aussi pour tous ?

42. Et le Seigneur dit : ^o Mais qui est le dispensateur fidèle et prudent ² que le maître a établi sur ses domestiques pour leur donner dans le temps la mesure ordinaire de blé ?

43. Heureux est ce serviteur-là que son maître trouvera faisant son devoir quand il arrivera !

44. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tout ce qu'il a.

45. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître tarde à venir et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer,

46. Le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas et il le séparera et lui donnera sa portion avec les infidèles.

47. Or le serviteur qui a connu la volonté de son maître et qui ne se sera pas tenu prêt et n'aura pas fait cette volonté sera battu de plus de coups.

48. Mais celui qui ne l'a point connue et qui a fait des choses dignes de châtement sera battu de moins de coup. Et il sera beaucoup redemandé à quiconque il aura été beaucoup donné et on exigera plus de celui à qui on aura beaucoup confié.

49. ^p Je suis venu mettre le feu en la terre et qu'ai-je à désirer s'il est déjà allumé ?

50. Je dois être baptisé d'un baptême ³ et combien ne suis-je pas pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?

51. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? Non, vous dis-je, mais plutôt la division.

52. Car désormais ils seront cinq dans une maison, divisés trois contre deux et deux contre trois.

53. Le père sera en division avec le fils et le fils avec le père, la mère avec la fille et la fille avec la mère, la belle-mère avec sa belle-fille et la belle-fille avec sa belle-mère.

54. Puis il disait au peuple : ^q Quand vous voyez une nuée qui se lève du côté d'Occident, vous dites d'abord : Il va pleuvoir et cela arrive ainsi.

55. Et quand le vent du Midi souffle, vous dites qu'il fera chaud et cela arrive.

56. Hypocrites, vous savez bien discerner ce qui paraît au ciel et sur la terre et comment ne discernez-vous pas ce temps-ci ?

57. Et pourquoi ne discernez-vous pas aussi ce qui est juste ?

58. ^r Or quand tu vas devant le magistrat avec ton adverse partie, tâche en chemin de sortir d'affaire avec elle de peur qu'elle ne te tire devant le juge et que le juge ne te livre au sergent et que le sergent ne te mette en prison.

59. Je te dis que tu ne sortiras point de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

RÉFLEXIONS

Ce discours de notre Seigneur tend à nous apprendre que puisque nous ignorons quand il viendra et qu'il n'y a aucun temps où nous ne puissions être appelés à lui rendre compte, nous devons toujours veiller à être sans cesse appliqués à notre devoir afin qu'il nous trouve occupés à bien faire.

2. Que ceux à qui Dieu a donné sa connaissance et principalement les ministres qu'il a établis sur son Église doivent s'en servir pour l'utilité des autres et pour la gloire de leur Maître s'ils ne veulent pas être punis comme des serviteurs infidèles, qu'en général celui qui a connu la volonté de Dieu et qui ne la fait pas sera traité avec plus de rigueur et que Dieu redemandera un plus grand compte à ceux à qui il aura accordé plus de lumière et plus de grâces.

3. Ce que notre Seigneur dit

qu'il était venu mettre le feu et la division dans le monde

ne signifie pas qu'il fût venu dans ce dessein, ni que l'Évangile tende à diviser les hommes, au contraire, la venue de Jésus-Christ et l'Évangile n'ont pour autre but que de faire régner la paix, mais il voulait dire que les hommes par un effet de leur malice prendraient occasion de sa doctrine de se haïr et de se persécuter.

Notre Seigneur en avertit ses disciples afin qu'ils ne fussent pas ébranlés quand la chose arriverait, ainsi nous ne devons pas non plus être surpris lorsque nous voyons qu'il s'élève des troubles dans le monde à l'occasion de la religion.

4. Jésus-Christ disait aux Juifs qu'ils pouvaient facilement reconnaître que les temps de la manifestation du Messie étaient venus, mais nous devons en être bien plus persuadés puisque nous en avons des preuves encore plus fortes dans tout ce qui est arrivé depuis ce temps-là.

Ainsi nous serions entièrement inexcusables si nous ne profitons pas mieux que les Juifs ne firent du bonheur que nous avons de vivre dans un temps où la miséricorde de Dieu est si clairement manifestée et si nous ne nous hâtons pas de faire notre paix avec lui et de prévenir son jugement avant que nous soyons appelés à y paraître.

(l) v35 : I Pierre 1.13

(m) v38 : Matthieu 24.46

(n) v39 : Matthieu 24.43 ; Apocalypse 3.3 et 16.15. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(o) v42 : Matthieu 24.45

(p) v49 : Matthieu 10.34

(q) v54 : Matthieu 16.2

(r) v58 : Matthieu 5.25

(2) v42 : Le Seigneur parle ainsi pour faire comprendre aux apôtres que ce qu'il venait de dire les regardaient particulièrement.

(3) v50 : Le Seigneur parle de sa mort.

CHAPITRE XIII

Notre Seigneur exhorte les Juifs à profiter de ce qui était arrivé à quelques Galiléens que Pilate avait

fait mourir dans le temps qu'ils offraient leurs sacrifices et à dix-huit personnes qui avaient été écrasées par la chute d'une tour, versets 1-5.

2. Il ajoute dans cette vue la similitude du figuier stérile, versets 6-9.

3. Il rend la santé à une femme qui était malade et courbée depuis dix-huit ans, versets 10-17.

4. Il propose la similitude d'un grain de moutarde et celle du levain, versets 18-21.

5. Il répond à ce qu'on lui demanda, s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés, il exhorte à entrer de bonne heure sur le chemin du salut et il dit que les Juifs incrédules, qui n'avaient pas profité de sa présence, seraient exclus du royaume de Dieu pendant que les autres peuples y seraient reçus, versets 22-30.

6. Sur l'avis qu'on lui donne qu'Hérode cherchait à le faire mourir, il déclare qu'il ne craignait point ce prince rusé et artificieux, il dit que son ministère allait finir et qu'il mourrait en effet bientôt, mais que ce serait à Jérusalem et non en Galilée où Hérode régnait, qu'il souffrirait la mort et il déplore à cette occasion l'ingratitude, l'endurcissement et la ruine de cette ville, versets 31-35.

1. En ce même temps quelques personnes qui se trouvaient là racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui des sacrifices ¹.

2. Et Jésus répondant leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens parce qu'ils ont souffert ces choses ?

3. Non, vous dis-je : mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux.

4. Ou pensez-vous que ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tué fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ?

5. Non, vous dis-je : mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux.

6. Il leur dit aussi cette similitude : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne et il y vint chercher du fruit et n'y en trouva point.

7. Et il dit au vigneron : Voici, il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier et je n'y en trouve point, coupe-le, pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?

8. Le vigneron lui répondit : Seigneur, laisse-le encore cette année jusqu'à ce que je l'aie déchaussé et que j'y aie mis du fumier.

9. Et s'il porte du fruit, à la bonne heurte, sinon, tu le couperas cy-après.

10. Et comme Jésus enseignait dans une synagogue un jour de sabbat,

11. Il se trouva là une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans et qui était courbée en sorte qu'elle ne pouvait du tout point se redresser.

12. Et Jésus la voyant l'appela et lui dit : Femme, tu es délivrée de ta maladie.

13. Et il lui imposa les mains et à l'instant elle fut redressée et elle donna gloire à Dieu.

14. Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus avait fait cette guérison un jour de sabbat, prit la parole et dit au peuple : Il y a six jours pour travailler, venez donc ces jours là pour être guéris et non pas le jour du sabbat.

15. Mais le Seigneur lui répondit : Hypocrite, chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne de la crèche le jour du sabbat et ne le mène-t-il pas abreuver ?

16. Et ne fallait-il point délier de ce lien un jour de sabbat cette fille d'Abraham que satan tenait liée depuis dix-huit ans ?

17. Comme il parlait ainsi, tous ses adversaires étaient confus et tout le peuple se réjouissait de toutes ces choses glorieuses qu'il faisait.

18. ^a Alors il dit : À quoi est semblable le royaume de Dieu et à quoi le comparerais-je ?

19. Il est semblable à un grain de semence de moutarde qu'un homme prit et mit dans son jardin et il crût et devint un grand arbre de sorte que les oiseaux du ciel faisaient leurs nids sur ses branches.

20. ^b Il dit encore : À quoi comparerais-je le royaume de Dieu ?

21. Il est semblable au levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

22. ^c Et Jésus allait par les villes et par les bourgs enseignant et tenant le chemin de Jérusalem.

23. Et quelqu'un lui dit : Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ?

24. Et il leur dit : ^d Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs chercheront à y entrer et qu'ils ne le pourront.

25. Et quand le père de famille sera levé et qu'il aura fermé la porte et que vous, étant dehors, vous vous mettez à heurter à la porte et à dire : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous, il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.

26. Alors vous direz : Nous avons mangé et bu en ta présence et tu nous as enseigné dans nos places publiques.

27. Et il vous répondra : Je vous dis que je ne sais pas d'où vous êtes : ^e Retirez-vous de moi, vous tous qui faites métier de l'iniquité.

28. ^f C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, ^g quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu et que vous serez jetés dehors.

29. Et il en viendra d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi qui seront à table dans le royaume de Dieu.

30. ^h Et il y en a des derniers qui seront les premiers et des premiers qui seront les derniers.

31. Ce même jour, quelques pharisiens vinrent lui dire : Retire-toi d'ici et t'en va, car Hérode te veut faire mourir.

32. Et il leur dit : Allez dire à ce renard : Voici, je chasse les démons et j'achève de faire des gué-

risons aujourd'hui et demain et le troisième jour je finis ma vie.

33. Cependant, il me faut marcher aujourd'hui et demain et le jour suivant, parce qu'il n'arrive point qu'un prophète meure hors de Jérusalem.

34. ⁱ Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu.

35. ^j Voici votre maison va demeurer déserte et je vous dis en vérité que vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : ^k Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur nous enseigne dans ce chapitre qu'on ne doit pas croire que ceux à qui il arrive quelque grand malheur soient toujours les plus criminels, ni que ceux que Dieu épargne soient meilleurs que les autres. Dieu supporte souvent, par des raisons de sagesse et de bonté, ceux qui sont plus coupables pendant qu'il en afflige d'autres qui le sont moins, ainsi, au lieu de nous flatter et de condamner ceux que Dieu châtie, nous devons profiter des malheurs qui leur arrivent et nous amender, de peur que nous ne soyons traités encore plus sévèrement qu'eux.

Le sens de la parabole du figuier stérile était que Dieu, qui avait déjà usé d'une longue patience envers les Juifs, employait alors les derniers moyens pour les convertir en les faisant appeler à la repentance par Jésus-Christ, après quoi ils devaient être détruits comme cela arriva en effet peu d'années après. On voit dans cette parabole que Dieu supporte les pécheurs avec beaucoup de patience, qu'il se sert des moyens les plus efficaces pour les amener à la repentance, mais que par leur impénitence ils attirent sur eux les derniers malheurs.

Jésus-Christ ayant guéri une femme qui était courbée depuis dix-huit ans, il y eut des personnes qui se scandalisèrent de ce qu'il avait fait ce miracle un jour de sabbat. Ce que Jésus-Christ dit pour convaincre ces gens-là de leur ignorance et de leur malice nous enseigne que l'exercice de la charité et des bonnes œuvres est ce qu'il y a de plus nécessaire dans la religion, que ces devoirs sont toujours de saison et que nous ne devons négliger aucune occasion de nous en acquitter, quand même il se trouverait des personnes assez mal disposées pour s'en scandaliser.

Les paraboles du grain de moutarde et du levain signifient, que quoi que l'Évangile fût reçu par peu de gens lorsque Jésus-Christ était au monde et que les commencement de son règne fussent bien faibles, on le verrait s'établir en tous lieux et cela dans fort peu de temps, ce qui arrive aussi.

On doit faire une très grande attention à ce que notre Seigneur répondit lorsqu'on lui demanda s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés :

Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs tâcheront d'entrer et qu'ils n'y pourront pas.

Ces paroles nous apprennent qu'au lieu de former des questions vaines et curieuses sur les choses dont Dieu se réserve la connaissance et sur le salut des autres, notre principal soin doit être d'y parvenir nous-mêmes, que nous devons faire de continuel efforts pour cela et y travailler de bonne heure, que quand l'occasion sera passée, on ne pourra plus y être admis et que les méchants n'auront alors pour partage que les remords et le désespoir de se voir exclus par leur faute de la béatitude céleste.

Ce que notre Seigneur dit qu'il ne craignait ni les ruses, ni la cruauté d'Hérode et que ce ne serait pas dans la Galilée, mais que ce serait à Jérusalem qu'on le ferait mourir nous montre que les méchants ne peuvent pas toujours exécuter leurs desseins, qu'ils ne sauraient empêcher ceux de Dieu et qu'on ne doit rien craindre quand on marche dans sa vocation.

Enfin, la tendresse avec laquelle notre Seigneur déplore l'ingratitude et la ruine de Jérusalem en disant qu'il avait voulu mettre les Juifs à couvert des jugements de Dieu, mais qu'ils ne l'avaient pas voulu montre bien clairement que Dieu n'a sur les hommes que des vues et des desseins d'amour et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes en méprisant sa bonté et en négligeant les offres de sa grâce.

- (a) v18 : Matthieu 13.31 ; Marc 4.30
 (b) v20 : Matthieu 13.33
 (c) v22 : Matthieu 9.35 ; Marc 6.6
 (d) v24 : Matthieu 7.13
 (e) v27 : Psaume 6.9 ; Matthieu 7.23 et 25.41.
 (f) v28 : Matthieu 8.12, 13.42 et 24.51
 (g) v28 : Matthieu 7.11
 (h) v30 : Matthieu 19.30 et 20.16 ; Marc 10.31
 (i) v34 : Matthieu 23.37
 (j) v35 : Matthieu 23.38
 (k) v35 : Psaume 118.26 ; Matthieu 21.9

(1) v1 : Il y a de l'apparence que ces Galiléens étaient de la secte d'un certain Juda Galiléen qui disait qu'on ne devait pas payer le tribut aux Romains et on croit que Pilate les fit mourir dans le temps qu'ils offraient leurs sacrifices à Jérusalem. Luc parle de ce Judas dans Actes 5.37.

CHAPITRE XIV

Notre Seigneur mangeant, chez un pharisien, guérit un hydropique et montre qu'on ne devait pas se scandaliser s'il avait fait ce miracle un jour de sabbat, versets 1-6.

2. Il donne des leçons d'humilité et de charité à ceux qui étaient à table, versets 7-14.

3. Il leur propose la similitude du festin auquel ceux qui étaient invités ne voulurent pas venir, versets 14-24.

4. Il déclare que ceux qui voulaient devenir ses disciples devaient être prêts à renoncer à ce qu'ils avaient de plus cher et même à leur vie et il montre par deux similitudes la nécessité de ce devoir, versets 25-35.

1. Un jour de sabbat, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger, ceux qui étaient là l'observaient.

2. Et un homme hydropique se trouva devant lui.

3. Et Jésus prenant la parole dit aux docteurs de la Loi et aux pharisiens : Est-il permis de guérir le jour du sabbat ?

4. Et ils demeurèrent dans le silence. Alors prenant le malade, il le guérit.

5. Puis il leur dit : Qui est celui d'entre-vous qui ayant son âne ou son bœuf tombé dans un puits ne l'en retire pas aussitôt le jour de sabbat ?

6. Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

7. Il proposait aussi aux conviés une parabole, remarquant qu'ils choisissaient les premières places, et il leur disait :

8. Quand quelqu'un t'invitera à des noces, ne te mets pas à la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que toi.

9. Et que celui qui vous aura invité, et toi et lui, ne vienne et ne te dise : Cède la place à celui-ci et qu'alors tu n'aies la honte d'être mis à la dernière place.

10. ^a Mais quand tu sera invité, va te mettre à la dernière place, afin que quand celui qui t'auras invité viendra il te dise : Mon ami, monte plus haut. Alors cela te sera honneur devant ceux qui sont à table avec toi.

11. ^b Car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé.

12. Il disait aussi à celui qui l'avait invité : Quand tu fais un dîner ou un souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins qui sont riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour et qu'on ne te rende la pareille.

13. Mais quand tu feras un festin, convie les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles,

14. Et tu sera heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te le rendre, car tu en recevras la récompense à la résurrection des justes.

15. Et un de ceux qui étaient à table lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu !

16. ^c Mais Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper et il y convia beaucoup de gens,

17. Et il envoya son serviteur à l'heure du souper dire aux conviés : Venez, car tout est prêt.

18. Mais ils se mirent tous, comme de concert, à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre et il me faut nécessairement partir pour aller la voir, je te prie de m'excuser.

19. Un autre dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs et je m'en vais les éprouver, je te prie de m'excuser.

20. Un autre dit : J'ai épousé une femme, ainsi je ne puis y aller.

21. Le serviteur étant donc de retour rapporta cela à son maître. Alors le père de famille en colère dit à son serviteur : Va-t-en promptement sur les places

et par les rues de la ville et amène ici les pauvres et les impotents et les boiteux et les aveugles.

22. Ensuite le serviteur dit : Seigneur, on a fait ce que tu as commandé et il y a encore de la place.

23. Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies et presse d'entrer ceux que tu trouveras afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous dis qu'aucun de ceux qui avaient été conviés ne goûtera de mon souper.

25. Et comme une grande multitude de gens allaient avec lui, il se tourna vers eux et leur dit :

26. ^d Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas ¹ son père et sa mère et sa femme et ses enfants et ses frères et ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple.

27. ^d Et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

28. Car qui est celui d'entre vous qui voulant bâtir une tour ne s'assoie premièrement et ne suppute la dépense pour voir s'il a de quoi l'achever ?

29. De peur qu'après qu'il en aura jeté les fondements et qu'il n'aura pu achever, tous ceux qui le verront ne viennent à se moquer de lui,

30. Et ne disent : Cet homme a commencé à bâtir et n'a pu achever.

31. Ou qui est le roi qui marchant pour livrer bataille à un autre roi ne s'assoie premièrement et ne consulte s'il pourra avec dix mille hommes aller à la rencontre de celui qui vient contre lui avec vingt mille ?

32. Autrement, pendant que celui-ci est encore loin, il lui envoie une ambassade pour lui demander la paix.

33. Ainsi quiconque d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.

34. ^f C'est une bonne chose que le sel, mais si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnerez-vous ?

35. Il n'est propre, ni pour la terre, ni pour le fumier, mais on le jette dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende.

RÉFLEXIONS

La guérison que Jésus-Christ accorda à un hydro-pique montre qu'il était toujours prêt à faire du bien aux hommes et à soulager les misérables et qu'il n'y avait aucune sorte de maladie qu'il ne guérit. Et ce qu'il dit à ceux qui n'approuvaient pas qu'il eût fait ce miracle en un jour de sabbat fait voir qu'il faut éviter les jugements téméraires et l'hypocrisie et qu'on doit profiter de toutes les occasions qui se présentent de faire des œuvres de charité.

La seconde instruction que nous avons ici regarde l'humilité et la charité. Jésus-Christ nous recommande l'un et l'autre de ces devoirs lorsqu'il dit que ceux qui cherchent à s'élever seront abaissés devant Dieu et même devant les hommes, au lieu que ceux qui s'humilient et s'abaissent seront élevés et lorsqu'il nous exhorte à ne pas imiter les gens du monde qui ne font accueil qu'aux riches et à leurs

amis et qui méprisent et négligent les pauvres et les misérables.

3. La parabole du festin signifie que les Juifs et surtout les plus considérables d'entre eux allaient être rejetés pour n'avoir pas profité des invitations que Dieu leur fit faire par Jésus-Christ et par les apôtres et que ceux qui étaient les plus méprisés et même les païens recevraient cette grâce que les Juifs avaient rejetée. Cette parabole regarde aussi les chrétiens qui ne répondent pas à leur vocation et qui, sur de frivoles excuses et surtout par l'attaché qu'ils ont pour les choses de la terre, négligent les offres de la miséricorde divine et perdent par ce moyen le droit qu'ils avaient au salut.

4. Enfin, Jésus-Christ nous avertit très expressément que pour être ses disciples, il faut avoir appris premièrement à renoncer à tout ce qui peut nous empêcher de le suivre. C'est à quoi tend la similitude d'un homme qui voudrait bâtir un tour et celle d'un roi qui voudrait combattre un autre roi. Par là il nous enseigne qu'il ne faut pas s'engager témérairement à son service et qu'avant que de prendre le nom de chrétien et d'en faire la profession et le vœu, nous devons nous examiner nous-mêmes pour voir si nous avons une résolution ferme de lui être fidèles et si nous aurons le courage de résister aux tentations, de porter notre croix et de travailler de toutes nos forces à amener les autres à la foi et à la piété par nos lumières et par nos bons exemples.

(a) v10 : Proverbes 25.7

(b) v11 : Job 22.29 ; Proverbes 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Sous 18.14 ; Jacques 4.6 ; I Pierre 5.5

(c) v16 : Matthieu 22.2 ; Apocalypse 19.9

(d) v26 : Matthieu 10.37

(e) v27 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Marc 8.34 ; Sus 9.23

(f) v34 : Matthieu 5.13 ; Marc 9.50

(1) v26 : Le sens est que pour être disciple de Jésus-Christ, il fallait être prêt à abandonner les personnes les plus chères et même à donner sa propre vie si cela était nécessaire pour conserver la fidélité qui lui est due. Haïr signifie : aimer moins.

CHAPITRE XV

Les pharisiens se scandalisent de ce que Jésus-Christ mangeait avec les pécheurs, versets 1-2.

Il propose trois paraboles :

- celle de la brebis égarée, versets 3-7,
- celle de la drachme perdue, versets 8-10,
- celle du fils prodigue et débauché, versets 11-32.

1. Tous les péagers et les gens de mauvaise vie s'approchaient de Jésus pour l'entendre.

2. Et les pharisiens et les scribes en murmuraient et disaient : Cet homme reçoit les gens de mauvaise vie et mange avec eux.

3. Mais il leur proposa cette parabole :

4. ^a Qui est l'homme d'entre vous qui ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse les quatre-vingt et dix-neuf au désert et n'aille après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée,

5. Et qui l'ayant trouvée ne la mette sur ses épaules avec joie,

6. Et étant arrivé dans la maison n'appelle ses amis et ses voisins et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis qui était perdue ?

7. Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui s'amende que pour quatre-vingt et dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance.

8. Ou qui est la femme qui ayant dix drachmes, si elle en perd une n'allume une chandelle et ne balaie la maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa drachme :

9. Et qui l'ayant trouvée n'appelle ses amies et ses voisines et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue ?

10. Je vous dis qu'il y a de même de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui s'amende.

11. Il leur dit encore : Un homme avait deux fils,

12. Dont le jeune homme dit à son père : Mon père, donne-moi la part du bien qui me doit échoir. Ainsi le père leur partagea son bien.

13. Et peu de jours après, le plus jeune fils ayant tout amassé, il s'en alla dehors dans un pays éloigné et il y dissipa son bien en vivant dans la débauche.

14. Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là et il commença à être dans l'indigence.

15. Alors il s'en alla et se mit au service d'un habitant de ce pays-là qui l'envoya dans ses possessions pour paître les porceaux,

16. Et il eût bien voulu se rassasier des gousses¹ que les porceaux mangeaient mais personne ne lui en donnait.

17. Étant donc rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de gens de gages de mon père qui ont du pain en abondance et moi je meurs de faim ?

18. Je me lèverai et je m'en irai vers mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi,

19. Et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes domestiques.

20. Il partit donc et il vint vers son père. Et comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion et courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa.

21. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

22. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez la plus belle robe et l'en revêtez et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds.

23. Et amenez un veau gras et le tuez, mangeons et réjouissons-nous.

24. Parce que mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu, mais il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.

25. Cependant, son fils aîné qui était à la campagne revint et comme il approchait de la maison, il entendit les chants et les danses.

26. Et il appela un des serviteurs à qui il demanda ce que c'était.

27. Et le serviteur lui dit : Ton frère est de retour et ton père a tué un veau gras parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.

28. Mais il se mit en colère et ne voulut point entrer. Son père donc sortit et le pria d'entrer.

29. Mais il répondit à son père : Voici, il y a tant d'années que je te sers sans avoir jamais contrevenu à ton commandement et tu ne m'as jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis.

30. Mais quand ton fils que voilà, qui a mangé tout son bien avec des femmes débauchées, est revenu, tu as fait tuer un veau gras pour lui.

31. Et son père lui dit : Mon fils, tu es toujours avec moi et tout ce que j'ai est à toi.

32. Mais il fallait bien faire un festin et se réjouir, parce que ton frère que voilà était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.

RÉFLEXIONS

Les trois similitudes que ce chapitre contient tendent au même but qui est premièrement de nous mettre devant les yeux la grande miséricorde de Dieu envers les pécheurs et les soins qu'il prend pour les amener à la repentance et en second lieu de montrer que comme leur conversion est très agréable à Dieu et qu'elle réjouit les anges, tous ceux qui aiment Dieu doivent aussi s'en réjouir et y contribuer de tout leur pouvoir et non pas en avoir de la jalousie comme les pharisiens qui s'offensaient de voir Jésus dans la compagnie des gens de mauvaise vie.

C'est ce que marque surtout la parabole du fils débauché. Par ce fils, notre Seigneur représente ceux qui étaient de grands pécheurs ou que l'on regardait comme tels. Le retour de ce fils à la maison paternelle marque la conversion de ces pécheurs-là. La tendresse avec laquelle son père le reçut montre que Dieu prend plaisir au retour des pécheurs qui s'amendent et qu'il est plein de bonté envers eux. La jalousie et le chagrin que le fils aîné de la maison témoigna de ce que son frère avait été reçu avec tant de bonté et de joie représente les sentiments de ces pharisiens qui se croyaient meilleurs que les autres et qui se scandalisaient de ce que notre Seigneur mangeait et conversait avec les péagers et les gens de mauvaise vie. C'est là le sens de cette belle parabole.

Elle nous fournit plusieurs réflexions très utiles. Nous y voyons l'égarement des pécheurs et l'abus criminel qu'ils font des grâces de Dieu, la bonté que Dieu a de les châtier pour les rappeler à leur devoir, le retour de ceux qui reviennent à Dieu par la repentance, le pardon que Dieu accorde toujours à ceux qui recourent à lui en confessant et en détestant leurs fautes et enfin la joie que leur conversion doit donner à tous ceux qui ont de la piété et de la charité.

Chacun doit faire les réflexions les plus sérieuses sur cette parabole en la relisant et en méditant atten-

tivement toutes les parties, mais les pécheurs surtout doivent s'en faire l'application afin de s'encourager par là à retourner à Dieu par un prompt repentir et par une sincère conversion.

(a) v4 : Matthieu 18.12

(1) v16 : ou des carouges.

CHAPITRE XVI

Jésus-Christ montre par la parabole du dispensateur infidèle l'usage qu'on doit faire des biens du monde, versets 1-12.

Il fait voir ensuite que l'amour des richesses est très dangereux et il censure les pharisiens qui étaient avares et qui dès le temps de Jean-Baptiste s'étaient opposés à l'établissement du règne de Dieu, versets 13-18.

Enfin, pour éclaircir et pour confirmer ce qu'il avait dit de l'usage qu'il faut faire des richesses, il ajoute la parabole du mauvais riche, versets 19-31.

1. Jésus disait à ses disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui de lui dissiper son bien.

2. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, car tu ne pourras plus désormais administrer mon bien.

3. Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne saurais travailler à la terre et j'aurais honte de mendier.

4. Je sais ce que je ferai afin que quand on m'aura ôté mon administration, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons.

5. Alors il fit venir séparément chacun des débiteurs de son maître et il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ?

6. Il répondit : Cent mesures d'huile. Et l'économe lui dit : Reprends ton obligation, assieds-toi là et écris-en promptement une autre de cinquante.

7. Il dit ensuite à l'autre : Et toi, combien dois-tu ? Il dit : Cent mesures de froment. Et l'économe lui dit : Reprends ton obligation et écris-en une autre de quatre-vingts.

8. Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi avec habileté, car les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leur génération ¹ que les enfants de lumière.

9. Et moi je vous dis aussi : Faites-vous des amis avec les richesses injustes ² afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

10. Celui qui est fidèle dans les petites choses sera aussi fidèle dans les grandes choses et celui qui est injuste dans les petites choses sera aussi injuste dans les grandes choses.

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables richesses ?

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ?

13. ^a Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et mammon.

14. Les pharisiens, qui étaient avares, écoutaient tout cela et se moquaient de lui.

15. Et il leur dit : Pour vous, vous voulez passer pour juste devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs, car ce qui est élevé devant les hommes est une abomination devant Dieu.

16. ^b La Loi et les prophètes ont eu lieu jusqu'à Jean, depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé et chacun le force ³.

17. ^c Mais il est plus aisé que le ciel et la terre passent qu'il n'est possible qu'un seul point de la Loi soit aboli.

18. ^d Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet adultère et quiconque épouse celle que son mari a répudiée commet adultère.

19. Il y avait un homme riche qui se vêtait de pourpre et de fin lin et qui se traitait bien et magnifiquement tous les jours.

20. Il y avait aussi un pauvre nommé Lazare qui était couché à la porte de ce riche et qui était couvert d'ulcères.

21. Il désirait de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche et même les chiens venaient lécher ses ulcères.

22. Or il arriva que le pauvre mourut et il fut porté par les anges au sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enseveli.

23. Et étant en enfer et dans les tourments, il leva les yeux et il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein.

24. Et s'écriant il dit : Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraîchir la langue, car je suis extrêmement tourmenté dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souviens-toi que tu as eu tes biens pendant ta vie et Lazare a eu des maux et maintenant il est consolé et tu es dans les tourments.

26. Outre cela, il y a un grand abîme entre vous et nous, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le peuvent, non plus que ceux qui voudraient passer de là ici.

27. Et le riche dit : Je te prie, mon père d'envoyer Lazare dans la maison de mon père,

28. Car j'ai cinq frères afin qu'il les avertisse, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.

29. Abraham lui répondit : ^e Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent.

30. Le riche dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils s'amenderont.

31. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas non plus persuadés, quand même quelqu'un des morts ressusciterait.

RÉFLEXIONS

Tout ce chapitre tend à nous apprendre comment il faut se servir des biens de ce monde.

Ce qui est dit du maître d'hôtel infidèle qui, pour se faire des amis, quitta aux débiteurs de son maître une partie de leur dette, ne doit pas être entendu comme si Jésus-Christ louait le procédé de cet homme, puisqu'une telle action serait une infidélité et une injustice manifeste. Il a voulu simplement nous apprendre que comme ce maître d'hôtel se procura des amis avec le bien de son maître avant que de sortir de son service, nous devons nous assurer l'entrée dans une meilleure vie en employant nos biens à des usages pieux et charitables. C'est pour nous porter à ce devoir que Jésus-Christ a dit que ceux qui ne savent pas faire un bon usage des biens périssables de cette vie montrent par là qu'ils sont indignes de posséder les biens du Ciel.

C'est dans cette même vue qu'il déclare que l'on ne peut servir Dieu et aimer les richesses en même temps et c'est ce qu'il prouve par l'exemple des pharisiens qui étaient avares et auxquels il dit que quoi qu'ils eussent une haute opinion d'eux-mêmes, ils étaient en abomination à Dieu et les ennemis déclarés de son règne.

Mais c'est surtout à quoi tend la parabole du mauvais riche et de Lazare par laquelle notre Seigneur représente ce qui arrive à ceux qui, au lieu d'assister les misérables, se servent de leurs biens pour satisfaire leur luxe et leur sensualité.

Le Seigneur marque clairement ici que le faste, la vie molle, l'amour des plaisirs et le manque de charité conduisent en enfer, quand même on ne commettrait pas de grand crime.. Cette parabole nous présente outre cela diverses réflexions importantes. Nous y voyons que si l'état des hommes en cette vie est bien différent, il le sera aussi après la mort et que ce n'est point par ce qui arrive aux hommes en ce monde qu'il faut juger de leur bonheur ou de leur malheur. Nous y découvrons que les justes jouissent après leur mort d'un doux repos, que les méchants sont dans les tourments et que l'état des uns et des autres est immuable et sans retour. Ce que le patriarche Abraham répondit au mauvais riche, qui le pria d'envoyer Lazare à ses frères, nous enseigne que Dieu nous donne pendant cette vie dans sa parole des moyens suffisants pour éviter la perte, que ceux qui ne profitent pas de ces moyens n'ont aucune excuse, qu'ils ne doivent pas s'attendre que Dieu fasse des miracles pour les convertir et que quand même il en ferait, ces miracles ne les persuaderaient pas. Toutes ces instructions sont de la dernière importance et nous ne saurions rien faire de plus utile que de les méditer.

- (a) v13 : Matthieu 6.24
- (b) v16 : Matthieu 11.12
- (c) v17 : Matthieu 5.18
- (d) v18 : Matthieu 5.32 et 19.9 ; Marc 10.11 ; I Corinthiens 7.11
- (e) v29 : Ésaïe 8.20

(1) v8 : On ne doit pas prendre ces paroles à la lettre. Elles signifient simplement qu'il ne faut pas que ceux qui sont éclairés des lumières de la foi aient moins de prudence pour s'assurer des biens éternels que les gens du monde en ont pour leurs intérêts temporels.

(2) v9 : Ou fausses et trompeuses. Le Seigneur appelle ainsi les biens du monde par opposition aux véritables biens qui sont ceux du Ciel.

(3) v16 : Ou lui fait violence et s'y oppose.

CHAPITRE XVII

Jésus-Christ parle des scandales, du pardon des offenses, de l'efficacité de la foi et de l'obligation où nous sommes de faire ce que Dieu nous commande, sans prétendre rien mériter par là, versets 1-10.

2. Il guérit dix lépreux, versets 11-19.

3. Il répond aux pharisiens qui lui avaient demandé quand le règne de Dieu viendrait et il leur dit qu'ils avaient déjà ce règne au milieu d'eux quoi qu'ils ne le remarquaient pas, versets 20-22.

4. De là il prend occasion d'avertir ceux qui l'écoutaient de ne pas suivre les faux messies et il leur dit qu'ils regretteraient un jour l'avantage dont ils jouissaient alors et qu'ils se trouveraient surpris par le jugement de Dieu comme les hommes le furent autrefois par le déluge et les habitants de Sodome par l'embrasement de cette ville, versets 23-37.

1. Or Jésus dit à ses disciples : ^a Il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales, toutefois malheur à celui par qui ils arrivent.

2. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mit au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits.

3. Prenez garde à vous. ^b Si ton frère t'a offensé, reprends-le et s'il se repent, pardonne-lui.

4. Et s'il t'a offensé sept fois le jour et que sept fois le jour il revienne vers toi et te dise : Je me repens, pardonne-lui.

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi.

6. ^c Et le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous pourriez dire à ce murier : Déracine-toi et va te planter dans la mer et il vous obéirait.

7. Mais qui de vous ayant un serviteur qui laboure ou qui paise les troupeaux et le voyant revenir des champs lui dise aussitôt : Avance-toi et te mets à table,

8. Ne lui dira-t-il pas plutôt : Prépare-moi à souper et ceins-toi et me sers jusqu'à ce que j'aie mangé et bu et après cela tu mangeras et tu boiras.

9. Sera-t-il redevable à ce serviteur parce qu'il aura fait ce qui lui a été commandé ? Je ne le pense pas.

10. Vous aussi de même, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ¹ parce que nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.

11. Et comme il allait à Jérusalem, il passa par le milieu de la Samarie et de la Galilée,

12. Et entrant dans un bourg, il rencontra dix hommes lépreux qui se tinrent éloignés,

13. Et ils s'écrièrent : Jésus notre maître, aie pitié de nous !

14. Et dès qu'il les eut vus, il leur dit : ^d Allez, montrez-vous aux sacrificateurs. Et il arriva qu'en s'en allant ils furent nettoyés.

15. Et l'un d'eux voyant qu'il était guéri retourna sur ses pas glorifiant Dieu à haute voix.

16. Et il se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre, lui rendant grâce. Et il était Samaritain.

17. Alors Jésus prenant la parole dit : Tous les dix n'ont-ils pas été nettoyés ? Et les neuf autres, où sont-ils ?

18. Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu.

19. Alors il lui dit : Lève-toi, va, ta foi t'a sauvé.

20. Or les pharisiens lui ayant demandé quand le règne de Dieu viendrait, il leur répondit : Le règne de Dieu ne viendra point avec éclat.

21. Et on ne dira point : Le voici qui est ici, ou le voilà qui est là, car voici le règne de Dieu qui est au milieu de vous.

22. Il dit à ses disciples : Le temps viendra que vous désirerez de voir l'un des jours du Fils de l'homme et vous ne le verrez point.

23. ^e Alors on vous dira : Le voici qui est ici ou le voilà qui est là, mais n'y allez point et ne les suivez point.

24. Car comme un éclair brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, il en sera ainsi du Fils de l'homme dans son jour.

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération.

26. Et ^f ce qui arriva dans les jours de Noé arrivera de même dans les jours du Fils de l'homme.

27. On mangeait, on buvait, on prenait et on donnait en mariage jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche et le déluge vint qui les fit tous périr.

28. De même aussi, comme dans les jours de Lot, on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait et on bâtissait,

29. Mais ^g le jour que Lot sortit de Sodome, il plut du ciel du feu et du souffre qui les fit tous périr.

30. Il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paraîtra.

31. En ce jour-là, que celui qui sera au haut de la maison et qui aura ses meubles dans sa maison ne descende pas pour les emporter et que celui qui sera aux champs ne revienne point sur ses pas.

32. ^h Souvenez-vous de la femme de Lot.

33. ⁱ Quiconque cherchera à sauver sa vie la perdra et quiconque l'aura perdue la trouvera.

34. Je vous dis, ^j qu'en cette nuit-là, de deux hommes qui seront dans le même lit, l'un sera pris et l'autre laissé.

35. De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée.

36. De deux hommes qui seront aux champs, l'un sera pris et l'autre laissé.

37. Et ses disciples lui dirent : Où sera-ce Seigneur ? Et il leur dit : ^k En quelque lieu que soit le corps mort, les aigles s'y assembleront ².

RÉFLEXIONS

Les instructions que ce chapitre renferme sont les suivantes.

1. Que les scandales sont un grand mal, que de la manière dont les hommes sont disposés, c'est une chose inévitable qu'il arrivera des scandales, mais que ceux qui en sont les auteurs en porteront la peine.

2. Que nous ne devons avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous offensent, qu'il faut leur pardonner et leur pardonner toujours, quand même ils reviendraient très souvent à nous offenser.

3. Que la foi étant aussi nécessaire pour plaire à Dieu et pour être sauvé qu'elle l'était autrefois pour faire des miracles, nous devons nous y affermir de plus en plus et prier le Seigneur avec les apôtres qu'il nous l'augmente.

4. Qu'étant les serviteurs de Dieu, nous devons faire avec zèle tout ce qu'il nous commande et en même temps avec une profonde humilité, nous souvenant que nous ne sommes que d'indignes et d'inutiles serviteurs, que nous ne faisons qu'une partie de notre devoir, qu'ainsi nous ne méritons rien et que si Dieu veut bien récompenser notre obéissance, c'est de sa pure grâce.

5. La principale réflexion qu'il faut faire sur la guérison des dix lépreux, c'est qu'il n'y en eut qu'un qui vint remercier Jésus-Christ et qu'encore c'était un Samaritain qui eut plus de piété et de reconnaissance que les autres qui étaient Juifs.

Les hommes désirent d'être délivrés quand ils sont dans la souffrance, mais la plupart oublient bientôt les délivrances que Dieu leur a accordées et ils tombent dans l'ingratitude. Mais ceux qui sont véritablement touchés des faveurs que Dieu leur accorde en conservent le souvenir et lui marquent leur reconnaissance, non seulement par des actions de grâces continuelles, mais surtout par leur obéissance et par le bon usage qu'ils font de ses bienfaits.

6. Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs que le règne de Dieu ne viendrait pas avec éclat, que ce règne était déjà venu et qu'il était même parmi eux nous oblige à considérer que le règne de notre Seigneur est spirituel et céleste et que ceux qui, comme nous, ont l'avantage d'avoir ce règne au milieu d'eux doivent prendre garde qu'il ne leur arrive, comme aux Juifs, de ne pas reconnaître leur bonheur et de ne s'en pas prévaloir, ce qui n'est pourtant pas trop ordinaire.

Jésus-Christ disait aux Juifs que bientôt ils se repentiraient de n'avoir pas profité de sa présence et que la vengeance divine les surprendrait comme le déluge avait surpris les habitants du premier monde et comme le feu du ciel surpris les habitants de Sodome.

Cet avertissement nous regarde aussi bien que les Juifs. Ceux qui auront négligé les précieux avantages dont nous jouissons et le temps de la patience et de la miséricorde de Dieu seront aussi surpris dans leurs aveuglements et dans leur sécurité et ils périront dans leur impénitence. Puisque notre Seigneur nous a averti de ces choses, c'est à nous à y penser continuellement et à vivre en attendant sa venue dans la vigilance, dans la prière et dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres selon qu'il nous y exhorte.

- (a) v1 : Matthieu 18.7 ; Marc 9.42
 (b) v3 : Matthieu 18.15
 (c) v6 : Matthieu 17.20 ; Marc 11.23
 (d) v14 : Lévitique 14.2 et suivants
 (e) v23 : Matthieu 24.23 ; Marc 13.21
 (f) v26 : Genèse 6.5 et 7.8 ; Matthieu 24.37 ; I Pierre 3.20
 (g) v29 : Genèse 19.24
 (h) v32 : Genèse 16.26
 (i) v33 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Sus 9.24 ; Jean 12.25
 (j) v34 : Matthieu 24.40-41
 (k) v37 : Job 39.33 ; Matthieu 24.28

(1) v10 : C'est-à-dire : à qui l'on ne doit rien et qui n'ont fait que leur devoir.

(2) v37 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.28

CHAPITRE XVIII, versets 1-17

Notre Seigneur

- propose la parabole du juge inique, versets 1-8,
 - celle du pharisien et du péager, versets 9-14,
 - et il impose les mains à des petits enfants qu'on lui présente, versets 15-17.

1. Jésus leur dit aussi une parabole pour montrer^a qu'il faut toujours prier et ne se relâcher point.
2. Il y avait dans un ville un juge qui ne craignait point Dieu et qui n'avait aucun égard pour personne.
3. Il y avait aussi dans cette ville-là une veuve qui venait souvent à lui et qui lui disait : Fais-moi justice de ma partie.
4. Et pendant longtemps il n'en voulut rien faire. Cependant il dit enfin en lui-même : Quoi que je ne craigne point Dieu et que je n'aie nul égard pour aucun homme,
5. Néanmoins, parce que cette veuve m'importe, je lui ferai justice afin qu'elle ne vienne pas toujours me rompre la tête.
6. Et le Seigneur dit : Écoutez ce que dit ce juge injuste.
7. Et Dieu ne vengera-t-il point ses élus qui crient à lui jour et nuit quoi qu'il diffère sa vengeance ?
8. Je vous dis qu'il les vengera bientôt. Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre¹ ?
9. Il dit aussi cette parabole au sujet de quelques-uns qui présumaient d'eux-mêmes comme s'ils étaient justes et qui méprisaient les autres.
10. Deux hommes montèrent au temple pour prier, l'un était pharisien et l'autre péager.
11. Le pharisien se tenant debout priait ainsi en lui-même : Ô Dieu, je te rends grâces de ce que je

ne suis pas comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni même aussi comme ce péager.

12. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.

13. Mais le péager se tenant éloigné n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : Ô Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur !

14. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison plutôt que l'autre.^b Car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé.

15.^c On lui présenta aussi des petits enfants afin qu'il les touchât, ce que les disciples voyant, ils reprenaient ceux qui les présentaient.

16. Mais Jésus les ayant appelés dit : Laissez venir à moi ces petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

17. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point.

RÉFLEXIONS

L'apôtre Luc nous dit dès l'entrée de ce chapitre que le but de la parabole du juge inique est de nous apprendre qu'il faut toujours prier et ne se relâcher jamais. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne en disant que si les hommes, même les méchants, tel que serait un juge injuste, se laissent enfin gagner par des prières et par des sollicitations réitérées, Dieu, qui est la justice et la bonté même, exaucera beaucoup plus les prières qu'on lui adresse avec ferveur et avec persévérance. Jésus-Christ a voulu nous apprendre plus particulièrement par là que Dieu entend les prières de ses élus et qu'il exercera une sévère vengeance sur ceux qui les oppriment injustement.

Par la parabole du pharisien et du péager, Jésus-Christ voulait faire entendre que ceux qui avaient une opinion avantageuse d'eux-mêmes, comme les pharisiens, et qui méprisaient les autres étaient très odieux au Seigneur à cause de leur hypocrisie et de leur orgueil et que ceux que l'on regardaient comme les plus grands pécheurs devenaient l'objet de sa grâce lorsqu'ils étaient pénétrés d'une profonde humilité et d'une sincère repentance comme le péager *qui se tenait loin et n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais se frappait la poitrine et disait : Ô Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur !*

Outre cela, l'exemple de ce pharisien, qui se glorifiait de n'être ni ravisseur, ni injuste, ni adultère, de jeûner deux fois la semaine et de donner la dîme de tout ce qu'il possédait, mais qui ne fut pas justifié devant Dieu montre que les grands crimes ne sont pas les seuls obstacles au salut. On peut être exempt des péchés criants et avoir même des apparences de la piété et être cependant rejeté de Dieu si le cœur est possédé par la bonne opinion de

soi-même, par l'orgueil, par l'avarice ou par d'autres passions cachées.

Il y a enfin trois réflexions à faire sur ce que Jésus-Christ imposa les mains aux enfants qu'on lui présenta et qu'il pria pour eux.

La première, que l'âge des petits enfants n'empêche pas que notre Seigneur ne les aime et ne les bénisse.

La seconde, qu'en les consacrant à Dieu par la prière et par la cérémonie du baptême on se conforme à ce que Jésus-Christ fit dans cette occasion.

La troisième, que le royaume de Dieu n'est destiné qu'à ceux qui sont des enfants en innocence, en douceur et en simplicité et qui reçoivent l'Évangile dans ces dispositions.

(a) v1 : Romains 12.12 ; I Thessaloniens 5.17

(b) v14 : Job 22.29 ; Proverbes 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Sus 14.11 ; Jacques 4.6 ; I Pierre 5.5

(c) v15 : Matthieu 19.13 ; Marc 10.13

(1) v8 : C'est-à-dire : dans ce pays, parmi les Juifs, lorsqu'il viendra pour les détruire.

CHAPITRE XVIII, versets 18-43

Notre Seigneur répond à un homme riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour être sauvé et il prend occasion de là de dire que les richesses empêcheraient le salut de plusieurs personnes et de faire de glorieuses promesses à ceux qui abandonneraient leurs biens pour l'amour de lui, versets 18-30.

2. Il prédit ses souffrances, versets 31-34.

3. Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho, versets 35-43.

18. ^d Alors un des principaux du lieu demanda à Jésus : Mon bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

19. Jésus lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu.

20. Tu sais les commandements : ^e Tu ne mettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage, honore ton père et ta mère.

21. Et cet homme lui dit : J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse.

22. Quand Jésus eut entendu cela, il lui dit : Il te manque encore une chose, vends tout ce que tu as et le distribue aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel, après cela, viens et suis-moi.

23. Mais cet homme ayant entendu cela devint tout triste, car il était fort riche.

24. Jésus voyant qu'il était devenu tout triste dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau entre par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.

26. Et ceux qui l'entendaient dirent : Et qui peut donc être sauvé ?

27. Et Jésus leur dit : ^f Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.

28. Et Pierre dit : ^g Voici nous avons tout quitté et nous t'avons suivi.

29. Et il leur dit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté sa maison ou ses père et mère ou ses frères ou sa femme ou ses enfants pour le royaume de Dieu,

30. Qui ne reçoive beaucoup plus en ce siècle-ci et dans le siècle à venir la vie éternelle.

31. ^h Jésus prit ensuite à part les douze et leur dit : Voici, nous montons à Jérusalem et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes touchant le Fils de l'homme vont être accomplies.

32. Car il sera livré aux nations, on se moquera de lui, il sera outragé et on crachera contre lui.

33. Et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir et il ressuscitera le troisième jour.

34. Mais ils n'entendirent rien à tout cela et ce discours leur était caché et ils ne comprenaient point ce qu'il leur disait.

35. ⁱ Comme ils approchaient de Jéricho, un aveugle qui était assis près du chemin et qui demandait l'aumône,

36. Entendant la foule du peuple qui passait, demanda ce que s'était.

37. Et on lui répondit que c'était Jésus de Nazareth qui passait.

38. Alors il se mit à crier : Jésus fils de David, aie pitié de moi !

39. Et ceux qui allaient devant le reprenaient pour le faire taire, mais il criait encore plus fort : Fils de David, aie pitié de moi !

40. Et Jésus s'étant arrêté commanda qu'on le lui amenât vers lui et quand il se fut approché de lui, il lui demanda :

41. Que veux-tu que je te fasse ? Et il répondit : Seigneur que je recouvre la vue.

42. Et Jésus lui dit : Recouvre la vue, ta foi t'a guéri.

43. Et à l'instant il recouvra la vue et il le suivait donnant gloire à Dieu. Et tout le monde voyant cela loua Dieu.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut retenir de l'entretien que notre Seigneur eut avec cet homme riche qui s'adressa à lui, c'est :

1. que l'on ne peut obtenir la vie éternelle qu'en gardant les commandements de Dieu ;

2. qu'il y a des temps où l'on doit quitter tout ce que l'on possède et s'exposer à la pauvreté et à la persécution.

3. La surprise et la tristesse dont ce jeune homme fut saisi après avoir entendu Jésus-Christ, vérifie ce que le Seigneur dit dans cette occasion, c'est que les biens du monde sont souvent un grand obstacle au salut parce que ceux qui les possèdent y ont ordinairement le cœur attaché.

4. Il paraît de là que si nous ne sommes pas appelé comme les apôtres à tout quitter pour suivre Jésus-Christ, nous devons éviter l'attachement aux biens périssables de cette vie et les employer pour assister les misérables et que ceux qui le feront auront part en cette vie et en l'autre aux récompenses que Jésus-Christ promet à ceux qui pour l'amour de lui auront renoncé à l'amour des biens de la terre.

Il est à remarquer ensuite qu'à mesure que le temps de la mort de Jésus-Christ approchait, il en parlait plus clairement aux apôtres afin qu'elle les surprit moins, mais que les apôtres, nonobstant ce que leur maître leur avait dit en diverses occasions, ne pouvaient comprendre qu'il dû mourir, ce qui venait de leurs préjugés et de l'opinion où ils étaient que Jésus étant le Messie il règnerait dans le monde avec gloire.

Il faut enfin observer sur la guérison de l'aveugle dont il est parlé ici que Jésus-Christ en guérissant cet homme qui lui donnait la qualité de *fiils de David* qui signifiait la même chose que Messie parmi les Juifs faisait voir qu'il était véritablement le Messie.

Au reste, notre Seigneur faisait de nouveaux miracles sur la fin de sa vie et en approchant de Jérusalem afin de donner à ses disciples et au peuple de nouvelles preuves de sa mission divine et de diminuer le scandale que sa croix et sa mort devaient bientôt leur causer.

(d) v18 : Matthieu 19.16 ; Marc 10.17

(e) v20 : Exode 20.13 et suivants.

(f) v27 : Jérémie 32.17

(g) v28 : Matthieu 19.27 ; Marc 10.28

(h) v31 : Matthieu 20.17 ; Marc 10.32

(i) v35 : Matthieu 20.29 ; Marc 10.46

CHAPITRE XIX, versets 1-28

Luc rapporte ici :

1. *l'histoire de la conversion de Zachée, versets 1-10 ;*

2. *la parabole des dix marcs, versets 11-28.*

1. Et Jésus étant entré dans Jéricho passait par la ville.

2. Et un homme appelé Zachée, chef des péagers, qui était riche,

3. Cherchait à voir qui était Jésus, mais il ne le pouvait pas à cause de la foule parce qu'il était de petite taille.

4. C'est pourquoi il courut devant et monta sur un sycomore pour le voir parce qu'il devait passer par là.

5. Et Jésus étant venu en cet endroit et regardant en haut, il le vit et lui dit : Zachée, hâte-toi de descendre, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison.

6. Et il descendit promptement et le reçut avec joie.

7. Et tous ceux qui virent cela murmuraient disant qu'il était entré chez un homme de mauvaise vie pour y loger.

8. Et Zachée se présentant devant le Seigneur lui dit : Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres et si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, je lui en rends quatre fois autant.

9. Sur quoi Jésus lui dit : Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham.

10. ^a Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

11. Comme ils écoutaient ce discours, Jésus continuant, proposa une parabole, parce qu'ils étaient près de Jérusalem et qu'ils croyaient que règne de Dieu allait paraître bientôt.

12. Il dit donc : ^b Un homme de grande naissance s'en alla dans un pays éloigné pour prendre possession d'un royaume et s'en revenir ensuite.

13. Et ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent et leur dit : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne.

14. Mais les gens de son pays le haïssaient et ils envoyèrent une ambassade après lui pour dire : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous.

15. Il arriva donc que lorsqu'il fut de retour, après avoir pris possession du royaume, qu'il commanda qu'on fit venir ces serviteurs auxquels il avait donné de l'argent pour savoir combien chacun l'avait fait valoir.

16. Et le premier se présenta et dit : Seigneur, ton marc a produit dix autres marcs.

17. Et il lui dit : Cela est bien, bon serviteur, parce que tu a été fidèle dans peu de chose, tu auras le gouvernement de dix villes.

18. Et le second vint et dit : Seigneur, ton marc a produit cinq autres marcs.

19. Et il dit aussi à celui-ci : Et toi, commande à cinq villes.

20. Et un autre vint et dit : Seigneur, voici ton marc que j'ai gardé enveloppé dans un linge,

21. Car je te craignais parce que tu es un homme sévère, tu prends où tu n'a rien mis et tu moissonnes où tu n'as point semé.

22. Et son maître lui dit : Méchant serviteur, je te jugerai par tes propres paroles, tu savais que je suis un homme sévère qui prends où je n'ai rien mis et qui moissonne où je n'ai point semé.

23. Et pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque et à mon retour je l'eusse retiré avec des intérêts ?

24. Et il dit à ceux qui étaient présents : Ôtez-lui le marc et le donnez à celui qui a les dix marcs.

25. Et ils lui dirent : Seigneur, il a déjà dix marcs.

26. Aussi vous dis-je qu'on donnera à quiconque a déjà ^c et que pour celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté.

27. Au reste, amenez ici mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux et faites-les mourir en ma présence.

28. Et après avoir dit ces choses, il marchait devant eux, montant à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions principales à faire sur l'histoire de Zachée.

La première, que notre Seigneur était venu pour appeler les pécheurs à la repentance et que les personnes que les Juifs regardaient comme très corrompues et avec lesquelles ils ne voulaient avoir aucun commerce, tels qu'étaient les péagers, seraient reçues dans l'alliance divine.

La seconde, que Jésus-Christ se communique à ceux qui le cherchent et que lorsqu'il se présente à nous et qu'il nous appelle, il faut obéir avec promptitude et avec joie à notre vocation, comme Zachée le fit.

La troisième, que ceux qui ont du bien mal acquis doivent le restituer et s'en défaire et que les riches sont particulièrement obligés d'exercer abondamment la charité envers les pauvres.

Pour ce qui est de la parabole de cet homme qui, allant partir pour un pays éloigné, donna des marcs, c'est-à-dire diverses sommes d'argent, à ses serviteurs, notre Seigneur la proposa comme l'apôtre Luc le dit :

1. pour désabuser ceux qui croyaient qu'il serait reconnu comme roi et que son règne allait être manifesté dans le monde avec éclat,

2. pour leur faire comprendre qu'il serait au contraire rejeté, mais que ceux qui l'auraient servi fidèlement seraient élevés à une grande gloire, pendant que ceux qui ne se soumettraient pas à lui sentiraient les effets de sa puissance et souffriraient la peine de leur rebellions, ce qui marquait la ruine prochaine des Juifs.

L'usage que nous devons faire de cette parabole est d'y remarquer :

1. que Dieu nous accorde ses lumières et sa grâce afin que nous les fassions valoir chacun selon notre état et notre portée pour sa gloire et pour le salut des hommes,

2. que les uns font un bon usage de cette grâce et que les autres la rendent inutile par leur négligence,

3. que lorsque notre Seigneur viendra pour juger les hommes, il donnera de glorieuses récompenses à ceux qui auront employé ses dons d'une manière conforme à ses intentions, mais qu'il punira avec sévérité et avec justice l'infidélité et l'ingratitude de ceux qui en auront abusé.

(a) v10 : Matthieu 18.11

(b) v12 : Matthieu 25.14

(c) v26 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Marc 4.25

CHAPITRE XIX, versets 29-48

Jésus fait son entrée royale à Jérusalem, versets 29-40,

il répand des larmes sur la ruine de cette ville, versets 41-44,

et il chasse du temple ceux qui le profanaient, versets 45-48.

29. ^d Et Jésus étant arrivé près de Bethphagé et de Bethanie, vers la montagne qu'on appelle des oliviers, il envoya deux de ses disciples,

30. Et leur dit : Allez à la bourgade qui est devant vous et quand vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché que personne n'a jamais monté, détachez-le et l'amenez.

31. Et si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui direz : Parce que le Seigneur en a besoin.

32. Et ceux qui étaient envoyés s'en allèrent et trouvèrent comme il le leur avait dit.

33. Et comme ils détachaient l'ânon, ceux à qui il appartenait leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

34. Et ils répondirent : Le Seigneur en a besoin.

35. Ils l'amènèrent donc à Jésus et ayant mis leurs vêtements sur l'ânon, ^e ils firent monter Jésus dessus.

36. Et comme ils passaient, ils étendaient leurs vêtements par le chemin.

37. Et lorsqu'il approchait de la descente de la montagne des oliviers, toute la multitude des disciples transportée de joie se mit à louer Dieu à haute voix pour les miracles qu'ils avaient vus.

38. Et ils disaient : ^f Béni soit le roi qui vient au nom de notre Seigneur ! Paix soit dans le ciel et gloire dans les lieux très-hauts !

39. Alors quelques-uns des pharisiens qui étaient dans la troupe lui dirent : Maître, reprend tes disciples.

40. Et Jésus répondant leur dit : Je vous dis que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.

41. Et lorsqu'il fut proche de la ville, en la voyant, il pleura sur elle et dit :

42. Ô si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, les choses qui regardent ta paix ! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux.

43. Car les jours viendront sur toi que tes ennemis t'environneront de tranchées et t'enfermeront et te serreront de toutes parts.

44. Et ils te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi et ils ^g ne laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as point connu le temps auquel tu as été visitée.

45. ^h Ensuite étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui y vendaient et qui y achetaient,

46. Leur disant : Il est écrit : ⁱ Ma maison est une maison de prière, ^j mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

47. Et il enseignait tous les jours dans le temple. ^k Et les principaux sacrificateurs et les scribes et les principaux du peuple cherchaient à le faire périr.

48. Mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que tout le peuple l'écoutait avec grande attention.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ voulut faire son entrée à Jérusalem le dimanche avant sa mort pour montrer qu'il était

ce roi dont les prophètes avaient parlé, mais il le fit d'une manière fort simple, monté sur un ânon afin qu'il parut que son règne n'était pas de ce monde. Ce qui arriva alors dut faire d'autant plus d'impression sur les apôtres que Jésus-Christ leur avait dit où ils trouveraient cet ânon, ils virent en cela une preuve de la connaissance qu'il avait de toutes choses. Nous devons faire une grande attention à cet événement où l'on voit si sensiblement la gloire de Jésus-Christ et en même temps sa parfaite douceur. Et comme ceux qui accompagnaient alors notre Seigneur louaient Dieu hautement pour tous les miracles qu'ils avaient vu faire à Jésus, nous devons aussi nous réjouir et bénir Dieu en considérant tout ce que notre Sauveur a fait pour racheter les hommes et pour établir son règne dans le monde.

Il faut remarquer ensuite que lorsque notre Seigneur s'en allait ainsi à Jérusalem, il déplora avec larmes la désolation de cette ville et les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs parce qu'ils avaient méconnu et négligé le temps auquel Dieu les avait visités en sa grâce. C'est là une preuve bien claire de la bonté dont le Seigneur était animé même envers ceux qui l'avaient rejeté et qui devaient le crucifier cette semaine-là. Cela montre aussi que les hommes ne périssent sinon parce qu'ils ne profitent pas du temps auquel Dieu les visite et leur offre sa grâce. Ainsi nous devons reconnaître les choses qui concernent notre paix avant qu'elles nous soient ôtées de devant les yeux.

Enfin, Jésus-Christ en chassant du temple ceux qui y vendaient et qui y trafiquaient fit paraître son autorité divine aussi bien que son grand zèle.

Il y a deux réflexions à faire sur cette action de notre Seigneur.

L'une, que c'est offenser Dieu grièvement et s'exposer à sa colère que d'assister avec irrévérence dans les lieux où il est adoré et invoqué et que de ne lui rendre qu'un culte faux et hypocrite, ce qui est infiniment plus odieux que l'abus qui s'était introduit parmi les Juifs de vendre et d'acheter dans l'enceinte du temple les choses qui étaient nécessaires pour les sacrifices.

L'autre réflexion est, qu'à l'imitation de Jésus-Christ, il faut s'opposer à l'irrégion, à l'impiété et soutenir toujours avec zèle les intérêts de la gloire de Dieu.

(d) v29 : Matthieu 21.1 ; Marc 11.1

(e) v35 : Jean 12.14

(f) v38 : Psaume 118.26

(g) v445 : Matthieu 24.2 ; Marc 13.2 ; Luc 21.6

(h) v45 : Matthieu 21.12 ; Marc 11.15

(i) v46 : Ésaïe 56.7 ; Matthieu 21.13 ; Marc 11.17

(j) v46 : Jérémie 7.11

(k) v47 : Marc 11.18

CHAPITRE XX, versets 1-18

Jésus-Christ répond aux principaux des Juifs qui lui demandent d'où il tenait son autorité, versets 1-8,

et il leur propose la parabole des vigneron, versets 9-18.

1. Or ^a il arriva l'un de ces jours-là, comme Jésus enseignait le peuple dans le temple et qu'il annonçait l'Évangile, que les principaux sacrificateurs et les scribes, avec les sénateurs étant survenus,

2. Lui parlèrent et lui dirent : Dis-nous par quelle autorité tu fais ces choses et qui est celui qui t'a donné cette autorité ?

3. Et Jésus leur répondit : Je vous demanderai aussi une chose : Dites-moi,

4. Le baptême de Jean venait-il du Ciel ou des hommes ?

5. Or ils résonnaient entre eux disant : Si nous disons : Du Ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru ?

6. Et si nous disons : Des hommes, tout le peuple nous lapidera, car il est persuadé que Jean était un prophète.

7. C'est pourquoi ils répondirent qu'ils ne savaient pas d'où il venait.

8. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

9. Alors il se mit à dire au peuple cette parabole. ^b Un homme planta une vigne et la loua à des vigneron et fut longtemps dehors.

10. Et la saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs vers les vigneron afin qu'ils lui donnassent du fruit de la vigne, mais les vigneron l'ayant battu le renvoyèrent à vide.

11. Et il envoya encore un autre serviteur, mais l'ayant aussi battu et traité outrageusement, ils le renvoyèrent à vide.

12. Il en envoya encore un troisième, mais ils le blessèrent aussi et le chassèrent.

13. Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé, peut-être que quand ils le verront ils le respecteront.

14. Mais quand les vigneron le virent, ils dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Que fera donc le maître de la vigne ?

16. Il viendra et fera périr ces vigneron et il donnera la vigne à d'autres. Ce que les Juifs ayant entendu, ils dirent : À Dieu ne plaise !

17. Alors il les regarda et il leur dit : Que veut donc dire ce qui est écrit : ^c La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle ?

18. Quiconque tombera sur cette pierre-là sera brisé et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer que lorsque les pharisiens demandèrent à Jésus d'où il avait reçu son autorité, le Seigneur voyant que ce n'était pas dans une intention sincère qu'ils lui demandaient cela, mais uniquement pour le surprendre, il ne trouva pas à propos

de répondre à cette question. Cependant pour leur faire voir que leur ignorance était affectée et malicieuse et qu'il leur était facile de reconnaître que son autorité venait de Dieu, il leur demanda si le baptême de Jean-Baptiste était du Ciel ou des hommes, à quoi ils ne répondirent rien, n'osant pas dire leur pensée. Ce silence des pharisiens manifestait leur hypocrisie et leur malice et prouvait qu'ils n'auraient point été persuadés, quoi que Jésus-Christ eût pu leur dire.

Dieu ne refuse jamais de se faire connaître à ceux qui ont un cœur sincère et qui aiment la vérité, mais pour ce qui est de ceux qui ne cherchent que des prétextes pour la rejeter, il les abandonne à leurs ténèbres et à leur malice, surtout quand il leur a donné des moyens suffisants pour connaître la vérité et qu'ils ne s'y rendent pas.

Par la similitude des vigneron, notre Seigneur voulait marquer en termes figurés :

1. Que les principaux des Juifs le feraient crucifier, comme leurs pères avaient autrefois fait mourir les prophètes.

2. Que nonobstant cela il deviendrait le chef et le roi de l'Église et qu'il serait revêtu d'un pouvoir souverain.

3. Que les Juifs seraient dans peu accablés des jugements de Dieu et privés de son alliance.

4. Que l'Évangile serait annoncé aux païens avec un succès admirable et qu'ils jouiront de tous les privilèges de l'alliance divine.

Cette parabole qui était prophétique fut parfaitement éclaircie par la gloire à laquelle Jésus-Christ fut élevé après sa résurrection et son ascension, par la destruction de Jérusalem, par la dispersion des Juifs et par la vocation des gentils. Cependant ce qui arriva aux Juifs doit nous servir d'exemple et nous convaincre pleinement que les chrétiens qui méprisent la grâce de Dieu et qui désobéissent à l'Évangile ne sauraient demeurer impunis, puisqu'ils ne rejettent pas moins Jésus-Christ que les Juifs le rejetèrent autrefois.

(a) v1 : Matthieu 21.23 ; Marc 11.27

(b) v9 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Matthieu 21.33 ; Marc 12.1

(c) v17 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Actes 4.11 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.4-7

CHAPITRE XX, versets 19-47

La seconde partie de ce chapitre renferme quatre chefs.

1. *La réponse de Jésus-Christ à la demande qu'on lui fit s'il était permis de payer le tribut à l'empereur, versets 19-26.*

2. *La réponse à une autre question que les sadducéens lui proposèrent sur la résurrection, versets 27-40.*

3. *La question qu'il fit aux pharisiens sur ce que le Messie est appelé fils de David, versets 41-44.*

4. *Un avertissement à se donner garde des pharisiens et des docteurs de la Loi, versets 45-47.*

19. Alors les principaux sacrificateurs et les scribes cherchèrent à l'heure même à se saisir de Jésus, car ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux, mais ils craignirent le peuple.

20. C'est pourquoi l'observant de près ils envoyèrent des gens apostés qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur.

21. Ces gens lui firent cette question : ^d Maître, nous savons que tu parles et que tu enseignes avec droiture et que sans acception de personne tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité.

22. Nous est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

23. Mais Jésus voyant leur artifice leur dit : Pourquoi voulez-vous me surprendre ?

24. Montrez-moi un denier. De qui a-t-il l'image et l'inscription ? Ils répondirent : De César.

25. Et il leur dit : ^e Rendez donc ce qui est à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

26. Ainsi ils ne purent rien reprendre dans ses paroles devant le peuple, mais tout étonnés de sa réponse ils se turent.

27. Alors quelques-uns ^f d'entre les sadducéens, qui nient la résurrection, s'approchèrent et lui firent cette question.

28. Maître, ^g Moïse nous a laissé par écrit : Si le frère de quelqu'un meurt étant marié et qu'il demeure sans enfant, que son frère épouse sa veuve et qu'il suscite lignée à son frère.

29. Or il y avait sept frères dont le premier ayant épousé une femme mourut sans enfant.

30. Et le second l'épousa et mourut aussi sans enfant.

31. Puis le troisième l'épousa et de même tous les sept et ils moururent sans laisser d'enfant.

32. Après eux tous, la femme mourut aussi.

33. Duquel d'eux donc sera-t-elle femme dans la résurrection ? Car tous sept l'ont épousée.

34. Jésus leur répondit : Les enfants de ce siècle épousent des femmes et les femmes des maris.

35. Mais ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts ne se marieront point.

36. Car ils ne pourront plus mourir parce qu'ils seront semblables aux anges et qu'ils seront enfants de Dieu étant enfants de la résurrection.

37. Or quand les morts doivent ressusciter, Moïse même l'a fait connaître auprès du buisson ¹ quand il nomme le Seigneur le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.

38. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants, car tous vivent à lui ².

39. Et quelques-uns d'entre les scribes prenant la parole lui dirent : Maître, tu as bien répondu.

40. Et ils n'osèrent plus lui faire aucune question.

41. ⁱ Mais lui leur dit : Comment dit-on que le Christ doit être le fils de David,

42. Puisque David même dit dans le livre des Psaumes : ^j Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite,

43. Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour ton marchepied ?

44. Davis donc l'appelle son Seigneur et comment est-il son fils ?

45. Et comme tout le peuple écoutait, il dit à ses disciples :

46. ^k Gardez-vous des scribes qui se plaisent à se promener avec de longues robes et qui aiment à être salués dans les places et à être assis aux premiers rangs dans les synagogues et à tenir les premières places dans les festins,

47. ^l Qui dévorent les maisons des veuves en affectant de longues prières, ils en recevront une plus grande condamnation.

RÉFLEXIONS

Le but des pharisiens lorsqu'ils demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur était de le surprendre. Ils cherchaient un prétexte de l'accuser ou d'être ennemi de l'empereur s'il disait qu'il ne fallait pas payer le tribut ou de n'aimer pas sa nation s'il disait qu'il fallait le payer. Mais Jésus, par un effet de sa profonde sagesse, découvrit et évita ce piège en leur disant :

de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Apprenons de là que Jésus-Christ veut qu'on reconnaisse l'autorité des princes et qu'on leur rende exactement l'obéissance et la fidélité qu'on leur doit et en même temps que l'on s'acquitte religieusement des devoirs auxquels on est obligé envers Dieu.

On remarque la même sagesse de Jésus-Christ dans la manière dont il répondit aux sadducéens qui croyaient l'embarrasser en lui proposant une question sur la résurrection. Il leur dit que cette question était vaine puisqu'après la résurrection les bienheureux seront immortels et semblables aux anges et que le mariage n'aura plus lieu dans la vie à venir. Après cela il leur prouva que les morts doivent ressusciter en leur disant que Dieu s'était déclaré le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob après leur mort, d'où il s'ensuit que Dieu ne pouvant pas être le Dieu des morts, ces patriarches, de même que tous ceux qui sont imitateurs de leur foi subsisteront après leur mort et que Dieu les ressuscitera. Ce discours de notre Seigneur doit nous persuader pleinement que les morts ressusciteront et nous porter au reste à vivre d'une manière pure et saine afin que nous soyons de ceux qui, comme Jésus-Christ le dit, seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des justes.

3. La demande que Jésus-Christ fit aux docteurs de la Loi, comment le Messie pouvait être le fils et le Seigneur de David tendait à leur faire voir que la dignité de la personne du Messie était beaucoup

plus grande qu'ils ne le croyaient et que quoi qu'ils pensassent être les plus éclairés dans l'intelligence des anciens oracles, leur ignorance était très grande sur ce point, de même que sur plusieurs autres. Au reste, il ne leur expliqua pas cette question parce que cela aurait été inutile et qu'ils n'avaient point de docilité. C'est ainsi que le Seigneur abandonne à leur ignorance ceux qui ne veulent pas en sortir.

4. Enfin, ce que notre Seigneur dit contre les docteurs de la Loi et les pharisiens montre que l'avarice, l'orgueil et l'hypocrisie sont des vices que le Seigneur déteste et que nous devons nous donner garde de ceux en qui ils se rencontrent et éviter nous-mêmes ces vices avec grand soin.

(d) v21 : Matthieu 22.16 ; Marc 12.13

(e) v25 : Romains 13.7

(f) v27 : Matthieu 22.23 ; Marc 12.18 ; Actes 23.8

(g) v28 : Deutéronome 25.5

(h) v37 : Exode 3.6

(i) v41 : Matthieu 22.41 ; Marc 12.35

(j) v42 : Psaume 110.1

(k) v46 : Matthieu 23.6 ; Marc 12.38 ; Luc 11.43

(l) v47 : Matthieu 23.14

(1) v37 : C.-à-d. quand il rapporte ce qui lui arriva auprès du buisson.

(2) v38 : Les patriarches morts vivent devant Dieu parce que leurs âmes ont été reçues auprès de Seigneur et parce qu'ils ressusciteront au dernier jour.

CHAPITRE XXI

On voit dans ce chapitre

1. *Le jugement que Jésus-Christ fit de l'offrande d'une pauvre veuve, versets 1-4.*

2. *Ce qu'il dit à ses disciples touchant les signes de la ruine de Jérusalem et la fin du monde, versets 5-19.*

3. *Il représente combien cette ruine serait terrible, versets 20-33.*

Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à prier afin de ne pas être surpris par sa venue, versets 34-38.

1. Comme ^a Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc, il vit des riches qui y mettaient leurs offrandes.

2. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux pites¹.

3. Et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres.

4. Car tous ceux-ci ont mis dans les offrandes de Dieu de leur superflu, mais celle-ci a mis de sa disette, tout ce qu'elle avait pour vivre.

5. ^b Et comme quelques-uns lui disaient que le temple était orné de belles pierres et de beaux dons, il dit :

6. ^c Est-ce cela que vous regardez ? Les jours viendront qu'il n'y sera laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée.

7. Alors ils lui dirent : Maître, quand est-ce donc que ces choses arriveront et par quel signe connaîtra-t-on qu'elles sont sur le point d'arriver ?

8. Et il dit : ^d Prenez garde que vous ne soyez séduits, car plusieurs viendront en prenant mon nom

disant : C'est moi qui suis le Christ et ce temps approche, mais ne les suivez pas.

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous épouvantez pas, car il faut que ces choses arrivent auparavant, mais ce ne sera pas sitôt la fin.

10. Il leur dit aussi : Une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume,

11. Et il y aura beaucoup de tremblements de terre en divers lieux et des famines et des pestes et il paraîtra des choses épouvantables et de grands signes dans le ciel.

12. ^e Mais avant tout cela, ils mettront les mains sur vous et ils vous persécuteront, vous livrant aux synagogues et vous mettant en prison et ils vous tireront devant les rois et devant les gouverneurs à cause de mon nom.

13. Et cela vous servira de témoignage ².

14. ^f Mettez-vous donc dans l'esprit de ne point préméditer comment vous répondrez.

15. Car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront contredire ni résister.

16. Vous serez même livrés par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents et par vos amis et ils en feront mourir d'entre vous.

17. ^g Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom.

18. Mais il ne se perdra pas un cheveu de votre tête.

19. Possédez vos âmes par votre patience.

20. Et quand vous verrez Jérusalem environnée par les armées, sachez que sa désolation approche.

21. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes et que ceux qui seront au milieu d'elle se retirent et que ceux qui seront à la campagne ne rentrent point dans la ville.

22. Car ce seront alors les jours de la vengeance afin que toutes les ^h choses qui sont écrites s'accomplissent.

23. Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là, car il y aura une grande calamité sur ce pays et une grande colère sur ce peuple.

24. Et, ils tomberont sous le tranchant de l'épée et ils seront menés captifs parmi toutes les nations et Jérusalem sera foulée par les nations jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis ^h.

25. Et ⁱ il y aura des signes dans le soleil et dans la lune et dans les étoiles ⁴ et sur la terre, les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit.

26. Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde, car les puissances des cieux seront ébranlées.

27. Et alors on verra venir le Fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et une grande gloire.

28. Lors donc que ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut et levez la tête, parce que votre délivrance approche.

29. Et il leur dit une similitude : Voyez le figuier et tous les autres arbres.

30. Quand ils commencent à pousser, vous jugez de vous-mêmes en les voyant que l'été est proche.

31. De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est près.

32. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

34. Prenez donc garde à vous-mêmes de peur que ^k vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie et que ce jour-là ne vous surprenne subitement.

35. Car il surprendra comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc et priez en tout temps afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver et de subsister devant le Fils de l'homme.

37. Or il enseignait dans le temple pendant le jour et sortant le soir, il passait les nuits sur la montagne appelée des oliviers.

38. Et dès le point du jour, tout le peuple venait à lui dans le temple pour l'écouter.

RÉFLEXIONS

Ce que Jésus-Christ dit à l'avantage de cette veuve qui mit deux petites pièces de monnaie dans un tronc où les particuliers jetaient ce qu'ils voulaient donner pour l'usage du temple nous apprend que tout ce que l'on consacre à des usages de piété ou de charité est agréable à Dieu quand on le donne volontairement et que les offrandes des pauvres, lorsqu'ils le font de bon cœur selon leur pouvoir, sont aussi bien reçues que celles des riches.

2. Il faut savoir que tout ce que notre Seigneur avait prédit en parlant des signes qui précéderaient la destruction de Jérusalem et du temple arriva de la manière et dans les temps qu'il l'avait marqué. On vit paraître des séducteurs qui prirent le titre de messie, la Judée fut désolée par la guerre, par la famine et par la peste, les Juifs excitèrent des persécutions contre les disciples de notre Seigneur, les Romains vinrent assiéger Jérusalem, la prirent et la détruisirent avec son temple. Les habitants de cette ville se virent réduits aux dernières extrémités, ils furent passés au fil de l'épée et ils souffrirent toutes les horreurs de la guerre. Les restes de ce peuple furent dispersés par tout le monde, ils le sont encore aujourd'hui et Jérusalem ne s'est jamais relevée de cette désolation.

Enfin, toutes ces choses arrivèrent dans le temps que Jésus-Christ l'avait prédit, savoir environ quarante ans après sa mort. Des prédictions aussi claires et aussi formelles que celle-là et qui ont été

et sont encore si exactement vérifiées par l'événement prouvent d'une manière invincible que Jésus-Christ était envoyé de Dieu et que sa doctrine est véritable et divine. Outre cela, cette destruction d'un peuple que Dieu avait tant aimé et d'une ville qu'il avait choisie pour y établir son service doit inspirer de la crainte à tout le monde et comme l'on ne peut attribuer cette ruine qu'au péché que les Juifs commirent en rejetant et en crucifiant notre Seigneur, cela montre bien clairement que Jésus est le Messie. On peut aussi reconnaître par là à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui le rejettent par leur incrédulité et par leur désobéissance.

3. Ce qu'on lit dans ce chapitre doit nous faire penser à la fin du monde et au jugement dernier, à l'effroi et au désespoir dont les méchants seront saisis et à la joie dont les justes seront remplis en ce jour-là.

Enfin, notre Seigneur nous enseigne que le moyen de ne pas être surpris par sa venue c'est de vivre dans la tempérance, dans la vigilance et de prier continuellement. C'est ce que Jésus-Christ nous recommande par ces paroles qui sont la conclusion de ce discours :

Prenez garde à vous-mêmes, que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie, de peur que ce jour-là vous surprenne subitement. Veillez donc et priez en tout temps afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses et de subsister devant le Fils de l'homme.

(a) v1 : Marc 12.41

(b) v5 : Matthieu 24.1 ; Marc 13.1

(c) v6 : Luc 19.44

(d) v8 : Éphésiens 5.8 ; II Thessaloniciens 2.3

(e) v12 : Matthieu 24.9 ; Marc 13.9

(f) v14 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Luc 12.11

(g) v17 : Matthieu 10.22 ; Marc 13.13

(h) v22 : Daniel 9.26-27 ; Matthieu 24.15 ; Marc 13.14

(i) v25 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiël 32.7 ; Joël 2.31 ; Matthieu 24.29 ; Marc 13.24

(j) v28 : Romains 8.22

(k) v34 : Romains 13.13

(1) v2 : Voyez la note sur Marc XII.42.

(2) v13 : C'est-à-dire, cela vous arrivera afin que vous me rendiez témoignage en leur présence.

(3) v24 : C'est-à-dire jusqu'à ce que le temps marqué pour exécuter les jugements de Dieu sur les Juifs soit accompli et que les gentils soient eux-mêmes appelés à la foi.

(4) v25 : Voyez sur ces expressions figurées, l'argument sur Matthieu XXIV.

CHAPITRE XXII, versets 1-38

L'apôtre Luc commence ici l'histoire de la passion de Jésus-Christ et il rapporte :

1. *le traité que Judas fit avec les Juifs pour leur livrer notre Seigneur, versets 1-7,*

2. *comment Jésus-Christ célébra la pâque et institua la Sainte Cène, versets 8-20,*

3. *la prédiction qu'il fit de la trahison de Judas, versets 21-23,*

4. *ce qu'il dit aux apôtres sur ce qu'ils disputaient entre eux lequel serait le plus grand dans le royaume de leur maître, versets 24-30.*

5. *Notre Seigneur prédit la chute de Pierre et il avertit ses disciples que le temps de sa mort était venu, versets 31-38.*

1. La ^a fête des pains sans levain, appelée la pâque, approchait.

2. Et les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient faire mourir Jésus, car ils craignaient le peuple.

3. ^b Mais satan entra dans Judas, surnommé Iscariot, qui était du nombre des douze apôtres.

4. Qui s'en alla et parla avec les principaux sacrificateurs et les capitaines sur la manière dont il le leur livrerait.

5. Et ils en eurent de la joie et ils convinrent de lui donner de l'argent.

6. Et il promit de le leur livrer et il cherchait une occasion pour le faire sans tumulte.

7. ^c Or le jour des pains sans levains étant venu auquel il fallait sacrifier la pâque.

8. Jésus envoya Pierre et Jean et leur dit : Allez nous préparer la pâque afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où veux-tu que nous la préparions ?

10. Et il leur dit : Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, suivez-le dans la maison où il entrera.

11. Et dites au maître de la maison : Le Maître t'envoie demander : Où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée, préparez-y la pâque.

13. Eux donc s'en étant allés trouvèrent les choses comme il le leur avait dit et ils préparèrent la pâque.

14. ^d Et quand l'heure fut venue, il se mit à table et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai fort désiré de manger cette pâque avec vous avant que je ne souffre.

16. Car je vous dis que je n'en mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

17. Et ayant pris la coupe et rendu grâce il dit : Prenez-la et la distribuez entre vous.

18. Car ^e je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que le règne de Dieu soit venu.

19. Puis ^f il prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et le leur donna en disant : Ceci est mon corps qui est donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi.

20. De même il leur donna la coupe après souper en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour vous.

21. ^g Au reste, voici la main de celui qui me trahit est à table avec moi.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon qu'il a été déterminé, mais malheur à cet homme par qui il est trahi.

23. Alors ils commencèrent à se demander les uns les autres qui était celui d'entre eux qui ferait cela.

24. Il arriva aussi une contestation entre eux pour savoir lequel d'entre eux devait être regardé comme le plus grand.

25. Mais il leur dit : ^h Les rois des nations les maîtrisent et ceux qui usent d'autorité sur elles sont nommés bienfaiteurs.

26. Il n'en doit pas être de même entre vous, mais que celui qui est le plus grand parmi vous soit comme le moindre et celui qui gouverne comme celui qui sert,

27. Car qui est le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? ⁱ Et cependant, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.

28. Or vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves.

29. C'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur comme mon Père en a disposé pour moi.

30. Afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume ^j et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tributs d'Israël.

31. Le Seigneur dit aussi : Simon, Simon, ^k satan a demandé à vous cribler comme on crible le blé ¹.

32. Mais j'ai prié pour toi que ta foi ne défaille point, toi donc, quand tu sera converti, affermi tes frères.

33. Et Pierre lui dit : Seigneur, je suis tout prêt d'aller avec toi et en prison et à la mort.

34. Mais Jésus lui dit : ^l Pierre, je te dis que le coq ne chantera point aujourd'hui que tu n'aies nié trois fois de me connaître.

35. Puis il leur dit : ^m Lorsque je vous ai envoyé sans bourse, sans sac et sans soulier, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils répondirent : De rien.

36. Il leur dit : Mais maintenant, que celui qui a une bourse la prenne et de même celui qui a un sac et que celui qui n'a point d'épée vende sa robe et en achète une ².

37. Car je vous dis qu'il faut que cette parole qui est écrite soit accomplie en moi, savoir : ⁿ Et il a été mis au rang des malfaiteurs. Et les choses qui ont été prédites de moi vont arriver.

38. Et ils dirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire ici est que Judas pris la résolution de livrer son Maître aux Juifs et que nonobstant que Jésus-Christ lui fit entendre qu'il connaissait son dessein, ce disciple infidèle ne laissa pas de l'exécuter. Comme ce fut l'amour de

l'argent qui porta Judas à une action si perfide, on voit par là que cette passion, que les hommes ne croient pas fort dangereuse, les aveugle et les endure à ce point qu'ils sont capables de tomber dans les derniers crimes et qu'ils résistent à tout ce qui devrait les en détourner.

2. Sur ce que notre Seigneur célébra la pâque avec ses disciples et institua le sacrement de la Cène, il faut faire deux considérations.

L'une, qu'il observa jusqu'à la fin de sa vie tout ce qui était prescrit par la religion des Juifs, ce qui nous apprend à ne mépriser et à ne négliger jamais aucune des institutions divines.

L'autre que nous devons regarder avec un grand respect ce sacrement que le Sauveur du monde établit alors pour être un mémorial de sa passion et de sa mort et y participer avec une singulière dévotion toutes les fois que nous nous y présentons.

3. Il est à remarquer que comme Jésus-Christ avait parlé de la venue du règne de Dieu dans ce dernier repas, cela donna occasion à ses disciples de demander lequel d'entre eux serait le plus grand dans ce règne qu'ils croyaient devoir être un règne temporel. Mais le Seigneur les exhorta à se défaire des pensées charnelles qu'ils avaient sur le règne du Messie et à prendre des sentiments d'humilité, leur promettant cependant de les élever à une grande gloire s'ils lui étaient toujours fidèles.

Ces leçons d'humilité et de renoncement aux grandeurs du monde que Jésus-Christ a données tant de fois à ses disciples apprennent à tous les chrétiens qu'il ne leur est pas permis de rechercher la gloire et l'honneur et qu'étant les disciples d'un Maître qui a été l'humilité même, ils ne doivent point penser à s'élever les uns par dessus les autres et qu'au reste, la véritable gloire à laquelle il faut aspirer est celle qui se trouve dans l'humilité et qui est réservée dans le royaume de Dieu à ceux qui imiteront Jésus-Christ et qui persévéreront dans son obéissance au milieu des épreuves auxquelles ils auront été exposés.

Notre Seigneur avertit dans ce temps-là Pierre de sa chute, mais il l'assura en même temps qu'il avait prié pour lui afin que sa foi ne défaille point. Le péché et la repentance de cet apôtre confirmèrent la vérité de cette prédiction et de cette promesse. Nous sommes extrêmement faibles, le plus souvent nous ne nous connaissons pas nous-mêmes et ce qui nous aveugle le plus et nous fait tomber, c'est la présomption, mais ce qui nous soutient et nous relève, c'est une sage défiance de nous-mêmes et la grâce de Seigneur. Ainsi nous devons implorer cette grâce avec beaucoup d'ardeur et d'humilité et le prier qu'il ne nous abandonne pas à notre propre faiblesse et qu'il nous affermisse dans la foi en sorte qu'elle ne défaille jamais.

(a) v1 : Matthieu 26.2 ; Marc 14.1

(b) v3 : Matthieu 26.14 ; Marc 14.10

(c) v7 : Matthieu 26.17 ; Marc 14.12

(d) v14 : Matthieu 26.20 ; Marc 14.17

- (e) v18 : Matthieu 26.29 ; Marc 14.25
 (f) v19 : Matthieu 26.26 ; Marc 14.22 ; I Corinthiens 11.24
 (g) v21 : Matthieu 26.21 ; Marc 14.18 ; Jean 13.18 ; Psaume 41.10
 (h) v25 : Matthieu 20.25 ; Marc 10.42
 (i) v27 : Matthieu 20.28
 (j) v30 : Matthieu 19.28
 (k) v31 : I Pierre 5.8 ; Amos 9.9
 (l) v34 : Matthieu 26.34 ; Marc 14.30 ; Jean 13.38
 (m) v35 : Matthieu 10.9 ; Luc 10.4
 (n) v37 : Ésaïe 53.12 ; Marc 15.28

(1) v31 : C'est-à-dire pour vous éprouver en diverses manières. Ceci marque en particulier la tentation à laquelle Pierre allait être exposé. Voyez le verset suivant.

(2) v36 : Ceci ne doit pas s'entendre à la lettre comme si les apôtres avaient dû se servir des armes corporelles. Jésus-Christ veut seulement leur faire comprendre qu'ils allaient être exposés à de grands dangers.

CHAPITRE XXII, versets 39-71

*Jésus-Christ souffre dans le jardin, versets 39-46.
 Il est pris par Judas, versets 47-54.*

Pierre le renie, versets 55-62.

Jésus est condamné devant le conseil des Juifs, versets 63-71.

39. ^o Puis Jésus partit et s'en alla selon sa coutume à la montagne des oliviers et ses disciples le suivirent.

40. Et quand il fut arrivé en ce lieu, il leur dit : ^p Priez afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.

41. Alors il s'éloigna d'eux, environ d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il pria,

42. En disant : Mon Père, si tu voulais éloigner cette coupe de moi ! Toutefois, que ma volonté ne se fasse point, mais la tienne.

43. Et un ange lui apparut du Ciel pour le fortifier.

44. Et étant en agonie, il pria plus instamment et il lui vint une sueur comme des grumeaux de sang qui coulaient jusqu'à terre.

45. Et s'étant levé après sa prière, il vint vers ses disciples qu'il trouva endormi de tristesse.

46. Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.

47. ^q Comme il parlait encore, voici une troupe de gens et celui qui s'appelait Judas, l'un des douze, marchait devant eux et il s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Mais Jésus lui dit : Judas, trahis-tu ainsi le Fils de l'homme par un baiser ?

49. Alors ceux qui étaient avec lui voyant ce qui allait arriver lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?

50. ^r Et l'un d'eux frappa un des serviteurs du souverain sacrificateur et lui emporta l'oreille droite.

51. Mais Jésus prenant la parole dit : Arrête-toi. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. ^s Puis Jésus dit aux principaux sacrificateurs et aux capitaines du temple et aux sénateurs qui étaient venus pour le saisir : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons comme après un voleur.

53. J'étais tous les jours dans le temple avec vous et vous n'avez point mis les mains sur moi, mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres.

54. ^t Aussitôt ils le saisirent et l'emmenèrent et le firent entrer dans la maison du souverain sacrificateur. Et Pierre suivait de loin.

55. ^u Et ayant allumé du feu au milieu de la cour et s'étant assis ensemble, Pierre s'assit aussi, parmi eux.

56. Et une servante le voyant assis auprès du feu et le regardant attentivement dit : Celui-ci était aussi avec cet homme.

57. Mais il renia Jésus disant : Femme, je ne le connais point.

58. Et un peu après, un autre le voyant dit : Tu es aussi de ces gens-là. Mais Pierre dit : Ô homme, je n'en suis point.

59. Environ une heure après, un autre assurait la même chose et disait : Certainement celui-ci était aussi avec lui, car il est aussi Galiléen.

60. Et Pierre dit : Ô homme, je ne sais ce que tu dis. Et au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta.

61. Et le Seigneur s'étant retourné regarda Pierre et Pierre se ressouvint de la parole du Seigneur et comment il lui avait dit : ^v Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.

62. Alors Pierre étant sorti dehors, il pleura amèrement.

63. ^w Or ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient,

64. Et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage et il lui demandaient : Devine qui est celui qui t'a frappé ?

65. Et ils disaient beaucoup d'autres choses en l'outrageant de paroles.

66. Et dès que le jour fut venu, les sénateurs du peuple et les scribes s'assemblèrent et le firent venir dans le conseil,

67. Et lui dirent : Si tu es le christ, dis-le nous. Et il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne le croirez point.

68. Et si je vous interroge aussi, vous ne me répondrez point, ni me laisserez point aller.

69. Désormais, le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.

70. Alors ils lui dirent : Es-tu le fils de Dieu ? Et il leur dit : Vous le dites vous-mêmes, je le suis.

71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous plus besoin de témoignage, puisque nous l'avons ouï nous-mêmes de sa bouche.

RÉFLEXIONS

Dans le récit que Luc fait de ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin, on doit remarquer la tristesse de notre Seigneur, ses prières et sa résignation. Sa tristesse fait voir qu'il était sujet à toutes les faiblesses de notre nature, la vue de cette mort qu'il allait endurer pour les péchés des hommes l'étonna, il eut même besoin d'être fortifié par un ange, mais ce trouble n'avait rien que d'innocent, ainsi l'on ne

doit pas penser que Jésus-Christ souffrit des peines semblables à celles des méchants, ni que Dieu fût irrité contre lui. Ses prières nous enseignent à chercher notre consolation et notre force dans le recours à Dieu lorsque nous sommes dans la détresse et la résignation à la volonté de son Père nous apprend à nous soumettre en toutes choses, même dans les événements les plus fâcheux à ce qu'il plait à Dieu de faire de nous.

Au reste, après cet état de délaissement par où Jésus-Christ a passé, nous ne devons jamais perdre courage dans nos maux pourvu que, comme lui, nous nous abandonnons entièrement à Dieu.

2. La manière dont notre Seigneur fut pris montre que quoi qu'il connût le dessein de Judas et qu'il eût pu éviter la mort, il se livra lui-même entre les mains des Juifs, parce qu'il était résolu de mourir pour accomplir les desseins de son Père.

3. Ce que fit Pierre ^{nc1} lorsqu'il frappa avec l'épée un des serviteurs du souverain sacrificateur marque l'attachement que cet apôtre avait pour son Maître, mais cette action procédait d'un zèle inconsidéré et d'un esprit de vengeance, c'est pourquoi notre Seigneur l'en censura.

La violence et la vengeance déplaisent à Jésus-Christ et sont indignes de ses disciples, ainsi nous devons nous en éloigner et imiter toujours la grande douceur de notre Seigneur qui, pouvant punir ceux qui venaient le saisir, ne le fit pas et donna même une preuve de sa bonté aussi bien que de sa puissance en guérissant celui que Pierre ^{nc1} avait blessé.

4. On voit ici que Pierre, qui avait témoigné tant de zèle pour Jésus-Christ, le renia par trois fois, étant entraîné par la crainte de la mort. La chute de cet apôtre fait voir que notre inconstance est grande et que les tentations peuvent facilement nous surprendre lorsque nous n'employons pas la vigilance et la prière pour les éviter. Cependant, cet apôtre se releva de sa chute, au lieu que Judas tomba dans le désespoir. On revient plus facilement des fautes où l'on tombe par surprise que de celles que l'on commet de propos délibérés.

Enfin, ce qui se passa lorsque notre Seigneur parut devant le conseil des Juifs fait voir qu'il ne fut condamné pour aucun crime et qu'il était entièrement innocent, puisque la sentence de sa condamnation ne fut fondée que sur ce qu'il avoua qu'il était le fils de Dieu. Il fit pourtant cet aveu et il se soumit à cette sentence si injuste, en quoi nous avons la preuve la plus convaincante qu'il eût pu nous donner de son amour et un exemple de zèle et de patience que nous devons toujours avoir devant les yeux.

(o) v39 : Matthieu 26.36 ; Marc 14.32 ; Jean 18.1

(p) v40 : Matthieu 26.41 ; Marc 14.38

(q) v47 : Matthieu 26.47 ; Marc 14.43 ; Jean 18.3

(r) v50 : Matthieu 26.51 ; Marc 14.46

(s) v52 : Matthieu 26.55 ; Marc 14.48

(t) v54 : Matthieu 26.57 ; Marc 14.53 ; Jean 18.12

(u) v55 : Matthieu 26.69 ; Marc 14.66 ; Jean 18.25

(v) v61 : Matthieu 26.34 ; Jean 13.38

(w) v63 : Matthieu 26.67 ; Marc 14.65

(nc1) Dans cette troisième réflexion, le pasteur Ostervald écrit que c'est Pierre qui frappa avec une épée, mais le texte ne le mentionne pas. Or connaissant le caractère visiblement trempé de ce disciple, on peut bien l'admettre. Mais sans aucune certitude.

CHAPITRE XXIII, versets 1-25

Jésus-Christ paraît et est accusé devant Pilate et ensuite devant Hérode, l'un et l'autre le déclarent innocent, versets 1-12.

Pilate tâche de le délivrer, mais enfin, vaincu par les instances des principaux des Juifs, il le condamne à mort, versets 13-25.

1. Puis ^a toute l'assemblée s'étant levée, le mena à Pilate.

2. Et ils commencèrent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme séduisant la nation et défendant ^b de donner le tribut à César et se disant le Christ, le roi.

3. ^c Alors Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Et Jésus lui répondit : Tu le dis.

4. Et Pilate dit aux principaux sacrificateur et au peuple : Je ne trouve aucun crime en cet homme.

5. Mais ils insistaient encore plus fortement en disant : Il soulève le peuple, enseignant par toute la Judée, ayant commencé depuis la Galilée, jusqu'ici.

6. Quand Pilate entendit parler de la Galilée, il demanda si Jésus était Galiléen.

7. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode qui était aussi alors à Jérusalem.

8. Et quand Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie, car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui et il espérait qu'il lui verrait faire quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs questions, mais Jésus ne lui répondit rien.

10. Et les principaux sacrificateurs et les scribes étaient là qui l'accusaient avec grande véhémence.

11. Mais Hérode avec les gens de sa garde le traita avec mépris et pour se moquer de lui, il le fit vêtir d'un habit écarlate et le renvoya à Pilate.

12. En ce même jour Pilate et Hérode devinrent amis, car auparavant ils étaient ennemis.

13. Alors Pilate ayant assemblé les principaux sacrificateurs et les gouverneurs et le peuple leur dit :

14. ^d Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple et cependant, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

15. Ni Hérode non plus, car je vous ai renvoyés à lui et on ne lui a rien fait qui marque qu'il soit digne de mort.

16. Ainsi, après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

17. ^e Or il était obligé de leur relâcher un prisonnier à la fête.

18. De sorte qu'ils s'écrièrent tous ensemble : Fais mourir celui-ci et nous relâche Barrabas.

19. Or Barrabas avait été mis en prison pour une sédition qui s'était faite dans la ville et pour un meurtre.

20. Pilate leur parla de nouveau, ayant envie de délivrer Jésus.

21. Mais ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le.

22. Et il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je n'ai rien trouvé en lui qui soit digne de mort. Ainsi après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

23. Mais ils faisaient de nouvelles instances en demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié et leurs grands cris et ceux des principaux sacrificateurs redoublaient.

24. Alors Pilate prononça que ce qu'ils demandaient fût fait.

25. Et il leur relâcha celui qui avait été en prison pour sédition et pour meurtre et qu'ils demandaient et il abandonna Jésus à leur volonté.

RÉFLEXIONS

On découvre d'abord ici l'injustice et la haine des principaux des Juifs, qui après avoir condamné notre Seigneur, l'accusèrent faussement devant Pilate d'avoir voulu soulever le peuple et se faire roi et qui demandèrent sa mort malgré tout ce que Pilate leur put dire pour les apaiser, jusque là qu'ils aimèrent mieux qu'on sauvât la vie à un meurtrier et un séditieux qu'à Jésus-Christ.

2. Dieu permit que Pilate envoya Jésus vers le roi Hérode afin que la parfaite innocence de notre Seigneur fût d'autant mieux reconnue, ce prince n'ayant pas trouvé qu'il eût rien fait qui méritât la mort.

3. Jésus-Christ paraissant devant Hérode ne lui parla point et ne lui fit aucune réponse parce que les questions que ce prince lui faisait ne procédaient pas d'aucun dessein qu'il eût de s'instruire, mais qu'elles ne venaient que d'une vaine curiosité et du désir qu'il avait de voir faire quelque miracle à notre Seigneur.

Dieu se fait connaître à ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, mais pour ce qui est de ceux qui ne s'informent de la vérité que par curiosité et dans un esprit profane, il les laisse dans leur aveuglement.

En quatrième lieu, et surtout, on doit faire attention à l'injustice de Pilate. Il était convaincu qu'on accusait Jésus à tort, il souhaitait de le délivrer, il le pouvait, mais il n'osa pas le faire et après quelque résistance, il le condamna pour complaire aux Juifs.

C'est ainsi que se conduisent les juges iniques et en général tous ceux qui pèchent contre leur connaissance, ils ont plus d'égard aux hommes, à la politique, à l'intérêt et à l'ambition qu'à ce que Dieu, la justice et la conscience demandent. Cet exemple montre qu'il ne sert à rien d'avoir de bons sentiments et quelque désir de faire son devoir, qu'il serait inutile de résister pendant quelque temps à la tentation si l'on vient à y succomber, qu'au contraire, en toutes occasions, il faut consulter uniquement la

conscience et suivre ce qu'elle nous inspire sans qu'aucune sollicitation ni aucun motif que ce puisse être nous en empêche jamais.

- (a) v1 : Matthieu 27.1 ; Marc 15.1 ; Jean 18.28
 (b) v2 : Matthieu 22.21 ; Marc 12.17 ; Sus 20.25
 (c) v3 : Matthieu 27.11 ; Marc 15.2 ; Jean 18.33
 (d) v14 : Matthieu 27.23 ; Marc 15.14 ; Jean 18.38 et 19.4
 (e) v17 : Matthieu 27.15 ; Marc 15.6 ; Jean 18.39

CHAPITRE XXIII, versets 26-56

L'apôtre Luc récite

Ce qui se passa lorsque Jésus fut conduit au supplice, pendant qu'il était sur la croix et sa mort, versets 26-46,

Les prodiges qui arrivèrent, versets 47-49, Sa sépulture, versets 50-56.

26. ^f Et comme ils le menaient au supplice, ils prirent un homme de Cyrène, nommé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix pour la porter après Jésus.

27. Et une grande multitude de peuple et de femmes le suivaient qui se frappaient la poitrine et se lamentaient.

28. Mais Jésus se tournant vers elles leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.

29. Car les jours viendront auxquels on dira : Heures les stériles et les ventres qui n'ont point enfantés et les mamelles qui n'ont point allaités !

30. ^g Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous et aux coteaux : Couvrez-nous.

31. Car si l'on fait ces choses au bois vert, que fera-t-on au bois sec ?

32. On menait aussi deux autres hommes qui étaient des malfaiteurs pour les faire mourir avec lui.

33. ^h Et quand ils furent au lieu appelé Calvaire, ils le crucifièrent là et les malfaiteurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

34. Mais Jésus disait : Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. ⁱ Puis faisant le partage de ses vêtements, ils les jetèrent au sort.

35. Et le peuple se tenait là et regardait. Et les principaux se moquaient de lui avec le peuple en disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve soi-même s'il est le Christ, l'élu de Dieu.

36. Les soldats l'insultaient aussi et s'étant approchés ils lui présentèrent du vinaigre.

37. Et ils lui disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

38. Et il y avait cette inscription au dessus de sa tête en grec, en latin et en hébreu : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS.

39. Et l'un des malfaiteurs qui étaient crucifiés l'outrageait en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous aussi.

40. Mais l'autre le reprenant lui dit : Ne crains-tu point Dieu puisque tu es condamné au même supplice ?

41. Et pour nous, nous le sommes avec justice, car nous souffrons ce que nos crimes méritent, mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Puis il disait à Jésus : Seigneur, souviens-toi de moi quand tu sera entré dans ton règne.

43. Et Jésus lui dit : Je te dis en vérité que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis.

44. ^j Or il était environ la sixième heure et il se fit des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.

45. Et le soleil s'obscurcit, ^k le voile du temple se déchira par le milieu.

46. Alors Jésus criant à haute voix dit : ^l Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. ^m Et ayant dit cela, il expira.

47. ⁿ Et le centenier voyant ce qui était arrivé donna gloire à Dieu et dit : Certainement, cet homme était juste.

48. Et tout le peuple qui s'était assemblé à ce spectacle, voyant les choses qui étaient arrivées, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

49. Or tous ceux qui étaient de sa connaissance et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée se tenaient de loin regardant ce qui se passait.

50. ^o Et un homme appelé Joseph, qui était sénateur, homme de bien et juste,

51 Qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avaient fait, qui était d'Arimatee, ville de Judée et qui attendait aussi le règne de Dieu,

52. Étant venu vers Pilate, il lui demanda le corps de Jésus.

53. Et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa d'un linceul et le mit dans un sépulcre taillé dans un roc où personne n'avait encore été mis.

54. C'était le jour de la préparation et le sabbat allait commencer.

55. Et les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, remarquèrent où était le sépulcre et comment le corps de Jésus y avait été mis.

56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des drogues aromatiques et des parfums et elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la Loi.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les diverses particularités de la passion de notre Seigneur qui sont rapportées par Luc.

1. On voit dans ce que Jésus dit aux femmes de Jérusalem qui pleuraient sa mort que dans le même temps qu'on le conduisait au supplice et qu'on le faisait mourir si injustement, il était plus sensible aux malheurs qui allaient tomber sur les Juifs qu'à ce qu'il souffrait lui-même.

C'est là un exemple bien touchant de douceur et de patience qui doit nous convaincre de la parfaite charité de Jésus-Christ et nous engager à pardonner à ceux qui nous traitent avec injustice et à

nous intéresser pour les autres encore plus que pour nous-mêmes.

2. Ce sont des sentiments qui doivent nous inspirer cette prière que Jésus fit dans le temps qu'on le crucifiait,

Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Une troisième circonstance qui est digne de toute notre attention est ce que Luc rapporte de ces deux voleurs qui furent crucifiés avec Jésus-Christ. On voit dans l'un de ces voleurs un exemple qui montre jusqu'où les hommes peuvent porter l'impiété, la méchanceté et l'endurcissement. Mais on remarque dans l'autre, qui repris son compagnon et qui invoqua Jésus-Christ comme son Sauveur et son Roi quoi qu'il le vît sur une croix, une foi admirable, une belle repentance et une grande humilité. La promesse que notre Seigneur lui fit

Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis

est un exemple illustre de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs repentants. Il ne faut pourtant pas abuser de cet exemple en s'imaginant que l'on peut, sans hasarder son salut, attendre de se convertir à la fin de sa vie. Cette promesse nous assure aussi que ceux qui meurent dans la grâce de Dieu sont dans un état de bonheur immédiatement après leur mort.

4. La mort de Jésus-Christ et sa sépulture doivent être considérés comme le dernier degré de son abaissement et l'accomplissement du sacrifice qu'il a offert à Dieu pour l'expiation de nos péchés. Ainsi nous y trouvons le fondement de notre foi et de notre confiance et de puissants motifs à ne point craindre la mort.

Enfin, les divers prodiges qui arrivèrent lorsque notre Seigneur fut crucifié et qu'il mourut étaient destinés à faire voir qu'il était véritablement le fils de Dieu. Ce fut aussi l'effet qu'ils produisirent sur le centenier qui gardait la croix, sur le peuple qui assista à ce spectacle et en particulier sur les personnes qui avaient eu de l'attachement pour Jésus-Christ pendant sa vie. Mais ce fut ce qui parut encore plus clairement lorsqu'il ressuscita le troisième jour après sa mort.

(f) v26 : Matthieu 27.32, Marc 15.21

(g) v30 : Ésaïe 2.19 ; Osée 10.8 ; Apocalypse 6.16

(h) v33 : Matthieu 27.33 ; Marc 15.22 ; Jean 19.18

(i) v34 : Psaume 22.19

(j) v44 : Matthieu 27.45 ; Marc 15.33

(k) v45 : Matthieu 27.51 ; Marc 15.38

(l) v46 : Psaume 31.6

(m) v46 : Matthieu 27.50 ; Marc 15.37 ; Jean 19.30

(n) v47 : Matthieu 27.54 ; Marc 15.39

(o) v50 : Matthieu 27.57 ; Marc 15.43 ; Jean 19.38

CHAPITRE XXIV

Jésus étant ressuscité, des anges l'annoncent aux femmes qui étaient allées à son sépulcre, versets 1-12,

il se fit voir ensuite à deux de ses disciples qui allaient à Emmaüs, versets 13-35,

et enfin aux douzes apôtres, versets 36-43.

Luc fini son Évangile en rapportant les derniers ordres que notre Seigneur donna aux apôtres et son ascension, versets 44-53.

1. Mais ^a le premier jour de la semaine, ces femmes et quelques autres avec elles vinrent de grand matin au sépulcre apportant les parfums qu'elles avaient préparés.

2. Et elles trouvèrent que la pierre qui était à l'entrée du sépulcre avait été ôtée.

3. Et y étant entrées, elles n'y trouvèrent point le corps de Jésus.

4. Et comme elles ne savaient que penser sur cela, voici deux hommes parurent devant elles avec des habits brillants comme un éclair.

5. Et comme elles étaient tout effrayées et qu'elles baissaient le visage contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?

6. Il n'est point ici, mais il est ressuscité, souvenez-vous ^b de quelle manière il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée,

7. Disant : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des méchants et qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Et elles se souvinrent de ses paroles.

9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent toutes ces choses aux onze apôtres et à tous les autres.

10. C'était Marie Magdelaine et Jeanne et Marie mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles qui dirent ces choses aux apôtres.

11. Mais ce qu'elles leur disaient leur paru une rêverie et ils ne les crurent point.

12. ^c Toutefois, Pierre se leva et couru au sépulcre et s'étant baissé pour regarder, il ne vit que les lin-cueils qui étaient à terre, puis il s'en alla admirant en lui-même ce qui s'était arrivé.

13. ^d Ce jour-là, même deux d'entre eux s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs qui était éloigné de Jérusalem de soixante stades.

14. Et ils s'entretenaient entre eux de tout ce qui était arrivé.

15. Et comme ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, il arriva que Jésus lui-même s'étant approché se mit à marcher avec eux.

16. Mais leurs yeux étaient retenus, en sorte qu'ils ne le reconnaissaient point.

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous dans le chemin et pourquoi êtes-vous si tristes ?

18. L'un deux, nommé Cléopas, lui répondit : Es-tu seul si étranger à Jérusalem que tu ne saches pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci ?

19. Et il leur dit : Et quoi ? Ils lui répondirent : Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple,

20. Et comment les principaux sacrificateurs et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié.

21. Or nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël et cependant, voici déjà le troisième jour que ces choses sont arrivées.

22. Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont fort étonnées, car ayant été de grand matin au sépulcre,

23. Et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu et leur ont dit qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre et ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit, mais ils ne l'ont point vu.

25. Alors il leur dit : Ô gens sans intelligence et d'un cœur tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit !

26. ^e Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?

27. Puis commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les écritures ce qui le regardait.

28. Ainsi ils approchèrent du bourg où ils allaient, mais Jésus faisait semblant d'aller plus loin.

29. Et ils le contraignirent de s'arrêter en lui disant : Demeure avec nous, car le soir commence à venir et le jour est sur son déclin. et il entra pour demeurer avec eux.

30. Et comme il était à table avec eux, il prit du pain et rendit grâce puis l'ayant rompu, il le leur donna.

31. En même temps leurs yeux s'ouvrirent et il le reconnurent, mais il disparu de devant eux ¹.

32. Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur ne brûlait-il pas dans nous lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Écritures ?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem où ils trouvèrent les onze apôtres et ceux qui étaient avec eux assemblés,

34. Qui disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité ^f et il est apparu à Simon.

35. Et ceux-ci racontèrent ce qui leur était aussi arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu lorsqu'il avait rompu le pain.

36. ^g Comme ils tenaient ces discours, Jésus lui-même se présenta au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous.

37. Mais eux tout troublés et tout épouvantés croyaient voir un esprit.

38. Et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi s'élève-t-il des pensées dans vos cœurs ?

39. Voyez mes mains et mes pieds, car c'est moi-même. Touchez-moi et regardez-moi, un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'ai.

40. En leur disant cela il leur montra ses mains et ses pieds.

41. Mais comme ils ne le croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ?

42. Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et d'un rayon de miel.

43. Et l'ayant pris, il en mangea en leur présence.

44. Puis il leur dit : C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moïse et dans les prophètes et dans les Psaumes fût accompli.

45. Alors il leur ouvrit l'esprit pour leur faire entendre les Écritures.

46. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit et qu'il fallait que le Christ souffrit et qu'il ressuscitât des morts le troisième jour ;

47. Et qu'on prêchât en son nom la repentance et la rémission des péchés parmi toutes les nations en commençant par Jérusalem.

48. Or vous êtes témoins de ces choses et voici, ^h je vais vous envoyer ce que mon Père a promis.

49. Et vous, demeurez dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtu de la vertu d'en-haut.

50. Il les mena ensuite hors de la ville jusqu'à Béthanie, puis élevant ses mains, il les bénit.

51. ⁱ Et il arriva, comme il les bénissait qu'il se sépara d'avec eux et fut élevé au Ciel.

52. Et eux, l'ayant adoré, s'en retournèrent à Jérusalem avec une grande joie.

53. Et ils étaient toujours dans le temple louant et bénissant Dieu, amen.

RÉFLEXIONS

Luc nous apprend dans ce chapitre que Jésus-Christ étant ressuscité, sa résurrection fut annoncée par des anges aux femmes qui étaient allées à son sépulcre et qu'après cela il se fit voir à deux disciples et enfin aux apôtres qui s'assurèrent pleinement de sa résurrection en lui parlant, en touchant son corps et en le voyant manger en leur présence. Ces diverses apparitions de notre Seigneur confirment qu'il est ressuscité et elles doivent puissamment fortifier notre foi et nos espérances qui sont toutes fondées sur cette résurrection.

L'entretien que Jésus-Christ eut avec les deux disciples qui allaient à Emmaüs est remarquable. On y voit que quoi que ces disciples conservassent un

tendre souvenir pour leur Maître et qu'ils eussent même quelque espérance de sa résurrection, ils ne la croyaient pas encore et que leur foi était bien faible, ce qui prouve qu'ils n'ont crû cette résurrection que sur des fondements certains et après en avoir été parfaitement convaincus. D'un autre côté, on remarque que Jésus-Christ les instruisit sur le mystère de sa mort et de sa résurrection en leur expliquant les prophéties qui en avaient parlé. Cela doit nous inciter à lire et à méditer les oracles des prophètes puisque nous y trouvons des prédictions si propres à nous confirmer dans la foi et surtout puisque l'événement a si bien éclairci et vérifié ces oracles.

Nous avons dans les derniers ordres que Jésus-Christ donna à ses disciples l'abrégé de la doctrine de l'Évangile qui revient à ceci : C'est que Jésus-Christ est mort, qu'il est ressuscité et qu'il a envoyé ses apôtres pour annoncer partout le monde la rémission des péchés et pour exhorter les hommes à la repentance.

Enfin, l'ascension de notre Seigneur doit nous persuader pleinement qu'il est le fils de Dieu. Et comme les apôtres, lorsqu'ils le virent monter au Ciel, l'adorèrent et s'en retournèrent à Jérusalem remplis de joie et bénissant Dieu, nous devons aussi adorer Jésus-Christ comme notre Dieu et notre Sauveur, nous soumettre à lui et nous réjouir continuellement en pensant à la gloire où il est élevé à la droite de son Père et dans l'espérance ferme d'y être reçus un jour.

(a) v1 : Marc 16.1 ; Jean 20.1

(b) v6 : Matthieu 17.22 ; Marc 9.31 ; Luc 9.22

(c) v12 : Jean 20.6

(d) v13 : Marc 16.12

(e) v26 : I Pierre 1.11

(f) v34 : I Corinthiens 15.5

(g) v36 : Marc 16.14 ; Jean 20.19

(h) v48 : Jean 15.26 ; Actes 1.4

(i) v51 : Marc 16.19 ; Actes 1.9

(1) v31 : Ils ne le virent plus, il se retira subitement.

Le saint Évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST selon Jean

Argument

Cet évangile a été écrit longtemps après les autres par l'apôtre Jean, environ soixante ans, comme l'on croit, après l'ascension de Jésus-Christ. On y trouve plusieurs discours de notre Seigneur et diverses particularités remarquables de sa vie, de sa passion et de sa résurrection que les trois autres évangélistes ne rapportent pas.

CHAPITRE I

Ce chapitre a trois parties.

1. *Jean enseigne que Jésus-Christ est Dieu, qu'il s'est fait homme et qu'il est venu au monde pour sauver les hommes et pour rendre enfants de Dieu tous ceux qui croiraient en lui, versets 1-19.*

2. *Il rapporte le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en faisant connaître aux Juifs la dignité de la personne de Jésus-Christ et la nature de son ministère, versets 20-36.*

3. *Jésus se fait connaître à André, à Pierre, à Philippe et à Nathanaël, versets 37-51.*

1. La parole était au commencement et la parole était avec Dieu et cette parole était Dieu.

2. ^b Elle était au commencement avec Dieu.

3. ^c Toutes choses ont été faites par elle et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.

4. C'est en elle qu'était la vie et la vie était la lumière des hommes,

5. Et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point reçue.

6. Il y eut un homme appelé Jean qui fut envoyé de Dieu.

7. Il vint pour être témoin et pour rendre témoignage de la lumière afin que tous crussent par lui.

8. Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était envoyé pour rendre témoignage à la lumière.

9. C'était la véritable lumière qui éclaire tous les hommes en venant au monde.

10. Elle était dans le monde et ^g le monde a été fait par elle, mais le monde ne l'a pas connue.

11. Il est venu chez soi et les siens ne l'ont point reçu.

12. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom.

13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de Dieu.

14. ^h Et la parole a été faite chair et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité et nous avons ⁱ vu sa gloire telle qu'est celle du Fils unique ^j venu du Père.

15. C'est de lui que Jean rendait témoignage lorsqu'il criait : C'est ici celui dont je disais : Celui qui vient après moi m'est préféré parce qu'il est plus grand que moi ¹.

16. Et nous avons tous reçu de sa plénitude et grâce sur grâce.

17. Car la Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité est venue par Jésus-Christ.

18. ^k Personne ne vit jamais Dieu, le Fils unique qui est dans le sein du Père ^l est celui qui nous l'a fait connaître.

19. C'est ici ^m le témoignage que Jean rendit lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites pour lui demander : Qui est-tu ?

20. Et il le confessa et ne le désavoua point, il le confessa en disant : Je ne suis point le Christ.

21. Ils lui demandèrent : Qui es-tu donc ? Es-tu Élie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non.

22. Ils lui dirent : Qui es-tu donc ? Afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyé. Que dis-tu de toi-même ?

23. Il dit : ^o Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Aplanissez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Ésaïe.

24. Or ceux qui avaient été envoyés vers lui étaient d'entre les pharisiens.

25. Et ils lui demandèrent encore : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es point le Christ, ni Élie, ni le prophète ?

26. Jean leur répondit et leur dit : ^p Pour moi, je baptise d'eau, mais il y a un homme au milieu de vous que vous ne connaissez point.

27. C'est celui qui vient après moi, qui m'est préféré et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers.

28. Ces choses se passèrent à Bethabara, au delà du Jourdain où Jean baptisait.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui et il dit : Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.

30. C'est celui dont je disais : Il vient après moi un homme qui m'est préféré, car il est plus grand que moi.

31. Et pour moi, je ne le connaissais pas, mais je suis venu baptiser d'eau afin qu'il soit manifesté à Israël.

32. Et Jean rendit encore ce témoignage et dit : ^q J'ai vu l'esprit descendre du ciel comme une colombe et il s'est arrêté sur lui.

33. Et pour moi, je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'esprit descendre et s'arrêter, ^r c'est celui qui baptise du Saint-Esprit,

34. Et je l'ai vu et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.

35. Le lendemain, Jean étant encore là avec deux de ses disciples,

36. Et voyant Jésus qui marchait, il dit : Voilà l'agneau de Dieu.

37. Et ses deux disciples l'ayant ouï parler ainsi suivirent Jésus.

38. Et Jésus s'étant retourné et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire Maître) où demeures-tu ?

39. Il leur dit : Venez et voyez. Ils y allèrent et virent où il logeait et ils demeurèrent avec lui ce jour-là, car il était environ la dixième heure du jour.

40. André, frère de Simon Pierre, était l'un de ceux qui avaient entendu ce que Jean disait et qui avaient suivi Jésus.

41. Celui-ci trouva le premier Simon son frère et il lui dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ),

42. Et il l'amena à Jésus. Jésus l'ayant regardé lui dit : ^s Tu es Simon Fils de Jona, tu seras appelé Céphas (c'est-à-dire Pierre).

43. Le lendemain, Jésus voulut s'en aller en Galilée et il trouva Philippe et lui dit : Suis-moi.

44. Or Philippe était de Bethsaïde qui était aussi la ville d'André et de Pierre.

45. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé ^t celui de qui Moïse a écrit dans la Loi et dont les prophètes ont parlé, c'est Jésus de Nazareth, le fils de Joseph.

46. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui dit : Viens et vois.

47. Jésus voyant venir Nathanaël dit de lui : Voici un véritable Israélite en qui il n'y a point de fraude.

48. Nathanaël lui dit : D'où me connais-tu ? Jésus lui répondit : Avant que Philippe t'appelât, je t'ai vu quand tu étais sous un figuier.

49. Nathanaël lui répondit : Maître, tu es le Fils de Dieu, tu es le roi d'Israël.

50. Jésus lui répondit : Parce que je t'ai dit que je t'avais vu sous un figuier, tu crois, tu verras de plus grandes choses que ceci.

51. Il lui dit aussi ; En vérité, en vérité je vous dis que désormais vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme ².

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous instruit de la dignité infinie de Jésus-Christ et du but de sa venue au monde. Pour ce qui est de sa personne, Jean nous enseigne que Jésus-Christ qui est ici appelé

la parole

est Dieu,

que cette parole a été faite chair,

c'est-à-dire que Jésus s'est fait homme et qu'il a pris notre nature. Ainsi l'une des premières et des plus importantes vérités de la foi chrétienne est de croire que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble. Et la divinité de sa personne doit nous

convaincre de la divinité de sa doctrine et nous faire reconnaître combien Dieu nous a aimés, de nous donner son propre Fils pour nous racheter.

2. Nous apprenons ici que le but pour lequel Jésus-Christ est venu au monde a été d'en être la lumière, d'éclairer les hommes de la connaissance de Dieu et de donner à tous ceux qui le recevraient et qui croiraient véritablement en lui le droit de devenir enfants de Dieu. Par là nous voyons quelle est l'excellence de l'Évangile, combien nos privilèges sont glorieux et l'obligation où nous sommes de recevoir avec foi et avec joie cette salutaire doctrine qui a été annoncée par le Fils unique de Dieu et de montrer par notre obéissance que nous sommes de ceux qui ont part à l'adoption divine.

3. Jean nous apprend que Dieu envoya Jean-Baptiste pour faire connaître Jésus-Christ aux Juifs et pour les disposer à le regarder, non comme un roi temporel, mais comme un roi spirituel et un sauveur qui expierait leurs péchés et qui répandrait sur eux les dons de l'esprit de Dieu. C'est dans cette vue que Jean-Baptiste disait que

Jésus-Christ était l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et que ce serait lui qui baptiserait du Saint-Esprit.

Le pardon des péchés et la vertu du Saint-Esprit qui nous régénère et qui nous sanctifie sont donc les deux principales grâces que Jésus-Christ nous a acquises et auxquelles nous devons aspirer.

4. Il faut faire attention à l'humilité, au zèle et à la fidélité que Jean-Baptiste fit paraître en déclarant qu'il n'était pas le Messie, mais qu'il n'en était que le précurseur et en s'abaissant si fort au dessous de Jésus-Christ. C'est ainsi que nous devons avoir des sentiments humbles de nous-mêmes, ne chercher jamais notre propre gloire, mais chercher uniquement celle de notre Seigneur et travailler chacun dans sa vocation et de tout notre pouvoir à le faire connaître aux hommes et à les amener à lui.

6. ^{nc1} Jésus-Christ entrant dans son ministère se choisit d'abord des disciples parce qu'il voulait se servir d'eux dans la suite pour annoncer l'Évangile par toute la terre et pour rendre témoignage de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection. La grande joie que ces premiers apôtres ressentirent d'avoir trouvé le Messie et l'empressement qu'ils eurent de le suivre nous montre que notre plus grand bonheur est de connaître Jésus-Christ et de nous attacher à lui.

L'éloge que le Seigneur fit de Nathanaël en disant *que c'était un vrai Israélite en qui il n'y avait point de fraude*

nous apprend que Jésus-Christ a une parfaite connaissance de tous les hommes et que la disposition à laquelle il regarde principalement et qu'il demande de ses disciples, c'est la simplicité et la droiture de cœur, un grand éloignement pour l'hypocrisie et un vrai amour pour la vérité et pour la piété.

(a) v1 : Proverbes 8.22 ; I Jean 1.1. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

- (b) v2 : Jean 17.5
 (c) v3 : Psaume 33.6 ; Colossiens 1.16 ; Hébreux 1.2
 (d) v4 ? : I Jean 5.11. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (e) v6 ? : Matthieu 3.1 ; Marc 1.4 ; Luc 3.3. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (f) v9 ? : Jean 8.12, 9.5 et 12.46. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (g) v10 : Hébreux 1.2 et 11.3
 (h) v14 : Matthieu 1.18 ; Luc 2.7
 (i) v14 : Matthieu 17.2 ; II Pierre 1.17
 (j) v14 : I Colossiens 1.19 et 2.9
 (k) v18 : I Timothée 6.16 ; I Jean 4.12
 (l) v18 : Matthieu 11.27 ; Luc 10.22
 (m) v19 : Jean 5.33
 (n) v20 ? : Jean 3.28 ; Actes 13.25. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
 (o) v23 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Marc 1.3 ; Luc 3.4
 (p) v26 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.7 ; Luc 3.16 ; Actes 1.5, 11.16 et 19.4
 (q) v32 : Matthieu 3.16 ; Marc 1.10 ; Luc 3.22
 (r) v33 : Matthieu 3.11
 (s) v42 : Matthieu 16.18
 (t) v45 : Genèse 3.15, 22.18 et 49.10 ; Deutéronome 18.18 ; Ésaïe 4.2, 40.10 et 53 ; Jérémie 23.5 et 33.14-15 ; Ézéchiël 34.23 et 37.24 ; Daniel 9.24 ; Zacharie 6.12, 9.9 et 12.10

(1) v15 : Ou avant moi.

(2) v51 : À prendre ces paroles à la lettre, les anges sont descendus plus d'une fois pour Jésus-Christ. Mais on peut leur donner ce sens, c'est que sa gloire paraîtrait de la manière la plus éclatante pendant son séjour sur terre et surtout après son ascension. Voyez Matthieu XXIV 30-31 et XXVI 64

(nc1) La réflexion 6 indique bien ledit numéro dans l'original. Erreur de numérotation ou paragraphe absent ?

CHAPITRE II

Jésus-Christ change de l'eau en vin aux noces de Cana, versets 1-11.

Ensuite il va à Jérusalem, il chasse du temple ceux qui le profanaient et il fait quelques miracles dans cette ville-là à la fête de pâque^{nc1}, versets 12-25.

1. Trois jours après, on faisait des noces à Cana en Galilée et la mère de Jésus y était.

2. Et Jésus fut aussi convié aux noces, lui et ses disciples.

3. Et le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont plus de vin.

4. Mais Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi¹ ? Mon heure n'est pas encore venue².

5. Sa mère dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or il y avait là six vaisseaux de pierre mis pour servir aux purifications des Juifs et qui tenaient chacun deux ou trois mesures.

7. Jésus leur dit : Emplissez d'eau ces vaisseaux et ils les emplirent jusqu'au haut.

8. Et il leur dit : Puisez-en maintenant et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent.

9. Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau qui avait été changée en vin, (or il ne savait pas d'où ce vin venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau la savaient bien), il appela l'époux,

10. Et lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin et ensuite le moindre après qu'on a beaucoup bu, mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent.

11. Jésus commença ainsi à faire des miracles à Cana ville de Galilée et il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui.

12. Après cela il descendit à Capernaüm avec sa mère, et ses frères, et ses disciples et ils n'y demeurèrent que peu de jours.

13. Car la pâque des Juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem.

14. Et il trouva dans le temple des gens qui vendaient des taureaux, et des brebis, et des pigeons avec des changeurs qui y étaient assis.

15. Et ayant fait un fouet de petites cordes, il les chassa tous du temple et les brebis et les taureaux, il répandit la monnaie des changeurs et renversa leurs tables.

16. Et il dit à ceux qui vendaient les pigeons : Ôtez tout cela d'ici et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de marché.

17. Alors ses disciples se souvinrent de ce qui est écrit :^x Le zèle de ta maison m'a dévoré.

18. Les Juifs prenant la parole lui dirent : Par quel signe nous montres-tu que tu as le pouvoir de faire de telles choses ?

19. Jésus répondit et leur dit :^y Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours.

20. Les Juifs lui dirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple³ et tu le relèveras dans trois jours !

21. Mais il parlait du temple de son corps.

22. Après qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela et ils crurent à l'Écriture et à cette parole que Jésus avait dite.

23. Et pendant qu'ils étaient à Jérusalem à la fête de pâque, plusieurs crurent en son nom voyant les miracles qu'il faisait.

24. Mais Jésus ne se fiait point à eux⁴, parce qu'il les connaissait tous,

25. Et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage, d'aucun homme, parce qu'il connaissait par lui-même ce qui était dans l'homme.

RÉFLEXIONS

Le miracle que Jésus-Christ fit en changeant l'eau en vin aux noces de Cana a ceci de remarquable que ce fut son premier miracle et qu'il commença par là à manifester sa puissance et sa vocation divine en présence de Marie sa mère, de ses disciples et de plusieurs autres personnes, ce qui fit que sa réputation se répandit dans toute la Galilée et que ses disciples crurent en lui.

2. Ce fut pour les mêmes raisons qu'étant arrivé à Jérusalem, il chassa de l'enceinte du temple ceux qui y vendaient et qui y achetaient, ce qu'il fit encore environ trois ans après, peu avant sa mort. Jésus-Christ agissant ainsi dans le temple, qu'il appelait la maison de son Père, voulut donner, dès le commencement de son ministère, des marques de son autorité divine aussi bien que de son grand zèle, ce que les apôtres reconnurent en lui appliquant ces paroles :

Le zèle de ta maison m'a dévoré.

Ce que nous devons apprendre de là, c'est d'un côté à être animé d'un vrai zèle pour la gloire de Dieu et à nous opposer à tout ce qui y est contraire et de l'autre, à avoir un grand respect pour les lieux qui sont consacrés au service divin et en général pour tout ce qui appartient à la religion.

3. Il est à remarquer que les Juifs demandant à Jésus-Christ des preuves de son autorité, il leur dit :

Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours.

Il voulait dire par là que la preuve la plus illustre par laquelle il ferait voir qu'il avait reçu de Dieu son autorité serait qu'il ressusciterait au troisième jour, mais il dit cela en termes figurés et obscurs parce qu'il n'était pas encore à propos qu'il parla clairement de sa mort et de sa résurrection.

La dernière chose que Jean rapporte ici c'est que diverses personnes crurent en Jésus-Christ en voyant ses miracles,

mais qu'il ne se fiait pas à eux parce qu'il les connaissait tous et parce qu'il savait ce qui était dans l'homme.

Il faut bien remarquer cet endroit et en tirer cette instruction que Jésus-Christ connaît tout ce qui se passe dans le cœur des hommes, qu'il ne regarde pas comme ses vrais disciples tous ceux qui en prennent le nom et qu'ainsi nous ne devons pas prétendre être approuvé de lui à moins que la profession que nous faisons de croire en lui ne soit sincère et que nous n'en montrions la vérité par notre obéissance.

(x) v17 : Psaume 69.10

(y) v19 : Matthieu 26.61 et 27.40 ; Marc 14.58 et 15.29.

Note du copiste

Les repères x et y sont dans l'original.

(1) v4 : Le Seigneur parle ici à peu près comme il avait déjà fait dans Luc 2.49 pour faire sentir son autorité et qu'il était plus que le fils de Marie. Mais on ne doit pas entendre ceci comme s'il avait manqué d'égard pour sa mère et désapprouvé ce qu'elle avait dit. Le versets suivant montre qu'elle ne prit pas ce que Jésus avait dit comme un refus.

(2) v4 : Ou : Mon heure n'est-elle pas venue ? Ne dois-je pas faire voir désormais par mes miracles ce que je suis ?

(3) v20 : Ou il y quarante-six ans qu'on travaille à bâtir ce temple.

(4) v24 : Ou il ne leur confiait pas sa personne, ne se croyant pas en sûreté parmi eux.

Note du copiste

La pâque juive instaurée par Dieu à la sortie du pays d'Égypte s'écrit avec une minuscule et au singulier. Pâques avec une majuscule et au pluriel célèbre l'abolition de la pâque juive et la résurrection de Jésus.

CHAPITRE III

L'apôtre Jean rapporte ici un entretien que Jésus-Christ eut avec Nicodème, dans lequel, sous la forme d'une seconde naissance et de l'eau, il montre que pour devenir ses disciples et pour entrer dans le royaume de Dieu il faut être renouvelé et sanctifié intérieurement par le Saint-Esprit, versets 1-13.

2. Il lui parle ensuite d'une manière figurée de sa mort, il l'instruit du but de sa venue au monde et il

montre quelle est la cause de l'incrédulité et de la perdition des hommes, versets 14-21.

Jean Baptiste étant informé par ses disciples qu'un grand nombre de personnes suivaient notre Seigneur, il en témoigne une grande joie et il déclare ouvertement que Jésus était plus excellent que lui, que c'était le Fils de Dieu et qu'il n'y avait que ceux qui croyaient en lui qui pussent être sauvés, versets 22-36.

1. Il y avait un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, l'un des principaux des Juifs.

2. Cet homme vint de nuit trouver Jésus et lui dit : Maître, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu, car personne ne saurait faire ces miracles que tu fais si Dieu n'est avec lui.

3. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité je te le dis, que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu.

4. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le ventre de sa mère et naître de nouveau une seconde fois ?

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, que si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'esprit est esprit.

7. Ne t'étonne point de ce que je t'ai dit : Il faut que vous naissiez de nouveau.

8. Le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit, mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'esprit.

9. Nicodème répondit et lui dit : Comment ces choses se peuvent-elles faire ?

10. Jésus répondit et lui dit : Tu es un docteur en Israël et tu ne sais pas ces choses !

11. En vérité, en vérité, je te dis que nous disons ce que nous savons et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu, mais vous ne recevez point notre témoignage.

12. Si je vous ai parlé des choses terrestres et que vous ne les croyez pas, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses célestes ?

13. Aussi personne n'est monté au Ciel que celui qui est descendu du Ciel, savoir le Fils de l'homme qui est dans le Ciel.

14. Et ^a comme Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé.

15. Afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. ^b Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17. Car ^c Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais il l'a envoyé afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui qui croit en lui ne sera point condamné, mais celui qui ne croit point est déjà condamné,

parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.

19. Or voici la cause de la condamnation, ^d c'est que la Lumière est venue dans le monde et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20. Car quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient point à la lumière de peur que ses œuvres soient reprises.

21. Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées parce qu'elles sont faites selon Dieu.

22. Après cela, Jésus s'en alla en Judée avec ses disciples et il y demeura avec eux et il baptisait.

23. Et Jean baptisait aussi à Enon près de Salim parce qu'il y avait là beaucoup d'eau et on y allait pour être baptisé.

24. Car Jean n'avait pas encore été mis en prison.

25. Or il y eut une dispute des disciples de Jean avec les Juifs touchant la purification ¹.

26. Et ils vinrent à Jean et lui dirent : Maître, celui qui était avec toi au delà du Jourdain ^e auquel tu as rendu témoignage, le voilà qui baptise et tous vont à lui.

27. Jean leur répondit : Personne ne peut rien recevoir s'il ne lui a été donné du Ciel.

28. Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit que ce n'est pas moi qui suis le Christ, mais ^f j'ai été envoyé devant lui.

29. Celui qui a l'épouse est l'époux, mais l'ami de l'époux qui est présent et qui écoute est ravi de joie d'entendre la voix de l'époux et c'est là ma joie qui est accomplie.

30. Il faut qu'il croisse et que je diminue.

31. Celui qui est venu d'en haut est au dessus de tous et celui qui est venu de la terre est de la terre et parle comme étant de la terre, celui qui est venu du Ciel est au dessus de tous.

32. ^g Et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu, mais personne ne reçoit son témoignage.

33. Celui qui a reçu son témoignage a scellé ^{2 h} que Dieu est véritable.

34. Car celui que Dieu a envoyé annonce les paroles de Dieu parce que Dieu ne lui donne pas l'esprit par mesure.

35. Le Père aime le Fils et ⁱ lui a donné toutes choses entre les mains.

36. ^j Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

RÉFLEXIONS

L'entretien que Jésus-Christ eut avec Nicodème nous apprend

1. Que les hommes charnels ne sauraient entrer dans le royaume de Dieu et que pour y être reçu il faut devenir des hommes nouveaux et avoir des sentiments et des inclinaisons qui nous portent à la connaissance de la vérité et à la recherche des choses spirituelles et célestes.

2. Que ce n'est que par le moyen de l'esprit de Dieu que nous pouvons être ainsi régénéré, ce qui nous oblige à demander sans cesse et avec ardeur la grâce de cet esprit saint et à en faire un bon usage.

3. Jésus-Christ nous donne ici un abrégé de l'Évangile en disant que

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais ait la vie éternelle.

Ces paroles et celles que Jésus-Christ ajoute montrent clairement que le don que Dieu a fait aux hommes de son Fils est la plus grande marque qu'il leur ait jamais donnée de son amour, elles nous apprennent que la foi en Jésus-Christ est l'unique moyen d'être sauvé et que s'il y a des personnes qui ne croient pas et qui rejettent la lumière de l'Évangile, cela vient de ce qu'elles aiment le péché et qu'elles ont le cœur gâté et corrompu par leurs passions, mais que ceux qui ont de l'amour pour la vertu goûtent infailliblement la doctrine de notre Seigneur. Ce discours du Fils de Dieu fait voir de quelle importance il est de se défaire de ses passions et de purifier son cœur par un amour sincère de la vérité et de la vertu.

Le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en déclarant publiquement que Jésus était plus grand que lui et la joie qu'il ressentit lorsqu'on vint lui dire que la gloire de Jésus-Christ commençait à se répandre sont des preuves de la profonde humilité et du grand zèle de ce précurseur du Messie. C'est ainsi que nous devons toujours rendre témoignage à la vérité et chercher non notre propre gloire, mais celle de notre sauveur, en sorte que l'avancement de son règne et le salut des hommes soit le principal objet de nos désirs et fasse notre plus grande joie. Ce discours de Jean-Baptiste nous enseigne après cela que Jésus-Christ étant le Fils de Dieu et ayant reçu de son père une puissance sans borne, ce n'est que par la foi et par une sincère obéissance à sa doctrine qu'on peut obtenir le salut et que ceux qui lui désobéissent demeurent dans la condamnation et la mort. C'est ce qui est exprimé dans le dernier verset de ce chapitre par ces mots qui contiennent la substance de la doctrine chrétienne :

Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit point au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

(a) v14 : Nombres 21.9 ; Jean 12.32

(b) v16 : I Jean 4.9

(c) v17 : Luc 9.56 ; Jean 12.47

(d) v19 : Jean 5.24, 6.40-47 et 20.31

(e) v26 : Jean 1.15, 27 et 34

(f) v28 : Jean 1.20 ; Malachie 3.1 ; Marc 1.2 ; Luc 1.17

(g) v32 : Jean 5.19, 8.16, 12.49 et 14.10

(h) v33 : Romains 3.4

(i) v35 : Matthieu 11.27 et 28.18 ; Jean 5.22 et 17.2 ; Hébreux 2.4

(j) v36 : I Jean 5.10

(1) v25 : Ou touchant le baptême

(2) v33 : C'est-à-dire : Il a reconnu et déclaré authentiquement.

CHAPITRE IV

Jésus-Christ s'en allant de la Judée en Galilée et passant par la Samarie s'entretient avec une femme samaritaine, il se fait connaître à elle et cette femme crut en lui, de même que plusieurs Samaritains, versets 1-42.

Ensuite, étant arrivé dans la Galilée il y guérit le fils d'un seigneur de ce pays-là, versets 43-54.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Samaritains étaient en partie Israélites et en partie païens, qu'ils adoraient le vrai Dieu dans un temple qui était bâti sur le mont de Garisim, mais qu'ils ne le servaient pas dans le temple de Jérusalem, ni de la manière que Dieu l'avait commandé, à cause de quoi il y avait une grande inimitié entre eux et les Juifs.

1. Le Seigneur ayant donc appris que les pharisiens avaient ouï dire ^a qu'il faisait et qu'il baptisait plus de disciples que Jean,

2. (Toutefois, ce n'était pas Jésus lui-même qui baptisait, mais c'étaient ses disciples).

3. Il quitta la Judée et il s'en retourna en Galilée.

4. Or il fallait qu'il passât par la Samarie.

5. Il arriva donc dans une ville de Samarie nommée Sichar qui est ^b près de la possession que Jacob donna à Joseph son fils,

6. Or c'était là qu'était la fontaine ¹ de Jacob. Jésus donc étant fatigué du chemin s'assit près de la fontaine, il était environ la sixième heure du jour.

7. Une femme samaritaine vint pour puiser de l'eau et Jésus lui dit : Donne-moi à boire.

8. Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres.

9. Cette femme samaritaine lui dit : Comment toi qui es Juif me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine, car les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains ?

10. Jésus lui répondit et lui dit : Si tu connaissait le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, tu lui en aurais demandé toi-même et il t'aurait donné une eau vive.

11. La femme lui dit : Seigneur tu n'as rien pour puiser et le puits est profond, d'où aurais-tu cette eau vive ?

12. Est-tu plus grand que Jacob notre père qui nous a donné ce puits et qui en a bu lui-même aussi bien que ses enfants et ses troupeaux ?

13. Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif,

14. Mais ^c celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais ^d l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une source d'eau qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle.

15. La femme lui dit : Seigneur, donne-moi de cette eau afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici pour en puiser.

16. Jésus lui dit : Va-t'en, appelle ton mari et viens ici.

17. La femme répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui répondit : Tu as fort bien dit : Je n'ai point de mari,

18. Car tu as eu cinq mari et celui que tu as maintenant n'est point ton mari, tu as dit vrai en cela.

19. La femme lui dit : Seigneur, je vois que tu es un prophète.

20. Nos pères ont adoré sur cette montagne et ^e vous dites, vous autres, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem.

21. Jésus lui dit : Femme, crois moi, que le temps vient que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem.

22. ^f Vous adorez ce que vous ne connaissez point, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs.

23. Mais le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car le Père demande tels adorateurs.

24. ^g Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent en esprit et en vérité.

25. Cette femme lui répondit : Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ) doit venir, quand il sera venu, il nous annoncera toutes ces choses.

26. Jésus lui dit : Je le suis, moi qui te parle.

27. Sur cela ses disciples arrivèrent et ils furent surpris de ce qu'il parlait avec une femme, néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandes-tu ou : Pourquoi parles-tu avec elle ?

28. La femme donc laissa sa cruche et s'en alla à la ville et dit aux gens du lieu :

29. Venez voir un homme qui m'a dit ce que j'ai fait, ne serait-ce point le Christ ?

30. Ils sortirent donc de la ville et vinrent vers lui.

31. Pendant les disciples lui disaient en le priant : Maître, mange.

32. Jésus leur dit : J'ai à manger d'une viande que vous ne connaissez pas.

33. Les disciples donc se disaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger ?

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre.

35. Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson ? ^h Mais moi, je vous dis : Levez les yeux et regardez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à être moissonnées.

36. Et celui qui moissonne en reçoit la récompense et amasse le fruit pour la vie éternelle, en sorte que celui qui sème et celui qui moissonne en ont ensemble de la joie.

37. Car en ceci ce qu'on dit est vrai : Que l'un sème et que l'autre moissonne.

38. Je vous ai envoyé moissonner où vous n'avez pas travaillé, d'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leur travail.

39. Or plusieurs des Samaritains de cette ville-là crurent en lui à cause de cette parole de la femme qui avait rendu ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

40. Les Samaritains étant donc venus vers lui le prièrent de demeurer chez eux et il demeura là deux jours.

41. Et y il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui après l'avoir entendu.

42. Et ils disaient à la femme : Ce n'est plus à cause de ce que tu nous a dit que nous croyons, car nous l'avons entendu nous-mêmes et nous savons que c'est lui qui est véritablement le Christ, le sauveur du monde.

43. Deux jours après il partit de là et s'en alla en Galilée.

44. Car ⁱ Jésus avait déclaré lui-même qu'un prophète n'est point honoré en son pays.

45. Lorsqu'il fut arrivé en Galilée, il fut bien reçu des Galiléens qui avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem le jour de la fête, car ils étaient aussi allés à la fête.

46. Jésus donc vint encore à Cana ^j en Galilée où il avait changé l'eau en vin. Et il y avait un seigneur de la cour dont le fils était malade à Capernaüm.

47. Ce seigneur ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée s'en alla vers lui et le pria de descendre pour guérir son fils qui s'en allait mourir.

48. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez point.

49. Ce seigneur de la cour lui dit : Seigneur, descends avant que mon fils ne meure.

50. Jésus lui dit : Va, ton fils se porte bien. Cet homme crut ce que Jésus lui avait dit et s'en alla.

51. Et comme il descendait, ses serviteurs vinrent au devant de lui qui lui dirent : Ton fils se porte bien.

52. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Et ils lui dirent : Hier, environ la septième heure du jour, la fièvre le quitta.

53. Et le père reconnut que s'était à cette même heure-là que Jésus lui avait dit : Ton fils se porte bien. Et il crut lui et toute sa famille.

54. Jésus fit ce second miracle étant revenu en Galilée.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire ici est que Jésus-Christ, par un effet de sa bonté et de sa sagesse, s'étant rencontré près d'un puits avec une femme samaritaine, se servit de cette occasion pour l'instruire et pour l'amener à sa connaissance en lui parlant de soi-même et de sa doctrine sous l'image de l'eau. La manière dont notre Seigneur parla à cette femme de cette eau spirituelle et des effets salutaires qu'elle produit nous enseigne que la connaissance de Jésus-Christ et de sa grâce est le don le plus précieux que Dieu ait jamais fait aux hommes et que c'est ce que nous devons désirer avec le plus d'ardeur.

2. Ce que Jésus-Christ dit à la Samaritaine nous apprend que la grâce de Dieu et son alliance n'est plus attachée à un peuple ou à un lieu particulier, comme les Juifs et les Samaritains le prétendaient,

mais que tous les hommes sans distinction peuvent y avoir part.

La troisième instruction que ce discours de notre Seigneur nous donne est que le vrai culte que Dieu demande n'est pas le culte qui n'est qu'extérieur et sensible, mais que c'est celui du cœur et

que comme Dieu est esprit, il veut que nous le servions en esprit et en vérité.

4. Les disciples de notre Seigneur le pressant de prendre de la nourriture, il leur répondit que

sa nourriture était de faire la volonté de son Père

et qu'ils devaient se disposer à travailler eux-mêmes, comme lui, à la conversion des hommes. C'est ce qu'il voulait leur faire comprendre par l'image de la moisson qui était prochaine. Recueillons de là qu'il n'y a rien à quoi nous devons trouver plus de douceur et de satisfaction qu'à faire la volonté de Dieu et à édifier le prochain et que c'est à quoi nous devons tous nous employer avec un grand zèle.

5. La conversation de la Samaritaine et de plusieurs habitants de la ville de Sichar est un événement qui montrait que le Messie n'était pas venu pour les Juifs seuls, mais que d'autres peuples allaient aussi être rendus participants des fruits de sa venue. Cette conversion et l'empressement que cette femme eut d'aller avertir les habitants de sa ville et de les amener à Jésus-Christ nous montrent aussi que nous devons recevoir avec promptitude l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé et attirer outre cela notre prochain à la foi par nos exhortations et par nos bons exemples.

Enfin, l'apôtre Jean rapporte que Jésus étant de retour dans la Galilée, il y guérit le fils d'un seigneur de Capernaüm et cela par sa seule parole et quoi qu'il fût éloigné de ce jeune homme malade. Ce fut ainsi que le Sauveur voulut donner en ce pays-là de nouvelles preuves de sa puissance et de sa bonté, afin d'engager les Juifs à croire en lui.

- (a) v1 : Jean 3.22
- (b) v5 : Genèse 33.19 et 48.22 ; Josué 24.11
- (c) v14 : Jean 6.35
- (d) v14 : Jean 7.38
- (e) v20 : Deutéronome 12.5 et 11
- (f) v22 : II Rois 17.29
- (g) v24 : II Corinthiens 3.17
- (h) v35 : Matthieu 9.37 ; Luc 10.2
- (i) v44 : Matthieu 13.57 ; Marc 6.4 ; Luc 4.24
- (j) v46 : Jean 2.1 et 11

(1) v6 : Ou le puits de Jacob.

CHAPITRE V

Jésus-Christ guérit un paralytique qui était malade depuis trente-huit ans. Et comme les Juifs le blâmaient d'avoir fait ce miracle un jour de sabbat, il leur représente qu'ils avaient tort de le condamner et voici la substance de son discours, versets 1-14.

Il leur dit qu'il faisait ses miracles par la puissance de Dieu, qu'ils ne devaient pas s'étonner s'il s'attribuait tant d'autorité et s'il appelait Dieu son Père,

qu'il ferait dans la suite des merveilles plus grandes, que même il ressusciterait les morts, qu'il jugerait le monde, qu'il donnerait la vie éternelle à ceux qui croiraient en lui et qu'il condamnerait ceux qui l'avaient rejetés, versets 15-29.

Notre Seigneur ajoute qu'on ne devait pas croire sur sa simple parole qu'il était envoyé de Dieu, mais que les Juifs pouvaient s'en convaincre par le témoignage que Jean-Baptiste lui avait rendu et qui était d'un grand poids sur leur esprit, par les miracles qu'il faisait et par les oracles de Moïse et des prophètes, versets 30-39.

Enfin, il se plaint de l'incrédulité des Juifs qui ne voulaient pas venir à lui pour avoir la vie et il leur dit que cette incrédulité procédait de ce que leur cœur était vide de l'amour de Dieu et plein de l'amour d'eux-mêmes et de la gloire du monde, versets 40-47.

1. Après cela, comme les Juifs avaient une fête ¹, Jésus monta à Jérusalem.

2. Or il y avait à Jérusalem près de la porte des brebis un réservoir d'eau, appelé en hébreux Bethesda, qui avait cinq portiques.

3. Où étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, d'impotents et de gens qui avaient les membres secs et qui attendaient le mouvement de l'eau.

4. Car un ange descendait en un certain temps dans le réservoir et en troublait l'eau et le premier qui descendait dans le réservoir, après que l'eau avait été troublée, était guéri de quelque maladie qu'il fût détenu.

5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus le voyant couché et sachant qu'il était malade depuis longtemps lui dit : Veux-tu être guéri ?

7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans le réservoir quand l'eau est troublée, car pendant que j'y viens, un autre y descend avant moi.

8. Jésus lui dit : Lève-toi, emporte ton lit et marche.

9. Et incontinent l'homme fut guéri et il prit son lit et il se mit à marcher. Or ce jour-là était un jour de sabbat.

10. Alors les Juifs dirent à celui qui avait été guéri : ^a C'est aujourd'hui le sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton lit.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emporte ton lit et marche.

12. Et ils lui demandèrent : Qui est cet homme qui t'a dit : Emporte ton lit et marche ?

13. Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était, car Jésus s'était échappé au travers de la foule qui était en ce lieu-là.

14. Depuis, Jésus le trouva dans le temple et lui dit : Voilà, tu as été guéri, ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis.

15. Cet homme s'en alla et rapporta aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. Et à cause de cela, les Juifs poursuivaient Jésus et cherchaient à le faire mourir parce qu'il avait fait ces choses le jour du sabbat.

17. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu'à présent et j'agis aussi ².

18. ^b À cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu'il avait violé le sabbat, mais encore parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant égal à Dieu.

19. Jésus prenant la parole leur dit : ^c En vérité, en vérité je vous dis que le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne le voie faire au Père, car tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement.

20. Car le Père aime le Fils et il lui montre tout ce qu'il fait et il lui montrera des œuvres plus grandes que celle-ci en sorte que vous en serez remplis d'admiration.

21. Car comme le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même aussi le Fils donne la vie à ceux qu'il veut.

22. Le Père ne juge personne, mais ^d il a donné au Fils tout le pouvoir de juger,

23. Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité je vous dis ^e que celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et il ne sera point sujet à la condamnation.

25. En vérité, en vérité je vous dis que le temps vient et qu'il est déjà venu que les morts entendront la voix du Fils de Dieu et que ceux qui l'auront entendue vivront.

26. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au fils d'avoir la vie en lui-même.

27. Et il lui a aussi donné l'autorité d'exercer le jugement parce qu'il est le Fils de l'homme.

28. Ne soyez pas surpris de cela, car le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix,

29. ^f Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres en sortiront et ressusciteront pour la vie et ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour la condamnation.

30. Je ne puis rien faire de moi-même, je juge selon que j'entends et mon jugement est juste, car je ^g ne cherche point ma volonté, mais je cherche la volonté du Père qui m'a envoyé.

31. Si je rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas digne de foi.

32. ^h Il y en a un autre qui me rend témoignage et je sais que le témoignage qu'il me rend est digne de foi.

33. ⁱ Vous avez envoyé vers Jean et il a rendu témoignage de la vérité.

34. Pour moi, je ne cherche point le témoignage des hommes, mais je dis ces choses afin que vous soyez sauvés.

35. Jean était une chandelle allumée et luisante et vous avez voulu pour un peu de temps vous réjouir à sa lumière.

36. Mais moi j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car ^k les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir d'accomplir, ces œuvres-là que je fais rendent ce témoignage de moi que mon Père m'a envoyé.

37. Et le Père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi : Vous n'avez jamais entendu sa voix, ^l ni vu sa face.

38. Et sa parole ne demeure pas en vous puisque vous ne croyez point à celui qu'il a envoyé.

39. Sondez les écritures ³ car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

40. Mais vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie.

41. Je ne cherche point ma gloire de la part des hommes.

42. Mais je sais que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu.

43. Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas, si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire vu, que vous ^l aimez à recevoir de la gloire les uns des autres et que vous ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ?

45. Ne pensez point que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père : Moïse en qui vous espérez est celui qui vous accusera.

46. Car si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car ^m il a écrit de moi.

47. Mais si vous ne croyez pas en ses écrits, comment croiriez-vous à mes paroles ?

RÉFLEXIONS

On voit dans la guérison de ce paralytique, dont Jean fait l'histoire ici, l'admirable puissance de notre Seigneur qui par sa seule parole rétablit parfaitement un homme qui était perclus de ses membres depuis trente-huit ans, ce qui était une merveille que celle qui se faisait dans le lavoir de Bethesda. Jésus eut compassion de ce paralytique, il lui demanda s'il voulait être guéri et il le guérit en effet d'une manière à laquelle il ne s'attendait pas. Par là nous devons reconnaître que ce Sauveur charitable est toujours prêt à faire part aux hommes de sa grâce et à les délivrer de leurs misères, il les prévient même et il leur présente cette grâce, mais personne n'en est fait participant que ceux qui désirent le recevoir et qui, comme le paralytique, profitent des offres qu'il a la bonté de leur faire.

2. Il faut bien remarquer ce que Jésus-Christ dit à ce paralytique :

Tu as été guéri, ne pêche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis.

Cela avertit ceux que Dieu a retirés de quelque maladie ou à qui il a été accordé quelque autre délivrance, d'éviter à l'avenir de retomber dans le péché, de peur d'engager Dieu à les punir plus sévèrement.

Le discours que Jésus-Christ fit aux Juifs en leur prouvant par diverses considérations qu'il était envoyé de Dieu nous montre que notre foi est fondée sur des raisons solides et sur des preuves convaincantes et incontestables, ainsi pour nous fortifier dans la foi, nous devons bien considérer les preuves que ce chapitre contient et y ajouter celles que les Juifs n'avaient pas alors et qui se tirent de la résurrection de Jésus-Christ, de l'établissement de sa religion et des témoignages des apôtres.

Outre cette réflexion générale, il faut en faire ici trois particulières.

1. Que Dieu a donné à notre Seigneur une puissance sans borne et que comme il la déployait autrefois en faisant des miracles, il la déploiera encore plus magnifiquement lorsqu'il viendra ressusciter les morts et juger tous les hommes, tant les bons que les méchants. Nous devons donc révéler cette puissance du fils de Dieu, lui obéir et l'honorer comme nous honorons Dieu son père, afin que nous ressuscitions un jour pour la vie éternelle et non pour être condamné.

2. Puisque Jésus-Christ allègue le témoignage de l'Écriture sainte et de Moïse et qu'il voulait que les Juifs sondassent et examinassent les Écritures, il s'ensuit que pour être confirmé dans la foi et pour obtenir la vie éternelle, il faut lire souvent et méditer attentivement les écrits du Vieux Testament aussi bien que ceux du Nouveau.

3. Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs de leur incredulité et de ses causes nous apprend que s'il y a des gens qui ne veulent pas venir à notre Seigneur pour avoir la vie, cela vient de ce qu'ils n'ont pas l'amour de Dieu en eux-mêmes et de ce que leur cœur est possédé par leurs passions. Surtout Jésus-Christ déclare que l'amour du monde et de sa gloire et le désir d'être approuvé et estimé des hommes est un des plus grands obstacles à la foi et au salut.

(a) v10 : Jérémie 17.21

(b) v18 : Sous 7.19

(c) v19 : Sous 8.28

(d) v22 : Sus 3.35 ; Matthieu 11.37

(e) v24 : Sus 3.18 ; Sous 6.40 et 47

(f) v29 : Daniel 12.2 ; Matthieu 25.34-46

(g) v30 : Sous 6.38

(h) v32 : Matthieu 3.1

(i) v33 : Sus 1.15-19 et 27

(j) v36 : Sous 10.25

(k) v37 : Deutéronome 4.12

(l) v44 : Sous 12.43

(m) v46 : Genèse 3.15, 12.3, 18.18, 22.18 et 49.10 ; Deutéronome 18.15

(1) v1 : Grec : la fête des Juifs était la fête de pâque

(2) v17 : C'est-à-dire mon Père agit avec moi dans les miracles que je fais depuis le commencement de mon ministère et qui sont des effets de sa toute puissance. ce que je fais, il le fait aussi. c'est ce qui est exprimé v19 et sous XIV.10

(3) v39 : Ou : Vous sondez, vous examinez les Écritures.

CHAPITRE VI, versets 1-21

Jésus-Christ donne à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, versets 1-15,

il va vers ses disciples en marchant sur l'eau et il fait cesser une tempête, versets 16-21.

1. Après cela, Jésus passa au delà de la mer de Galilée qui est aussi appelée la mer de Tibériade.

2. Et une grande foule de peuple le suivait parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades.

3. Mais Jésus monta sur une montagne où il s'assit avec ses disciples.

4. Or le jour de pâque (qui est la fête des Juifs) était proche.

5. ^a Jésus donc ayant levé les yeux et voyant une grande foule de peuple qui venait à lui dit à Philippe : D'où achèterons-nous des pains afin que ces gens-ci aient à manger ?

6. (Or il disait cela pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire.)

7. Philippe lui répondit : Pour deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour en donner un peu à chacun.

8. Et l'un de ses disciples, savoir André, frère de Simon Pierre lui dit :

9. Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

10. Alors Jésus dit : Faites asseoir ces gens et il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu là. Ces gens s'assirent donc au nombre d'environ cinq mille.

11. Et Jésus prit les pains et ayant rendu grâce, il les distribua à ses disciples et ses disciples à ceux qui étaient assis et il leur donna de même des poissons autant qu'ils en voulurent.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés afin que rien ne se perde.

13. Ils les ramassèrent donc et ils remplirent douze paniers des morceaux des cinq pains d'orge qui étaient restés à ceux qui avaient mangé.

14. Et ces gens ayant vu le miracle que Jésus avait fait disaient : Celui-ci est véritablement le prophète qui devait venir au monde.

15. Mais Jésus ayant connu qu'ils allaient l'enlever afin de le faire roi se retira encore seul sur la montagne.

16. ^b Et quand le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17. Et étant entrés dans une barque, ils voulaient passer la mer pour aller à Capernaüm, Il faisait déjà obscur et Jésus n'était pas encore venu à eux.

18. Et la mer élevait ses vagues par un grand vent qui soufflait.

19. Mais quand ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer et qui était près de la barque et ils eurent peur.

20. Mais il leur dit : C'est moi, n'ayez point de peur.

21. Ils le reçurent donc avec plaisir dans la barque et incontinent la barque aborda au lieu où ils allaient.

RÉFLEXIONS

Jésus-Christ en donnant à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons fit un miracle auquel les apôtres ne s'attendaient pas, quoiqu'ils lui en eussent vu faire plusieurs autres et il le fit autant pour augmenter leur foi et pour les convaincre plus pleinement de sa toute puissance que pour subvenir aux besoins du peuple qui l'avait suivi. Ainsi ce miracle est l'un des plus illustres que notre Seigneur ait faits, surtout par le grand nombre de ceux qui en furent les témoins. L'apôtre Jean remarque que ces gens là furent tellement frappés de cette merveille que non seulement ils disaient que Jésus était le prophète et le Messie que les Juifs attendaient, mais qu'ils voulurent le déclarer roi, ce qui fit que notre Seigneur se retira dans un lieu écarté, ne voulant pas qu'il arrivât aucun trouble à son occasion.

Cette démarche des Juifs était un effet de l'opinion qu'ils avaient que le Messie serait un roi temporel, mais la retraite de Jésus-Christ marquait que son règne n'était point de cette terre. Cela doit nous apprendre à ne point chercher notre gloire en ce monde et surtout à fuir l'éclat et à nous contenir toujours dans une grande humilité.

Jésus-Christ fit en ce temps là un autre miracle en faveur des apôtres et qui dut faire une grande impression sur eux lorsqu'il vint vers eux en marchant sur la mer. Il fit aussi voir dans cette occasion le soin qu'il avait de ses chers disciples et l'amour qu'il leur portait, les laissant exposés à l'orage afin de les éprouver et de les délivrer ensuite d'une manière plus magnifique et plus consolante que s'il eût d'abord été avec eux.

Telle est l'issue que les épreuves et les afflictions ont ordinairement pour ceux que Dieu aime, il vient tôt ou tard à leur secours et les maux qu'il leur envoie ne servent qu'à manifester l'amour qu'il leur porte et qu'à augmenter leur consolation et leur joie.

(a) v5 : Matthieu 14.14 ; Marc 6.34 ; Luc 9.13

(b) v16 : Matthieu 14.23 ; Marc 6.47

CHAPITRE VI, versets 22-71

Notre seigneur ayant nourri miraculeusement le peuple avec cinq pains et deux poissons et voyant que ce peuple le suivait avec empressement prend de là occasion de les exhorter à rechercher la nourriture spirituelle qui fait vivre éternellement, plutôt que la nourriture du corps, versets 22-27.

Il leur dit ensuite qu'il était lui-même cette nourriture et le vrai pain du Ciel et que ceux qui mangeraient de ce pain auraient la vie éternelle, versets 28-40.

Il ajoute pour expliquer plus particulièrement sa pensée que cette nourriture était sa chair et son sang qu'il donnerait pour la vie du monde, par où

il voulait marquer les fruits de sa mort, mais il s'exprima figurément et avec quelque obscurité parce qu'il ne voulait pas dire alors clairement qu'on le ferait mourir, versets 41-59.

Quelques-uns de ses disciples étant choqués de ce discours, le Seigneur leur dit que ses paroles devaient s'entendre dans un sens spirituel, mais cela n'empêcha pas que plusieurs d'entre-eux ne se retirassent d'avec lui, versets 60-71.

22. Le lendemain la troupe, qui était demeurée de l'autre côté de la mer, voyant qu'il n'y avait point eu là d'autre barque que celle dans laquelle ses disciples étaient entrés, que Jésus n'y était point entré avec eux et que ses disciples s'en étaient allés seuls.

23. Mais il était arrivé d'autres barques de Tibériade près du lieu où ils avaient mangé le pain après que le Seigneur eut rendu grâce.

24. Cette troupe donc voyant que Jésus n'était point là, ni ses disciples, ils entrèrent dans les barques et allèrent à Capernaüm chercher Jésus.

25. Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils lui dirent : Maître, quand es-tu arrivé ici ?

26. Jésus répondit et leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, que vous me chercher, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés.

27. Travaillez, non pour avoir la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera. Car ^o le Père, qui est Dieu, l'a marqué de son sceau.

28. Ils lui dirent : Que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu ?

29. Jésus leur répondit : ^d C'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyez en celui qu'il a envoyé.

30. Alors ils lui dirent : ^e Quel miracle fais-tu donc afin que nous le voyions et que nous croyions en toi ? Quelle œuvre fais-tu ?

31. ^f Nos pères ont mangé la manne dans le désert selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du Ciel, mais mon Père vous donne le vrai pain du Ciel.

33. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du Ciel et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent : Seigneur, donne-nous toujours de ce pain là.

35. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie, celui ^g qui vient à moi n'aura point de faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

36. Mais je vous l'ai déjà dit, que vous m'avez vu et cependant vous ne croyez point.

37. Tout ce que le Père me donne viendra à moi et je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi.

38. Car je suis descendu du Ciel, ^h non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Et c'est ici la volonté du Père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je ressuscite au dernier jour.

40. C'est ici la volonté de celui qui m'a envoyé, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.

41. Mais les Juifs murmuraient contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain descendu du Ciel.

42. Et ils disaient : ⁱ N'est-ce pas là Jésus le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du Ciel ?

43. Jésus leur répondit : Ne murmurez point entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire et je le ressusciterai au dernier jour.

45. Il est écrit dans les prophètes : ^j Et ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque donc a écouté le Père et a été instruit par lui vient à moi.

46. Ce n'est pas que personne ait vu le Père si ce n'est celui qui vient de Dieu, c'est lui qui a vu le Père ^k.

47. En vérité, en vérité je vous le dis : ^l Celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts.

50. C'est ici le pain qui est descendu du Ciel afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant qui est ^m descendu du Ciel, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement et le pain que je donnerai c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.

52. Les Juifs donc disputaient entre eux disant : Comment cet homme nous peut-il donner sa chair à manger ?

53. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Que si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes.

54. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.

55. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage.

56. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui.

57. Comme le Père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mangera vivra par moi.

58. ⁿ C'est ici le pain qui est descendu du Ciel, il n'en est pas comme de la manne que vos pères ont mangé et ils sont morts, celui qui mangera ce pain vivra éternellement.

59. Il dit ces choses enseignant dans la synagogue à Capernaüm.

60. Et plusieurs de ses disciples l'ayant ouï dirent : Cette parole est dure, qui peut l'écouter ?

61. Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient de cela leur dit : Ceci vous scandalise-t-il ?

62. Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant ?

63. C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vie.

64. Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient point. Car Jésus savait dès le commencement qui seraient ceux qui ne croiraient pas et qui est celui qui le trahirait.

65. Et il dit : C'est à cause de cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi s'il ne lui a été donné par mon Père.

66. Dès cette heure-là, plusieurs de ses disciples se retirèrent et n'allaient plus avec lui.

67. Jésus dit donc aux douze : Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller ?

68. Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle,

69. Et nous avons cru et nous avons connu ^o que tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.

70. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze ? Et l'un de vous est un démon.

71. Or il disait cela de Judas Iscariot, fils de Simon, car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des douze.

RÉFLEXIONS

La première et la principale instruction que ce discours de Jésus-Christ nous donne, c'est que nous devons travailler avec beaucoup plus d'empressement à nous procurer la nourriture qui fait vivre éternellement que celle qui ne sert qu'à entretenir cette vie temporelle et périssable.

Il nous apprend ensuite qu'il est lui-même ce pain céleste, que cette nourriture de l'âme ne se trouve qu'en lui et dans sa doctrine et que

la volonté de Dieu son Père, qui l'avait envoyé, était que tous ceux qui croiraient en lui eussent la vie éternelle et qu'il les ressusciterait au dernier jour.

Ce que notre Seigneur dit dans cette occasion avait de l'obscurité pour ceux qui l'entendirent. Les Juifs ne pouvaient comprendre comment Jésus était un pain descendu du Ciel et comment il fallait manger sa chair et boire son sang pour avoir la vie éternelle. Mais ces paroles de notre Sauveur sont faciles à entendre pour nous qui savons que la mort de Jésus-Christ est la vraie nourriture de l'âme et l'unique principe de la vie spirituelle et de l'immortalité. Il nous dit lui-même que

ses paroles sont esprit et vie,

c'est-à-dire qu'elles doivent s'entendre d'une manière spirituelle et que

manger sa chair et boire son sang

ne veut dire autre chose sinon

venir à lui et croire en lui.

Il faut seulement que cette foi soit sincère et accompagnée d'amour, de confiance, d'obéissance et qu'elle nous attache et nous unifie si étroitement à notre Seigneur que rien ne puisse nous en séparer.

Plusieurs des disciples de Jésus-Christ s'étant retirés d'avec lui, il demanda aux apôtres s'ils voulaient aussi le quitter, à quoi Pierre répondit :

À qui irions-nous Seigneur ?

Jésus-Christ ne contraint personne de s'attacher à son service, il demande une obéissance libre et volontaire, mais nous ne devons jamais l'abandonner, puisqu'il a lui seul les paroles de la vie éternelle et qu'étant le fils du Dieu vivant, il est l'unique auteur du salut.

Les dernières paroles de ce chapitre où il est dit que Jésus-Christ savait dès le commencement que Judas, qui était du nombre des douze apôtres, le trahirait, nous apprennent que notre Seigneur connaît tous ceux qui se disent ses disciples et qu'il discerne ceux qui ne croient pas sincèrement en lui d'avec ceux qui lui sont fidèles. Une profession extérieure du christianisme ne suffit pas et il n'y a qu'une vraie foi et une obéissance constante qui puisse assurer notre conscience en Dieu et nous rendre approuvé de celui qui connaît les cœurs de tous les hommes et qui leur rendra à tous selon leurs œuvres.

(c) v27 : Matthieu 3.17 et 17.5 ; Jean 1.33 et 10.36

(d) v29 : I Jean 3.23

(e) v30 : Matthieu 12.38 et 16.1 ; I Corinthiens 1.22

(f) v31 : Exode 16.14 : Nombres 11.7 ; Psaume 78.24

(g) v35 : Jean 4.14

(h) v38 : Jean 5.30

(i) v42 : Matthieu 13.55

(j) v45 : Ésaïe 54.13 ; Jérémie 31.34

(k) v46 : Matthieu 11.27 ; Luc 10.22 ; Jean 1.18. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(l) v47 : Jean 3.16-18

(m) v51 : Jean 3.13

(n) v58 : Jean 3.13

(o) v69 : Matthieu 16.16 ; Jean 11.27

CHAPITRE VII, versets 1-30

Jean rapporte ici un voyage que Jésus-Christ fit à Jérusalem pour la fête des tabernacles, versets 1-10,

les divers jugements qu'on faisait de lui, versets 11-15,

et ce qu'il dit aux Juifs qui avaient trouvé mauvais qu'il eût guéri un paralytique quelques mois auparavant à la fête de pâque, un jour de sabbat, versets 16-30.

1. Après ces choses, Jésus se tenait en Galilée, car il ne voulait pas demeurer dans la Judée parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.

2. Or la fête des Juifs, ^a appelée des tabernacles, approchait.

3. Et ses frères lui dirent : Pars d'ici et t'en va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais.

4. Car personne ne fait rien en cachette quand il peut agir franchement. Puisque tu fais ces choses, montre-toi au monde.

5. Car ^b ses frères mêmes ¹ ne croyaient pas en lui.

6. Jésus leur dit : Mon temps n'est pas encore venu, mais le temps est toujours propre pour vous.

7. Le monde ne peut vous haïr, mais il me hait, parce que je rends ce témoignage contre lui ^c que ses œuvres sont mauvaises.

8. Pour vous autres, montez à cette fête, pour moi je n'y monte pas encore parce que mon temps n'est pas encore venu.

9. Et leur ayant dit cela, il demeura en Galilée.

10. Mais lorsque ses frères furent partis alors il monta aussi à la fête, non pas publiquement, mais comme en cachette.

11. Les Juifs donc le cherchaient pendant la fête et disaient : Où est-il ?

12. Et on tenait plusieurs discours de lui parmi le peuple. Les uns disaient : C'est un homme de bien et les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple.

13. Toutefois personne ne parlait librement de lui ^d à cause de la crainte qu'on avait des Juifs.

14. Comme on était déjà au milieu de la fête, Jésus monta au temple et il y enseignait.

15. Et les Juifs étaient étonnés et disaient : Comment cet homme sait-il les Écritures, ne les ayant point apprises ?

16. Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais elle est de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté Dieu il reconnaitra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef.

18. Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui m'a envoyé est digne de foi et il n'y a pas d'injustice en lui.

19. ^e Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi ? Et néanmoins aucun de vous n'observe la Loi. ^f Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ?

20. Le peuple lui répondit : ^g Tu es possédé du démon, qui est-ce qui cherche à te faire mourir ?

21. Jésus répondit et leur dit : J'ai fait une œuvre et vous en êtes tous étonnés.

22. Moïse vous a donné la circoncision, ^h non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des pères) et vous circoncisez un homme au jour du sabbat.

23. Si un homme reçoit la circoncision au jour du sabbat afin que la Loi se Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps le jour du sabbat ?

24. ⁱ Ne jugez point selon l'apparence, mais juger selon la justice.

25. Et quelques-uns de ceux de Jérusalem disaient : N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à faire mourir ?

26. Et le voilà qui parle librement et ils ne lui disent rien, les chefs auraient-ils en effet reconnu qu'il est véritablement le Christ ?

27. Mais nous savons d'où est celui-ci, au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est ².

28. Et Jésus criait à haute voix dans le temple en enseignant et il disait : Vous me connaissez et vous

savez d'où je suis et je ne suis pas venu de moi-même, mais ^j celui qui m'a envoyé est véritable et vous ne le connaissez point.

29. Mais moi, je le connais, ^k car je viens de sa part et c'est lui qui m'a envoyé.

30. Ils cherchaient donc à se saisir de lui, mais personne ne mit la main sur lui, ^l parce que son heure n'était pas encore venue.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que notre Seigneur ne voulut pas aller à Jérusalem publiquement et en compagnie de ses parents. Il en usa ainsi afin d'éviter l'éclat et de ne pas s'exposer à la fureur des Juifs qui cherchaient à le faire mourir. Ce qu'il dit à quelques-uns de ses parents

que le monde,

c'est-à-dire les Juifs incrédules,

ne pouvaient les haïr, mais que le monde le haïssait lui parce qu'il condamnait ses œuvres qui étaient mauvaises

renferme une vérité constante, c'est que les gens du monde aiment leurs semblables, mais qu'ils haïssent ceux dont la vie et les discours condamnent leurs mauvaises actions.

2. On voit ici les divers jugements que le peuple faisait de Jésus-Christ, mais on y remarque surtout l'aveuglement et la malice des Juifs, qui sans faire attention aux preuves que notre Seigneur donnait de sa mission divine par les miracles qu'il faisait et sans être touchés de ce qu'il leur disait avec tant de force et tant de douceur pour justifier ce qu'il avait fait et pour les convaincre que sa doctrine était céleste, l'accusaient d'avoir violé la Loi de Moïse et d'être possédé du démon et voulaient même le faire mourir. Cette résistance et cet endurcissement des Juifs montre que les préjugés et les passions peuvent aveugler les hommes à un tel point que rien n'est capable de les désabuser et qu'ils se scandalisent de ce qui devrait le plus les édifier. On doit bien considérer sur ce sujet ce que Jésus-Christ dit dans cette occasion :

Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef.

Ces paroles contiennent une leçon qui est de la dernière importance, savoir que la principale disposition où il faut être pour connaître la doctrine de Jésus-Christ et pour en sentir la vérité et la beauté, c'est d'avoir le cœur bon et une intention sincère de faire la volonté de Dieu autant qu'elle peut être connue. Mais ceux à qui cette disposition manque ne sauraient jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

Enfin, il est à remarquer que quoique les Juifs eussent formés le dessein de faire mourir notre Seigneur, ils ne purent lui faire aucun mal et que nul n'osa mettre la main sur lui. Les méchants ne peuvent nuire aux gens de bien qu'autant que Dieu

le leur permet et quoique les hommes puissent entreprendre, ce que Dieu a résolu s'accomplit tous jours.

- (a) v2 : Lévitique 23.34
 (b) v5 : Marc 3.21 ; Actes 1.14
 (c) v7 : Jean 8.19
 (d) 13 : Jean 9.22, 12.42 et 19.38
 (e) v19 : Exode 20.1 et 24.3
 (f) v19 : Jean 5.18
 (g) v20 : Jean 8.48 et 52 et 10.20
 (h) v22 : Genèse 17.10 ; Lévitique 12.3
 (i) v24 : Deutéronome 1.16-17 ; Proverbes 24.23 ; Jacques 2.1
 (j) v28 : Jean 5.43 ; Jean 8.42
 (k) v 29 : Jean 8.26 ; Romains 3.4
 (l) v30 : Jean 8.20

(1) v5 : Quelques-uns de ses parents.

(2) v27 : Les Juifs savaient communément que le Messie naîtrait à Bethléem, voyez sous versets 42. Mais il faut que ceux qui parlent ici ne fussent pas instruits de cette vérité.

CHAPITRE VII, versets 31-53

Les pharisiens, indignés de ce que le peuple était touché des discours et des miracles de notre Seigneur, envoient des gens pour le saisir, mais il continua de parler avec tant d'autorité et d'évidence et il adressa au peuple des exhortations si touchantes, que plusieurs reconnurent qu'il était prophète, il y en eut même qui crurent qu'il était le Messie et ceux qui avaient ordre de le saisir s'en retournèrent sans oser mettre la main sur lui, de quoi les pharisiens furent extrêmement irrités.

31. Et plusieurs du peuple crurent en lui et ils disaient : Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ?

32. Les pharisiens entendirent ce que le peuple disait sourdement de lui et les Parisiens et les principaux sacrificateurs envoyèrent des sergents pour se saisir de lui.

33. Jésus leur dit : Je suis encore avec vous pour un peu de temps, puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé.

34. ^m Vous me chercherez et vous ne me trouverez point et vous ne pourrez venir où je serai.

35. Sur quoi les Juifs dirent entre eux : Où ira-t-il donc, que nous ne le trouverons point ? Doit-il aller vers ceux qui sont dispersés parmi les Grecs ?

36. Que signifie ce qu'il a dit : Vous me cherchez et vous ne me trouverez point et vous ne pourrez venir où je serai ?

37. Le ⁿ dernier et le grand jour de la fête, Jésus se trouva là et dit à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.

38. Qui croit en moi ^o il découlera des fleuves d'eau vive de son ventre comme l'Écriture le dit,

39. (Or il disait cela de l'Esprit que devait recevoir ceux qui croiraient en lui, car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné parce que Jésus n'était pas encore glorifié.)

40. Plusieurs de la troupe ayant entendu ces paroles disaient : Celui-ci est véritablement le prophète.

41. D'autres disaient : Celui-ci est le Christ. Et quelques autres disaient : Mais le Christ ^p viendra-t-il de la Galilée ?

42. L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ sortira de la race de David et ^q du bourg de Béthléhem d'où était David ?

43. Le peuple était donc partagé sur son sujet.

44. Et quelques-uns d'entre eux voulaient le saisir, mais personne ne mit la main sur lui.

45. Les sergents s'en retournèrent donc vers les principaux sacrificateurs et les pharisiens qui leurs dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?

46. Les sergents répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

47. Les pharisiens leur dirent : Avez-vous aussi été séduits ?

48. Y a-t-il quelqu'un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui ?

49. Mais cette populace qui n'entend point la Loi est exécration.

50. Nicodème, (^r celui qui était venu le nuit vers Jésus et qui était l'un d'entre eux) leur dit :

51. Notre loi condamne-t-elle un homme sans l'avoir ouï auparavant et sans s'être informé de ce qu'il a fait ?

52. Ils lui répondirent : Es-tu aussi Galiléen ? Informe-toi et tu verras qu'aucun prophète n'a été suscité de Galilée ^s.

53. Et chacun s'en alla dans sa maison.

RÉFLEXIONS

Ce que l'apôtre Jean rapporte ici fait voir :

1. Que les discours et les miracles de Jésus-Christ produisaient un effet bien différent puisque le peuple en était touché et rempli d'admiration et que les pharisiens au contraire en conçurent tant de dépit qu'ils voulurent faire saisir notre Seigneur. Voilà comment la parole de Dieu est diversement reçue, les uns en profitent et ouvrent leurs yeux et leurs cœurs à la vérité et les autres la rejettent et passent même jusqu'à haïr ceux qui la proposent et à s'irriter contre eux.

2. On doit remarquer dans les discours de Jésus-Christ l'évidence, la douceur et l'autorité avec laquelle il parlait aux Juifs et surtout ces invitations pleines de bonté qu'il leur adressait en disant

Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.

par où il leur offrait sa grâce et les dons du Saint-Esprit qu'il était prêt de répandre sur ceux qui croiraient en lui. Il nous a fait encore les mêmes offres dans l'Évangile, c'est à nous à les recevoir comme nous le devons et à en profiter avec empressement et avec reconnaissance.

3. Il faut faire réflexion sur ce que Jean dit, que ceux qui avaient ordre de saisir Jésus-Christ n'osèrent pas exécuter leur commission et qu'ils répondirent aux pharisiens

Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

en cela on voit d'un côté la vertu et l'efficace de la parole de Dieu et de l'autre que Dieu, quand il

lui plaît, rend vains et inutiles les desseins des méchants.

Enfin, c'est une chose remarquable que les pharisiens, au lieu de reconnaître qu'en s'opposant à Jésus-Christ ils s'opposaient à Dieu même et d'être frappé de voir tant de gens qui rendaient témoignage de notre Seigneur s'irritèrent de plus en plus contre lui et même contre le peuple qui parlait avantageusement de lui et de sa doctrine. Cet exemple nous montre que les personnes les plus éclairées et les plus distinguées selon le monde sont souvent moins disposées que les gens simples et du commun à recevoir l'Évangile parce qu'elles sont possédées par leurs passions et surtout parce qu'elles sont remplies d'orgueil et de bonne opinion d'elles-mêmes et qu'elles ne cherchent pas sincèrement et en simplicité de cœur à s'instruire et à connaître la vérité.

(m) v34 : Jean 8.21 et 13.33

(n) v37 : Lévitique 23.36

(o) v38 : Ésaïe 44.3 ; Joël 2.28 ; Actes 2.17

(p) 41 : Jean 1.46

(q) 42 : Michée 5.2 ; Matthieu 2.5

(r) v50 : Jean 3.2

(3) v52 : Comme il n'était pas croyable que ceux qui parlent ici ignorent que Jonas et d'autres prophètes étaient Galiléens, il se peut qu'ils aient voulu dire que le prophète qu'ils attendaient, ou même le Messie, ne viendrait pas de la Galilée. Voyez sus 1.21, 6.14 et dans ce chapitre versets 41.

CHAPITRE VIII, versets 1-29

L'apôtre Jean rapporte ici

1. *L'histoire de la femme adultère, versets 1-11.*

2. *Un entretien que Jésus-Christ eut avec les Juifs dans lequel il leur dit qu'il était la lumière du monde et qu'ils devaient ajouter foi à tout ce qu'il disait de soi-même, versets 12-20.*

3. *Il leur reproche leur aveuglement et leur incrédule et il leur parle de son départ de ce monde et de sa mort, mais il le fait en des termes figurés et qu'ils ne purent bien entendre, versets 21-29.*

1. Mais Jésus s'en alla sur la montagne des oliviers.

2. Et à la pointe du jour il retourna au temple et tout le peuple vint à lui et s'étant assis, il les enseignait.

3. Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère et l'ayant mise au milieu,

4. Ils lui dirent : Maître, cette femme a été surprise sur le fait commettant adultère.

5. Or ^a Moïse nous a ordonné dans la Loi de lapider ces sortes de personnes, toi donc qu'en dis-tu ?

6. Ils disaient cela pour l'éprouver afin de le pouvoir accuser. Mais Jésus s'étant baissé écrivait avec le doigt sur la terre ¹.

7. Et comme ils continuaient à l'interroger, s'étant redressé il leur dit : ^b Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.

8. Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre.

9. Quand ils entendirent cela, se sentant repris dans leur conscience, ils sortirent l'un après l'autre, commençant depuis les plus vieux jusqu'aux derniers et Jésus demeura seul avec la femme qui était là au milieu.

10. Alors Jésus s'étant redressé et ne voyant personne que la femme il lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient, personne ne t'a-t-il condamnée ?

11. Elle dit : Personne, Seigneur. Et Jésus lui dit : Je ne te condamne point non plus ², va t'en et ne pèche plus à l'avenir.

12. Jésus parla encore au peuple et dit : ^c Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

13. Les pharisiens lui dirent : Tu rends témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas véritable.

14. Jésus leur répondit : ^d Quoi que je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable, car je sais d'où je suis venu et où je vais, mais vous ne savez d'où je viens ni où je vais.

15. Vous jugez selon la chair, moi je ne juge personne.

16. Et quand je jugerais, mon jugement serait digne de foi, car je ne suis pas seul, mais le Père qui m'a envoyé est avec moi.

17. Il est même écrit dans votre Loi ^e que le témoignage de deux hommes est digne de foi.

18. C'est moi qui rend témoignage de moi-même et le père qui m'a envoyé me rend aussi témoignage.

19. Ils lui dirent : Où est ton Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.

20. Jésus dit ces paroles ^f dans le lieu où est le trésor, enseignent dans le temple et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais et ^g vous me chercherez et vous mourrez dans votre péché, vous ne pouvez venir où je vais.

22. Les Juifs donc disaient : Se tuera-t-il lui-même, puisqu'il dit vous ne pouvez venir où je vais ?

23. Et il leur dit : Vous êtes d'ici bas et moi, je suis d'en haut, vous êtes de ce monde et moi, je ne suis pas de ce monde.

24. C'est pourquoi je vous dis que vous mourrez dans vos péchés, car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés.

25. Alors ils lui dirent : Toi, qui es-tu ? Et Jésus leur dit : Ce que je vous dis dès le commencement.

26. J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous, mais ^h celui qui m'a envoyé est véritable et les choses que j'ai entendues de lui, je les dis dans le monde.

27. Ils ne comprirent point qu'il leur parlait du Père.

28. Et Jésus leur dit : Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis et que je ne fais rien de moi-même, mais je dis ce que mon Père m'a enseigné.

29. Et celui qui m'a envoyé est avec moi et le Père ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

RÉFLEXIONS

Pour entendre l'histoire de la femme adultère et pour en profiter, il faut remarquer :

1. Que les pharisiens en amenant cette femme à Jésus-Christ lui tendaient un piège et que leur dessein était, s'il eût dit qu'il ne fallait pas la faire mourir, de violer la Loi de Dieu et s'il l'eût condamnée, de le déférer au gouverneur comme, un homme qui violait les droits du souverain magistrat.

2. Que, bien que le crime de cette femme fût très grand et digne de mort, le Seigneur ne voulut rien prononcer sur ce que les scribes et les pharisiens lui avaient proposé, ce qu'il fit par des raisons de prudence et pour faire voir qu'il ne cherchait que le salut des pécheur.

3. Il est surtout à remarquer que notre Seigneur dit à cette femme

Va et ne pêche plus.

Cela montre que quoi qu'il donnât en cette occasion des marques de sa miséricorde envers les pécheurs, il était bien éloigné d'autoriser ou d'excuser en aucune façon le crime. Dieu ne pardonne aux pécheurs que lorsqu'ils se repentent sincèrement et à condition qu'ils ne retombent plus dans leurs péchés.

Dans l'entretien de Jésus-Christ avec les Juifs, nous avons à considérer premièrement qu'il leur parla de soi-même en ces termes

Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

Ce sont là des paroles qui doivent être sans cesse méditées par les chrétiens et qui les engagent bien fortement à profiter de cette lumière céleste qui les éclaire, à suivre toujours Jésus-Christ et à marcher dans la voie qu'il leur a tracée tant par sa doctrine que par son exemple et qui les conduits sûrement à la vie et à l'immortalité.

Après cela, comme les pharisiens reprochaient à notre Seigneur de parler de soi-même d'une manière trop avantageuse, il leur dit diverses choses pour les faire revenir de la prévention où ils étaient contre lui et pour les engager à croire qu'il leur parlait de la part de Dieu. Ce que le Sauveur du monde disait dans cette occasion doit avoir encore plus de force pour nous convaincre qu'il est le fils de Dieu et que sa doctrine vient du Ciel, Dieu en ayant rendu un témoignage authentique, non seulement par les miracles que Jésus-Christ a faits, mais aussi par ce qui a suivi sa mort, sa résurrection et son élévation dans la gloire céleste. L'on voit enfin ici que quoique notre Seigneur parlât aux pharisiens avec tant de force et tant de bonté, ils ne profitèrent point de ses instructions et qu'ils demeurèrent dans l'incrédulité, à cause de quoi il leur déclara qu'ils mourraient dans leurs péchés.

C'est ainsi que les hommes qui sont attachés au monde et à leurs passions résistent à l'évidence et à la force de la vérité lorsqu'elle leur est proposée et que refusant de croire en Jésus-Christ et de lui obéir, ils demeurent dans leurs péchés et par ce moyen dans la condamnation et la mort.

(a) v5 : Lévitique 20.10 ; Deutéronome 22.22-25

(b) v7 : Deutéronome 17.7

(c) v12 : Jean 1.5-9 ; Jean 9.5 et 12.46

(d) v14 : Jean 5.31

(e) v17 : Deutéronome 17.6 et 19.15 ; Matthieu 18.16 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28

(f) v20 : Jean 7.8-10

(g) v21 : Jean 7.34 et 13.33

(h) v26 : Jean 7.28 ; romains 3.4

(1) v6 : Cela signifie que Jésus formait des caractères qui pouvaient être lus et on peut conjecturer qu'il écrivait certains péchés particuliers dont ceux qui accusaient cette femme étaient coupables. Ce qui est dit dans les versets suivants appuie cette pensée et marque que cette écriture réveilla leur conscience et les obligea à se retirer dans la crainte que le Seigneur ne leur reprochât ouvertement ces péchés-là.

(2) v11 : Le Seigneur ne condamna pas cette femme à perdre la vie, n'étant pas appelé à faire les fonctions de juge et ne voulant pas donner dans le piège que les Juifs lui tendaient. Mais il condamna le crime dont elle s'était souillée en l'exhortant à s'amender.

CHAPITRE VIII, versets 30-59

Jésus-Christ exhorte ceux d'entre les Juifs qui avaient cru en lui à persévérer dans sa doctrine et il leur promet la véritable liberté, versets 30-36.

Il dit aux Juifs incrédules qui se glorifiaient d'être libres, étant de la postérité d'Abraham, qu'ils n'étaient pas les enfants de ce patriarche, puisqu'ils ne l'imitaient pas dans la foi et il leur reproche leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils s'emportèrent jusqu'à lui dire des injures atroces et à vouloir le lapider, mais il évita leur fureur et se retira d'avec eux, versets 37-59.

30. Comme Jésus disaient ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Jésus dit donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous persistez dans ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples,

32. Et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham et nous ne fumes jamais esclaves de personne, comment donc dis-tu : Vous serez affranchis ?

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque s'adonne au péché¹ est esclave du péché.

35. Or l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le Fils y demeure toujours.

36. Si donc le fils vous affranchi, vous êtes véritablement libres.

37. Je sais que vous êtes la postérité d'Abraham, mais vous cherchez à me faire mourir parce que ma parole ne trouve point d'entrée en vous.

38. Je vous dis ce que j'ai vu chez mon Père et vous, vous faites aussi ce que vous avez vu chez votre père.

39. Ils lui répondirent : Notre père c'est Abraham. Jésus leur dit : Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme qui vous ai dis la vérité que j'ai apprise de Dieu, Abraham n'a point fait cela.

41. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui répondirent : Nous ne sommes pas des enfants bâtards. Nous n'avons qu'un seul Père qui est Dieu.

42. Jésus leur dit : Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis issu de Dieu et je viens de sa part, car ^j je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi n'entendez-vous point mon langage ? C'est parce que vous ne pouvez écouter ma parole.

44. ^k Le père dont vous êtes issus, c'est le diable et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement et il ^l n'a point persisté dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Toutes les fois qu'il dit le mensonge, il parle de son propre fond, car il est menteur et il est le père du mensonge.

45. Mais parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez point.

46. Qui de vous me convaincra de péché ? Et si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

47. ^m Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu, c'est pourquoi vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point de Dieu.

48. Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain ⁿ et que tu es possédé du démon ?

49. Jésus répondit : Je ne suis point possédé du démon, mais j'honore mon Père et vous me déshonorez.

50. Je ne cherche point ma gloire, il y en a un autre qui la cherche et qui en jugera.

51. En vérité, en vérité je vous dis ^o que si quelqu'un garde ma parole il ne mourra jamais.

52. Les Juifs lui dirent : Nous voyons bien maintenant que tu es possédé du démon, Abraham est mort et les prophètes aussi et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

53. Es-tu plus grand que notre père Abraham qui est mort ? Les prophètes aussi sont mort, qui prétends-tu être ?

54. Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien : C'est mon Père qui me glorifie, duquel vous dites qu'il est votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu, mais moi, je le connais et si je disais que je ne le connaissais pas, je serais un menteur comme vous, mais je le connais et je garde sa parole.

56. Abraham votre père s'est réjoui de voir mon jour et il l'a vu et il en a eu de la joie.

57. Les Juifs lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans et tu as vu Abraham.

58. Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous dis : Avant qu'Abraham fût, j'étais.

59. Alors ils prirent des pierres pour les jeter contre lui, mais Jésus se cacha et sortit du temple, passant au milieu d'eux et ainsi il s'en alla.

RÉFLEXIONS

Le Sauveur du monde nous enseigne dans ce discours

1. Que quand on a eu le bonheur de le connaître et de croire en Lui, on doit persévérer constamment dans la vérité et s'y attacher de plus en plus, que ceux qui le font sont véritablement ses disciples et qu'ils jouissent de la vraie liberté des enfants de Dieu, laquelle consiste, comme notre Seigneur l'a dit, à être affranchis de l'esclavage du péché.

2. Jésus-Christ disait aux Juifs dans les mêmes vœux qu'ils n'étaient pas les enfants de Dieu, ni de la postérité d'Abraham, puisqu'ils n'imitaient pas la foi de ce patriarche, mais qu'ils étaient plutôt les enfants du diable, puisqu'ils faisaient ses œuvres.

Ces paroles sont d'un grand poids. Elles nous apprennent que la plus sûre marque à laquelle on reconnaisse les enfants de Dieu, c'est qu'ils font sa volonté et qu'ils aiment ceux que Dieu aime, mais que ceux qui s'opposent à la vérité et à ceux qui l'annoncent sont les enfants et les imitateurs du diable qui est menteur, meurtrier et ennemi de la vérité.

3. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur combien ceux qui reçoivent sa doctrine et qui s'y soumettent sont heureux, puisqu'il déclare qu'ils ne demeureront point sous la puissance de la mort.

4. Il faut remarquer que dans le temps que le Fils de Dieu parlait ainsi, les Juifs au lieu d'être touchés de ce qu'il leur représentait avec tant de force et de charité en furent irrités et qu'ils en vinrent jusqu'à cet excès de fureur que de le traiter de Samaritain et d'homme possédé du démon. C'est là l'exemple de l'aveuglement le plus déplorable et de malice la plus noire, par où l'on peut voir combien il est dangereux de se livrer à ses passions et de s'engager dans l'incrédulité.

Enfin, nous avons dans ce chapitre une preuve remarquable de la gloire et de la divinité de Jésus-Christ, en ce qu'il déclara qu'il était déjà avant Abraham. La dignité infinie de sa personne doit nous persuader d'autant plus de la divinité de l'Évangile et de l'obligation où nous sommes de lui obéir, comme à celui qui est tout ensemble et notre sauveur et notre Dieu.

(i) v34 : Romains 6.20 ; II Pierre 2.19

(j) v42 : Jean 5.43 et 7.29

(k) v44 : I Jean 3.8

(l) v44 : Jude 6

(m) v47 : I Jean 4.6

(n) v48 : Jean 7.20 ; Jean 10.20

(o) v51 : Jean 11.15

CHAPITRE IX

Ce chapitre contient l'histoire de la guérison de l'aveugle né.

1. Et comme Jésus passait, il vit un homme aveugle dès sa naissance.

2. Et ses disciples lui demandèrent : Maître, qui est-ce qui a péché ? Est-ce cet homme ou son père ou sa mère qu'il soit ainsi né aveugle ¹ ?

3. Jésus répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni son père ou sa mère, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.

4. Il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé pendant qu'il est jour. La nuit vient dans laquelle personne ne peut travailler.

5. ^a Pendant que je suis au monde, je suis la lumière du monde.

6. Ayant dit cela, il cracha à terre et fit de la boue de sa salive et il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle.

7. Et il lui dit : Va t'en et te lave au réservoir de Siloé (ce qui signifie envoyé). Il y alla donc et se lava et il en revint voyant clair.

8. Or ses voisins et ceux qui avaient vu auparavant qu'il était aveugle disaient : N'est-ce pas celui qui se tenait assis et qui demandait l'aumône ?

9. Les uns disaient : C'est lui. D'autres disaient : Il lui ressemble. Lui disait : C'est moi-même.

10. Ils lui dirent : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ?

11. Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue et en a oint mes yeux et m'a dit : Va au réservoir de Siloé et t'y lave. Y étant donc allé et m'étant lavé, j'ai recouvré la vue.

12. Ils lui dirent : Où est cet homme ? Il dit : Je ne sais.

13. Ils amenèrent aux pharisiens celui qui avait été aveugle.

14. Or c'était le jour du sabbat que Jésus avait fait de la boue et qu'il lui avait ouvert les yeux.

15. Et les pharisiens lui demandèrent aussi eux-mêmes comment il avait reçu la vue ? Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux et je me suis lavé et je vois.

16. C'est pourquoi quelques-uns d'entre les pharisiens disaient : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un méchant homme pourrait-il faire de tels miracles ? Et ils étaient divisés entre eux.

17. Ils dirent encore à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de lui, de ce qu'il t'a ouvert les yeux ? Il répondit : C'est un prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle et qu'il ait reçu la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir le père et la mère de celui qui avait reçu la vue.

19. Et ils les interrogèrent et leur dirent : Est-ce ici votre fils que vous dites être né aveugle, comment voit-il maintenant ?

20. Son père et sa mère répondirent : Nous savons que c'est ici notre fils et qu'il est né aveugle.

21. Mais nous ne savons comment il voit maintenant. Nous ne savons point non plus qui lui a ouvert les yeux, il a de l'âge, interrogez-le, il parlera par lui-même.

22. Son père et sa mère dirent cela ^b parce qu'ils craignaient les Juifs. Car les Juifs avaient déjà arrêté que si quelqu'un reconnaissait Jésus pour être le Christ, il serait chassé de la synagogue.

23. C'est pour cela que son père et sa mère répondirent : Il a de l'âge, interrogez-le.

24. Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle et ils lui dirent : Donne gloire à Dieu, nous savons que cet homme est un méchant.

25. Il répondit : Je ne sais si c'est un méchant, je sais une chose, c'est que j'étais aveugle et que je vois maintenant.

26. Ils lui dirent encore : Que t'a-t-il fait ? Comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit et vous ne l'avez pas entendu ? Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? Voulez-vous aussi être de ses disciples ?

28. Alors ils se mirent à l'injurier et ils lui dirent : Toi, sois son disciple, pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, ^c mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme répondit : C'est une chose étrange que vous ne sachiez d'où il est et cependant il m'a ouvert les yeux.

31. Or nous savons ^d que Dieu n'exauce point les méchants, mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, il l'exauce.

32. On n'avait jamais ouï dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle né.

33. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire de semblable.

34. Ils lui dirent : Tu es entièrement né dans le péché et tu veux nous enseigner ! Et ils le chassèrent de la synagogue.

35. Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au fils de Dieu ?

36. Il lui répondit : Qui est-il Seigneur, afin que je croie en lui ?

37. Et Jésus lui dit : Tu l'as vu et c'est lui qui te parle.

38. Et il dit : Je crois Seigneur et il se prosterna devant lui.

39. Et Jésus dit : Je suis venu dans le monde ^e pour exercer le jugement afin que ceux qui ne voient point voient et que ceux qui voient deviennent aveugles.

40. Et quelques-uns des pharisiens qui étaient avec lui entendirent cela et lui dirent : Et nous, sommes-nous aussi des aveugles ?

41. Jésus leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché, mais maintenant vous dites : Nous voyons. C'est à cause de cela que votre péché subsiste.

RÉFLEXIONS

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre est des plus remarquables. Outre les preuves de la puissance et de la bonté de Jésus-Christ qui paraissent

dans la guérison de l'aveugle né, de même dans tous les miracles de notre Seigneur, on voit ici trois choses qui méritent une considération particulière.

1. Les démarches des pharisiens, les divers efforts qu'ils firent pour nier ce miracle et ce qu'ils dirent dans cette vue au père et à la mère de l'aveugle et ensuite à l'aveugle lui-même pour savoir s'il était bien vrai qu'il eût été aveugle et comment il avait été guéri. Les pharisiens en prenant toutes ces informations ne cherchaient pas la vérité, ils cherchaient plutôt à la supprimer et à la combattre et lorsqu'elle se présenta à eux, ils la rejetèrent, ils calomnièrent Jésus-Christ et enfin, ne pouvant plus rien opposer à la certitude de ce miracle et ne sachant que répondre aux discours de l'aveugle, ils s'emportèrent en injures contre lui et ils l'excommunièrent. Ce sont là les caractères de la passion la plus violente et de la malice la plus obstinée et c'est de la sorte que les méchants ferment les yeux à la vérité et que ce qui devrait les toucher et les convertir ne fait que les endurcir d'avantage. Cependant, c'est une chose remarquable que les pharisiens en faisant tous leurs efforts pour rendre ce miracle suspect ne firent que le rendre plus connu et plus indubitable.

2. Il faut remarquer dans le discours de l'aveugle né l'ingénuité avec laquelle il parlait aux pharisiens et les confondit en soutenant qu'il avait été guéri et que puisque Jésus-Christ lui avait rendu la vue, il ne pouvait être un méchant et un séducteur comme ils l'en accusaient. En lisant ce récit, on y voit que la vérité a beaucoup de force, que les personnes les plus simples jugent souvent mieux les choses que ceux que l'on croit avoir bien des lumières et que Dieu sert de ces personnes pour confondre les sages de ce monde.

Enfin, Jean rapporte que Jésus-Christ ayant su que cet homme avait été excommunié par les pharisiens pour avoir dit la vérité, il se fit connaître à lui en lui disant qu'il était les Fils de Dieu et qu'il lui déclara que ceux qui passaient pour être les plus éclairés, tels qu'étaient les pharisiens, demeureraient dans leur aveuglement pendant que ceux qu'on regardaient comme des ignorants, mais qui avaient de l'humilité et un bon cœur, profiteraient de sa doctrine.

Notre Seigneur reçoit toujours avec bonté ceux qui aiment la vérité et que le monde persécute, il leur accorde de nouvelles lumières et de nouveaux dons, pendant que ceux qui présument d'eux-mêmes et qui rejettent avec obstination la vérité lorsqu'elle se présente à eux demeurent dans leur incrédulité et périssent dans leurs ténèbres.

(a) v5 : Jean 1.5-9 et 8-12 ; Jean 12.46

(b) v22 : Jean 7.13 ; Jean 12.42

(c) v29 : Jean 8.14

(d) v31 : Proverbes 15.29 et 28.9 ; Ésaïe 1.15

(e) v39 : Jean 3.17 ; Jean 12.47

(1) v2 : Les disciples qui formèrent cette question étaient dans le sentiment absurde de ceux qui croient que les âmes subsistaient avant d'être

unies aux corps qu'elles devaient animer, que celles qui avaient péché auparavant étaient envoyées dans des corps où elles souffraient et que les âmes innocentes étaient unies à des corps bien disposés.

Note du copiste : À cet endroit le pasteur Ostervald renvoie à un livre apocryphe que nous ne reproduisons pas, comme annoncé dans l'avis au lecteur inclus dans l'introduction de cette édition.

Les Juifs croyaient encore que des enfants naissaient mal constitués à cause de certains péchés de leurs pères et de leurs mères.

CHAPITRE X

Ce qui est ici rapporté est arrivé en deux temps différents.

La première partie de ce chapitre contient un discours que notre Seigneur fit aux Juifs après qu'il eût guéri l'aveugle né, dans lequel il se compare à un bon berger. Il y parle aussi des faux bergers et des mercenaires, par où il désigne les séducteurs et en particulier les pharisiens. Il dit que ces gens-là n'avaient en vue que leur intérêt et leur orgueil, au lieu qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut des brebis.^{nc1}

Quelques mois après, Jésus étant à Jérusalem à la fête de la dédicace du temple, les Juifs lui demandèrent s'il était le Messie, à quoi il répondit que ses miracles montraient assez ce qu'il était, que s'ils ne le connaissaient pas, cela venait que de leur endurcissement, mais que ses brebis le connaissaient, qu'il leur donnerait la vie éternelle et que Dieu ne permettrait pas qu'elles périssent puisque lui et Dieu son Père étaient un. Les Juifs voulurent le lapider, prétendant qu'il avait prononcé un blasphème, mais notre Seigneur ne voulant pas parler ouvertement de sa divinité se contenta de leur dire que si l'Écriture appelle Dieu et fils de Dieu les princes et les magistrats, il pouvait bien prendre le titre de Fils de Dieu sans blasphème, puisque Dieu l'avait envoyé au monde avec le pouvoir de faire des miracles. Après cela notre Seigneur se retira de Jérusalem.^{nc2}

1. En vérité, en vérité je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par un autre endroit est un larron et un voleur.

2. Mais celui qui entre par la porte est le berger des brebis.

3. Le portier lui ouvre et les brebis entendent sa voix et il appelle ses propres brebis par leur nom et les mène dehors.

4. Et quand il a mis dehors ses propres brebis, il marche devant elles et les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix.

5. Mais elles ne suivront point un étranger, au contraire, elles le fuiront parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers.

6. Jésus leur dit cette similitude, mais ils ne comprirent point ce qu'il leur voulait dire.

7. Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité je vous dis que je suis la porte des brebis.

8. Tous ceux qui sont venus avant moi ont été des larrons et des voleurs et les brebis ne les ont point écoutés.

9. Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé et il entrera et sortira et trouvera de la pâture.

10. Le larron ne vient que pour dérober, pour tuer et pour détruire, je suis venu afin que mes brebis aient la vie et qu'elles l'aient même avec abondance.

11. ^a Je suis le bon berger, le bon berger met sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire et celui qui n'est point le berger et à qui les brebis n'appartiennent pas voit venir le loup et il abandonne les brebis et s'enfuit et le loup ravit les brebis et les disperse.

13. Le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se soucie point des brebis.

14. Je suis le bon berger et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.

15. Comme mon Père me connaît et comme je connais mon Père et je mets ma vie pour mes brebis.

16. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut aussi que je les amène et elles entendront ma voix et il n'y aura ^b qu'un seul troupeau et qu'un seul berger.

17. C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que ^c je donne ma vie pour la reprendre.

18. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même, j'ai le pouvoir de la quitter et j'ai le pouvoir de la reprendre. J'ai reçu ce commandement de mon Père.

19. Alors il y eut encore de la division entre les Juifs à cause de ce discours.

20. Et plusieurs d'entre-eux disaient : ^d Il est possédé du démon et il est hors du sens, pourquoi l'écoutez-vous ?

21. Les autres disaient : Ce ne sont pas là les discours d'un démoniaque. Le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles ?

22. Or on célébrait à Jérusalem la fête de la dédicace et c'était l'hiver.

23. Et Jésus se promenait au temple dans le portique de Salomon.

24. Et les Juifs s'assemblèrent autour de lui et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendras-tu l'esprit en suspend ? Si tu es le Christ, dis-le nous franchement.

25. Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit et vous ne le croyez pas, ^e les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.

26. Mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes point mes brebis ^f comme je vous l'ai dit.

27. Mes brebis entendent ma voix et je les connais et elles me suivent,

28. Et je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main.

29. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous et personne ne les peut ravir de la main de mon Père.

30. Moi et mon Père ^g nous ne sommes qu'un.

31. Alors les Juifs prirent encore des pierres pour le lapider.

32. Jésus leur répondit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres de la part de mon Père, pour lesquelles me lapidez-vous ?

33. ^h Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne œuvre que nous te lapidons, mais c'est à cause de ton blasphème et parce qu'étant homme, tu te fais Dieu.

34. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : ⁱ J'ai dit : Vous êtes des dieux ?

35. Si elle a appelé dieux ceux auxquels la parole de Dieu était adressée et si l'Écriture ne peut être rejetée,

36. Dites-vous que je blasphème, ^j moi que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde parce que j'ai dit : Je suis fils de Dieu ?

37. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.

38. Mais si je les fais et que vous ne vouliez pas me croire, croyez à mes œuvres afin que vous connaissiez et que vous croyiez ^k que le Père est en moi et que je suis en lui.

39. Ils cherchaient donc encore à se saisir de lui, mais il échappa de leurs mains.

40. Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, au lieu où Jean avait baptisé d'abord, et il demeura là.

41. Et il vint à lui beaucoup de gens qui disaient : Jean n'a fait aucun miracle, mais tout ce que Jean a dit de cet homme-ci était vrai.

42. Et il y en eut plusieurs qui crurent en lui.

RÉFLEXIONS

Ce que Jésus-Christ disait en parlant de soi-même sous l'image d'un berger est beaucoup plus clair pour nous qu'il ne l'était pour les Juifs. Nous savons parfaitement que notre Seigneur est le vrai berger qui a donné sa vie pour ses brebis, c'est-à-dire pour tous ses fidèles et qui est venu pour rassembler dans son Église tous ceux d'entre les Juifs et d'entre les païens qui croiraient en lui. Cela nous engage à reconnaître d'un côté l'amour infini de Jésus notre bon berger qui nous a si tendrement aimés et qui a souffert la mort pour nous acquérir le salut et la vie et de l'autre combien notre bonheur est grand d'être du nombre de ces brebis qu'il a rachetées par son sang et à qui il destine la vie éternelle.

Il y a quatre considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

La première regarde l'étrange aveuglement et la malice des Juifs qui après tant de miracles que Jésus-Christ avait faits lui demandèrent encore s'il était le Messie et voulurent le lapider comme un blasphémateur. Notre Seigneur remarque lui-même que cette incrédulité des Juifs procédait de ce qu'ils n'aimaient pas la vérité et de ce qu'ils n'avaient pas une intention sincère de la connaître. Si donc il arrive que les hommes ne profitent pas de la doctrine de Jésus-Christ et qu'au milieu de la lumière qui les éclaire, ils soient encore dans l'ignorance et dans l'égarement, cela vient du défaut de docilité et d'amour pour la vérité et pour la vertu.

La deuxième considération est que la marque et le caractère des brebis de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses vrais disciples, est d'écouter la voix de leur divin berger, de le suivre et de lui obéir.

3. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur que le bonheur et le salut des vrais fidèles est assuré puisqu'il déclare

qu'il les connaît, qu'il leur donne la vie éternelle, qu'ils ne périront jamais et que personne ne les ravira d'entre ses mains.

Ces paroles doivent remplir tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus-Christ d'une grande consolation et d'une ferme attente de la gloire et de la félicité qu'il leur réserve dans son royaume.

4. Ce que Jésus-Christ dit sur la fin de ce chapitre qu'il pouvait prendre avec justice le titre de Fils de Dieu doit nous convaincre pleinement de sa divinité et de l'excellence de sa charge, surtout puisque nous savons d'ailleurs qu'il est Dieu et homme tout ensemble. En quoi nous avons les plus grands motifs à croire en lui et à lui rendre l'obéissance que nous lui devons si justement à cause de l'autorité qu'il a sur nous et de l'amour qu'il nous porte.

(a) v11 : Ésaïe 40.112 ; Ézéchiel 34.23 et 37.24

(b) v16 : Ézéchiel 37.22

(c) v17 : Ésaïe 53.7

(d) v20 : Jean 7.20 et 8.48-52

(e) v25 : Jean 5.36

(f) v26 : Jean 8.19

(g) v30 : Jean 17.22

(h) v33 : Jean 8.59

(i) v34 : Psaume 82.6

(j) v36 : Jean 6.27

(k) v38 : Jean 14.11 et 17.21

(nc1) La première partie compte les versets 1-21.

(nc2) La deuxième partie totalise les versets 22-42.

CHAPITRE XI

Ce chapitre contient l'histoire de la résurrection de Lazare.

1. Or il y avait un homme malade appelé Lazare qui était de Béthanie, le bourg de Marie et Marthe sa sœur.

2. Et ^a Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum et qui essuya ses pieds avec ses cheveux et Lazare son frère était malade.

3. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que tu aimes est malade.

4. Et Jésus ayant entendu cela dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le fils de Dieu en soit glorifié.

5. Or Jésus aimait Marthe et sa sœur et Lazare.

6. Et ayant appris qu'il était malade, il demeura deux jours dans le lieu où il était.

7. Et après cela il dit à ses disciples : Retournons en Judée.

8. Les disciples lui dirent : Maître, il n'y a que peu de temps que les Juifs cherchaient à te lapider et tu y retournes encore.

9. Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures au jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne bronche point, parce qu'il voit la lumière de ce monde.

10. Mais si quelqu'un marche pendant la nuit, il bronche parce qu'il n'a point de lumière.

11. Il parla ainsi et après cela il leur dit : Lazare notre ami dort, mais je m'en vais l'éveiller.

12. Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Or Jésus avait dit cela de la mort de Lazare, mais ils crurent qu'il parlait d'un véritable sommeil.

14. Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort.

15. Et je me réjouis à cause de vous, de ce que je n'étais pas là afin que vous croyiez, mais allons vers lui.

16. Thomas donc appelé Didyme dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui ¹.

17. Jésus étant arrivé trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le sépulcre.

18. Or Béthanie était environ à quinze stades de Jérusalem.

19. Et plusieurs des Juifs étaient venus voir Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère.

20. Quand Marthe ouït dire que Jésus venait, elle alla au devant de lui, mais Marie demeura assise à la maison.

21. Et Marthe dit à Jésus : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort,

22. Mais je sais que maintenant même, tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera.

23. Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera.

24. Marthe lui répondit : Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour.

25. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

26. Et quiconque vit et croit en moi ne mourra point pour toujours. Crois-tu cela ?

27. Elle dit : Oui, Seigneur, je crois ^b que tu es le Christ, le fils de Dieu qui devait venir au monde.

28. Quand elle eût dit cela, elle s'en alla et appela Marie sa sœur en secret et lui dit : Le Maître est ici et il t'appelle.

29. Ce que Marie ayant entendu cela, elle se leva promptement et vint vers lui.

30. Or Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, mais il était au même endroit où Marthe était venue au devant de lui.

31. Alors les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison et qui la consolait, voyant qu'elle s'était levée si promptement et qu'elle était sortie, la suivirent disant : Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer.

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où était Jésus, dès qu'elle le vit, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort.

33. Quand Jésus vit qu'elle pleurait et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, il frémit en lui-même et fut ému.

34. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent : Viens et vois.

35. Et Jésus pleura.

36. Sur quoi les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait.

37. Et quelques-uns d'eux dirent : ^c Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût pas ?

38. Alors Jésus frémissant de nouveau en lui-même vint au sépulcre. C'était une grotte et il y avait une pierre qu'on avait mise dessus.

39. Jésus dit : Ôtez la pierre. Marthe, la sœur de celui qui était mort lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il est là depuis quatre jours.

40. Jésus lui répondit : Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?

41. Ils ôtèrent donc la pierre du lieu où le mort était couché. Et Jésus élevant les yeux en haut dit : Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé.

42. Je savais que tu m'exauces toujours, mais j'ai dit ceci à cause de ce peuple qui est autour de moi afin qu'il croie que tu m'as envoyé.

43. Quand il eut dit cela, il cria à haute voix : Lazare, sors dehors.

44. Et le mort sortit ayant les mains et les pieds liés et son visage était enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller.

45. Plusieurs donc des Juifs qui étaient venus voir Marie et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui.

46. Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent trouver les pharisiens et leur rapportèrent ce que Jésus avait fait.

47. ^d Alors les principaux sacrificateurs et les pharisiens rassemblèrent le conseil et dirent : Que ferons-nous ? Car cet homme fait beaucoup de miracles.

48. Si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui et les Romains viendront qui détruiront ce lieu et notre nation.

49. Mais Caïphe l'un d'entre-eux, qui était souverain sacrificateur de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien,

50. Et vous ne considérez pas ^e qu'il est à propos qu'un homme seul meure pour le peuple et que toute la nation ne périsse pas.

51. Or il ne dit pas cela de son propre mouvement, mais étant le souverain sacrificateur de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation,

52. Et non seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un corps les enfants de Dieu qui sont dispersés.

53. Depuis ce jour-là donc ils consultèrent pour faire mourir Jésus.

54. C'est pourquoi Jésus ne paraissait plus ouvertement parmi les Juifs, mais il s'en alla dans une

contrée voisine du désert appelée Éphraïm et il se tint là avec ses disciples.

55. Or la pâque des Juifs était proche et plusieurs de ce quartier-là montèrent à Jérusalem avant la pâque pour se purifier.

56. Ils cherchaient donc Jésus et ils se disaient les uns aux autres étant dans le temple : Que vous en semble ? Croyez-vous qu'il ne vienne point à la fête ?

57. Or les principaux sacrificateurs et les pharisiens avaient donné l'ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât afin de se saisir de lui.

RÉFLEXIONS

Voici les principales réflexions qu'il faut faire sur cette histoire qui est l'une des plus remarquables de tout cet Évangile.

1. Quoi que notre Seigneur aimât beaucoup Lazare, il n'alla cependant à Béthanie qu'après que Lazare fût mort, afin de faire un miracle plus éclatant en lui rendant la vie qu'il n'aurait fait en le guérissant.

Ceux que Dieu aime peuvent être exposés à divers maux, il diffère même de venir à leur secours, mais il en use ainsi afin que sa puissance et son amour paraissent avec plus d'éclat dans leur délivrance.

2. On voit dans ce que les sœurs de Lazare dirent à notre Seigneur, leur piété, leur amour et leur attachement pour Jésus-Christ, aussi bien la haute opinion qu'elles avaient de sa puissance. On remarque surtout qu'elles étaient fermement persuadées que leur frère ressusciterait au dernier jour.

Nous avons encore plus de sujet que ces deux femmes pieuses n'en avaient d'aimer notre Seigneur, d'avoir une parfaite confiance en lui, d'attendre tout de sa puissance et en particulier de croire que les morts ressusciteront à la fin du monde.

3. La bonté avec laquelle Jésus-Christ parla aux sœurs de Lazare pour les consoler et pour les préparer au miracle qu'il se proposait de faire, l'émotion qu'il ressentit et les larmes qu'il répandit prouvent bien sensiblement à quel point il aimait ces deux femmes et leur frère et combien il était charitable et plein de compassion.

On est animé de l'esprit de Jésus-Christ à proportion qu'on est touché des maux d'autrui et disposé à consoler les malheureux.

Mais ce qu'il y a de principal à remarquer ici, c'est que notre Seigneur rendit la vie à Lazare qui était depuis quatre jours dans le tombeau. Ce grand miracle que Jésus-Christ fit peu de jours avant sa mort et à la vue d'un grand nombre de Juifs, dont plusieurs crurent même en lui, est l'une des preuves les plus illustres qu'il ait donné pendant sa vie pour montrer qu'il était le fils de Dieu. Cette résurrection de Lazare confirme surtout pleinement la doctrine de la résurrection des morts et la vérité de ce que notre Seigneur dit dans ce chapitre :

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Enfin, Jean nous dit que les pharisiens, au lieu de se rendre à un miracle si éclatant, conçurent tant de dépit de voir que le peuple se déclarait pour Jésus-Christ, qu'ils résolurent alors de le faire mourir, ce qui l'obligea à se retirer dans un lieu écarté jusqu'à la fête de pâque.

C'est ainsi que les ennemis de notre Seigneur s'obstinent toujours d'avantage, ils résistèrent jusqu'à la fin à ses miracles et tout ce que ce Sauveur charitable fit pour les gagner et pour les adoucir ne servit qu'à les irriter de plus en plus contre lui. Dieu permit cependant qu'ils prissent la résolution dans leur conseil de faire mourir Jésus-Christ afin que contre leur dessein il souffrit la mort, non seulement pour la nation des Juifs, mais aussi pour rassembler en un corps tous les enfants de Dieu et pour établir par ce moyen dans le monde sa doctrine et son règne.

(a) v2 : Matthieu 26.7 ; Jean 12.3

(b) Matthieu 16.16 ; Jean 4.42 et 6.69

(c) v37 : Jean 9.6

(d) v47 : Matthieu 26.3 ; Marc 14.1

(e) v50 : Jean 18.14

(1) v 16 : Thomas croyant, de même que les autres disciples, que Jésus en allant en Judée s'exposait au danger de perdre la vie, témoignait qu'ils étaient disposés à mourir avec lui s'il le fallait.

CHAPITRE XII, versets 1-19

Marie oint les pieds de notre Seigneur, versets 1-8.

Plusieurs personnes viennent à Béthanie pour voir Jésus-Christ et Lazare qui était ressuscité, versets 9-11.

Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem, versets 12-19.

1. Jésus, six jours avant la pâque, vint à Béthanie où était Lazare qui avait été mort et qu'il avait ressuscité des morts.

2. ^a On lui fit là un souper et Marthe servait et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.

3. Alors ^b Marie ayant pris une livre d'une huile de senteur de nard pur qui était de grand prix, en oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux et la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.

4. Alors Judas Iscariot fils de Simon, l'un de ses disciples, celui qui devait le trahir dit :

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers d'argent pour les donner aux pauvres ?

6. Il disait cela, non qu'il se souciait des pauvres, ^c mais parce qu'il était larron et qu'il portait la bourse et qu'il portait ce qu'on y mettait.

7. Mais Jésus lui dit : Laisse-la faire, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture.

8. Car ^d vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

9. Alors une grande multitude de Juifs ayant vu que Jésus était là y vinrent, non seulement à cause

de Jésus, mais aussi pour voir Lazare qu'il avait ressuscité des morts.

10. Et les principaux sacrificateurs délibérèrent de faire mourir aussi Lazare.

11. Parce que plusieurs des Juifs se retirèrent d'avec eux à cause de lui et croyaient en Jésus.

12. ^e Le lendemain une grande troupe qui était venue à la fête ayant ouï dire que Jésus venait à Jérusalem,

13. Pris des branches de palmes et sortit au devant de lui en criant : ^f Hosanna ! Béni soit de roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur.

14. Et Jésus ayant trouvé un ânon s'assit dessus, selon ce qui est écrit :

15. ^g Ne crains point, fille de Sion, voici ton roi qui vient monté sur le poulain d'une ânesse.

16. Ses disciples n'entendirent pas cela d'abord, mais quand Jésus fut glorifié, alors ils se souvinrent que ces choses avaient été écrites de lui et qu'elles lui étaient arrivées.

17. Et la troupe qui était avec lui rendait témoignage qu'il avait appelé Lazare du sépulcre et qu'il l'avait ressuscité des morts.

18. C'est aussi pour cela que le peuple alla au devant de lui, parce qu'il avait appris qu'il avait fait ce miracle.

19. De sorte que les pharisiens disaient entre eux : Vous voyez que vous ne gagnez rien, voilà que tout le monde va après lui.

RÉFLEXIONS

Il y a trois choses à considérer dans le premier article de cette lecture, savoir l'action de Marie qui oignit les pieds de Jésus-Christ, le jugement que Judas fit de cette action et ce que notre Seigneur dit pour la défendre.

Marie oignit notre Seigneur avec un parfum précieux suivant la coutume de ce temps-là pour marquer son respect et son amour. À l'exemple de cette femme pieuse, nous devons aussi témoigner à Jésus-Christ notre zèle par tous les moyens qui dépendent de nous et qui lui sont agréables.

Les murmures de Judas qui, étant larron et avare, se plaignait de ce qu'on avait pas donné aux pauvres le prix de ce parfum font bien voir que le cœur de ce faux disciple était entièrement corrompu. On voit aussi en cela combien l'avarice a de force sur ceux qu'elle possède et comment les méchants couvrent quelquefois leurs passions du prétexte de la religion et de la piété.

Et ce que Jésus-Christ dit pour la défense de Marie nous montre qu'il reçoit favorablement tout ce qu'on fait en vue de l'honorer et particulièrement les œuvres de charité.

2. L'arrivée du peuple qui vint pour voir Lazare que notre Seigneur avait ressuscité et le dessein que les sacrificateurs formèrent de faire mourir Lazare aussi bien que Jésus-Christ prouvent d'un côté la vérité de ce miracle et font voir de l'autre que la méchanceté des principaux des Juifs était à son comble et qu'il n'y avait plus rien à espérer d'eux.

3. On a une autre preuve de cette résurrection de Lazare dans les acclamations du peuple qui alla au devant de Jésus-Christ lorsqu'il entra à Jérusalem puisque Jean remarque que cette troupe rendait témoignage qu'il avait tiré Lazare du tombeau. Notre Seigneur voulut alors recevoir des hommages qu'il avait refusé auparavant et il souffrit qu'on le reconnu publiquement comme le Messie. Mais il parut dans cette occasion dans une grande simplicité, n'ayant à sa suite que des personnes du commun et étant monté sur un âne, selon que Zacharie l'avait prédit. Il en usa de la sorte afin qu'aucune des marques que les prophètes avaient données au Messie ne lui manquât et pour faire voir que l'humilité et la douceur était son caractère et que le règne qu'il allait établir serait spirituel et céleste.

Au reste, si les disciples de Jésus-Christ et le peuple firent éclater leur joie et leur reconnaissance en l'accompagnant à Jérusalem, nous sommes encore plus obligés à adorer ce grand Rédempteur et à bénir Dieu continuellement à la vue de tant de merveilles qu'il a faites et tant de preuves qu'il nous a données de sa puissance et de son amour.

(a) v2 : Matthieu 26.6 ; Marc 14.3

(b) v3 : Jean 11.2

(c) v6 : Jean 13.29

(d) v8 : Deutéronome 15.11 ; Matthieu 26.11

(e) v12 : Matthieu 21.8 ; Marc 11.8 ; Luc 19.35

(f) v13 : Psaume 118.26

(g) v15 : Zacharie 9.9

CHAPITRE XII, versets 20-50

L'apôtre Jean rapporte ici quatre choses.

1. *Ce que Jésus-Christ dit lorsque de certains étrangers qui étaient venus à Jérusalem pour la fête de pâque demandèrent à le voir, versets 20-26.*

2. *Que Dieu fit entendre un voix du Ciel et qu'à cette occasion notre Seigneur parla de sa mort et de l'établissement de son règne, mais que les Juifs ne comprirent pas ses discours, versets 27-36.*

3. *Jean remarque que, bien que notre Seigneur eût fait tant de miracles, les Juifs ne crurent pas en lui et que cette incrédulité avait été prédite par le prophète Ésaïe, versets 37-43.*

4. *Enfin, l'évangéliste rapporte quelques exhortations que Jésus-Christ adressa aux Juifs avant sa mort, dans lesquelles il marque ce qui arriverait à ceux qui recevraient sa doctrine et ceux qui la rejetteraient, versets 44-50.*

20. Or il y avait quelques Grecs de ceux qui étaient montés pour adorer pendant la fête,

21. Qui vinrent vers Philippe qui était de Bethsaïde en Galilée et ils lui dirent en le priant : Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus.

22. Philippe vint et le dit à André et André et Philippe le dirent à Jésus.

23. Et Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié.

24. En vérité, en vérité je vous le dis : Si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté dans la terre, il demeure seul, mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit.

25. ^h Celui qui aime sa vie la perdra et celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle.

26. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive et ⁱ où je serai, celui qui me sert y sera aussi et si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

27. ^j Maintenant mon âme est troublée et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure, mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure.

28. Mon Père, glorifie ton nom. Alors il vint une voix du Ciel qui dit : Et je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.

29. Et la troupe qui était là et qui avait entendu cette voix disait qu'il s'était fait un tonnerre, d'autres disaient : Un ange lui a parlé.

30. Jésus prit la parole et dit : Cette voix n'est pas pour moi, mais elle est pour vous.

31. C'est maintenant que se fait le jugement de ce monde, c'est maintenant que le prince de ce monde va être chassé.

32. Et moi, ^k quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi.

33. Or il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir.

34. Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la Loi ^l que le Christ doit demeurer éternellement, comment donc dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme ?

35. Jésus leur répondit : La Lumière est encore avec vous pour un peu de temps, ^m marchez pendant que vous avez la Lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent, car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va.

36. Pendant que vous avez la Lumière, croyez en la Lumière afin que vous soyez des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux.

37. Et bien qu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne crurent point en lui.

38. De sorte que cette parole d'Ésaïe le prophète fût accomplie : ⁿ Seigneur qui a cru à notre prédication et à qui le bras du Seigneur a été révélé ?

39. Aussi ne pouvaient-ils croire parce qu'Ésaïe a dit encore :

40. ^o Il a aveuglé leurs yeux et il a endurci leur cœur, de sorte qu'ils ne voient point des yeux et qu'ils ne comprennent point du cœur et qu'ils ne se convertissent point et que je ne les guérisse point.

41. Ésaïe dit ces choses lorsqu'il vit sa gloire et qu'il parla de lui.

42. Cependant il y en eut plusieurs des principaux qui crurent en lui, mais ils ne le confessaient point ^p à cause des pharisiens, de peur d'être chassé de la synagogue.

43. Car ^q ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.

44. Or Jésus cria à haute voix et dit : Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais à celui qui m'a envoyé.

45. Et ^r celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé.

46. ^s Je suis venu au monde moi qui suis la Lumière afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres.

47. Et si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge point, car ^t je ne suis pas venu pour juger le monde, mais je suis venu pour sauver le monde.

48. Celui qui me rejette et ne reçoit point mes paroles, il a qui le juge, ^u la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour.

49. Car ^v je n'ai point parlé par moi-même, mais le Père qui m'a envoyé m'a prescrit ce que j'ai à dire et de quoi je dois parler.

50. Et je sais que son commandement est la vie éternelle, les choses que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites.

RÉFLEXIONS

Le sens de ce que Jésus-Christ répondit lorsque des étrangers demandèrent à le voir était qu'il se ferait bientôt connaître à tous les hommes, mais qu'au paravant il devait mourir, tout de même que le froment doit être mis dans la terre et y germer avant qu'il puisse pousser et produire du grain en abondance. Le Seigneur ajouta qu'il en serait de ses disciples comme de lui-même et que tous ceux qui voulaient le suivre devaient se disposer aux souffrances et à la mort, mais il promet aussi d'élever ceux qui croiraient en lui et qui le serviraient fidèlement à la même gloire où il allait être élevé. Les Juifs ne comprirent pas bien ce discours de notre Seigneur, mais il n'a rien d'obscur pour nous.

2. En ce temps-là, Jésus frappé de l'horreur qu'il était sur le point d'endurer pria Dieu son Père de faire voir sa gloire d'une manière éclatante et de montrer qu'il était son fils. Sur quoi Dieu fit entendre une voix du Ciel qui déclara que ce que Jésus venait de demander s'accomplirait. Ce prodige arriva dans le temps que notre Seigneur allait être crucifié pour lever le scandale de sa croix et pour faire connaître qu'il était véritablement le fils de Dieu. C'est pour quoi aussi Jésus-Christ dit alors que le règne de satan allait être détruit, qu'il attirerait bientôt tous les hommes à lui et que ce serait là un des fruits de sa mort. L'événement ne tarda pas à vérifier la divinité de cette prédiction.

3. L'apôtre Jean faisant réflexion sur l'incrédulité des Juifs remarque que la plupart ne crurent point en Jésus-Christ et que de ceux qui le regardaient comme le Messie, il y en eut plusieurs qui n'osèrent pas le témoigner ouvertement parce qu'ils craignaient les pharisiens et qu'ils aimaient mieux la gloire des hommes que celle de Dieu. C'est là ce qui arrive ordinairement lorsque l'Évangile est annoncé aux hommes. Il y en a qui le rejettent, d'autres qui

sont touchés en quelque manière de son excellence, mais ils n'osent pas faire une profession ouverte de la vérité et de la piété, étant retenus par la crainte, par une mauvaise honte ou par d'autres passions.

Enfin, nous devons faire bien attention à ce que Jésus-Christ déclara aux Juifs sur la fin de sa vie et dans le temps qu'ils allaient être privés de sa présence. Il leur dit qu'il était venu pour les éclairer et pour les conduire à la vie, qu'ils devaient marcher dans la lumière avant que les ténèbres les surprissent et que ceux qui n'écouteront pas sa parole seraient jugés par cette même parole qu'ils auraient rejetée.

C'est là une déclaration qui s'adresse à tous ceux à qui Jésus-Christ a donné la connaissance de son Évangile et qui nous avertit de profiter de cette divine lumière pendant qu'elle nous éclaire de peur que nous ne soyons surpris par les ténèbres et que l'Évangile qui nous a été annoncé ne soit un jour le fondement de notre condamnation.

(h) v25 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33

(i) v26 : Jean 14.3 et 17.24

(j) v27 : Matthieu 26.38 et 39 ; Marc 14.34 et 36

(k) v32 : Jean 3.14

(l) v34 : II Samuel 7.13 ; Psaumes 89.37 et 110.4 ; Ézéchiël 37.25 ;

Daniel 2.44, 7.14 et 27.

(m) v35 : Jean 1.9

(n) v38 : Ésaïe 53.1 ; Romains 10.16

(o) v40 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Actes 38.26 ; Romains 11.8

(p) v42 : Jean 9.22

(q) v43 : Jean 5.44

(r) v45 : Jean 14.9

(s) 46 : Jean 3.19 et 9.39

(t) v47 : Jean 3.17

(u) v48 : Marc 16.16

(v) v49 : Jean 5.19 ; Jean 14.10

CHAPITRE XIII

Jésus-Christ lave les pieds à ses apôtres et il les exhorte à l'humilité et à la charité, versets 1-17.

Il déclare que Judas le livrerait aux Juifs, versets 18-30.

Il parle à ses disciples de son départ, il leur recommande de s'aimer les uns les autres, versets 31-35,

et il prédit que Pierre le renierait, versets 36-38.

Avant ^a la fête, Jésus sachant que son heure était venue pour passer de ce monde au Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

2. Et après le souper ¹, (le diable ayant déjà mis au cœur de Judas Iscariot, fils de Simon de le trahir),

3. Jésus sachant que le Père lui avait remis toutes choses entre les mains et qu'il était venu de Dieu et qu'il s'en allait à Dieu,

4. Se leva du souper et ôta sa robe et ayant pris un linge, il s'en ceignit,

5. Ensuite il mit de l'eau dans un bassin et il commença à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

6. Il vint donc à Simon Pierre qui lui dit : Seigneur, me lave-tu les pieds !

7. Jésus répondit et lui dit : Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras dans la suite.

8. Pierre lui dit : Tu ne me laveras jamais les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.

9. Simon Pierre lui dit : Seigneur, non seulement mes pieds, mais aussi les mains et la tête.

10. Jésus lui dit : Celui qui est lavé n'a besoin sinon qu'on lui lave les pieds, mais il est entièrement net. ^b Or vous êtes nets, mais non pas tous.

11. Car il savait qui était celui qui le trahirait, c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous nets.

12. Après donc qu'il leur eut lavé les pieds et qu'il eut repris sa robe, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ?

13. Vous m'appelez Maître et Seigneur et vous dites vrai, car je le suis.

14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.

15. Car je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait.

16. En vérité, en vérité, je vous dis ^c que le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus que celui qui l'a envoyé.

17. Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez.

18. Je ne parle point de vous tous, je sais qui sont ceux que j'ai choisis, mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : ^d Celui qui mange du pain avec moi a levé le pied contre moi.

19. Je vous le dis dès à présent avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée vous me reconnaissiez pour ce que je suis.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis : ^e Qui-conque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

21. Quand Jésus eut dit cela, il fut ému dans son esprit et il dit ouvertement : En vérité, en vérité, je vous dis ^f que l'un de vous me trahira.

22. Et les disciples se regardaient les uns les autres, étant en peine de qui il parlait.

23. Or il y avait un des disciples de Jésus, celui que Jésus aimait, qui était couché sur son sein.

24. Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui de qui il parlait.

25. Lui donc s'étant penché sur le sein de Jésus lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

26. Jésus lui répondit : C'est celui à je donnerai un morceau trempé. Et ayant trempé un morceau, il le donna à Judas Iscariot fils de Simon.

27. Et après que Judas eut pris le morceau, satan entra dans lui. Jésus donc lui dit : Fais au plus tôt ce que tu as à faire.

28. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il disait cela.

29. Car quelques-uns pensaient ^g que comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait voulu dire : Achète ce qu'il nous faut pour la fête ou qu'il donnât quelque chose aux pauvres.

30. Après donc que Judas eût pris le morceau, il sortit aussitôt. Or il était nuit.

31. Quand il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié et Dieu est glorifié par lui.

32. Et si Dieu est glorifié par lui, Dieu lui-même aussi le glorifiera et il le glorifiera bientôt.

33. Mes petits enfants, je suis encore avec vous pour un peu de temps, vous me cherchez et comme je l'ai dit aux Juifs, ^h je vous le dis aussi maintenant : Vous ne pouvez venir où je vais.

34. Je vous donne un ⁱ commandement nouveau ^j que vous vous aimiez les uns les autres, que comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres.

35. C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

36. Simon Pierre lui dit : Seigneur, où vas-tu ? Jésus lui répondit : Tu ne saurais maintenant me suivre où je vais, mais ^k tu me suivras ci-après.

37. Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas te suivre maintenant ? Je mettrai ma vie pour toi.

38. Jésus lui répondit : Tu mettras ta vie pour moi ? En vérité, en vérité, je te dis ^l qu'avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

RÉFLEXIONS

Lorsque le fils de Dieu lava les pieds à ses apôtres peu avant sa mort, le but de cette action si extraordinaire et si surprenante était de leur montrer combien il les aimait et de leur donner un exemple d'humilité afin de leur apprendre à s'aimer mutuellement, à se regarder tous comme égaux et à ôter de leurs esprits toutes les pensées d'un règne temporel et de la gloire du monde. C'est là un exemple de charité et d'humilité que nous devons considérer et qui est d'une grande efficace pour nous rendre véritablement humbles et pour nous inciter à nous aimer sincèrement les uns les autres. Si Jésus-Christ, qui est le Maître et le Seigneur, s'est abaissé jusqu'à laver les pieds à ses disciples, ce qui était l'office des serviteurs et des esclaves, il n'y a rien que nous devions estimer trop bas lorsqu'il s'agit de s'acquitter des devoirs de la charité et d'édifier son prochain. C'est à quoi le sauveur du monde nous appelle par ces paroles qu'il prononça dans cette occasion :

Je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les fassiez.

2. Notre Seigneur trouva à propos de déclarer, en présence des apôtres, que l'un d'eux le livrerait aux Juifs, afin que lorsque Judas le trahirait, ils reconnaissent que cela devait arriver pour accomplir les desseins de la providence. Cependant Jésus-Christ ne donna pas à connaître Judas à tous les apôtres parce qu'il ne voulait pas qu'on l'empêchât d'exécuter son entreprise. De là il paraît clairement que Jésus-Christ n'ignorait rien de ce qui devait lui arriver et qu'il connaissait les pensées des hommes les plus secrètes. Il prévoit la trahison de Judas, mais

il n'en est point l'auteur. C'est l'avarice de ce disciple infidèle qui le pousse à une action si noire et il ne laisse pas d'achever ce qu'il avait résolu, quoique Jésus l'eût averti et lui eût fait comprendre qu'il connaissait son dessein.

C'est ainsi que Dieu prévoit les péchés que les hommes sont sur le point de commettre, sans que pourtant il en soit la cause, il les avertit, mais quand ils s'obstinent, il les laisse faire.

3. Nous voyons ici que Jésus-Christ, étant sur le point de quitter ses disciples, leur recommanda sur toutes choses de s'aimer les uns les autres. Il leur dit que c'était là son grand commandement, qu'il allait leur donner l'exemple de cet amour en souffrant la mort pour eux et que la charité serait la marque à laquelle on les reconnaîtrait pour ses disciples. Notre principal devoir est donc de nous aimer cordialement et de vivre dans la paix et dans la concorde, à moins de quoi il ne nous appartient pas de porter le glorieux nom de chrétiens.

Enfin, la prédiction que Jésus-Christ fit du reniement de Pierre est une nouvelle preuve qui fait voir que rien n'est caché à notre Seigneur et qu'il connaît mieux les hommes qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Pierre ne se croyait pas capable de cette infidélité, il y tomba pourtant cette même nuit là. Après un tel exemple, il n'y a personne qui ne doive être dans une continuelle défiance de soi-même et dans les sentiments d'une profonde humilité.

(a) v1 : Matthieu 26.2 ; Marc 14. (Le reste est illisible) ; Luc 26.1

(b) v10 : Illisible.3

(c) v16 : Matthieu 10.24 ; Luc 6.40 ; Jean 15.20

(d) v18 : Psaume 41.10

(e) v20 : Matthieu 10.40 ; Luc 10.16

(f) v21 : Matthieu 26.21 ; Marc 14.18 ; Luc 22.21

(g) v29 Jean 12.6

(h) v33 : Jean 7.34 et 8.21

(i) v34 : Lévitique 19.18

(j) v34 : Matthieu 22.39 ; Jean 15.12 ; I Jean 3.23

(k) v36 : Jean 21.18

(l) v38 : Matthieu 26.34 ; Marc 14.30 ; Luc 22.34

(1) v2 : Ou : le souper étant prêt, pendant le souper, les versets 4 et 12 demandent ce sens.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre et les deux suivants contiennent l'entretien que Jésus-Christ eut avec ses disciples le soir avant sa passion. Son but dans ces discours était de les consoler, d'affermir leur foi et de les remplir de courage et de zèle afin qu'ils ne fussent pas scandalisés de sa mort et que dans la suite ils fussent en état d'annoncer l'Évangile sans craindre la haine du monde.

Dans le chapitre XIV Jésus-Christ parle aux apôtres de la gloire où il allait être élevé et où il les élèverait un jour, versets 1-6.

Il leur dit que ses miracles devaient les convaincre que Dieu l'avait envoyé et qu'ils feraient eux-mêmes des miracles aussi grands que les siens, versets 7-14.

Il les exhorte à garder ses commandements, il leur promet de leur envoyer le Saint-Esprit, il les assure qu'ils le reverraient bientôt et il leur parle du bonheur de ceux qui persévéreront dans son amour et qui garderont sa parole, versets 15-26.

Enfin, il leur donne sa bénédiction et sa paix et il les exhorte à se réjouir de son départ, versets 27-31.

Ce discours étant achevé, il sortit de Jérusalem et il s'en alla avec les apôtres vers le mont des oliviers.

Que votre cœur ne se trouble point, vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

2. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu.

3. Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai et vous prendrai avec moi, ^a afin qu'ou je serai, vous y soyez aussi.

4. Et vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas. Et comment pourrions-nous en savoir le chemin.

6. Jésus lui dit : Je suis le chemin et la vérité et la vie, personne ne vient au Père que par moi.

7. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi le Père et dès à présent vous le connaissez et vous l'avez vu.

8. Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père et cela nous suffit.

9. Jésus lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous et tu ne m'a pas connu ? Philippe, ^b celui qui m'a vu a vu mon Père et comment dis-tu : Montre-nous le Père ?

10. Ne crois-tu pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même, mais le Père qui demeure en moi est celui qui fait les œuvres que je fais.

11. Croyez-moi ^c que je suis en mon Père et que mon Père est en moi, sinon croyez-moi à cause de ses œuvres.

12. En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais et il en fera même de ^d plus grandes que celles-ci ¹, parce que je m'en vais à mon Père.

13. ^e Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le fils.

14. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

16. Et je prierai mon Père qui vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous,

17. Savoir l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point, mais vous le connaissez parce qu'il demeure avec vous et qu'il sera en vous.

18. Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.

19. Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus, mais vous me verrez parce que je vis, vous vivrez aussi.

20. En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père et que vous êtes en moi et que je suis en vous.

21. Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime et celui qui m'aime sera aimé de mon Père et je l'aimerai et je me ferai connaître à lui.

22. Jude, non pas l'Iscaïote, lui dit : Seigneur, d'où vient que tu te feras connaître à nous et non pas au monde ?

23. Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole et mon Père l'aimera et nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui.

24. Celui qui ne m'aime pas ne garde point mes paroles. Et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais elle est du Père qui m'a envoyé.

25. Je vous ai dit ces choses tandis que je suis avec vous.

26. Mais le consolateur qui est le Saint-Esprit^f que le Père enverra en mon nom vous enseignera toutes choses et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites.

27. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point et ne craignez point.

28. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que j'ai dit : Je m'en vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi.

29. Et je vous le dis maintenant avant que la chose arrive,^g afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez.

30. Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient, mais il n'a rien en moi².

31. Mais c'est afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a commandé. Levez-vous, partons d'ici.

RÉFLEXIONS

On voit en général dans ce chapitre et dans les suivants le grand amour que Jésus-Christ avait pour ses disciples et dont il est aussi animé envers tous ceux qui croient en lui.

Voici les devoirs à quoi ce discours de notre Sauveur nous engage. C'est

1. De penser sans cesse à la gloire où il a été élevé dans le Ciel et où il a déclaré qu'il voulait nous recevoir, d'aspirer à cette gloire en suivant le chemin qui y conduit et de nous attacher inviolablement à lui, puisqu'il est lui-même le vrai chemin qui mène à la vie.

Le second devoir, qui est aussi l'abrégé de toute la religion, est d'aimer ardemment notre Seigneur et de montrer la sincérité de cet amour en gardant ses commandements.

3. La promesse que Jésus-Christ faisait d'envoyer son Esprit après son départ ne regardait pas les seuls apôtres à qui cet Esprit saint devait communiquer le don de faire des miracles, elle regarde aussi tous les fidèles dans le cœur desquels notre Seigneur envoie son Esprit de sainteté et de consolation. Ainsi, nous devons implorer l'assistance et la conduite de cet Esprit et afin que nous puissions l'obtenir, purifier nos cœurs de l'amour du monde, Jésus-Christ ayant déclaré que le monde ne peut connaître ni recevoir l'Esprit de Dieu.

4. Il faut considérer que comme notre Seigneur promettait à ses disciples de revenir à eux après sa résurrection, il reviendra aussi au dernier jour, qu'alors ses élus seront remplis de consolation et de joie et qu'en attendant ce retour glorieux, notre grand soin doit être de persévérer dans son amour et dans l'obéissance à ses divins préceptes.

Jésus-Christ nous apprend sur la fin de ce chapitre qu'il se communique et qu'il s'unit d'une manière tout à fait intime et salutaire à tous ceux qui l'aiment et qui gardent sa parole, qu'il les comble de ses grâces et qu'il leur accorde sa bénédiction et sa paix.

La considération de tous ces précieux avantages doit nous enflammer d'amour pour ce rédempteur charitable et nous persuader que tout notre bonheur dépend de lui être fidèles, de l'aimer et de demeurer à jamais dans sa communion.

(a) v3 : Jean 12.26 ; Jean 17.24

(b) v9 : Jean 12.45

(c) v11 : Jean 10.38 et 17.21

(d) v12 : Actes 5.112 et 19.11

(e) v13 : Matthieu 7.7 et 21.22 ; Marc 11.24 ; Jean 15.7 et 16.23 ; Jacques 1.5

(f) v26 : Jean 15.26 et 16.7

(g) Jean 12.15 et 13.19

(1) v12 : Les apôtres devaient faire ce que Jésus n'avait pas fait pendant son séjour sur la terre : annoncer l'Évangile, faire des miracles parmi les païens et établir l'église chrétienne dans le monde. Dieu devait leur communiquer des dons qui n'avaient pas encore paru et surtout le don des langues qui fut le grand et le principal effet de l'envoi du Saint-esprit.

(2) v30 : Le démon n'a point de pouvoir sur moi pour me retenir dans la mort et pour m'empêcher d'établir mon règne.

CHAPITRE XV

Notre Seigneur fait quatre choses dans ce chapitre.

1. Il représente par la comparaison d'un sep et des sarments la communion qu'il y a entre lui et ses disciples, versets 1-8.

2. Il les exhorte à persévérer dans cette communion et dans son amour, à garder ses commandements et particulièrement à s'aimer les uns les autres, versets 9-15.

3. Il leur dit qu'il les avait choisis pour aller annoncer l'Évangile par toute la terre avec un merveilleux succès, versets 16-17.

4. Ils les avertit qu'ils seraient exposés à la persécution et à la haine du monde, mais pour les encourager, il leur représente qu'il avait lui-même éprouvé cette haine et il leur promet l'assistance de

son Saint-Esprit qu'il voulait leur envoyer après son départ, versets 18-27.

1. Je suis le cep et mon Père est le vigneron.
2. ^a Il retranche tout le sarment qui ne porte point de fruit en moi et il émonde tout celui qui porte du fruit afin qu'il porte encore plus de fruit.
3. ^b Vous êtes déjà nets à cause de la parole que je vous ai annoncée.
4. Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne saurait de lui-même porter du fruit s'il ne demeure attaché au cep, vous n'en pouvez porter aussi si vous ne demeurez en moi.
5. Je suis le cep et vous êtes les sarments, celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car hors de moi vous ne pouvez rien faire.
6. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment ^c et il sèche, puis on le ramasse et on le jette au feu et il brûle.
7. Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, ^d demandez tout ce que vous voudrez et il vous sera accordé.
8. C'est en cela que mon Père sera glorifié, si vous portez beaucoup de fruit et alors vous serez mes disciples.
9. Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aussi aimé, demeurez dans mon amour.
10. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour.
11. Je vous dis ces choses afin que ma joie demeure en vous et que votre joie soit accomplie.
12. ^e C'est ici mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.
13. Personne n'a un plus grand amour que celui-ci, c'est ^f quand quelqu'un donne sa vie pour ses amis.
14. Vous serez mes amis si vous faites tout ce que je vous commande.
15. Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne fait ^{nc1} ce que son maître fait, mais je vous ai appelé mes amis parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père.
16. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis ^g afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit soit permanent, afin aussi que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donne.
17. Je vous commande ces choses afin que vous vous aimiez les uns les autres.
18. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.
19. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisi dans le monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

20. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : ^h Que le serviteur n'est pas plus grand que son maître. ⁱ S'ils m'ont persécutés, ils vous persécuteront aussi, s'ils ont observé ma parole, ils observeront aussi la vôtre.

21. ^j Mais ils vous feront tout cela à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé.

22. Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse parlé, ils n'auraient point de péché, mais maintenant ils n'ont point d'excuses de leur péché.

23. Celui qui me hait hait aussi mon Père.

24. Si je n'eusse pas fait entre eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péché, mais maintenant ils les ont vues et ils ont haï et moi et mon Père.

25. Mais c'est ainsi que la parole qui est écrite dans leur Loi est accomplie : ^k Ils m'ont haï sans cause.

26. ^l Mais lorsque le consolateur sera venu, lequel je vous enverrai de la part de mon Père, savoir l'Esprit de vérité qui procède de mon Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi.

27. ^m Et vous en rendrez aussi témoignage parce que vous êtes ⁿ dès le commencement avec moi.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il y a à faire sur les quatre parties de ce chapitre.

La première qui contient la similitude du cep et des sarments tend à nous apprendre combien l'union que les fidèles ont avec Jésus-Christ est étroite et avantageuse. Elle marque que tout notre bonheur dépend de cette union, qu'il faut avoir part à l'esprit et à la vie de Jésus pour porter des fruits qui tendent à la gloire de Dieu et qui répondent à l'avantage que nous avons d'être ses disciples et que ceux qui ne lui sont pas unis par la foi et qui ne portent point de fruit seront retranchés et jetés au feu comme des sarments inutiles.

La seconde partie de ce chapitre nous enseigne que notre grand et principal devoir est de demeurer dans l'amour de Jésus-Christ, de garder ses commandements et surtout de nous aimer les uns les autres, nous proposant pour cet effet sans cesse l'exemple du grand amour qu'il nous a porté et qui l'a engagé à mettre sa vie pour nous.

3. Ce que Jésus-Christ disait aux apôtres qu'il les avait choisis pour aller établir son règne dans tout le monde est une preuve bien claire de la divinité de l'Évangile, puisque la prédication a été suivie de la conversion de tant de peuples. Mais nous devons aussi considérer que Jésus-Christ nous a élus et appelés afin que nous portions les fruits de la sainteté et que nous travaillions chacun de nous de tout notre pouvoir à avancer sa connaissance et son règne.

4. La dernière partie de ce chapitre nous apprend deux choses.

L'une que le monde hait souvent ceux qui aiment Jésus-Christ et qui vivent selon la piété, mais qu'il ne

faut pas le trouver étrange puisque notre Seigneur a aussi été exposé à cette haine du monde.

L'autre, qu'après que Jésus-Christ a parlé et que l'Évangile a été annoncé aux hommes, ceux qui demeurent dans l'incrédulité et dans la corruption n'ont aucune excuse puisqu'ils rejettent le témoignage du fils de Dieu, celui du Saint-Esprit et celui des apôtres et qu'ils ferment volontairement les yeux à la vérité.

- (a) v2 : Matthieu 15.13
- (b) v3 : Jean 13.10
- (c) v6 : Matthieu 3.10 et 7.19
- (d) v7 : Jean 14.13; Jean 16.13
- (e) v12 : Jean 13.34; I Thessaloniens 4.9; I Jean 3.11 et 4.21
- (f) v13 : Romains 5.8
- (g) v16 : Matthieu 28.19
- (h) v20 : Matthieu 10.24; Luc 6.40; Jean 13.16
- (i) v20 : Matthieu 24.9; Jean 16.4
- (j) v21 : Jean 16.4
- (k) v25 : Psaumes 35.19 et 69.5
- (l) v26 : Jean 14.26; Jean 16.7
- (m) v27 : Actes 5.32
- (n) v27 : Actes 1.21

(nc1) v15 : Ne faudrait-il pas lire : ... ne fait que ce que son maître ... ?

CHAPITRE XVI

Jésus-Christ continue à avertir les apôtres qu'ils devaient se préparer à être persécutés et même à souffrir la mort, versets 1-4.

Pour les consoler de la tristesse que son départ leur causait, il leur promet le Saint-Esprit et il leur dit que cet Esprit Saint condamnerait le monde incrédule et les mettrait en état de connaître plus parfaitement les vérités qui leurs avaient été enseignées, versets 5-15.

Il ajoute à cela qu'il allait les quitter pour un peu de temps, mais qu'il reviendrait bientôt à eux lorsqu'il serait ressuscité, qu'alors ils seraient comblés de joie, qu'il leur accorderait de nouvelles grâces et qu'il leur ferait obtenir les dons les plus précieux, versets 16-28.

Ce discours de Jésus-Christ consola les apôtres et servit à l'affermissement de leur foi, versets 29-33.

1. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne vous scandalisiez point.

2. Ils vous chasseront des synagogues, même le temps vient que quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu.

3. Et ils vous feront tout cela parce qu'ils n'ont connu ni mon Père ni moi.

4. ^a Mais je vous ai dit ces choses afin que quand ce temps sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites, toutefois, je ne vous ai pas dit ces choses ^b dès le commencement parce que j'étais avec vous.

5. Mais maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé et aucun de vous ne me demande : Où vas-tu ?

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur.

7. Toutefois je vous dis la vérité, il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais, le consolateur ne viendra point à vous et si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et quand il sera venu il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement.

9. De péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi,

10. De justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus,

11. De jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

12. J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant ¹.

13. ^c Mais quand celui-là sera venu, savoir l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera point par soi-même, mais il vous dira tout ce qu'il aura entendu et il vous annoncera les choses à venir.

14. C'est lui qui me glorifiera parce qu'il prendra de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera.

15. ^d Tout ce que mon Père a est à moi, c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera.

16. Dans peu de temps vous ne me verrez plus et un peu de temps après vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père.

17. Et quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres : Qu'est-ce qu'il nous veut dire : Dans un peu de temps vous ne me verrez plus et : Un peu de temps après vous me reverrez, et : Parce que je m'en vais à mon Père.

18. Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il veut dire : Dans un peu de temps ? Nous ne savons ce qu'il veut dire.

19. Jésus donc connaissant qu'ils voulaient l'interroger leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que signifie ce que j'ai dit : Dans un peu de temps vous ne me verrez plus et un peu de temps après vous me reverrez.

20. En vérité, en vérité je vous dis que vous pleurerez et vous vous lamenterez et le monde se réjouira, vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie.

21. Quand une femme accouche, elle a des douleurs parce que son terme est venu, mais dès qu'elle est accouchée d'un enfant, elle ne se souvient plus de son travail dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde.

22. De même vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous verrai de nouveau et votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie.

23. Et en ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien. ^e En vérité, en vérité je vous dis que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera.

24. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom, demandez et vous recevrez afin que votre joie soit accomplie.

25. Je vous ai dit ces choses par des similitudes, mais le temps vient que je ne vous parlerai plus par

des similitudes, mais je vous parlerai ouvertement de mon Père.

26. En ce temps-là vous demanderez en mon nom et je ne vous dis point que je prierai le Père pour vous.

27. Car mon Père lui-même vous aime parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru ^f que je suis venu de Dieu.

28. Je suis venu du Père et je suis venu dans le monde, maintenant je laisse de nouveau le monde et m'en vais au Père.

29. Ses disciples lui dirent : C'est maintenant que tu parles ouvertement et tu ne dis point de similitude.

30. Nous voyons présentement que tu sais toutes choses et que tu n'as pas besoin que personne t'interroge, c'est pour cela que nous croyons que tu es venu de Dieu.

31. Jésus leur répondit : Croyez-vous maintenant ?

32. ^g Voici l'heure vient et elle est déjà venue que vous serez dispersés chacun de son côté et que vous me laisserez seul, mais je ne suis pas seul parce que mon Père est avec moi.

33. Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi, vous aurez des afflictions dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.

RÉFLEXIONS

On doit considérer sur ce chapitre

premièrement, que comme les apôtres devaient être exposés à de grandes persécutions, les vrais fidèles doivent s'attendre à ressentir de la haine de ceux qui ne connaissent et qui n'aiment pas Jésus-Christ.

2. Qu'il a été nécessaire pour notre bien que Jésus-Christ quittât le monde afin qu'il entrât dans sa gloire, qu'il envoyât le Saint-Esprit et qu'il établît son règne.

3. Ce que notre Seigneur disait

que le Saint-Esprit convaincrat le monde de péché, de justice et de jugement

signifie que la venue du Saint-Esprit et la prédication des apôtres convaincrat les Juifs d'une incrédulité volontaire et les rendrait inexcusables, qu'elle montrerait que Jésus était le fils de Dieu et qu'elle détruirait le règne du diable. Tout cela arriva en effet après l'ascension de notre Seigneur et fit voir à toute la terre que sa doctrine était venue de Dieu.

4. Les excellentes promesses que Jésus-Christ faisait aux apôtres de les remplir abondamment des dons du Saint-Esprit et de ses lumières furent accomplies dans ces temps-là et l'on en vit les effets par les fruits merveilleux de leur prédication.

5. Les apôtres ne comprirent pas ce que Jésus-Christ voulait marquer lorsqu'il leur disait que bientôt ils ne le verraient plus, mais que dans peu ils le reverraient, qu'il s'en irait à son Père et qu'alors ils seraient pleinement consolés. Mais ces paroles, de même que les précédentes furent parfaitement

éclaircies par sa résurrection, par son ascension et par les suites glorieuses qu'elle eut.

Ces promesses qui affermirent la foi des apôtres doivent aussi fortifier la nôtre et nous faire penser que quoique Jésus-Christ soit maintenant absent de nous, ce n'est pas pour toujours, que si nous persévérons dans son amour, il nous fera obtenir de Dieu les grâces les plus salutaires et que comme il revint à ses apôtres après sa résurrection, il reviendra à nous aussi lors de son second et dernier avènement pour nous introduire dans la gloire de son royaume.

(a) v4 : Jean 15.21

(b) v4 : Matthieu 9.15 ; Marc 2.19 ; Luc 5.34

(c) v13 : Jean 14.26

(d) v15 : Jean 17.10

(e) v23 : Matthieu 7.7 et 21.22 ; Marc 11.24 ; Jean 14.13 et 15.7 ; Jacques 1.5 et 1. sans suite ; Jean 3.22

(f) v27 : Jean 17.8

(g) v32 : Matthieu 26.31 ; Marc 14.27

(1) v12 : C'est-à-dire : vous n'êtes pas en état de les comprendre.

CHAPITRE XVII

C'est ici la prière que Jésus-Christ présenta à Dieu son Père avant que de souffrir la mort et elle a trois parties.

1. *Jésus-Christ prie pour soi-même et il demande d'être reçu dans la gloire céleste afin que Dieu en fût glorifié, versets 1-5.*

2. *Il prie pour les apôtres qu'il allait quitter et il demande à son Père de les protéger et de les sanctifier afin qu'ils pussent persévérer dans la foi et prêcher l'Évangile par tout le monde sans crainte des persécutions, versets 6-19.*

3. *Il prie pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient la prédication des apôtres et il souhaite que tant les apôtres que tous les fidèles soient toujours unis avec lui et entre eux par la foi et par la charité et qu'ils soient un jour reçus dans la gloire où il était sur le point d'entrer pour être éternellement avec lui, versets 20-26.*

1. Jésus dit ces choses, puis levant les yeux au ciel, il dit : Mon Père, ^a l'heure est venue, glorifie ton fils afin que ton fils te glorifie.

2. Comme ^b tu lui as donné puissance sur tous les hommes afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.

3. Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent toi qui est le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que tu as envoyé.

4. Je t'ai glorifié sur la terre. J'ai achevé l'ouvrage que tu m'as donné à faire.

5. Et maintenant, glorifie-moi de la ^c gloire que j'ai eue vers toi avant que le monde fût fait.

6. J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde, ils étaient à moi et tu me les as donnés et ils ont gardé ta parole.

7. Ils ont connus maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi.

8. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données et ils les ont reçues et ils ont reconnu véritablement ^d que je suis venu de toi et ils ont cru que tu m'as envoyé.

9. Je prie pour eux, je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés parce qu'ils sont à toi.

10. Et ^e tout ce qui est à moi est à toi et ce qui est à toi est à moi et je suis glorifié en eux.

11. Et maintenant je ne suis plus au monde, mais eux sont au monde et je vais à toi. Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés afin qu'ils soient comme nous.

12. Pendant que j'ai été avec eux dans le monde, je les ai gardés en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés ^f et aucun d'eux ne s'est perdu ^g, sinon le fils de perdition afin que l'Écriture fût accomplie.

13. Et maintenant je vais à toi et je dis ces choses étant encore dans le monde afin qu'ils aient ma joie accomplie en eux.

14. Je leur ai donné ta parole et le monde les hait parce qu'ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde.

15. Je ne te prie pas pour les ôter du monde, mais pour les préserver du mal.

16. Ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde.

17. Sanctifie-les par ta vérité, ta parole est la vérité.

18. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyé dans le monde.

19. Et je me sanctifie moi-même pour eux afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité.

20. Or je ne prie pas seulement pour eux, mais je prie aussi pour ceux qui croiront en eux par leur parole,

21. ^h Afin qu'ils ne soient qu'un comme toi, ô mon Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'eux aussi soient un en nous et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé.

22. Et je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée afin qu'ils soient un ⁱ comme nous sommes un.

23. Je suis en eux et tu es en moi afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité ¹ et que le monde connaisse que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les aimes comme tu m'as aimé.

24. Père, ^j mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la création du monde.

25. Père juste, le monde ne t'a point connu, mais moi je t'ai connu et ceux-ci ont reconnu que c'est toi qui m'as envoyé.

26. Et je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et que je sois moi-même en eux.

RÉFLEXIONS

Il y a deux considérations à faire sur la première partie de cette prière que le Sauveur du monde fit avant que d'être crucifié.

Il nous apprend que la religion chrétienne consiste à *connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé*

et que c'est là le seul moyen d'obtenir la vie éternelle, par où nous voyons que la foi en Dieu et en Jésus-Christ est d'une absolue nécessité pour parvenir au salut.

On voit de plus ici le grand zèle de notre Seigneur pour la gloire de Dieu et la glorieuse récompense qu'il attendait après ses souffrances.

À l'exemple de notre Seigneur, nous devons être animés du même zèle et glorifier Dieu sur la terre autant que nous en sommes capables afin qu'il nous reçoive dans la gloire qu'il a préparée à ses élus avant la création du monde.

2. On découvre dans cette prière le grand amour que notre Seigneur portait à ses disciples et avec combien d'ardeur et de tendresse il les recommandait à la protection de Dieu son Père avant que de les quitter. L'événement fit voir que les prières de notre Seigneur furent exaucées, puisqu'à la réserve de Judas, dont Jésus-Christ avait prévu l'infidélité, les apôtres persévèrent tous dans la vérité qu'ils avaient embrassée et qu'ils s'employèrent avec un zèle et un succès admirable à la conversion des hommes.

3. Ce que nous devons surtout remarquer ici et qui nous regarde principalement, c'est que notre Seigneur priaït non seulement pour les apôtres, mais aussi pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient leur prédication. L'on voit en cela combien les vrais fidèles sont chers à Jésus-Christ, le soin qu'il prend d'eux et le désir qu'il a de les rendre participants de la gloire où il est présentement, ce qui doit remplir tous ceux qui aiment véritablement le Seigneur Jésus d'une ferme confiance et d'une joie indicible. Mais il faut bien remarquer que Jésus-Christ ne priaït ainsi que pour les vrais fidèles et qu'il a déclaré qu'il ne priaït point pour les gens du monde et pour les incrédules. Si donc nous voulons être du nombre de ceux pour lesquels Jésus-Christ a fait cette prière et pour qui il intercède dans le Ciel, il faut se séparer du monde et être unis à notre Seigneur par une vraie foi et avec nos prochains par une sincère charité et persévérer ainsi dans la communion de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre sauveur jusqu'à la fin de notre vie.

(a) v1 : Jean 12.23

(b) v2 : Matthieu 28.18 ; Jean 5.27

(c) v5 : Jean 2.2

(d) v8 : Jean 16.27

(e) v10 : Jean 16.15

(f) v12 : Jean 18.9

(g) v12 : Psaume 109.8

(h) v21 Jean 10.38 et 14.11

(i) v22 : Jean 10.30

(j) v24 : Jean 12.26 et 14.3

(1) v23 : C'est-à-dire : afin qu'ils soient parfaitement unis entre eux et avec moi.

CHAPITRE XVIII

*Jésus-Christ est pris dans le jardin, versets 1-11.
Il est ensuite conduit devant le conseil des Juifs,
versets 12-14 et 19-24,*

*et après cela devant Pilate qui refusa d'abord de
le condamner, versets 28-40.*

*On voit enfin dans ce chapitre le reniement de
Pierre, versets 15-18 et 25-27.*

1. ^a Après que Jésus eût dit ces choses, il s'en alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron où il y avait un jardin dans lequel il entra avec ses disciples.

2. Judas qui le trahissait connaissait aussi ce lieu-là parce que Jésus s'y était souvent assemblé avec ses disciples.

3. ^b Judas ayant donc pris une compagnie de soldats et de sergents de la part des principaux sacrificateurs et de la part des pharisiens vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. Et Jésus, qui savait tout ce qui devait lui arriver, s'avança et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Il ^{nc1} lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Et Judas qui le trahissait était aussi avec eux.

6. Et dès qu'il leur eu dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.

7. Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous ? Et ils répondirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi, si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

9. C'était afin que cette parole qu'il avait dite fût accomplie : ^c Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés.

10. ^d Alors Simon Pierre ayant une épée la tira et frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui coupa l'oreille droite et ce serviteur s'appelait Malchus.

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau, ne boirais-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ?

12. Alors les soldats et le capitaine et les sergents des Juifs prirent Jésus et le lièrent.

13. Et ils l'emmenèrent premièrement à ^e Anne parce qu'il était beau-père de Caïphe qui était le souverain sacrificateur cette année-là.

14. Et ^f Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs qu'il était à propos qu'un seul homme mourût pour le peuple.

15. ^g Or Simon Pierre avec un autre disciple avait suivi Jésus et ce disciple était connu du souverain sacrificateur et il entra avec Jésus dans la cour de la maison du souverain sacrificateur.

16. ^h Mais Pierre était demeuré dehors à la porte. Et cet autre disciple, qui était connu du souverain sacrificateur, sortit et parla à la portière qui fit entrer Pierre.

17. Et cette servante, qui était la portière, dit à Pierre : N'es-tu pas aussi des disciples de cet homme ? Il dit : Je n'en suis point.

18. Et les serviteurs et les sergents étaient là et ayant fait un feu, parce qu'il faisait froid, ils se chauffaient. Pierre était aussi avec eux et se chauffait.

19. Et le souverain sacrificateur interrogea Jésus touchant ses disciples et touchant sa doctrine.

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé ouvertement à tout le monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple où les Juifs s'assemblent de toutes parts et je n'ai rien dit en cachette.

21. Pourquoi m'interroges-tu ? Interroge ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit. Ces gens-là savent ce que j'ai dit.

22. Lorsqu'il eut dit cela, un des sergents qui était présent donna un soufflet à Jésus en lui disant : Est-ce ainsi que tu réponds au souverain sacrificateur ?

23. Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?

24. Or Anne l'avait envoyé lié à Caïphe le souverain sacrificateur.

25. ⁱ Et Simon Pierre était là et se chauffait et ils lui dirent : N'es-tu pas aussi de ses disciples ? Il le nia et dit : Je n'en suis point.

26. Et l'un des serviteurs du souverain sacrificateur, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille lui dit : Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui ?

27. Pierre le nia encore une fois et aussitôt le coq chanta.

28. ^j Ils menèrent ensuite Jésus de Caïphe au prétoire. C'était le matin et ils n'entrèrent point dans le prétoire ^k de peur de se souiller et afin de pouvoir manger la pâque.

29. Pilate donc sortit vers eux et leur dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?

30. Ils lui répondirent : Si cet homme n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré.

31. Sur quoi Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le jugez selon votre loi. Les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.

32. Et ce fut ^l ainsi que s'accomplit ce que Jésus avait dit pour marquer de quelle mort il devait mourir.

33. ^m Et Pilate rentra dans le prétoire et ayant fait venir Jésus, il lui dit : Es-tu le roi des Juifs ?

34. Jésus lui répondit : Dis-tu ceci de ton propre mouvement ou si d'autres te l'ont dit de moi ?

35. Pilate répondit : Suis-je Juif ? Ta nation et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi, qu'as-tu fait ?

36. Jésus répondit : ⁿ Mon règne n'est pas de ce monde, si mon règne était de ce monde, mes gens combattraient afin que je ne fusse pas livré aux Juifs, mais maintenant mon règne n'est point d'ici bas.

37. Alors Pilate lui dit : Tu es donc roi ? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi, je suis né pour cela et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est pour la vérité écoute ma voix.

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et quand il eût dit cela, il sortit encore pour aller vers les Juifs et leur dit : Je ne trouve aucun crime en lui.

39. ^o Mais vous avez une coutume que je vous relâche un prisonnier à la fête de pâque, voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?

40. ^p Alors tous s'écrièrent de nouveau : Non, pas celui-ci, mais Barrabas. Or Barrabas était un brigand.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses principales à considérer dans ce chapitre.

La première que Jésus-Christ renversa par terre d'une seule parole qu'il prononça ceux qui venaient pour le prendre. Jean remarque que notre Seigneur donna cette marque de sa puissance pour mettre en sûreté ses apôtres qui étaient avec lui et pour obliger ceux qui venaient le saisir à les laisser aller sans leur faire aucun mal. Il fit aussi voir par là qu'il aurait pu, s'il l'eût voulu, éviter la mort.

La deuxième réflexion regarde la conduite de Pierre qui mit l'épée à la main pour défendre son Maître et qui peu après le renia. Voilà qui marque que cet apôtre avait du zèle, mais que ce zèle n'était ni assez éclairé, ni assez affermi. D'où il faut tirer ces deux instructions.

L'une que si notre Seigneur blâma ce que Pierre fit dans cette occasion qui paraissait si légitime, s'agissant de s'opposer à ceux qui voulaient ôter injustement la vie à son Maître. Toutes les actions de violence et de vengeance sont défendues, qu'il n'y a rien qui puisse les autoriser et que la patience et la douceur sont le caractère des disciples de Jésus-Christ.

L'autre instruction est que ceux qui ont du zèle et de bonnes intentions sont capables de faire de très grandes chutes lorsqu'ils présument d'eux-mêmes et qu'ils n'ont pas recours à la vigilance et à la prière pour se garantir des tentations. C'est ce qu'il faut aussi remarquer sur le reniement de Pierre.

3. Dans la manière dont on procéda contre notre Seigneur lorsqu'il parut devant le conseil des Juifs, on voit bien clairement que Jésus-Christ était innocent et que les Juifs ne cherchaient que des prétextes pour le condamner. Mais on y remarque aussi que notre Seigneur voulut bien se soumettre à leur jugement, quoiqu'injuste, qu'il souffrit tous les outrages qu'on lui fit et qu'il marqua dans cette occasion une patience et une douceur admirables. C'est là un grand exemple de patience et de résignation pour tous les chrétiens.

4. Il faut remarquer enfin que lorsque Jésus-Christ fut présenté à Pilate, ce gouverneur ne voulut d'abord pas le condamner et qu'ayant demandé à notre Seigneur s'il était le roi des Juifs, Jésus répondit qu'il était roi, mais que son règne n'était pas de ce monde. Ces circonstances servent à faire voir l'innocence de Jésus-Christ. Outre cela, cet aveu

qu'il fit en présence de Pilate nous apprend qu'il faut toujours faire une franche confession de la vérité, quand même nous devrions attirer par là la haine du monde, imitant en cela le Seigneur Jésus-Christ, lequel comme l'apôtre Paul le remarque dans I Timothée 6.13

fit cette belle confession devant Ponce Pilate et dit :

qu'il était venu au monde pour rendre témoignage à la vérité

quoique cet aveu dût être la cause de sa condamnation et de sa mort.

(a) v1 : Matthieu 26.36 ; Marc 14.32 ; Luc 22.39

(b) v3 : Matthieu 26.47 ; Marc 14.43 ; Luc 22.47

(c) v9 : Jean 17.12

(d) v10 : Matthieu 26.51 ; Marc 14.47 ; Luc 12.50

(e) v13 : Luc 3.2

(f) v14 : Jean 11.50

(g) v15 : Matthieu 26.58 ; Marc 14.54 ; Luc 22.54

(h) v16 : Matthieu 26.69 ; Marc 14.66 ; Luc 22.55

(i) v25 : Matthieu 26.71-72 ; Marc 14.69 ; Luc 22.58

(j) v28 : Matthieu 27.2 ; Marc 15.1 ; Luc 23.1

(k) v28 : Actes 10.28 et 11.3

(l) v32 : Matthieu 20.19 ; Jean 12.32

(m) v33 : Matthieu 27.11 ; Marc 15.2 ; Luc 23.3

(n) v36 : I Timothée 6.13

(o) v39 : Matthieu 27.15 ; Marc 15.6 ; Luc 23.17

(p) v40 : Actes 3.14

(nc1) v5 : Le singulier est dans l'original.

CHAPITRE XIX, versets 1-16

Pilate condamne Jésus-Christ à être fouetté et il le fait traiter avec indignité et avec mépris par les soldats, croyant apaiser par là les sacrificateurs et les principaux des Juifs. Il leur déclare qu'il le trouvait innocent et il tâche de lui sauver la vie, mais les Juifs continuant à demander sa mort, il consent enfin qu'il soit crucifié.

1.^a Alors Pilate prit Jésus et le fit fouetter.

2. Et les soldats plièrent une couronne d'épine et la lui mirent sur la tête et le vêtirent d'un manteau de pourpre.

3. Et ils lui disaient : Roi des Juifs, nous te saluons. et ils lui donnaient des soufflets.

4. Pilate sortit encore une fois et leur dit : Le voici, je vous l'amène dehors afin que vous sachiez que je ne trouve aucun crime en lui.

5. Jésus donc sortit portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre et Pilate leur dit : Voici l'homme.

6. Mais quand les principaux sacrificateurs et les sergents le virent, ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez, car je ne trouve aucun crime en lui.

7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une Loi et selon notre Loi, il doit mourir parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.

8. Quand Pilate eût entendu ces paroles, il eut encore plus de crainte.

9. Il rentra donc dans le prétoire et il dit à Jésus : D'où es-tu ? Et Jésus ne lui fit aucune réponse.

10. Alors Pilate lui dit : Tu ne me dis rien ? Na sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te faire crucifier et le pouvoir de te délivrer ?

11. Jésus lui répondit : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en haut, c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché.

12. Depuis ce moment, Pilate cherchait à le délivrer, mais les Juifs criaient : Si tu délivres cet homme, tu n'es pas ami de César, car quiconque se fait roi se déclare contre César.

13. Quand Pilate eût entendu cette parole, il mena Jésus dehors et s'assit dans son tribunal au lieu appelé le Pavé et en hébreu Gabbatha.

14. Or c'était alors la préparation de pâque et environ la sixième heure et Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi.

15. Mais ils crièrent : Ôte-le, ôte-le, crucifie-le. Pilate leur dit : Crucifierai-je votre Roi ? Les principaux sacrificateurs répondirent : Nous n'avons point d'autres roi que César.

16. Alors il le leur livra pour être crucifié. ^b Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent.

RÉFLEXIONS

Dans l'histoire de la condamnation de Jésus-Christ, nous devons considérer la conduite de Pilate, celle des Juifs et celle de notre Seigneur.

On voit dans la conduite de Pilate, le caractère d'un juge inique. Quoi qu'il crût Jésus innocent, il le fit fouetter et traiter avec indignité. Il pensait contenter les Juifs par là et à les engager à consentir que Jésus ne fût pas crucifié. Mais les Juifs voyant la mollesse de Pilate et les égards qu'il avait pour eux le pressèrent davantage et ce fut ainsi que ce gouverneur après avoir déjà commis une injustice en condamnant Jésus au fouet s'engagea à en commettre une autre encore plus criante en le condamnant à mort.

Les égards que l'on a pour les méchants les rendent plus entreprenant et plus hardis, quand on a une fois commencé à faire le mal, on va toujours plus loin, un péché conduit à un péché encore plus grand et l'on en vient enfin aux derniers degrés du crime. Tout cela nous montre combien il y a de danger d'agir contre les lumières et la conviction de sa conscience, d'avoir des complaisances dans des choses mauvaises et de rechercher des aménagements et des accommodements lorsqu'il s'agit de faire son devoir et de s'opposer au mal.

2. La conduite des Juifs qui ne purent être apaisés, ni par les remontrances de Pilate, ni par ce que Jésus avait souffert et qui continuèrent à demander qu'il fût crucifié, prouve leur fureur et leur injustice et fait voir que quand les hommes se laissent aller à leur passion et qu'ils ont pris un parti, quelque méchant qu'il soit, ils n'écoutent plus rien et qu'ils s'y affermissent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils soient venus à bout de leurs desseins.

3. Enfin, la grande patience, la modération et la douceur avec laquelle notre Seigneur se soumit à tout ce que Pilate et les Juifs firent d'injuste et de cruel contre lui doivent faire bien de l'impression sur nous. C'est là une preuve de son grand amour et un exemple qui a beaucoup de force pour nous rendre patients, doux, modérés et soumis à la volonté de Dieu dans tous les maux qui pourraient nous arriver et même lorsque souffririons par un effet de la malice et de l'injustice des hommes.

(a) v1 : Matthieu 27.26 ; Marc 15.15

(b) v16 : Matthieu 27.31 ; Marc 15.20 ; Luc 23.26

(1) v14 : Voyez la note sur Marc 15.25

CHAPITRE XIX, versets 17-42

L'apôtre Jean fait ici le récit du crucifiement, de la mort et de la sépulture de notre Seigneur.

17. Et Jésus portant sa croix vint au lieu appelé le Calvaire qui se nomme en hébreux Golgotha,

18. Où ils le crucifièrent et deux autres avec lui, l'un d'un côté et l'autre de l'autre et Jésus au milieu.

19. Pilate fit aussi faire un écriteau et le fit mettre au dessus de la croix et on y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH ROI DES JUIFS.

20. Plusieurs donc des Juifs lurent cet écriteau parce que le lieu où Jésus était crucifié était près de la ville et il était écrit en hébreu, en grec et en latin.

21. Et les principaux sacrificateurs des Juifs dirent à Pilate : N'écris pas : Le roi des Juifs, mais qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs.

22. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

23. ^c Après que les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses habits, une part pour chaque soldat, ils prirent aussi la robe, mais la robe était sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas.

24. Ils dirent donc entre eux : Ne la mettons pas en pièce, mais tirons au sort à qui l'aura. Afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : ^d ils ont partagé mes vêtements entre eux et ils ont jeté le sort sur ma robe. C'est ce que firent les soldats.

25. Or la mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie femme de Cléopas et Marie Magdelaine se tenaient près de la croix.

26. Jésus donc voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà ton fils.

27. Puis au disciple : Voilà ta mère. Et dès cette heure-là ce disciple la prit chez lui.

28. Après cela, Jésus sachant que tout était accompli dit, afin que l'Écriture fut accomplie : ^e J'ai soif.

29. Et il y avait là un vaisseau plein de vinaigre. ^f Ils emplirent donc de vinaigre une éponge et ils mirent de l'hysope autour et la lui présentèrent à la bouche.

30. Et quand Jésus eût pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et baissant la tête il rendit l'esprit.

31. Or les Juifs, de peur que les corps ne demeurassent sur la croix le jour du sabbat, (car c'était la préparation et ce sabbat était un jour fort solennel), prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes et qu'on les ôtât.

32. Les soldats vinrent donc et rompirent les jambes au premier et ensuite à l'autre qui était crucifié avec lui.

33. Mais lorsqu'ils vinrent à Jésus et voyant qu'il était déjà mort, il ne lui rompirent point les jambes.

34. Mais un des soldats lui perça le côté avec une lance ^g et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

35. Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage et son témoignage est véritable et il sait qu'il dit vrai afin que vous le croyez aussi.

36. Car ces choses sont arrivées afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : ^h Aucun de ses os ne sera rompu.

37. Et ailleurs l'Écriture dit encore : ⁱ Ils verront celui qu'ils ont percé.

38. ^j Après cela, Joseph d'Arimatee qui était disciple de Jésus, mais en secret ^k parce qu'il craignait les Juifs, pria Pilate qu'il pût ôter le corps de Jésus et Pilate le lui permit. Il vint donc et emporta le corps de Jésus.

39. Et Nicodème, ^l qui au commencement était venu de nuit vers Jésus, y vint aussi apportant environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloës.

40. Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de linges avec des drogues aromatiques, comme les Juifs ont accoutumé d'ensevelir.

41. Or il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié et dans ce jardin un sépulcre neuf où personne n'avait été mis.

42. Ils mirent donc là Jésus à cause que c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs, parce que le sépulcre était proche.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la passion et de la mort de notre Sauveur doit être considérée et méditée dans ces trois vues principales.

1. Comme un sacrifice qu'il a offert à Dieu pour expier nos péchés, pour nous délivrer de la mort et pour nous acquérir le droit à la vie éternelle.

2. Comme un engagement à aimer ce Rédempteur charitable qui nous a tant aimés et à renoncer au péché qu'il s'est proposé de détruire par sa mort.

3. Comme un exemple de patience et d'humiliation que nous devons nous proposer sans cesse pour modèle.

Outre ces considérations générales, il faut faire ces quatre réflexions particulières sur les circonstances de cette histoire.

1. Que l'écriteau qui fut mis sur la croix de Jésus-Christ en trois langues faisait connaître à tout le monde la cause de sa condamnation et par ce moyen son innocence.

2. Que les diverses circonstances de sa passion et de sa mort, comme le partage de ses habits, sa soif, ses os qui ne furent point brisés, son côté percé, avaient été marquées dans les oracles du Vieux Testament. Ainsi les Juifs devaient reconnaître par tout ce qui se passait alors que Jésus était le Messie promis par les prophètes et c'est de quoi nous devons être pleinement convaincus par cette admirable conformité qu'il y a entre les prédictions du Vieux Testament et ce qui est arrivé à notre Seigneur.

3. Ce que Jésus-Christ dit de dessus la croix pour recommander Marie à Jean marque la tendresse et les soins de notre Seigneur envers sa bienheureuse mère et en même temps son amour pour cet apôtre.

4. On doit remarquer dans le récit de la sépulture de Jésus-Christ le courage et la hardiesse de Joseph, qui dans le temps que Jésus vient d'être condamné et de mourir, se déclare hautement pour lui, de même que Nicodème qui avait autrefois été timide. Les circonstances de cette sépulture servent aussi à prouver la vérité de sa mort et de sa résurrection.

Enfin, la pensée que Jésus-Christ a été enseveli doit nous apprendre à ne craindre ni la sépulture ni la mort puisque nous savons que si nous mourons comme lui, nous ressusciterons aussi comme il ressuscita le troisième jour.

(c) v23 : Matthieu 27.35 ; Marc 15.24 ; Luc 23.34

(d) v24 : Psaume 22.19

(e) v28 : Psaume 69.22

(f) v29 : Matthieu 27.48

(g) v34 : I Jean 5.6

(h) v36 : Exode 12.46 ; Nombres 9.12

(i) v37 : Zacharie 12.10

(j) v38 : Matthieu 27.57 ; Marc 15.42 ; Luc 23.50

(k) v38 : Jean 12.42

(l) v39 : Jean 3.2

CHAPITRE XX

Jésus étant ressuscité se montre premièrement à Marie Magdeleine, versets 1-18,

ensuite aux apôtres en l'absence de Thomas, versets 19-25

et après cela à Thomas lui-même, versets 26-31.

1. Le premier jour de la semaine, Marie Magdeleine vint le matin au sépulcre comme il faisait encore obscur et elle vit que la pierre était ôtée de l'entrée du sépulcre.

2. Elle courut donc trouver Simon Pierre et l'autre disciple que Jésus aimait et elle leur dit : On a enlevé du sépulcre le Seigneur et nous ne savons où on l'a mis.

3. Alors Pierre sortit avec l'autre disciple et ils allèrent au sépulcre.

4. Et ils couraient tous deux ensemble, mais cet autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linges qui étaient à terre, mais il n'y entra point.

6. Mais Simon Pierre qui le suivait étant arrivé entra dans le sépulcre et vit les linges qui étaient à terre.

7. Et le linge qu'on avait mis sur la tête n'était pas avec les autres linges, mais il était plié en un lieu à part.

8. Alors cet autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre y entra aussi et il vit et il crut.

9. Car ils n'avaient pas encore bien entendu ce que l'Écriture dit qu'il fallait que Jésus ressuscitât des morts.

10. Après cela, les disciples retournèrent chez eux.

11. ^b Mais Marie se tenait dehors près du sépulcre en pleurant et comme elle pleurait, elle se baissa pour regarder dans le sépulcre.

12. Et elle vit deux anges vêtus de blanc assis, l'un à la tête et l'autre aux pieds, au lieu où le corps de Jésus avait été couché.

13. Et ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle dit : Parce qu'on a enlevé mon Seigneur et je ne sais où on l'a mis.

14. Et ^c ayant dit cela, elle se retourna et elle vit Jésus qui était là, mais elle ne savait pas que ce fût Jésus.

15. Jésus lui dit : Femme, pourquoi, pleures-tu ? Qui cherches-tu ? Elle croyant que c'était le jardinier lui dit : Seigneur, si tu l'a emporté, dis-moi où tu l'as mis et j'irai le prendre.

16. Jésus lui dit : Marie et elle s'étant retournée lui dit : Rabboni, c'est-à-dire : Mon maître !

17. Jésus lui dit : Ne me touche point ¹, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais va vers mes frères et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père et vers mon Dieu et votre Dieu.

18. Marie Magdalaine vint annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces choses.

19. ^d Le soir de ce même jour qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées parce qu'ils craignaient les Juifs, Jésus vint et fut là au milieu d'eux et dit : La paix soit avec vous.

20. Et quand il leur eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples donc voyant le Seigneur eurent une grande joie.

21. Et il leur dit encore : La paix soit avec vous, comme mon Père m'a envoyé, ^e je vous envoie aussi de même.

22. Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint Esprit.

23. ^f Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés et à ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus.

24. Or Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus y était venu.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois la marque des clous dans ses mains et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous et si je ne mets ma main dans son côté, je ne le croirai point.

26. Huit jours après, ses disciples étaient encore dans la maison et Thomas était avec eux. Jésus vint les portes étant fermées et il fut là au milieu d'eux et il leur dit : La paix soit avec vous.

27. Puis il dit à Thomas : Mets ici ton doigt et regarde mes mains, avance aussi ta main et la mets dans mon côté et ne sois plus incrédule mais crois.

28. Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu !

29. Jésus lui dit : Parce que tu m'as vu Thomas tu as cru. ^g Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru !

30. ^h Jésus fit encore en présence de ses disciples plusieurs autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre.

31. Mais ces choses ont été écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le Fils de Dieu et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons dans ce chapitre que Jésus-Christ étant ressuscité se fit voir premièrement à Marie Magdalaine et après à tous les apôtres. Marie Magdalaine fut d'abord informée de la résurrection de notre Seigneur par l'apparition des anges et elle eut la première la consolation de le voir ressuscité. Ce fut là une récompense de sa piété et de son attachement à Jésus-Christ et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de se communiquer à ceux qui l'aiment et qui le cherchent sincèrement.

2. Il paraît par le récit de Jean que les apôtres ne crurent pas d'abord la résurrection de notre Seigneur et qu'ils n'en furent pleinement persuadés qu'après qu'il leur eut donné des preuves certaines et réitérées. C'est ce que l'on voit surtout par l'exemple de Thomas qui ne voulut pas croire que Jésus fut ressuscité à moins qu'il ne le vît et qu'il ne touchât ses mains et son côté, mais qui fut ensuite convaincu de cette vérité qu'il avait d'abord refusé de croire et qui reconnu Jésus-Christ comme son Seigneur et comme son Dieu. Toutes ces différentes apparitions de notre Seigneur servent à prouver la vérité de sa résurrection et à confirmer la sincérité du témoignage que les apôtres ont rendu sur ce sujet.

Jésus-Christ étant ainsi ressuscité, nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit le Fils de Dieu et qu'il n'ait parfaitement expié nos péchés par sa mort. Nous avons surtout dans cette résurrection une image et un gage certain de la nôtre, ce qui doit fortifier puissamment notre foi et nous remplir d'espérance et de joie. Il faut aussi que la foi en Jésus-Christ ressuscité nous purifie et nous sanctifie et qu'à l'imitation de Marie et des apôtres qui eurent une si grande joie de le revoir et qui marquèrent tant de zèle et tant d'amour pour lui, nous l'adorions comme notre Seigneur et notre Dieu, en sorte que marquant par notre obéissance la sincérité de notre foi, nous parvenions par ce moyen au bonheur qu'il promet à tous ceux qui auront véritablement cru en lui.

- (a) v1 : Marc 16.1 ; Luc 24.1. L'endroit n'est pas marqué dans l'original.
 (b) v11 : Matthieu 29.1 ; Marc 16.5
 (c) v14 : Matthieu 28.9 ; Marc 16.9
 (d) v19 : Marc 16.14 ; Luc 24.36 ; I Corinthiens 15.5
 (e) v21 : Matthieu 28.19 ; Marc 16.15
 (f) v23 : Matthieu 16.19 et 18.18
 (g) v29 : I Pierre 1.8
 (h) v30 : Jean 21.25

(1) v17 : C'est-à-dire : Ne t'arrête point à me toucher, je ne quitterai pas si tôt le monde et tu auras le temps de me voir, mais va promptement où je t'envoie.

CHAPITRE XXI

Jésus se manifeste aux apôtres près de la mer de Tibériade et il leur donne des preuves de sa résurrection, versets 1-14.

Il confirme Pierre dans l'apostolat et il lui prédit ce qui devait lui arriver et à Jean et c'est par là que finit l'Évangile, versets 15-25.

1. Après cela, Jésus se fit encore voir aux disciples près de la mer de Tibériade et il se fit voir de cette manière.

2. Simon Pierre et Thomas appelé Didyme et Nathanaël qui était de Cana en Galilée et les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples étaient ensemble.

3. Simon Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils y allèrent donc aussitôt et ils entrèrent dans une barque, mais ils ne prirent rien cette nuit-là.

4. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.

5. Jésus leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils répondirent : Non.

6. Et il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent donc mais ils ne pouvaient plus le tirer à cause de la grande quantité de poissons.

7. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Et quand Simon Pierre eût entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit de sa robe de dessus car il était nu et il se jeta dans la mer.

8. Mais les autres disciples vinrent avec la barque tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de la terre que d'environ deux cents coudées.

9. Quand ils furent descendus à terre, ils virent de la braise qui était là et du poisson mis dessus et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez de ces poissons que vous venez de prendre.

11. Simon Pierre remonta dans la barque et tira le filet à terre plein de cent cinquante-trois grands poissons et quoi qu'il y en eu tant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez et dînez. Et aucun des disciples n'osait lui demander : Qui es-tu ? sachant que c'était le Seigneur.

13. Jésus donc s'approcha et prenant du pain, il leur en donna et du poisson aussi.

14. Ce fut déjà la troisième fois que Jésus se fit voir à ses disciples après être ressuscité des morts.

15. Après qu'ils eurent diné, Jésus dit à Simon Pierre : Simon fils de Jona, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci ? Il lui répondit Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes agneaux.

16. Il lui demanda encore une seconde fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes brebis.

17. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, tu connais toutes choses, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis.

18. En vérité, en vérité je te le dis : Lorsque tu étais jeune, tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais, mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudrais pas.

19. ^a Et Jésus dit cela pour marquer de quelle mort Pierre devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.

20. Et Pierre s'étant tourné vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, ^b celui qui pendant le soupé était penché sur le sein de Jésus et lui avait dit : Seigneur, qui est celui qui te trahira ?

21. Pierre l'ayant vu, il dit à Jésus, Seigneur et celui-ci, que lui arrivera-t-il ?

22. Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi suis-moi.

23. Ce qui fit courir le bruit parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Cependant, Jésus n'avait pas dit : Il ne mourra point, mais il avait seulement dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe.

24. C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites et nous savons que son témoignage est véritable.

25. ^c Il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres ¹ qu'on en écrivait. Amen.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre que notre Seigneur voulut assurer les apôtres de sa résurrection, non seulement en se montrant à eux et en mangeant en leur présence, mais en leur faisant voir des marques de sa puissance divine. Cela doit nous persuader de plus en plus de cette grande vérité de laquelle toute notre consolation dépend.

2. Jésus-Christ avant que de confirmer Pierre dans la charge d'apôtre lui demanda par trois fois s'il l'aimait. Il exigea de lui ces trois déclarations afin que cet apôtre sentît d'autant mieux le péché qu'il avait commis en le reniant par trois fois qu'il réparât le scandale qu'il avait donné par sa chute. Cette conduite de notre Seigneur montre qu'il ne nous reçoit en grâce que lorsque nous confessons nos péchés, que nous les réparons et que nous rentrons

dans notre devoir. Mais ce qu'il demande de nous sur toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et l'on ne mérite pas d'être appelé son disciple si l'on ne peut lui dire comme Pierre :

Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime.

3. Après que cet apôtre eût fait cette déclaration, Jésus-Christ le confirma dans l'apostolat. Il lui dit de paître ses brebis et il lui prédit même qu'il souffrirait le martyre, ce qui marquait que la fidélité de Pierre serait désormais à tout épreuve.

Dieu pardonne toujours à ceux qui se repentent véritablement, il leur accorde même de nouvelles grâces, mais le devoir de ceux à qui il a ainsi pardonné est de marquer leur fidélité pendant toute leur vie par un zèle et par un attachement inviolable.

Enfin, le Seigneur prédit que Jean demeurerait jusqu'au temps de sa venue, cela signifiait que cet

apôtre vivrait jusqu'à ce qu'il eût vu la destruction de Jérusalem et la ruine des Juifs.

Ce fut là un privilège que Jésus-Christ voulut accorder à ce disciple qu'il aimait. Cette promesse fut accomplie, Jean parvint à une vieillesse fort avancée, il vécut longtemps après tous les autres apôtres et environ trente ans après la ruine de Jérusalem et il vit l'accomplissement de tout ce qu'il avait entendu dire à notre Seigneur touchant cette ruine et l'établissement de son règne.

(a) v19 : II Pierre 1.14

(b) v20 : Jean 13.23

(c) v25 : Jean 20.30

(1) v7 : Il avait quitté son habit de dessus.

(2) v25 : Quelques-uns traduisent : Je ne pense pas que le monde reçût ou pût croire.

Actes des apôtres

Argument

Luc raconte dans ce livre comment la religion chrétienne s'établit après l'ascension de Jésus-Christ, premièrement à Jérusalem et ensuite en divers autres lieux par le moyen des apôtres et principalement par le ministère de Pierre et de Paul. Cette histoire comprend le temps qui s'est écoulé depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au premier emprisonnement de Paul à Rome, ce qui fait l'espace d'environ vingt-huit ans.

CHAPITRE I

Dans le premier chapitre, Luc rapporte deux choses.

L'ascension de notre Seigneur, versets 1-11.

L'établissement de Matthias dans la charge d'apôtre, versets 12-26.

1. J'ai parlé dans mon premier livre ¹ ô Théophile de toutes les choses que Jésus a faites et a enseignées,

2. Jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le Ciel après avoir donné ses ordres par le Saint-Esprit aux apôtres qu'il avait choisis.

3. Auxquels aussi après qu'il eût souffert, il se montra lui-même vivant en leur donnant plusieurs preuves, se faisant voir à eux pendant quarante jours et leur parlant de ce qui regarde le royaume de Dieu.

4. Et les ayant rassemblés, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père ^a laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi.

5. Car Jean a baptisé d'eau, mais vous serez ^b baptisés du Saint-Esprit dans peu de jours.

6. Eux donc étant rassemblés lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ?

7. Mais il leur dit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps ou les moments dont le Père a réservé la disposition à sa propre puissance.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous et vous me servirez de témoins tant à Jérusalem que dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Et après qu'il eut dit ces paroles, ^c il fut élevé pendant qu'ils le regardaient et une nuée l'emporta de devant leurs yeux.

10. Et comme ils avaient les yeux attachés au ciel pendant qu'il montait, deux hommes se présentèrent devant eux en vêtements blancs,

11. Et leur dirent : Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus-Christ qui a été enlevé d'avec vous dans le Ciel reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter au Ciel.

12. Alors ils s'en retournèrent à Jérusalem de la montagne qu'on appelle des oliviers qui est près de Jérusalem l'espace d'un chemin de sabbat.

13. Et quand ils furent arrivés, ils montèrent dans un chambre haute où demeuraient Pierre et Jacques

et Jean et André, Philippe et Thomas, Barthélémi et Matthieu, Jaques fils d'Alphée et Simon Zélote et Jude frère de Jacques.

14. Tous ceux-là persévéraient d'un commun accord dans la prière et dans l'oraison avec les femmes et Marie mère de Jésus et avec ses frères.

15. En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des disciples qui étaient rassemblés au nombre de vingt-six personnes et il leur dit :

16. Mes frères, il fallait que ^d ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David touchant Judas ^e qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus fût accompli.

17. Car il était de notre nombre et il avait eu sa part en ce ministère.

18. Mais après avoir acquis un champ du salaire de son crime et ^f s'étant précipité, il a crevé par le milieu et toutes ses entrailles ont été répandues.

19. Ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem que ce champ-là a été appelé en leur propre langue Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang.

20. Car il est écrit dans le livre des Psaumes ^h : Que sa demeure devienne déserte et qu'il n'y ait personne qui l'habite. Et ⁱ : Qu'un autre prenne sa charge.

21. Il faut donc que de ceux qui ont été avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous,

22. Depuis le baptême de Jean jusqu'au jour que le Seigneur a été enlevé d'avec nous il y en ait un qui soit témoin avec nous de sa résurrection.

23. Alors ils s'en présentèrent deux, Joseph appelé Barsabas, surnommé Juste et Matthias.

24. Et priant, ils dirent : Toi Seigneur qui connais les cœurs de tous, montre nous lequel de ces deux tu as choisi,

25. Afin qu'il prenne sa part à ce ministère et à l'apostolat que Judas a abandonné pour s'en aller en son lieu ².

26. Et ils jetèrent le sort sur eux et le sort tomba sur Mattias qui, d'un commun accord, fut mis au rang des apôtres.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous apprend que notre Seigneur, étant ressuscité, demeura pendant quarante jours sur la terre pour persuader d'autant mieux les apôtres de la vérité de sa résurrection et pour leur donner les instructions qui leur étaient nécessaires. Au bout de quarante jours, il fut élevé

au Ciel en leur présence parce qu'ils devaient être témoins de cet événement et des anges leur apparurent alors qui les assurèrent que Jésus était monté au Ciel et qu'il en reviendrait au dernier jour. Nous avons en cela des preuves très convaincantes de l'ascension de Jésus-Christ et de la certitude de son dernier retour. Ces vérités étant attestées par le témoignage des apôtres, par celui des anges aussi bien que par des effets merveilleux qui suivirent l'élévation de Jésus-Christ dans la gloire céleste. Notre Seigneur étant ainsi monté au Ciel, tous les hommes doivent reconnaître qu'il a une souveraine puissance sur toutes choses et que son règne est spirituel et céleste. Cela doit aussi nous engager à avoir sans cesse nos pensées et nos desirs élevés vers ce séjour glorieux où notre Seigneur est à la droite de Dieu son Père et où il nous prépare des demeures éternelles et à vivre une pratique continue de la piété en attendant son retour.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il y a deux choses principales à remarquer.

L'une que les assemblées religieuses sont autorisées par l'exemple des apôtres et des premiers disciples de Jésus-Christ, lesquels, après que notre Seigneur fut monté au Ciel, étaient ordinairement assemblés pour vaquer à la prière et à l'oraison.

L'autre, que comme Jésus avait choisi douze apôtres, l'un des premiers soins de Pierre et de ses collègues fut d'établir un apôtre à la place de Judas, que pour cet effet ils présentèrent deux hommes qui avaient été les témoins de la vie et de la résurrection de Jésus-Christ, mais qu'ils jetèrent le sort sur eux et qu'ils prièrent le Seigneur de montrer lequel des deux il avait élu, parce que les apôtres devaient être choisis immédiatement par Jésus-Christ lui-même.

(a) v4 : Luc 24.49 ; Jean 14.26

(b) v5 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Jean 11.16 et 19.4

(c) v9 : Luc 24.51

(d) v16 : Psaume 41.10 ; Jean 13.18

(e) v16 : Jean 18.3

(f) v18 : Matthieu 27.5

(g) v19 : Matthieu 27.8

(h) v20 : Psaume 69.26

(i) v20 : Psaume 109.8

(1) v1 : C'est l'Évangile selon Luc.

(2) v25 : Ou : et qu'il prenne sa place, c'est-à-dire la place de Judas.

CHAPITRE II

Luc rapporte quatre choses dans ce chapitre.

1. *Comment les apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, versets 1-13.*

2. *Le discours que Pierre fit aux Juifs ce jour-là, versets 14-36.*

3. *L'effet de ce discours qui fut la conversion de trois mille personnes, versets 37-41.*

4. *L'état où était alors l'église de Jérusalem, versets 42-47.*

1. Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils étaient tous d'un accord dans un même lieu.

2. Alors il se fit tout à coup un bruit qui venait du Ciel, comme d'un vent qui souffle avec impétuosité et il remplit toute la maison où ils étaient assis.

3. Et ils virent paraître des langues séparées les unes des autres qui étaient comme de feu et qui se posèrent sur chacun d'eux.

4. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils commencèrent à parler des langues étrangères selon que l'Esprit les faisait parler.

5. Or il y avait alors à Jérusalem des Juifs craignant Dieu de toutes les Nations qui sont sous le Ciel.

6. Après que le bruit s'en fut répandu, il s'assembla une multitude de gens qui furent tous étonnés de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa propre langue.

7. Et ils en étaient tout hors d'eux-mêmes et dans l'admiration, se disant les uns aux autres : Ces gens là qui parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la propre langue du pays où nous sommes nés ?

9. Parthes et Mèdes et Élamites et ceux qui habitent la Mésopotamie et la Judée et la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. Et la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et les quartiers de la Libye qui est près de Cyrène et ceux qui sont venus de Rome,

11. Tant Juifs que Prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler en nos langues des choses magnifiques de Dieu.

12. Ils étaient donc tous étonnés et ne savaient que penser se disant l'un à l'autre : Que veut dire ceci ?

13. Et les autres se moquant disaient : C'est qu'ils sont pleins de vin doux.

14. Mais Pierre se présentant avec les onze éleva la voix et leur dit : Hommes Juifs et vous tous qui habitez à Jérusalem, sachez ceci et écoutez mes paroles.

15. Ces gens-ci ne sont point ivres comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.

16. Mais c'est ici ce qui a été prédit par le prophète Joël.

17. ^a Et il arrivera dans les derniers jours, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair et vos fils prophétiseront et vos filles aussi et vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes.

18. Et dans ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes et ils prophétiseront.

19. Et je ferai des prodiges en haut dans le ciel et des signes en bas sur la terre, du sang et du feu et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant que le grand et illustre jour du Seigneur vienne.

21. ^b Et il arrivera que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

22. Hommes Israélites, écoutez ces paroles : Jésus le Nazaréen, homme approuvé de Dieu parmi vous, par les effets de sa puissance, par les merveilles et les miracles que Dieu a faits par lui au milieu de vous comme vous le savez vous-même,

23. Ce Jésus ayant été livré par la volonté déterminée et selon la prescience de Dieu, vous l'avez pris et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, l'ayant attaché à la croix.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, ayant rompu les liens de la mort parce qu'il n'était pas possible qu'il y fût retenu.

25. Car David dit de lui : ^c Je voyais toujours le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois pas ébranlé.

26. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui et que ma langue a fait éclater sa joie et même ma chair reposera dans l'espérance.

27. Parce que tu ne laisseras point mon âme ¹ dans le sépulcre et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption.

28. Tu m'as fait connaître le chemin de la vie, tu me rempliras de joie en me faisant voir ta face.

29. Mes frères, je puis vous dire avec assurance touchant le patriarche David ^d qu'il est mort et qu'il a été enseveli et que son sépulcre est encore parmi nous.

30. Mais étant prophète et ^e sachant que Dieu lui avait promis avec serment qu'il ferait naître le Christ de sa postérité selon la chair pour le faire asseoir sur son trône.

31. Prévoyant cela, il a parlé de la résurrection de Christ ^f disant que son âme n'a point été laissée dans le sépulcre et que sa chair n'a point senti la corruption.

32. Dieu a ressuscité ce Jésus et nous en sommes tous témoins.

33. Après donc qu'il a été élevé par la droite de Dieu et qu'il a reçu de son Père le Saint-Esprit qui avait été promis, il a répandu ce que vous voyez et ce que vous entendez maintenant.

34. Car David n'est point monté au Ciel, mais il a dit lui-même : ^g Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite,

35. Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

36. Que toute la maison d'Israël sache donc certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.

37. Ayant ouï ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?

38. Et Pierre leur dit : Convertissez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémission des péchés et vous recevrez le Saint-Esprit.

39. Car la promesse a été faite à vous et à vos enfants et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera.

40. Et il les pressait par plusieurs autres discours et il les exhortait en leur disant : Sauvez-vous du milieu de cette race perverse.

41. Ceux donc qui reçurent de bon cœur sa parole furent baptisés et il y eut environ trois mille personnes qui furent ajoutées ce jour-là à l'église.

42. Or ils persévéraient tous dans la doctrine des apôtres et dans la communion et dans la fraction du pain et dans les prières.

43. Et tout le monde avait de la crainte et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges par les apôtres.

44. Et tous ceux qui croyaient étaient ensemble dans un même lieu et avaient toutes choses communes.

45. Et ils vendaient leurs possessions et leurs biens et ils les distribuèrent à tous selon le besoin que chacun en avait.

46. Et ils étaient tous les jours assidus au temple d'un commun accord et rompant le pain de maison en maison ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur,

47. Louant Dieu et étant agréable à tout le peuple et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'église des gens pour être sauvés.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu sur ce chapitre que Jésus-Christ en faisant descendre le Saint-Esprit sur les apôtres accomplit les promesses qu'il leur avait faites de leur envoyer cet Esprit après son départ et qu'il leur donna en cela des preuves certaines et indubitables de son élévation au Ciel. Il leur communiqua le don de parler toutes sortes de langues pour leur montrer qu'ils devaient annoncer l'Évangile à tous les peuples du monde et pour les mettre en état de le faire. Et cette merveille arriva un jour solennel et en présence d'une grande multitude de personnes qui étaient venues à Jérusalem de divers pays étrangers, afin que le bruit de cet événement miraculeux se répandît de tous côtés et que cela servit à faire recevoir la prédication des apôtres.

2. Le but de ce discours que Pierre fit aux Juifs était de leur apprendre que ce qui venait d'arriver avait été prédit par le prophète Joël, que ce Jésus qu'ils avaient crucifié était ressuscité, que Dieu l'avait élevé au Ciel, que c'était lui qui venait de répondre sur les apôtres le don de parler diverses langues et que tous les hommes devaient le regarder comme le Messie et comme leur Seigneur et leur Roi. C'est aussi là la substance de l'Évangile et ce qu'il faut croire touchant Jésus-Christ.

3. La conversion de ces trois mille Juifs qui reçurent le baptême en ce jour-là fut une preuve admirable de l'efficacité de la prédication de Pierre et leur exemple nous montre qu'une vive componction de cœur et une humble docilité qui dispose le pécheur à suivre tout ce qu'il plaira à Dieu de lui prescrire est le caractère des vrais pénitents et le sûr moyen de s'amender et d'entrer dans les voies du salut.

Enfin, on doit faire l'attention la plus sérieuse à ce que Luc rapporte dans ce chapitre de la piété de ces premiers chrétiens, de leur assiduité à la prière, à la célébration de la sainte Cène ^{nc1} et aux autres exercices religieux, de l'union admirable qu'il y avait entre eux, de leur charité et en général de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs. À tous ces égards, ces anciens fidèles qui composaient l'église de Jérusalem devaient servir de modèle à toutes les églises et à apprendre aux chrétiens de tous les temps à être zélés et assidus à la prière et à toutes les parties du service divin, à vivre dans la paix et dans la concorde, à pratiquer les œuvres de charité et à se rendre agréable à Dieu et aux hommes par des mœurs pures et par la sainteté de leur conduite.

(a) v17 : Ésaïe 44.2 ; Joël 2.28

(b) v21 : Joël 2.32 ; Romains 10.13

(c) v25 : Psaume 16.8

(d) v29 : II Rois 2.10 ; Actes 13.36

(e) v30 : Psaume 132.11

(f) v31 : Psaume 16.10 ; Actes 13.35

(g) v34 : Psaume 110.1

(1) v :27 : C'est-à-dire : Ma personne ou mon corps.

(nc1) : L'original emploie le terme *eucharistie*. Or, selon les dictionnaires que le copiste a consulté, *cène*, qui vient du latin *cena* datant du dixième siècle, est la communion sous les deux espèces, c'est-à-dire le pain et le vin, dans le culte protestant.

Le terme *eucharistie* date du douzième siècle et est utilisé par les catholiques.

CHAPITRE III

Ce chapitre contient

1. *Le récit d'un miracle que Pierre fit en guérissant un homme perclus de ses membres, versets 1-11.*

2. *Ce que cet apôtre dit aux Juifs pour leur apprendre que ce miracle avait été fait au nom de Jésus-Christ, versets 12-26.*

1. Or Pierre et Jean montaient ensemble au temple à l'heure de la prière qui était la neuvième heure du jour.

2. Et il y avait un homme qui était impotent dès sa naissance, qu'on portait et qu'on mettait tous les jours à la porte du temple, appelée la belle porte, pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans le temple.

3. Cet homme voyant Pierre et Jean qui allaient dans le temple, les pria de lui donner l'aumône.

4. Mais Pierre et Jean ayant les yeux arrêtés sur lui dit : Regarde-nous.

5. Et il les regardait attentivement, s'attendant à recevoir quelque chose d'eux.

6. Alors Pierre dit : Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le leva et à l'instant les plantes et les chevilles de ses pieds devinrent fermes,

8. Et il se leva debout en sautant et il marcha et il entra avec eux dans le temple, marchant et sautant et louant Dieu.

9. Et tout le peuple le vit qui marchait et qui louait Dieu.

10. Et ils reconnurent que c'était celui-là même qui était à la belle porte du temple pour demander l'aumône et ils furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui était arrivé.

11. Et comme l'impotent qui avait été guéri tenait par la main Pierre et Jean, tout le peuple courut à eux au portique qu'on appelle de Salomon.

12. Mais Pierre voyant cela dit au peuple : Hommes Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci ? Ou pourquoi avez-vous les yeux arrêtés sur nous comme si c'était par notre propre puissance ou par notre piété que nous eussions fait marcher cet homme ?

13. ^a Le Dieu d'Abraham et d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son fils Jésus que vous avez livré et renié devant Pilate, quoiqu'il jugeât qu'il devait être relâché.

14. ^b Mais vous avez renié le Saint et le Juste et vous avez demandé qu'on vous accordât un meurtrier,

15. Et vous avez fait mourir le Prince de vie que Dieu a ressuscité des morts, de quoi nous sommes témoins.

16. Et c'est par la foi en son nom que son nom a affermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez et c'est la foi que nous avons en lui qui a donné à cet homme cette parfaite santé en présence de vous tous.

17. Et maintenant mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance aussi bien que vos conducteurs.

18. Mais c'est ainsi que Dieu a accompli ce qu'il avait prédit par la bouche de tous ses prophètes que le Christ devait souffrir.

19. Amendez-vous donc et vous convertissez afin que vos péchés soient effacés.

20. Quand les temps du rafraîchissement seront venus de la part du Seigneur ¹ et qu'il aura envoyé Jésus-Christ qui vous a été annoncé auparavant,

21. Lequel il faut que le Ciel contienne jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses que Dieu a dites par la bouche de tous ses saints prophètes dès le commencement.

22. Car Moïse a dit à nos pères : ^c Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi, écoutez-le en tout ce qu'il dira.

23. Et il arrivera que quiconque n'écouterà pas ce prophète sera exterminé du milieu de son peuple.

24. Et tous les prophètes qui ont parlé depuis Samuel et ceux qui l'ont suivi ont aussi prédit ces jours-ci.

25. Vous êtes les enfants des prophètes et de l'alliance que Dieu a traitée avec nos pères en disant à Abraham : ^d Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité.

26. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son fils Jésus, l'a envoyé pour vous bénir en vous retirant chacun de vous de vos iniquités.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la guérison de cet homme qui était perclus montre qu'aussitôt après l'ascension de notre Seigneur, les apôtres firent voir aux yeux de tous les Juifs par des miracles éclatants que Jésus-Christ était élevé au Ciel et qu'il leur avait donné le pouvoir de faire des miracles semblables aux siens. Ce fut par ce moyen que l'Évangile continua à faire de grands progrès dans la ville de Jérusalem, tout le peuple ayant été rempli d'admiration à la vue de cette guérison miraculeuse.

On doit remarquer après cela dans le discours de Pierre le zèle et la hardiesse avec laquelle cet apôtre reprocha aux Juifs le crime qu'ils avaient commis en crucifiant Jésus-Christ et leur déclara ouvertement que ce Jésus était le Messie dont tous les prophètes avaient prédit la venue. C'est ainsi qu'il faut toujours confesser le nom de notre Seigneur et rendre un témoignage authentique à la vérité.

3. On voit ici que bien que les Juifs eussent crucifié le fils de Dieu, Pierre ne laissa pas de les exhorter à la repentance et qu'il leur promet que leurs péchés seraient effacés pourvu qu'ils se convertissent et qu'ils ne s'obstinassent pas dans leur incrédulité. D'où nous devons recueillir que le retour à la grâce de Dieu est ouvert à tous ceux qui se repentent et qui s'amendent, quelques coupables qu'ils soient.

Enfin, Pierre nous apprend que Jésus est ce grand prophète dont Moïse avait parlé et duquel Dieu a dit :

qu'on doit l'écouter en tout ce qu'il dira et que ceux qui refuseront de l'écouter seront retranchés de son peuple.

C'est cela même que Pierre marque dans le dernier verset de ce chapitre en disant :

que Dieu a envoyé son fils Jésus pour nous bénir en nous retirant chacun de nous de nos péchés.

Le but de l'envoi du fils de Dieu a donc été de retirer les hommes de leurs vices et ce n'est que par là qu'ils peuvent avoir part à la bénédiction que ce grand Sauveur a apportée au monde.

(a) v13 : Actes 5.30

(b) v14 : Matthieu 27.20 ; Marc 15.11 ; Luc 23.18 ; Jean 18.40

(c) v22 Deutéronome 18.18 ; Actes 7.37

(d) v25 : Genèse 12.3, 18.22 et 22.18

(1) v20 : Ou : Puisque les temps de rafraîchissement sont venus et qu'il a envoyé Jésus-Christ.

CHAPITRE IV

Luc rapporte

1. *l'emprisonnement de Pierre et de Jean, versets 1-4,*

2. *leur comparution devant le conseil des Juifs, versets 5-22,*

3. *une prière qu'ils firent à Dieu après qu'on leur eût défendu avec de sévères menaces de plus parler au nom de Jésus-Christ, versets 23-31,*

4. *l'état de l'église de Jérusalem et surtout de l'admirable charité qui y régnait, versets 32-37.*

1. Mais comme Pierre et Jean parlaient au peuple, les sacrificateurs et le capitaine du temple et les sadducéens survinrent,

2. Étant fort en peine de ce qu'ils enseignaient le peuple et de ce qu'ils annonçaient la résurrection des morts au nom de Jésus.

3. Et s'étant saisis d'eux, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain parce qu'il était déjà tard.

4. Cependant, plusieurs de ceux qui avaient entendu la parole crurent et le nombre de ces personnes fut d'environ cinq mille.

5. Mais il arriva le lendemain que les chefs des peuples et les sénateurs et les scribes s'assemblèrent à Jérusalem,

6. Avec Anne le souverain sacrificateur et Caïphe et Jean et Alexandre et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale,

7. Et ayant fait paraître Pierre et Jean ils leurs dirent : Par quel pouvoir ou au nom de qui avez-vous fait ceci ?

8. Alors Pierre rempli du Saint-Esprit leur dit : Chefs du peuple et vous sénateurs d'Israël,

9. Puisque nous sommes aujourd'hui recherché pour avoir fait du bien à un homme impotent afin de savoir par quel moyen il a été guéri,

10. Sachez vous tous et tout le peuple d'Israël que c'est au nom de Jésus-christ de Nazareth que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par lui que cet homme se présente guéri devant vous.

11. ^a C'est cette pierre qui a été rejetée par vous qui bâtissez qui a été faite la principale de l'angle.

12. Et il n'y a point de salut en aucun autre, car aussi ^b il n'y a point sous le Ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés.

13. Eux voyant la hardiesse de Pierre et de Jean et sachant que c'étaient des hommes sans lettres et du commun peuple ils étaient dans l'étonnement et ils reconnaissaient qu'ils avaient été avec Jésus.

14. Et voyant que l'homme qui avait été guéri était présent avec eux, ils n'avaient rien à opposer.

15. Alors leur ayant commandé de sortir du conseil, ils consultèrent entre eux.

16. Disant : Que ferons-nous à ces gens-là ? Car c'est une chose connue à tous les habitants de Jérusalem qu'ils ont fait un miracle, cela est évident et nous ne pouvons pas le nier.

17. Mais afin que cela ne se répande pas davantage parmi le peuple, défendons leur avec de grandes menaces de parler à qui que ce soit en ce nom là.

18. Et les ayant appelés, ils leur défendirent absolument de parler ni d'enseigner en aucune manière au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu.

20. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et que nous avons entendues.

21. Ils les renvoyèrent donc avec de grandes menaces, ne trouvant pas le moyen de les punir à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui était arrivé.

22. Car l'homme sur lequel cette miraculeuse guérison avait été faite avait plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eut laissé aller, ils vinrent vers leurs frères et ils racontèrent tout ce que les principaux sacrificateurs et les sénateurs leur avaient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tout d'un accord leur voix à Dieu et dirent : Seigneur, tu es le Dieu qui a fait le ciel et la terre et la mer et toutes les choses qui y sont,

25. Et qui a dit par la bouche de David ton serviteur : ° Pourquoi les nations se sont-elles émues et pourquoi les peuples ont-ils projeté des choses vaines ?

26. Les rois de la terre se sont soulevés et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ.

27. Car en effet Hérode et Ponce Pilate avec les Gentils et le peuple d'Israël se sont assemblés contre ton saint fils Jésus que tu as oint,

28. Pour faire toutes les choses que ta main et ton conseil avaient auparavant déterminées devoir être faites.

29. Maintenant donc Seigneur, regarde à leurs menaces et donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec toute sorte de hardiesse,

30. En étendant ta main afin qu'il se fasse des guérisons, des miracles et des merveilles par le nom de ton saint fils Jésus !

31. Et lorsqu'ils eurent priés, le lieu où ils étaient assemblés trembla et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse.

32. Or la multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme et personne ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux.

33. Et les apôtres rendaient témoignage avec beaucoup de force de la résurrection du Seigneur Jésus et il y avait une grande grâce sur eux tous.

34. Car il n'y avait personne parmi eux qui fût dans l'indigence parce que tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu,

35. Et ils le mettaient aux pieds des apôtres et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.

36. Ainsi Joses surnommé par les apôtres Barnabas, c'est-à-dire fils de consolation, qui était Léвите et originaire de Chypre,

37. Ayant un fond de terre le vendit et en apporta le prix et le mit aux pieds des disciples.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre l'accomplissement de ce que Jésus-Christ avait prédit aux apôtres, savoir qu'ils seraient mis en prison et menés devant les magistrats à cause de lui, mais on y remarque aussi que les rigueurs qu'on exerçait contre eux n'ébranlaient point leur confiance et que le nombre de chrétiens croissait chaque jour nonobstant les oppositions des Juifs.

2. Les apôtres paraissant devant le conseil y parlèrent avec hardiesse et avec tant de force que leurs ennemis en étaient étonnés et qu'ils n'avaient rien à leur opposer. C'est là un effet de la vertu divine dont les apôtres étaient revêtus et des promesses que Jésus-Christ leur avaient faites de les fortifier et de leur donner une sagesse à laquelle personne ne pourrait résister.

3. Pierre et Jean firent encore paraître leur zèle lorsque le magistrat leur ayant défendu de plus annoncer l'Évangile, ils répondirent

qu'il n'était pas juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu.

Cette généreuse résolution des apôtres montre qu'il n'y a rien au monde qui doive nous empêcher d'obéir à Dieu et qu'en particulier les ministres du Seigneur qui ont des égards mondains ou par la crainte des hommes n'osent pas dire et faire tout ce que Dieu leur commande sont des lâches et des prévaricateurs.

4. On voit dans l'ardente prière que les apôtres présentèrent à Dieu pour implorer son secours, le courage et la confiance dont ils étaient animés. Et les marques que Dieu leur donna de sa présence et de sa faveur en faisant trembler le lieu où ils étaient assemblés les assurèrent que Dieu agréait et exauçait leur prière et qu'il les couvrirait de sa protection. On a toujours un secours puissant et une ressource sûre dans la prière lorsqu'on craint Dieu et qu'on n'a en vue que sa gloire. Dieu ne manque jamais d'exaucer ceux qui l'invoquent ainsi et quand on défend sa cause, on doit se mettre peu en peine des vains efforts des hommes.

5. Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre de l'union qu'il y avait entre les fidèles de Jérusalem et de l'usage qu'ils faisaient de leurs biens fait voir que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de concorde, que les vrais chrétiens ne sont qu'un cœur et qu'une âme et qu'ils exercent avec plaisir et libéralement la charité envers les nécessiteux.

(a) v11 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Matthieu 21.42 ; Marc 12.10 ; Luc 20.17 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.6-7

(b) v12 : Matthieu 1.21

(c) v25 : Psaume 2.1

CHAPITRE V

Luc fait l'histoire du péché d'Ananias et de Saphira et de la punition que Dieu en fit, versets 1-11.

Il parle ensuite des miracles des apôtres et des progrès merveilleux que l'Évangile faisait à Jérusalem, versets 12-16.

Les apôtres sont mis en prison une seconde fois, mais Dieu les en délivre par un ange et ils continuent à annoncer l'Évangile, versets 17-25.

Ils paraissent encore devant le conseil qui les condamne à être fouettés et qui leur défend de plus parler de Jésus-Christ et de sa doctrine, versets 26-42.

1. Mais un certain homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une possession.

2. Et il retint une partie du prix du consentement de sa femme et il en apporta le reste et le mit aux pieds des apôtres.

3. Mais Pierre lui dit : Ananias, pourquoi satan a-t-il rempli ton cœur pour te faire mentir au Saint-Esprit et détourner une partie du prix de ce fond de terre ?

4. Si tu l'eusses gardé, ne te demeurerait-il pas ? Et l'ayant vendu, n'était-il pas en ton pouvoir d'en garder le prix ? Comment cela a-t-il pu entrer dans ton cœur ? Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, mais c'est à Dieu.

5. Et Ananias entendant ces paroles tomba et rendit l'esprit, ce qui causa une grande crainte à tous ceux qui en entendirent parler.

6. Et quelques jeunes gens se levant le prirent et l'emportèrent et l'ensevelirent.

7. Environ trois heures après, sa femme ne sachant rien de ce qui était arrivé, entra.

8. Et Pierre prenant la parole lui dit : Dis-moi, avez-vous vendu le fond de terre autant ? Et elle dit : Oui, nous l'avons vendu autant.

9. Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà, ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte et ils t'emporteront.

10. Au même instant elle tomba à ses pieds et elle rendit l'esprit. Et ces jeunes gens étant entrés, ils la trouvèrent morte et l'emportèrent et l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Cela donna une grande crainte à toute l'église et à tous ceux qui en entendirent parler.

12. Et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple par le moyen des apôtres et ils étaient tous d'un accord dans le portique de Salomon.

13. Et aucun des autres n'osait se joindre à eux, mais le peuple leur donnait de grandes louanges.

14. Et la multitude de ceux qui croyait au Seigneur, tant hommes que femmes, s'augmentait de plus en plus,

15. Jusque là qu'on apportait les malades dans les rues et on les mettait sur des lits et sur des couchettes afin que quand Pierre viendrait à passer, son ombre du moins en couvrit quelques-uns.

16. Le peuple des villes voisines venait aussi en foule à Jérusalem et on y apportait les malades et ceux qui étaient tourmentés par les esprit immondes et tous étaient guéris.

17. Alors le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, lesquels étaient de la secte des sadducéens, se levèrent et ils furent remplis d'envie.

18. Et ils se saisirent des apôtres et les mirent dans la prison publique.

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit pendant la nuit les portes de la prison et les ayant fait sortir, il leur dit :

20. Allez et vous présentant dans le temple, annoncez au peuple toute les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant ouï, ils entrèrent dès le point du jour dans le temple et ils y enseignaient. Cependant le souverain sacrificateur étant arrivé et ceux qui étaient avec lui, ils assemblèrent le conseil et tous les sénateurs du peuple d'Israël et ils envoyèrent à la prison pour faire amener les apôtres.

22. Mais les sergents y étant allés, ils ne les trouvèrent point dans la prison, ainsi ils s'en retournèrent et firent leur rapport,

23. Disant : Nous avons trouvé la prison bien fermée et les gardes dehors devant les portes, mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

24. Le souverain sacrificateur et le capitaine du temple et les principaux sacrificateurs ayant ouï cela, ils furent fort en peine au sujet des apôtres, ne sachant ce qui arriverait de tout cela.

25. Mais quelqu'un survint qui leur fit ce rapport : Voilà, ces gens, que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple et qui enseignent le peuple.

26. Alors le capitaine du temple avec les huissiers s'en alla et il les amena, mais sans violence, car ils craignaient d'être lapidés par le peuple.

27. Et les ayant amenés ils les présentèrent au conseil. Et le souverain sacrificateur les interrogea et leur dit :

28. ^a Ne nous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là ? Et vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine et vous vous voulez faire venir sur nous le sang de cet homme ¹.

29. Mais Pierre et les autres apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

30. ^b Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir le pendant au bois,

31. C'est lui que Dieu a élevé à sa droite pour être le Prince et le Sauveur afin de donner à Israël la repentance et la rémission des péchés.

32. Et nous lui sommes témoins de ces choses aussi bien que ^c le Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.

33. Eux entendant cela grinçaient les dents et ils délibéraient de les faire mourir.

34. Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil commanda qu'on fit retirer les apôtres pour un peu de temps.

35. Et il leur dit : Hommes Israélites, prenez garde à ce que vous avez à faire à l'égard de ces gens.

36. Car il y a quelque temps que Theudas ^d s'éleva se disant être quelque chose, auquel un nombre d'environ quatre cents hommes se joignit, mais il fut tué et tous ceux qui l'avaient cru furent dissipés et réduits à rien.

37. Après lui s'éleva Juda le Galiléen du temps du dénombrement et il attira à lui un grand peuple, mais il périt aussi et tous ceux qui le crurent furent dissipés.

38. Je vous dis donc maintenant : Ne poursuivez plus ces gens-là, mais laissez-les en repos, car si ce dessein est un ouvrage hommes il se détruira de lui-même.

39. Mais s'il vient de Dieu, vous ne pouvez le détruire et prenez garde qu'il ne se trouve que vous ayez fait la guerre à Dieu. Et ils furent de son avis.

40. Et ils firent venir les apôtres et après les avoir fait fouetter ils leur défendirent de parler au nom de Jésus et ils les laissèrent aller.

41. Ils sortirent donc de devant le conseil ^e remplis de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

42. Et ils ne cessaient tous les jours d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et de maison en maison.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur l'histoire d'Ananias.

La première, que Dieu frappa de mort cet homme et sa femme pour avoir menti à Pierre, afin de donner de la crainte à tous les membres de l'église, de soutenir l'autorité des apôtres dans le commencement de la prédication de l'Évangile et de faire voir la divinité de la doctrine qu'ils annonçaient.

La seconde, que Dieu connaît les cœurs et les choses cachées, que quand même on pourrait tromper les hommes, on ne saurait le tromper et que ceux qui mentent aux hommes et en particulier à leurs conducteurs spirituels dans des occasions où l'on est obligé de dire la vérité, mentent à Dieu et s'exposent à sa vengeance.

La troisième, que c'est un très grand péché d'user de mensonge et de tromperie dans l'exercice de la charité. On est libre de donner ou de ne pas donner, mais quand on a consacré une chose à Dieu et à des usages de charité, il n'est pas permis de la reprendre, ni même d'en retenir la moindre partie.

Ce que Luc dit des miracles surprenants que les apôtres faisaient, de l'accroissement merveilleux de l'église de Jérusalem aussi bien que de l'amour et du respect que tout le monde avait pour les chrétiens est tout à fait remarquable. C'étaient là des preuves authentiques de la divinité de la doctrine chrétienne et de son efficace. Et puisque ces progrès de l'Évangile étaient le fruit, non seulement des miracles des apôtres, mais aussi de l'union qui régnait parmi les fidèles et de l'innocence de leurs mœurs, on voit par là combien la bonne vie des chrétiens contribue à rendre la religion de Jésus-Christ honorable et à l'établir dans le monde.

Les apôtres furent emprisonnés pour la seconde fois en ce temps-là, mais Dieu leur fit ouvrir miraculeusement les portes de la prison par un ange. Cette nouvelle marque de la protection de Dieu devait les

remplir d'assurance et faire voir à leurs ennemis que c'était en vain qu'ils s'opposaient à la prédication de l'Évangile. Après que les apôtres furent sortis de prison, ils allèrent enseigner dans le temple, notwithstanding les défenses qui leur avaient été faites et étant appelés pour cela devant le conseil, ils y parlèrent avec beaucoup de sagesse et de fermeté en déclarant :

qu'il fallait plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

Ce courage et ce zèle des apôtres nous apprennent qu'il faut toujours suivre les mouvements de sa conscience sans s'effrayer des menaces des hommes et que les ordres où les défenses des magistrats ne doivent jamais nous arrêter quand il s'agit d'obéir à Dieu et de faire ce qu'il commande.

Il faut remarquer ensuite que le conseil étant irrité contre les apôtres voulait les faire mourir, mais que Dieu se servit des sages avis de Gamaliel pour les garantir du danger qui les menaçait. La manière dont ce sénateur parla dans le conseil doit nous faire reconnaître que les avis modérés et pieux doivent être suivis, qu'il ne faut jamais rien faire par passion et par un zèle inconsidéré, surtout en matière de religion, que les entreprises dont Dieu n'est pas l'auteur se dissipent tôt ou tard d'elles-mêmes, mais que celles qui viennent de lui s'accomplissent infailliblement, malgré l'opposition des hommes et que ceux qui s'y opposent font la guerre à Dieu.

Enfin, l'on voit ici que les apôtres ayant été condamnés à être fouettés se réjouirent d'avoir eu l'honneur de souffrir cet opprobre pour Jésus-Christ et qu'ils continuèrent à prêcher l'Évangile. C'est ainsi qu'il faut souffrir constamment et même avec joie les maux auxquels on pourrait être exposés en faisant son devoir et s'en acquitter toujours avec persévérance.

- (a) v28 : Actes 4.18
- (b) v30 : Actes 3.15
- (c) v32 : Jean 15.26-27
- (d) v36 : Actes 21.38
- (e) v41 : Romains 5.3

(1) v28 : Les apôtres en prêchant que Jésus-Christ était ressuscité et qu'il était le Messie accusaient par cela même les Juifs de l'avoir fait mourir injustement et d'avoir commis un crime qui attirerait sur eux la vengeance céleste.

CHAPITRE VI

Ce chapitre a deux parties.

On lit dans la première l'établissement des diacres dont la charge était d'administrer les aumônes de l'église, versets 1-7,

et dans la seconde comment Étienne fut accusé devant le conseil des Juifs, versets 8-15.

1. Or en ce temps-là, comme les disciples se multipliaient, il s'éleva un murmure des Grecs ¹ contre les Hébreux ² parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour ³.

2. C'est pourquoi les douze apôtres ayant convoqué la multitude des disciples leur dirent : Il n'est pas

raisonnable que nous laissions la prédication de la parole de Dieu pour servir aux tables.

3. Choisissez donc frères sept hommes d'entre vous de qui l'on ait un bon témoignage et qui soient pleins du Saint-Esprit et de sagesse afin que nous leur commettions cet emploi.

4. Et pour nous, nous continuerons à vaquer à la prière et au ministère de la parole.

5. Cette proposition plut à toute l'assemblée et ils élurent Étienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit et ^a Philippe et Procore et Nicanor et Timon et Parménas et Nicolas, prosélyte antiochien.

6. Et ils les présentèrent aux apôtres qui après avoir prié leur imposèrent les mains.

7. Et la parole de Dieu se répandait et le nombre des disciples se multipliait fort à Jérusalem. Il y avait même un grand nombre de sacrificateurs qui obéissaient à la foi.

8. Or Étienne plein de foi et de force faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Mais quelques-uns de la synagogue qu'on appelle des libertins ⁴ et de celle des Cyrénéens et des Alexandrins et ceux de Cilicie et d'Asie s'élevaient et disputaient contre Étienne.

10. Et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit par lequel il parlait.

11. Alors ils subornèrent des hommes pour dire : Nous lui avons ouï proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu,

12. Et ils émurent le peuple et les sénateurs et les scribes et se jetant sur lui ils le saisirent par force et l'emmenèrent au conseil,

13. Et ils produisirent de faux témoins qui disaient : Cet homme ne cesse de proférer des paroles blasphématoires contre ce saint lieu et contre la loi.

14. Car nous l'avons ouï dire que ce Jésus de Nazareth détruire ce lieu et changera les ordonnances que Moïse nous a données.

15. Et comme tous ceux qui étaient assis au conseil avaient les yeux arrêtés sur lui, son visage leur parut semblable à celui d'un ange.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre l'institution des diacres qui furent établis par les apôtres pour dispenser les charités aux fidèles. quoi que cette charge soit aujourd'hui abolie dans la plupart des églises chrétiennes par la faute des hommes et par le désordre qui y règne à divers égard, elle ne laisse pas d'être une institution divine.

2. Puisque Dieu voulut que l'administration des aumônes fut confiée à des gens sages et remplis du Saint-Esprit, il paraît que la charité est un devoir très important, que les aumônes des fidèles doivent être distribuées avec beaucoup de prudence et de sagesse, que pour cet effet l'église doit commettre des gens intègres et craignant Dieu qui soient chargés de ce soin et qu'en général on ne doit mettre dans

les charges ecclésiastiques que des personnes qui aient un bon témoignage et qui soient d'une probité reconnue.

3. L'on voit ici qu'Étienne, l'un des sept diacres qui était illustre par sa foi, par son zèle et par les miracles qu'il faisait ne tarda pas à éprouver la haine des Juifs. Il fut accusé d'être un ennemi de Dieu et de la loi de Moïse et amené devant le conseil pour y être condamné. Mais il parut avec une sainte hardiesse et d'une manière qui étonna les juges.

C'est de tout temps que les gens de bien ont été exposés à la haine des méchants et à leurs calomnies, mais l'injustice et la violence dont on use contre eux ne les empêchent jamais de s'acquiescer courageusement de leur devoir et de satisfaire aux engagements de leur vocation et de leur conscience.

(a) v5 : Actes 21.8

(1) v1 : Grec : Hellénistes. C'était des Juifs convertis à la religion chrétienne qui se servaient de la langue grecque, étant nés dans des pays où on la parlait.

(2) v1 : C'étaient aussi des Juifs convertis qui demeuraient dans la Judée et qui parlaient un hébreux mêlé de caldaïque et de syriaque.

(3) v1 : Les Grecs se plaignaient que les Hébreux leur étaient préférés dans la distribution des charités.

(4) v9 : Ou : affranchis. On appelait libertins parmi les romains ceux qui avaient été affranchis de l'esclavage. Ceux dont il s'agit ici étaient des Juifs qui avaient été mis en liberté et ils avaient leur synagogue à Jérusalem, de même que ceux qui venaient de Cyrène, d'Alexandrie, de la Cilicie et de l'Asie mineure.

CHAPITRE VII

Ce chapitre contient premièrement le discours qu'Étienne fit devant le conseil des Juifs, versets 1-53.

2. Le récit de son martyre et de sa mort, versets 54-60.

1. Alors le souverain sacrificateur dit à Étienne : Ces choses sont-elles ainsi ?

2. Et Étienne dit : Mes frères et mes pères, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham lorsqu'il était en Mésopotamie avant qu'il demeurât à Carran.

3. ^a Et il lui dit : Sors de ton pays et de ta parenté et viens dans le pays que je te montrerai.

4. Alors, étant sorti du pays des Caldéens, il vint demeurer à Carran. Et de là, après que son père fut mort, Dieu le fit passer dans ce pays que vous habitez maintenant,

5. Où il ne lui donna aucun fond, non même pas un pied de terre, mais il lui promit de lui en donner la possession et à sa postérité après lui lorsqu'il n'avait point encore d'enfant.

6. Et Dieu lui parla ainsi : ^b Ta postérité habitera dans une terre étrangère pendant quatre cents ans ¹ et on la réduira en servitude et on la maltraitera.

7. Mais je jugerai la nation qui les aura asservis dit le Seigneur et après cela ils sortiront et me serviront en ce lieu-ci.

8. Puis il lui donna ^c l'alliance de la circoncision et ^d ensuite Abraham eut pour fils Isaac qu'il circoncit

le huitième jour ^e et Isaac eut Jacob ^f et Jacob les douze patriarches.

9. Et ^g les patriarches étant émus d'envie dirent Joseph pour être mené en Égypte, mais Dieu fut avec lui,

10. Il le délivra de toutes ses afflictions et par la sagesse qu'il lui donna, il le rendit agréable à Pharaon roi d'Égypte ^h qui l'établit gouverneur d'Égypte et de toute sa maison.

11. Alors il arriva une famine dans tout le pays d'Égypte et de Canaan en sorte que nos pères ne pouvaient pas trouver des vivres.

12. Mais ⁱ Jacob ayant appris qu'il y avait du blé en Égypte, il y envoya nos pères la première fois.

13. Et ^j la seconde fois Joseph fut reconnu par ses frères et Pharaon sut quelle était l'extraction de Joseph.

14. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père et toute sa famille ^k qui consistait en soixante et quinze personnes ².

15. ^l Jacob donc descendit en Égypte ^m et y mourut, lui et nos pères,

16. ⁿ Qui furent transportés en Sichem et mis dans le sépulcre ^o qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Hémor de Sichem ³.

17. Mais comme le temps approchait auquel devait s'accomplir la promesse que Dieu avait faite avec serment à Abraham, ^p le peuple s'accrût et se multiplia beaucoup en Égypte,

18. Jusqu'à ce qu'il vint un autre roi en Égypte qui n'avait point connu Joseph.

19. Ce roi usant d'artifice contre notre nation traita durement nos pères jusqu'à leur faire exposer leurs enfants afin d'en faire périr la race.

20. ^q En ce temps-là Moïse naquit qui était parfaitement beau et qui fut nourri trois mois dans la maison de son père.

21. Ensuite ayant été exposé, la fille de Pharaon le fit emporter et le fit élever comme son fils.

22. Et Moïse fut instruit dans toute la sagesse ⁴ des Égyptiens et il était puissant en paroles et en œuvres.

23. ^r Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, la pensée lui vint d'aller visiter ses frères, les enfants d'Israël.

24. Et voyant qu'on en maltraitait un sans sujet, il prit sa défense et vengea celui qui était outragé en tuant l'Égyptien.

25. Or il croyait que ses frères comprendraient que Dieu les voulait délivrer par son moyen, mais ils ne le comprirent point.

26. ^s Le lendemain, il en vit quelques-uns d'eux qui se battaient et il tâcha de les mettre d'accord en leur disant : Ô hommes, vous êtes frères, pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ?

27. Mais celui qui maltraitait son prochain repoussa Moïse en lui disant : Qui t'a établi prince et juge sur nous ?

28. Veux-tu me tuer comme tu tuas hier l'Égyptien ?

29. À cette parole, Moïse s'enfuit et il demeura comme étranger au pays de Madian où il eut deux fils.

30. Quarante ans après, ^t l'ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina ^{nc1} dans la flamme d'un buisson qui était en feu.

31. Et quand Moïse le vit, il fut étonné de ce qu'il voyait et comme il s'approchait pour considérer ce que c'était, la voix du Seigneur lui fut adressée,

32. Qui lui dit : Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osait considérer ce que c'était.

33. Alors le Seigneur lui dit : Ôte les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es est une terre sainte.

34. J'ai vu, j'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu leurs gémissements et je suis descendu pour les délivrer. Viens donc maintenant et je t'enverrai en Égypte.

35. Ce Moïse qu'ils avaient rejetés en disant : Qui t'a établi prince et juge ? C'est celui que Dieu envoya pour prince et pour libérateur sous la conduite de l'ange qui lui était apparu dans le buisson.

36. C'est celui qui les tira de là ^u en faisant des prodiges et des miracles en Égypte et dans la Mer Rouge et au désert pendant quarante ans.

37. C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israël : ^v Le Seigneur notre Dieu vous suscitera un prophète comme moi d'entre vos frères, écoutez-le.

38. ^w C'est lui qui, lorsque le peuple fut assemblé au désert, s'entretenait avec l'ange qui parlait à lui sur la montagne de Sina ^{nc1}, c'est lui qui fut avec nos pères et qui a reçu les paroles de vie pour nous les donner.

39. À qui nos pères ne voulurent point obéir, mais ils le rejetèrent et retournèrent de leur cœur en Égypte,

40. Disant à Aaron : ^x Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce Moïse qui nous a tiré d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

41. En ces jours firent un veau d'or et ils offrirent des sacrifices à l'idole et se réjouirent dans les ouvrages faits de leurs mains.

42. C'est pourquoi Dieu se détourna d'eux et les abandonna à l'armée du Ciel, comme il est écrit dans le livre des prophètes : ^y ⁵ Maison d'Israël, est-ce à moi que vous avez offert des victimes et des sacrifices durant quarante ans au désert ?

43. Mais vous avez porté le tabernacle de moloch et l'astre de votre dieu ramphan qui sont des figures que vous avez faites pour adorer, c'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone.

44. Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères dans le désert comme l'avait ordonné celui qui avait dit à ^z Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu.

45. ^{aa} Et nos pères l'ayant reçu l'emportèrent avec Josué au pays qui était possédé par les nations que Dieu chassa de devant nos pères jusqu'aux jours de David,

46. ^{bb} Qui trouva grâce devant Dieu et qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

47. ^{cc} Et Salomon lui bâtit un temple.

48. ^{dd} Mais le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, comme le prophète le dit :

49. ^{ee} Le Ciel est mon trône et la terre est mon marchepied : Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel serait le lieu de mon repos ?

50. Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses ?

51. Gens au cou raide et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous vous opposez toujours au Saint-Esprit, vous êtes tels que vos pères.

52. Quel est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui ont prédit l'avènement du Juste que vous avez livré et dont vous avez été les meurtriers,

53. Vous ^{ff} qui avez reçu la loi par le ministère des anges et qui ne l'avez point gardée.

54. Entendant ces choses, ils étaient transportés de rage dans leurs cœurs et ils grinçaient des dents contre lui.

55. Mais Étienne étant rempli du Saint-Esprit, ayant les yeux attachés au Ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus qui était à la droite de Dieu.

56. Et il dit : Voici, je vois les Cieux ouverts et le Fils de l'homme qui est à la droite de Dieu.

57. Alors ils poussèrent de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles et ils se jetèrent tous ensemble sur lui.

58. Et l'ayant trainé hors de la ville, ils le lapidèrent et les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

59. Et pendant qu'ils lapidaient Étienne, il priait et disait : ^{gg} Seigneur Jésus, reçois mon esprit !

60. Puis s'étant mis à genou, il cria à haute voix : ^{hh} Seigneur, ne leur impute point ce péché ! Et quand il eut dit cela, il s'endormit.

RÉFLEXIONS

Le but du discours qu'Étienne fit devant le conseil était de faire voir :

1. Qu'il n'était pas un ennemi de Dieu et de la loi comme on l'en accusait, mais qu'il adorait le Dieu d'Abraham et des patriarches.

2. Que Jésus était le Messie qui devait naître de la postérité d'Abraham et dont Moïse et les prophètes avaient marqué la venue.

3. Que l'alliance de Dieu et son service n'étaient pas attachés à la nation des Juifs, ni au temple de Jérusalem, non plus qu'au service cérémoniel que Moïse avait prescrit.

4. Que les Juifs avaient été de tout temps rebelles à Dieu, qu'ils avaient rejeté et persécuté les prophètes et qu'ainsi il n'était pas surprenant qu'ils eussent rejeté Jésus-Christ et qu'ils persécutassent ses serviteurs.

On remarque dans tout ce discours d'Étienne le grand zèle dont il était animé et la liberté avec laquelle il reprocha aux Juifs leur endurcissement, quoi qu'il vît bien qu'en parlant ainsi il s'exposait à leur fureur et au danger de perdre la vie. Les Juifs transportés de rage condamnèrent ce fidèle serviteur de Dieu à être lapidé, mais Dieu lui fit voir pour l'encourager les Cieux ouverts et Jésus-Christ assis à sa droite, après quoi Étienne souffrit cette mort cruelle avec constance en invoquant le Seigneur Jésus jusqu'au dernier soupir et en priant pour ceux qui le faisaient mourir.

Cette mort du premier martyr de l'Église apprend à tous les chrétiens à souffrir courageusement tous les maux et même la mort s'ils y étaient appelés, à pardonner à ceux qui leur font le plus mal et à prier pour eux.

On voit encore dans ce récit combien la mort des vrais fidèles est douce et de quelles consolations elle est accompagnée, ce qui doit nous animer fortement à la piété, afin qu'à notre dernière heure, nous puissions aussi remettre notre esprit entre les mains du Seigneur Jésus-Christ et nous endormir dans l'espérance d'une meilleure vie ^{nc2}.

(a) v3 : Genèse 12.1

(b) v6 : Genèse 15.13 et 16

(c) v8 : Genèse 17.10

(d) v8 : Genèse 21.2

(e) v8 : Genèse 25.24

(f) v8 Genèse 29.33, 30.5 et 35.23

(g) v9 : Genèse 37.27

(h) v10 : Genèse 41.39

(i) v12 : Genèse 42.2

(j) v13 : Genèse 45.4

(k) v14 : Genèse 46.27 ; Deutéronome 10.22

(l) v15 : Genèse 46.5

(m) v15 : Genèse 49.33

(n) v16 : Exode 13.19 ; Josué 24.32

(o) v16 : Genèse 23.16 et 33.19

(p) v17 : Exode 1.7

(q) v20 : Exode 2.2 ; Hébreux 11.23

(r) v23 : Exode 2.11

(s) v26 : Exode 2.13

(t) v30 : Exode 3.2

(u) v 36 : Exode 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 14

(v) v37 : Deutéronome 18.15 ; Actes 3.22

(w) v38 : Exode 19.3

(x) v40 : Exode 32.1

(y) v42 : Amos 5.25 où ce passage a été exposé

(z) v44 : Exode 25.40 ; Hébreux 8.5

(aa) v45 : Josué 3.14

(bb) v46 : I Samuel 16.23 ; II Samuel 7.2 ; Psaume 132.5

(cc) v47 : I Rois 6.1 ; I Chroniques 17.12

(dd) v48 : I Rois 8.27 ; II chroniques 2.6 et 6.18 ; Actes 17.24

(ee) v49 : Ésaïe 66.1

(ff) v53 : Exode 19.3 ; Galates 3.19

(gg) v59 : Luc 23.46

(hh) v60 : Matthieu 5.44 ; Luc 23.34

(1) v6 : Les enfants d'Israël n'ont été en Égypte qu'environ 210 ans. Mais il faut compter les 400 ans depuis la promesse faite à Abraham, Genèse 15.13 et qui est rapportée ici, jusqu'à la sortie d'Égypte. Abraham et les patriarches demeurèrent dans le pays de Canaan comme des étrangers, ils furent contraints à diverses fois d'aller en Égypte jusqu'à ce qu'enfin Jacob y alla avec toute sa famille.

(2) v14 : Moïse n'en compte que soixante-dix, Genèse 56.27 et Exode 1.5. Mais Étienne suit les LXX interprètes grecs, ce que les auteurs du Nouveau Testament font souvent. On prétend que ces deux dénombrements peuvent se concilier.

(3) v16 : Étienne ne parle de ce transport des os des patriarches qu'en passant et de manière fort abrégée, il y a ici quelque difficulté. Ce qui est certain, c'est que les os de Jacob furent mis dans le sépulcre

qu'Abraham avait acheté, Genèse 50.13 et que ceux de Joseph furent portés à Sichem, Josué 24.32.

(4) v22 : C'est-à-dire dans toutes les sciences.

(5) v42 : Voyez la note sur Amos 5.25-26. Cet oracle est ici cité suivant la version des LXX.

(nc1) v30 et 38 : S'agirait-il de la montagne du Sinaï ?

(nc2) Ce que le copiste croit : ... et nous endormir dans la certitude ...

CHAPITRE VIII

Luc rapporte ici :

1. *La persécution qui s'éleva contre l'église de Jérusalem après la mort d'Étienne, versets 1-4,*

2. *Comment Philippe prêcha l'Évangile à Samarie, versets 5-25,*

3. *L'histoire de la conversion d'un seigneur étranger qui était trésorier de Candace reine d'Éthiopie, versets 26-40.*

1. Or ^a Saul avait consenti à la mort d'Étienne et en ce temps-là il s'éleva une grande persécution contre l'église de Jérusalem et tous ses fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés par les quartiers de la Judée et de la Samarie.

2. Et quelques hommes pieux emportèrent Étienne pour l'ensevelir et ils firent un grand deuil sur lui.

3. Mais ^b Saul ravageait l'église, entrant dans les maisons et traînant par force les hommes et les femmes, il les faisait mettre en prison.

4. Ceux donc qui furent dispersés ^c allaient de lieu en lieu et ils annonçaient la parole de Dieu.

5. Et Philippe étant descendu à la ville de Samarie leur prêcha Christ.

6. Et le peuple était attentif d'un commun accord à ce que Philippe disait en écoutant et en voyant les miracles qu'il faisait.

7. Car les esprits immondes sortaient de plusieurs qui en étaient possédés en jetant de grands cris et beaucoup de paralytiques et d'impotents furent guéris.

8. Ce qui causa une grande joie dans cette ville.

9. Or il y avait auparavant dans la même ville un homme nommé Simon, qui exerçait la magie et remplissait d'étonnement le peuple de Samarie, se faisant passer pour un grand personnage.

10. Tous lui étaient attachés depuis le plus petit jusqu'au plus grand et ils disaient : Celui-ci est la grande puissance de Dieu.

11. Et ils étaient attachés à lui parce que depuis longtemps il leur avait renversé l'esprit par ses enchantements.

12. Mais quand ils eurent cru à Philippe qui leur annonçait ce qui concernait le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, ils furent baptisés tant les hommes que les femmes.

13. Et Simon lui-même crut aussi et après avoir été baptisé, il ne quittait point Philippe et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il était tout hors de lui-même.

14. Cependant, les apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean,

15. Qui y étant descendus prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

16. Car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. Alors les apôtres leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint-Esprit.

18. Mais Simon voyant que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent et leur dit :

19. Donnez-moi aussi ce pouvoir que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit.

20. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait avec de l'argent.

21. Tu n'as point de part, ni rien à prétendre en cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Repends-toi donc de cette méchanceté et prie Dieu afin que s'il est possible cette pensée de ton cœur te soit pardonnée.

23. Car je vois que tu es dans un fiel très amer et dans les liens de l'iniquité.

24. Alors Simon répondit et leur dit : Priez vous-même le Seigneur pour moi afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

25. Eux donc, après avoir ainsi rendu témoignage à la parole du Seigneur et l'avoir annoncée, retournèrent à Jérusalem et prêchèrent l'Évangile en plusieurs bourgs des Samaritains.

26. Et un ange du Seigneur parla à Philippe et lui dit : Lève-toi et va du côté du Midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza la déserte.

27. Et il se leva et s'en alla. Or un Éthiopien, eunuque, qui était un puissant seigneur à la cour de Candace reine d'Éthiopie, surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer.

28. Comme il s'en retournait, étant assis dans son charriot, il lisait le prophète Ésaïe.

29. Alors l'esprit dit à Philippe : Approche-toi et joins ce charriot.

30. Et Philippe accourut et entendit qu'il lisait le prophète Ésaïe et il lui dit : Entends-tu bien ce que tu lis ?

31. Il lui répondit : Et comment le pourrais-je entendre si quelqu'un ne me guide ? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

32. Or le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : ^d Il a été mené comme une brebis à la boucherie et de même qu'un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche.

33. Sa condamnation a été levée dans son abaissement ¹. Mais qui pourra compter sa durée ² ? Car sa vie a été retranchée de la terre ³.

34. Alors l'eunuque prit la parole et dit à Philippe : Je te prie, de qui le prophète dit-il cela ? Est-ce de lui-même ou de quelque autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole et commençant par cet endroit de l'Écriture, il lui annonça Jésus.

36. Et comme ils allaient par le chemin, ils arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau et l'eunuque dit : Voici de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?

37. Et Philippe lui dit : Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque répondant dit : Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu.

38. Et il commanda qu'on arrêtât le charriot et ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque et Philippe le baptisa.

39. Et quand ils furent remontés hors de l'eau, l'esprit du Seigneur enleva Philippe et l'eunuque ne le vit plus et il continua son chemin plein de joie.

40. Mais Philippe se trouva dans Azot et il annonça l'Évangile par toutes les villes où il passa jusqu'à ce qu'il vint à Césarée.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que la mort d'Étienne et la persécution qui fut suscitée contre l'église de Jérusalem tournèrent à l'avancement de l'Évangile, puisque les fidèles qui furent dispersés annoncèrent en divers lieux la parole de Dieu. Voilà comment les persécutions que les premiers ennemis de l'église excitèrent contre elle servirent à étendre davantage la religion de Jésus-Christ.

2. Ce qu'on lit ici de la créance que le peuple de Samarie donnait à Simon le magicien fait voir que les personnes qui ne connaissent pas la vérité se laissent aisément séduire par des imposteurs. Mais le changement qui arriva dans cette ville après que Philippe y eut annoncé l'Évangile montre que la vérité triomphe de l'erreur et du mensonge. Luc remarque que Simon lui-même se fit baptiser et qu'il était tout ravi de voir les miracles que Philippe faisait. Cet exemple prouve que les méchants sont quelquefois touchés de l'excellence de l'Évangile et qu'ils en embrassent même la profession, mais ne le faisant pas par de bons motifs, leur conversion n'est pas sincère. Sur ce qui est ajouté que Simon offrit de l'argent à Pierre pour obtenir le don de communiquer le Saint-Esprit et de faire des miracles et que Pierre, rempli d'indignation lui dénonça le jugement de Dieu, il faut remarquer que c'est une impiété détestable de faire servir la religion à l'avarice ou à l'ambition et de prétendre acheter ou vendre les choses saintes en quelque manière que cela se fasse. Cependant, Pierre exhorta Simon à se repentir et Simon effrayé pria les apôtres d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Cela nous apprend qu'il ne faut jamais abandonner entièrement les plus grands pécheurs, ni leur refuser le secours de nos exhortations et de nos prières.

3. Dieu appela en ce temps-là un officier de la reine Candace à la foi en Jésus-Christ afin de montrer que l'Évangile serait bientôt annoncé à tous les peuples et afin de répandre par le moyen de

cet homme la vraie religion dans l'Éthiopie. Ce seigneur, qui était du nombre des prosélytes païens qui avaient renoncé à l'idolâtrie, venait adorer le vrai Dieu à Jérusalem et il était occupé à la lecture des livres sacrés lorsque Dieu lui adressa Philippe pour l'instruire. On voit par là que la providence prend un soin particulier de ceux qui ont de bonnes intentions et que Dieu accorde une nouvelle mesure de ses grâces à ceux qui font un bon usage de celles qu'ils ont déjà reçues et qui cherchent sincèrement la vérité. Le désir que cet officier fit paraître d'entendre le sens du passage d'Ésaïe qu'il lisait et la docilité avec laquelle il écouta Philippe montrent que chacun doit travailler à s'instruire des vérités du salut, tant par soi-même que par le secours d'autrui et qu'on ne doit pas négliger les instructions des ministres que Dieu a établis. L'eunuque ayant ouï Philippe souhaita d'être baptisé et après qu'il eût fait une profession ouverte de la foi, il reçut le baptême. C'est ainsi qu'en usent ceux qui aiment la vérité aussitôt qu'elle est connue, ils en embrassent la profession et il ne renvoient jamais à s'acquitter de leur devoir.

Enfin, comme ce seigneur après avoir été baptisé s'en retourna plein de joie dans son pays, il faut aussi que nous estimions par dessus toutes choses le bonheur que nous avons de croire en Jésus-Christ et que l'avantage d'être de son église fasse toute notre consolation et toute notre joie.

(a) v1 : Sous 22.20

(b) v3 : Actes 22.4

(c) v4 : Matthieu 10.23

(d) v32 : Ésaïe 53.7

(1) v33 : C'est-à-dire : la condamnation prononcée contre lui dans son abaissement a été enlevée par la gloire de sa résurrection et de son ascension.

(2) v33 : Ou sa postérité. Voyez la note sur Ésaïe 53.8

(3) v33 : Ou : quoique sa vie ait été retranchée.

CHAPITRE IX, versets 1-22.

C'est ici l'histoire de la conversion de Paul.

1. Cependant, ^a Saul ne respirant toujours que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur s'adressa au souverain sacrificateur

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas afin que s'il trouvait quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât liés à Jérusalem.

3. ^b Et comme il était en chemin et qu'il approchait de Damas, tout d'un coup une lumière venant du Ciel resplendit comme un éclair autour de lui.

4. Et étant tombé par terre, ^c il entendit une voix qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

5. Et il répondit : Qui es-tu Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes, il t'est dur de regimber contre les aiguillons ¹.

6. Alors tout tremblant et effrayé il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit : Lève-toi et entre dans la ville et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.

7. Or les hommes qui faisaient le voyage avec lui s'arrêtèrent tout épouvantés, entendant bien une voix, mais ne voyant personne.

8. Et Saul se levant de terre et ayant ouvert les yeux, il ne voyait personne de sorte qu'ils le conduisirent par la main et le menèrent à Damas,

9. Où il fut trois jours sans voir et sans manger ni boire.

10. Or il y avait à Damas un disciple nommé Ananias à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananias. Et il répondit : Me voici Seigneur.

11. Et le Seigneur lui dit : Lève-toi et t'en va dans la rue qu'on appelle la rue droite et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse, car il est présentement en prières.

12. (Or Saul avait vu en vision un homme nommé Ananias qui entra et qui lui imposait les mains afin qu'il recouvrât la vue.)

13. Et Ananias répondit : Seigneur, j'ai ouï dire à plusieurs personnes combien cet homme a fait de maux à tes saints à Jérusalem.

14. Il est même ici avec pouvoir de la part des principaux sacrificateurs de lier tout ceux qui invoquent ton nom.

15. Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils et devant les rois et devant les enfants d'Israël,

16. Et je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

17. Ananias donc s'en alla et entra dans la maison. Et lui imposant les mains, il lui dit : Saul mon frère, le Seigneur Jésus qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais m'a envoyé afin que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit.

18. Et aussitôt il tomba comme de ses yeux comme des écailles et à l'instant il recouvra la vue puis il se leva et il fut baptisé.

19. Et ayant mangé, il reprit des forces. Et Saul fut quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas,

20. Et il prêcha incontinent dans les synagogues que Christ était le fils de Dieu.

21. Et tous ceux qui l'entendaient étaient hors d'eux-mêmes et disaient : N'est-ce pas là celui qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom et qui est venu ici exprès afin de les emmener liés aux principaux sacrificateurs ?

22. Mais Saul se fortifiait de plus en plus et il confondait les Juifs qui habitaient à Damas démontrant que ce Jésus était le Christ.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à cette histoire et y considérer en premier lieu que Paul, qui fut un si excellent disciple, était avant sa conversion et dans le temps qu'il était encore Juif un ardent persécuteur des chrétiens. Ce disciple dit lui-même sur cela que Dieu l'appela dans cet état afin de donner en sa personne un exemple illustre de sa miséricorde envers

les pécheurs. Cependant il faut se souvenir que si Saul persécutait l'église, il le faisait par ignorance et par un faux zèle, croyant même faire une chose agréable à Dieu, mais qu'il était du reste d'une vie irréprochable. Quand on ne pèche pas par malice et par un effet de corruption du cœur, mais par ignorance et par la force des préjugés, on peut en revenir plus facilement et avoir part à la miséricorde de Dieu.

2. Le moyen dont le Seigneur se servit pour convertir Saul est remarquable. Dans le temps qu'il allait à Damas pour persécuter les chrétiens, Jésus-Christ l'arrêta près de cette ville par une apparition qui le rempli de frayeur. Il lui parla des Cieux, il le renversa par terre et il le frappa d'aveuglement. Notre Seigneur en usa ainsi parce que dans les dispositions où Saul était, il fallait quelque chose d'extrêmement fort pour vaincre ses préjugés et pour le rendre docile. C'est de la sorte que Dieu par un effet de sa bonté et de sa sagesse emploie les moyens les plus propres pour retirer les pécheurs de leurs égarements.

3. Ces paroles :

Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

marquent que Jésus-Christ regarde ce que l'on fait contre ses membres et contre son église comme s'il était fait contre lui-même et ce que Saul répondit en disant :

Seigneur, que veux-tu que je fasse ?

exprime les sentiments d'humilité et de docilité qui se rencontrent dans les pécheurs qui sont salutairement touchés. Ils obéissent sans délai à la vocation céleste, ils s'abandonnent entièrement à Dieu et ils sont prêts à suivre tous les conseils qu'il leur donne.

4. Il faut remarquer que Dieu après avoir mis Saul en état d'écouter et de recevoir ce qui lui serait dit le renvoya à Ananias pour apprendre de lui ce qu'il devait faire et que cependant il prépara Ananias par une vision à aller voir Saul et à l'instruire. C'est ainsi que Dieu disposait les choses avec une grande sagesse pour achever l'ouvrage de la conversion de Saul.

5. Enfin, Saul après avoir été en jeûne et en prière pendant trois jours, recouvra la vue, il fut instruit et baptisé par Ananias et incontinent après il commença à prêcher l'Évangile dans les synagogues des Juifs. L'on doit admirer la puissance et la bonté de Dieu dans cet événement qui fut si salutaire à Paul et si avantageux à toute l'église et ce grand et prompt changement qui se fit dans cet apôtre fait voir que ceux qui sont véritablement convertis changent entièrement de sentiments et de conduite et qu'ils donnent de marques publiques et certaines de la sincérité de leur repentance.

(a) v1 : Galates 1.13 ; I Timothée 1.13

(b) v3 : Actes 22.6 et 26.13

(c) v4 : I Corinthiens 15.8 ; II Corinthiens 12 ; 2

(1) v5 : C'est-à-dire : Tu ne gagnerais rien à me résister.

CHAPITRE IX, versets 23-43.

Saul, après sa conversion, étant persécuté par les Juifs à Damas, s'en va à Jérusalem d'où la persécution l'oblige encore à se retirer pour aller à Césarée et de là à Tarse, versets 23-30.

Luc rapporte en second lieu l'heureux état des églises de la Judée et des lieux voisins, verset 31, et enfin, le miracle de la guérison d'Énée et celui de la résurrection de Tabitha, versets 32-43.

23. Quelques temps après, les Juifs délibérèrent de faire mourir Saul.

24. Mais leur complot vint à sa connaissance.^d Or ils gardaient les portes jour et nuit afin de le faire mourir.

25. Mais les disciples le prenant pendant la nuit le descendirent par la muraille dans une corbeille.

26. Et quand Saul fut arrivé à Jérusalem, il tâchait de se joindre aux disciples, mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût un disciple.

27. Mais Barnabas le prit et le mena aux apôtres et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu sur le chemin et lui avait parlé et comment il avait parlé ouvertement à Damas au nom de Jésus.

28. Ainsi il allait et venait avec eux dans Jérusalem.

29. Et parlant avec hardiesse au nom du Seigneur Jésus, il parlait et disputait avec les Grecs², mais ils tâchaient de lui ôter la vie.

30. Ce que les frères ayant découvert, ils le menèrent à Césarée et l'envoyèrent à Tarse.

31. Cependant les églises étaient en paix par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étant édifiées et marchant dans la crainte du Seigneur et elles étaient multipliées par la consolation du Saint-Esprit.

32. Il arriva comme Pierre les visitait tous qu'il vint aussi vers les saints qui demeuraient à Lydde.

33. Et il y trouva un homme nommé Énée qui était couché dans un petit lit depuis huit ans et qui était paralytique.

34. Et Pierre lui dit : Énée, Jésus qui est le Christ te guéri, lève-toi et accommode ton lit et incontinent il se leva.

35. Et tous ceux qui demeuraient à Lydde et à Saron le virent et ils se convertirent au Seigneur.

36. Il y avait aussi à Joppe une certaine femme qui était des disciples, nommée Tabitha, c'est-à-dire en grec Dorcas, laquelle était remplie de bonnes œuvres et qui faisait beaucoup d'aumônes.

37. Elle tomba malade en ce temps-là et elle mourut. Et après l'avoir lavée, ils la mirent dans un chambre haute.

38. Et comme Lydde est près de Joppe, les disciples ayant appris que Pierre y était, ils envoyèrent vers lui deux hommes pour le prier de venir chez eux sans tarder.

39. Pierre donc se leva et s'en alla avec eux. Et lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent à la chambre

haute et toutes les veuves se présentèrent à lui en pleurant et en lui montrant combien Dorcas faisait de robes et d'habits lorsqu'elle était avec elles.

40. Et Pierre après les avoir fait sortir se mit à genoux et pria, puis se tournant vers le corps il dit : Tabitha, lève-toi. Et elle ouvrit les yeux et ayant vu Pierre, elle s'assit.

41. Et Pierre lui donnant la main la leva et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur présenta vivante.

42. Et cela fut connu par toute la ville de Joppe et plusieurs crurent au Seigneur.

43. Et Pierre demeura plusieurs jours à Joppe chez un certain Simon corroyeur.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici

1. Qu'aussitôt que Paul eut été converti et eut commencé à annoncer l'Évangile il fut persécuté par les Juifs. Dieu voulut par là éprouver la fidélité de cet apôtre et lui apprendre à souffrir pour Jésus-Christ.

Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui prennent la résolution de suivre le Seigneur et de vivre dans la piété, ils ressentent les effets de la haine du monde et ils sont exposés à des traverses, mais ces oppositions ne les étonnent point comme elles n'étonnèrent pas Saul qui, malgré la fureur des Juifs, continua à annoncer l'Évangile, même dans la ville de Jérusalem.

2. Ce que Luc dit de l'heureux état des églises de la Judée, de la Galilée et de la Samarie nous présente ces deux réflexions.

L'une, que si Dieu permet que l'église soit persécutée, il lui donne aussi du relâche.

L'autre, que ce qui rend les églises heureuses et florissantes c'est quand elles marchent dans la crainte du Seigneur et que les dons du Saint-Esprit s'y multiplient.

3. Les deux miracles qui sont récités sur la fin de ce chapitre prouvent que les apôtres faisaient des miracles semblables à ceux que notre Seigneur avait faits pendant qu'il était au monde, ce qui contribuait à la conversion d'un grand nombre de personnes. Nous avons dans l'histoire de la maladie et de la mort de Tabitha un bel exemple qui doit inciter tous les chrétiens et principalement les personnes de son sexe à la piété et aux œuvres de la charité et la résurrection de cette femme doit être considérée comme une récompense que Dieu voulut accorder à sa foi et comme une preuve qui doit nous confirmer dans la croyance de la résurrection et dans l'espérance de la vie éternelle.

(d) v24 : II Corinthiens 11.32

(2) v29 : C'est-à-dire : avec les Juifs qu'on appelait Hellénistes, qui avaient été élevés parmi les Grecs. Voyez sus 6.1

CHAPITRE X

Ce chapitre contient l'histoire de la conversion du centenier Corneille à la religion chrétienne. Cet homme était païens de naissance, mais il adorait le vrai Dieu.

1. Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier d'une compagnie de la légion appelée Italique.

2. Il était religieux et il craignait Dieu, lui et toute sa famille, faisant aussi beaucoup d'aumônes au peuple et priant Dieu continuellement.

3. Il vit clairement dans une vision, environ la neuvième heure du jour, un ange de Dieu qui vint à lui et lui dit : Corneille.

4. Et Corneille ayant les yeux attachés sur lui et tout effrayé dit : Qu'y a-t-il Seigneur ? Et l'ange lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant Dieu.

5. Envoie donc présentement des gens à Joppe et fait venir Simon qui est surnommé Pierre.

6. Il est logé chez un certain Simon corroyeur qui a sa maison près de la mer, c'est lui qui te diras ce qu'il faut que tu fasses.

7. Quand l'ange qui parlait à Corneille se fut retiré, il appela deux de ses domestiques et un soldat craignant Dieu d'entre ceux qui se tenaient près de lui.

8. Et leur ayant tout raconté, il les envoya à Joppe.

9. Le lendemain, comme ils étaient en chemin et qu'ils s'approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison, environ la neuvième heure, pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut prendre son repas et comme on le lui apprêtait, il lui survint un ravissement d'esprit.

11. Et il vit le Ciel ouvert et un vaisseau qui descendait sur lui, comme un grand linge lié par les quatre coins et qui s'abaissait sur la terre

12. Dans lequel il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds et de bêtes sauvages et de reptiles et d'oiseaux du ciel.

13. Et il y eut une voix qui lui dit : Pierre, lève-toi, tue et mange.

14. Mais Pierre répondit : Non Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé d'impur ou de souillé.

15. Et la voix lui parlant encore pour la seconde fois lui dit : Ne regarde pas comme souillé ce que Dieu a purifié.

16. Et cela arriva par trois fois, après quoi le vaisseau fut retiré dans le Ciel.

17. Et comme Pierre était en peine de ce qu'était cette vision qu'il avait eue, les hommes envoyés de la part de Corneille, s'étant informés de la maison de Simon, arrivèrent à la porte.

18. Et ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si Simon surnommé Pierre était logé là.

19. Et comme Pierre pensait à la vision, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui te demandent.

20. C'est pourquoi, ^a lève-toi et descend et t'en va avec eux sans en faire difficulté, car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Pierre étant donc descendu vers ces hommes qui lui étaient envoyés de la part de Corneille, il leur dit : Me voici, je suis celui que vous cherchez, pour quel sujet êtes-vous venus ?

22. Ils lui dirent : Corneille, centenier, homme juste et craignant Dieu et à qui toute la nation des Juifs rend témoignage a été averti de Dieu par un saint ange de te faire venir dans sa maison pour entendre ce que tu lui diras.

23. Pierre les ayant donc fait entrer les logea et le lendemain il s'en alla avec eux et quelques-uns des frères de Joppe l'accompagnèrent.

24. Le jour suivant, ils entrèrent à Césarée. Or Corneille les attendait avec ses parents et ses plus intimes amis qu'il avait assemblés chez lui.

25. Et comme Pierre entra, Corneille alla au devant de lui et se jetant à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le releva lui disant : Lève-toi, je ne suis qu'un homme non plus que toi.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra et il trouva plusieurs personnes qui étaient là assemblées.

28. Et il leur dit : Vous savez ^b qu'il n'est pas permis à un Juif d'avoir aucune liaison avec aucun étranger, ni d'aller chez lui, mais Dieu m'a fait voir que je ne devais appeler aucun homme souillé ou impur.

29. C'est pourquoi ayant été appelé, je suis venu sans aucune difficulté. Je vous demande donc : Pour quel sujet vous m'avez fait venir ?

30. Alors Corneille lui dit : Il y a maintenant quatre jours que j'étais en jeûne et en prières dans ma maison à la neuvième heure. Et tout d'un coup un homme vêtu d'un habit resplendissant se présenta devant moi,

31. Et dit : Corneille, ta prière est exaucée et Dieu s'est souvenu de tes aumônes.

32. Envoie donc à Joppe et fais venir Simon surnommé Pierre, il est logé dans la maison de Simon corroyeur près de la mer, quand il sera venu il te parlera.

33. C'est pourquoi j'ai incontinent envoyé vers toi et tu as bien fait de venir. Nous voici donc tous présents devant Dieu pour entendre ce que Dieu t'a commandé de nous dire.

34. Alors Pierre prenant la parole dit : En vérité, je reconnais que ^c Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes.

35. Mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.

36. C'est ce qu'il a fait entendre aux enfants d'Israël en leur annonçant la paix par Jésus-Christ qui est le Seigneur de tous.

37. Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée ^d et qui a commencé par la Galilée après le baptême que Jean a prêché,

38. Comme Dieu a oint du Saint-Esprit et de puissance Jésus de Nazareth qui allait de lieu en lieu en

faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable parce que Dieu était avec lui.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, tant au pays des Juifs qu'à Jérusalem. Ils l'ont fait mourir le pendant au bois.

40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a voulu qu'il se fit voir,

41. Non à tout le peuple, mais aux témoins qui avaient été auparavant choisis de Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il a été ressuscité des morts.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui est établi de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage que quiconque croira en lui recevra la rémission de ses péchés par son nom.

44. Comme Pierre tenait encore ce discours, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient ce qu'il disait.

45. Et tous les fidèles qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les Gentils.

46. Car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre prit la parole et dit : Quelqu'un pourrait-il empêcher qu'on ne baptise dans l'eau ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ?

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur. Après cela ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux.

RÉFLEXIONS

Cette histoire a été rédigée par écrit pour nous apprendre de quelle manière l'Évangile commença d'être annoncé aux païens. Il faut admirer ici les voies dont la providence se servit pour la conversion de Corneille. Dieu lui envoya un ange pour lui dire de faire venir Pierre et dans ce même temps, il disposait cet apôtre à aller chez Corneille, ce qu'il n'aurait pas fait si Dieu ne lui eût fait connaître qu'il n'y avait point d'homme qu'il fallût regarder comme souillé et que l'Évangile devait être annoncé aux païens aussi bien qu'aux Juifs. C'est à quoi tendait la vision de ce vaisseau dans lequel il y avait des bêtes dont la loi défendait aux Juifs de manger.

2. Il est à remarquer que Corneille, quoi qu'engagé dans la profession des armes, était un homme dévot, charitable et craignant Dieu. À cause de cela, Dieu lui envoya un ange pour l'assurer qu'il s'était souvenu de ses prières et des ses aumônes et il l'amena à la connaissance de Jésus-Christ par le moyen de Pierre. On voit par là que les œuvres de charité et de piété sont très agréables à Dieu et qu'il accorde de nouvelles lumières et de nouvelles grâces à ceux qui ont le cœur bon, qui l'invoquent et qui le craignent.

3. Le discours que Pierre fit chez Corneille renferme la substance de la doctrine que les apôtres

prêchaient, savoir que Dieu avait envoyé son fils pour annoncer le salut aux Juifs, que les Juifs l'avaient fait mourir, mais qu'il était ressuscité et qu'il devait être le juge des vivants et des morts. Ce sont là les vérités les plus importantes de la religion et qui doivent être reçues par tous les chrétiens. Elles tendent à nous apprendre que la foi en Jésus-Christ et la sainteté de la vie sont l'unique moyen d'être sauvé et c'est ce qui est surtout marqué par ces paroles de Pierre :

Que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en tout nation, celui qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable et que quiconque croit en Jésus-Christ recevra la rémission des péchés par son nom.

4. L'attention, la soumission et l'obéissance avec laquelle Corneille et tous ceux de sa maison écoutèrent Pierre doit nous apprendre à recevoir la parole de Dieu avec les mêmes dispositions quand elle nous est annoncée.

5. Dans le temps que l'apôtre parlait à Corneille, le Saint-Esprit descendit sur ceux qui l'écoutaient et ils reçurent le don de parler diverses langues. Dieu en faisant alors en faveur des païens une merveille semblable à celle qu'il avait faite en envoyant le Saint-Esprit aux apôtres le jour de la Pentecôte marquait de la manière la plus claire qu'il voulait aussi faire part de sa grâce aux Gentils et c'est ce qui nous oblige, nous qui étions autrefois païens, à rendre grâce à Dieu de ce qu'il voulut ainsi recevoir dans son alliance ces peuples idolâtres et répandre son Esprit et sa grâce sur eux aussi bien que sur les Juifs.

(a) v20 : Actes 15.7

(b) v28 : Jean 4.9

(c) v34 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Ro-

mains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17

(d) v37 : Luc 4.17

CHAPITRE XI

Ce chapitre a deux parties.

1. *Les Juifs de Jérusalem qui s'étaient convertis à la religion chrétienne ayant trouvé mauvais que Pierre fut allé chez Corneille qui était païen, cet apôtre les informa de la manière dont Dieu lui avait fait connaître qu'il devait annoncer l'Évangile à Corneille et du succès de sa prédication, de quoi les chrétiens de Jérusalem eurent une grande joie, versets 1-18.*

2. *Luc rapporte comment l'Évangile se répandit en divers lieux et particulièrement à Antioche, il parle aussi d'un prophète nommé Agabus qui prédit une famine, versets 19-30.*

1. Or les apôtres et les frères qui étaient en Judée apprirent que les Gentils avaient aussi reçu la parole de Dieu.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui,

3. Et lui disaient : Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux.

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre ce qui s'était passé et il leur dit :

5. J'étais en prière dans la ville de Joppe lorsqu'étant ravi en extase j'eus une vision, je vis descendre du Ciel un vaisseau comme un grand linceul lié par les quatre coins et qui vint jusqu'à moi.

6. Et l'ayant considéré avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds et des bêtes sauvages et des reptiles et des oiseaux du ciel.

7. J'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre, lève-toi, tue et mange.

8. Et je répondis : Non, Seigneur, car jamais rien d'impur ni de souillé n'entra dans ma bouche.

9. Et la voix me parla du Ciel une seconde fois et me dit : Ne regarde pas comme souillé ce que Dieu a purifié,

10. Et cela se fit jusqu'à trois fois, après quoi tout fût retiré dans le Ciel.

11. Au même instant trois hommes qui m'avaient été envoyés de Césarée se présentèrent à la porte de la maison où j'étais.

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux sans en faire aucune difficulté, ces six de nos frères que voilà vinrent aussi avec moi et nous entrâmes dans la maison de cet homme,

13. Qui nous raconta comme il avait vu un ange dans sa maison qui s'était présenté à lui et qui lui avait dit : Envoie des gens à Joppe et fais venir Simon surnommé Pierre,

14. Qui te dira des choses par lesquelles tu seras sauvé toi et toute ta maison.

15. Et comme j'eus commencé à leur parlé, le Saint-Esprit descendit sur eux, ^a ainsi qu'il était descendu sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins de la parole du Seigneur qui disait : ^b Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit.

17. Puis donc que Dieu leur a donné le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je moi pour m'opposer à Dieu ?

18. Alors ayant entendu ces choses, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu en disant : Dieu a donc aussi donné aux Gentils même la repentance afin qu'ils aient la vie !

19. ^c Pour ce qui est de ceux qui avaient été dispersés par la persécution arrivée à l'occasion d'Étienne, ils passèrent jusqu'en Phénicie et en Chypre et à Antioche n'annonçant la parole à personne qu'aux Juifs seulement.

20. Mais quelques-uns d'entre eux qui étaient de Chypre et de Cyrène étant entrés à Antioche parlèrent aux Grecs ¹ leur annonçant le Seigneur Jésus.

21. Et la main du Seigneur était avec eux, de sorte qu'il y eu un grand nombre qui crurent et se convertirent au Seigneur.

22. Or le bruit en vint jusqu'à l'église de Jérusalem, c'est pourquoi ils envoyèrent Barnabas pour passer à Antioche,

23. Qui y étant arrivé et ayant vu la grâce de Dieu se réjouit et les exhorta à demeurer attachés au Seigneur avec un cœur ferme.

24. Car c'était un homme de bien, plein du Saint-Esprit et de foi et une grande multitude se joignit au Seigneur.

25. Barnabas s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul.

26. Et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche et pendant une année ils s'y rassemblèrent avec l'église et instruisirent un grand peuple, de sorte que ce fut à Antioche que les disciples commencèrent à être nommés chrétiens.

27. En ce temps-là, quelques prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche.

28. Et l'un d'eux nommé Agabus se leva et prédit par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine par toute la terre ², ce qui arriva en effet sous l'empereur Claude.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir quelque secours aux frères qui demeuraient en Judée.

30. ^d Ce qu'ils firent aussi, l'envoyant aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous apprend que les chrétiens de Jérusalem se scandalisèrent d'abord de ce que Pierre avait été chez Corneille, parce qu'il n'était pas permis aux Juifs d'aller chez les païens et d'avoir un commerce familial avec eux. Mais quand ils eurent appris que cet apôtre y était allé par l'ordre de Dieu et que même le Saint-Esprit avait été donné à Corneille et à ceux qui étaient avec lui, ils s'apaisèrent et ils se réjouirent de ce que Dieu appelait aussi les Gentils au salut et à la vie.

Jamais il ne faut être jaloux des grâces que Dieu fait aux autres, au contraire, nous devons nous en réjouir, surtout lorsqu'il les appelle à la repentance et au salut.

Au reste, cet heureux événement qui causa tant de joie aux fidèles de Jérusalem et qui leur fit dire

Dieu a donc aussi donné la repentance aux Gentils afin qu'ils aient la vie !

doit aussi faire à jamais la matière de notre joie et de nos louanges puisqu'il nous regarde directement.

Il y a trois considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

La première, que la dispersion de l'église de Jérusalem et la persécution qu'on avait suscitée contre les chrétiens contribua à répandre l'Évangile en divers lieux et à établir plusieurs belles églises et particulièrement l'église d'Antioche où les disciples de Jésus-Christ commencèrent à être appelé chrétiens.

La deuxième, que ces églises furent fondées et entretenues par le ministère de Barnabas, de Paul et des autres personnes qui s'employèrent à leur édification. Cela montre que le ministère des serviteurs de Dieu est d'une grande utilité dans l'église, pourvu qu'il soit exercé par des personnes qui soient

gens de bien et remplis de foi et de Saint-Esprit, tels qu'étaient ceux dont Luc parle.

3. La prédiction que fit Agabus d'une famine qui devait arriver montre que Dieu, outre le pouvoir de faire des miracles accordait en ces temps-là à ses serviteurs le don de prédire l'avenir et qu'il n'arrive rien dans le monde que par la providence et par la volonté de Dieu. Et la résolution que les chrétiens prirent de faire une collecte pour leur frères qui étaient en Judée est un exemple qui doit nous inciter à secourir les personnes qui se trouvent dans la nécessité et surtout ceux qui sont nos frères et les membres de Jésus-Christ et même à prévenir leurs besoins.

(a) v15 : Actes 2.4

(b) v16 : Matthieu 3.11, Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Actes 1.5 et 19.4

(c) v19 : Actes 8.1

(d) v30 : Actes 12.25

(1) v20 : Aux Juifs hellénistes, voyez la note sus 6.1

(2) v28 : C'est-à-dire dans une partie considérable du monde et en particulier dans l'empire romain.

CHAPITRE XII

Luc récite trois choses dans ce chapitre.

1. *Le martyre de Jacques frère de Jean, versets 1-2.*

2. *L'emprisonnement de Pierre et sa délivrance miraculeuse, versets 3-19.*

3. *La mort du roi Hérode qui mourut frappé par un ange, versets 20-25.*

1. En ce temps, le roi Hérode ¹ se mit à maltraiter quelques-uns de l'église.

2. Il fit mourir par l'épée Jacques frère de Jean.

3. Et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre.

4. C'était pendant les jours des pains sans levain. Et quand il l'eut fait arrêter, il le fit mettre en prison et le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacun dans le dessein de l'exposer au supplice devant le peuple après la fête de pâque.

5. Pierre était donc gardé dans la prison, mais l'église faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui.

6. Et la nuit de devant le jour qu'Hérode devait l'envoyer au supplice, Pierre dormait entre deux soldats étant lié de deux chaînes et les gardes qui étaient devant la porte gardait la prison.

7. Et un ange du Seigneur survint tout à coup, une lumière resplendit dans la prison et l'ange poussant Pierre par le côté l'éveilla et lui dit : Lève-toi promptement. Et les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Et l'ange lui dit : Ceins-toi et attache tes souliers. Ce qu'il fit. Puis l'ange ajouta : Mets ta robe et suis-moi.

9. Et Pierre étant sorti le suivait sans savoir que ce que l'ange faisait se fit réellement, mais il croyait qu'il avait une vision.

10. Et quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui conduit à la ville et la porte s'ouvrit à eux d'elle-même et étant sortis ils allèrent le long d'une rue et aussitôt l'ange se retira d'avec lui.

11. Alors Pierre étant revenu à soi dit : Je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de tout ce que le peuple juif attendait.

12. Et ayant tout considéré, il alla à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs personnes étaient assemblées et faisaient des prières.

13. Et quand il eût frappé à la porte du vestibule, une servante nommée Rhode vint pour savoir qui c'était.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, de la joie qu'elle eût, elle n'ouvrit point la porte, mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte.

15. Et ils lui dirent : Tu es folle. Mais elle assurait que la chose était ainsi et eux disaient : C'est son ange ².

16. Cependant Pierre continuait à frapper et quand ils eurent ouvert, ils le virent et furent ravis hors d'eux-mêmes.

17. Et lui ayant fait signe de la main de faire silence, il leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de prison et il leur dit : Faites savoir ceci à Jacques et à nos frères, après quoi il sortit et s'en alla en un autre lieu.

18. Quand il fut jour, il y eût un grand trouble parmi les soldats pour savoir ce que ce Pierre était devenu.

19. Et Hérode l'ayant fait chercher sans qu'on pût le trouver, il fit faire le procès aux gardes et il commanda qu'on les menât au supplice. Puis il descendit de Judée en Césarée où il s'arrêta.

20. Or Hérode avait dessein de faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens. Mais ils vinrent le trouver d'un commun accord et ayant gagné Blaste qui était chambellan, ils demandèrent la paix parce que leur pays tiraient sa subsistance de celui du roi.

21. Et un certain jour marqué, Hérode revêtu de ses habits royaux s'assit sur son trône les harangua.

22. Et le peuple s'écria : Voix d'un dieu et non d'un homme !

23. Et à l'instant, un ange du Seigneur le frappa parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu et il mourut rongé de vers.

24. Mais la parole du Seigneur faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus.

25. Et Barnabas et Saul ^a après s'être acquittés de leur ministère revinrent de Jérusalem ³ ayant aussi pris avec eux Jean surnommé Marc.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord dans ce chapitre que l'apôtre Jacques de même qu'Étienne scella la vérité de l'Évangile par son sang et qu'ainsi la religion chrétienne s'est établie par la souffrance de ceux qui l'annonçaient, ce qui en fait voir la vérité et la divinité.

2. Dieu qui avait permis que Jacques fut mis à mort permit aussi que le roi Hérode mit Pierre en prison, mais le Seigneur délivra miraculeusement cet apôtre en envoyant un ange qui lui ouvrit les portes de la prison et le mis en liberté. Cette merveilleuse délivrance nous donne lieu de reconnaître que si Dieu souffre quelques fois que les méchants exécutent leurs desseins, il ne leur permet pas toujours de faire tout le mal qu'ils avaient résolu et qu'il veille pour ses fidèles serviteurs. Mais on voit aussi en cela combien la prière a d'efficace puisque l'église de Jérusalem obtint la délivrance de Pierre par les oraisons qu'elle fit à Dieu.

3. La mort du roi Hérode qui fut rongé de vers pour punition de son orgueil est digne d'attention. Cet événement, qui fut aussi rapporté par Joseph historien juif, montre que Dieu confond les orgueilleux, que les persécuteurs de l'église font d'ordinaire une fin funeste et que les princes cruels et superbes reçoivent tôt ou tard la peine due à leur méchanceté.

(a) v25 : Actes 11.30

(1) v1 : Nommé Agrippa.

(2) v15 : Plusieurs traduisent : C'est un homme qui vient de sa part, son messager. Le mot « Ange » se prend en ce sens, Matthieu 11.10 et Jacques 2.25, etc. D'autres veulent que ceux qui parlent ainsi fussent dans le sentiment des Juifs qui croient que chacun avait son ange gardien.

(3) v25 : À Antioche. Voyez sus 11.30 et sous 13.1-2.

CHAPITRE XIII

Paul et Barnabas vont d'Antioche à Chypre et de là à Paphos où Paul frappe d'aveuglement un imposteur juif et où il convertit à la foi le proconsul Serge Paul qui était le premier magistrat de cette île, versets 1-13.

Après cela, Paul étant arrivé à Antioche de Pisidie fait un discours aux Juifs de cette ville là dans lequel il leur montre que Dieu, selon les promesses qu'il avait faites à leurs pères avait envoyé Jésus-Christ, que ce Jésus qui avait été crucifié était ressuscité et que tous ceux qui croiraient en lui obtiendraient le salut, versets 14-41.

Plusieurs, tant Juifs que Gentils, ayant cru à la prédication de Paul, les Juifs s'irritèrent contre lui et le firent même chasser avec Barnabas, mais ces apôtres leur déclarèrent que puisqu'ils rejetaient l'Évangile, ils l'annonceraient aux païens, et ils se retirèrent, versets 42-52.

1. Il y avait dans l'église d'Antioche quelques prophètes et docteurs, savoir Barnabas et Siméon appelé Niger, et Lucius le Cyrénéen et Manahem qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque et Saul.

2. Comme donc ils vauaient au service du Seigneur et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.

3. Après donc qu'ils eurent jeûné et prié, ^a ils leur imposèrent les mains et les firent partir.

4. Eux donc étant envoyé par le Saint-Esprit descendirent à Séleucie où ils s'embarquèrent pour aller en Chypre.

5. Et lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils annoncèrent la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs et ils avaient Jean avec eux pour les aider.

6. Ayant ensuite traversé l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, nommé Barjésu,

7. Qui était avec le proconsul Serge Paul, homme sage et prudent. Celui-ci ayant fait appeler Barnabas et Saul désirait d'entendre la parole de Dieu.

8. Mais Elymas, c'est-à-dire magicien, c'est ce que signifie ce nom, leur résistait tâchant de détourner le proconsul de la foi.

9. Mais Saul (qui était aussi appelé Paul) étant rempli du Saint-Esprit, ayant les yeux arrêtés sur lui, lui dit :

10. Ô homme rempli de toute sorte de fraude et de méchanceté, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies du Seigneur qui sont droite ?

11. C'est pourquoi dès maintenant la main du Seigneur sera sur toi et tu seras aveugle sans voir le soleil jusqu'à un certain temps. Et à l'instant l'obscurité et les ténèbres tombèrent sur lui et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui le conduisît par la main.

12. Alors le proconsul, voyant ce qui était arrivé, crut étant rempli d'admiration pour la doctrine du Seigneur.

13. Et quand ceux qui étaient avec lui furent partis de Paphos, ils vinrent à Perge en Pamphylie. ^b Mais Jean s'étant séparé d'eux s'en retourna à Jérusalem.

14. Pour eux, étant partis de Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie et étant entrés dans la synagogue au jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Et après lecture de la loi et des prophètes, les principaux de la synagogue leur envoyèrent dire : Hommes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, faites-la.

16. Alors Paul s'étant levé et ayant fait signe de la main qu'on fit silence il dit : Hommes Israélites et vous qui craignez Dieu, écoutez.

17. Le Dieu de ce peuple d'Israël choisit nos pères et rendit ce peuple illustre ^c lorsqu'ils demeuraient dans la pays d'Égypte et il les en fit sortir ^d à bras élevé.

18. Et il supporta leur conduite dans le désert ¹ l'espace d'environ quarante ans.

19. Et ayant détruit sept nations au pays de Canaan ^e il leur distribua leur pays par sort.

20. Et environ quatre cents cinquante ans ² après cela il leur donna des juges jusqu'au prophète Samuel.

21. ^f Ensuite ils demandèrent un roi et ^g Dieu leur donna Saül fils de Kis, de la tribu de Benjamin et ainsi se passèrent quarante ans ³.

22. Et Dieu l'ayant ôté il leur suscita David pour roi à qui aussi il rendit témoignage en disant : ^h J'ai

trouvé David fils de Jessé, un homme selon mon cœur qui exécutera toutes mes volontés.

23. ⁱ C'est de sa postérité que Dieu a suscité Jésus selon sa promesse pour être le sauveur d'Israël.

24. ^j Et avant qu'il parût, Jean avait prêché le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël.

25. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : ^k Qui pensez-vous que je sois ? Je ne suis pas le Christ, mais il en vient un après moi dont je ne suis pas digne de délier les souliers de ses pieds.

26. C'est à vous mes frères qui êtes de la race d'Abraham et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu que cette parole de salut est adressée.

27. Car les habitants de Jérusalem et leurs magistrats n'ayant point reconnu Jésus ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat.

28. Et ^l bien qu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir.

29. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, on l'ôta du bois et on le mit dans le sépulcre.

30. Mais Dieu l'a ressuscité des morts.

31. ^m Et il a été vu pendant plusieurs jours de ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, qui sont ses témoins devant le peuple.

32. Et nous aussi nous vous annonçons qu'à l'égard de la promesse qui avait été faite à nos pères,

33. Dieu l'a accomplie pour nous qui sommes leurs enfants lorsqu'il a suscité Jésus comme il est écrit dans le second Psaume : ⁿ Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité des morts pour ne plus devoir retourner au sépulcre, il a parlé ainsi : ^o Je vous tiendrai fidèlement les promesses sacrées que j'ai faites à David.

35. C'est pourquoi il dit aussi dans un autre endroit : ^p Tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption.

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il est mort et il a été mis avec ses pères et il a senti la corruption.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité n'a point senti la corruption.

38. Sachez donc mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée,

39. Et que c'est par lui que tous ceux qui croient sont justifiés de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifié par la loi de Moïse.

40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui a été dit dans les prophètes.

41. ^r Voyez, vous qui me méprisez et soyez étonnés et pâlissez d'effroi, car je vais faire une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point si quelqu'un vous la raconte.

42. Après qu'ils furent sortis de la synagogue des Juifs, les Gentils les prièrent de leur annoncer les mêmes choses le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs Juifs et prosélytes craignant Dieu suivirent Paul et Barnabas qui les exhortèrent par leurs paroles à persévérer dans la grâce de Dieu.

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant la foule furent remplis d'envie et s'opposaient à ce que Paul disait en le contredisant et en blasphémant.

46. Alors Paul et Barnabas leur dirent hardiment : ^s C'était bien à vous les premiers qu'il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici nous nous tournons vers les Gentils.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé quand il a dit : ^t Je t'ai établi pour être la lumière des Gentils afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Et les Gentils entendant cela s'en réjouissaient et donnaient gloire à la parole du Seigneur et tous ceux ⁴ qui étaient destinés à la vie éternelle crurent.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandait par tout le pays.

50. Mais les Juifs animèrent quelques femmes dévotes et de qualité et les principaux de la ville et ils excitèrent une persécution contre Paul et Barnabas et les chassèrent de leur pays.

51. Mais Paul et Barnabas ^u ayant secoué la poudre de leurs pieds contre eux allèrent à Icône.

52. Cependant, les disciples étaient remplis de joie et du Saint-Esprit.

RÉFLEXIONS

Luc rapporte au commencement de ce chapitre que Paul et Barnabas étant allés en divers lieux de l'Asie et de la Grèce par l'ordre du Saint-Esprit et après que les prophètes et les ministres de l'église d'Antioche eurent prié et jeûné, ils annoncèrent l'Évangile dans tous ces lieux-là avec succès. Ce sont là des marques de la divinité de leur vocation, mais nous en avons surtout une preuve remarquable dans la conversion du gouverneur de Paphos et dans la punition miraculeuse d'Elymas qui voulait détourner ce gouverneur d'embrasser la religion chrétienne. On voit en ces deux hommes, dont l'un crut à la prédication de Paul et l'autre s'y opposait de toutes ses forces, que si la parole de Dieu sauve ceux qui la reçoivent, elle condamnera ceux qu'elle ne convertit pas et que ceux qui s'opposent à la vérité et qui détournent les autres de la foi et de la piété attirent sur eux les jugements de Dieu les plus sévères.

Le discours que Paul fit dans la synagogue d'Antioche est un abrégé de la doctrine chrétienne. Cet apôtre y montre aux Juifs que Jésus est né de la race de David et que c'est lui qui est le Messie promis, ce qu'il prouve par le témoignage de

Jean-Baptiste et par les prédictions des prophètes. Il leur déclare ensuite que ce Jésus qu'on avait crucifié à Jérusalem était ressuscité conformément aux oracles du Vieux Testament. Enfin, il leur apprend que le but de la venue de Jésus-Christ a été d'obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés, qu'ainsi tous ceux qui croiraient en lui seraient justifiés, mais que ceux qui le rejetteraient seraient exclus du salut.

Puisque c'est là la substance de la religion chrétienne, nous y devons faire une sérieuse et continue attention et reconnaître par là que ce n'est que par le moyen de la foi en Jésus-Christ et par l'obéissance à l'Évangile que nous pouvons être sauvés.

Pour ce qui est de l'effet que produisit la prédication de Paul, Luc nous apprend que plusieurs la reçurent, mais que le plus grand nombre des Juifs s'obstinèrent dans leur incrédulité, ce qui fit que cet apôtre leur déclara qu'il allait se tourner vers les Gentils.

La doctrine de l'Évangile produit des effets bien différents quand elle est prêchée. Il y en a qui en profitent, mais il y en a d'autres qui la rejettent et qui au lieu de céder à la vérité s'y opposent même avec fierté. Mais s'il y a des incrédules qui demeurent dans l'aveuglement et dans la perdition, ils en sont eux seuls la cause, personne n'étant exclus de la vie éternelle que ceux qui s'en jugent eux-mêmes indignes.

- (a) v3 : Actes 14.26
- (b) v13 : Actes 15.38
- (c) v17 : Exode 1.1
- (d) v17 : Exode 13.16
- (e) v19 : Josué 14.2
- (f) v21 : I Samuel 8.5
- (g) v21 : I Samuel 10.1
- (h) v22 : I Samuel 13.14 ; Psaume 89.20
- (i) v23 : Ésaïe 11.1
- (j) v24 : Malachie 3.2 ; Matthieu 3.1 et 11.10 ; Marc 1.2
- (k) v25 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.7 ; Luc 3.16 ; Jean 1.20
- (l) v28 : Matthieu 27.22 ; Marc 15.13 ; Luc 23.22 ; Jean 19.6
- (m) v31 : Matthieu 28.9 ; Marc 16.6 ; Luc 24.6 ; Jean 20.19
- (n) v33 : Psaume 2.7 ; Hébreux 1.5 et 5.5
- (o) v34 : Ésaïe 55.3
- (p) v35 : Psaume 16.10 ; Actes 2.31
- (q) v36 : I Rois 2.10 ; Actes 2.29
- (r) v41 : Habacuc 1.5
- (s) v46 : Matthieu 10.6
- (t) v47 : Ésaïe 49.6
- (u) v51 : Matthieu 10.14 ; Marc 6.11 ; Luc 9.5 ; Actes 18.6

(1) v18 : Ou : il les a portés, nourris et conduits dans le désert. Ceci est pris de Deutéronome 1.31 où on lit dans les LXX une expression semblable à celle que Luc emploie ici.

(2) v20 : Il s'était écoulé ce temps-là depuis la naissance d'Isaac, qui est l'époque de la promesse faite à Abraham, Genèse XV jusqu'au partage du pays de Canaan, exprimé au versets précédent.

(3) v21 : Tant sous le gouvernement de Samuel que sous celui de Saül dont le règne ne fut pas long.

(4) v48 : Ou : disposés.

CHAPITRE XIV

Paul et Barnabas prêchent à Icône, versets 1-6.

De là ils vont à Lystre où ayant guéri un impotent, les habitants de ce lieu-là les prirent pour des dieux,

ce qui donna à Paul de les exhorter à renoncer à l'idolâtrie, versets 7-18.

Peu après cet apôtre fut lapidé par le peuple de cette ville que les Juifs avaient soulevé, mais Dieu lui ayant conservé la vie, il s'en alla en d'autres lieux et il revint à Antioche, versets 19-28.

1. Paul et Barnabas étant arrivés à Icône, ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs et ils parlèrent de telle sorte qu'il y eut une grande multitude de Juifs et de Grecs qui crurent.

2. Mais des Juifs incrédules excitèrent et irritèrent les esprits des Gentils contre les frères.

3. Paul et Barnabas demeurèrent cependant là assez longtemps, parlant hardiment du Seigneur^a qui rendait témoignage à la parole de sa grâce en faisant par leur main des prodiges et des miracles.

4. Mais le peuple de la ville fut partagé et les uns étaient pour les Juifs et les autres pour les apôtres.

5. Et comme il se fit une émeute des Gentils et des Juifs avec leurs principaux chefs pour outrager les apôtres et pour les lapider,

6. Eux l'ayant appris, s'enfuirent aux villes de Lycaonie, savoir à Lystre et à Derbe et au pays d'alentour.

7. Et ils y annoncèrent l'Évangile.

8. Il y avait à Lystre un homme impotent de ses jambes qui était assis. Il était perclus dès le ventre de sa mère et il n'avait jamais marché.

9. Il entendit parler Paul qui, ayant arrêté ses yeux sur lui et voyant qu'il avait la foi pour être guéri,

10. Dit à haute voix : Lève-toi et tiens-toi droit sur tes pieds. Et il se leva en sautant et il marcha.

11. Et le peuple ayant vu ce que Paul avait fait éleva la voix et dit en langue lycaonienne : Des dieux ayant pris une forme humaine sont descendus vers nous.

12. Et ils appelaient Barnabas Jupiter et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

13. Et même le sacrificateur de Jupiter qui était à l'entrée de leur ville vint avec des taureaux et des couronnes et voulait leur sacrifier avec la multitude.

14. Mais les apôtres Barnabas et Paul l'ayant appris, ils déchirèrent leurs vêtements et se jetèrent au milieu de la foule en s'écriant,

15. Et disant : Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous ne sommes que des hommes, sujets aux mêmes infirmités que vous et nous vous annonçons qu'en quittant ces choses vaines vous vous convertissiez au Dieu vivant^b qui a fait le ciel et la terre et la mer et toutes les choses qui y sont,

16. Qui dans les temps passés^c a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies,

17. Quoiqu'il n'ait point cessé de donner des témoignages de ce qu'il est en nous faisant du bien, en nous envoyant les pluies du ciel et les saisons fertiles en nous donnant la nourriture avec abondance et remplissant nos cœurs de joie.

18. Et en disant cela, à peine purent-ils empêcher le peuple de leur sacrifier.

19. Alors quelques Juifs survinrent d'Antioche et Icône qui gagnèrent le peuple ^d en sorte qu'ayant lapidé Paul ils le traînèrent hors de la ville croyant qu'il était mort.

20. Mais les disciples s'étant rassemblés autour de lui, il se leva et rentra dans la ville et le lendemain il s'en alla avec Barnabas à Derbe.

21. Et après avoir annoncé l'Évangile dans cette ville là et y avoir fait plusieurs disciples, ils retournèrent à Lystre, à Icône et à Antioche,

22. Fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi et leur représentant que c'est par plusieurs afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.

23. Et après avoir prié et jeûné, ils établirent des anciens ¹ dans chaque église et ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.

24. Puis ayant traversé la Pisidie ils vinrent en Pamphylie.

25. Et ayant annoncé la parole à Perge, ils descendirent à Attalie.

26. Et de là ils s'embarquèrent pour Antioche ^e d'où ils étaient partis après avoir été recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

27. Et quand ils furent arrivés et qu'ils eurent rassemblés l'église, ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites pour eux et comment ils avaient ouvert aux Gentils la porte de la foi.

28. Et ils demeurèrent là longtemps avec les disciples.

RÉFLEXIONS

On voit ici en général que les apôtres ont exercés leur ministère avec un grand zèle et au milieu des persécutions et que Paul en particulier a éprouvé partout la fureur des Juifs puisqu'il fut en danger d'être lapidé à Icône avec Barnabas et qu'ensuite on le lapida à Lystre et qu'il fut même laissé pour mort. Mais on remarque aussi que Dieu garantissait les apôtres dans les périls continuels auxquels ils étaient exposés, qu'il faisait par leur moyen des miracles surprenant et que s'il avaient le déplaisir de voir les Juifs s'opposer à eux, ils avaient d'un autre côté la consolation d'amener plusieurs païens à la foi.

2. Paul fit paraître un zèle admirable lorsqu'après qu'il eût guéri un impotent, les habitants de Lystre le prirent lui et Barnabas pour des dieux et qu'ils voulurent leur rendre des honneurs divins.

Ceux qui craignent Dieu et qui ont un vrai zèle ne cherchent jamais leur propre gloire et leur grand but est que Dieu seul soit glorifié et que les hommes le connaissent et l'adorent.

3. Le discours que Paul fit aux Lycaoniens qui étaient des peuples idolâtres nous enseigne que Dieu s'est fait connaître de tout temps aux hommes par les œuvres de la nature et de la providence et qu'il leur a toujours donné des témoignages de sa bonté.

Sur quoi nous devons considérer que si les bienfaits que Dieu accorde aux hommes dans la nature doivent les engager à l'aimer et à le servir, nous y sommes beaucoup plus obligés, nous à qui il s'est révélé par l'Évangile et à qui il a donné des témoignages si convainquant de son amour en envoyant Jésus-Christ au monde.

4. Luc remarque sur la fin de ce chapitre que les apôtres avaient un soin particulier d'aller en divers lieux pour exhorter les chrétiens et surtout pour établir des pasteurs en chaque église. Cette conduite des apôtres montre que les fidèles ont toujours besoin d'être instruits et exhortés, qu'en particulier le ministère de pasteur est tout-à-fait nécessaire et que la volonté de Dieu est que partout où il y a des chrétiens il y ait des ministres pour enseigner, pour exhorter et pour conduire l'église.

(a) v3 : Marc 16.20

(b) v15 : Genèse 1.1 ; Psaume 14.66 ; Apocalypse 14.7

(c) v16 : Psaume 81.13

(d) v19 : II Corinthiens 11.25

(e) v26 : Actes 13.1

(1) v23 : Des prêtres ou des pasteurs.

CHAPITRE XV

Une dispute s'étant élevée dans l'église d'Antioche sur ce que quelques Juifs qui s'étaient fait chrétiens soutenaient que les païens qui se convertissaient à la religion chrétienne devaient être circoncutés comme les Juifs et garder les cérémonies de la loi de Moïse, Paul et Barnabas furent envoyés à Jérusalem pour consulter les apôtres sur cette question, versets 1-5.

Les apôtres étant rassemblés déclarèrent que les païens n'étaient pas obligés d'observer la circoncision et que les cérémonies de la loi et qu'ils suffisait qu'ils crussent en Jésus-Christ, qu'ils obéissent à l'Évangile et qu'ils s'abstinsent de ce qui pourrait les entraîner dans l'idolâtrie. C'est ce que les apôtres firent savoir à l'église d'Antioche par une lettre qui fut portée par Paul et Barnabas, versets 6-35.

Après quoi ces deux serviteurs de Dieu allèrent en d'autres pays pour y annoncer l'Évangile, versets 36-41.

1. Or quelques-uns, qui étaient venus de Judée, enseignaient les frères et leur disaient : ^a Si vous n'êtes circoncutés selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2. Sur quoi une grande contestation et une dispute s'étant élevée entre Paul et Barnabas et eux, il fut résolu que Paul et Barnabas avec quelques-uns d'entre eux monteraient à Jérusalem pour consulter les apôtres et les anciens sur cette question.

3. Étant donc envoyé de la part de l'église, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils et ils donnèrent une grande joie à tous les frères.

4. Et étant arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'église et par les apôtres et par les anciens et ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites par eux.

5. Mais, dirent-ils, quelques-uns de la secte des pharisiens qui ont cru se sont élevés disant qu'il fallait circoncire les Gentils et leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6. Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

7. Et après une grande dispute, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, ^b vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile et qu'ils crussent.

8. Et Dieu qui connaît les cœurs leur a rendu témoignage leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous,

9. Et il n'y a point de différence entre nous et eux ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples ^c un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?

11. Mais nous croyons que nous serons sauvés par la grâce du Seigneur Jésus-Christ de même qu'eux.

12. Alors toute l'assemblée se tut et ils écoutaient Barnabas et Paul qui leur racontaient quels miracles et quelles merveilles Dieu avait faites par eux parmi les Gentils.

13. Et après qu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole et dit : Mes frères, écoutez-moi.

14. Simon a récité comment Dieu a commencé de visiter les Gentils pour en faire un peuple consacré à son nom.

15. Et c'est ce à quoi les paroles des prophètes s'accordent selon qu'il est écrit :

16. ^d Après cela je reviendrai et je rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé, je réparerai ses ruines et je le redresserai,

17. Afin que le reste des hommes et toutes les nations parmi lesquelles mon nom est invoqué cherchent le Seigneur, c'est ce que dit le Seigneur qui a fait toute ces choses.

18. Toutes les œuvres de Dieu lui sont connues de toute éternité.

19. C'est pourquoi j'estime qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu,

20. Mais qu'il faut leur écrire de s'abstenir des souillures des idoles et de la fornication et des choses étouffées et du sang.

21. Car pour ce qui est de Moïse, il a depuis plusieurs siècles des gens qui le prêchent dans les synagogues où on le lit tous les jours de sabbat.

22. Alors les apôtres et les anciens, avec toute l'église, jugèrent à propos d'envoyer à Antioche des personnes choisies d'entre eux avec Paul et Barnabas, savoir Jude, surnommé Barsabas et Silas, qui étaient des principaux d'entre les frères,

23. En écrivant par eux en ces termes : Les apôtres et les anciens et les frères, à nos frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche et en Syrie et en Cilicie, salut.

24. Comme nous avons appris que quelques-uns qui sont partis d'entre-vous vous ont troublés par leur discours et ont ébranlé vos âmes en disant qu'il faut être circoncis et garder la loi, de quoi nous ne leur avons donné aucun ordre,

25. Nous avons été d'avis, après nous être assemblés d'un commun accord, de vous envoyer des personnes choisies avec nos chers frères Barnabas et Paul,

26. Qui sont des hommes qui ont exposé leurs vies pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

27. Nous vous envoyons donc Jude et Silas qui vous feront aussi entendre les mêmes choses de bouche.

28. C'est ce qu'il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne point imposer d'autre charge que ces choses qui sont nécessaires :

29. Savoir que vous vous absteniez de ce qui a été sacrifié aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication, desquelles choses vous ferez bien de vous garder. Adieu.

30. Ayant donc été envoyé, ils vinrent à Antioche et ayant assemblé la multitude des fidèles, ils leur rendirent cette lettre.

31. Et après qu'elle eut été lue, ils se réjouirent de la consolation qu'elle leur donna.

32. Jude et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, exhortèrent aussi les frères par plusieurs discours.

33. Et après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix vers les apôtres.

34. Toutefois, Silas jugea à propos de demeurer à Antioche.

35. Et Paul et Barnabas y demeurèrent aussi, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Et quelques jours après, Paul dit à Barnabas : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur pour voir en quel état ils sont.

37. Et Barnabas était d'avis de prendre avec eux Jean surnommé Marc.

38. Mais il ne semblait pas raisonnable à Paul ^e de prendre avec eux celui qui les avait quittés en Pamphylie et qui ne les avait pas accompagnés dans l'œuvre de leur ministère.

39. Il y eut donc entre eux une contestation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre et que Barnabas ayant pris Marc avec lui s'embarqua pour aller en Chypre.

40. Mais Paul ayant choisi Silas partit après avoir été recommandé à la grâce de Dieu par les frères.

41. Et il traversa la Syrie et la Cilicie confirmant les églises.

RÉFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui mérite une attention particulière.

La doctrine de la justification y est parfaitement éclaircie et ce qui y est dit sert à l'intelligence des endroits du Nouveau Testament où cette doctrine est traitée. Il faut se souvenir en premier lieu que la question qui fut proposée n'était pas de savoir si les païens pour être sauvés devaient garder les commandements de Jésus-Christ, personne ne doutait alors de cette vérité là et il n'y avait aucune dispute là dessus. Mais la question était si les païens devaient se soumettre à la circoncision et aux cérémonies de la loi de Moïse comme certains Juifs convertis à la foi chrétienne le prétendaient.

Après cela, il faut remarquer que les apôtres déclarèrent deux choses sur cette question là.

La première qu'il ne fallait point obliger les païens qui se convertissaient à être circoncis et à pratiquer les cérémonies des Juifs, mais qu'il suffisait pour le salut qu'ils crussent sincèrement en Jésus-Christ.

C'est ce que les apôtres prouvent

1. Parce que Dieu avait répandu son Esprit sur les païens aussi bien que sur les Juifs et qu'il leur avait donné la foi.

2. Par la nature même des cérémonies mosaïques et enfin par les oracles des prophètes.

C'est aussi la doctrine que Paul établit dans ses épîtres aux Romains et aux Galates où il enseigne *que nous sommes justifiés par la foi en Jésus-Christ, sans les œuvres de la loi.*

L'autre chose que les apôtres déclarèrent fut que les païens doivent cependant s'abstenir de ce qui avait été sacrifié aux idoles, du sang, des choses étouffées et de la fornication. La raison de cette défense était que l'usage de ces viandes, de même que l'impureté faisaient partie du culte et des festins idolâtres des païens et qu'ainsi, si les chrétiens ne s'étaient pas abstenus de ces choses là, cela aurait pu les entraîner dans l'idolâtrie, scandaliser les Juifs et confirmer les païens dans leur fausse religion.

Il paraît donc clairement d'ici que les apôtres n'ont point dispensé les hommes de la loi morale, mais qu'ils ne les ont dispensés que de la loi des cérémonies et que même en enseignant que nous sommes justifié par la foi, ils ont établi de la manière la plus forte la nécessité des bonnes œuvres puisque la foi ne peut être sincère si elle ne produit pas l'étude de la sainteté et l'obéissance à l'Évangile.

Pour ce qui est de la séparation de Barnabas d'avec Paul dont il est fait mention sur la fin de ce chapitre, on y voit à la vérité quelque différence de sentiments entre ces deux excellents serviteurs de Dieu, mais cela ne les désunit point et ne les empêcha pas d'aller toujours à leur devoir et de travailler sans relâche à l'avancement du règne de Jésus-Christ.

(a) v1 : Galates 5.2

(b) v7 : Actes 10.20 et 11.15

(c) v10 : Matthieu 23.4

(d) v16 : Amos 9.11

(e) v38 : Actes 13.13

CHAPITRE XVI

Paul appelle Timothée au ministère et après avoir été en divers lieux, il va dans la Macédoine et il arrive dans la ville de Philippes où il prêche l'Évangile et où une femme nommée Lydie embrasse la religion chrétienne, versets 1-15.

Pendant que Paul était à Philippes, il se fit une émeute contre lui parce qu'il avait délivré une servante d'un mauvais esprit dont elle était possédée, il fut fouetté avec Silas et mis en prison, mais Dieu les délivra miraculeusement, le geôlier fut converti à la foi et les magistrats de Philippe prièrent Paul et Silas de se retirer après leur avoir fait des excuses du mauvais traitement qu'ils avaient reçu, versets 16-40.

1. Et Paul arriva à Derbe et à Lystre et il y avait là un disciple nommé ^a Timothée, fils d'une femme juive fidèle, mais d'un père grec.

2. Et comme les frères qui étaient à Lystre et à Icône lui rendaient un bon témoignage,

3. Paul voulut qu'il l'accompagnât et l'ayant pris avec lui il le circoncit à cause des Juifs qui étaient en ces lieux là, car tous savaient que son père était grec.

4. Et comme ils allaient de ville en ville, ils recommandaient aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et par les anciens de Jérusalem.

5. Ainsi les églises étaient confirmées dans la foi et elles croissaient en nombre de jour en jour.

6. Puis ayant traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole en Asie.

7. Et étant venus en Mysie, ils se disposaient à aller en Bithinie, mais l'Esprit ne le leur permit pas.

8. Il traversèrent ensuite la Mysie et descendirent à Troas.

9. Et Paul eut une vision pendant la nuit. Un homme macédonien se présenta devant lui et le pria disant : Passe en Macédoine et viens nous secourir.

10. Aussitôt qu'il eût eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, concluant par là que le Seigneur nous y appelait pour leur annoncer l'Évangile.

11. Étant donc partis de Troas, nous tirâmes droit vers Samothrace et le lendemain à Néapolis.

12. Et de là à Philippes qui est la première ville de ce quartier de la Macédoine et une colonie romaine et nous y séjournâmes quelques jours.

13. Et le jour du sabbat, nous sortîmes de la ville et nous allâmes près de la rivière où l'on avait accoutumé de faire la prière et nous étant assis, nous parlions aux femmes qui s'y étaient assemblées.

14. Et une certaine femme nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui craignait Dieu nous écouta et le Seigneur lui ouvrit le

cœur pour faire attention aux choses que Paul disait.

15. Et quand elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous fit cette prière : Si vous m'avez cru fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et y demeurez et elle nous y obligea.

16. Or un jour que nous allions à la prière, une servante qui avait ¹ un esprit de python et qui apportait un grand profit à ses maîtres en devinant nous rencontra.

17. Elle nous suivait Paul et nous en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut et ils vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit cela pendant plusieurs jours, mais Paul en étant importuné se retourna et dit à l'esprit : Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille. Et il en sortit au même instant.

19. Mais ses maîtres voyant qu'ils avaient perdu l'espérance de leur gain se saisirent de Paul et de Silas et ils les traînèrent à la place publique devant les magistrats.

20. Et ils les présentèrent aux magistrats et leur dirent : Ces hommes-ci qui sont juifs troublent notre ville.

21. Et ils enseignent une manière de vivre qu'il ne nous est pas permis de recevoir, ni de suivre à nous qui sommes Romains.

22. Et le peuple en foule s'éleva contre eux et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes ordonnèrent qu'ils furent battus de verges.

23. ^b Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les firent mettre en prison et ils ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.

24. Ayant reçu cet ordre, il les mit au fond de la prison et leur serra les pieds dans des entraves de bois.

25. Et sur le minuit, Paul et Silas, étant en prières, chantaient les louanges de Dieu et les prisonniers les entendaient.

26. Et tout d'un coup, il se fit un grand tremblement de terre en sorte que les fondements de la prison en furent ébranlés et en même temps toutes les portes furent ouvertes et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Alors le geôlier étant réveillé et voyant les portes de la prison ouvertes tira son épée et allait se tuer croyant que les prisonniers s'étaient sauvés.

28. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne te fais point de mal, nous sommes tous ici.

29. Alors le geôlier ayant demandé de la lumière entra promptement et tout tremblant il se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30. Et les ayant menés dehors, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. Ils lui dirent : Crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvé, toi et ta famille.

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur et à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33. Et les ayant pris à cette même heure de la nuit, il lava leurs plaies et aussitôt il fut baptisé lui et tous les siens.

34. Et les ayant amenés dans sa maison, il leur fit servir à manger et il se réjouit de ce qu'il avait cru en Dieu avec toute sa famille.

35. Le jour étant venu, les magistrats envoyèrent des sergents pour dire au geôlier : Laisse aller ces gens-là.

36. Aussitôt le geôlier rapporta ces paroles à Paul et il lui dit : Les magistrats ont envoyé dire qu'on vous laissât aller, sortez donc maintenant et vous allez en paix.

37. Mais Paul leur dit : Après nous avoir battus de verges publiquement, sans forme de jugement, nous qui ^c sommes Romains, ils nous ont mis en prison et maintenant ils nous font sortir en secret, il n'en sera pas ainsi, mais qu'ils viennent eux-mêmes et qu'ils nous mettent en liberté.

38. Et les sergents rapportèrent cela aux magistrats qui eurent peur ayant appris qu'ils étaient Romains.

39. C'est pourquoi ils vinrent vers eux et leurs firent des excuses et les ayant mis hors de la prison, ils les prièrent de se retirer de la ville.

40. Et eux étant sortis de la prison entrèrent chez Lydie et ayant vu les frères, ils les consolèrent et ensuite ils partirent.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer sur la vocation de Timothée au saint ministère.

La première, que Timothée, qui fut un si grand serviteur de Dieu, avait été élevé dans la piété et que bien qu'il fût jeune, tout le monde lui rendait un bon témoignage, par où l'on voit qu'il ne faut établir dans le ministère que des personnes qui craignent Dieu dès leur jeunesse et qui aient le témoignage d'une bonne et sainte vie.

La seconde, que Paul, qui condamnait la circoncision lorsqu'on voulait l'imposer aux païens, fit pourtant circoncire Timothée par des raisons de prudence, de peur que les Juifs ne rejetassent son ministère sous prétexte qu'il était né d'un père Grec. C'est là un exemple de condescendance qui nous apprend que dans les choses indifférentes il faut s'accommoder aux personnes faibles, éviter ce qui pourrait les scandaliser et avoir égard à ce qui peut le plus contribuer à la paix et à l'édification de l'église.

2. Sur ce que Luc dit que le Saint-Esprit ne permit pas à Paul d'aller en Asie et qu'il fut averti par une vision d'aller annoncer l'Évangile dans la Macédoine, nous devons considérer que c'était Dieu qui conduisait les apôtres dans les lieux où ils pouvaient faire le plus de fruit et où leur présence était la plus nécessaire. Dieu ne trouve pas toujours à propos que l'Évangile soit prêché en toutes sortes de lieux, mais il le fait annoncer à de certains peuples plutôt qu'à d'autres pour de justes raisons.

3. Luc rapporte qu'une femme nommée Lydie écouta Paul et que Dieu ouvrit le cœur de cette femme pour croire ce que cet apôtre disait. Cela nous montre que la foi se produit par l'ouïe de la

parole de Dieu et par l'efficace de la grâce qui ouvre le cœur et le fléchi.

4. Paul ayant délivré une servante qui était possédée d'un mauvais esprit, les maîtres de cette servante au lieu d'être touché de ce miracle, soulèverent le magistrat contre lui parce qu'ils perdaient le profit qu'elle leur apportait en devinant. Cela fait voir combien l'intérêt a de pouvoir pour exciter les passions des hommes et pour les empêcher de connaître et de recevoir la vérité. Paul et Silas furent fouettés et emprisonnés par ordre du magistrat de Philippes, mais ils firent paraître une constance admirable en souffrant cette peine et cette ignominie et en chantant les louanges de Dieu dans la prison.

C'est ainsi que les chrétiens reçoivent non seulement avec patience, mais même avec joie les maux auxquels ils sont exposés pour Jésus-Christ. Dieu ouvrit par un tremblement de terre les portes de la prison où Paul et Silas étaient renfermés et ils eurent même la joie de convertir le geôlier. Cela marquait bien sensiblement que Dieu protégeait ses fidèles serviteurs et tout ce que l'on faisait contre les apôtres tournait à la gloire de Dieu, à l'avancement de l'Évangile et à leur plus grande consolation.

Enfin on doit remarquer que Paul allégua qu'il était bourgeois de Rome pour obliger les magistrats de la ville de Philippes à reconnaître le tort qu'ils avaient eu de l'avoir fait fouetter et emprisonner lui et Silas sans aucune forme de jugement. Il en usa ainsi pour faire voir son innocence et pour l'honneur de l'Évangile qu'il annonçait. Du reste, il paraît par cela même que Paul ne craignait point les souffrances puisque s'il eût d'abord dit qu'il était bourgeois de Rome, il aurait évité le fouet et la prison. Ainsi l'on voit qu'il joignait une grande prudence à une patience admirable et à une profonde humilité.

(a) v1 : Romains 16.21 ; Philippiens 2.19 ; I Thessaloniens 3.2

(b) v23 : II Corinthiens 11.25 ; I Thessaloniens 2.2

(c) v37 : Actes 22.25

(1) v16 : On appelait ainsi ceux qui faisaient profession de deviner et de dire la bonne aventure par l'inspiration du démon, mais étaient ordinairement des imposteurs qui trompaient les ignorants et les gens crédules par leur adresse et leurs fourberies.

CHAPITRE XVII

Paul et Silas annoncent l'Évangile avec succès à Thessalonique, mais les Juifs ayant soulevés le magistrat et le peuple de cette ville contre eux, ils vont à Bérée et y convertissent plusieurs personnes, verses 1-15.

Y étant encore persécutés par les Juifs, Paul se retira à Bérée et s'en alla à Athènes qui était une ville célèbre de la Grèce. Il y annonça l'Évangile et il y convertit quelques personnes, verses 16-34.

1. Et Paul et Silas ayant passé par Amphipolis et par Apollonie, ils vinrent à Thessalonique où il y avait une synagogue de Juifs.

2. Et Paul, selon la coutume, entra vers eux et il les entretint des Écritures pendant trois jours de sabbat,

3. Leur découvrant et leur faisant voir qu'il fallu que le Christ souffrit et qu'il ressuscita des morts et ce Christ, leur disait-il, est Jésus que je vous annonce.

4. Et quelques-uns d'entre eux crurent et se joignirent à Paul et à Silas et une grande multitude de Grecs craignant Dieu et de femmes de qualité qui n'étaient pas en petit nombre.

5. Mais les Juifs incrédules étant émus d'envie prirent avec eux quelques hommes méchants et fainéants et ayant excité un tumulte ils troublèrent toute la ville et faisant effort à la maison de Jason ils cherchaient Paul et Silas pour les mener vers le peuple.

6. Mais ne les ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville en criant : Ces gens qui ont troublé tout le monde sont aussi venus ici.

7. Et Jason les a reçus chez lui et ils sont tous rebelles aux ordonnances de César en disant qu'il y a un autre roi qu'ils nomment Jésus.

8. Ils émurent donc la populace et les magistrats de la ville qui entendaient ces choses.

9. Mais ayant reçu caution de Jason et des autres, ils les laissèrent aller.

10. Et incontinent les frères firent partir de nuit Paul et Silas pour aller à Bérée où, étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Ceux-ci eurent des sentiments plus relevés que ceux de Thessalonique et ils reçurent la parole avec beaucoup de promptitude, examinant tous les jours les Écritures pour savoir si ce qu'on leur disait y était conforme.

12. Plusieurs d'entre eux crurent et des femmes grecques de qualité et des hommes en assez grand nombre.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que la parole de Dieu était annoncée à Bérée par Paul, ils y vinrent et émurent le peuple.

14. Et aussitôt les frères firent sortir Paul dehors comme pour aller du côté de la mer, mais Silas et Timothée demeurèrent encore à Bérée.

15. Et ceux qui s'étaient chargés de mettre Paul en sureté le menèrent jusqu'à Athènes et après avoir reçu de lui ordre de dire à Silas et Timothée de venir le trouver au plutôt, ils partirent.

16. Pendant que Paul les attendait à Athènes, il avait le cœur outré en voyant cette ville toute plongée dans l'idolâtrie.

17. Il s'entretenait donc dans la synagogue avec les Juifs et avec ceux qui craignaient Dieu et tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontraient.

18. Et quelques philosophes épicuriens et stoïciens conférèrent avec lui et les uns disaient : Que veut dire ce discoureur ? Et les autres disaient : Il semble qu'il annonce des divinités étrangères. C'était parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

19. Et l'ayant pris, ils le menèrent à l'aréopage ¹ en lui disant : Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine dont tu parles ?

20. Car nous t'entendons dire certaines choses fort étranges, nous voulons donc bien savoir ce que c'est.

21. Or tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes ne s'occupaient qu'à dire et à écouter quelque nouvelle.

22. Alors Paul se tenant au milieu de l'aréopage dit : Hommes Athéniens, je remarque qu'en toutes choses vous êtes pour ainsi dire dévots jusqu'à l'excès.

23. Car en passant et en regardant vos divinités, j'ai trouvé un autel sur lequel il y a cette inscription : AU DIEU INCONNU. Celui que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce.

24. Le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, ^a n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes.

25. ^b Il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie et la respiration et toutes choses.

26. Il a fait naître d'un seul sang tout le genre humain pour habiter sur toute l'étendue de la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur habitation.

27. Afin qu'ils cherchent le Seigneur et qu'ils puissent le toucher de la main et le trouver, quoi qu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est par lui que nous avons la vie et le mouvement et l'être, selon que quelques-uns de vos poètes ² ont dit : Que nous sommes aussi de la race de Dieu.

29. Étant donc de la race de Dieu, ^c nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or ou à de l'argent ou à de la pierre taillée par l'art et par l'industrie des hommes.

30. Dieu donc ayant laissé passer ces temps d'ignorance annonce maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils se convertissent.

31. Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde avec justice par l'Homme qu'il a établi pour cela, de quoi il a donné à tous les hommes une preuve certaine en le ressuscitant des morts.

32. Et quand ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent et les autres dirent : Nous t'entendrons une autre fois sur cela.

33. Ainsi Paul sortit du milieu d'eux.

34. Il y en eut cependant quelques-uns qui se joignirent à lui et qui crurent, entre lesquels était Denis l'aréopagite ³ et une femme nommée Damaris et d'autres avec eux.

RÉFLEXIONS

L'arrivée de Paul et de Silas à Thessalonique et à Bérée, leur prédication dans ces deux villes et la sédition que les Juifs excitèrent contre eux nous

montrent que Paul ne se relâchait point, que les Juifs qui étaient les plus ardents ennemis de l'Évangile le persécutaient en tous lieux, mais qu'il avait aussi la consolation de gagner partout des âmes à Jésus-Christ.

2. Ce qui est dit ici à la louange des fidèles de Bérée est remarquable, c'est qu'ils reçurent promptement la parole de Dieu et qu'ils examinaient les saintes Écritures pour voir si ce que Paul leur annonçait y était conforme. Nous devons apprendre par là qu'il faut recevoir la vérité avec docilité et avec promptitude et en même temps avec connaissance et avec discernement et que tous les chrétiens ont le droit d'examiner par la parole de Dieu la doctrine qu'on leur annonce afin de ne rien croire qui ne s'accorde avec cette divine parole qui est l'unique règle de la foi et de se soumettre avec obéissance à tout ce qui y est conforme.

3. On remarque dans ce chapitre le grand zèle de Paul. Affligé de voir la ville d'Athènes engagée dans l'idolâtrie, il prit la résolution d'y annoncer l'Évangile et étant prié par quelques philosophes de les informer de la doctrine qu'il enseignait, il ne fit point difficulté de parler de la vraie religion. À l'imitation de Paul, nous devons être vivement touché lorsque nous voyons les hommes engagés dans l'erreur et dans l'égarement et profiter de toutes les occasions qui se présentent de les en retirer.

On découvre dans le discours que Paul fit aux Athéniens, d'un côté la sagesse et la prudence de cet homme qui, prit occasion des superstitions mêmes où ils étaient engagés, de leur parler du vrai Dieu et de l'autre, l'évidence et la force avec laquelle il leur fit voir par les raisons les plus convaincantes et par le témoignage de leurs propres poètes qu'il y a un Dieu tout puissant et tout bon qui a créé toutes choses et que c'est une folie extrême et le dernier égarement de servir des idoles d'or, d'argent ou de pierre comme faisaient les païens. Ce discours de Paul renferme les principaux articles de la religion, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur et conservateur du monde, que ce Dieu n'est pas loin de chacun de nous, qu'il n'a point besoin de notre service ni d'autre chose puisqu'il nous donne à tous la vie, le mouvement et l'être. Mais nous devons surtout faire attention à ces paroles qui sont l'abrégé de la doctrine et des devoirs de l'Évangile :

Que Dieu fait annoncer maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils se convertissent et qu'il y a un jour auquel il doit juger le monde par notre Seigneur Jésus-Christ.

Ces vérités que Paul enseigna autrefois dans une ville idolâtre sont celles que nous faisons profession de croire, mais elles ne peuvent nous devenir salutaires qu'autant qu'elles nous portent à servir Dieu, à le craindre et à obéir à l'Évangile.

Enfin, le discours de Paul fut suivi de la conversion de quelques personnes, mais la plupart de ceux qui l'avaient ouï demeurèrent dans l'incrédulité et même il y en eut qui se moquèrent de cette doctrine. C'est

ainsi que la prédication de la parole de Dieu opère la conversion des uns pendant que les autres la rejettent avec fierté et mépris.

- (a) v24 : Actes 7.48
 (b) v25 : Psaume 50.8
 (c) v29 : Ésaïe 40.18

(1) v19 : C'était un endroit de la ville d'Athènes où le sénat s'assemblait et où toutes sortes de personnes se rencontraient.

(2) v28 : Aratus, poète grec.

(3) v34 : C'est-à-dire le juge de l'aréopage.

CHAPITRE XVIII

Paul demeure à Corinthe un an et demi, il y convertit un grand nombre de personnes et il y est accusé par les Juifs devant le magistrat, versets 1-17.

De là il s'en alla à Éphèse, à Jérusalem, à Antioche et en d'autres lieux pour visiter les églises et les confirmer dans la foi, versets 18-23.

Il est parlé sur la fin de ce chapitre d'Apollos qui était un ministre de l'Évangile, illustre par son zèle et par ses grands dons, versets 24-28.

Après cela Paul étant parti d'Athènes vint à Corinthe.

2. Et y ayant trouvé un Juif ^a nommé Aquilas, originaire de Pont qui était nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parce Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il s'adressa à eux.

3. Et parce qu'il était du même métier qu'eux, il demeura chez eux et il y travaillait. Et leur métier était de faire des tentes.

4. Et il discourait dans la synagogue tous les jours de sabbat et il persuadait les Juifs et les Grecs.

5. Et quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul étant pressé en son esprit rendait témoignage aux Juifs que Jésus était le Christ.

6. Mais comme ils s'opposaient à lui et qu'ils blasphémaient, ^b il secoua ses habits et il leur dit : Que votre sang soit sur votre tête, j'en suis net, dès à présent je m'en irai vers les Gentils.

7. Et étant sorti de là, il entra dans la maison d'un homme nommé Juste, craignant Dieu, dont la maison tenait à la synagogue.

8. Et ^c Crispe, chef de la synagogue crut au Seigneur avec toute sa maison et plusieurs Corinthiens ayant ouï Paul crurent aussi et furent baptisés.

9. Et le Seigneur dit durant la nuit en vision à Paul : Ne crains point, mais parle et ne te tais point,

10. Car je suis avec toi et personne ne mettra les mains sur toi pour te faire du mal, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville.

11. Il y demeura donc un an et demi, enseignant parmi eux la parole de Dieu.

12. Mais lorsque Gallion était proconsul d'Achaïe, les Juifs s'élevèrent d'un commun accord contre Paul et l'amènèrent au tribunal,

13. En disant : Celui-ci veut persuader aux hommes de servir Dieu d'une manière contraire à la loi.

14. Et comme Paul allait ouvrir la bouche pour parler, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agissait ô Juifs de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterai patiemment autant qu'il serait raisonnable,

15. Mais s'il est question de disputes de mots et de noms et de votre loi, vous y pourvoirez vous-mêmes, car je ne veux point être juge sur ces choses.

16. Et il les fit retirer du tribunal.

17. Alors tous les Grecs ayant saisi ^c Solsthène, chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal et Gallion ne s'en mettait point en peine.

18. Quand Paul eut encore demeuré là assez longtemps, il prit congé des frères et s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille et Aquilas, ^e s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée à cause d'un vœu ¹.

19. Puis il entra à Éphèse et il les y laissa et étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs

20. Qui le prièrent de demeurer plus longtemps avec eux, mais il n'y consentit pas.

21. Et il prit congé d'eux en leur disant : Il faut absolument que je passe la fête prochaine à Jérusalem, mais je reviendrai vous voir ^f s'il plaît à Dieu. Et ainsi il partit d'Éphèse.

22. Et étant débarqué à Césarée, il monta à Jérusalem et après avoir salué l'église, il descendit à Antioche.

23. Et y ayant fait quelque séjour, il en partit et parcouru de suite la Galatie et la Phrygie fortifiant tous les disciples.

24. En ce temps-là, ^g un Juif nommé Apollos, natif d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les écritures, arriva à Éphèse.

25. Il était en quelque sorte instruit dans la voie du Seigneur et il parlait avec ferveur d'esprit et enseignait soigneusement ce qui regardait le Seigneur bien qu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean.

26. Il commença donc à parler hardiment dans la synagogue. Et quand Aquilas et Priscille l'eurent ouï, ils le prièrent avec eux et l'instruisirent plus exactement de la voie de Dieu.

27. Et comme il voulait passer en Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté écrivirent aux disciples de le recevoir. Quand il y fut arrivé, il servit beaucoup par la grâce de Dieu à ceux qui avaient cru.

28. Car il convainquit publiquement les Juifs avec une grande force, prouvant par les Écritures que Jésus était le Christ.

RÉFLEXIONS

Dans ce que Luc rapporte du séjour que Paul fit à Corinthe, nous avons à remarquer l'ardeur avec laquelle il travaillait partout à l'avancement du règne de Jésus-Christ, son désintéressement et sa prudence qui paraissent en ce qu'il aima mieux travailler de ses mains pour subsister que de vivre aux dépens de l'église, les travers que les Juifs lui suscitèrent et enfin la protection dont Dieu le couvrit et

la consolation qu'il eut de convertir un grand peuple dans cette ville là et d'y fonder une très belle église.

Voilà comment la religion chrétienne s'établissait de plus en plus par la prédication des apôtres et malgré les oppositions des Juifs et des autres ennemis de la vérité.

2. Les divers voyages de Paul qui sont rapportés dans ce chapitre font voir qu'il était continuellement occupé aux fonctions de sa charge et qu'il travaillait avec une application infatigable à l'édification de l'église. C'est ainsi que tous les vrais et sincères chrétiens, mais particulièrement les fidèles ministres de Jésus-Christ s'emploient de toutes leurs forces pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes et qu'ils y consacrent avec plaisir tout leur temps et toute leur vie.

3. Le témoignage avantageux que Luc rend à Apollos et la manière dont il parle de son zèle, de son éloquence, de ses grands dons et des fruits admirables de son ministère doit nous faire reconnaître que Dieu accorde une grâce très précieuse aux églises lorsqu'il envoie des docteurs et des ministres zélés, habiles dans les divines Écritures et revêtus des talents et des dons nécessaires pour instruire et pour édifier et cela doit aussi nous engager à prier Dieu qu'il en suscite toujours de semblables.

(a) v2 : Romains 16.3

(b) v6 : Matthieu 10.14 ; Actes 13.51

(c) v8 : I Corinthiens 1.14

(d) v17 : I corinthiens 1.1

(e) v18 : Nombres 6.18 ; Actes 21.24

(f) v21 : I corinthiens 4.19 ; Jacques 4.15

(g) v24 : I Corinthiens 1.12

(1) v18 : C'était sans doute le vœu de naziréat, voyez Nombres VI.

CHAPITRE XIX

Paul annonce l'Évangile dans la vile d'Éphèse et il y fait plusieurs miracles, versets 1-12.

Certains Juifs voulant chasser les esprit malins au nom de Jésus sont maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits, versets 13-17.

Plusieurs personnes qui s'étaient adonnées à la magie se convertissent et donnent des marques publiques de leur repentance, versets 18-20.

Luc ajoute l'histoire d'une sédition qui fut excitée contre Paul par un orfèvre nommé Démétrius. Cet homme gagnait beaucoup d'argent en vendant de petits temples en argent qui étaient faits sur le modèle d'un temple fameux qu'il y avait à Éphèse et qui était consacré à une déesse des païens nommée Diane. Comme il vit que Paul en prêchant contre l'idolâtrie lui faisait perdre tout son profit, il souleva le peuple contre lui, mais cette émeute fut apaisée par le greffier de la ville, versets 21-40.

1. Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul après avoir parcouru les provinces supérieurs d'Asie¹ vint à Éphèse où ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

2. Avez-vous reçu le Saint-Esprit lorsque vous avez cru ? Mais ils lui répondirent : Nous n'avons même pas ouï dire qu'il y ait un Saint-Esprit².

3. Et il leur dit : De quel baptême avez-vous été baptisés ? Ils répondirent : Du baptême de Jean.

4. Alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean a baptisé^a du baptême de la repentance en disant au peuple qu'ils devaient croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus qui est le Christ.

5. Ce qu'ayant ouï ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.

6. Et après que Paul leur eût imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux et ils parlaient divers langages et prophétisaient.

7. Et tous ces hommes-là étaient environ douze.

8. Puis il entra dans la synagogue et il y parla avec hardiesse pendant trois mois, discourant pour les persuader ce qui regarde le royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissaient et étaient incrédules décriant la voie du Seigneur devant la multitude, il se retira et sépara les disciples d'avec eux, enseignant tous les jours dans l'école d'un nommé Tirannus.

10. Et cela continua durant deux ans de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur Jésus.

11. Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul,

12. En sorte qu'on portait même sur les malades les mouchoirs et les linges qui avaient touché son corps et ils étaient guéris de leurs maladies et les malins esprits sortaient.

13. Alors quelques-uns des exorcistes juifs³ qui couraient de lieu en lieu entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits en disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche.

14. Ceux qui faisaient cela étaient sept et fils de Scéva Juif, l'un des principaux sacrificateurs.

15. Mais le malin esprit leur répondit : Je connais Jésus et je sais qui est Paul, mais vous qui êtes-vous ?

16. Et l'homme qui était possédé de cet esprit malin se jeta sur eux et s'en étant rendu maître, il les maltraita si fort qu'ils s'enfuirent de la maison tout nus et blessés.

17. Ce qui ayant été connu de tous les Juifs et de tous les Grecs qui demeuraient à Éphèse, ils furent tous saisis de crainte et le nom du Seigneur Jésus était glorifié.

18. Et plusieurs de ceux qui avaient cru venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait.

19. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avaient exercé des arts curieux⁴ qui apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde et quand on en eût supputé le prix, on trouva qu'il montait à cinquante mille deniers d'argent⁵.

20. Ainsi la parole du Seigneur se répandait et devenait de plus en plus efficace.

21. Après cela Paul se proposa par un mouvement de l'Esprit de passer par la Macédoine et par

l'Achaïe et d'aller à Jérusalem disant : Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome.

22. Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans le ministère, savoir Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23. Mais il arriva en ce temps-là un grand trouble à l'occasion de la doctrine du Seigneur.

24. Car un orfèvre nommé Démétrius qui faisait de petits temples d'argent de Diane et qui donnait beaucoup à gagner aux ouvriers de ce métier,

25. Les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages et leur dit : Ô hommes, vous savez que tout notre gain est dans cet ouvrage,

26. Et cependant vous voyez et vous entendez dire que non seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul par ses persuasions a détourné un grand nombre de personnes en disant que les dieux qui sont faits de mains d'hommes ne sont pas des dieux.

27. Et il n'y a pas seulement du danger pour nous que notre métier ne soit décrié, mais il est même à craindre que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris et que sa majesté, que toute l'Asie et tout le monde révère, ne s'anéantisse aussi.

28. Ayant entendu cela, ils furent tous transportés de colère et ils s'écrièrent : Grande est la Diane des Éphésiens !

29. Et toute la ville fut remplie de confusion et ils coururent tous ensemble avec fureur au théâtre et enlevèrent Gaïus et Aristarque macédoniens, compagnons de voyage de Paul.

30. Sur quoi Paul voulait se présenter devant le peuple, mais les disciples ne le lui permirent pas.

31. Quelques-uns aussi des Asiarques ⁶ qui étaient ses amis l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre.

32. Cependant les uns criaient d'une manière et les autres d'une autre, car l'assemblée était tumultueuse et plusieurs ne savaient pas pourquoi ils s'étaient assemblés.

33. Alors Alexandre fut tiré de la foule par les Juifs qui le poussaient devant eux et Alexandre faisant signe de la main voulait parler au peuple pour sa défense.

34. Mais dès qu'ils eurent reconnu qu'il était Juif, ils s'écrièrent tous d'une voix durant près de deux heures : Grande est la Diane des Éphésiens.

35. Alors le greffier ayant apaisé le peuple dit : Ô Éphésiens ! Et qui est l'homme qui ne sache pas que la ville des Éphésiens est dédiée au service de la grande déesse Diane et à l'image qui est descendue de Jupiter ⁷ ?

36. Cela étant donc incontestable, vous devez vous apaiser et ne rien faire avec précipitation.

37. Car ces gens que vous avez amenés ici ne sont ni sacrilèges, ni coupables de blasphème contre votre déesse.

38. Que si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient la cour et il y a des proconsuls qu'ils s'y fassent appeler les uns les autres.

39. Et si vous avez quelque autre affaire à proposer, on pourra la décider dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours de peuple. Et quand il eut dit cela, il congédia l'assemblée.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la continuation des merveilleux succès du ministère de Paul. Il baptisa à Éphèse certains disciples qui jusqu'alors n'avaient été instruits que dans la doctrine de Jean Baptiste et aussitôt qu'il eurent été baptisés au nom de Jésus-Christ et que Paul leur eut imposé les mains, ils reçurent les dons miraculeux du Saint-Esprit. Il y convertit outre cela un grand peuple malgré les oppositions des Juifs, il y fit des miracles surprenants et plusieurs personnes qui avaient été adonnées à la magie renoncèrent à leur superstition et à leur impiété. C'est ainsi qu'il établissait partout le règne de Jésus-Christ et détruisait celui du diable.

2. Ce qui arriva à ces exorcistes juifs qui, pensant chasser les démons au nom de Jésus, furent maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits malins, tendait à montrer aux Juifs et à tout le monde qu'il n'y avait que les apôtres et ceux qui croyaient en Jésus-Christ qui pussent véritablement faire des miracles et commander aux démons. La vertu divine de la religion de notre Seigneur ne se manifeste que par les gens de bien, mais il n'appartient pas aux méchants et aux hypocrites de prendre le nom du Seigneur dans leur bouche.

3. Luc rapporte que plusieurs habitants d'Éphèse, touchés par la prédication de Paul vinrent confesser leurs péchés et qu'ils y en eut qui étant adonnés à la magie et aux arts illicites aimèrent mieux brûler publiquement leurs livres qui traitaient de ces arts-là que de les vendre, quoiqu'ils en eussent pu tirer des sommes très considérables. Cet exemple est remarquable, il nous apprend que les vrais pénitents ne font point de difficulté de confesser leurs fautes, de donner des marques publiques de leur repentance et de renoncer à tout ce qui a été pour eux ou qui pourra être pour les autres une occasion de péché et de scandale, quelque précieux et quelque cher qu'il leur pût être et quelque profit qu'ils pussent en tirer.

Ce qu'il y a principalement à remarquer sur la sédition qui s'émut à Éphèse contre Paul c'est qu'elle fut excitée par des ouvriers qui craignaient que si l'on cessait d'adorer ces idoles, leur métier ne fut décrié et que leur gain ne diminuât et que ces gens-là pour animer le peuple se servirent d'un prétexte de religion et de zèle pour la déesse Diane. Rien n'a plus de force sur l'esprit des hommes que l'amour du gain, c'est ce qui allume le plus leur passion, ils ne peuvent souffrir la vérité lorsqu'elle est contraire à leurs intérêts et ils couvrent cet intérêt, lorsqu'ils

le peuvent, d'un zèle apparent pour la religion. Au reste, ce tumulte qui s'était excité fut apaisé, quoi qu'avec peine, par le greffier de la ville et par ce moyen Paul fut préservé du danger qui le menaçait. Cette histoire fait voir que les émeutes et les séditions sont très dangereuses, qu'ainsi l'on doit éviter tout ce qui pourrait les exciter et que les gens sages doivent les prévenir et les apaiser par tous les moyens possibles.

(a) v4 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Actes 1.5 et 11.16

(1) v1 : De l'Asie mineure.

(2) v2 : Les Juifs n'avaient jamais ignoré qu'il y avait un Saint-Esprit, puisqu'il est parlé de l'esprit de Dieu dans tout le Vieux Testament. Mais ces disciples n'avaient pas ouï parler des dons miraculeux du Saint-Esprit. Voyez le verset 6.

(3) v13 : Voyez la note sur Matthieu XII.17.

(4) v19 : Ou des arts magiques, l'astrologie judiciaire et d'autres sciences semblables.

(5) v19 : On ne saurait bien déterminer cette somme parce qu'on ne sait pas au juste de quelles pièces ou de quels deniers il s'agit ici. Ce qui est certain c'est que selon la moindre estimation la somme était très considérable.

(6) v31 : C'étaient des personnes considérables qui présidaient à ce qui concernait le culte des dieux, les spectacles et les jeux solennels et d'autres affaires.

(7) v35 : Les païens croyaient que l'image de Diane avait été envoyée du ciel.

CHAPITRE XX

Paul part d'Éphèse et se rend à Troas où il annonce l'Évangile aux chrétiens de cette ville-là et il ressuscite un mort, versets 1-12.

De là il s'en va à Millet, versets 13-16,

où ayant fait venir les pasteurs de l'église d'Éphèse, il leur adresse, une grave exhortation, après quoi il prend congé d'eux, versets 17-38.

1. Après que le tumulte fut apaisé, Paul fit venir les disciples et ayant pris congé d'eux, il parti pour aller en Macédoine.

2. Et quand il eut parcouru ces quartiers-là et qu'il eut fait plusieurs exhortation, il vint en Grèce.

3. Quand il y eut demeuré trois mois, les Juifs lui ayant dressé des embuches lorsqu'il devait s'embarquer pour aller en Syrie, on fut d'avis qu'il s'en retournerait par la Macédoine.

4. Et il fut accompagné jusqu'en Asie par Sopater de Bérée, par Aristarque et Second de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Thimotée et aussi par Tychique et Trophime qui étaient d'Asie.

5. Ceux-ci étant allés devant nous attendirent à Troas.

6. Mais pour nous, après les jours des pains sans levains, nous nous embarquâmes à Philippes et dans cinq jours nous les joignirent à Troas où nous demeurâmes sept jours.

7. Et le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés ^a pour rompre le pain, Paul devant partir le lendemain, leur fit un discours qu'il étendit jusqu'à minuit.

8. Or il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où ils étaient assemblés.

9. Et un jeune homme nommé Eutyche qui était assis sur une fenêtre fut accablé d'un profond sommeil pendant le long discours de Paul et étant endormi il tomba du troisième étage en bas et fut levé mort.

10. Mais Paul étant descendu se pencha sur lui et l'ayant embrassé, il leur dit : Ne vous troublez point, car son âme vit en lui.

11. Et étant remonté et ayant rompu le pain et mangé, il parla longtemps jusqu'au point du jour, après quoi il parti.

12. Et ils amenèrent le jeune homme vivant, de quoi ils furent extrêmement consolés.

13. Pour nous, étant montés sur un vaisseau, nous fîmes voile vers Asson où nous devions reprendre Paul, car il l'avait ainsi ordonné, parce qu'il voulait faire le chemin à pied.

14. Quand donc il nous eut rejoints à Asson, nous le primes avec nous et nous vinrent à Mitylène.

15. Puis étant partis de là, nous arrivâmes le lendemain à Chios. Et le jour suivant nous abordâmes à Samos et nous étant arrêtés à Trogyllé, le jour d'après nous vînmes à Millet.

16. Car Paul avait résolu de passer Éphèse sans y débarquer pour ne pas s'arrêter en Asie, parce qu'il se hâtait d'être le jour de la Pentecôte à Jérusalem, s'il lui était possible.

17. Mais il envoya de Millet à Éphèse pour faire venir les pasteurs de cette église.

18. Et lorsqu'ils furent venus vers lui, il leur dit : Vous savez de quelle manière je me suis toujours conduit avec vous, ^b depuis le premier jour que je suis entré en Asie,

19. Servant le Seigneur avec toute humilité et avec beaucoup de larmes et parmi les épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs.

20. Et je ne vous ai rien caché des choses qui vous étaient utiles et que je n'ai pas manqué de vous les enseigner en public et de maison en maison,

21. Prêchant tant aux Juifs qu'aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ notre Seigneur.

22. Et maintenant, étant lié par l'Esprit, je m'en vais à Jérusalem ne sachant pas ce qui doit m'arriver,

23. Si ce n'est que le Saint-Esprit m'avertit de ville en ville que des liens et des afflictions m'attendent.

24. Mais je me mets en peine de rien et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu.

25. Et maintenant, je sais qu'aucun de vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu ne verra plus mon visage.

26. C'est pourquoi je proteste aujourd'hui devant vous que je suis net du sang de vous tous.

27. Car je n'ai point évité de vous annoncer tout le dessein de Dieu.

28. Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour paître l'église de Dieu qu'il a acquise par son propre sang.

29. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants qui n'épargneront point le troupeau,

30. Et que d'entre vous-mêmes il se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi, veillez en vous souvenant que durant trois ans je n'ai cessé nuit et jour d'avertir chacun de vous avec larmes.

32. Et maintenant mes frères, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce lequel peut vous édifier encore et vous donner l'héritage avec tous les saints.

33. Je n'ai désiré ni l'argent ni l'or ni les vêtements de personne.

34. Et vous savez vous-mêmes ^c que ces mains ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire et à ceux qui étaient avec moi.

35. Je vous ai montré en toutes choses que c'est ainsi qu'en travaillant il faut s'accommoder aux faibles et se souvenir des paroles du Seigneur Jésus qui a dit lui-même qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Quand il eut dit cela, il se mit à genoux et pria avec eux tous.

37. Alors tous fondirent en larmes et se jetant au cou de Paul ils le baisèrent,

38. Étant principalement affligés de ce qu'il avait dit qu'ils ne verraient plus son visage. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer ici, c'est :

1. Que Paul étant arrivé à Troas, il se rendit dans le lieu où les chrétiens de cette ville-là étaient assemblés le premier jour de la semaine pour rompre le pain, c'est-à-dire pour célébrer la Sainte-Cène et qu'il étendit son discours bien avant dans la nuit. D'ici nous recueillons que les apôtres et les premiers chrétiens s'assemblaient pour servir Dieu et pour s'édifier, que le jour du dimanche était destiné à cela, qu'on célébrait la Sainte-Cène dans ces assemblées et qu'on y faisait des discours pour instruire et pour exhorter les fidèles et qu'ainsi ces pratiques sont aussi anciennes que le christianisme et d'institution divine.

2. Paul rendit la vie à un jeune homme qui était tombé du haut de la maison où les fidèles étaient assemblés. Ce fut là un miracle tout à fait remarquable qui dût consoler les chrétiens de Troas et les affermir puissamment dans la religion de Jésus-Christ.

Mais ce qui doit surtout être considéré dans ce chapitre, c'est le discours que Paul fit aux pasteurs d'Éphèse avant que de les quitter. On y remarque son intégrité, son zèle et son désintéressement dans l'exercice de son ministère, sa constance

dans les afflictions, sa grande piété, le soin qu'il avait eu pendant trois ans d'exhorter et d'enseigner les fidèles d'Éphèse, tant en public que dans les maisons et la résolution ferme où il était de servir le Seigneur jusqu'à la fin et même de donner sa vie avec joie pour l'Évangile. On y voit encore les graves et touchantes exhortations qu'il adressa aux pasteurs de l'église d'Éphèse et les vœux ardents et tendres par lesquels il les recommanda à Dieu, eux et tout le troupeau sur lequel ils étaient établis.

Les ministres de l'Évangile doivent apprendre d'ici à s'acquitter fidèlement de leur charge, à en remplir tous les devoirs avec diligence, avec zèle et avec sincérité, à veiller soigneusement sur les troupeaux du Seigneur, à prendre garde qu'il ne s'y glisse de fausses doctrines ou des scandales, à ne jamais rien taire de ce qui peut être utile à ceux qui sont commis à leurs soins et à les avertir, non seulement en public, mais aussi en particulier. Ils doivent encore, à l'exemple de Paul souffrir patiemment les traverses auxquelles ils sont exposés, prier continuellement pour leurs troupeaux et enfin, n'avoir point d'égard à eux-mêmes, à leur intérêt particulier, ni même à leur propre vie, pourvu qu'ils aient la joie d'achever leur course et de s'acquitter fidèlement du ministère qu'ils ont reçu du Seigneur Jésus.

Ce que Paul dit encore dans cette occasion apprend à tous les chrétiens que la charge du ministère est de la dernière importance, que Dieu accorde une grande grâce aux églises lorsqu'il leur envoie de fidèles ministres et que quand les pasteurs se sont acquittés de leur devoir, ils ne seront pas responsables du salut de ceux qui périront.

Les larmes que les pasteurs et les chrétiens d'Éphèse répandirent en se séparant de Paul montrent à quel point ils le chérissaient et par là on voit bien combien l'amour qui unit les pasteurs avec leurs troupeaux est tendre et combien les chrétiens doivent craindre d'être du ministère des fidèles serveurs de Dieu.

(a) v7 : Actes 2.42

(b) v18 : Actes 19.1

(c) v34 : Actes 18.3 ; I Corinthiens 4.12 ; I Thessaloniciens 2.9 ; II Thessaloniciens 3.8

CHAPITRE XXI

Paul étant parti de Milet arrive à Tyr et de là à Césarée où un prophète l'avertit qu'il serait emprisonné à Jérusalem et livrés aux païens. Cette prédiction n'étonna point Paul, il témoigna qu'il ne craignait ni les liens, ni la mort et il partit pour Jérusalem, versets 1-16.

Y étant arrivé, il entra dans le temple avec quatre personnes qui avaient fait le vœux de naziréat pour observer ce que la loi de Moïse prescrivait en pareil cas, il fit cela par avis des autres apôtres afin de montrer qu'il n'était pas ennemi de la loi, comme on l'en accusait. Cependant, les Juifs ne laissèrent pas d'exciter une sédition contre lui et ils lui auraient ôté

la vie si le capitaine des gardes du temple ne l'eût délivré de leurs mains, versets 17-40.

1. Nous étant donc embarqués après nous être séparés d'eux, nous vîmes droit à Coos et le jour suivant à Rhodes et de là à Patara.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passait en Phénicie, nous montâmes dessus et nous partîmes.

3. Puis ayant découvert l'île de Chypre et l'ayant laissée à gauche, nous fîmes route vers la Syrie et nous abordâmes à Tyr parce que le vaisseau y devait laisser sa charge.

4. Et y ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours. Ils disaient par l'Esprit à Paul qu'il ne montât point à Jérusalem.

5. Mais ces jours étant passés, nous partîmes de Tyr et ils nous accompagnèrent tous avec leurs femmes et leurs enfants jusque hors de la ville où nous étant mis à genoux sur le rivage, nous fîmes la prière.

6. Et après nous être embrassés, nous montâmes sur le vaisseau et ils retournèrent chez eux.

7. Ainsi, continuant notre navigation, de Tyr nous abordâmes à Ptolemaïde et après avoir salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Le lendemain, Paul et nous qui étions avec lui étant partis de là, nous vîmes à Césarée et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, ^a qui était l'un des sept diacres, nous logeâmes chez lui.

9. Il avait quatre filles vierges qui prophétisaient ¹.

10. Comme nous demeurâmes là plusieurs jours, il vint de Judée un prophète ^b nommé Agabus,

11. Qui, nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul et s'en liant les mains et les pieds il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : C'est ainsi que les Juifs lieront dans Jérusalem l'homme à qui appartient cette ceinture et ils le livreront aux Gentils.

12. Et quand nous eûmes entendu cela, nous le priâmes, tant nous que ceux du lieu, de ne point monter à Jérusalem.

13. Mais Paul répondit : Que faites-vous en pleurant et m'attendrissant le cœur ? Car pour moi, je suis prêt, non seulement d'être lié, mais même de mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Ainsi n'ayant pu le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage et nous dîmes : Que la volonté du Seigneur soit faite !

15. Et quelques jours après, nous étant préparés pour partir, nous montâmes à Jérusalem.

16. Et quelques-uns des disciples vinrent aussi de Césarée avec nous, amenant avec eux un certain Mnason qui était de l'île de Chypre, ancien disciple, chez qui nous devions loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain, Paul vint avec nous chez Jacques et tous les anciens s'y assemblèrent.

19. Et après les avoir embrassés, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait parmi les Gentils par son ministère.

20. Ce qu'ayant ouï, ils glorifièrent le Seigneur et ils lui dirent : Frère, tu vois combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru et ils sont tous zélés pour la loi.

21. Or ils ont été informés que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils à renoncer à Moïse en leur disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les cérémonies de la loi.

22. Que faut-il donc faire ? Il faut absolument assembler toute la multitude ², car ils entendront dire que tu es arrivé.

23. Fais donc ce que nous te disons. Nous avons quatre hommes qui ont fait un vœu,

24. Prends-les avec toi et te purifie avec eux et contribue à la dépense avec eux ^c afin qu'ils se rasant la tête et que tous sachent qu'il n'est rien de tout ce qu'ils ont ouï dire de toi, mais que tu continues à garder la loi.

25. Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils ne devaient rien observer de semblable, ^d mais qu'ils doivent seulement se garder de ce qui est sacrifié aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication.

26. Alors Paul ayant pris ces hommes avec lui et s'étant purifié avec eux entra dans le temple ^e le jour suivant, déclarant les jours auxquels la purification s'accomplirait et quand l'offrande devait être présentée pour chacun d'eux.

27. Et comme les sept jours allaient s'accomplir, les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple émurent la multitude et se saisirent de lui.

28. En criant : Hommes Israélites, aidez-nous. Voici cet homme qui prêche partout à tout le monde contre la nation, contre la loi et contre ce lieu, il a même amenés des Grecs dans le temple et a profané ce lieu saint.

29. Car ils avaient vu auparavant dans la ville Trophime d'Éphèse et ils croyaient que Paul l'avait mené dans le temple.

30. Et toute la ville fut émue et il se fit un concours de peuple et ayant saisi Paul, ils le trainèrent hors du temple et incontinent, les portes en furent fermées.

31. Mais comme ils cherchaient à le tuer, le bruit vint au tribun de la compagnie qui gardait le temple que toute la ville de Jérusalem était en trouble.

32. À l'instant il prit des soldats et des centeniers avec lui et courut à eux et voyant le tribun et les soldats, ils cessèrent de battre Paul.

33. Alors le tribun s'approcha et se saisit de lui et commanda qu'on le liât de deux chaînes, puis il demanda qui il était et ce qu'il avait fait.

34. Et les uns crièrent d'une manière et les autres d'une autre dans la foule et parce qu'il ne pouvait rien apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35. Et quand Paul fut sur les degrés, il fut porté par les soldats à cause de la violence de la populace.

36. Car une foule de peuple le suivait en criant : Ôte-le ³.

37. Et comme Paul était sur le point d'entrer dans la forteresse, il dit au tribun : M'est-il permis de te

dire quelque chose ? Et il répondit : Tu sais parler le grec ?

38. ^f N'es-tu point cet Égyptien qui ces jours passés a excité une sédition et mené avec lui au désert quatre mille brigands ?

39. Paul lui dit : Je suis Juif, ^g de Tarse, citoyen de cette ville célèbre de Cilicie, je te prie, permets-moi de parler au peuple.

40. Et quand il le lui eût permis, Paul se tenant sur les degrés fit signe de la main au peuple. Et après qu'on eut fait un grand silence, il leur parla en langue hébraïque et il leur dit.

RÉFLEXIONS

La prédiction d'Agabus qui avertit Paul qu'on le ferait prisonnier à Jérusalem montre qu'il ne lui arriverait rien que par la volonté de Dieu et que c'était le Seigneur qui l'exposait à ces persécutions et qu'il voulait qu'il fut livré aux païens et ensuite conduit à Rome afin qu'il rendit témoignage à l'Évangile en tous lieux.

La belle résolution que Paul fit paraître, lorsque les fidèles le conjurant avec larmes de ne pas aller à Jérusalem, il déclara qu'il était prêt non seulement à être lié, mais de souffrir la mort pour le nom de Jésus, marque que ce serviteur de Dieu était entièrement dévoué à Jésus-Christ et que rien n'était capable d'ébranler sa constance. Ce sont là les sentiments dont tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres du Seigneur doivent être animés. Et comme les chrétiens de Césarée, voyant la résolution de Paul ne s'opposèrent plus à son voyage, mais se résignèrent à tout ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que Dieu veut et sacrifier nos inclinaisons les plus chères à sa volonté aussitôt qu'il nous la manifeste.

Ce que Paul fit lorsqu'il alla dans le temple de Jérusalem et qu'il se purifia suivant l'usage des Juifs était une action de prudence et de charité qui tendait à leur montrer qu'on l'accusait à tort d'avoir du mépris pour leur religion. Cette sage conduite de Paul nous apprend à nous accommoder autant que nous le pouvons, surtout dans les choses indifférentes, à ceux qui sont prévenus contre nous et à ne rien négliger pour les faire revenir de leurs préjugés. On voit pourtant que nonobstant ce que Paul avait pensé faire pour s'accommoder aux Juifs, ils se soulevèrent contre lui jusque là qu'il voulurent lui ôter la vie. Voilà l'effet ordinaire de la prévention et de la passion, elle aveugle tellement ceux qui en sont possédés qu'il n'y a rien qui soit capable de les désabuser.

Enfin, il est à remarquer que la providence délivra Paul de la fureur des Juifs par le moyen du tribun et qu'elle se servit cependant de ce que Paul avait fait par égard pour les Juifs, pour le faire arrêter par ces Juifs mêmes et pour le livrer entre les mains des païens comme le prophète Agabus le lui avait prédit à Césarée. C'est ainsi que Dieu fait garantir ceux qui

le servent et que ce que les hommes pensent faire contre eux ne sert qu'à accomplir les desseins de la providence.

- (a) v8 : Actes 6.5 et 8.40
- (b) v10 : Actes 11.28
- (c) v24 : Nombres 6.18 ; Actes 18.18
- (d) v25 : Actes 15.20 et 29
- (e) v26 : Nombres 6.13 ; Actes 24.18
- (f) v38 : Actes 5.36
- (g) v39 : Actes 22.5

(1) v9 : C'est-à-dire qui avaient le don de prophétie ou simplement qui parlaient de choses saintes.

(2) v22 : Toute la multitude des Juifs s'assemblera infailliblement.

(3) v36 : C'est-à-dire : fais le mourir.

CHAPITRE XXII

C'est ici un discours dans lequel Paul, pour se justifier de ce que les Juifs l'accusaient d'être ennemi de leur nation et de leur loi, fait l'histoire de sa vie et de sa conversion, versets 1-21.

Mais les Juifs continuant à demander qu'on le fit mourir, le capitaine ordonna qu'on lui donnât la question en le fouettant, ce qui ne fut pourtant pas exécuté parce que Paul dit qu'il était bourgeois de Rome, mais il fut renvoyé à paraître devant le conseil des Juifs, versets 22-30.

1. Mes frères et mes pères, écoutez-moi dans ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma défense.

2. Et quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils firent encore plus de silence. Alors il dit :

3. Je suis Juif, ^a né à Tarse en Cilicie, mais élevé dans cette ville aux pieds de Gamaliel, ayant été instruit dans la manière la plus exacte de garder la loi de nos pères, étant zélé pour Dieu comme vous l'êtes tous aujourd'hui,

4. J'ai persécuté cette secte jusqu'à la mort, liant et mettant dans les prisons tant les hommes que les femmes,

5. Comme le souverain sacrificateur m'en est témoin et toute l'assemblée des anciens, car ayant pris des lettres d'eux pour les frères j'allais à Damas pour amener aussi liés à Jérusalem ceux qui étaient là afin qu'ils fussent punis.

6. Or ^b il arriva que comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas, environ midi, que tout à coup une grande lumière venant du Ciel resplendit autour de moi.

7. Et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

8. Et je répondit : Qui es-tu Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes.

9. Or ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière et ils en furent effrayés, mais ils n'entendirent point la voix de celui qui parlait.

10. Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Lève-toi et t'en va à Damas et là on te dira tout ce que tu dois faire.

11. Et parce que je n'y voyais goutte à cause du grand éclat de cette lumière, ceux qui étaient avec moi me menèrent par la main et je vins à Damas.

12. Or un certain homme, religieux selon la loi, nommé Ananias, à qui tous les Juifs qui demeuraient à Damas rendaient bon témoignage, vint à moi,

13. Et s'étant approché de moi il me dit : Saul mon frère, recouvre la vue. Et au même instant, je le vis.

14. Et il me dit : Le Dieu de nos pères t'a destiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste et pour entendre les paroles de sa bouche.

15. Car tu lui serviras de témoin devant tous les hommes des choses que tu as vues et entendues.

16. Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi et sois baptisé et lavé de tes péchés après avoir invoqué le nom du Seigneur.

17. Depuis, il arriva qu'étant retourné à Jérusalem, comme je priais dans le temple, je fus ravi en extase.

18. Et je vis Jésus qui me disait : Hâte-toi et pars promptement de Jérusalem, car ils ne recevront point le témoignage que tu leur rendras de moi.

19. Et je dis : Seigneur, ^c Ils savent eux-mêmes que je mettais en prison et que je faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en toi.

20. Et lorsque le sang d'Étienne ton martyr fut répandu, ^d j'étais aussi présent et je consentais à sa mort et je gardais les vêtements de ceux qui le faisaient mourir.

21. Mais il me dit : Va-t'en, car je t'enverrai bien loin vers les Gentils.

22. Les Juifs l'écoutèrent jusqu'à ce mot, mais alors ils élevèrent leurs voix disant : Ôte du monde un tel homme, car il n'est pas juste de le laisser vivre.

23. Et comme ils criaient et qu'ils secouaient leurs habits et qu'ils faisaient voler la poussière en l'air,

24. Le tribun commanda qu'il fût mené dans la forteresse et ordonna qu'on lui donna la question par le fouet afin de savoir pour quel sujet ils criaient ainsi contre lui.

25. Mais quand ils l'eurent lié avec des courroies, Paul dit au centenier qui était présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain sans qu'il soit condamné ?

26. Ce que le centenier ayant entendu, il en alla avertir le tribun et lui dit : Prends garde à ce que tu feras, car cet homme est citoyen romain.

27. Et le tribun vint à Paul et lui dit : Dis-moi, es-tu citoyen romain ? Et il répondit : Oui, je le suis.

28. Le tribun lui répondit : J'ai acquis cette bourgeoisie pour une grande somme d'argent. Et Paul dit : Et moi je le suis par ma naissance.

29. Et ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent aussitôt d'après de lui et le tribun craignit aussi quand il sût que Paul était citoyen romain parce qu'il l'avait fait lier.

30. Le lendemain, voulant savoir au vrai pour quel sujet il était accusé des Juifs, il le fit délier et ayant ordonné que les principaux sacrificateurs et tout le

conseil s'assemblèrent, il amena Paul et le présenta devant eux.

RÉFLEXIONS

Le dessein de Paul dans le discours qui est ici rapporté était de montrer aux Juifs qu'ils avaient tort de le regarder comme l'ennemi de leur religion, que bien loin de là il avait lui-même un grand zèle pour cette religion dans laquelle il avait été élevé à Jérusalem, jusque là qu'il était autrefois le plus ardent persécuteur des chrétiens et que s'il avait embrassé la religion de Jésus-Christ et s'il l'annonçait partout, il le faisait pour obéir à la vocation que le Seigneur lui avait adressée du Ciel. Cette conduite de Paul envers les Juifs marque qu'il tâchait de se justifier et de les apaiser, mais qu'il ne dissimulait pourtant pas sa croyance.

Il faut toujours parler et agir avec douceur et prudence, surtout lorsqu'on a à faire à des personnes prévenues, mais en même temps avec courage et avec fermeté, sans jamais user de déguisement et sans que la crainte nous fasse supprimer la vérité.

L'irritation et la fureur dans laquelle les Juifs entrèrent lorsque Paul dit que le Seigneur l'avait envoyé vers les Gentils montre que la principale cause de la haine qu'ils lui portaient c'était l'aversion qu'ils avaient contre les païens, ce procédé des Juifs fait aussi voir que rien n'est capable de ramener et d'apaiser des gens qui sont fortement prévenus.

Enfin, Paul étant sur le point d'être mis à la question et fouetté jugea à propos de se faire prévaloir cette fois-là de sa qualité de bourgeois de Rome, voyez Actes 16-22, pour éviter cette peine, ce qu'il n'avait pas fait dans une autre occasion. Il en usa de la sorte parce que c'était là un moyen légitime de se garantir de la violence et de l'injustice qu'on lui aurait faite. De là on peut conclure qu'il est permis de se servir de son droit et d'employer toutes les voies justes et raisonnables pour se défendre quand on est en danger d'être opprimé ou d'être traité injustement.

(a) v3 : Actes 21.39

(b) v6 : Actes 9.3 ; Actes 26.12

(c) v19 : Actes 8.3

(d) v20 : Actes 7.58

CHAPITRE XXIII

Ce chapitre a deux parties.

On y voit premièrement comment Paul parut devant le conseil des Juifs, versets 1-11.

2. Le récit d'une conspiration que quelques Juifs firent pour ôter la vie à cet apôtre et la manière dont il en fut préservé, versets 12-35.

1. Et Paul ayant les yeux arrêtés sur le conseil dit : Mes frères, j'ai vécu jusqu'à présent devant Dieu en toute bonne conscience.

2. Sur cela le souverain sacrificateur Ananias commanda à ceux qui étaient près de lui frapper sur le visage.

3. Alors Paul dit : Dieu te frappera muraille blanche, car tu es assis pour me juger selon la loi et en transgressant la loi tu commandes qu'on me frappe.

4. Et ceux qui étaient présents lui dirent : Injures-tu ainsi le souverain sacrificateur de Dieu ?

5. Et Paul dit : Mes frères, je ne savais pas que ce fût le souverain sacrificateur ¹, car il est écrit : ^a Tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

6. Et Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient là étaient saducéens et l'autre pharisiens, il s'écria devant le conseil : Mes frères ^b, je suis pharisien, fils de pharisien, je suis tiré en cause pour l'espérance et la résurrection des morts.

7. Et quand il eut dit cela, il s'émût une dissension entre les pharisiens et les saducéens et l'assemblée fut divisée.

8. ^c Car les saducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit, mais les pharisiens reconnaissent l'un et l'autre.

9. Et il se fit un grand bruit. Et les scribes du parti des pharisiens se levèrent et ils disputaient contre les autres disant : Nous ne trouvons aucun mal en cet homme, mais si un esprit ou un ange lui a parlé, ne combattons point contre Dieu.

10. Et comme le tumulte s'augmentait, le tribun craignant que Paul fût mis en pièce par ces gens-là commanda que les soldats descendissent pour l'enlever du milieu d'eux et le ramener dans la forteresse.

11. La nuit suivante, le Seigneur apparut à lui et lui dit : Paul, aie bon courage, car comme tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage à Rome.

12. Lorsqu'il fut jour, quelques Juifs s'assemblèrent et firent vœu avec des imprécations contre eux-mêmes de ne manger ni boire qu'ils n'eussent tué Paul.

13. Ils étaient plus de quarante qui avaient fait cette conjuration.

14. Et ils s'adressèrent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs et leur dirent : Nous avons fait vœu avec des imprécations contre nous-mêmes de ne rien manger que nous ayons tué Paul.

15. Vous donc, faites maintenant savoir au tribunal de la part du conseil qu'il le fasse amener demain devant vous comme si vous vouliez vous informer plus exactement de son affaire et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant entendu ce complot vint et entra dans la forteresse et en donna avis à Paul.

17. Et Paul ayant appelé un des centeniers lui dit : Mène ce jeune homme vers le tribunal, car il a quelque chose à lui rapporter.

18. Il le prit donc et le mena vers le tribunal auquel il dit : Paul qui est prisonnier m'a appelé et m'a prié d'amener ce jeune homme qui a quelque chose à te dire.

19. Et le tribunal le prenant par la main et l'ayant tiré à part lui demanda : Qu'as-tu à me déclarer ?

20. Et ce jeune homme dit : Les Juifs ont résolu de te prier d'envoyer demain Paul au conseil sous prétexte de s'informer plus exactement de son affaire.

21. Mais ne les crois point, car plus de quarante d'entre eux lui dressent des embûches et ont fait vœu avec des imprécations contre eux-mêmes de ne manger ni boire qu'ils l'aient tué et maintenant ils sont tous prêts attendant ta réponse.

22. Le tribunal renvoya ce jeune homme après lui avoir défendu de dire à personne qu'il lui avait donné cet avis.

23. Et ayant appelé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts deux cents soldats et soixante et dix cavaliers et deux cents archers pour aller jusqu'à Césarée dès la troisième heure de la nuit.

24. Et qu'il y ait des montures prêtes afin qu'ayant fait monter Paul ils le mènent sûrement au gouverneur Félix.

25. Et il lui écrivit une lettre en ces termes.

26. Claude Lysias au très excellent gouverneur Félix, salut.

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme et étant sur le point de le tuer, je suis survenu avec la garnison et je l'ai tiré de leurs mains ayant appris qu'il était citoyen romain.

28. Et voulant savoir de quoi ils l'accusaient, je le menai devant leur conseil,

29. Où j'ai trouvé qu'il était accusé sur des questions de leur loi, mais qu'il n'avait commis aucun crime qui méritât la mort ou la prison.

30. Et ayant été averti des embûches que les Juifs lui avaient dressées, je te l'ai aussitôt envoyé, ayant fait savoir à ses accusateurs de dire devant toi ce qu'ils ont à proposer contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc selon l'ordre qu'ils avaient reçu prirent Paul et le menèrent de nuit à Antipatris.

32. Et le lendemain, ayant laissé les cavaliers pour aller avec lui, ils s'en retournèrent à la forteresse.

33. Étant arrivés à Césarée et ayant rendu les lettres au gouverneur, ils lui présentèrent aussi Paul.

34. Et quand le gouverneur les eut lues et lui eut demandé de quelle province il était et ayant appris qu'il était de Cilicie,

35. Il lui dit : Je t'entendrai quand tes accusateurs seront venus. Et il ordonna qu'on le gardât dans le palais d'Hérode.

RÉFLEXIONS

Il faut faire quatre réflexions sur ce chapitre.

La première que Paul étant frappé injustement par l'ordre du souverain sacrificateur Ananias, il lui dénonça le jugement de Dieu, mais qu'il marquât cependant le respect qu'il avait pour le caractère d'Ananias lorsqu'on l'eut averti que celui qui l'avait fait ainsi frapper était le souverain sacrificateur, ce qu'il n'avait pas su d'abord.

L'instruction que cela nous donne est qu'il faut parler avec respect de nos supérieurs, mais aussi que Dieu punira les juges injustes et ceux qui abusent de leur autorité.

2. Paul mit la division entre les pharisiens et les sadducéens en disant qu'il était exposé en jugement parce qu'il croyait la résurrection des morts. Il en usa ainsi par prudence afin de ne pas être opprimé par les Juifs et pour montrer qu'en annonçant l'Évangile il enseignait ce que les Juifs et les pharisiens eux-mêmes croyaient touchant la résurrection.

3. Dieu apparut de nuit à Paul et lui dit de ne rien craindre et de se disposer à aller lui rendre témoignage à Rome. Cela était nécessaire pour le soutenir au milieu des traverses que les Juifs lui suscitaient, pour l'instruire et pour l'encourager à faire partout une profession publique de la vérité.

4. Quarante Juifs firent en ce temps-là une conjuration pour tuer Paul, mais il fut préservé de ce danger par le moyen d'un jeune garçon son neveu qui avertit le capitaine de ce complot. On voit bien en cela jusqu'où allait la fureur des Juifs et à quels excès la haine jointe au faux zèle de religion est capable de porter les hommes. On y remarque aussi combien il est dangereux d'agir par passion et de faire des vœux et des serments téméraires. Enfin, l'on doit admirer dans cet événement les moyens dont la providence se sert pour préserver les innocents et les gens de bien des dangers qui les menacent.

(a) vv5 : Exode 22.28

(b) v6 : Actes 26.5 ; Philippiens 3.5

(c) v8 : Matthieu 22.23 ; Marc 12.18 ; Luc 20.27

(1) v5 : Il faut croire que Paul parle ici selon la vérité et qu'en effet il ignorait que celui qui avait commandé de le frapper fut le souverain sacrificateur, ce qui pouvait venir ou de ce qu'il y avait longtemps que cet apôtre n'avait été à Jérusalem ou de quelque autre circonstance qui nous est inconnue.

CHAPITRE XXIV

Paul étant accusé par les Juifs devant le gouverneur Félix rend raison de sa conduite et de sa foi, versets 1-24.

Ensuite Félix ayant souhaité d'entendre Paul, ce dernier parla en sa présence des devoirs de la justice et de la continence et du jugement dernier d'une manière qui le remplit de frayeur. Cependant Paul demeura prisonnier à Césarée pendant deux ans, versets 25-28.

1. Cinq jours après, Ananias le souverain sacrificateur descendit à Césarée avec des sénateurs et un certain orateur nommé Tertulle qui comparurent devant le gouverneur contre Paul.

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser et il dit :

3. Très excellent Félix ! Nous reconnaissons en toutes rencontres, en tous lieux et avec toutes sortes d'actions de grâces que nous jouissons d'une grande paix par ton moyen et par les règlements que tu as établis pour ce peuple selon ta prudence.

4. Mais pour ne pas t'arrêter plus longtemps, je te prie d'écouter avec ton équité ordinaire ce que nous avons à te dire en peu de mots.

5. C'est que nous avons trouvé cet homme qui est une peste publique et qui excite des séditions parmi les Juifs par tout le monde et qui est le chef de cette secte des Nazaréens.

6. Il a même attenté de profaner le temple de sorte que nous l'avons saisi et nous voulions le juger selon notre loi.

7. Mais le tribun Lysias étant survenu nous l'ôta des mains avec grande violence,

8. Ordonnant que ses accusateurs vinsent devant toi. Tu pourras en en prenant information, savoir de lui, la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9. Ce que les Juifs confirmèrent en disant que les choses étaient ainsi.

10. Mais Paul après que le gouverneur lui eut fait signe de parler répondit : Sachant que tu es juge de cette nation depuis plusieurs années, je parle pour ma défense avec plus de confiance.

11. Tu peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à Jérusalem pour adorer.

12. Et ils ne m'ont point trouvé avec personne dans le temple, ni attroupant le peuple dans les synagogues ou dans la ville.

13. Et ils ne sauraient prouver les choses dont ils m'accusent maintenant.

14. Or je t'avoue bien ceci, que conformément à la voie qu'ils appellent secte, je sers le Dieu de mes pères croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes,

15. Ayant cette espérance en Dieu que la résurrection des morts tant des justes que des injustes qu'ils attendent aussi eux-mêmes arrivera.

16. C'est pourquoi aussi je travaille à avoir toujours la conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes.

17. Or après plusieurs années, ^a je suis venu pour faire des aumônes à ma nation et pour présenter des offrandes.

18. Et ^b comme je vaquais à cela, ils m'ont trouvé purifié dans le temple sans attroupement et sans tumulte.

19. Et ce sont certains Juifs d'Asie

20. Qui doivent eux-mêmes comparaître devant toi et m'accuser, s'ils avaient quelque chose à dire contre moi.

21. Mais que ceux-ci même déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quelque chose lorsque j'ai paru devant le conseil.

22. À moins que ce ne soit de cette seule parole que j'ai dite hautement au milieu d'eux. Je suis aujourd'hui poursuivi en justice à cause de la résurrection des morts.

23. Félix ayant ouï cela les remit à une autre fois en disant : Après que je me serai plus exactement informé de cette secte et que le capitaine Lysias sera descendu je prendrai connaissance de votre affaire.

24. Et il commanda à un centenier de garder Paul mais en le tenant moins resserré et sans empêcher aucun des siens de le servir ou de le visiter.

25. Quelques jours après, Félix vint avec Drusille sa femme qui était Juive et il envoya quérir Paul et il l'entendit parler de la foi en Christ.

26. Et comme Paul parlait de la justice, de la continence et du jugement à venir, Félix effrayé lui dit : Va)-t'en pour cette fois et quand j'aurais la commodité, je te rappellerai.

27. Il espérait aussi que Paul lui donnerait de l'argent afin qu'il le mit en liberté, c'est pourquoi il l'envoyait quérir souvent et il s'entretenait avec lui.

28. Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Portius Festus et voulant faire plaisir aux Juifs, il laissa Paul en prison.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu sur ce chapitre que Paul, étant accusé très injustement par les Juifs devant le gouverneur Félix, il se défendit dans un discours plein de force et de gravité dans lequel en se justifiant des accusations dont on le chargeait et en niant ce que les Juifs lui imputaient faussement il fit pourtant une confession ouverte de sa croyance et de la doctrine qu'il enseignait.

Voilà une conduite pleine de sincérité et de zèle qui nous montre que jamais la crainte ne doit nous fermer la bouche lorsque nous sommes appelés à confesser la vérité.

2. C'est une chose remarquable que Paul rendant raison de sa foi et de sa conduite devant Félix dit qu'il croyait et qu'il enseignait ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes et particulièrement la résurrection des morts, tant des bons que des méchants.

On voit par ce que Paul dit sur ce sujet quel rang la doctrine de la résurrection tient dans la religion chrétienne et l'effet que cette doctrine doit produire sur ceux qui font profession de la croire, c'est de les faire vivre dans la pureté de la conscience devant Dieu et devant les hommes.

On doit faire enfin une grande attention à la frayeur que Félix ressentit lorsque Paul lui parla de la justice, de la continence et du dernier jugement et à l'endurcissement de ce gouverneur païen qui se sentant redargué en sa conscience parce qu'il était coupable d'injustice, d'impureté et de divers autres crimes, ne voulut pas que Paul continuât de parler.

On voit ici la force de la parole de Dieu et l'effet que les vérités de l'Évangile et en particulier la doctrine du jugement universel produisent même sur les méchants. On y voit d'un autre côté comment les pécheurs résistent à la parole et aux mouvements de leur propre conscience.

Ainsi la conduite de Félix nous avertit de ne pas endurcir nos cœurs et de ne jamais renvoyer notre conversion lorsque Dieu nous fait entendre sa voix et que nous nous sentons touchés. La méchanceté de ce gouverneur paraît encore en ce qu'il laissa Paul en prison pendant deux ans. Il en usa ainsi, non qu'il le crût coupable, mais parce qu'il espérait de tirer de lui de l'argent. Voilà comment l'avarice

et les égards pour les hommes font commettre de grandes injustices et empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité.

(a) v17 : Actes 11.30

(b) v18 : Actes 21.26

(c) Actes 23.6. La référence se trouve à proximité du verset 22.

CHAPITRE XXV

Les Juifs prient Festus, qui avait succédé à Félix dans le gouvernement de la Judée, d'envoyer Paul de Césarée où il était prisonnier depuis deux ans à Jérusalem, leur dessein était de le tuer en chemin, mais Festus ne leur accorda pas cette demande et leur dit qu'ils pouvaient venir l'accuser à Césarée, ce qu'il firent. Sur cela Paul dit qu'il en appelait à l'empereur et Festus résolut de l'envoyer à Rome, versets 1-12.

En ce temps-là, le roi Agrippa étant arrivé à Césarée et ayant ouï parler de Paul, il sou-haita de le voir et de l'entendre, versets 13-27.

Festus étant donc arrivé dans la province monta trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2. Et le souverain sacrificateur et les premiers d'entre les Juifs comparurent devant lui contre Paul.

3. Et ils lui demandaient comme une grâce qu'il le fit venir à Jérusalem, lui ayant dressé des embûches pour le tuer en chemin.

4. À quoi Festus répondit que Paul était bien gardé à Césarée et qu'il devait y aller bientôt.

5. Que ceux donc d'entre vous, dit-il, qui le peuvent faire y descendent avec moi et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'accusent.

6. Et Festus n'ayant demeuré parmi eux que dix jours, il descendit à Césarée et le lendemain, étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Quand on l'eut amené, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem se mirent autour du tribunal chargeant Paul de plusieurs grands crimes qu'ils ne pouvaient prouver.

8. Paul disant pour sa défense : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9. Mais Festus voulant faire plaisir aux Juifs répondit à Paul et lui dit : Veux-tu monter à Jérusalem et y être jugé sur ces choses devant moi .

10. Et Paul dit : Je comparais devant le tribunal de César où il faut que je sois jugé, je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais bien.

11. Que si je leur ai fait quelque tort ou si j'ai commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir, mais s'il n'est rien des choses dont ils m'accusent, personne ne peut me livrer à eux, j'en appelle à César.

12. Alors Festus après en avoir conféré avec son conseil répondit : Tu en as appelé à César, tu iras à César.

13. Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus.

14. Et comme ils y demeuraient plusieurs jours, Festus informa le roi de l'affaire de Paul en lui disant : Il y a un homme que Félix a laissé prisonnier,

15. Et les principaux sacrificateurs et les anciens des Juifs le vinrent accuser devant moi lorsque j'étais à Jérusalem demandant sa condamnation.

16. Je leur répondis que ce n'était pas la coutume des Romains de livrer qui que ce soit pour le faire mourir avant que celui qui est accusé ait ses accusateurs présents et qu'il ait la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17. Après donc qu'il furent venus ici, je m'assis sans aucun délai dès le lendemain sur le tribunal et je commandais qu'on m'amènât cete homme.

18. Ses accusateurs étant présents, mais ils n'aléguèrent aucun des crimes dont je pensais qu'ils l'accuseraient.

19. Mais ils avaient quelques disputes avec lui touchant leur superstition et touchant un certain Jésus mort que Paul assurait être vivant.

20. Ne sachant donc que prononcer sur cela, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem et être jugé sur ces choses.

21. Mais Paul en ayant appelé et demandant que sa cause fût réservée à la connaissance de l'empereur, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

22. Sur quoi Agrippa dit à Festus : Je voudrais bien aussi entendre cet homme. Demain, lui dit-il, tu l'entendras.

23. Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe et étant entrés dans le lieu de l'audience avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par l'ordre de Festus. 24. Alors Festus dit : Roi Agrippa et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme contre lequel toute la multitude des Juifs m'est venu solliciter, tant à Jérusalem qu'ici, ne cessant de crier qu'il ne fallait pas le laisser vivre.

25. Mais ayant trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort et lui-même ayant appelé à l'empereur, j'ai résolu de l'y envoyer.

26. Mais comme je n'ai rien de certain à n'écrire à l'empereur, je l'ai fait venir en votre présence et principalement devant toi roi Agrippa, afin qu'étant mieux informé, je sache ce que je dois écrire.

27. Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier sans marquer de quoi on l'accuse.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :

1. Premièrement que les Juifs ayant comploté pour tuer Paul par une noire trahison, Dieu ne permit pas qu'ils exécutassent leur dessein cruel et injuste, en quoi nous devons reconnaître la protection dont Dieu couvre ses fidèles serviteurs.

2. Que Paul étant accusé par les Juifs devant Festus, il continua à soutenir qu'il était innocent et demanda d'être envoyé à l'empereur. Ce procédé

montre qu'un chrétien peut, lorsqu'il est accusé injustement, avoir recours aux tribunaux et se servir de tous les moyens légitimes de défense que la providence lui présente.

3. Il faut considérer que Dieu disposait ainsi les choses, non seulement afin que Paul ne tombât pas entre les mains des Juifs, mais aussi afin qu'il eût occasion d'aller à Rome et d'annoncer l'Évangile dans cette grande ville, selon que notre Seigneur le lui avait prédit.

4. La conduite que Festus tint envers Paul montre que ce gouverneur, quoi que païen, avait plus de droiture et d'équité que les Juifs et même les sacrificateurs et les magistrats de Jérusalem n'en avaient.

Enfin, Luc rapporte que le roi Agrippa étant venu en ce temps-là à Césarée souhaita de voir et d'entendre Paul. Ce fut là une occasion que la providence fournit à Paul de parler en présence de ce prince et d'un grand nombre de personnes considérables, ce qui tourna à la justification de Paul et de la doctrine qu'il annonçait comme cela se voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXVI

Paul parlant en présence du roi Agrippa, de Bérénice, du gouverneur Festus et d'un grand nombre d'officiers et de personnes de distinction, fait l'histoire de sa vie, de sa conversion et de la manière dont il avait exercé son ministère jusqu'alors, versets 1-23.

Il fut interrompu par Festus qui le traita d'insensé et le roi Agrippa témoigna d'être ébranlé de son discours, versets 24-29.

Enfin, ce prince, le gouverneur et tous ceux qui étaient présents reconnurent l'innocence de Paul, mais il fut résolu que puisqu'il en avait appelé à l'empereur on l'enverrait à Rome, versets 30-32.

1. Alors Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour toi-même. Paul donc ayant étendu la main parla pour sa défense :

2. Roi Agrippa, je m'estime heureux de ce que je dois me défendre aujourd'hui devant toi de toutes les choses dont les Juifs m'accusent,

3. Et surtout parce que je sais que tu as une pleine connaissance de toutes les coutumes des Juifs et de toutes les questions qu'ils ont entre eux, c'est pourquoi je te supplie de m'écouter avec patience.

4. Pour ce qui est de la vie que j'ai menée dès le commencement de ma jeunesse parmi ceux de ma nation dans Jérusalem, elle est connue de tous les Juifs.

5. Car ils savent il y a longtemps s'ils veulent en rendre témoignage que j'ai vécu pharisien selon cette secte qui est la plus exacte de notre religion.

6. Et maintenant je parais en jugement à cause de l'espérance que j'ai en la promesse que Dieu a faite à nos pères,

7. À l'accomplissement de laquelle nos douze tribus qui servent Dieu continuellement nuit et jour espèrent de parvenir : C'est à cause de cette espérance ô roi Agrippa que je suis accusé par les Juifs.

8. Quoi, jugez-vous incroyable que dieu ressuscite les morts ?

9. Il est vrai que pour moi, j'avais cru qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth.

10. C'est aussi ce que j'ai fait dans Jérusalem, ^a car j'ai mis en prison plusieurs des saints en ayant reçu le pouvoir des principaux sacrificateurs et lorsqu'on les faisait mourir, j'apportait mon suffrage.

11. Souvent même dans toutes les synagogues, je les contraignais de blasphémer en les punissant et étant transporté d'une extrême rage contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

12. ^b Et comme j'allais à Damas dans ce dessein avec un pouvoir et une commission des principaux sacrificateurs,

13. Je vis ô roi, étant en chemin en plein midi, une lumière qui venait du Ciel, plus éclatante que celle du soleil et qui resplendit autour de moi et de ceux qui m'accompagnaient.

14. Et étant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me parla et qui me dit en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il t'es dur de regimber contre les aiguillons ¹.

15. Alors je dis : Qui es-tu Seigneur ? Et il me répondit : Je suis Jésus que tu persécutes.

16. Mais lève-toi et te tiens sur tes pieds, car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin, tant des choses que tu as vues que de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore,

17. En te délivrant de ce peuple et des Gentils vers lesquels je t'envoier maintenant,

18. Pour ouvrir leurs yeux et les faire passer des ténèbres à la lumière et de la puissance de satan à Dieu afin que par la foi qu'ils auront en moi ils reçoivent la rémission de leurs péchés et qu'ils aient part à l'héritage des saints.

19. Ainsi, ô roi Agrippa, je ne résistai point à la vision céleste :

20. Mais ^c je prêchai premièrement à ceux de Damas et ensuite à Jérusalem et par toute la Judée et aux Gentils qu'ils se repentissent et qu'ils se convertissent à Dieu en faisant des œuvres convenables à la repentance.

21. ^d C'est là le sujet pour lequel les Juifs m'ayant pris dans le temple ont tâché de me tuer.

22. Mais ayant été secouru par l'aide de Dieu, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui, rendant témoignage de Jésus aux petits et aux grands et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver,

23. Savoir que le Christ devait souffrir et qu'étant ressuscité le premier d'entre les morts, il devait annoncer la lumière à ce peuple et aux Gentils.

24. Comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix : Tu as perdu le sens, Paul, ton grand savoir te met hors du sens.

25. Et Paul dit : Je n'ai point perdu le sens, très excellent Festus, mais ce que je dis est vrai et de bon sens.

26. Car le roi est bien informé de ces choses. C'est pourquoi je lui parle avec hardiesse, parce que je suis persuadé qu'il n'ignore rien de ce que je dis, car ces choses ne se sont pas passées en cachette.

27. Roi Agrippa, ne crois-tu pas aux prophètes ? Je sais que tu y crois.

28. Et Agrippa répondit à Paul : Il ne s'en faut guère que tu ne me persuades d'être chrétien.

29. Paul dit : Plût à Dieu qu'il s'en fallût peu et même qu'il ne s'en fallût rien du tout que non seulement toi, mais aussi que tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui ne devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !

30. Paul ayant dit cela, le roi se leva et le gouverneur et Bérénice et ceux qui étaient assis avec eux.

31. Et s'étant retirés à part, ils dirent entre eux : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de la mort ou de la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus : Cet homme pouvait être renvoyé absous s'il n'eût point appelé à César.

RÉFLEXIONS

Dans le discours que Paul fit en présence du roi Agrippa pour rendre raison de la conduite qu'il avait eue avant et après sa conversion, on découvre un caractère de sagesse et de modération et en même temps d'ingéniosité, de fermeté et de courage qui marque bien clairement l'innocence et le zèle de ce grand disciple. La manière douce et respectueuse, mais aussi franche et sincère dont il parla dans cette occasion doit nous apprendre

à répondre toujours

comme Pierre nous y exhorte

avec douceur et modestie à tous ceux qui nous demandent raison de l'espérance qui est en nous et à ne jamais taire ni dissimuler la vérité.

On doit remarquer en second lieu sur ce discours que si Paul avait persécuté l'église avant sa conversion, il l'avait fait par ignorance et croyant bien faire, mais que du reste sa vie avait été sans reproche et qu'après que le Seigneur l'eut appelé, il le servit avec un grand zèle. Ce qu'il faut observer sur cela c'est que lorsqu'on a péché par ignorance, il est plus facile d'obtenir le pardon de ses fautes et de s'en relever, que Dieu se fait connaître tôt ou tard à ceux qui ont le cœur bon et que dès qu'il nous appelle, nous devons suivre notre vocation et le servir.

3. Nous voyons dans le jugement que Festus fit de Paul en le traitant d'insensé que les choses les plus graves paraissent une folie aux mondains et la réponse sage et respectueuse que Paul fit à Festus nous donne un bel exemple de modération et de fermeté.

4. Luc rapporte une particularité remarquable : C'est que le roi Agrippa entendant parler Paul lui dit : *Peu s'en faut que tu ne me persuades d'être chrétien.*

À quoi Paul répondit en souhaitant que ce prince et tous ceux qui étaient présents devinssent chrétiens en effet. Sur cela on doit remarquer qu'Agrippa faisait profession de la religion des Juifs et qu'il croyait aux prophètes, ce qui fit qu'il trouva de la vraisemblance dans le discours de Pierre, mais cette impression ne fut pas salutaire puisque ce roi ne se soucia pas de s'instruire plus avant. Il est inutile d'être touché de la parole de Dieu et d'être chrétien à demi et à peu près, il faut le devenir tout-à-fait et de tout son cœur.

Enfin, le roi Agrippa et le gouverneur Festus après avoir entendu Paul et examiné les accusations que l'on formait contre lui jugèrent qu'il était innocent et ils l'auraient même renvoyé absous s'il n'en eût pas appelé à l'empereur. Par ce moyen, il fut justifié et si on l'envoya à Rome, il n'y fut pas envoyé comme un criminel, ce qui aurait été un obstacle à la prédication de l'Évangile qu'il devait annoncer dans cette ville-là. Ainsi Paul éprouva dans cette occasion une protection particulière de Dieu et le Seigneur accomplit en sa faveur la promesse qu'il avait faite aux apôtres lorsqu'il leur disait

qu'ils seraient menés devant les gouverneurs pour lui rendre témoignage, mais qu'il les assisterait par son esprit et qu'il leur mettrait dans la bouche ce qu'ils auraient à dire pour leur défense. Matthieu 10.

(a) v10 : Actes 8.3

(b) v12 : Actes 9.3

(c) v20 : Actes 9.22, chapitres 13 et 14

(d) v21 : Actes 21.30

(1) v14 : Voyez la note sur 9.5.

CHAPITRE XXXVII

Ce chapitre contient le récit du voyage que Paul fit par mer de Césarée à Rome où l'on doit principalement remarquer qu'il fut en danger de périr, le vaisseau sur lequel il était ayant fait naufrage.

1. Après qu'il eut été résolu que nous irions par mer en Italie, ils remirent Paul et quelques autres prisonniers à un nommé Jule, centenier de la compagnie de la légion appelée Auguste.

2. Et étant monté sur un vaisseau d'Adrumette, nous partîmes prenant notre route vers les côtes d'Asie. Aristarque Macédonien de Thésalonique était avec nous.

3. Le jour suivant nous arrivâmes à Sidon et Jule traitant Paul avec humanité lui permit d'aller voir ses amis afin qu'ils eussent soin de lui.

4. Puis étant partis de là, nous passâmes sous l'île de Chypre parce que les vents étaient contraires.

5. Et après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Myre, ville de Lycie,

6. Où le centenier trouva un vaisseau d'Alexandrie qui allait en Italie sur lequel il nous fit monter.

7. Et comme pendant plusieurs jours nous avançons fort peu et que nous n'étions arrivés qu'avec peine vis-à-vis de Gnide parce que le vent ne nous permettait pas d'aller droit, nous passâmes au dessous de l'île de Crète vers Salmone,

8. Et la cotoyant avec difficulté, nous abordâmes à un lieu appelé Beaux-ports, près duquel est la ville de Lasée.

9. Et comme il s'était écoulé beaucoup de temps et que la navigation devenait dangereuse, puisque le temps du jeûne ¹ était déjà passé, Paul les avertit :

10. Et leur dit : Je vois que la navigation sera fâcheuse et qu'il y a un grand danger, non seulement pour le vaisseau et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes.

11. Mais le centenier ajoutait plus de foi au pilote et au maître du vaisseau qu'à ce que Paul disait.

12. Et parce que le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de partir de là pour tâcher de gagner Phénice qui est un port de Crète qui regarde le vent d'Afrique et du couchant septentrional, afin d'y passer l'hiver.

13. Alors le vent de Midi commença à souffler doucement, ils crurent être venus à bout de leur dessein et étant partis ils côtoyèrent de plus près l'île de Crète.

14. Mais un peu après il se leva un vent impétueux qu'on appelle Euroclydon ² qui nous écartait de l'île.

15. Ainsi le vaisseau étant emporté par la violence de la tempête et ne pouvant résister, nous nous laissâmes aller au gré du vent.

16. Et ayant été poussé au dessus d'une petite île appelée Clauda, nous eûmes bien de la peine d'être maître de la chaloupe.

17. Mais l'ayant tirée à nous, les matelots mirent en usage toutes sortes de moyens, liant le vaisseau par dessous avec des cordes, et comme ils craignaient d'être jetés sur des bancs de sables, ils abaissèrent le mat ³ et ils se laissèrent emporter par le vent.

18. Et comme nous étions fortement battus par la tempête, le jour suivant ils jetèrent une partie de la charge du vaisseau dans la mer.

19. Et le troisième jour, nous jetâmes de nos propres mains les agrès de rechange du vaisseau.

20. Et comme, ni le soleil, ni les étoiles ne parurent pendant plusieurs jours et que la tempête était violente, nous perdîmes toute espérance de nous sauver.

21. Et parce qu'il y avait longtemps qu'on n'avait mangé, Paul se leva au milieu d'eux et leur dit : Certes, il fallait me croire et ne pas partir de Crète et nous aurions évité cette tempête et cette perte.

22. Mais je vous exhorte maintenant à prendre courage, car aucun de vous ne perdra la vie et il n'y aura de perte que celle du vaisseau.

23. Car un ange de Dieu à qui je suis et que je sers m'est apparu cette nuit et m'a dit :

24. Paul, ne crains point, il faut que tu comparais devant César et même Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi.

25. C'est pourquoi mes amis, prenez courage car j'ai cette confiance en Dieu que la chose arrivera de la manière qu'il m'a été dit.

26. Mais il faut que nous soyons jetés sur quelque île.

27. La quatorzième nuit étant venue, comme nous étions jetés ça et là dans la Mer Adriatique, les matelots vers minuit estimèrent qu'ils approchaient de quelque terre.

28. Et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses, puis étant passés un peu plus loin, ils la jetèrent encore et ils trouvèrent quinze brasses.

29. Alors craignant de donner contre quelque écueil, ayant jeté quatre ancres de la poupe, ils attendaient que le jour vint.

30. Mais comme les matelots cherchaient à se sauver du vaisseau et qu'ils mettaient la chaloupe à la mer sous prétexte de jeter les ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centenier et aux soldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaisseau vous ne sauriez vous sauver.

32. Alors les soldats coupèrent les cordes de la chaloupe et la laissèrent tomber.

33. Et en attendant que le jour vint, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture en leur disant : C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous êtes sans manger et que vous n'avez rien pris en attendant que le temps change.

34. Je vous exhorte donc à prendre de la nourriture, car cela est nécessaire pour votre conservation ^a et il ne tombera pas un cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Ayant dit cela, il prit du pain et rendant grâce à Dieu en présence de tous et l'ayant rompu, il se mit à manger.

36. Alors tous les autres ayant pris courage mangèrent aussi.

37. Or nous étions en tout dans le vaisseau deux cent soixante et seize personnes.

38. Et quand ils eurent mangé suffisamment, ils allégèrent le vaisseau en jettant du blé dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnaissaient point la terre, mais ayant aperçu un golfe qui avait un rivage, ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau s'ils pouvaient.

40. Ayant donc retiré les ancres, ils abandonnèrent le vaisseau à la mer, lâchant en même temps les attaches des gouvernaux et ayant mis au vent la voile d'artimon, ils tâchaient de gagner le rivage.

41. ^b Mais étant tombés dans un endroit qui avait la mer des deux côtés, le vaisseau y échoua et la proue y étant engagée demeurait immobile pendant que la poupe se rompait par la violence des vagues.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage ne s'enfuît

43. Mais le centenier voulant sauver Paul les détourna de ce dessein et ordonna que ceux qui saavaient nager se jetassent dans l'eau les premiers et se sauvassent à terre

44. Et que les autres se missent les uns sur des planches et les autres sur quelques pièces du vaisseau. Ainsi tous se sauvèrent à terre.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente quatre réflexions.

La première regarde les dangers continuels auxquels Paul était exposé. Après avoir échappé à la fureur des Juifs, il manqua de périr sur la mer en allant à Rome et outre cela d'être tué par les soldats.

La seconde, que Dieu qui l'avait garanti jusque alors le préserva de l'un et de l'autre de ces dangers et qu'ainsi rien ne peut nuire à ceux que Dieu favorise de sa protection et qui le servent fidèlement.

La troisième que Dieu ne sauva pas seulement la vie à Paul, mais qu'à cause de lui il garantit tous ceux qui étaient dans le vaisseau, en sorte que quoi qu'ils fassent naufrage, il n'en périt pas un seul. Cette merveilleuse délivrance que Paul leur avait prédite dû leur faire reconnaître qu'il était un vrai serviteur de Dieu. Elle nous apprend aussi que c'est toujours un grand avantage d'être dans la compagnie des gens de bien et qu'à cause d'eux, Dieu épargne souvent les autres et leur accorde des délivrances et des grâces très considérables.

Il faut remarquer enfin, que quoi que Dieu eût promis par un ange à Paul qu'aucun de ceux qui étaient embarqués avec lui ne pérît, il leur dit pourtant que si les matelots ne demeureraient dans le vaisseau on ne pourrait se sauver. Les promesses que Dieu nous a faites n'empêchent pas qu'il ne faille se servir des moyens que la prudence prescrit et qu'il a lui-même établis et jamais la confiance en Dieu ne doit être accompagnée de témérité ni de négligence.

(a) v34 : Matthieu 10.30

(b) v41 : II Corinthiens 11.25

(1) v9 : C'était le jeûne solennel des expiations qui échoyait environ le mois d'octobre et dont on voit l'institution dans Lévitique 16. La navigation devenait dangereuse dans cette saison.

(2) v14 : C'est-à-dire d'entre le Levant et le Septentrion.

(3) v17 : Ou : ils abaissèrent les voiles.

CHAPITRE XXXVIII

Paul ayant fait naufrage sur les côtes de l'île de Malte, il y séjourna trois mois et il y fit divers miracles, versets 1-10.

Il en partit ensuite et il arriva à Rome, versets 11-31.

1. Après s'être ainsi sauvés, ils reconnurent que l'île s'appelait Malte.

2. Et les barbares ¹ nous traitèrent avec beaucoup d'humanité, car ils allumèrent un grand feu et ils nous reçurent tous à cause de la pluie qui tombait sur nous et du froid.

3. Alors Paul ayant ramassé quelque quantité de sarments et les ayant mis au feu, une vipère en sortit à cause de la chaleur et s'attacha à la main de Paul.

4. Et quand les barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils se dirent les uns aux autres : Assurément cet homme est un meurtrier, puisqu'après qu'il a été sauvé de la mer, la vengeance ² ne permet pas qu'il vive.

5. Mais lui, ayant secoué la vipère dans le feu n'en reçut aucun mal.

6. Les barbares s'attendaient qu'il enflerait ou qu'il tomberait mort subitement, mais après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiments et dirent que c'était un dieu.

7. Il y avait dans cet endroit là des terres qui appartenaient au plus considérable de l'île, nommé Publius, qui nous reçut et qui nous logea fort affectueusement pendant trois jours.

8. Et il se rencontra que le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie. Paul l'alla voir et ayant prié, il lui imposa les mains et le guérit.

9. Cela étant arrivé, tous ceux de l'île qui étaient malades vinrent à lui et ils furent guéris.

10. Ils nous firent aussi de grands honneurs et à notre départ ils nous pourvurent de ce qui nous était nécessaire.

11. Trois mois après nous partîmes sur un vaisseau d'Alexandrie qui avait passé l'hiver dans l'île et qui portait pour enseigne Castor et Pollux.

12. Et étant arrivés à Syracuse, nous y demeurâmes trois jours.

13. De là en côtoyant la Sicile, nous arrivâmes à Rhège. Et un jour après, le vent de Midi s'étant levé, nous vîmes en deux jours à Pouzzol,

14. Où ayant trouvé des frères, ils nous prièrent de demeurer avec eux sept jours. Et ensuite nous partîmes pour Rome.

15. Et les frères qui y étaient, ayant appris de nos nouvelles, vinrent au devant de nous jusqu'au marché d'Appius et aux Trois-hôtelleries, et Paul les voyant rendit grâce à Dieu et prit courage.

16. Quand nous fûmes arrivés arrivés à Rome, le centenier mit les prisonniers entre les mains du préfet du prétoire, mais à l'égard de Paul, il lui permit de demeurer en son particulier avec un soldat qui le gardait.

17. Trois jours après, Paul rassembla les principaux des Juifs et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoi que je n'eusse rien commis contre le peuple, ni contre les coutûmes de nos pères, toutefois, j'ai été fait prisonnier à Jérusalem et mis entre les mains des Romains

18. Qui après m'avoir examiné voulaient me relâcher parce que je n'avais rien fait qui méritât la mort.

19. Mais les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans que j'aie dessein d'accuser ma nation.

20. C'est pour ce sujet que je vous ai appelés pour vous voir et pour vous parler, car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21. Et ils lui répondirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur ton sujet et il n'est venu aucun de nos frères qui ait rapporté ou dit aucun mal de toi.

22. Néanmoins, nous voudrions bien apprendre de toi quels sont tes sentiments, car à l'égard de cette secte, nous savons qu'on s'y oppose partout.

23. Lui, ayant assigné un jour, plusieurs vinrent le trouver dans son logis et depuis le matin jusqu'au soir il leur annonçait le règne de Dieu, confirmant ce qu'il disait par divers témoignages et tâchant de les persuader par la loi de Moïse et par les prophètes ce qui regarde Jésus.

24. Et les uns furent persuadés de ce qu'il disait, mais les autres ne crurent point.

25. Et comme ils n'étaient pas d'accord entre eux, ils se retirèrent après que Paul leur eut dit cette parole : C'est avec raison que le Saint-Esprit a parlé à nos pères par Ésaïe le prophète et a dit :

26. ^a Va vers ce peuple et dis-lui : Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point et en voyant vous verrez et vous n'apercevrez point.

27. Car le cœur de ce peuple est appesanti et ils ont ouï dur de leurs oreilles et ils ont fermé leurs yeux afin qu'ils ne voient pas des yeux et qu'ils n'entendent pas des oreilles et qu'ils ne comprennent pas du cœur et qu'ils ne se convertissent pas et que je ne les guérisse pas.

28. Sachez donc que le salut de Dieu est envoyé aux Gentils et qu'ils l'écouteront.

29. Et quand il eut dit cela, les Juifs s'en allèrent ayant de grandes contestations entre eux.

30. Mais Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée où il recevait tous ceux qui le venaient voir,

31. Prêchant le règne de Dieu et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté et sans aucun empêchement.

RÉFLEXIONS

L'humanité avec laquelle les habitants de l'île de Malte reçurent Paul et ceux qui avaient fait naufrage avec lui doit apprendre aux chrétiens à exercer l'hospitalité et à assister avec cordialité les malheureux.

Le jugement que les gens de cette île firent de Paul lorsqu'il fût mordu d'une vipère montre que les hommes et même les peuples barbares ont toujours cru que la vengeance céleste ne laisse pas les crimes impunis, ce qui est une vérité certaine. Cependant, l'exemple de Paul prouve que ce serait un jugement téméraire de croire que tous ceux à qui il arrive quelque malheur soient poursuivis par la justice divine. L'opinion que les habitants de Malte eurent de Paul le prenant pour un dieu lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal doit être considéré comme un effet de l'ignorance de ces peuples idolâtres, mais nous devons reconnaître par ce miracle aussi bien que par la guérison du beau-père

de Publius et des autres malades de cette île l'accomplissement de cette promesse que Jésus-Christ avait faite aux apôtres :

Ils chasseront des serpents, quand ils auront bu quelque breuvage mortel il ne leur nuira point, ils imposeront les mains sur les malades et ils se porteront bien. Marc 16.18

Enfin Paul étant arrivé à Rome vit non seulement les chrétiens qu'il y avait dans cette grande ville, mais aussi les Juifs. Il les informa des raisons qu'il avait eues de faire le voyage de Rome et d'en appeler à l'empereur. Il parla de leur nation et des Juifs de Jérusalem avec toute sorte de modération. Il tâcha ensuite de les porter à croire en Jésus-Christ et enfin voyant que plusieurs d'entre eux demeuraient dans l'incrédulité, il leur déclara que vu leur endurcissement il annoncerait l'Évangile aux Gentils. Cette conduite sage et pleine de charité montre qu'on ne doit rien négliger pour édifier tout le monde

et pour ramener ceux qui sont prévenus contre la vérité et que si après cela il y a des gens qui demeurent obstinés, ils n'ont aucune excuse.

C'est ici que fini l'histoire de Luc et le livre des Actes des Apôtres.

Il faut savoir au reste que Paul fut prisonnier à Rome deux ans, que durant ce temps-là il écrivit diverses épîtres qui ont été conservées dans le Nouveau Testament, qu'au bout de deux ans il fut délivré et fit divers voyages et qu'étant revenu à Rome environ cinq ans après il y souffrit le martyre et eu la tête tranchée sous l'empire de Néron.

(a) v26 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Romains 11.8

(1) v2 : Les habitants naturels de l'île de Malte qui étaient africains d'origine. Les Romains appelaient barbares les peuples qui ne parlaient ni grec ni latin.

(2) v4 : Ou la justice divine. La vengeance était une divinité des païens.

Épître de Paul aux Romains

Argument

L'épître aux Romains fut écrite environ l'an 47 de notre Seigneur. Elle a été mise à la tête des autres épîtres à cause de l'importance des choses qu'elle contient et à cause de la dignité de la ville de Rome. Le but de cette épître est de faire savoir que ce n'est que par l'Évangile et par la foi en Jésus-Christ que les hommes peuvent être sauvés, que la circoncision et les œuvres de la loi de Moïse ne donnaient en cela aucun avantage aux Juifs par dessus les païens, qu'il ne fallait pas assujettir les païens qui embrassaient l'Évangile à être circoncis et à observer les cérémonies de la loi comme le prétendaient certains Juifs convertis au christianisme et que Dieu avait pu appeler les Gentils et les recevoir dans son alliance, ce qui avait aussi été prédit par les prophètes.

C'est là ce qui est enseigné dans les onze premiers chapitres de cette épître. Dans les cinq derniers, Paul exhorte les Romains aux principaux devoirs de la vie chrétienne et surtout à la charité, au support et à la paix, parce que les divisions qu'il y avait alors entre les Juifs et les païens convertis troublaient la paix de l'église.

CHAPITRE I

Paul fait deux choses.

1. Il salue les fidèles de Rome et il leur marque la joie qu'il ressentait en entendant parler de leur foi et le grand désir qu'il avait d'aller les voir, versets 1-16.

2. Il commence à montrer que tous les hommes étant pécheurs, ils n'avaient pu être sauvés que par Jésus-Christ et pour cet effet il fait voir d'abord que quoi que Dieu se fût fait connaître aux païens par les œuvres de la création, ils ne l'avaient pas servi et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de dérèglements, versets 17-32.

1. Paul serviteur de Jésus-Christ appelé à être apôtre ^a, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu

2. Qu'il avait promis auparavant par ses prophètes dans les saintes Écritures,

3. Touchant son fils ^b qui est né de la race de David selon la chair

4. Et qui selon l'esprit de sainteté a été déclaré fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts, savoir notre Seigneur Jésus-Christ,

5. Par lequel nous avons reçu la grâce et la charge d'apôtre afin d'amener tous les Gentils à l'obéissance de la foi en son Nom,

6. Du nombre duquel vous êtes aussi vous qui avez été appelés par Jésus-Christ.

7. À vous tous qui êtes à Rome, bien-aimés de Dieu, ^c appelés et saints, la grâce et la paix vous soient donnée par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

8. Avant toutes choses, je rends grâce pour vous tous à mon Dieu par Jésus-Christ de ce que votre foi est célèbre par tout le monde.

9. Car Dieu que je sers en mon esprit dans l'Évangile de son fils m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous,

10. ^d Lui demandant toujours que si c'est la volonté de Dieu je puisse encore trouver quelque occasion favorable de vous aller voir.

11. ^e Car je souhaite fort de vous voir pour vous faire part de quelque don spirituel afin que vous soyez affermis.

12. C'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous nous consolions ensemble par la foi qui nous est commune à vous et à moi.

13. Or mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ^f que j'ai souvent formé le dessein de vous aller voir afin de recueillir quelque fruit parmi vous comme parmi les autres nations, mais j'en ai été empêché jusqu'à présent.

14. Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, ¹ aux savants et aux ignorants.

15. Ainsi, autant qu'il dépend de moi, je suis prêt de vous annoncer aussi l'Évangile à vous qui êtes à Rome.

16. Car je n'ai point de honte de l'Évangile de Christ, ^g puisque c'est la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient, premièrement des Juifs et ensuite des Grecs ².

17. ^h Car c'est dans cet Évangile que la justice de Dieu est révélée de foi en foi ³, selon qu'il est écrit : ⁱ Le juste vivra par la foi.

18. Car la colère de Dieu se déclare du Ciel contre toute l'impiété et l'injustice des hommes qui suppriment la vérité injustement.

19. Parce que ce qu'on peut connaître de Dieu a été manifesté parmi eux, Dieu le leur ayant manifesté.

20. Car ^j les perfections invisibles de Dieu, savoir sa puissance éternelle et sa divinité se voient comme à l'œil depuis la création du monde quand on les considère dans ses ouvrages, de sorte qu'ils sont inexcusables.

21. Parce ^k qu'ayant connu Dieu ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâce, mais ils se sont égarés dans de vains raisonnements et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres.

22. Se disant sages, ils sont devenus fous.

23. Et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en des images qui représentent l'homme corruptible et des oiseaux et des bêtes à quatre pieds et des reptiles.

24. C'est pourquoi aussi Dieu les a livrés aux convoitises de leurs cœurs et à l'impureté, en sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps.

25. Eux qui ont changé la vérité de Dieu en des choses fausses ⁴ et qui ont adoré et servi la créature au lieu du créateur qui est béni éternellement, amen.

26. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes, car les femmes parmi eux ont changé l'usage naturel en un autre qui est contre nature.

27. De même aussi les hommes laissant l'usage naturel de la femme ont été embrassés dans leur convoitise les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes et recevant en eux-mêmes le récompense qui était due à leur égarement.

28. Car comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, aussi Dieu les a livrés à un esprit dépravé pour commettre des choses qu'il n'est pas permis de faire.

29. Ils sont remplis de toute injustice, d'impureté, de méchanceté, d'avarice, de malice, pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de tromperies et de malignité,

30. Rapporteurs, médisants, ennemis de Dieu, outrageux, orgueilleux, vains, inventeurs de méchancetés, désobéissants à leurs pères et à leurs mères,

31. Sans intelligence, sans foi, sans affection naturelle, implacables, sans compassion,

32. Qui bien qu'ils aient connu que le droit de Dieu est que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, ne les commettent pas seulement, mais approuvent encore ceux qui les commettent.

RÉFLEXIONS

On voit dès l'entrée de ce chapitre l'amour de Paul pour les Romains, le désir qu'il avait de contribuer à leur édification et le zèle dont il était animé pour annoncer l'Évangile en tous lieux et à toutes sortes de personnes et même dans la ville de Rome.

Tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres de l'Évangile doivent imiter Paul à cet égard, aimer tendrement l'église de Jésus-Christ et les fidèles, prier continuellement pour eux, procurer leur édification de tout leur pouvoir et n'avoir jamais honte de la vérité ni de la piété.

2. Nous voyons ici que bien que Dieu se fût révélé aux païens par les œuvres de la création et de la providence, ils ne l'avaient pas glorifié, qu'ils s'étaient abandonnés à toutes sortes de péchés et que les peuples même où les sciences et les arts fleurissaient étaient tombés dans l'idolâtrie la plus honteuse et la plus indigne de l'homme, par où ils avaient attiré sur eux la colère du Ciel. Si les païens étaient en cela coupables et inexcusables, comme Paul le déclare, nous le serions beaucoup plus si Dieu s'étant fait connaître à nous, non seulement par les œuvres de la nature, mais par sa parole, nous ne l'honorions pas comme nous le devons.

3. Ce que Paul dit dans ce chapitre des deux principaux péchés des païens qui étaient l'idolâtrie et les débordements affreux où ils étaient tombés à l'égard de l'impureté, nous montrer en quel état nous serions si Dieu ne nous avait pas éclairés des lumières de l'Évangile et dans quelles horreurs l'impureté et la sensualité peuvent entraîner les hommes.

Enfin, Paul fait dans ce chapitre le tableau des vices et des mœurs des païens en disant qu'ils étaient remplis de souillure, d'avarice, d'injustice et toutes sortes de passions et de péchés et que quoi qu'ils sussent que ceux qui faisaient ces choses étaient dignes de mort, ils ne laissaient pas de les commettre. Il faut avouer à la honte des chrétiens que c'est là le tableau de la vie et des mœurs d'un grand nombre d'entre eux. Mais nous devons aussi conclure de là que ceux qui ayant connu beaucoup mieux que les païens le droit de Dieu et sa volonté les imitent dans leurs dérèglements, éprouveront ce qu'il y a de plus terrible dans sa vengeance.

(a) v1 : Actes 13 ;2 ; Galates 1.15

(b) v3 : Luc 1.32

(c) v7 : I Corinthiens 1.2 ; Éphésiens 1.1 ; II Timothée 1.9

(d) v10 : I Thessaloniens 3.10 ; Romains 15.23 et 29

(e) v11 : I Thessaloniens 2.17

(f) v13 : Romains 15.28 ; I Thessaloniens 2.18

(g) v16 : I Corinthiens 1.18

(h) v17 : Romains 3.21

(i) v17 : Habacuc 2.4 ; Galates 3.12 ; Hébreux 10.38

(j) v20 : Hébreux 11.3

(k) v21 : Éphésiens 4.17

(1) v14 : Voyez la note sur Actes 28.2

(2) v16 : C'est-à-dire des Gentils ou des païens.

(3) v17 : On peut aussi traduire : La justice de Dieu qui est par la foi est révélée dans l'Évangile afin qu'on croie.

(4) v25 : Cela marque les idoles.

CHAPITRE II

Paul ayant montré dans le chapitre précédent que les païens étaient pécheurs, prouve dans celui-ci que les Juifs qui condamnaient les païens l'étaient aussi et même qu'abusant de leurs lumières et de la bonté de Dieu, ils étaient bien plus coupables que les païens qui n'avaient que la loi de la nature et de la conscience, d'où il s'ensuit que les Juifs ne pouvaient pas prétendre être justifiés devant Dieu par les œuvres et qu'ils n'avaient pas plus droit au salut que les Gentils, versets 1-16.

Et parce que les Juifs se glorifiaient d'avoir la loi de Dieu et la circoncision qui était une marque de son alliance, il leur déclare que tous ces avantages extérieurs qui les distinguaient des païens leurs devenaient inutiles et ne les rendaient pas plus agréables à Dieu pendant qu'ils n'observaient pas sa loi, versets 17-29.

1. Toi donc, ô homme qui que tu sois, ^a qui condamne les autres, tu es inexcusable, car en condamnant les autres, tu te condamnes toi-même puisque toi qui les condamnes tu fais les mêmes choses.

2. Car nous savons que le jugement de Dieu est selon la vérité contre ceux qui commettent de telles choses.

3. Et penses-tu ô homme qui condamne ceux qui commettent de telles choses et qui les commets que tu puisses éviter le jugement de Dieu ?

4. Ou méprises-tu les richesses de sa bonté et ^b de sa patience et de son long support, ne considérant pas que la bonté de Dieu te vonvie à la repentance ?

5. Mais par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, ^c tu t'amasses la colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu :

6. ^d Qui rendra à chacun selon ses œuvres :

7. Savoir la vie éternelle à ceux qui en persévérant dans les bonnes œuvres cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.

8. Mais l'indignation et la colère sera sur ceux qui sont contentieux et rebelles à la vérité et qui obéissent à l'injustice.

9. L'affliction et l'angoisse sera sur tout homme qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis aussi sur le Grec.

10. Mais la gloire, l'honneur et la paix seront pour tout homme qui fait le bien, premièrement pour le Juif et puis aussi pour le Grec.

11. ^e Car Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes.

12. Car tous ceux qui auront péché sans avoir eu la loi périront aussi sans être jugés par la loi et tous ceux qui auront péché ayant la loi seront jugés par la loi,

13. ^f Car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui observent la loi qui seront justifiés.

14. Or quand les Gentils qui n'ont point la loi font naturellement les choses selon la loi, n'ayant point la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes.

15. Ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leurs cœurs puisque leur conscience leur rend témoignage et que leurs pensées les accusent ou les défendent.

16. Ce qui arrivera au jour auquel Dieu jugera les actions secrètes des hommes par Jésus-Christ selon mon Évangile.

17. Voilà, tu portes le nom de Juif et tu te reposes sur la loi et tu te glorifies en Dieu,

18. Et tu connais sa volonté et tu sais discerner ce qui est contraire étant instruit par la loi,

19. Et tu crois être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres,

20. Le docteur des ignorants ayant la règle de la science et de la vérité dans la loi.

21. Toi donc qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même ! Toi qui prêches qu'on ne doit pas dérober, tu dérobes !

22. Toi qui dis qu'on ne doit pas commettre d'adultère, tu commets adultère ! Toi qui as en abomination les idoles, tu commets des sacrilèges !

23. Toi qui te glorifie dans la loi, tu déshonore Dieu par la transgression de la loi !

24. Car le nom de Dieu est blasphémé à cause de vous parmi les gentils, ^g comme il est écrit.

25. Il est vrai que la circoncision est utile si tu observes la loi, mais si tu es transgresseur de la loi, avec ta circoncision tu deviens incirconcis.

26. Si donc l'incirconcis garde les commandements de la loi, ne sera-t-il pas réputé circoncis quoi qu'il soit incirconcis ?

27. Et si celui qui est incirconcis de naissance accomplit la loi, il te condamnera toi qui avec la lettre de la loi et la circoncision es transgresseur de la loi.

28. Car celui-là n'est pas Juif qui ne l'est qu'au dehors et la circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement dans la chair.

29. Mais celui-là est Juif qui l'est au dedans et ^h la circoncision est celle du cœur qui se fait selon l'esprit et non pas selon lettre et ce Juif ne tire pas sa louange des hommes, mais il la tire de Dieu.

RÉFLEXIONS

Le but de ce chapitre est en général de montrer que les Juifs étaient coupables devant Dieu aussi bien et même beaucoup plus que les païens et qu'ainsi ils ne pouvaient être justifiés ni sauvés que par Jésus-Christ.

Nous devons tirer de ce que Paul enseigne ici ces instructions :

1. Que ceux qui condamnent le péché dans les autres et qui commettent cependant les mêmes péchés seront inexcusables et qu'ils n'échapperont point au jugement de Dieu.

2. Que si Dieu use d'un grand support envers les pécheurs, il le fait pour les appeler à la repentance et que ceux qui abusent de ce support attirent sur eux les plus terribles effets de sa colère.

3. Que Dieu rendra un jour à tous les hommes selon leurs œuvres, qu'il donnera la vie éternelle à ceux qui auront fait le bien avec persévérance, mais que l'affliction et le désespoir seront le partage des méchants.

4. Qu'au jour du jugement les hommes seront jugés selon le degré de connaissance qu'ils auront eu, que les païens le seront par la loi de la nature, mais que la punition de ceux qui auront péché contre la loi que Dieu a donnée dans sa parole sera beaucoup plus rigoureuse, par où nous pouvons voir à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui pêchent contre les lumières de l'Évangile.

Enfin, Paul fait voir que c'était en vain que les Juifs se vantaient d'être plus éclairés que les païens et d'avoir la circoncision, il leur reproche de transgresser la loi de Dieu d'une manière encore plus criminelle et d'être cause que le nom de Dieu était blasphémé par les Gentils et il conclut que la circoncision et les autres privilèges dont ils jouissaient ne leur servaient de rien et qu'ils seraient traités comme s'ils étaient païens et incirconcis.

Ce que Paul dit avec tant de force sur ce sujet contre les Juifs nous enseigne qu'il ne faut pas se

glorifier de connaître la volonté de Dieu, de vivre dans son alliance et d'en avoir les signes extérieurs à moins qu'on ne fasse cette volonté et que le vrai chrétien n'est pas celui qui ne l'est qu'en dehors, mais que celui-là seulement sera réputé chrétien qui l'est intérieurement et dans le cœur et qui est loué et approuvé, non par les hommes, mais par le Seigneur lui-même.

- (a) v1 : Matthieu 7.1 ; I Corinthiens 4.5
- (b) v4 : II Pierre 3.9-15
- (c) v5 : Jacques 5.3
- (d) v6 : Job 34.11 ; Psaume 62.13 ; Matthieu 16.27 ; Apocalypse 22.12
- (e) v11 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9
- (f) v13 : Matthieu 7.21 ; Jacques 1.22
- (g) v24 : Ésaïe 52.5 ; Ézéchiel 36.20
- (h) v29 : Colossiens 2.11

CHAPITRE III

Paul fait voir trois choses dans ce chapitre.

1 ; *Que les Juifs avaient de grands avantages par dessus les païens, que s'ils n'avaient pas cru en Jésus-Christ, cela n'empêchait pas que Dieu ne fût toujours fidèle dans ses promesses et qu'ils ne fussent punis avec justice et qu'au reste, quoique l'incrédulité des Juifs servît à manifester sa justice, la vérité et la bonté de Dieu, ils ne laisseraient pas d'être entièrement inexcusables, versets 1-8.*

2. *Paul prouve par des passages du Vieux Testament que les Juifs étaient coupables de la violation de la loi de Dieu et il remarque que ces passages ne regardaient que les Juifs, versets 9-19.*

3. *Il conclut de là que les Juifs n'avaient pu être justifié par la loi de Moïse et qu'ils ne pouvaient l'être non plus que les païens que par la foi en Jésus-Christ et il dit que cette doctrine, bien loin d'être opposée à la loi, l'établissait au contraire plus fortement, versets 20-30.*

1. Quelle est donc la prérogative du Juif ou quelle est l'utilité de la circoncision ?

2. Elle est grande en toute manière, ^a surtout en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.

3. Car quoi ? Si quelques uns d'entre eux n'ont pas cru, ^b leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ?

4. À Dieu ne plaise ! Mais que ^c Dieu soit reconnu véritable ^d et tout homme menteur, selon qu'il est écrit : ^e Afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles et que tu gagnes ta cause lorsqu'on juge de toi.

5. Que si notre injustice fait paraître la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu n'est-il pas injuste quand il punit ^f ? Je parle comme les hommes.

6. À Dieu ne plaise ! Si cela était, ^f comment Dieu jugerait-il le monde ?

7. Mais, dira-t-on, si la vérité de Dieu reçoit une plus grande gloire par mon infidélité, pourquoi suis-je encore condamné comme pécheur ?

8. Et que ne faisons-nous du mal afin qu'il en arrive du bien ? Comme quelques-uns qui nous calomniaient assurent que nous le disons : Gens dont la condamnation est juste.

9. Quoi donc ? ^g Avons-nous quelque avantage sur les Gentils ? Nullement. Car nous avons déjà fait voir que tous les hommes, tant les Juifs que les Grecs, sont assujettis au péché.

10. Selon qu'il est écrit : ^h Il n'y a point de juste, non pas même un seul.

11. Il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y en a point qui cherche Dieu.

12. Ils se sont tous égarés, ils se sont tous corrompus. Il y en a point qui fasse le bien, non pas même un seul.

13. ⁱ Leur gosier est un sépulcre ouvert. Ils se sont servi de leurs langues pour tromper. ^j Il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres.

14. ^k Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume.

15. Ils ont les pieds légers pour répandre le sang.

16. La désolation et la ruine sont dans leurs voies.

17. Ils n'ont point connu le chemin de la paix.

18. ^l La crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

19. Or nous savons tout ce que la loi dit, elle dit à ceux qui sont sous la loi ² afin que tous aient la bouche fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu :

20. C'est pourquoi personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, car c'est la loi qui donne la connaissance du péché ³.

21. Mais maintenant la justice de Dieu a été manifestée sans la loi ⁴, la loi et les prophètes lui rendent témoignage.

22. La justice de Dieu, dis-je, de Dieu, qui est par la foi en Jésus-Christ en tous ceux et sur tous ceux qui croient, car il n'y a point distinction, puisque tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu,

23. Et qu'ils sont justifiés gratuitement par sa grâce par la rédemption qui est en Jésus-Christ

24. Que Dieu avait destiné pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang afin de faire paraître sa justice par le pardon des péchés commis auparavant pendant le temps de la patience de Dieu ⁴.

25. Afin, dis-je, de faire paraître sa justice dans le temps présent en sorte qu'on reconnaisse qu'il est juste et qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus.

26. Où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclus. Par quelle loi ? Est-ce par la loi des œuvres ? Non, mais c'est par la loi de la foi.

27. Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

28. Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des Gentils ? Oui, il l'est aussi des Gentils.

29. Car il y a un seul Dieu qui justifiera les circoncis par la foi et les incirconcis aussi par la foi.

30. Anéantissons-nous la loi par la foi ? À Dieu ne plaise ! Au contraire, nous établissons la loi.

RÉFLEXIONS

La doctrine que Paul enseigne dans tout ce chapitre et qu'il a dessein d'établir est que puisque les Juifs étaient engagés dans le péché et dans la condamnation aussi bien que les païens, ils ne pouvaient prétendre être justifiés par la loi de Moïse et qu'il n'y avait pour les uns et pour les autres qu'une seule voie de justification, savoir la foi en Jésus-Christ qui a expié les péchés de tous les hommes.

Outre cette doctrine qui est capitale dans la religion chrétienne, ce chapitre contient trois instructions particulières.

La première, que comme les privilèges des Juifs ne leur servent de rien à cause de leur incrédulité, les avantages que Dieu nous a accordés à nous qui sommes chrétiens nous deviendront inutiles si nous en abusons et ne nous garantissons point de son jugement.

La seconde que l'incrédulité et l'ingratitude des hommes n'empêchent pas que Dieu ne soit toujours juste quand il les punit, que même cette incrédulité sert à faire voir que Dieu est bon, juste et véritable, mais que cependant il ne faut pas croire que Dieu ne puisse condamner les pécheurs avec justice sous prétexte que le péché sert à la manifestation de sa gloire, puisque si cela arrive, ce n'est que par accident, le but et l'intention des pécheurs n'étant pas d'avancer cette gloire, mais seulement de satisfaire leur passion. Ce que Paul dit sur ce sujet nous montre aussi qu'il ne faut jamais faire du mal, quand même il en pouvait arriver du bien.

Enfin, il paraît des derniers versets de ce chapitre que le dessein de Paul, dans ce qu'il enseigne ici, n'a point été d'abolir la loi et de la rendre inutile et qu'on ne doit point en conclure qu'il soit permis aux chrétiens de la violer et de demeurer dans le péché, qu'au contraire la doctrine de la justification par la foi est dans le fond la même que celle de la loi et des prophètes et que bien loin que cette doctrine dispense les hommes des devoirs de la sainteté, elle les y porte très efficacement comme Paul le fait voir dans les chapitre suivants.

(a) v2 : Romains 9.4

(b) v3 : II Timothée 2.13

(c) v4 : Jean 3.33

(d) v4 : Psaumes 62.10 et 116.11

(e) v4 : Psaume 51.6 ; Genèse 18.25

(f) v6 : Galates 3.22

(g) v9 : Psaumes 14.3 et 53.4

(h) v10 : Psaume 5.10

(i) v13 : Psaume 140.4

(j) v13 : Psaume 10.7

(k) v14 : Proverbes 1.16 ; Ésaïe 59.7

(l) v18 : Psaumes 14.1 et 36.1

(1) v5 : C'est-à-dire : si le péché sert à manifester la justice de Dieu, peut-il le punir avec justice ? Ce verset, de même que le 7 et le 8 contient une objection que les Juifs faisaient contre la doctrine de Paul. Il se contente de rejeter le sentiment que cette objection exprime comme un sentiment évidemment absurde et injurieux contre Dieu.

(2) v19 : Tous les passages allégués dans les versets précédents sont des plaintes contre les Juifs et ne regardent qu'eux.

(3) v20 : C'est la loi même qui prouve que les Juifs sont pécheurs.

(4) v21 : Le vrai moyen d'être justifié est révélé dans l'Évangile.

(5) v24 : C'est-à-dire pendant le temps qui a précédé la venue de Jésus-Christ auquel Dieu laisser les nations marcher dans leurs voies, Actes 14.16.

CHAPITRE IV

Paul prouve dans ce chapitre par l'exemple du patriarche Abraham que les hommes sont justifiés par la foi et non par la circoncision ou par les œuvres de la loi de Moïse. Il remarque dans cette vue que la justification consiste dans le pardon des péchés et qu'Abraham fut justifié par la foi et qu'il reçut les promesses de Dieu longtemps avant qu'il fût circoncis, versets 1-17.

Après quoi il représente quelle avait été la vertu et l'efficace de la foi d'Abraham et il conclut que tous ceux qui croient en Jésus-Christ mort et ressuscité seraient justifiés par la foi, comme Abraham l'avait été par la sienne, versets 18-25.

1. Que dirons-nous donc qu'Abraham notre père selon la chair a obtenu ¹.

2. Car si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non pas devant Dieu.

3. Car que dit l'Écriture ? ^a Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice.

4. Or la récompense qu'on donne à celui qui travaille est regardée non comme une grâce, mais comme une chose qui lui est due.

5. Mais à l'égard de celui qui n'a point travaillé, mais qui croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice.

6. C'est aussi de cette manière que David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres, quand il dit :

7. ^b Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées et dont les péchés sont couverts !

8. Heureux est l'homme à qui le Seigneur n'aura point imputé son péché !

9. Ce bonheur donc est-il seulement pour ceux qui sont circoncis ? Ou est-il aussi pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.

10. Mais quand lui a-t-elle été imputée ? À-ce été après qu'il a été circoncis ou lorsqu'il ne l'était pas ? Ce n'a point été après qu'il eut reçu la circoncision, mais ç'a été avant qu'il l'eût reçue.

11. ^c Puis il reçut le signe de la circoncision comme un sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi avant que d'être circoncis, afin qu'il fût le père de tous ceux qui croient et qui ne sont pas circoncis et que la justice leur fût aussi imputée,

12. Et afin qu'il fût aussi le père de ceux qui sont circoncis, savoir de ceux qui ne sont point simplement circoncis, mais qui suivent les traces de la foi que notre père Abraham a eue avant que d'être circoncis.

13. En effet, la promesse d'avoir le monde pour héritage n'a pas été faite à Abraham ou à sa postérité par la loi, mais elle a été faite par la justice de la foi.

14. Car si ceux qui sont de la loi sont les héritiers, la foi est anéantie et la promesse est vaine.

15. Car la loi produit la colère ², parce qu'il n'y a point de transgression où il n'y a point de loi.

16. C'est donc par la foi que nous sommes héritiers, afin que ce soit par la grâce et afin que la promesse soit assurée à toute la postérité d'Abraham, non seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui imite la foi d'Abraham qui est père de nous tous.

17. Selon qu'il est écrit : ^d Je t'ai établi pour être père de plusieurs nations, qui est, dis-je, notre père devant Dieu, auquel il avait cru, qui fait revivre les morts et qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient.

18. Et Abraham, espérant contre tout sujet d'espérer, crut qu'il deviendrait le père de plusieurs nations, selon ce qui lui avait été dit : ^e Telle sera ta postérité.

19. Et comme il n'était pas faible dans la foi, il n'eut point d'égard à ce que son corps était déjà amorti, puisqu'il avait près de cent ans, ni à ce que Sara n'était plus en âge d'avoir des enfants.

20. Et il n'eut point de doute ni de défiance sur la promesse de Dieu, mais il fut fortifié par la foi et il donna gloire à Dieu,

21. Étant pleinement persuadé que celui qui le lui avait promis était aussi puissant pour l'accomplir.

22. C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice.

23. Or ce n'est pas seulement pour lui qu'il est écrit que cela lui avait été imputé à justice,

24. Mais c'est aussi pour nous à qui il sera aussi imputé, pour nous, dis-je, qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur,

25. Lequel a été livré pour nos offenses et qui est ressuscité pour notre justification.

RÉFLEXIONS

Paul enseigne dans ce chapitre d'une manière tout-à-fait claire ce que c'est que la justification et comment on peut y avoir part. Il montre premièrement que la justification de l'homme pécheur consiste dans le pardon des péchés que Dieu accorde aux hommes par un effet de sa miséricorde et il fait voir ensuite que cette grâce s'obtient par la foi en Jésus-Christ et non par les œuvres de la loi de Moïse. C'est ce qu'il prouve très clairement en remarquant qu'Abraham avait été justifié par la foi et que les promesses avaient été faites à sa postérité plusieurs années avant qu'il fut circoncis. D'où il suit évidemment que ce n'était pas la circoncision, mais que c'était la foi qui l'avait rendu agréable à Dieu, qu'ainsi la circoncision n'était pas nécessaire pour être sauvé et que tous ceux qui imiteraient la foi de ce patriarche seraient réputés les enfants de sa postérité et justifiés comme lui.

Mais la manière dont Paul parle de la foi d'Abraham et de ses effets prouve aussi invinciblement qu'il est impossible d'être justifié et d'obtenir le salut si l'on ne croit pas comme Abraham crut et si

la foi en Dieu et en ses promesses n'est pas efficace et agissante pour nous porter à tout attendre de lui, à espérer fermement ce qu'il nous a promis et à lui obéir même dans les choses les plus difficiles comme le dit ce patriarche.

C'est là une doctrine très importante que tous les chrétiens doivent bien comprendre et bien retenir et qui doit servir de règle non seulement à leurs sentiments, mais aussi à leur conduite.

(a) v3 : Genèse 15.6 ; Galates 3.6 ; Jacques 2.23

(b) v7 : Psaume 32.1-2

(c) v11 : Genèse 17.10

(d) v17 : Genèse 17.5

(e) v18 : Genèse 15.4-5

(1) v1 : C'est-à-dire : comment dirons-nous qu'Abraham notre père a été justifié ?

(2) v15 : C'est-à-dire : la loi assujettit encore plus à la colère de Dieu ceux qui la violent.

CHAPITRE V

Ce chapitre a trois parties.

1. *Paul y décrit les fruits de la justification et les admirables effets que la foi et la persuasion de l'amour de Dieu produisent dans les fidèles, même au milieu des afflictions et des persécutions, versets 1-5.*

2. *Il représente la grandeur de cet amour que Dieu a témoigné aux hommes en donnant son fils à la mort pour eux, versets 6-11.*

3. *Il montre que Jésus-Christ seul est la source de tous ces précieux avantages. Dans cette vue il compare Jésus-Christ avec Adam et il fait voir que si Adam avait assujetti tous les hommes sans exception au péché et à la mort, même ceux qui avaient vécu avant Moïse et à qui Dieu n'avait pas donné une loi expresse et révélée comme à Adam. À plus forte raison doit-on croire que la miséricorde de Dieu se répandrait sur tous les hommes par Jésus-Christ. D'où Paul conclut que notre Seigneur est l'auteur du salut et de la vie pour tous ceux qui croient véritablement en lui, versets 12-21.*

1. Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ,

2. ^a Qui nous a aussi fait avoir accès par la foi à cette grâce dans laquelle nous demeurons fermes et nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.

3. Et non seulement cela, mais nous nous glorifions même dans les afflictions sachant que l'affliction produit la patience,

4. ^b Et la patience produit l'épreuve et l'épreuve produit l'espérance.

5. Or l'espérance ne confond point parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.

6. Car lorsque nous étions encore sans force Christ est mort en son temps pour nous qui étions des méchants.

7. Car à peine arrive-t-il que quelqu'un voulût mourir pour un homme de bien, mais encore pourrait-il

être que quelqu'un se résoudrait à mourir pour un bienfaiteur.

8. Mais Dieu fait éclater son amour envers nous^c en ce que lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous.

9. Étant donc maintenant justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous garantis par lui de la colère de Dieu.

10. Car si lorsque nous étions ennemis de Dieu nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son fils, combien plutôt étant déjà réconciliés serons-nous sauvés par sa vie ?

11. Non seulement cela, mais nous nous glorifions même en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ par lequel nous avons maintenant obtenu la réconciliation.

12. C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, de même aussi la mort est passée sur tous les hommes parce que tous ont péché.

13. Car jusqu'à la loi¹ le péché a été dans le monde, or le péché n'est point imputé quand il n'y a point de loi.

14. Mais la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient point péché par une transgression semblable à celle d'Adam² qui était la figure de celui qui devait venir³.

15. Mais il n'en est pas du don de la grâce de Dieu comme du péché. Car si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, combien plus la grâce de Dieu et le don qu'il nous a fait en sa grâce d'un seul homme qui est Jésus-Christ se répandront-ils abondamment sur plusieurs.

16. Et il n'est pas de ce don comme de ce qui est arrivé par un seul homme qui a péché. Car le jugement de condamnation vient d'un seul péché, mais le don de la grâce nous justifie de plusieurs péchés.

17. Car si par le péché d'un seul homme la mort a régné par ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice règneront-ils dans la vie par un seul, savoir par Jésus-Christ.

18. Comme donc c'est par un seul péché que la condamnation est venue sur tous les hommes, de même c'est par une seule justice que tous les hommes recevront la justification qui donne la vie.

19. Car comme par la désobéissance d'un seul homme plusieurs ont été rendus pécheurs, aussi par l'obéissance d'un seul plusieurs seront rendus justes.

20. Or la loi est survenue pour faire abonder le péché⁴, mais où le péché a abondé la grâce y a surabondé.

21. Afin que comme le péché a régné pour donner la mort, ainsi la grâce régna par la justice pour donner la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

Nous devons reconnaître par la lecture de ce chapitre

1. Combien l'état des vrais fidèles est heureux, puisqu'étant justifiés par la foi, ils ont une persuasion si ferme et un sentiment si vif et si doux de l'amour de Dieu et qu'ils se réjouissent continuellement dans l'attente de la gloire du Ciel, même au milieu des plus grandes afflictions.

2. Il faut bien méditer ce qui est dit de ce grand amour que Dieu a témoigné aux hommes pécheurs en livrant son fils à la mort pour eux et dont il est surtout animé en faveur de ceux qui sont réconciliés avec lui et qui croient sincèrement à l'Évangile. Nous trouvons dans cette considération de puissants motifs à la reconnaissance et elle est aussi très propre à remplir les fidèles de consolation et à les affermir dans l'amour de Dieu.

3. La comparaison que Paul fait dans ce chapitre entre Adam et Jésus-Christ tend à montrer que notre Seigneur est venu délivrer les hommes du péché et de la mort à laquelle ils étaient tous sujets par la chute d'Adam. Cela doit nous faire regarder Jésus-Christ comme celui en qui nous trouvons la délivrance de tous nos maux et qui est l'auteur et la source de la vie spirituelle et de la vie éternelle pour tous ceux qui croient en lui et qui lui obéissent.

Mais nous devons reconnaître par cela même qu'il n'y a que ceux qui ont part à la justice et à la vie de Jésus-Christ qui puissent obtenir le salut et que ceux qui ne reçoivent pas ce grand sauveur par une véritable foi et qui imitent Adam dans sa désobéissance demeurent dans la condamnation et dans la mort.

(a) v2 : Éphésiens 2.18

(b) v ? La référence n'est pas dans le verset, Jacques 1.3

(c) v8 : I Pierre 3.18

(1) v13 : Jusqu'à la loi de Moïse.

(2) v14 : C'est-à-dire qui n'ont pas transgressé une loi formelle et positive comme celle qui avait été donnée à Adam sous peine de mort. Mais les hommes n'ont jamais été sans loi, ayant toujours eu la loi naturelle.

(3) v14 : C'est-à-dire de Jésus-Christ qui devait être l'auteur de la vie comme Adam avait été l'auteur de la mort.

(4) v20 : Ces paroles ne signifient pas que le dessein de Dieu fut de faire abonder le péché, elles marquent simplement ce qui était arrivé. C'est le péché ayant aussi régné parmi les Juifs qui avaient la loi de Dieu. Ils étaient beaucoup plus coupables que les païens qui n'avaient pas l'avantage d'être instruits par cette loi.

CHAPITRE VI

Le dessein de Paul dans ce chapitre est de montrer qu'en enseignant, comme il venait de faire, que les hommes sont justifiés par la foi en Jésus-Christ et que la grâce de Dieu avait abondé, même sur les plus grands pécheurs, cette doctrine n'autorisait en aucune façon les chrétiens à demeurer dans le péché, mais qu'au contraire elle les en retirait puissamment et que le baptême les engageait à vivre dans la sainteté, versets 1-14.

Il fait voir dans la même vue que tant s'en faut qu'il nous soit permis de pécher parce que nous ne sommes plus sous la loi mais que nous sommes sous la grâce, la grâce nous retire de la servitude et de l'esclavage du péché pour nous rendre esclave de Dieu, c'est-à-dire pour nous consacrer entièrement à son service, versets 15-23.

Que dirons-nous donc ? Demeurerons-nous dans le péché afin que la grâce abonde ?

2. À Dieu ne plaise ! Car nous qui sommes morts au péché ¹ comment y vivrions-nous encore ?

3. Ne savez-vous pas ^a que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ nous avons été baptisés en sa mort ?

4. ^b Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le baptême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, ^c nous marchions aussi dans une vie nouvelle.

5. Car si nous avons été faits une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection,

6. Sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui afin que le corps du péché fût détruit, afin que nous ne soyons plus asservis au péché.

7. Car celui qui est mort est affranchi du péché.

8. Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui.

9. Sachant que Christ étant ressuscité des morts ne meurt plus et que la mort ne domine plus sur lui.

10. Car s'il est mort, il est mort une seule fois pour le péché, mais maintenant qu'il est vivant, il est vivant pour Dieu.

11. Vous aussi faites état que vous êtes morts au péché et que vous vivez à Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur.

12. Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel pour lui obéir en ses convoitises

13. Et ne livrez point vos membres pour servir d'instruments d'iniquité, mais donnez-vous à Dieu comme étant devenus vivants de morts que vous étiez et consacrez vos membres à Dieu pour être des instruments de justice.

14. Car le péché n'aura point de domination sur vous parce que vous n'êtes point sous la loi, mais que vous êtes sous la grâce.

15. Quoi donc, pécherons-nous parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes sous la grâce ? À Dieu ne plaise !

16. Ne savez-vous pas bien que quand vous vous rendez esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice ?

17. Mais grâces ^{nc1} à Dieu de ce qu'ayant été esclaves du péché, vous avez obéi de tout votre cœur en vous conformant à la doctrine qui vous a été donnée pour règle.

18. Ayant donc été affranchis du péché vous êtes devenus les esclaves de la justice.

19. Je parle suivant l'usage des hommes, à cause de la faiblesse de votre chair ². Comme donc vous avez livré vos membres pour servir à l'impureté et à l'injustice et pour commettre l'iniquité, donnez aussi maintenant vos membres pour servir à la justice dans la sainteté.

20. Car lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice ³.

21. Quel fruits tiriez-vous donc alors des choses dont vous avez honte présentement ? Car leur fin est la mort.

22. Mais ayant été maintenant affranchis du péché et étant devenus esclaves de Dieu, vous avez pour votre fruit la sanctification et pour fin la vie éternelle.

23. Car le salaire du péché c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

La doctrine qui est contenue dans ce chapitre doit être bien considérée. Elle revient à ceci :

1. Que nous ne devons pas croire que parce que la grâce de Jésus-Christ s'est répandue sur les hommes qui étaient engagés dans une grande corruption, il nous soit permis de vivre dans le péché.

2. Que bien loin de là, le baptême que nous avons reçu et la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité nous obligent de la manière la plus forte à renoncer au péché et à mener une vie spirituelle et semblable à celle de notre Seigneur.

3. Que ce serait une chose bien indigne de notre vocation et de notre état de chrétien si le péché régnait en nous et si nous nous laissions entraîner par les désirs déréglés de la chair, mais que nous devons plutôt nous attacher à Dieu, ne vivre que pour lui et employer nos corps et nos âmes à sa gloire et à son service.

4. Que c'est abuser de la doctrine de la grâce et faire un grand outrage à Jésus-Christ et à l'Évangile de s'imaginer que l'on peut pécher sans rien craindre sous prétexte que nous ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes sous la grâce, qu'au contraire l'effet que la grâce doit produire et le but pour lequel elle nous a été donnée est de nous affranchir de l'esclavage honteux du péché pour nous soumettre et nous assujettir entièrement à Dieu et à la justice et nous faire porter les fruits de la sainteté afin que nous obtenions la vie éternelle.

Ce sont là des vérités tout à fait importantes et ce chapitre où elles sont contenues doit être lu et médité avec un soin particulier.

(a) v3 : Galates 3.27

(b) v4 : Colossiens 2.12

(c) v4 : Éphésiens 4.23 ; Colossiens 3.1-2 ; I Pierre 4.1

(1) v2 : C'est-à-dire : Nous qui y avons renoncé par notre baptême et y avons reçu le principe de la vie spirituelle.

(2) v19 : C'est-à-dire : Pour m'accommoder de votre faiblesse.

(3) v20 : C'est-à-dire : Vous ne vous assujettissiez pas à la justice.

(nc1) v17 : Ne faudrait-il pas le singulier au mot *grâces* ?

CHAPITRE VII

L'apôtre ayant enseigné dans le chapitre qui précède que quoi que les chrétiens ne soient plus sous la loi, mais qu'ils sont sous la grâce, il ne leur est

en aucune façon permis de vivre dans le péché, confirme cette doctrine dans ce chapitre. Il y fait voir :

1. Que comme une femme a la liberté de se remarier après la mort de son mari, les chrétiens avaient pu quitter la loi de Moïse pour s'attacher à l'Évangile et qu'ils n'avaient été affranchis de la loi que pour être assujettis à Jésus-Christ qui les appelle et qui les forme à la vraie sainteté, versets 1-4.

2. Il montre ensuite que ce changement leur était très avantageux, puisque par ce moyen ils étaient en état de porter des fruits de justice et de servir Dieu dans un esprit nouveau, versets 4-6.

Pour mieux expliquer sa pensée, il dit que la loi était sainte et bonne en elle-même, qu'elle n'était point la cause du péché, mais qu'elle n'avait pas la même efficacité que l'Évangile a pour sanctifier les hommes et pour les affranchir de leur corruption, versets 7-8.

C'est dans ce dessein que l'apôtre représente en sa personne l'état d'un homme qui vit sous la loi et qui est assujetti au péché et à la mort et qu'il rend grâce à Dieu de ce qu'il a été délivré de cet état-là par Jésus-Christ notre Seigneur, versets 9-25.

Ne savez-vous pas mes frères, (car je parle à des personnes qui connaissent la loi) que la loi n'a de pouvoir sur l'homme que pendant qu'il est en vie ?

2. Car^a une femme qui est sous la puissance d'un mari est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant, mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari.

3. Si donc durant la vie de son mari elle épouse un autre homme, elle sera appelée adultère, mais si son mari meurt, elle est affranchie de cette loi en sorte qu'elle n'est point adultère si elle épouse un autre mari.

4. Ainsi mes frères, vous êtes aussi morts à l'égard de la loi¹ par le corps de Christ² pour être à un autre, savoir à celui qui est ressuscité des morts afin que nous portions des fruits pour Dieu.

5. Car quand nous étions dans la chair, les passions des péchés qui s'excitent par la loi agissaient dans nos membres et produisaient des fruits pour la mort.

6. Mais maintenant, nous sommes délivrés de la loi, étant morts à celle sous laquelle nous étions retenus afin que nous servions Dieu dans un esprit nouveau et non point selon la lettre³ qui a vieilli.

7. Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché⁴ ? À Dieu ne plaise ! Au contraire je n'ai connu le péché que par la loi⁵, car je n'eusse point connu la convoitise si la loi n'eût pas dit :^b Tu ne convoiteras point.

8. Mais le péché ayant pris occasion du commandement a produit en moi toute sorte de convoitise, car sans la loi le péché est mort.

9. Car autrefois que j'étais sans loi⁶, je vivais⁷, mais quand le commandement est venu, le péché a repris la vie.

10. Et moi je suis mort, de sorte qu'il s'est trouvé que le commandement qui m'était donné pour avoir la vie m'a donné la mort.

11. Car le péché prenant occasion du commandement m'a séduit et m'a fait mourir par le commandement même.

12. ^c La loi donc est sainte et le commandement est saint et juste et bon.

13. Ce qui est bon m'a-t-il la mort ? À Dieu ne plaise ! Mais le péché pour être péché m'a causé la mort par une chose qui est bonne, en sorte que le péché a pris de nouvelles forces par le commandement⁸.

14. Car nous savons que la loi est spirituelle, mais je suis charnel, vendu au péché⁹.

15. Car je n'approuve point ce que je fais parce que je ne fais point ce que je voudrais faire, mais je fais ce que je hais¹⁰.

16. Or si je fais ce que je ne voudrais pas faire, je reconnais que la loi est bonne.

17. Ce n'est donc plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi¹¹.

18. Car je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que j'ai bien la volonté de faire ce qui est bon, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir.

19. Car je ne fais pas le bien que je voudrais faire, mais je fais le mal que je ne voudrais pas faire.

20. Que si je fais ce que je ne voudrais pas faire, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.

21. Je trouve donc cette loi en moi, c'est que quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi.

22. Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur¹².

23. Mais je vois une autre loi dans mes membres qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans mes membres.

24. Misérable que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ?

25. Je rends grâce à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur. Je sers donc moi-même de l'esprit à la loi de Dieu, mais de la chair à la loi du péché.

RÉFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui doit être bien entendu et dont il ne faut pas abuser.

Le dessein de Paul est d'y enseigner que la doctrine de la grâce tend à sanctifier les hommes, comme il l'avait établi dans la chapitre précédent. Ainsi quand il parle d'un homme charnel vendu au péché en qui il n'y a aucun bien, qui est esclave de la loi du péché, qui ne fait pas le bien qu'il approuve et fait le mal qu'il désapprouve, il ne faut pas croire qu'il ait voulu parler d'un homme régénéré et d'un chrétien en qui l'esprit de Jésus-Christ habite. Car Paul dit dans ce même chapitre que les chrétiens sont délivrés de cet état de péché et de condamnation afin qu'ils portent des fruits pour Dieu et qu'ils le servent dans un esprit nouveau et il enseigne dans

le chapitre suivant que les fidèles ne sont plus sous l'esclavage de la chair et du péché et qu'ils ont été affranchis par Jésus-Christ notre Seigneur.

Mais Paul a voulu représenter en sa personne par une manière de parler figurée et qui lui est ordinaire, l'état d'un homme qui est sous la loi et qui n'ayant pas la foi et l'esprit de Jésus-Christ est esclave de ses passions. Cette doctrine revient donc à ceci que la loi n'avait pas la même vertu que l'Évangile a pour délivrer les hommes de leur corruption et pour les sanctifier, d'où il suit que bien loin que la doctrine de la justification par la foi leur donne la liberté de pécher, elle tend à les rendre saints et à les délivrer de la servitude des passions et qu'ainsi ceux qui sont encore engagés dans cette servitude et en qui les désirs de la chair règnent n'ont pas une véritable foi et n'appartiennent point à Jésus-Christ.

- (a) v2 : I Corinthiens 7.29
 (b) v7 : Exode 20 ;17 ; Deutéronome 5.21
 (c) v12 : I Timothée 1.8

(1) v4 : C'est-à-dire : vous n'êtes plus assujettis à la loi comme les Juifs l'étaient.

(2) v4 : C'est-à-dire : par la mort, par son corps crucifié. En mourant il a affranchi les hommes de la malédiction de la loi et il les a consacrés à Dieu pour porter les fruits de la sainteté.

(3) v6 : La lettre marque la loi par opposition à l'Évangile. Voyez 2 Corinthiens 3.6. Cette lettre avait vieilli, cela veut dire que la loi des cérémonies était abolie pour faire place à une loi plus parfaite et à un culte spirituel. Voyez Hébreux 8.13

(4) v7 : C'est-à-dire : est-elle la cause du péché ? Paul dit cela de peur qu'on ne l'accusât de parler de la loi d'une manière irrévérente et d'enseigner qu'elle favorisait le péché

(5) v7 : C'est-à-dire : la loi m'a donné une connaissance plus claire et un sentiment plus vif du péché.

(6) v9 : Paul étant né Juif n'avait jamais été sans loi. Ainsi il ne parle pas de lui-même dans tout ce discours, mais il parle comme serait un homme qui n'aurait pas connu la loi et qui vivrait sous l'empire du péché.

(7) v9 : C'est-à-dire : j'étais plus tranquille, mais la loi a excité en moi des remords et des craintes et le péché s'est fait sentir avec plus de force.

(8) v13 : La loi de Dieu qui condamne le péché en fait paraître la grandeur, surtout quand on suit le dérèglement des passions, nonobstant la connaissance qu'on a de cette loi, ce qui aggrave le péché et la peine.

(9) v14 : C'est ici le langage d'un homme entièrement corrompu et en qui la force des passions l'emporte sur la connaissance qu'il a de son devoir, ce qui ne peut du tout convenir à Paul, ni à ceux qui ont part à l'esprit de Jésus-Christ. Voyez le chapitre suivant, verset 2. Mais Paul décrit l'état d'un homme qui est sous la loi et esclave du péché. C'est ainsi qu'il faut entendre les versets suivants et en particulier le 23.

(10) v15 : C'est-à-dire : ce que je désapprouve et que ma conscience condamne.

(11) v17 : C'est le pécheur qui fait le mal, non qu'il l'approuve, mais parce qu'il se laisse entraîner par ses passions contre les lumières de son esprit, ce qui le rend inexcusable puisqu'il fait le mal.

(12) v22 : C'est-à-dire : ma raison et ma conscience approuvent ce que la loi commande.

CHAPITRE VIII

Paul continue à montrer que les chrétiens ne sont plus assujettis à la condamnation et au péché comme ceux qui sont sous la loi et qu'ils se conduisent non par les mouvements de la chair, mais par ceux de l'esprit de Dieu. Et de là il conclut que les fidèles étaient dans une obligation indispensable de renoncer aux désirs de la chair et de vivre selon l'esprit comme étant des enfants de Dieu et les héritiers de son royaume, versets 1-13.

Et parce qu'on aurait pu croire que les chrétiens n'étaient pas réconciliés avec Dieu puisqu'ils étaient

exposés aux persécutions, Paul fait voir que ces persécutions n'empêchent pas qu'ils n'eussent part à l'amour de Dieu. C'est ce qu'il exprime en disant que toutes les créatures, c'est-à-dire les fidèles, souffraient de grands maux mais qu'ils attendaient cependant avec une ferme espérance la manifestation de la gloire des enfants de Dieu, versets 18-24.

Paul ajoute que Dieu les soutenait par son esprit dans leurs souffrances, qu'il exauçait leurs prières et que les afflictions, bien loin de leur nuire, contribuaient à leur bonheur, Dieu ayant arrêté que les fidèles parviendraient à la gloire par les souffrances comme Jésus-Christ, versets 30-38.

De tout cela il conclut que le bonheur des élus de Dieu est assuré et que Dieu leur ayant donné son propre fils qui est mort et qui intercède pour eux dans le Ciel, il n'y a aucune créature ni aucuns maux qui puissent les empêcher de parvenir à la félicité éternelle, versets 30-38.

Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui ne marchent point selon la chair, mais qui marchent selon l'esprit.

2. Parce que la loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.

3. Car ce qui était impossible à la loi à cause qu'elle était faible dans la chair, Dieu l'a fait en envoyant son propre fils dans une chair semblable à une chair de péché ¹ et pour le péché et il a condamné le péché dans la chair.

4. Afin que la justice de la loi fût accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais qui marchons selon l'esprit.

5. Car ceux qui sont conduits par la chair s'affectionnent aux choses de la chair, mais ceux qui sont conduits par l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit.

6. Car l'affection de la chair donne la mort, mais l'affection de l'esprit produit la vie et la paix.

7. Parce que l'affection de la chair est ennemie de Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu et aussi elle ne le peut.

8. C'est pourquoi ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu.

9. Or vous n'êtes point dans la chair, mais vous êtes dans l'esprit, s'il est vrai que l'esprit de Dieu habite en vous, mais si quelqu'un n'a point l'esprit de Christ, il n'est point à lui.

10. Et si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'esprit est vivant à cause de la justice.

11. Si donc l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à nos corps mortels par son esprit qui habite en nous.

12. Ainsi mes frères, nous ne sommes point redevables à la chair pour vivre selon la chair.

13. Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez, mais si par l'esprit vous mortifiez les œuvres du corps, vous vivrez.

14. Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont enfants de Dieu.

15. Ainsi vous n'avez point reçus un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, ^a mais vous avez reçu l'esprit d'adoption par lequel nous crions : Abba, père.

16. C'est ce même esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

17. Et si nous sommes enfants de Dieu, nous sommes aussi héritiers, héritiers, dis-je, de Dieu et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui afin que soyons aussi glorifiés avec lui.

18. Car j'estime qu'il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir qui doit être manifestée en nous.

19. Aussi les créatures attendent avec un ardent désir que les enfants de Dieu soient manifestés ².

20. Car ce n'est pas volontairement que les créatures sont assujetties à la vanité ³, mais c'est à cause de celui qui les a assujetties et elles espèrent qu'elles seront aussi délivrées de la servitude de la corruption ⁴ pour être dans la liberté glorieuse des enfants de Dieu.

21. Car nous savons que toutes les créatures ensemble soupirent et sont comme en travail jusqu'à maintenant.

22. Et non seulement elles, mais nous aussi qui avons reçu les prémices de l'esprit ⁵ nous-mêmes nous soupirens en nous mêmes en attendant l'adoption, savoir ^b la rédemption de notre corps.

23. Car nous ne sommes sauvés qu'en espérance. Or on voit ce qu'on avait espéré, ce n'est plus espérance, car comment espérait-on ce qu'on voit ?

24. Mais si nous espérons ce que nous ne voyons point, c'est que nous l'attendons avec patience.

25. Et même aussi l'esprit nous soulage dans nos faiblesses, car nous ne savons pas ce que nous devons demander pour prier comme il faut, mais l'esprit lui-même intercède pour nous ⁶ par des soupirs qui ne se peuvent exprimer.

26. Mais celui qui sonde les cœurs connaît quelle est l'affection de l'esprit lorsqu'il prie pour les saints selon la volonté de Dieu.

27. Or nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, savoir ceux qui sont appelés selon le dessein qu'il en avait formé.

28. Car ceux qu'il avait auparavant connus, il les a prédestinés à être conforme à l'image de son fils ⁷ afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères.

29. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

30. Que dirions-nous donc à tout cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

31. Lui qui n'a point épargné son propre fils mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il point aussi toutes choses avec lui ?

32. Qui accusera les élus de Dieu ? Dieu est celui qui justifie.

33. Qui condamnera ? Christ est celui qui est mort et qui de plus est ressuscité qui est aussi assis à la droite de Dieu et qui intercède même pour nous.

34. Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce l'affliction ou l'angoisse ou la persécution ou la faim ou la nudité ou le péril ou l'épée ?

35. Selon qu'il est écrit : ^c Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause de toi et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.

36. Au contraire, dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés.

37. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir

38. Ni les choses élevées, ni les choses basses, ni aucune créature ne nous pourra séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

Les instructions que la première partie nous donne sont :

1. Que l'état des vrais fidèles est très heureux puisqu'il n'y a plus de condamnation pour eux et qu'ils sont affranchis du péché et de la mort par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ et par l'efficacité de son esprit.

2. Que la vraie et la plus sûre marque à laquelle on reconnaît ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, c'est qu'ils ne vivent pas selon la chair, mais qu'ils en mortifient les désirs, qu'ils sont affectionnés aux choses spirituelles et qu'ils suivent les mouvements de l'esprit de Dieu dans tout leur conduite.

3. Qu'ainsi les chrétiens doivent s'étudier à une vie sainte, que ceux qui vivent dans le péché n'ont point l'esprit de Jésus-Christ, qu'ils ne peuvent plaire à Dieu et qu'ils demeurent engagés dans la mort, mais que ceux qui travaillent à mortifier les passions du corps ont part à la vie spirituelle et à l'héritage que Dieu réserve à tous ses enfants.

La seconde partie de ce chapitre nous enseigne

1. Que les afflictions et les maux de cette vie ne sont point à comparer avec la gloire céleste et que tant s'en faut que ces maux empêchent le bonheur des enfants de Dieu, qu'au contraire ils y contribuent et qu'en général toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu.

2. Que les fidèles et ceux que Dieu aime le plus soupirent et gémissent en attendant cette grande gloire qui leur est destinée, qu'ils passent même quelquefois par de grandes épreuves, mais que cependant Dieu les soutient et les console dans leurs combats par son esprit et qu'il se sert des afflictions mêmes pour les conduire à la gloire et pour les rendre conforme à Jésus-Christ.

3. Paul nous assure que Dieu glorifiera infailliblement tous ses élus, que leur ayant donné son fils, il n'est pas possible qu'il ne leur accorde tout ce qui

leur est nécessaire, que la mort de Jésus-Christ, sa résurrection, son entrée dans le Ciel et son intercession les remplissent d'une ferme confiance au milieu des plus grands maux et qu'il n'y a aucune créature, ni dans le ciel, ni sur la terre qui puisse les séparer de l'amour de Dieu.

Ces considérations sont très propres pour soutenir et pour consoler les fidèles dans leurs afflictions, pour les remplir de joie et d'espérance et pour les affermir de plus en plus dans l'amour de Dieu et dans la piété.

- (a) v15 : Galates 4-6 et 5.17
 (b) v22 : Luc 21.28
 (c) v35 : Psaume 44.33

(1) v3 : C'est-à-dire : revêtu de chair semblable à celle des hommes pécheurs, mais exempt de péché et cela afin qu'en mourant il abolit le péché et qu'il en délivrât les hommes, ce que la loi ne pouvait pas faire.

(2) v19 : Le but de Paul qui parle des souffrances et de l'espérance des enfants de Dieu et la comparaison qu'il fait au verset 22 des désirs des fidèles avec ceux qu'il attribue aux créatures montrent qu'il ne s'agit pas ici des créatures inanimées, mais il parle des hommes et en particulier des chrétiens. Les créatures signifient souvent les hommes, Marc 16.15, Colossiens 1.2 et d'autres.

(3) v20 : C'est-à-dire : aux souffrances, à la persécution. Le terme grec marque aussi l'outrage, la violence. Voyez Psaumes 38.12 et 52.7.

(4) v20 : C'est-à-dire : des maux qui les accablent.

(5) v22 : Non seulement le commun des chrétiens, mais les apôtres qui avaient cru les premiers en Jésus-Christ et reçu le Saint-Esprit étaient exposés aux plus grandes souffrances et soupiraient dans l'attente de la gloire céleste.

(6) v25 : Le Saint-Esprit produit en nous de saints désirs et nous met en état de présenter des prières qui pénètrent jusqu'au Ciel.

(7) v28 : Dieu a arrêté que les fidèles parviendraient à la gloire comme son fils y est parvenu, savoir par les souffrances et par la mort.

CHAPITRE IX

Paul ayant enseigné que les païens avaient part à la grâce de Dieu aussi bien que les Juifs, répond à ce qu'on aurait pu lui opposer qu'il s'ensuivait de sa doctrine que les Juifs, qui étaient le peuple que Dieu avait élu, étaient exclus de ses promesses et que les Gentils, qui ne descendaient pas d'Abraham, étaient devenus le peuple de Dieu. Il déclare sur cela :

1. *Qu'il aimait tendrement les Juifs jusque là qu'il voudrait se dévouer à la mort et être traité comme le dernier des hommes si cela pouvait contribuer à leur salut, verset 1-5.*

2. *Il montre après cela que tous ceux qui descendaient d'Abraham ne sont pas regardés comme sa postérité, ni compris dans l'alliance divine. C'est ce qu'il fait voir dans l'exemple d'Isaac que Dieu choisit plutôt qu'Ismaël qui était aussi fils d'Abraham et par l'exemple de Jacob qui fut choisi préférablement à Ésaü, quoique tous deux eussent le même père et la même mère et qu'ils fussent jumeaux, versets 6-13.*

Il établit ensuite que Dieu peut recevoir dans son alliance et élire pour le salut ceux qu'il trouve à propos et que les hommes n'ont aucun sujet de s'en plaindre puisqu'il est libre dans la distribution de ses grâces et qu'il ne fait rien, même à l'égard des méchants, qu'avec justice et avec bonté, usant d'un grand support envers eux et ne les rejetant qu'à cause de leur endurcissement, versets 14-24.

Enfin, il conclut de tout ce qu'il avait dit que Dieu avait pu appeler les païens au salut, ce qu'il confirme dans les oracles des prophètes qui avaient clairement prédit la vocation des Gentils et la réjection des Juifs, versets 25-33.

Je dis la vérité en Christ, je ne mens point et ma conscience m'en rend témoignage par les Saint-Esprit,

2. Que j'ai une grande tristesse et un continuel tourment dans le cœur.

3. Car ^a je désirerais moi-même d'être anathème ¹ à cause de Jésus-Christ pour mes frères qui sont mes parents selon la chair,

4. Qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption et ^b la gloire et ^c les alliances et l'établissement de la loi et le service divin et les promesses,

5. Qui descendent des pères et de qui est sorti selon la chair Christ qui est Dieu au dessus de toutes choses béni éternellement. Amen !

6. ^d Cependant il n'est pas possible que la parole de Dieu soit anéantie, car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israël ².

7. Et pour être le postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants, mais il est dit : ^e C'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.

8. C'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais ^f que ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être la postérité d'Abraham.

9. Car voici les termes de la promesse : ^g Je reviendrai en cette même saison et Sara aura un fils.

10. Et non seulement cela, ^h mais la même chose arriva aussi à Rebecca quand elle eut conçu en une fois deux enfants d'Isaac notre père.

11. Car avant que les enfants fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que Dieu avait arrêté par le choix qu'il avait fait demeurât ferme.

12. Non à cause des œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il lui fut dit : ⁱ L'aîné sera assujéti au plus jeune.

13. Selon qu'il est écrit : ^j J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü ³.

14. Que dirons-nous donc ? ^k Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? Nullement.

15. Car il a dit à Moïse : ^l Je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde et j'aurai pitié de celui de qui j'aurai pitié.

16. Cela ne vient donc point ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde ⁴.

17. Car l'Écriture dit touchant Pharaon : ^m C'est pour cela que je t'ai fait subsister, afin de faire voir en toi ma puissance et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.

18. Il fait donc miséricorde à celui à qui il veut ⁵ et il endure celui qu'il veut ⁶.

19. Mais tu me diras : Pourquoi se plaint-il encore ? Car qui est-ce qui peut résister à sa volonté ?

20. Mais plutôt toi, ô homme, qui es-tu pour contester avec Dieu ? ⁿ Le vase d'argile dira à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?

21. Un potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire d'une même masse de terre un vaisseau pour des usages honorables et un autre vaisseau pour des usages vils ⁷ ?

22. Et qu'y a-t-il à dire, si Dieu voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance a supporté avec une grande patience les vaisseaux de colère disposés à la perte ⁸,

23. Et pour faire connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde qu'il a préparés pour sa gloire,

24. Et qu'il a aussi appelés, savoir nous, non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils ?

25. Selon ce qu'il le dit dans Osée : ^o J'appellerai mon peuple celui qui n'était point mon peuple et la bien-aimée celle qui n'était point la bien-aimée.

26. ^p Et il arrivera que dans le lieu où il leur avait été dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les enfants du Dieu vivant.

27. Aussi Ésaïe s'écrie à l'égard d'Israël : ^q Quand le nombre des enfants d'Israël égalerait le sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvé.

28. Car le Seigneur va achever et décider la chose avec justice, la Seigneur va faire une grande diminution sur la terre.

29. Et comme Ésaïe avait dit auparavant : ^r Si le Seigneur des armées ne nous eût laissé quelque reste de notre race, nous serions devenus comme Sodome et nous aurions été semblables à Gomorre.

30. Que dirons-nous donc ⁹ ? C'est que les Gentils qui ne cherchent point la justice sont parvenus à la justice, je dis, la justice qui est par la foi

31. Et qu'Israël qui cherchait la loi de la justice n'est point parvenu à la loi de la justice.

32. Pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point cherchée par la foi, mais par les œuvres de la loi, car ils ont heurté contre la pierre d'achoppement,

33. Selon qu'il est écrit : ^s Voici je mets en Sion la pierre d'achoppement et la pierre de scandale, ^s mais quiconque croira en lui ne sera point confus.

RÉFLEXIONS

L'abrégé et la substance de ce chapitre est que Dieu qui est le maître de toutes choses et avec cela parfaitement juste et souverainement bon, peut faire part de ses grâces à ceux qu'il trouve à propos, sans que les hommes aient aucun sujet de s'en plaindre et qu'ainsi il a pu destiner le salut aux païens aussi bien qu'aux Juifs et même rejeter les Juifs incrédules comme les prophètes l'avaient expressément prédit.

Cette doctrine nous engage à louer la miséricorde du Seigneur qui a bien voulu nous appeler à son alliance, nous qui étions païens d'origine et à reconnaître que si nous sommes élus pour le salut, c'est

à la seule grâce de Dieu que nous en sommes redevables.

Nous devons considérer après cela que comme tous ceux qui descendaient d'Abraham n'avaient pas part aux promesses de Dieu et que même les Juifs à qui ces promesses avaient été faites furent rejetés, nonobstant les privilèges de leur vocation pour n'avoir pas cru en Jésus-Christ, aussi les avantages de l'alliance divine ne nous serviront de rien si nous ne répondons pas à la bonté du Seigneur envers nous et si nous nous excluons nous-mêmes du salut par notre ingratitude et par notre incrédulité.

(a) v3 : Actes 9.2 ; I Corinthiens 15.9

(b) v4 : Romains 2.27-32

(c) v4 Éphésiens 2.12

(d) v6 : Romains 3.3

(e) v7 : Genèse 21.12 ; Hébreux 11.18

(f) v8 : Galates 4.28

(g) v9 : Genèse 18.10

(h) v10 : Genèse 25.21

(i) v12 : Genèse 25.23

(j) v13 : Malachie 1.2-3

(k) v14 : Deutéronome 32.4 ; II Chroniques 19.7 ; Job 8.3 et 34.10

(l) v15 : Exode 33.19

(m) v17 : Exode 9.16

(n) v20 : Ésaïe 45.9 ; Jérémie 18.6

(o) v25 : Osée 2.23 ; I Pierre 2.10

(p) v26 : Osée 1.10

(q) v27 : Ésaïe 10.22

(r) v29 : Ésaïe 1.9

(s) v33 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 8.14 et 28.16 ; I Pierre 2.6

(t) v33 : Psaume 2.12 ; Proverbes 16.20 ; Jérémie 17.7

(1) v3 : C'est-à-dire : je consentirais de bon cœur à être dévoué à la mort et traité comme une personne maudite si je pouvais par là procurer le salut de mes frères les Juifs. Être anathème signifie constamment ... (Il manque des éléments ici.) ... être exterminé par les hommes.

(2) v6 : Tous ceux qui descendent des patriarches ne sont pas le vrai peuple de Dieu.

(3) v13 : Dieu, par son pur bon plaisir choisit Jacob et sa postérité pour le recevoir dans son alliance plutôt qu'Ésaü son frère et ses descendants, ce qui prouve que Dieu n'est point attaché à la postérité charnelle des patriarches et qu'il a pu appeler au salut sous l'Évangile ceux qu'il a voulu.

(4) v16 : Ni Isaac, ni Jacob n'avaient contribué au choix que Dieu fit d'eux avant leur naissance, préférablement à leurs frères. Mais on ne peut pas dire que lorsqu'il s'agit du salut, Dieu n'ait aucun égard à ce que les hommes sont ou à ce qu'ils ne sont pas.

(5) v18 : Dieu dans la distribution de ses grâces et de ses bienfaits est libre de les accorder à qui il lui plaît et dans la mesure qu'il lui plaît. Ce fut ainsi qu'il choisit Isaac et Jacob plutôt que leurs frères.

(6) 18 : Dieu n'est jamais l'auteur de l'endurcissement et du péché et l'Écriture nous enseigne que c'est l'homme qui s'endurcit. Psaume 95.7-8 ; Jérémie 5.3 ; Romains 2.5. Mais Dieu permet que les hommes s'endurcissent, tout comme il permet le péché. Il les laisse dans l'endurcissement où ils se sont mis. Il fait même quelquefois des choses d'où ils prennent occasion de s'endurcir d'avantage, quoiqu'elles ne les entraînent pas inévitablement dans le péché et il fait tout cela avec une parfaite justice et pour de bonnes raisons. C'est ce qui a paru en Pharaon dont Paul cite l'exemple. Voyez les réflexions sur Exode 11.

(7) v21 : Dieu a le droit d'accorder aux uns des grâces qu'il n'accorde pas aux autres et en cela il ne fait rien qui blesse sa justice.

(8) v22 : C'est-à-dire : les méchants qui se sont mis eux-mêmes dans cet état, tels qu'étaient Pharaon et les Juifs incrédules.

(9) v30 : Ce verset, de même que les oracles que Paul venait de citer, marquent clairement le but de tout ce discours : c'est que Dieu peut appeler au salut qui bon lui semble et qu'ainsi il a pu faire annoncer l'Évangile aux Gentils et rejeter les Juifs à cause de leur incrédulité.

CHAPITRE X

Paul continue à parler de la réjection des Juifs et de la vocation des Gentils. Il fait paraître une tendre affection pour les Juifs, il leur rend même témoignage qu'ils avaient la plupart du zèle pour Dieu,

mais il dit qu'ils avaient rejeté l'Évangile parce qu'ils cherchaient leur justice dans la loi de Moïse, ne comprenant pas que la loi les conduisait à Jésus-Christ, versets 1-4.

Il fait voir ensuite par les paroles de Moïse que la foi est un moyen beaucoup plus facile d'être justifié devant Dieu que la loi ne l'était et que ce moyen d'obtenir le salut consiste à croire de cœur en Jésus-Christ et à faire une profession publique de sa doctrine, versets 5-12.

3. Il dit que ce salut était offert à tous les hommes par la prédication de l'Évangile et il prouve par les prophètes et en particulier par les oracles de Moïse et d'Ésaïe que les païens devaient être appelés et que les Juifs devaient être rejetés à cause de leur endurcissement et de leur incrédulité, versets 13-21.

Mes frères, le souhait de mon cœur et la prière que je fais à Dieu pour les Israélites, c'est qu'ils soient sauvés.

2. Car je leur rends ce témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais ce zèle est sans connaissance.

3. Parce que ne connaissant point la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu.

4. Car ^a Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croient

5. En effet, Moïse décrit la justice qui est par la loi en disant : ^b Que l'homme qui fera ces choses vivra par elles.

6. Mais la justice qui est par la foi parle ainsi ¹ : Ne dis point en ton cœur : Qui montera au Ciel ? C'est vouloir en faire descendre Christ,

7. Ou : Qui descendra dans l'abîme ? C'est rappeler Christ d'entre les morts ².

8. Mais que dit-elle ? ^d La parole est proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. C'est la parole de la foi que nous prêchons.

9. Car si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts tu seras sauvé.

10. Parce qu'on croit du cœur pour obtenir la justice et que l'on fait confession de la bouche pour obtenir le salut ³.

11. Car l'Écriture dit : ^e Quiconque croit en lui ne sera point confus.

12. Ainsi il n'y a pas de distinction entre le Juif et le Grec, parce qu'ils ont tous un même Seigneur qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent.

13. ^f Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

14. Mais comment invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point cru ? Et comment croiront-ils en celui duquel ils n'ont point ouï parler ? Et comment en entendront-ils parler s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche ?

15. Et comment prêchera-t-on s'il n'y en a pas qui soient envoyés ? Selon ce qui est écrit : ^g Que les pieds ⁴ de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux, dis-je, qui annoncent de bonnes nouvelles !

16. Mais tous n'ont pas obéi à l'Évangile ? Car Ésaïe dit : ^h Seigneur, qui a cru à notre prédication ?

17. La foi donc vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la parole de Dieu.

18. Mais je demande, ne l'ont-ils point entendue ? ⁱ Au contraire, leur voix est allée par toute la terre et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.

19. Je demande encore : Israël n'en a-t-il point eu de connaissance ? Moïse a dit le premier : ^j Je vous provoquerai à la jalousie par un peuple qui n'est pas mon peuple, je vous exciterai à l'indignation par une nation privée d'intelligence ⁵.

20. Et Ésaïe parle encore plus hardiment et dit : ^k J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point et je me suis manifesté clairement à ceux qui ne s'informaient point de moi.

21. Mais à l'égard d'Israël il dit : J'ai tout le jour étendu mes mains vers un peuple rebelle et contredisant.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons ici

1. Qu'il n'y a point de moyen de parvenir au salut que celui qui nous est présenté en Jésus-Christ et que ceux qui cherchent d'autres moyens que celui-là ne sauraient être sauvés.

2. Que la voie que l'Évangile prescrit pour être justifié n'a rien qui soit au dessus de nos forces et qui ne soit même très facile et qu'ainsi nous sommes inexcusables si nous ne prévalons pas d'un si précieux avantage.

3. Paul nous apprend dans ce chapitre que tous ceux qui croient en Jésus-Christ du cœur et qui le confessent de leur bouche seront sauvés, ce qui fait voir qu'une foi sincère et une profession publique de l'Évangile sont d'une absolue nécessité pour le salut.

4. Il nous enseigne de plus que Dieu a voulu que sa grâce fût offerte à tous les hommes par l'Évangile, que la foi se produit par la prédication de la parole de Dieu et qu'afin que cette parole soit entendue, il faut qu'il y ait des personnes qui soient envoyées pour l'annoncer. Par là nous devons reconnaître la nécessité de la prédication de l'Évangile et le cas qu'on doit faire de la parole de Dieu et du ministère évangélique.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre que la vocation des Gentils et l'incrédulité des Juifs avaient été formellement prédites.

Ce qu'il y a à considérer là dessus, c'est d'un côté que Dieu avait prévu et prédit longtemps à l'avance ce qui devait arriver un jour tant aux Juifs qu'aux païens, ce qui prouve d'une manière invincible qu'il y a une providence qui conduit toute chose et que la religion chrétienne est d'une origine céleste,

d'un autre côté cela nous avertit que les chrétiens qui n'obéissent pas à l'Évangile et qui sont rebelles

à la vocation divine seront privés de salut comme les Juifs le furent autrefois et que même le punition de ces chrétiens sera beaucoup plus rigoureuse.

- (a) v4 : Galates 5.24
 (b) v5 : Lévitique 18.5 ; Ézéchiel 20.11 ; Galates 2.12
 (c) v6 : Deutéronome 30.12
 (d) v8 : Deutéronome 30.14
 (e) v11 : Ésaïe 28.16 ; romains 9.33
 (f) v13 : Joel 2.32 ; Actes 2.21
 (g) v15 : Ésaïe 52.7 ; Nahum 1.15
 (h) v16 : Ésaïe 53.1 ; Jean 12.38
 (i) v18 : Psaume 19.5
 (j) v19 : Deutéronome 32.21
 (k) v20 : Ésaïe 65.1-2

(1) v6 : Le sens est que ce que Moïse disait de la loi dans les paroles qui sont ici citées convient mieux à l'Évangile.

(2) v7 : C'est comme si Paul disait : Si pour connaître la volonté de Dieu et le moyen d'être sauvé il est nécessaire que quelqu'un monte au Ciel et descendre dans l'abîme, nous avons tout cela en Jésus-Christ qui est descendu du Ciel, qui est mort et qui est ressuscité. Et nous connaissons mal nos avantages si nous ne reconnaissons pas la facilité du moyen que l'Évangile nous propose pour obtenir la vraie justification et le salut.

(3) v10 : Pour être justifié et sauvé, il faut croire en Jésus-Christ de tout son cœur et faire une profession publique de sa foi.

(4) v15 : C'est-à-dire : que leur venue est agréable !

(5) v19 : C'est-à-dire : par les païens à qui le salut sera annoncé et que vous verrez devenir le peuple de Dieu et entrer dans son alliance.

CHAPITRE XI

Paul, après avoir parlé de la réjection des Juifs demande si Dieu avait rejeté entièrement ce peuple qu'il avait choisi ? Il répond à cela deux choses.

L'une que tous les Juifs n'étaient pas rejetés et que comme du temps d'Élie il y avait encore un grand nombre d'adorateur du vrai Dieu dans le royaume d'Israël, aussi il y avait plusieurs Juifs qui avaient cru en Jésus-Christ et qui croiraient encore, mais que le reste de cette nation était demeurée dans l'incrédulité selon les oracles des prophètes, versets 1-10.

L'autre chose que Paul répond, c'est que les Juifs n'étaient pas rejetés pour toujours, qu'ils ne l'étaient que pour un temps et que leur chute avait donné occasion à la vocation des païens, mais qu'un jour ils entreraient dans l'alliance de Dieu, versets 11-16.

Ensuite il exhorte les Gentils à profiter de la bonté de Dieu envers les Juifs de peur que s'ils s'élevaient par orgueil et s'ils devenaient incrédules, ils ne fussent aussi retranchés. C'est dans cette vue qu'il se sert de la comparaison de l'olivier sauvage qui aurait été enté sur un olivier franc, voulant marquer par cet olivier sauvage les Gentils et par l'olivier franc les Juifs, versets 17-24.

Enfin, il prédit ouvertement la conversion des Juifs, il la prouve par des prophéties et il conclut cette matière en adorant la sagesse et la miséricorde de Dieu qui paraissent dans la tenue qu'il a conduite envers les païens et envers les Juifs et dans ce qui doit encore arriver aux uns et aux autres avant la fin du monde, versets 25-36.

Je demande donc : Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Nullement, car je suis moi-même Israélite de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

2. Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu auparavant. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Élie, ^a comment il fit à Dieu cette plainte contre Israël ?

3. Seigneur, ils ont tué tes prophètes et ils ont démoli tes autels et je suis demeuré seul et ils cherchent à m'ôter la vie !

4. Mais qu'est-ce que Dieu lui répondit ? ^b Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Bahal.

5. Il y en a donc aussi en ce temps qui ont été réservés selon l'élection de la grâce.

6. Que si c'est par la grâce, ce n'est plus par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus une grâce et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce, autrement les œuvres ne seraient plus des œuvres.

7. Que dirons-nous donc ? C'est qu'Israël n'a point obtenu ce qu'il cherchait, mais les élus l'ont obtenus et les autres ont été endurcis.

8. Selon qu'il est écrit : ^c Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement, des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre jusqu'à ce jour.

9. Et David dit : ^d Que leur table leur devienne un filet et un piège, qu'elle les fasse tomber et cela pour leur rétribution.

10. Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir et fais que leur dos soit continuellement courbé.

11. Je demande donc : Ont-ils bronché en sorte qu'ils soient tombés pour toujours ? À Dieu ne plaise ! Mais le salut a été annoncé aux Gentils par leur chute afin de les exciter à la jalousie.

12. Or si leur chute a fait la richesse du monde et si leur diminution a été la richesse des Gentils, combien plus sera leur abondance ¹.

13. Car c'est à vous Gentils que je parle, parce qu'étant l'apôtre des Gentils, je rends mon ministère glorieux.

14. Pour donner, si je puis, de l'émulation à ceux qui sont de mon sang et pour en sauver quelques-uns.

15. Car si leur réjection est la réconciliation du monde, que sera leur rappel sinon une résurrection d'entre les morts ?

16. Or si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi et si la racine est sainte, les branches le sont aussi ².

17. Que si quelques-unes des branches ont été retranchées et si toi qui étais un olivier sauvage ³ as été enté en leur place et a été fait participant de la racine et du suc de l'olivier,

18. Ne t'élève pas contre les branches, que si tu t'élèves, sache que ce n'est pas toi qui porte la racine, mais que c'est la racine qui te porte.

19. Tu diras : Les branches ont été retranchées afin que j'y fusse enté.

20. Cela est vrai, elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité et toi tu subsistes par la foi, ne t'élève point par orgueil, mais crains.

21. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, prends garde qu'il ne t'épargne pas non plus.

22. Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu, sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés et sa bonté envers toi, pourvu que tu persévères dans cette bonté, autrement tu seras retranché.

23. Et pour ce qui est de ceux-là, s'ils ne persévèrent pas dans leur incrédulité, ils seront encore entés, car Dieu a le pouvoir de les enter de nouveau.

24. Car si tu as été coupé de l'olivier qui de sa nature était sauvage et si contre l'ordre de la nature tu as été enté sur l'olivier franc, combien plutôt les branches naturelles seront-elles entées sur leur propre olivier ?

25. Car mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne présumiez de vous-mêmes, c'est que si une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, ce n'est que jusqu'à ce que toute la multitude des Gentils soit entée dans l'église.

26. Et ainsi tout Israël sera sauvé comme il est écrit : ^e Le libérateur viendra de Sion et il éloignera de Jacob toute impiété.

27. Et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, ^f lorsque j'effacerai leurs péchés.

28. Il est vrai qu'ils sont encore ennemis par rapport à l'Évangile, à cause de vous, mais à l'égard de l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères.

29. Car les dons et les vocations de Dieu sont irrévocables.

30. Et comme vous avez été autrefois rebelles à Dieu et que maintenant vous avez obtenu miséricorde par la rébellion de ceux-ci ⁴,

31. De même ils ont été maintenant rebelles afin qu'ils obtiennent aussi miséricorde à l'occasion de la miséricorde qui vous a été faite.

32. Car Dieu les a tous renfermés dans la rébellion pour faire miséricorde à tous ⁵.

33. Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et que ses voies sont incompréhensibles !

34. Car ^g qui est ce qui a connu la pensée du Seigneur ou qui a été son conseiller ?

35. ^h Ou qui lui a donné quelque chose le premier et il lui sera rendu ?

36. Car toutes choses sont de lui et par lui et pour lui. À lui soit la gloire dans tous les siècles, amen.

RÉFLEXIONS

La réflexion générale qu'il faut faire sur tout ce chapitre c'est que Dieu n'avait pas rejeté entièrement les Juifs, puisque plusieurs d'entre eux avaient cru à l'Évangile et que le temps doit venir auquel cette nation se convertira toute entière. Cela prouve la vérité des promesses de Dieu et confirme bien fortement la vérité de la religion et de la divinité des Écritures Saintes.

À cette considération générale il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

La première que comme du temps des apôtres et du temps d'Élie il y avait eu des fidèles parmi les Juifs et les Israélites, Dieu a aussi toujours des élus, même au milieu de la plus grande corruption.

2. Paul marque l'usage que nous devons faire de la doctrine qu'il a enseignée dans cette épître touchant la réjection des Juifs et la vocation des Gentils, c'est qu'elle doit nous donner de la crainte, nous inspirer des sentiments d'humilité et de reconnaissance à nous qui descendons des Païens et nous engager à profiter de la bonté de Dieu et à persévérer dans la foi, de peur qu'il ne nous arrive de perdre le droit que nous avons à sa grâce et au salut.

3. Ce chapitre contient une prédiction très remarquable qui nous apprend qu'un jour la nation des Juifs embrassera l'Évangile et que tous les autres peuples entreront dans l'église. La divinité de l'Écriture et l'accomplissement des autres prédictions des prophètes doivent nous persuader de la certitude de ce grand et heureux événement. On peut même voir que Dieu veut rappeler un jour la nation des Juifs et qu'il la réserve pour cela, puisque cette nation subsiste toujours, quoiqu'elle soit dispersée par tout le monde depuis tant de siècles.

Ainsi nous devons attendre avec foi et avec joie l'accomplissement de cette prédiction, prier pour la venue du règne de Dieu et pour la conversion des Juifs et avoir cependant pour ce peuple que Dieu aime encore une tendre compassion et une vraie charité.

Enfin, quand nous considérons cette conduite de Dieu, tant envers les païens qu'envers les Juifs et comment il se propose de les réunir tous un jour dans son église, cela doit nous inciter à adorer les voies du Seigneur, à célébrer sa miséricorde et sa sagesse et à dire avec Paul :

Ô profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! Toutes choses sont de lui, par lui et pour lui. À lui soit la gloire éternellement, amen !

(a) v2 : I Rois 19.10

(b) v4 : I rois 19.18

(c) v8 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 12.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26

(d) v9 : Psaume 69.23

(e) v26 : Ésaïe 59.20

(f) v27 : Jérémie 31.34 ; Hébreux 8.8

(g) v34 : Ésaïe 40.13 ; I corinthiens 2.16

(h) v35 : Job 41.2

(1) v12 : C'est-à-dire : quel effet ne produira pas la conversion de ce peuple entier ?

(2) v16 : C'est-à-dire : que Dieu n'avait pas entièrement rejeté les Juifs et qu'il les aimait encore à cause d'Abraham et des patriarches de qui ils descendaient. (3) v17 : Ceci s'adresse aux Gentils.

(4) v30 : Vous les Gentils, vous êtes devenus les objets de sa miséricorde divine à l'occasion de l'incrédulité des Juifs.

(5) v32 : Ceci s'entend des peuples et non des particuliers et le sens est que Dieu a permis que tous les hommes, tant les Gentils que les Juifs, fussent engagés dans le péché afin qu'il exerçât sa miséricorde envers eux dans le temps qu'il avait marqué pour cela. Voyez une expression semblable sous Galates 3.22

CHAPITRE XII

Après que Paul a montré que les Gentils avaient été appelés au salut par un effet de la grande miséricorde de Dieu, il parle dans le reste de cette épître des devoirs de la vie chrétienne et particulièrement de la charité et de la paix. Dans ce chapitre il fait trois choses :

1. Il exhorte les fidèles à se consacrer au service de Dieu et à renoncer au monde, versets 1-2,

2. Il recommande aux chrétiens et surtout à ceux qui avaient quelque charge et quelque vocation que ce fût dans l'église ou des dons qui les distinguaient des autres, d'exercer ces vocations et d'employer ces dons pour l'édification publique, versets 3-8,

3. Il les exhorte surtout à la charité, il marque les principaux devoirs de cette vertu tant par rapport à la conduite que les chrétiens devaient tenir entre eux que par rapport à la manière dont ils devaient en user envers ceux qui les persécutaient et qui ne les aimaient pas, versets 9-21.

Je vous exhorte donc mes frères par les compassions de Dieu que vous offriez vos corps ¹ en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est votre service raisonnable.

2. Et ne vous conformez point au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit ^a afin que vous éprouviez que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite.

3. Or j'avertis chacun, de vous par la grâce qui m'a été donnée, de n'avoir pas d'eux-mêmes une plus haute opinion qu'ils ne doivent, mais d'avoir des sentiments modestes selon la mesure de la foi ^b que Dieu a départie à chacun ².

4. Car comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas une même fonction,

5. Ainsi nous, quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ et nous sommes chacun en particulier les membres les uns des autres.

6. C'est pourquoi, puisque nous avons des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, que celui qui a le don de la prophétie l'exerce selon la mesure de la foi qu'il a reçue.

7. ^c Que celui qui est appelé au ministère s'attache au ministère, que celui qui a le don d'enseigner s'applique à l'instruction,

8. Que celui qui est chargé d'exhorter exhorte, que celui qui distribue les aumônes le fasse avec simplicité, ^d que celui qui préside le fasse avec soin, que celui qui exerce les œuvres de miséricorde s'en acquitte avec joie.

9. Que la charité soit sans déguisement. ^e Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien.

10. ^f Aimez-vous réciproquement d'une affection tendre et fraternelle. ^g Prévenez-vous les uns les autres par honneur.

11. Ne soyez point paresseux à vous employer pour autrui, soyez fervents d'esprit, servez le Seigneur.

12. Soyez ^h joyeux dans l'espérance, patient dans l'affliction, ⁱ persévérants dans la prière.

13. ^j Prenez part aux nécessités des saints. ^k Empressez-vous à exercer l'hospitalité.

14. ^l Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et ne les maudissez point.

15. ^m Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui pleurent.

16. ⁿ Ayez les mêmes sentiments entre vous. N'aspirez point aux choses relevées, ^o mais accomodez-vous aux choses basses. ^p Ne présumez pas de vous-mêmes.

17. ^q Ne rendez à personne le mal pour le mal. ^r Attachez-vous aux choses honnêtes devant tous les hommes.

18. ^s S'il se peut faire, autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes.

19. ^t Ne vous vengez point vous-mêmes mes biens-aimés, mais donnez lieu à la colère, car il est écrit : ^u C'est à moi que la vengeance appartient, je le rendrai, dit le Seigneur.

20. ^v Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire, car en faisant cela, tu lui amasseras des charbons de feu sur la tête ³.

21. Ne te laisse point surmonter par le mal, mais surmonte le mal par le bien.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre et les suivants où Paul, après avoir traité de la justification et de la vocation des Gentils, parle des devoirs de la morale chrétienne, nous apprend en général que le but de l'Évangile est la pratique de la sainteté et des bonnes œuvres et que c'est surtout l'effet que doit produire la doctrine de notre rédemption et la considération de la grande miséricorde que Dieu nous a témoignée en son fils.

Ce chapitre nous donne outre cela ces trois leçons.

La première que la vraie piété et le vrai service que Dieu demande de nous consiste à nous consacrer tout entier à lui, à renoncer au monde, à ne point nous conformer aux mondains dans leur manière de vivre et à être renouvelés dans notre esprit par une entière conformité à la volonté de Dieu.

La seconde, qu'étant tous membres du corps de Christ qui est l'église chrétienne, chacun de nous doit rapporter les dons qu'il a reçus à l'utilité de ses frères, c'est ce que doivent faire surtout ceux qui sont appelés à quelque emploi dans l'église, en s'en acquittant avec zèle et avec intégrité.

La troisième que la charité est le plus important de nos devoirs et qu'elle les renferme tous. Paul spécifie ici les principaux devoirs auxquels la charité engage les chrétiens.

C'est premièrement de s'aimer sincèrement les uns les autres, de se rendre mutuellement toutes

sortes de bons offices, de prendre part aux biens et aux maux qui arrivent à leurs frères, de consoler et d'assister ceux qui ont dans la souffrance et de vivre entre eux dans un esprit de paix, d'union et d'humilité.

Après cela, la charité règle notre conduite à l'égard de ceux qui ne nous aiment pas ou qui nous font du mal. elle nous oblige à les aimer, à les bénir, à tâcher d'avoir la paix avec eux, à nous abstenir de la vengeance et à rendre le bien pour le mal qu'on nous a fait.

Ce sont là les devoirs les plus essentiels de la religion que nous professons et nous ne sommes chrétiens qu'autant que nous nous attachons à les pratiquer.

- (a) v2 : Éphésiens 5;17; I Thessaloniciens 4.3
- (b) v3 : I Corinthiens 12.11; Éphésiens 4.7
- (c) v7 : I Pierre 4.10
- (d) v8 : II Corinthiens 9.7
- (e) v9 : Amos 5.15
- (f) v10 : Éphésiens 4.3; Hébreux 13.1; I Pierre 1.22 et 2.17
- (g) v10 : I Pierre 5.5
- (h) v12 : Philippiens 4.1; I Thessaloniciens 5.16
- (i) v12 : Luc 18.1
- (j) v13 : I Corinthiens 16.1
- (k) v13 : Hébreux 13.2; I Pierre 4.9
- (l) v14 : Matthieu 5.44
- (m) v15 : I Corinthiens 12.26
- (n) v16 : Romains 15.5
- (o) v16 : Psaume 131.1-2
- (p) v16 : Proverbes 3.7; Ésaïe 5.21; Romains 11.25
- (q) v17 : Proverbes 20.22; Matthieu 5.39; I Pierre 3.9
- (r) v17 : II Corinthiens 8.21
- (s) v18 : Hébreux 12.14
- (t) v19 : Matthieu 5.59
- (u) v19 : Deutéronome 32.35; Hébreux 10.30
- (v) 20 : Proverbes 25.21

(1) v1 : C'est-à-dire : vos personnes.

(2) v3 : La foi marque ici les différents dons que Dieu accordait à ceux qui croient en Jésus-Christ. tous n'avaient pas les mêmes dons et n'étaient pas appelés aux mêmes fonctions.

(3) v20 : Ou : Tu ôteras des charbons de dessus sa tête, voyez la note sur Proverbes 25.22.

CHAPITRE XIII

Paul parle dans ce chapitre

1. *Du devoir envers les puissances supérieures, versets 1-7,*

2. *De l'amour du prochain qui est l'abrégé de la loi de Dieu, versets 8-10.*

3. *Il montre que les chrétiens doivent vivre dans une grande sainteté et surtout dans la sobriété et dans la chasteté, puisque Dieu les a tirés des ténèbres de l'ignorance et qu'il les a éclairés de la lumière de l'Évangile, versets 11-14.*

Que ^a toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu et les puissances qui subsistent ont été établies de Dieu.

2. C'est pourquoi celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre que Dieu a établi et ceux qui s'y opposent attireront la condamnation sur eux-mêmes

3. Car les princes ne sont pas à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu ne point craindre les puissances ? Fais bien et tu en seras loué.

4. Car le prince est le ministre de Dieu pour ton bien, mais si tu fais mal, crains, parce qu'il ne porte point l'épée en vain, car il est ministre de Dieu et vengeur pour punir celui qui fait mal.

5. C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience.

6. C'est aussi pour cela que vous payez des tributs, parce qu'ils sont les ministres de Dieu qui s'appliquent sans cesse à leur emploi.

7. ^b Rendez donc à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.

8. Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime les autres a accompli la loi.

9. Car ce qui est dit : ^c Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage, tu ne convoiteras point et s'il y a quelque autre commandement, tout est compris sommairement dans cette parole : ^d Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

10. La charité ne fait point de mal à personne, la charité est donc ^e l'accomplissement de la loi.

11. Et vous devez faire cela, vu le temps où nous sommes, car c'est ici l'heure de nous réveiller du sommeil, puisque le salut est maintenant près de nous lorsque nous avons cru.

12. La nuit est passée et le jour est approché ¹, rejetons donc les œuvres de ténèbres et revêtons-nous des armes ² de lumière.

13. ^f Marchons honnêtement comme de jour et non dans les débauches ^g et dans l'ivrognerie, dans les querelles et les envies.

14. Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ et ^h n'ayez pas soin de la chair pour satisfaire ses convoitises.

RÉFLEXIONS

Les trois parties de ce chapitre nous donnent ces trois instructions.

La première que les rois, les princes et les magistrats sont établis de la part de Dieu, que c'est Dieu qui leur a donné l'autorité de gouverner les peuples et de punir ceux qui troublent la société et qu'ainsi chacun est obligé en conscience de se soumettre aux puissances, de leur être fidèle et de leur rendre tout ce qui leur est dû.

La seconde instruction est que l'amour du prochain est l'abrégé de toute la loi, ce qui nous apprend que la charité tient un rang très considérable entre les devoirs du christianisme et que le vrai moyen d'accomplir ce que la loi commande, c'est de revêtir un esprit de paix, de douceur et de support et d'aimer sincèrement son prochain.

3. Paul nous enseigne ici que puisque les ténèbres de l'ignorance dans laquelle les hommes vivaient autrefois sont passées et que la lumière de l'Évangile nous éclaire, nous devons nous éloigner de la sensualité, de la dissolution, de l'impureté et de tous les désirs de la chair et vivre dans la tempérance et dans une grande chasteté, conformant ainsi notre vie à celle de notre Seigneur et à ses divins préceptes.

Pour nous animer à l'observation de ces saintes maximes, nous devons nous représenter l'heureux état où Dieu nous a mis et penser que le temps d'obtenir le salut approche afin que notre principale étude soit de travailler à en être rendus participants par la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) v1 : Tite 3.1 ; I Pierre 2.13

(b) v7 : Matthieu 22 ; 21

(c) v9 : Exode 20.14 ; Deutéronome 5.18

(d) v9 : Lévitique 19.18 ; Matthieu 22.39 ; Marc 12.31 ; Galates 5.14 ; Jacques 2.8

(e) v10 : I Timothée 1.5

(f) v13 : I Timothée 5.5

(g) v13 : Luc 21.34

(h) v14 : Galates 5.16 ; I Pierre 2.11

(1) v12 : C'est-à-dire : les ténèbres de l'ignorance sont passées et la lumière du jour de l'Évangile nous éclaire et s'augmente de plus en plus.

(2) v12 : Ou des habits de lumière ou de jour.

CHAPITRE XIV

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir qu'il y avait du temps de Paul des chrétiens qui ayant été Juifs et n'étant pas assez instruits se faisaient un scrupule de manger de certaines viandes et observaient la distinction de certains jours à la manière des Juifs.

Paul montre comment on devait se conduire envers ces gens-là qui étaient faibles dans la foi. Il dit qu'il fallait les supporter et éviter d'entrer en contestation avec eux, puisque ceux qui étaient dans des sentiments différents sur ces points-là suivaient chacun les mouvements de leur conscience et pour le reste, ils croyaient en Jésus-Christ et avaient part à sa grâce, versets 1-7.

Pour confirmer cette doctrine, il représente que les chrétiens ne vivant tous que pour le Seigneur qui seul a une entière autorité sur eux, ils devaient rapporter toutes les actions de leur vie à l'édification et à la gloire de Dieu et qu'il n'appartient à personne de condamner les autres, mais que chacun rendra compte pour soi-même au Seigneur, versets 7-13.

3. Il montre que ceux qui étaient éclairés et instruits de la liberté chrétienne ne devaient pas abuser de cette liberté, ni scandaliser les faibles qui faisaient scrupule de manger de certaines viandes, versets 14-18.

Enfin il dit que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de support, que c'était un très grand péché que de condamner son prochain, de le décourager et de lui donner du scandale et qu'au reste chacun devait s'abstenir de ce qu'il croyait être défendu et même des choses sur lesquelles il était en

doute, puisque tout ce qui se fait sans foi et sans l'approbation de la conscience est un péché, versets 19-23.

Pour ce qui est de celui qui est faible dans la foi, recevez-le avec bonté, sans contestations et sans disputes ^{nc1}.

2. L'un croit qu'on peut manger de toutes choses et celui qui est faible dans la foi ne mange que des herbes.

3. Que celui qui mange de tout ne méprise pas celui qui ne mange que des herbes et que celui qui ne mange que des herbes ne condamne pas celui qui mange de tout, car Dieu l'a pris à lui ¹.

4. ^a Qui es-tu toi qui condamnes le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme ou s'il tombe, c'est à son maître de le juger, mais il sera affermi, car Dieu est puissant pour l'affermir.

5. L'un met de la différence entre un jour et un autre, l'autre juge que tous les jours sont égaux, que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé dans son esprit.

6. Celui qui observe les jours les observe, ayant égard au Seigneur et celui qui ne les observe pas ne les observe pas, ayant aussi égard au Seigneur ². Celui qui mange de tout mange ayant égard au Seigneur, car il en rend grâce à Dieu et celui qui ne mange pas de tout ayant aussi égard au Seigneur et il rend aussi grâces à Dieu.

7. En effet, aucun de nous ne vit pour soi-même et aucun de nous ne meurt pour soi-même ³.

8. Car soit que nous vivions nous vivons pour le Seigneur, soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur.

9. Car c'est pour cela que Christ est mort et qu'il est ressuscité et qu'il a repris la vie, afin qu'il dominât sur les morts et sur les vivants.

10. Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Et toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? ^b Puisque nous comparâtrons tous devant le tribunal de Christ.

11. Car il est écrit : ^c Je suis vivant, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi et que toute langue donnera gloire à Dieu.

12. Ainsi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

13. Ne nous jugeons donc plus les uns les autres, mais jugez plutôt qu'il ne faut pas donner aucune occasion de chute ni aucun scandale à votre frère.

14. Je sais et je suis persuadé par le Seigneur Jésus qu'il n'y a rien qui soit souillé de soi-même, si ce n'est pour celui qui croit qu'une chose est souillée, elle lui est souillée.

15. Mais si en mangeant de quelque viande tu affliges ton frère, tu ne te conduis pas selon la charité. ^d Ne fais pas périr par ce que tu manges celui pour qui Christ est mort.

16. Que ce que vous faites de bon ne soit donc point blâmé ⁴.

17. Car le royaume de Dieu ne consiste point dans le manger, ni dans le boire, mais il consiste dans

la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit.

18. Car celui qui sert Jésus-Christ de cette manière est agréable à Dieu et il est approuvé des hommes.

19. Recherchons donc les choses qui vont à la paix et à nous édifier les uns les autres.

20. Ne détruis point l'œuvre de Dieu pour une viande. ^e Il est vrai que toutes choses sont nettes, mais il y a du péché pour celui qui donne du scandale en mangeant.

21. ^f Il vaut mieux ne manger point de chair, ne boire point de vin et s'abstenir de tout ce qui peut faire tomber ton frère, ou le scandaliser ou l'affaiblir.

22. As-tu la foi ⁵ Garde-la en toi-même devant Dieu ⁶. Heureux celui qui ne se condamne point soi-même en ce qu'il approuve ⁷ !

23. Mais celui qui doute s'il est permis de manger d'une viande est condamné s'il en mange, car il n'en mange point avec foi, or tout ce que l'on ne fait pas avec foi ⁸ est un péché.

RÉFLEXIONS

Le précis de la doctrine que Paul enseigne dans ce chapitre est :

Que les chrétiens sont obligés de se supporter mutuellement, que ceux qui ont plus de lumières que les autres doivent ménager ceux qui sont faibles ou moins instruits, ne les point mépriser et ne rien faire qui puisse les affliger ou les scandaliser, que même il faut s'abstenir des choses indifférentes et permises lorsqu'on prévoit que quelqu'un pourrait en prendre matière de scandale. Ce sont là des maximes de charité et de support dont on ne doit jamais se répartir et c'est de l'observation de ces maximes que dépend surtout l'avancement de la gloire de Dieu, la paix de l'église et notre salut mutuel. Nous recueillons encore d'ici que les contestations et les disputes nuisent extrêmement à l'édification de l'église et qu'ainsi on les doit éviter autant qu'il est possible.

Il faut outre cela faire une attention particulière à ce que Paul établit dans tout ce chapitre et principalement sur la fin, que chacun doit avoir de grand égards pour sa conscience et que

tout ce qui ne se fait pas avec foi est un péché.

Cela nous apprend que ceux qui agissent contre leur conscience ou même font une chose sans être assurée qu'elle est permise se rendent très coupable devant Dieu, quand même cette chose-là serait innocente. Ainsi pour plaire au Seigneur et pour avoir la conscience tranquille, nous devons travailler premièrement à la bien éclairer et à nous bien instruire de notre devoir et après cela agir conformément à ce qu'elle nous prescrit et nous conduire avec tant de prudence que nous ne troubions jamais la paix et que nous ne donnions aucun scandale à personne.

(a) v4 : Jacques 4.12

(b) v10 : II Corinthiens 5.10
(c) v11 : Ésaïe 45.23 ; Philippiens 2.10
(d) v15 : I Corinthiens 8.11
(e) v20 : Tite 1.15
(f) v21 : I Corinthiens 8.13

(1) v3 : C'est-à-dire : Dieu l'a reçu favorablement et l'a mis au nombre de ses serviteurs.

(2) v6 : L'un et l'autre le font croyant faire une chose conforme à la volonté de dieu et en vue de l'honorer.

(3) v7 : Cela veut dire que nous devons rapporter toutes nos actions et toutes notre vie à la gloire du Seigneur à qui nous appartenons, à vivre et à mourir et qu'ainsi tous ceux qui le font sincèrement sont approuvés de lui et doivent être regardés comme frères, quand même ils seraient dans l'erreur à certains égards.

(4) v16 : C'est-à-dire : tout ce que vous ferez de bon et de permis, faites-le d'une manière que personne ne s'en scandalise.

(5) v22 : La foi signifie ici la persuasion que les chrétiens bien instruits avaient, qu'il était permis de manger de toutes les viandes. Paul oppose cette persuasion aux scrupules des chrétiens faibles qui ne croyaient pas que cela fût permis.

(6) v22 : C'est-à-dire : n'agis pas suivant cette persuasion en toutes rencontres, mais renferme tes sentiments en toi-même lorsque tu vois que des personnes faibles pourraient se scandaliser.

(7) v22 : C'est-à-dire : hezueux celui qui dans les choses qu'il croit permises en use d'une manière qu'il ne scandalise personne et qu'il n'ai rien à se reprocher !

(8) v23 : C'est-à-dire : avec une ferme persuasion que ce qu'on fait est permis.

(nc1) v1 : La grammaire a changé. Aujourd'hui l'on écrirait : ... *sans contestation et sans dispute*... , car l'absence de quantité introduit le singulier.

CHAPITRE XV

Paul continue à exhorter les Romains à la charité et au support envers ceux qui sont faibles dans la foi, leur proposant pour cet effet l'exemple de Jésus-Christ et il prie Dieu qu'il leur donne ces sentiments de paix et de charité, versets 1-7.

Pour les leur inspirer, il leur représente que Jésus-Christ avait été envoyé pour réunir les Juifs et les Gentils dans son église selon que cela avait été prédit par les anciens oracles, par où il veut montrer qu'il n'y devait avoir aucune division entre eux, versets 8-13.

Il parle dans ces mêmes vues de son ministère et des fruits admirables de sa prédication parmi les Gentils et en divers lieux du monde, versets 14-21.

Enfin, il dit aux Romains qu'il était dans le dessein d'aller les voir après qu'il aurait fait un voyage à Jérusalem au sujet d'une collecte qui se faisait pour les chrétiens de ce lieu-là, il se recommande à leurs prières et il fait des vœux pour eux.

Nous devons donc, nous qui sommes plus forts supporter les infirmités des faibles et non pas chercher notre propre satisfaction.

2. Que chacun de nous donc ait de la condescendance pour son prochain et cela pour le bien et pour l'édification.

3. Car aussi Christ n'a point cherché sa propre satisfaction, selon qu'il est écrit : ^a Les outrages de ceux qui t'ont outragé sont tombés sur moi ¹.

4. Or toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les

Écritures nous donnent, nous retenions notre espérance.

5. Que le Dieu de patience et de consolation ^b vous fasse donc la grâce d'avoir les uns et les autres un même sentiment selon Jésus-Christ,

6. Afin que d'un même cœur et d'une même bouche vous glorifiez le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ !

7. C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres avec bonté comme Christ nous a reçus pour la gloire de Dieu.

8. Je dis donc ² que Jésus-Christ a été ministre de la circoncision ³ pour montrer la fidélité de Dieu et pour accomplir les promesses faites aux pères,

9. Et afin que les Gentils glorifient Dieu à cause de sa miséricorde selon qu'il est écrit : ^c C'est pour cela que je te louerai parmi les Gentils et que je chanterai des cantiques à ton nom.

10. Il est dit encore : ^d Gentils, réjouissez-vous avec son peuple.

11. Et encore : ^e Nations, louez toutes le Seigneur et vous tous les peuples célébrez-le.

12. Ésaïe dit aussi : ^f Il sortira de la racine de Jessé un rejeton pour gouverner les Gentils, les Gentils espéreront en lui.

13. Que le Dieu d'espérance vous remplisse de toute sorte de joie et de paix dans la foi, afin que vous abondiez en espérance par la puissance du Saint-Esprit !

14. Or mes frères, j'ai cette persuasion de vous que vous êtes pleins de charité, remplis de toute sorte de connaissance et que vous êtes en état de vous exhorter les uns les autres.

15. Cependant, mes frères, je n'ai pas laissé de vous écrire plus librement pour vous remettre ces choses en mémoire selon la grâce qui m'a été donnée de Dieu,

16. Pour être ministre de Jésus-Christ parmi les Gentils, exerçant les saintes fonctions de l'Évangile de Dieu, afin que l'oblation des Gentils lui soit agréable, étant sanctifiée par le Saint-Esprit.

17. J'ai donc sujet de me glorifier en Jésus-Christ dans les choses qui regardent Dieu.

18. Car je n'oserais dire qu'il y ait quelque chose que Jésus-Christ n'ai pas fait par moi pour amener les Gentils à son obéissance par la parole et par les œuvres,

19. Par la vertu des miracles et des prodiges, par la puissance de l'Esprit de Dieu, de sorte que j'ai répandu l'Évangile de Christ depuis Jérusalem et les lieux voisins jusqu'à l'Illyrie.

20. Et cela d'une manière que j'ai pris à tâche d'annoncer l'Évangile où l'on n'avait point encore parlé de Jésus-Christ, afin de ne pas bâtir sur le fondement qu'un autre aurait posé.

21. Selon qu'il est écrit : ^g Ceux à qui il n'avait point été annoncé le verront et ceux qui n'en avaient point ouï parler l'entendront.

22. C'est aussi ^h ce qui m'a souvent empêché d'aller vous voir.

23. Mais comme à présent je n'ai plus rien qui m'arrête dans ces pays-ci et ⁱ que depuis plusieurs années j'ai un grand désir d'aller vers vous,

24. J'irai chez vous quand je partirai pour aller en Espagne, car j'espère que je vous verrai en passant et que vous m'y conduirez après que j'aurais contenté en partie le désir que j'ai d'être avec vous.

25. Mais présentement, je vais à Jérusalem pour y porter des aumônes aux saints.

26. Car ^j ceux de Macédoine de d'Achaïe ont bien voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les saints qui sont à Jérusalem.

27. Ils l'ont aussi trouvé bon et aussi leur étaient-ils redevables. Car ^k si les Gentils ont eu part aux biens spirituels des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels.

28. Après que j'aurai fait cela et que je leur aurai remis fidèlement ce fruit de la charité des Gentils, je passerai par vos quartiers en allant en Espagne.

29. Et je suis persuadé que lorsque je viendrai chez vous, j'y viendrai avec une grande abondance de bénédictions de l'Évangile de Christ.

30. Je vous conjure donc mes frères par notre Seigneur Jésus-Christ et par la charité de l'Esprit ^l de combattre avec moi dans les prières que vous ferez à Dieu pour moi.

31. Afin que je sois délivré des incrédules qui sont en Judée et que l'assistance que je porte à Jérusalem soit agréable aux saints,

32. En sorte que j'arrive chez vous avec joie, si c'est la volonté de Dieu et que je me console avec vous.

33. Que le Dieu de paix soit avec vous tous, amen !

RÉFLEXIONS

Nous apprenons d'ici en premier lieu que ceux qui sont avancés dans la connaissance et dans la piété doivent se conduire avec beaucoup de condescendance et de charité envers ceux qui le sont moins et imiter en cela la douceur et la grande bonté de notre Seigneur Jésus-Christ.

2. Paul a marqué le but de cette épître aux Romains et de sa doctrine en disant que Jésus-Christ est venu pour sauver non seulement les Juifs, mais aussi les Gentils et pour accomplir par ce moyen les promesses que Dieu avait faites aux anciens pères par les prophètes. C'est là une vérité que nous devons méditer pour l'affermissement de notre foi et pour nous exciter à la reconnaissance envers Dieu.

3. Nous devons bien considérer ce que Paul dit dans ce chapitre de ses voyages, de ses travaux, du succès merveilleux de son ministère et de tant d'églises qu'il a fondées en divers pays du monde, aussi bien que du dessein qu'il avait d'aller à Rome et dans d'autres lieux. Tout cela doit nous faire reconnaître son grand zèle, sa parfaite charité et surtout la puissance de Dieu et la vertu toute divine de l'Évangile qui paraissent d'une manière si sensible

dans les miracles dont la prédication de Paul était accompagnée et dans les fruits surprenants qu'elle produisit.

C'est là un exemple que les ministres de Jésus-Christ doivent imiter autant qu'ils en sont capables en travaillant sans relâche à l'établissement du règne de Dieu.

Enfin, l'ardeur avec laquelle Paul se recommande aux prières des chrétiens de Rome nous montre que les ministres de Jésus-Christ ont un grand besoin d'être assistés par les prières de l'église et que l'un des principaux devoirs des chrétiens est de prier pour leurs conducteurs spirituels, comme c'est aussi le devoir des pasteurs de faire des prières continues pour leurs troupes.

- (a) v3 : Psaume 69.10
- (b) v5 : Romains 12.16 ; I Corinthiens 1.10 ; Philippiens 3.16
- (c) v9 : II Samuel 22.50 ; Psaume 18.50
- (d) v10 : Deutéronome 32.43
- (e) v11 : Psaume 117.1
- (f) v12 : Ésaïe 11.1, 10
- (g) v21 : Ésaïe 52.15
- (h) v22 ; Romains 1.13 ; I Thessaloniens
- (i) v23 : Romains 1.11
- (j) v26 : I Corinthiens 16.4
- (k) v27 : I Corinthiens 9.11 ; II Corinthiens 8.13-14
- (l) v30 : II Corinthiens 1.11

(1) v3 : Paul applique ces paroles de David à notre Seigneur pour montrer que Jésus-Christ, bien loin d'avoir égard à lui-même avait souffert toutes sortes d'outrages et de contradictions.

(2) v8 : Ce que Paul va dire est le but de tout ce qu'il venait d'enseigner, c'est que Jésus-Christ avait été envoyé pour appeler premièrement les Juifs et ensuite les Gentils au salut.

(3) v8 : C'est-à-dire : qu'il a exercé son ministère parmi les Juifs.

CHAPITRE XVI

Ce chapitre contient

1. Les salutations que Paul fait à divers chrétiens de Rome, tant en son nom qu'au nom des ministres du Seigneur et des fidèles qui étaient à Corinthe avec lui, versets 1-16 et 22-24.

2. Des exhortations à se donner garde de ceux qui causaient des troubles dans l'église et qui y enseignaient de fausses doctrines, versets 17-19.

3. Les vœux et les prières qu'il fait en faveur des Romains, versets 20-27.

Je vous recommande notre sœur Phèbe diaconesse ¹ de l'église de Cenchrée,

2. Afin que vous la receviez pour l'amour du Seigneur et d'une manière digne des saints et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous, car elle a reçu chez elle plusieurs personnes et moi en particulier.

3. Saluez ^a Priscille et Aquila qui ont travaillé avec moi pour Jésus-Christ,

4. Et qui ont exposé leur vie pour la mienne, auxquels je ne rends pas grâce moi seul, mais aussi toutes les églises des Gentils.

5. Saluez aussi l'église qui est dans leur maison. Saluez Epainette qui m'est fort cher et qui est les

prémices de ceux de l'Achaïe qui ont cru en Jésus-Christ.

6. Saluez Marie qui a pris beaucoup de peine pour nous.

7. Saluez aussi Andronique et Junias mes parents qui ont été prisonniers avec moi, qui sont considérables parmi les apôtres et qui même ont cru en Jésus-Christ avant moi.

8. Saluez Amplias mon bien-aimé en notre Seigneur.

9. Saluez Urbain le compagnon de nos travaux dans le service de Jésus-Christ et Stachys qui m'est très cher.

10. Saluez Apelles qui est reconnu fidèle à Jésus-Christ. Saluez ceux de la maison d'Aristobule.

11. Saluez Hérodion mon parent. Saluez ceux de la maison de Narcisse qui croient en notre Seigneur.

12. Saluez Tryphène et Tryphose qui travaillent pour le Seigneur. Saluez Perside qui m'est très chère et qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.

13. Saluez Rufus, élu du Seigneur et sa mère que je regarde comme la mienne.

14. Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobas, Hermès et les frères qui sont avec eux.

15. Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur et Olympe et tous les saints qui sont avec eux.

^b Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Les églises de Jésus-Christ vous saluent.

17. Au reste je vous exhorte mes frères à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales contre la doctrine que vous avez apprise et à vous éloigner d'eux.

18. Car ces sortes de gens ne servent point notre Seigneur Jésus-Christ, ^c mais ils servent leur propre ventre et par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent l'esprit des simples.

19. Votre obéissance est connue de tout le monde. Je me réjouis donc à cause de vous, mais je souhaite que vous soyez prudents à l'égard du bien et simple à l'égard du mal ².

20. Or le Dieu de paix écrasera bientôt satan sous vos pieds. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, amen !

21. ^d Timothée qui est le compagnon de mes travaux et Lucius et Jason et Sofipater mes parents vous saluent.

22. Je vous salue au Seigneur, moi Tertius qui ai écrit cette épître.

23. Gaïus chez qui je loge et chez qui toute l'église s'assemble vous salue. Eraste le trésorier de la ville et Quartus notre frère vous saluent.

24. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, amen !

25. ^e À celui qui peut vous affermir dans l'Évangile que j'annonce et que Jésus-Christ a prêché suivant la révélation qui a été faite du mystère ^f caché pendant plusieurs siècles,

26. ^g Mais qui est présentement manifesté par les écrits des prophètes selon l'ordre du Dieu éternel et publié à toutes les nations afin qu'elles obéissent à sa voix,

27. À Dieu seul sage soit rendue la gloire dans tous les siècles par Jésus-Christ, amen !

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur les salutations qui sont contenues dans ce chapitre.

L'une que l'Évangile avait déjà fait alors des progrès considérables à Rome et qu'il y avait dans cette ville-là un bon nombre de personnes qui faisaient profession de la religion chrétienne.

L'autre réflexion regarde la charité de Paul et l'amour qu'il portait à toute l'église de Rome et particulièrement aux fidèles qui sont ici nommés.

Tel est l'esprit dont les vrais chrétiens sont animés. Ils s'aiment cordialement, ils sont unis étroitement entre eux et ils prient les uns pour les autres quand même ils seraient dans des lieux différents et éloignés. Mais ils chérissent particulièrement les personnes qui se distinguent par leur zèle et par leur piété.

Paul nous enseigne après cela dans ce chapitre comment on doit se conduire envers ceux qui enseignent des erreurs ou qui forment des partis et des sectes dans l'église. C'est qu'il faut se donner

garde de ces gens-là, les éviter et se tenir toujours attaché à la pure doctrine de l'Évangile et aux fidèles docteurs qui l'annoncent.

Enfin, nous devons joindre nos actions de grâces à celles que Paul rend à Dieu sur la fin de cette épître et le bénir

de ce qu'il a manifesté par Jésus-Christ le mystère de la vocation des Gentils et de la rédemption des hommes qui avait été caché dans les temps précédents et de ce qu'il a fait pour prêcher son Évangile à toutes les nations afin qu'elles obéissent à la foi. À ce grand Dieu seul sage doit la gloire à jamais par Jésus-Christ. Amen !

(a) v3 : Actes 18.2 et 26

(b) v16 : I Corinthiens 16.20 ; II Corinthiens 13.12 ; I Pierre 5.14

(c) v18 : II Jean 20

(d) v21 : Actes 16.1 ; Philippiens 2.19

(1) v1 : On appelait ainsi des femmes pieuses qui se dévouaient au service de l'église et aux œuvres de charité, principalement envers les personnes de leur sexe. On choisissait ordinairement des veuves pour cela. Voyez I Timothée 5.

(2) v19 : Paul veut que les fidèles soient prudents et éclairés pour reconnaître ce qui est bon et agréable à Dieu et pour éviter la séduction des faux docteurs et tout ce qui pourrait troubler la paix de l'église. Il leur recommande aussi cette simplicité et cette innocence qui ne sait ce que c'est que l'artifice et qui consiste dans une disposition constante à s'éloigner du mal.

Écrite de Corinthe aux Romains par Phèbe diaconesse de l'église de Cenchrée.

